This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

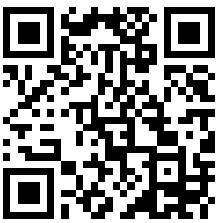

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

The University of Chicago
Libraries

Ex. American Journal of Sociology

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VIE INTERNATIONALE

Digitized by Google

Digitized by Google

Pol. Sci.
THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE
DES IDÉES, DES FAITS
ET DES ORGANISMES
INTERNATIONAUX

1914. — TOME V

PUBLIÉE PAR
Office Central des Associations Internationales
BRUXELLES

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

Digitized by Google

419614

Le But et l'Œuvre de la Commission Electrotechnique Internationale [1]

PAR

le Prof. Silvanus P. THOMPSON

Ancien président de l'Institution of Electrical Engineers.

[621.3 (062) (∞)]

Il est de toute évidence que plus une science progresse et plus ses applications industrielles se développent, plus aussi s'accroissent les idées scientifiques et avec elles les termes techniques qui servent à les exprimer. Mais, dans chaque pays civilisé, il se produit des avances indépendantes l'une de l'autre dans la découverte scientifique et dans l'invention technique. Et, comme l'œuvre des pionniers indépendants qui surgissent de temps à autre est due à la fois au génie individuel et au milieu où il se développe, cette œuvre se trouve nécessairement exprimée dans des termes qui sont empruntés à des idiosyncrasies de la langue du pays où la découverte a vu le jour. Il s'ensuit nécessairement que, dans les diverses nations, des différences d'usage se produisent dans l'emploi et la notation des termes scientifiques, de

(1) *La Vie Internationale* tient à remercier la Commission Électrotechnique Internationale de l'obligeance avec laquelle elle l'a autorisée à reproduire en français le discours prononcé par M. Thompson devant l'Institution of Electrical Engineers. La traduction est due à *La Lumière Electrique*, que dirige M. R. de Baillehache.

Digitized by Google

même que dans les méthodes adoptées pour la description et la spécification du matériel et des machines que le progrès scientifique a fait naître.

D'autre part, dans le progrès de la civilisation en général et le développement des ressources nationales des divers peuples, le plus puissant facteur a toujours été et sera toujours l'échange des produits naturels et des objets manufacturés.

En un mot, le commerce, cet échange direct ou indirect de la production marchande entre les nations, a été la clef de leur développement matériel. Les grandes industries mondiales, qu'il s'agisse de tissus ou de machines, d'acier ou de produits chimiques, de conserves alimentaires ou de moyens de transport, toutes ces industries se sont développées d'une façon étonnante à notre époque ; et cette expansion illimitée, qui a pour base essentielle la concurrence commerciale entre les populations des différentes parties du globe habitable, est à la fois le résultat du progrès scientifique dans le passé et le stimulant vers un nouvel avancement scientifique dans l'avenir. Toutefois, l'unification des bases scientifiques du commerce est loin d'être complète. Des différences de races et de langages sont beaucoup trop profondément enracinées pour qu'il y ait actuellement une possibilité quelconque d'accord universel qui abolirait les différences d'usages (1). Il est vrai que toutes les nations ont maintenant accepté un étalon d'or comme base des échanges et qu'un système postal universel est à peu près achevé. Mais sur d'autres questions, les nations sont loin d'avoir le même point de vue. Le rêve d'une langue universelle est aussi chimérique que celui d'un impossible et barbare royaume d'Utopie où régnerait l'égalité des richesses. Même pour les choses d'un accomplissement immédiat possible, les nations les plus avancées sont les plus conservatrices. Tandis que tous les autres pays civilisés des deux hémisphères ont adopté le système monétaire décimal, l'Angleterre conserve, à son grand désavantage, un système mixte, à la fois décimal et duodécimal. Dans une question aussi simple que celle de la mesure de la

(1) Il est inutile de faire remarquer que l'affirmation ici donnée ainsi que les développements qui l'expliquent sont une opinion personnelle à l'auteur. (N. D. L. R.)

Digitized by Google

température, les habitants de la Grande-Bretagne, à l'exception des hommes de science, ont recours à l'échelle irrationnelle et arbitraire imaginée par un Fahrenheit, de Dantzig, tandis que la plupart des nations européennes ont adopté l'échelle plus rationnelle (quoique arbitraire aussi), inventée par Celsius, d'Upsala. Aucune d'elles n'a encore adopté l'échelle rationnelle électrodynamique ou absolue, proposée il y a soixante-quatre ans par lord Kelvin. Ce sont les météorologistes qui barrent la route à un accord international sur ce sujet. Néanmoins, il est foncièrement vrai que le progrès humain et le développement des relations commerciales dépendent de l'unification dans la pratique. Où en serions-nous si chaque ville de l'Empire avait son système monétaire propre, chaque comté son système spécial de poids et mesures, chaque chemin de fer sa largeur de voie particulière? Dans les débuts de toute nouvelle entreprise, des différences de pratique, des différences d'étalons, se produisent inévitablement. Puis le commerce intervient, amenant de plus larges débouchés. Avec l'élargissement et le développement industriel qui s'ensuit, l'unification se fait inévitable. Prenons-en seulement un exemple dans une question familière aux spécialistes des applications électriques.

Dans les premiers jours de l'art de la télégraphie, l'ingénieur éprouva le besoin d'exprimer numériquement les valeurs des résistances opposées au passage du courant par les instruments et les piles utilisés sur les lignes télégraphiques. Ayant besoin d'une unité pour exprimer de telles valeurs, quel étalon aurait pu être plus naturellement adopté qu'une certaine longueur, un « mile » ou un pied, de l'espèce particulière de fil qui était employé couramment? Et c'est ainsi que, vers 1850 ou 1860, l'ingénieur anglais des télégraphes se servait, pour exprimer la résistance de ses bobines et de ses batteries de « miles » de fil de cuivre n° 16, et l'ingénieur français des télégraphes, de kilomètres en fil de fer de 4 millimètres de diamètre. C'est alors que Jacobi, en Russie, proposa comme étalon, un fil de cuivre de 1 mètre de longueur et de 1 millimètre de diamètre. Werner von Siemens, en Allemagne, proposait de même (1) comme unité, une

(1) *Poggendorff's Annalen*, vol. 110, p. 1, 1860.

Digitized by Google

colonne de mercure de 1 mètre de longueur et 1 millimètre carré de section normale. Toutes ces unités arbitraires furent plus ou moins employées, entraînant de la confusion, car leurs valeurs différaient notablement de l'une à l'autre.

Prenons un autre exemple où la coordination est encore très imparfaite. James Watt eut le génie d'apercevoir que la puissance d'une machine doit nécessairement être exprimée en fonction du travail effectué dans un temps donné ; et, ayant besoin d'une unité, il proposa le « horse-power » qu'il définit par rapport aux unités de poids anglaises comme 33,000 ft.-lb. par minute (à Londres), c'est-à-dire $7{,}46071.10^9$ ergs par seconde (1), ou 746,071 watts. Mais lorsque les ingénieurs du continent recherchèrent une mesure équivalente pour exprimer la puissance de leurs machines, ils durent naturellement le faire en partant du mètre et du kilogramme, et, pour éviter des fractions gênantes, ils adoptèrent la valeur 75 kilogrammètres par seconde (à Paris), comme étant la plus approchée, en chiffres ronds, de 550 ft.-lb. par seconde, et ils appelèrent cette unité *cheval-vapeur* ; celui-ci vaut $7{,}3588.10^9$ ergs par seconde, ou 735,88 watts. Il n'y a certes pas équivalence entre le cheval-vapeur et le horse-power ; le premier est inférieur de 1,386 pour cent au second. A l'heure actuelle, nous en sommes encore à essayer de nous débarrasser de ces deux unités arbitraires, en vue de pouvoir adopter le kilowatt international comme unité de puissance.

La première tentative vers l'unification des mesures électriques a été faite par les pionniers de la télégraphie sous-marine, dont les méthodes de mesures électriques étaient beaucoup plus scientifiques aux environs de 1855 que celles des hommes de

(1) Ces valeurs sont celles données par le *Dictionary of Measures* de Clark (1891), où la livre a pour valeur 453,5926 grammes, le pied 30,47945 centimètres, et la valeur de la constante de la gravitation 981,17 à Londres et 980,94 à Paris. Dans les Tables de conversion de Carl Hering (1904), le horse-power figure comme $7{,}4560.10^9$ ergs par seconde, le *cheval-vapeur* comme $7{,}35448.10^9$; la livre était prise égale à 453,592477 gr., le pied à 30,4800 centimètres, et la constante de la gravitation à la valeur *moyenne* 980,5966. Comme l'accélération de la pesanteur à Berlin est de 981,27, le *Pferd-Kraft* allemand de 75 kilogrammètres par seconde est équivalent à 736,115 watts.

Digitized by Google

science professionnels. Tout le monde rend hommage à Gauss et à Weber pour leurs propositions d'un système absolu de mesures magnétiques et électriques ; mais, l'origine de notre système actuel d'unités internationales date d'un mémoire présenté à la réunion de la « British Association » en 1861, par deux distingués ingénieurs télégraphistes, sir Charles Bright et M. Latimer Clark, qui furent l'un et l'autre, dès ses premières années, présidents de l'« Institution of Electrical Engineers ». Ce mémoire amena la création du « Committee on Electrical Standards of the British Association », comité qui, au cours de son travail de six années, formula des définitions pour l'*ohm*, le *volt*, le *coulomb*, le *farad* et le *weber* (actuellement appelé *ampère*), et donna au monde la première détermination de la valeur de l'étalon de résistance, l'*ohm*. Nous saluons les noms de Kelvin, Clerk-Maxwell, Fleeming Jenkin, Grylls Adams et Carey Foster pour leurs travaux dans cet effort collectif ; et nous ne devons pas oublier de dire qu'ils se félicitèrent de recevoir des conseils de Werner von Siemens pour la fixation de la grandeur de l'étalon, et de Matthiessen pour le choix de la matière — alliage de platine et d'argent, — devant servir à sa construction. Mais avec le cours des années, le besoin se faisait sentir d'une précision plus grande comme d'une acceptation plus générale des unités choisies. Voici qu'à l'industrie, première en date, de la télégraphie, était venue se joindre celle de la téléphonie et la naissance de l'éclairage électrique apparaissait comme un nouveau champ d'activité commerciale. Une Commission spéciale de la Chambre des Communes fit une enquête, en 1879, sur les questions légales que soulevait la fourniture publique de l'énergie électrique. De grands développements, mettant en jeu de vastes intérêts commerciaux, étaient sur le point de se produire.

La législation était imminente. Les temps étaient révolus. Et c'est ainsi que les années 1881 et 1882 virent se produire trois événements importants : deux d'entre eux immensément favorables, le troisième désastreux. Le premier de ces événements fut l'Exposition d'Électricité à jamais mémorable, de Paris ; le deuxième, le Congrès International des Électriciens, de Paris ; le troisième, l'adoption de l'« Electric Lighting act » de M. Chamberlain, qui a enrayé le développement de l'industrie électrique pendant des années et qui a dû être rapporté dix ans plus tard.

Digitized by Google

Le Congrès de Paris de 1881, le premier de son genre, fut véritablement international : ce fut, en effet, la réunion d'un corps de délégués envoyés officiellement soit par des ministères d'États, soit par des institutions scientifiques d'une autorité reconnue par les différentes nations ; et les délibérations de ce Congrès furent présidées par le ministre français des Postes et des Télégraphes. Les vice-présidents étrangers furent lord Kelvin, signor Govi et le professeur Hermann von Helmholtz, tandis que Werner von Siemens, du Bois Reymond, Mascart, Clausius, Wiedemann, lord Moulton, Rowland et Eric Gerard figuraient parmi les délégués présents. Il se manifesta à ce Congrès une forte tendance à l'abandon de l'unité de résistance de la British Association, en faveur de l'unité Siemens, la colonne de mercure de 1 mètre de longueur. On avait eu connaissance, par des mesures faites par Joule, Rowland, Mascart, H.-F. Weber, Roiti et lord Rayleigh, que la valeur numérique de l'unité de la British Association présentait une erreur d'un léger pourcentage par rapport à celle de l' « ohm » théorique. Ce fut l'occasion d'un débat très chaud ; mais la rupture fut évitée par un ajournement opportun, au cours duquel, grâce aux efforts de M. Mascart et de lord Moulton, un compromis fut ménagé en vue d'accepter l'ohm de la British Association, mais de le représenter d'une manière concrète par une colonne de mercure d'une longueur appropriée, dont la spécification précise serait à fixer après les nouvelles recherches d'une conférence ajournée à l'année suivante. Les noms des unités électriques — *ohm*, *volt*, *coulomb*, et *farad*, — furent adoptés, mais le nom de l'unité de courant fut, sur la proposition de von Helmholtz, changé de *weber* en *ampère*, en l'honneur du grand savant français. C'est ainsi que l'accord international sur les unités fut obtenu grâce à des concessions mutuelles. La Commission chargée de déterminer l'ohm se réunit en 1882, s'ajourna à 1884, et adopta alors, pour les dix années suivantes, comme représentation de l'ohm, une colonne de mercure de 106 centimètres de longueur, bien que l'on sût déjà que la valeur exacte était plus voisine de 106,3 centimètres.

Le second Congrès de Paris, celui de 1889, adopta le *watt* et le *joule*, ainsi que l'unité de self-induction de 109 centimètres, ou un quadrant terrestre. En décembre 1890, le Board of Trade nomma un Comité consultatif formé de deux membres de cha-

Digitized by Google

cune des institutions suivantes : Board of Trade, General Post-Office, Royal Society, British Association et Institution of Electrical Engineers ; ce Comité devait proposer au Board l'adoption sous forme législative des dénominations des différents étalons électriques fixés en 1889. Parmi les membres de ce Comité, qui siégea de janvier à juillet 1891, nous trouvons les noms de lord Kelvin, lord Rayleigh, Dr Glazebrook, professeur Carey Foster et professeur Ayrton. Les travaux aboutirent à l'Order in Council d'août 1894, qui a donné force de loi en Grande-Bretagne aux étalons conservés au Board of Trade de l'*ohm*, du *volt* et de l'*ampère*.

Tout ce qui s'est passé depuis 1889 en fait d'unités a eu lieu en vue d'une spécification plus précise de leurs valeurs. Au congrès de la British Association d'Edimbourg (1892), la longueur de la colonne de mercure fut affirmée de nouveau être de 103,3 cm à 0° C. ; mais, au lieu de donner sa section tranversale, on déclara que la masse du mercure devait être de 14,4521 grammes-masse. Au Congrès international de Chicago, en 1893, les cinq unités fondamentales furent reconnues de nouveau, mais avec l'adjectif *international* pour accompagner chacune d'elles. Le nom *henry* fut attribué à l'unité de self-induction, le *joule* et le *watt* furent définis comme unités respectives de travail et de puissance dans le système centimètre-gramme-seconde, indépendamment de toute quantité électrique quelconque. Le troisième congrès de Paris, celui de 1900, ajouta le nom de *maxwell* et de *gauss* pour désigner respectivement les unités de flux et d'intensité de champ magnétique.

Les différentes nations cependant n'avaient pas adopté un plan uniforme pour donner force de loi aux diverses résolutions des congrès. Quelques-unes avaient déjà ratifié les propositions premières ; d'autres avaient attendu des résultats plus certains ; et quoique la discordance fût à ce moment peu accentuée, elle l'était assez cependant pour faire craindre des difficultés pour l'avenir. Mais, sur ces entrefaites, une nouvelle et puissante influence se fit sentir. La création de la Reichsanstalt à Berlin, avec ses laboratoires d'étalonnage et son personnel d'une haute compétence, fut suivie par des créations du même genre dans d'autres pays. La France, avec son Laboratoire Central d'Electricité, l'Angleterre, avec son National Physical Laboratory

Digitized by Google

de Bushy House, les Etats-Unis, avec leur Bureau of Standards, possèdent ainsi maintenant des institutions de premier ordre pour la détermination scientifique des étalons électriques et leur comparaison mutuelle, ainsi qu'avec les unités qu'ils représentent. Des conférences officieuses entre les représentants des grands laboratoires ont lieu sans cesse. L'une d'elles fut tenue à Charlottenburg en octobre 1905, sous la présidence de M. Mascart. Parfois un représentant d'un laboratoire se rend pour un mois ou deux dans un autre laboratoire, et des essais et comparaisons d'étalons sont faits alors en commun. Lorsque trois ou quatre grands laboratoires, après des comparaisons de ce genre, tombent d'accord, des doutes seraient malvenus et il n'y a plus guère de raison à des tergiversations. C'est ainsi que la question longuement controversée des unités a été pratiquement écartée du fond même des discussions de congrès, et a cessé de dépendre de l'opinion des professeurs d'universités.

La dernière Conférence internationale des Unités et Etalons Électriques, qui se réunit à Londres en 1908, et qui ne se composa que de délégués de gouvernements, n'a guère fait qu'enregistrer les définitions des *unités internationales* ; et quoique, dans sa sagesse collective, elle ait décidé, à la majorité des votants, d'ajouter deux zéros au nombre 106,3 qui représente en unités de mercure la valeur de l'ohm — nombre qu'on sait avec une quasi-certitude être inexact d'environ 1 / 5000 elle a ménagé cependant une porte de sortie en créant un Comité permanent chargé de s'occuper de cette question lorsque les grands laboratoires auraient terminé leurs comparaisons définitives.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage sur ce travail de longues années (1). Les unités purement scientifiques peuvent être considérées comme fixées pour les besoins de la pratique par la concordance des résultats et la collaboration des grands laboratoires.

Mais si la question de la fixation des unités est ainsi passée au second plan, comme une cause jugée, d'autres questions d'une

(1) L'admirable étude de M. de Baillehache sur les *Unités Electriques*, publiée en 1909, donne un exposé très complet de l'ensemble de la question des unités.

Digitized by Google

importance plus commerciale sont venues graduellement se mettre au premier plan ; et comme elles embrassent à la fois des points de vue nationaux et des points de vue internationaux, une nouvelle organisation est devenue nécessaire pour les résoudre. On s'est préoccupé d'abord des différences de langages et d'usages dans la description et la spécification des appareils et des machines. Avec le développement des grosses industries électriques, ces différences sont devenues plus importantes. Les machines électriques et les applications de l'électricité sont devenues un facteur tellement essentiel dans tous les projets des ingénieurs, qu'un accord international, tant au sujet des significations exactes des termes techniques, que de la classification des machines et des méthodes générales d'essais et de spécification de machines électriques, est devenu d'une importance vitale. La base scientifique de l'industrie électrique, comme l'a dit un jour M. Arthur Balfour, est commune à l'ensemble du monde civilisé ; la terminologie employée a souvent encore des sens très différents dans les différentes langues. Un simple exemple suffira à le montrer.

Le mot *dynamo*, orthographié exactement de la même manière, est d'un usage courant en anglais, en français, en allemand et dans plusieurs autres langues, mais il ne signifie pas la même chose dans toutes les langues. En Angleterre, bien que l'usage soit un peu variable, ce mot désigne le plus souvent une génératrice à courant continu, et ne s'applique pas à un alternateur ou à un moteur. En France, ce mot s'emploie comme abréviation du terme général *machine dynamo-électrique*, et comprend tout générateur électrique rotatif, alternateur, moteur ou commutatrice. En Allemagne, où le mot s'est répandu d'abord, il signifie un générateur quelconque, qu'il s'agisse de courant continu ou de courants alternatifs, mais à l'exclusion des moteurs ou des commutatrices.

En France un *convertisseur* est ce que nous appelons un *motor-generator* (groupe de machines), tandis que ce que nous appelons *converter* y est appelé *commutatrice* ; et l'expression française *moteur-générateur* a été généralement employée pour désigner ce que nous autres, habitants de la Grande-Bretagne, appelons un *continuous-current transformer* (transformateur de courant continu).

Digitized by Google

Il ne devrait pas être impossible d'arriver à une entente mutuelle sur des questions de définition de cette sorte. Personnellement, je serais tout disposé à changer l'emploi que je fais habituellement du mot *dynamo* pour adopter l'une ou l'autre des acceptions française ou allemande, pourvu que nos amis français adoptent l'usage allemand ou que nos amis allemands adoptent l'usage français. En ce qui concerne les séries d'expressions dont on se sert pour ces machines qui transforment de différentes façons des courants ou des voltages, je préfère logiquement employer le groupement de mots *motor-generator* pour représenter le groupement de machines, le trait d'union entre les mots constitutifs de l'expression correspondant au couplage entre les machines constitutives elles-mêmes ; et je ne suis pas sans espérer que nos amis d'Outre-Manche qui, dans toutes les questions de langage, sont habituellement plus logiques que nous, ne reconnaissent le bien-fondé de cette préférence. Une unification dans la nomenclature est ce qu'il y a de plus essentiel, parce que les malentendus fâcheux qui se produisent dans les discussions de spécification et de contrats sont plus souvent dus à l'élasticité des termes et à un manque de précision dans les définitions. Nulle part plus que dans la spécification des machines, la question n'a d'importance plus grande.

Il serait certainement d'un grand avantage pour un ingénieur s'il pouvait rédiger dans la pratique ses spécifications dans des termes qui seraient identiques avec ceux en usage, non seulement dans son propre pays, mais aussi dans d'autres pays où des appareils semblables sont employés. Quelle quantité de malentendus seraient évités si cela pouvait être rendu possible !

A l'heure actuelle, un moteur spécifié correctement comme moteur de 10 kilowatts dans un pays n'est pas nécessairement un moteur de 10 kilowatts dans un autre pays, parce que les usages et les règles, en ce qui concerne la spécification et les exigences des essais physiques pour déterminer la puissance normale du moteur, sont différents dans divers pays. Il est certain qu'on devrait exiger les mêmes erreurs et spécifier les mêmes élévations de température dans la détermination de l'allure normale de la machine, quel que soit le pays où celle-ci soit construite ; autrement, l'acheteur qui reçoit des offres de commerçants rivaux pour des machines nominativement de la même

Digitized by Google

puissance n'a aucune garantie que cette concurrence soit loyale.

En troisième lieu, il y a, à l'heure actuelle, une grande divergence pratique dans l'emploi des symboles dont on se sert pour représenter les différentes quantités électriques, ce qui cause une perte de temps très gênante et un gaspillage d'énergie. Non seulement l'usage des symboles varie d'un pays à l'autre, mais encore dans le même pays — et ceci est malheureusement plus fréquent en Grande-Bretagne que partout ailleurs, — il varie même d'un auteur à un autre. Il est rare que deux cours emploient les mêmes symboles, et même dans les pages du Journal de l'Institution of Electrical Engineers, il n'y a pas concordance entre les symboles employés par l'auteur d'un mémoire et celui d'un autre mémoire. Le Comité de rédaction tente, il est vrai, de temps en temps d'appeler l'attention des auteurs sur leur nomenclature irrégulière et leurs symboles non conformes aux conventions, mais il n'a pas qualité pour exiger de l'uniformité, et l'on ne sait d'ailleurs pas si un tel pouvoir de centralisation ne présenterait pas des désavantages.

Actuellement, on le sait bien, ces divers problèmes ont été l'objet de beaucoup d'études et d'une grande attention. Les Américains cependant ont été les premiers à considérer sérieusement la question de la classification du matériel électrique, et l'American Institute of Electrical Engineers a approuvé un rapport présenté sur ce sujet par une Commission présidée par le Dr Francis B. Crocker en 1899. Peu à peu, plusieurs autres pays ont suivi ce mouvement et établi des rapports qui n'ont pas été sans avoir une réelle influence sur l'adoption par l'industrie de rapports de ce genre. Plus tard, l'organisation allemande des ingénieurs et des techniciens des pays de langue allemands — connue sous l'abréviation A. E. F. (1), — s'est attaquée il y a quelque douze ans à la question des symboles en général. Ce n'est pas un minime avantage pour la Commission Electrotechnique Internationale que d'avoir obtenu la coopération de cette puissante organisation, qui est représentée parmi nous par le professeur K. Strecker.

En 1901, sous les auspices de l'Institution of Civil Engineers, fut constitué le British Engineering Standards Committee, avec

(1) *Ausschüss fur Einheiten und Formelgrôssen.*

Digitized by Google

Sir William Preece et le colonel R. E. Crompton, comme représentants de la British Institution of Electrical Engineers. Le travail excellent de ce Comité est bien connu ; il n'est pas nécessaire d'y revenir ici en détail.

Mais le moment était arrivé de tenter un effort beaucoup plus précis, qui ne dépendrait pas de tentatives embryonnaires des Congrès, mais qui serait en pleine possession d'une existence parfaitement organisée. Et cette organisation plus complète a pris naissance dans les conditions suivantes :

Au Congrès international de Saint-Louis (1), en septembre 1904, les délégués du Gouvernement britannique à la Chambre des Délégués, le noyau officiel du Congrès, étaient le colonel Crompton, le professeur Perry et le Dr Glazebrook. M. R. Kaye Graye et M. W. Duddell, quoique non délégués de Gouvernement, assistaient aux séances de la Chambre, représentant cette Institution, comme d'autres qui y assistaient aussi.

A Saint-Louis, un mémoire fut présenté par le colonel Crompton, sur la spécification des machines dynamo-électriques et des appareils, sujet sur lequel personne ne pouvait parler avec plus de compétence que lui. Cette communication fut suivie d'une discussion des plus animées. Beaucoup de délégués sentirent alors que le moment était venu où l'on devait considérer ces différents problèmes comme des questions internationales, et comprirent que si une collaboration internationale organisée et permanente pouvait être réalisée, le succès serait certain. On tomba d'accord pour reconnaître que les différents congrès, tenus de temps à autre, avaient été de bien trop courte durée pour permettre une étude approfondie des divers problèmes qui leur avaient été soumis, et en conséquence, la Chambre des Délégués émit à l'unanimité la proposition de la création d'une Commission internationale, douée d'une organisation susceptible d'assurer la continuité de l'effort si absolument nécessaire pour l'étude et la solution de tous les problèmes de ce genre.

Ce vœu était le suivant : « Que des démarches soient entre-» prises en vue d'assurer la coopération des Sociétés techniques

(1) Le rapport de M. Duddell sur les travaux du Congrès de Saint-Louis figure dans le *Journal of the Institution of Electrical Engineers*, vol. 34, p. 171, 1905.

Digitized by Google

» du monde par la constitution d'une Commission représentative » chargée d'examiner la question de l'étalonnage, de la nomen- » clature et de la classification des appareils et machines élec- » triques. »

En conséquence, le colonel Crompton, après son retour de Saint-Louis, se mit en rapport avec l'Institution of Civil Engineers et, après différentes tentatives, il fut décidé qu'on confierait le soin de l'organisation préalable à l'Institution of Electrical Engineers, qui convoqua les délégués de quatorze pays en juin 1906, sous la présidence de M. Alexander Siemens. Lord Kelvin en fut élu premier président et le colonel Crompton, secrétaire honoraire. Un compte rendu de ce travail préliminaire d'organisation se trouve dans le discours présidentiel du Dr Glazebrook(1).

L'idée fondamentale qui a présidé à l'organisation de la Commission Electrotechnique Internationale est celle de la constitution dans chaque pays d'un Comité Electrotechnique local, nommé soit par la Société Electrotechnique reconnue dans le pays, soit par le Gouvernement. Chaque pays qui possède un Comité Electrotechnique a les mêmes droits que tout autre ; chacun d'eux verse la même contribution annuelle pour subvenir aux frais de l'organisme central ; chacun d'eux dispose du même nombre de voix quand la Commission siège en réunion plénière. Les statuts, rédigés dans la réunion préliminaire de Londres en 1906, et ratifiés dans la première assemblée de la Commission elle-même, tenue à Londres en 1908, stipulent les modes d'élection et de roulement des représentants, les conditions de location de l'Office Central de Londres, et le mode d'élection du président et des vice-présidents.

Le vœu exprimé à Saint-Louis, en 1904, avait nécessairement été formulé d'une manière très générale, de manière à permettre à la Commission, si jamais elle était formée, de se développer librement. D'ailleurs il était extrêmement difficile à ce moment de prévoir exactement quelle serait la marche à suivre dans la voie où l'on allait s'engager.

En 1906, le principe de l'égalité de vote et de taxation fut énergiquement soutenu par les Américains et les Anglais à la

(1) *Journal of the Institution of Electrical Engineers*, vol. 38, p. 4, 1907.

Digitized by Google

réunion préliminaire, bien que quelques délégués eussent formulé le vœu d'une taxation *au prorata*. Le roulement du bureau a été prévu par voie d'élection annuelle ; cependant, si par hasard les élections régulières ne pouvaient avoir lieu pour une raison quelconque, le bureau précédemment élu continuerait ses fonctions jusqu'à la nomination du nouveau bureau. Une entière liberté est accordée à chaque Comité Electrotechnique en ce qui touche la direction de ses affaires particulières, sous la seule réserve que son règlement ne soit pas incompatible avec celui de la Commission. En règle générale, les décisions de la Commission Internationale doivent être prises pratiquement à l'unanimité. C'est une bonne chose que de ne pas essayer, dans l'atmosphère surchauffée d'une assemblée internationale, de contraindre une minorité : car, en octroyant ainsi un certain temps pour un examen de la question dans le calme, on peut amener de la sorte cette minorité à se mettre d'accord avec les désirs de la majorité, ce qu'elle ne ferait pas sans cela ; et ainsi, à une assemblée suivante, il est possible que la même proposition passe sans rencontrer aucune opposition. Cependant, en vue d'éviter la possibilité d'une obstruction de parti pris, les décisions de la Commission Electrotechnique Internationale, pour être adoptées d'une manière officielle, devront réunir une majorité des quatre cinquièmes au moins des pays votants, chaque pays n'ayant qu'une seule voix, quel que soit le nombre de délégués qu'il puisse nommer. Les langues officielles sont l'anglais et le français ; c'est dans ces deux langues que tous les débats ont lieu et que toutes les résolutions sont officiellement exprimées.

Pour éviter que cette organisation ne vienne à tomber entre les mains d'un clan, les statuts prévoient des moyens pour la convocation d'une assemblée par le président, ou, en cas de défaut de sa part, par deux vice-présidents (par exemple les présidents de deux Comités nationaux) ; si les deux vice-présidents ne peuvent ou ne veulent pas agir, trois Comités nationaux quelconques peuvent requérir le Bureau Central de provoquer une réunion, et la date doit en être fixée par le Bureau Central dans les trois mois de la réception de cette requête.

Le Conseil qui dirige les affaires de la Commission Électrotechnique Internationale se compose du Président, des Prési-

Digitized by Google

dents des Comités nationaux, d'un délégué de chacun des Comités nationaux, et du secrétaire honoraire.

La rédaction de ces statuts, soumis en projet par l'Institution of Electrical Engineers, absorba tout le temps des délégués à l'assemblée préliminaire, à laquelle nos vieux amis, M. C. O. Mailloux et le Dr F. B. Crocker prirent une part prépondérante. Ils furent adoptés à la dernière réunion, sous la réserve de leur ratification ultérieure par les Comités nationaux, ce qui eut lieu en 1908.

Les travaux proprement dits de la Commission Électrotechnique Internationale commencèrent lors de la réunion du Conseil de la Commission à l'Institution of Electrical Engineers en 1908. Le British Electrotechnical Committee avait cette année-là pour président, Sir John Gavey, et pour vice-présidents Sir William Preece et M. Alex. Siemens ; les délégués qu'il envoya au Conseil furent Sir John Gavey et le Dr Glazebrook (1). Les délégués étrangers représentaient quinze nations ; M. Arthur J. Balfour leur souhaita la bienvenue.

Lord Kelvin était mort en décembre 1907, et M. Mascart qui, s'il avait vécu, eût été appelé à recueillir sa succession au fauteuil présidentiel, avait succombé en août 1908. Comme nouveau président, le Conseil choisit le professeur Elihu Thomson, et, en septembre 1911, la présidence passa à son titulaire actuel, le professeur Dr Emile Budde. En choisissant ses présidents dans les divers pays, la Commission a trouvé un grand avantage, car elle accentuait ainsi le sens d'une coopération des nations dans une œuvre d'une importance internationale. La majeure partie du temps de cette réunion du Conseil fut prise par l'étude de la constitution de cette organisation, et de son mode de procéder ; mais, il y eut également un certain nombre de discussions techniques sur les unités de puissance lumineuse, sur la nomenclature, ainsi que sur les symboles. C'est alors que fut faite la première proposition en faveur d'un compromis à respecter, concernant les symboles employés pour représenter la loi d'Ohm. Dans cette

(1) C'est le professeur Silvanus P. Thompson qui remplaça le Dr Glazebrook dans la plupart des débats, en raison des travaux de la Conférence des Unités Electriques auxquels ce dernier devait prendre part.

Digitized by Google

réunion du Conseil, comme dans plusieurs autres assemblées de la Commission Electrotechnique internationale, les remarquables capacités polyglottes de M. Mailloux, qui se fit interprète obligeant, rendirent les plus grands services.

L'événement suivant fut une conférence sans caractère officiel, tenue à Bruxelles en août 1910, dans laquelle les délégués furent reçus par le président du Comité belge, le professeur Eric Gérard, l'un des secrétaires du Congrès de Paris de 1881. C'est à cette conférence que la question des symboles fut soulevée par le Dr Kennelly et débattue par M. Boucherot et d'autres. M. Boucherot laissa entendre que les Français pourraient accepter le symbole C pour le courant, au lieu de I, si les Allemands voulaient consentir à abandonner W en faveur de R pour la résistance. Les délégués français, marchant dans la voie tracée par feu M. Hospitalier, présentèrent certaines règles fondamentales pour l'emploi des lettres comme symboles ; ces règles furent, après une chaude discussion, renvoyées à l'examen des divers Comités nationaux. Tout le monde reconnut qu'il serait impossible de proposer aucune longue liste de symboles qui bouleverserait de fond en comble l'usage consacré par de longues années, et que le seul espoir d'une entente internationale sur ce point reposerait sur la proposition d'adopter un petit nombre de règles générales et une liste restreinte de symboles pour les principales quantités électriques. En ce qui concerne la nomenclature, le Dr Budde fit deux propositions excellentes : la première consistait à limiter d'une manière générale le champ de la discussion sur les termes électriques au choix d'une courte liste de termes relatifs seulement au matériel électrique, liste qu'il soumit ; la seconde demandait que chacun des Comités anglais, français et allemand, nommât un délégué pour dresser et composer les listes des équivalents de ces termes en anglais, français et allemand. C'est également à cette Conférence que se produisit la première tentative de discussion sur la question d'une classification internationale des machines. C'est encore à cette Conférence internationale que le Dr Kennelly souleva la question suivante, qui fut adoptée sous forme de vœu : « Que s'il devenait un jour désirable d'adopter un nouveau nom pour une unité électrique, le nom de lord Kelvin devrait être mis en avant. » A ce propos, on peut remarquer que, depuis 1892, le Board of Trade a proposé officiellement le nom de

Digitized by Google

« Kelvin » pour le kilowatt-heure. L'objection personnelle que la modestie de lord Kelvin lui dicta à cette époque n'a plus aujourd'hui la même raison d'être. Nous serons tous d'accord sur ce point qu'un tel nom, s'il est adopté pour quelque unité que ce soit, doit l'être par un consentement international, et non par un simple assentiment national. Incidemment, on peut mentionner à ce propos que nos collègues allemands désireraient voir adopter le nom de « Siemens » pour l'unité de conductance.

Le petit Comité nommé pour la discussion internationale de la nomenclature, tint sa réunion régulière à Cologne en mai 1911. Le Dr Budde vint de Berlin, M. Brunswick de Paris, et l'auteur de cet article eut l'honneur et la responsabilité de représenter le Comité britannique, tandis que M. Eric Gérard, qui avait présidé à Bruxelles, fut invité à prendre la présidence. Les premiers fruits d'une collaboration mutuelle furent récoltés ici dans l'acceptation par toutes les parties des symboles E. R, I, pour les trois principales quantités de la loi d'Ohm, les Allemands abandonnent l'emploi de W pour la résistance et les Anglais celui de C pour le courant. Cette proposition fut ratifiée à Turin quelques mois plus tard par la Commission réunie en assemblée plénière. Il est entendu que la National Electric Light Association of America, qui, jusqu'à présent, emploie encore C au lieu de I, n'a pas accepté ce changement. Pour le reste, les travaux du Sous-Comité se sont poursuivis alors, et ont continué à Paris, dans une constante harmonie, malgré que des divergences de nomenclature inhérentes à la structure même des trois langues ne soient pas bien aisées à concilier.

Il serait à remarquer ici, en passant, qu'un travail très considérable a été accompli de plusieurs côtés, dans la préparation des vocabulaires. Le British Nomenclature Committee, sous la direction de M. A. P. Trotter, a dressé une longue liste de termes anglais lentement choisis. Le Comité français a présenté à Turin un vocabulaire très complet et soigneusement étudié, résultat des travaux de MM. Brunswick, Guillaume, Boucherot et d'autres, vocabulaire qui n'a jusqu'ici été que partiellement composé avec les listes des termes correspondants des autres langues. Le Comité danois, par l'intermédiaire de son représentant, le professeur Absalon Larsen, a fait un excellent travail de nomenclature, malgré les difficultés provenant du peu d'usage au Danemark

Digitized by Google

des mots français et anglais. En revisant notre propre vocabulaire anglais, nous avons volontiers profité, dans plusieurs occasions, des meilleurs modes d'expressions proposés par le Comité danois. Nous avons déjà cité la liste allemande de termes préliminaires, comme ayant été présentée par le Dr Budde. L'Elektrotechnischer Verein autrichien a suggéré aussi une courte liste de termes et de définitions. Enfin, l'Italie, le Japon, le Mexique et la Suisse ont également fourni des vocabulaires qui ont été d'une grande utilité pour l'œuvre entreprise.

Grâce à la courtoisie du Comité allemand, la première réunion plénière, qu'on avait prévu à l'origine devoir se tenir à Berlin, a eu lieu à Turin, en Italie, en septembre 1911, à l'époque même où le Congrès International des applications de l'électricité et l'Exposition universelle célébraient le premier cinquantenaire de l'autonomie italienne. Cette réunion fut organisée par la Societa Elettrotecnica Italiana, avec l'aide du Comité électrotechnique italien, et l'appui des divers comités locaux de la Commission Electrotechnique Internationale. Le Comité d'honneur fut placé sous le haut patronage de S. A. R. le duc des Abruzzes et comprenait vingt-huit membres, parmi lesquels le professeur Elihu Thomson et le colonel Crompton. Les membres étaient au nombre d'environ cinq cents et comprenaient un grand nombre de représentants officiels de gouvernements et de délégués de diverses sociétés techniques.

Cinquante-six délégués, appartenant à dix-neuf nations, suivirent les réunions de la Commission Electrotechnique Internationale, et pour la première fois dans l'histoire de ce mouvement, les gouvernements de la Grande-Bretagne, des Indes Britanniques et les États-Unis d'Amérique se trouvèrent officiellement représentés. Les propositions mises en avant à la Conférence de Bruxelles et qui avaient été examinées avec soin par les divers comités nationaux, furent soumises à l'assemblée. Les décisions officielles ont été publiées en octobre 1911, dans le « Résumé » de la réunion de Turin et aussi dans le rapport complet. Elles comprennent une décision relative à la question antérieurement débattue de la direction à considérer comme positive dans la rotation des vecteurs.

Bien que les travaux techniques aient occupé la plus grande partie des journées, le Comité italien n'épargna pas cependant sa

Digitized by Google

peine et réussit admirablement à rendre cette réunion aussi agréable au point de vue social, qu'utile au point de vue technique. La cordialité de la réception, qui fut à un haut degré la caractéristique de cette réunion, se reflétera certainement dans les travaux des divers comités spéciaux nommés à cette occasion. D'un intérêt tout spécial fut la motion, votée à l'unanimité dans une assemblée plénière du Congrès, qui demandait à la Commission Électrotechnique Internationale de se charger de l'organisation des futurs congrès électrotechniques, en ce qui concerne leur date, leur lieu de réunion et leur objet.

Les Comités de la C. E. I. ont tous formulé leur adhésion à la résolution adoptée par le Conseil, conformément à cette requête formelle du Congrès, et la Commission Électrotechnique Internationale a donné son adhésion à la fixation à San Francisco en 1915, du prochain Congrès Eelctrotechnique International.

Le premier rapport annuel de la Commission a été publié en mars 1910, et le second en 1911 ; plusieurs rapports de détail ont paru de temps en temps en français et en anglais, les deux langues officielles de la Commission. Le troisième rapport annuel, paru en juin 1912, récapitule brièvement les divers événements qui ont conduit à la situation actuelle et enregistre un certain nombre de progrès pratiques.

Depuis la publication de ce rapport, trois des petits comités nommés à Turin se sont réunis à Paris. Le Comité des symboles, qui a fait paraître un rapport spécial, a été présidé par le professeur Paul Janet, directeur de l'École Supérieure d'Électricité ; M. A. Legros y représentait le Comité Britannique ; sa rare compétence en matière typographique fut particulièrement utile. Le Comité de nomenclature, formé du Dr Budde, de M. Brunswick, du professeur Larsen, du professeur Ascoli et de l'auteur de cet article, a continué la discussion du vocabulaire. Le Comité de spécification, sous la présidence de M. Boucherot, et dont a fait partie comme délégué M. W. Miller, a consacré trois journées entières, de neuf heures du matin à sept heures du soir, à un ardent débat où a été posée la base de règles internationales probables pour la spécification des machines et des appareils électriques. La coopération de notre Engineering Standards Committee a été, en ce qui concerne la Grande-Bretagne, de la plus grande utilité en cette matière. De plus, la coopération de

Digitized by Google

la British Electric and Allied Manufacturers Association nouvellement fondée a ouvert une large voie pour gagner l'adhésion en général des industriels anglais.

Jusqu'ici les documents officiels de la commission, publiés par le Bureau central de Londres ont été imprimés seulement dans les deux langues officielles, le français et l'anglais ; mais le moment semble venu de publier aussi maintenant ces documents dans d'autres langues, de manière à atteindre le cercle plus étendu de tous les électriciens qui ne sont pas des polyglottes comme doivent nécessairement l'être les délégués. Personnellement, j'espère voir aboutir les efforts qui ont pour but de faire accepter l'allemand et l'espagnol comme traduction des langues officielles, étant entendu que l'on conserverait la convention d'employer l'anglais et le français pour les discussions verbales.

L'organisation internationale de la Commission, ainsi que son *modus operandi*, sont très bien représentées par le diagramme que je dois à l'obligeance du Secrétaire général de la Commission M. le Maistre ; c'est avec gratitude que je saisis l'occasion de reconnaître son concours dans la préparation de ce travail.

Les Comités Électrotechniques trouvent auprès des divers gouvernements un large appui financier et les diverses délégations des gouvernements sont d'une grande utilité à l'œuvre poursuivie ; l'appui de l'État donne, en outre, du poids aux divers Comités dans leurs pays respectifs.

Le Gouvernement des Indes Britanniques fournit une aide pécuniaire à la Commission, bien que sans avoir formé de Comité.

La Commission Électrotechnique Internationale est maintenant l'émanation de vingt-deux pays. En dehors de ceux-ci : la République Argentine, l'Australie, la Chine, l'Équateur, la Nouvelle-Zélande, le Panama, le Pérou, le Portugal, la Roumanie, le Siam et l'Afrique du Sud ont manifesté l'intérêt considérable qu'ils prennent à ces travaux, et il est certain que, tout au moins dans quelques-uns de ces pays, avant qu'il ne soit longtemps, un Comité électrotechnique y sera constitué.

Il serait inadmissible que le généreux appui que la Commission Électrotechnique Internationale trouve dans les différents pays, et la cordialité qui anime les délégués dans la conduite de leur délibération, n'aboutissent à des résultats utiles et pratiques : le projet d'une entente meilleure entre les électriciens des diverses

Digitized by Google

nations par un accord général concernant la terminologie, les symboles et la classification des machines électriques, favorisera sûrement le libre développement du commerce international, dont profiteront tout à la fois et l'acheteur et le fabricant. Enfin, et ce n'est pas là le moindre résultat d'assemblées durant lesquelles les susceptibilités nationales sont mises de côté, et qui sont le point de départ d'amitiés solides entre nombre d'électriciens de nationalités différentes, ces réunions inernationales périodiques doivent sans aucun doute constituer un facteur d'une importance qui n'est pas négligeable pour la paix du monde.

DIAGRAMME I

ORGANISATION D'UN COMITÉ ÉLECTROTECHNIQUE NATIONAL

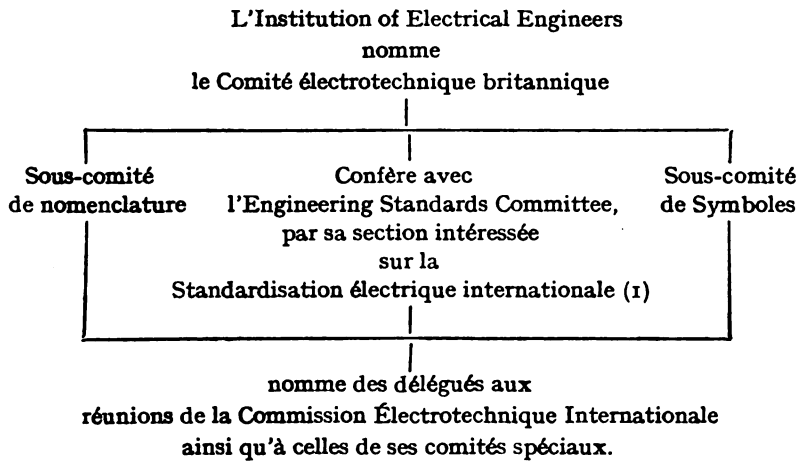

(1) Cette section est composée en majeure partie de Représentants :
Des départements ministériels ;
Du Comité électrotechnique britannique ;
De l' « Incorporated Municipal Electrical Association (I. M. E. A.) » ;
De la « British Electrical and allied manufacturers Association (B. E. A. M. A.) ».

Digitized by Google

Diagramme II

Mode du travail du Comité Électrotechnique International

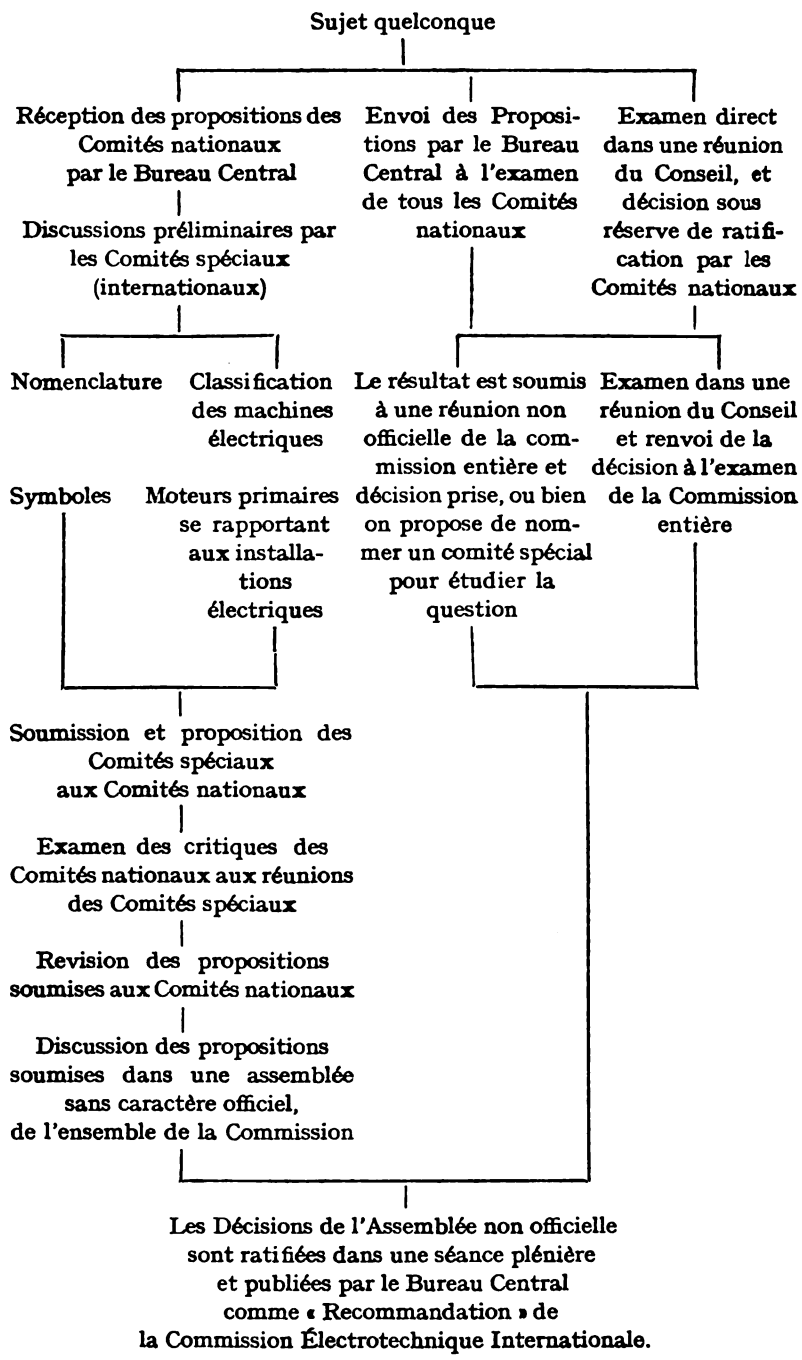

Digitized by Google

L'Utilité Internationale des Forêts

PAR

Paul DESCOMBES

Directeur Honoraire des Manufactures de l'Etat Français.

[63.49 (∞)]

Toutes les nations apportent la plus grande sollicitude à la conservation comme à l'accroissement de leurs richesses forestières, sans que la considération du rôle international des forêts ait pris encore dans leurs préoccupations la place qu'il y devrait tenir. Chacune s'attache plus ou moins à utiliser la forêt, ce producteur unique du bois, ce grand régulateur des eaux, pour procurer à ses industries une matière première indispensable, pour alimenter ses voies navigables et ses forces hydrauliques, pour atténuer sur son propre territoire les inondations comme les sécheresses et pour maintenir l'égalité de son climat. Ces efforts isolés coucourent tous à combattre le déboisement, mais ils seraient bien plus efficaces s'ils étaient coordonnés sur toute la surface du globe, et il n'est pas de but qui mérite à un plus haut point d'attirer la sollicitude internationale ; car, comme l'a si bien dit M. Pierre Baudin, ministre de la Marine française : « Le déboisement est un des fléaux les plus redoutables qui menacent l'humanité ; ce n'est pas assez dire, il est un péril pour la vie même de l'Univers. »

Le problème du reboisement, qui comprend dans son ensemble la création de nouvelles forêts, la conservation et l'amélioration des massifs existants, est à tous les points de vue un problème international dont il convient d'examiner successivement quelques faces.

Digitized by Google

La Pénurie des bois d'œuvre. — Toutes les industries se plaignent amèrement de la difficulté toujours croissante qu'elles éprouvent à se procurer les bois d'œuvre nécessaires et de leur renchérissement. Les extractions minières trouvent à grand'peine leurs poteaux de mines, et plusieurs compagnies houillères ont été conduites à reboiser le sol de leurs concessions afin de pourvoir à l'étayage de leurs galeries souterraines ; les chemins de fer essayent depuis longtemps les métaux et le ciment armé pour remplacer leurs traverses en bois, auxquelles le ferro-ciment permet de suppléer sans compromettre l'élasticité des voies ; les industries du papier pâtissent périodiquement de crises produites par l'insuffisance de la production ligneuse, et toutes les industries souffrent chaque jour davantage de la pénurie des bois d'œuvre.

Les industries du bâtiment sont tout particulièrement atteintes, non seulement par l'augmentation des prix, mais aussi par l'impossibilité de se procurer les bois de grandes dimensions dont elles disposaient autrefois.

Où trouverait-on maintenant des poutres de 22 mètres comme celles de l'hospice de Tonnerre? On y supplée, il est vrai, par l'emploi du fer dans les constructions neuves ; mais, comment réparer les charpentes anciennes, la gloire de nos maîtres médiévaux?

Comment remédier rapidement aux menaces d'accidents que conjureraient quelques pièces de bois devenues introuvables?

La construction consomme de plus en plus de bois, depuis que les habitations basses à rez-de-chaussée carrelé font place à de hautes maisons parquetées à tous les étages ; et les architectes ont à se préoccuper, comme tous les industriels, d'une situation qui s'aggrave chaque jour.

La pénurie du bois d'œuvre n'est en effet ni locale, ni momentanée : elle sévit dans le monde entier, et Mélard en a signalé le danger depuis quatorze ans déjà (1). On consomme chaque année, dans le monde entier, plus de bois d'œuvre que les forêts actuelles n'en produisent ; cette insuffisance va d'ailleurs tou-

(1) Mélard, « Insuffisance de la production du bois d'œuvre dans le monde. » *Congrès International de Sylviculture*, p. 30. — Paris, 1900, Imprimerie Nationale.

Digitized by Google

jours s'aggravant : depuis quarante ans, la consommation par tête d'habitant a doublé en Angleterre et une augmentation semblable s'est produite en trente ans seulement aux États-Unis, où la consommation atteignait déjà la production nationale au commencement de cette période. On déboise le monde entier, pour alimenter l'industrie des nations civilisées.

En nous abandonnant inconsidérément sur cette voie, nous transformerions rapidement la terre en un immense désert dominé par un squelette de rochers :

> Notre globe rasé, sans barbe et sans cheveux
> Comme un gros potiron roulera dans les cieux.
>
> ALFRED DE MUSSET.

La fabrication du papier engloutit à elle seule des quantités fantastiques de bois d'œuvre. M. Madelin évaluait, au Congrès forestier international du 16 juin 1913, qu'elle avait consommé en 1910, 30 à 35 millions de mètres cubes de bois. Cette consommation représente cinq fois la production en bois d'œuvre de toutes les forêts françaises et elle s'accroît chaque jour.

Toutes les nations ont donc le plus grand intérêt à garantir la production des bois nécessaires à leurs industries sans en tarir la source.

L'ALIMENTATION DES VOIES NAVIGABLES. — La forêt qui ralentit le ruissellement des eaux comme la fonte des neiges, qui facilite l'imbibition du sol et entretient ainsi le débit des sources, qui protège les terrains en pente contre l'érosion, atténue dans une large mesure l'irrégularité des fleuves ou rivières que les atterrissements, les crues comme les basses eaux, rendent également impropres à la navigation. Elle contribue par les mêmes moyens à l'alimentation des canaux navigables, et le X^e^ Congrès international de Navigation (Milan 1905), a constaté l'utilité que le reboisement présente pour la navigation dans le vœu :

« 1° Que les États règlent par des lois claires et sévères les dispositions relatives : au maintien des forêts existantes, à la consolidation des terrains en montagne et au reboisement des surfaces dénudées, afin d'éviter les dommages causés aux cours d'eau navigables par les matériaux de transport ;

» 2° Que les études hydrologiques, nécessaires à la détermi-

Digitized by Google

nation de l'influence des bois sur le régime des cours d'eau navigables, soient développées d'une façon systématique et que les résultats de ces études soient vulgarisés par une grande publicité. »

Les nombreux services que le reboisement rendrait à l'amélioration des voies navigables ont été savamment développés dans les congrès français de la Loire-Navigable, du Sud-Ouest Navigable et de la Navigation intérieure, par une pléïade de forestiers qui ont apporté aux ingénieurs le concours de leur dévouement, pour remédier à l'aggravation du régime des eaux. On y vit nettement la relation de cause à effet entre le déboisement du plateau Central et la dégradation de la Loire, où le *Léon Bureau* calant 40 centimètres talonnait à plusieurs reprises en 1904, entre Angers et Nantes, dans un chenal soigneusement balisé quelques jours auparavant, après qu'elle avait offert autrefois un passage facile aux bateaux depuis Nantes jusqu'à Nevers. Il n'est d'ailleurs nullement nécessaire pour constater sa navigabilité antérieure de se livrer à d'ardues recherches dans les archives, car M^me^ de Sévigné a voyagé sur ce fleuve au XVII^e^ siècle pour se rendre à ses propriétés de Bretagne et, dans le siècle suivant, le poète Gresset plaçait sur le bateau de Nevers à Nantes un des épisodes de *Vert-Vert*.

La navigation intérieure n'est pas seule à pâtir des méfaits du déboisement ; la navigation maritime en a sa part, et l'éminent hydrographe Bouquet de la Grye a montré, au premier Congrès du Sud-Ouest Navigable, que la quantité de vases et de sables déposée dans la Gironde pendant la période 1872-1892 était supérieure des deux tiers aux dépôts annuels de la période antérieure 1825-1872, par suite des déboisements dans les Pyrénées et le plateau central.

Les études demandées par le X^e^ Congrès International de Navigation permettront sans doute de classer les cours d'eau navigables d'après leur état d'amélioration ou d'aggravation, comme aussi de connaître si leur aggravation est uniforme, accélérée comme celle de la Gironde, ou atténuée, suivant que les atterrissements annuels des périodes successives sont constants, croissants ou décroissants.

Il appartient à chaque État d'effectuer sur son territoire les déterminations qui le concernent. Mais ces études intéressent au

Digitized by Google

même degré toutes les nations desservies par un même cours d'eau, tel le Danube ou les fleuves de la péninsule ibérique ; il est donc nécessaire d'y faire intervenir des organisations internationales, et leur concours serait plus indispensable encore pour les études météorologiques dont il sera parlé plus loin.

L'ALIMENTATION DES FORCES HYDRAULIQUES. — Les forces hydrauliques, dont la transformation électrique et le transport à grandes distances se traduisent par l'expression pittoresque de Houille Blanche, sont l'avenir de l'industrie, menacée par l'épuisement des gisements carbonifères. Les Usines Hydro-Électriques réclament des eaux régulières et claires, tandis que les régions déboisées ne leur fournissent qu'irrégulièrement des eaux troubles qui détériorent leurs turbines et encombrent de matériaux détritiques leurs réservoirs construits à grands frais.

ATTÉNUATION DES INONDATIONS. — Les levées de boucliers en faveur du reboisement qui suivent chaque inondation sont généralement trop vite interrompues, mais le désastre qui a frappé Paris en 1910 est encore trop près de nous pour être oublié, et l'ingénieur Alfred Picard, président de la Commission des inondations réunie au Ministère de l'Intérieur, a résumé ainsi l'effort que comportait le reboisement. « Un devoir impérieux, dit-il, incombe aux pouvoirs publics : conserver intacts les massifs boisés existants, encourager les plantations nouvelles, inculquer les bonnes méthodes d'exploitation, pousser à la production des bois d'œuvre en remplacement des petits bois, soulager les propriétaires forestiers qu'écrase l'impôt et qui sont entraînés à alléger leurs charges par l'abatage d'un plus grand nombre d'arbres de futaie. »

CONSERVATION DES CONDITIONS CLIMATÉRIQUES. — Toutes les nations sont tributaires pour leur climat de la situation forestière des régions les plus éloignées. Un physicien français, Gaston Lespiault, a fait le premier remarquer que les cyclones et les tourbillons aériens s'y étaient multipliés par suite des déboisements américains (1) :

« On sait, disait Lespiault, que toutes les bourrasques qui

(1) LESPIAULT, « Des déboisements américains et de leur influence météorologique ». *Procès-Verbaux de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux*, 3 mars 1833, p. 375.

Digitized by Google

nous abordent viennent d'Amérique, soit directement, soit après quelques détours et quelques transformations. Le plus souvent, elles entrent en Amérique par le golfe du Mexique, remontent les bassins du Mississipi, de l'Ohio et sortent par le Saint-Laurent. Jadis, elles perdaient de leur énergie pendant ce long voyage, à cause de la résistance que présentaient à leur partie inférieure les grandes forêts d'Amérique. Aujourd'hui que ces forêts disparaissent avec une rapidité incroyable, n'y a-t-il pas lieu de supposer que les bourrasques perdent moins de force vive et arrivent sur nous plus souven tcomme des boulets de canon que comme des jets d'arrosoir? (1). »

M. Girod-Gened, qui a traité la question a un point de vue plus général, se résume en ces termes : « Nous sommes logiquement amenés à conclure que la destruction des grandes masses forestières doit avoir pour conséquence directe de provoquer des perturbations dans l'atmosphère, dans le climat, de relever brusquement en certains lieux la température et d'engendrer ainsi des troubles *dont l'intensité doit être en raison directe des surfaces déboisées.*

« *Les vagues de chaleur* dont nous avons ressenti les effets et qui ont, pendant l'hiver 1909-1910, provoqué les cataractes qui ont engendré le débordement de nos rivières — à cette époque c'est de la neige qui eût dû couvrir les hauteurs des bassins inondés, — *n'ont sans doute pas d'autre cause que le déboisement inconsidéré de certaines parties du globe.* En matière de météorologie, les frontières sont inconnues (2) ».

Cette influence météorologique des forêts, qui avait depuis longtemps attiré l'attention des esprits les plus élevés, Arago, de Humboldt, Babinet et Lespiault, a été mise à l'ordre du jour par la Société Météorologique de France dans ses vœux du 3 mai 1910 :

« 1° Que des mesures préventives soient prises contre le déboisement des montagnes ;

---

(1) LESPIAULT, « Des déboisements américains et de leur influence météorologique ». *Procès-Verbaux de la Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux* 3 mars 1833, p. 375.

(2) GIROD-GENET, *Les Inondations ; à la recherche des Causes.* — Nice, 1910, Imprimeries Nouvelles Réunies.

Digitized by Google

» 2° Que des études soient entreprises en vue d'établir les bases d'un reboisement rationnel capable d'agir dans un sens favorable sur le régime des cours d'eau. »

Ainsi posée au point de vue météorologique, la question est des plus vastes et mérite qu'on lui donne ici quelque développement.

L'homme est-il réellement impuissant à régulariser dans une certaine mesure la chute des eaux pluviales?

Les pluies dans lesquelles se condense l'eau atmosphérique sont de nature extrêmement variables, et il convient tout d'abord de les répartir en deux grandes classes :

les chutes provenant de nuages animés d'un simple mouvement de translation, qui répandent des *pluies normales* ;

les chutes provenant de nuages orageux ou de ceux animés d'un mouvement giratoire, qui produisent les *pluies diluviennes.*

Les *pluies normales,* qui répandent sur le sol quelques millimètres d'eau par jour, sont bienfaisantes ; tous les cours d'eau se prêtent sans dommage au débit d'une quantité d'eau bien supérieure à celle que reçoivent annuellement leurs bassins, quand elle est convenablement répartie entre les mois successifs, et toutes les circonstances qui favorisent leur condensation doivent être considérées comme *favorables.*

Les *pluies diluviennes,* qui se manifestent au pluviomètre par des tranches d'eau atteignant 1 centimètre par heure et parfois 1 décimètre par jour, sont au contraire une source permanente de dangers, et toutes leurs causes de multiplication ou d'aggravation doivent être considérées comme *néfastes.*

En ce qui concerne la régularisation des pluies normales, il y a longtemps que les météorologistes font des observations sur le régime des pluies, et Babinet montrait, le 15 août 1856, dans la *Revue des Deux Mondes* que, quand un grand courant d'air s'est établi dans une direction quelconque, il est souvent ralenti dans sa marche, soit par les aspérités du terrain qui le retardent, soit par les forêts et les plantations au travers desquelles il ne se fraie un passage qu'avec des difficultés et des retards qui se communiquent à la masse entière mobilisée.

L'influence que les superficies boisées peuvent avoir sur les pluies a fait, depuis, l'objet d'importantes études de l'Administration française des eaux et forêts. On sait, d'après les obser-

Digitized by Google

vations de météorologie forestière faites à la station de recherches de l'École Nationale des Eaux et Forêts, que la présence des forêts augmente légèrement la pluviosité et entretient les sources.

L'action humaine peut donc utilement appliquer le reboisement à régulariser le régime des pluies normales et bienfaisantes, dont la réduction entraînerait la transformation désertique sans que leur augmentation puisse créer le moindre danger d'inondation.

Les *pluies diluviennes*, les seules qui soient une source de dangers, correspondent à l'ensemble des météores giratoires, typhons, tornados, trombes, cyclones ou chapelets de grains, que les météorologistes désignent sous la dénomination générale de bourrasques ou de tourbillons.

Ces météores tourbillonnaires, qui tiennent une place importante dans les études de la Physique du globe, ont des parcours d'une grande amplitude ; ils se forment dans l'air, comme dans l'eau où ils sont faciles à observer près des culées d'un pont, en des points à peu près constants par suite de changements brusques dans la direction des courants, et l'itinéraire général de ceux qui nous intéressent principalement diffère peu du tracé du Gulf-Stream ; pouvant voyager sur terre comme sur mer, ils traversent le continent américain et l'Atlantique avant d'aborder l'Europe Occidentale, et nous avons déjà vu la relation établie par Lespiault entre les déboisements américains et l'altération du climat européen que caractérisaient la fréquence et l'intensité des sécheresses persistantes, des pluies continues, des inondations et des tempêtes. Cette induction de Lespiault ne pouvait manquer d'être évoquée après l'inondation de Paris ; elle fut développée le 22 février 1910, dans une conférence de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (1) et plusieurs observations l'ont confirmée depuis cette époque.

Observations et expérimentations hydrologiques. — L'une est due à M. de Perrodil, témoin en 1892 des ravages d'une tornade qui, après avoir détruit la moitié d'un village aux environs de Dreux, avait fait dans la forêt une trouée de 75 mètres, « telle que l'eût pu faire un faucheur à travers un champ de blé mûr », et s'était évanouie.

(1) « La lutte contre les inondations ». *Revue scientifique*, 28 mai 1910.

Digitized by Google

Une observation analogue a été faite dans la forêt domaniale de Thizé (Charente-Inférieure), où un cyclone s'éteignit après avoir fauché les arbres sur un parcours de quelques kilomètres.

On est ainsi conduit à penser, d'après le mémoire de Lespiault et les observations recueillies que :

la forêt atténue les tourbillons ;

une bande boisée de quelques kilomètres de largeur suffit à l'extinction des tornades et des cyclones.

Quelle que soit d'ailleurs l'origine des mouvements tourbillonnaires de l'atmosphère, qu'ils proviennent de changements brusques dans la direction des courants aériens, des taches du soleil ou des variations séculaires de données astronomiques, il semble possible à l'homme d'en atténuer les ravages.

Si l'on réduisait de moitié le parcours de chaque tourbillon, la sécurité générale serait doublée ; en réduisant aussi de moitié la vitesse giratoire de la moitié non supprimée de leur parcours, on doublerait de nouveau cette sécurité, qui se trouverait ainsi quadruplée. L'importance d'un résultat de cet ordre justifie certainement l'examen attentif des moyens susceptibles d'y acheminer.

Il en résulterait une atténuation du même ordre pour les pluies diluviennes qui provoquent les inondations ; la navigation, l'aéronautique et l'aviation profiteraient, dans une mesure au moins égale, de l'atténuation des tempêtes qui les menacent.

L'immense champ d'études qui se trouve ouvert à la science est hors de proportion avec les efforts isolés, si laborieux qu'ils puissent être. Les observations et l'expérimentation sur l'action réciproque des forêts et des courants atmosphériques doivent s'appliquer à de longues périodes, plus longues encore que celles de l'atténuation du ruissellement par les forêts, dont il n'est pas sans intérêt d'examiner le degré d'avancement actuel.

Belgrand avait cherché, il y a plus de soixante ans, si le reboisement pouvait régulariser le régime des cours d'eau, c'est-à-dire « égaliser entre l'hiver et l'été le tribut que les eaux pluviales donnent aux thalwegs et aux sources ». Ses expériences sur deux bassins peu comparables, le ravin entièrement boisé de la Grenetière et la vallée largement ouverte du Bouchat (1), dont un

(1) BELGRAND, « Études hydrologiques ». *Annales des Ponts et Chaussées*, 2e semestre 1846, 1er semestre 1852.

Digitized by Google

tiers seulement était boisé, furent interrompues par un changement de résidence et furent reprises sur d'autres terrains par d'autres expérimentateurs.

Trois gardes généraux des Eaux et Forêts, MM. Jeandel; Cantegril et Bellaud, ont entrepris de déterminer par des expériences directes, sur des terrains boisés ou dénudés des Vosges, les deux éléments qu'ils définissent ainsi :

1° le coefficient d'écoulement superficiel, c'est-à-dire le rapport de l'eau qui profite aux cours d'eau à celle que fournit la pluie ;

2° l'action inondante, qui n'est autre que le produit du coefficient d'écoulement par le rapport de la durée de la pluie à la durée de l'écoulement.

Les observateurs ont opéré dans le département de la Meurthe, sur des terrains géologiquement identiques, dans le bassin boisé de la Zorn et le bassin à moitié déboisé de deux affluents de la Bièvre ; leur mémoire est résumé par le tableau suivant :

	Coefficient d'écoulement	Action inondante
	—	—
Bassin boisé.....	0.0529	0.0174
Bassin découvert.....	0.1270	0.0391

Le coefficient d'écoulement et l'action inondante sont environ deux fois aussi grands dans le bassin découvert que dans le bassin boisé.

Ces expériences, présentées par Faye à l'Académie des Sciences, y ont fait l'objet d'un rapport du maréchal Vaillant, qui concluait en ces termes :

« Les auteurs sont entrés dans une bonne voie ; ils ne l'ont pas, sans doute, complètement frayée et ne l'ont pas tracée jusqu'au bout ; mais d'autres explorateurs viendront, qui y suivront leurs pas et s'y engageront plus avant. C'est ainsi, c'est par des expériences analogues à celles que nous venons de discuter brièvement, qu'on parviendra à recueillir les renseignements indispensables pour connaître la marche des écoulements et pour résoudre, en le réglant, le grand problème de l'aménagement des eaux. MM. Jeandel, Cantegril et Bellaud ont donné un utile exemple ; nous proposons à l'Académie de leur adresser des remerciements pour leur intéressante communication. »

Digitized by Google

L'ingénieur député Cézanne, en résumant, dans sa « Suite à l'Étude sur les torrents des Hautes-Alpes » qu'il ajoutait au livre de Surell, les expériences des trois gardes généraux et les contradictions de Vallés, concluait que « on ne doit pas comparer entre eux des bassins distincts, mais des états successifs d'un même bassin ».

Des expériences de ce genre, appliquées à des bassins successivement boisés et nus, donneraient des résultats d'une certitude incontestable qu'il serait possible de traduire en formules. Malheureusement leur longue durée en fait le monopole des services publics, et il n'a été fait mention dans aucune publication qu'une telle expérimentation ait été entreprise dans aucun pays.

On en est réduit à comparer de simples observations faites dans des bassins différents, en cherchant à réunir le plus possible de données communes. C'est ainsi que les effets produits par des pluies diluviennes analogues comme violence, consignés dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris* (novembre 1910), peuvent être résumés dans le tableau p. 38.

Dans la première comparaison, une même pluie diluvienne a déterminé, dans les deux bassins contigus, une inondation désastreuse de l'Onne aux pentes découvertes et une simple crue anodine de La Pique, dont la vallée est bien boisée. Dans la seconde, la chute d'eau qui a gonflé le torrent de Soubralet et causé la destruction de cinq maisons dans le village de Betpouey, au pied de pentes déboisées, n'a donné à l'Observatoire du Pic du Midi, situé dans le voisinage, qu'une hauteur d'eau de 30 millimètres, inférieure à celles de 32 et de 44 millimètres notées par les instruments observés dans la vallée boisée du Glommen ; mais c'est le déboisement du bassin du Soubralet qui a précipité ces eaux sur le village de Betpouey, dont le désastre a été décrit par un témoin oculaire, M. Lucien Rudeaux, directeur de l'Observatoire de Donville, au Congrès International de l'Aménagement des montagnes et dans la Revue des sciences *La Nature*.

Les recherches sur l'influence réciproque des forêts et des pluies devraient évidemment s'inspirer de la conclusion de Cézanne ; néanmoins, jusqu'à leur achèvement, il convient de multiplier les comparaisons qui pourront être faites dans des conditions correspondant à quelques données similaires.

Digitized by Google

COMPARAISONS ENTRE LES EFFETS DE PLUIES DILUVIENNES COMPARABLES

Désignation du cours d'eau	Boisement du Bassin supérieur	Dates	Indications des pluviomètres	Amplification du débit	Hauteurs de crue	Effets produits	Références
			Première comparaison.				
La Pique (H.-Garonne.)	40 %	23 juin 1875	?	5.75 %	?	Anodins.	de Gorsse.
L'Onne. (H.-Garonne)	5 %		?	1.118 %	?	Destruction de ponts et inondation de Luchon.	
			Deuxième comparaison.				
Le Glommen. (Norvège.)	31.3 %	12 août 1908	32 et 44 m/m	4.56 %	2m68	Anodins.	*La Géographie*, Paris, 15 novembre 1910.
Le Soubralet. (H.-Pyrénées)	0	9 sept. 1906.	30 m/m	?	?	Destruction de 5 maisons dans le village de Betpouey.	L. Rudeau.

Digitized by Google

Ces expériences, comme ces observations, sortent des limites imposées aux travailleurs isolés. Elles méritent le concours des services publics dans les pays les plus éloignés, et nécessitent ainsi une organisation internationale.

Mais faudra-t-il attendre, pour s'attacher énergiquement au reboisement, que l'on ait réduit en formules l'action des forêts sur les pluies et sur les climats? Ce serait une impardonnable imprudence, au moment où l'on déboise le monde entier pour alimenter l'industrie des nations civilisées, et cette exagération du scrupule scientifique nous conduirait tout droit à faire de notre globe un immense désert couronné par un squelette de rochers.

Aucun service public ne paraissant avoir entrepris les études réclamées par le X^e^ Congrès International ni celles demandées par la Société météorologique de France, nous ne pouvons citer ici que celles entreprises par l'initiative privée, en reproduisant les conclusions de notre mémoire sur *Le Reboisement rationnel*, publié par la Société de Géographie de Bordeaux dans son bulletin de juillet 1912.

Recommandations pratiques. — *Il convient, pour améliorer le régime des eaux, de faire concourir la distribution des bois, leur aménagement et leur mode d'exploitation à contrarier le ruissellement sur les pentes et la propagation des vents tourbillonnaires dans les plaines.*

Il est recommandable à cet effet :

de créer, sur les pentes, des ceintures boisées, ou tout au moins des bandes boisées suivant les lignes de niveau, et disposées en damier quand elles comportent des interruptions ;

de couper les plaines par des bandes boisées perpendiculaires à la direction des vents dominants ;

de relever le taux de boisement dans les plaines sablonneuses, plus exposées à la dégradation désertique ;

d'aménager les bois en futaie plutôt qu'en taillis simple, de conserver leur couverture morte et d'allonger la durée de leurs révolutions ;

d'exploiter les bois de montagne par jardinage, les bois de coteau par parcelles consécutives le long des lignes de niveau, les bois de plaine par parcelles consécutives perpendiculairement à la direction des vents dominants, et de généraliser le gemmage de résineux.

Digitized by Google

Ces conclusions ont été adoptées le 20 juillet 1912, par le sixième Congrès de l'Arbre et de l'Eau réuni à Montluçon, et le 2 août 1912 par le quarante-unième Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences réuni à Nîmes.

LÉGISLATION FORESTIÈRE. — Toutes les nations ont fait et refait des lois, pour la protection des forêts d'abord, pour le reboisement ensuite, et apportent la plus grande sollicitude à leur laborieuse application.

La France avait donné l'exemple en 1669 avec l'ordonnance forestière de Colbert, puis en 1827 avec son code forestier réglementant la gestion des forêts domaniales et celle des forêts communales soumises au régime forestier. Elle fit des lois du 28 juillet 1860 sur le reboisement des montagnes, du 8 juin 1864 sur leur gazonnement, du 4 avril 1882 sur la restauration et la conservation des terrains en montagne et vient d'élargir cette dernière par une loi du 16 août 1913. Elle s'est orientée enfin vers une politique forestière libérale avec la loi du 2 juillet 1913 « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées » qui, d'après des bases préparées par l'Association Centrale pour l'Aménagement des Montagnes dans ses vœux du 12 mai 1905 et dans une étude sur « L'Orientation des capitaux vers le reboisement » *(Revue des Eaux et Forêts* du 1er juillet 1905), autorise les propriétaires impérissables à posséder des forêts et l'État à gérer les bois des particuliers demandant son concours.

L'Italie en est à sa troisième loi sylvo-pastorale (20 juin 1877, 1er mars 1888, 2 juin 1910), et tous les États remanient de même leurs législations forestières, dont l'examen comparatif, déjà fait par M. Madelin dans sa « Législation forestière », sortirait des limites de cette étude.

Les difficultés qu'éprouvent toutes les nations à concilier en pareille matière l'intérêt général et les intérêts privés varient certainement avec leurs mœurs et leur situation économique, mais elles présentent partout des côtés communs : pour les forêts, ce sont la périodicité et la nature particulière de leur revenu, qui différencient leur propriété de tous les autres biens meubles et immeubles ; pour les montagnes, c'est l'hostilité des populations pastorales qui constitue généralement le principal écueil du reboisement.

Digitized by Google

La nécessité d'étudier en commun ces questions communes ne pouvait manquer d'amener la réunion de congrès internationaux.

CONGRÈS INTERNATIONAUX. — L'attention de ces congrès était sollicitée par deux objets distincts :

la partie technique du problème forestier, à laquelle il convient de réserver le nom de *Sylviculture ;*

la partie économique des sciences forestières, qu'on peut appeler *Sylvonomie*, par analogie avec la dénomination *agronomie* donnée à la partie économique des sciences agricoles.

Cette distinction, dans les études concernant les plantes à revenu périodique, est d'ailleurs analogue à celle de l'agriculture et de l'agronomie, depuis longtemps adoptée pour les plantes à revenu annuel.

Le *Congrès International de Sylviculture* (1), réuni à Paris en 1900, marqua pour la France le début des réunions forestières internationales.

Composé presque exclusivement de fonctionnaires, ce congrès fut surtout technique. Les procédés de conversion des taillis en futaie, d'allongement des révolutions sylvestres, de correction des torrents, des avalanches et des poches glaciaires, du reboisement en gril pour conjurer la transformation désertique, y furent étudiés dans de nombreux rapports comme dans des discussions élevées avec une compétence exeptionnelle ; et le cri d'alarme poussé par Mélard sur l'insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le monde, l'indication par M. Charles Guyot de la dépopulation dont l'extension illimitée des périmètres menaçait les montagnes furent, avec la démonstration par M. Delassasseigne de l'insuffisance de la défense contre l'incendie, les seules incursions faites à ce congrès dans la politique forestière.

Le cadre dans lequel auraient utilement pu se développer ces études ne fut pas conservé ; car, sur la proposition de M. Daubrée, le Congrès de Sylviculture décida de fusionner avec les Congrès internationaux d'Agriculture, qui lui ont fait place dans une de leurs sections.

(1) Ministère de l'Agriculture. *Congrès International de Sylviculture.* — Paris, 1900. Imprimerie Nationale.

Digitized by Google

Les Congrès internationaux d'Agriculture, où la section de Sylviculture se trouvait noyée dans tous les problèmes agricoles, se sont réunis depuis à Vienne en 1907, à Madrid en 1911, à Gand en 1913.

Au *Congrès de Vienne*, que suivit une excursion sur les reboisements du Carsso, la section s'occupa du reboisement des montagnes, en discutant les rapports de M. Bénardeau sur le rôle prédominant du reboisement et de M. Descombes sur les moyens pratiques de populariser en montagne le reboisement.

Le *Congrès de Madrid* étudia avec le marquis de Camps le rôle des forêts de protection et des forêts de production, avec M. Maurice de Vilmorin l'utilité du gemmage des résineux, avec M. Daubrée les bases économiques du reboisement, avec M. Descombes les principes de la politique forestière, dont les bases furent fixées dans le vœu :

« Que les États favorisent énergiquement par leurs exemples, par leur enseignement, par leurs appuis matériels et moraux, par leurs immunités fiscales et par l'adaptation de leur législation au concours des capitaux collectifs ou particuliers, le maintien et l'amélioration des forêts existantes, l'aménagement sylvo-pastoral des montagnes et le reboisement des surfaces dénudées. »

Le *Congrès de Gand* porta principalement son attention sur l'assurance des forêts contre l'incendie et sur le concours de l'État à la gestion des forêts privées.

La Sylvonomie, qui progressait lentement à la section de Sylviculture dans les Congrès internationaux d'Agriculture, prit une place prépondérante dans d'autres Congrès internationaux.

Le *premier Congrès International de l'Aménagement des Montagnes* (1), auquel participèrent à Bordeaux en 1907 un grand nombre de nations et la plupart des Ministères français, comprenait trois sections :

l'Amélioration pastorale ;

le Reboisement ;

les Études économiques.

C'était le premier congrès international où fussent montrés le suicide inconscient vers lequel les montagnards s'acheminent

(1) *Le premier Congrès International de l'Aménagement des Montagnes.* — Bordeaux, 1907. Féret et fils, éditeurs.

Digitized by Google

par le déboisement, la répercussion de la dégradation forestière et pastorale sur toutes les branches de la richesse publique, le concours de toutes les initiatives particulières, collectives ou administratives pour conjurer un tel danger ; et les délégués italiens ont intelligemment utilisé ces données en introduisant dans leur loi du 3 juin 1910 le concours de l'État à la gestion des bois particuliers, concours qui n'a pris place que le 2 juillet 1913 dans la loi française alors en préparation.

Ce congrès fut complété par une excursion dans les Pyrénées, sur les territoires affermés par l'Association Centrale et affectés à des leçons de choses qui transforment les montagnards en amis de l'Arbre, dont le professeur Lino Vaccari a rendu compte en ces termes au Congrès Forestier de Bologne :

« Ceux qui lisent, disait-il, les comptes rendus de l'Association Centrale pour l'aménagement des montagnes les taxent certainement d'une exagération habituelle à la propagande, tant ils semblent invraisemblables. Mais ceux qui ont eu, comme moi, la bonne fortune d'assister à un congrès de cette Société, qui ont pu constater *de visu* les résultats obtenus en montagne et dans l'opinion publique, se demandent pourquoi on ne s'est pas encore occupé, en Italie, d'appliquer sur une large échelle les méthodes qui ont si rapidement conduit l'Association de Bordeaux à ce degré de prospérité et d'utilité publique (1). »

Le *Congrès Forestier International* (2), que le Touring-Club de France réunit à Paris, le 16 juin 1913, a fait faire un bond considérable à la politique forestière, en inaugurant une étroite collaboration des pouvoirs publics avec les initiatives privées.

L'éloquent discours prononcé par M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, à l'ouverture de ce congrès, ne se bornait pas, comme il est d'usage, à des paroles de bienvenue et à l'éloge platonique de la forêt. Il mentionnait l'adoption récente par le Parlement français d'une importante mesure législative, de la loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts

(1) LINO VACCARI. « Les leçons de choses de l'Association Centrale pour l'aménagement des montagnes et la région montagneuse de l'Italie. » *Cf.* Extrait dans le *Journal d'Agriculture pratique*, Paris, 24 mars 1910.

(2) Touring-Club de France. *Congrès Forestier International.* — Paris, 1913.

Digitized by Google

privées », baptisée par lui loi Audiffred, qui supprime les principaux obstacles au reboisement ; il condamnait les iniquités fiscales basées sur une classification désuète des forêts ; il annonçait l'intervention de l'État pour soustraire à la cognée, la magnifique forêt d'Eu, et aussi l'inscription prochaine au budget annuel d'un million pour achat de forêts, « le meilleur placement qu'ait jamais fait le France ».

La place fait ici défaut pour analyser plus de cinquante rapports, dus pour la plupart aux sommités du corps forestier, et autant de communications dont la discussion a rempli pendant une semaine les longues séances des cinq sections affectées à la sylviculture, à l'économie et législation forestières, à la technologie forestière, aux grands travaux forestiers, à l'influence enfin de la forêt sur le tourisme et sur l'éducation esthétique. Les vastes problèmes que soulève la forêt y furent examinés avec une remarquable élévation de vues. Un certain nombre des vœux émis proposent les moyens de remédier aux crises du bois d'œuvre, des menus-bois, des écorces, des châtaigniers... qui, après avoir été longtemps méconnues et mêmes niées, avaient été récemment soumises par le Ministre de l'Agriculture aux études de sa Commission de réorganisation ; mais l'intérêt capital du Congrès s'est concentré dans la section de législation forestière, où les techniciens, les propriétaires, les industriels, les commerçants, les économistes et les membres du Parlement s'étaient donné rendez-vous.

C'est dans des rapports magistralement documentés que M. Deroye y étudia l'assurance des forêts contre l'incendie ; M. Guyot, la nécessité des forêts de protection ; MM. Guyot et Roulleau, la manière dont l'État pourrait aider à la gestion des forêts particulières ; M. Vivier, l'utilité de faire acquérir par l'État et les propriétaires impérissables des forêts ou terrains à reboiser ; M. Arnould, l'impôt forestier ; M. Margaine, le crédit forestier ; M. Madelin, la production ligneuse dans le monde entier ; M. Huffel, le rôle forestier de l'État, et M. de Nicolay, l'utilité d'un Office forestier international.

Les vœux, préparés pendant que la loi « tendant à favoriser le reboisement » faisait encore la navette entre la Chambre et le Sénat, étaient un peu timides ; mais cette loi, qui devait être promulguée seulement le 2 juillet 1913, était devenue définitive

Digitized by Google

depuis le 3 juin, et les débats du Congrès ont élargi ces vœux de manière à préparer l'application de la nouvelle loi et l'étude aussi des compléments qu'appelle cette base fondamentale d'une politique forestière vraiment libérale.

Le Congrès s'est ainsi rallié à la plupart des solutions développées dans la « Défense forestière et pastorale », qu'avait préconisées l'Association Centrale pour l'Aménagement des Montagnes, solutions considérées naguère comme bien audacieuses, et il a posé de sérieux jalons pour les encouragements à la sylviculture privée, pour la généralisation de l'assurance forestière, pour l'adoption de la proposition de loi déposée par M. Chalamel sur les forêts de protection, pour l'institution d'un crédit forestier que le Ministre des Finances s'est empressé de mettre à l'étude ; et les fascicules déjà publiés de l'enseignement sylvonomique, inauguré depuis quelques mois à Bordeaux par la Faculté des Sciences, ont été largement utilisés pour mettre les vœux en harmonie avec la situation créée par l'adoption de la nouvelle loi.

Cette évolution progressive des Congrès forestiers, dont les études, principalement techniques au début, donnent une place de plus en plus grande aux questions économiques, correspond à l'importance toujours croissante des intérêts matériels. Les tendances coercitives qu'imprimait à la politique forestière un antagonisme apparent entre les intérêts privés et l'intérêt public s'effacent devant les solutions libérales inspirées par une conception plus large des avantages que toutes les catégories d'intéressés trouveront dans l'accroissement de la richesse générale par le reboisement rationnel.

Associations forestières. — Les problèmes techniques sont résolus pour la plupart par les services forestiers des diverses nations ; les problèmes législatifs sont en bonne voie, et l'effort doit maintenant porter sur la manière d'utiliser des lois qui resteraient inefficaces si elles étaient en discordance accentuée avec le sentiment public. *Quid leges sine moribus*?

C'est à l'initiative privée, groupées dans des associations désintéressées, qu'il appartient de faire connaître au public les bienfaits du reboisement et les méfaits du déboisement, afin de rendre l'arbre populaire ; et leur utile mission, tout en différant d'un pays à l'autre d'après les situations morales et économiques, sera grandement facilitée par leur union internationale.

Digitized by Google

Ce rôle nécessaire des initiatives est depuis longtemps compris dans tous les pays civilisés, où les techniciens des administrations forestières se sont réunis avec les propriétaires forestiers, les économistes et l'élite de la population dans des groupements désintéressés, que nous appellerons tous Associations, quelle que soit d'ailleurs leur dénomination de Société, Ligue ou Fédération, pour les distinguer des Sociétés par actions, dont le rôle essentiellement différent sera examiné dans cette étude à propos du Crédit forestier.

Ces associations opèrent de façon distincte, suivant qu'elles ont pour but la *propagande* ou l'*exemple*.

Les ASSOCIATIONS FORESTIÈRES DE PROPAGANDE, de beaucoup les plus nombreuses, *Société Centrale forestière* en Belgique, *Fédération nationale des Associations Pro Montibus* en Italie, *Société de los Amigos del Arbol* en Espagne, *Société du Culte de l'Arbre* en Portugal, *Société forestière française des Amis des Arbres, Société forestière de Franche-Comté et Belfort, Ligue du Reboisement de l'Algérie, Arbor-Day* aux États-Unis, ont rendu de très grands services. Instruisant le public par leurs bulletins et leurs publications, organisant des fêtes de l'Arbre pour l'éducation des jeunes générations, suscitant des sociétés scolaires forestières pour renforcer cette éducation par des reboisements effectifs, préparant dans leurs congrès l'amélioration de la législation forestière dont leurs campagnes de presse secondaient l'adoption par le Parlement et par l'opinion, elles ont puissamment secondé l'effort des États et secoué parfois la torpeur des pouvoirs publics. C'est grâce à l'Arbor-Day et à ses milliers de membres que, dans le court espace de onze années, un homme à transformé la mentalité forestière des États-Unis, où la génération actuelle apporte au reboisement la même énergie qu'avaient mise les précédentes à conquérir sur la forêt vierge l'emplacement de leurs cultures : le *forester* Gifford Pinchot, s'inspirant de la science forestière française qu'il avait puisée à notre école de Nancy, a augmenté les forêts domaniales d'une surface plus grande que la France entière, porté de treize agents à plus de deux mille le personnel chargé de leur administration, quadruplé le nombre des écoles forestières et fait contribuer à cette extension des souscriptions publiques de plusieurs millions.

Digitized by Google

La propagande de l'Arbre n'est pas d'ailleurs restée le monopole des Associations purement forestières ; les Associations de Tourisme et les Sociétés savantes ont largement secondé leur action. Le Touring-Club de France, auquel on doit l'organisation du grand Congrès de 1913, est devenu l'un des foyers principaux de cette propagande ; il subventionne les Associations forestières, dont les principaux représentants coordonnent l'action dans sa Commission des Pelouses et Forêts, et le Touring-Club italien a consacré 150,000 francs à la propagande du reboisement.

Les ASSOCIATIONS FORESTIÈRES D'EXEMPLE sont bien moins nombreuses et, comme leur rôle est moins connu, il convient de l'exposer avec quelque détail.

La Société Cultivatrice des landes de Danemark, fondée à Viborg en 1866, paraît être la plus ancienne, et son caractère désintéressé fut longtemps méconnu ; car la législation danoise, plus libérale que beaucoup d'autres, n'interdisait pas la propriété foncière aux groupements désintéressés, et la possession des terrains qu'elle reboise l'avait généralement fait confondre avec les Sociétés d'actionnaires.

C'est seulement en 1913 qu'une notice (1) publiée en français par M. Dalgas, à la demande du comte Horric de Beaucaire, ministre plénipotentiaire de France à Copenhague, fit connaître au loin le caractère désintéressé de cette Association, dont les membres payent une cotisation annuelle de 4 couronnes (environ 5 francs), ou font un versement de 100 couronnes une fois données.

Son but est de propager :

la plantation d'arbres dans les landes et les terres impropres à d'autres emplois ;

la plantation des haies et de brise-vent ;

la culture des marais, prairies et terrains du même genre ;

le transport de chaux et de marne et, en outre, tous travaux correspondant à ces problèmes ou se trouvant en rapports naturels avec eux.

---

(1) CHR. DALGAS. *Société cultivatrice des landes de Danemark (Det Danske Hedeselskab)*, 1866-1912. — De Fonenede Bogtrykkerier. Aarhus, 1913.

Digitized by Google

On cherche à atteindre ce but par les moyens suivants :

publication d'une revue périodique donnant des renseignements sur les travaux de la Société et l'expérience acquise dans son domaine ;

conférences et discussions avec la population, de même que recherches ou projets des entreprises énumérées ci-dessus ;

établissement, exploitation et utilisation des propres plantages, culture des marais et prairies de la Société, de sorte que ceux-ci puissent servir de guide à la population ;

établissement, exploitation de ses propres pépinières et surveillance de pépinières particulières, de manière que la population trouve accès facile pour l'acquisition de plants à un prix modéré ;

allocation par le pouvoir législatif et par d'autres autorités publiques et particulières, de subventions et de cotisations.

La Société compte actuellement 7,000 membres. A son apport annuel, formé par leurs cotisations et les fonds de concours que lui allouent les Conseils Généraux, les Municipalités, les Caisses d'épargne et autres institutions, l'État ajoute une subvention annuelle sensiblement égale, dont le chiffre primitif de 1,200 couronnes (1,644 francs), s'est progressivement élevé à 689,700 francs répartis comme suit :

1.	Pour le progrès du but général de la Société.....fr.	106.800
2.	Pour la culture des marais et des prairies.....	47.900
3.	Subvention pour les dépenses d'administration de la Société.....	19.300
4.	Pour travaux dans les propres plantations de la Société...	43.800
5.	Pour petites plantations et haies.....	54.800
6.	Pour travaux de régularisation de la hauteur des eaux et de canalisation.....	15.700
7.	Pour recherches de marne et examen des couches de marne	2.700
8.	Pour acquisition de lignes ferrées transportables pour le charroi de la marne. (Troisième part d'une somme de 200,000 couronnes répartie sur 3 années).....	82.200
9.	Pour répartir entre les plantations de bois en *défens*.....	97.300
10.	Subvention pour faciliter le transport de la marne.....	191.800
11.	Subvention pour faciliter le transport d'engrais calcaire dans les conditions spéciales.....	27.400
	SOMME TOTALE....fr.	689.700

Son administration est confiée à une direction formée de trois

Digitized by Google

membres élus dont les fonctions sont gratuites, que secondent un mandataire, un chef de bureau, quatre chefs de division et cinquante ingénieurs, forestiers ou agronomes, rétribués.

Grâce à cette remarquable création du lieutenant-colonel Enrico Mylias Dalgas, 4,575 kilomètres carrés de terres incultes ont été mis en valeur au cours des quarante-six dernières années, et l'action de la Société s'exerce sur 2,112 territoires occupant 74,876 hectares, dont 48,073 sont déjà plantés. Pendant l'année 1911, il a été livré, en dehors de ces territoires, 15,180,681 plants à 15,596 propriétaires.

Le climat du Danemark a été amélioré, l'effet pernicieux des vents d'Ouest est diminué, la quantité d'eau pluviale a augmenté, et la moyenne de 685 millimètres pendant les dix dernières années est supérieure de 8 p. c. à celle de $636^{m}/^{m}$ constatée pendant les vingt-deux années précédentes.

Enfin, la population augmente plus rapidement dans les bailliages reboisés que dans le reste du Danemark. Dans celui de Ringkobing, cet accroissement pendant la période 1906-1911 a été de 3,12 p. c. pour les villes et 1,37 p. c. pour les cantons, tandis qu'il n'était que de 1,63 p. c. pour les villes et 1,02 p. c. pour les cantons dans l'ensemble du Danemark.

Ce sont d'admirables résultats, bien propres à montrer les services que l'on peut partout attendre des associations désintéressées joignant l'exemple au précepte et l'intérêt capital qu'ont les États à seconder intelligemment l'action des initiatives, plus souple que la leur.

Des associations désintéressées se sont également attachées en France à résoudre sur le terrain le problème sylvo-pastoral qui présentait des difficultés déconcertantes.

L'*Association centrale pour l'Aménagement des montagnes, office de défense forestière et pastorale*, fondée à Bordeaux le 21 avril 1904, a pour but : la mise en état, l'amélioration, la conservation du domaine forestier et pastoral, ainsi que l'amélioration du régime pastoral des communes et des régions montagneuses de la France.

L'Association opère : soit *directement*, en louant des terrains qu'elle aménage et améliore, puis qu'elle remet en fin de bail aux propriétaires (communes ou particuliers), sans aucune indemnité pour les dépenses faites par elle ; soit *indirectement*,

Digitized by Google

par voie de subvention aux propriétaires (communes ou particuliers) qui justifient des travaux d'aménagement et de l'amélioration du régime forestier et pastoral demandés par elle.

L'Association agit également par propagande (brochures, conférences, congrès).

Le Ministère de l'Agriculture a le droit de faire visiter par ses délégués et agents les terrains loués par l'Association et de se faire rendre compte des résultats poursuivis et obtenus. (Article premier des statuts.)

Les opérations de l'Association sont subventionnées par l'Administration des Eaux et Forêts.

Son organisation, douée d'une souplesse inconnue dans les services publics, comprend une direction des travaux, une direction des services topographique et statistique, une direction du service des traductions et un office des renseignements.

Abordant les problèmes les plus déconcertants, l'Association a tout d'abord orienté son action vers le double but : *en montagne*, de donner le même essor à la préservation des terrains non périmétrés qu'à la restauration effectuée par l'Administration des Eaux et Forêts dans les périmètres classés ; *en plaine*, d'amener la sylviculture privée au même degré de prospérité que les forêts domaniales.

L'œuvre en montagne. — Là où la surchage et l'appauvrissement des pâturages avaient fait dégénérer la vaine pâture en une véritable course à la destruction, où la mise en défends et la réglementation du pacage étaient restées inapplicables, il fallait augmenter les ressources fourragères des usagers sans les obliger à diminuer le bétail dont ils vivent péniblement. Il fallait éviter surtout de heurter les habitudes ancestrales des montagnards et de susciter leur méfiance.

L'Association, basant ses opérations absolument désintéressées sur la solidarité de l'arbre et du pâturage, et considérant que la plume et la parole seraient impuissantes à détruire le fatal préjugé de leur antagonisme, entreprit dès le début, dans les montagnes pastorales, des leçons de choses qui devaient être en même temps des expériences économiques et des démonstrations frappantes pour les plus aveugles.

Le 29 mai 1904, cinq semaines après sa création, elle devint adjudicataire pour cinq ans de la transhumance sur un territoire

Digitized by Google

de 2,000 hectares, *indivis* entre les communes de Guchan et Bazus, dans la partie supérieure de la vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées). Cette première location supprimait pendant cinq ans la dévastation d'un troupeau étranger comprenant 3,000 moutons et 100 chèvres et payant une redevance annuelle de 1,200 francs ; elle maintenait l'équilibre des budgets communaux et mettait dans l'abondance les bestiaux des usagers en les faisant profiter gratuitement de tous les herbages que ne détruisent plus les moutons étrangers ; elle permettait à l'Association, grâce à une convention supplémentaire, d'effectuer des travaux de reboisement et d'amélioration pastorale. Les montagnards, d'habitude fort méfiants, comprirent peu à peu les bienfaits d'une opération qui ne lésait aucun de leurs intérêts immédiats et qui les servait tous ; quand, cinq ans après, ce territoire fut remis à leurs soins, ils y organisèrent eux-mêmes une sage administration en limitant à 1,300 têtes ovines l'admission du bétail étranger dont la redevance de 1,450 francs était nécessaire pour équilibrer les budgets des deux communes ; ils continuent ainsi l'amélioration commencée par l'Association, sans dépense nouvelle en donnant aux communes voisines un précieux exemple.

Secondée par les subventions de l'État, de villes, de départements, de chambres de commerce, du Touring-Club et de sociétés savantes, sans attendre les résultats de cette expérience fondamentale qui a plus que doublé la valeur pastorale du premier territoire avec une dépense de fr. 3.62 par hectare, l'Association afferma, dans d'autres vallées, des territoires de transhumance où la distinction très nette entre l'intérêt des communes et celui des usagers facilite les opérations de début. Elle mit complètement à l'abri du bétail quelques-uns de ceux qui n'étaient pas grevés de servitudes d'usage, puis entreprit une expérience de réglementation pastorale sur le territoire non grevé d'Arise, qui couvre 1,275 hectares affermés pour soixante ans et traversés par le chemin muletier de Gripp à l'observatoire du Pic du Midi ; le cantonnement de chaque troupeau pendant plusieurs années consécutives sur un emplacement distinct, où ses bergers sont seuls à profiter de leurs précautions et de leurs travaux, forme la partie essentielle de ce règlement, dont l'application n'a soulevé aucune difficulté.

Appelée sur la Côte d'Azur pour y remédier à la transhumance

Digitized by Google

d'hiver, plus désastreuse encore que celle d'été, l'Association y trouva des concours locaux pour la location de nouveaux territoires et put interdire complètement sur l'un d'eux le pacage des moutons et des chèvres.

Les territoires sur lesquels s'est exercé son action bienfaisante atteignent aujourd'hui le nombre de 14 et couvrent 8,449 hectares dans quatre départements ; deux d'entre eux sont affermés moyennant des loyers pour ordre de un franc par an, simplement conservatoires du droit de propriété. Les loyers ne dépassent nulle part 2 francs par hectare et par an.

Les conditions de plus en plus favorables des baux conclus dans chaque vallée permettent d'apprécier le progrès accompli dans l'esprit des populations.

L'œuvre en plaine. — Dès que l'Association chercha quels étaient les capitaux susceptibles de collaborer au relèvement de la sylviculture privée, elle s'aperçut que la législation interdisait ce placement à la plupart des capitaux collectifs et ne donnait aucun concours pour l'amélioration des forêts privées.

Elle émit, le 12 mai 1905, des vœux :

« 1° Pour autoriser les associations à posséder des bois ou des terrains à reboiser ;

» 2° Pour autoriser les propriétaires de bois à les soumettre au régime forestier. »

Les propositions de loi déposées dans ce sens le 7 mars 1907 ont abouti au vote d'une loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées » adoptée par la Chambre le 12 mars 1909, modifiée par le Sénat le 20 décembre 1912, ratifiée dans son nouveau texte par la Chambre, le 3 juin et promulguée le 2 juillet 1913.

L'Association a étudié les mesures complémentaires auxquelles il sera nécessaire de recourir pour adapter les législations civile ou fiscale aux particularités de la propriété forestière et préparé à cet effet plusieurs propositions de loi.

L'ensemble de ses études est développé dans le livre de la *Défense forestière et pastorale*, édité en 1911 par la librairie Gauthier-Villars et qui fait partie de l'*Encyclopédie industrielle* ; leur exposition dans le cours de Sylvonomie *(Economie et politique forestières)*, professé à la Faculté des Sciences de Bordeaux et publié sous le titre *Eléments de Sylvonomie*, secondera utilement

Digitized by Google

l'application aux forêts privées d'une sylviculture éclairée dont l'Administration des Eaux et Forêts a résolu toutes les difficultés techniques et dont elle donne partout l'exemple dans les forêts domaniales.

L'Association Centrale a organisé des congrès nationaux de l'aménagement des montagnes à Bordeaux en 1905, à Pau en 1906 et un Congrès international à Bordeaux en 1907 ; elle invite chaque année les forestiers à la visite collective de ses territoires.

Elle donne l'exemple de la solidarité en faisant parvenir le *Bulletin de la Société des Amis des Arbres* et celui du *Touring-Club de France* à ses membres, qui reçoivent en outre ses fréquentes publications au fur et à mesure de leur impression.

Elle a créé un enseignement sylvo-pastoral à l'Université de Bordeaux et appliqué à la propagande de nombreuses conférences publiques à Paris, dans les villes, les villages de la montagne, jusqu'à Rome et à Madrid, conférences dont les textes et les clichés de projection sont tenus à la disposition de ses collaborateurs.

L'*Association Dauphinoise pour l'aménagement des Montagnes*, fondée à Grenoble en 1906, applique les mêmes méthodes avec un égal succès.

En France comme en Danemark, l'action directe sur le terrain, qui caractérise les associations d'exemple, a donné à leur propagande une puissance irrésistible, et l'on doit prévoir l'évolution progressive des associations vers cette action directe, bien propre à susciter des Mécènes.

Cette évolution n'est pas sans analogie avec celle des associations dévouées à la santé humaine. Les groupements de la Croix-Rouge pour secours aux blessés ont pris un développement bien plus rapide depuis qu'elles ont créé un personnel sanitaire et un matériel de campagne, depuis qu'elles l'utilisent en temps de paix comme en temps de guerre, depuis que leur emploi lors des tremblements de terre en Sicile et de l'inondation de Paris a fait apprécier partout les immenses services qu'on en peut attendre.

Les associations sont pour les États des auxiliaires indispensables toutes les fois qu'il s'agit de modifier la mentalité des peuples, dont la législation doit surtout enregistrer les progrès. Aussi voit-on partout les encouragements officiels prodigués aux

Digitized by Google

sociétés militaires, aux ligues maritimes, aux associations coloniales sanitaires..., dont le caractère désintéressé est un élément primordial pour l'autorité de leur propagande. Tous les gouvernements devraient donc encourager dans une mesure au moins égale les associations forestières désintéressées qui facilitent leur action ; et ces associations elles-mêmes auraient tout avantage à se maintenir constamment en contact pour connaître les encouragements donnés à leurs émules et en obtenir de semblables.

Le Crédit Forestier. — Qu'elles soient de propagande ou d'exemple, il appartient aux associations forestières comme aux États de préparer l'orientation des capitaux vers le reboisement pour appliquer à cette œuvre indispensable cet incomparable levier des civilisations modernes.

Le problème forestier est en effet d'une grande ampleur, dont on peut se rendre compte d'après les chiffres d'un programme étudié par la France métropolitaine :

Frais d'exécution.....	1.730 millions.
Augmentation correspondante de la richesse publique, pour chaque période de soixante ans.....	22.346 »

La plupart des nations ont à prévoir, pour cette partie de leur outillage économique, des dépenses du même ordre, dont la rémunération à longue échéance serait analogue, et les États ne sont pas tous en mesure d'en assumer la totalité ; d'ailleurs le reboisement en montagne, dont l'importance est capitale, exige généralement, pour être effectué par l'État, l'acquisition préalable du sol, et cette nationalisation du sol ne saurait être généralisée sans entraîner l'émigration d'un grand nombre de ses habitants, ainsi que l'Inspecteur des Eaux et Forêts L.-A. Fabre l'a démontré dans de nombreuses publications très documentées, entre autres dans : « La question des montagnes depuis Cézanne » (*La Montagne*, février 1912).

L'organisation du *Crédit forestier*, c'est-à-dire l'affectation des capitaux privés au reboisement pris dans son acception la plus générale, est plus difficile que celle des autres genres de crédits en raison de la longue immobilisation de ces capitaux ; et l'on peut s'expliquer, d'après cette particularité, qu'il n'existe pas encore de grandes compagnies de reboisement analogues aux grandes compagnies de chemins de fer.

Digitized by Google

La réunion de capitaux pour le reboisement a cependant été réalisée par des groupements de moindre envergure, tels en France l'Œuvre forestière du Limousin, à Limoges ; l'Œuvre de reboisement du Plateau Central, à Aurillac, qui reboisent des terrains acquis par eux ; tel encore le Syndicat Forestier de France, à Paris, qui reboise des terrains affermés à long terme.

La Société Néerlandaise de Défrichement des Bruyères (De Nederlandsche Weidemaatschappij), donne depuis bien des années une large part au reboisement dans la mise en valeur des terres incultes, sur son domaine propre comme sur ceux dont la gestion lui est confiée, et parmi lesquels figure une propriété de 1600 hectares acquise par la Compagnie d'Assurances, « L'Utrecht ».

Ces sociétés d'actionnaires, fondées en vue du reboisement, donnent de précieux exemples dont on doit souhaiter la multiplication, mais il est difficile d'espérer qu'elles puissent trouver l'énorme quantité de capitaux nécessaires à la solution d'un aussi vaste problème.

Le nombre des particuliers qui peuvent placer d'importants capitaux à longue échéance et renonçent à toucher leur revenu pendant un assez grand nombre d'années, est en effet fort limité, et l'on ne saurait donner aux placements forestiers l'ampleur nécessaire qu'en les rendant réalisables sous la forme habituelle d'obligations, munies de coupons payables à partir de leur émission.

Le prêt à longue échéance est depuis longtemps entré dans les habitudes courantes et toutes les nations possèdent des institutions de crédit foncier, près desquelles les villes et les particuliers contractent des emprunts remboursables dans un délai de cinquante ans et même davantage. Ces institutions de crédit prévoient généralement dans leurs contrats que le remboursement de l'emprunt sera fait par annuités à partir de sa délivrance ; mais il n'est nullement impossible de modifier cette pratique par les modalités que réclame le crédit forestier, en différant le service des annuités pendant le nombre d'années nécessaires à la croissance des arbres jusqu'à l'époque de leur exploitabilité. Ce genre d'adaptation du crédit foncier au reboisement a d'ailleurs été étudié en détail pour la France dans l'enseignement sylvono-

Digitized by Google

mique de l'Université de Bordeaux (1) et il intéresse au même titre toutes les nations.

GROUPEMENTS FORESTIERS INTERNATIONAUX. — L'importance internationale du problème forestier a depuis quelques années suscité l'organisation permanente de groupements internationaux qu'il convient de passer en revue.

L'Union Internationale des Stations de recherches forestières, fondée en 1893, a tenu des congrès à Mariabrunn en 1893 et 1903, à Brunswik en 1896, à Zurich et Berne en 1900, à Wurtemberg en 1906, à Bruxelles en 1910, et le prochain se réunira en Hongrie en 1914. Le siège de cette union internationale change après chaque congrès, et le délégué du pays dans lequel se tiendra la réunion suivante en devient président. Ces fonctions sont actuellement dévolues à M. le professeur Vadas, Vorstand dei fortsliche Versùchsanstalt, in Salmecbanya (Hongrie).

L'Association Centrale pour l'Aménagement des Montagnes a installé à son siège social, 142, rue de Pessac, Bordeaux, à la suite du Congrès International de 1907, un *Comité permanent des Congrès internationaux de l'Aménagement des Montagnes*, composé des délégués des nations participantes.

Le Touring-Club de France a installé à son siège social, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris, lors du Congrès Forestier International de 1913, un *Office Forestier International*, formé par le Comité d'Organisation du Congrès et les délégués des nations participantes.

L'Institut International d'Agriculture (Villa Umberto I, à Rome), organisé à frais communs par la plupart des États, tout en n'ayant pas encore de section de sylviculture, comprend les questions forestières dans le cercle de ses études et de ses publications en toutes langues.

CONCLUSION. — Quel que soit le point de vue auquel on envisage les sciences forestières, qu'il s'agisse de remédier à la pénurie du bois réclamé par l'industrie, de lutter contre les inondations ou les sécheresses, d'atténuer les pluies diluviennes, de perfectionner les procédés techniques ou les principes directeurs, de

(1) PAUL DESCOMBES. *Eléments de Sylvonomie*. — Bordeaux, 1913. Feret et fils, éditeurs.

Digitized by Google

développer leur enseignement, leur propagande, leur application pratique, ou d'adapter à leurs particularités un genre de crédit approprié, tous les problèmes qu'elles soulèvent dépassent par leur ampleur les frontières des peuples. L'expérimentation climatérique et météorologique qu'elles réclament doit embrasser le monde entier, comme aussi le souci de sauvegarder les richesses forestières que gaspille inconsidérément la génération actuelle.

Toutes les nations sont solidaires devant cette immense question, dont dépend l'existence même de l'humanité. Chacune a pour premier devoir d'en poursuivre résolument la solution sur son domaine colonial comme sur son domaine métropolitain, et leurs efforts seront considérablement facilités par la coordination dans une action commune. En se partageant cet immense champ d'études conformément au principe de la division du travail, en se tenant jour par jour au courant des travaux et des progrès accomplis par leurs émules, elles accéléreront singulièrement la solution d'une foule de problèmes qu'aucune ne saurait aborder simultanément dans leur ensemble en y consacrant le temps et l'argent nécessaires. C'est assez dire combien est indispensable leur association dans une entente internationale.

La préexistence de groupements internationaux, qui ont déjà réuni des moyens d'action et abordé un certain nombre de problèmes, est de nature à faciliter cette association générale pour une action commune; car il leur suffira, sans renoncer à leur autonomie, de s'entendre pour constituer un Comité directeur, chargé de répartir les études et les subsides qu'il appartiendra aux gouvernements associés de leur allouer.

Quand les apôtres du reboisement, unis par cette Association internationale, se seront distribué les problèmes forestiers, comme ont fait les observatoires pour la Carte du Ciel et les services géographiques pour celle de la terre au millionième, quand ils auront complété l'outillage de leurs investigations et se prêteront partout un mutuel appui, bien des difficultés jadis insurmontables s'aplaniront comme par enchantement. Éclairés par le rayonnement de la clarté scientifique, et sans attendre qu'elle ait pénétré tous les menus détails, les peuples rivaliseront d'ardeur pour restituer aux montagnes leur manteau de végétation et pour conjurer les désastres dont les menaçait un déboisement inconsidéré.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICES

Les Sociétés de la Croix-Rouge dans les différentes Nations

[362.191 (062) (∞)]

Il a paru intéressant de grouper, dans une étude générale, les caractères principaux des sociétés de la Croix-Rouge. Il n'est pas sans utilité d'avoir quelques précisions sur l'activité et les tendances d'associations qui doivent être des collaboratrices du service de santé. En présentant les formes particulières de cette activité dans les différents pays, on sera conduit à des comparaisons qui s'imposent et à des suggestions qui profitent.

A en juger par une petite enquête entreprise pour ce travail, l'organisation et la vie des sociétés d'assistance étrangères sont imparfaitement connues, même de personnalités qui touchent de très près à la Croix-Rouge. Afin d'éviter la redite d'opinions gratuitement consacrées, d'erreurs colportées de livre en livre, de revue en revue, d'article en article, les renseignements ont été puisés à peu près exclusivement dans des sources officielles. En particulier, les bulletins nationaux ou internationaux de la Croix-Rouge, les comptes rendus des congrès de Londres et de Washington ont été précieux à consulter.

L'étude qui suit renferme trois parties :

1° Des considérations générales et comparatives sur les diverses sociétés de la Croix-Rouge ;

2° Des renseignements sur l'organisation, l'activité et les tendances des principales associations du monde ;

3° De brèves conclusions.

Digitized by Google

I. — Considérations générales

ORIGINE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS. — Il y a, dans l'éveil, parmi toutes les nations civilisées, de l'assistance volontaire aux blessés, des causes profondes et générales. L'idée même d'organiser les secours officiels aux blessés de la guerre est une nouvelle venue dans les préoccupations des peuples. S'il y eut des interventions médicales, souvent isolées, dans les combats de tous les temps et de tous les lieux, pendant longtemps on ne trouve rien qui ait ressemblé à un système, à une organisation. Napoléon lui-même, sous l'émotion de sanglants spectacles, donna à deux reprises, à Larrey et à Percy, l'ordre de préparer un plan d'organisation sanitaire ; souci de circonstance qui n'avait pas de sanction. Ainsi, la suite des siècles passés a paru consacrer l'insouciance des gouvernements à l'égard des victimes de la guerre. Pendant longtemps, depuis les guerriers farouches, qui jugeaient naturel d'achever les blessés, jusqu'aux civilisés, qui ne prévoyaient pas la totalité des secours à donner, il y eut tous les échelons de la barbarie, toutes les nuances de l'incurie et toutes les variétés de l'initiative isolée.

Il en est résulté que l'organisation sanitaire des armées est née d'un effort très récent, presque contemporain, et qui est demeuré en retard sur le travail de préparation à la guerre. L'état actuel du fonctionnement des services de santé en campagne se ressent de cette discordance. Il demeure en marge de l'armée dans son travail de préparation. En outre, cet illogisme est advenu que le pouvoir, qui prépare et fait la guerre était jusqu'à ces derniers temps, incapable de subvenir intégralement aux besoins qui naissent de la guerre. Voilà l'origine des sociétés de secours.

Tandis que s'éveillait dans les peuples la volonté de donner aux blessés de la guerre une assistance convenable, les armées changeaient aussi de caractère ; aux troupes de métier succédaient les armées nationales et le besoin d'assistance se faisait plus impérieux. En outre, le nombre de combattants croissait dans des proportions énormes et celui des pertes éventuelles s'enflait parallèlement, risquant de déborder de plus en plus les entreprises officielles. De plus, la guerre devenant une affaire nationale, il arriva que toutes les activités prétendirent à y trouver leur emploi. Les hommes libérés du service et la femme pensèrent naturellement à diriger leur besoin d'agir vers l'assistance aux blessés. Toutes ces raisons devaient entraîner le développement de l'assistance privée.

On peut donc avancer que les sociétés de secours sont nées d'un besoin national. Aussi, avant leur constitution officielle, qui suivit les pourparlers génevois de 1863, ce besoin d'assistance

Digitized by Google

s'est affirmé par diverses ébauches d'organisation privée. En 1848-1850, les guerres avaient provoqué dans le Danemark et dans le grand-duché de Bade, la constitution de comités de secours. A Carlsruhe, s'était formée une société de dames, sous le titre de Badischer Frauenverein, qui est, en propres termes, la plus ancienne des sociétés de secours aux blessés. Tout le monde connaît l'effort organisateur de Florence Nightingale, pendant la guerre de Crimée. Chez les Russes, la grande-duchesse Hélène Paulovna faisait œuvre d'initiative en organisant une communauté de sœurs de charité. Le 6 mai 1859, en Autriche, les statuts de la Société patriotique autrichienne de secours en temps de guerre, étaient approuvés. En 1861, s'inaugurait en Amérique, sous l'impulsion de l'initiative privée seule, la Commission sanitaire, qui fonctionna comme une véritable société de secours.

L'opinion publique était donc préparée à recevoir et à comprendre le livre d'Henry Dunant : *Un Souvenir de Solférino*, paru à Genève en 1862. Ce livre eut un énorme retentissement. Dunant avait émis l'idée ; Gustave Moynier, président de la Société génevoise d'utilité publique, devint le réalisateur. Contrairement à une opinion généralement répandue, toute l'initiative génevoise de 1862-1863 s'attache d'abord à instituer le principe de l'assistance privée, celui de la neutralisation ayant fait l'objet de discussions consécutives.

Le 9 février 1863, G. Moynier mettait à l'ordre du jour de la Société génevoise d'utilité publique, le problème suivant : « De l'adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires ». Une commission, chargée d'étudier ce projet, établit des propositions qui sont devenues les bases fondamentales de la Croix-Rouge internationale.

Le 26 octobre 1863, une assemblée de trente-six personnes parmi lesquelles les dix-sept délégués de quatorze États européens, aboutissait, après quatre jours de séance, à formuler des résolutions qui constituaient les fondements de la Croix-Rouge.

La commission d'initiative prit le nom de Comité international de la Croix-Rouge, qui, sans base constitutionnelle, sans règlement organique, n'a jamais cessé d'exercer sur l'ensemble des diverses sociétés une autorité qu'il tient de son prestige. C'est un organe central, placé au milieu des sociétés de secours sans intervenir dans leurs affaires nationales, investi par consentement mutuel d'un pouvoir moral reconnu ; il demeure le gardien des principes établis et des traditions fondamentales. La convention de Genève, consacrant la neutralisation des secours aux blessés, fut un corollaire de ces premiers efforts. Sur l'initiative de G. Moynier et de la Confédération suisse, une assemblée diplomatique se réunissait du 8 au 22 août 1864 et douze États signaient la convention internationale.

Digitized by Google

L'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Russie voient, les premières, s'établir des sociétés de secours. Plus tard, le mouvement gagne les nations contraintes de se militariser, les États-Unis, le Japon et un grand nombre de puissances secondaires.

Aujourd'hui, trente-huit États possèdent un comité central de la Croix-Rouge, savoir : Argentine, Autriche, Bade, Bavière, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hesse, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Prusse, Roumanie, Russie, Saxe, Serbie, Suède, Suisse, Turquie, Uruguay, Vénézuéla, Wurtemberg.

Le pouvoir d'extension des sociétés s'est montré très inégal dans les diverses nations. L'enrôlement a porté sur 1/477 de la population en Autriche, sur 1/260 en France, 1/93 en Suisse, 1/75 en Allemagne ; mais il a atteint 1/33 au Japon, dernière venue parmi les grandes puissances militaires, où les œuvres patriotiques sont, en propres termes, des affaires nationales.

Dans tous les pays, les budgets de ces associations s'alimentèrent de la même façon. Des cotisations vinrent constituer les ressources normales et des recettes éventuelles furent collectées par les divers procédés susceptibles de provoquer la générosité publique : souscriptions, fêtes de charité, ventes d'attributs divers, de timbres spéciaux, etc. Seule, la Croix-Rouge russe peut bénéficier du produit de certains impôts que l'État établit à son profit.

Role des sociétés en temps de guerre. — L'aide à apporter aux services sanitaires des armées, but essentiel des sociétés de la Croix-Rouge, a été comprise et réalisée de diverses manières, suivant les pays. En France, elle consiste surtout en une œuvre d'hospitalisation, destinée à recevoir le trop plein des formations sanitaires de l'armée. Cette fonction n'est plus que secondaire en Autriche, en Allemagne, au Japon.

Ailleurs, le but poursuivi consiste à mettre un personnel entraîné à la disposition du service de santé, qui l'utilisera suivant ses besoins. C'était la tendance de la Croix-Rouge anglaise mais c'est surtout la tâche réalisée par l'effort très énergique et très précis de la société japonaise.

La coopération au lourd travail des évacuations a inspiré spécialement certaines associations, elle a suscité l'effort des sociétés allemandes dans la constitution de ses *colonnes sanitaires*.

Dans presque tous les pays, en particulier en France, en Allemagne, au Japon, l'intervention des sociétés de secours n'est admise que dans la zone du territoire et celle des étapes. Il se peut, toutefois, qu'exceptionnellement les événements amènent l'assistance privée à coopérer au service de l'avant ; c'est une éventualité que prévoient les règlements japonais et allemand.

Digitized by Google

Il est une nation qui mérite une place à part pour l'importance du rôle qui est dévolu à sa société de secours. La Croix-Rouge russe déploie son initiative à côté du service sanitaire des armées, en liaison avec lui et selon toutes les formes de son activité. Elle participe à la tâche d'hospitalisation, d'évacuation et intervient dans la zone de l'avant jusqu'au service régimentaire.

La nature du personnel d'exécution est aussi différente, suivant les diverses nations. Au Japon, c'est un personnel rétribué et entraîné par les soins des sociétaires, mais qui ne se confond pas avec eux. En Allemagne, en Russie, les professionnels l'emportent beaucoup dans le personnel infirmier sur les volontaires, tandis qu'en France ces derniers constituent jusqu'ici la partie essentielle des agents d'exécution.

Toutes les sociétés, malgré le caractère privé de leur entreprise, ont compris que leur activité, pour être profitable, devait être subordonnée à l'autorité militaire, et, en particulier, au service de santé. Ce principe, admis partout, a reçu des applications un peu différentes, suivant les pays. Alors qu'en France et en Russie, les sociétés de la Croix-Rouge reçoivent des indications générales du service sanitaire sur leur tâche à accomplir, mais demeurent responsables, même en temps de guerre, de leur fonctionnement intérieur, au contraire, certaines associations sont en quelque sorte militarisées dès l'heure de la mobilisation. Il en est ainsi de la Croix-Rouge allemande et surtout de la société japonaise.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE. — La solidarité internationale, qui avait présidé à la naissance de la Croix-Rouge, ne pouvait manquer d'inspirer, dans une certaine mesure, les actes des diverses associations. Elle s'affirme, en temps de guerre, par la sollicitude montrée à l'égard des prisonniers et par les missions ou les secours matériels que les neutres dirigent vers les belligérants. Sur un vœu exprimé par la Conférence de Berlin, en 1869, le comité international de Genève recevait la mission d'organiser, en temps de guerre, en un lieu convenablement choisi, une sorte d'agence de la Croix-Rouge, bureau central de correspondance et de renseignements destiné à aider et à relier l'assistance privée des deux pays adverses. Ainsi, le bureau de Bâle, en 1870-1871, put transmettre des renseignements, des lettres, de l'argent, publier les listes de blessés français recueillis par les troupes allemandes, répartir les trois millions de secours qui affluèrent de tous les points du monde, etc.

En temps de paix, l'activité du comité de Genève se manifeste par la publication d'un bulletin trimestriel, qui résume la vie des sociétés nationales. Périodiquement, les associations entrent en contact dans des assises internationales. Tous les cinq ans,

Digitized by Google

un congrès réunit les délégations de toutes les sociétés de la Croix-Rouge. Il eut lieu à Washington en 1912, à Londres en 1907, à Saint-Pétersbourg en 1912, etc. Des idées y sont échangées, des discussions y sont poursuivies, les comptes rendus des travaux passés y sont présentés, des vœux y sont formulés. Des questions, comme celles-ci y sont étudiées :

Action des sociétés en temps de paix ;
Instruction du personnel ;
Intervention des sociétés neutres chez les belligérants ;
Action dans les guerres civiles ;
Monopolisation de l'insigne de la Croix-Rouge ;
Rôle dans les guerres maritimes, etc.

Il est d'ailleurs à remarquer que ces congrès privés ne sauraient avoir de sanction qui engage les divers pays. Mais ils sont des réunions où les sociétés peuvent harmoniser leur activité et puiser d'heureuses inspirations. En outre, des idées peuvent y prendre naissance, qui se répandront dans l'opinion universelle ; des vœux peuvent devenir des lois par la prise en considération des gouvernements.

La convention internationale de Genève de 1864 ne visait pas les personnels privés de l'assistance aux aliénés. Celle de 1906 a réparé cet oubli. Les articles 10 à 13 concernent les personnels de secours aux blessés reconnus et autorisés par les gouvernements et les assimilent au personnel sanitaire des armées.

ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS EN TEMPS DE PAIX. — Les sociétés de secours étaient destinées fatalement à orienter leur mission charitable vers les réalités du temps de paix. La période récente, où le pacifisme avait marqué un pas en avant, les y avait d'ailleurs contraintes. Pour intéresser le public à leur œuvre, pour forcer les adhésions, elles durent entreprendre des réalisations immédiates et avoir une utilité présente. Le besoin d'instruire leur personnel infirmier les poussait vers le même but. Il en est résulté, particulièrement en France, l'éclosion des dispensaires-écoles, qui constituent tout ensemble une œuvre d'assistance pacifique et de préparation à la guerre.

Cette activité élargissait de plus en plus le rôle de la femme dans la vie des sociétés de secours. Certes, sa place avait toujours été marquée dans la constitution des sociétés. Dans toutes les associations de la Croix-Rouge, à côté des comités d'hommes agissent des comités de dames ; deux sociétés françaises sont essentiellement composées de femmes. Mais l'utilisation de l'infirmière devait augmenter encore l'intervention féminine.

Le travail des dispensaires n'a pas absorbé toute l'activité des sociétés de secours en temps de paix. Toutes ont prévu dans leurs statuts leur entrée en scène à l'occasion des désastres

Digitized by Google

publics. Les États-Unis et le Japon sont placés aux deux points extrêmes dans cet ordre d'idées. Dans la première nation, la Croix-Rouge s'adonne également à la réparation de toutes les calamités, sans prédilection bien spéciale pour celle de la guerre. Au Japon, l'œuvre visait primitivement un but exclusivement militaire ; mais le règlement récent de sa Croix-Rouge a dû sacrifier à l'entraînement universel et admettre sans réticence son intervention dans les désastres publics.

Dans maints pays, l'action de l'assistance privée tend à s'étendre bien davantage. En Russie, la Croix-Rouge fut de tout temps une œuvre d'hospitalisation continue. Ailleurs, elle participe à la lutte sociale contre les pandémies. En Italie, on voit la Croix-Rouge faire campagne contre la malaria et dans quelques autres nations, surtout en Allemagne, participer activement à la prophylaxie antituberculeuse. Et, selon toute apparence, ces modes d'activité, loin de diminuer leur capacité d'assistance en temps de guerre, accroissent les forces de ces sociétés et les maintiennent dans un état favorable d'entraînement.

II. — La Croix-Rouge dans les différents pays

Nous allons consacrer de courtes notices à la Croix-Rouge des différents pays, ceux où elle paraît le plus sérieusement organisée. On verra de suite que l'esprit dans lequel cette organisation est conçue diffère assez bien suivant les régions. Dans les pays fortement militarisés, la Croix-Rouge a une tendance à devenir une institution officielle ou semi-officielle. La préparation du personnel infirmier y est surtout faite en vue d'assister les blessés de la guerre. Dans les pays, au contraire, où la guerre est peu probable, où l'esprit militaire ne règne pas autant, la Croix-Rouge est, en ordre principal, surtout conçue comme institution d'assistance aux blessés et aux malades, disposée par conséquent à assister également les blessés si la guerre devait se produire.

ALLEMAGNE. — Un État allemand fut un véritable précurseur dans l'institution des sociétés de secours. Quatre ans avant la conférence de Genève, le 6 juin 1859, le grand-duché de Bade fonda, sous les auspices de la grande-duchesse Louise de Bade, une véritable association de secours, qui prit le nom de *Badische Frauenverein* et rendit des services pendant la guerre d'Italie, en 1859, et la guerre des duchés, en 1864.

Deux mois après la conférence de Genève, se fonda la société de la Croix-Rouge de Wurtemberg (décembre 1863). Celle du grand-duché d'Oldenburg (2 janvier 1864), celle de Prusse

Digitized by Google

(6 février 1864), voyaient ensuite le jour. Tous les États confédérés allemands eurent leurs sociétés nationales, lesquelles éprouvèrent bientôt le besoin d'une direction centrale. L'accord du 20 avril 1869 sanctionna ce désir de groupement par la création d'un comité central allemand. Pendant la guerre de 1870-71, l'activité de ces associations fut très grande. Dans les quarante années de paix qui viennent de s'écouler, les associations allemandes se sont progressivement développées. Sous l'impulsion de l'impératrice Augusta, elles ont, en particulier, pris une part importante dans les œuvres pacifiques d'assistance.

Aujourd'hui, vingt-huit États allemands ou terres d'Empire ont constitué des sociétés de la Croix-Rouge. La convention du 27 mai 1908 leur a donné une réorganisation d'ensemble. Celle-ci est régie par un comité central, siégeant à Berlin, composé de membres délégués par les diverses associations.

L'ensemble des membres de la Croix-Rouge allemande s'élève à environ 720,000 ; sa fortune se monte à 20 millions de francs.

Son but est défini comme suit : 1. Seconder le service de santé officiel dans sa tâche du temps de guerre ; 2. En temps de paix, préparer l'œuvre de guerre et s'intéresser aux calamités et aux accidents.

Une étude qui voudrait élucider avec une exactitude complète l'organisation de la Croix-Rouge allemande, devrait envisager tour à tour les associations des divers États.

Les sociétés de la Croix-Rouge proprement dite comprennent : 1. Une société d'hommes, dont le rôle est exclusivement de préparation à la guerre ; 2. Une société de femmes, qui, en dehors de l'œuvre de guerre, collabore à diverses institutions du temps de paix ; elle est de beaucoup la plus florissante. Le nombre de ses adhérentes s'élevait, en 1911, à 646,223.

En outre, de nombreux groupements de bienfaisance, associations de district et de commune, associations reconnues d'utilité publique, etc., peuvent adhérer à la Croix-Rouge, qui prend en temps de guerre une autorité sur elles et les range sous son fanion.

Il existe encore en Allemagne divers ordres de chevalerie (Saint-Jean, Malte, Saint-Georges), qui ont leur autonomie propre, mais sont autorisés, au même titre que la Croix-Rouge, à seconder en temps de guerre le service de santé officiel.

AUTRICHE. — La Croix-Rouge autrichienne possède depuis 1880 son organisation actuelle. Elle est née de la fusion de deux Associations antérieures : la *Société patriotique autrichienne*, qui s'était ébauchée dès 1859, et la *Société des Dames de la Croix-Rouge*, qui avait pris naissance en 1867.

Elle a aujourd'hui la constitution suivante :

a) Une direction centrale à Vienne ;

Digitized by Google

b) Neuf sociétés provinciales de secours, composées de dames et d'hommes. Ces sociétés mixtes ont été constituées dans la Boucovine, la Galicie, la Carinthie, le Carniole, la Moravie, la Silésie, la Styrie, le Tyrol ;

c) Sept sociétés provinciales composées d'hommes exclusivement, en Bohême, Dalmatie, Goritz, Haute-Autriche, Salzbourg, Trieste, le littoral et le Vorarlberg ;

d) Six sociétés provinciales de secours, composées de dames pour les provinces précédentes, à l'exception du Vorarlberg, où il n'existe qu'une société d'hommes ;

L'ensemble de ces vingt-deux groupements constitue les sociétés primaires ;

e) En outre, 430 sociétés secondaires sont affiliées aux précédentes ;

f) La Galicie possède, d'autre part, 80 bureaux régionaux.

La totalité des membres de la Croix-Rouge autrichienne s'élevait à 61,885 en octobre 1912.

Son budget est alimenté :

1. Par un fonds de 1,041,872 couronnes, apporté en 1880 par la Société patriotique autrichienne.

2. Par le produit des cotisations, qui se montait, en 1909, à environ 1 million de couronnes.

3. Par des ressources éventuelles émanant de donations, legs, concerts, bals, conférences, etc.

La fortune de la Croix-Rouge autrichienne montait, en 1909, à 20 millions de couronnes pour la société centrale ; à 7 millions de couronnes pour les groupements provinciaux.

Son but consiste à compléter et à améliorer le traitement donné aux malades et aux blessés de guerre par le service de santé officiel ; à aider les invalides, les veuves et orphelins de militaires, les familles de réservistes appelés sous les drapeaux ; à assister les victimes de catastrophes par les produits de souscriptions et les moyens disponibles.

BULGARIE. — La Croix-Rouge bulgare, société d'abord exclusivement masculine, s'était fondée en 1885. Ses débuts furent pénibles, traversés par des guerres et des troubles intérieurs. En 1887, elle fusionne avec la *Société de bienfaisance de Saint-Pantaleimon*, dont les ressources étaient assez considérables. La Société des dames, qui s'était formée pendant la guerre serbo-bulgare, fusionne également en 1894 avec l'élément masculin de la Croix-Rouge. L'association connut alors des jours prospères.

Le nombre des membres, qui était en 1887 de 153, a monté à 4, 309, en 1908 ; les sections sont au nombre de 40 ; son avoir financier était, à cette époque, de 900,000 francs.

Digitized by Google

La société a pu intervenir en dehors du territoire bulgare et, en particulier, organiser une colonne médicale au moment de la guerre de Mandchourie.

Elle a créé l'*Ecole des sœurs de charité*, qui eut un début modeste en 1899, sous la direction de deux sœurs venues de Russie, pour aboutir au bel *hôpital de la Croix-Rouge*, édifié à Sofia, en 1905.

ESPAGNE. — Réorganisée en 1897, la Croix-Rouge espagnole est passée de 10,000 associés et 200 comités à 50,000 et 534. Il existe, en outre, 28 comités dans les pays étrangers de langue espagnole. Son personnel comprend 2,445 médecins, 950 élèves en médecine, 856 pharmaciens et des gardes-malades.

Aidant le service de santé dès le temps de paix, elle possède un sanatorium à Vallehermoso, près de Madrid, et six autres établissements, où elle a soigné jusqu'ici 50,268 malades, leur procurant les fonds pour rentrer chez eux et du travail.

Elle est intervenue dans la campagne marocaine par le fonctionnement d'hôpitaux, d'ambulances, de stations de secours dans les ports et les gares. Elle s'est occupée, en outre, des infirmes, des veuves et des orphelins.

ETATS-UNIS. — Comme en Angleterre, le nom d'une femme s'attache à la fondation de la Croix-Rouge aux États-Unis. Miss Clara Barton en fut l'instigatrice en 1881, mais la société ne possède que 300 membres jusqu'en 1905, où le Congrès lui donne une charte de société anonyme avec représentation du gouvernement au sein du comité central. En 1905, l'association arrivait à 10,000 membres avec 33 succursales. En l'espace de deux années, elle recueillait 3,500,000 dollars et une quantité énorme de provisions. Sa réserve financière était, à la fin de 1911, d'un million de dollars.

La création d'un palais de la Croix-Rouge a été votée par le Sénat le 12 août 1912.

Le but principal de la Croix-Rouge américaine ne réside pas dans son intervention en temps de guerre. L'association vise à être un agent de charité et de préservation sociales. Les désastres, les épidémies l'intéressent au même point que la guerre, qui constitue pour elle une calamité comme une autre.

La Croix-Rouge américaine a organisé un département de premiers secours. Des cours et conférences sont donnés dans toutes les écoles et dans toutes les universités. Des wagons de secours sont accrochés aux trains et vont apporter assistance lors des accidents de chemins de fer et vont également vulgariser partout l'œuvre de la Croix-Rouge. Un régime spécial d'affiliation avec les *Unions chrétiennes de Jeunes Gens* et les *Boy Scouts* permet d'atteindre la jeunesse. Des cours sont égale-

Digitized by Google

ment organisés pour les ouvriers dans les districts miniers.

La Croix-Rouge des États-Unis a fait un effort intense pour former des *nurses*, infirmières salariées recevant une instruction pratique.

Elle a entamé la lutte contre la tuberculose, pour laquelle elle se procure ses ressources par la vente de timbres de charité.

FRANCE. — L'expression même de « Croix-Rouge française » n'a véritablement d'existence officielle que depuis le 21 janvier 1907. Elle n'était jusque-là qu'une habitude symbolique de langage ou bien l'appellation officieuse d'une des sociétés françaises de secours, la plus ancienne et demeurée longtemps la seule.

En 1864, la *Société de secours aux blessés militaires* était fondée, répondant au vœu de la réunion internationale de Genève.

En 1881, l'*Union des Femmes de France* se constituait.

En 1879, l'*Association des Dames françaises* avait pris à son tour naissance et était reconnue d'utilité publique en 1883.

Mises dans une certaine dépendance de l'autorité militaire, elles vivaient à peu près étrangères l'une de l'autre. Une entente, intervenue le 21 janvier 1907, et approuvée par le ministre de la Guerre, a provoqué l'établissement d'un *Comité Central de la Croix-Rouge française.*

Le rôle, en temps de guerre, des trois sociétés est défini par un décret qui leur est également applicable.

Leur activité en temps de paix est réglée par leurs statuts particuliers, mais ne présente, de l'une à l'autre, que des différences peu marquées.

Leurs membres s'élèvent au total approximatif de 136,000. Leur fortune était, en 1912, de 30,667,758 francs.

Le nombre de membres de la *Société de secours aux blessés militaires* s'élevait, en 1912, à 70,517 ; celui de ses comités à 334.

Le montant des ressources était de 16,531,878 francs, représentant : en avoir financier 11,967,602 francs, en matériel et lingerie 4,564,275 francs.

Le nombre des hôpitaux auxiliaires du territoire s'élève : en 1re série à 137, donnant 8,787 lits ; en 2e série à 49, donnant 3,005 lits.

L'*Union des Femmes de France* a été fondée en 1881 et déclarée d'utilité publique le 6 août 1882.

Le nombre de ses membres s'élevait, en 1912, à 36,000 ; celui de ses comités à 175.

La fortune de la société, en 1912, était de 7,135,888 francs.

Elle a préparé 96 hôpitaux auxiliaires (94 en 1re série, 2 en 2e série) et 80 sont en formation, avec un total de 9,500 lits (dont 6,000 en 1re série).

L'*Association des Dames françaises* a été fondée en 1879 et reconnue d'utilité publique le 23 avril 1883.

Digitized by Google

Le nombre de ses comités s'élevait, en 1912, à 168 ; celui de ses membres à environ 30,000.

Le montant de ses ressources était de 7 millions de francs, dont 4,210,237 francs à son avoir financier.

La société possède :

91 hôpitaux auxiliaires du territoire classés en 1re série, avec 1,089 lits pour blessés et 3,868 lits pour malades, devant occuper un personnel de 1,934 personnes.

Elle accuse 73 hôpitaux avec 2,921 lits, comme étant susceptibles de figurer en 2e série, et 30 hôpitaux, avec 1,300 lits, en préparation.

Le personnel total monte à 3,394 personnes.

GRANDE-BRETAGNE. — L'histoire de l'assistance privée en Angleterre n'offre pas l'importance qu'elle présente dans la plupart des grandes nations, mais elle a eu le mérite de compter dans ses rangs, Miss Nightingale, dont le nom restera légendaire.

En 1870, un soldat de Crimée, lord Wantage, avait fondé la *Société nationale de secours*. De 1870 à 1905, cette société avait recueilli 12 millions et demi, elle était intervenue dans les guerres franco-allemande, russo-serbe, russo-turque, d'Égypte, du Zoulouland, du Transvaal.

En 1898, reprenant la tradition de l'*Ordre des Chevaliers de Jérusalem*, une société analogue prit naissance sous le nom de *Croix-Rouge anglaise*.

La fusion de ces deux sociétés sous le nom de *Croix-Rouge de Grande-Bretagne* aboutit à une réorganisation officiellement établie le 17 juillet 1905 sous la présidence de la Reine.

Une des obligations de la *Croix-Rouge de la Grande-Bretagne*, plus que dans tout autre pays, c'est d'organiser l'assistance aux blessés dans les guerres navales. Son action dans ce domaine est difficile à régler. Les Congrès internationaux de la Croix-Rouge et la première Conférence internationale de la Paix s'en sont préoccupés.

La mission des navires-hôpitaux est particulièrement périlleuse. Ces navires seraient fournis par l'État et la Croix-Rouge en organiserait le fonctionnement, mais il faudrait cependant bien utiliser des officiers de la marine marchande pour le transport des blessés. Cela pourrait donner lieu à contestations ; de même pour les prises de charbon, les droits de port, etc. On peut dire qu'il n'y a pas encore dans ce domaine d'organisation bien réalisée.

ITALIE. — L'Association italienne de la Croix-Rouge fut érigée en « personnalité morale » par décret royal de 1882, et ses statuts récemment renouvelés datent du 5 février 1911 ; elle

Digitized by Google

est soumise à la surveillance des ministres de la Guerre et de la Marine.

Elle compte 26,998 membres.

Elle dispose en capitaux de 4,615,552 francs, et son matériel vaut 3,153,167 francs.

En temps de guerre, elle seconde le service de santé dans la tâche d'hospitalisation et d'évacuation.

Pendant la guerre tripolitaine, elle mobilisa 9 hôpitaux de guerre, 10 ambulances de montagne et un service ophtalmique, et dépensa 3,500,000 francs.

La Croix-Rouge a pris en temps de paix, une part importante à la campagne contre la malaria.

Cette lutte est poursuivie pendant cinq mois de l'année dans la campagne romaine, dans les marais pontins et dans la Sicile.

JAPON. — La Croix-Rouge japonaise est l'une des dernières venues parmi les sociétés de secours aux blessés, mais son développement a pris ce grand essor qui a caractérisé la marche du Japon vers le modernisme. Née en 1887, de l'initiative de personnalités japonaises qui avaient accompli des voyages en Amérique et en Europe, cette association s'est promptement répandue dans le pays, suivant une expression imagée, « comme le fil de la vierge à travers la contrée ». Ses fondateurs souhaitaient de recruter un membre pour 400 habitants ; ils sont arrivés à un pour trente-trois. La société comprend environ 1,300,000 membres. Le chiffre des cotisations annuelles, à raison d'une souscription de 3 yens pour une durée minima de dix ans, s'élève à 6 millions de francs par an.

La société de secours, au Japon, a un caractère essentiellement privé.

Au cours de la guerre russo-japonaise, le Japon constitua une colonne de transport qui devint une colonne d'évacuation. A l'aide de coolies chinois très nombreux, elle escorta par brancards, charrettes, ânes, bateaux chinois, pousse-pousses, locomotives, trains ordinaires, un total de 170,000 individus.

Le Comité des dames établit 20 stations dans l'empire, dans lesquelles on soigna 700,000 malades ou blessés. Douze détachements de secours donnèrent leurs soins à 17,000 malades de Port-Athur. Dans un hôpital spécial aux prisonniers de guerre, 5 détachements soignèrent en 17 mois 5,900 malades.

La Croix-Rouge employa pendant cette campagne 5,170 personnes, divisées en 152 corps de secours et dépensa 12 millions 500,000 francs.

RUSSIE. — La Croix-Rouge russe présente des caractères généraux qui lui font une place à part parmi les sociétés de secours. Née en 1863, au lendemain de la réunion internationale de

Digitized by Google

Genève, elle n'a pas gardé complètement son essence d'association privée. Ses hauts fonctionnaires doivent être agréés par l'empereur.

Son capital disponible s'élevait, le 1er janvier 1910, à 24 millions 726,600 roubles.

Voici comment M. Follenfant a rendu compte de l'activité de la Croix-Rouge pendant la guerre russo-japonaise :

La Croix-Rouge russe a recueilli sur les champs de bataille plus de 10,000 blessés, nourri dans les points nutritifs plus de 60,000 hommes, traité dans les hôpitaux plus de 100,000 malades et blessés, transporté dans ses trains sanitaires plus de 200,000 hommes, rapatrié plus de 100,000 réformés, invalides ou malades chroniques, fourni des millions de chemises, caleçons, pelisses fourrées, couvertures, chapeaux de feutres, bottes, etc, etc., distribué aux soldats bien portants des milliers de cadeaux ou paquets d'objets d'utilité venant de leurs familles, assuré la correspondance de quantité de soldats blessés ou malades.

On peut dire que la Croix-Rouge russe a traité dans ses hôpitaux le tiers des blessés et malades de l'armée, transporté et vêtu les deux tiers.

La Croix-Rouge russe a dépensé pendant la guerre de Mandchourie 100 millions de francs.

SUÈDE. — La Société suédoise compte un total de 11,000 membres. Son avoir est de 430,000 francs ; la valeur de son matériel, de ses immeubles monte à 810,000 francs.

Elle a la mission de préparer sur le territoire six hôpitaux fixes destinés aux blessés évacués de l'avant, d'aménager un navire hôpital et de créer des sections d'infirmières destinées aux formations sanitaires officielles. Le nombre des infirmières était, en 912, de 723.

Elle a charge, en outre, de fournir le matériel sanitaire à certaines divisions de landsturm (armée territoriale).

Dès le temps de paix, on enseigne aux filles des écoles primaires à confectionner des articles d'après les modèles de la Croix-Rouge. En outre, une œuvre de vulgarisation a été instituée à l'aide des cours de samaritains, pour enseigner les premiers secours en cas d'accidents.

A côté de la Croix-Rouge, et dans le même but, fonctionne la Société de la reine Sophie. Elle organise un réseau de six hôpitaux fixes, avec 250 lits chacun, trois trains-hôpitaux et six navires-hôpitaux. Elle a constitué cinq colonnes sanitaires de transport. Elle dispose d'infirmières par le moyen d'une convention avec les sœurs de « Sophiahemmet » et de la maison des diaconesses de Stockholm.

Digitized by Google

SUISSE. — Le service de santé demande à la Croix-Rouge :

24 colonnes auxiliaires de 40 à 60 hommes, avec l'équipement et le matériel nécessaires ;

24 détachements de gardes-malades, soit un personnel de 1,250 individus.

La société de la Croix-Rouge suisse compte 33,554 membres, répartis en 50 sections.

Sa fortune est d'environ 370,000 francs ; la valeur de son matériel s'élève à 250,000 francs. Elle dispose d'un personnel féminin de 1,102 infirmières.

Cinq établissements différents appartenant à la Société ou affiliés à elle, assurent l'instruction technique du personnel.

III. — Conclusions

L'ampleur de l'assistance privée a pris une étendue qui dépasse de beaucoup l'entreprise des autres peuples dans les nations qui passent pour être les plus militaires, en Allemagne et au Japon. Dans ces pays, l'opinion publique a compris que l'intervention privée dans l'organisation des secours en temps de guerre était de nature à accroître la force collective. Elle est capable, en effet, de rendre aux troupes de combat un certain nombre d'hommes devenus disponibles. Si l'on réfléchit que l'effectif des troupes sanitaires de l'armée s'élevait à 39,000 hommes chez les Russes en Mandchourie, qu'il monte à plus de 50,000 chez les Allemands, cette indication ne devient plus négligeable. Elle est à méditer, surtout en France, pays qui veut accroître son armée quand sa population diminue.

L'action morale de l'assistance privée peut devenir aussi dans une armée, un élément de réconfort et de force. Elle est basée surtout sur la prépondérance de plus en plus grande que prend la femme dans la vie des sociétés de secours. Sa transformation en infirmière est de nature à rendre plus populaires les associations et à exercer une heureuse influence sur leur activité.

Ce fait présente une particularité qu'il faut mettre en évidence. Alors que l'infirmière de la Croix-Rouge est une professionnelle dans toutes les grandes nations, en Russie, en Angleterre, en Autriche, en Allemagne, au Japon, au contraire, le personnel féminin d'assistance dans d'autres pays, même en Belgique, États-Unis, France, Pays-Bas, Suisse, etc., est à peu près exclusivement volontaire. Il est puisé parmi les membres eux-mêmes des sociétés.

Cette entrée en scène de l'infirmière volontaire date d'une quinzaine d'années. Il planait sur la qualité et le rendement de ce personnel un certain scepticisme, que des événements récents

Digitized by Google

sont venus dissiper. La campagne marocaine a fait subir à l'infirmière volontaire l'épreuve d'une véritable pierre de touche. Et il faut dire qu'elle a trouvé une grande sympathie parmi les troupes. Sans rien exagérer, on peut avancer qu'il s'est éveillé en France, une sorte de féminisme de bon aloi, que l'on serait malavisé de ne pas utiliser, dirigé vers le soldat blessé.

La fonction d'hospitalisation, qui absorbe à peu près en France toute l'activité des sociétés de secours en temps de guerre, paraît correspondre à leurs ressources actuelles. Il ne semble pas qu'elles puissent entreprendre davantage avant d'avoir prospéré. Il est certain que la zone proprement dite de l'avant, celle où se déroule l'action doit être un domaine purement militaire. Mais la tâche des évacuations où l'automobilisme vient un peu mêler les zones, où les prévisions officielles sont encore si perfectibles, pourra devenir une des fonctions de l'assistance privée, si ses moyens financiers arrivent à le lui permettre. En Russie, en Allemagne, pour ne parler que des grandes puissances européennes, la Croix-Rouge fournit une aide puissante au service de santé dans un travail d'évacuations.

Le principe de la subordination de l'assistance privée à l'autorité militaire, c'est-à-dire au service de santé, est à la base d'une bonne organisation et d'un bon rendement. Le contrôle officiel en temps de guerre est nécessaire aussi dans le *fonctionnement* des formations hospitalières de l'assistance. Il doit s'opposer, en particulier, à la tendance de malades très choyés à retarder leur rentrée dans le rang. C'est là cet écueil que les américains ont appelé l'absentéisme, contre lequel ils ont dû lutter pendant leur campagne de Cuba. Il est juste de reconnaître que les sociétés d'assistance française ont la compréhension nette de ce besoin. Leur subordination leur apparaît comme une nécessité ; elles aiment à voir utiliser et diriger leurs forces d'initiative. C'est l'impression qu'on garde à connaître leur activité et à s'entretenir avec leurs personnalités dirigeantes.

L'irrésistible tendance des sociétés de secours à exercer leur activité dans les œuvres du temps de paix est de nature à accroître, en définitive, leur recrutement et leurs ressources. L'exemple de la Croix-Rouge russe est significatif. Des voies sont ouvertes à de telles initiatives dans l'accomplissement de tâches où les responsabilités sont mixtes et mal établies. Il est des besognes impérieuses et inaccomplies, comme celle de recueillir et traiter tous les tuberculeux de l'armée, que l'armée elle-même ne peut réaliser parce qu'elle ne saurait s'appesantir sur des déchets et dont la société se désintéresse un peu, parce que ces déchets-là ne lui sont pas imputables. Les sociétés de secours interviendront utilement sur ce terrain mixte. Cette tendance s'est établie déjà en Allemagne et elle est indiquée en France. D'ailleurs, l'État sera bien, un jour, contraint de s'intéresser

Digitized by Google

à des problèmes aussi irritants et d'empêcher, par exemple, la dispersion dans le pays des tuberculeux rejetés par l'armée. Par le moyen des sociétés de la Croix-Rouge, il pourra trouver des solutions économiques. Les sacrifices qu'il s'imposerait seraient ainsi capables d'avoir un rendement maximum. Il reste dans cet ordre de choses d'utiles réalisations à poursuivre.

L'activité apparente des sociétés d'assistance est de nature à leur procurer, plus que toute propagande, cette démocratisation qu'elles recherchent. Il est urgent, en effet, qu'elles perdent ce caractère *d'objet de luxe* qu'elles avaient autrefois pour les masses. En s'efforçant de diffuser leur recrutement dans toutes les classes sociales, elles parviendront à accroître leurs faibles effectifs et elles deviendront vraiment nationales, à la manière de la Croix-Rouge japonaise, la plus jeune des grandes sociétés d'assistance.

C'est l'intérêt bien entendu du service de santé d'exercer une action stimulante et coordinatrice sur des œuvres destinées, en définitive, à accroître ses ressources pour l'accomplissement d'une tâche perfectible à l'infini.

LEGRAND,

Médecin-Major de 1re Classe
au 103e régiment d'infanterie à Paris.

La Fédération Internationale des Etudiants "Corda Fratres"

[378 (062) (∞)]

Les Universités sont, par essence et depuis leurs origines, des institutions internationales comme la science elle-même. Au moyen-âge, quand les étudiants allaient d'université à université, pour écouter les grands maîtres et les grands savants de cette période et pour compléter leur éducation intellectuelle, l'*universitas literarum* était déjà le siège de l'esprit international. Et, lorsque plus tard, tout spécialement au cours du XIXe siècle, par suite du développement de la vie politique, le personnel des universités, professeurs et étudiants, ont pris une part prépondérante aux grandes luttes de cette époque, notamment lors de la formation des grandes nations (comme l'Allemagne et l'Italie), les universités, par le fait même qu'elles étaient le plus souvent des institutions gouvernementales, ont été animées plutôt d'un esprit national. Toutefois, l'internationalisation du monde, au début du XXe siècle, a amené les universités de tous les pays à

Digitized by Google

se laisser influencer par cette évolution nouvelle et moderne de l'humanité, non seulement parce que la science elle-même dans toutes ses branches (médecine, droit international, économie politique, sociologie, histoire, géographie, littérature, philosophie, etc.), a été organisée d'une manière internationale, mais aussi parce que la vie des universités est devenue de plus en plus internationale. Professeurs et étudiants visitent de plus en plus les pays étrangers ; entre les États européens de haute culture, un échange systématique de professeurs a été organisé ; de nombreux instituts et organismes s'efforcent de faciliter l'échange des étudiants. D'autre part, dans la plupart des pays, le nombre des étudiants étrangers a augmenté de 10 p. c. environ et près de 25,000 étudiants visitent les universités étrangères. Un mouvement international, au sein du monde académique de notre époque, n'est donc pas seulement un phénomène extérieur, mais constitue une adaptation justifiée à l'esprit de notre temps. Car précisément les étudiants sont appelés à devenir les conducteurs et les inspirateurs intellectuels de leurs nations respectives ; il appartient à ceux qui pourront le mieux former l'opinion publique de demain, de se soumettre à la logique des faits internationaux et de devenir conscients de la haute responsabilité morale qui pèse sur eux en leur qualité de gardiens de l'avenir (*trustees of posterity*, comme Disraeli a dit un jour). Quelle œuvre grande et bonne les 500,000 étudiants du monde pourraient accomplir, s'ils connaissaient exactement leurs devoirs au point de vue de l'internationalisation de l'humanité. William Stead a appelé les étudiants du monde *the picked half million of men*. A toutes les époques de l'histoire, il s'est trouvé, parmi les étudiants, des hommes qui ont dirigé leurs regards vers les grands événements de la vie extérieure, au lieu de les diriger uniquement vers le domaine de leurs études, et qui ont pris une part prépondérante dans les grandes luttes contemporaines. C'est ainsi que le mouvement international des étudiants est né comme une partie nécessaire et logique de l'évolution moderne. Déjà vers le milieu du XIX^e^ siècle, se sont affirmées des tentatives pour créer un tel mouvement, qui, toutefois au début, est resté limité à des domaines étroits, comme, par exemple, aux trois pays scandinaves ou bien à l'Allemagne seule. Ce n'est qu'en 1890, que les tendances à organiser internationalement le monde des universités ont pris des formes plus précises. En 1895, une demi-douzaine de dirigeants des Associations des étudiants chrétiens se réunirent en Suède, au château Vadstena et fondèrent la première organisation estudiantine internationale : la Fédération Universelle des Étudiants Chrétiens (1). Sous la direction

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 314.

Digitized by Google

compétente du secrétaire général John R. Mott, cette Union grandit d'une façon continue, si bien que lors de sa réunion au lac Mohonk, en juin 1913, la dixième Conférence internationale compta 350 délégués venus de tous les pays de la terre.

En 1898, donc un an avant la réunion de la première Conférence de la Paix, une autre grande association des étudiants vit le jour, l'Association « Corda Fratres ». Ce fut un jeune Italien, le docteur Efisio Giglio Tos, de Turin, qui adressa à tous les étudiants du monde, un appel vibrant, plein d'enthousiasme juvénile, un appel à tous les jeunes esprits, qui croient à la fraternité des cœurs jeunes, inspirés par le rêve d'une vaste union pour le bien-être général des hommes. Et il ajoutait : « Nos cœurs sont et doivent être des frères. *Corda Fratres* voilà notre devise ! »

Les représentants de sept pays d'Europe répondirent à cet appel et se réunirent le 12 novembre 1898, pour former le premier Congrès International des Étudiants. Le 24 novembre suivant, les statuts de la nouvelle fédération furent proclamés à Rome, au milieu du *forum romanum*, au cours d'une grande cérémonie solennelle. Ils étaient ainsi rédigés :

1. — Le nom de la Fédération est : *Fédération internationale des Etudiants*, traduit dans la langue nationale et précédé par « *Corda Fratres* », comme devise de la Fédération même.

2. — Le but principal de la *Fédération internationale des Etudiants* est de protéger et favoriser l'idée de solidarité et de fraternité entre les étudiants.

3. — Tout étudiant a le droit de faire partie de la *Fédération*, pourvu qu'il soit inscrit dans une Université, ou dans une École ou Institut supérieur, quelles que soient sa religion et l'idée politique qu'il professe.

4. — Chaque confédéré, à son entrée dans la *Fédération*, s'engage sur son honneur à employer sans cesse les moyens que sa position sociale, son intelligence et son activité lui fournissent, pour favoriser les rapports internationaux entre la jeunesse et seconder toutes les manifestations qu'il croira utiles afin de dissiper, dans n'importe quelle classe de personnes, les préjugés, les rancunes, les haines qui rendent les États réciproquement hostiles et toujours sur pied de guerre.

5. — La *Fédération internationale des Etudiants* se propose aussi de seconder, par tous les moyens en son pouvoir, l'œuvre de la paix et de l'arbitrage entre nations.

6. — Le but de la *Fédération* est aussi de mettre en correspondance les étudiants entre eux, et en particulier ceux qui se vouent à la même branche de sciences, afin de faciliter les moyens d'informations et de recherches scientifiques dont on peut éventuellement avoir besoin avant et après le doctorat.

7. — De s'assurer réciproquement des hôtes et des amis dans les grandes villes lointaines à l'occasion de voyages individuels et collectifs à l'étranger, voyages qui seront ainsi plus facilement entrepris et accomplis.

Digitized by Google

8. — Les principes fondamentaux, admis à l'unanimité précédemment, règlent la Fédération.

9. — Ils ne pourront être modifiés.

Les années suivantes, le mouvement devint de plus en plus ferme et intense. Les étudiants affiliés se réunirent au total en huit grands congrès internationaux : Rome (1898), Paris (1900), Liége (1905), Marseille (1906), Bordeaux (1907), La Haye (1909), Rome (1911) et Ithaca (1913). Ce dernier Congrès fut visité par plus de deux cents délégués venus de trente pays différents et eut un énorme succès. Les personnalités dirigeantes des États-Unis, appartenant au monde de la politique, des universités et de la science, avaient accepté de figurer dans le Comité d'honneur du Congrès. De grandes sommes furent mises à la disposition des organisateurs ; les gouvernements américains et spécialement ceux des républiques sud-américaines, ainsi que l'Union panaméricaine donnèrent au Congrès l'appui le plus large. Cinq États lui envoyèrent des délégués officiels. Le ministre de l'instruction publique des États-Unis, M. E. Claxton, prit la parole au cours du Congrès, ainsi que M. Andrew D. White et Edwin Mead, le docteur George Nasmyth, etc. Une délégation du Congrès fut reçue par le président Wilson en personne à la Maison Blanche, à Washington ; le secrétaire d'État, M. Bryan, reçut également les délégués et invita, chez lui, le président sortant ainsi que l'auteur de ces lignes, pour leur exprimer sa sympathie en faveur du mouvement. M. John Barrett, le directeur de l'Union panaméricaine, donna une réception grandiose dans les locaux de l'Union à laquelle il invita le secrétaire d'État, M. Bryan, et plus de cinq cents personnes appartenant au monde diplomatique, politique et mondain, de la capitale américaine. De nombreux comités à Buffalo, Philadelphia, Baltimore, New-York et Washington assurèrent la réception et le logement des délégués venus du monde entier : d'Europe, d'Asie, d'Afrique, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud.

Parmi toutes les nations qui possèdent des universités, cette Fédération compte aujourd'hui des membres. Toutes les organisations estudiantines de l'Amérique méridionale se sont affiliées à elle. Aux États-Unis, il existe plus de trente groupes cosmopolites avec quelques milliers de membres, tous affiliés à « Corda Fratres ». En Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Italie, au Japon, en Chine, aux Indes, en Russie, en France, en Grèce, en Suisse, ce mouvement a pris pied. En Allemagne notamment, il existe déjà dix associations internationales d'étudiants qui se sont groupées en une Fédération nationale. On peut dire que la Fédératon Internationale des Étudiants, au sein des universités du monde, constitue un des mouvements les plus considérables du XX^e siècle en faveur de l'amitié et de la conci-

Digitized by Google

liation entre les peuples et de l'organisation du monde dans la justice et dans la paix.

La législation de tous les pays, dans les prochaines dix années, aura à s'occuper principalement des réformes sociales. Ces problèmes, toutefois, ne pourront être solutionnés que quand les relations internationales seront devenues meilleures. Les barrières du préjugé des races et de l'antagonisme des nationalités doivent être écartées, les théories redoutables du darwinisme social au point de vue des relations internationales doivent être éclairées à la lumière de la science moderne, le principe de la solidarité de l'humanité tout entière doit être affirmé sous mille formes et annoncé partout, avant que la voie ne devienne libre pour l'union de tous les hommes et de toutes les forces productives des diverses nations pour le bien-être et le salut de l'humanité.

Ceci est une mission à la réalisation de laquelle les étudiants du monde sont spécialement préparés et prédestinés. C'est là le labeur que le mouvement international des étudiants a déjà commencé à réaliser, sans saisir tout d'abord clairement le but à atteindre, mais inspiré par une intuition certaine et par l'enthousiasme juvénile pour un haut idéal. Au cours des dernières années, cette grande pensée qui est devenue vivace dans l'esprit des étudiants de beaucoup de pays, a trouvé sa base scientifique et une confirmation raisonnée, grâce à des ouvrages comme ceux de Jean Finot sur le préjugé des races, celui de Novicow sur le darwinisme social, celui de Norman Angell, sur l'interdépendance économique des nations, si bien exposée dans son livre sensationnel *La Grande Illusion*. Grâce à ces ouvrages et à une littérature chaque jour grandissante, une nouvelle science des relations internationales s'est constituée. Celle-ci est destinée à remplacer les vieilles idées du cannibalisme international, par les nouveaux principes d'une solidarité internationale basée sur la communauté d'intérêts et de vie des races humaines. Elle veut organiser le monde par la justice et par la paix, afin d'assurer le progrès ultérieur de la culture et du bien-être national.

C'est à la clarté d'une telle conception du bonheur collectif de l'humanité, auquel ainsi que l'on a déjà commencé à s'en apercevoir, est étroitement lié le bien-être de chaque nation, qu'il faut envisager l'extension et l'avenir du mouvement international des étudiants. Ayons confiance dans la puissance de la vérité et la logique des faits qui, une fois reconnues, doivent provoquer nécessairement une révolution intellectuelle dans la conception traditionnelle des relations internationales. Par une recherche scientifique et progressive sur la nature de l'internationalisme, un ferme soutien sera donné aux efforts qui tendent à développer une amitiée solide entre les étudiants de tous les pays. Une grande satisfaction résidera pour eux dans cette pensée que leur efforts tendront à enlever le poids écrasant de la misère et de la

Digitized by Google

souffrance aux épaules de millions d'hommes luttant péniblement pour leur existence et à égaliser la voie vers l'ère nouvelle où une humanité plus noble prendra possession d'un monde plus uni.

Dr JOHN MEZ,
Président du Comité Central de la F. I. E.

Observation systématique internationale des petites planètes

[52.344 (∞)]

Actuellement les observations des petites planètes sont faites à peu près au hasard, comme en témoigne la littérature qui s'y rapporte. Sur l'une d'entre elles s'accumulent observations sur observations, tandis qu'une autre reste inobservée durant des années. Mieux encore : certains phénomènes relatifs aux petites planètes sont abondamment annotés, alors que d'autres ne le sont pas ou peu.

Envisageons la question de savoir si des séries régulières d'observations de toutes les petites planètes sont nécessaires et comment il faut procéder ; on conclut généralement que, si l'on réussit à s'entendre pour répartir uniformément les observations sans augmenter la quantité de travail, on améliorera certainement la situation actuelle. Cela n'empêcherait pas de continuer à accorder une attention spéciale aux objets intéressants.

Comme le désir d'effectuer des observations de petites planètes se répand de plus en plus, ainsi qu'en témoignent les séries d'observations publiées et les lettres nombreuses qui s'échangent entre les astronomes ; comme aussi beaucoup d'instruments et d'observateurs sont prêts à coopérer, il ne manque plus qu'une organisation systématique pour mettre en œuvre pratiquement toutes ces forces disponibles et dispersées. Le Congrès qui s'est tenu à Paris en 1911, en vue d'uniformiser et de simplifier la rédaction des annuaires, s'est prononcé dans ce sens : *Le Congrès émet le vœu que les observateurs s'entendent pour qu'il soit fait des observations systématiques de toutes les petites planètes.*

C'est en obéissant aux multiples invitations qui nous parviennent de divers côtés que nous proposons une semblable organisation.

Comme l'*Astronomische Rechen-Institut* exécute actuellement les calculs qui servent à la recherche ultérieure des petites planètes, et particulièrement à ceux qui sont nécessaires pour les

Digitized by Google

orbites des planètes nouvellement découvertes, il semble tout indiqué pour devenir le centre de l'organisation systématique des observations et il est tout prêt à entreprendre les travaux qui s'y rattachent.

Les observateurs sont invités à nous communiquer leur opinion à ce sujet ; de notre côté, sans vouloir écarter les projets plus pratiques qui pourraient être présentés, nous formulons les propositions suivantes.

Les anciennes planètes. — Les observations sont aujourd'hui de deux sortes : les unes photographiques, ne donnent habituellement lieu qu'à des mesures grossières ; les autres, visuelles, sont précises. En règle générale, les premières sont comme la préparation des dernières, en raison de ce que, actuellement, le calcul préparatoire d'un lieu ne peut se faire, avec une précision suffisante pour la recherche visuelle, sans une trop grande dépense de travail. En revanche, les éphémérides approchées d'opposition que le *Berliner Jahrbuch* publie pour toutes les petites planètes en préparent l'observation photographique. Si, au moyen de poses photographiques, on peut calculer et publier en temps utile la correction d'une de ces éphémérides, il devient possible de retrouver visuellement l'objet pendant la même opposition et d'en faire une observation précise. Nous avons l'impression que l'on conservera tout d'abord ce mode d'observation. Si dans l'avenir même le nombre des observateurs photographiques devait beaucoup augmenter, il pourrait arriver qu'ils fournissent à eux seuls tous les matériaux nécessaires pour suivre les petites planètes, surtout les planètes nouvellement découvertes.

Une organisation d'*observateurs photographiques* a déjà fonctionné avec succès en 1912. Beljawski à Sinneis, Gonnessiat à Alger, Innes et Wood à Johannesburg, Metcalf à Winchester et Wolf à Heidelberg ont fait de observations en coopération. Leur but est de rechercher le plus régulièrement possible toutes les petites planètes, en prenant, à chaque opposition, une ou deux photographies de chaque objet, exception faite des objets par trop faibles. Cela permettrait, en même temps, de donner une précision toujours croissante aux éphémérides du *Berliner Jahrbuch*. Les astronomes qui participent à cette organisation portent principalement leur attention sur des zones déterminées, sans d'ailleurs limiter en quoi que ce soit leurs observations. De nouvelles participations sont assurées dès maintenant à cet organisme.

Il reste à organiser des observations visuelles. Là aussi il semble qu'on puisse obtenir quelques observations de chaque objet, toutes les deux ou trois oppositions ; il suffirait de deux ou trois observations pour satisfaire pleinement aux besoins.

Digitized by Google

Les points de vue, d'après lesquels les planètes particulières pourraient être réparties entre les observateurs qui voudront se rallier à une telle organisation, sont les suivants :

1° La déclinaison de l'objet ;
2° L'éclat de l'objet ;
3° Le besoin des observations.

Les intéressés feront eux-mêmes leur choix d'après les deux premiers points de vue ; ce choix dépendra de la situation de l'observatoire et de la puissance optique des instruments disponibles. Le troisième point, le besoin des observations, ne sera bien réglé qu'au centre de l'organisation.

C'est ici qu'on pourra le mieux indiquer quelles sont les planètes dont on n'a pas fait d'observation visuelle depuis longtemps et qu'il est, par suite, nécessaire d'observer à nouveau. Souvent aussi, on pourra, par exemple, demander qu'il soit fait une série plus longue d'observations d'une planète dont la première orbite laisse à désirer, ce qui permettrait une détermination plus exacte des éléments.

C'est l'*Astronomische Rechen-Institut* qui paraît le plus naturellement désigné pour communiquer à temps les corrections des éphémérides publiées par le *Berliner Jahrbuch* aux observateurs qui prendront part à cette organisation ; en effet, dès leur arrivée à l'Institut, les résultats obtenus par les *observateurs photographiques* sont soumis à l'examen ; les identifications douteuses font l'objet d'une discussion spéciale et les nouvelles découvertes sont signalées comme telles. Mais comme, au moins pour le moment, les communications ne peuvent se faire que par voie postale, les observatoires européens (Alger inclus) seront seuls à les recevoir. Les observatoires situés hors de l'Europe et qu'on désire très vivement voir participer à cette organisation seront avisés, pour le moment, par une information directe émanant de l'observatoire photographique le plus proche : Winchester pour les États-Unis d'Amérique, Johannesburg pour l'Afrique du Sud. En ce qui concerne les observatoires européens, et surtout pour les nouvelles découvertes, on économiserait du temps en établissant aussi des communications directes entre les *observateurs visuels* et les *observateurs photographiques*, comme cela arrive déjà entre M. Wolf à Heidelberg, M. Palisa à Vienne, M. Javelle à Nice, etc.

Il faudrait maintenant essayer de répartir la totalité des petites planètes entre les observateurs associés de manière à éviter des accumulations d'observations inutiles. L'organisation doit être aussi simple et libre que possible, et n'imposer à chaque associé que l'obligation de surveiller principalement un groupe déterminé de petites planètes. Comme une répartition tout à fait rigoureuse des planètes est vraisemblablement impossible, et

Digitized by Google

qu'au contraire plusieurs observateurs voudront choisir leurs objets dans les mêmes groupes principaux, il sera bon d'informer au plus tôt le *Rechen-Institut* de la réussite de chaque observation, éventuellement aussi, de l'insuccès d'une recherche ; de cette manière, les autres observateurs, avertis en temps utile, pourront éviter de poursuivre des observations sans but. Quelques observatoires, par exemple, ceux d'un même pays, pourraient s'associer en vue d'étudier un groupe déterminé et s'entendre sur les détails ; de la sorte, il suffirait que les informations soient transmises à l'observatoire central du pays.

PLANÈTES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES. — La recherche visuelle des planètes nouvellement découvertes, la plupart faibles, est particulièrement pénible. Outre M. Palisa qui s'efforce, depuis de nombreuses années, de rechercher les planètes les plus faibles découvertes photographiquement par M. Wolf, à Heidelberg, et de les observer suffisamment pour que l'orbite puisse être déterminée avec précision, M. Javelle, à Nice, a récemment commencé à prendre part à ce travail d'une manière suivie. Aussi d'autres observatoires participent autant que possible, à la recherche des nouveaux objets : Copenhague, Rome, etc. Cependant, on perd encore un certain nombre de ces nouvelles découvertes et, grâce à l'organisation systématique des *observateurs photographiques*, on doit s'attendre à ce que ces découvertes soient plus nombreuses. La première chose à faire, après la découverte photographique, c'est la recherche visuelle de l'objet ; cette recherche offre souvent de grandes difficultés, soit qu'il s'agisse d'objets très faibles, ou que les observateurs visuels soient informés trop tard. Il serait à souhaiter qu'on établît, au moins en ce qui concerne la communication des nouvelles découvertes, une entente télégraphique entre l'observateur qui a découvert l'objet par la photographie, l'*Astronomische Rechen-Institut* et les observateurs qui désirent prendre part à la recherche visuelle des planètes nouvellement découvertes. En tout cas, l'*observateur visuel* devrait faire connaître aussitôt que possible à l'*observateur photographique* ou au *Rechen-Institut* l'insuccès éventuel de ses recherches, afin que celui-ci puisse confirmer la position de l'objet par une nouvelle pose photographique. Cette seconde pose, faite en temps utile, empêcherait toujours qu'on emploie inutilement son temps à une recherche visuelle et faciliterait sensiblement le travail de l'*observateur visuel*, surtout quand il s'agit d'objets très faibles ; leur recherche, d'après l'expérience de M. Palisa, présente des difficultés spéciales, par suite des données toujours grossières sur leur mouvement diurne ; souvent même elle est impossible sans le secours d'une seconde pose photographique. Le *Rechen-Institut* est prêt volontiers à faire fonction de centre ; il offre de communiquer télégraphiquement, quand ce sera nécessaire, les nou-

Digitized by Google

velles relatives à cette organisation ; de déterminer, si quelqu'un le désire, une orbite provisoire, après réception des observations requises à cet effet ; puis de calculer l'éphéméride en vue des recherches ultérieures. En tout cas, chaque observation s'y rapportant devra, en retour, lui être communiquée.

Les nouvelles découvertes faites à Johannesburg et Winchester sont connues trop tard en Europe ou se rapportent à des planètes trop australes ; on souhaiterait avoir des associés établis plus près de ces observatoires et munis d'instruments appropriés, qui seraient avisés en retour de chaque découverte nouvelle.

On ne peut tenir une planète pour connue que lorsqu'elle a été observée visuellement un assez grand nombre de fois et sur une assez grande étendue pour que son orbite elliptique puisse être déterminée avec quelque certitude. Il est nécessaire pour cela d'obtenir une série de six à huit semaines avec cinq ou six observations exactes. La possibilité de retrouver ultérieurement la planète en dépend essentiellement ; car, en règle générale, les planètes sont découvertes lors des oppositions relativement favorables ; dans les oppositions qui suivent immédiatement, elles sont sensiblement plus faibles et ne peuvent, par suite, être retrouvées qu'après plusieurs années. Si ces observations manquent, ces planètes sont perdues pour longtemps et ne sont retrouvées que par hasard.

En communiquant la première observation obtenue, on devra donc indiquer si l'on a l'intention et la possibilité de continuer les observations pendant assez longtemps pour assurer l'orbite, afin que les autres observateurs puissent concentrer leurs efforts sur d'autres objets ; on devra de même indiquer si l'on se trouve en présence de difficultés, afin qu'un autre observateur soit chargé de poursuivre la planète ou que l'*observateur photographique* ait soin d'obtenir en temps utile un second cliché.

Il sera bon aussi de faire connaître à temps si l'on désire une éphéméride pour rechercher ultérieurement la planète ; aussi bien, si l'on n'a pas réussi à obtenir les mesures nécessaires pour déterminer l'orbite, il faudra le faire savoir pour que l'observation manquante puisse être fournie de nouveau par l'*observateur photographique*.

Il est à souhaiter que de nombreux observateurs, photographiques et visuels, manifestent au plus tôt leur intention de collaborer à cette organisation, qu'ils fassent éventuellement des propositions plus pratiques ; qu'ils disent comment ils comprennent leur participation, sur quels objets ils se proposent de tourner de préférence leur attention ; de la sorte pourrait être établie une entente internationale complète entre tous les collaborateurs.

FRITZ COHN,
Directeur de l'Astronomische Rechen-Institut.

Digitized by Google

Le Tunnel sous la Manche

[625.13 (261.2)]

HISTORIQUE. — L'idée d'un tunnel sous la Manche n'est certes pas nouvelle, car un projet date déjà de plus de cent ans.

En 1812, un projet pour un tunnel sous-marin avait été soumis par un ingénieur des mines français, du nom de Mathieu, à Napoléon Bonaparte.

On était d'avis alors de construire une ville internationale sur une île formée au milieu de la Manche par le banc de la Varne, et de la relier par des tunnels à la France et à l'Angleterre.

En 1859, M. Thomé de Gamond proposa un tunnel entre la baie de Eastware et le cap Gris-Nez.

En 1867, M. de Gamond prépara un nouveau projet prévoyant un port de refuge sur le banc de la Varne.

En 1874, le Gouvernement français accorda une concession à M. Michel Chevalier et consorts. Un puits fut creusé à Sangatte, près de Calais, et une galerie d'un mille et demi fut percée en dessous de la mer.

Jusqu'à cette époque les Français avaient été les principaux promoteurs du projet.

En 1875, cependant, une société anglaise obtint un acte du Parlement, l'autorisant à faire des expériences de sondage dans la baie de Sainte-Marguerite. Elles n'eurent aucun résultat pratique.

En 1881, la société du chemin de fer, le *South Eastern*, auteur d'un projet pratique, obtint un acte lui donnant les pouvoirs nécessaires pour faire des expériences de sondage. La société creusa un puits près de la falaise de Shakespeare, à Douvres, et construisit un tunnel de sept pieds de diamètre sur une longueur d'environ un mille et demi. Elle perça, en outre, deux autres puits dans la même localité.

C'est la société du chemin de fer souterrain continental qui fit le travail, mais le ministère du commerce intervint et le percement cessa, en 1882, alors que près de 2,100 yards avaient été creusés de chaque côté.

Les travaux actuels sont dus à l'entreprise de la Channel Company Limited.

En août 1913, une députation de membres du comité de la Chambre des Communes pour la construction du tunnel sous la Manche, fut reçue par M. Asquith qui déclara que le comité de la défense impériale avait mis le sujet à nouveau à l'étude, en se basant sur les conditions actuelles, les meilleurs intérêts du pays et avec le désir d'assurer d'un côté la sécurité absolue de la

Digitized by Google

patrie, de l'autre côté, l'exportation la plus libre possible, l'importation des approvisionnements, des denrées et des matières premières dont le pays a un si grand besoin. Il est à remarquer que non seulement la Compagnie du Chemin de fer South Eastern et Chatham, mais aussi la Compagnie du Nord de la France appuient le projet.

CONSTRUCTION. — M. Francis Brady, ingénieur civil, proposa, en 1875, ainsi qu'il est proposé maintenant, que l'entreprise comprenne deux tunnels à un même niveau, indépendants et placés à une distance suffisante pour assurer la stabilité de chacun, creusés à travers la craie grise qui forme le lit de la Manche. Chaque tunnel devait avoir 11 pieds de diamètre, ce qui laisserait un emplacement suffisant pour les ouvriers entre les trains et les côtés des tubes.

A des intervalles réguliers, des chemins de traverse donneraient communication entre les tunnels et des doubles courants établiraient l'éclairage électrique.

La section anglaise contrôlerait la partie du tunnel s'étendant jusqu'à 12 milles du rivage de Kent. Le restant du tunnel serait complété avec des capitaux français et placé sous le contrôle des Français.

La craie grise qui constitue le lit de la Manche se prête à des creusements successifs de tunnels. Des pompes établies sur chaque rivage empêcheraient l'accumulation de l'eau dans les profondeurs formées par les plans inclinés.

M. Sartiaux, dans la *Revue politique et parlementaire* (10 juillet 1906), a déclaré que dans toute la longueur du détroit, on pourrait compter sur une épaisseur minimum de 44 yards de craie imperméable.

A noter que lorsque le chemin de fer de Londres, appelé le tube, fut construit dans l'enceinte de la métropole, on s'efforça de laisser une croûte minimum de 3 à 4 pieds de craie londonienne. Dans le tunnel de Blackwall, il passe à travers le gravier de la rivière.

Comme des considérations géologiques empêchent que le tunnel soit établi en ligne directe, la longueur sera, y compris les approches, de 30 milles.

Des stations électriques seraient établies à Douvres et à Sangatte. Aucune locomotive à vapeur ne passerait par le tunnel.

Le désagrègement résultant de la consommation de charbon, serait tout à fait évité.

La dépense totale du tunnel est estimée à moins de 16 millions de livres sterling et le temps nécessaire pour sa construction serait de six à sept années.

EXPLOITATION. — Tout le matériel anglais et étranger, d'un gabarit reconnu pourra circuler sur les rails sous-marins et

Digitized by Google

comme ce matériel peut rouler sur n'importe quelle ligne un trafic international énorme de marchandises en résulterait.

La limite de charge serait cependant réglementée par l'échelle anglaise qui est un peu plus petite. Des trains directs composés de voitures et de fourgons, seraient dirigés de Londres sur les capitales de France, de Belgique, des Pays-Bas, de Danemark, de Suisse, d'Italie, de Roumanie et de Turquie. Par contre, le matériel de chemins de fer de ces pays aurait accès sans interruption, non seulement à la Métropole, mais aussi à tous les grands centres commerciaux et industriels, dans toutes les parties de la Grande-Bretagne.

Le tunnel sera parcouru par des trains électriques rapides. Ainsi la distance de Londres à Paris sera raccourcie et durera à peu près cinq heures quinze minutes, tout en évitant la traversée de la Manche par mer.

On établirait des trains d'heure en heure jusqu'à Paris seulement, sans compter les trains pour la Belgique. Les trains venant du midi de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suisse, au lieu d'attendre dans les ports le départ d'un vapeur, arriveraient à Londres séparément.

AVANTAGES COMMERCIAUX. — Inutile d'attirer l'attention sur les énormes avantages commerciaux et sociaux qui résulteront de la construction d'un tunnel entre l'Angleterre et la France. Non seulement le commerce des deux pays, mais aussi celui du monde entier en bénéficieront dans des proportions incalculables. Les manutentions des machines, des matériaux bruts et des marchandises ouvragées, périssables ou fragiles, actuellement indispensables à Douvres et Calais, à Folkestone et à Boulogne, seraient évitées, et cela aurait pour conséquence une diminution considérable dans le pourcentage des avaries et une grande accélération dans la livraison.

On pourra s'attendre avec confiance à une forte augmentation des importations et des exportations.

Le service à vapeur de la Manche serait entièrement maintenu, mais le chemin de fer souterrain offrirait toujours une autre route aux personnes désireuses d'éviter le mal de mer. Pendant les périodes de tempête ou de brouillard, la majorité des voyageurs userait sûrement du tunnel.

Le nombre des voyageurs traversant la Manche est de près d'un million par an. Il est probable que le nombre de ceux qui empruntent les autres voies maritimes ne diminuera pas, mais dans quelques années on pourra équitablement estimer à 5 à 6 millions par an le nombre des voyageurs qui passeront par le tunnel.

On se propose de faire circuler de 40 à 50 trains de passagers par jour et un nombre de trains de marchandises proportionné au trafic.

Digitized by Google

Le tunnel aura un grand avantage en ce qui concerne le transport des fruits de France, d'Espagne et d'Italie ; pour les marchandises fragiles il sera de la plus grande importance.

L'existence du tunnel aura pour effet d'amener beaucoup plus de clients étrangers sur les marchés anglais et français.

Toutes sortes d'articles périssables sont actuellement envoyés d'Italie et d'Espagne en Allemagne en passant par la France, car il est plus facile de les expédier par chemin de fer en Allemagne que de les transborder en Angleterre.

Les cotonnades sont actuellement envoyées de Manchester à Paris, en cinq ou sept jours par grande vitesse et par petite vitesse l'envoi nécessite de quatorze à trente jours. Ces marchandises doivent être transbordées deux fois ; elles sont envoyées d'abord à Londres, ensuite à Boulogne, puis de Boulogne à Paris. S'il existait un tunnel elles resteraient seulement quarante-huit heures en route.

POINT DE VUE MILITAIRE. — Aux avantages évidents du tunnel au point de vue du commerce, on a opposé un argument qui a soulevé un grand émoi. Ce fut celui mis en avant par lord Wolseley, en 1883, d'après lequel il serait possible, en pleine paix, par un mouvement soudain à travers le tunnel ou par un débarquement de troupes au terminus de Douvres, que le pays soit envahi. Mais il a été répondu qu'une cinquantaine d'hommes, postés à l'orifice du tunnel, pourraient en arrêter 100,000.

Sir Archibald Allison a exprimé l'opinion qu'une attaque au moyen du tunnel pourrait être vite parée et qu'en cas d'alarme ou de relations tendues entre la France et l'Angleterre, de simples précautions pourraient être prises qui seraient absolument efficaces et qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer.

Il est difficile de comprendre comment un petit contingent, débarqué soudainement à Douvres, pourrait éviter un anéantissement complet par suite des feux convergents de la garnison anglaise et des navires de guerre anglais. L'Angleterre pourrait réduire en miettes en quelques minutes les travaux du tunnel à Douvres. Le même argument peut s'appliquer au côté français du tunnel.

Évidemment, il y a toujours la possibilité d'une trahison, mais ni Gibraltar ni Toulon ne sont en sûreté contre la trahison.

Croire que l'Allemagne pourrait être à même de se servir du tunnel est réellement exagéré. Il faudrait qu'elle envahisse la Belgique et la France, capture le côté français du tunnel et aussi le côté anglais. Mais on aurait le temps voulu pour détruire le tunnel. En outre, si Calais et Douvres étaient tous deux pris et occupés par les Allemands, on aurait le droit d'en conclure que le sort de l'Angleterre a déjà été décidé et l'existence du tunnel n'aurait aucune influence sur un résultat pareil.

Digitized by Google

Tous les arguments, mis en avant il y a trente ans, contre le percement du tunnel, étaient basés sur l'idée que les Français, possédant un côté du tunnel, pourraient surprendre ou s'emparer de Douvres et alors utiliser le tunnel pour le transport des troupes et l'approvisionnement. Prétendre que la construction d'un tunnel doive être retardée à cause du danger d'une attaque provenant de l'un ou de l'autre pays est réellement absurde.

La neutralité de la Belgique serait mieux garantie. On se souvient que le comte de Moltke exprima cette opininon que l'envahissement de l'Angleterre, au moyen d'un tunnel sous la Manche serait la dernière chose qu'un général jouissant de ses facultés intellectuelles essayerait. Il ne faut pas oublier, non plus, que dans le cas où l'Angleterre aurait, de concert avec d'autres nations, à défendre l'intégrité de la Belgique, l'aide du tunnel serait inestimable.

On prétend en effet que la Grande-Bretagne ne pourrait transporter une armée sur le continent que si elle possédait la suprématie absolue sur mer et encore cela prendrait-il des semaines et même des mois. Au moyen du tunnel, des troupes seraient envoyées en France ou en Belgique au fur et à mesure qu'elles seraient prêtes. Dans le cas d'une guerre, l'Angleterre aurait l'avantage de pouvoir se procurer des approvisionnements sur le continent sans craindre l'interruption des communications et sans être obligée de maintenir à grands frais un nombre considérable de croiseurs rapides pour protéger les transports.

Au point de vue de la possibilité d'un envahissement, le territoire de l'Angleterre est bien plus sérieusement affecté par les aéroplanes que par le percement d'un tunnel.

Conclusion. — Le percement du tunnel accroîtrait incontestablement dans des proportions formidables, le trafic entre la Grande-Bretagne et le continent. Des pays continentaux, c'est la France qui profiterait le plus de cette nouvelle ligne de communication. Les pays à fort transit comme la Belgique et les Pays-Bas éprouveraient au contraire un préjudice. Les lignes de navigation marchandes et surtout celles à l'usage des voyageurs seraient, au début, sérieusement atteintes, mais au bout d'un certain temps il est probable qu'en ce qui concerne les marchandises tout au moins, elles récupéreraient leurs anciens chiffres d'affaires.

Il semble au surplus que le percement du tunnel devient chaque jour plus probable. L'état d'esprit des Français et des Anglais les uns à l'égard des autres, l'entente cordiale actuellement existante rendent la chose beaucoup plus facile qu'il y a quelque dix ou vingt ans.

Il est vraisemblable que dans une vingtaine d'années ce nouveau lien entre l'île et le continent sera établi. L'homme après avoir

Digitized by Google

percé les chaînes de montagnes les plus abruptes et les plus élevées, après avoir séparé les continents en perforant les isthmes qui les unissaient, aura osé, sous les océans, ouvrir aux voyageurs et aux produits des passages souterrains sillonnés constamment de trains rapides.

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Les Prix Nobel ; — Religion Universelle ; — Superficie et Population des États de l'Amérique latine ; — Population cosmopolite du Canada ; — Mouvement nationaliste en Arabie ; — Syndicalisme et Internationalisme ; — Accroissement des Budgets des États ; — Dépenses navales des Grandes puissances ; — Action économique des États-Unis en Amérique latine ; — Production mondiale de l'acier brut ; — Production mondiale du minerai de fer ; — Production mondiale de la fonte ; — Syndicats des Producteurs dans l'exploitation minière ; — Syndicat international du zinc ; — Timbre international de douane ; — Exposition permanente d'échantillons de produits européens à New-York ; — Commerce extérieur de l'Italie en 1912 ; — Commerce extérieur de la Bolivie ; — Exportation du charbon anglais ; — Exportation de fraises de France en Allemagne ; — Poids brut, Poids net et Tare dans le Commerce international des Rubans ; — Statistique des boîtes aux lettres dans les différents pays ; — Nomenclature zoologique ; — Incendies dans les Expositions Universelles ; — Souscription internationale pour le Laboratoire cryogène de Leyde ; — Culture du Blé dans le Monde ; — Statistique radiotélégraphique comparée ; — Statistique des Sinistres maritimes ; — Grandes routes aériennes mondiales ; — Statistique internationale des broches de l'industrie cotonnière ; — Concours international pour la construction d'un Palais de Justice à Monaco ; — Concours international pour la sécurité en aéroplane ; — Records mondiaux d'aviation ; — Unification internationale de la Cartographie.

Les Prix Nobel. — Depuis treize ans, la Fondation Nobel distribue annuellement des prix aux savants, aux littérateurs et aux pacifistes les plus éminents du monde entier ; il a semblé intéressant de récapituler en un travail d'ensemble les attributions faites.

Voici, par matière, quels ont été successivement les lauréats auxquels les divers prix ont été accordés :

PHYSIQUE :

W. C. Röntgen, Allemagne (1901) ; H. A. Lorentz, Hollande (1902) ; P. Zeeman, Hollande (1902) ; A. H. Becquerel, France (1903) ; P. Curie, France (1903) ; M^me^ Curie-Sklodowska, France (1903) ;

Digitized by Google

J. W. Strutt (lord Raleigh), Angleterre (1904) ; Ph. Lenard, Allemagne (1905) ; J. J. Thompson, Angleterre (1906) ; A. A. Michelson, États-Unis (1907) ; C. Lippmann, Luxembourg (1908) ; G. Marconi, Italie (1909) ; F. K. Braun Allemagne (1909) ; J. D. van de Waals, Hollande (1910) ; Wilhelm Wien Allemagne (1911) ; Gustaf Dalén, Suède (1912) ; Kamerlingh Ohnes, Hollande (1913).

CHIMIE :

J. H. van t'Hoff, Hollande (1901) ; H. E. Fischer, Allemagne (1902) ; S. A. Arrhénius, Suède (1903) ; W. Ramsay, Angleterre (1904) ; A. Baeyer, Allemagne (1905) ; H. Moissan, France (1906) ; Ed. Büchner, Allemagne (1907) ; E. Rutherford, Angleterre (1908) ; W. Ostwald, Allemagne (1909) ; O. Wallach, Allemagne (1910) ; Marie Curie, France (1911) ; P. Sabatier, France (1912) ; Fr. Grignard, France (1912) ; Alfred Werner, Suisse (1913).

MÉDECINE :

E. A. von Behring, Allemagne (1901) ; R. Ross, Angleterre (1902) ; N. R. Finsen, Danemark (1903) ; J. P. Pawlow, Russie (1904) ; R. Koch, Allemagne (1905) ; C. Golgi, Italie (1906) ; S. Ramon y Cajal, Espagne (1906) ; Ch. Laveran, France (1907) ; E. Metchnikoff, Russie (1908) ; P. Ehrlich, Allemagne (1908) ; T. Kocher, Suisse (1909) ; Albrecht Kossel, Allemagne (1910) ; Allvar Gullstrand, Suède (1911) ; Alexis Carrel, France (1912) ; Charles Richet, France (1913).

LITTÉRATURE :

Sully Prudhomme, France (1901) ; Th. Mommsen, Allemagne (1902) ; Bjõrnsterne Bjõrnson, Norvège (1903) ; Frédéric Mistral, France (1904) ; J. Echegaray, Espagne (1904) ; H. Sienkiewicz, Russie (1905) ; G. Carducci, Italie (1906) ; R. Kipling, Angleterre (1907) ; R. Eucken, Allemagne (1908) ; Mlle Selma Lagerhõf, Suède (1909) ; Paul Heyse, Allemagne (1910) ; Maurice Maeterlinck, Belgique (1911) ; Gerhart Hauptman, Allemagne (1912) ; Rabindranath Tagore, Italie (1913).

PAIX :

Frédéric Passy, France (1901) ; Henri Dunant, Suisse (1901) ; Élie Ducommun, Suisse (1902) ; Alb. Gobat, Suisse (1902) ; Randal W. Cremer, Angleterre (1903) ; Institut de Droit International (1904) ; Bertha von Suttner, Autriche (1905) ; Théodore Roosevelt, États-Unis (1906) ; E. Teodoro Moneta, Italie (1907) ; Louis Renault, France (1908) ; Fréd. Bajer, Danemark (1908) ; Arnoldson, Suède (1909) ; Aug. Beernaert, Belgique (1909) ; Henri d'Estournelles de Constant, France (1909) ; Bureau International de la Paix (1910) ; T. M. C. Asser, Hollande (1911) ; Alfred H. Fried, Autriche (1911) ; Elihu Root, États-Unis (1912) ; Henri La Fontaine, Belgique (1913).

Le tableau ci-dessous indique le nombre des prix attribués par pays

Digitized by Google

aux différentes branches d'activité, dans lesquelles des titulaires ont été désignés :

Pays	Physique	Chimie	Médecine	Littérature	Paix	Total
Allemagne.....	4	5	4	4	—	17
Autriche.....	—	—	—	—	2	2
Belgique.....	—	—	—	1	2	3
Danemark.....	—	—	1	—	1	2
Espagne.....	—	—	1	1	—	2
États-Unis.....	1	—	—	—	2	3
France.....	3	4	3	2	3	15
Grande-Bretagne.	2	2	1	1	1	7
Inde.....	—	—	—	1	—	1
Italie.....	1	—	1	1	1	4
Luxembourg.....	1	—	—	—	—	1
Norvège.....	—	—	—	1	—	1
Pays-Bas.....	4	1	—	—	1	6
Russie.....	—	—	2	1	—	3
Suède.....	1	1	1	1	1	5
Suisse.....	—	1	1	—	3	5

Indépendamment de ces prix individuels, des prix de la paix ont été attribués deux fois à des sociétés internationales qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus : ce sont le *Bureau permanent international de la Paix* et l'*Institut de Droit international.* [079.1 (∞)

Religion universelle. — Dans le numéro du *Cœnobium* du 31 octobre 1913, M. Goblet d'Alviella se demande si une religion universelle est possible et si elle est désirable.

Tout en reconnaissant que la divergence et même le choc des idées est un ferment de progrès, aussi bien sur le terrain religieux que dans les autres domaines de notre activité mentale, dit l'auteur, on doit admettre qu'une certaine unité religieuse est hautement désirable, devant la déperdition de forces qu'entraîne la concurrence des religions entre elles, sans parler des ruines, des haines, des injustices, des persécutions qui ont affligé le genre humain depuis le premier jour où les hommes ont lancé ce cri d'exclusivisme et d'intolérance : *Hors de notre Eglise, pas de salut* !

Il rappelle ensuite que Guyau, dans son livre l'*Irreligion de l'Avenir*, signalait déjà qu'il n'y a que trois moyens d'arriver à la formation d'une religion universelle. Ces trois moyens sont :

1. L'extension illimitée d'une des religions existantes.
2. Leur disparition au profit d'une foi entièrement nouvelle.

Digitized by Google

3. Leur fusion en une synthèse qui emprunterait les meilleurs éléments de chacune, en laissant tomber le reste.

M. Goblet d'Alviella examine successivement chacun de ces points. En ce qui concerne le premier, il pense qu'aucune religion existante, même parmi les plus prospères et les plus conquérantes, n'a la moindre chance de réaliser ses rêves de domination universelle. Même à l'intérieur du christianisme, cette entente serait difficile, à plus forte raison quand il s'agirait de fusionner le christianisme avec le judaïsme, le mahométanisme, le bouddhisme, le confucéïsme, etc., etc. Si les sectateurs de ces différentes religions se sont rapprochés de nous, en s'ouvrant, sous certains rapports, à la civilisation européenne, ils ont développé aussi, dans une mesure correspondante, la conscience de leur autonomie et par suite leur attachement à des formes de culte qui font partie de leur individualité ethnique. D'un autre côté, il serait plus absurde encore de supposer toute la chrétienté se ralliant à l'une ou à l'autre de ces religions exotiques, si bien adaptées qu'elles soient aux milieux où elles fleurissent aujourd'hui.

L'auteur n'ose pas non plus, d'une façon formelle, se prononcer en faveur de la création d'une religion universelle qui deviendrait celle de l'humanité entière. La crise religieuse de notre époque réside dans la rupture d'équilibre entre notre conception rationnelle de l'univers, d'après les découvertes scientifiques, et l'enseignement des églises qui n'évoluent pas du tout ou pas aussi vite que le mouvement scientifique. Il signale les tentatives nombreuses qui ont été faites, au cours du XIX^e^ siècle, de tirer de la science une religion à base scientifique ou positive. Toutes les expériences ont échoué.

Reste la synthèse des religions existantes. Il est de fait que toutes les religions ont un ensemble de principes communs. Un grand pas serait fait si les diverses sectes pouvaient admettre sans restriction les quatre principes suivants :

1. Que le service de l'humanité est un devoir envers la Divinité, quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de celle-ci.

2. Que là réside le devoir religieux par excellence.

3. Qu'il suffit de l'accomplir sincèrement pour assurer son salut dans toutes les Églises et même en dehors d'elles.

4. Que chacun reste libre d'y ajouter telles croyances et telles pratiques qu'il lui convient, pourvu qu'elles ne contredisent pas ses obligations morales et sociales.

Les esprits religieux ont quelque peine à admettre les deux dernières propositions. Les religions ne laissent pas à leurs adeptes le droit de les professer.

Digitized by Google

L'auteur termine son article par les considérations suivantes :

Cependant, quelles que soient à ce propos nos variations successives, il y a, dans le remous des systèmes qui, à notre époque troublée, se suivent, se heurtent et se recouvrent comme les lames de l'océan, certains principes qui surnagent et qui nous apparaissent comme des conquêtes définitives de l'esprit humain. Telles l'unité de la nature et l'universalité du règne de la loi, qui n'excluent pas la part grandissante de la liberté dans les étapes supérieures de l'évolution. Telles aussi la validité du sentiment moral qui introduit l'homme dans un plan nouveau et la finalité de nos destinées dont nous ne pouvons apercevoir le couronnement. Ces principes auront désormais leur place dans toute synthèse qui, sans sacrifier en rien les droits de la raison et de l'expérience, embrassera le cosmos dans son unité ; réinstallera sur de nouveaux fondements le sentiment du devoir et fera leur part à toutes les aspirations légitimes de notre nature. Rien non plus n'empêche cette synthèse future, quelle qu'elle soit, de laisser aux principales religions leurs traditions légendaires et leur symbolisme particulier, pour autant qu'elles consentent à contracter sincèrement — non pas sur le terrain doctrinal, comme on l'a vainement essayé jusqu'ici, mais sur le terrain pratique de l'amélioration morale et de la solidarité sociale, — l'alliance d'où peuvent sortir la paix des consciences, la fraternité des hommes et l'avènement de la seule religion universelle réellement possible et désirable.

Rappelons que du 11 au 27 septembre 1893, s'est réuni à Chicago, le premier Congrès international des Religions, auquel prirent part des représentants de toutes les religions importantes du monde. Le programme qui servit de base aux délibérations peut être résumé comme suit :

1. La religion en soi : universalité de la croyance en Dieu ; l'idée d'un Dieu unique, père de tous les hommes, la vie future.

2. La religion dans ses rapports avec la famille, les sciences, les arts, les lettres, la morale, les problèmes sociaux, l'humanité, la justice internationale et l'arbitrage.

3. La situation actuelle de la religion ; perspectives d'union des Églises chrétiennes et d'union religieuse de la famille humaine ; religion universelle et définitive.

Cette assemblée, dénommée aussi *World's Parliament of Religions*, ne s'est plus réunie depuis. Une tentative a été faite sans succès en 1900. [2 (∞)

Superficie et Population des Etats de l'Amérique latine. — Voici, dressé avec le plus grand soin, le tableau des superficies et des populations des États de l'Amérique latine, d'après les documents les plus récents et les plus dignes de foi. Cet exposé sommaire montre éloquemment l'importance de ces nations.

Digitized by Google

PAYS	KILOM. CARRÉS	HABITANTS
Argentine	2.987.356	7.467.878
Bolivie	1.330.000	2.300.000
Brésil	8.500.000	22.042.800
Chili	776.000	3.415.000
Colombie	936.520	5.072.604
Costa Rica	59.590	399.424
Cuba	118.833	2.344.000
Équateur	400.000	1.500.000
Guatémala	113.030	2.023.227
Haïti	77.255	1.425.000
Honduras	120.000	578.000
Mexique	1.987.201	15.063.207
Nicaragua	128.340	665.000
Panama	87.480	419.000
Paraguay	253.100	631.347
Pérou	1.770.000	4.609.999
Saint-Domingue	50.070	708.000
Salvador	34.126	1.200.000
Uruguay	186.926	1.177.560
Vénézuéla	1.020.400	2.664.241
TOTAUX	20.936.227	75.706.287

Si on compare les contrées sud-américaines à l'Europe qui, sur une superficie de 9,730,000 kilomètres carrés, compte 400,000,000 d'habitants, on voit que les possibilités d'émigration des vieux pays vers les pays neufs sont considérables et que des réserves immenses s'ouvrent à l'activité paisible des hommes. [312 (8)

Population cosmopolite du Canada (1). — Le dernier dénombrement de la population du Canada qui vient d'être publié permet de fixer le caractère international de la population de cette contrée. Le Dominion compte, en effet, 7,231,403 habitants appartenant aux nationalités suivantes :

Canadiens français	2.054.890	Sauvages	105.492
Anglais	1.823.150	Juifs	75.681
Irlandais	1.260.899	Hollandais	54.986
Écossais	997.880	Italiens	45.411
Allemands	393.320	Russes	43.142
Autrichiens	129.103	Polonais	33.365
Scandinaves	107.535	Chinois	27.774

(1) *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 1913.07.

Digitized by Google

Pays de Galles.....	24.848	Suisses.....	6.625
Nègres.....	16.877	Bulgares et Roumains....	5.875
Belges.....	9.593	Grecs.....	3.594
Japonais.....	9.021	Hindous.....	2.342

On sait que la superficie du Canada est égale à celle de l'Europe. Bien que la rigueur du climat rende certaines régions de ce pays inhabitables pendant de longs mois, plus de 300,000,000 d'individus y trouveraient aisément le moyen d'y vivre dans des conditions aussi prospères et même plus prospères qu'en Europe. C'est ce qui explique le nombre considérable des émigrants, venus des pays les plus divers, qui se dirigent vers le Canada. [312.91 (71)

Mouvement nationaliste en Arabie. — Les différentes tribus arabes qui, jusqu'à présent, avaient vécu en hostilité continuelle les unes contre les autres, visent maintenant à opérer un mouvement de concentration. Toutes sont mécontentes du joug « jeune turc » qui pèse sur elles. Les défaites du Gouvernement ottoman inspirent de la crainte à ces tribus fervemment attachées au mahométanisme. C'est pourquoi, elles viennent de proclamer une trève à leurs luttes intestines et ont l'intention de réunir prochainement un congrès où toutes les tribus seraient représentées par leur chef et où l'on se mettrait d'accord sur une politique commune à suivre.

Bien que ce mouvement soit essentiellement nationaliste, il pourrait avoir de grandes conséquences au point de vue international. Non seulement il peut aboutir au démembrement complet de l'empire ottoman, mais encore à la constitution d'une nationalité arabe avec laquelle les pays européens auraient à compter. [323.1 (= 927)

Syndicalisme et Internationalisme. — M. Paul Louis, dans les *Mémoires et Documents du Musée Social*, 1913.06, a publié un article établissant l'état présent du syndicalisme mondial. Cet article donne des renseignements complémentaires à ceux qui parurent déjà dans cette revue (1).

A part quelques questions générales, concernant les groupements professionnels dans leur ensemble, il n'avait, en effet, été possible au point de vue statistique, que de fournir des renseignements relatifs aux syndicats affiliés à l'Union Syndicale Internationale. Dans l'article, dont il est question ici, l'auteur a pu fournir, au contraire, des rensei-

(1) Voir *Syndicalisme et Internationalisme*, par ALBERT MARINUS, *La Vie Internationale*, t. I, p. 454 à 482 ; *Statistique internationale*, Ibid., t. III, p. 252.

Digitized by Google

gnements au sujet de tous les syndicats, quelles que soient leurs tendances politiques ou religieuses. Sans doute, ces documents ne sont pas absolument complets ni satisfaisants. Pour certains pays : l'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, il existe des rapports syndicaux suffisants. Pour d'autres pays, comme la France, la Belgique et l'Italie, les relevés sont très rudimentaires. Cela tient en grande partie, d'une part à la variété des législations, d'autre part aux tendances et aux inspirations nombreuses et dissemblables des œuvres organisées et surtout aux grandes différences de mentalité des divers peuples.

Comme le dit l'auteur, « la politique syndicaliste est dominée — ici, par le syndicalisme révolutionnaire, qui proclame la fécondité de la lutte de classes et qui répudie toute intrusion de l'État dans les rapports du capital et du travail ; — là, par le socialisme réformiste qui oppose, lui aussi, capitalistes et salariés, mais qui charge l'État de rétablir la balance des forces ou même de préparer l'émancipation ouvrière ; — là encore, par le christianisme social, qui préconise l'entente des travailleurs catholiques et protestants, et la libre et courtoise discussion avec le patronat, en même temps que la répudiation de tout socialisme ; — là enfin, par le libéralisme qui recommande le bon accord des entrepreneurs et des salariés, ou par le catholicisme ultramontain qui subordonne directement, strictement (c'est le cas pour une partie de l'Allemagne), les groupements à l'épiscopat et à la tutelle de Rome ».

Bien qu'il soit impossible d'établir d'une manière certaine une relation entre le contingent des ouvriers organisables et le contingent des ouvriers organisés, l'auteur est parvenu à dresser le tableau suivant, du nombre des ouvriers organisables dans les différents pays. Les chiffres ci-dessous renseignés concernent l'industrie, le commerce et l'agriculture.

États-Unis	22.234.000
Allemagne	13.593.000
Grande-Bretagne	13.553.000
France	12.840.000
Italie	7.787.000
Autriche	7.232.000
Hongrie	2.268.000
Belgique	1.300.000
Suède	810.000
Suisse	800.000
Pays-Bas	776.000
Danemark	439.000
Norvège	229.000
TOTAL	83.861.000

Digitized by Google

Le nombre total des syndiqués, quelles que soient leurs tendances, aurait atteint, au 1er janvier 1912, les chiffres considérables ci-dessous :

Allemagne	3.061.000
Angleterre	3.010.000
Union américaine	2.283.000
France	1.029.000
Italie	710.000
Autriche	509.000
Belgique	189.000
Pays-Bas	154.000
Danemark	128.000
Suède	116.000
Hongrie	95.000
Espagne	80.000
Suisse	78.000
Norvège	54.000
Finlande	20.000
Serbie	8.000
Roumanie	6.000
TOTAL	11.530.000

Pour certains pays, l'auteur est même parvenu à établir une démarcation entre les éléments masculins et les éléments féminins des groupements professionnels. Voici les chiffres qui correspondent au nombre des femmes syndiquées :

Angleterre	227.000
Allemagne	225.000
Italie	82.000
Autriche	54.000

L'élément agricole est ordinairement peu représenté à côté de l'élément industriel et commercial. Il n'y a qu'en Italie que les syndiqués agricoles dépassent le chiffre des syndiqués industriels.

Comme on peut le constater, le contingent des ouvriers organisés comparé à celui des ouvriers organisables varie beaucoup de pays à pays. Voici les chiffres moyens obtenus à cet égard :

Danemark	30 %	Suède	14 %
Norvège	26 %	États-Unis	10 %
Allemagne	22 %	Suisse	10 %
Angleterre	22 %	Italie	9 %
Pays-Bas	20 %	France	8 à 9 %
Belgique	14 %	Autriche-Hongrie	7 %

Digitized by Google

C'est dans les régions industrielles que l'on rencontre les gros pourcentages. [331.88 (∞)

Accroissement des Budgets des Etats. — M. A. Gervais, sénateur français, dans l'*Information* du 25 septembre 1913, a publié un article suggestif sur l'accroissement des budgets des États. Voici quels étaient, d'après lui, les totaux des dépenses budgétaires pour l'ensemble des grandes puissances aux dates ci-dessous :

1892.....fr.	12.929.139.300
1902.....	21.502.248.210
1912.....	28.763.440.946

Dans ces totaux ne sont pas compris les budgets des différents États constituant l'empire germanique ; ce budget s'élève environ à 5 milliards, ce qui porte à 33 milliards par an le budget des principales nations du continent.

Pendant la période de 1892 à 1902, l'augmentation a été la suivante pour les divers pays :

Grande-Bretagne.....	107.28 %
Russie.....	72.95 %
Allemagne.....	52.74 %
Autriche.....	37.97 %
Autriche-Hongrie.....	30.80 %
Hongrie.....	30.12 %
France.....	28 %
Italie.....	15 %

La part impartie aux budgets de la guerre dans ces différents budgets est considérable. En France, un tiers des dépenses est consacré aux armées de terre, de mer et des colonies, et dans le paiement des intérêts et de l'amortissement de la dette, près des deux tiers sont dus à des dépenses militaires. En Belgique, si l'on fait le départage des dépenses productives et improductives dans le budget national, on constate que la moitié des dépenses improductives sont des dépenses militaires. [336 (∞)

Dépenses navales des Grandes puissances. — L'amirauté anglaise vient de publier un *Livre Blanc* donnant le budget naval des grandes puissances en 1912-1914 comparé à celui de l'année 1904-1905. En voici le montant en francs :

Pays	1904-1905	1913-1914
Grande-Bretagne.....	1.034.764.290	1.184.945.227
États-Unis.....	508.543.812	743.371.448
Russie.....	301.137.631	611.086.241

Digitized by Google

Pays	1904-1905	1913-1914
Allemagne.....	254.646.000	580.587.437
France.....	317.077.312	525.363.628
Italie.....	126.000.000	255.977.719
Japon.....	52.984.210	248.492.462
Autriche-Hongrie.....	65.909.592	151.365.085

Le personnel de la flotte anglaise comprend 146,000 hommes, celui de l'Allemagne 73,176, celui des États-Unis 67,907 et celui de la France 63,596. [336 (4-9) 71

Action économique des Etats-Unis en Amérique latine. — Il existe en ce moment aux États-Unis, un mouvement intense en faveur de l'établissement de relations commerciales suivies avec les États de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale. La doctrine de Monroe, visant à englober tous les États de l'Amérique dans une même politique d'affaires, engage les Américains du Nord à s'intéresser d'une façon toujours plus active dans les affaires de l'Amérique du Sud et même d'écarter des marchés sud-américains les Européens qui s'y sont établis.

Les États du centre et du sud de l'Amérique se défient quelque peu de cette tendance envahissante de l'Amérique du Nord et ont constitué des organismes pour essayer, sinon de maintenir leurs marchés ouverts à tous les peuples européens, tout au moins de renouveler des relations avec les peuples d'origine, de race, de langue et de mentalité espagnoles avec lesquels leurs affinités de race les poussent à sympathiser.

Les Américains du Nord, d'autre part, ont fondé des organismes pour soutenir leur politique commerciale dans l'Amérique du Sud. Il s'édite notamment à New-York, un journal *The South American*, consacré spécialement au développement des affaires des États-Unis avec les Républiques du Sud. Dans son numéro d'octobre 1913, le *Bulletin de la Société d'Expansion belge vers l'Espagne et l'Amérique latine* publie au sujet de cette action économique des États-Unis dans l'Amérique du Sud, des renseignements qu'il paraît intéressant de reproduire ici.

The South American de New-York est publié spécialement pour aider au développement des affaires des États-Unis avec les Républiques Sud-Américaines, faire connaître les richesses de l'Amérique du Sud en mines, sources de pétrole, produits agricoles, les industries à créer, les chemins de fer, les distributions d'eau et d'électricité à établir et tous autres grands travaux à faire, encourager les jeunes gens à l'étude de l'espagnol et du portugais, en vue d'aller s'établir ou de voyager en Amérique du

Digitized by Google

Sud, pousser les négociants à y établir des succursales, des agences, etc., pour y supplanter les Européens, surtout les Allemands, cités plusieurs fois dans ce journal, comme ayant accaparé presque tout le commerce de gros et de détail dans divers pays de l'Amérique du Sud, où ils ont, dit ce journal, amassé de grosses fortunes.

De grands efforts sont faits par les associations commerciales et aussi individuellement par les industriels et négociants pour s'approprier le commerce sud-américain. Des membres de la Chambre de Commerce de Boston viennent de faire un voyage d'exploration sur toute la côte du Pacifique, la Chambre de Baltimore va également en organiser un et d'autres associations sont citées comme s'occupant aussi spécialement de l'Amérique du Sud et se préparant à bien profiter de l'ouverture prochaine du canal de Panama.

Il est certain que les États-Unis sont mieux placés que l'Europe, pour l'exploitation des pays situés autour du golfe du Mexique et de l'isthme de Panama. En outre, la population des États-Unis faisant une consommation formidable de fruits de toutes sortes et tous ces pays de l'Amérique centrale produisant à profusion les fruits les plus savoureux : bananes, oranges, ananas, etc., les Américains du nord vont les y chercher par cargaisons entières et une seule compagnie, la United Fruit C°, expédie 20 vapeurs par semaine des ports de Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Charlestown, Mobile, New-Orleans, Galveston, soit 1,000 par an, allant chercher ces fruits dans les différents ports de Cuba, de la Jamaïque, Vénézuéla, Colombie et Amérique Centrale. Elle arrive ainsi à transporter, par exemple, 60 millions de régimes de bananes annuellement et comme ce fruit est éminemment sain et nutritif, la consommation ne cesse d'augmenter et l'on prévoit que dans quelques années, la compagnie en importera 100 millions de régimes.

Il va de soi que les vapeurs, en partant des différents ports des États-Unis, emportent des produits manufacturés que l'Europe ne fournit pas et nos industriels et négociants devront faire des efforts sérieux pour remonter ce courant.

Les Américains du nord sont même déjà très puissants sur la côte orientale de l'Amérique du Sud ; ainsi, dans un article, intitulé *Americans in Uruguay*, nous trouvons qu'ils possèdent déjà en ce pays des établissements commerciaux et industriels importants et récemment, ils ont repris tous les chemins de fer de l'Uruguay pour lesquels tous les matériaux et fournitures nécessaires seront dorénavant achetés aux États-Unis. Ils ont en outre, entrepris la construction et l'exploitation du tronçon uruguayen du chemin de fer panaméricain transcontinental, qui ira de Récife (Brésil), à Valparaiso (Chili). La transformation des prairies de l'Uruguay en champs cultivés producteurs de blé, etc., est aussi due aux Américains du nord.

Il faut noter que ces efforts se répètent dans tous les pays de l'Amérique du Sud.

[338 (73 : 8)

Digitized by Google

Production mondiale de l'Acier brut. — La production de l'acier brut en milliers de tonnes métriques dans les différents pays, s'est élevée pendant les trois dernières années connues, aux totaux ci-dessous :

Pays	1909	1910	1911
Allemagne	11.515	13.101	14.303
Autriche-Hongrie	1.940	2.155	2.328
Belgique	1.632	1.945	2.193
Espagne	308	316	323
États-Unis	24.338	26.512	24.055
France	3.039	3.506	3.869
Grande-Bretagne	6.114	6.619	6.670
Italie	609	671	698
Japon	101	168	—
Luxembourg	535	598	716
Russie (sans Finlande)	3.121	3.536	3.932
Suède	313	472	471

[338 : 669.1 (∞)

Production mondiale du Minerai de fer. — Voici, en milliers de tonnes métriques, la production du minerai de fer dans les différents pays du monde :

Pays	1909	1910	1911
Algérie	891	1.065	1.098
Allemagne	19.711	22.446	23.819
Australie	105	129	—
Autriche	2.490	2.628	2.766
Belgique	200	123	151
Canada	243	235	191
Chili	—	—	32
Espagne	8.786	8.667	—
États-Unis	51.974	57.800	41.645
France	11.890	14.480	—
Grande-Bretagne	15.041	15.470	15.752
Hongrie	1.965	1.906	—
Inde anglaise	85	56	372
Italie	505	551	374
Japon	116	254	—
Luxembourg	5.794	6.263	6.060
Russie d'Europe	5.121	5.638	—
Suède	3.886	5.553	6.154
Terre-Neuve	1.020	1.126	1.192

Digitized by Google

Les chiffres de la production en 1908 s'étaient élevés à 111 millions 658,000 tonnes. En 1910, elle fut de 144,390,000 tonnes. Les ressources des mines actuellement exploitées s'élèvent à 22,408 millions de tonnes et les ressources potentielles, d'après les évaluations du Congrès International de Géologie (1), s'élèvent à 123,777 millions de tonnes. L'humanité est loin encore d'avoir épuisé les réserves de ce précieux métal. [338 : 669.15 (∞)

Production mondiale de la Fonte. — Précédemment on a donné les chiffres de la production de fonte en 1908, 1909 et 1910 (2). On trouvera, ci-dessous, en milliers de tonnes métriques, ceux de la production du même produit en 1911 :

États-Unis	23.629
Allemagne	13.845
Grande-Bretagne et Irlande	9.678
France	4.400
Belgique	2.046
Luxembourg	1.729
Autriche	1.596
Suède	634
Italie	303

Les chiffres de l'Espagne, de la Hongrie, de l'Italie, du Japon et de la Russie ne sont pas encore connus ; ils forment un total de 5 à 6,000,000 de tonnes métriques environ. [338 : 669.163 (∞)

Syndicats des Producteurs dans l'exploitation minière. — A l'occasion de la discussion de la convention signée le 16 octobre 1913 entre le Gouvernement français et une société anonyme pour l'exploitation des mines dans l'Ouenza, au Maroc, M. Margaine, député, a été amené à faire d'intéressantes déclarations concernant la concentration des entreprises dans l'exploitation des mines. On savait que, après avoir constitué à l'intérieur des frontières des syndicats, des cartels, des pools, des rings, des trusts et autres ententes du même genre, les entreprises, s'adonnant à la production d'une même richesse minérale, s'étaient mises d'accord et avaient constitué par-dessus les frontières de vastes ententes internationales, mais on n'avait à leur sujet que des renseignements d'une précision relative. Le discours de M. Margaine jette une clarté soudaine sur cette politique des

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 325.
(2) *Idem*, t. II, p. 326.

Digitized by Google

extracteurs et des producteurs de métaux et mérite d'être reproduit ici dans ses passages essentiels :

Actuellement, tous ces marchés tendent vers le même but, un but unique. Ce n'est pas que, dans la route qu'ils suivent pour l'atteindre, ils soient au même point, mais tous ont la même orientation. Elle consiste à arriver à réunir tout le marché du monde entier, pour chaque métal, dans les mêmes mains, de manière à concentrer ce marché, généralement, dans un syndicat international unique. Certains de ces marchés sont arrivés déjà au but définitif et y sont solidement affermis. D'autres y arrivent seulement maintenant, s'y consolident. D'autres enfin sont arrêtés en route par certains obstacles. Quelques-uns, les derniers, en sont seulement à l'orientation première.

Il me suffira de vous citer deux ou trois exemples pour que vous voyiez ensuite, en examinant tous les marchés de minerai, que tous suivent la même impulsion et obéissent aux mêmes règles.

Ceux de ces marchés qui sont relativement restreints sont arrivés à la phase définitive de constitution. La conséquence en est — quand bien même les auteurs du mouvement s'en défendent, et je les crois sincères, — que, toute cause de baisse de prix ayant disparu, les prix ne font plus que monter et arrivent finalement à des taux absolument exorbitants.

Voici, par exemple, un marché caractéristique : celui de l'iode. L'iode ne se trouve que dans un pays du monde, au Chili ; il n'est commercialement exploitable que là ; et, comme le nombre des producteurs est assez faible, l'entente a été extrêmement facile et rapide. Tout le marché de l'iode est concentré dans les mains d'une seule maison de Londres ; actuellement, l'iode se vend au prix de 20 francs le kilogramme, ce qui est plus de onze fois le prix de revient.

Même résultat pour certains minéraux, comme le brome, comme, encore, le bismuth. Pour le bismuth, c'est l'Allemagne qui détient le marché. La vente est confiée, pour l'Europe, à une firme unique, qui s'est mise d'accord avec une maison des États-Unis pour délimiter leur influence respective. Le prix a monté peu à peu, pour arriver aussi à un taux de 20 francs le kilogramme.

Un métal qui arrive seulement au sommet de l'échelle et qui s'y consolide, c'est le platine. Le platine ne se trouve que dans l'Oural ; mais il y a quelques années encore, la production du platine était dispersée dans un assez grand nombre de mains. Il y avait la maison Chouvaloff, la maison Demidoff, la société allemande Platina, une société française et un assez grand nombre de maisons secondaires.

La concentration s'est faite peu à peu.

Tout récemment, un seul syndicat a fini par absorber par un accord, dont les journaux ont parlé, avec les héritiers Demidoff, la totalité du marché. Le marché est complètement internationalisé.

Le résultat, c'est que le prix du platine qui, en 1901, était de 3,200 francs pour un prix de revient de 2,500 francs, est actuellement de 7,500 francs. Certains métaux rares issus de ce minerai, qui ne se trouvent pas dans

Digitized by Google

tous les gisements, ont fait leur concentration plus facilement : l'ascension a été plus haute. Ainsi l'iridium qui, en 1909, valait 4,500 francs, en vaut aujourd'hui 10,500. Le palladium, le rhodium qui, en 1910, valaient 4,500 francs, en valent 8,500 aujourd'hui.

Le Gouvernement russe s'est, d'ailleurs, préoccupé de cette situation. Ce Gouvernement, en ce moment, montre une clairvoyance économique tout à fait remarquable et donne à son pays un essor dont la Russie peut tout attendre. Préoccupé de l'orientation du marché du platine, il a songé à dévier à son profit les avantages de la situation ainsi créée, et il annonce deux mesures qui seront prochainement réalisées, qui même, je crois, le sont déjà ; c'est de prendre le monopole du raffinage du platine et d'interdire d'une manière absolue l'exportation du minerai. Ainsi, il devient, à son tour, maître du marché d'un produit que les circonstances ont réuni sur son sol national.

En descendant un peu les échelons de cette échelle, nous allons trouver le nickel. Ce n'est un secret pour personne que le nickel, au point de vue du marché européen, est tout entier dans les mains de la maison Rothschild. Tout le monde le sait. Jusqu'ici, cette maison avait encore à subir la concurrence de l'Amérique, qui se défendait chez elle par ses droits d'importation, et qui pouvait lutter dans le reste du monde. Un accord est intervenu ; les deux détenteurs se sont entendus pour délimiter le marché du monde en deux sphères, dans chacune desquelles chacun est entièrement maître. Si les prix n'ont pas monté immédiatement, c'est que le nickel, dans ses emplois subit une concurrence de la part des métaux ordinaires ; mais l'on essaye d'élargir son marché par deux sources d'emploi que tout le monde connaît, la monnaie d'une part, la fabrication de l'outillage de guerre, en particulier des obus, de l'autre. Chaque fois que nous entendons parler de faits de ce genre, nous pouvons nous remémorer que le marché du nickel est un marché international concentré dont quelques-uns profitent seuls.

En redescendant encore l'échelle, nous trouvons le plomb. Le plomb a un marché concentré en Allemagne depuis 1910. C'est à cette époque que les producteurs allemands ont provoqué une entente entre tous les producteurs du monde et sont arrivés à départir le marché du monde entier en un certain nombre de régions dans lesquelles chaque groupement de producteurs fait ce qu'il veut. Le résultat depuis 1910 ne s'est pas fait attendre : de 325 francs, la tonne, le plomb est monté à 475 francs.

J'arrive ensuite au zinc. Ce métal est aussi l'objet de la sollicitude de l'Allemagne. Au moment de la formation des grands trusts américains, les producteurs de la région de protection des États-Unis, que l'on appelle Joplin, où l'on produit le zinc, ont formé un syndicat en Amérique. Immédiatement, les Allemands, qui avaient syndiqué le marché européen en un syndicat nommé Zinkhüttenverband, se sont mis d'accord avec eux et ont formé un syndicat international.

C'est ce trust international qui aujourd'hui monopolise la totalité du marché du zinc. L'Allemagne est tellement soucieuse d'y maintenir sa prépondérance que tous ses efforts tendent à chercher dans le monde les

Digitized by Google

lieux où existent des gisements de ce métal ; car les gisements actuellement connus commencent à s'épuiser.

Je citerai ensuite un marché extrêmement caractéristique parce qu'il démontre que la formation de ces grands syndicats internationaux n'est possible que si on détient la presque totalité du minerai dans le monde. Cet exemple est donné par le marché de l'aluminium. Vous savez que l'aluminium est fourni en général par un minerai qu'on appelle la bauxite et que la plus grande partie de ce minerai se trouve en France.

Avant 1909, l'aluminium se fabriquait selon des méthodes chimiques assez coûteuses qui faisaient revenir le kilogramme de métal à 45 francs. Un nommé Hérault inventa un procédé électro-chimique qui fit retomber le prix de l'aluminium à un chiffre assez bas, environ fr. 2.50.

Un syndicat a immédiatement essayé de se former et s'est constitué en prenant pour base la possession des brevets. Il a réussi à faire remonter le prix à 4 francs ; mais il n'a pu aller plus loin, parce qu'au moment où il était parvenu à ce chiffre, les brevets qu'il détenait tombèrent dans le domaine public. Comme tout le minerai n'était pas concédé, des concessions furent données par le Gouvernement français, la concurrence reprit, le trust se rompit et de chute en chute, le prix de l'aluminium tomba autour de fr. 1.25, presque au-dessous du prix de revient. Les industriels se sont fortement émus de cette situation. Le Gouvernement ayant concédé la totalité des gisements, ils reformèrent leur trust, cette fois basé sur la détention intégrale — ou à peu près, — du minerai, se mirent d'accord avec les Américains et finirent récemment par constituer un syndicat international qui a fait immédiatement remonter les cours à 2 francs. On espère que cela ne s'arrêtera pas là.

Je descends toujours l'échelle du haut de laquelle je suis parti et j'arrive à un de ces métaux qui sont arrêtés dans des embarras particuliers les empêchant de suivre leur route, je veux parler du cuivre. Lorsqu'on se trouve en présence d'un marché qui, en Amérique, a une certaine ampleur, il est impossible de rien faire, au point de vue international, si on n'est pas d'accord avec les producteurs de ce pays, dont l'étendue et l'unité rendent plus aisée la cohésion.

Or, lorsque les grands trusts d'Amérique se sont formés, le marché du cuivre s'est trouvé partagé entre trois groupements égaux en puissance, Ryan, l'Amalgamated et Gugenheim. Ces trois groupements s'observent, chacun d'eux cherche à absorber les deux autres pour devenir le maître. De temps en temps, on annonce qu'ils se sont entendus ; le lendemain, on le dément ; finalement jamais l'accord n'intervient. Je ne doute pas qu'un jour ils ne finissent par mettre l'un d'eux à la raison, et le prix du cuivre suivra la marche fatale que j'indiquais tout à l'heure.

Un autre marché plus en retard encore, pour des raisons différentes, c'est le marché de l'étain. L'étain est produit presque exclusivement à Malacca ; mais, quoiqu'il ne soit produit que dans une seule région du monde, jamais l'entente n'a pu se faire, parce que le marché est entièrement dans les mains d'un petit nombre de spéculateurs qui s'appliquent

Digitized by Google

tous les ans à faire varier le prix de l'étain dans des proportions invraisemblables. C'est ce qu'on appelle dans le langage spécial un « corner ».

Donc, si les producteurs ne se sont jamais trouvés en situation de se mettre d'accord c'est que le marché de l'étain se trouve dans une situation particulière. Ce métal coûte assez cher à extraire ; son minerai est toujours pauvre. Les installations sont coûteuses ; les producteurs sont nombreux, aucun d'eux n'arrive à réunir assez de capitaux pour acheter les autres. Les capitalistes trouvent plus de profits à s'exercer à la spécualtion et ne tiennent pas à ce que la concentration se fasse ; personne ne facilite donc la concentration des producteurs.

Il est produit environ 100,000 tonnes d'étain par an : ce qui n'est pas très difficile à accaparer, d'autant moins, d'ailleurs, que l'Amérique en absorbe régulièrement la moitié. Il n'y a donc que 50,000 tonnes à acheter. Aussi, tous les ans, le syndicat dont je parle accapare, puis pousse les prix, etc., etc., se livrant à des spéculations extrêmement avantageuses pour la plupart de ses membres.

Je ne puis, avant de passer au grand marché de la houille et du fer, m'empêcher de dire un mot du marché du pétrole, à raison de son importance.

Le pétrole est, en ce moment, l'objet d'une tentative d'accaparement d'un syndicat qu'on appelle la Standard Oil, et dont on a pu dire avec beaucoup de justesse que, après l'Église catholique romaine, c'est la plus puissante organisation du monde.

La consommation du pétrole augmente rapidement ; en 1906, elle était de 30 millions de tonnes ; elle est, en 1912, de 50 millions. La production en est répartie dans un assez petit nombre de pays. Dans l'ensemble, les États-Unis produisent 30 millions de tonnes, la Russie 9, le Mexique 3, la Roumanie et la Galicie 3, les Indes néerlandaises 2, les Indes anglaises 1.

Aux États-Unis, la production est réunie dans les mains de la compagnie dont je parlais à l'instant et qui à elle toute seule en détient 97 p. c., c'est-à-dire pratiquement la totalité. Ceux d'entre vous qui suivent les mouvements de politique extérieure savent que l'action de ce syndicat est loin d'être étrangère aux troubles du Mexique. La Standard Oil n'a pas pardonné au dernier président de lui avoir refusé les concessions de pétrole du Mexique, qui ont été accordées à un concurrent.

Il n'y a pas qu'au Mexique que la Standard Oil ait assayé d'étendre son monopole. Ses tentative s'étendent au monde entier. On lui prête certaines propositions assez audacieuses. Par exemple, on assure qu'elle avait proposé au Gouvernement chinois de lui avancer des sommes d'argent considérables à condition d'avoir le monopole de la production et de la vente du pétrole dans toute la Chine. Le Gouvernement chinois aurait refusé, assez méfiant relativement aux conséquences de cette combinaison.

La Turquie aurait été aussi l'objet, dit-on, de propositions de ce genre. En Galicie, la Standard Oil est arrivée à créer un syndicat contrôlé par elle, lequel est assez puissant.

Vous vous souvenez qu'à un certain moment, l'Amérique avait tenté d'échapper à l'hégémonie de l'Allemagne en ce qui concerne la potasse.

Digitized by Google

Cette matière ne se trouve qu'en Allemagne, et les Allemands abusent quelque peu de cet avantage. Les Américains avaient essayé, sous couleur de chercher du pétrole, de faire des recherches dans la haute Alsace et avaient demandé une concession de pétrole dans cette région. Ils n'en trouvèrent point, d'ailleurs, mais ils découvrirent de la potasse, et c'est peut-être, au fond, ce qu'ils cherchaient. La loi allemande leur donnait alors, sur cette matière un droit de concession qui ne pouvait être refusé et qui ne le fut pas.

Mais l'Allemagne, qui tenait à rester la maîtresse en matière de potasse, eut recours aux grands moyens : elle forma légalement le syndicat de la potasse où durent entrer, bon gré mal gré, les Américains. Le syndicat est tenu de vendre à un prix déterminé et de n'extraire qu'une quantité donnée. Il en résulta d'assez sérieuses difficultés diplomatiques. Finalement, un accord est intervenu parce que, comme je le disais tout à l'heure, celui qui détient le minerai finit toujours par être le maître.

Dans l'exploitation des mines de fer et de houille, les producteurs se sont butés à l'entente préalable des fabricants d'acier. C'est ce qui fait que jusqu'à présent ils ne sont pas parvenus à se grouper internationalement. Toutefois, le député français a signalé encore l'existence d'un syndicat international des fabricants de rails. Tous les producteurs de rails se sont entendus pour se partager le marché de l'exportation, chaque marché national conservant son autonomie propre, mais le marché d'exportation étant l'objet d'une répartition générale supprimant la concurrence. Quoique cette entente soit restée entourée d'un certain mystère, on trouve, cependant, des manifestations extérieures rendant son existence palpable. Les débats parlementaires aux États-Unis, en Belgique, en Autriche, etc., ont révélé, en effet, les prix exorbitants imposés aux administrations des chemins de fer par le syndicat des rails.

Cette internationalisation dans la production des richesses, qui en arrive petit à petit à former de véritables monopoles mondiaux, constitue un des faits les plus importants de la vie internationale contemporaine. [338.8 (∞)

Syndicat international du Zinc. — Les producteurs de zinc du monde entier se sont groupés en deux syndicats. Le premier, dit syndicat allemand, groupe la presque totalité des producteurs de zinc de ce pays ; l'autre, dit syndicat international, groupe les producteurs de zinc de tous les autres pays ainsi que quelques producteurs allemands non affiliés au premier syndicat. Ultérieurement, un accord est intervenu entre les deux groupements qui détiennent aujourd'hui un véritable monopole sur le marché mondial.

Digitized by Google

Voici les chiffres, en tonnes, de la production contrôlée par ces deux organismes pendant les années 1911 et 1912.

	1911	1912
Syndicat international	550.000	580.000
Syndicat allemand	325.000	360.000
Production contrôlée	875.000	940.000

Il est à remarquer que le syndicat allemand régente également un certain nombre d'entreprises à l'étranger. Des producteurs de zinc allemands se sont rendus acquéreurs de gisements en dehors de leur pays. Ils les ont évidemment incorporés à leur syndicat.

Le Syndicat international réuni le 18 décembre 1913, a décidé de prolonger l'entente jusqu'au 30 avril 1916. Aussitôt le syndicat allemand a renouvelé sa constitution jusqu'à la même date.

Pour bien faire comprendre l'importance de ces deux organismes au point de vue du marché du zinc, on donne ci-dessous un tableau de la production totale du globe, en tonnes, pendant les années 1911 et 1912.

	1911	1912
Amérique	270.000	315.000
Allemagne	250.000	270.000
Belgique	195.000	200.000
Grande-Bretagne	67.000	57.000
France	57.000	65.000
Autriche-Hongrie	17.000	20.000
Autres pays	44.000	48.000
Production totale	900.000	975.000

Comme on le voit, la presque totalité du zinc produit dans le monde relève en ce moment des deux organismes. Les prix, grâce à cette monopolisation, ont été élevés de 50 pfennig. [338.8 : 669.5 (∞)

Timbre international de douane. — Il est question de créer un timbre international de douane pour l'importation des marchandises par la voie de la poste. C'est en France que l'idée a été émise et voici les raisons qui ont milité en faveur de cette proposition.

Jusqu'à une époque récente, les dentelles, les tulles, les broderies et autres tissus légers importés par la voie de la poste bénéficiaient de l'exemption des droits de douane, à la condition d'être expédiés par plis fermés d'un poids n'excédant pas 150 grammes et affranchis au tarif des lettres privées.

Digitized by Google

Cette facilité était justifiée par le fait que le droit d'entrée sur les dentelles ou broderies étant alors peu élevé l'on considérait que les droits de douane étaient suffisamment couverts par la perception des taxes postales. Lorsque ces droits, qui étaient à ce moment de moins de 5 francs par kilo, furent relevés jusqu'à 15 et 20 francs, l'administration supprima l'immunité accordée, et l'envoi par la poste des dentelles et broderies fut interdit.

Mais cette interdiction resta lettre morte, car les expéditeurs et les destinataires de ces plis fermés, confiants dans l'inviolabilité du secret des lettres, continuèrent de recourir sans risque à ce mode d'envoi.

L'administration lésée dans ses intérêts aurait pu à la rigueur obliger les destinataires de plis suspects à les ouvrir devant un de ses représentants, mais elle hésita à employer ce procédé vexatoire.

C'est pour concilier les divers intérêts contradictoires en présence que le directeur général des douanes de France a proposé la création d'un timbre spécial, dit timbre de douane, représentant les droits à percevoir sur les marchandises légères confiées à la poste et devant être apposé sur l'enveloppe par l'expéditeur. Grâce à ce timbre, les plis et petits paquets pourraient transiter par la poste conformément aux conditions de prix, de poids et de dimensions admises par les pays ayant adhéré à l'Union postale.

L'administration des douanes conserverait bien entendu le droit de vérifier le contenu des envois ; mais en fait elle n'en userait qu'exceptionnellement, et ce timbre supprimerait le plus souvent les causes de retard résultant de la nécessité actuelle de convoquer le destinataire pour accomplir les formalités douanières.

Les gouvernements faisant partie de l'Union postale ont été pressentis sur leur adhésion, et il y a lieu de supposer que les pourparlers engagés aboutiront à l'élaboration d'un système permettant de continuer l'envoi postal des objets de valeur sous faible poids, sans les exposer à des détériorations du chef de la visite en douane.

[341.27.151.4.029 (∞)

Exposition permanente d'échantillons de produits européens à New-York. — La légation de Belgique à Washington transmet la traduction d'un article qui a paru dans le *Journal of Commerce*, de New-York, concernant l'organisation d'une exposition permanente d'échantillons de produits européens, à New-York. L'ouverture aura lieu dans le courant du mois de février 1914.

M. Maxwell S. Mannes, vice-président du *Merchants and Manufacturers Exchange*, de New-York, a annoncé qu'un nouveau département pour l'exhibition d'échantillons et la vente de produits euro-

Digitized by Google

péens sur le marché américain a été organisé, et commencera ses opérations au *Grand Central Palace*, le 1er février 1914.

Dès le commencement de 1914, une exposition permanente de produits européens sera établie, qui comprendra l'exposition d'échantillons provenant de 500 firmes d'Europe. Un syndicat sera formé, qui s'occupera activement du placement et de la vente de ces marchandises. [38 (064) (4 : 73)

Commerce extérieur de l'Italie en 1912. — D'après le tableau général, qui vient d'être publié par le Ministère des Finances du royaume d'Italie, les résultats du commerce extérieur de ce pays (à l'exclusion des monnaies d'or et d'argent), pendant l'année 1912, s'établissent comme suit en milliers de lires :

Commerce spécial	1906-1910 (Moyenne.)	1911	1912
Importations	2.933,2	3.389,3	3.701,9
Exportations	1.906,2	2.204,3	2.396,9
Totaux	4.839,4	5.593,6	6.098,8

Si l'on compare le commerce spécial d'importation au commerce spécial d'exportation, on constate en faveur des importations un excédent qui s'élève pour 1912, à 1,305 millions de lires. En 1911, l'excédent des importations sur les exportations était de 1,185 millions de lires.

La Conférence internationale pour l'unification internationale de la Statistique commerciale a adopté, ainsi qu'il a déjà été signalé dans cette revue (1), un tableau sommaire auquel tous les pays sont invités à adhérer et dans lequel ils résumeraient les chiffres de leur commerce. L'Italie n'a pas encore adhéré à ce projet. Elle a néanmoins un tableau sommaire de son commerce, que nous reproduisons ci-dessous :

Importations	1911	1912	Différence
Matières pour l'industrie { brutes	1.291,0	1.386,1	+ 95,1
Matières pour l'industrie { préparées	628,9	666,0	+ 37,1
Produits fabriqués	805,8	866,9	+ 61,1
Objets d'alimentation et animaux vivants	663,6	782,9	+ 119,3
Totaux	3.389,3	3.701,9	+ 312,6

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 275, 432.

Digitized by Google

EXPORTATIONS	1911	1912	DIFFÉRENCE
Matières pour l'industrie { brutes....	313,9	349,8	+ 35,9
Matières pour l'industrie { préparées.	533,3	579,2	+ 45,9
Produits fabriqués.....	706,1	744,0	+ 37,9
Objets d'alimentation et animaux vivants.....	651,0	724,0	+ 73,0
TOTAUX...	2.204,3	2.397,0	+ 192,7

Voici maintenant le mouvement du commerce spécial italien avec les principaux pays de provenance et de destination des marchandises à l'exclusion des monnaies d'or et d'argent. Dans le tableau suivant, les pays sont groupés d'après l'importance en milliers de lires de leur commerce total en 1912.

PAYS	IMPORTAT.	EXPORTAT.	TOTAUX
Allemagne.....	626.284	328.236	954.520
Grande-Bretagne.....	577.130	264.406	841.536
États-Unis d'Amérique.....	515.347	216.938	777.285
Autriche-Hongrie.....	294.479	219.191	513.670
France.....	289.591	222.570	512.161
Argentine.....	150.405	182.111	332.516
Suisse.....	84.708	218.910	303.618
Russie.....	214.902	55.931	270.833
Roumanie.....	169.856	25.800	195.656
Inde britannique.....	140.399	37.879	178.278
Belgique.....	84.628	74.648	159.276
Brésil.....	64.345	56.481	120.826
Tripolitaine et Cyrénaïque.....	6.102	100.778	106.880
Chine.....	54.936	3.418	88.354
Égypte.....	24.330	42.471	66.801
Union douanière Sud-Africaine.....	40.523	12.838	53.361
Japon.....	47.621	3.637	51.258
Espagne.....	34.524	15.399	49.923
Pays-Bas.....	24.195	19.353	43.548
Tunisie.....	25.743	12.589	38.332
Chili.....	17.570	19.845	37.415
Uruguay.....	9.544	23.531	33.085
Grèce.....	11.314	16.299	27.613
Norvège.....	23.390	3.672	27.062
Établissements des Détroits.....	14.775	6.466	21.241
Canada.....	13.545	7.156	20.701
Portugal.....	7.690	11.460	19.150
Indes Néerlandaises.....	7.924	10.343	18.267
Bulgarie.....	7.177	10.579	17.756
Turquie d'Asie.....	11.756	3.798	15.554
Turquie d'Europe.....	10.451	2.718	13.169

Digitized by Google

Pour faire saisir l'inconvénient du manque d'unification dans la statistique du commerce international, il suffit de comparer les chiffres fournis par la statistique italienne et par la statistique belge. En effet, d'après la statistique italienne, la Belgique aurait importé des produits pour 84,600,000 lires ; d'après la statistique belge, la Belgique aurait exporté vers l'Italie pour 74,800,000 francs de marchandises. D'après la statistique italienne, l'Italie aura exporté vers la Belgique pour 74,600,000 lires de produits tandis que d'après la statistique belge, ce pays n'aurait importé d'Italie que pour 47 millions de francs. Cela fait sur un total de 159 millions, une différence de près de 37 millons et demi. [382 (45)

Commerce extérieur de la Bolivie. — Le commerce international de la Bolivie a atteint, en 1912, la somme de 139,631,977 boliviens (1), dont 90,122,987 correspondent aux exportations et 49 millions 508,990 aux importations. Le tableau suivant donne le résumé des exportations :

PRODUITS	KILOGRAMMES	BOLIVIENS
Barille d'étain à 60 p. c.	38.614.228	60.238.196
Minerai d'argent	123.939	4.308.329
Cuivre	4.707.188	3.389.175
Bismuth	477.748	2.150.042
Wolfram	474.640	519.705
Zinc	8.961.352	329.995
Plomb et antimoine	1.166.237	237.814
Autres minerais	761.798	77.249
Or en barres	78	144.275
Or monnayé	898	1.297.375
Argent monnayé	10.491	432.400
Caoutchouc	4.079.828	15.508.721
Produits végétaux	648.713	802.994
Produits animaux	474.137	139.200
Produits manufacturés	960.163	547.517
TOTAUX	61.461.438	90.122.987

Si l'on compare les chiffres qui précèdent à ceux de l'année 1909, on constate que les exportations d'étain ont augmenté de 3,000 tonnes et que leur valeur a doublé, grâce à la hausse des prix.

La production des minerais d'argent a diminué de 25 p. c., quoique les prix à Londres aient été satisfaisants. Les principales causes de

(1) Le bolivien vaut 5 francs en argent.

Digitized by Google

cette diminution résident dans le manque de bras et dans la concurrence de l'industrie de l'étain.

Le cuivre et le bismuth ont doublé, en quatre ans, leur production et leur valeur.

Stimulée par la hausse des prix, la production de minerais de wolfram a quintuplé pendant la même période. Dans les exportations de caoutchouc, on constate, par rapport à 1909, une augmentation de 1,027,375 kilogrammes, mais une diminution de 6,500,000 boliviens.

[382 (84)

Exportation du charbon anglais. — Le tableau ci-dessous donne les quantités, en tonnes anglaises (1), du charbon exporté de Grande-Bretagne vers les différents pays du monde, pendant les années 1911, 1912, 1913. Voici les principaux pays importateurs avec les quantités de charbon introduites :

Pays	1911	1912	1913
France	10.272.959	10.190.948	12.775.909
Italie	9.223.081	9.180.208	9.647.161
Allemagne	8.968.838	8.394.864	8.952.328
Russie	3.439.256	4.046.644	5.993.434
Suède	3.832.914	4.115.551	5.563.076
Argentine	3.264.965	3.365.099	3.693 372
Espagne	3.024.720	3.441.523	3.648.760
Égypte	3.104.268	2.925.825	3.162.477
Danemark	2.846.011	2.780.957	3.034.240
Norvège	1.968.628	2.201.305	2.298.345
Brésil	1.684.739	1.625.800	1.886.871
Algérie	1.095.319	1.054.786	1.281.664
Uruguay	926.618	870.313	723.936
Ceylan	279.941	242.111	239.657
Indes	220.445	134.514	179.192
Totaux	54.152.702	54.570.448	63.080.422

L'augmentation sur 1912 atteint la proportion de 14.5 p. c. C'est la France qui est pour le charbon le meilleur client de la Grande-Bretagne. Si l'on y ajoute l'Algérie, elle importe plus de 14 millions de tonnes anglaises, soit près de 15 p. c. des exportations totales de la Grande-Bretagne. Ces dernières se sont élevées à 86,536,072 tonnes en 1911, à 85,327,218 tonnes en 1912 et à 97,718,748 tonnes en 1913.

[382 : 622.33 (42 : ∞)

(1) La tonne anglaise = 1,016 kilogr. 048.

Digitized by Google

Exportation de fraises de France en Allemagne (1). — L'administration des chemins de fer de l'État français a décidé d'aménager un certain nombre de wagons en wagons frigorifiques, pour le transport, dans les différentes régions de la France et même de l'étranger, des denrées alimentaires périssables, comme les fruits et les légumes. Elle vient, à cet effet, de tenter une expérience intéressante pour laquelle elle s'est mise d'accord avec l'administration des chemins de fer allemands. Un wagon de fraises a été chargé le samedi 7 juin 1913, à Poujol dans l'Hérault. Ce wagon contenait trois mille kilos de fraises cueillies mûres le 6 juin et expédiées à destination de Berlin. Le wagon y arriva le mercredi 11 juin, fut ouvert le 12 par le réceptionnaire, le chargement fut trouvé en parfait état. Ainsi des fraises cueillies en France le vendredi ont pu être vendues le vendredi suivant sur le marché de Berlin et y ont obtenu un très haut prix, non seulement en raison de leur qualité, mais surtout à cause de leur parfait état de conservation.

Les habitants de cette région de la France, qui, jusqu'à présent, ne pouvaient pas écouler leurs produits ou qui devaient les vendre à vil prix dans la région même, ou encore les expédier non mûres, ce qui leur faisait perdre de leur saveur pendant le transport, vont pouvoir les écouler à un prix rémunérateur, non seulement à Berlin, mais encore à Londres et dans les grands centres européens.

[382 : 63.513.5 (44 : 43)

Poids brut, Poids net et Tare dans le Commerce international des Rubans. — Le poids brut est celui qui résulte de la pesée du contenant et du contenu. Le poids net est le poids de la marchandise dépouillée de toutes ses enveloppes extérieures et intérieures. La différence entre le poids brut et le poids net représente la tare.

Telles sont, en principe, les définitions de ces expressions ; mais, dans la pratique, ces définitions ne sont pas toujours strictement observées, ainsi qu'on l'a déjà signalé précédemment (2). Elles subissent, presque partout, des modifications plus ou moins importantes qui ne diffèrent pas seulement suivant l'espèce des marchandises et la nature des contenants, mais encore selon l'interprétation et les convenances de chaque nation.

C'est ainsi, par exemple, que, dans quelques États, les planchettes, bobines, rouleaux de bois ou de papier qui servent à enrouler les étoffes, les rubans, les dentelles, les fils, sont compris dans le poids net. Dans tel autre pays, toute espèce de contenant ou d'emballage

(1) *Le Froid*, 1913.09.25, p. 342.
(2) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 290.

Digitized by Google

immédiatement en contact avec la marchandise est également considérée comme faisant partie du poids net.

L'inégalité de traitement qui résulte de réglementations aussi divergentes ne pouvait manquer d'apporter le trouble dans le trafic international et de provoquer des réclamations.

En ce qui concerne, notamment, l'industrie rubannière et celle des articles de mode, la taxation au poids brut, de même que les tares additionnelles et l'exemption du bénéfice des réfactions (1), pour les emballages intérieurs imposent, en effet, des surcharges douanières d'autant plus lourdes qu'elles portent sur des marchandises d'un faible poids intrinsèque et dont les taxes sont, au contraire, relativement élevées.

« A l'occasion de pareils conflits, dit *Le Commerce et l'Industrie de Gand* (organe des intérêts maritimes, commerciaux et industriels des Flandres), on a proposé de faire subir aux produits importés des pays concurrents, un traitement semblable à celui qui est en vigueur dans ces derniers États. Ce serait l'application d'un régime de réciprocité qui pourrait s'imposer. Mais il paraîtrait bien préférable de rechercher la solution de la question dans un accord international ayant pour but l'uniformité de réglementation en concédant, dans la plus large mesure, le bénéfice des réfactions, et en renonçant à la taxation du poids brut ou à l'application des tares additionnelles, quand il s'agit de marchandises légères fortement imposées. »

Cet appel des principaux intéressés à une unification internationale, en ce qui concerne les termes employés dans les services douaniers des différents pays, mérite d'être signalé. Le deuxième Congrès international de réglementation douanière, qui s'est réuni en novembre 1913 et dont il est rendu compte d'autre part, s'est occupé de cette question.

[382 : 677.754 (∞)

Statistique des boîtes aux lettres dans les différents pays. — Le Bureau de l'Union postale universelle a publié récemment une statistique des boîtes aux lettres en usage dans les principaux pays affiliés à l'Union. Voici cette statistique :

Allemagne	155.766	Italie	39.767
États-Unis	144.640	Russie	31.714
France	79.824	Hongrie	15.036
Indes anglaises	75.083	Suisse	13.472
Grande-Bretagne	71.986	Danemark	11.981
Japon	67.694	Belgique	11.143
Autriche	44.467	Espagne	9.005

(1) Ce terme est appliqué aux réductions de poids accordées pour le calcul des droits de douane.

Digitized by Google

Pays-Bas.....	6.210	Sud-Afrique.....	4.026
Portugal.....	6.135	Bulgarie.....	3.333
Norvège.....	5.271	Argentine.....	2.600
Roumanie.....	4.797		

Ajoutons, à titre de curiosité, que la Perse compte 17 boîtes aux lettres et l'Abyssinie 6. [383.4 : 31 (∞)

Nomenclature zoologique. — L'*Académie des Sciences* de Berlin a accordé un subside extraordinaire de 15,000 francs à un projet de nomenclature zoologique dont la direction sera confiée au zoologiste allemand Fr. E. Schulze. Elle paraîtra sous le titre de *Nomenclator Animalium Generum et Subgenerum.* Les travaux préparatoires sont commencés. Un répertoire authentique des noms d'espèces et des sous-espèces, rangés par ordre alphabétique, a été commencé à Berlin.

Un Bureau central international, ayant pour charge de réunir et de coordonner la besogne et de rester en relation avec les différentes associations qui seront constituées pour étudier spécialement les diverses parties du règne animal, sera ensuite créé. [59 (014) (∞)

Incendies dans les Expositions Universelles. — La Fédération internationale des Comités permanents d'Expositions ayant mis à l'étude la question des incendies dans les expositions universelles, un rapport, présenté à la Commission spéciale, nommée à cet effet, réunie à Bruxelles, a conclu qu'il n'appartient pas à la Fédération d'arrêter les règles à observer au point de vue des dangers menaçant les expositions, mais que son rôle doit se borner à donner des recommandations générales, dont les principales sont ainsi libellées :

EMPLACEMENT. — En ce qui concerne l'emplacement, le meilleur sera celui qui réunira le plus grand nombre des conditions énumérées ci-après :

Situation sur les rives d'un fleuve d'une rivière ou d'un canal ; dans la partie de l'agglomération où l'on dispose du plus grand volume possible d'eau, sous la plus forte pression, sur une grande maille du réseau distributeur.

L'emplacement doit se trouver sur le territoire d'une seule administration publique, pour assurer l'unité de direction. Dans le cas où cet emplacement ne serait pas trouvé, il faudrait que temporairement les services de protection soient unifiés.

BATIMENTS. — En ce qui concerne les bâtiments, la Commission demande l'installation des expositions dans des bâtiments isolés, sinon

Digitized by Google

par nations, tout au moins par groupes d'exposants avec des espaces assez larges entre les halls.

ORIENTATION. — Il faut éviter d'axer les bâtiments de grandes dimensions dans le sens des vents dominants.

HAUTEUR. — La hauteur des bâtiments doit être subordonnée aux moyens de secours que l'on compte pouvoir utiliser.

Le rapport contient ensuite des renseignements détaillés au sujet des dispositions générales extérieures et intérieures pour empêcher l'extension des foyers d'incandescence, l'établissement de plans à courbes de niveau, des chemins intérieurs et extérieurs à ménager, les matériaux à employer notamment pour les toitures et les planchers, des mesures préventives à suggérer au sujet des différentes causes d'incendie : la foudre, certains défauts formant lentille dans les vitrages, les combustions spontanées, les installations défectueuses de chauffage ou d'éclairage, l'imprudence et la malveillance.

Passant aux moyens d'action, le rapport examine les secours immédiats à apporter, l'emploi d'avertisseurs et d'extincteurs portatifs. Mais le chapitre qui, au point de vue de l'action, nous paraît le plus important est celui relatif aux engins à utiliser : cote des réservoirs, alimentation des réservoirs et calibre des conduites, les essais périodiques, pompes à mise en marche automatique, les bassins, les pièces d'eau, les canalisations, les compteurs, les vannes, l'alimentation multiple du réseau, les secours intérieurs, les colonnes montantes d'incendie, les bouches à incendie extérieures, l'unité du type des raccords, les postes des pompiers, leur nombre, le choix des emplacements, leur organisation en vue d'une mise en œuvre rapide, etc.

Il y a dans ce rapport tout un ensemble de propositions qui devraient être prises en considération par tous les organisateurs d'expositions. [6.064 (∞) : 614.84

Souscription internationale pour le Laboratoire cryogène de Leyde. — Le troisième Congrès international du Froid a émis, sur la proposition de M. Georges Claude (France), le vœu suivant, dont la portée scientifique et philosophique est considérable :

Le Congrès estime que l'étude des phénomènes physiques aux très basses températures, entreprise par M. H. Kamerlingh Onnes (Hollande), présente le plus grand intérêt pour la vérification des théories actuelles sur la constitution de la matière, et invite l'Association internationale du Froid à envisager les moyens de donner au professeur H. Kamerlingh Onnes la possibilité de continuer et de couronner son œuvre par cette vérification.

Digitized by Google

Le Bureau de l'Association internationale du Froid étudie actuellement les moyens de satisfaire à ce vœu et espère pouvoir faire connaître les décisions prises lors de la prochaine réunion du Conseil.

Les personnes qui auraient l'intention de contribuer à cette œuvre sont instamment priées de vouloir bien faire connaître leurs intentions à ce sujet, au secrétariat de l'Association, avenue Carnot, 9, à Paris (17e). [621.55 (072) (∞)

Culture du Blé dans le Monde. — Le ministère de l'Agriculture de France a publié les résultats d'une enquête qu'il a fait faire sur la production et le commerce du blé dans le monde. Cette enquête donne quelques renseignements intéressants.

Dans le monde entier, l'étendue des terres consacrées à la culture du blé atteint, pour la période de 1901 à 1910, un peu plus de 95 millions d'hectares, alors que de 1881 à 1890, elle n'était que de 75 millions. Dans le même espace de temps, la production est passée de 625 millions de quintaux à 800 millions.

Voici, en millions de quintaux, la production de blé des principaux pays producteurs, dans la période 1901-1910 :

États-Unis	181
Russie	173
France	89
Indes britanniques	80
Autriche	58
Italie	45
Canada	38
Argentine	37
Allemagne	36
Espagne	33
Roumanie	20

Les gros exportateurs de blé sont : l'Argentine, le Canada, la Russie, les Indes britanniques, les États-Unis, la Roumanie et la Bulgarie ; mais, dans un avenir peu éloigné, la plupart de ces pays ne pourront probablement plus être exportateurs par suite de l'augmentation croissante de leur population.

La France fait de temps à autre appel au blé étranger. Dans la période décennale 1901-1910, l'excédent de ses importations sur son exportation annuelle n'a été que de 2 1/2 millions de quintaux en moyenne et on peut espérer que bientôt elle produira largement le blé nécessaire à sa consommation. [63.311 (∞)

Statistique radiotélégraphique comparée. — Le *Journal télégraphique* (1914.01.25), publie une statistique très détaillée des ser-

Digitized by Google

vices radiotélégraphiques des différents pays pendant l'année 1912. Elle montre le progrès considérable réalisé depuis la publication de celle qui a été donnée précédemment (1).

Pays	Stations	Appareils	Radiotélégrammes	Recettes	Dépenses
—	—	—	—	—	—
Afrique du Sud	2	2	6.675	49.915	68.266
Afrique équat. française	1	1	14	54	—
Afrique occid. française	5	5	2.598	10.375	619.083
Allemagne et protectorats	399	413	27.447	309.349	—
Australie	26	26	4.945	37.117	—
Autriche	67	67	3.732	57.975	325.176
Belgique	19	20	7.624	4.209	61.890
Brésil	89	—	18.071	189.540	—
Canada	97	97	33.841	545.737	1.473.883
Ceylan	1	1	2.960	12.890	226.800
Congo belge	1	1	212	1.878	160.580
Curaçao	3	3	455	7.488	12.131
Danemark	32	42	2.081	5.229	16.999
Égypte	1	2	4.263	35.135	43.506
Espagne	66	75	13.151	126.997	3.443.707
États-Unis d'Amérique	873	—	215.388	—	—
France	246	408	33.784	111.841	—
Grande-Bretagne	845	608	50.487	305.413	358.120
Grèce	29	29	—	—	—
Guyane britannique	1	1	104	1.023	21.196
Indes britanniques — Office indien	10	10	3.170	15.931	192.455
Indes britanniques — Office indo-européen	1	1	52	2.934	10.170
Indes néerlandaises	6	6	863	4.926	302.967
Indo-Chine française	4	11	20	53	205.034
Italie	142	142	6.082	23.453	—
Jamaïque	1	1	2.183	13.987	12.038
Madagascar	3	3	—	—	160.062
Maroc	4	4	2.067	13.803	102.267
Monaco	1	3	234	—	—
Nouvelle-Zélande	19	19	2.574	23.979	667.942
Pays-Bas	80	85	10.814	25.276	72.595
Portugal	13	18	2.058	24.257	—
Russie (y compris possessions et protectorats)	104	39	—	—	—
Somalie britannique	2	2	1.594	8.969	131.100

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 125.

Digitized by Google

Somalie italienne.....	8	8	—	—	—
Suède.....	48	48	2.425	10.576	18.387
Trinité et Tobago.....	2	2	1.325	6.879	28.747
Tunisie.....	1	—	—	—	—
Uruguay.....	9	9	9.928	73.129	—

Depuis la dernière statistique, consacrée à l'année 1910, de nombreux pays sont venus s'ajouter à la liste.

Parmi les stations, il importe de distinguer les stations de bord au nombre de 2,752 et les stations côtières au nombre de 509. Le grand nombre de stations de bord, en usage pour les services particuliers des navires, explique le chiffre élevé des dépenses comparativement à celui des recettes. [654.25 : 31 (∞)

Statistique des Sinistres maritimes. — Les compagnies d'assurance ont établi des bureaux spéciaux pour relever tous les sinistres maritimes, de façon à pouvoir fixer le taux des primes d'une manière aussi approximative que possible.

En France, c'est le *Bureau Veritas* qui fait ce travail et en Angleterre le *Lloyd's Register*.

Voici, d'après la statistique du *Bureau Veritas*, les pertes totales des navires pendant les dix dernières années :

POURCENTAGE DES PERTES TOTALES
DANS LA MARINE MARCHANDE D'APRÈS LE TONNAGE

Bateaux à vapeur (tonnage brut)

PAYS	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
Angleterre.....	1,6	1,9	1,4	1,6	1,5	1,6	1,6	2,0	2,0	1,6
Allemagne.....	1,6	0,9	1,5	1,1	1,3	1,7	1,9	1,7	0,9	1,0
Autriche.....	1,2	3,1	0,0	0,4	0,8	2,2	3,2	1,7	1,8	0,3
Belgique.....	8,0	4,4	4,1	0,7	2,7	1,7	2,6	3,9	3,3	6,0
Danemark.....	1,1	0,8	2,3	3,0	1,7	0,9	0,6	0,5	1,2	1,2
Espagne.....	3,2	1,4	1,3	3,5	1,4	3,8	2,0	1,3	3,0	3,6
France.....	2,1	3,3	1,3	1,7	3,0	2,9	2,4	3,0	3,3	3,2
Grèce.....	3,3	0,0	3,2	6,1	1,3	2,1	5,2	2,2	2,1	5,1
Italie.....	2,1	5,0	3,2	3,6	6,2	3,1	1,2	2,0	1,7	2,9
Norvège.....	2,1	3,0	1,9	3,0	1,8	2,8	2,2	2,6	2,8	2,2
Pays-Bas.....	3,5	1,1	0,6	0,9	1,2	0,1	0,8	0,9	1,3	1,6
Russie.....	2,8	0,5	2,4	1,6	2,2	3,0	1,2	1,3	1,3	0,9
Suède.....	1,5	2,0	1,1	3,0	1,3	1,1	1,6	0,8	2,0	1,1
Marine marchande du monde.....	1,8	1,9	1,5	1,8	1,7	1,8	1,8	1,9	2,0	1,7

Digitized by Google

Voiliers (tonnage net)

Pays	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
Angleterre	3,3	3,1	3,5	3,9	4,2	4,2	3,7	4,0	4,8	5,4
Allemagne	4,4	2,8	2,1	3,1	3,0	1,4	2,7	3,0	4,9	2,8
Danemark	3,8	5,0	1,6	2,4	2,8	3,2	2,3	2,1	3,8	4,7
Espagne	1,5	5,4	2,1	0,4	1,4	7,2	2,0	4,9	7,0	3,2
France	3,2	3,4	3,7	3,1	3,4	3,6	3,5	4,4	1,8	2,7
Grèce	0,6	0,4	0,5	0,7	0,9	2,0	0,3	0,2	0,9	0,9
Italie	6,3	5,8	4,0	6,2	5,2	4,6	5,7	5,8	5,0	4,7
Norvège	7,7	9,8	6,7	7,5	10,6	10,7	8,8	9,8	11,6	9,9
Pays-Bas	4,6	5,4	4,3	2,5	1,6	3,8	5,1	2,9	1,0	2,4
Russie	2,6	3,0	1,7	2,3	2,3	1,7	1,9	2,9	3,8	2,4
Suède	5,5	7,7	4,5	5,3	5,4	6,5	6,5	9,4	7,1	10,1
Marine marchande du monde	4,2	4,4	3,6	4,1	4,7	4,6	4,4	4,7	5,2	5,0

Les nombres absolus des pertes totales et des avaries aux vapeurs pendant la même période sont les suivants :

Années	Nombre	Pertes totales Tonnage brut	Avaries Nombre
1902	325	441.036	3.131
1903	331	481.905	3.619
1904	314	476.632	3.688
1905	389	527.808	3.283
1906	376	522.292	3.549
1907	378	601.541	3.963
1908	385	590.198	4.273
1909	387	670.907	4.194
1910	445	716.140	4.203
1911	418	633.789	4.666

D'après le *Lloyd's Register*, les pertes pour les navires de 100 tonnes (1) au moins, pendant la période de 1902 à 1911 ont été les suivantes.

(1) La tonne anglaise = 1.016 kilogr. 0.48.

Digitized by Google

Années	Bateaux a vapeur		Voiliers	
	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage net
1902	301	408.363	571	292.327
1903	326	479.081	596	300.722
1904	344	512.879	463	225.266
1905	382	527.978	501	264.376
1906	378	509.707	567	307.105
1907	356	565.119	512	286.105
1908	382	566.487	418	242.805
1909	383	645.670	483	293.562
1910	421	667.440	442	280.250
1911	305	449.087	351	180.239

Le pourcentage des pertes totales dans les divers pays a été en 1911 :

Pays	Bateaux a vapeur		Voiliers	
	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage net
Allemagne	1,08	0,73	2,62	1,69
Autriche-Hongrie	0,80	0,16	—	—
Colonies anglaises	1,41	1,91	2,88	2,54
Danemark	0,73	0,28	5,61	6,90
Espagne	2,47	2,97	—	—
États-Unis	0,90	0,78	4,49	4,00
France	1,24	0,64	4,93	2,22
Grande-Bretagne	1,32	1,08	3,07	4,03
Italie	1,25	1,39	3,01	4,26
Japon	2,32	1,49	—	—
Norvège	1,67	1,60	7,46	6,59
Pays-Bas	0,98	0,97	—	—
Russie	0,77	0,90	5,35	7,45
Suède	1,03	1,32	8,39	9,15

[656.61-28 : 31 (∞)

Digitized by Google

Grandes routes aériennes mondiales. — La Portugal et l'Espagne ont eu la gloire, il y a quatre siècles, d'ouvrir au commerce, à la civilisation et à la navigation, les grandes routes océaniques reliant entre eux les continents. Barthelemy Diaz, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan ont les premiers tracé sur le globe les chemins que les hommes ont tant de fois parcourus depuis.

La Ligue Nationale Aérienne de France veut aujourd'hui recommencer cette œuvre pour les voies aériennes. Il y a trois ans déjà, elle tentait de tracer une première voie, celle qui de Colomb-Béchar à Tombouctou, traverserait le Sahara. Des démarches furent faites auprès des ministres compétents. Deux escadrilles furent envoyées, l'une à Biskra, l'autre à Dakar, chargées d'attaquer le désert saharien par chacune de ses extrémités. Les chefs de poste de toutes les régions furent avertis ; des questionnaires leur avaient été adressés. Les postes principaux reçurent des appareils destinés à observer, pendant des mois, la force et la direction des vents. La Ligue Nationale Aérienne possède à ce sujet un dossier qui ne comprend pas moins de 600 pièces. De cet ensemble d'observations, il résulte que les vents sont en général favorables, que l'orientation est facile, le ravitaillement possible, les terrains d'atterrissage excellents. Pendant vingt-sept jours par mois, la vitesse du vent est inférieure, dans le désert, à 3 mètres par seconde. Il semble donc que la traversée du désert pourra incessamment s'effectuer sans grandes difficultés. Alors qu'elle demande quatre mois par caravane, un avion pourra aisément l'effectuer en deux jours.

Les efforts de la ligue portent également, depuis quelques mois, sur le tracé de deux nouvelles routes : Paris-Le Caire et Paris-Golfe Persique.

L'itinéraire de Paris-Le Caire est : Paris, Constantinople, Konia, Alep, Jésusalem, Gaza, Port-Saïd. L'itinéraire de Paris-Golfe Persique est : Paris, Constantinople, Konia, Meskinez, Ed-Deir, Aneh, Hit, Felloudja, Bagdad, Bassora. En deux étapes des aviateurs pourront franchir la distance qui sépare la Méditerranée du Golfe Persique et qui impose aujourd'hui un voyage de plus d'un mois aux caravanes.

Le comité de la Ligue est entré en relation avec les consuls et les agents consulaires intéressés, les directeurs des chemins de fer, enfin toutes les personnes susceptibles de fournir des renseignements. Les escales sont actuellement prévues, les moyens de ravitaillement, de communication et de correspondance sont préparés, l'essence et l'huile nécessaires ont été embarquées pour l'Asie Mineure, dès le 2 octobre 1913.

Le premier raid Paris-Le Caire a été tenté sous la conduite du pilote Pierre Daucourt. C'est ce que l'on appelle le raid des trois continents.

Digitized by Google

Après avoir franchi 4,700 kilomètres, l'aviateur et son compagnon Roux échouèrent au Mont Taurus. Depuis lors, les pilotes Bonnier et Védrines réussirent à arriver au Caire.

Le succès de la traversée, sans être incertain, est beaucoup moins certain que pour la traversée du Sahara. Certains passages du parcours sont particulièrement difficultueux ; de Belgrade à Constantinople, le trajet est dur, entre l'Anatolie et la Syrie, les monts Taurus atteignent une hauteur de 3,000 à 4,000 mètres et sont habituellement enveloppés de nuages, entre Constantinople et Port-Saïd, il ne faut s'attendre à l'aide de personne pour les travaux mécaniques. Comme le dit le président de la Ligue Nationale Aérienne, M. Quinton : « La grandeur de l'entreprise n'en est que plus émouvante. »

Chaque jour ainsi l'aviation accomplit de nouveaux progrès, soit dans la construction des appareils, soit dans les entreprises tentées. Avant un siècle, l'Égypte, les Indes, la Chine, l'Australie, le Cap seront à quelques battement d'ailes de l'Europe Centrale et Occidentale. [656.7.02 (∞)

Statistique internationale des broches de l'industrie cotonnière. — *La Fédération Internationale des Associations de Filateurs et Fabricants de coton* vient de publier une statistique au sujet de la consommation et des stocks de coton pendant l'année allant du 1er septembre 1912 au 31 août 1913.

D'après ces renseignements, le nombre total de broches de coton que compte l'industrie cotonnière du monde entier se monte à 143,452,659. Sur ce nombre, 129,895,651 broches sont affiliées à la Fédération ; elles ont consommé 20,277,386 balles de matière première.

Au 31 août 1912, la consommation totale de 126,737,132 broches se montait à 19,831,392 balles.

D'après les mêmes tableaux statistiques, les stocks en filature atteignaient au 31 août dernier, 3,540,771 balles, contre 3,869,540 balles au 31 août 1912. [677.2 : 31 (∞)

Concours international pour la construction d'un Palais de Justice à Monaco. — Le Gouvernement monégasque a décidé la construction d'un Palais de justice à laquelle il destine une somme de 550,000 francs. Les plans de cet édifice feront l'objet d'un concours auquel les architectes de tous les pays sont appelés à prendre part. Un prix de 5,000 francs est prévu pour le projet classé premier. Les intéressés peuvent consulter le programme officiel de ce concours à leur Ministère des Affaires étrangères respectif, ainsi que le plan de situation du terrain et les photographies de la cathédrale située

Digitized by Google

près du nouveau palais et dont les architectes devront rappeler le style dans la mesure du possible. [725.15 (079) (∞)

Concours international pour la Sécurité en aéroplane (1). — Rappelons que l'Union créée en France pour rechercher les moyens d'assurer la sécurité des aviateurs et de leur véhicule a ouvert un concours destiné à récompenser les auteurs de dispositifs qui apporteront des garanties assez sérieuses de sécurité aux appareils plus lourds que l'air. Ce concours est doté d'un prix unique de 400,000 francs ; des primes de 20,000 francs à concurrence des fonds disponibles, seront distribuées aux autres concurrents d'après un ordre de classement qui sera dressé par la Commission spéciale nommée pour apprécier les différents appareils.

L'Union entend ne limiter ni les principes, ni la nature des dispositifs. L'énumération ci-dessous, purement indicative et non limitative, n'a d'autre but que de donner aux concurrents des renseignements sur les appareils susceptibles d'être récompensés : machines volantes dont les dispositions d'ensemble réalisent un progrès marqué au point de vue de la sécurité, stabilisateurs, dispositifs augmentant la maniabilité en plein vol, ou facilitant l'atterrissage (modifications des surfaces portantes, variation de vitesse, freinage, etc.), dispositifs de sauvetage.

Ne pourront prendre part au concours que les appareils en état de fonctionnement prêts à être expérimentés dans les conditions mêmes de leur emploi et ayant parcouru 100 kilomètres en circuit fermé à une vitesse moyenne de 60 kilomètres à l'heure.

Le jury n'examinera ni plans, ni mémoires, ni modèles réduits relatifs à des inventions autres que celles énoncées plus haut.

Le concours est international et ouvert jusqu'au 1er avril 1914. Les engagements devront être adressés au président de l'Union pour la sécurité en aéroplane, 35, rue François Ier, à Paris, accompagnés d'un droit de 200 francs remboursables et d'une description succincte de l'appareil précisant les particularités réalisant un progrès, ainsi que d'une option en faveur du Gouvernement français pour l'achat de l'invention. [797.5 (079) (∞)

Records mondiaux d'aviation. — La revue *La Conquête de l'Air* a publié, dans son numéro du 15 octobre 1913, le tableau officiel

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 361.

Digitized by Google

des records mondiaux d'aviation à la date du 30 juin 1913. En voici les données essentielles :

VITESSE

Circuit fermé sans escale, aviateur seul.

DISTANCE KILOM.	AVIATEURS	PAYS DU RECORD	DATE DU RECORD	TEMPS H.	M.	S.
5	J. Védrines	États-Unis	1912.09.09	1	43	2/5
10	M. Prévost	France	1913.06.17	3	20	1/5
20	M. Prévost	»	1913.06.17	6	40	4/5
30	M. Prévost	»	1913.06.17	10	2	
40	M. Prévost	»	1913.06.17	13	23	
50	M. Prévost	»	1913.06.17	16	43	3/5
100	M. Prévost	»	1913.06.17	33	30	2/5
150	J. Védrines	»	1913.07.13	52	52	4/5
200	J. Védrines	»	1913.07.13	1 10	55	
250	J. Védrines	»	1913.01.09	2 1	53	3/5
300	Gobioni	Italie	1912.03.28	2	49	
350	Gilbert	France	1912.12.30	3	26	16
400	Gilbert	»	1912.12.30	3	55	27 3/5
450	Gilbert	»	1912.12.30	4	24	44 4/5
500	Gilbert	»	1912.12.30	4	54	6 1/5
600	Gilbert	»	1912.12.30	5	52	38
700	Fourny	»	1912.09.11	9	31	1
800	Fourny	»	1912.09.11	10	44	45 4/5
900	Fourny	»	1912.09.11	11	59	9 3/5
1.000	Fourny	»	1912.09.11	13	1	12
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 1 passager.					
5	H. Bier	Autriche	1912.10.01		2	58
10	Legagneux	France	1912.07.20		4	24 4/5
20	Legagneux	»	1912.07.20		8	51
30	Legagneux	»	1912.07.20		13	18 3/5
40	Legagneux	»	1912.07.20		17	44 4/5
50	Legagneux	»	1912.07.20		23	13
200	H. Bier	Autriche	1911.10.01	2	3	49
250	Guillaux	France	1913.02.11	2	34	48 2/5
300	Guillaux	»	1913.02.11	3	4	50
350	Guillaux	»	1913.02.11	3	34	46 4/5
400	Guillaux	»	1913.02.11	4	4	42 3/5
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 2 passagers.					
5	Ch. Nieuport	Autriche	1912.06.30		2	52
10	Ch. Nieuport	»	1912.06.30		5	45
20	Ed. Nieuport	France	1911.03.09		11	59 2/5
30	Ed. Nieuport	»	1911.03.09		17	52 3/5

Digitized by Google

Distance kilom.	Aviateurs	Pays du record	Date du record	Temps H. M. S.
—	—	—	—	—
40	Ed. Nieuport	France	1911.03.09	22 44 2/5
50	Ed. Nieuport	»	1911.03.09	29 37 2/5
100	Ed. Nieuport	»	1911.03.09	59 8
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 3 passagers.			
5	P. Mendelli	Autriche	1912.04.16	3 48
10	G. Busson	France	1911.03.10	6 16 3/5
20	P. Mendelli	Autriche	1912.08.16	12 3
30	P. Mendelli	»	1912.08.16	17 37
40	P. Mendelli	»	1912.08.16	23 11
50	P. Mendelli	»	1912.08.16	29 47
100	P. Mendelli	»	1912.08.16	56 33
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 4 passagers.			
5	G. Busson	France	1911.03.10	3 34
10	G. Busson	»	1911.03.10	7 8
20	G. Busson	»	1911.03.10	14 3/5
30	Champel	»	1913.04.15	21 53 4/5
40	Champel	»	1913.04.15	29 13 2/5
50	Champel	»	1913.04.15	30 31
100	Champel	»	1913.04.15	1 13 1 1/5
150	Champel	»	1913.04.15	1 49 11 4/5
200	Champel	»	1913.04.15	2 25 2 1/5
250	Champel	»	1913.04.15	3 1 17

Plus Grande Vitesse

Aviateurs	Pays du record	Date du record	Vitesse a l'heure sur un vol de 5 kilomètres
—	—	—	—
	Circuit fermé sans escale, aviateur seul.		
M. Prévost	France	1913.06.17	179 kil. 820
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 1 passager.		
G. Legagneux	France	1912.07.20	135 kil. 952
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 2 passagers.		
Ed. Nieuport	France	1912.07.20	102 kil. 855
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 3 passagers.		
P. Mendelli	Autriche	1912.08.16	106 kil. 029
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 4 passagers.		
G. Busson	France	1911.03.10	87 kil. 251

Digitized by Google

Distance

Aviateurs	Pays du record	Date du record	Distance parcourue
—	—	—	—
	Circuit fermé sans escale, aviateur seul.		
Fourny	France	1912.09.11	1.010 kil. 900
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 1 passager.		
Guillaux	France	1913.02.11	410 kil.
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 2 passagers.		
H. Bier	Autriche	1912.10.01	112 kil.
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 3 passagers.		
P. Mendelli	Autriche	1912.08.16	110 kil.
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 4 passagers.		
Champel	France	1913.04.15	250 kil.

Temps

Temps Heures	Aviateurs	Pays du record	Date du record	Distance kilomètres
—	—	—	—	—
	Circuit fermé sans escale, aviateur seul.			
1/4	J. Védrines	France	1912.07.13	45.664
1/2	M. Prévost	»	1913.06.17	86.307
1	J. Védrines	»	1912.07.13	168.244
2	J. Védrines	»	1913.01.09	246.937
3	M. Tabuteau	»	1912.01.24	310.281
4	Gilbert	»	1912.12.30	401.900
5	Gilbert	»	1912.12.30	510.000
6	P.-M. Bournique	»	1910.12.31	490.000
7	M. Tabuteau	»	1910.12.30	522.935
8	Fourny	»	1912.09.11	585.200
9	Fourny	»	1912.09.11	661.200
10	Fourny	»	1912.09.11	744.800
11	Fourny	»	1912.09.11	820.800
12	Fourny	»	1912.09.11	904.400
13	Fourny	»	1912.09.11	980.400
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 1 passager.			
1/4	G. Legagneux	France	1912.07.05	31.020
1/2	G. Legagneux	»	1912.07.05	66.639
1	G. Legagneux	»	1912.07.05	133.469
2	Guillaux	»	1913.02.11	191.900
3	Guillaux	»	1913.02.11	291.900
4	Guillaux	»	1913.02.11	391.900

Digitized by Google

Temps Heures	Aviateurs	Pays du record	Date du record	Distance kilomètres
—	—	—	—	—
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 3 passagers			
1	P. Mendelli	Autriche	1912.08.16	106.029
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 4 passagers.			
1/4	Champel	France	1913.04.15	20.000
1/2	Champel	»	1913.04.15	40.000
1	Champel	»	1913.04.15	82.343
2	Champel	»	1913.04.15	165.000
3	Champel	»	1913.04.15	247.343

Durée

Aviateurs	Pays du record	Date du record	Temps H. M. S.
—	—	—	—
	Circuit fermé sans escale, aviateur seul.		
Fourny	France	1912.09.11	13 17 57 1/5
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 1 passager.		
J. Suvelack	Allemagne	1911.11.08	4 34
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 2 passagers.		
Faller	Allemagne	1913.02.13	3 16
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 3 passagers.		
Faller	Allemagne	1913.01.30	2 3
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 4 passagers.		
Champel	France	1913.04.15	3 1 17
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 5 passagers.		
Faller	Allemagne	1913.01.09	1 10 17
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 6 passagers.		
Faller	Allemagne	1913.01.05	1
	Circuit fermé sans escale, aviateur et 7 passagers.		
Faller	Allemagne	1913.01.05	6 49

Hauteur

Aviateurs	Pays du record	Date du record	Haut. atteinte
—	—	—	—
	Aviateur seul.		
Ed. Perreyon	France	1913.03.13	5.880 mètres.
	Aviateur et 1 passager.		
Ed. Perreyon	France	1913.06.03	4.960 »

Digitized by Google

AVIATEURS	PAYS DU RECORD	DATE DU RECORD	HAUT. ATTEINTE
	Aviateur et 2 passagers.		
von Blaschke	Autriche	1912.06.29	3.580 mètres.
	Aviateur et 3 passagers.		
Marty	France	1913.04.15	1.680 »
	Aviateur et 4 passagers.		
Marty	France	1913.04.15	1.400 »
	Aviateur et 5 passagers.		
Frantz	France	1913.02.28	600 »
	Aviateur et 6 passagers.		
Frangeois	France	1913.04.07	850 »

Quand on parcourt ce tableau, on constate que la France a joué dans ce domaine un rôle très important et que ce sont, la plupart du temps, des Français qui détiennent la plupart des records. Après elle viennent l'Allemagne et l'Autriche. [797.56 (079.1) (∞)

Unification internationale de la Cartographie. — Le Comité d'organisation du dixième Congrès international de Géographie, réuni à Rome au mois d'avril 1913, agissant en qualité de commission permanente, a communiqué à l'Office Central des Associations Internationales, avec prière de bien vouloir le recommander aux géographes, cartographes, éditeurs, etc., et autant que possible aux savants, censés devoir recourir aux cartes géographiques comme compléments nécessaires de leurs travaux, le vœu formulé sur la proposition de M. le général Schokalsky, se rattachant à une proposition analogue déjà présentée au congrès de Berlin, en 1899.

Ce vœu demande que les cartes isolées et celles qui accompagnent les différents travaux scientifiques soient accompagnées par une notice détaillée donnant toutes les indications nécessaires au sujet de l'échelle du système de projections adopté, aux matériaux ayant servi à leur formation, etc.

L'œuvre de divulgation et d'unification de cette décision sera surtout efficace si toutes les associations et les revues périodiques des différents pays veulent bien contribuer à sa propagation en lui accordant le plus de publicité possible. L'utilité du but qu'on se propose est trop évidente pour qu'on doive insister davantage. [912 (∞)

Digitized by Google

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Comité « Pour mieux se connaître »; — Internationale Vereinigung für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie; — Locomotion aérienne; — Câbles sous-marins; — Poids et Mesures; — Protection légale des Travailleurs; — Protection de la Nature; — Réglementation douanière; — Traite des Enfants; — Surveillance des ports et paquebots; — Femmes; — Philosophie mathématique; — Enseignement mathématique; — Races; — Biologie; — Histoire de la médecine; — Physiologie; — Unification des mesures sanitaires concernant les denrées périssables frigorifiées; — Aliénistes et Neurologistes de langue française; — Neurologie et Psychiâtrie; — Chirurgie; — Electrotechnique; — Froid; — Agronomie coloniale et tropicale; — Sténographie; — Télégraphie sans fil; — Sciences comptables; — Pétrole; — Bijoutiers, Horlogers et Orfèvres détaillants; — Clubs motocyclistes; — Commission polaire.

Conférence du Comité « Pour mieux se connaître » (1). — Cette première conférence, organisée à Gand, du 25 au 27 septembre 1913, et dont le but était de réunir des littérateurs, des journalistes et, d'une manière générale, des intellectuels de France et d'Allemagne pour faciliter le rapprochement entre ces nations, a assemblé une assistance peu nombreuse, mais choisie, où des conférences, des communications et des propositions intéressantes ont été formulées. Aucune décision n'a été prise, sauf celle de réunir, à Bruxelles, au printemps de l'année 1914, un congrès qui serait la continuation de celui de Gand.

L'ordre du jour de ce congrès avait été formulé comme suit :

1° Rechercher les moyens aptes à combattre les préjugés, les malentendus, les statistiques tendancieuses, les excitations haineuses ou simplement les appréciations malveillantes à l'égard de l'une ou l'autre nation;

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 561.

Digitized by Google

2° Nécessité d'opposer aux attaques, aux injures, aux campagnes de mauvaise foi, aux entreprises d'une presse malintentionnée ou uniquement mal renseignée, le langage de la réalité et du bon sens ; nécessité de calmer l'amour-propre national français ou allemand au lieu de réveiller sans cesse les vieilles rancunes et exciter toujours davantage les passions ;

3° Créer un bureau de presse franco-allemand, composé d'un nombre égal de journalistes ou écrivains français et allemands avec une organisation à Paris et à Berlin. Ce bureau aurait pour mission :

a) De préparer la publication d'un bulletin à date fixe, fournissant au public français et allemand, des documents exacts et précis sur les questions à l'ordre du jour. Le bulletin paraîtrait simultanément dans les deux langues. Les journaux ayant adhéré au bureau de la presse, s'engageraient à souscrire au dit bulletin et à en publier des extraits ;

b) D'user de tous les moyens possibles pour amener à rectification les journaux qui auraient travesti ou faussé certains faits dans des conditions capables de nuire à la paix publique ou à l'honneur d'une nation.

[327 (43 : 44)] (062) « 1913 »

Troisième Congrès de l'Internationale Vereinigung für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie. — Ce Congrès se tiendra à Francfort-sur-le-Mein, du 30 mai au 1er juin 1914.

Le programme comprend les rapports et exposés suivants :

1. Grenzen der Rechtsphilosophie. Rapporteur : Prof. Dr Josef Kohler.

2. Der Wert des englisch-amerikanischen Privatrechts für die Rechtswissenschaft. Rapporteur : Justizrat Dr Rudolf Leonhard.

3. Die Bedeutung der Scholastik für die Rechtsphilosophie der Gegenwart. Rapporteurs : Prof. Dr phil. Adolf Dyroff et Dr jur. Bernhard Brands.

4. Rechtsstaat und Wohlfahrtsstaat. Rapporteur : Dr Ferdinand Tonnies ; rapporteur-adjoint : Dr Adolf Lasson.

5. Soziologie und Verwaltung. Rapporteur : Dr Heinz Potthoff.

6. Psycho-Analytik des Rechts. Rapporteur : Dr J. K. Julius Friedrich.

7. Ein Reichswohnungsgesetz. Rapporteurs : Torney et Drs Bernhard Dernburg et von Strauss.

8. Die kommunalpolitischen Aufgaben für Wohnungsreform. Rapporteur : Prof. Dr Philipp Stein.

9. Organisation der Grossgemeinden. Rapporteur : Paul Wölbling.

10. Das Hypothekenrecht in seiner wirtschaftlichen Bedeutung. Rapporteurs : Drs Andreas Voigt et Ermann.

11. Die Emission von Wertpapieren in rechtsvergleichender und gesetzgebungspolitischer Betrachtung. Rapporteur : Dr Trumpler.

12. Weltmarkenrecht. Rapporteur : Edwin Katz.

13. Ist eine Annäherung der europäischen Staaten oder doch einer grösseren Staatengruppe durch Beseitigung oder Minderung der Zoll schranken möglich? Rapporteur : Drs Julius Wolff von Dynovsky et Léo Vossen.

Digitized by Google

14. Die Menschenökonomie als neuer Zweig der Wirtschaftswissenschaft. Rapporteur : Dr Rudolf Goldscheid.

Secrétariat : Behrenstrasse, 32-33, Berlin W. 64.

[34 (01)] (063) « 1914 » (∞)

Troisième Congrès juridique international de locomotion aérienne (1). — Ce Congrès, organisé par le Comité juridique international de l'aviation, s'est tenu à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), les 25 et 26 septembre 1913, sous la présidence de M. Von Mayr, sous-secrétaire d'État. Y étaient représentées : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Italie et la Suisse.

Le texte de sept nouveaux articles du Code de l'air a été arrêté comme suit :

LIVRE II. — DROIT PRIVÉ AÉRIEN

TITRE 1er. — AU POINT DE VUE CIVIL

CHAPITRE 1er. — DE LA PROPRIÉTÉ DU DESSUS

Art. 25. — Nul ne peut, à raison d'un droit de propriété, s'opposer au passage d'un aéronef dans des conditions qui ne présentent pour lui aucun inconvénient appréciable.

Art. 26. — Tout abus du droit de passage donne ouverture contre son auteur responsable à une action en dommages-intérêts.

CHAPITRE II. — DE LA RÉPARATION DU DOMMAGE CAUSÉ PAR LES AÉRONEFS

Art. 27. — La réparation du dommage causé par un aéronef soit aux personnes, soit aux biens qui se trouvent à la surface, incombe au détenteur de l'aéronef outre le droit de la personne lésée de s'adresser à celui qui est responsable d'après le droit commun.

Art. 28. — Le détenteur, tenu à la réparation du dommage causé, a un recours contre l'auteur responsable d'après le droit commun.

Art. 29. — Au cas où le dommage serait dû en tout ou en partie au fait de la personne lésée, le juge pourra prononcer l'exonération totale ou partielle du détenteur.

Art. 30. — Le détenteur peut opposer l'exception de la force majeure.

Art. 31. — Les prescriptions de l'art. 27 ne sont pas applicables si, au moment de l'accident, la personne lésée ou la chose endommagée étaient transportées par l'aéronef, ou encore si la personne lésée était occupée elle-même à la manœuvre de l'appareil.

Le conseiller du gouvernement, Dronkel, a souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom du chancelier de l'empire, de l'office de l'intérieur et de l'office de la justice. Après les souhaits de M. Voigt,

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 454.

Digitized by Google

premier bourgmestre, et du docteur Spahn, président du tribunal supérieur de Francfort, le professeur Zitelmann, de Bonn, a fait une conférence sur les communications aériennes et leur réglementation internationale. [341.226 (063) « 1913 » (∞)

Conférence internationale pour la Protection des Câbles sous-marins. — Le Gouvernement britannique a convoqué, à Londres, du 5 au 10 juin 1913, une Conférence internationale pour la Protection des Câbles sous-marins particulièrement contre les ravages et les détériorations qui y sont apportés par les bateaux de pêche. A cette conférence étaient représentées les administrations d'Allemagne, de Belgique, de Danemark, d'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, de Norvège, des Pays-Bas, de Portugal et de Suède.

Le but que poursuivait cette conférence n'était pas d'aboutir à une nouvelle convention internationale pour la protection des câbles, mais bien d'amener les différentes administrations à organiser un système d'inspection et à adopter des mesures appropriées pour empêcher les navires de pêche de détériorer les câbles télégraphiques et téléphoniques.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

1. Il est dans l'intérêt à la fois de l'industrie de la pêche et du service des câbles télégraphiques sous-marins que tous les engins de pêche dont on se sert en chalutant soient construits de telle façon, et maintenus dans de telles conditions, que tout danger d'accrocher les câbles sous-marins au fond de la mer soit réduit au minimum.

2. En vue d'éviter les dangers qui résultent pour les câbles sous-marins de l'emploi de panneaux ou autres engins de pêche au chalut présentant des défauts de construction ou étant en mauvais état d'entretien, il est souhaitable que chaque gouvernement institue pour les bateaux de sa nationalité un service d'inspection de ces engins.

3. Dans le but de réduire au minimum les dommages résultant du sacrifice de matériel (panneaux et autres engins de pêche au chalut, ancres et chaînes et filins), il est à désirer :

1° Que chaque gouvernement désigne pour chaque port une autorité compétente pour recevoir la déclaration visée par l'article VII de la convention internationale signée à Paris en 1884 sur les câbles sous-marins ;

2° Que, après enquête rapide et en formulant un avis, cette autorité prévienne directement et sans aucun délai, non seulement l'autorité consulaire du pays auquel appartient le câble (article VII de la Convention internationale de 1884), mais aussi le propriétaire du câble au profit duquel le navire a sacrifié du matériel, et, si le propriétaire n'est pas connu, qu'elle prévienne aussitôt l'administration télégraphique de son propre pays ;

3° Que, dans le cas où le câble en question a plusieurs propriétaires, celui des propriétaires à qui on adressera tout d'abord la demande d'in-

Digitized by Google

demnité soit autorisé par ses co-propriétaires — après s'être assuré que la réclamation est fondée, — à payer une indemnité due en conformité de l'article VII de la Convention de 1884, sauf à recouvrer ultérieurement sur les autres propriétaires la part qui leur incombe ;

4° Que chaque pays désigne une autorité centrale s'occupant de toutes les questions ayant rapport à de telles demandes, et que ces autorités soient en rapport direct les unes avec les autres en cas de besoin.

4. Il est à désirer que l'on répande par toute voie d'éducation professionnelle parmi la population maritime les renseignements ayant trait :

a) A la nature et à l'emploi des câbles sous-marins, aux dangers, aux inconvénients et aux frais qu'entraîne toute avarie ;

b) A l'indemnité que l'on peut réclamer pour tout sacrifice d'engins divers de navires ;

c) Aux moyens de dégager une ancre prise dans un câble, sans causer d'avaries à ce câble, en expliquant qu'il ne faut pas user de force, mais qu'il vaut mieux sacrifier l'ancre, sauf à réclamer ensuite une indemnité ;

d) Aux sanctions pénales prévues par la Convention de 1884 sur les câbles sous-marins et punissant toute avarie causée volontairement ou par une négligence coupable aux dits câbles sous-marins.

5. Il est désirable que les Administrations compétentes des divers pays intéressés commencent ou, le cas échéant, continuent l'échange direct de renseignements et informations d'ordre technique relatifs aux questions examinées au cours de la présente Conférence.

Des conférences similaires ont lieu périodiquement entre les différentes administrations télégraphiques intéressées.

[341.28.17 (26)] (061) « 1913 » (∞)

Cinquième Conférence générale des Poids et Mesures. — Réunie à Paris, au Pavillon des Poids et Mesures de Breteuil, au mois de novembre 1913, vingt-six États y furent représentés. Voici comment la *Revue Générale des Sciences pures et appliquées*, 1913.11.30, a rendu compte de ses travaux :

Le contrôle et la conservation des unités fondamentales de longueur et de masse sont l'une des attributions de tout l'organisme créé par la Convention du Mètre. Elle est assurée, soit par le repérage sur des phénomènes naturels, soit par l'intercomparaison des copies du mètre et du kilogramme, conservées au Bureau international, ou disséminées dans un grand nombre de pays. Pour l'unité de longueur, cette comparaison en groupes nombreux n'a pas encore été faite ; elle sera entreprise l'an prochain, après qu'un quart de siècle sera écoulé depuis la sanction et la distribution des prototypes, assurée par la Conférence de 1889. Mais déjà, des comparaisons suivies, effectuées entre les mètres appartenant au Bureau international, ont permis d'affirmer, avec un haut degré de probabilité, la constance des représentants en platine iridié de cette unité avec une approximation de l'ordre du dix-millionième ; et c'est avec une certi-

Digitized by Google

tude du même ordre que les méthodes modernes permettent de déterminer la valeur des longueurs d'ondes lumineuses en fonction du mètre. Les travaux que MM. Michelson et Benoît effectuèrent au Bureau international il y a vingt ans déjà, et ceux plus récents de MM. Benoît, Fabry et Perot, ont donné, pour la longueur d'onde de la raie principale du spectre du cadmium, dans des conditions de propagation déterminées, le même dix-millionième ; mais c'est là, pour une part, le résultat d'un hasard heureux, car les premiers de ces travaux ne prétendaient pas aller au delà du demi-millionième environ. L'erreur possible était déjà considérée comme égale à 1 /50 ou 1 /60 environ de celle que possédaient les résultats classiques de Rowland ; c'était là un immense progrès, dû à l'application des méthodes interférentielles de M. Michelson. On fait encore un peu mieux aujourd'hui, et on peut dire que, désormais, la mesure des longueurs d'onde constitue un réel contrôle pour la longueur du mètre. A une condition toutefois : c'est que le mode d'excitation des tubes soit assez constant, et les conditions de propagation assez bien établies, pour que l'on puisse se fier, au degré près de la précision des mesures, à l'identité physique des longueurs d'onde.

Un troisième contrôle n'est donc pas superflu ; on l'a cherché dans des étalons en quartz, taillés parallèlement à l'axe d'un cristal unique, et disposés de telle sorte que soit possible leur évaluation directe en longueurs d'onde. Ainsi, les étalons de platine iridié, ceux de quartz et les longueurs d'onde fourniront trois témoignages indépendants.

Un progrès sérieux a été réalisé dans la production des radiations monochromatiques. Le cadmium cause aux expérimentateurs de gros ennuis, dus à la nécessité de chauffer les tubes producteurs, qui ainsi se détruisent rapidement. Les gaz rares, dont MM. Fabry et Buisson ont fait une étude spéciale, donnent des radiations d'une remarquable homogénéité ; et les tubes au néon sont, grâce à la faible cohésion diélectrique de ce gaz, mise en lumière par M. Bouty, assurés d'une longue existence. M. Georges Claude en a fait une étude spéciale, couronnée de succès. L'éclairage au néon est devenu industriel ; là encore, il fallait attendre un progrès scientifique d'un sous-produit de la vie économique.

A l'encontre des mètres, les kilogrammes étalons, dont on suspectait plutôt la variation, en raison de l'usure possible, due à leur emploi, ont été déjà comparés en un groupe nombreux d'étalons nationaux, auxquels on avait joint plusieurs des étalons internationaux, témoins du prototype. Si l'on met à part 3 kilogrammes qui avaient subi des accidents constatés et un autre dont l'usure était manifeste, on ne trouve que des écarts extrêmemen petits, et qui, pour la plupart, ne dépassent guère la *deux cent millionième partie* du kilogramme. C'est donc sur cette constance au moins que l'on peut compter pour l'unité de masse, et la vaste association des États constituée pour assurer la conservation des unités est bien caractéristique, à cet égard, des bienfaits que l'on peut attendre d'un pacifique groupement, il ne s'agit plus ici d'un concept philosophique, mais d'une matérialisation sans laquelle tout raisonnement sur la conservation de l'unité serait sans objet.

Digitized by Google

Les étalons destinés à des usages divers — opérations de la géodésie, des laboratoires, des ateliers, — ont donné lieu aussi à d'intéressantes études. Le platine iridié étant exclu, par son prix élevé, de la presque totalité des applications métrologiques, on a cherché à réaliser des étalons qui, tout en coûtant beaucoup moins, ne fussent cependant pas trop inférieurs aux prototypes. Les recherches de M. Guillaume ont conduit à l'emploi du nickel et de ses alliages. Les aciers au nickel, notamment, ont permis des solutions aussi élégantes qu'inattendues de problèmes multiples, grâce à la variété de leurs dilatations. Le moins dilatable de toute la série, l'*invar*, a permis la transformation des méthodes de mesures des bases géodésiques, par l'application de cet alliage au procédé des fils tendus, indiqué par M. Jäderin il y a une trentaine d'années et que le Bureau international a achevé d'élaborer. L'invar peut être obtenu aujourd'hui si dépourvu de dilatabilité, qu'une erreur de 10 degrés dans la température des instruments n'entraînerait pas encore une erreur du millionième dans la valeur des longueurs mesurées.

Les étalons à bouts ont pris, dans ces dernières années, une grande importance, en raison des besoins croissants de précision dans les ajustages mécaniques. Des travaux poussés conjointement par le Bureau international et la Section technique de l'Artillerie ont permis d'établir des séries importantes d'étalons connus au micron près ; et les étalons à bouts plans, ou blocs à faces parallèles, réalisés avec une extrême perfection par M. Johanssen, à Elskilstuna, ont modifié une fois de plus les conditions du problème. Les travaux de MM. Benoît et Guillaume, suivis de ceux de M. Guillaume pour la connaissance des aciers trempés, leur dilatabilité, leur stabilisation, ont permis de nouveaux progrès dans cette question compliquée.

La première conférence générale, réunie en 1889, avait sanctionné l'échelle normale des températures, celle du thermomètre à hydrogène. A cette époque, ce corps n'était connu qu'à l'état d'un gaz très parfait ; mais aujourd'hui, on le solidifie avec une aisance relative ; aux températures où se produit ce phénomène, il n'est donc plus question d'utiliser l'hydrogène à la mesure des températures. D'ailleurs, aux températures élevées, sa dispoition à s'échapper de tous les réservoirs interdit également son emploi. Aux températures très basses, on lui substitue l'hélium, qui permet, sous faible pression, de faire encore des mesures tolérables à 1 degré environ du zéro absolu.

A l'autre extrémité de l'échelle, on emploie l'azote ou l'argon ; mais alors, on s'éloigne des décisions de la Conférence générale, et on tombe dans l'arbitraire.

Le meilleur moyen d'en sortir est de rapporter toutes les températures à l'échelle thermodynamique. La seule difficulté est de déterminer avec précision les corrections à apporter aux divers thermomètres à gaz pour que les températures soient réellement exprimées dans cette échelle. Il faudra, pour établir ces réductions, des expériences nombreuses et délicates, que se répartiront les laboratoires les mieux outillés. On sait déjà que, pour l'échelle normale, aux températures ordinaires, la correction

Digitized by Google

est inférieure au millième de degré ; la première Conférence générale, en choisissant le thermomètre à hydrogène, avait donc, très consciemment, adopté la matérialisation la plus approchée de l'échelle thermodynamique. Dans un intervalle débordant largement celui que comprennent les points de congélation et d'ébullition de l'eau, on n'aura aucune correction à apporter aux résultats anciens pour les ramener à l'échelle nouvelle, qui sera définitive. Celle-ci sera, au surplus, repérée de place en place par des points fixes, déterminés avec précision. Pour l'adoption de ces points, on envisage une coopération des divers laboratoires nationaux, sous les auspices du Comité international des Poids et Mesures. Une semblable coopération s'annonce comme pleine de promesse.

Mais la Conférence ne s'est pas limitée aux questions techniques. L'extension du Système métrique et son expansion ont éveillé tout son intérêt. L'accession de la Bulgarie, de l'Uruguay, du Chili, du Siam, à la Convention du Mètre, a donné lieu à des paroles de bienvenue. La légalisation du Carat métrique, de 200 milligrammes, effectuée dans presque tous les pays intéressés au commerce des gemmes, a montré avec quelle rapidité peut s'opérer une réforme conseillée par la Conférence générale, et activée par les organismes qui en dépendent. On a applaudi la communication, apportée par deux fonctionnaires de la République chinoise, de la présentation de la loi métrique au Pouvoir législatif. Cette loi, qui prévoit année par année les travaux d'exécution appelés à agglomérer au groupe métrique quatre cents millions d'âmes, est un modèle d'une systématique étudiée dans la pleine connaissance des possibilités d'une semblable réforme. On a appris avec une grande satisfaction l'annonce du mouvement prométrique dans les Colonies britanniques, notamment en Australie et dans l'Afrique du Sud. L'acceptation déjà réalisée à Malte, et qui doit devenir effective l'an prochain, ouvre une brèche qui ne peut que s'élargir.

Dans les législations, un grand mouvement se dessine depuis quelques années. Aux notions de l'espace et de la quantité de matière, on veut joindre maintenant celle de toutes les quantités de valeur industrielle ou commerciale du domaine de la dynamique, de la chaleur, de l'électricité. Pour les dernières, l'accord est déjà presque universel. Mais, pour les grandeurs dynamiques, les idées sont en pleine évolution.

C'est autour du projet de loi française que se concentrent aujourd'hui les débats. Ce projet a complètement incorporé le système rationnel mètre-kilogramme-seconde, qui transporte, dans un ordre de grandeur vraiment industriel, les principes du Système C. G. S. Tout en reconnaissant le grand progrès que réaliserait l'adoption d'un tel système, on a soulevé la question d'un système mètre-tonne-seconde, dont l'unité de longueur et l'unité de masse, de valeurs correspondantes, nous consacreraient le simple grossissement du système C. G. S., dont toute l'économie serait conservée. L'adoption d'un tel système ferait disparaître le fâcheux dualisme entre les unités des physiciens et celles des mécaniciens. Les systèmes M. K. S. et M. T. S. se soudent à celui des électriciens par le watt et le kilowatt, unités respectives de puissance des deux derniers.

Digitized by Google

D'après la Convention internationale du Mètre, du 20 mai 1875, ces conférences doivent avoir lieu dans un délai de six ans au maximum. [341.28.245.91 (061) « 1913 » (∞)

Conférence internationale pour la Protection légale des Travailleurs (1). — Quatorze gouvernements s'étaient officiellement fait représenter à la Conférence internationale pour la Protection légale des Travailleurs, réunie à Berne, du 15 au 25 septembre 1913.

Cette conférence a abouti, on s'en souvient, à l'élaboration de deux conventions relatives l'une, à l'interdiction du travail de nuit des jeunes ouvriers, la seconde, à la réduction de la journée de travail pour les femmes et les jeunes ouvriers.

Voici quel est le texte des deux conventions qui ont été adoptées :

1. *Bases d'une convention internationale sur l'interdiction du travail de nuit des jeunes ouvriers employés dans l'industrie.*

ARTICLE PREMIER. — Le travail industriel de nuit sera interdit aux jeunes ouvriers jusqu'à l'âge de seize ans révolus.

L'interdiction est absolue dans tous les cas jusqu'à l'âge de quatorze ans révolus.

La présente convention s'applique à toutes les entreprises industrielles où sont employés plus de dix ouvriers ou ouvrières ; elle ne s'applique en aucun cas aux entreprises où ne sont employés que les membres de la famille.

A chacun des États contractants incombe le soin de définir ce qu'il faut entendre par entreprises industrielles. Parmi celles-ci seront, en tout cas, comprises les mines et carrières, ainsi que les industries de fabrication et de transformation des matières ; la législation nationale précisera sur ce dernier point la limite entre l'industrie, d'une part, l'agriculture et le commerce, d'autre part.

ART. 2. — Le repos de nuit prévu à l'article premier aura une durée de onze heures consécutives au moins. Dans tous les États contractants, ces onze heures devront comprendre l'intervalle de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

Dans les mines de houille et de lignite, un déplacement du repos prévu à l'alinéa précédent est admissible lorsque l'intervalle entre les deux périodes de travail a une durée habituelle de quinze heures et, dans tous les cas, de treize heures au moins.

L'intervalle de 10 heures du soir à 5 heures du matin, prévu à l'alinéa premier, pourra être remplacé par celui de 9 heures du soir à 4 heures du matin pour l'industrie de la boulangerie, dans les États où la législation nationale interdit le travail de nuit pour tous les ouvriers occupés dans cette industrie.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 360.

Digitized by Google

ART. 3. — L'interdiction du travail de nuit pourra être levée pour les jeunes ouvriers âgés de plus de quatorze ans :

a) Si l'intérêt de l'État ou un autre intérêt public l'exige d'une manière absolue ;

b) En cas de force majeure, lorsque dans une entreprise se produit une interruption d'exploitation impossible à prévoir et n'ayant pas un caractère périodique.

ART. 4. — Les dispositions de la présente convention sont applicables aux ouvrières âgées de moins de 16 ans, toutes les fois que ces dispositions leur assurent une protection plus étendue que celle de la convention du 26 septembre 1906.

ART. 5. — Dans les États hors d'Europe, ainsi que dans les colonies, possessions ou protectorats, lorsque le climat ou la condition des populations indigènes l'exigeront, la durée du repos ininterrompu pourra être inférieure au minimum de onze heures à la condition que des repos compensateurs soient accordés pendant le jour.

ART. 6. — La présente convention entrera en vigueur deux ans après la clôture du procès-verbal de dépôt des ratifications.

Le délai de mise en vigueur de l'interdiction du travail industriel de nuit des jeunes ouvriers au-dessus de 14 ans sera porté à 10 ans :

a) Dans les verreries, pour les ouvriers occupés devant les fours (à fusion, à recuire et à réchauffer) ;

b) Dans les laminoirs et les forges qui travaillent le fer et l'acier à feu continu, pour les ouvriers occupés aux travaux en connexion directe avec les fours.

Dans les deux cas, toutefois, à la condition que le travail de nuit ne s'applique qu'aux travaux qui sont de nature à favoriser le développement professionnel des jeunes ouvriers et ne présentent pas de dangers particuliers pour leur vie ou leur santé.

2. *Bases d'une convention internationale sur la fixation de la journée de travail pour les femmes et les jeunes ouvriers employés dans l'industrie.*

ARTICLE PREMIER. — La durée maximum du travail industriel des femmes, sans distinction d'âge, et des jeunes ouvriers jusqu'à l'âge de seize ans révolus sera, sous réserve des exceptions ci-après, de dix heures par jour.

La limitation de la journée de travail peut aussi être déterminée à raison de soixante heures par semaine ouvrable, avec un maximum de dix heures et demie par jour.

La présente convention s'applique à toutes les entreprises industrielles où sont employés plus de dix ouvriers et ouvrières ; elle ne s'applique en aucun cas aux entreprises où ne sont employés que les membres de la famille.

A chacun des États contractants incombe le soin de définir ce qu'il faut entendre par entreprises industrielles. Parmi celles-ci seront en tous cas comprises les mines et carrières, ainsi que les industries de fabrication et de transformation des matières ; la législation nationale précisera sur ce

Digitized by Google

dernier point la limite entre l'industrie, d'une part, l'agriculture et le commerce, d'autre part.

ART. 2. — Les heures de travail seront coupées par une ou plusieurs pauses, dont la réglementation appartient à la législation nationale, sous ces deux réserves :

Dans le cas où la durée de la journée de travail ne dépasse pas six heures aucune pause ne sera obligatoire ;

Lorsque la journée de travail dépasse cette durée, une pause d'une demi-heure au moins sera prescrite pendant ou immédiatement après les six premières heures.

ART. 3. — La durée maximum de la journée de travail pourra être prolongée, sous les réserves formulées à l'article 4, par des heures supplémentaires :

a) Si l'intérêt de l'État ou un autre intérêt public l'exige d'une manière absolue ;

b) En cas de force majeure, lorsque dans une entreprise se produit une interruption d'exploitation impossible à prévoir et n'ayant pas un caractère périodique ;

c) Dans le cas où le travail s'applique soit à des matières premières, soit à des matières en élaboration qui seraient susceptibles d'altération très rapide, lorsque cela est nécessaire pour sauver ces matières d'une perte inévitable ;

d) Dans les industries soumises à l'influence des saisons ;

e) En cas de circonstances exceptionnelles, pour toutes les entreprises.

ART. 4. — Le travail effectif total, y compris les heures supplémentaires, ne pourra dépasser douze heures par jour, sauf pour les fabriques de conserves de poissons, de légumes et de fruits.

Les prolongations pourront atteindre au total cent quarante heures par année civile. Elles pourront aller jusqu'à cent quatre-vingts heures pour les industries de la briqueterie et de la tuilerie, des vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, des articles de mode et des plumes et fleurs artificielles et pour les fabriques de conserves de poissons, de légumes et de fruits.

En aucun cas, il ne peut être autorisé de prolongation pour les jeunes ouvriers des deux sexes de moins de seize ans.

Le présent article n'est pas applicable aux cas visés par les lettres *a* et *b* de l'article 3.

ART. 5. — La présente convention entrera en vigueur deux ans après la clôture du procès-verbal de dépôt des ratifications.

Le délai de mise en vigueur est porté :

a) De deux à sept ans pour la fabrication du sucre brut de betteraves, la broderie à la navette, la filature et le tissage des matières textiles ;

b) De deux à sept ans dans les États où la durée légale de la journée de travail des femmes, sans distinction d'âge et des jeunes ouvriers employés dans l'industrie atteint encore onze heures, pourvu que, sauf les

Digitized by Google

dérogations prévues aux articles précédents, la durée du travail ne dépasse pas onze heures par jour et soixante-trois heures par semaine.

[341.28.3 (061) « 1913 » (∞)

Conférence internationale pour la Protection de la Nature. — En 1910, M. le Dr Paul Sarasin, de Bâle, président de la Commission suisse pour le Heimatschutz, présenta au Congrès de Zoologie, réuni à Graz, un travail dans lequel il attirait l'attention de ses auditeurs sur l'appauvrissement progressif, la véritable dévastation dont la nature est menacée. Depuis que l'exploration géographique de la terre peut être considérée comme terminée, disait-il, « une exploitation industrielle et brutale a pris possession de l'univers, portant le trouble dans les rapports existant entre les être animés et sacrifiant les joyaux de la terre à la cupidité ou à la vanité des hommes ». Des espèces animales ou végétales entières ont déjà été anéanties ou sont sérieusement menacées par la cruauté de l'homme ou par l'avidité des spéculateurs. Voici quelques cas précis : dans les régions polaires, l'ours blanc et le phoque ; dans les zones tropicales, l'orang-outang ; aux États-Unis, le bison ; au Vénézuéla, en Afrique, en Chine, le héron à aigrettes est en train de disparaître ; dans l'océan, la baleine sera complètement détruite, si on laisse se constituer la vaste société en voie de formation.

Cet appel fut entendu. Le Congrès de Graz approuva les thèses du savant suisse et le chargea de nommer un comité international provisoire pour la protection de la nature. Ce comité fut constitué aussitôt et formé de savants autorisés, représentant les principaux États. Et c'est sur la demande expresse de ce comité que le Conseil fédéral suisse a sondé les gouvernements de tous les États intéressés pour leur demander s'ils étaient disposés à désigner des délégués en vue de constituer une Commission pour la Protection Mondiale de la Nature.

Cette consultation a donné un résultat favorable et ce sont ces délégués qui se sont réunis à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Forrer, qui avait été chargé par le Gouvernement helvétique de leur souhaiter la bienvenue.

Le but de cette institution nouvelle est donc d'établir un contact officiel entre les savants qui comprennent l'importance de la question, de chercher à rendre ce contact permanent par l'institution d'une Commission internationale qui deviendra un foyer durable de propagande en faveur de la Protection de la Nature, enfin d'y intéresser le plus grand nombre possible de gouvernements. Le but ne peut être atteint que par une coopération entre l'État et les associations privées. Mais une entente internationale est nécessaire. Il serait bien difficile de protéger efficacement la faune d'un pays si les États voisins

Digitized by Google

autorisaient la destruction sans pitié des mêmes espèces. Et quant à la faune maritime, un accord international est absolument indispensable pour la défendre.

La conférence réunie à Berne, les 18 et 19 novembre 1913, aboutit à la fondation d'une Commission consultative pour la protection internationale de la nature. Cette commission sera composée de deux délégués au maximum pour chaque État ou colonie autonome. La raison de cette disposition, c'est que chaque État pourra désigner deux spécialistes : un pour la faune et l'autre pour la flore.

La Conférence a désigné elle-même les dirigeants dont elle désirait s'assurer le concours. Les gouvernements seront priés de bien vouloir ratifier ce choix.

D'après l'article 6, les attributions de la commission sont les suivantes :

1° La réunion et le classement de toutes les données relatives à la protection internationale de la Nature et leur publication ;

2° La propagande pour la Protection internationale de la Nature. L'action de la Commission s'exerce par l'intermédiaire de ses membres.

La correspondance avec le Gouvernement et les institutions d'un État adhérant à la Conférence se fait par l'intermédiaire des membres de la Commission appartenant à cet État.

Les États qui assistaient à la Conférence sont les suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Suisse.

[341.28.532 (061) « 1913 » (∞)

Deuxième Congrès international de la Réglementation Douanière. — Treize années se sont écoulées depuis le premier Congrès de réglementation douanière qui s'est tenu en juillet-août 1900. De sérieuses modifications se sont produites depuis cette époque, et, dans nombre de pays, d'heureuses améliorations ont été réalisées.

La Société des Industriels et Commerçants de France ayant émis un vœu relatif à une nouvelle réunion internationale douanière, il a paru opportun au Gouvernement de la République française, de convoquer un second congrès international de la réglementation douanière. Ce congrès eut lieu à Paris, du 18 au 22 novembre 1913. Trente-six États s'y étaient fait représenter par des délégués officiels choisis parmi les fonctionnaires les plus qualifiés de leurs administrations respectives.

Digitized by Google

Voici quelles furent les questions soumises aux délibérations du Congrès :

1. N'est-il pas désirable que les litiges en douanes soient, dans tous les pays, renvoyés à des expertises? Quel est le système qu'il conviendrait de généraliser : l'expertise légale ou les commissions ou comités mixtes?

2. Étude des moyens de dispenser du paiement des droits d'entrée les marchandises importées à condition.

3. Comment établir une réglementation en ce qui concerne : 1° les voyageurs de commerce ; 2° leurs échantillons.

4. Convient-il de poursuivre la conclusion d'un accord international tendant à adopter une définition uniforme du *poids brut* et du *poids net* pour l'application des droits de douane?

Comme on le voit, ce congrès avait pour but d'étudier le moyen de résoudre certaines questions dérivant de l'application des lois et des règlements douaniers et d'élaborer un certain nombre de vœux destinés, éventuellement, à être sanctionnés plus tard par une conférence diplomatique.

Le Congrès, de même que le précédent, écarta systématiquement toutes les questions de doctrine et de pure théorie : il laissa de côté les discussions d'ordre économique relatives à la protection et au libre-échange, pour se consacrer uniquement à l'étude des procédés de perception, de diverses formalités usitées dans les différents pays, en un mot, du mécanisme de la douane et des améliorations à y introduire.

Le comité d'organisation considérant qu'il est préférable de ne pas embrasser un programme trop vaste et de n'envisager qu'un certain nombre de questions susceptibles d'être facilement résolues, a arrêté un programme restreint.

Voici quelles furent les décisions adoptées :

1. — Le Congrès reconnaissant la nécessité que les litiges en douane soient résolus dans un esprit international uniforme, émet le vœu :

a) Que la question des litiges en douane soit à bref délai, et après une étude approfondie, confiée à l'examen d'une conférence internationale des administrations douanières intéressées ; que cette conférence prenne pour base le principe suivant lequel les litiges en douane seront tranchés par la majorité de personnalités indépendantes de l'Administration douanière des pays importateurs ;

b) Que, sans attendre la réunion de la Conférence internationale et la solution à intervenir relativement aux litiges douaniers, la libre circulation des marchandises qui en font l'objet soit assurée tout en prenant les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts du Trésor.

2. — Le Congrès, reconnaissant les avantages qu'assurerait au commerce d'exportation un régime douanier dans lequel ne resteraient pas frappées définitivement des droits de douane, les marchandises importées dans un pays et réexportées pour non placement.

Digitized by Google

Considérant qu'un *modus vivendi* de ce genre existe déjà, à titre réciproque, d'une part, entre la France et la Suisse, d'autre part, entre cette dernière puissance et l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, ainsi qu'entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne et la Serbie,

Émet le vœu que ces pratiques libérales soient généralisées et que, par suite, la restitution des droits d'entrée soit admise, en cas de réexportation, pour les marchandises aisément identifiables, de vente incertaine, dite à condition, provenant d'un pays avec lequel un traitement de faveur de ce genre aura été réciproquement établi par un accord spécial.

3. — Le Congrès émet le vœu : *a)* que la question du traitement des voyageurs de commerce et des échantillons, à défaut d'une Convention internationale, qui est désirable, fasse l'objet entre les États d'une Convention spéciale indépendante des Traités et des Conventions de commerce et que dans cette Convention les taxes et les formalités imposées aux voyageurs de commerce soient aussi réduites que possible et n'apportent pas d'entrave à l'exercice de leur profession.

b) 1° Que les échantillons soient l'objet d'une admission temporaire, au besoin avec versement d'un cautionnement ou prestation d'une caution valable, et que, si ce principe n'est pas adopté, ils soient soumis temporairement aux droits auxquels sont assujettis les produits ou marchandises de même ordre, sans addition d'aucune surtaxe ;

2° Que les échantillons sans valeur matérielle ou volontairement dépréciés, soient admis en franchise ;

3° Que les échantillons de valeur soient taxés seuls et non les malles et bagages qui les contiennent ; que pour les échantillons fixés sur des cartons, planches ou appareils métalliques, ou renfermés dans des boîtes, le principe d'une tare légale uniforme soit adopté ;

4° Que la vérification des échantillons soit faite très rapidement, au plus tard dans les vingt-quatre heures, soit à la frontière, soit dans les bureaux des gares où les échantillons devront être dédouanés ;

5° Que les articles d'orfèvrerie, les échantillons, ne soient pas soumis à l'obligation du poinçonnage ; que les échantillons soient admis dans les dimensions exigées par le commerce ;

6° Que les droits puissent être acquittés en monnaie ou papier du pays et non exigibles en or ;

7° Que le montant des droits perçus soit remboursé à la sortie du territoire, dans les mêmes conditions où il a été versé, sauf les sommes retenues pour l'acquittement des droits afférents aux échantillons non représentés ;

8° Que les échantillons manquants ne soient frappés d'aucune surtaxe et qu'il n'y ait pas obligation de les réexporter en totalité ;

9° Que les échantillons de liquides et de vins soient exemptés en douane de l'analyse à laquelle sont soumis les liquides et vins importés en vue de la vente ou de la consommation ;

10° Que le remboursement puisse être effectué dans tous les bureaux de douane ouverts aux marchandises taxées et sur n'importe quel point de la frontière ;

11° Que le voyageur jouisse d'un délai d'un an pour la réexportation de ses collections ;

Digitized by Google

12° Que, pour simplifier et pour faciliter toutes les opérations relatives à l'entrée, à la sortie, à la taxation des collections, soit adopté un carnet de voyageur analogue à celui proposé au Congrès par M. Trabold, délégué du Gouvernement suisse, organisé de façon à garantir l'authenticité des déclarations et de permettre, au moyen de l'apposition de timbres, de cachets, de plombs uniformes et de visas d'entrée et de sortie, de constater l'identité des échantillons et leur passage sans nouvelle estampillage, d'une frontière à une autre jusqu'à la réintégration dans le pays d'origine.

4. — Le Congrès émet le vœu :

1° Que la prochaine Conférence internationale soit appelée à réaliser la conclusion d'un accord tendant à adopter une définition uniforme du poids brut et du poids net pour l'application des droits de douane ;

2° Que la dite Conférence prenne pour texte de ses délibérations les définitions et règles ci-après, adoptées par le Congrès :

Poids brut. — On entend par poids brut, le poids du contenu et du contenant, c'est-à-dire le poids cumulé du contenu et de toutes ses enveloppes, tant extérieures qu'intérieures.

Poids net. — On entend par poids net réel, le poids de la marchandise dépouillée de tous ses emballages extérieurs et intérieurs ; par poids net légal, le poids obtenu en déduisant du poids brut, tel qu'il est défini ci-dessus, la tare dite légale.

Sont compris dans le poids net les emballages intérieurs, récipients immédiats et tous objets formant le conditionnement intérieur des colis, lorsqu'il s'agit de marchandises : *a)* préparées spécialement en vue de la vente au détail ; *b)* pourvues d'un conditionnement ou emballage intérieur dont la vérification et le pesage sont de nature à compliquer les opérations ; *c)* susceptibles d'être altérées ou détériorées par les manipulations.

En pareil cas, le poids net résulte, soit de la déduction pure et simple de la tare légale, soit de la pesée effective de la marchandise avec son conditionnement intérieur ;

3° Que les différents États étudient dans les Conférences internationales le moyen de compléter leurs règlements douaniers respectifs par un système de tares légales suffisamment détaillées et calculées de manière que l'usage de ces tares se substitue, le plus fréquemment possible à la détermination directe du poids net.

A l'égard des marchandises taxées au brut, qu'ils étudient l'opportunité de généraliser l'application des tares additionnelles en ce qui concerne les produits importés en vrac, ou dans les emballages non usuels, ainsi que les liquides transportés en wagons-réservoir.

5. — Le Congrès charge son Bureau de se constituer en Bureau permanent et lui donne mission d'intervenir aussi activement et diligemment que possible auprès du Gouvernement français pour lui demander de vouloir bien provoquer la réunion d'une Conférence internationale diplomatique douanière de techniciens, ayant pour objet d'étudier les matières qui ont été soumises au Congrès et de réaliser les vœux qu'il a émis.

Diverses festivités et réceptions furent organisées en l'honneur

Digitized by Google

des congressistes. Les ministres des finances et du commerce ont tenu à présider l'un la séance d'ouverture, l'autre celle de clôture. M. Dumont a réuni les délégués étrangers à sa table, en un dîner suivi d'une représentation où les meilleurs artistes se sont fait entendre. Enfin, M. Poincaré n'a pas voulu les laisser partir avant de les avoir reçus à son hôtel des Champs-Élysées et s'être fait présenter à chacun d'eux.

Comme rien ne peut se faire d'utile dans la matière que par voie d'entente internationale, le Congrès a donc constitué son bureau en organe permanent d'initiative, chargé de faire auprès du Gouvernement français les démarches nécessaires à l'effet de réunir, à bref délai, une Conférence internationale de Plénipotentiaires qui traduiront en convention diplomatique les conclusions proposées.

[351.715.1 (063) « 1913 » (∞)

Union internationale contre la Traite des Enfants. — Un comité vient de se constituer en Allemagne en vue d'examiner la possibilité de créer une *Union internationale contre la Traite des Enfants.* La traite des enfants est, en effet, répandue secrètement et sous les formes les plus variées dans tous les pays d'Europe ainsi que d'Amérique. De nombreux crimes se commettent ainsi journellement sans que le public s'en doute et sans que des châtiments atteignent les coupables. Le placement des enfants, particulièrement des enfants illégitimes, donne lieu à des malversations de tous genres. Des parents inexpérimentés tombent souvent dans les pièges qui leur sont tendus par des proxénètes. La lutte contre la traite des enfants est donc l'un des devoirs les plus pressants de la protection de l'enfance. L'Union internationale en voie de formation se propose de dévoiler et de poursuivre ce commerce sous toutes ses formes et de sauver, autant que possible, les victimes. La traite des enfants étant partout répandue, il est nécessaire de donner à cette association un caractère international. Des sociétés ou comités doivent entrer en fonctions dans tous les pays, des rapports intimes doivent exister entre eux.

Voici l'appel qui a été lancé par le Comité d'initiative :

Parmi les innombrables amis de l'humanité, particulièrement de l'enfance, qui se dévouent à la guérison des maux actuels de la société, il y en a bien peu qui se doutent de l'extension du mal terrible que nous avons entrepris de combattre de toutes nos forces, de tous nos moyens : nous voulons parler du Trafic d'Enfants...

Pour trouver du secours, nous ne pouvons nous adresser à la publicité — cette plus facile et large voie nous étant fermée, — car le travail qui nous attend ne comporte pas la vivifiante clarté du jour ! Aussi cherchons-nous l'aide des rares et nobles cœurs sensibles à la misère obscure, ouverts avant tout aux gémissements extorqués par la secrète souffrance...

Digitized by Google

Qui voudra bien nous soutenir dans cette difficile campagne contre un ennemi doublement dangereux parce qu'il se tient caché, pour lequel il n'existe ni lois, ni frontières entre les différentes contrées, et dont les obscurs sentiers quelquefois foulés inconsciemment par les autorités publiques, mènent aux plus bas fonds de l'existence humaine, où il entraîne sa marchandise — l'Enfant.

Les horreurs de ce sort ne peuvent certes être comparées à aucun autre : ce n'est rien de passager, d'involontaire tel que la maladie, la pauvreté, l'incurie ; c'est l'œuvre de machinations organisées et conscientes, quoique déguisées, résultant des pires passions humaines, telles que l'avidité insatiable et l'immoralité, auxquelles les pauvres petits êtres sont livrés corps et âme... Rien ne les sauvegarde contre ce commerce criminel, qui se manifeste sous les formes les plus diverses et les plus raffinées...

Découvrir ces monstruosités sous une apparence inoffensive, poursuivre leurs traces jusqu'au delà des frontières des différents pays, y soustraire surtout les malheureuses petites victimes, que ce soit là le but de nos efforts infatigables...

Nous ne nous faisons aucune illusion sur les immenses difficultés que nous aurons à surmonter pour parvenir à nos fins : il est certain aussi que la réalisation de nos projets exigera des sommes très grandes ; mais nous comptons sur la générosité de ceux qui connaissent, par expérience, les jouissances du sacrifice volontaire.

Notre reconnaissance la plus profonde leur est acquise d'avance.

La secrétaire de cette nouvelle association est M^lle^ Buschner, Maria-Theresiastrasse, 35, Munich. [362.74 (062) (∞)

Commission internationale pour la Surveillance des Ports et des Paquebots. — Dans une notice antérieure (1), on a attiré l'attention sur les dangers que courent les femmes et les jeunes filles voyageant seules sur les lignes de navigation. On a fait ressortir également combien il était nécessaire que des mesures soient prises pour y remédier et insister surtout sur l'obligation où l'on se trouvait de donner à ces mesures un caractère international si l'on désire les voir aboutir.

La commission exécutive des conférences internationales des œuvres des gares, a décidé de mettre à l'étude la question de la surveillance des ports et des paquebots. Elle a créé, à cet effet, une Commission internationale spéciale chargée d'étudier les voies et moyens d'aboutir à des résultats pratiques. [362.86 : 387.5] (062) (∞)

Cinquième Congrès international des Femmes. — Organisé par le Conseil national des Femmes italiennes, le cinquième Congrès international des Femmes aura lieu à Rome, du 14 au 21 mai 1914. Ce Congrès étudiera les questions relatives à la femme dans la maison,

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 45.

Digitized by Google

dans le travail, dans les œuvres d'assistance et de prévoyance sociales.

Voici quel est le programme détaillé de ce Congrès :

La maison :

1. Nécessité d'une organisation de la maison répondant mieux aux nouvelles exigences économiques et sociales. Rapports de la maison avec le milieu social et leur influence réciproque sur la morale et sur l'hygiène.
2. La maison urbaine, la maison ouvrière, la maison rurale.
3. La ville jardin.

Le travail :

4. Comment concilier la mission de la femme dans la famille avec les exigences du travail.
5. Influence du travail extra-domestique des femmes et des enfants sur les conditions physiques et morales de la famille.
6. Travail domestique, agricole et industriel.
7. Travail à domicile.
8. Évaluation économique du travail domestique de la femme dans les divers pays.
9. La femme dans les professions libres et dans les offices publics.
10. Quelles sont les voies ouvertes et qui pourraient s'ouvrir encore aux activités féminines qui ne trouvent pas l'emploi dans la vie de famille?
11. Reconnaissance complète de l'importance sociale de l'enfant. Influence que ce fait doit exercer sur l'évaluation et l'utilisation des activités féminines.

Œuvres d'assistance et de prévoyance :

12. Assistance morale et légale des mineurs.
13. Tutelle de la femme émigrante.
14. De quelle manière la société vient-elle en aide aux vaincus de la vie?
15. Le paupérisme. — Méthode pour le réprimer et réveiller l'énergie et la dignité du pauvre.
16. La femme dans l'hygiène et dans l'assistance sanitaire.

Les sociétés et les œuvres féminines, ainsi que les sociétés mixtes ont le droit de participer au congrès et de s'y faire représenter par un ou deux délégués. Chaque délégué devra payer une cotisation de 10 francs. On peut assister au Congrès à titre individuel moyennant également une cotisation de 10 francs.

Les adhésions doivent être adressées à la trésorière : M^me^ Marie Grassi-koenen, 53, Via Manin, Rome.

Le secrétariat chargé de fournir les renseignements est également à Rome, 23, Via Collina. [396 (063) « 1914 » (∞)

Congrès international de Philosophie mathématique. — La Société française de Philosophie, d'accord avec les éditeurs de l'*Encyclopédie des Sciences mathématiques*, convie les mathématiciens réunis à Paris, à l'occasion de la Conférence internationale de l'Enseignement

Digitized by Google

mathématique (1), à un certain nombre de séances ou seront présentés et discutés des rapports sur diverses questions de philosophie mathématique.

Ces séances auront lieu à la Sorbonne, les 6, 7 et 8 avril 1914, sous la présidence d'honneur de M. Émile Boutroux. Elles consisteront en lectures, entretiens et discussions sur des sujets choisis d'avance. Une réception préparatoire aura lieu le dimanche 5 avril de 4 à 7 heures chez M. Xavier Léon, président de la Société française de Philosophie, 39, rue des Mathurins. Des communications de mathématiciens anglais, français, italiens, hollandais et suisses sont d'ores et déjà annoncées. Ces travaux seront publiés dans un numéro spécial de la *Revue de Métaphysique et de Morale.* [51 (01)] (063) « 1914 » (∞)

Conférence internationale de l'Enseignement mathématique. — La *Commission internationale de l'Enseignement mathématique* se réunira à Paris, du 1er au 4 avril 1914, en une conférence internationale qui aura principalement pour objet l'étude des deux questions suivantes concernant l'une l'enseignement moyen, l'autre l'enseignement supérieur. Voici ces questions :

1° *Les résultats obtenus dans l'introduction du calcul différentiel et intégral dans les classes supérieures de l'enseignement moyen.* Rapporteur : le professeur E. Beke, de Budapest.

En 1902, les notions de ce calcul ont été introduites dans le programme français des lycées. Le mouvement s'est ensuite propagé dans d'autres pays. C'est pourquoi le comité a estimé qu'après une expérience de dix ans, il conviendrait d'examiner les méthodes suivies et les résultats obtenus dans les divers pays.

Les renseignements nécessaires seront réunis à l'aide du questionnaire ci-dessous :

Remarques préliminaires. — 1. Le Comité central pose ces questions de manière à être renseigné sur les matières et la méthode d'exposition de cet important chapitre du plan d'études de l'enseignement moyen. Il tient à rappeler à nouveau qu'il ne prend pas parti pour une tendance déterminée, mais qu'il se propose avant tout de mettre en lumière les divers points de vue et les résultats obtenus.

2. Nous entendons par écoles moyennes les établissements de l'enseignement secondaire supérieur désignés sous les noms de lycées, gymnases classiques ou réaux, ou établissements similaires des divers pays. Il serait utile d'avoir aussi des renseignements sur ce qui se fait dans les écoles normales d'instituteurs, s'il y a lieu.

I. — *Dans quelle mesure a-t-on introduit les premiers éléments de calcul différentiel et intégral dans les écoles moyennes de votre pays?*

(1) Voir la notice suivante.

Digitized by Google

Nous désirons notamment être renseignés sur les points suivants :

a) Le calcul différentiel est-il limité aux fonctions d'une variable ou considère-t-on aussi des fonctions de plusieurs variables ;

b) Quelles sont les fonctions auxquelles on applique le calcul différentiel ?

c) Fait-on du calcul intégral ? si oui, suivant quel programme ;

d) Expose-t-on le théorème de Taylor ?

e) Intègre-t-on des équations différentielles simples ? Lesquelles ?

II. — *Quel est le degré de rigueur dont on fait usage dans l'introduction des concepts fondamentaux et dans les démonstrations ?*

a) Se contente-t-on d'une introduction géométrique au calcul différentiel, sans adopter d'une façon expresse la notion de limite, ou utilise-t-on cette notion ? Dans l'affirmative, est-ce que l'on présente une démonstration rigoureuse, ou envisage-t-on comme évidents des théorèmes tels que celui-ci : $\lim \frac{1}{a} = \frac{1}{\lim a}$?

b) Fait-on usage des différentielles ? Dans l'affirmative présente-t-on le calcul différentiel comme une sorte de calcul approximatif, ou calcule-t-on avec des infiniment petits comme avec des grandeurs existant effectivement ?

c) Dans le théorème de Taylor tient-on compte du reste, on non ?

d) Signale-t-on l'existence de fonctions non dérivables ?

e) La notion de nombre irrationnel est-elle présentée sous une forme rigoureuse, ou se contente-t-on de parler seulement occasionnellement des nombre irrationnels, par exemple à l'occasion du calcul des racines ?

III. — *Quelles sont les considérations méthodiques que l'on suit dans l'introduction au calcul différentiel et intégral ?*

a) Cette introduction est-elle déjà préparée dans les classes précédentes par une étude appropriée des fonctions simples et de leur représentation graphique, de manière que ces nouvelles matières ne constituent pas un supplément au programme, mais comme un chapitre qui se rattache étroitement à ce qui a déjà été vu ;

b) Emploie-t-on la notation différentielle de Leibniz, ou bien les dérivées et les intégrales sont-elles désignées autrement ?

c) Commence-t-on l'exposé par le calcul différentiel ou par le calcul intégral, ou étudie-t-on simultanément les deux ?

d) L'intégrale est-elle présentée comme limite d'une somme intégrale ou comme fonction primitive (intégrale indéfinie) ? Si l'on opère des deux manières, dans quel ordre et dans quel lien expose-t-on ces deux notions ?

e) Fait-on usage d'un manuel ? Quels sont les ouvrages caractéristiques dont on tient compte ? (Indication complète du titre, de l'éditeur et de l'édition.)

IV. — *Quelles sont les applications du calcul différentiel et intégral que l'on donne dans ce premier enseignement ?* Telles questions d'analyse, de géométrie ou de physique utilisant la notion de limite et qui, par leur importance, se trouvaient déjà partiellement ou entièrement introduites

Digitized by Google

dans l'enseignement, sont-elles maintenant attachées directement à l'étude du calcul différentiel et intégral, de manière à obtenir un exposé plus économique des matières à étudier?

Nous signalons notamment les points suivants :

a) La théorie des maxima et minima.

b) Si l'on étudie la série de Taylor, quelles sont les fonctions dont on fait le développement en série entière?

c) Au cas où l'on tient compte du reste dans la série de Taylor, fait-on usage des séries entières pour l'interpolation, l'extrapolation ou pour le calcul des erreurs?

d) Au cas où l'on étudie le calcul intégral, applique-t-on celui-ci au calcul des aires (par exemple de la parabole, de l'ellipse) et au calcul des volumes?

e) Pour quels concepts fondamentaux de la Mécanique (vitesse, accélération, travail, moment d'inertie, etc.) fait-on usage du calcul différentiel et intégral?

f) De la même manière en physique, en particulier pour l'optique (courbes enveloppes, etc) et en électrodynamique (lignes de force, etc.).

V. — *L'introduction du calcul différentiel et intégral a-t-elle amené un allègement du plan d'études en supprimant d'autres théories? Dans l'affirmative, de quelle manière?*

VI. — *Quels sont les résultats obtenus par l'introduction du calcul différentiel et intégral? Est-elle reconnue comme une réforme nécessaire? Dans quelle mesure rencontre-t-elle de l'approbation ou de l'opposition?* En particulier quelle est l'opinion des représentants des mathématiques et de la physique?

Si vous avez à signaler d'autres observations ou remarques concernant l'enseignement du calcul différentiel et intégral, veuillez en faire mention dans votre réponse à cette place.

Quels sont les passages des rapports publiés par votre sous-commission concernant la question de l'enseignement du calcul différentiel et intégral?

2° *La place et le rôle des mathématiques dans l'enseignement technique supérieur.* Rapporteur : professeur P. Staeckel, de Heidelberg.

Voici le questionnaire qui a été rédigé pour faciliter les travaux relatifs à cette question :

I. *Généralités.* — Comment la formation en vue d'une carrière d'ingénieur est-elle organisée dans l'enseignement supérieur? — L'entrée aux écoles supérieures est-elle précédée d'un enseignement particulier, comme les mathématiques spéciales en France? — Existe-t-il des établissements particuliers (écoles techniques supérieures) pour l'instruction des élèves-ingénieurs, ou n'y a-t-il, dans ce but, que des subdivisions spéciales dans les Universités, ou bien les deux modes existent-ils simultanément? — Une partie de la formation, en particulier la formation mathématique est-elle commune avec d'autres étudiants, par exemple avec les étudiants en mathématiques ou en sciences naturelles?

II. *Nature de l'enseignement.* — L'enseignement mathématique vise-

Digitized by Google

t-il une formation générale et est-il identique pour les étudiants des diverses branches techniques, ou bien y a-t-il une séparation suivant les diverses branches et en même temps une adaptation de l'enseignement aux besoins particuliers de chaque catégorie?

III. *Scolarité.* — Combien de temps accorde-t-on à l'instruction mathématique des élèves-ingénieurs? — Existe-t-il des cours et travaux pratiques, bien définis par un programme détaillé, dont la fréquentation est obligatoire et contrôlée, ou bien l'enseignement a-t-il pour base une liberté universitaire qui, dans certaines limites, laisse aux professeurs le choix des matières et des méthodes, aux élèves le choix des cours et la participation effective à l'enseignement? — Comment traite-t-on les exercices mathématiques?

IV. *Matières et méthodes.* — Jusqu'où pousse-t-on l'enseignement des mathématiques aux élèves-ingénieurs? (Dans quelles limites, par exemple, traite-t-on des équations différentielles?) — Jusqu'à quel point pousse-t-on la rigueur dans les définitions et les démonstrations? — Emploie-t-on des modèles et des appareils pour l'enseignement? — Les nouvelles méthodes d'approximation sont-elles prises en considération? — La formation des étudiants est-elle complétée, pour certaines catégories, par exemple pour les électriciens, par des cours spéciaux de mathématiques supérieures? — La Géométrie analytique et l'analyse supérieure sont-elles traitées séparément ou bien réunies en un grand cours unique qui embrasse tout le calcul dans les mathématiques supérieures? — Quelles sont la place et l'importance des méthodes graphiques dans l'enseignement mathématique? — Quel est le développement donné à l'enseignement de la Géométrie descriptive? — Y a-t-il un cours particulier de mécanique analytique, ou bien la mécanique est-elle enseignée aux élèves-ingénieurs sous forme de mécanique appliquée? — Quels sont les rapports de l'arpentage et de la Géodésie avec les mathématiques?

V. *Livres.* — Quels sont les ouvrages d'enseignement en usage parmi les étudiants? (Caractériser les ouvrages suivant les points de vue indiqués à la question II.)

VI. *Corps enseignant.* — Les maîtres qui enseignent les mathématiques sont-ils mathématiciens de carrière? — Sont-ce des mathématiciens purs ou des mathématiciens ayant des connaissances dans une ou plusieurs branches de la science appliquée? — Sont-ce des ingénieurs autodidactes qui, ne possédant que les connaissances mathématiques qu'ils ont reçues comme étudiants, ont complété eux-mêmes leur instruction?

VII. *Compléments.* — Au cas où vous jugeriez utile d'ajouter des remarques relatives à des sujets qui n'ont pas été signalés dans ce questionnaire, nous vous prions de les placer dans un septième paragraphe. — Veuillez également signaler, dans les publications de votre pays pour la Commission internationale de l'Enseignement mathématique, tous les articles qui ont trait à l'instruction mathématique des élèves-ingénieurs.

VIII. *Statistique.* — Prière de joindre, aux réponses à ce questionnaire,

Digitized by Google

une liste des cours de mathématiques pour les élèves-ingénieurs qui ont eu lieu dans les principaux établissements de votre pays pendant l'année dernière. (Titre du cours, nombre des heures du cours proprement dit ainsi que des travaux pratiques.)

Le texte de ces questions et des questionnaires a été arrêté à la réunion du Comité central de la commission, dans une assemblée tenue à Heidelberg, du 21 au 23 juillet 1913.

Le Congrès comprendra deux séances publiques consacrées successivement à chacune des questions et des séances de discussion réservées aux membres du Congrès.

Pour tout ce qui concerne le Congrès, s'adresser à M. Fehr, 110, Florissant, Genève. A partir du 1er avril, 1, rue Victor-Cousin, Paris.

[51 (07)] (063) « 1914 » (∞)

Deuxième Congrès universel des Races. — A la réunion du Conseil exécutif qui s'est tenue le 20 novembre 1913, sous la présidence de lord Weardale, on a décidé que l'on commencerait dès maintenant à étudier les plans pour la seconde conférence qui doit avoir lieu en 1915. Le Comité compte convoquer le deuxième congrès à Paris. A l'effet de préparer les voies pour cette conférence, le secrétaire général visitera au début du printemps prochain, les capitales de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Belgique, pour y pousser à la formation de comités nationaux et actifs, comités si possible, permanents. Tous les adhérents de ces pays seront dûment informés de la date de sa visite ; mais il serait dès maintenant désirable qu'il entre en communication avec ceux des adhérents qui seraient disposés à aider au succès de cette visite. Le projet du programme, dont l'idée fondamentale est que cette seconde conférence doit tout d'abord chercher à consolider le mouvement en faveur de la concorde entre les races, a été admis dans les termes suivants par le Conseil exécutif :

1. Cérémonie d'ouverture ; les principes du mouvement des conférences mondiales.

2. Distinction entre les races dans la législation et l'administration ; faits et remèdes.

3. Les principes moraux de la colonisation et la protection des peuples primitifs et des peuples assujettis.

4. L'éducation des fonctionnaires employés dans les services coloniaux et étrangers, dans leur pays et en dehors de leur pays.

5. Les méthodes destinées à favoriser un esprit d'amitié inter-racial dans les Universités et dans la presse.

6. Coopération des organisations intéressées à l'amitié entre les peuples.

7. Établissement d'un Bureau central inter-racial et de branches de notre organisation dans tous les pays.

Digitized by Google

8. Réunion d'affaires ; le développement du droit international.

En raison de l'importance qu'il y a à ce que la seconde conférence soit un plein succès, les adhérents sont priés de communiquer rapidement et librement, toutes les idées qu'ils pourraient avoir à soumettre à propos du programme ou d'une question quelconque touchant la seconde conférence. Les événements récents accentuent la nécessité d'un grand mouvement universel destiné à faire cesser le déplorable esprit d'antagonisme de race et de distinction entre les races qui triomphe si largement à l'heure actuelle.

Secrétariat : M. G. Spiller, 63, South Hill Park, Londres, N. W.

[572 (063) « 1915 » (∞)

Comité Biologique international. — Au dernier Congrès international de Zoologie, réuni à Monaco, du 25 au 30 mars 1913, le professeur Paul Enriques a proposé d'établir des relations entre les différents congrès internationaux s'occupant des questions biologiques.

Il existe des congrès d'anatomie, de physiologie, de zoologie, d'anthropologie, etc. Ces différentes institutions s'ignorent mutuellement, bien qu'il y ait des questions communes qui soient discutées simultanément dans plusieurs de leurs congrès. C'est pourquoi il proposa d'organiser un Comité Biologique international dans le but d'établir des rapports scientifiques entre ces congrès de spécialités différentes. Évidemment, chaque congrès ne perdrait rien de son indépendance actuelle, mais chacun d'eux nommerait quelques représentants qui constitueraient un Comité Biologique international. Bien qu'il soit difficile d'établir *a priori* et d'une manière complète l'activité de ce nouvel organisme, le professeur Enriques estime qu'il contribuerait efficacement à l'organisation méthodique des études biologiques. Les questions communes ou connexes seraient examinées simultanément dans les différents congrès, des questions scientifiques d'intérêt commun seraient examinées en coopération, des études collectives seraient entreprises. On ferait connaître à tous les savants quels sont les congrès des différentes matières qui doivent se réunir et on inviterait les différents comités d'organisation à s'arranger de manière à ce qu'ils ne se fassent pas du tort l'un à l'autre. On opérerait un échange de résolutions prises, etc.

Bien que cette proposition ne soit pas encore entrée dans la voie de réalisation pratique et qu'elle ne soit qu'à l'étude, elle est suffisamment intéressante que pour être déjà signalée ici.

Le professeur Enriques a créé, pour défendre cette idée, une revue *Bios*, dont plusieurs numéros ont déjà paru. [577 (062) (∞)

Société internationale d'Histoire de la Médecine. — Au dernier Congrès international de Médecine, réuni à Londres en 1913,

Digitized by Google

le docteur Capparoni, de Rome, a proposé la création d'une Société internationale d'Histoire de la Médecine. Cette proposition a été renvoyée à un comité international composé de médecins appartenant aux nationalités suivantes : Allemagne, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Suède. [61 (09)] (062) (∞)

Neuvième Congrès international de Physiologie. — *La Revue générale des Sciences pures et appliquées*, du 30 décembre 1913, publie, sous la signature de MM. Léon Frédéricq, professeur à l'Université de Liége, et Henri Frédéricq, de l'Institut de Physiologie de la même ville, une revue consacrée aux travaux de physiologie pendant l'année 1913. Elle fournit notamment des renseignements concernant le Congrès international de Physiologie, réuni à Groningue (Pays-Bas), du 2 au 5 septembre 1913. Ce Congrès a eu lieu dans les locaux du nouvel Institut de Physiologie, sous la présidence du professeur Hamburger, bien connu par ses beaux travaux sur l'hémolyse et l'isotonie.

Voici les principaux passages consacrés à cette importante réunion :

Nous relevons sur la liste des membres 130 Hollandais (y compris les Indes néerlandaises et l'Afrique du Sud), 77 Allemands, 52 Anglais, 30 Français, 23 Autrichiens, 17 Italiens, 14 Russes, 10 Belges, 8 Suisses, 7 Suédois, 5 Japonais, 4 Finlandais, 4 Espagnols, 4 Danois, 1 Norvégien, 1 Roumain, 1 Grec, 1 Serbe, 1 Paraguayen, ce qui fait un total de près de 400 membres, nombre qui n'avait jamais été atteint dans les congrès précédents.

Aucun des congrès précédents n'approchait d'ailleurs de celui de Groningue comme perfection de la préparation et de l'organisation matérielle. Tous les membres du Congrès en ont été émerveillés. On pourra peut-être faire aussi bien dans l'avenir, mais on ne fera pas mieux. M. Hamburger et ses nombreux collaborateurs, parmi lesquels nous citerons surtout MM. les Drs J. de Haan, E. Laqueur et Quinquand, avaient, peut-on dire, tout prévu dans les moindres détails ; les dispositions prises par eux ont permis à toutes les démonstrations annoncées de se faire dans les meilleures conditions ; et c'était une tâche difficile à réaliser en présence des exigences que comportaient des expériences nombreuses et variées. Plus de deux cents communications et démonstrations étaient annoncées au programme du Congrès. Les tableaux de ces communications et les programmes imprimés avaient été étudiés de manière à permettre aux membres du Congrès de s'orienter dans le dédale des communications avec un minimum d'effort et de temps. Les résumés des communications et des démonstrations avaient d'ailleurs été imprimés et réunis dans un petit cahier de format portatif avant l'ouverture du Congrès.

Groningue est une ville universitaire de haute culture, où la science est honorée et respectée de longue date. La population tout entière s'intéressait à la réussite du Congrès et a témoigné aux savants étrangers les mar-

Digitized by Google

ques de la plus vive sympathie. Beaucoup d'habitants notables de la ville avaient tenu à offrir l'hospitalité la plus aimable aux membres du Congrès L'administration municipale avait pris à leur égard les mesures les plus gracieuses : gratuité de trams, fêtes, réceptions, ornementation de la ville où, sous le ciel hollandais si lumineux, les drapeaux de toutes les nations flottaient joyeusement pendant que le carillon de Saint-Martin égrenait ses notes argentines.

La plupart des progrès réalisés depuis trois ans, tant au point de vue de nos connaissances qu'au point de vue technique ont été exposés et discutés à la section de physiologie du Congrès international de Médecine de Londres (1913.08.06/12), ou à celui de Groningue, parfois à tous les deux. Aussi les travaux de ces deux congrès représentent un véritable bilan de notre science pour les trois dernières années. Aucune question importante n'y a été passée sous silence.

Une innovation avait marqué le Congrès de Vienne. Un maître illustre, le professeur Charles Richet, avait en séance plénière abordé un sujet d'intérêt général, touchant de près à ses propres travaux. Son discours magistral sur l'*humorisme ancien et l'humorisme moderne* y avait obtenu un vif succès et provoqué de non moins vives controverses. Cet exemple a été suivi à Groningue. Sur l'invitation du Comité, M. le professeur Pawlow a exposé dans la séance de clôture du Congrès, ses idées sur le fonctionnement des parties supérieures du système nerveux central.

Ajoutons qu'à la demande des physiologistes français, la prochaine session du Congrès international de Physiologie se tiendra à Paris en septembre 1916. [612 (063) « 1913 » (∞)

Conférence internationale en vue de l'Unification des mesures sanitaires concernant les Denrées périssables frigorifiées (1). — Le deuxième Congrès international du Froid, tenu à Vienne en 1910, a chargé l'Association internationale du Froid de provoquer la réunion d'une Conférence internationale dans le but de faciliter le commerce international des denrées frigorifiées et, par suite, l'alimentation des peuples, par l'uniformisation des mesures sanitaires auxquelles doivent être soumises ces denrées, au cours de leur circulation internationale.

Actuellement, en effet, les transactions internationales de ces denrées sont entravées par de nombreux règlements qui diffèrent d'un pays à l'autre et dont l'unification mérite d'être étudiée.

Le programme d'une telle Conférence, étendu à toutes les denrées périssables, pourrait être le suivant :

1° Inspection et estampillage des produits à conserver, avant leur introduction dans les chambres froides ;

2° Conservation des produits : *a)* dans les entrepôts frigorifiques des

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 251.

Digitized by Google

établissements d'exportation ; *b)* au cours de leur transport frigorifique ; *c)* dans les entrepôts des ports d'importation et des villes de consommation ;

3° Personnel d'inspection : *a)* dans les frigorifiques d'exportation ; *b)* pour les transports ; *c)* dans les ports d'importation ;

4° Emballage des produits et sous-produits des industries frigorifiques ;

5° Examen sanitaire des denrées frigorifiques dans les pays d'importation ;

6° Conditions générales d'hygiène que doivent réunir les frigorifiques d'exportation, les transports et entrepôts frigorifiques dans les ports d'importation ;

7° Surveillance générale dans les différents pays du commerce national ou international des produits frigorifiés.

L'époque de la réunion de la Conférence pourrait être subséquente à celle de la réunion du Congrès international Vétérinaire, qui se réunira à Londres au mois d'août 1914, car il est probable que les représentants de plusieurs gouvernements à ce Congrès pourraient être désignés pour représenter leur gouvernement à la dite Conférence.

Le lieu de réunion de la Conférence serait la capitale de l'un des pays européens qui participera à la Conférence et serait choisi selon les opinions exprimées par les délégués des divers gouvernements lors de la prochaine réunion du Conseil de l'Association qui aura lieu au début de l'année 1914.

Cette Conférence permettrait à tous les pays adhérant actuellement à l'Association internationale du Froid de comparer leurs règlements respectifs sur les différentes questions portées au programme ci-dessus et d'examiner ceux dont l'uniformisation est possible dans l'état actuel de la science et désirable dans l'intérêt général de tous les pays.

Dans le but de résoudre définitivement cette question, pour laquelle les délégués des divers gouvernements au Congrès de Chicago n'avaient pas d'instructions suffisantes, l'Association internationale du Froid a prié les gouvernements de répondre aux questions suivantes :

1° Votre Gouvernement est-il, en principe, partisan d'une telle conférence?

2° Votre Gouvernement approuve-t-il, en principe, le programme proposé pour la conférence?

Dans le cas contraire, quelles sont les modifications qu'il désirerait y voir apporter?

3° Quels sont l'époque et le lieu de réunion qui auraient les préférences de votre Gouvernements? (1)

(1) *Bulletin de l'Association Internationale du Froid*, 1913, II, p. 444.

Digitized by Google

Secrétaire général : E. Gouault, 9, avenue Carnot, Paris.

[614.319 (063) (∞)

Congrès des aliénistes et Neurologistes de Langue française. — Ce Congrès se tiendra à Luxembourg en 1914.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour :

Les psychoses post-oniriques. Rapporteur : M. Delmas.

La maladie de Basedow. Rapporteur : M. Roussy.

Les maladies mentales professionnelles. Rapporteur : M. Coulonjou.

[616.8 (063) (=4)

Troisième Congrès international de Neurologie et de Psychiâtrie. — Ce Congrès, réuni à Gand du 20 au 25 août 1913, a été très brillant, tant par l'importance et par le nombre des rapports et des communications, par l'ampleur des discussions que par l'ardeur avec laquelle les congressistes ont travaillé.

Il est très difficile de rendre compte des congrès scientifiques en général, car ils consistent, la plupart du temps, en lectures de rapports suivies de discussions. Ce Congrès a cependant pris un certain nombre de résolutions qui méritent d'être signalées ici.

On sait, en effet, que des difficultés se sont élevées entre le Comité d'organisation du Congrès de Gand et le Comité du Congrès qui doit se réunir à Berne en 1914, sur une question de filiation, pour laquelle nous renvoyons à une note antérieure (1). Il résulte de la discussion qui surgit à cet égard que les congrès internationaux, en ce qui concerne la neurologie et la psychiâtrie, ont jusqu'ici chevauché les uns sur les autres, grâce à une anarchie regrettable. Pour mettre fin à cette situation, l'assemblée générale a adopté, à l'unanimité, le vœu suivant :

Les soussignés émettent le vœu que l'assemblée générale veuille prier le Comité de ce Congrès de soumettre tous les documents, y compris la correspondance concernant le différend entre le Congrès de Gand et le Congrès de Berne, à la Commission permanente internationale des Congrès internationaux de médecine, afin de régler tous les congrès de neurologie et de psychiâtrie dans l'avenir (2).

---

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 105.

(2) Au sujet de la même difficulté, il a été consacré dans une circulaire du Comité d'organisation du Congrès de Berne, un paragraphe ainsi conçu, que nous empruntons à la *Revue de Psychiâtrie et de Psychologie expérimentale* (1913.05.02) :

« En raison de l'anarchie qui a régné jusqu'ici dans l'organisation des Congrès internationaux de neurologie et de psychiâtrie, nous n'avons pas cru devoir attribuer au Congrès de Berne un numéro d'ordre qui serait différent suivant que l'on considère ou non le Congrès d'Amsterdam

Digitized by Google

L'avenir nous dira donc si les congrès internationaux de neurologie et de psychiâtrie seront absorbés par les congrès internationaux de médecine, dont ils ne seront plus qu'une section, ou s'ils continueront à se réunir d'une manière indépendante.

A la suite d'une communication concernant la psychiâtrie coloniale, le Congrès a également voté la résolution ci-dessous :

Le troisième Congrès international de Neurologie et de Psychiâtrie réuni en août 1913, à Gand, ému des conséquences désastreuses de l'alcoolisme aux colonies, émet le vœu que les gouvernements prennent les mesures les plus promptes pour enrayer le fléau commun à tous les peuples.

Un vœu en allemand et invitant le Gouvernement allemand à réunir une conférence des États qui possèdent des colonies, afin que, par des moyens uniformes, on empêche l'introduction de l'alcool et que l'on rende son emploi plus difficile pour les agents dans les colonies, a été adopté et le bureau du Congrès a été prié de le transmettre par la voie diplomatique.

Une discussion relative à l'organisation de l'assistance et de l'inspection des aliénés hors des asiles, a abouti au vote de la résolution suivante :

Le troisième Congrès international de neurologie et se psychiâtrie de 1913 est unanimement d'accord pour donner à M. l'inspecteur Van Deventer, la mission de faire adopter par le prochain Congrès d'assistance aux aliénés de Moscou, le principe de la nécessité d'étendre l'inspection de l'État aux malades et infirmes mentaux soignés en dehors des asiles.

C'est dans les salons du *Royal Casino* que le Congrès s'est réuni. La séance solennelle a été présidée par M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, qui avait accepté, avec M. Berryer, ministre de l'Intérieur, la présidence d'honneur.

Le ministre, dans son discours, après avoir formulé des vœux pour le succès de la réunion, s'est déclaré préoccupé d'une façon spéciale par les deux problèmes de l'enfance anormale et du patronage des aliénés et a rendu hommage aux aliénistes qui ont montré à la société ses obligations en ce qui concerne les préventions et les soins des maladies mentales. [616.89 (063) (« 1913 » ∞)

---

comme le premier du genre. Nous préférons abandonner l'appréciation de cette question à un comité international qui serait, à l'avenir, chargé d'assurer la continuité et la régularité de nos congrès ; nous nous réservons, lors du Congrès de Berne, en 1914, de proposer, comme une mesure indispensable, la constitution d'un comité international permanent. »

Digitized by Google

Quatrième Congrès de la Société internationale de Chirurgie. — La *Société internationale de Chirurgie* tiendra son quatrième congrès à New-York, du 13 au 16 avril 1914.

Les congressistes européens s'embarqueront soit à Hambourg, Southampton et Cherbourg sur le steamer *Imperator*, le jeudi 3 avril ; soit sur le steamer *Rotterdam*, au départ de Rotterdam et de Boulogne-sur-Mer, le 4 avril pour arriver respectivement à New-York le 9 et le 12 avril.

Voici quel est le programme du Congrès :

Lundi 13 avril : à 10 heures. — Séance du Comité international à l'*Hôtel Astor*.

A 11 1/2 h. — Ouverture du Congrès, dans la grande salle de bal de l'*Hôtel Astor*, sous la présidence de S. E. le Président des États-Unis.

A 13 heures. — Lunch par invitation à l'*Hôtel Astor*.

A 17 heures. — Thé par invitation à l *Hôtel Astor*.

A 20 heures. — Banquet par invitation à l'*Hôtel Astor*.

Mardi 14 avril : à 9 1/2 h. — Discussion des rapports sur les greffes et transplantations.

A 12 1/12 h. — Lunch offert par M. Mayo aux dames des congressistes.

A 14 1/2 h. — Suite de la discussion du matin.

A 21 1/2 h. — Soirée au Little Theatre.

Mercredi 15 avril : à 9 1/2 h. — Discussion des rapports sur les amputations du membre supérieur.

A 14 heures. — Discussion des rapports sur les amputations du membre inférieur.

A 20 heures. — Banquet par souscription.

A 22 heures. — Soirée offerte aux congressistes par le Président du Congrès.

Jeudi 18 avril : à 9 heures. — Assemblée générale.

Pendant la durée du Congrès, les chirurgiens américains organiseront des démonstrations opératoires dans les différents hôpitaux.

Du 16 au 28 avril, des excursions seront organisées à Philadelphie, Baltimore, Washington, Chicago, Rochester, Buffalo, Niagara Falls et Boston.

Les dates et le détail du programme, après le 16 avril, seront communiqués aux adhérents dans une circulaire spéciale.

Le retour en Europe pourra se faire individuellement. Un départ d'Amérique vers l'Europe aura lieu le 28 avril pour arriver vers le 6 mai.

Pour les inscriptions et les renseignements complémentaires, s'adresser au secrétaire général : rue de la Loi, 72, Bruxelles.

[617 (063) « 1914 » (∞)

Commission Electrotechnique internationale. — La Commission Électrotechnique internationale s'est réunie à Berlin, au Künst-

Digitized by Google

lerhaus, du 1er au 5 septembre 1913. Elle a reçu un télégramme d'approbation et d'encouragement de la part de l'Empereur d'Allemagne.

Différentes résolutions ont été prises dans les termes suivants :

Nomenclature. — 1° La liste des termes et définitions, contenue dans les fascicules 14, 15 et 22 du Bureau central, est adoptée avec les corrections et modifications proposées par le Comité spécial de la Nomenclature après étude des observations présentées par les Comités nationaux ;

2° L'expression « facteur réactif » n'est pas acceptée pour désigner la quantité : I sin φ.

3° On décide de mettre à l'étude les dénominations et définitions à attribuer aux forces électromotrices et aux différences de potentiel agissant dans les systèmes de courants alternatifs, simples ou polyphasés.

Symboles. — 1° Un ensemble de règles et une liste de Symboles et d'abréviations concernant les grandeurs employés en électrotechnique, contenus dans le fascicule 19 du Bureau central, avec les corrections et modifications proposées par le Comité spécial des Symboles après étude des observations présentées par les Comités nationaux, sont adoptés ;

2° Une liste complémentaire de symboles et diverses propositions sont renvoyées à l'étude des Comités nationaux ;

3° La C. E. I. recommandera au Congrès international des Applications de l'Électricité, qui doit se réunir à San Francisco en 1915, l'adoption de nom « Siemens » pour l'unité de conductance.

Moteurs primaires. — Une feuille de définitions concernant les installations hydro-électriques, contenue dans le fascicule 21 du Bureau central, avec les corrections et modifications proposées par le Comité spécial des Moteurs primaires après étude des observations présentées par les Comités nationaux, est adoptée.

Spécifications des machines électriques. — 1° Un ensemble de définitions et de recommandations, relatives aux machines et transformateurs, contenu dans le fascicule 20 du Bureau central, avec les corrections et modifications proposées par le Comité spécial des Spécifications après étude des observations présentées par les Comités nationaux, est adopté.

2° Certaines propositions feront l'objet d'une nouvelle étude des Comités nationaux qui seront priés de transmettre leur opinion au Bureau central dans le délai d'un an. Les opinions seront communiquées aux Comités nationaux, en vue d'une décision définitive à prendre à San Francisco en 1915 ;

3° Un sous-comité est nommé, composé de trois membres, chargé de s'occuper des questions de mise en ordre et de rédaction des travaux sur les spécifications des machines électriques.

Spécification internationale pour le cuivre. — Les spécifications pour le cuivre-type recuit et le cuivre recuit industriel, préparées par les Laboratoires nationaux d'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de France et de Grande-Bretagne et étudiées par les Comités nationaux, sont adoptées.

Digitized by Google

Les comités spéciaux suivants ont été nommés pour continuer l'étude de toute une série de questions spéciales :

1° Nomenclature (8 pays représentés) ;
2° Symboles (12 pays représentés) ;
3° Spécification des machines (10 pays représentés) ;
4° Moteurs primaires (9 pays représentés).

L'article 9 des statuts de la Commission Électrotechnique internationale, a été modifié de la manière suivante :

Les premiers Présidents et Délégués des Comités électrotechniques feront partie du Conseil jusqu'au 31 décembre 1907. A la fin de cette année et chaque année suivante, chaque Comité électrotechnique fera part, pendant le mois de décembre, au Bureau central, de tout changement dans sa représentation. Le président et le secrétaire honoraire de la Commission seront élus par le Conseil tous les deux ans. Ils seront rééligibles. Dans tous les cas ils conserveront leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient pu être nommés.

C'est le texte français qui servira de texte de repaire pour tous les travaux de la Commission. Le Conseil a décidé également de publier la liste de tous les termes électrotechniques avec leur définition en quatre langues : allemand, anglais, espagnol et français.

Les différents comités spéciaux susmentionnés se réuniront à Madrid en avril 1914.

La Commission Électrotechnique internationale se réunira à San Francisco en 1915. [621.3 (062) (∞)

Troisième Congrès international du Froid. — L'Association internationale du Froid a reçu, aux États-Unis, la plus large hospitalité à l'occasion de son troisième Congrès international. Le président Wilson a bien voulu inviter à la Maison Blanche, le mardi 6 septembre, tous les membres étrangers du Congrès : le secrétaire d'État, M. Bryan, a présidé la séance d'inauguration tenue à Washington, le 15 septembre 1913.

A la date du 20 septembre, le Congrès avait déjà réuni 3,000 adhérents, bien qu'à cette date la plupart des adhésions des pays de l'Amérique du Sud ne fussent pas encore parvenues. Sans aucun doute, l'Amérique latine augmentera cet effectif.

Le nombre des congressistes présents au Congrès s'est élevé à environ 900, répartis entre les pays suivants : États-Unis 700, France 40, Allemagne 27, Autriche 19, Russie 18, Canada 10, Argentine 7, Brésil 5, Hongrie 4, Suède 3, Belgique 3, Grande-Bretagne 3, Norvège 2, Italie 2, Japon 2, Australie 1, Chili 1, Danemark 1, Guatémala 1, Paraguay 1, Pays-Bas 1, Nouvelle-Zélande 1, Suisse 1, Chine 1, Grèce 1, Siam 1.

Digitized by Google

Comme nous l'avons dit précédemment (1), les travaux du Congrès ont été confiés à six sections ; voici le nombre des rapports qui ont été présentés devant chacune d'elles :

1. — Gaz liquéfiés et unités..... 20
2. — Matériel frigorifique..... 13
3. — Applications du froid à l'alimentation..... 28
4. — Applications du froid à l'industrie..... 17
5. — Transports frigorifiques..... 24
6. — Législation..... 17

L'assemblée générale de clôture du Congrès, tenue le 24 septembre, a voté les résolutions suivantes :

SECTION I : *Gaz liquéfiés et Unités* :

1° Le Congrès émet le vœu que les études sur les unités, commencées par la Section des Unités de l'Association Internationale du Froid, soient activement poursuivies et que, en particulier, une unité définitive des quantités de chaleur soit fixée le plus tôt possible ;

2° Le Congrès émet le vœu que la Section des Unités de l'Association Internationale du Froid étudie les propositions nouvelles présentées par M. Juppont pour fixer les équations de dimension de la température et de la masse ;

3° Le Congrès estime que la concordance des résultats présentés par le Bureau des Étalons des États-Unis d'Amérique et M. Le Duc, sur la valeur de fusion de la glace, permet de fixer actuellement la valeur de celle-ci à 79.6 calories (c'est-à-dire 143.5 B. T. U.) ;

4° Le Congrès estime que l'étude des phénomènes physiques aux très basses températures, entreprise par M. Kamerlingh Onnes, présente le plus grand intérêt pour la vérification des théories actuelles sur la constitution de la matière, et invite l'Association Internationale du Froid à envisager les moyens de donner au Professeur Kamerlingh Onnes, la possibilité de continuer et de couronner son œuvre par cette vérification ;

5° Le Congrès estime désirable que des expériences sur l'effet Kelvin-Joule soient entreprises dans le but d'expliquer le fonctionnement des machines à compression à acide carbonique, à des températures supérieures à la température critique.

SECTION II : *Matériel frigorifique* :

1° Le Congrès demande à l'Association Internationale du Froid de transmettre aux Associations nationales, en les invitant à les prendre en considération, les conclusions suivantes du rapport de M. le professeur Marchis :

a) Les températures caractéristiques du régime intérieur d'une machine à froid, correspondant aux conditions normales de son

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 253.

Digitized by Google

fonctionnement sont, pour les besoins de la pratique, les suivantes :

+ 25° Cent. au condenseur (77° F.).
+ 15° Cent. au régleur détenteur (59° F.).
— 10° Cent. au réfrigérant (14° F.).

b) Pour ces températures sont définis et représentés :

1. *La puissance frigorifique normale*, par le nombre de frigories-kilogramme que la machine peut produire en une heure.

2. *La production volumétrique spécifique normale*, par le nombre de frigories-kilogramme réellement produites au réfrigérant par mètre cube engendré au compresseur.

3. *Le rendement volumétrique normal*, par le rapport du nombre de frigories-kilogramme produites réellement par mètre cube engendré au compresseur (production volumétrique spécifique normale), à celui résultant de la théorie.

4. *La production économique spécifique normale*, par le nombre de frigories-kilogramme produites réellement au réfrigérant par kilowatt-heure indiqué au compresseur, cette donnée étant complétée par l'indication du rendement mécanique du dit compresseur.

5. *Le rendement économique normal*, par le rapport du nombre de frigories produites réellement au réfrigérant par kilowatt-heure indiqué au compresseur (production économique spécifique normale) à celui résultant d'un cycle de Carnot reversible décrit entre les mêmes températures extrêmes (+ 25° Cent. et — 10° Cent.).

SECTION V : *Transport* :

1° Le Congrès estime que la multiplication des moyens de transport frigorifique par terre et par eau, ainsi que la création correspondante d'entrepôts frigorifiques, présente un intérêt général pour tous les pays ;

2° Le Congrès estime que les moyens de protection des denrées périssables en cours de transport, justifient et exigent une organisation spéciale qui puisse englober tous les côtés de la question ;

3° Le Congrès estime qu'en général le service de la réfrigération en cours de transport doit être distinct du service de transport proprement dit, et doit faire l'objet d'une taxe spéciale, plutôt que d'être englobé dans la taxe du transport ;

4° Le Congrès estime que le service de la réfrigération doit être taxé suivant la distance entre certaines zones plutôt que sur le poids de glace fourni ;

5° Le Congrès estime que les consignataires de denrées périssables qui négligent ou refusent de décharger promptement les wagons réfrigérés devraient payer une taxe supplémentaire, supérieure aux taxes de retard appliquées pour les marchandises transportées dans les wagons ordinaires ;

6° Le Congrès estime qu'un contrôle officiel des transports frigorifiques par mer, établi par les gouvernements, serait susceptible de diminuer les préventions qui règnent encore contre les denrées frigorifiées ;

7° Le Congrès demande à l'Association Internationale du Froid d'entreprendre une étude détaillée des transports frigorifiques par mer,

Digitized by Google

dont les conclusions seraient soumises au quatrième Congrès international du Froid.

SECTION VI : *Législation et enseignement* :

Enseignement. — 1° Le Congrès estime indispensable la création en tous pays d'un enseignement théorique et pratique du froid, et recommande que des efforts soient faits pour l'établissement de cours d'enseignement du froid dans les universités, les écoles industrielles, les écoles d'agriculture et les écoles de commerce.

Législation. — 2° Le Congrès estime que les législations à établir pour le contrôle de l'entreposage frigorifique doivent avoir uniquement en vue le bien général. Il est désirable que ces législations soient uniformes dans tous les pays et que les mesures restrictives relatives à l'entreposage frigorifique ne soient basées que sur des faits prouvés par des recherches scientifiques ;

3° Le Congrès estime d'intérêt public l'adoption de mesures législatives qui encouragent l'emploi du froid, afin de provoquer une augmentation de la production, une réduction de la perte, et d'offrir aux consommateurs un plus grand approvisionnement d'aliments à des prix moins élevés et plus uniformes ;

4° Le Congrès invite l'Association Internationale du Froid à entreprendre l'étude de la possibilité d'établir une assurance couvrant complètement les risques directs et indirects des marchandises contenues dans les entrepôts frigorifiques, et demande que les conclusions de cette étude soient présentées au quatrième Congrès International du Froid. La dite assurance devrait avoir, naturellement, pour contre partie, une rétribution raisonnable.

Le Conseil de l'Association, réuni à Chicago le 24 septembre, immédiatement après le Congrès, s'est déjà occupé de la réalisation de ces divers vœux. Les tâches ont été attribuées à chacune des commissions permanentes.

L'Association espère d'ailleurs publier, dans les premiers jours de 1914, le compte rendu complet du Congrès.

Le quatrième Congrès International du Froid aura lieu à Saint-Pétersbourg en 1915. [621.55 (063) « 1913 » (∞)

Troisième Congrès international d'Agronomie coloniale et tropicale. — L'Association internationale d'Agronomie coloniale et tropicale, fondée lors du premier Congrès international réuni à Paris en 1905, a l'intention de convoquer à Londres, du 23 au 30 juin 1914, le troisième Congrès international où toutes les contrées tropicales ou susceptibles de s'intéresser à cette question, sont spécialement invitées à se faire représenter. Le Congrès aura lieu à l'Institut Impérial.

Les communications destinées à être discutées peuvent être rédigées en anglais, en allemand, en français ou en italien, mais la langue du Congrès sera l'anglais.

Digitized by Google

Il y aura des séances du matin et des séances de l'après-midi. Les sujets ci-dessous sont proposés comme devant être discutés pendant les séances du matin :

1. Education et recherche techniques dans l'agriculture tropicale.
2. Organisation et recrutement des travailleurs dans les contrées tropicales.
3. Problèmes scientifiques de la production du caoutchouc.
4. Méthodes de développement de la culture du coton dans les contrées nouvelles.
5. Problèmes de la production des fibres.
6. Banques de crédit agricoles.
7. Agriculture dans les régions arides.
8. Problèmes d'hygiène tropicale et de médecine préventive.

Aux séances de l'après-midi, les sujets suivants feront l'objet de discussions :

1. Problèmes relatifs à l'agriculture et à la sylviculture tropicales.
2. Culture et production de :

Caoutchouc.	Thé.
Coton et fibres.	Noix de coco.
Céréales et autres produits alimentaires.	Autres produits agricoles.
Tabac.	Produits forestiers.

3. Maladies des plantes et pestes affectant l'agriculture tropicale.

Les personnes qui désirent assister au Congrès sont priées de tenir compte de ce programme pour la rédaction de leurs rapports.

Le montant de la cotisation est fixée à une livre sterling. Des arrangements interviendront entre les organisateurs du Congrès et les Expositions du caoutchouc, du coton, des fibres et des industries connexes pour procurer aux membres, désireux de les visiter, des conditions avantageuses.

La correspondance doit être adressée : *Third International Congress of Tropical Agriculture, Imperial Institute, Londres S. W.*

[63 (213)] (063) « 1914 » (∞)

Onzième Congrès international de Sténographie. — Le onzième Congrès international de Sténographie a eu lieu à Budapest, du 6 au 14 août 1913. On sait que ces assises internationales réunissent périodiquement, dans une grande ville du monde, les représentants des grandes organisations sténographiques et par conséquent de différents systèmes. Aussi, est-ce la question de l'unification des méthodes qui fait depuis toujours le sujet le plus passionnant des discussions de ces congrès. Jusqu'à présent aucun accord n'a pu se faire entre les différents pays. On estime, en général, qu'un système employé pour la prise d'une langue ne peut servir à la prise d'une autre langue. On doit tout d'abord commencer par unifier les méthodes à l'intérieur d'un même pays. Quand la méthode utilisée en France

Digitized by Google

et dans les pays de langue française sera unique, lorsqu'il en sera de même pour les pays germaniques, les pays slaves et les pays anglo-saxons, un grand pas aura été franchi. Le Congrès de Budapest, auquel prirent part des sténographes appartenant aux pays suivants : Autriche, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Russie, Serbie, Suisse et Turquie, a voté les résolutions suivantes :

Le Congrès, en attendant que puisse se réaliser en fait la pensée d'une sténographie unique pour toutes les nations, émet le vœu que chaque pays possède une sténographie nationale, tout en laissant la liberté des systèmes.

Le Congrès émet le vœu que la liberté complète au point de vue sténographique soit laissée dans chaque pays.

Le 11 août, le *Comité de Jonction* se réunit à Budapest. Ce *Comité de Jonction* est un organisme permanent créé dans le but d'entretenir les relations entre les sténographes des différents pays et entre les différentes méthodes. C'est lui qui fait l'effort principal en vue d'aboutir à une unification.

Le prochain Congrès aura lieu à Alger, en 1916.

[653 (063) « 1913 » (∞)

Commission internationale de Télégraphie sans fil scientifique. — En octobre 1913, la réunion préparatoire à la constitution de cette Commission a eu lieu à Bruxelles, à l'initiative de M. Robert Goldschmidt.

A cette réunion, les bases de la Commission ont été jetées. Voici quel est le programme provisoire des travaux qu'elle a décidé d'entreprendre :

1° Détermination des moyens propres à assurer la constance des émissions et fixation des moyens propres à contrôler cette constance ;

2° Mesures relatives des variations des signaux dans les différents postes, d'un jour à l'autre, variations correspondantes aux modifications de la longueur d'onde et des différentes caractéristiques de l'émission de la station transmettrice ;

3° Comparaison de l'intensité des signaux reçus dans les différentes directions et à différentes distances de la station transmettrice ;

4° Mesures simultanées de perturbations atmosphériques dans les différents postes.

Pour commencer les travaux, des émissions seront faites trois fois par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 h. 25 et à 15 h. 25 (heures de Greenwich).

Le premier lundi de chaque mois, et éventuellement certains des jours où ont lieu des observations météorologiques internationales, on fera des émissions à des intervalles d'une heure, commençant à 6 h. 25 du matin et se terminant à 5 h. 30 le lendemain matin.

Les émissions seront faites à partir du 1er janvier 1914 jusqu'au

Digitized by Google

1er mars 1914, à titre d'essai, et régulièrement à partir de cette dernière date.

La longueur d'onde sera de 3,300 mètres pour le programme provisoire et pourra être changée si des difficultés sont soulevées.

L'émission consistera, en combinaisons suivantes, de signaux et de traits :

A 25 minutes après l'heure, la lettre V pendant une minute ;

De 26 minutes 00 à 26 minutes 19, dix tops, chacun de la durée d'une seconde et espacés d'une seconde ;

De 26 minutes 20 à 26 minutes 30, espace de dix secondes ;

De 26 minutes 30 à 26 minutes 40, trait de dix secondes ;

De 26 minutes 40 à 27 minutes, espace de vingt secondes.

La série de tops, d'espaces et le trait, sera émise quatre fois en prenant fin à 29 minutes 40 secondes.

Une station de contrôle des émissions sera établie chez M. R. Goldschmidt, à quatre kilomètres du poste transmetteur.

Les soussignés expriment le vœu que M. Goldschmidt se mette en communication avec l'Observatoire de Bruxelles pour obtenir la permission d'installer un appareil de mesure sur l'antenne de l'Observatoire qui se trouve à peu près à dix kilomètres de distance.

On mesurera au poste transmetteur de Bruxelles :

L'intensité du courant dans l'antenne ;

L'amortissement de l'antenne ;

La résistance apparente de l'antenne ;

La résistance de radiation ;

La fréquence des étincelles.

On mesurera aux stations de contrôle :

La longueur d'onde ;

L'amortissement de l'antenne et des appareils ;

L'amortissement des ondes reçues ;

L'intensité du courant dans l'antenne.

Les Comités nationaux sont priés de dresser aussitôt que possible, des rapports sur les moyens qu'ils considèrent comme les plus appropriés pour faire les mesures des caractéristiques citées ci-dessus.

Aux stations réceptrices, dans les différents pays, il sera nécessaire d'installer des antennes et des appareils récepteurs, ces derniers de préférence à inscription automatique. On pourra aussi employer les moyens déjà existants.

Les Comités nationaux sont priés d'étudier ensuite les questions suivantes :

1° Méthode de mesures des signaux reçus ;

2° Mesure de l'amortissement des ondes reçues ;

3° Antenne réceptrice à recommander ;

4° Prise de terre à recommander ;

5° Appareils de réception à recommander ;

6° Appareils de mesure à recommander ;

7° Enregistrements photographiques à recommander ;

Digitized by Google

8° Examen des meilleurs méthodes pour l'enregistrement des perturbations atmosphériques.

Les ressources de la Commission consistent dès à présent en une subvention de 50,000 francs accordée par M. Goldschmidt.

La prochaine réunion aura lieu à Bruxelles au commencement de l'année 1914, pour arrêter définitivement les conditions de l'émission des signaux, pour examiner les propositions des différents Comités déjà constitués ou en voie de formation, concernant les mesures des signaux reçus.

Des expériences ont déjà été faites suivant le programme provisoire dont il est question ci-dessus, et il est dès à présent certain que la collaboration des autorités en matière de télégraphie sans fil dans les différents pays donnera les résultats les plus intéressants.

C'est la station de télégraphie de Bruxelles, dont M. Goldschmidt est le directeur, qui sert de poste central d'émission.

[654.25 (062) (∞)

Troisième Congrès international des Sciences comptables. — Le troisième Congrès international des Sciences comptables s'est réuni à Gand, le 24 août 1913. Des associations d'Alsace-Lorraine, de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Luxembourg avaient envoyé des délégués.

Les travaux de la section de comptabilité générale ont abouti à la conclusion des deux vœux suivants :

1. Réaliser l'unification de la formule des bilans en adoptant la classification suivante :

Actif : Immobilisations. — Réalisable. — Disponible. — Comptes d'ordre.

Passif : Envers l'entreprise elle-même. — Dette à long terme. — Dette à court terme. — Contre partie des comptes d'ordre.

Le résultat à l'actif en cas de mali et au passif en cas de boni.

2. Publier les bilans de manière que les chiffres de l'exercice clos soient juxtaposés à ceux de l'exercice précédent.

Étant donnée la complexité du programme les travaux du Congrès ne sont qu'une première contribution à l'étude de cette question importante, qui dépend autant de la législation que de la technique du comptable. Il a été constaté qu'une unification est possible dans les lignes générales du bilan.

Les travaux de la section de l'enseignement ont abouti également au vote de deux résolutions : la première, votée à une grande majorité, par laquelle le congrès espère voir la société académique prendre l'initiative de réunir les groupements professionnels et les organismes d'enseignement professionnel pour décider en commun la création d'un jury qui délivrera les diplômes de comptables ; la seconde

Digitized by Google

demandant que les professionnels, membres d'un jury, choisissent librement les questions à poser aux candidats qu'ils doivent examiner.

Le prochain Congrès aura lieu à Luxembourg en 1914.

Le 25 août, l'Association internationale de Comptabilité a profité de la réunion du Congrès de Gand pour tenir une assemblée générale à son siège social, 3*bis*, rue de la Régence, Bruxelles.

[657 (063) « 1913 » (∞)

Commission internationale du Pétrole. — Cette Commission élue lors du troisième Congrès international du Pétrole tenu à Budapest en septembre 1907, et dont l'Office central se trouve à Carlsruhe (Bade), s'est créée, au cours des années, une organisation très ramifiée en fondant dans tous les pays intéressés et par l'intermédiaire de chaque gouvernement des sections nationales qui se recrutent dans les milieux suivants : 1. Gouvernement et administration du pays en question (Ministères du Commerce, des Finances, des Travaux Publics, Service des Mines, etc.), 2. Chemins de fer. 3. Armée. 4. Marine. 5. Producteurs. 6. Consommateurs. 7. Commerce. 8. Instituts de recherches scientifiques.

Chaque section nationale a pour mission de faire valoir les intérêts de son pays dans la Commission internationale ; elle est organisée spécialement dans ce but et reçoit en général des subventions du Gouvernement ou de l'industrie, ou des deux à la fois.

La Commission internationale du Pétrole avait tout d'abord pour tâche l'unification internationale des méthodes d'analyse ; sa troisième assemblée générale, tenue à Vienne en janvier 1912, a étendu sa mission à toutes les questions scientifiques techniques de quelque importance internationale. Cette assemblée se composait d'environ 120 délégués d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de Grande-Bretagne, de Hongrie, d'Italie, de Norvège, des Pays-Bas, de Roumanie, de Serbie et de Suède. La Russie y était aussi représentée, mais non officiellement.

Les travaux de la Commission ont eu, jusqu'à présent, des résultats très satisfaisants. Ses décisions sur les méthodes internationales d'analyse des produits pétrolifères ont trouvé l'approbation générale, et ses décisions au sujet du transport des liquides inflammables ont été adoptées à la Conférence de revision tenue à Berne au sujet de l'annexe 1 à la Convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer. Elles seront sans doute ratifiées prochainement par les gouvernements des États qui ont participé à cette Conférence.

La grande extension des travaux entrepris par la Commission rend nécessaire une transformation radicale de son organisation. Dans une circulaire qu'elle vient d'adresser récemment aux divers organismes

Digitized by Google

affiliés, elle propose de se transformer en Institut international du Pérole, ayant à sa disposition : laboratoires, bibliothèques, documentation, etc. [665.5 (062) (∞)

Premier Congrès international des Bijoutiers, Horlogers et Orfèvres détaillants. — La Fédération Nationale des Bijoutiers, Horlogers et Orfèvres détaillants de Belgique a profité de son Congrès du mois de septembre 1913 à Gand, pour convoquer en même temps les délégués des associations similaires d'autres pays, dans le but d'organiser éventuellement une fédération entre eux, pour la défense de leurs intérêts communs. Des délégués de France, du Luxembourg et des Pays-Bas assistèrent donc aux travaux de ce Congrès et des témoignages de sympathie et d'encouragement avaient été envoyés d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de Suisse.

Le Congrès était divisé en deux sections : une section nationale et une section internationale. Nous laisserons de côté les travaux de la première de ces sections. Voici quelles étaient les questions portées à l'ordre du jour :

Relever la situation professionnelle et commerciale.

Faire prévaloir les droits des détaillants contre la concurrence déloyale qui fait d'énormes progrès dans tous les pays.

Faire assurer une réglementation légale contre les abus du colportage qui envahit la corporation.

Chercher par tous les moyens une entente loyale et durable entre fabricants et détaillants en obligeant les premiers à ne pas vendre aux particuliers.

En ce qui concerne la création d'une Confédération internationale de défense professionnelle, il importe de rappeler qu'en septembre 1905 des pourparlers avaient été engagés, sans pouvoir aboutir, entre la fédération française et la fédération belge. Cette fois, les délégués des différents organismes sont parvenus à s'entendre et une Confédération internationale de défense professionnelle a été constituée dans le but d'obtenir des lois qui régissent les liquidations, d'empêcher la vente de bijoux dans les bureaux des administrations, de défendre la vente au colportage de bijoux et de montres, d'établir des tarifs pour les réparations qui soient en harmonie avec les capacités intellectuelles et manuelles que les professions exigent, de combattre la concurrence déloyale occasionnée par la vente des fabricants en gros et des commissionnaires aux particuliers.

Voici quels sont les statuts de cette nouvelle fédération :

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé une Confédération de défense professionnelle des Horlogers, Bijoutiers, Joailliers, Orfèvres détaillants.

ART. 2. — Pourront en faire partie toutes les Fédérations régulièrement constituées et exclusivement composées de détaillants.

Digitized by Google

ART. 3. — Une seule Fédération par nation sera représentée au sein de la confédération. Dans certains cas, le Bureau pourra accepter plusieurs fédérations de la même nation. Le Bureau prendra toute décision sans appel à ce sujet.

ART. 4. — La Confédération ne pouira mettre à son ordre du jour que les questions professionnelles et de relèvement commercial.

ART. 5. — Un Bureau sera constitué, composé d'un président, trois vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, un trésorier-adjoint et deux syndics.

ART. 6. — Le Bureau sera rééligible tous les trois ans.

ART. 7. — L'élection ne pourra se faire ni par correspondance ni par procuration.

ART. 8. — Le Bureau pendant la durée de son mandat prendra toute décision qu'il jugera convenable dans l'intérêt de la corporation.

ART. 9. — Une caisse sera constituée et alimentée par les Fédérations confédérées.

ART. 10. — La cotisation est fixée provisoirement pour cette année à 50 francs par Fédération.

ART. 11. — Toute Fédération n'ayant pas payé sa cotisation sera exclue, après avoir été avisée officiellement de ce non paiement, 6 mois après la date échue.

ART. 12. — Cette décision devra être ratifiée par le prochain congrès.

ART. 13. — Le Congrès pourra se réunir tous les ans et changer de nation chaque année.

ART. 14. — Le siège légal de la Confédération sera dans le pays habité par son président.

Les congressistes ont été reçus par l'administration communale de la ville de Gand.

Il a été décidé que le prochain Congrès international aurait lieu à Berne en 1914. [681.11 (063) « 1913 » (∞)

Assemblée générale de la Fédération internationale des Clubs Motocyclistes. — C'est à l'Automobile-Club de France, que se sont réunis, le 26 octobre 1913, des délégués des différents pays adhérant à l'Union.

Les pays représentés étaient : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse.

L'assemblée a réglé la question des records à établir.

Pour ce qui est de la définition du cycle-car, à l'avenir ne seront plus versés dans cette catégorie les side-cars composés d'une motocyclette et d'un second siège à côté.

L'épreuve annuelle internationale se courra en France en 1914, et en Allemagne en 1915. [796.71 (062) « 1913 » (∞)

Digitized by Google

Session de la Commission polaire internationale. — Cette réunion a eu lieu à Rome le 2 avril 1913, avec l'ordre du jour suivant :

a) Constitution définitive de la Commission polaire internationale ;
b) Rapport sur l'état de la Commission ;
c) Nomination éventuelle de membres correspondants ;
d) Avant-projet de programme des travaux de la Commission ;
e) Élection du Bureau ;
f) Époque de la prochaine session de la Commission.

En vertu de l'article 3 du statut fondamental, rédigé lors de la réunion constitutive, les seuls pays qualifiés pour se faire représenter à la Commission sont ceux dont des nationaux ont dirigé une ou plusieurs expéditions polaires ou participés scientifiquement à une telle expédition.

Ces pays sont : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'*Autriche*, la *Belgique*, le Canada, le *Chili*, le *Danemark*, les *Etats-Unis*, la France, la Grande-Bretagne, la *Hongrie*, l'*Italie*, le Japon, Monaco, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les *Pays-Bas*, la *Roumanie*, la *Russie*, la *Suède* et la Suisse.

Les États dont les noms sont imprimés ci-dessus en caractère italique, ont adhéré aux statuts sans réserve.

Le secrétaire a rappelé qu'il existait à Bruxelles un *Institut polaire international*, entretenu aux frais exclusifs de la Belgique. Pour ménager les susceptibilités, cet institut n'a pas donné à ses services toute l'extension prévue lors de sa fondation. Il s'est limité à des travaux de bibliographie et à la constitution d'un dépôt d'ouvrages, de manuscrits et de cartes polaires. Il donne communication d'une bibliographie antarctique dressée par M. Denucé, directeur de cet Institut, en collaboration avec l'*Institut international de Bibliographie*.

Cette bibliographie contient 3,225 numéros. La Commission décide d'en entreprendre la publication. Elle décide également d'entrer en relation avec l'*Institut Carnegie* et avec la *Commission magnétique du Comité météorologique international*, pour examiner en commun les découvertes magnétiques faites pendant les diverses explorations.

La prochaine réunion aura lieu à Saint-Pétersbourg, en 1916.

[91 (211)] (062) « 1913 » (∞)

Digitized by Google

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DU 21 FÉVRIER 1914

Objet :
Organisation des Congrès de San Francisco

Les Associations Internationales, ayant des délégués permanents auprès de l'Union, ont été conviées à une assemblée qui s'est tenue au siège de l'Office Central pour examiner les moyens de participer aux Congrès de San Francisco en 1915.

Une communication a été faite sur les négociations que l'Union a engagées depuis plus d'un an avec les organisateurs de l'Exposition et spécialement avec les dirigeants du Bureau des Congrès. Au cours d'un voyage récent aux États-Unis, M. Paul OTLET, secrétaire général de l'Union, a pu avoir des entretiens personnels avec ceux-ci et recueillir des informations utiles.

Communication du Bureau des Congrès de San Francisco

Il résulte d'une communication faite sous la date du 26 janvier, pai M. BARR, directeur du Bureau des Congrès de San Francisco (1),

(1) ADRESSE : *Bureau of Conventions and Societies*, Panama-Pacific International Exposition 1915. Exposition Building, San Francisco California.

Digitized by Google

que les Congrès annoncés étaient à ce moment au nombre de 202, nationaux pour la plupart, à l'exception des suivants :

Producteurs de lait, Crédit agricole, Pétrole, Éducation, Municipal, Inspecteurs du travail, Assurances, Auteurs et Journalistes, Nurses, Electricité, Electro-technique, Ingénieurs, Gaz.

A première vue, il est impossible de discerner si le mot « International » qui caractérise le titre de ces Congrès, est bien employé dans le sens qu'on lui prête en Europe, et s'il n'implique pas simplement le fait que deux ou trois pays *américains* y participeront (États-Unis et Canada notamment).

On négocie en outre l'organisation d'un Congrès International de la Presse, d'un Congrès de Médecine et d'Hygiène tropicales (qu'on veut rendre international), d'un Congrès International pour le perfectionnement de l'Agriculture qui a la spéciale attention du Président Wilson, d'un Congrès International de la Protection industrielle contre les acc dents du travail, d'un Congrès international de Viticulture, d'un Congrès international de Généalogie.

L'Union Interparlementaire tiendra sa session à Washington, ainsi que le Congrès Universel de la Paix. Ils se réuniront ensuite à San Francisco.

L'Association américaine pour l'Avancement des Sciences tiendra sa session à San Francisco ainsi qu'un grand nombre de sociétés scientifiques nationales qui généralement siègent dans la même ville qu'elle.

L'Exposition de San Francisco s'annonce comme devant avoir une importance considérable. Ses bâtiments élevés selon des plans fort originaux sont en bonne voie d'exécution. Des sommes élevées y sont consacrées. L'organisation des diverses sections a donné lieu à des dispositions nouvelles très intéressantes (1).

Les Américains veulent faire des congrès et des conventions une des grandes manifestations de l'Exposition. Ils ont construit pour les recevoir un palais immense qui restera en souvenir de l'Exposition et dont le coût est de 1,800,000 dollars.

Ils sont très désireux d'obtenir une participation européenne aussi considérable que possible et voudraient voir s'ajouter un grand nombre de congrès internationaux organisés à la liste dont un aperçu vient d'être donné.

Ils sont ouverts à toutes les suggestions. Celles qui se dégageront des délibérations de ce jour leur seront communiquées.

---

(1) Voir l'article sur l'Exposition de San Francisco dans cette revue, t. I, p. 209.

Digitized by Google

Délibération de la Réunion des Délégués

Après avoir pris connaissance de ces diverses communications, les délégués ont délibéré sur les meilleurs moyens d'entrer dans les vues des organisateurs américains. La discussion qui a eu lieu peut se résumer ainsi :

1. — Principe de la participation aux Congrès de San Francisco :

Il est reconnu qu'il y a intérêt pour les Associations Internationales à saisir l'occasion de l'Exposition de San Francisco pour entrer en contact avec les milieux américains. En général, les Associations Internationales n'ont pas de représentation ni d'attaches suffisantes en Amérique. L'Exposition de San Francisco peut fournir l'occasion de les organiser. Elle sera un lieu de rencontre, non seulement pour les États de l'Amérique du Nord et le Canada, mais aussi pour les pays sud-américains qui y seront très largement représentés et pour les deux grands pays d'Asie : le Japon et la Chine. Ceux-ci entretiennent des relations constantes et grandissantes avec les États-Unis et ont promis des délégations nombreuses.

Les Congrès de San Francisco offrent donc aux Associations Internationales l'occasion de faire connaître leurs travaux et d'étendre leur domaine d'action.

2. — Informations données par les Associations :

Il résulte des renseignements fournis par les délégués des Associations présents à la Réunion, que certains congrès, n'ayant pas été invités assez tôt, ont déjà fixé ailleurs le lieu de leur session prochaine. C'est ainsi que les délégués de l'*Association Internationale des Actuaires* et du *Congrès international des Habitations à Bon Marché*, signalent que Saint-Pétersbourg et Rome ont été choisis pour leurs sessions en 1915. Le *Congrès international de Chirurgie* se tiendra en 1914, à New-York.

D'autre part, outre les congrès signalés dans la communication américaine, les Associations Internationales suivantes ont déjà décidé de siéger à San Francisco (1) :

Le Congrès international des Ingénieurs, en septembre 1915.

Le Congrès international de l'Esperanto, pour l'Amérique, l'Asie et

(1) Voir le Calendrier des Congrès internationaux, publié périodiquement dans cette revue.

Digitized by Google

l'Océanie, un Congrès pour l'autre hémisphère ayant lieu la même année.

La Conférence de l'Union Syndicaliste internationale.

Le Congrès Antialcoolique international.

Le Congrès Dentaire international.

Certains délégués entrevoient la possibilité d'une réunion à San Francisco des groupements qu'ils représentent.

L'Association Internationale des Ingénieurs-Conseils, dont la session prochaine a lieu à Lyon en 1914, sera saisie de la proposition par son délégué au Centre International. Il en sera de même pour le Congrès de la Propriété Industrielle qui se réunit en septembre, à Berne. Le délégué du Congrès des Villes fait part du désir de ce Congrès de se réunir à San Francisco, si les circonstances s'y prêtent.

3. — PRINCIPES DONT DOIVENT S'INSPIRER LES CONGRÈS DE SAN FRANCISCO :

Il y a lieu tout d'abord d'insister pour que les Congrès de San Francisco soient organisés avec autant de méthode que possible. Le Congrès Mondial des Associations Internationales de 1913 est arrivé à des conclusions très précises au sujet de l'organisation des congrès en général et de leurs relations avec les expositions (1). Il est demandé que les organisateurs des réunions de San Francisco y aient égard. Il y a lieu notamment :

a) Que l'on n'organise plus, ainsi qu'il fut fait à Saint-Louis en 1904, des Congrès sans lien avec les Congrès existants, et réunis hors série. Il vaut mieux s'adresser aux organismes existants, quitte à introduire dans le programme des réunions les questions qui peuvent intéresser plus particulièrement l'Amérique ;

b) Que l'on cherche à grouper, en périodes voisines, les congrès de branches connexes pouvant attirer les mêmes catégories de personnes (médecins, ingénieurs, juristes, industriels et commerçants, fonctionnaires, administrateurs communaux, hommes d'œuvre, historiens, ouvriers, artistes, publicistes, etc.) (2) ;

---

(1) Voir les rapports et discussions à ce sujet, dans les *Actes du Congrès Mondial* : Rapport n° 21. « Les Expositions internationales et universelles. Leur meilleure utilisation en vue de développer le mouvement d'organisation internationale. » — Rapport n° 27. « Les Expositions universelles et l'internationalisme. »

(2) On peut citer à titre d'exemple l'organisation de la Semaine Sociale à Zurich en 1912. Voir *La Vie Internationale*, t. II, p. 61.

Digitized by Google

c) Que l'on ne se borne pas à offrir aux congressistes venant d'Europe l'occasion de visiter San Francisco, mais qu'on leur fournisse les moyens de réaliser un voyage d'études à travers les principaux centres des États-Unis et d'y prendre contact avec les forces scientifiques, techniques et sociales du nouveau monde. Dans ce but, on devrait envisager la possibilité pour les délégués de donner au cours de leur voyage des conférences dans les principales villes qu'ils visiteront. Un cycle de conférences devrait être organisé. Un tour pour la visite des États-Unis devrait aussi être organisé.

4. — DIFFICULTÉS A SURMONTER :

Les difficultés devant lesquelles se trouvent les membres des congrès internationaux désireux de tenir leur session à San Francisco sont principalement les suivantes :

a) Durée du déplacement : près de six semaines, car aucun délégué ne voudra rentrer sans avoir parcouru l'Amérique ;

b) Dépense : évaluée à un minimum de 3,000 francs par personne ;

c) Nécessité de connaître la langue anglaise : le français, langue usuelle des congrès, est peu employé en Amérique.

Il y a donc lieu de chercher à obvier à ces difficultés par une organisation appropriée.

5. — MODES DE PARTICIPATION :

Ces modes peuvent être les suivants :

a) Décider les Congrès organisés à tenir leur prochaine session à San Francisco et à y amener leurs membres en aussi grand nombre que possible. Toutefois, à raison de l'éloignement, ces congrès auront une participation moins nombreuse que les réunions en Europe. Dès lors, les intérêts en cause pouvant y être représentés de façon incomplète, il y faudrait chercher à donner aux sessions de San Francisco, une portée de diffusion, de propagande et d'échange d'idées et réserver pour des sessions ultérieures les questions d'organisation et les questions nouvelles ;

b) A raison des nombreux Congrès non internationaux, dont la liste est reproduite ci-après, il serait possible aux associations, qui n'organiseront pas de session à San Francisco, d'entrer immédiatement en relation avec les Congrès purement américains, qui s'occupent de questions qui entrent dans leur objet, et de s'y faire représenter par invitation d'un ou de plusieurs délégués ;

c) Les Associations Internationales pourraient s'entendre entr'elles pour organiser collectivement leur délégation auprès des divers

Digitized by Google

congrès réunis à San Francisco. Une même personne pourrait représenter plusieurs groupements ;

d) Les Associations pourraient aussi charger des Américains de les représenter ;

e) Les Associations Internationales en rapport avec l'Union des Associations Internationales pourraient s'entendre avec elle pour organiser en commun un grand congrès ayant pour objet l'étude du mouvement international en général et l'organisation de la coopération dans les divers domaines des sciences et de l'activité. Le Congrès Mondial de 1913 a déjà envisagé l'éventualité de cette session (1). Ce serait un congrès de propagande d'idées et de représentation. Il pourrait prendre le caractère d'un Congrès des congrès réuni à l'occasion de l'Exposition de 1915.

6. — Facilités de voyage :

Il y a lieu d'en obtenir et de demander au Bureau des Congrès ce qu'il propose à cet effet. Des précédents et des initiatives nouvelles sont à signaler.

Le Congrès de la Presse de Saint-Louis avait obtenu environ cent passages gratuits des Compagnies de Navigation.

Le Deutscher Ingenieuren Verein projette de frêter un bateau spécial partant de Hambourg pour le transport des membres du Congrès des Ingénieurs qui a lieu à San Francisco.

Une association nationale (American Library Association) organise nn train Pullman installé en Hôtel-Club pour faire le tour des États-Unis. Les congressistes y logent et y mangent, le train se gare dans les centres importants où le séjour se prolonge. On vit à bord du train comme à bord du bateau (2).

7. — Époque des Congrès :

Les conditions climatériques de San Francisco permettent d'ouvrir l'Exposition de février à novembre. Les congrès peuvent s'échelonner pendant toute cette période. Au point de vue européen le mois de septembre paraît le plus favorable.

---

(1) Voir *Actes du Congrès Mondial.*

(2) Pour ce tour circulaire, l'attention a été attirée sur les conditions avantageuses qu'offrent les lignes canadiennes et la rapidité des transports via Liverpool et Québec.

Digitized by Google

Questions à élucider par le Bureau des Congrès

Les données fournies jusqu'ici par le Bureau des Congrès de San Francisco manquent encore de la précision désirable. En conséquence un questionnaire sera dressé qui lui sera communiqué et dans lequel prendront place les diverses questions qui ont été soulevées au cours de la réunion et les suggestions qui ont été faites (1) : conditions du voyage, renseignements, tours organisés, conférences, commissions locales des congrès internationaux, invitations des congrès nationaux au Congrès des congrès, concours sud-américains et asiatiques, subsides, date des congrès, langue, Bureau officiel des congrès.

Conclusions

Les délégués des Associations Internationales ont clôturé leur délibération par le vote des conclusions suivantes :

1° La participation des Congrès à l'Exposition de San Francisco intéresse vivement les Associations Internationales. Leurs délégués votent à l'unanimité un vœu de sympathie et d'intérêt à l'Expositon de San Francisco ;

2° Les délégués sont invités à porter, devant leur association respective, le vœu de tenir une session en 1915 à San Francisco ;

3° Le principe de réunir le Congrès Mondial à San Francisco en 1915 est voté, avec la réserve d'en faire un congrès d'exposé et de propagande d'idées, et de ne pas mettre à son ordre du jour des questions au sujet desquelles il importe que toutes les associations puissent exprimer leur manière de voir ;

4° L'Union des Associations Internationales qui, dès le 11 mai 1912, a mené d'actives négociations avec les organisateurs de l'Exposition de San Francisco, et qui a en outre étudié, dans son principe, la question des expositions dans ses rapports avec le mouvement international, est chargée de continuer les négociations avec le Bureau des Congrès de San Francisco. Elle servira d'intermédiaire entre celui-ci et l'ensemble des Associations Internationales intéressées. Il est indiqué, toutefois, que les secrétaires généraux de ces associations sont invités à engager aussi des relations directes pour les points particuliers qui les concernent.

L'Union fera connaître à toutes les associations les renseignements obtenus.

---

(1) Voir ci-après ce questionnaire.

Digitized by Google

QUESTIONNAIRE

Questions posées par l'Union des Associations Internationales au Bureau des Congrès de San Francisco

Voyages. Frais de voyage et de séjour :

1. Quels seront les frais de voyage et de séjour aux États-Unis, notamment :

   a) Voyage de New-York à San Francisco et retour direct ;

   b) Le même voyage avec un itinéraire circulaire aux États-Unis ;

   c) Que coûtent en moyenne les frais journaliers d'hôtel ?

2. Quelles facilités de transport et de séjour les organisations américaines peuvent-elles offrir :

   a) Gratuité ou réduction du transport sur bateau et sur chemin de fer ;

   b) Organisation de voyages collectifs depuis New-York (trains spéciaux ou caravanes) ;

   c) Prix faits d'avance avec les hôtels choisis comme quartiers généraux des congrès ?

Renseignements :

3. Y aura-t-il en Europe une représentation permanente du Bureau des Congrès chargée de fournir les renseignements aux Européens ? Où sera-t-elle installée et comment sera-t-elle organisée ?
4. Y aura-t-il un Bureau permanent à New-York, de manière à permettre aux congressistes d'être aidés par des informations dès leur débarquement.
5. Y aura-t-il un bon guide (ouvrage imprimé) sur les États-Unis, au point de vue social, technique et scientifique, les guides ordinaires (Bædeker, par exemple), ne contenant guère que des informations pratiques et historiques (1).

(1) Il serait utile d'indiquer une liste de bons ouvrages récents sur les États-Unis.

Digitized by Google

Tours organisés et Conférences :

6. Pourrait-on organiser pour la visite des États-Unis, des « Tours » analogues à ceux qu'organisent en Europe les « Civic Tours ». Ces tours sont accompagnés ; on a la certitude d'être dans une société intéressante ; partout les institutions, les établissements et les autorités reçoivent les visiteurs et leur fournissent les occasions de voir et d'étudier. Que faudrait-il faire à cet effet?

7. Si les Associations Internationales décidaient des personnalités éminentes à se rendre à leur Congrès en Amérique, pourrait-on leur fournir l'occasion de donner des conférences aux États-Unis dans diverses villes et devant des milieux choisis? Ces conférences pourraient-elles être payées (et combien), de manière à alléger les frais de voyage? Ces conférences pourraient-elles être faites en français ou en allemand? Le Bureau des Congrès ne pourrait-il dès maintenant s'entendre avec les associations des principales villes des États-Unis pour organiser un cycle de conférences en 1915?

Congrès internationaux :

8. Dans l'hypothèse de Congrès internationaux tenant leur session à San Francisco, quelle aide leur serait donnée, notamment :

a) Y aurait-il un Comité local d'organisation pour chacun de ces Congrès? Qui le formerait? Pourrait-il assurer toute l'organisation matérielle, l'organisation intellectuelle et le recrutement des membres restant seuls à réaliser par les secrétaires européens ;

b) Le Comité local ou le Comité du Congrès assumerait-il les frais du Congrès à San Francisco même, et ces frais comprendraient-ils le coût d'impression du volume des Actes et procès-verbaux du Congrès ;

c) Quel concours peut-on attendre des associations américaines pour l'organisation de ces congrès internationaux? Généralement ce sont les sociétés nationales qui assument les fonctions de commission locale quand les congrès siègent dans leur pays?

N. B. — Pour les facilités du transport et de séjour, on a posé les questions 1 à 5.

Congrès nationaux :

9. Les Congrès purement américains qui se réuniront à San Francisco ne seraient-ils pas disposés à donner un certain caractère international à leurs sessions, sans toutefois se transformer pour cela en des Congrès internationaux? A cet effet accepteraient-ils :

a) Que les Associations Internationales de leur spécialité y désignent des délégués ;

b) Que les Associations Internationales transmettent à leurs mem-

Digitized by Google

bres l'invitation d'y prendre part comme membres correspondants étrangers ;

c) Que les Associations Internationales leur transmettent quelques communications d'ordre général résumant leurs propres travaux antérieurs et leur demandent de délibérer, du point de vue américain, sur quelques questions d'ordre international?

Congrès des Congrès (Congrès Mondial des Associations Internationales) :

10. Quelles aides spéciales le Bureau des Congrès accorderait-il à l'Union des Associations Internationales, si celle-ci organisait à San Francisco un grand congrès des délégués des Associations Internationales et des congrès existants de la manière dont elle a organisé les congrès mondiaux à Bruxelles en 1910 et 1913? Les congrès organisés par les groupes américains participeraient-ils à un tel congrès par l'envoi de délégués de manière à en faire réellement un « Congrès des congrès »?

Concours sud-américains et asiatiques :

11. Quelles seraient, pour les congrès internationaux tenus à San Francisco, les concours et représentations de l'Amérique du Sud, de la Chine et du Japon, que les groupes américains pourraient spécialement négocier?

Subsides :

12. Le Bureau des Congrès est-il disposé à allouer des subsides en argent aux Associations Internationales qui organiseraient des congrès à San Francisco? Quels subsides? Dans quelles conditions?

Date :

13. Quelle est la date la meilleure pour fixer les Congrès :

a) A raison du climat de San Francisco ;

b) De la visite générale des États-Unis ;

c) Des vacances?

14. Quelles mesures sont prises pour arrêter le calendrier des Congrès de manière à grouper des congrès similaires?

Langues :

15. Quelles dispositions seront prises pour les langues autres que l'anglais? Y aura-t-il des intreprètes, des traducteurs? Les organisateurs posséderont-ils la connaissance de certaines langues étrangères, notamment du français, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, de l'esperanto?

Digitized by Google

Exposition :

16. Y aura-t-il, dans l'Exposition, une ou plusieurs sections où les Associations Internationales pourront exposer en tant qu'Associations Internationales, et sans être obligées de se rattacher à un commissariat national? Quelles mesures ont été prises pour mettre les congrès en connexion avec les expositions? Y aura-t-il des locaux spéciaux?

Bureau officiel des Congrès :

17. Comment est organisé le Bureau officiel des Congrès et Conventions de l'Exposition de San Francisco (Bureau of Conventions and Societies)? Quelle est sa mission? Quels sont ses moyens?

18. Le Bureau des Congrès de l'Exposition de San Francisco est-il disposé à lancer une circulaire aux associations américaines et à leur signaler les questions posées dans le présent questionnaire? Veut-il leur demander d'entrer en relation directe avec les Associations Internationales domiciliées en Europe et qui ont un objet similaire au leur?

ANNEXE

LISTE DES RÉUNIONS ET CONGRÈS QUI AURONT LIEU A SAN FRANCISCO EN 1915 (1)

(Communication du 21 janvier 1915[1]
du Bureau of Conventions and Societies.)

A. — Congrès ayant décidé de tenir leur session à San Francisco.

AGRICULTURAL :

Society of American Floriste and Ornamental Horticulturists.
National Mohair Growers' Association.
American Society of Animal Nutrition.
The California State Fruit Growers' Association.
* International Milk Dealers' Association.
National Association of Gardeners.
* International Congress of Marketing and Farm Credits.
The Farmers' Educational and Cooperative Union,

(1) Les congrès internationaux sont précédés d'un *.

Digitized by Google

Society for Horticultural Science.
Alfalfa Congress.

BUSINESS :

National Association of Comptrollers and Accounting Officers.
National Association of Retail Grocers.
Photographers' Association of America.
American Association of General Passenger and Ticket Agents.
National Confectioners' Association.
* International Petroleum Marketers' Association.
National Wholesale Druggists' Association

EDUCATIONAL :

* International Congress of Education.
The National Education Association.
Association of American Universities.
Association of Collegiate Alumnae.
American Home Economic Association.
American Association of Workers for the Blind.
American Association of Instructors of the Blind.
The National Speech Arts Association.
National Commercial Teachers ' Federation.
National Association of the Deaf.
American Association of Agricultural Colleges and Experiment Stations.
National Association of State Universites.
Congress on Vocational Guidance.
National Council Teachers of English (Oakland).

FRATERNAL :

Independent Order of B'nai B'rith.
The General Gran Chapter of Royal Arch Masons of the United States.
The General Council of Royal and Select Masters of the United States.
The North American Gymnastic Union.
State Conclave Knights Templar.
Grand Council of California, United Commercial Travelers of America.
United Commercial Travelers of America.
The Associated Harvard Clubs of America.
Order of Scottish Clans.
Supreme Court Foresters of America.

GENEALOGICAL :

Baronial Order Runnemede.
National Society of Americans of Royal Descent.
College of Arms and Seigneurial Court of Canada.

Digitized by Google

GREEK SOCIETIES :

Alpha Delta Phi.
Phi Sigma Kappa.
Phi Gamma Delta.
Sigma Nu.
Delta Kappa Epsilon.
Pi Kappa Alpha.
Beta Theta Pi.
Sigma Chi.
Delta Chi.

GOVERNMENTAL AND CIVIC :

* International Municipal Congress.
National Association of Railway Commissioners.
National Liberal Immigration League.
American School Peace League (Oakland).
Congress on Marriage and Divorce.
National Conservation Congress.
American Forestry Association.

HISTORICAL :

American Historical Association.

INDUSTRIAL :

* International Association of Factory Inspectors.
National Lumber Manufacturers' Association.
National Association Piano Merchants of America..

INSURANCE :

* World's Insurance Congress.

LABOR :

American Brotherhood of Cement Workers.
* International Coopers' Union.

LITERARY :

American Press Humorists.
* Panama-Pacific International Congress of Authors and Journalists.
National Press Association.

POLITICAL :

* International Association of Labor Commissioners.
National Association of Port Authorities.

PROFESSIONAL :

* International Council of Nurses.
Commercial Law League of America.
Panama-Pacific Dental Congress.

Digitized by Google

National Dental Association.
American Academy of Political and Social Science.
American Society of Orthodontists.
American Academy of Medicine.

RELIGIOUS :

Norwegian Lutheran Synod.
American Section of the Theosophical Society.
General Conference of Unitarian and Other Christian Churches.

SCIENTIFIC :

* International Electrical Congress.
* International Electrotechnical Commission.
American Numismatic Association.
* Engineering Congress.
The American Society of Mechanical Engineers.
American Gas Institute.
Astronomical and Astrophysical Society of America.
Electrochemical Society, American.
American Institute of Electrical Engineers.
American Breeders' Association.
National Electric Light Association.
National Drainage Congress.
* International Gas Congress.
Mining et Metallurgical Society ot America.
World's Petroleum Congress.
American Institute of Mining Engineers.
Entomological Society of America.
Geological Society of America.

SOCIAL SERVICE :

American Red Cross Association.
Woman's World Congress of Missions.
National Congress of Mothers.
World's Purity Federation.

B. — Sociétés scientifiques américaines qui se proposent de tenir leur session à San Francisco en même temps que l'« American Association for the Advancement of Sciences ».

American Association of Anatomists.
American Anthropological Association.
American Society of Biological Chemists.
Botanical Society of America.
Botanists of the Central States.
American Association of Economic Entomologists.
Entomological Society of America.

Digitized by Google

American Federation of Teachers of the Mathematical and Natural Sciences.
American Folk Lore Society.
American Association of Official Horticultural Inspectors.
American Mathematical Society.
American Microscopical Society.
American Society of Naturalists.
American Nature-Study Society.
Society for Pharmacology and Experimental Therapeutics.
American Physical Society.
American Psychological Association.
American Phytopathological Association.
School Garden Association of America.
Association of Official Seed Analysts.
American Society of Zoologists.
Organization for the Scientific Study of Higher Education.

C. — Associations s'occupant d'Hygiène et de Médecine préventive qui se proposent de tenir des réunions à San Francisco sous les auspices de l'Exposition.

American Association for the Study and Prevention of Infant Mortality.
American Association for the Study of the Feeble Minded.
American Social Hygiene Association.
American Medico-Psychological Association.
American Public Health Association.
National Association for the Study and Prevention of Tuberculosis.
National Committee for Mental Hygiene.
American School Hygiene Association.

Il sera organisé, en outre, d'une manière à peu près certaine, d'autres importants congrès :

International Press Parliament.
American Medical Association.
Congress on Tropical Medecine and Hygiene.
International Conference on Rural Progress.
International Congress of Viticulture.
International Congress of Genealogy.
International Safety Congress.

Digitized by Google

Digitized by Google

Diplomatie et Anarchie

PAR

Robert PILOTY

Professeur à l'Université de Wurzburg.

[341.7 (04)]

La mission de la diplomatie, au point de vue formel, a été de tout temps semblable à ce qu'elle est actuellement et à ce qu'elle demeurera toujours. Elle consiste à diriger les relations entre les États. La caractéristique de cette fonction était, au temps des Babyloniens et des Assyriens, ce qu'elle est de nos jours. On doit, toutefois, pour s'en rendre compte, distinguer avec soin les manifestations extérieures et l'importance formelle de cette fonction publique. Au point de vue des manifestations extérieures, il y a évidemment une différence notable entre le fait par un des légats de César de se rendre auprès d'une horde asiatique ou africaine, pour nouer avec elle des pourparlers, et le fait par un envoyé accrédité et permanent de la Grande-Bretagne de remettre une note au Gouvernement français. Celui qui sait comment, dans leurs grandes lignes, se sont développées les civilisations de jadis et d'aujourd'hui, tient compte de cette différence dans les manifestations extérieures, mais découvre derrière elles toujours un seul et même fait : *la direction des relations entre les Etats*.

La nécessité de cette fonction publique résulte du fait de la multiplicité des États. Même cette étrange exagération de l'idée étatique, qui s'est répandue à certaines époques, sous le concept d'empire mondial, de monarchie mondiale, d'empire universel,

Digitized by Google

d'église universelle, et qui continue encore actuellement à troubler certains cerveaux, a dû céder, chez ceux qui s'en sont fait les protagonistes, devant des concessions nécessaires et admettre qu'il y a des limites à toute domination ; elle a dû reconnaître l'existence d'autres puissances et, si parfois cela lui a semblé dur, elle a dû accepter l'existence de la diplomatie qui préside aux relations entre les États.

En réalité, jamais il n'a existé d'empire mondial, d'église universelle, d'organisation unique de contrainte et de droit pour l'humanité entière ! Toujours il n'y a eu que des Puissances et des États plus grands ou plus petits, des degrés plus larges ou plus étroits de dépendance d'un État vis-à-vis d'un autre État, des unions et des relations plus étendues ou plus restreintes de Puissance à Puissance.

Mais il a pourtant toujours existé un monde des idées, suivant d'autres voies que celles de la réalité, un monde des esprits politiques qui, ou bien restèrent plus ou moins au dehors des frontières au delà desquelles s'affirmait en fait la puissance politique, ou bien construisirent leur monde imaginaire par delà ces frontières. Ce monde idéal des esprits politiques a parfois exercé une action effective sur la marche successive ou soudaine des événements. Qui ne reconnaît, dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, les grandes lignes idéales d'une Église mondiale dont la construction fut plus tard commencée en réalité avec le concours de la diplomatie? La *Divine Comédie* de Dante ne fut-elle pas au fond un projet pour la constitution d'un État mondial ? Ce qui a été ainsi délinéé idéalement par des individualités isolées, en des traits plus nets, comme la manifestation des intentions vivantes de la politique d'une époque, appartient dans une certaine mesure à l'histoire des empires mondiaux, non moins peut-être que les guerres de conquête d'un Alexandre, d'un César, d'un Mahomet, d'un Djingiskhan, d'un Louis XIV et d'un Napoléon. Toutes ces individualités du monde des surhommes, qu'elles aient possédé un trône ou non, qu'elles aient agi par la plume et la parole ou par le sceptre et l'épée, ont été des diplomates d'un genre exceptionnel. Il leur était insupportable de voir l'humanité subdivisée en multiples États et ceux-ci se donner une direction de vie d'après leurs propres aspirations. Ils se sont sentis contraints, poussés par une impulsion intime, de fixer

Digitized by Google

pour but à l'humanité la domination d'un seul et ils s'imaginèrent pouvoir atteindre ce but, par des moyens plus ou moins sanglants, en lui imprimant le sceau de leur propre personnalité. A ce dernier point de vue, ils se ressemblent tous jusqu'au dernier détail, et leur maxime commune ne tendait au fond qu'à transformer la diplomatie en une forme de domination plus aisée, plus simple et englobant le monde entier. Ils voulaient, à la place d'une politique mondiale commune à de nombreuses puissances, instaurer la domination mondiale d'une puissance unique, la leur. Les portraits de César, Napoléon, Mahomet et Alexandre se différencient moins par leur tête que par leur coiffure. Tant saint Augustin que Dante et les autres universalistes, ne sont-ils pas tous au fond de la même trempe? Seul le diadème visible leur manque. L'imperium de l'action et de la pensée, l'idée mondiale d'une humanité organisée, telle est la marque commune de leur esprit.

Si le plan de l'un de ces hommes était devenu une réalité, la diplomatie aurait en fait vu se modifier sa nature essentielle; au lieu de veiller aux relations entre les États, elle aurait, d'un centre unique, assuré la domination du monde.

Ce qui est certain pourtant, c'est qu'aucun de ces grands créateurs de plans n'a pu atteindre son but, même d'une manière approchée. Toujours il a existé des espaces qui échappèrent à leur domination, toujours en dehors de celle-ci de vastes empires humains demeurèrent intangibles. L'humanité cultivée de l'Ouest et de race blanche n'est entrée en contact continu avec celle de l'Est et de race jaune, que depuis un peu plus de cent ans. Même dans les limites des frontières où s'exerce leur domination, bien des populations parvinrent à se soustraire aux ordres donnés par le pouvoir central et une diplomatie demeura nécessaire pour assurer les relations entre le pouvoir central et les autorités des divers territoires, et bien souvent ces autorités territoriales parvinrent à redevenir des États indépendants qui se refusèrent à reconnaître le chef de l'empire aussitôt qu'il s'éloignait d'eux et que ses légats et commissaires armés témoignaient de quelque faiblesse! Si la diplomatie modeste et humble a consenti parfois à suspendre, en apparence, son labeur traditionnel pour se soumettre aux indications pressantes d'un chef d'empire, bientôt pourtant elle relevait de nouveau la tête et se remettait à tisser

Digitized by Google

les fils nécessaires pour réparer et compléter le réseau insuffisant d'une domination universelle.

Cette œuvre de ténacité, elle ne s'est pas lassée jusqu'aujourd'hui à la poursuivre. Qu'est du reste la politique mondiale d'après notre conception moderne sinon de la diplomatie entre États, c'est-à-dire le maintien des relations d'*un* État avec *tous* les autres?

Ici, il est indispensable de s'arrêter et de réfléchir, car on a parlé de l'anarchie qui caractérise la Société des États. Ce mot résonna comme le son âpre d'un reproche dans la symphonie des Puissances. Rarement l'impression laissée par une situation internationale a mérité plus de fixer l'attention et la réflexion générale que l'emploi de ce petit mot. Anarchie — ce mot détesté dans la vie intérieure des États, — serait le signe sous lequel est placé la Société des États, dès que le regard d'un citoyen se porte vers n'importe quoi en dehors des frontières de son propre État : anarchie parmi les vingt-trois États de l'Europe, anarchie partout en Amérique, en Asie et en Afrique, partout où des États dans le monde sont voisins les uns des autres ; anarchie malgré les milliers de relations créées par les échanges intellectuels et économiques ; anarchie partout, dans précisément toutes les relations de la vie qui, à l'intérieur d'un État, font l'objet d'un système complet et minutieux d'ordre et de soins.

Non, non, trois fois non ! Il n'en est pas ainsi, ni en idée, ni en réalité ! Tout d'abord, cette caractérisation sommaire témoignerait d'un dédain profond pour la civilisation collective du monde, d'un dédain pour le principe qui est à la base de chaque État, qui est ce qu'on appelle l'ordre et qui est le contre-pied de l'anarchie. Car, si cette caractérisation était vraie, elle ne signifierait rien moins que d'autoriser chaque État, en vertu de sa souveraineté, à se déclarer libre de tout lien vis-à-vis de tous les autres États faisant partie du monde civilisé. Elle signifierait au fond qu'il existe autant d'empires mondiaux qu'il y a d'États et ramènerait la conception de la diplomatie à l'antique maxime barbare : « Est permis ce qui réussit ».

Celui qui a jeté à la face de la Société des États ce mot d'anarchie n'était pas lui-même un diplomate de carrière, c'était un spectateur critique des choses qui sont et qui ne sont pas, c'était Alfred Fried. Ce qu'il entendait par anarchie, ce n'était certes ni

Digitized by Google

les relations idéales, ni les relations réelles des États, mais leurs relations telles qu'en théorie et en pratique les conçoit une diplomatie qui à un certain moment a été *ce qu'elle ne devrait pas être*, mais qui, en règle générale *n'est pas ainsi*. Beaucoup de diplomates de carrière donnent tort, en souriant, à Fried : ils lui donnent tort, car la condition de leur action dans le monde est l'existence de relations gouvernementales organisées ; mais ils sourient pourtant comme sourient ceux qui doivent combattre une thèse à laquelle ils acquiescent en silence. Et, de fait, notre diplomatie, dans le monde entier, ne veut rien savoir d'une organisation du monde. Elle admet comme condition de sa propre existence, l'existence de relations gouvernementales organisées, mais elle considère qu'il existe encore une autre condition, celle de la liberté la plus étendue au bénéfice de chacun et de son État.

Fried a donc tout à fait raison, en sa qualité de critique, lorsqu'il se représente parfois le monde comme un entrelacement d'agences diplomatiques, qui sont entre elles dans un état de guerre latente. Mais à un tel degré de représentation, l'image n'est exacte que si l'on considère toutes les normes du droit conventionnel et public international comme un droit hypothétique, c'est-à-dire un droit qui n'a de valeur qu'aussi longtemps qu'il n'est pas éliminé par une guerre. Que cette valeur hypothétique du droit international a été en quelque sorte reconnue, tant dans la conception officielle des États que dans l'œuvre réalisée à La Haye, cela ne peut être nié.

D'après cette conception anarchiste de la Société des États, que Fried combat, la diplomatie a pour mission le maintien des relations de tous les États avec tous les États sous la menace de la guerre. Car, d'après la conception officielle, être souverain, c'est avoir la faculté de faire la guerre. Et qui pourrait nier que cette conception s'affirme à nouveau à chaque instant et a trouvé son application dans tel ou tel cas?

Sans vouloir justifier cet état de choses ou l'inscrire au passif de n'importe qui, et sans vouloir examiner à fond pourquoi il y a lieu de repousser cette manière de voir, qu'il nous soit pourtant permis d'en étudier ici la véritable signification.

A ce point de vue on serait tenté de comparer la situation exterritoriale de la diplomatie mondiale à un vaste jardin zoologique, dans lequel tous les fauves du monde s'épient les uns

Digitized by Google

les autres dans une méfiance mutuelle, avec le désir de tomber les uns sur les autres dès que la faim l'ordonne et dès que la faiblesse ou l'inattention de l'adversaire le permet.

Il serait à peine possible de prétendre que cette comparaison est erronée. Il y a plutôt lieu de constater que la diplomatie humaine est supérieure à la diplomatie animale ou instinctive par *un* élément. Cet élément — nommons-le la *raison*, — permet de se passer, pour assurer la vie en commun, de tous ces fossés ou de toutes ces grilles qui séparent les installations d'un jardin zoologique. La raison humaine, pour autant qu'elle ne soit pas troublée par la maladie, l'ignorance ou la méchanceté, possède un riche trésor d'expériences et un arsenal plus riche encore de moyens de violence et grâce à l'action de ces deux leviers sur les actes et les abstentions de la diplomatie, la raison agit en fait comme les fossés et les grilles d'un jardin zoologique.

L'expérience a enseigné que tous les maux, causés à un peuple par l'absence de justice et de puissance à l'intérieur d'un État, peuvent également accabler un État et son peuple au moment d'une guerre. C'est pourquoi la diplomatie se donne comme mission la plus haute, non de chercher à provoquer la guerre, mais à l'éviter autant qu'il est possible.

Souvent, il est vrai, ce qu'elle fait pour obéir à la raison lui est reproché comme une lâcheté par les philistins de la politique. Ah ! si chaque petit courage qui s'est dressé en Mentor de la diplomatie était un courage véritable, si l'on plaçait au premier rang ceux qui réclament la lutte et si on les formait en ordre de bataille, si les rédacteurs des journaux jingoïstes devenaient les trompettes chargés de sonner l'attaque, quelles merveilles dans la politique on aurait vu se réaliser ! On devrait, de part et d'autre, aux frais de l'État, donner un clairon à chacun de ces excitateurs professionnels et les placer sur les frontières, les uns en face des autres, chaque année une fois au moins, en deux groupes musicaux qui claironneraient jusqu'à l'épuisement. Cela ne coûterait pas si cher aux pays en question que ce que ces excitateurs claironnent au moyen de leur presse et les sonneurs de clairons ne se feraient probablement pas les uns aux autres, d'autre mal. Souvent, il semble que les trompettes professionnels ne cherchent qu'à rendre plus difficile la mission de la diplomatie. Ils croient que la diplomatie est plongée dans un sommeil

Digitized by Google

profond dont il faut la tirer brutalement, ou bien ils pensent que le peuple doit être continuellement rendu attentif aux multiples moyens qu'il possède pour conquérir le monde, et combien menaçant est le danger d'une surprise, et combien d'autres craintes imaginaires doivent le préoccuper. En réalité, ils rendent simplement difficile à la diplomatie l'exécution de ses intentions pacifistes. Combien superflue et souvent perturbatrice est leur action, voilà à quoi ils ne songent pas toujours.

L'homme compétent seul sait combien difficile est la profession du diplomate et quel monde d'intérêts, de peines et de soins est inclus dans ces mots « relations entre les États ».

La vraie situation historique et géographique du monde est déjà la cause de suffisamment de difficultés. A cette situation se rattachent avant tout les faits suivants. Jadis, quand sévissaient des guerres ardentes pour fixer les frontières des États européens, la base la plus raisonnable et relativement la plus acceptée consistait à s'appuyer sur la *constitution ethnographique* d'un peuple. On disait : à chaque peuple correspond un État ; à chaque peuple sa souveraineté originale ; à chaque peuple son droit ! C'est ainsi que la *langue* fut prise comme signe principal pour fixer la communauté nationale et, lorsque des doutes subsistaient encore, on se réclama des frontières naturelles, notamment des chaînes de montagnes, non parce qu'elles séparent — les rails et les fils télégraphiques ont depuis longtemps vaincu ces obstacles, — mais parce qu'elles ont été, en réalité, les frontières historiques des langues et le sont toujours encore et le resteront encore longtemps pour la grande masse du peuple. Une deuxième frontière naturelle fut constituée par la *mer*. Elle aussi non parce qu'elle sépare éternellement les peuples, mais parce que jadis elle les a séparés plus que tout autre obstacle. Ces faits historiques et géographiques ont contribué, plus que toute politique, à la formation actuelle des États en Europe. La constitution naturelle et la situation des pays ont aussi réagi sur la caractéristique des peuples et leur ont procuré des avantages et parfois des désavantages au point de vue de leur vie mondiale. Combien impuissants ont été tous les sacrifices qui, par des moyens politiques violents, ont cherché à contrarier ces groupements et à réaliser des formations artificielles géométriques, si on les compare aux moyens que la diplomatie, d'accord avec la technique

Digitized by Google

et l'économie, aurait pu trouver et appliquer au bénéfice de tous les intéressés ! Combien amère a été l'expiation pour certains États, qui ont négligé de recourir à ces moyens, poussés par une orgueilleuse politique de violence, et qui ont cherché à écraser des voisins plus faibles qui, grâce à l'application de principes économiques raisonnables, avaient réussi à vaincre les frontières naturelles de la mer par un labeur de civilisation coloniale. Combien le commerce et l'industrie, l'agriculture et la culture intellectuelle se développeraient, même dans les plus petits États, si leur diplomatie s'ingéniait à créer des relations et des moyens de communication favorables ! Combien avantageux enfin il serait, pour des pays de confessions mêlées, d'abandonner la folle politique de l'oppression vis-à-vis de ceux qui appartiennent à une religion dissidente et de chercher à tirer tous les bénéfices que peut donner une véritable communauté politique dont les moindres force disponibles sont utilisées.

Quelle insanité ce serait si les voix de ces réactionnaires indiquaient de nouveau à l'Europe sa ligne de conduite, eux qui verraient si volontiers un Tamerlan brandir son knout sanglant et un Napoléon lancer ses obus et laisser massacrer, sur les champs de bataille de l'étranger, les enfants de sa nation, la génération de demain, avant même qu'elle ne soit arrivée à son plein développement !

Quelle insanité ce serait, par amour pour les idées romantiques d'une époque arriérée, d'imposer à une diplomatie, gagnée à une politique de paix, outre toutes les difficultés naturelles qu'elle doit surmonter, encore des difficultés artificielles ou des obstacles inspirés par de mauvais rêves, et de lui rendre plus pénible la voie vers la civilisation par un reproche frivole de lâcheté et par les feux-follets d'un faux romantisme !

Oui, il y a en réalité un empire mondial, à la découverte des formes gouvernementales duquel les essais grossiers de la politique de violence et les tentatives de fanatique domination religieuse ont pu contribuer, en arrachant les hommes à la paresse contemplative des bergers pour les pousser à un travail actif de civilisation ; mais à notre époque contemporaine, où tous ne pensent qu'à travailler, ces rudes moyens de réveiller les hommes ne sont plus nécessaires, nous avons besoin de calme bien plus que de terreur artificielle, nous avons plus besoin d'une incitation

Digitized by Google

à rentrer en nous-mêmes qu'à nous lancer dans d'aventureux cambriolages des caisses d'épargne de nos voisins.

Cette constatation est celle sur laquelle, Dieu merci, repose le travail de la bonne diplomatie dans tous les pays de la terre, où l'activité, le droit et la civilisation sont considérés et appréciés comme la base de l'ordre public.

Cette constatation repose sur un fait bien simple ; elle applique à la vie internationale le principe d'ordre et de liberté qui domine la vie de chaque État et c'est là, suivant moi, la seule voie grâce à laquelle il sera possible de vaincre l'anarchie de la Société des États et de s'élever à une forme plus haute du maintien des *bonnes* relations de tous les États avec tous les États.

Tous ceux, qui, dans tous les pays, ont une vue claire des choses ne devraient-ils pas se coaliser pour aplanir à la diplomatie sa grande mission, qui consiste à écarter tous les obstacles et toutes les difficultés naturelles qui se trouvent sur son long et dur chemin?

Examinons brièvement ici quelques-uns des moyens qui sont accessibles à chacun de nous dans l'action qu'il peut exercer.

Voici, par exemple, la *langue* qui nous sépare ! Ne considérons pas, chacun de ceux qui parlent une autre langue que la nôtre, comme un ennemi naturel. Prenons, en ceci, exemple sur les Juifs, qui ont toujours cherché à s'approprier la langue du pays dans lequel ils vivent, non pour cesser d'être des Juifs, mais pour pouvoir vivre d'une vie commune, comme citoyens d'un autre peuple, et pouvoir se livrer à un travail utile. Et ceux qui ne sont pas des Juifs, n'ont-ils pas sur eux cet avantage de pouvoir conserver leur propre langue ! Comprendre la langue d'autrui, c'est déjà à moitié le comprendre lui-même.

Il y a ensuite la *différence de puissance* entre les États qui les incite et doit les inciter, d'après la constitution propre de leurs intérêts, à se grouper et à s'opposer les uns aux autres. Mais si nous allons au fond de ces oppositions et si nous les examinons, non avec nos préjugés, mais avec nos esprits capables de les peser, nous constaterons que dans ces groupements il s'agit uniquement d'opposer aux tendances dominatrices d'une puissance un contre-poids nécessaire afin d'assurer à tous leur place au soleil.

Il y a encore la *différence des constitutions*, sous l'égide desquelles les peuples vivent dans leurs États respectifs. On peut

Digitized by Google

considérer la période qui va de Charlemagne à Napoléon, comme le millénaire des guerres constitutionnelles. Huit siècles furent consacrés aux guerres destinées à consolider la monarchie et l'accession au trône, et deux siècles, depuis l'exécution de Charles Ier d'Angleterre (1649), jusqu'à la constitution de l'empire d'Allemagne (1849), furent consacrés aux guerres pour le triomphe de la démocratie. S'il y eut de multiples considérations secondaires pour justifier les guerres au cours de ces dix siècles, considérations plus fortes que celles qui avaient en vue l'organisation et la consolidation du pouvoir — je songe aux guerres des investitures, aux croisades, puis aux guerres religieuses et coloniales du XVIe au XIXe siècle, — pourtant dans leur ensemble elles constituèrent une lutte sanglante pour déterminer la forme du pouvoir. Si les passions, au cours de cette période, avaient parlé moins haut que la raison, si l'humanité et les peuples s'étaient préoccupés plus des intérêts que des personnes, combien différent aurait été le cours des choses ! Aucune erreur n'est plus grande que de croire que ce furent les guerres qui permirent aux hommes de se faire une idée plus nette en matière constitutionnelle ; ce fut tout au contraire l'idée constitutionnelle qui crut la guerre nécessaire pour s'imposer et trop souvent ce fut la raison engourdie ou la déraison puissante dont il fut nécessaire de vaincre la résistance. Au point de vue contemporain, on doit considérer comme un gain imperdable d'expérience millénaire la conquête du *système gouvernemental représentatif* qui existe partout où la civilisation a élevé les peuples jusqu'à la conscience de leur responsabilité.

Cela, pourrait-on crier à l'humanité, il faut y tenir de tout ton cœur ! Le système gouvernemental représentatif a évidemment introduit, à l'intérieur des États, des causes puissantes de lutte politique, mais c'est précisément ce qui constitue un bien pour les peuples, car ils ont appris que même le droit, que l'État lui-même et la liberté sont des biens qui ne peuvent être conquis et conservés dans une indifférence calme et insouciante, mais qui doivent être mérités continuellement par le travail, la peine et la lutte. Et en ceci s'ouvre pour la vie publique un vaste champ d'activités diverses et saines. Aussi différents que sont les peuples par leurs aptitudes et les conditions dans lesquelles ils se trouvent, aussi différentes sont les formes qui s'offrent à

Digitized by Google

eux pour donner à la volonté collective son expression la plus populaire, la plus définitive et la plus nette. Il est donné en ceci aux peuples un élément intangible de détermination propre. Aucune puissance au monde ne possède un droit quelconque à imposer sa constitution à un autre peuple. Même le degré et la nature de la liberté assurée à chaque individu au sein de chaque peuple ne peuvent devenir le programme ou le but d'une « guerre juste ». La mesure dans laquelle la liberté sera assurée, la manière de conquérir et de maintenir la liberté est un problème dont la solution doit être réalisée dans les limites de chaque État.

Il y a enfin un dernier point et le plus difficile de tous : l'*inégalité de possession*. Le besoin a été le plus ancien éducateur de l'humanité. La nécessité a été la fondatrice des États et sa sœur, la raison, a dans leur sein établi l'ordre et la loi. Le besoin a imposé le droit et le travail. Là où le travail et le droit sont respectés, il n'y a plus de besoin. C'est dans ces limites que se réalise l'ordre social de l'humanité. La distribution des biens de ce monde, leur accroissement et leur production la plus économique forment les éléments essentiels du bonheur matériel. Les chroniqueurs des époques révolues nous parlent des migrations et des invasions des grandes races humaines. Elles se mirent en route pour trouver de meilleurs pâturages et des champs plus fertiles et luttèrent pour conquérir du bétail, du sol, de l'argent et des produits. L'histoire des *migrations* est une histoire de conquêtes à main armée. L'histoire des *Etats* devrait être le commencement d'une histoire de conquêtes économiques et intellectuelles ; elle ne devrait pas le devenir, elle l'est depuis longtemps. Dans la conception de l'État est incluse la stabilité du sol, c'est-à-dire une relation fixe et juridiquement assurée avec la terre, le sol et tout ce qui en provient ou peut en être tiré par le travail. La sécurité et la mobilité au sein de chaque État assurent au travail son salaire et à la propriété sa garantie. De plus en plus, la possession juridiquement garantie doit être la caractéristique du capital et de plus en plus le salaire doit devenir la juste compensation de la valeur du travail. Le travail économique, son développement, sa protection, son droit est le principe sur la base duquel la répartition des biens de ce monde doit être réalisée et sur ce principe également est basée la vie internationale de notre époque. Non l'obtention des biens par la rapine et la fraude, mais leur distri-

Digitized by Google

bution par l'organisation du travail est le nœud de toute la politique économique. Les rails de chemins de fer, les lignes de navigation, les traités de commerce, les marchés, les bourses et les banques, voilà les grandes voies qui unissent les peuples et par lesquelles la distribution des biens s'accomplit et voilà aussi à l'avenir le champ d'action de la diplomatie. Elle deviendra de plus en plus la grande médiatrice entre les travailleurs, dont la mission sera de faire de la terre non un parc que beaucoup préparent mais dont peu jouissent, non un jardin où croissent des fruits pour quelques promeneurs favorisés, mais un riche champ où chacun trouvera sa part la plus exacte, telle qu'il l'aura méritée et qui constituera pour lui et pour les siens un paradis, parce qu'il y trouvera la juste rétribution de ses peines. Une deuxième préoccupation de la diplomatie sera de prévenir le besoin et de réparer le dommage qu'il aura causé là où l'impossibilité de réaliser une libre poursuite du bien-être, dans le domaine économique et culturel, provient de circonstances qui ne peuvent être imputées à faute à celui qui en souffre.

Une diplomatie qui suivra de telles voies, qu'elle soit celle d'un grand ou d'un petit État, qu'elle cherche à assurer à son pays des avantages grâce à des traités de commerce, à la fondation de colonies, à des unions, des ententes et des alliances entre les États, ou qu'elle les poursuive par des moyens égoïstes, elle n'en contribuera pas moins à vaincre l'anarchie entre les États et à assurer le triomphe d'une forme d'existence digne des hommes. Cette diplomatie ne peut toutefois atteindre son but si elle est l'art secret de quelques individualités peu nombreuses, elle doit devenir le bien commun de tous ceux qui s'occupent de politique, de tous ceux qui constituent les forces économiques et culturelles des peuples. Elle doit aller à l'école de la vie collective des peuples. C'est ainsi qu'elle pourra éduquer les peuples et leur faire comprendre que l'esprit patriotique et l'amour de la famille et du sol natal sont, dans la vie de chaque individu, des forces qui exigent un complément. Ce complément ne peut être trouvé que dans un sentiment favorable aux relations internationales, car la vie internationale est l'atmosphère qui permet aux peuples de respirer.

Digitized by Google

NOTICES

Le Bureau International des Fédérations d'Instituteurs

[372 (062) (∞)]

HISTORIQUE. — Dans différents congrès de l'enseignement on agita la question de la fondation d'une Union Internationale des Associations d'Instituteurs et de Professeurs.

En 1872, le Congrès scolaire de la Suisse romande, réuni à Genève, décida à l'unanimité la création d'une *Association pédagogique universelle.*

En 1874, le Congrès suisse, tenu à Saint-Imier, porta à son ordre du jour la constitution définitive de l'*Association.* La *Fédération générale des Instituteurs Belges* eut l'honneur d'y présenter un avant-projet de statuts qui reçut le meilleur accueil. L'assemblée, après une longue discussion, adopta les résolutions suivantes : « L'*Association pédagogique universelle* a pour but le progrès de l'éducation populaire, par l'étude en commun des meilleures méthodes d'enseignement employées dans les différents pays. Elle poursuit aussi l'amélioration de la position morale et matérielle des instituteurs, et vise à établir entre eux des rapports fraternels. »

Quelques années passèrent mais l'Association ne prospéra point, ne produisit rien, bien qu'une commission d'initiative eût été formée en vue de provoquer des adhésions.

La Fédération générale des Instituteurs belges organisa en 1880, un congrès, tenu à Bruxelles, où la France, l'Italie, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, le Wurtemberg étaient représentés. Cette assemblée internationale ne parvint pas encore à organiser l'*Association pédagogique universelle.*

Ni le Congrès International du Havre, en 1885, ni celui de Paris, en 1889, ne parvinrent à donner l'existence à l'organisme international dont on parlait depuis 1872.

Digitized by Google

En 1900, la cinquième section du Congrès International de Paris fut saisie de la question *d'établir une association d'instituteurs et d'hommes d'école représentant les divers pays*. Le débat fut fort intéressant et aboutit à la votation d'un vœu soumis à l'assemblée générale du samedi 3 août.

A cette séance, M. Bayet, alors directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'Enseignement public, exposa que ce vœu avait déjà reçu une satisfaction partielle puisque le jury international des récompenses de la classe I de l'Exposition Universelle avait décidé sur la proposition de son président, M. Léon Bourgeois, de se constituer en un *Bureau International de l'Enseignement primaire*, afin que l'union des bonnes volontés survécût à l'œuvre éphémère de l'Exposition.

« Ce Bureau International, déclara l'honorable ancien président du Conseil des ministres, sera ouvert à toutes les nations et nous y accepterons avec plaisir tous les concours. Ce qui nous a frappé, c'est qu'il y a en ce moment, dans tout le monde civilisé, un admirable effort commun, dont l'école est le point de départ, vers la concorde et la fraternité. Il apparaît clairement à tous que l'école, l'humble école primaire, est le fondement de la paix publique, de la paix universelle. C'est la petite maison où se forment les citoyens de la grande maison. Il faut que dans le monde entier, tous les amis de la justice, de la vérité et de la liberté s'unissent autour de l'école et fassent triompher, par elle, la cause de l'humanité. Et puisque c'est assurément la pensée de tous les membres du Congrès, il vaut mieux, dans l'intérêt commun, que le Congrès, se substituant au jury des récompenses, se constitue lui-même en *Bureau International de l'Enseignement primaire*. »

Cette proposition fut adoptée par acclamation. La séance fut ensuite levée au milieu d'un grand enthousiasme... Cinq années passèrent sans que le vœu arrivât à bon aboutissement.

En 1905, la *Fédération générale des Instituteurs Belges*, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Liége, organisa en cette ville un congrès international de l'enseignement primaire. La huitième section, présidée par M. Van den Dungen, président honoraire de la dite Fédération, eut à examiner la question suivante :

« N'y a-t-il pas lieu d'instituer un Bureau international de Fédérations d'instituteurs? »

L'assemblée ne se borna pas à résoudre la question par l'affirmative ; elle rédigea en outre le règlement organique du Bureau, et à MM. Rossignol et Cnudde, respectivement président et secrétaire de la Fédération générale des Instituteurs belges, donna mandat pour convoquer la première réunion du Bureau, en déterminer l'ordre du jour et le lieu de réunion.

Digitized by Google

BUT. — L'article premier du règlement organique tel qu'il fut voté à Liége en 1905 porte :

« Entre les Associations ou les Fédérations nationales d'instituteurs de tous les pays, il est créé un Bureau international ayant pour but de nouer des liens d'étroite amitié et de solidarité internationale, de contribuer au progrès de l'éducation populaire, au relèvement matériel et moral des instituteurs et des institutrices et à l'établissement de la concorde et de la fraternité entre les peuples. »

D'autre part, l'article 7 est ainsi formulé :

« Le Bureau a pour attributions :

« A) De créer une bibliothèque confiée aux soins du secrétaire général et comprenant tous les rapports des congrès internationaux et des congrès nationaux ou régionaux, les lois et les règlements scolaires des divers pays du monde, les statistiques relatives aux écoles, aux élèves, aux instituteurs, etc., le tout classé par nationalité, de réunir et de coordonner les directions éducatives de la pédagogie scientifique ;

» B) D'intervenir auprès des gouvernements en faveur de l'enseignement et de l'instituteur ;

» C) De préparer l'organisation des congrès internationaux dans l'une ou l'autre des villes importantes des pays fédérés et de désigner la localité siège de ce congrès. »

Revenant sur la même question, l'assemblée annuelle de Berlin 1911, vota les dispositions suivantes qui précisent mieux le but du Bureau International :

« 1. Entre les Fédérations d'instituteurs des nations civilisées, qui forment l'organisation des associations d'instituteurs d'un pays, est organisé un Bureau international, lequel a pour but de contribuer au progrès de l'éducation populaire par le progrès de l'école populaire, et au relèvement matériel et moral des instituteurs et des institutrices. Il a également pour objet de nouer entre tous les membres du personnel enseignant des liens d'amitié et de solidarité internationale et de contribuer ainsi au rapprochement pacifique des peuples.

« L'examen de questions politiques et religieuses n'est pas de la compétence du Bureau.

» 2. Le Bureau tâche d'atteindre ce but :

» *a)* Par les réunions annuelles de ses membres ;

» *b)* Par l'organisation des congrès internationaux qui auront lieu tous les cinq ans. Les décisions de ces congrès n'ont qu'un caractère d'information ; elles n'engagent pas les Fédérations affiliées et celles-ci n'en portent aucune responsabilité ;

» *c)* Par la formation et la publication de statistiques relatives à la situation de l'école populaire et du personnel enseignant ;

Digitized by Google

» *d)* Par la publication d'un annuaire, qui donne, outre la composition des organisations des fédérations affiliées, un exposé du travail accompli ;

» *e)* Par l'échange et la collection des publications et revues des diverses fédérations. De cette façon, le Bureau constituera un office de renseignements pour tout ce qui intéresse l'école et les instituteurs ;

» *f)* En procurant des renseignements en vue de l'organisation d'excursions internationales. »

Enfin, en 1912, l'assemblée d'Amsterdam, voulant à son tour donner une forme précise et pratique au littera *e)* du texte voté à Berlin, prit les résolutions suivantes :

» I. Il est créé au sein du B. I. F. I., une ***bibliothèque pédagogique internationale*** et un office de renseignements pour tout ce qui intéresse l'école et les instituteurs.

» II. La bibliothèque et l'office sont établis en connexion avec les services généraux de documentation organisés par l'*Office central des Associations Internationales* et installés au siège de cet office actuellement à Bruxelles, 3*bis*, rue de la Régence.

» III. La bibliothèque rassemblera les organes, les bulletins et les annuaires des fédérations et unions d'instituteurs et de professeurs affiliés au B. I. F. I., — les rapports des questions étudiées par le B. I. dans ses assemblées annuelles et des questions étudiées dans les congrès et organisés par le B. I., — les comptes rendus des assemblées annuelles du B. I. et ceux des congrès organisés par le B. I., — les comptes rendus de certains congrès internationaux s'occupant de questions qui intéressent l'enseignement et l'éducation, tels les congrès d'hygiène scolaire, de l'éducation populaire, de l'éducation morale, etc., les lois et les documents officiels.

» IV. Chaque association nationale affiliée au B. I. F. I. s'engage à collaborer à la formation du répertoire de bibliographie universelle des ouvrages d'enseignement et d'éducation. »

COMPOSITION ET ADMINISTRATION. — Le Bureau est composé de délégués des Fédérations affiliées. Le nombre de ces délégués est fixé à trois par nation.

Lorsqu'il y a plusieurs fédérations dans une même nation, elles ont droit chacune à un délégué.

Chaque fédération comptant au moins 30,000 membres a droit à un délégué en plus pour chaque 30,000 membres de plus. (Art. 3.)

Chaque année, à la clôture de la session, le Bureau International nomme un comité exécutif composé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire-trésorier. La rééligibilité est permise.

Digitized by Google

Le siège du Bureau est fixé au domicile du président. Le secrétaire-trésorier jouit d'une indemnité à fixer par le Bureau. (Art. 4.)

Les propositions pour l'ordre du jour de chaque session annuelle doivent parvenir par écrit au président, trois mois avant la réunion. Elles sont envoyées, en même temps que l'ordre du jour, à tous les membres au moins un mois avant la réunion. (Art. 5.)

CONTRIBUTION. — Art. 7. — La part contributive de chaque fédération est fixée de la manière suivante :

a) Un droit fixe de 40 francs ;
b) Une contribution proportionnelle de 2 francs par millier de membres.

SESSIONS. — Depuis sa création, le Bureau International a tenu sept sessions annuelles. En outre, il a organisé le deuxième congrès international de l'enseignement primaire, qui s'est tenu à Paris, dans les auditoires de la Sorbonne, les 4, 5 et 6 août 1910.

Nous donnons l'exposé des principales questions dont le Bureau International s'est occupé dans les sept premières sessions annuelles.

Session de Munich, 1906. — Élaboration du règlement d'ordre intérieur. Siège du Bureau International. Formation des budgets pour 1906 et 1907. Vœu en faveur de la simplification de l'orthographe française. La question de l'esperanto comme langue internationale.

Session de Paris, 1907. — Travail de statistique relatif aux chiffres des traitements et des pensions des instituteurs dans les différents pays. Étude comparative du programme d'enseignement primaire des différents pays, dans le but de connaître le degré de développement intellectuel et moral des enfants à un âge déterminé. Statistique relative à la nomination, aux déplacements d'office, aux peines disciplinaires, à la révocation et aux mises en disponibilité dans les différents pays.

Session de Londres, 1908. — Pensions des instituteurs, de leurs veuves et de leurs orphelins. Programme-type de culture internationale dans l'école. Ordre du jour et règlement du congrès international de 1910, à Paris.

Session de Prague, 1909. — Règlement, budget et date du deuxième Congrès International de l'Enseignement primaire (Paris, 1910) ; ordre du jour et nomination des rapporteurs ; constitution des comités nationaux de patronage.

Session de Paris, 1910. — Rapport quinquennal sur l'activité du Bureau International, 1905 à 1910. Mesures à prendre en vue de l'exécution des décisions du deuxième Congrès International.

Session de Berlin, 1911. — Rapport du Comité organisateur

Digitized by Google

du Congrès de Paris. Exécution des décisions prises par le Congrès International de Paris. Exposé des principaux événements de fraternité internationale et de paix se rapportant à l'éducation.

Session d'Amsterdam, 1912. — La responsabilité civile des instituteurs dans les différents pays. Au point de vue de la tuberculose : *a)* quelles sont les mesures de préservation qui ont été prises en faveur de l'instituteur ; *b)* quels sont les moyens de guérison? L'article 2, litt. *e* du règlement voté à Berlin l'an dernier porte : « *Le Bureau tâche d'atteindre ce but* : e) *par l'échange et la collection des publications et revues des diverses fédérations. De cette façon, le Bureau constituera un office de renseignements pour tout ce qui intéresse l'école et les instituteurs.* » Quelles sont les voies et moyens que l'on peut mettre à la disposition du Bureau pour réaliser ces desiderata? Comment convient-il d'organiser l'office de renseignements pour qu'il puisse efficacement rendre des services aux fédérations affiliées au Bureau et aux membres de ces fédérations.

Session de Bruxelles, 1913. — Examen de la méthode de pédagogie scientifique du Dr Maria Montessori, de Rome. L'enseignement et les projections lumineuses. Les instituteurs et la tuberculose. Les excursions scolaires et les voyages d'instituteurs.

N. B. — Les comptes rendus des sessions annuelles du Bureau ont paru en petites brochures dont des exemplaires sont déposés à l'Institut International de Bibliographie, rue de la Régence, 3*bis*, à Bruxelles ; ces brochures sont comprises dans la série numérotée 439 à 445.

Congrès internationaux. — *Le premier Congrès International de l'Enseignement primaire* se tint à Liége, du 2 au 7 septembre 1905. L'ordre du jour comportait les questions suivantes :

I. L'instituteur primaire : mission, formation, situation.

II. L'instruction obligatoire : Est-elle nécessaire? Durée de l'obligation. Sanction. Résultats obtenus.

III. Éducation des enfants arriérés et anormaux :

a) Organisation des écoles d'enseignement spécial : 1. pour arriérés pédagogiques ; 2. pour arriérés médicaux ;

b) Où et quand doit se faire l'éducation professionnelle des enfants anormaux?

c) Formation du personnel de l'enseignement spécial ;

d) Rôle du médecin : 1. dans les écoles pour arriérés pédagogiques ; 2. dans les écoles pour arriérés médicaux ;

e) Résultats des expériences et des observations faites dans l'enseignement spécial au point de vue du développement des sciences pédagogiques.

Digitized by Google

IV. L'enseignement agricole à l'école primaire : *a)* comment doit être entendu et que doit comprendre l'enseignement agricole à l'école primaire ; *b)* moyens d'intuition à utiliser pour cet enseignement.

V. Conditions matérielles, hygiéniques et pédagogiques dans lesquelles doit se trouver l'école. Nombre maximum d'élèves par classe.

VI. Ce que peut faire l'école pour amener la fraternité des peuples et la paix universelle.

VII. Collaboration de la famille et de l'école dans l'éducation et le patronage de l'enfance pendant et après les études primaires.

VIII. N'y a-t-il pas lieu d'instituer un Bureau international de Fédérations d'instituteurs?

Le deuxième Congrès International siégea à Paris, dans les auditoires de la Sorbonne, du 4 au 7 août 1910. L'ordre du jour était ainsi composé :

I. *a)* Situation statistique scolaire dans les différents pays au point de vue des résultats ; *b)* obligation scolaire, sa nécessité. Causes pour lesquelles elle n'est pas efficace là où elle est légalement établie. Remèdes.

II. Objet et but des éléments de sciences à l'école primaire.

III. La préparation professionnelle du personnel enseignant, du personnel de l'inspection et du personnel administratif de l'enseignement primaire public.

IV. Éducation et enseignement post-scolaires dans les divers pays. Rôle des pouvoirs publics. Rôle de l'instituteur. Part de l'initiative privée.

Le tableau qui suit présente l'exposé de la marche progressive du *Bureau International* pendant les huit premières années, de 1906 à 1913.

Nous attendons l'adhésion définitive des groupements suivants :

1° *La Fédération des Instituteurs de Finlande* ;
2° *La Fédération des Instituteurs polonais* ;
3° *La Fédération des Instituteurs de la Hongrie* ;
4° *L'Union panhellénique des Instituteurs et des Institutrices* ;
5° *L'Unione magistrale Nazionale del Italia* ;
6° *La Fédération des Instituteurs russes* ;
7° *La Fédération des Instituteurs serbes.*

Bien que non affiliés, ces groupements collaborent dans une certaine mesure au travail du Bureau International en procurant des renseignements et des documents relatifs à l'organisation et à la situation scolaires de leurs pays respectifs.

* * *

Digitized by Google

Fédérations	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
1. *Angleterre* : National Union of Teachers.....	—	—	61.000	64.459	67.500	68.000	72.000	78.000
2. *Belgique* : Fédération générale des Instituteurs Belges.....	—	—	6.500	6.500	6.800	7.000	7.000	7.000
3. *Bohême* : Société centrale des Instituteurs de Bohême.....	—	—	8.000	8.000	8.000	8.000	8.000	8.000
4. *Bulgarie* : Union des Instituteurs bulgares.....	—	—	4.000	4.000	4.000	4.000	5.000	5.000
5. *France* : Fédération des Amicales d'Instituteurs et d'Institutrices de France et des Colonies.....	—	—	60.000	85.000	95.000	95.000	98.000	100.000
6. *Hollande* : *a)* Bond van Nederlandsche Onderwyzers; *b)* Nederlandsch Onderwyzergenootschap; *c)* Vereeniging van Hoofden van Scholen van Nederland..	—	—	16.000	14.480	19.000	19.000	18.000	*a)* 7.000 *b)* 7.000 *c)* 2.000
7. *Luxembourg* : Fédération générale des Instituteurs luxembourgeois.	—	—	15.000	—	1.000	1.000	1.000	1.000

Digitized by Google

8. *Suisse* : Schweizerischer Lehrerverein	—	—	—	7.042	7.000	7.000	7.000	7.000
9. *Allemagne* : Deutscher Lehrerverein.....	—	—	116.000	119.622	120.000	120.000	120.000	124.000
10. *Danemark* : Danmarks Loererforening.....	—	—	—	7.747	8.000	8.000	8.000	8.000
11. *Suède* : Sverges allmänna folskolhârareforening.....	—	—	—	11.857	12.000	12.000	12.000	12.000
12. *Autriche* : Deutsch-Osterreichischen Lehrerbrinde.....	—	—	—	—	20.000	20.000	20.000	20.000
13. *Bohême* : Deutscher Landerlehrerverein in Bohmen.....	—	—	—	—	—	—	—	—
14. *Espagne* : Asociacione nacional del Magisterio Primario.....	—	—	—	—	15.000	15.000	15.000	15.000
15. *Norvège* : Nörges Loererlag.....	—	—	—	—	11.000	10.000	10.000	6.000
16. *Roumanie* : Asociatinnei Invâtâtorilor din România.....	—	—	—	—	6.000	5.000	5.000	5.000
17. *Portugal* : Sindicato dos Proffessores primarios.....	—	—	—	—	—	4.000	2.000	1.000
TOTAUX.....	200.000	200.000	273.000	328.707	400.300	403.000	408.000	423.000

Digitized by Google

L'exposé que nous venons de faire montre que longtemps avant la création de l'organisme scolaire international, la nécessité en avait été reconnue. Il faut toujours un certain nombre d'années avant qu'arrivent à réalisation les vœux formulés dans les congrès.

D'autre part, le tableau qui précède montre le développement, rapide peut-on dire, du Bureau International. En 1906, il réunit 200,000 adhérents groupés en 8 fédérations nationales. En 1913, les chiffres sont plus que doublés : 423,000 adhérents, 17 fédérations. Donc, les commencements ont été timides et difficiles ; c'est la règle en matière de création. Mais nous pouvons dire aujourd'hui que l'avenir est assuré parce que les avantages de l'union internationale du travail sont compris de tous. D'année en année seront plus nombreux les ouvriers de l'éducation qui apporteront au Bureau International leur effort pour le progrès et ainsi, dans tous les pays, de plus en plus, la maison d'éducation deviendra l'un des foyers d'où rayonneront les idées de justice, de fraternité et de paix.

CHARLES ROSSIGNOL,

Président de la Fédération Internationale des Instituteurs.

Le Canal de Suez

[386.2 (62)]

La présente étude contient un aperçu des tentatives anciennes pour réunir la Mer Méditerranée à la Mer Rouge, un exposé des difficultés rencontrées par l'ingénieur de Lesseps, un plan du tracé suivi par le canal, un historique des travaux, la convention internationale intervenue entre les différentes puissances afin de régler la circulation, une analyse du développement du trafic depuis l'ouverture jusqu'à nos jours.

I. — Les auteurs anciens parlent déjà des tentatives faites dans l'ancienne Égypte pour relier les deux mers. D'après Strabon, ce fut Ramsès II qui entreprit de creuser, il y a plus de trois mille ans, un canal à travers l'isthme. Ce canal partait de la branche orientale du Nil pour aboutir à Arsinoë sur la Mer Rouge, en passant par l'Ouady-Toulimat et le lac Timsah.

D'après ce que dit Strabon : « Le canal coule à travers les lacs Amers qui sont ainsi appelés parce qu'ils étaient amers jadis ;

Digitized by Google

mais depuis que le canal a été creusé, ils se sont transformés et abondent en poissons *et en oiseaux de marais* » ; ce n'aurait été qu'un canal d'irrigation ou de dérivation des eaux du Nil. Des auteurs cependant, se basant sur le caractère belliqueux de Ramsès II et sur le fait qu'il avait construit une flotte de 400 vaisseaux sur la Mer Rouge, croient que ce canal était suffisant pour permettre le passage des troupes. Rappelons, d'autre part, que pour avoir voulu y faire travailler les Juifs — ce qui dénote un travail assez important, — ceux-ci émigrèrent en Palestine.

D'après Hérodote, ce serait Néchao II (617 à 601 avant J.-C.), qui aurait entrepris l'établissement du canal. Il partait de Bubastis sur le Nil, allait d'abord de l'Ouest à l'Est puis tournait vers le Sud pour toucher la Mer Rouge à Patamos. Il resta inachevé faute de bras d'après les uns (120,000 hommes auraient péri sur les travaux), par crainte qu'il ne facilite l'invasion de Barbares, d'après les autres. Les travaux furent repris par Darius, au temps d'Alexandre-le-Grand. On ne sait s'il les termina ; Hérodote dit oui ; Strabon et Diodore de Sicile disent non. Ce dernier dit même qu'un savant de l'époque démontra à Darius qu'en vertu de ce que nous appelons aujourd'hui « le principe des vases communiquants » le niveau des eaux de la Mer Rouge étant plus élevé que celui du Nil et de la Méditerranée, son royaume serait submergé. Hérodote, néanmoins, le décrit comme s'il l'avait vu : « Il a une longueur de quatre journées de navigation et est assez large pour que deux trirèmes puissent y naviguer côte à côte ». Pline, plus précis encore, dit que le travail fut achevé, en 277 avant Jésus, par Ptolémée Philadelphe et qu'il avait environ 92 kilomètres de longueur. Des historiens nous disent que sous Trajan, sous Adrien, le canal fut amélioré, ce qui tend à faire croire à son existence.

Il est à remarquer que ces canaux relient tous le Nil à la Mer Rouge et ne suivent pas l'itinéraire actuel. Le canal s'appelle alors canal des Ptolémées et non canal de Suez.

Vers 640 après Jésus, Amrou, conquérant arabe de l'Égypte, eut le premier, semble-t-il, l'idée de relier directement les deux mers, mais à l'intervention du kalife Omar on se contenta de draguer le canal existant. En 775, il fut partiellement bouché par Abou-Jafar-el-Mansour qui voulait fermer l'Égypte à son oncle révolté, établi à Médine. Les lacs Amers isolés, se desséchèrent en partie et des dépôts de sel de 11 kilomètres de long, 5 de large et 6 d'épaisseur en moyenne se produisirent. La communication resta complètement fermée entre les deux mers et, jusqu'à Bonaparte, il ne fut plus question de les réunir. A cette époque, la commission scientifique qui accompagna le premier consul dans sa campagne en Orient, étudia un projet de jonction.

Digitized by Google

Déposé le 23 août 1803 par l'ingénieur Lepère, il ne fut pas mis à exécution. Bonaparte n'avait pas les 30 millions nécessaires à l'exécution du travail, mais dans une parole prophétique il annonça que ses successeurs se trouveraient un jour dans la nécessité de le réaliser.

Signalons encore deux projets qui virent le jour l'un en 1846, publié par M. Talabot directeur de la Compagnie de chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, à l'initiative d'une société privée dirigée par M. Enfantin, l'autre le 30 novembre 1854, publié par MM. Alexis et Émile Barrault, trop tard malheureusement pour les auteurs, car M. de Lesseps venait d'obtenir la concession.

II. — Cette concession n'avait pas été obtenue sans difficultés. Laissons de côté les difficultés d'ordre pratique. Elles sont inévitables à toutes les grandes entreprises. Elles en constituent même la grandeur. Leur caractère technique nous entraînerait trop loin et serait sans intérêt pour la majorité des lecteurs. Le mauvais vouloir des hommes, leur scepticisme, les manœuvres des jaloux sont plus utiles à rapporter, car ils montrent une fois de plus combien les craintes et les hostilités contre toutes les innovations reçoivent dans l'avenir de cruels démentis. Aucun gouvernement ne prêta son appui à l'œuvre. Il fallut combattre l'hostilité du gouvernement turc, le convaincre, malgré l'influence de l'Angleterre. Le gouvernement turc refusa l'autorisation à l'instigation de l'Angleterre. Le projet fut déclaré inexécutable et dangereux à cause des différences de niveau entre les deux mers. Les gouvernants turcs ne connaissaient apparemment pas le principe des écluses. Des ingénieurs autorisés par leur réputation plutôt que par leur compétence, derrière lesquels des hommes d'État d'une influence redoutable emboîtèrent le pas, soit par esprit de dénigrement, soit par manque de lumière, soit pour des raisons politiques condamnèrent le projet comme chimérique et irréalisable. L'entêtement de de Lesseps vint à bout de ces résistances. Il conquit l'opinion par une publicité adroite et appropriée ; il combattit toutes les influences par des conférences où il tint tête à toutes les critiques. Il trouva moyen de constituer la Compagnie Universelle du Canal de Suez. En 1854, le vice-roi d'Égypte, Mohammed Saïd-Pacha autorisa les travaux.

III. — Voyons maintenant le plan du canal en allant du Sud au Nord.

L'Isthme de Suez, bien avant les temps historiques, était en partie couvert d'eau ; l'embouchure du Nil constituait une baie communiquant naturellement avec la Mer Rouge. Deux chaînes de

Digitized by Google

montagnes peu élevées bordaient ce détroit aujourd'hui comblé par les sables. Il n'en reste que les lacs Amers. On comprend dès lors aisément les anciens qui voulaient rattacher le Nil à la Mer Rouge, d'autant plus que l'embouchure du Nil était peuplée et habitée, tandis que l'isthme actuel était désert. Le canal de Lesseps utilise les lacs Amers et les relie d'une part à la Mer Rouge, de l'autre à la Méditerranée. Au Midi, le canal part de l'un des deux bras de mer qui enserrent à sa base le mont Sinaï. Au delà de l'extrême bord de ce bras de mer, le canal traverse une plaine de sables et de galets, sans autre obstacle que le massif rocheux de Chalouf, de 8 à 10 kilomètres, à laquelle succède une dépression marécageuse où les pluies forment des lacs temporaires, dit lacs Amers, de 15,000 hectares minimum. Plus loin, le sol se relève de 4 à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est le seuil de Serapeum ; 6 kilomètres plus loin on rencontre le Birket-el-Timsah (Lac des Crocodiles). A ce lac, perpendiculairement à la direction du canal, aboutit un sillon naturel, l'Ouadi-Toumilat, terre de Gessen des Hébreux, qui reçoit des débordements du Nil. Au Nord du lac, sur une longueur de 13 à 14 kilomètres, le sol atteint 12 à 15 mètres d'élévation. C'est le véritable isthme, seule digue réellement apparente connue sous le nom de El-Guisr. Lorsque le sol a repris son niveau ordinaire, l'aspect du pays a changé. On rencontre des marais, des plaques de végétation, une étendue d'eau plus régulière, plus stable, le Berket-el-Ballah ou Lac des vapeurs humides. Enfin le canal entre dans des lagunes, en communication avec les dérivations du Nil et avec la Méditerranée. Le tracé total est de 164 kilomètres parmi lesquels 147 kilomètres étaient à creuser, 86 millions de mètres cubes de déblais devaient être faits et les dépenses s'élevèrent à 432,000,000 de francs (1).

IV. — Les travaux commencèrent le 25 avril 1859. L'inauguration des travaux fut simple. On ne construit pas le moindre monument dans n'importe quel pays sans mettre en branle tous les corps constitués, sans que solennellement la première pierre ou le premier coup de pioche ne soit donné par une personnalité officielle importante, sans discours sensationnels. Modestement, sur la plage de Port-Saïd, en présence d'une bonne centaine de personnes, ingénieurs, ouvriers et indigènes, de Lesseps donne les premiers coups de pioche en prononçant ces quelques mots qui pourraient aujourd'hui terminer tout un volume : « Au nom de la Compagnie Universelle du Canal de Suez, nous allons donner le premier coup de pioche sur le terrain qui ouvrira l'accès de l'Orient au commerce et à la civilisation de l'Occident. »

(1) Le Canal de Panama coûtera environ 3 milliards 1 /2.

Digitized by Google

Deux mille ouvriers furent réunis dans l'isthme, des convois de transports protégés par les troupes khédiviales furent organisés pour leur procurer le matériel et les vivres dont ce désert était dépourvu. L'eau potable elle-même dut être amenée du dehors. Fin 1859, les travaux sont en pleine activité, les dragues fonctionnent, dix chantiers sont établis. En 1861 il y a 8,000 ouvriers au travail. C'est au canal des Ptolémées, dit canal d'eau douce qu'ils sont au début le plus activement poussés ; le 1er mai 1862, le canal débouche dans le lac de Timsah. A la fin de 1862, 26,000 ouvriers sont sur les chantiers, le seuil d'El-Guisr est franchi, les eaux du Nil et de la Méditerranée se confondent. En 1863, il y a 36,000 ouvriers dans l'isthme quand les travaux subissent une période d'arrêt. A la mort du khédive, la Turquie et l'Angleterre recommencèrent à faire des difficultés et les travaux ne reprirent qu'en 1866. En décembre 1867, la moitié seulement des déblais était faite. De nouvelles dragues furent mises en action et le 16 octobre 1869, les déblais étaient terminés. Le canal ne fut inauguré que le 17 novembre. Il est intéressant de noter que des blancs, des noirs et des jaunes travaillèrent côte à côte sur les chantiers où la discipline fut très sévère. Le khédive égyptien avait autorisé la corvée pour les fellahs ou cultivateurs de son territoire. Il y eut donc une sorte de travail forcé décrété. Des travailleurs libres vinrent de différents points de l'Afrique et de l'Asie. Les travaux de direction étaient exécutés par des blancs. Quelques Italiens seulement coopérèrent aux travaux de terrassements. La difficulté pour ces gens de races et de langages différents de se faire comprendre avait donné naissance à un dialecte particulier composé de tous les différents dialectes représentés, mais où le français italianisé dominait.

V. — Le canal abrégeait de 3,000 lieues la route par mer d'Europe occidentale aux Indes. Le tableau ci-contre donne quelques détails au sujet de l'économie de temps réalisée pour certaines traversées grâce à ce nouveau chemin ouvert à la navigation.

On s'imagine aisément quelle économie d'argent cette économie de temps représente. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que les gouvernements, lorsqu'ils virent l'œuvre réalisée, aient songé à profiter de ce nouveau canal et à ce qu'ils aient pris des mesures internationales au sujet de la réglementation de la circulation. Il était, en effet, nécessaire que le canal ne devînt pas un monopole aux mains de l'une quelconque des grandes nations maritimes, tant au point de vue commercial que militaire. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie et la Turquie

Digitized by Google

Par la voie du Cap — Jours	Par la voie du Cap — Distances en Kilomètres	Par Suez	Destination	Économie approximative en longueur — Kilomètres
	I. — *Navires en partance de Plymouth.*			
11 j.	11.870	10.670	Melbourne	1.200
11 j. 10 h.	12.340	11.200	Sydney	1.140
11 j. 23 h.	12.910	12.110	Wellington	800
11 j. 19 h.	12.736	9.436	Manille	3.300
10 j. 12 h.	11.350	8.050	Singapour	3.300
11 j. 20 h.	12.790	9.490	Hong-Kong	3.300
12 j. 13 h.	13.540	10.240	Shangaï	3.300
13 j. 4 h.	14.220	10.920	Yokohama	3.300
	II. — *Navires en partance de New-York.*			
11 j. 6 h.	12.150	10.170	Singapour	1.980
13 j. 6½h.	14.340	12.360	Shangaï	1.980
13 j. 22 h.	15.020	13.040	Yokohama	1.980

signèrent à Constantinople, le 29 octobre 1888, un traité dont voici les passages essentiels :

Article premier. — La canal maritime de Suez sera toujours libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon. .....

Art. 2. — Les Hautes Parties contractantes s'engagent à ne porter aucune atteinte à la sécurité de ce canal et de ses dérivations, dont le fonctionnement ne pourra être l'objet d'aucune tentative d'obstruction.

Art. 3. — Les Hautes Parties contractantes s'engagent de même à respecter le matériel, les établissements, constructions et travaux du canal Maritime et du canal d'Eau-Douce.

Art. 4. — Le canal maritime restant ouvert, en temps de guerre, comme passage libre, même aux navires de guerre des belligérants, les Hautes Parties contractantes conviennent qu'aucun droit de guerre, aucun acte d'hostilité ou aucun acte ayant pour but d'entraver la libre navigation du canal ne pourra être exercé dans le canal et ses ports d'accès, ainsi que

Digitized by Google

dans un rayon de trois milles de ces ports, alors même que l'empire ottoman serait l'une des puissances belligérantes.

Les bâtiments de guerre des belligérants ne pourront, dans le canal et ses ports d'accès, se ravitailler ou s'approvisionner que dans la limite strictement nécessaire. Le transit des dits bâtiments par le canal s'effectuera dans le plus bref délai d'après les règlements en vigueur et sans autre arrêt que celui qui résulterait des nécessités du service.

Leur séjour dans le port Saïd et dans la rade de Suez ne pourra dépasser vingt-quatre heures, sauf le cas de relâche forcée. En pareil cas, ils seront tenus de partir le plus tôt possible. Un intervalle de vingt-quatre heures devra toujours s'écouler entre la sortie d'un port d'accès d'un navire belligérant et le départ d'un navire appartenant à la Puissance ennemie.

ART. 5. — En temps de guerre, les Puissances belligérantes ne débarqueront et ne prendront, dans le canal et ses ports d'accès, ni troupes, ni munitions, ni matériel de guerre. Mais, dans le cas d'un empêchement accidentel dans le canal, on pourra embarquer ou débarquer, dans les ports d'accès, des troupes fractionnées par groupes n'excédant pas 1,000 hommes avec le matériel de guerre correspondant.

ART. 7. — Les Puissances ne maintiendront dans les eaux du canal (y compris le lac Timsah et les lacs Amers), aucun bâtiment de guerre.

Toutefois, dans les ports d'accès de Port-Saïd et de Suez, elles pourront faire stationner des bâtiments de guerre dont le nombre ne devra pas excéder deux pour chaque Puissance.

Ce droit ne pourra être exercé par les belligérants.

ART. 12. — Les Hautes Parties contractantes conviennent, par application du principe d'égalité en ce qui concerne le libre usage du canal, principe qui forme l'une des bases du présent Traité, qu'aucune d'elles ne recherchera d'avantages territoriaux ou commerciaux, ni de privilèges dans les arrangements internationaux qui pourront intervenir par rapport au canal. Sont, d'ailleurs, réservés les droits de la Turquie comme Puissance territoriale.

ART. 14. — Les Hautes Parties contractantes conviennent que les engagements résultant du présent Traité ne seront pas limités par la durée des actes de concession de la Compagnie Universelle du Canal de Suez.

D'autres dispositions encore, visant l'exécution de la Convention, furent stipulées (1).

VI. — Rien ne pourra mieux donner une idée de l'importance du canal de Suez et du développement rapide de son trafic, que les deux tableaux suivants. Ils contiennent le premier depuis 1872, c'est-à-dire à partir de la troisième année d'exploitation, le nombre de navires qui utilisèrent le passage, leur tonnage et

(1) On trouvera le texte complet de la Convention dans l'*Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909, p. 213.

Digitized by Google

la recette en francs provenant du droit de péage prélevé par la Compagnie en vue de rémunérer le capital engagé, de parer aux frais d'entretien et d'amortir :

Années	Nombre de navires	Tonnage net	Recettes provenant du droit spécial de navigation
—	—	—	—
1872	1.082	1.160.744	14.377.092
1873	1.173	1.367.768	20.850.726
1874	1.264	1.631.650	22.667.792
1875	1.494	2.009.984	26.430.791
1876	1.457	2.096.772	27.631.458
1877	1.663	2.355.448	30.180.929
1878	1.593	2.269.678	28.345.673
1879	1.477	2.263.332	27.131.117
1880	2.026	3.057.422	36.492.620
1881	2.727	4.136.780	47.193.883
1882	3.198	5.074.809	55.421.040
1883	3.307	5.775.862	60.558.489
1884	3.284	5.871.501	58.628.760
1885	3.624	6.335.753	60.057.260
1886	3.100	5.767.656	54.771.077
1887	3.137	5.903.024	55.995.298
1888	3.440	6.640.834	63.037.618
1889	3.425	6.783.187	64.412.512
1890	3.389	6.890.094	65.427.230
1891	4.207	8.698.777	81.540.836
1892	3.559	7.712.029	72.613.311
1893	3.431	7.659.060	68.862.961
1894	3.352	8.039.175	72.116.965
1895	3.434	8.448.383	75.934.358
1896	3.409	8.560.284	76.487.717
1897	2.986	7.899.374	70.918.410
1898	3.503	9.238.603	82.657.421
1899	3.607	9.895.630	88.698.555
1900	3.441	9.738.152	87.278.481
1901	3.699	10.823.840	97.034.944
1902	3.708	11.248.413	101.025.158
1903	3.761	11.907.288	100.942.420
1904	4.237	13.401.835	113.176.947
1905	4.116	13.134.105	110.624.893
1906	3.975	13.445.504	103.697.802
1907	4.267	14.728.434	112.803.306
1908	3.795	13.633.283	105.396.205
1909	4.239	15.407.527	117.754.888
1910	4.533	16.581.898	127.203.295
1911	4.969	18.324.794	131.035.232

Digitized by Google

De 1872 à 1911, en quarante ans, le nombre des navires qui ont passé par Suez a plus que quadruplé. Comme les dimensions des navires ont été sans cesse en augmentant, le tonnage est devenu 16 à 17 fois plus important. Les taxes prévues par la Compagnie étant basées sur le nombre de tonnes des paquebots, il semblerait que les recettes ont dû, elles aussi, devenir 16 à 17 fois plus importantes. Il n'en est rien, car à différentes reprises les droits de péage ont été réduits. Chaque abaissement a été suivi d'un accroissement dans la navigation. Les recettes sont en 1911, environ 9 fois seulement supérieures à celles de 1872.

Le deuxième tableau donne pour la même période (1872-1911), le nombre des passagers et la recette en francs provenant des droits de passage frappés par la Compagnie. Les mouvement des personnes dans le canal a été sujet à de beaucoup plus grandes fluctuations. Bien que d'une façon générale la progression soit évidente, elle ne se fait pas avec autant de régularité, de constance, que pour les navires ou le tonnage. On rencontre forcément les mêmes fluctuations dans la colonne des recettes qui sont ici données en francs :

Années	Nombre de passagers	Recettes
1872	67.640	676.407
1873	68.030	680.308
1874	73.597	735.971
1875	84.446	844.465
1876	71.843	718.430
1877	72.822	728.225
1878	99.209	992.098
1879	84.512	845.120
1880	101.551	1.015.517
1881	90.524	905.248
1882	131.068	1.310.686
1883	119.177	1.191.772
1884	151.916	1.519.166
1885	205.951	2.059.513
1886	171.411	1.714.115
1887	182.997	1.829.976
1888	183.895	1.838.957
1889	180.594	1.805.940
1890	161.353	1.613.538
1891	194.467	1.944.677
1892	189.809	1.898.091
1893	186.495	1.864.957
1894	165.980	1.659.807
1895	216.938	2.169.385
1896	308.243	3.082.432

Digitized by Google

Années	Nombre de passagers	Recettes
—	—	—
1897	191.215	1.912.150
1898	219.554	2.195.545
1899	221.332	2.213.320
1900	282.511	2.825.107
1901	270.221	2.702.205
1902	223.513	2.235.125
1903	196.024	1.960.243
1904	210.980	2.109.805
1905	252.691	2.526.915
1906	353.881	3.538.807
1907	243.826	2.438.265
1908	218.967	2.189.675
1909	213.122	2.131.220
1910	234.320	2.343.202
1911	275.259	2.752.595

Si on analyse les chiffres de la dernière année pour laquelle on soit parvenu à se procurer des renseignements certains (Rapport présenté aux actionnaires par le Conseil d'Administration 1912.06.03), c'est-à-dire ceux de l'année 1911, on verra que 4,969 navires ont emprunté le canal avec 275,259 passagers et un tonnage de 18,324,794 tonnes. Les droits de péage des passagers ont rapporté 2,752,595 francs c'est-à-dire 10 francs seulement par personne et ceux du tonnage 131 millions 35,232 francs.

Décomposons maintenant ces divers navires d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent :

Catégories	Nombre de traversées	Tonnage net
—	—	—
Navires de commerce chargés.....	3.571	13.128.507
» » » sur lest.....	275	718.979
» postaux.....	1.003	4.171.965
» d'État.....	93	165.755
» affrétés par les gouvernements	27	139.588
Totaux.....	4.969	18.324.794

Le canal profite donc essentiellement au commerce (13/18) et aux relations postales. Décomposons ensuite le chiffre des navires et celui du tonnage d'après le pavillon qu'ils battent. On obtient le tableau ci-dessous qui montre combien le canal profita aux Anglais qui en furent cependant les principaux adversaires à l'époque des travaux. Plus des 3/4 des navires, repré-

Digitized by Google

sentant les 2/3 du tonnage, battaient pavillon anglais. Il ne faut pas perdre de vue que les navires anglais sont les intermédiaires maritimes entre les diverses contrées du monde et les pays qui n'ont pas de marine marchande :

Pavillons	Nombre de traversées	Tonnage net
Allemand	667	2.790.963
Américain	2	1.690
Anglais	3.089	11.715.947
Argentin	1	1.147
Austro-Hongrois	180	621.793
Chinois	2	2.553
Danois	41	114.411
Égyptien	2	486
Espagnol	26	71.556
Français	232	820.010
Hellénique	4	12.842
Italien	87	201.573
Japonais	85	362.235
Néerlandais	284	971.352
Norvégien	24	59.812
Ottoman	85	134.532
Portugais	1	1.001
Roumain	6	7.126
Russe	112	311.394
Siamois	11	25.588
Suédois	28	96.783
Totaux	4.969	18.324.794

Les passagers, d'après la catégorie, se sont répartis de la manière suivante. Il n'y a pas de relevés indiquant leur nationalité.

Militaires allemands	5.881
» anglais	30.825
» austro-hongrois	3
» espagnols	15
» français	12.259
» italiens	984
» japonais	1
» néerlandais	2.054
» ottomans	46.320
» russes	213
Passagers civils	144.243
Spéciaux (pèlerins, émigrants, transportés)	32.461
Totaux des passagers sur navires	275.259

Digitized by Google

Le nombre des militaires est considérable. Des navires de la flotte de la plupart des puissances navales sillonnent en effet fréquemment le canal. Ils vont renforcer ou renouveler les escadres qu'elles entretiennent dans l'océan Pacifique ou dans l'océan Indien. Leur chiffre total s'est élevé à 98,555.

* * *

Le Canal de Suez est certes une des œuvres les plus considérables du XIX^e^ siècle. Elle ne frappe cependant pas les sens proportionnellement au labeur qu'elle a exigé, car il faut faire un assez grand effort de réflexion pour se représenter les difficultés à vaincre pour la réaliser. Hostilités privées et publiques à combattre ; confiance à acquérir pour réunir les capitaux nécessaires et obtenir les autorisations indispensables ; difficultés de ravitailler dans un désert une population ouvrière importante ; creuser un canal large et profond sur une grande longueur avec des procédés plus rudimentaires que nos perforatrices et excavatrices modernes ; enfin, répercussion sur le commerce et la navigation mondiales, déplacement de marchés, détournements de lignes de paquebots, modifications dans les prix des produits transités, extension donnée aux échanges internationaux, modifications dans la politique internationale de certains peuples, etc. Un travail comme celui-là apporte dans la vie des peuples des transformations lentes et des transformations brusques dont on ne peut mesurer l'étendue. Et cependant, rien ne rappelle la puissance des efforts qu'il fallut faire pour ouvrir ce chemin à travers le désert. C'est à peine si le nom des initiateurs et des réalisateurs est connu de notre génération. C'est le sort de toutes les bonnes initiatives. Combattues avant la réalisation, elles sont mises en exploitation aussitôt réalisées. Au bout de quelque temps, elles sont tellement entrées dans les nécessités de l'existence qu'on se les imagine comme ayant existé de tout temps.

Digitized by Google

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Encaisse métallique et circulation fiduciaire des Banques d'émission européennes ; — Caractère international des Émissions faites en Belgique ; — Réformes à réaliser dans le Trafic postal international ; — Législation internationale contre la Corruption en matière commerciale ; — Commerce international de la Suède en 1912 ; — Télégrammes différés ; — Chemin de fer transmongolien ; — Progrès du système métrique ; — Prix international de Microbiologie ; — Enquête internationale sur l'ozène ; — Concurrence électrique internationale ; — Cherté de la vie ; — Statistique internationale des Livres et des Périodiques ; — Prix internationaux d'aviation ; — Le Rallye international de Monaco ; — Concours internationaux d'aviation ; — Records mondiaux en aéroplane.

Encaisse métallique et circulation fiduciaire des Banques d'émission européennes. — Le rapport du Commissaire des monnaies, au Ministère des Finances de Belgique, contient un tableau détaillé de l'encaisse métallique et de la circulation fiduciaire des Banques d'émission des principaux pays de l'Europe, pendant les années 1895 à 1913. Ce tableau est établi, en millions de francs, au 31 décembre 1913 :

PAYS	OR	ARGENT ET MONNAIES D'APPOINT	BILLETS
Allemagne	1.808,5		3.241,8
Autriche-Hongrie	1.303,0	274,6	2.618,3
Espagne	479,2	716,5	1.924,3
Grande-Bretagne	874,5	—	740,2
Pays-Bas	315,4	18,7	654,2
Russie	4.495,0	165,1	4.450,0

Le tableau suivant donne l'encaisse métallique et la circulation

Digitized by Google

fiduciaire des Banques d'émission des pays de l'Union latine (1), au 31 décembre 1913 :

Pays	Or	Argent et monnaies d'appoint	Billets
Belgique	249,0	56,4	1.067,4
France	3.517,4	640,1	5.713,5
Grèce	24,2		224,1
Italie	1.502,7		2.257,6
Suisse	169,9	20,8	313,8

[332.13 (4)

Caractère international des Émissions faites en Belgique. — L'Administration des Monnaies de Belgique publie chaque année une statistique des émissions des sociétés anonymes belges pendant les dernières années écoulées. Les relevés sont faits au moyen de documents extraits de différentes publications : *Actes de Sociétés*, *Recueil Financier*, *Moniteur des Intérêts Matériels*, *Echo de la Bourse*, etc.

Il est intéressant de comparer les émissions faites par les sociétés opérant principalement en Belgique, avec celles réalisées par les sociétés opérant plus spécialement à l'étranger. Voici tout d'abord, en millions de francs, les émissions de la première catégorie :

Années	Constitution de sociétés	Augmentations de capital	Émissions d'obligations	Total
1890	63,0	9,0	35,5	107,6
1900	150,9	41,7	30,3	223,0
1910	175,7	94,0	50,0	319,7
1911	212,3	119,1	55,3	386,8
1912	208,7	126,4	103,8	438,9
1913	152,6	152,9	45,7	351,3

Quant aux émissions de la seconde catégorie, elles se sont élevées aux sommes indiquées dans le tableau suivant :

Années	Constitution de sociétés	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	Total
1890	56,7	5,5	7,0	69,3
1900	295,2	74,9	89,2	459,4
1910	166,1	97,0	157,1	420,3

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909, p. 291 ; 1910-1911, p. 393.

Digitized by Google

Années	Constitution de sociétés	Augmentations de capital	Émissions d'obligations	Total
—	—	—	—	—
1911	263,2	99,0	168,3	530,5
1912	330,8	110,8	151,8	593,5
1913	139,5	143,4	169,3	452,3

Ces chiffres font ressortir l'énorme développement, depuis vingt ans, des entreprises belges à l'étranger. Les émissions de 1913, en effet, sont six fois et demie plus fortes que celles de 1890.

Si, en 1913, un certain fléchissement s'est produit, si les émissions qui s'élevaient au total à 1,032 millions en 1912 et à 917 1/2 millions en 1911, sont tombées à 804 millions en 1913, la cause en est à la crise générale provoquée par la guerre des Balkans. Toutefois, les augmentations de capital des sociétés existantes ont continué à progresser d'une manière assez marquée tant pour les sociétés opérant en Belgique que pour celles opérant à l'étranger (296 millions en 1913, au lieu de 237 millions en 1912 et 218 millions en 1911). Par contre, les émissions d'obligations présentèrent une légère augmentation pour les sociétés opérant à l'étranger et une diminution de plus de moitié pour celles opérant en Belgique. Au total, les émissions d'obligations s'élevèrent à 215 millions en 1913 contre 255 millions en 1912 et 223,7 en 1911.

Il importe de faire remarquer que diverses sociétés opérant à l'étranger sont des sociétés étrangères constituées sous la forme belge. Néanmoins, parmi celles où le caractère étranger ou international prédomine, la part des intérêts belges est souvent importante. Par contre, des entreprises belges ont emprunté la forme de sociétés étrangères et des capitaux belges sont investis dans des sociétés étrangères. Ces éléments de l'expansion belge à l'étranger sont difficiles à déterminer et ne sont pas compris dans la présente étude.

Pour se rendre compte de la part d'intervention des capitaux belges dans la constitution des sociétés anonymes, il y a donc lieu de grouper les souscriptions suivant la nationalité des actionnaires et même de préciser la part de ces souscriptions faites en numéraire ou par d'autres apports.

Les chiffres obtenus par le dépouillement des actes de sociétés sont des maxima en ce qui concerne les habitants de la Belgique et des minima en ce qui concerne les habitants de l'étranger, car des souscriptions faites par des établissements de crédit belges ou par leurs gérants peuvent être faites par des étrangers qui ne paraissent pas en nom dans les actes.

Digitized by Google

Voici en résumé les chiffres qu'il a été possible de dégager :

A. — **Sociétés ayant leur centre principal d'activité en Belgique :**

Années	Souscriptions par des habitants du royaume		Souscriptions par des habitants de l'étranger	
	Millions	Pourcentage	Millions	Pourcentage
—	—	—	—	—
1890	55,4	88,07	7,5	11,93
1900	126,5	83,88	24,3	16,12
1910	157,0	89,35	18,7	10,65
1911	183,2	86,33	29,0	13,67
1912	176,6	84,66	32,0	15,34
1913	118,6	77,77	33,9	22,23

Quant à la partie du capital souscrite en numéraire, elle se répartit comme suit :

Années	Souscriptions en numéraire par des habitants du royaume		Souscriptions en numéraire par des habitants de l'étranger	
	Millions	Pourcentage	Millions	Pourcentage
—	—	—	—	—
1890	18,5	93,91	1,2	6,09
1900	60,2	80,16	14,9	19,84
1910	73,9	82,85	15,3	17,15
1911	83,5	80,21	20,6	19,79
1912	79,5	77,26	23,4	22,74
1913	48,0	67,51	23,1	32,49

La participation des capitaux étrangers suit donc une marche progressive pour les constitutions de sociétés opérant principalement en Belgique. En 1913, le pourcentage du capital souscrit par des étrangers a été de plus du cinquième et le pourcentage sur la partie du capital souscrite en numéraire a été du tiers.

Si l'on déduit les petites sociétés au capital de 1 million et moins, on constate qu'en 1913, le pourcentage du capital souscrit par des étrangers a été de 38 p. c. et le pourcentage sur la partie du capital souscrite en numéraire a été de 51 p. c.

B. — **Sociétés ayant leur centre principal d'activité à l'étranger :**

Années	Souscriptions par des habitants du royaume		Souscriptions par des habitants de l'étranger	
	Millions	Pourcentage	Millions	Pourcentage
—	—	—	—	—
1890	42,1	74,25	14,6	25,75
1900	120,8	40,94	174,3	59,06
1910	89,1	53,67	76,9	46,33

Digitized by Google

Années	Souscriptions par des habitants du royaume		Souscriptions par des habitants de l'étranger	
	Millions	Pourcentage	Millions	Pourcentage
—	—	—	—	—
1911	128,4	48,78	134,8	51,22
1912	97,9	29,60	232,6	70,40
1913	49,5	35,51	89,9	64,49

Quant à la partie du capital souscrite en numéraire, elle se répartit comme suit :

Années	Souscriptions en numéraire par des habitants du royaume		Souscriptions en numéraire par des habitants de l'étranger	
	Millions	Pourcentage	Millions	Pourcentage
—	—	—	—	—
1890	30,6	86,68	4,7	13,32
1900	57,0	60,32	37,5	39,68
1910	75,8	65,40	40,1	34, 60
1911	120,5	54,62	100,1	45,38
1912	92,7	46,91	104,9	53,09
1913	42,9	50,35	42,3	49,65

Les chiffres qui précèdent montrent l'importance respective des capitaux belges et étrangers souscrits lors de la constitution d'entreprises à l'étranger sous la forme de sociétés anonymes belges. En 1913 et en 1912, les étrangers sont intervenus dans ces entreprises environ à concurrence des deux tiers du capital social et de la moitié des souscriptions faites en numéraire.

Il importe d'insister sur ce fait qu'il s'agit simplement dans ces tableaux des émissions en vue de la constitution de sociétés nouvelles.

En ce qui concerne les augmentations de capital de sociétés existantes et les émissions d'obligations, la nationalité des souscripteurs originaires ne peut être indiquée avec quelque précision. Il est permis de présumer que les participations étrangères ne sont pas inférieures à celles relevées dans les constitutions de sociétés.

Ces émissions en vue d'augmentations de capital sont d'ailleurs relativement faibles chaque année comparativement à l'ensemble des émissions antérieures et des émissions nouvelles de l'année. En effet, pendant les quatre années 1910 à 1913, les émissions de sociétés belges (actions et obligations), opérant principalement à l'étranger ont porté sur un capital de 1,996 millions. Les souscriptions en numéraire se sont élevées à 1,672 millions.

Digitized by Google

Les principaux pays auxquels les émissions ont été consacrées, pour la période 1910-1913, sont, en millions de francs :

Russie	309
Congo belge	190
Allemagne	123
Canada	118
France	107
Extrême-Orient (Chine, Malaisie, etc.)	88
Italie	82
Espagne	77
Amérique du Sud (Argentine, Brésil)	467

Il est évident que les renseignements donnés ici ne sont qu'approximatifs. On ne peut obtenir des chiffres rigoureusement complets et précis en pareille matière. Mais les faits relevés n'en établissent pas moins la quantité vraiment considérable de capitaux placés en dehors des pays originaires et le caractère international des émissions réalisées en ce début du vingtième siècle. [332.63 (493 : ∞)

Réformes à réaliser dans le Trafic postal international. — Depuis un certain nombre d'années, de nombreuses réclamations se sont produites un peu partout au sujet des relations postales universelles. On a déjà signalé dans cette revue (1) les discussions qui ont eu lieu et les vœux qui ont été émis dans un grand nombre de groupements internationaux importants, en faveur de quelques-unes des réformes suggérées.

La plupart de ces propositions, émanant surtout, chose d'ailleurs fort compréhensible, de commerçants et d'industriels, répondent à des plaintes fondées sur un état de choses souvent illogique. L'objection que font, aux demandes réitérées des hommes d'affaires, les fonctionnaires des administrations postales de presque tous les pays est en général toujours la même : ils ne peuvent souscrire à des réformes qui auraient pour conséquence une forte diminution des recettes.

Les partisans des réformes, de leur côté, continuent à opposer à ces appréhensions fiscales les besoins sans cesse croissants du commerce et de l'industrie, dont la poste est l'instrument et le véhicule le plus indispensable.

Ils ajoutent même, que ces appréhensions ne sont pas complètement justifiées ou sont tout au moins exagérées. A plusieurs reprises

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 330.

Digitized by Google

déjà, tant à l'intérieur de chaque pays qu'à la suite de conventions internationales, la réduction des tarifs a donné lieu à un tel accroissement du trafic que les pertes n'ont jamais été que momentanées et que très rapidement les différentes administrations postales sont arrivées à équilibrer facilement leur budget. De plus, plaie d'argent n'est pas mortelle, et un nouveau développement des affaires, conséquence certaine de l'adoption des réformes demandées, pourrait rapidement venir combler les diminutions de recettes que redoutent les représentants du fisc.

La principale des revendications consiste en un abaissement du tarif des lettres à 10 centimes par 20 grammes au lieu de 25 centimes et à une surtaxe uniforme de 10 centimes pour chaque fraction de 20 grammes.

La lettre à 10 centimes (2 cents, 1 penny, 10 pfennings, etc.) a déjà été adoptée pour une partie importante du trafic international et intercontinental, par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Sa généralisation continuerait à donner à ce trafic un puissant essor, favorable tant à l'extension des relations commerciales qu'aux recettes postales.

Une réforme du même genre s'impose pour la surtaxe en cas d'absence ou d'insuffisance d'affranchissement. Actuellement, la surtaxe à payer par le destinataire des lettres ou de cartes postales non affranchies est fixée au double de la taxe d'affranchissement ; en cas d'insuffisance, la taxe atteint le double de cette insuffisance. L'élévation de cette surtaxe lui donne le caractère d'une véritable amende, qui est d'autant moins justifiée qu'elle frappe le destinataire de la lettre, c'est-à-dire celui qui n'est en aucun cas fautif, si bien entendu faute il y a. Aussi ne serait-il que juste et équitable de fixer la surtaxe à un taux moins élevé et uniforme, 5 centimes par exemple. Le travail supplémentaire de la poste pour les envois non affranchis ou qui le sont insuffisamment, serait d'ailleurs encore largement rétribué par une taxe de 5 centimes.

La convention de l'Union postale étant internationale, il semble naturel qu'une lettre remise par l'Administration postale d'un État de l'Union à celle d'un autre État en faisant également partie, soit toujours remise par cette dernière à son destinataire. Erreur !

Au dernier Congrès international des Chambres de Commerce, tenu à Boston en 1912, un des délégués suisses, M. Georg, vice-président de la Chambre de Commerce de Genève, affirmait en pleine séance avoir eu en main la preuve du fait suivant : l'Administration postale d'un État de l'Europe recevant de celle d'un autre pays une lettre destinée à un habitant du premier État, avait retourné la lettre parce que

Digitized by Google

l'adresse se trouvait sous une fenêtre transparente dont les conditions ne répondaient pas exactement aux prescriptions en vigueur dans le pays destinataire. En présence de pareil fait, une requête demandant la remise au destinataire de toutes lettres fermées parvenant de n'importe quelle administration postale à n'importe quelle autre, même si l'apparence extérieure des plis ne serait pas conforme à la réglementation du pays de destination, ne serait que pleinement justifiée. La question peut se poser d'un jour à l'autre, car divers États ont déjà réglementé strictement la circulation des lettres sous enveloppes transparentes ou d'un modèle quelque peu exceptionnel. Il n'y a pas plus d'un mois, par exemple, que l'Administration des Postes des Pays-Bas a décidé de ne plus donner cours aux correspondances placées sous enveloppe avec panneau transparent, lorsque ce panneau n'est pas disposé dans le sens de la longeur. Vers la même époque, la Russie a fait savoir qu'elle n'accepterait plus d'enveloppes transparentes pour les envois recommandés.

Une autre réforme qu'il serait peut-être utile de réaliser également consiste en la réduction de l'affranchissement des papiers d'affaires. La Convention universelle prévoit une taxe de 5 centimes par 50 grammes, mais fixe un minimum d'affranchissement de 25 centimes, correspondant à un poids de 250 grammes. En réalité donc, exception faite pour la taxe minimum, les papiers d'affaires sont transportés au même prix que les imprimés. Pourquoi ne pas appliquer à ces deux espèces d'envois une réglementation uniforme? Le commerce a parfaitement raison de demander cette réforme car il n'existe vraiment aucun motif sérieux pour exiger un minimum de taxe pour le transport des papiers d'affaires d'un poids de beaucoup inférieur à celui de 250 grammes ; un tel transport ne donne pas lieu à d'autres manipulations que celles nécessitées pour le transport des imprimés.

Le Congrès Mondial des Associations Internationales a, d'autre part, formulé quelques desiderata qui seraient de nature à faciliter les relations entre les Associations Internationales et à leur économiser du temps et de l'argent. Signalons notamment :

a) Franchise internationale pour les relations des Associations Internationales entr'elles et avec leurs membres ;

b) La lettre à 10 centimes et la carte postale à 5 centimes, la carte imprimée sous enveloppe à 2 centimes, la carte imprimée à 1 centime ;

c) Amélioration du régime international des imprimés, adoption notamment du système suivant · le transport des périodiques en destination des pays de l'Union Postale Universelle devrait pouvoir se faire dorénavant en les expédiant en ballot par voie de chemins de fer ou par colis postaux à l'adresse de l'Administration des Postes des villes voisines

Digitized by Google

de la frontière, de plus de 25,000 habitants, aux fins d'être distribués postalement par ces administrations, à condition que chaque exemplaire contenu dans les ballots soit affranchi au tarif national du pays réceptionnaire au moyen de timbres de ce pays, et que les frais de transport par chemins de fer ou bateau jusqu'au lieu de l'expédition, à faire par l'administration postale locale soient payés par les expéditeurs ;

d) Vu la difficulté d'atteindre sûrement les personnes engagées dans l'action et les études internationales, des mesures doivent être prises pour faciliter la connaissance des adresses exactes. Il y a lieu de recommander l'institution de services postaux nationaux d'adresses se chargeant, moyennant taxe payée au moyen d'un timbre supplémentaire, de distribuer dans les grands centres la correspondance aux personnes dont le nom, la qualité et la ville sont seuls connus.

Voilà, brièvement énoncées quelques anomalies qui existent dans le trafic postal international au grand préjudice des affaires. Ce n'est pas tout. De nombreuses autres réformes utiles pourraient encore être étudiées, telle la question de l'élévation du poids des colis postaux, celle relative à l'interprétation que donnent les divers États de l'Union postale aux prescriptions suivant lesquelles les échantillons de marchandises ne peuvent avoir aucune « valeur marchande », l'interchangeabilité des timbres dans tous les pays de l'Union, etc.

Une Conférence postale Universelle devant se réunir à Madrid en septembre 1914, le moment est venu pour tous les intéressés de tenter un effort important en vue de faire aboutir les réformes les plus démocratiques. Ne pourrait-on pas aussi, à ces Conférences universelles, convier à côté des délégués des Administrations des postes un certain nombre d'intéressés. Il ne serait pas mauvais que l'opinion du public se fît entendre parmi les représentants officiels des États. Des délégués des Chambres de Commerce, de l'Union Interparlementaire, de l'Union des Associations Internationales, etc., joueraient un rôle des plus utiles dans des assises d'un intérêt aussi général et aussi universel. [341.28.16 (∞)

Législation internationale contre la Corruption en matière commerciale. — Peu de pays possèdent une législation en matière de répression de la corruption commerciale.

« Alors que la corruption et même la tentative de corruption des fonctionnaires sont punies dans tous les pays, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'employés ou chargés d'affaires de maisons commerciales ou industrielles (1). »

(1) *Congrès International des Chambres de Commerce*, Boston, 1913.09. Rapport de la Société contre les manœuvres corruptrices.

Digitized by Google

En Europe, notamment des lois spéciales n'existent qu'en Angleterre (6 avril 1906) et en Allemagne (7 juin 1909) et dans ces deux pays fonctionne, de manière privée, un comité de défense en vue de veiller à la bonne application de ces lois.

Dans tous les autres Etats, sauf l'Australie et quelques États de l'Amérique du Nord, il n'existe jusqu'à présent aucune disposition légale de repression contre la corruption des employés et chargés d'affaires d'établissements commerciaux ou industriels. Or, la concurrence est devenue de nos jours d'une telle âpreté, que nombre de fournisseurs ont recours à ce moyen pour s'assurer une clientèle et c'est toujours celle-ci qui, en dernière analyse, aura à subir la perte, soit en payant plus cher, à cause de la commission à l'employé, soit en étant trompé sur la qualité de la marchandise fournie.

A ce mal, qui n'est que trop réel, il faut un remède ; ce remède ne peut venir que d'une disposition de la législature permettant de réprimer pénalement l'emploi de moyens pareils. Mais à ce point de vue, étant donné l'extension considérable et toujours croissante des transactions commerciales, des marchés et des conventions conclues entre contractants des différents pays, il faudrait arriver à une unité de législation et amener, dans ce but, les parlements de diverses nations à proposer simultanément une loi identique, du moins quant aux principes, pour frapper la corruption des employés et chargés d'affaires de maisons industrielles et commerciales.

Cette entente internationale amènerait dans les transactions commerciales de pays à pays plus de sécurité, de garantie et mettrait sous ce rapport un obstacle sérieux aux tentatives de concurrence déloyale.

[347.717 (∞)

Commerce international de la Suède en 1912. — La valeur des transactions s'est élevée à environ 1,454.4 millions de couronnes(1), présentant une plus-value de 185 millions de couronnes sur l'année 1911, pendant laquelle l'ensemble des opérations avait atteint seulement 1,360.2 millions de couronnes.

Il a été importé pour 784,800,000 de couronnes et exporté pour 769,500,000 de couronnes, ce qui fait un surplus de 24 millions de couronnes en faveur des importations.

L'augmentation du mouvement d'affaires avec les pays étrangers a été considérable, puisque en 1903 les importations s'élevaient à 534 millions de couronnes et les exportations à 414 millions de couronnes, ce qui équivaut à une augmentation de 50 p. c.

(1) La couronne vaut fr. 1.33.

Digitized by Google

Voici, en couronnes, les tableaux des importations et des exportations en 1911 et 1912 :

PRODUITS IMPORTÉS	1911	1912
Animaux vivants, bétail de boucherie et céréales comestibles	71.330.000	104.700.000
Céréales	48.160.000	75.480.000
Articles coloniaux	59.480.000	60.300.000
Produits horticoles	16.260.000	16.820.000
Vins et spiritueux	8.040.000	9.510.000
Produits textiles	48.620.000	57.020.000
Fils de lin et de coton	15.300.000	18.750.000
Produits manufacturés des industries textiles	63.170.000	53.990.000
Matières premières d'origine minérale	89.400.000	133.840.000
Charbon	55.110.000	78.170.000
Coke	6.520.000	13.430.000
Métaux travaillés	33.970.000	45.460.000
Produits de l'industrie mécanique	40.480.000	42.500.000
Divers	140.780.000	74.900.000
TOTAUX	696.620.000	784.870.000

PRODUITS EXPORTÉS	1911	1912
Animaux vivants, bétail de boucherie et articles comestibles	93.080.000	104.910.000
Bétail de boucherie	72.810.000	83.400.000
Bois non travaillé	18.710.000	16.900.000
Bois travaillé	142.940.000	174.780.000
Pâte de bois	84.280.000	93.950.000
Allumettes	28.210.000	33.030.000
Pâte de papier	33.970.000	40.340.000
Minerai de fer	51.410.000	59.710.000
Métaux bruts et ouvrés	79.490.000	105.360.000
Produits de l'industrie mécanique	50.120.000	57.150.000
TOTAUX	655.020.000	769.530.000

Ainsi qu'on le peut le constater, c'est toujours l'industrie forestière qui tient la première place parmi les exportations. Le commerce des minerais et des métaux a une tendance à s'accroître dans une forte proportion. [382 (485)

Télégrammes différés. — En 1911, une Conférence réunit à Paris des représentants des administrations télégraphiques alle-

Digitized by Google

mandes, anglaises, belges et françaises, chargés d'étudier la création de télégrammes différés, c'est-à-dire de télégrammes transmis aux heures où l'intensité du trafic diminue. Elle n'aboutit à aucun résultat appréciable.

L'Angleterre, qui avait pris l'initiative de cette Conférence, n'en continua pas moins les négociations qu'elle avait déjà entamées avec les compagnies de câbles sous-marins et, en 1912, le Postmaster général du Royaume-Uni, M. Herbert Samuel, pouvait annoncer à la Chambre des Communes qu'il avait obtenu de ces compagnies une réduction de 50 p. c. sur le tarif normal pour la transmission des télégrammes différés ordinaires ou de presse en langage clair et des télégrammes dénommés « lettres de nuit » ou « lettres de fin de semaine ». Les administrations belges, françaises, allemandes, espagnoles et portugaises demandèrent alors à bénéficier des avanages obtenus par l'Angleterre et les quelques compagnies récalcitrantes durent, pour ne pas perdre leur clientèle, accorder la réduction de taxe de 50 p. c.

Il convient, d'ailleurs, de remarquer que les concessions faites par les compagnies de câbles sous-marins ne sont pas aussi onéreuses qu'on pourrait le croire. Les télégrammes différés doivent, en effet, être rédigés en langage clair ; or, il est évident que, malgré la réduction accordée, les expéditeurs qui font usage de codes ne renonceront pas aux télégrammes en langage chiffré ou en langage convenu dans lesquels un mot ou une série de chiffres représentent une phrase entière. Mais il n'en reste pas moins vrai que, dans bien des cas, les négociants et les particuliers sont amenés à utiliser les télégrammes différés et que la réforme eût dû être accueillie avec plaisir par tous ceux qui entretiennent des relations d'affaires à l'étranger.

Jusqu'à présent l'existence de ce mode, beaucoup plus économique, de communication télégraphique semble encore ignoré d'un grand nombre de personnes. En voici les avantages et les conditions essentielles : les télégrammes différés, entièrement rédigés en langage clair, dans la langue du pays d'origine ou dans celle du pays de destination, ne doivent comporter ni chiffres, ni marques de commerce, ni groupes de lettres ou signes de ponctuation pouvant avoir un sens inintelligible pour le service télégraphique ; les nombres doivent être écrits en toutes lettres et les télégrammes sans texte ne sont pas admis. L'adresse et la signature sont soumises aux mêmes règles que dans les télégrammes ordinaires ; les mots sont comptés suivant les règles applicables à ces derniers télégrammes. Les télégrammes différés ne sont admis qu'à destination de pays du régime extra-européen (y compris le Sénégal). Ils doivent réglementairement parvenir à des-

Digitized by Google

tination dans un délai de 24 heures, leur taxe est remboursée lorsque ce délai excède 3 fois 24 heures. L'expéditeur doit inscrire, en tête, l'indication taxée L C suivie, pour la France par exemple, des lettres F ou D, suivant qu'il s'agit d'un télégramme différé rédigé en français ou dans une langue du pays de destination. Ces télégrammes peuvent comporter toutes les indications éventuelles admises, sauf celles relatives à l'urgence.

Ajoutons qu'au moment du dépôt, l'expéditeur doit remettre une déclaration signée, indiquant la langue employée en certifiant que le télégramme est entièrement rédigé en langage clair.

Le plein tarif est applicable aux télégrammes différés reconnus abusifs à l'arrivée.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les règles concernant ce nouveau mode de correspondance télégraphique, qui est actuellement admis à destination des États-Unis, des colonies anglaises et de la plupart des colonies françaises, allemandes, espagnoles et portugaises. Vraisemblablement, par suite de l'adhésion de nouvelles compagnies, ce service pourra être étendu prochainement à d'autres pays.

Il est évident qu'une personne qui doit télégraphier aux États-Unis, à Madagascar ou aux Indes, peut parfaitement attendre quelques heures avant l'expédition de son télégramme. Les télégrammes différés partent la nuit, aux heures où le trafic est moins intensif. Les réductions de tarif sont considérables et atteignent environ 50 p. c. Il est à espérer que le recours fréquent à ce mode économique de transmission aura pour effet de réduire les tarifs de jour et d'intensifier ainsi les relations télégraphiques mondiales. [384.1 (∞)

Chemin de fer transmongolien. — On parle, dans les sphères financières russes et autres, du projet grandiose d'un chemin de fer sino-européen. Ce projet n'est pas nouveau, mais le changement politique survenu en Chine le rend plus facilement réalisable. Il s'agit d'un chemin de fer qui réunirait directement Shanghaï à Rotterdam, en passant par Pékin et Moscou. Cette distance énorme pourrait être franchie, de l'avis de plusieurs spécialistes, en quatorze jours, si le chemin de fer était construit d'après les dernières données de la science et de la technique.

Voici les principales données de ce vaste projet. Le chemin de fer irait de Moscou à Semipalatinsk, soit une distance de 3,450 kilomètres, en ligne directe, pour continuer jusqu'à Pékin en longeant les montagnes d'Altaï et en traversant la Mongolie, soit 3,500 kilomètres. La longueur totale de la voie ferrée de Pékin à Moscou serait donc de

Digitized by Google

7,000 kilomètres environ. Il est inutile de souligner toute l'importance qu'aurait cette nouvelle voie de communication entre l'Europe et la Chine.

Sa répercussion immédiate, non seulement pour la Russie et la Chine, mais au point de vue international, serait immense, surtout pour le commerce mondial. Actuellement, même si l'on tient compte du chemin de fer transsibérien, le transport des marchandises à Shanghaï dure environ quarante-cinq jours. Avec cette nouvelle voie, il ne durerait que trente-deux à trente-huit jours.

Les rapports commerciaux internationaux actuels seraient bouleversés. La Russie et la Chine joueraient un rôle prépondérant sur le marché mondial. Surtout comme intermédiaires, ces deux pays concentreraient le commerce entre l'Europe et l'Extrême-Orient ; il est même probable qu'une partie des marchandises du Japon, des îles Philippines et de l'Australie serait dirigée sur cette ligne. Dans un avenir plus ou moins prochain, la construction de ce chemin de fer peut devenir de la plus grande utilité pour l'Europe afin de lui permettre de lutter avec succès contre la concurrence que les États-Unis font au commerce européen en Chine. Cette concurrence deviendra encore plus menaçante pour l'Europe après l'ouverture du canal de Panama. Au point de vue financier, ce chemin de fer peut, d'après l'avis des spécialistes, subvenir à ses besoins et même rapporter des bénéfices, à condition que tout son matériel soit employé de façon productive, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas, par exemple, de wagons à marchandises vides, ce qui pourrait augmenter ses frais dans une proportion énorme. C'est pour cette raison qu'on fait passer cette voie par les provinces russes les plus fertiles en richesses naturelles, telles que les provinces de Riazan, de Nijni-Novgorod, de Symbirsk, qui n'ont pu se développer jusqu'ici à cause de leur manque de voies de communication. On calcule que ces provinces pourraient fournir au marché européen des céréales et du bétail pour environ 5 à 10 millions de roubles par an.

Quant à la dépense, on évalue le prix d'installation à 800 millions de roubles environ (2 milliards de francs), qu'on pourrait facilement réunir si les gouvernements russe et chinois voulaient se porter garants de l'emprunt.

Les difficultés techniques sont certes grandes, mais non insurmontables. La question principale est la politique internationale, ou plutôt la rivalité politique entre les différents États. C'est la seule difficulté qui pourrait arrêter la réalisation de ce projet grandiose.

[385 (51.7)

Digitized by Google

Progrès du système métrique. — On a déjà signalé dans cette revue (1), les progrès réalisés par le système métrique et les avantages multiples qui résulteraient de son adoption universelle. Voici les dernières conquêtes à enregistrer.

Au Siam, le gouvernement a édicté une loi rendant le mètre obligatoire. Le premier outillage a été expédié de Paris à Bangkok à la fin de l'année 1913.

Dans l'Afrique du Sud, les propositions dont il a été parlé précédemment ont été adoptées. Le gouvernement a décidé de donner la première place au système métrique en maintenant les unités de mesures anglaises et celles des anciens colons hollandais, qui ne viendront qu'en second lieu.

Enfin, dans l'île de Malte, le système métrique deviendra obligatoire dans le courant de l'année 1914. [531.7 (∞)

Prix international de Microbiologie. — Un éminent biologiste danois mort il y a quelques années, Émile Chr. Hansen, attaché au laboratoire de Carlsberg, où il fut un digne émule de Pasteur, dans ses travaux sur les ferments, a légué un fonds, analogue au Prix Nobel, dans des conditions pécuniaires plus modestes, bien entendu.

Aux termes des statuts de la donation Hansen, approuvés par le roi le 17 juin 1911, un prix doit être décerné tous les deux ou trois ans, le 8 mai, anniversaire de la naissance du donateur, « à l'auteur d'un travail notable d'ordre microbiologique paru pendant les dernières années au Danemark ou à l'étranger ».

Le prix, consistant en une médaille d'or à l'effigie de Hansen, accompagnée d'une somme d'au moins 2,000 couronnes, a été décerné, pour la première fois en 1914.

Le jury, composé des professeurs Calmette, de Lille, Goffky, de Hanovre, Smith, de Boston, Jensen, Schmidt et Sörensen, de Copenhague, vient de décerner le prix, à l'unanimité, au docteur Jules Bordet, professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, pour ses travaux relatifs à l'étiologie de la diphtérie aviaire et de la coqueluche, ainsi que ses recherches sur l'immunité, recherches qui sont à la base de la méthode de fixation de l'alexine, d'une si capitale importance dans les sciences médicales.

Le docteur Bordet est invité à Copenhague pour y chercher son prix le 8 mai. Le lauréat sera prié de faire, au cours de la séance solen-

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 552. V. aussi t. III, p. 5, l'article de M. GUILLAUME, directeur du Bureau International des Poids et Mesures, sur le système métrique.

Digitized by Google

nelle tenue en son honneur, une conférence sur ses remarquables découvertes. [616.022 (079.1) (∞)

Enquête internationale sur l'ozène. — Le troisième Congrès international de Rhino-Laryngologie, tenu à Berlin, en août 1911, a décidé d'instituer une enquête internationale sur l'ozène.

L'ozène est une affection très répandue, sur la pathogénie de laquelle on n'est pas suffisamment éclairé et dont le caractère d'infectiosité et de contagiosité n'est pas nettement défini.

C'est dans ce but de préciser l'étiologie de l'ozène que le Congrès de Berlin a pensé qu'une vaste enquête internationale pourrait apporter, vraisemblablement, les éléments nécessaires à la solution prochaine de cette question importante.

Outre les troubles organiques que chacun connaît, cette maladie atteint, dans sa vie de relation, celui qui en est porteur ; elle rend difficile le commerce avec le prochain, nécessite même parfois l'isolement et on comprend dès lors que la capacité de travail des ozéneux soit diminuée, bien que l'état général et l'aspect physique restent satisfaisants.

Convaincu de la très grande portée hygiénique et sociale de ces recherches, quelques gouvernements ont bien voulu promettre, aux comités nationaux de l'Enquête internationale sur l'ozène, leur haut appui.

C'est dans cette pensée que l'élite des savants et la plupart des parlementaires médecins ont consenti à accorder à cette enquête leur patronage. Nombre de spécialistes ont promis de lui apporter l'appoint de leur collaboration active.

Ces comités attirent l'attention de tous les médecins sur les cas d'ozène qu'ils auraient l'occasion de traiter ; ils les prient de dépister les cas de cette affection qu'ils rencontreront ; ils leur demandent de les adresser à un confrère spécialiste de leur région, qui en fera l'examen rhinologique et rédigera l'observation documentaire.

Des comités de recherches, dont la composition est publiée, sont constitués dans les différents pays. Ces comités font particulièrement appel au concours des rhino-laryngologistes qui dirigent un service de spécialité, soit dans les hôpitaux, soit dans les cliniques particulières, pour les aider à réunir la documentation de l'enquête internationale, en consignant sur des bulletins, qui leur seront adressés, des observations aussi détaillées que possible.

Les comités font également appel aux chefs des services hospitaliers de médecine interne : ils les prient de soumettre à l'examen de rhinologistes les malades atteints de syphilis et de tuberculose à la

Digitized by Google

dernière période, comme aussi de vouloir signaler, aux services d'autopsie, les cas qui pourraient donner lieu à des constatations nécropsiques intéressantes du côté des fosses nasales.

Enfin, les médecins chargés des services d'autopsie sont priés de faire l'examen systématique des fosses nasales des malades, qui ont succombé à une affection pouvant avoir une relation quelconque avec l'ozène.

Tous les médecins appelés à donner leurs soins à des groupements importants, tels qu'écoles, orphelinats, prisons, de même que les médecins militaires pourront donner les résultats de leurs nombreuses observations, s'ils veulent bien diriger leurs investigations spécialement du côté du nez et adresser les ozéneux à l'un des membres des Comités de recherches.

Ainsi pourra être constituée une observation très étendue, dont les éléments contribueront, sans aucun doute, à élucider les points restés obscurs dans l'étude de l'ozène et dont la connaissance mènera, vraisemblablement, à la thérapeutique efficace de cette affection redoutable. [616.21.0023 (079.5) (∞)

Concurrence électrique internationale. — Le docteur Arthur Lietke, attaché à la maison Siemens-Schuckert, a publié, sur la production électrique des trois pays qui présentent l'activité la plus intense, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, une étude où la concurrence électrique de ces trois pays producteurs est analysée.

Nous extrayons de ce travail le tableau suivant :

Pays	Production nationale	Exportation	% de la production totale	Consommation par tête d'habitants
	Francs	Francs		
—	—	—	—	—
Allemagne	1.500.000.000	325.000.000	22 %	20 fr.
États-Unis	1.785.000.000	125.000.000	7 %	20 »
Grande-Bretagne	562.500.000	162.500.000	30 %	10 »

L'*Electrical Review* a fait de ce travail une analyse critique dont voici un passage intéressant :

« La situation géographique favorable de l'Allemagne en Europe est considérée, à juste titre, comme encourageant l'exportation considérable réalisée par ce pays, lequel a été le premier à se manifester comme techniquement compétent sur les marchés internationaux ; en effet, 70 p. c. du total des exportations allemandes sont destinés à des pays d'Europe. Quant à la Grande-Bretagne, qui importe encore

Digitized by Google

sur son propre territoire des produits électriques pour une valeur de 62,500,000 francs dont 42,500,000 francs en provenance d'Allemagne, la moitié de ses exportations totales trouve un débouché dans les colonies britanniques. D'autre part, les constructeurs des États-Unis n'ont pas de marchés monopolisés par eux, comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne ; c'est ce qui explique le minime développement des exportations américaines, comparées à la production totale des États-Unis. On admet pourtant que la totalité de l'Amérique du Nord jusqu'à Panama, y compris les Antilles, est devenue le principal marché des États-Unis durant ces dernières années.

» Le premier rang, en ce qui concerne l'exportation transocéanique, c'est-à-dire l'exportation des pays situés en dehors de l'Europe, est occupé par la Grande-Bretagne qui a à son actif une valeur totale de 131,250,000 francs, alors que les exportations transocéaniques des États-Unis sont évaluées à 106,250,000 francs et celles de l'Allemagne à 93,750,000 francs, ce qui donne un total général de 331,250,000 fr. Ces chiffres montrent que l'Allemagne dont les exportations totales dépassent en valeur celles de ses principaux concurrents réunis ensemble, est fort en arrière des dits concurrents en matière d'exportations transocéaniques. Les seuls marchés, ajoute M. Lietke, sur lesquels aucun des trois pays rivaux ne jouit d'une préférence spéciale, d'une sorte de monopole, sont la Chine et le Japon ainsi que l'Amérique du Sud. Ces trois dernières contrées ont absorbé des produits électriques, en 1912, d'une valeur totale de 131,250,000 francs sur laquelle l'Allemagne a une part de 45 p. c., les États-Unis une part de 30 p. c. et la Grande-Bretagne le reste, soit 25 p. c. » [621.3 : 38 (∞)

Cherté de la vie. — Le *Graphic financier*, publication technique de statistique et documentation, éditée à Bruxelles, montrait récemment dans un graphique saisissant, l'accroissement du coût de la vie de 1900 à 1912, dans les principaux pays.

Ce graphique est traduit en chiffres dans le tableau ci-dessous où les pays sont rangés dans l'ordre de grandeur décroissante de leur augmentation du coût de la vie.

Canada	50 %	Pays-Bas	28 %
États-Unis	39 %	Russie	21 %
Japon	38 %	Italie	20 %
Hongrie	37 %	Norvège	19 %
Autriche	35 %	Australie et Nouv. Zélande	16 %
Belgique	32 %	Grande-Bretagne	15 %
Allemagne	30 %	France	15 %

[647.1

Digitized by Google

Statistique internationale des Livres et des Périodiques. — *Le Droit d'Auteur* (1913.12.15), organe mensuel du Bureau International de l'Union pour la protection des œuvres artistiques et littéraires, publie chaque année, sur la statistique internationale de la production intellectuelle, une étude générale à laquelle sont empruntés les renseignements suivants sur la production comparée des livres et des brochures, en 1911 et 1912, dans les principaux pays :

Pays	1911	1912
Allemagne	32.998	34.801
Belgique	2.885	2.403
Danemark	3.633	3.532
Espagne	2.790	2.778
États-Unis	11.223	10.903
France	10.294	9.645
Grande-Bretagne	10.914	12.067
Hongrie	—	2.032
Italie	10.929	11.294
Luxembourg	156	197
Pays-Bas	3.673	3.799
Pologne	3.436	—

La façon, dont la statistique des publications est dressée, varie beaucoup de pays à pays. Il n'y a pas d'uniformité dans ce domaine. C'est ainsi qu'en Autriche notamment, il n'est pas possible de faire un relevé des publications. La Suisse fournit des renseignements très exacts sur les périodiques, mais pas sur les livres. Certains pays, comme l'Allemagne, la France et l'Angleterre ont un marché très vaste et les travaux qui y sont édités sont lus non seulement dans les pays mêmes, mais encore dans les principales régions où la langue allemande, française ou anglaise est parlée. Ces trois langues étant devenues des langues mondiales, il y a même dans les pays de langue étrangère une élite qui suit avec attention les travaux édités à l'étranger. C'est ainsi que l'Allemagne dessert non seulement l'empire, mais encore une bonne partie de l'Autriche, des pays scandinaves, des Pays-Bas et de la Suisse. Les Pays-Bas écoulent une partie de leur production dans le nord de la Belgique où la langue flamande est parlée. L'Angleterre écoule, dans ses nombreuses colonies, auxquelles il faut joindre les États-Unis, une grande partie de sa production. La France de même écoule, dans les pays de langue latine, en Suisse et en Belgique, de nombreux ouvrages.

La statistique publiée par les États-Unis est très intéressante au point de vue de notre revue, en ce qu'elle fait un départage entre les

Digitized by Google

publications d'auteurs américains, les publications d'auteurs étrangers éditées aux États-Unis et les ouvrages anglais dont des exemplaires ont été importés. En voici un résumé :

	1911	1912
Publications d'auteurs américains	8.183	7.975
Publications d'auteurs étrangers éditées aux États-Unis	7.771	504
Ouvrages anglais importés	2.269	2.424

Le rapport donne également des détails sur le commerce extérieur de la France et de la Grande-Bretagne.

Le commerce extérieur de la France dans les deux dernières années et pour le groupe comprenant le papier, le carton, les livres et gravures, est illustré par les tableaux comparatifs suivants :

	1911	1912	Augmentation
Importations.....fr.	74.832.000	85.329.000	14 %
Exportations.....	119.815.000	139.993.000	16 %

Quelques chiffres de détail mettront en lumière ce mouvement progressif :

	Importations		Exportations	
	1911	1912	1911	1912
Gravures, estampes, lithographies, chromos	17.374.000	18.362.000	10.797.000	11.230.000
Journaux et périodiques	13.655.000	13.753.000	26.253.000	27.071.000
Livres en français	7.285.000	7.506.000	13.269.000	15.919.000
Imprimés divers	2.318.000	2.395.000	9.521.000	11.106.000
Livres en langues étrangères	1.593.000	1.880.000	3.527.000	2.713.000

L'activité croissante du commerce anglais d'édition et de librairie ressort aussi des chiffres suivants (en livres sterling), concernant les importations et exportations de livres par rapport au seul Royaume-Uni :

Importations	1908	1912
États-Unis	129.500	187.403
Allemagne	104.454	89.843
France	54.227	85.671
Pays-Bas	8.963	26.796
Belgique	8.258	16.872
Pays divers	19.395	21.536
Total	324.797	428.121

Digitized by Google

EXPORTATIONS	1908	1912
Colonies britanniques.....	1.236.996	1.607.470
Pays étrangers.....	780.916	1.175.076
TOTAL.....	2.017.912	2.782.546

Le marché colonial est conquis plus lentement que celui de l'étranger avec lequel les échanges ont été plus intenses, mais aussi plus divers selon les pays.

Les renseignements concernant les journaux, périodiques, etc., ont permis de dresser le tableau ci-dessous :

PAYS	ANNÉES	NOMBRE
Allemagne.....	1912	6.178
	1914	6.689
Autriche.....	1911	2.369
	1912	2.357
Belgique.....	1885	829
	1910	2.366
Danemark.....	1912	1.314
Hongrie.....	1912	1.435
Suisse.....	1912	1.519

Le Bureau International pour la Protection artistique et littéraire entoure ce rapport des commentaires suivants :

La note caractéristique dans l'appréciation de la production actuelle est donnée par le titre d'un rapport présenté en 1912 à une réunion de libraires américains et qui est ainsi conçu : « Moins de livres et de meilleurs livres ». De toute part on proteste, en effet, contre la marée qu'on a réussi à endiguer temporairement aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne, mais qui remonte lentement.

Ces protestations produiront-elles au moins quelque résultat tangible? Il est permis d'en douter. Quel auteur n'est pas convaincu que précisément son livre, que d'autres qualifient de superflu ou de mauvais, est indispensable et utile? Quel éditeur ne croit pas combler une lacune en éditant tel ouvrage considéré par des confrères comme une superfétation? La masse des manuscrits qui restent inédits n'est-elle pas énorme en proportion de ce qui est livré réellement à la publicité? En outre, la surproduction se rencontre plutôt dans le doumaine des belles-lettres ; dans d'autres branches, au contraire, encore bien des livres ou des traités sont à écrire. Beaucoup de revendications des classes les plus diverses de la société restent à formuler. La concurrence, si préjudiciable au commerce régulier de la librairie, des grands magasins de nouveautés qui vendent maintenant aussi des livres, non seulement à Noël, mais d'une

Digitized by Google

façon permanente, est un signe de la multiplicité des besoins qui demandent satisfaction.

La lutte entre la qualité et la quantité durera toujours. Des travaux vraiment précieux, mais modestes ou qui ne viennent pas à leur heure, seront submergés par des publications tapageuses et éphémères. Une réaction salutaire n'interviendra que lorsqu'on observera mieux les principes solides que voici : réduction du nombre d'exemplaires des éditions ; familiarisation avec le contenu du livre de la part de l'éditeur qui le publie et du libraire qui le vend ; rejet des publications purement sensationnelles ; vente du bon livre à de bons prix ; examen approfondi des fluctuations du marché et limitation de la production en cas de crise ou de gêne passagère.

A ce sujet, la statistique, quoiqu'elle ne puisse constater que des choses passées, pourra suggérer des réflexions utiles pour l'avenir ; elle formera un élément modérateur dans ce mouvement de production qui peut sembler, à première vue, irréfléchi et désordonné et qui, néanmoins, obéit à des lois générales.

On ne peut que regretter l'afflux de publications peu intéressantes. C'est ce qu'un auteur a appelé avec raison un des gaspillages de la vie contemporaine, mais en ce qui concerne la vente des bons livres à bons prix, il est difficile de partager l'avis donné ci-dessus. La lecture des bons livres deviendrait impossible aux bourses peu fortunées. En ce qui concerne l'édition de travaux scientifiques, souvent coûteux, il y a lieu d'insister sur les avantages économiques d'ententes internationales entre auteurs et éditeurs ; notamment les gravures, les formules, les tableaux, etc., pourraient être employés dans des éditions en langues multiples et en diminueraient précisément les frais les plus considérables. [655 : 31 (∞)

Prix internationaux d'aviation. — M. Quinton, président de la *Ligue Nationale Aérienne*, poursuivant son projet d'organisation des grandes routes aériennes du monde, est parvenu à réunir une somme globale de 65,000 francs pour doter de prix une série d'épreuves qu'effectueront les aviateurs de Paris à Héliopolis, au dessus des trois continents : Europe, Asie, Afrique.

Ces prix se répartissent de la manière suivante :

1° Le Conseil municipal de Paris a accordé une subvention de dix mille francs à la Ligue Nationale Aérienne. Celle-ci va les affecter à un raid de Paris à Vienne ;

2° Le prince Bibesco accorde en 1914, un prix de même valeur et portant son nom, à l'aviateur qui aura accompli le trajet : Paris-Bucarest, dans le moindre temps. Ce prix sera disputé une seconde fois en 1915 ;

Digitized by Google

3° L'Automobile-Club de France accorde un prix de dix mille francs à une épreuve qui se disputera entre Paris et Constantinople ;

4° Le baron Empain a remis à M. Quintin une somme de quinze mille francs, pour l'aviateur qui effectuera dans le moindre temps, en 1914, le trajet : Paris-Heliopolis (port d'atterrissage de la ville du Caire) ;

5° La Ligue Nationale Aérienne met également en compétition la coupe Pommery d'une valeur de vingt mille francs, destinée à récompenser la plus grande distance couverte en ligne droite en trente-six heures. Comme cette coupe peut se courir facilement sur la ligne : Paris-Vienne-Constantinople-Asie Mineure, il en résulte que les aviateurs vont pouvoir se disputer cette année une somme de 65,000 francs sur la route de Paris au Caire. Cette route a d'ailleurs déjà été couverte par Védrines et par Bonnier.

La distance qui sépare Paris de Heliopolis étant environ de 5,000 kilomètres, il y a lieu de croire qu'elle pourra être couverte en cinq ou six jours. L'aéroplane battrait ainsi les services postaux les plus rapides. [797.57 (079.1) (∞)

Le Rallye international de Monaco. — Du 1er au 15 avril, une épreuve pour aéroplanes sera organisée pour tous appareils venus de Paris, Londres, Bruxelles, Gotha, Milan, Madrid et Vienne. La longueur des parcours est de 1,293 kilomètres dont 1,083 au-dessus de la terre et 210 au-dessus de la mer. Les sept itinéraires ont été établis comme suit :

Paris-Angers-Bordeaux-Marseille.
Londres-Calais-Dijon-Marseille.
Bruxelles-Calais-Dijon-Marseille.
Gotha-Francfort-Dijon-Marseille.
Madrid-Vittoria-Bordeaux-Marseille.
Milan-Padoue-Rome-Gênes.
Vienne-Budapest-Padoue-Gênes.

[799.57 (079.1) (∞)

Concours internationaux d'aviation. — La Commission permanente internationale d'aéronautique, dans sa séance du 19 décembre 1913, a décidé d'ouvrir les deux concours d'aviation suivants, dotés de prix grâce à la généreuse initiative de M. Adhémar de la Hault.

1° Concours ayant en vue le plus grand écart de vitesse ;

2° Concours concernant les moyens à employer pour s'élever verticalement d'un point et y redescendre de la même façon.

Digitized by Google

Le règlement de ces deux concours peut être obtenu en s'adressant à la Commission permanente internationale d'aéronautique, 19, rue Blanche, Paris.

C'est également à cette adresse que doivent être envoyés, sous pli recommandé et avant le 30 juin 1914, les projets des concurrents.

[797.57 (079.1) (∞)

Records mondiaux en aéroplane. — *Record de durée sans escale.* L'aviateur allemand Bruno Langer, parti le matin du 3 février de Johannisthal, sur son biplan, vient de battre le record du monde de durée sans escale. Parti le matin à 8 h. 8, il atterrissait le soir à 10 h. 27, étant resté quatorze heures sept minutes dans les airs et battant ainsi l'ancien record qui était détenu par Fourny avec treize heures dix-sept minutes cinquante-sept secondes 1/5. L'aviateur s'est maintenu pendant toute la durée de son vol à une altitude de 200 à 300 mètres.

Son biplan, qui est entièrement construit en tubes d'acier, est du type militaire. Il a une longueur de 8 mètres, une ouverture de 13 mètres et sa surface portante est de 42 mètres carrés. Il est muni d'un moteur Mercédès 100 chevaux, 6 cylindres. L'aviateur avait emmené 576 litres d'essence et 50 kilos d'huile.

Le record du monde de durée sans escale en aéroplane passe ainsi de France en Allemagne.

Record de hauteur avec passagers. Le 5 février, l'aviateur français Garaix, pilotant un biplan Schmitt, s'est élevé sur l'aérodrome de Chartres, à 2,250 mètres avec cinq passagers à bord de son appareil. Cette performance est d'autant plus remarquable, qu'avec une charge utile (passagers, essence et huile) de 565 kilos, Garaix est monté à 2,250 mètres en 36 minutes et est redescendu en 16 minutes. Tout récemment, Garaix avait déjà volé avec 4 ou 5 passagers.

Il fait ainsi rentrer d'Allemagne en France les deux records suivants : aviateur avec 4 et 5 passagers et établit le record de hauteur avec 5 passagers. [797.57 (079.1) (∞)

Digitized by Google

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Philosophie ; — Ordre de l'Étoile d'Orient ; — Travailleurs ; — Enfance du premier âge ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Actuaires ; — Ethnologie religieuse ; — Maladies professionnelles ; — Pharmacie ; — Thalassothérapie ; — Ingénieurs ; — Unification des pas de vis des tuyaux ; — Tramways et chemins de fer d'intérêt local ; — Laiterie ; — Pétrole.

Cinquième Congrès international de Philosophie. — Le cinquième Congrès international de Philosophie aura lieu à Londres, du 31 août au 7 septembre 1915. Ce congrès sera, comme les précédents, subdivisé en 8 sections :

Philosophie générale et métaphysique.
Logique et théorie de la connaissance.
Histoire de la philosophie.
Psychologie.
Esthétique.
Morale.
Philosophie juridique.
Philosophie religieuse.

Le secrétaire du congrès est M. Wildon Carr, More's Garden, Chelsea, Londres S. W. [1 (063) « 1915 » (∞)

Ordre de l'Etoile d'Orient. — Cet ordre a été fondé pour rassembler ceux qui, dans tous les pays du monde et au sein de toutes les religions, croient qu'un Grand Instructeur spirituel viendra prochainement aider l'humanité.

Pour entrer dans l'ordre il suffit d'accepter sa déclaration de principes, dont voici le texte :

1. — Nous croyons qu'un Grand Instructeur fera prochainement son apparition dans le monde, et nous voulons faire en sorte de régler notre vie pour être digne de le reconnaître lorsqu'il viendra.

Digitized by Google

2. — Nous essaierons donc de l'avoir toujours présent à l'esprit, et de faire en son nom, et par conséquent le mieux que nous le pourrons, tout travail qui fera partie de nos occupations journalières.

3. — Autant que nos devoirs habituels nous le permettront, nous nous efforcerons de consacrer chaque jour une partie de notre temps à quelque travail défini qui puisse servir à préparer sa venue.

4. — Nous nous efforcerons de faire du Dévouement, de la Persévérance et de la Douceur les caractéristiques dominantes de notre vie journalière.

5. — Nous nous efforcerons de commencer et de terminer chaque journée par une courte sentence destinée à lui demander sa bénédiction sur tout ce que nous essayons de faire pour lui et en son nom.

6. — Nous essaierons, le considérant comme notre principal devoir, de reconnaître et de vénérer la grandeur, sans distinction de personne, et de coopérer autant que possible avec ceux que nous sentons être spirituellement nos supérieurs.

Cet ordre fut fondé à Bénarès, le 11 janvier 1911 et compte aujourd'hui plus de 12,000 membres. Il a nommé dans chaque pays pour le représenter, un représentant national.

Voici quels sont les pays ayant actuellement des représentants :

Afrique du Sud.	Cuba.	Indes néerlandaises.
Allemagne.	Danemark.	Italie.
Angleterre.	Écosse.	Norvège.
Argentine.	Espagne.	Nouvelle-Zélande
Australie.	États-Unis.	Pays-Bas.
Belgique.	Finlande.	Puerto-Rico.
Birmanie	France.	Russie.
Bulgarie.	Hongrie.	Suède.
Chili.	Indes.	Suisse.

[149 (062) (∞)

Huitième Assemblée des délégués de l'Association internationale pour la Protection légale des travailleurs. — Cette assemblée aura lieu du mardi 15 au jeudi 17 septembre 1914, dans les salles du Palais Fédéral, à Berne, où une exposition nationale suisse est organisée cette année.

L'Office international du travail de Bâle a reçu, des différentes sections nationales, les propositions suivantes qu'elles désireraient voir porter à l'ordre du jour de l'assemblée.

1° La Section allemande a présenté une proposition motivée demandant que la question du repos du dimanche (réglementation internationale du repos du dimanche dans l'industrie), soit mise à l'ordre du jour ;

2° La Section belge propose également de discuter la question du repos hebdomadaire. Elle demande en outre que la question de la protection

Digitized by Google

des émigrants dans les pays d'immigration et des tarifs collectifs soit mise à l'ordre du jour ;

3° La Section britannique demande que la question de l'équipe de huit heures dans la grande métallurgie soit discutée ;

4° La Section néerlandaise demande à ce que la question de la protection des ouvriers des ports soit mise à l'ordre du jour, et à ce que l'assemblée soit prolongée au besoin d'un jour afin que cette question puisse être abordée. Pour tenir compte de ce vœu, le Bureau a décidé de convoquer une séance spéciale des rapporteurs sur la protection des ouvriers des ports, séance qui aura lieu la veille de l'assemblée.

Le Bureau de l'Association, afin d'assurer un examen et une discussion approfondis des objets à l'ordre du jour, a décidé de les classer de la manière ci-dessous :

a) Questions internationales importantes que l'assemblée des délégués doit traiter en première ligne : 1° Protection des enfants ; 2° Le samedi après-midi libre (semaine anglaise) et le repos du dimanche ; 3° Protection des ouvriers des caissons ; 4° Lutte contre les intoxications saturnines dans l'industrie céramique ; 5° Lutte contre le charbon professionnel.

b) Questions à traiter en seconde ligne : 1° Protection des ouvriers des ports ; 2° Protection des ouvriers des chemins de fer ; 3° Lutte contre les intoxications saturnines dans l'industrie polygraphique ; 4° Couleurs non plombiques dans la peinture sur métaux ; 5° Protection des émigrants à l'étranger.

c) Questions qui doivent être considérées comme provisoirement liquidées par l'assemblée des délégués : 1° L'équipe de huit heures dans la grande métallurgie ; 2° La broderie à fil continu ; 3° Le travail à domicile ; 4° L'assurance sociale des étrangers.

d) Matières qui doivent être ajournées, parce que les travaux préparatoires ne sont pas encore suffisamment avancés : 1° La protection des ouvriers des mines et des tunnels et la lutte contre l'ankylostomasie ; 2° La journée sanitaire de travail ; 3° Le mercurialisme ; 4° Les vacances ouvrières ; 5° L'unification de la statistique de la morbidité et de la mortalité ; 6° Le droit ouvrier et les tarifs collectifs.

Certaines questions, en effet, sont portées à l'ordre du jour des travaux de l'Association depuis longtemps, mais comme les études n'ont pas été poussées suffisamment loin, tout en restant à l'ordre du jour, elles ne peuvent actuellement faire partie des délibérations. D'autres questions, qui n'ont pas encore été examinées, doivent être portées à l'ordre du jour des travaux, car elles rentrent dans les domaines d'activité de l'Association. Certaines questions qui ont été tranchées dans des assemblées, mais qui n'ont pas encore été poussées jusqu'à des réunions diplomatiques, ne peuvent pas encore être considérées comme définitivement liquidées. Comme d'habitude, ces différents

Digitized by Google

travaux seront répartis entre cinq commissions qui travailleront simultanément.

Voici la répartition des différentes questions entre ces cinq commissions :

Commission I : 1° Finances ; 2° Bulletin ; 3° Conventions internationales ; 4° Discussion concernant la Commission internationale sur l'unification de la statistique de l'inspection du travail.

Commission II : 1° Intoxications saturnines : *a)* dans l'industrie céramique ; *b)* dans l'industrie polygraphique ; *c)* couleurs non plombiques dans la peinture sur métaux ; 2° Charbon professionnel ; 3° Travaux dans les caissons ; 4° Scaphandriers.

Commission III : 1° Protection des enfants ; 2° Protection des émigrants à l'étranger.

Commission IV : 1° Protection des ouvriers des ports ; 2° Protection des ouvriers des chemins de fer.

Commission V : 1° Le samedi après-midi (semaine anglaise) et le repos du dimanche ; 2° Discussion sur la protection des ouvriers dans les industries à marche continue.

Les délégués qui comptent assister à la réunion de Berne, sont priés d'en faire part à l'Office du travail de Bâle avant le 10 juin 1914.

La séance administrative, où la gestion de l'Office International du Travail sera vérifiée, aura lieu le samedi 12 septembre à 9 heures du matin à Bâle.

Les commissions spéciales chargées d'étudier les questions de la protection des enfants, la semaine anglaise et la protection des ouvriers des ports, se réuniront le lundi 14 septembre.

Secrétariat : Office International du Travail, Clarahof, Rebgasse, 1, Bâle. [351.83 (062) « 1914 » (∞)

Réunion du Bureau permanent de l'Union internationale pour la Protection de l'enfance du premier âge. — La réunion annuelle du Bureau de l'Union aura lieu cette année à Madrid, le 13 avril prochain, avec l'ordre du jour suivant :

I. — Dispositions préliminaires prises par le Comité d'organisation local du quatrième congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de Lait). Rapport par Miss J. Halford.

II. — Proposition du Secrétaire général : Allocation par l'Union internationale d'un subside au Comité d'organisation de chaque congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de Lait). Ce subside représenterait le montant des inscriptions à ces congrès des membres du Bureau permanent.

III. — Programme scientifique du Congrès.

Digitized by Google

1° Rapports.

1) Titres des *rapports* adoptés à la réunion antérieure du Bureau permanent (Londres, 5 août 1913).

Section médicale.

A. — Influence de la chaleur estivale sur le nourrisson.

B. — Isolement dans les installations destinées aux nourrissons.

Section philanthropique.

A. — Influence de la mutualité dans la protection du premier âge (mutualités maternelles).

B. — Organisation de la profession de gardes-nourrissons *(Säuglingspflegerinnen, Baby-Nurse)* et uniformisation de cette organisation.

Section administrative.

A. — Proposition d'un cadre uniforme à adopter dans tous les pays pour y consigner les données statistiques médicales des œuvres de protection du premier âge :

a) Pour les consultations de puériculture ;

b) Pour les pouponnières (enfants internés) ;

c) Pour les crèches (enfants en dessous de deux ans, non internés).

B. — Enseignement de l'hygiène infantile aux élèves des écoles primaires, secondaires, normales ou ménagères et dans les lycées de jeunes filles.

2) Désignation des rapporteurs (propositions à émettre par les Comités nationaux).

2° Communications.

3) *Communications* dont les sujets ont été adoptés dans la séance de 1913 du Bureau permanent.

Ainsi qu'il a été décidé dans la dernière réunion du Bureau permanent, certaines questions, proposées pour être inscrites au programme du quatrième congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge (Gouttes de Lait), seront traitées sous forme de « Communications ». Il en sera de même successivement pour chacun de nos congrès.

Comme il est désirable que les travaux présentés sous cette forme soient l'exposé, aussi complet que possible, de ce qui existe sur les sujets choisis et que les membres du Bureau permanent ont estimé qu'il serait utile de formuler un cadre-questionnaire devant permettre d'annoter tous les renseignements se rapportant aux questions formulées, les auteurs sont priés de bien vouloir examiner attentivement les détails du questionnaire soumis à leur appréciation pour ce qui concerne le thème désigné pour la première communication :

A. — *Mesures, d'ordre public ou d'initiative privée, prises à ce jour dans chaque pays en vue d'une protection médicale, philanthropique et administrative de l'enfance du premier âge.*

(Thème proposé par divers comités nationaux.)

Digitized by Google

Prière aux membres de renvoyer d'urgence, avec les remarques utiles, au Secrétaire général l'ébauche de questionnaire ci-dessous :

PAYS.....

A. — Existe-t-il dans ce pays une ligue nationale pour la protection du premier âge?

B. — Quel est son titre exact?

C. — Quelle est la date de sa fondation?

D. — Publie-t-elle un bulletin périodique?

E. — Joindre ses statuts et donner la composition de son comité.

F. — Combien de fois par année se réunit-elle?

G. — Quel est le nombre de ses membres?

H. — Quel est son budget annuel depuis l'année de sa fondation?

I. — Quel est le montant annuel des subsides alloués par le gouvernement et par les administrations publiques :

a) Au début;

b) Actuellement?

J. — A-t-elle organisé des sections provinciales, départementales ou des sections correspondant aux subdivisions territoriales?

La Ligue accorde-t-elle des subsides à ces sections et quels en sont les montants?

Prière de joindre les statuts et rapports de ces sections parus jusqu'à ce jour?

K. — La Ligue est-elle parvenue à affilier toutes les œuvres ou la majorité de celles-ci créées dans le pays en faveur des nourrissons? Quelles sont les conditions de l'affiliation? A quelles obligations entraîne l'affiliation :

a) De la part de la Ligue?

b) De la part des œuvres?

Quels sont les avantages de l'affiliation des œuvres de puériculture à la Ligue nationale?

Un contrôle de la part de la Ligue nationale est-il exercé sur les œuvres affiliées?

L. — Les crèches sont des institutions philanthropiques mais, jusqu'à présent, on n'a pas encore pu considérer les crèches en général comme réellement des ŒUVRES de protection du premier âge.

Certaines crèches privilégiées où une surveillance médicale étroite est exercée et où les installations et l'organisation intérieures répondent aux desiderata du progrès actuel, peuvent être envisagées comme étant un milieu utile à la lutte contre la mortalité infantile. Parmi ces dernières on peut ranger certaines crèches industrielles installées dans les usines qui possèdent aussi des chambres d'allaitement.

Existe-t-il pareils organismes dans votre pays?

Prière de les citer, d'en décrire le fonctionnement, de joindre des dessins, plans, photographie, etc.

Digitized by Google

M. — Donner la liste exacte des œuvres créées en vue de l'assistance du nourrisson (gouttes de lait, consultations de nourrissons, pouponnières, crèches, mutualités maternelles, etc.). Quelle est l'année de leur fondation, leur titre exact, leur local, le nombre d'enfants qui y ont été admis par année depuis leur fondation, le nom du ou des médecins?

Par qui les œuvres ont-elles été organisées?

Sont-elles dues :

a) A l'initiative privée?

b) A l'initiative municipale?

c) A des organismes officiels de bienfaisance (bureaux de bienfaisance, conseils des hospices, etc)?

Quels sont les subsides alloués à ces œuvres par la ligue, le gouvernement ou les administrations publiques?

N. — La ligue a-t-elle entrepris une campagne auprès des sages-femmes ou accoucheuses? Éventuellement quel en a été le résultat?

O. — Dans le même ordre d'idées, des conférences ont-elles été organisées :

a) Par la ligue?

b) Par le gouvernement?

c) De concert entre la ligue et le gouvernement?

d) Par les autorités locales?

P. — Existe-t-il des lois ou des règlements :

a) Pour la protection des femmes enceintes et en couches?

b) Pour la protection des enfants des femmes travaillant dans les fabriques et les usines?

c) Pour la protection des enfants mis en nourrice?

d) Pour la protection des enfants abandonnés?

Prière d'en donner éventuellement les textes.

Quels sont les résultats obtenus par ces lois ou règlements?

Q. — Existe-t-il une organisation gouvernementale ou municipale d'inspection des nourrissons?

R. — Existe-t-il des initiatives privées ayant le même objet et ayant produit déjà des résultats?

S. — Les pouvoirs publics exercent-ils un contrôle sur les institutions de protection du premier âge?

T. — Il est indiscutable que l'amélioration de l'habitation et de la tenue de celle-ci constitue une condition favorable à la lutte contre la mortalité infantile. Existe-t-il des sociétés, œuvres ou organisations publiques ou privées ayant pour but l'amélioration de l'habitation de la classe laborieuse et nécessiteuse?

Dans l'affirmative, votre ligue est-elle entrée en relation avec ces organismes en vue d'une entente commune désirable pour améliorer, dans leurs demeures, les conditions de vie et de santé des nourrissons?

Digitized by Google

U. — Y a-t-il dans votre pays des institutions philanthropiques de protection du premier âge dépourvues de surveillance médicale?

Dans l'affirmative, votre ligue a-t-elle fait des tentatives auprès des dirigeants de ces œuvres pour les convaincre de l'absolue nécessité de cette surveillance médicale dans toute œuvre de protection des nourrissons?

V. — Utilise-t-on des nurses :

a) Gouvernementales?
b) Municipales?
c) Dépendantes d'œuvres philanthropiques?
d) Sont-elles salariées (montant de leur salaire) ou volontaires?
e) Sont-elles logées et nourries par les œuvres?

W. — Les médecins s'occupant d'hygiène infantile en vue de la lutte contre la moralité infantile :

a) Sont-ils fonctionnaires du gouvernement?
b) Ou bien agissent-ils d'initiative privée?
c) Sont-ils rémunérés?

X. — Fait-on des visites à domicile :

a) A quelles occasions?
b) A quelles époques?
c) Utilise-t-on la bonne volonté ou l'aide d'autres collaborateurs :
Rémunérés?
Volontaires?
Instruits préalablement en matière d'hygiène infantile?
d) Quels sont les résultats :
De l'action des nurses?
Des visites à domicile?

Y. — A-t-on édicté dans votre pays une loi sur la recherche de la paternité?

Dans l'affirmative, quels peuvent en être, à votre avis, les conséquences et les avantages pour la protection du premier âge?

Z. — Donner en note, à la fin du travail, les renseignements particuliers qui pourraient être jugés utiles et ne figurant pas au questionnaire.

B. — *Mesures, de caractère national et international, qui pourraient être adoptées pour garantir la vie des mères et des nourrissons émigrants pendant la traversée en mer.*

(Thème proposé par M. le Dr Tolosa Latour. Un questionnaire sur le thème ci-dessus n'a pas encore été formulé.)

C. — *Il est de science courante que le nombre de femmes capables d'allaiter au sein diminue de plus en plus dans tous les pays, parce que leur situation physique et surtout sociale s'empire. Dans ces conditions, il y aurait lieu d'étudier les avantages et les désavantages de l'allaitement artificiel pour les*

Digitized by Google

enfants placés en nourrice chez des femmes bien choisies et bien surveillées.

(Thème proposé par M. le Dr Szana. Un questionnaire sur le thème ci-dessus n'a pas encore été formulé.)

4) Désignation pour chaque pays des personnes devant présenter au congrès le résultat de leurs recherches en réponse aux questions faisant l'objet des « Communications » (propositions à émettre par les Comités nationaux).

[362.74 (062) « 1914 » (∞)

Huitième Congrès international d'Actuaires. — Lors de la séance du Conseil de direction du Comité permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires, réunie à Bruxelles le 14 juin 1913, il a été décidé de porter à l'ordre du jour du huitième Congrès international, qui doit se réunir à Saint-Pétersbourg en 1915, les questions suivantes :

A. — *Sujets de discussions* :

1° Détermination des probabilités et autres quantités en relation avec les conditions des assurances sociales. Étude d'un système général de notations ;

2° Clauses coercitives du contrat d'assurance ; leur importance et leurs limites ;

3° L'importance des tables de sélection pour la pratique ;

4° De l'emploi des primes brutes dans l'évaluation des réserves mathématiques ;

5° Étude de la mortalité chez les invalides par accident de travail ;

6° Les réserves de primes au point de vue juridique, technique et économique.

B. — *Sujets de mémoires* :

7° Sur la possibilité d'appliquer aux calculs d'assurances les théories de la stabilité des séries statistiques, de la répartition et de la corrélation ;

8° Comparaison de la mortalité générale du pays et de celle des assurés ;

9° Évolution de la législation des assurances ;

10° Évolution dans l'exploitation de l'assurance-vie et de l'assurance populaire ;

11° Le *Moratorium*.

Ce programme est un programme provisoire. Il est soumis à l'examen des Associations d'Actuaires qui devront se prononcer au sujet de son admission définitive.

Lors de la réunion de Bruxelles, un projet de création de Comité mixte, composé de membres du Comité permanent d'Actuaires et du Comité permanent des Assurances sociales, pour étudier plus spé-

Digitized by Google

cialement les questions d'assurance sociale, a été rejeté à l'unanimité.

Disons encore que, après un échange de vues, le Conseil de direction a déclaré se rallier à la manière de voir du Comité d'entente scientifique internationale pour l'adoption d'une langue auxiliaire, en ce qui concerne le choix des langues à employer dans les relations internationales. Le projet de ce comité limite l'emploi des langues dans les relations internationales au français, à l'anglais et à l'allemand. Comme les bureaux des associations sont presque tous fixés en Belgique, en France ou en Suisse, il estime qu'il n'y a pas lieu de modifier l'usage actuel qui est l'emploi quasi exclusif du français pour les relations. [368 (063) « 1915 » (∞)

Congrès international d'Ethnologie et d'Ethnographie. — Les diverses sciences de l'homme ont pris, depuis la fin du siècle dernier, un développement si rapide qu'elles tendent de plus en plus à acquérir chacune son autonomie. Deux d'entre elles, l'anthropologie somatique et l'archéologie préhistorique, possédant déjà leurs congrès spéciaux, il a semblé, à quelques savants, que l'ethnologie, ou classement des races, et l'ethnographie, ou étude comparée des civilisations, devaient aussi faire connaître, par une manifestation scientifique analogue, les progrès qu'elles ont réalisés. Ce serait l'occasion, pour les savants toujours plus nombreux qui s'adonnent à ces recherches, de prendre contact, de discuter certains problèmes généraux, de s'entendre sur la terminologie, et de mettre le public au courant du but et des méthodes de ces sciences spéciales.

Il y a plus de cinquante ans, c'est Neuchâtel qui avait organisé le premier Congrès d'archéologie préhistorique, prenant ainsi l'initiative d'un mouvement scientifique qui s'est étendu au monde entier : de même, par son Musée ethnographique, sa chaire d'Ethnographique et d'Histoire comparée des civilisations, les nombreuses disciplines représentées dans son enseignement supérieur, les publications bien connues de ses missionnaires, sa situation centrale en Europe, la ville de Neuchâtel se trouve particulièrement désignée pour organiser un *Congrès international d'Ethnologie et d'Ethnographie.*

L'idée d'une réunion de ce genre a été favorablement accueillie par les autorités cantonales, communales et universitaires, qui ont promis leur patronage et leur concours effectif, et par de nombreuses personnalités scientifiques. Il s'est donc constitué un comité qui s'est chargé d'organiser ce congrès.

La date prévue pour le Congrès est la semaine des vacances de la Pentecôte, du 1er au 5 juin 1914. Le montant de la souscription au Congrès est fixé à 10 francs.

Digitized by Google

Des sections ont été provisoirement formées. Ce sont :

1. Ethnographie générale ; méthodes de l'ethnologie et de l'ethnographie ; histoire de l'ethnographie.

2. Ethnographie psychologique ; ethnopsychologie ; psychologie des religions ; méthode psycho-analytique d'interprétation des mythes et légendes ; esthétique comparative.

3. Ethnographie sociologique ; les formes primitives de l'économie politique, du droit de la famille, de l'État ; ethnographie et colonisation ; races et milieux ; anthropogéographie.

4. Ethnographie technologique ; races et civilisations ; débuts de l'art et des diverses techniques ; métiers et industries.

5. Ethnologie et ethnographie préhistoriques et protohistoriques ; la question des métaux.

6. Ethnologie et ethnographie antiques : Égypte, Assyro-Babylonie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Empire romain.

7. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Europe.

8. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Asie et de l'Océanie.

9. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Afrique.

10. Ethnologie, ethnographie et folklore de l'Amérique.

11. Enseignement des sciences de l'homme ; organisation et développement des musées ethnographiques.

Adresse : M. A. Reymond, secrétaire général, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel. [572 (063) « 1914 » (∞)

Deuxième Semaine d'Ethnologie religieuse. — La deuxième Semaine d'Ethnologie religieuse s'est tenue à Louvain du 27 août au 4 septembre 1913. Il a déjà été publié l'année dernière un compte rendu de la première Semaine d'Ethnologie religieuse (1) en faisant ressortir quel était le but poursuivi par les organisateurs de ces réunions internationales.

Le P. G. Koppers, dans le dernier numéro de l'année 1913 de la revue *Anthropos*, a donné le compte rendu suivant de la deuxième semaine :

Le premier jour fut consacré aux primitifs, qui présentent un intérêt exceptionnel en science comparée des religions. C'est chez eux surtout que la religion est inséparablement unie à toute l'activité humaine, à toute la civilisation matérielle et spirituelle que possèdent à quelque degré aussi les peuples les plus incultes. Dès lors il est évident que la science des mœurs et du langage d'un peuple, qui sont les manifestations les plus expressives de son âme, est d'une très grande utilité pour l'étude de sa religion. Dans ce sens nous sommes introduits à l'étude de l'ethno-

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 454.

Digitized by Google

logie et de la linguistique et, pour donner un spécimen concret et, pour cela, plus instructif, on a traité spécialement le *cycle matriarcal.*

Le deuxième jour, on nous parla de l'étude des religions telle qu'elle a été pratiquée par les anciens, et de la méthode historique qui s'est développée au XIX^e^ siècle et s'impose désormais à toute recherche sérieuse dans le domaine des faits qui lui est propre. Deux études sur les problèmes très discutés de l'animisme et du totémisme furent une application de la méthode historique aux faits religieux.

Le troisième jour, des spécialistes nous montrèrent dans des rapports richement documentés les rapports de la religion, centre de la vie de l'homme, avec la sociologie et la morale.

Le quatrième jour fut en grande partie réservé à l'étude psychologique des religions : sujet nouveau dont il n'avait pas été question l'année précédente. Il est certain que cette étude doit rendre de grands services à la science des religions et à ce titre elle mérite une place dans le programme de la « Semaine ». Deux rapports tout à fait remarquables nous indiquent avec beaucoup de netteté quel en est le domaine, quelles en sont les limites, et quels résultats on peut en espérer. Ils furent suivis d'une étude sur les rapports de la mystique à la religion.

Le programme de la partie générale est épuisé, le cinquième jour, un dimanche, fut jour de repos.

Le lundi, 1^er^ septembre, on aborda le programme de la seconde partie, la *partie spéciale et variable,* consacrée à l'examen approfondi de certaines questions spéciales, qui étaient cette année la mythologie astrale et l'Islam.

Le sixième jour, après une introduction à l'étude de la mythologie générale et, spécialement de la mythologie astrale, on nous exposa, d'après les travaux les plus récents, les particularités de la mythologie astrale chez les Mexicains et les tribus australiennes.

Le septième jour, cet exposé des diverses mythologies astrales, chez les anciens peuples de l'Égypte, de la Babylonie et de l'Assyrie, continua. Malheureusement un des conférenciers annoncés, M. le D^r^ J. Hehn, recteur de l'Université de Wurzbourg, avertit par dépêche, au dernier moment, que des devoirs urgents et imprévus de sa charge l'empêchaient de venir. Son absence fut vivement regrettée.

Le huitième et le neuvième jour furent occupés par la personne de Mohammed et sa doctrine religieuse. Une étude sur la préhistoire de l'Islam nous fit mieux comprendre le génie et l'esprit propre au prophète et les grands bouleversements que fit sa religion dans les Indes, en Indo-Chine, en Afrique, les diverses formes qu'elle a prises, les institutions qu'elle a créées au cours des temps et chez les différents peuples auxquels elle s'est imposée. El Ghazzâli nous fournit un spécimen de la mystique musulmane.

[572 : 2] (063) « 1913 » (∞)

Digitized by Google

Troisième Congrès international des Maladies professionnelles. — La Commission permanente internationale pour l'étude des maladies professionnelles a décidé que le troisième congrès aurait lieu à Vienne en septembre 1914 au lieu de 1913. L'intérêt toujours croissant que les gouvernements et les autorités prennent aux maladies professionnelles, la considération spéciale vouée à ces maladies dans la nouvelle législation sociale de tous les pays, le travail investigateur poursuivi sans relâche par les inspecteurs de travail, par les médecins et les cliniciens des branches spéciales les plus variées, a apporté à nos connaissances des contributions importantes dans ces dernières années. Tous ces considérants non seulement justifient mais rendent nécessaire qu'une occasion d'échanger leurs expériences et opinions, de communiquer les résultats les plus nouveaux de leurs investigations, soit donnée à tous ces savants et professionnels travaillant dans les spécialités les plus variées, se vouant en partie ou entièrement à l'investigation et aux mesures préventives des maladies professionnelles, de l'action du travail professionnel sur l'organisme humain.

Sont priés de bien vouloir prendre part aux travaux du congrès, non seulement les savants et les techniciens, mais tous ceux qui, par leur profession ou leur emploi, par leurs études ou leur activité pratique, portent de l'intérêt aux sujets en question. Le congrès est exclusivement scientifique. Le programme en a déjà été donné (1).

Pour chacun des sujets un grand nombre de conférences a déjà été annoncé. Une exposition sera annexée au congrès.

Secrétaire général : Docteur L. Teleky, agrégé pour la médecine sociale à l'Université de Vienne, Turkenstrasse, 23, Vienne.

[613.6 (063) « 1914 » (∞)

Onzième Congrès international de Pharmacie. — Ce Congrès a eu lieu du 17 au 21 septembre, à Schéveningue (La Haye), au Kurhaus, sous le protectorat de Son Altesse Royale le Prince Henri des Pays-Bas. Le président du congrès était M. le Dr L. van Itallie, professeur de chimie pharmaceutique à l'Université de Leyde, le secrétaire général était M. J. J. Hofman, pharmacien à La Haye. Le congrès fut convoqué sur l'initiative de la *Nederlandsche Maatschappij ter bevordering der pharmacie* qui reçut le 16 septembre à 8 1/2 heures du soir, dans la salle de conversation du Kurhaus, les membres du congrès. Le Gouvernement des Pays-Bas avait donné un subside au comité organisateur du congrès et le ministre de l'Intérieur ainsi que

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 608.

Digitized by Google

le ministre de l'Agriculture ont bien voulu accepter la présidence et la vice-présidence d'honneur de ce congrès. La Société Néerlandaise de pharmacie ainsi que ses départements, plusieurs autres sociétés pharmaceutiques et des maisons commerciales ont subsidié le congrès en titre de membres protecteurs.

Le congrès était divisé en cinq sections : 1. Questions générales ; 2. Pharmacie galénique ; 3. Chimie ; 4. Botanique et matières médicales ; 5. Bromatologie.

MM. le Dr H. L. Visser, le prof. P. van der Wielen, le prof. Dr N. School, le Dr J. Dekker et le prof. Dr H. P. Wijsman en furent respectivement les présidents. Outre les membres ordinaires du congrès plusieurs gouvernements s'étaient fait représenter par des délégués officiels : l'Argentine, la Belgique, la Colombie, Cuba, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, le Guatemala, la Hongrie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la Perse, le Portugal, la Russie, la Suède et la Suisse. Le nombre des participants au congrès était de 899 et se sont répartis comme suit entre les divers pays :

Allemagne	28	Hongrie	27
Amérique	8	Italie	15
Argentine	59	Japon	2
Autriche	4	Luxembourg	5
Belgique	79	Mexique	5
Chili	1	Norvège	4
Colombie	2	Portugal	2
Cuba	3	Pays-Bas	403
Danemark	5	Indes néerlandaises	61
Égypte	2	Russie	39
Espagne	10	Roumanie	1
France	98	Suède	7
Grande-Bretagne	21	Suisse	6
Guatemala	1	Uruguay	1

Des 899 membres inscrits, 600 ont assisté au congrès.

Le Comité organisateur du congrès a reçu d'avance un grand nombre de rapports sur les différents sujets qui ont été traités dans les diverses sections. Un programme provisoire des sujets à traiter fut envoyé d'avance aux sociétés pharmaceutiques et aux journaux pharmaceutiques des différents pays. Le comité a fait imprimer plusieurs de ces rapports avant le mois de septembre et les a adressés aux congressistes. Les autres rapports ont été distribués par le secrétariat lors de l'ouverture du congrès. Ces rapports ont été discutés dans les séances des sections ; seules quatre conférences ont eu lieu en séance

Digitized by Google

plénière. Les sections ont émis des vœux ou des conclusions au sujet de quelques-uns des rapports. Les conférences, traitées en séance plénière sont les suivantes :

La production des matières médicales dans les colonies néerlandaises par M. le prof. Dr H. P. Wijsman, d'Utrecht :

Die Enzyme in ihrer Bedeutung für die Pharmacognosie, par M. le professeur A. Tschirch, de Berne ;

La Synthèse des glucosides par les ferments (Glucosides Alpha), par M. le professeur Émile Bourquelot, de Paris ;

Die Einwirkung des Warenzeichenschutzes auf die Pharmazie, par M. le Dr H. Salzmann, de Berlin ;

Les dénominations pharmaceutiques considérées comme Marques de fabrique ou de commerce, par M. le Dr H. Martin, de Paris ;

Trade Marks, par M. Edmund White, de Londres.

Plusieurs rapports ont démontré l'utilité de la fondation d'un Bureau International des Congrès pharmaceutiques, et justifié ainsi l'existence du Bureau de la Fédération Internationale Pharmaceutique, établi depuis 1911 à La Haye. Le congrès a en outre nommé une commission qui s'occupera de la création d'un Secrétariat international des pharmacopées ; le rapport de cette commission sera transmis au bureau de la Fédération Internationale Pharmaceutique qui le communiquera aux Commissions des pharmacopées des divers pays. D'autres travaux à exécuter ou questions à résoudre ont encore été transmis à cette institution internationale qui sera le trait d'union entre les différents congrès et qui s'occupera aussi avec la Société suisse de Pharmacie, de l'organisation du douzième Congrès international qui aura lieu à Berne. [615 (063) « 1913 » (∞)

Réunion internationale de Thalassothérapie. — Le 15 avril 1914 aura lieu, à Cannes, une Réunion internationale de Thalassothérapie, sous la présidence d'honneur du Prince de Monaco. Cette réunion, qui sera présidée par le docteur d'Arsonval, professeur au Collège de France, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, sera exclusivement consacrée à l'étude des questions d'héliothérapie marine.

Le Comité d'organisation et de patronage scientifique du congrès propose l'examen des questions suivantes :

1° De la nature des radiations solaires au niveau de la mer et des moyens de les mesurer ;

2° De l'héliothérapie marine dans ses rapports avec l'actinométrie et la climatologie ;

3° Effets biologiques de l'héliothérapie marine ;

Digitized by Google

4° Posologie de l'héliothérapie marine ;
5° De l'héliothérapie marine dans les tuberculoses chirurgicales ;
6° De l'héliothérapie marine dans les tuberculoses abdominales ;
7° De l'héliothérapie marine dans les tuberculoses pleuro-pulmonaires et adéno-médiastines ;
8° De l'héliothérapie marine dans le traitement des tuberculoses cutanées ;
9° De l'héliothérapie marine dans les affections non tuberculeuses.

Le droit d'inscription à la Réunion internationale de Thalassothérapie est fixé à 20 francs pour les membres titulaires. Les dames sont admises à titre de membres associés moyennant une cotisation de 10 francs.

D'importantes réductions de tarifs seront accordées par les compagnies de chemins de fer aux membres adhérents et associés qui se rendront à Cannes pour assister à la réunion.

Des excursions et réceptions, dont le programme sera envoyé ultérieurement, seront organisées à Nice, Monte-Carlo, Menton et Hyères, avec visites des établissements de thalassothérapie et de cure solaire.

Secrétariat : M. le Dr Gimbert, villa des Myrtes, Cannes.

[615.839.1 (063) « 1914 » (∞)

Congrès international d'Ingénieurs. — A l'occasion de l'Exposition Internationale Panama-Pacifique, un *Congrès international d'Ingénieurs* aura lieu à San Francisco, en 1915, auquel les ingénieurs du monde entier sont invités à participer.

Le congrès est placé sous le patronage des cinq sociétés nationales d'ingénieurs suivantes : « American Society of Civil Engineers, American Institute of Mining Engineers, The American Society of Mechanical Engineers, American Institute of Electrical Engineers, and The Society of Naval Architects and Marine Engineers ».

Ces sociétés, dans un esprit de coopération, ont nommé un Comité permanent d'organisation, se composant des présidents et des secrétaires de chacune d'entre elles et de dix-huit membres domiciliés à San Francisco.

Ce comité s'est organisé d'une façon définitive, a élu pour président : Prof. W. F. Durand, et pour secrétaire-trésorier : W. A. Cattell, et a ouvert les bureaux du congrès à l'adresse suivante : Foxcroft Building, 68 Post St., San Francisco.

Les dix membres du comité, qui sont les présidents et les secrétaires des cinq sociétés nationales, constituent le Comité de Participation, qui aura charge de lancer toutes les invitations à prendre part au

Digitized by Google

congrès, aux gouvernements, aux sociétés d'ingénieurs et aux membres.

L'organisation du congrès ainsi que la tâche d'obtenir et de publier les rapports seront laissées aux soins des membres du comité domiciliés à San Francisco. Le travail a été réparti entre cinq sous-comités : 1° Comité exécutif ; 2° Comité des finances ; 3° Comité des rapports ; 4° Comité de publicité ; 5° Comité local.

Le Bureau honoraire du congrès se composera d'un président et de vice-présidents choisis parmi les ingénieurs les plus éminents des divers pays représentés au congrès.

Les rapports présentés seront répartis entre divers groupes ou sections. Pendant le congrès, chaque section se réunira séparément sous la présidence d'un membre, reconnu pour sa compétence dans les branches spéciales représentées par cette section.

Les détails du congrès n'ont pas encore été déterminés, mais le but essentiel est d'y présenter les méthodes pratiques les plus préconisées dans le monde entier. Les rapports, les discussions et les comptes rendus composeront une revue détaillée des progrès accomplis dans les dernières dix années et un ensemble autorisé des développements les plus récents, des méthodes pratiques les plus justifiées dans les diverses branches de la science de l'ingénieur.

Les rapports groupés et publiés par le Congrès formeront une collection d'une valeur inestimable, et la publication s'en fera à un tel prix et de telle manière que le plus grand nombre puisse se les procurer.

Les différents comités sont à l'œuvre et sous peu des renseignements supplémentaires seront publiés, quant aux cotisations, programmes, etc. [62 (063) « 1915 » (∞)

Commission de l'Unification internationale des pas de vis des tuyaux. — La Commission pour l'Unification internationale des pas de vis des tuyaux a tenu sa quatrième session les 17 et 18 novembre 1913, à Paris.

Sur convocation adressée par les soins du Comité de la Société technique de l'Industrie du Gaz en France à laquelle revient l'initiative de l'unification internationale des filetages, les différentes sociétés savantes et industrielles de France et de l'étranger, intéressées dans la question, avaient envoyé de nombreux délégués.

Étaient officiellement représentés : l'Allemagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Suisse. Pour la France, outre la Société technique de l'Industrie du Gaz, la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, le Syndicat professionnel des usines d'électricité,

Digitized by Google

le Syndicat des Constructeurs d'appareils de chauffage et la Société des Ingénieurs de France étaient également représentés.

De gazière qu'elle était à l'origine, en 1900, la Commission internationale pour l'unification des filetages s'est transformée pour devenir industrielle et ses travaux se sont étendus aux diverses questions relatives aux filetages des tuyaux employés en mécanique et dans les canalisations de gaz, d'air, d'eau et d'électricité.

Voici, en même temps que les questions traitées, les principales décisions qui ont été prises par la Commission, au cours de sa quatrième session, et les règles adoptées, sous réserve de l'approbation ultérieure des divers États et groupements intéressés.

Forme du filet. — Filet triangulaire, engendré par un triangle isocèle dont l'angle au sommet est de 55 degrés. Troncature égale au sixième du pas, au sommet du filet, et troncature semblable au fond du filet, l'une et l'autre raccordées par arc de cercle. En résumé adoption du tracé Whitworth dont font déjà usage la très grande majorité des fabricants de tubes et des industriels des divers pays représentés.

Pas. — Pour concilier les intérêts en cause et tenir compte des usages, les pas seront définis suivant les différents diamètres de jauge (diamètres mesurés au sommet des filets), par le nombre de filets par pouce de $25^{m}/^{m}4$. Les tables qui seront publiées ultérieurement feront connaître les différents diamètres de jauge admis et les pas correspondants à chacun de ces diamètres.

Filetages cylindriques ou coniques. — Les filetages seront à volonté cylindriques ou coniques ; mais s'ils sont coniques, l'inclinaison de la génératrice du cône sur l'axe du tube sera de 6 p. c. Toutefois, afin de tenir compte des difficultés qui pourraient résulter de cette inclinaison, en particulier pour les tuyaux en acier sans soudure dont l'épaisseur est plus faible que celle des tuyaux soudés de fabrication courante, l'inclinaison de 3 p. c. sera tolérée.

La question est ensuite posée de savoir si, dans les filetages coniques, le filet devra être perpendiculaire à l'axe du tube ou perpendiculaire à la génératrice du cône. Après discussion, la préférence est donnée à la première de ces deux formules ; le filet sera donc perpendiculaire à l'axe du tube, afin de faciliter l'utilisation des manchons cylindriques généralement employés, même pour assembler les tubes à filetage conique.

Longueur du filetage. — La longueur considérée doit comprendre tous les filets dont le fond est parfait ; elle doit être déterminée en même temps que celle du manchon d'assemblage, de façon à ce que après serrage à bloc, les extrémités des tubes assemblés ne puissent venir en contact : d'où la nécessité d'imposer un maximum à la longueur du filetage sur le tuyau et un minimum à la longueur du manchon.

Une sous-commission a été désignée pour arrêter les règles à soumettre à l'examen de la prochaine réunion de la Commission interna-

Digitized by Google

tionale, tant en ce qui concerne la longueur des filetages, que les diamètres admis par les différents pays représentés.

La même sous-commission aura à examiner les prototypes de filetage qui vont être construits avec toute la précision désirable, pour être ensuite répartis entre les divers pays, comme étalons.

[621.881 (062) « 1913 » (∞)

Dix-huitième Congrès international de l'Union des Tramways et des Chemins de Fer d'Intérêt local. — Le Comité de direction de l'*Union Internationale des Tramways et des Chemins de fer d'Intérêt local* a décidé d'accepter l'invitation qui lui a été adressée par le Gouvernement hongrois, de réunir son prochain congrès à Budapest. Le dix-huitième congrès aura donc lieu dans cette ville en 1914 et la séance d'ouverture a été fixée au lundi 31 août.

Voici le libellé des questions choisies par la direction pour les délibérations de cette assemblée :

1. La politique du peuplement des villes dans ses rapports avec les moyens de transport.

A. Influence des nouveaux modes de transport sur le développement et l'extension des grandes cités. Conséquences des transports en commun modernes sur les habitudes sociales.

B. Tarification des tramways et des chemins de fer urbains et suburbains :

1° Bases et modes de perception. Influence sur le trafic ;

2° Billets de correspondance à prix réduit. Influence sur les résultats d'exploitation ;

3° Abonnements et systèmes divers pour calculer leur prix.

2. Usure ondulatoire des rails.

3. Rails et bandages.

A. Recherche de la meilleure forme à donner aux rails et aux bandages pour obtenir un coefficient de roulement minimum et un minimum d'usure des bandages dans les courbes. Profils des rails avec et sans ornière ; profils des bandages, position des bandages sur les rails en alignement droit et en courbe ; influence de l'empattement des véhicules dans les courbes.

B. Emploi de rails réciaux pour courbes ; rails en acier coulé au manganèse ; rails à contrerails amovibles avec ou sans réglage.

4. Paliers à billes et à rouleaux.

Résultats obtenus dans leur application aux voitures motrices et de remorque. Économie de courant réalisée.

5. Wattmen, receveurs et contrôleurs.

A. Méthodes d'instruction des wattmen, receveurs et contrôleurs.

B. Comptabilité-tickets, méthodes employées pour la délivrance des carnets de tickets aux receveurs, le décompte des tickets vendus et l'encaissement de la recette.

Digitized by Google

6. Dispositions spéciales à donner aux wagons des lignes de chemins de fer à voie étroite pour faciliter l'échange des marchandises avec les lignes de chemins de fer à voie normale (wagons basculeurs, wagons à parois ou à fonds mobiles, wagons trucks ou transporteurs, etc.).

Résultats obtenus quant à la durée et quant au coût de transbordement.

7. Mode d'exploitation d'une section de ligne commune à des concessions différentes. Partage entre les concessionnaires des recettes et des dépenses y relatives.

8. Locomotives des chemins de fer d'intérêt local.

A. Perfectionnements apportés au type des locomotives durant ces dernières années.

B. Y a-t-il intérêt :

1° De cacher les roues et le mécanisme moteur par une enveloppe métallique?

2° D'avoir une plate-forme à chaque extrémité de la locomotive?

C. Emploi de la surchauffe.

9. Câbles d'alimentation souterrains.

A. Conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les câbles armés.

B. Emploi de l'aluminium comme conducteur.

C. Durée probable des câbles souterrains. Données statistiques.

10. Distribution à 3 filets pour réseau de tramways.

Distribution à une tension plus élevée en banlieue qu'en ville. Aménagements spéciaux du matériel roulant, du matériel de production de force et du réseau de distribution pour répondre à ces problèmes.

11. Avantages et inconvénients des divers systèmes de transformation de courant alternatif à haute tension en courant continu : moteurs générateurs, commutatrices, transformateurs rotatifs en cascade, etc.

12. A. Facilités données au public pour monter dans les voitures : indicateurs de points d'arrêt ; distributeurs de numéros ; abris couverts ; barrières mobiles et couloirs ; refuges ; quais d'embarquement ; mise en service, aux heures d'affluence, de voitures supplémentaires, motrices et remorques.

B. Moyens d'indiquer au public la destination et le parcours des voitres, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de celles-ci.

C. Publicité commerciale employée comme supplément de recettes pour les tramways et chemins de fer d'intérêt local.

Il convient de signaler aux associations la méthode de travail adoptée. Dès à présent, les rapporteurs, pour chacune des questions ci-dessus, ont été désignés. Ils ont rédigé un questionnaire détaillé dont un exemplaire a été adressé à chaque membre de la société. Ce questionnaire est rédigé sur feuilles volantes avec un système de numérotation, dans les détails duquel il serait trop long d'entrer ici. Les questions figurent dans une marge et les membres sont priés de

Digitized by Google

répondre à côté. Les réponses devaient être parvenues avant le 15 novembre 1913, afin que les rapporteurs aient le temps de rédiger leur travail. La documentation leur est fournie par toutes les associations et les rapports définitifs ont le temps d'être imprimés et remis aux congressistes longtemps avant le congrès. [625.6 (063) « 1914 » (∞)

Sixième Congrès international de Laiterie. — Le sixième Congrès international de Laiterie se tiendra du 8 au 10 juin 1914, à Berne. Le Bureau permanent de la Fédération internationale et la Commission d'études dans les séances tenues à Bruxelles les 27 et 28 avril 1913, ont rédigé le programme suivant :

PREMIÈRE SECTION. — *Hygiène* :

1° Prescription à établir pour le contrôle vétérinaire du lait ;

2° La sélection systématique en vue de l'amélioration de l'aptitude laitière peut-elle nuire à la santé et à la force de résistance des vaches?

DEUXIÈME SECTION. — *Chimie et Bactériologie* :

3° Unification des méthodes d'analyse chimique des fromages ;

4° Les bactéries lactiques ; leur utilisation en laiterie.

TROISIÈME SECTION. — *Economie laitière* :

5° Utilisation rationnelle des sous-produits de la laiterie ;

6° L'alimentation en lait des grands centres populeux ; dans quelle mesure dépend-elle des conditions économiques et sociales?

QUATRIÈME SECTION. — *Commerce général* :

7° Établissement de normes pour la teneur en matière grasse dans la substance sèche des différentes espèces de fromage qu'on trouve dans le commerce du monde.

8° Quels sont les moyens ou les mesures à adopter pour combattre la concurrence déloyale dans le commerce des fromages?

La Commission d'études insiste sur l'utilité et la nécessité de la création d'un *Institut International Laitier*. Elle prie les gouvernements représentés dans la Fédération de bien vouloir examiner la possibilité de sa réalisation.

La Commission d'études a opéré également un relevé des vœux des congrès antérieurs. C'est une mesure qui tend petit à petit à se généraliser dans toutes les Associations Internationales.

[63.71 (063) « 1914 » (∞)

Huitième Congrès international de Chimie appliquée. — Une notice antérieure a déjà fait connaître le nombre des participants, celui des pays représentés, ainsi que l'organisation générale de ce Congrès (1).

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 186.

Digitized by Google

Vingt-quatre volumes de communications originales ont été imprimés avant le Congrès et distribués aux participants. La collection de tous les documents est désormais complète et se compose de vingt-neuf volumes. Pour que l'on puisse se faire une idée de l'importance du travail fourni par les spécialistes à l'occasion de ce Congrès, il est publié ici une liste des vingt-neuf volumes avec le nombre de leurs pages :

1.	Chimie analytique		468
2.	Chimie inorganique		253
3.	Métallurgie et mines		158
4.	Explosifs		159
5.	Industries silicates		138
6.	Chimie organique	VII +	273
7.	Aniline et autres matières colorantes		30
8.	Industrie et chimie du sucre		111
9.	Caoutchouc et autres plastiques		99
10.	Combustibles et asphalte		341
11.	Graisses, huiles grasses et savons		43
12.	Peintures, siccatifs et vernis		218
13.	Chaux, cellulose et papier		300
14.	Fermentation		284
15.	Chimie agricole		386
16.	Hygiène		56
17.	Chimie pharmaceutique		102
18.	Bromatologie		366
19.	Biochimie comprenant la pharmacologie		290
20.	Photochimie		287
21.	Électrochimie		215
22.	Chimie physique		274
23.	Loi et législation concernant l'industrie chimique		85
24.	Économie politique et conservation des ressources naturelles		199
25.	Appendice aux volumes 1 à 12	XIV +	804
26.	Appendice aux volumes 13 à 24	XIII +	834
27.	Discussions		482
28.	Transactions et organisation		192
29.	Errata ; Index		76
	TOTAL		7.547

[661 (063) « 1912 » (∞)

Institut international du Pétrole. — Le Ministère de l'industrie et du commerce de Roumanie a pris l'initiative de créer un Institut

Digitized by Google

international du pétrole. Voici quels sont les considérants dont le ministre entoure son exposé des motifs :

Considérant le rôle important du pétrole dans la civilisation moderne comme producteur de lumière et d'énergie ;

Considérant que malgré son rôle important, il n'existe pas encore aujourd'hui une systématisation de l'étude du pétrole qui permette d'embrasser les problèmes scientifiques, techniques et économiques mondiaux dans tout leur développement ; que les recherches sur le pétrole et ses dérivés se font à l'heure qu'il est, de façon disséminée, par les différentes institutions privées ou appartenant à différents États, sans que ces recherches aient en vue la totalité des problèmes qui se posent et sans qu'aucun lien existe entre ces institutions ;

Considérant que le meilleur moyen pour la réalisation du but indiqué ci-dessus, serait la création d'un « Institut international du pétrole » ;

Considérant que la Roumanie occupe la troisième place parmi les pays producteurs de pétrole, que les exploitations de pétrole sont groupées à proximité de la capitale, que ses gisements pétrolifères sont caractérisés par les formes les plus variées, qu'aucun autre pays producteur de pétrole n'est situé plus près des grands centres de culture ainsi que des grands marchés consommateurs ;

Considérant que par la création de l'Institut, la Roumanie ne pourrait que gagner à tous les points de vue, et que les exploitants et les raffineurs du pays spécialement, ainsi que les capitaux qui participeront encore dans l'avenir à l'industrie du pétrole tireront de grands avantages de cet Institut.

L'Institut sera placé sous la surveillance du ministère, administré par un directeur assisté d'un conseil composé de dix-sept membres, dont sept seront nommés par le ministère et huit seront élus par les exploitants de pétrole du pays.

L'institution a donc bien un caractère national, mais ses travaux ne peuvent manquer d'avoir une répercussion mondiale. Voici, en effet, quels sont les buts que se propose la nouvelle institution :

a) Réunir toutes les données relativement au mouvement mondial du pérole — production, fabrication, transport, réserves, consommation — coordonner ces données et publier des statistiques générales d'après des méthodes scientifiques et basées sur des données certaines ou officielles.

b) Faire des recherches scientifiques d'intérêt général et surtout poursuivre la solution des grands problèmes se rapportant à des questions pratiques, et qui ne peuvent faire partie du cadre d'études des entreprises particulières ou de certaines institutions unilatérales.

Telles les questions ayant rapport à l'unification des méthodes d'analyse et à l'établissement de procédés uniformes pour l'étude du pétrole et de ses dérivés, la question des eaux dans les sondages et de leur ferme-

Digitized by Google

ture, la question des applications techniques et pratiques des différents produits du pétrole — lampes, moteurs pour essences légères et pour produits lourds, injecteurs, systèmes de graissage, — la question de l'unification des méthodes de statistique relative à la production et à la consommation, etc.

c) Étudier la question du transport du pétrole par terre et par mer et la question relative à la sûreté pour l'exploitation, pour la transformation et pour l'emmagasinage et le transport du pétrole et de ses dérivés.

d) Étudier la question du régime fiscal ainsi que la législation relative à l'exploitation, l'industrie et le commerce du pétrole. Faire des études comparatives sur le régime légal. Élaborer aussi des projets de conventions internationales relatives à l'industrie, le commerce et le transport du pétrole.

e) Faire des analyses et des recherches, tant sur notre pétrole et ses dérivés que sur celui d'autres pays producteurs de pétrole, afin de venir en aide à l'industrie mondiale du pétrole. On y fera des recherches scientifiques sur la composition du pétrole, sur ses différentes propriétés chimiques et physiques, ainsi que des recherches techniques de laboratoire sur le pétrole et ses dérivés, ayant pour objet de trouver des procédés nouveaux de fabrication, ou de nouveaux emplois pour les différents dérivés du pétrole.

f) Pouvoir donner des informations sur les questions ayant rapport à l'industrie et au commerce du pétrole, afin que les personnes qui voudraient étudier ou se documenter sur ces questions, pussent trouver dans cet Institut toutes les données statistiques, toute la littérature sur le pétrole, des collections et des laboratoires pour recherches et analyses.

g) Faire tenir par des spécialistes des cours et conférences concernant tous les problèmes soulevés par l'industrie du pétrole.

h) Publier un bulletin périodique contenant les travaux de l'Institut ainsi que les statistiques relatives à l'industrie du pétrole.

i) Organiser des congrès, des excursions et des missions.

L'Institut disposera d'un fonds propre administré par le Conseil et consistant en :

1. Subventions annuelles accordées par le ministère.
2. Subventions annuelles accordées par les sociétés et les exploitants de pétrole et les raffineries.
3. Contributions des États étrangers qui voudraient bénéficier des travaux, des collections et laboratoires de l'Institut.
4. Contributions des membres adhérents.
5. Donations et legs.

L'Institut a commencé à fonctionner le 14 janvier 1914 et son siège est à Bucarest.

On sait que la *Commission Internationale du Pétrole* a de son côté

Digitized by Google

l'intention de créer un *Institut International du Pétrole*, dont le caractère serait entièrement privé. Le but que poursuivrait cette institution et les motifs qui militent en faveur de sa création ont déjà été signalés ici (1). [665.5 (072) (∞)

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 173.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPOSITIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : *Expositions universelles.* — Nottingham (1914).
Expositions spéciales. — Coloniale, à Semarang (1914) ; à Marseille (1914) ; — Baltique, à Malmö (1914) ; — Caoutchouc, à Londres (1914) ; — Horticulture, à Saint-Pétersbourg (1914) ; — Photographie, à Londres (1914) ; — Tourisme, à Londres (1914).
Expositions connexes. — Agriculture tropicale, à Londres (1914) ; — Caoutchouc, à Batavia (1914) ; — Droguerie, à Bruxelles (1914).

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Exposition universelle à Nottingham. — Une Exposition universelle aura lieu cette année à Nottingham (Royaume-Uni), du 28 mai au 3 octobre, sous le patronage de la municipalité de cette ville.

Bien que cette exposition rentre dans la catégorie des expositions à caractère privé, dans le sens défini par la Conférence de Berlin, on peut la signaler et la recommander en raison du caractère sérieux du Comité d'organisation. [6.064 (∞)

EXPOSITIONS SPÉCIALES

Exposition coloniale internationale. — Une Exposition coloniale internationale aura lieu à Semarang, dans les Indes orientales hollandaises, en septembre 1914.

Elle comprendra, entre autres, des sections pour l'agriculture et l'horticulture, y compris les machines pour la culture et la préparation du sucre et du café ; les industries des Indes hollandaises et des industries étrangères, y compris les machines pour la production de l'énergie, pour l'agriculture et la sylviculture, pour les usages domestiques ; le commerce, etc.

Les demandes d'inscriptions doivent être envoyées au secrétaire de l'Exposition à Semarang, ou au Nederlandsch-Indisch Publiciteits Bureau, N. Z. Voorburgwal, 254, Amsterdam. [325 (064) (∞)

Digitized by Google

Exposition coloniale internationale. — Une Exposition coloniale internationale aura lieu à Marseille en 1916. La ville de Marseille a voté en sa faveur un subside d'un million, le Conseil général et la Chambre de Commerce, chacun un subside de 250,000 francs. De plus, le Conseil municipal a mis à la disposition des organisateurs le Parc du Prado où eut lieu l'Exposition de 1906. Le Gouvernement n'a pris jusqu'ici aucun engagement, mais ses dispositions sont favorables. [325 (064) (∞)

Exposition Baltique. — Une Exposition internationale, officiellement reconnue aura lieu à Malmö, du 15 mai au 30 septembre 1914. Elle sera consacrée, sous le nom d'Exposition Baltique, aux produits manufacturés en Suède, au Danemark, en Russie et en Allemagne. [6 (064) (∞)

Exposition internationale du Caoutchouc. — La quatrième Exposition internationale du Caoutchouc aura lieu à Londres, en juin 1914.

C'est en 1906, à Ceylan, qu'eut lieu la première exposition du caoutchouc ; elle fut régionale. Depuis cette époque, il a été réalisé trois expositions internationales de ce produit, en 1908, 1911 et 1913, les deux premières à Londres, la troisième à New-York. Organisées sous la direction de M. Staines Manders et patronnées par le gouvernement, ces expositions eurent un succès toujours croissant.

A chacune d'elles, sauf à Ceylan, le Brésil fut représenté.

La quatrième Exposition internationale du Caoutchouc aura lieu à Londres, concurremment avec la première Exposition du Coton, des Fibres et Produits tropicaux.

L'Exposition du Caoutchouc se divisera en deux sections :

1° Celle des produits manufacturés, comprenant tous les objets fabriqués entièrement ou partiellement avec le caoutchouc, la gutta-percha ou le balata, et les machines, outils et instruments employés pour cette fabrication ou qui ont un rapport avec cette branche d'industrie ;

2° Celle du caoutchouc brut qui comprendra tout ce qui a trait aux plantations d'arbres producteurs, à l'extraction et à la production du dit produit.

Le Comité d'organisation ouvre, en cette circonstance, différents concours, parmi lesquels il y a lieu de signaler les suivants :

Le concours n° 3 offre un prix de 1,250 francs et une médaille d'or pour les perfectionnements concernant la récolte et la préparation du caoutchouc.

Digitized by Google

Le concours n° 6 offre un prix de 1,250 francs et une médaille d'or à celui qui trouve un nouvel emploi pour le caoutchouc.

En outre, la Mincing Lane Tea and Rubber Chair Brookers Association a offert deux prix, le premier de 75 guinées, le second de 25 guinées, pour les meilleures idées ou inventions nouvelles et pratiques dont l'exécution commerciale amènera l'emploi de grandes quantités de caoutchouc.

Les intéressés pourront obtenir gratuitement tous renseignements en s'adressant directement au manager, M. A. Staines Manders.

[63.347.3 (064) (∞)

Exposition internationale d'Horticulture. — Une Exposition internationale d'Horticulture aura lieu à Saint-Pétersbourg en 1914. Ce sera une occasion pour les maraîchers et les fruitiers des différents pays de faire connaître leurs produits en Russie, dont les marchés pourraient être avantageusement abordés par les exportateurs. Les grandes agglomérations de l'empire russe semblent présenter un débouché sérieux pour les primeurs et les produits de luxe.

L'Exposition de Saint-Pétersbourg présente une occasion propice pour faire connaître davantage en Russie les produits horticoles.

[63.5 (064) (∞)

Exposition internationale de Photographie. — La vingt-sixième Exposition internationale de Photographie de South London a eu lieu à la South London Art Gallery du 21 mars au 13 avril 1914.

Le but de cette exposition était de démontrer au public que la photographie est un art véritable, susceptible d'exprimer le sentiment personnel et les nobles pensées, et de fournir un moyen d'échange d'idées entre les photographes de toutes les écoles et de tous les pays.

Afin d'assurer une exposition aussi représentative que possible, le Comité d'organisation payait le retour de toute collection de vingt-cinq photographies ou plus qui était envoyée pour les concours ouverts. Les photographies devaient être montées mais non encadrées, elles ont été mises sous verre à la réception et retournées immédiatement après la clôture de l'exposition.

Il y avait trois classes :

1. Photographie pittoresque (y compris les impressions en couleurs) sans aucune restriction quant au procédé, à la grandeur ou au sujet.

2. Études scientifiques, en séries de quatre photographies.

3. Photogrammes pour projections (y compris les transparentes coloriées par n'importe quel procédé) en séries de quatre. La récompense était accordée à la meilleure plaque de la meilleure série.

Digitized by Google

Il était offert deux médailles d'argent et six médailles de bronze dans les classes ci-dessus. Tous les concurrents ayant obtenu une mention honorable ont reçu un certificat qui a été spécialement dessiné pour cette exposition.

M. A. H. Blake (London Camera-Club), avait bien voulu accepter l'office de juge. [77 (064) (∞)

Exposition internationale du Tourisme. — Une Exposition internationale du Tourisme aura lieu à Londres, de mai à octobre 1914. Le programme comporte 10 sections, dont voici le détail :

1. *Villes et paysages.* — Panoramas et reproductions de vues pittoresques ; centres de tourismes ; développement des villes ; vues cinématographiques de scènes locales et de sports nationaux ; conférences populaires sur les beautés naturelles, sur les monuments artistiques, les mœurs et les progrès économiques des divers pays.

2. *Bains et sources minérales.* — Reproductions ; conférences sur les installations médicales ; diagrammes et statistiques ; tableau des développements successifs.

3. *Sports.* — Sports anglais et étrangers ; vues des pays ouverts aux sports d'hiver et d'été ; conférences, fête et concours.

4. *Moyens de transport.* — Progrès de la locomotion ; modèles de wagons et bateaux ; inventions nouvelles ; solutions des divers problèmes de transport, grandes lignes transcontinentales.

5. *Automobilisme.* — Routes d'Europe recommandées pour le parcours automobile ; réglementation du roulage ; exposition des nouveaux modèles et des derniers perfectionnements.

6. *Hôtels.* — Les grands hôtels européens. Vues d'intérieurs d'hôtel ; palais électriques ; cuisines modèles.

7. *Industrie hôtelière.* — Installations d'hôtels ; installations hygiéniques et électriques ; chauffage ; éclairage.

8. *Bureaux d'hôtels.* — Représentation d'hôtels européens ; prospectus et renseignements ; réception de commandes.

9. *Bureau de voyages.* — Renseignements, prospectus, brochures, livres ; propagande par les syndicats d'initiative et les associations de tourisme. Billets de voyage.

10. *Attractions.* — Scènes de la vie populaire ; fêtes nationales ; concerts, danses, exercices gymnastiques ; bazars.

L'Exposition du Tourisme — on le voit par ce programme, — n'a pas le caractère d'une Exposition industrielle. Les organisateurs n'ont point l'intention d'inviter les industriels et commerçants, leur dessein étant exclusivement d'assurer une publicité extraordinaire aux centres de tourisme, villégiatures, bains de mer, villes d'eau, qui

Digitized by Google

ont intérêt à attirer les voyageurs anglais. En conséquence, il ne sera pas institué de jury, ni décerné de médailles, diplômes ou récompenses.

A la vérité, l'Exposition du Tourisme ne peut se réclamer du patronage de l'Exhibition Branch du Board of Trade ; mais on sait que les autorités anglaises ont pour règle de ne pas accorder le patronage officiel à une entreprise privée : et tel est le caractère de l'exposition qui nous occupe. La non-reconnaissance n'est que l'application d'une règle d'ordre général ; elle n'est pas motif à suspicion contre l'entreprise elle-même. [796.51 (064) (∞)

EXPOSITIONS CONNEXES

Exposition d'Agriculture tropicale. — En juin 1914, aura lieu, à Londres, annexée au Congrès international d'Agriculture tropicale, une Exposition internationale des produits coloniaux.

Elle comprendra différentes sections destinées aux palmiers et à leurs produits : fruits, noix, huile, fibres, sucre, alcool, etc., des cocotiers ; une section de fibres textiles, une section du coton, une section des produits tropicaux et des industries qui s'y rapportent.

[63 (213)] (064) (∞)

Exposition internationale du Caoutchouc. — A l'occasion du Congrès international du Caoutchouc, qui se réunit à Batavia (Java), du 7 au 12 septembre 1914, aura lieu, dans cette ville, du 8 septembre au 10 octobre, une Exposition du Caoutchouc.

L'Exposition comprendra les sections suivantes : botanique, culture, récolte, préparation et emballage, parasites ennemis et moyens de lutte, économie (habitations, hygiène, culture et instruction), caoutchouc sauvage et produits analogues, succédanés du caoutchouc : gutta-percha, balata, commerce et statistique, littérature, caoutchouc vulcanisé, méthodes de recherches scientifiques.

Ce Congrès et cette Exposition avaient été d'abord annoncés pour le mois d'avril 1914, mais diverses circonstances ont obligé les organisateurs à en postposer l'ouverture. [63.347.3 (064) (∞)

Exposition internationale de Droguerie. — A l'occasion du troisième Congrès international des droguistes, qui aura lieu à Bruxelles, en 1914, les droguistes de ce pays se préparent à organiser une Exposition internationale des produits se rapportant à ce commerce : les spécialités, la parfumerie, les articles de photographie, les produits chimiques et hygiéniques feront l'objet des différentes sections.

Le but de cette manifestation ne sera pas une exhibition d'articles

Digitized by Google

s'adressant aux consommateurs, mais surtout un moyen de créer des rapports entre producteurs et détaillants.

Les inventeurs, les spécialistes qui désirent faire connaître leurs nouvelles inventions auront l'occasion de montrer aux gens compétents les articles susceptibles d'être vendus et lancés dans la clientèle de détail.

Cette Exposition aura lieu dans la Salle de la Madeleine, dans la seconde quinzaine de septembre.

Secrétariat : M. V. Krebs, 117, rue de la Croix-de-Fer, Bruxelles.

[668 (064) (∞)

Digitized by Google

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Musée International

Programme des Expositions, Cours, Conférences et Visites organisés durant le semestre printemps-été 1914

A. — Conférences et cours.

1. — Conférences sur le *Mouvement International* et l'état de l'internationalisation dans les différents domaines des études et de l'activité : 1, le droit et les questions sociales ; 2, les sciences ; 3, la technique et les transports ; 4, aperçu général du mouvement international.

2. — Conférences *géographiques* données dans les sections nationales du Musée, sous les auspices de diverses sociétés d'études : 1, l'Espagne ; 2, l'Argentine ; 3, la Belgique ; 4, la Hollande.

3. — Conférences sur la *Paix*, sous les auspices des Sociétés de la Paix.

4. — Conférences sur le *Bien-être de l'Enfant.*
Ces conférences servent de commentaire aux collections données au Musée par la « Child Welfare Committee ». Elles sont faites sous les auspices de la Société belge de Pédotechnie, de la Fédération des Instituteurs belges, de la Fédération des Sociétés de Culture morale.

5. — Conférences sur les *Méthodes bibliographiques et documentaires*, sous les auspices de l'Institut International de Bibliographie.

Digitized by Google

6. — Conférences sur la télégraphie et la téléphonie.

7. — Cours de *vulgarisation d'aéronautique* organisé sous les auspices de l'Aéro-Club de Belgique et de l'Administration des Boy-Scouts du Gouvernement, donné par M. H. VILLARD, directeur du Laboratoire.

8. — Cours d'Esperanto organisé par la Fédération des groupes esperantistes de Bruxelles : M. d'Haenens.

B. — Visites collectives.

1. — Visites publiques avec conférences explicatives. Elles sont organisées avec le concours de diverses organisations, associations internationales, sociétés d'études, universités populaires et extensions universitaires, les dimanches, à 10 1/2 heures, à partir du 5 avril (dimanche de Pâques excepté).

2. — Visites réservées aux membres des Associations internationales, des sociétés savantes et des organisations de propagande. Elles ont lieu sur invitation et sont accompagnées de causeries explicatives. Les visites des sociétés suivantes auront lieu : *a)* Union de la Presse Périodique ; *b)* Sociétés d'Expansion ; *c)* Union Nationale des Sociétés de Photographie ; *d)* Sociétés de tempérance ; *e)* Musée du Livre ; *f)* Union des Villes belges ; *g)* Le Plus Grand Bruxelles ; *h)* Société de Pédagogie de Bruxelles ; *i)* Faculté internationale de Pédologie.

3. — Visites pour l'enseignement : *a)* Visites-conférences pour les membres du corps enseignant préparatoires à la visite des Écoles, le dernier jeudi des mois d'avril, mai et juin, l'après-midi de 3 à 4 heures ;

b) Visites des Écoles. Ces visites ont lieu pendant la semaine aux jours et heure fixés par les maîtres d'école, d'accord avec le Musée International. Elles réunissent une ou plusieurs classes de même degré.

C. — Sections nouvelles et expositions spéciales.

1. — *Section des Télégraphes et Téléphones*, organisée par le Ministère belge des Postes et Télégraphes.

2. — Sections de l'*Argentine*, de la *Californie*, du *Guatémala*.

3. — Exhibition temporaire du Bien-être de l'Enfance « Child Welfare ». Don au Musée des « Child Welfare Committee » de New-York et Chicago (mois d'avril à juin).

Digitized by Google

Les Grandes Agences Internationales d'Informations

PAR

Marcel LAURENT

[07.016 (∞)]

L'histoire économique et sociale du XIX^e siècle n'a pas encore revêtu une forme définitive. Elle est si près de nous que nous n'en mesurons pas exactement les vastes dimensions. Nous voyons appliquer des découvertes scientifiques qui synthétisent les efforts de génie dont elles sont issues et nous ressentons leurs innombrables et bienfaisants effets. Nous observons l'utilisation merveilleuse d'instruments propres à confondre les intelligences, mais le cours mouvementé des jours ne nous laisse pas le loisir de songer à l'origine de ces inventions et d'apprécier l'influence parfois déterminante qu'elles ont exercée sur l'évolution des mœurs contemporaines. S'il fallait toutefois caractériser d'un terme net et définitif cette ère, fertile en progrès, aussi gigantesques que logiques, coordonnés et concordants, nul terme ne conviendrait mieux que le mot : *vitesse*. Vitesse, vitesse des gens et vitesse des choses : est-il un vocable s'adaptant davantage à cette période magique qui réalisa le prodige de tracer des lignes ferrées sur tous les continents et de donner à la pensée humaine l'instantanéité de l'éclair, sous l'aspect concret d'une dépêche, expédiée d'un point du globe et presqu'aussitôt reçue sur un autre? Toutefois, entre le chemin de fer et la télégraphie, qui sont parallèles

Digitized by Google

en ce sens que le chemin de fer aide à la vitesse des hommes et que la télégraphie aide à la vitesse de leurs pensées, surgit cette différence : le chemin de fer est la résultante d'une découverte antérieure, celle de James Watt ; alors que la télégraphie est elle-même une découverte ; sa résultante immédiate est l'agence télégraphique d'informations.

Ce singulier intentionnel désigne l'énorme outillage qui relie entre elles toutes les parties du monde civilisé, établissant des circuits si nombreux et si rapidement aimantés que la vibration d'un fait, qui vient à peine de se produire, se répand, se répercute de proche en proche, dans une diffusion miraculeuse à travers l'espace, avec une promptitude si vertigineuse que l'événement de la veille n'est plus qu'une chose vieillotte et périmée. Le public recueille quotidiennement les fruits de cet arbre colossal aux incalculables ramifications ; il n'en pénètre qu'imparfaitement le tronc aux mille racines. Il goûte la substance de « dernière heure » que son journal familier place sous ses yeux ; il ne se représente pas l'importance de la main-d'œuvre dont l'effort cohérent et convergent lui permet d'apprendre, à sept heures du matin, ce qui s'est déroulé, la veille au soir, à Moscou ou à Yokohama. Il sait que des agences d'informations coopèrent avec les journaux à cette tâche immense et incessante. Il a entendu parler d'arrangements, de conventions, d'associations, de pactes, mais, s'il est le bénéficiaire de ces multiples accords, il n'en devine, par contre, ni l'esprit ni l'exécution. On pourrait le comparer à cet amateur qui admire, à la vitrine lumineuse d'un magasin de joaillerie, des diamants aux feux scintillants, en méconnaissant le travail ingrat, acharné et utile, préalablement opéré dans les tailleries lointaines où la matière est entrée à l'état brut pour en sortir, policée et négociable. De même, l'agence d'informations est un lieu de labeur où la foule n'a pas accès.

* * *

Nous tenterons de montrer le déploiement de cette force invisible dont la puissance ininterrompue a pour objet d'approvisionner de nouvelles abondantes les colonnes imprimées que ne revendique pas la littérature. Trop d'accointances intimes rapprochent les agences de la presse elle-même pour que la clarté du sujet ne nous engage, de plain-pied, dans les annales du jour-

Digitized by Google

nalisme moderne. Choisissons, à titre d'exemple, la presse française, qui fut la première, avec la presse britannique, à abattre ses cloisons étroites sous la ruée des nouvelles et reconstituons la physionomie qu'elle offrait avant que la télégraphie eût commencé à la métamorphoser. Presse *d'idées*, elle comprenait un certain nombre d'organes périodiques, d'un faible tirage, qui variaient par la présentation de la page et la diversité des doctrines, mais qui se ressemblaient par l'analogie de leurs procédés. En exceptant quelques journaux impersonnels, royalistes comme la *Gazette de France*, graves comme le *Journal des Débats*, littéraires comme le *Figaro* de Villemessant, dogmatiques comme le *Constitutionnel*, la plupart d'entr'eux servaient à exprimer les idées d'un leader, d'un polémiste, d'un pamphlétaire. La tradition de Camille Desmoulins et de Paul-Louis Courier se perpétuait. On ne lisait guère une gazette pour savoir ce qui se passait, de par le monde. Ce souci était très accessoire. On faisait, en quelque sorte, un acte de foi, en dépliant sa feuille. On s'abreuvait d'opinions politiques. On communiait avec un écrivain, plus ou moins subversif, qui daubait sur le Gouvernement, quand il n'était pas à la dévotion du régime. Les esprits moins austères, réservaient leurs préférences à des publications satiriques harcelées par la censure ; les dessins en soulignaient la verve et en illustraient l'humeur frondeuse. Parmi tous ces professionnels : polémistes, chroniqueurs, vulgarisateurs, confectionneurs de calembours ou auteurs de diatribes, se distinguait un journaliste qui s'efforça de donner à la presse une tournure plus démocratique, en la mettant à la portée des masses populaires, jusque-là tenues hors de ces hautes sphères de spéculation politique, philosophique ou simplement boulevardière ; ce fut Émile de Girardin, l'initiateur du journal à un sou, qui sentait obscurément la nécessité de ménager au lecteur une autre pâture intellectuelle que des phrases sonores et des mots facétieux. Il devait, avec Millaud, le fondateur du *Petit Journal*, contribuer le plus à transformer cette presse immobile d'idées en une presse mouvante, en une presse d'informations. Nous arrivons à cette curieuse phase transitoire où l'information nébuleuse allait devenir timidement un fait positif. Ce n'était pas, assurément, qu'on ignorât les principaux événements. Mais, lorsqu'une catastrophe avait affligé les antipodes, on n'en

Digitized by Google

recevait les détails sommaires qu'au moment où les dégâts en étaient déjà réparés. Nous sourions aujourd'hui à la lecture d'une note de chancellerie qui nous annonce, deux mois après la mort d'un souverain, que son successeur délègue auprès des chefs d'État une ambassade extraordinaire, chargée de notifier le décès d'un monarque et l'avènement de son héritier au trône. Ce formalisme archaïque semble se jouer du télégraphe qui a transmis la nouvelle aussitôt que le défunt roi eût exhalé l'âme ; il maintient, en réalité, la survivance d'une coutume de Cour. Cette désuète tradition protocolaire nous rappelle — avec l'éloquence d'un objet ancien de musée, — des pratiques indispensables au temps aboli où les courriers étaient les seuls messagers dont pussent disposer les plus grands de la terre. Les journaux, paraissant vers 1840, se contentaient de ces moyens rudimentaires. Un peu avant cette date, cependant, en 1835, un négociant retiré des affaires, enrichi sous le premier Empire, avait ouvert à Paris, en plein centre de la ville, dans le quartier de la Bourse, le modeste bureau d'une agence d'informations. Le fondateur se nommait Charles Havas. Ce faisant, il avait fait mieux que de planter un jalon : il avait lancé un câble qui devint, quelque quinze années plus tard, un câble télégraphique. Le champ primitif de son action était borné. Le local, à ses débuts, fut presque uniquement un bureau de traductions. Havas réunit une équipe de polyglottes auxquels il confia la besogne de dépouiller les journaux étrangers, spécialement les journaux anglais, pour en extraire les nouvelles les plus capables d'intéresser les journaux français. Dès l'arrivée du coche, qui correspondait, à Calais ou à Dieppe, au bateau de la grande île, les traducteurs de l'*Agence Havas*, puisèrent avec discernement la meilleure matière des feuilles de la Cité. Leur directeur proposa aux rédactions parisiennes le travail mis au point, prêt à l'insertion. On écouta généralement avec faveur l'exposé de ce programme, sans vaste envergure, et le *Constitutionnel* souscrivit un abonnement. Ainsi l'Agence Havas, agence d'informations étrangères, existait-elle, il y a soixante-dix-neuf ans, tout au moins à l'état embryonnaire. Son créateur poursuivait pourtant un but plus ambitieux : il entendait faire de ce bureau non pas seulement une entreprise de traductions, mais une agence de communications officielles. Le Ministre de l'Inté-

Digitized by Google

rieur, saisi de ses intentions, agréa le projet. L'homme intelligent et convaincant, qui l'entretenait, lui avait fait miroiter les qualités d'une institution qui répondrait toujours à l'appel du Gouvernement pour transmettre simultanément aux journaux les notes émanant du pouvoir : nouvelles royales, nouvelles politiques, déplacement d'un prince du sang, annonce d'un discours, bref, toutes informations assez *officielles* pour être publiées sous l'estampille du Cabinet, sans être assez *officielles* pour être insérées au ***Moniteur***. On rassemble, à l'ordinaire, ces informations dans la rubrique des nouvelles *officieuses*. L'observation vaut d'être notée ; il y avait auparavant des journaux plus ou moins officieux ; il n'y avait pas un seul bureau neutre qui fût le journal des journaux. Le principe fondamental des agences d'informations résidait en diminutif dans la conception initiale de ce précurseur qui se doutait, du reste, que son rôle ne tarderait pas à s'élargir. A supposer même qu'il n'eût pas eu l'intuition des perfectionnements de la télégraphie Chappe, il entrevoyait les facilités que lui procurerait l'extension, rapidement croissante, des modes de locomotion. Quel réceptacle, alors mieux conditionné et mieux approprié, que son office? En attendant ces lendemains, Havas recourut à la collaboration gratuite et zélée de pigeons voyageurs qu'il styla pour leur faire accomplir, sans discontinuer, un service de va-et-vient entre Paris et Bruxelles, apportant, d'une capitale à l'autre, des nouvelles microscopiques enroulées dans une bague. Mieux encore, les premiers trains circulaient, suppléant à la marche un peu lente des messageries, hâtant l'acheminement des courriers. L'Agence n'eut garde de négliger ces commodités ; c'est de là que date, incontestablement, l'évolution décisive de la presse ; sans perdre de leur vigueur, les polémiques diminuèrent de volume, afin de permettre l'introduction, dans les colonnes flexibles du journal, d'un élément irrésistible : l'Actualité, une actualité encore « tâtonnante », voire balbutiante. En 1846, la croix de la Légion d'honneur récompensait Charles Havas, en même temps qu'elle consacrait sa place indiscutable en marge de la presse française. Voici le moment où un Allemand, natif de Cassel, Julius Reuter, qui s'était fixé en France quelques années auparavant, eut également l'idée, en 1849 — soit quatorze ans après Charles Havas, — d'inaugurer un petit bureau de traductions, résumant les

Digitized by Google

nouvelles étrangères, les diposant sur des feuilles imprimées à la lithographie et les communiquant aux journaux — moyennant leur souscription à un abonnement. Le procédé était calqué sur le précédent. Dénué du mérite de la nouveauté, ce second bureau risquait de souffrir de la concurrence, d'autant que, le Gouvernement possédant une agence officieuse, il était impossible qu'une entreprise similaire, fondée et dirigée par un étranger, rivalisât avec elle et la supplantât. Que serait-il advenu de l'Agence Reuter si son créateur, éclairé par l'expérience, n'avait transféré, dès la fin de la même année, cette organisation dans son propre pays où des voies lucratives venaient de lui apparaître? Le Cabinet prussien mettait à la disposition de la presse la ligne télégraphique, construite de Cologne à Aix-la-Chapelle. Reuter s'installa dans la première de ces villes et établit un service rapide de Cologne à Bruxelles ; le télégraphe envoyait la nouvelle de Cologne à Aix-la-Chapelle ; une équipe de quarante pigeons voyageurs la portait ensuite d'Aix-la-Chapelle à Verviers, à Liége et à Bruxelles, d'où les messagers rentraient, chargés d'informations. Un bureau auxiliaire, rattaché aux services de Reuter, fonctionna à Bruxelles ; d'autres équipes de volatiles, venues de Paris, fournissaient à cette succursale des informations de tous les points cardinaux de France : Calais, Lille, Bordeaux et Marseille. Doué d'une activité et d'une ingéniosité que ne rebutait aucune difficulté, Reuter employait les trains qui, de Cologne, gagnaient la route du Nord par Berlin et la route d'Orient par Vienne. Il affrétait des bateaux, il mobilisait des convois, il répandait partout, chaque jour, la manne de ses copieuses informations : il encaissa des bénéfices. Deux années après, en 1851, après avoir lui-même surveillé, à Verviers, l'achèvement de la ligne télégraphique de Cologne, qui aboutissait directement en Belgique ; il émigra à Londres, se faisant fort d'utiliser le câble sous-marin posé entre Calais et Douvres. Ce Reuter était trop avisé, au surplus, pour ne pas deviner que l'Angleterre serait, un jour, l'entrepôt international qui centraliserait les informations mondiales et en ravitaillerait l'univers. Il comprenait qu'une agence devait être apte à prendre la direction de ce gouvernail ; il voulut que ce fût la sienne. Il y réussit. C'est ainsi que fut créée l'Agence Reuter. A vrai dire, ses premiers pas sur le sol britannique ne furent pas triomphants. Les grands

Digitized by Google

journaux londoniens se déclarèrent longtemps rebelles. Non pas qu'ils pussent nier le besoin d'informations qui se manifestait. Mais ils dédaignèrent, avec une morgue jingoïste, les offres de l'Allemand assez hardi pour leur proposer son concours. Reuter lassa leur résistance par sa ténacité. Il s'acharna, tout en s'abouchant avec les puissants financiers du Stock-Exchange et les industriels des grandes villes du Royaume-Uni, moins réfractaires. N'y avait-il pas, pour les uns et pour les autres, avantage à être promptement renseignés sur les mouvements, les fluctuations, les oscillations des marchés internationaux des Bourses des valeurs et des Bourses de commerce? Le sens pratique des suggestions de Reuter les frappa et les décida. Pourtant la clientèle des journaux importait essentiellement à cet homme d'audace ; il l'obtint, à la suite des efforts extraordinaires qu'il déploya en 1859, lors de la guerre d'Italie, et en 1865, lors de la guerre de Sécession, en tenant la presse au courant, jour par jour, presque heure par heure, grâce à des câbles spéciaux, de toutes les péripéties des hostilités. On imagine les sacrifices auxquels il consentit pour s'imposer définitivement à la considération générale. Ces campagnes coïncidèrent avec la capitulation des orgueilleux journaux de Londres. La reddition du *Times*, l'un des plus récalcitrants, fut suivie de celle de tous les organes anglais qui se respectaient suffisamment pour ne pas persister à endiguer le flot impétueux des informations. Le Gouvernement royal, à l'instar du Gouvernement français, avait, dès cet instant, son agence officieuse. Et, tandis qu'à Paris, Havas était décoré, à Londres, Reuter était anobli et devenait Sir Julius Reuter. Les progrès accomplis, pendant ce laps de temps, par l'Agence Havas, étaient à la hauteur des perfectionnements enregistrés par l'Agence Reuter. Les câbles télégraphiques s'étaient multipliés, supprimant la distance, enserrant le globe dans des réseaux de circuits, où les nouvelles se pressaient, rapides, électriques, foudroyantes. Le journalisme avait fait, en quelques années, un bond stupéfiant. Le même bourgeois, qui, en 1845, se délectait à une chronique ou à un article purement idéologue, se fût faché, au point de se désabonner, si sa feuille favorite ne lui avait donné l'écho de ce qui se passait au bout du monde. Comment sa gazette eût-elle exaucé son souhait sans avoir, derrière elle, pour alimenter ses pages, l'agence d'informa-

Digitized by Google

tions, instrument prédestiné à cet emploi, que nécessitait une vie fiévreuse, avide de renouveau, impatiente de changement, en proie à une sorte de frénésie grandissante — et qui n'a pas cessé de grandir !

Sur ces entrefaites, d'autres agences, visant le même objet, étaient écloses dans toutes les capitales européennes. A Berlin, c'était le bureau fondé par le docteur Wolff et qui allait être l'Agence Wolff, bureau de dépêches tout d'abord commerciales et plus tard d'informations politiques. Cette Agence Wolff — Kontinental Telegraphen-Compagnie, — s'est constituée par la suite en société par actions, créant, en Allemagne même, près de cinquante succursales et embauchant un personnel de cinq cents employés. A Vienne, c'était l'*Oesterreichische Korrespondenz*, postérieurement le *Kaiserliche Königliche Telegraphen-Korrespondenz Bureau*, qui se sépare des autres agences, parce qu'absolument inféodé à l'État, il a pris le caractère d'un service public. A Rome, enfin, l'Agence Stefani se taillait à son tour un programme, découpé sur ces amples modèles.

Les agences internationales d'informations — agences télégraphiques, — si prodigieusement accrues par leur importance, leur influence, leur prestige, se considérèrent alors, sans présomption, comme de grandes puissances, et, à ce titre, elles signèrent, entre elles, des traités de paix et même des traités d'alliance. Loin de se faire concurrence, elles crurent devoir collaborer plus solidairement en contractant des engagements réciproques. Nous touchons au pacte d'association en vertu duquel, se partageant le monde en tranches d'opérations nettement délimitées, ces institutions se communiquent les unes aux autres, à charge d'échange, les informations particulières à un domaine assigné et stipulé. N'est-ce point le fameux trust des Agences, qui laisse aux maisons participantes leur autonomie, leur indépendance *nationales* (chacune d'elles étant, dans son pays, respectif, une agence d'État), mais mettant dans la propriété commune, en jouissance collective, le bien international? Ces agences se sont réparti l'univers qu'elles ont traité, moralement, à la manière d'un territoire conquis. L'Agence Havas s'est adjugé la France, les colonies françaises, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. L'Agence Reuter règne sur la Grande-Bretagne, les pays d'Extrême-Orient et les colonies anglaises. L'Agence Wolff s'est

Digitized by Google

implantée en Allemagne, en Scandinavie, en Suisse et en Russie d'où l'Agence Havas reçoit également des informations directes. Le « Korrespondenz Bureau » mobilise le contingent d'Autriche-Hongrie et du Levant. L'Agence Stefani, plus modeste, ne dépasse pas les frontières de la péninsule, des possessions italiennes et des pays d'influence italienne. Enfin, les agences de Paris, de Londres et de Berlin transmettent à leurs « alliées » les nouvelles, de sources sud-américaines. Le premier traité de ce genre a été passé, il y a quarante-sept ans. Un très grand nombre de textes se sont greffés sur lui, l'amplifiant et le précisant. Ces pactes n'exemptent pas de dépenses dispendieuses les agences affiliées au Cartel. Les statistiques de l'Agence Wolff nous montrent, en effet, que les frais de télégraphe et de téléphone s'élèvent annuellement à plus d'un million de marks ; il est vrai que ses dépêches ont un droit assuré de priorité sur tous les télégrammes privés.

On n'aurait de ces agences qu'une notion superficielle si l'on ne savait qu'à leurs attributions d'organes officieux du Gouvernement et d'agences internationales d'informations s'ajoutent les départements productifs des annonces commerciales et de la publicité financière qui leur permettent parfois d'affermer les rubriques « d'affaires » des journaux. Orientée dans cette voie, l'Agence Reuter est allée jusqu'à ouvrir une banque : la *Banque Reuter*, qui porte pignon sur une rue de Londres. Désireuse d'augmenter l'essor de ses combinaisons financières, elle a adressé, l'an dernier, aux banques et aux établissements anglais d'émissions, une circulaire excipant de la supériorité que lui valaient, sur ses concurrentes, ses rapports professionnels avec la presse. Elle expliquait qu'elle seule, parmi toutes les autres agences de publicité, pouvait garantir l'insertion des réclames sous forme d'articles et d'informations. Cette circulaire, aussitôt connue dans les salles de rédaction, provoqua de violentes protestations. Le *Times* exprima sévèrement son irritation et tous les journaux, suivant cet exemple, reprochèrent, en termes véhéments, à l'Agence Reuter de s'être flattée d'une influence qu'elle ne possédait pas et qu'elle ne posséderait jamais. Cet incident refroidit momentanément les relations demi-séculaires de l'Agence et des journaux. Aussi bien, est-ce moins un mariage d'inclination qui les unit qu'un mariage d'intérêts et les intérêts en jeu exigent beaucoup de ménagements !

Digitized by Google

On remarquera que les États-Unis ne figurent pas sur les cartes géographiques des grandes agences. L'Amérique du Nord vit sous un régime spécial ; elle échappe aux institutions européennes. Elle leur communique des nouvelles mais elle ne consent pas à en recevoir par leur truchement. Les journaux de la Confédération se dispensent d'un appui qu'ils jugeraient inefficace ; ils ont préféré adopter un système très ingénieux et très florissant, qu'il serait évidemment difficile, sinon impossible, d'acclimater ailleurs. Son titre : l'« Associated Press » l'indique. C'est une association. Plus de 850 organes, de toute importance, ont créé une coopérative dans le but de recueillir et d'échanger des informations. Ils ont pris, en souscrivant à ces conditions, des engagements formels. Ils ne prétendent tirer aucun bénéfice de leurs échanges et ne jamais vendre leurs nouvelles. L'« Associated Press » est assujettie au contrôle d'un bureau, comportant un président, un vice-président et des membres dont les fonctions sont gratuites. Les journaux adhérents sont dispersés sur tout le territoire américain, d'un océan à l'autre, du Canada au Mexique. Ils représentent les opinions politiques, sociales et religieuses les plus dissemblables. Leur mission se borne à colporter les informations provenant de leur région respective. Ces différents journaux, payant une cotisation annuelle assez chère, emploient un réseau de fils télégraphiques de 22 milles, pendant le jour et de 28 milles, pendant la nuit. Des bureaux locaux fonctionnent partout. Les feuilles reçoivent la quantité dosée de mots quotidiens qu'il leur faut ; les unes, 500 mots, les autres, 50,000 mots. Primitivement, l' « Associated Press » se cantonnait en Amérique ; elle était tributaire, pour le reste du monde, des grandes agences internationales. Or, elle reconnut, à la longue, que les dépêches, qui lui étaient expédiées, reflétaient des tendances anglaises, françaises, italiennes, allemandes et jamais américaines. Elle résolut alors de se servir elle-même. Elle posta, dans les grands centres du monde, à Londres, à Paris, à Berlin, à Rome, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, même à Tokio et à Pékin, des correspondants particuliers. Dans une étude, très claire et très intéressante, le président de l'« Associated Press » insiste à ce sujet, avec des arguments probants sur les inconvénients du système antérieur :

« Les relations directes que nous avons établies, écrit-il,

Digitized by Google

» offrent, entre autres avantages, celui de réduire à leur juste » valeur les effets fâcheux des *articles inflammables de journa-* » *listes étrangers inconséquents*. Autrefois, l'on attachait à ces » articles une grosse importance ; avec une connaissance plus » directe et plus approfondie des choses, il est possible mainte- » nant de juger de la valeur des journaux étrangers. L'inconvé- » nient qui résulte du manque de nouvelles directes est particu- » lièrement frappant en ce qui concerne les relations des États- » Unis avec les pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du » Sud. Ces contrées reçoivent, par la voie de l'Europe, leurs nou- » velles des États-Unis et elles consistent surtout en assassinats, » en lynchages et en escroqueries. L'animosité que ces peuples » portent aux États-Unis est due, pour une large part, aux aper- » çus inexacts publiés par leurs journaux. Les hommes, à qui a » été confiée la direction de la « Presse Associée », se sont efforcés » de choisir pour représentants, aussi bien aux États-Unis qu'à » l'étranger, des gens d'une irréprochable moralité et de haute » capacité, et la réputation dont jouit cette Association est due » principalement au succès qui a répondu à leurs efforts. »

L' « Associated Press » est bien, on le voit, le prototype des relations existant en Amérique entre journaux et agences. Les journaux sont, à leur façon, des bureaux d'agence. Ils sont leurs propres assureurs et les assureurs de leurs confrères contre les risques d'une calamité qu'un argot de métier qualifie par ce mot expressif : *le ratage* !

Cette coopérative se défend de monopoliser les nouvelles. Et, de fait, un certain nombre de journaux, non adhérents, relèvent d'une autre organisation : l' « United Press », à moins qu'ils ne s'approvisionnent, à leur gré, selon leurs ressources, des informations exigées par leurs services. Cette année même, plusieurs d'entre eux se liguaient pour protester contre les procédés de l'« Associated Press », assurant qu'elle s'arrangeait, non seulement pour réunir des informations — ce qui eût été naturel, — mais pour évincer les indépendants, les empêchant d'en glaner, ce qui serait abusif, en tenant l'imputation pour fondée. La création de cette « Associated Press » se juxtapose à un principe d'essence « ethnique » ; il déplaisait aux Américains de recevoir et d'accréditer des nouvelles subissant des déviations étrangères, involontaires mais inévitables. Ils ont érigé ce dogme : des informations,

Digitized by Google

publiées par des *Américains*, données par des *Américains*, suivant la mentalité *américaine*. Cette constatation nous ramène logiquement aux grandes agences européennes. De par leurs conventions, une dépêche qu'adresse à Rome une agence autrichienne, n'est-elle pas inéluctablement vouée à demeurer une information *autrichienne*, même sous le couvert d'un journal romain auquel l'a transmise une agence *italienne*? Cet inconvénient, dépourvu du moindre danger, s'il n'est question que d'une catastrophe, serait, au contraire, plus tangible, s'il s'agissait de la répercussion d'un discours, remuant des idées qui menaceraient d'être appréciées contradictoirement à Rome ou à Vienne. A cet inconvénient, d'ordre *international*, vient s'adjoindre un autre désavantage, d'ordre national, d'ordre politique qu'on saisira aisément. Ces grandes agences, du fait qu'elles sont des agences officieuses émanant du Gouvernement, ne publient évidemment que des nouvelles authentiques. Mais, où prendraient-elles le droit de changer une virgule au texte qui leur a été communiqué? Cette observation concerne surtout l'Agence viennoise, bureau de chancellerie, administrée dans un rigoureux esprit de *caporalisme*, incompatible avec l'illusion de son indépendance.

* * *

Cette situation n'a pas été sans encourager le développement d'autres agences, qui peuvent éditer, elles aussi, des notes officieuses tout en propageant des informations dont la publication leur serait interdite, si elles dépendaient d'un contrôle officiel. Ces agences ne devaient-elles pas, en outre, profiter de l'évolution de la presse? L'intensité de l'Actualité a rendu insuffisant le concours exclusif des agences d'*Etat*. Les organes les mieux outillés, ceux auxquels le nombre de leurs lecteurs a suscité des obligations, ont envoyé dans le monde des légions de correspondants ; ils ont signé avec des confrères étrangers des traités spéciaux. Ils se sont mis en mesure de faire accompagner une dépêche Havas ou une dépêche Reuter des compléments les plus circonstanciés. Les organes, dont les ressources sont plus réduites, ont recherché, de leur côté des moyens moins onéreux pour accroître leurs services d'informations internationales. Possibilité d'annoncer des nouvelles politiques que les « agences offi-

Digitized by Google

cieuses » ne peuvent publier ; possibilité d'améliorer les rubriques étrangères des journaux qui n'entretiennent pas, à leur compte, des correspondants particuliers ; possibilité de servir les organes de la presse départementale, à des conditions abordables : voilà le programme que devaient appliquer des agences, plus jeunes, libres d'agir sans qu'aucun accord international ne gênât leurs mouvements.

La plus ancienne de ces agences, la doyenne des agences françaises, après l'Agence Havas, est l'*Agence Fournier* ; fondée en 1879 par celui dont elle porte le nom, elle se spécialisa, dans les premières années de son existence, et se classa comme la principale agence financière de la place ; transformée, agrandie, vivifiée, en 1904 sous une nouvelle direction, elle a pris rang parmi les toutes premières agences politiques d'informations. Elle a des succursales ou des bureaux dans toutes les grandes capitales et dans les principales villes de France ; elle transmet les notes officieuses. Mais, alors que l'Agence Havas, en raison de son caractère, s'en tient strictement au texte communiqué, l'Agence Fournier a la faculté d'ajouter à ces informations tous les renseignements personnels qu'elle a recueillis et contrôlés. C'est également le système de l'Agence l'*Information*, fondée en 1903, et qui, tout en ayant sa vie propre, appartient à la même direction que le journal financier, très apprécié, du même nom ; mentionnons chronologiquement l'agence *La Presse Nouvelle*, d'une couleur politique plus teintée, qui défend une doctrine sinon conservatrice du moins très modérée, et des agences spéciales, l'*Agence Télégraphique républicaine*, la *Correspondance Française*, l'*Agence Parlementaire d'information* et beaucoup d'autres, multitude qu'il serait fastidieux d'énumérer. On pourrait, après ces établissements honorables, dresser le répertoire pittoresque et panaché des agences éphémères, qui naquirent, lancèrent de fausses nouvelles et disparurent au crépuscule, avant d'être exécutées par le public qui n'aime pas laisser surprendre sa confiance.

Le sol des agences d'informations n'est pas moins fertile, hors de France. Indépendamment de l'Agence Reuter, nous voyons, à Londres, le *Central News Limited*, créé en 1868 et reconstitué en 1882 ; à ses services de dépêches inernationales, s'est mêlé un service d'illustrations qui fournit aux quotidiens et aux pério-

Digitized by Google

diques des photographies d'actualité. Il y faut ajouter la publicité, publicité financière et commerciale, ainsi qu'un service de coupures de journaux, assuré en France par l'*Argus de la Presse* et le *Courrier de la Presse*. Le *Central News* se rend surtout utile auprès des grands journaux anglais par ses services parlementaires ; il adresse, d'instant en instant, dans les salles de rédaction le compte rendu détaillé des débats de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords ; au moyen d'un appareil électrique d'enregistrement, appelé le « tape », actionné au siège de l'agence et déroulant automatiquement des feuilles imprimées qu'on n'a qu'à détacher au fur et à mesure de leur arrivée. Ce procédé, en usage en Angleterre, pour tous les comptes rendus et pour toutes les dépêches, n'est plus guère employé à Paris que pour la transmission des cours de Bourse dans les établissements de crédit et dans leurs succursales. L'*Exchange-Telegraph* dispose de moins de correspondants et se consacre surtout aux services financiers, envoyant, à l'aide des mêmes appareils, les cours de la Bourse aux stocks-brokers, aux clubs et aux grands hôtels de Londres. Quant à l'*Agence Dalziel*, elle s'est presque uniquement confinée dans son rôle d'agence financière. A Madrid : l'*Agence Fabra*, à Saint-Pétersbourg : le *Nord-Bureau* ; à Bruxelles : l'*Agence Delamarre*, sont toutes trois en relations indirectes avec les grandes agences internationales. Une agence, l'*Agence Vaz Dias* a ouvert un bureau en Belgique et un bureau en Hollande.

* * *

Quel est donc le mécanisme de ces agences qui commandent les circuits de l'Univers, qui possèdent des câbles spéciaux, qui mettent Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Vienne, Rome, Madrid, à la portée d'un récepteur téléphonique? Leur mission, à laquelle participent tous les appareils du progrès, se définirait en une formule sommaire. Elle consiste à *recevoir* la nouvelle et à la *transmettre*. L'agence ne la retardera pas chez elle, mais elle ne s'autorisera pas non plus à la jeter en circulation, avant de l'avoir vérifiée. Les instants sont précieux ; rien ne doit sortir de son bureau qui ne porte un cachet d'authenticité absolue. Et si, ce cachet ne pouvant être immédiatement obtenu, l'information mérite d'être signalée, on la publiera en l'entourant des réserves

Digitized by Google

d'usage, à titre documentaire, comme une rumeur. C'est que, précisément, une agence endosse une responsabilité considérable. Elle peut, par une note — une note d'agence ! — dont le reflet échappe à sa vigilance, causer une effervescence sociale, provoquer une inquiétude, semer la panique. On conçoit que l'ampleur d'un article de journal amortisse le coup porté, car il n'a pas la rudesse terrible d'une nouvelle laconique. La prudence est donc bien la qualité essentielle qui doit prédominer dans la rédaction d'une dépêche et dans son édition. La méthode expérimentale est la meilleure parce qu'elle incite à se représenter la répercussion possible d'une information ; l'amour et la chasse de la primeur seraient des passions nuisibles si elles n'étaient toujours escortées de la volonté résolue d'être sûr de soi. Une agence, à l'instar de toute organisation intermédiaire, est servie par des agents et sert à son tour des clients. Ses agents sont les correspondants échelonnés à l'étranger et en province. Sa clientèle se compose de journaux, d'établissements financiers, de cercles, de particuliers. Elle reçoit et elle donne. Lui suffit-il d'attendre l'événement? Ce serait une passivité peu conciliable avec l'activité d'une perpétuelle fourmilière. Les informations officieuses, communiquées par les ministères, ne réclament quotidiennement, que l'assiduité de rédacteurs expérimentés. Mais, combien d'efforts pour éduquer les correspondants extérieurs et pour stimuler leur diligence ! On leur signalera, avec une objectivité qui, de leur part, ne peut être spontanée, l'importance qu'il sied d'accorder au procès en préparation ou à la grande affaire en perspective. L'agence doit avoir l'oreille collée au téléphone, et la main tendue vers le télégraphe, vers la ligne spéciale pour guetter l'information, l'accueillir, l'équiper, l'aiguiller sur de nouveaux embranchements. S'il est bien certain que la nouvelle sensationnelle ne peut emprunter, pour courir le monde, qu'un aspect unique, une infinité de nuances et de proportions s'offrent à une agence, soucieuse de donner pleinement satisfaction à ses abonnés. Ses services ne présentent pas la rigidité d'une administration d'État. Ils gagnent à s'assouplir, à se plier aux besoins de chacune des fractions qui constituent sa clientèle. Il n'est rien de plus déplaisant qu'un service-omnibus, proposant à tous les appétits et à toutes les bourses des menus identiques. Un journal politique de province charge une agence

Digitized by Google

d'être, en quelque sorte, sa représentante à Paris. Le service peut être téléphonique ou télégraphique, hebdomadaire, bi-hebdomadaire, tri-hebdomadaire ou quotidien. Quotidien, il peut comprendre plusieurs milliers de mots ou un grand nombre de communications téléphoniques. Aucun détail n'est négligeable. Tout doit être minutieusement étudié, calculé, réglé. Il y a lieu d'accrocher le tableau des Actualités, extensible et comprimable, dans un cadre fixé à l'avance. S'inspirant des opinions professées par un journal, faisant abstraction des siennes propres qui ne devront jamais aliéner sa neutralité, l'agence développera, à l'intention de chacun de ses abonnés, le discours du député de la circonscription ou l'information qui se rapportera à la région. Toutes ces nouvelles, qui seront apprêtées au goût du client, arrivent donc à l'agence d'où on les acheminera, jour et nuit, dans leur direction respective. Le travail s'effectue dans des salles où le télégraphe et le téléphone fonctionnent avec autant d'ardeur — sinon plus, — que dans un service public. Les noms de toutes les capitales du monde volent simultanément. A chacun son bien ! A chaque poste son homme ! A chaque fil son information ! Cette précipitation demeure consciente ; cette fièvre demeure lucide. On ne perd jamais de vue les moyens d'action, d'investigation et de contrôle. Nulle erreur n'est possible, le personnel étant exactement adapté à sa fonction. On s'ingénie, en effet, à diviser la clientèle en autant de clients que se partagent les employés. Tels journaux sont servis par les mêmes téléphonistes. La spécialisation est excellente, à condition de ne pas masquer l'ensemble d'une œuvre commune. Le siège central ne communique pas directement avec la totalité de ses abonnés ; des succursales, ou, si l'on préfère, des annexes provinciales, reçoivent du bureau principal les nouvelles et les disséminent. Cette centralisation spéciale, qui dégorge les services, est, plutôt, en réalité, une décentralisation permettant au suc des informations de s'écouler dans toutes les artères du territoire. Chacune de ces sous-agences, devenant agence à son tour, répand, dans sa zone, les informations universelles qui lui sont expédiées par le canal du siège central auquel elle communique, réciproquement, des nouvelles locales. On comprend alors l'office d'une grande agence : bureau de réception, bureau de distribution,

Digitized by Google

avec la nécessité impérieuse d'abréger, autant que possible, la manutention entre les deux postes.

Le personnel d'une agence est de deux catégories : le personnel sédentaire et le personnel extérieur. Le premier, dont le zèle, la ponctualité, le dévouement et l'intelligence sont les caractéristiques, ne présente pas, de prime abord, beaucoup de traits communs avec la corporation du journalisme. Et, cependant, il n'atteint quelque compétence professionnelle qu'en acquérant ce qu'on est habitué à intituler : le « sens du journalisme ». Certes, de ce métier, il ne possède pas les apanages extérieurs. Il ne noue point ces brillantes relations dont s'enorgueillissent des apprentis, étonnés et fiers d'être traités avec sérieux, du jour au lendemain, par des personnalités éminentes. Il assume une tâche plus ingrate, mais plus utile, constamment retenu à son observatoire. Sa vie est obscure et son dévouement n'est connu que de ses patrons. Néanmoins, s'il sait discerner les satisfactions factices d'amour-propre et les joies plus calmes du devoir accompli, il a conscience de contribuer au fonctionnement d'une machine, devenue indispensable à la nourriture intellectuelle des sociétés contemporaines.

Au contraire, l'œuvre des rédacteurs qui travaillent au dehors s'apparente davantage à l'emploi des rédacteurs de journaux. Ceux-là, autant que ceux-ci, sont des journalistes, dans toute l'acception du terme, bien que journalistes d'un genre un peu différent ; ils sont des *informateurs* et non des *articliers*.

Nulle rubrique n'est étrangère à l'activité d'une agence. Après la dépouillement des journaux, les collaborateurs se mettent en campagne. On les sollicite en tous lieux. C'est le Palais de Justice (audiences, couloirs, cabinets de juges d'instruction), c'est la Préfecture de Police (la direction de la police judiciaire et les commissariats de districts, la direction de la police municipale), c'est la Cour ; ce sont tous les ministères, c'est la Chambre et le Sénat ; c'est l'Hôtel de Ville (Conseil Municipal et Conseil Général et la Préfecture de la Seine) ; c'est la Bourse des Valeurs, c'est la Bourse du Commerce ; ce sont les Abattoirs, les Halles et tous les marchés où joue la loi de l'offre et de la demande.

* * *

Digitized by Google

La position prépondérante et légitime, qu'occupent dans le monde, les agences internationales d'informations, leur dicte d'imprescriptibles devoirs. Précisément parce qu'elles jouissent d'un crédit illimité, parce qu'elles sont crues sur parole, parce que leur signature confirme l'authenticité de la nouvelle qu'elles publient, il importe qu'elles agissent scrupuleusement, avec prudence, avec sincérité, avec loyauté. Une agence d'informations, qui propagerait des nouvelles sciemment fabriquées, s'assimilerait, par là même, à une agence de faux-monnayeurs écoulant des pièces de plomb. L'honneur professionnel se traduit par ces deux mots : « confiance et probité ». Si cette devise ne met pas forcément une agence à l'abri d'une erreur humaine ou d'une faute de métier, elle protège du moins sa réputation contre toute suspicion justifiée.

Digitized by Google

NOTICES

Enquête Internationale sur l'Accession des Femmes à certaines professions libérales

[396.5 : 331.713 (4-9) (079.5)]

Le Comité Directeur de l'*Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes* a adressé aux différentes unions nationales affiliées, le questionnaire suivant, destiné à éclairer les membres sur l'accession des femmes à certaines professions libérales et emplois publics dans les différents pays :

1. — *Les femmes ayant fait les études nécessaires peuvent-elles officiellement pratiquer les métiers d'avocats, d'avoués, de notaires?*
2. — *Si oui, combien de femmes ont adopté cette carrière?*
3. — *Si non, les femmes peuvent-elles faire des études de loi dans les établissements ou facultés spécialisés à cet effet?*
4. — *Quelles femmes ont cherché à faire les études et à passer les examens nécessaires?*

Les réponses qui sont parvenues ont été analysées dans l'organe de l'Alliance, *Jus Suffragii*, des 10 octobre, 10 novembre et 10 décembre 1913.

Le but de la présente notice est de condenser les renseignements obtenus. Voici, pays par pays, quelle est la situation des femmes vis-à-vis des professions libérales.

ALLEMAGNE. — 1. — Non.

3. — Oui à toutes les universités allemandes.

4. — Il ne semble pas qu'une femme ait fait des démarches personnelles dans ce but, quoique des sociétés féminines aient fait des pétitions restées sans succès.

Un certain nombre de femmes avocates ont été nommées par des sociétés féminines locales pour diriger des bureaux de renseignements légaux, où les femmes ont pu se procurer aide et conseil pour des questions de droit. Ces bureaux sont très populaires et très recherchés chez nous.

Digitized by Google

D'autres femmes avocates ont été nommées comme conseils de comités de surveillance pour les enfants et comme tutrices d'enfants abandonnés. Il n'y a naturellement qu'un très petit nombre de ces postes et on entrevoit peu de chances, en Allemagne, d'une carrière professionnelle pratique d'avocat pour les femmes.

AUTRICHE. — 1. — Les femmes ne sont pas autorisées à étudier le droit ni à le pratiquer en Autriche.

Les associations de femmes ont fait de nombreuses pétitions réclamant le droit d'étudier les professions légales.

2. — Les femmes qui ont acquis leur diplôme de docteur en droit à l'étranger ne peuvent pas exercer la profession d'avocat, d'avoué ni de notaire.

3. — Les femmes n'ont pas le droit de remplir les fonctions de jurés au tribunal.

4. — N'ayant pas le droit d'exercer le métier de légiste, les femmes polonaises, ruthènes et juives ne font pas d'études personnelles de droit et n'exercent, par conséquent, aucune fonction officielle ou autre.

BELGIQUE. — En Belgique, les femmes ne peuvent pas exercer la profession d'avocat.

Lorsque, il y a un quart de siècle (décembre 1888), Mlle Marie Popelin, qui avait fait ses études à l'Université de Bruxelles, où elle avait obtenu le diplôme de docteur en droit, demanda à prêter le serment d'avocat, un arrêt de la cour d'appel de Bruxelles lui refusa le droit d'exercer la profession d'avocat.

Les diverses tentatives pour mettre fin à cette situation ont toutes échoué.

DANEMARK. — 1. — Les femmes ont le droit d'exercer le métier de légiste dans toutes les juridictions (Loi de 1906).

2. — Jusqu'aujourd'hui, six femmes ont exercé la fonction d'avoué.

3. — Les femmes ont le droit de poursuivre des études de lois dans les mêmes établissements d'instruction et dans les mêmes conditions que les hommes.

Les femmes n'ont pas le droit de remplir les fonctions de juge. Elles n'ont le droit de se présenter pour aucune fonction, quoiqu'elles aient, depuis 1895, le droit de passer tous les examens. Les examens théologiques ne leur ont été permis qu'en 1904.

Dans la pratique du droit, les femmes ont, si elles ont les capacités voulues, les mêmes succès que les hommes.

Les Gouvernements national et municipal n'emploient pas volontiers des femmes.

FINLANDE. — 1. — Le paragraphe de la loi concernant la pratique judiciaire a, jusqu'à présent, été inapplicable aux femmes,

Digitized by Google

car le mot « homme » a été employé dans le texte. Cependant, une opinion plus libérale commence à se manifester parmi les avocats eux-mêmes ; une femme ayant ses diplômes a été inscrite à la cour et a eu l'autorisation de plaider comme avocat, mais elle ne pouvait légalement prêter le serment de juge. Cette dernière restriction exclut les femmes de tout fonction judiciaire et de toute fonction dans laquelle le titulaire pourrait être appelé à juger. En conséquence, une femme est considérée incapable de devenir professeur à l'Université d'Helsingfors à cause de cette restriction.

A la requête d'une délégation de femmes un projet de loi a été présenté à la Diète afin de changer le mot « homme » dans le texte de loi par celui de « personne » et de régler ainsi la question de la pratique du droit pour les femmes. Ce projet n'a pas encore été soumis à l'approbation du Tsar.

2. — Une seule femme ayant ses diplômes a réussi jusqu'ici à obtenir, après de grands efforts, le droit de plaider.

3. — Les femmes peuvent faire leurs études de droit avec les hommes, passer tous les examens à l'Université et faire des stages au Palais de justice.

4. — Plus de cinquante femmes ont passé les examens inférieurs ou supérieurs qui leur permettent d'obtenir des fonctions extraordinaires dans différents bureaux de l'administration. Aucune femme n'a passé des examens théoriques de droit à l'Université parce qu'ils ne donnent accès qu'à la magistrature.

FRANCE. — Une loi du 1er décembre 1900 a permis aux femmes françaises, munies du diplôme de licencié en droit, de prêter serment d'avocat et de se faire inscrire à un barreau (corporation des avocats près d'un tribunal ou d'une cour d'appel). Il n'y a aucune différence, pour l'exercice de la profession d'avocat, entre les hommes et les femmes ; cependant, il faut noter que la loi de 1900 a interdit aux avocates de remplacer un magistrat absent et de compléter ainsi le tribunal ou la cour.

En ce qui concerne l'administration intérieure de chaque barreau, avocats et avocates jouissent de droits égaux et participent également aux élections des membres du Conseil de l'Ordre. Les avocates ne manquent jamais d'exercer leurs droits d'électrices ; elles sont même éligibles, mais sont encore trop nouvelles dans la profession pour pouvoir solliciter les suffrages de leurs confrères.

Il y a actuellement 20 avocates au Barreau de Paris, dont 13 sont encore stagiaires, et 7 sont inscrites définitivement au tableau des avocats. Trois autres femmes ont figuré parmi les stagiaires, mais deux sont décédées et une a démissionné.

Cinq avocates exercent en province et une licenciée en droit se fit inscrire au Barreau d'Alger, mais fut obligée de démis-

Digitized by Google

sionner parce qu'elle épousait un fonctionnaire qui n'habitait pas l'Algérie.

Un certain nombre d'avocates qui exercent depuis plusieurs années ont pu se faire une clientèle suffisante pour leur permettre de gagner leur vie. Elles plaident devant toutes les juridictions : civile, criminelle, administrative et commerciale.

En France, les avocates ne peuvent exercer aucune fonction autre que celle de membre d'une Municipalité ou du Parlement. Toutefois, quelques-unes sont officiellement les conseils des grandes administrations, et il y a trop peu de temps que les femmes sont admises à plaider pour qu'elles aient pu obtenir ce titre.

Les avocates françaises rencontrent, auprès de leurs confrères et auprès des magistrats, respect et sympathie.

Il n'y a pas, en France, de femmes avouées ou notaires.

GRANDE-BRETAGNE. — 1. — Les femmes ne peuvent passer les examens des *Inns of court* ou de la *Law Society*, les deux corporations légales qui contrôlent la profession d'avocat.

2. — Aucune femme n'a donc été admise.

3. — Les femmes peuvent faire leurs études de droit dans toutes les Universités anglaises, elles peuvent se présenter aux examens et toutes les Universités, excepté Oxford et Cambridge, donnent des diplômes de droit aux femmes qui les méritent.

4. — Des femmes ont demandé à être admises aux examens d'avocat de l'*Incorporated Law Society* ; ces demandes ont toujours été rejetées à cause de leur sexe.

5. — Une femme, Miss Orme, exerce avec succès la charge de notaire depuis plusieurs années ; mais elle n'est pas reconnue par ses confrères et n'a droit à aucune aide dans ses responsabilités professionnelles.

Mlle Evelyn Mc Laren est avocat conseil à Édimbourg, tout en n'étant pas légalement reconnue.

Mlle Cornelia Sorahji a passé trois ans dans des bureaux d'hommes d'affaires de Londres. Elle est maintenant, aux Indes, conseil légal de la Cour des enfants mineurs. Bien qu'elle soit sortie d'Oxford, elle n'a pas le droit d'exercer près les tribunaux anglais des Indes.

Mlle Tomn a travaillé dans les bureaux de Sir Frederick Pollock pendant un an.

Mlle Ingram a été clerc d'un homme d'affaires pendant six mois.

Un certain nombre de femmes, comme Mrs Pankhurst, Miss Chrystal Macmillan, Miss Lind-of-Hageby, ont présenté elles-mêmes leur défense devant les tribunaux.

Il est intéressant de noter que certaines charges civiles donnent le droit d'agir comme avocat conseil, bien que le titulaire de la

Digitized by Google

charge n'ait pas les diplômes d'avocat. Des femmes ont été nommées à ces fonctions ; il y a deux femmes inspectrices, conformément à la loi des syndicats du travail de 1909 ; elles ont le droit de pousuivre, au nom de leur ministère et avec l'autorisation du syndicat, dans les cas prévus par la loi. Les inspectrices des usines plaident elles-mêmes leurs causes devant les tribunaux.

Un effort est tenté en ce moment pour ouvrir aux femmes la profession d'avoué (solicitor). On se base sur un paragraphe du Solicitor's Act de 1843 qui est ainsi conçu : « Dans l'élaboration de cet Acte... il est entendu que chaque fois que nous employons le mot masculin il est censé s'appliquer aux femmes aussi bien qu'aux hommes, à moins que le contraire ne soit positivement indiqué, ou que le sujet ou le contexte ne rendent l'application manifestement impossible. »

Quatre femmes, M^lles^ Bebb, Costelloe, Ingram et Nettlefold, ont demandé l'autorisation de se présenter à l'examen parlementaire de la Société de Législation, qui a eu lieu en février dernier. Ayant été repoussées, elles ont attaqué la Société pour l'illégalité de son refus.

La cause fut jugée en juillet à la Chancellerie, qui donna tort aux femmes. Elles ont fait appel de cette décision et la cause sera jugée en automne.

NORVÈGE. — 1. — Oui.

2. — Onze femmes ont passé leurs examens de droit à l'Université ; ce sont les diplômes nécessaires pour être avocates.

3. — Les hommes et les femmes font leurs études de droit à l'Université de Christiania avec une égalité absolue.

PAYS-BAS. — 1. — Oui, les femmes reçues aux examens peuvent plaider, mais elles ne peuvent remplir aucune charge près des tribunaux.

2. — Il y a 48 femmes ayant passé leurs examens de droit ; 19 exercent leur profession et 7 autres remplissent les fonctions suivantes : fonctionnaire au Ministère de la Justice ; employée au secrétariat d'un bureau municipal ; employée au Bureau des brevets ; directrice-adjointe de l'Association des Municipalités ; directrice-adjointe du Bureau central des Questions sociales ; professeur à une école de la grande bourgeoisie ; rédactrice d'un journal féminin.

PORTUGAL. — Les lois portugaises n'interdisent pas aux femmes de suivre les cours de droit et d'exercer les professions qui en dérivent. Malgré cette tolérance, les femmes n'avaient jamais tenté cette carrière ; le 14 novembre 1913, une jeune fille de vingt ans à peine, se présenta au premier tribunal de Lisbonne pour défendre deux femmes accusées d'avoir frappé une autre femme. La première avocate portugaise, M^lle^ la doctoresse

Digitized by Google

Régina Quintanilha, a fait une défense brillante et prononcé un petit discours dont elle a été félicitée. Elle a fait ses études à Coïmbre, très brillamment, et il lui manque seulement l'examen de la chaire de médecine légale, qu'elle va bientôt passer. Elle a été autorisée à exercer le droit dans les tribunaux portugais.

ROUMANIE. — C'est en 1890 que la femme roumaine fut admise à la Faculté de Droit de Bucarest.

L'opinion publique se montra froide envers cette tendance à l'émancipation féminine et les étudiantes en droit passèrent pour des femmes originales. Les autres Universités offrant à la femme roumaine la possibilité d'embrasser beaucoup d'autres professions publiques, à quoi bon se consacrer à l'étude du droit, qui ne mène à aucune carrière pratique?

La femme, en Roumanie, se trouva alors en face de deux obstacles : les idées arriérées et l'opinion, presque unanime, de la médiocrité intellectuelle de la femme en général.

Les femmes surmontèrent ces obstacles et leurs succès à l'Université furent remarquables, quoique la plupart des professeurs manifestent encore aujourd'hui une aversion injustifiée pour les étudiantes en droit. Il semble que rien ne peut décourager les femmes roumaines, car le nombre des licenciées en droit augmente annuellement.

Le premier mouvement pour l'admissibilité de la femme roumaine au barreau date de 1891. Mlle Sarmise Bilcascu, actuellement Mme Alimanisteon, docteur en droit de l'Université de Paris, demanda à être inscrite parmi les avocats du barreau de Bucarest. La demande fut acceptée pour les motifs suivants :

1° La loi ne spécifie pas comme une condition *sine qua non*, que les hommes seuls peuvent pratiquer la profession d'avocat ;

2° Les avocats peuvent remplacer les magistrats ; en conséquence, il y a possibilité, mais pas droit positif ;

3° L'article 24 du Droit civil admet la femme comme témoin dans les actes civils, c'est-à-dire qu'on lui reconnaît le droit de participer aux actes civils ;

4° Le Code Caragea dit que les femmes ne pourront pas embrasser de profession politique sans affirmer qu'elles sont incapables de prendre une profession libérale.

Ces considérations furent signées et appuyées par plusieurs hautes personnalités, mais la cour, malgré ces appuis, se prononça contre cette décision.

Mlle E. Popovici fit, elle aussi, en 1902, une demande, mais le Barreau de Bucarest ne l'admit pas.

Dix ans après, Mme Ella Negrutzi, licenciée en droit de l'Université de Jassy, se présenta à son tour au Barreau de Jassy. Sa demande fut admise, mais en cour d'appel, la décision fut

Digitized by Google

cassée. Mme Negrutzi a fait recours en cassation et la cause va être jugée.

Malgré la bonne volonté que les avocats manifestent pour recevoir au barreau les femmes roumaines, les tribunaux de première instance ne les admettent pas et les licenciées n'ont pas encore le droit de plaider.

On espère, cependant, que puisque les jurisconsultes ont reconnu à la femme le droit de plaider, on est près de la voir exercer cette carrière libérale, dont aucune loi ne lui défend l'accès.

La Roumanie commence à prendre au sérieux la question féminine et, dans peu de temps, les insurmontables obstacles seront réduits à néant.

La femme exercera cette profession en ayant la certitude d'obtenir prochainement ses droits politiques.

SUÈDE. — 1. — Les femmes célibataires peuvent exercer comme avocates et avouées, dans toutes les instances, y compris la cour suprême. Les femmes mariées, étant sous la tutelle de leurs maris ne peuvent pas — pour cette raison, — exercer la profession d'avouée à la cour.

Une femme ne peut pas être juge, ni occuper aucun emploi du Gouvernement, demandant des titres juridiques.

2. — Quatre femmes seulement ont passé leurs examens juridiques universitaires ; deux d'entre elles se sont adonnées à un travail scientifique ; l'une d'elles, décédée aujourd'hui, était diplômée en droit civil à l'Université d'Upsala ; une autre d'entre elles continue à travailler pour obtenir le titre de docteur en droit international ; les deux autres, qui se destinent à être avocates, travaillent actuellement comme clercs dans l'étude d'un homme de loi.

3. — Toute femme peut prendre tous ses diplômes universitaires, y compris ceux de droit.

4. — Les quatre femmes ci-dessus mentionnées sont les seules qui aient fait des études complètes. Le diplôme universitaire de licencié en droit est exigé pour toutes les fonctions juridiques.

5. — La femme diplômée ci-dessus mentionnée a été dans la carrière aussi loin qu'elle le pouvait ; elle serait certainement devenue professeur, si la loi l'y avait autorisée. Les deux futures avocates n'ont fait œuvre pratique que depuis quelques mois, et l'on ne peut rien préjuger de la possibilité de leur succès.

6. — Nulle femme ne peut être nommée à une fonction gouvernementale. Par conséquent, elle ne peut être juge, ni avoir un emploi dans un bureau du Gouvernement. Les autorités municipales peuvent légalement nommer une femme, mais elles ne l'ont jamais fait.

Digitized by Google

SUISSE. — 1. — Dans certains cantons (Zurich, Genève, etc.), mais pas dans tous.

2. — Cinq.

4. — Quelques femmes ayant fait leurs études de droit ont des charges ; l'une d'elles, par exemple, est *Intsvormund*, à Zurich.

UNION SUD-AFRICAINE. — 1. — Non.

2. — Il n'y en a pas.

3. — Oui, elles ont les mêmes facilités que les hommes.

4. — Mlle Madeline Una Weekly a fait ses études d'avoué. Mais quand elle a voulu se faire inscrire comme telle, l'Incorporated Law Society s'y est opposée. La cour provinciale a donné raison à Miss Weekly, mais la cour d'appel a cassé le jugement.

Mlle Cyndall Schreiner fait ses études d'avocate et a déjà passé son premier examen.

Plusieurs pétitions ont été adressées au Parlement de l'Union réclamant une loi qui permette aux femmes d'être avocates ; il y a eu des débats sur ce sujet dans les deux chambres. Le Sénat était en faveur du principe, mais la majorité des deux assemblées s'y est opposée.

Un certain nombre de pays n'ont pas répondu au questionnaire. On donne ci-dessous les renseignements qu'il a été possible de recueillir.

AUSTRALIE. — Les conditions sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes. La loi de 1905 des praticiens légaux du Queensland donna aux femmes le droit d'être admises comme avocat, comme avoué ou notaire, à la cour suprême, et d'exercer leurs fonctions à tous les tribunaux de l'État, dans les mêmes conditions que les hommes. C'est une dame qui occupe la situation officielle de juge suppléant.

BULGARIE. — Les femmes n'ont pas le droit d'exercer de carrière législative.

CANADA. — Les femmes ont le droit d'exercer la carrière législative. Une avocate plaide à la haute cour d'Ontario.

ÉTATS-UNIS. — Les lois varient d'un État à l'autre. Il y a, paraît-il, 20,000 femmes avouées aux États-Unis et plusieurs notaires et agentes patentées.

HONGRIE. — Récemment on a autorisé les femmes à étudier le droit. La première étudiante en droit a été admise à Eperjes.

ITALIE. — Les femmes peuvent étudier le droit et prendre leurs grades, mais elles n'ont pas le droit de pratiquer.

Digitized by Google

Lidia Poet passa son doctorat à l'Université de Turin, mais la demande qu'elle fit pour être autorisée à exercer sa profession fut rejetée par la cour d'appel en 1883 et par la cour suprême de cassation en 1884.

Theresa Labriola passa ses examens d'avocat et travailla dans un bureau d'avocat, malgré une concurrence acharnée, elle obtint, il y a dix ans, le poste de professeur de droit commun à l'Université de Rome. Quoique n'ayant pas la permission d'exercer la carrière législative, elle a déjà instruit plusieurs générations d'avocats.

Le 11 juillet 1912, le Conseil de l'Ordre des Avocats de Rome fit paraître son nom sur la liste, l'autorisant ainsi à exercer sa carrière. Ce fut avec succès que la première avocate gagna sa première cause à la barre italienne.

Le procureur général envoya une pétition à la cour d'appel pour casser la décision du Conseil des Avocats pour la rayer des listes. Elle fit un contre-appel et continua à plaider à la cour.

La cour d'appel se prononça contre elle. Le cas fut porté à la cour de cassation qui refusa, le 29 juillet, à Th. Labriola le droit d'exercer sa carrière d'avocate en prétextant l'incapacité dont les femmes sont accusées depuis les temps moyenâgeux.

RUSSIE. — Les femmes peuvent étudier le droit aux Universités et exercer la carrière d'avocate.

On présenta dernièrement un projet de loi à la Douma pour que les femmes pussent exercer des fonctions officiellement rétribuées par la Couronne, mais ce projet fut repoussé.

D'une façon générale on peut donc dire que jusqu'à présent, les femmes sont autorisées à faire des études complètes d'avocats, notaires et avoués, mais qu'elles ne sont pas admises à l'exercice de la profession. En Autriche, elles ne peuvent même pas aborder les études de droit dans les Universités. Dans quelques pays elles peuvent plaider mais n'ont pas accès aux charges de la magistrature.

Les femmes peuvent étudier le droit et prendre leurs grades dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Union Sud-Africaine.

Elles peuvent exercer la profession d'avocate en Australie, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, et partiellement en Égypte, aux Indes, en Russie et en Suisse.

Digitized by Google

La Fédération Pharmaceutique Internationale.
Son but. Ses aspirations.

[615 (062) (∞)]

Un des phénomènes les plus caractéristiques de notre époque est la coopération sans cesse croissante des peuples dans tous les domaines. Les progrès considérables réalisés en matière de voies de communication, le développement de tous les moyens propres à rendre l'entente mutuelle moins dépendante des distances ont tout particulièrement favorisé cet internationalisme. Tandis qu'autrefois l'horizon de l'homme était étroitement borné, notre société actuelle est dominée par d'innombrables liens internationaux.

La pharmacie, elle aussi, a subi l'influence de ce signe des temps et ressent, tant sur le terrain commercial que sur le terrain scientifique et social, les effets de cette coopération croissante des peuples. La surproduction ou le déficit réagissent plus rapidement qu'auparavant sur les prix du marché. Les ventes publiques de nos drogues les plus importantes à Amsterdam, Hambourg ou Londres régissent les prix du monde entier. La grande industrie chimique a ses trusts et ses cartels, de la plus ou moins grande coopération desquels dépendent les prix de beaucoup de matières premières. Les produits les plus récents de cette industrie se répandent en peu de temps dans le monde entier, et la presse propage partout les résultats des recherches de nos laboratoires scientifiques.

Dans le domaine pharmaceutique, on vit poindre le désir de résoudre ces questions par une coopération des pharmaciens des divers pays, au premier congrès international de pharmacie, tenu à Brunswick en 1865. Si l'on examine les sujets traités à ce congrès, on remarque combien, déjà alors, certaines questions importantes préoccupaient de la même manière la pharmacie chez les différents peuples et combien la nécessité se faisait sentir d'atteindre, par une action collective, le but vers lequel tous tendaient. Peu de temps après un nouveau congrès international de pharmacie eut lieu à Paris, en 1867 ; il fut suivi, deux ans plus tard, par un congrès tenu à Vienne. De même les congrès internationaux subséquents de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Bruxelles et de Paris s'efforcèrent de réunir les pharmaciens dans tous les pays où se posaient des questions susceptibles d'être résolues par une réglementation ou par une coopération internationales. On peut signaler, comme résultat de ces congrès, la Conférence internationale pour l'unification de la formule des médicaments héroïques qui se tint à Bruxelles

Digitized by Google

en 1902. Déjà auparavant la question d'une pharmacopée internationale avait été portée à l'ordre du jour de différents congrès. Une commission, sous la présidence de von Waldheim, avait, avec la coopération des pharmaciens de divers pays, élaboré un projet de pharmacopée de l'espèce. Bien que cette unité tant désirée ne soit pas encore atteinte, nous sommes cependant parvenus — grâce à cette Conférence internationale réunie sur l'initiative du Gouvernement belge, — à réaliser, dans la plus grande partie du monde, l'uniformité pour les médicaments dits héroïques les plus usuels. De nouveaux progrès dans cette voie seront faits lorsque le secrétariat international pour l'unification des pharmacopées sera créé. La lutte contre les falsifications des médicaments et des denrées alimentaires a fait également l'objet de baucoup de réunions internationales. Au cours de l'année dernière, la Conférence internationale de l'opium a réglé internationalement le commerce des narcotiques et de la coca.

Une question non moins importante est celle de l'unification de la nomenclature pharmaceutique et l'effort pour remédier à la confusion linguistique, de jour en jour plus grande, qui nous menace, tant dans les codes officiels et les pharmacopées, que dans les dénominations commerciales. L'American Pharmaceutical Association a institué un comité international pour l'étude de cette question, et nous pouvons nous attendre à ce que ce comité sollicitera à bref délai la coopération des sociétés de pharmacie du monde entier pour arriver à l'unité et à un système bien défini sur cette matière.

Un autre de nos desiderata concerne la nécessité d'une concentration plus grande dans le domaine de la presse pharmaceutique et la création d'organisations internationales en vue d'obtenir de meilleurs rapports sur la production scientifique. Actuellement des communications et des avis, passant d'une revue dans une autre, font leur tournée à travers toute la presse professionnelle, tantôt écourtés, tantôt amplifiés ou réunis à d'autres questions, de sorte que les travaux originaux sont souvent transformés à tel point qu'il n'est plus possible de reconnaître leur source.

De nouvelles assises internationales des représentants de la pharmacie ont eu lieu, en 1913, à La Haye, et des questions importantes ont été portées à l'ordre du jour de cette réunion. Dans l'entretemps il s'est formé en outre une association qui favorisera d'une manière plus durable les intérêts pharmaceutiques et rendra plus permanente dans la suite l'influence des congrès internationaux. *La Fédération Internationale Pharmaceutique*, dont les bases furent jetées à Bruxelles, lors du dixième congrès international de pharmacie, en 1910, sur l'initiative de la *Nederlandsche Maatschappij ter bevordering der Pharmacie*, sera l'organisme appelé à favoriser la coopération internationale

Digitized by Google

des sociétés de pharmacie. Cette Fédération devra se mettre à la disposition de toutes les organisations et de toutes les tendances coopératives à caractère international. De semblables organismes permanents, accessibles à tous ceux qui poursuivent un même but, aussi bien aux particuliers qu'aux sociétés de tous les pays et qui ont un caractère d'intérêt public, existent déjà dans beaucoup de domaines. Une telle union internationale est indispensable si l'on veut donner au travail des congrès internationaux une activité régulière et bien ordonnée, car il est indéniable que les décisions de ces congrès ne produisent pas tous les fruits que l'on pourrait espérer. Dans le cours des temps ces congrès ont servi d'indicateur à l'évolution sociale et scientifique ; leurs décisions ont servi de guide aux États qui y prirent part en ce qui concerne les progrès de la profession, la direction de l'enseignement, la législation, etc. Leur influence deviendra plus grande encore lorsqu'un institut international donnera plus de stabilité à leurs travaux. La fondation de cette Fédération Internationale Pharmaceutique, qui a obtenu si rapidement l'adhésion d'un grand nombre de sociétés de pharmacie du monde entier, a prouvé qu'à tous égards une organisation internationale des pharmaciens avait sa raison d'être. A l'heure actuelle, les sociétés de pharmacie les plus importantes de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Roumanie, de la Russie, de la Suède, de la Suisse, en tout 25 unions comprenant 32,000 membres, y ont adhéré, tandis que différentes unions moins importantes et des particuliers, au nombre de plus de cinquante, se sont fait inscrire comme membres associés.

Le but de cette Fédération est :

De favoriser, par la voie internationale, la pharmacie en tant que profession et science appliquée. Les moyens prévus dans les statuts pour atteindre le but poursuivi sont les suivants :

1° En se procurant des documents concernant l'exercice de la pharmacie dans tous les pays et en communiquant à ses membres les résultats obtenus sur les terrains scientifique et pratique de la pharmacie ;

2° En poursuivant l'unification de l'éducation, de l'enseignement et de la réglementation pharmaceutiques ;

3° En étudiant la réglementation légale de la profession de pharmacien ;

4° En procurant des avis et des renseignements au sujet de la législation pharmaceutique ;

5° En organisant des réunions internationales pharmaceutiques ;

6° En conservant les actes de ces réunions pharmaceutiques, en classant les sujets qui y ont été traités, en poursuivant la réalisation des décisions prises, en étudiant de nouveaux sujets propres à être traités ;

Digitized by Google

7° En réglant la participation à des réunions qui intéressant la pharmacie et en coopérant avec d'autres associations internationales ;

8° En défendant les droits de la corporation pharmaceutique ;

9° En empêchant l'exercice de la pharmacie et la vente de médicaments par des personnes non qualifiées, en poursuivant la réglementation de la vente des spécialités et en combattant les abus du commerce des remèdes secrets ;

10° En favorisant le développement des associations nationales pharmaceutiques ;

11° En favorisant l'unification de la préparation des médicaments et des méthodes d'examen ;

12° En favorisant la conclusion de traités internationaux réglant le commerce des médicaments ;

13° En s'occupant des contrats internationaux relatifs aux brevets et aux marques de fabriques ;

14° En publiant des documents pouvant intéresser la pharmacie internationale ;

15° En favorisant tout ce qui est conforme au but de la Fédération.

Le seul examen de ce programme d'action suffit à établir que sa réalisation servira les intérêts de la pharmacie de tous les pays. Si nous considérons, par exemple, quelles sont les conditions d'éducation et d'instruction exigées dans les divers pays, nous pouvons retrouver leur raison d'être dans les besoins particuliers de chaque peuple, et dans les degrés différents de développement de l'instruction et de l'hygiène chez ces peuples. Pour atteindre sûrement le but envisagé, il ne faut donc pas imposer ici de trop grandes exigences à la profession, tandis qu'autre part la science sera trop peu mise au service de l'exercice pratique de la pharmacie. Par la réunion de données suffisantes relatives aux conditions imposées partout pour l'éducation et l'instruction, on apprendra par l'expérience dans quel sens les réformes doivent être introduites ici et ailleurs, si l'on veut que cette éducation réponde autant que possible aux intérêts de la collectivité et à un sain développement de la profession.

Il en est de même pour la réglementation légale de notre profession, car si l'on a pu constater que le système des concessions offre beaucoup d'inconvénients dans nombre de pays où il existe, les inconvénients de l'établissement libre, admis chez d'autres peuples, ne sont pas moindres. On pourra régler d'autant mieux l'importation et la vente des spécialités, les secours pharmaceutiques à la campagne et tant d'autres questions, lorsqu'on disposera partout de l'expérience pratique acquise ailleurs.

Nous avons déjà dit plus haut que les congrès internationaux de pharmacie devraient être mieux organisés. Beaucoup de questions importantes, qui y furent débattues, restèrent sans suite

Digitized by Google

parce qu'une fois ces réunions terminées, il n'y avait pas d'institution permanente pour régler et parfaire ce travail.

Souvent on constitua des commissions internationales, mais elles ne purent mener à bonne fin la tâche qui leur avait été confiée, faute d'une direction indispensable. Les archives de ces congrès sont disséminées un peu partout et ce serait chose difficile que d'essayer de donner un exposé complet de l'œuvre considérable réalisée jusqu'ici. L'organisation de ces congrès dépend d'ailleurs de l'initiative des comités nationaux qui les convoquent, sans s'être entendus au préalable avec les unions nationales au sujet des questions qui y seront traitées. En général la coopération internationale et la création d'un institut qui pourra fournir des renseignements complets sur toutes les questions rappelées plus haut mettront en évidence le bon droit et la raison d'être de la corporation pharmaceutique et contribueront puissamment à écarter les obstacles qui enrayent le développement de la profession et en favorisent l'exercice illégal. L'existence de pareille fédération internationale sera aussi un facteur de prospérité pour les sociétés nationales, parce qu'il est, en effet, désirable et nécessaire que le bureau de cette fédération reste en contact constant avec la pharmacie de tous les pays. Là où la coopération n'existe pas encore, comme là où seules des unions locales ou régionales défendent les intérêts des pharmaciens, il incombera donc à la fédération internationale de poursuivre la constitution d'une union ou d'une délégation qui représentera, au sens le plus large, la pharmacie de ces pays. On devra aussi tendre vers l'unification des méthodes d'examen, de la composition des préparations galéniques, de la réglementation des conventions commerciales, des conditions de vente des spécialités et des médicaments analogues, etc. La sphère de cette fédération internationale sera donc très étendue et le travail qui lui incombera sera considérable. Nombre de ces travaux ne pourront être exécutés qu'après fondation d'un institut permanent pouvant disposer du personnel voulu et ayant des ressources suffisantes.

Dans un local, aménagé à cet effet, on devra installer une bibliothèque aussi complète que possible où l'on trouvera, à côté des ouvrages pharmaceutiques scientifiques, les textes des lois qui régissent l'exercice de la pharmacie et des professions connexes dans tous les pays, des renseignements sur tous les organismes pharmaceutiques, ainsi que les publications de toutes les institutions d'enseignement. On devra y rassembler les périodiques du monde entier et y établir, dans l'intérêt des travailleurs comme dans celui de ces revues mêmes, le bulletin sur fiches de ce qui a paru. La pensée qui incita Wilhelm Ostwald à écrire son *Denkschrift über die Gründung eines internationalen Instituts für Chemie* sera partagée par beaucoup de ceux qui en matière de création d'unions internationales s'attachent surtout à ce qui

Digitized by Google

dans la pratique peut faciliter l'exécution du travail que ces unions accomplissent, et c'est ainsi qu'une institution semblable pour la pharmacie paraîtra de plus en plus nécessaire. Lorsque l'on se rend compte de l'œuvre à accomplir, on en arrive à cette conviction que le moment est venu de réaliser ce desideratum et de s'assurer un chantier permanent où toutes ces idées seront mises à exécution.

L'Institut pharmaceutique international, rattaché à la Fédération internationale doit être le laboratoire où l'on travaillera à la réalisation des projets de cette fédération.

En ordre principal, un tel institut devra être un organisme administratif plutôt qu'un établissement scientifique. Il devra, à la façon d'un office national des brevets, pouvoir procurer les renseignements les plus sûrs à quiconque les demande. Non seulement on devra pouvoir y consulter toutes les revues pharmaceutiques en cours de publication et celles qui ont cessé de paraître, mais on devra pouvoir y trouver facilement, grâce à un système administratif bien organisé, tous les sujets traités dans ces périodiques. De même que la *Deutsche pharmazeutische Gesellschaft* publie chaque année ses *Berichte über die pharmacognostische Literatur aller Länder* et que d'autres *Jahresberichte* rendent compte des publications dans divers domaines, on peut constituer dans un tel institut une documentation permanente sur tout ce qui paraît dans le monde entier concernant la pharmacie. Il faut que l'on puisse y trouver les noms et adresses de tous les membres de la corporation pharmaceutique, les bibliographies des plus notables d'entre eux, ainsi que des renseignements sur les sociétés de pharmacie. Comme Ostwald l'a dit avec raison un tel institut doit servir à organiser la science, à répartir le travail et à atteindre plus rapidement et mieux son but par une coopération systématique des organismes travaillant dans des directions différentes. Pareil institut international devra non seulement disposer d'un grand nombre de publications périodiques, mais aussi d'une bibliothèque pharmaceutique des plus complètes tenue régulièrement à jour, ce qui peut se faire à peu de frais si tous les auteurs qui s'occupent de pharmacie veulent bien lui faire don d'un exemplaire de leurs publications. Un répertoire de tous les sujets concernant la pharmacie devra y être établi et mis à la disposition des sociétés affiliées et des revues. Ainsi il me semble que les nouveaux médicaments, si importants pour les pharmaciens, doivent y être traités de la façon la plus détaillée et aussi exactement que possible d'après les données originelles des fabricants. Tout nouveau médicament, d'importance plus ou moins grande, aurait sa fiche dans cette cartothèque avec mention de sa composition, de ses propriétés, du nom du fabricant, etc. Mensuellement, des exemplaires des fiches nouvelles seraient mis à la disposition des sociétés qui auraient contribué à la création de

Digitized by Google

l'institut, et leur seraient envoyés, afin que l'on puisse consulter dans chaque pays un exemplaire complet de ce répertoire de médicaments nouveaux. De cette façon, les publications dans les différentes revues, toujours incomplètes et souvent peu dignes de foi par suite d'une transcription inexacte, deviendraient inutiles. A ce travail de compilation systématique, pourrait se rattacher un institut de recherches, d'un caractère plus scientifique, chargé de contrôler les données ainsi obtenues et de les améliorer encore. Dans cet ordre d'idées on pourrait établir une collection d'échantillons types, chimiques et pharmaceutiques. De même, un tel institut pourrait rendre des services en rédigeant des comptes rendus de publications scientifiques. Il pourrait devenir la source où les différentes revues puiseraient leur documentation et contribuer ainsi à rendre ces aperçus aussi exacts que possible. Une langue accessoire internationale sera naturellement un outil indispensable à semblable institut. La création d'un tel institut exigera avant tout un capital considérable et on devra pouvoir compter sur la coopération certaine de tous les intéressés. Lorsque Ostwald fit part de ses idées au sujet de la création d'un institut chimique international à Ernest Solvay, de Bruxelles, celui-ci se déclara prêt à contribuer à cette création à concurrence d'une somme de 250,000 francs, tandis que Ostwald, de son côté, était disposé à y participer par la donation de son importante bibliothèque. J'ai l'intime conviction que si l'idée de la création d'un Institut international pharmaceutique devait entrer dans la voie de la réalisation, l'on trouverait facilement des personnes pour y contribuer de leurs deniers, d'autant plus que dans divers pays, notamment en Allemagne et en Amérique, il existe de puissantes et grandes industries qui doivent leur prospérité à la pharmacie.

La voie de la coopération internationale est actuellement ouverte aux sociétés de pharmacie. Les Congrès internationaux de pharmacie renforceront encore ces liens internationaux, et continuant dans cette voie, nous pouvons caresser l'espoir que ce qui aujourd'hui est pour beaucoup encore un idéal, sera sous peu une réalité.

J. J. HOFMAN,
Secrétaire général de la Fédération Pharmaceutique Internationale.

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Valeur commerciale des habitants de l'Europe ; — Population des principaux États du monde ; — Statistique comparée des mariages en Europe ; — Puissance coloniale des différents pays ; — Migrations ouvrières et chômage ; — Production mondiale de la soie ; — Production et consommation mondiales du charbon ; — Entente internationale des lignes de navigation maritime ; — Arbitrage international en matière commerciale ; — Statistique internationale des fonctionnaires ; — Étudiants étrangers dans les Universités américaines ; — Commerce extérieur de la Chine ; — Importation des produits de basse-cour en Allemagne ; — Exportations belges de verre ; — Rôle international de la langue française ; — Prix internationaux de médecine ; — Terminologie des machines ; — Le tour du monde par la Télégraphie sans fil ; — Vitesse comparée des trains dans les différents pays ; — Enquête internationale sur les conditions les plus favorables à la conservation des denrées périssables ; — De Saint-Pétersbourg à Pékin en aéroplane.

Valeur commerciale des habitants de l'Europe. — On a signalé précédemment, dans cette revue, le procédé, employé en Amérique par M. Babson, pour évaluer l'importance réelle des différents pays (1).

Il existe à Anvers un Office de statistique universelle qui, recueillant des données précises sur la production industrielle des différents pays, leur commerce d'importation et d'exportation, leur crédit, leur outillage économique, leur population, leur superficie, etc., s'efforce lui aussi de dégager de cet ensemble de renseignements quelle est la valeur commerciale des habitants des différents pays européens.

Dans le tableau ci-dessous, en se basant sur l'importance des

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 324.

Digitized by Google

échanges, la valeur économique moyenne de chaque citoyen en 1911, dans les divers pays, se trouve établie comme suit :

Pays	Échanges en Millions de francs	Milliers d'habitants	Valeur par habitant
Allemagne	22.265	65.429	340
Autriche-Hongrie	5.876	49.458	119
Belgique	7.672	7.500	1.023
Bulgarie	382	4.329	88
Danemark	1.849	2.757	670
Espagne	1.969	19.713	99
France	13.408	39.602	369
Grande-Bretagne	31.297	45.653	685
Grèce	313	2.666	117
Italie	5.527	34.687	159
Norvège	1.079	2.392	451
Portugal	518	5.961	87
Roumanie	1.262	7.248	174
Russie	6.747	138.275	48
Serbie	234	2.922	78
Suède	1.889	5.562	339
Suisse	3.321	3.753	885
Turquie	1.422	6.642	214

En classant les résultats obtenus dans l'ordre des valeurs par habitant on obtient le tableau que voici :

Belge	1.023	francs.	Roumain	174	francs.
Suisse	885	»	Italien	159	»
Anglais	685	»	Austro-Hongrois	119	»
Danois	670	»	Grec	117	»
Norvégien	451	»	Espagnol	99	»
Français	369	»	Bulgare	88	»
Allemand	340	»	Portugais	87	»
Suédois	339	»	Serbe	78	»
Turc	214	»	Russe	48	»

On s'étonnera de ne pas trouver les Pays-Bas parmi les pays cités, mais les statistiques officielles hollandaises accusent un commerce de

Digitized by Google

12 milliards 798 millions pour une population de 5,945,155 habitants, ce qui donnerait au Hollandais une valeur de 2,000 francs. Mais les statistiques des Pays-Bas se basent toujours encore sur des valeurs établies il y a quarante ans et elles englobent une partie du transit. Elles ne sont pas comparables dès lors avec celles fournies par les autres pays.

Il est intéressant de faire remarquer que la valeur moyenne du Belge s'est encore accrue en 1912 et qu'elle s'est élevée pour cette année à 1,128 francs. [338.08 (4)

Population des principaux Etats du monde. — Les recensements de la population ont lieu à des dates très différentes dans la plupart des pays du monde. Ils ont lieu, en outre, à intervalles plus ou moins réguliers et plus ou moins grands. Il est donc impossible d'établir une statistique précise de la population du globe à un moment donné. La chose est d'autant plus impossible que dans beaucoup de pays, dans d'immenses régions même, il n'existe aucun recensement établi d'une façon mathématique.

On trouvera dans le tableau ci-contre, pour la plupart des pays du monde, ceux qui tout au moins ont déjà atteint un certain niveau de civilisation et possèdent des services administratifs organisés d'une manière assez convenable pour que pareil travail puisse y être exécuté, leur population comparée d'après les deux derniers recensements qui ont eu lieu aux dates les plus rapprochées de 1900 et de 1910. Les pays sont rangés par ordre alphabétique pour chaque continent.

Le pour cent annuel de l'augmentation a été calculé sur la population moyenne et le nombre d'habitants par kilomètre carré est donné pour la population à l'époque du dernier recensement.

Il importe de signaler également que, dans le chiffre de la superficie de la Suède, les 36,852 kilomètres carrés d'eaux intérieures n'ont pas été compris dans la superficie totale ; en ce qui concerne l'Égypte, le désert inculte et dépeuplé n'a pas été décompté de la superficie totale et pour les États-Unis, l'Alaska, les îles Hawaï et Porto-Rico ont été exclus du calcul de la superficie. Il n'a pas été tenu compte, non plus, de leur population.

Rappelons qu'en ce qui concerne les États de l'Amérique du Sud, la population a été donnée précédemment (1). Les renseignements ci-dessus ont été puisés dans l'*Annuaire statistique de la Belgique*.

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 95.

Digitized by Google

Pays	Recensements		Augmentation % annuel	Superficie en Km²	Nombre d'habitants par Km²
	Population en 1900	Population en 1910			
Europe :					
Allemagne	56.367.178	64.925.993	1.41	540.858	120
Autriche-Hongrie	46.973.359	51.356.465	(1)	676.060	76
Belgique	6.693.548	7.423.784	1.03	29.455	252
Bulgarie	3.744.283	4.329.108	1.45	96.345	45
Danemark	2.449.540	2.757.076	1.18	38.969	71
Espagne	18.607.674	19.588.688	0.52	504.517	39
France	38.961.945	39.601.509	0.16	536.464	73
Grande-Bretagne	41.458.721	45.216.741	(2)	313.651	144
Grèce	2.433.806	2.631.952	0.78	63.221	42
Italie	32.965.504	35.845.048	0.81	286.682	125
Luxembourg	235.954	259.891	0.97	2.586	100
Norvège	2.240.032	2.391.782	0.66	322.909	7
Pays-Bas	5.104.137	5.858.175	1.38	33.079	177
Portugal	5.423.132	—	—	91.944	59
Roumanie	5.956.690	7.248.061	1.42	131.353	55
Russie	105.557.679	3.120.264 (3)	1.4 (3)	5.377.444	—
Serbie	2.492.882	2.911.701	1.55	48.303	60
Suède	5.136.441	5.522.403	0.72	411.012	12
Suisse	3.315.443	3.741.971	1.21	41.298	91

Digitized by Google

Amérique :					
Canada	5.371.315	7.204.838	2.92	9.659.439	0.7
États-Unis	75.994.575	91.972.266	1.90	7.839.064	12
Mexique	13.607.259	15.115.612	1.05	1.987.201	8
Argentine	4.044.911	—	—	2.950.520	1.4
Bolivie	1.734.000	—	—	1.226.600	1.4
Brésil	17.318.556	—	—	8.524.777	2
Chili	2.712.145	3.249.279	1.50	757.366	4
Paraguay	635.571	—	—	253.100	2.5
Uruguay	915.647	1.042.686	1.52	186.925	6
Vénézuéla	2.323.527	—	—	1.020.400	3
Afrique :					
Algérie	5.231.850	5.563.828	(4)	505.769	11
Égypte	9.734.405	11.287.359	(4)	994.000	11
Union Sud-Africaine	5.175.824	5.973.394	2.04	1.225.280	4
Asie :					
Chine	—	312.420.025	—	—	—
Inde anglaise	294.292.433	315.059.913	0.68	4.583.922	69
Japon	43.763.855	49.588.804	1.33	382.415	130
Océanie :					
Australie	3.773.801	4.455.005	1.66	7.703.800	0.6
Nouvelle-Zélande	772.719	1.008.468	2.65	271.300	4

(1) Augmentation % de l'Autriche, 0.88 ; Hongrie, 0.81 ; Bosnie-Herzégovine, 1.23.

(2) Augmentation % de l'Angleterre et Galles, 1.03 ; Écosse, 0.62 ; Irlande, 0.17.

(3) Chiffres de la Finlande seulement.

(4) Le pourcentage de l'augmentation annuelle de la population en Algérie est de 1.72 pour la population étrangère et de 1.15 pour la population musulmane ; en Égypte il est de 8.71 pour la population étrangère et de 1.33 pour la population indigène.

Digitized by Google

Statistique comparée des Mariages en Europe. — Le tableau suivant donne le nombre de mariages célébrés dans les principaux pays européens pendant l'année 1912, ainsi que la moyenne par mille habitants.

Pays	Nombre	Moyenne p. 1.000 hab.
Russie	1.066.869	9.6
Autriche-Hongrie	431.021	8.9
Belgique	58.776	7.9
Allemagne	512.819	7.8
France	307.788	7.8
Italie	259.764	7.5
Grande-Bretagne	329.861	7.4
Suisse	27.809	7.3
Pays-Bas	43.268	7.2

[312.3 (4)

Puissance coloniale des différents pays. — Le tableau ci-contre contient la liste des pays colonisateurs rangés dans l'ordre d'importance de leurs possessions, mesurées en kilomètres carrés.

Il a paru intéressant également de donner un tableau de la population, en millions d'habitants, des différents pays possédés par ces puissances :

Pays	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Australie	Total
Grande-Bretagne	0.24	303	33	8.9	6.2	352
France	—	16.6	20	0.5	3	40
Pays-Bas	—	38	—	0.14	0.24	39
Russie	3	27.3	—	—	—	30
Belgique	—	—	19	—	—	19
Allemagne	—	0.16	14	—	0.46	15
Japon	—	13.4	—	—	—	13.4
Chine	—	10.6	—	—	—	10.6
États-Unis	—	8.22	—	1.25	0.013	9.5
Portugal	—	0.8	6.6	—	—	7.4
Italie	—	0.02	0.7	—	—	0.72
Espagne	—	—	0.66	—	—	0.66
Danemark	0.095	—	—	0.04	—	0.14

Digitized by Google

Pays	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Australie	Total	Étendue comparée (1)
Grande-Bretagne.....	328	5.200.000	5.800.000	10.300.000	8.300.000	29.600.328	100
Russie.....	373.604	16.600.000	—	—	—	16.973.604	3
Chine.....	—	7.300.000	—	—	—	7.300.000	2
France.....	—	664.209	5.500.000	82.000	623.770	6.869.979	13
Allemagne.....	—	501	2.400.000	—	243.800	2.644.301	5
Belgique.....	—	—	2.400.000	—	—	2.400.000	80
Portugal.....	—	19.918	2.070.000	—	—	2.089.918	23
Pays-Bas.....	—	1.500.000	—	130.200	395.000	2.025.200	60
Italie.....	—	46	484.000	—	—	484.046	2
États-Unis.....	—	296.310	—	10.542	717	307.569	0.035
Japon.....	—	289.156	—	—	—	289.156	0.75
Espagne.....	—	—	220.374	—	—	220.374	0.5
Danemark.....	106.184	—	—	88.459	—	194.643	5

(1) Dans cette colonne combien de fois le territoire de la mère-patrie est contenu dans celui des colonies.

Digitized by Google

Il résulte, des deux tableaux que l'ordre d'importance des possessions coloniales est fort différent suivant que l'on envisage la superficie des territoires possédés ou leur population. [325 (4-9)

Migrations ouvrières et le Chômage. — Le dernier fascicule de l'année 1913 du *Bulletin trimestriel de l'Association Internationale pour la Lutte contre le Chômage* est consacré presque entièrement à l'étude des migrations ouvrières.

On sait, en effet, qu'à la suite de l'assemblée générale, qui eut lieu à Zurich au mois de septembre 1912, il a été décidé que cette question serait étudiée en détail par l'Association. Au congrès qui s'est réuni à Gand, en 1913, cette décision a été confirmée ; de nombreux documents, très intéressants, adressés par des personnalités compétentes de différentes nationalités et envisageant le problème sous ses aspects multiples, sont déjà parvenus à l'Association. Ce sont ces documents qui sont publiés dans le fascicule mentionné ci-dessus. Ils ont été analysés par le secrétaire de l'Association, M. Varlez, qui, dans un rapport préliminaire, en donne la synthèse. Il fait notamment ressortir le caractère international de la question.

Il n'est pas de question qui soulève plus de problèmes sociaux et internationaux que celle des migrations. Par définition même, c'est une matière internationale : émigrer implique l'abandon, momentané ou définitif, d'une patrie, pour en conquérir une nouvelle. Toute migration met donc nécessairement en présence deux points de vue nationaux, entre lesquels la conciliation doit se faire.

Certaines nations sont des pays d'absorption, d'autres des pays d'exportation de main-d'œuvre ; de là naissent des intérêts nationaux opposés. Suivant le point de vue prédominant, chacun de ces pays suit une politique intéressée, qui conduit souvent à des conflits aigus et qui amène des souffrances très vives pour les individus.

Le besoin se fait vivement sentir aujourd'hui de soumettre ces politiques contradictoires à un examen impartial, permettant d'étudier la question du point de vue des intérêts vitaux de l'humanité. Les associations internationales, dans lesquelles les éléments moraux et scientifiques des divers pays sont toujours largement représentés, constituent un terrain excellent pour faire cette étude avec l'impartialité nécessaire. Aussi ne s'en sont-elles pas fait faute. Successivement, l'Institut international de Statistique, l'Institut de Droit international, l'Institut international colonial, l'Institut international d'Agriculture, le Congrès socialiste international, les Unions économiques de l'Europe centrale, le Caritas Verband et bien d'autres institutions, ont entrepris l'étude de ce problème. Mais,

Digitized by Google

bientôt, toutes ont dû reconnaître les difficultés de la tâche, constater les oppositions qui se produisaient entre les diverses conceptions nationales : après en avoir entamé l'examen, elles ont presque toutes promptement renoncé à continuer cette étude difficile. Malgré les nombreuses tentatives, malgré les travaux intéressants, malgré l'acuité plus grande du phénomène, on peut considérer que l'étude internationale des questions relatives aux migrations est actuellement délaissée ; ou tout au moins n'est exploitée que dans des limites étroites et par des moyens manifestement disproportionnés à l'importance capitale du problème.

Continuant son exposé, M. Varlez établit que dans tout fait de migration il y a chômage au départ et chômage à l'arrivée et que, par conséquent, l'Association est toute désignée pour étudier la question. Les considérations suivantes sont, à cet égard, intéressantes à relever :

Ce que, dans sa mentalité d'émigrant de pays pauvre, il considérera comme un travail de choix, sera souvent payé d'un salaire de famine eu égard aux conditions du pays d'immigration. Là aussi, son arrivée, surtout en masse, peut expulser l'ouvrier indigène, le repousser vers d'autres régions ou d'autres métiers, le forcer à s'adapter à nouveau et déclancher ainsi une forme nouvelle de chômage. A tous les moments du processus de l'émigration se manifeste ainsi le chômage.

Mais ce n'est pas seulement comme cause de chômage que les migrations s'imposent à notre attention. De même que l'émigration amène le chômage, elle le guérit souvent ; les désordres que présente le marché du travail n'ont pas de plus sûr remède que les déplacements de travailleurs, en excès ici pendant qu'ils manquent là.

Bien des pays, parmi ceux de vieille comme de jeune civilisation, ne connaissent guère d'autres remèdes à la pléthore ou à l'anémie du marché du travail. Des cas se sont même présentés où des pays, longtemps foyers d'émigration, sont devenus ensuite des centres actifs d'immigration par suite de l'activité accrue de leur industrie ; et, par une évolution opposée, on a aussi vu des pays d'immigration se fermer systématiquement et restituer par milliers à leur pays d'origine leurs immigrants les plus récents.

[331.6 : 325 (∞)

Production mondiale de la soie. — On trouvera ci-dessous, évaluée en milliers de kilos, la production de la soie grège dans les principaux pays du monde pendant les années 1906, 1909 et 1912. Il est à remarquer que les chiffres relatifs à l'année 1912 ne constituent que des estimations provisoires.

Il y a, dans le monde, trois régions principales qui produisent la

Digitized by Google

soie grège. Ce sont : l'*Europe occidentale*, le *Levant et* l'*Asie centrale* et l'*Extrême-Orient*. Le tableau suivant groupe les différents pays d'après cette division en régions :

PAYS	1906	1909	1912
Europe occidentale :			
Autriche-Hongrie	343	378	302
Espagne	56	82	78
France	605	674	505
Italie	4.745	4.251	4.105
TOTAUX	5.749	5.385	4.990
Levant et Asie centrale :			
Bulgarie, Roumanie, Serbie	185	223	145
Caucase	455	540	395
Grèce	75	60	50
Perse et Turkestan (exportations)	628	600	505
Turquie d'Asie	1.024	1.235	945
Turquie d'Europe	257	380	260
TOTAUX	2.624	3.038	2.300
Extrême-Orient :			
Chine { exportations de Shanghaï	4.262	5.185	6.400
Chine { exportations de Canton	1.962	2.295	2.255
Indes : exportations de Calcutta et de Bombay	325	235	160
Indo-Chine : exportations de Saïgon, Haïphong, etc	—	—	15
Japon : exportations de Yokohama	5.992	8.372	10.620
TOTAUX	12.541	16.087	19.450

Le total de la production, pendant les trois années 1906, 1909 et 1912, a donc été respectivement de 20,913,000, 24,510,000 et 24,740,000 kilos.

Le *Bulletin de la Statistique générale de la France* (1913.10), auquel nous empruntons ces chiffres, donne également le mouvement des conditions des soies, en milliers de kilogrammes, dans les principaux pays et dans les principales villes où l'on manufacture la soie. Sont

Digitized by Google

reproduits ici les chiffres corespondants aux mêmes années : 1906, 1909 et 1912 :

Principaux pays	1906	1909	1912
Allemagne	1.195	1.280	1.360
Autriche	264	264	226
États-Unis	—	791	1.305
France	9.477	10.471	10.704
Italie	11.425	11.430	10.881
Japon	1.935	2.069	2.828
Suisse	2.154	2.127	2.302

Principales villes	1906	1909	1912
Avignon	215	277	216
Bâle	613	723	796
Crefeld	536	565	587
Elberfeld	660	715	773
Lyon	7.172	7.891	8.223
Milan	10.148	10.404	9.823
Paris	154	144	129
Saint-Chamond	288	324	298
Saint-Étienne	1.167	1.353	1.364
Turin	615	532	540
Valence	116	192	153
Zurich	1.541	1.494	1.506

[338 : 63.78 (∞)

Production et consommation mondiales du charbon (1). — La production du charbon a augmenté de 150 p. c. en l'espace de vingt ans. En effet, la production était de 500 millions de tonnes en 1893 ; en 1913 elle fut de 1,250 millions de tonnes. Il importe de remarquer que l'extraction de ce produit est déterminée en grande partie, non par l'activité des travailleurs, mais par les besoins du consommateur.

La consommation domestique, qui reste à peu près la même chaque année et qui pourrait par conséquent stabiliser facilement la production, est relativement petite. En effet, 15 p. c. seulement de la houille arrachée au sous-sol sont employés pour les besoins domestiques. Tout le restant est employé dans les diverses industries et par les moyens de locomotion.

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 427.

Digitized by Google

L'état des affaires, l'intensité du trafic, etc., ayant leur répercussion sur l'industrie et les moyens de transport, on peut dire que la production est, dans son ensemble, déterminée par les besoins de la consommation.

On trouvera ci-dessous, pour l'Europe et pour 1912, la production de charbon en tonnes et la répartition du produit entre les différents domaines où il est consommé :

Métallurgie	192.500.000	35 %
Industrie	82.500.000	15 %
Consommation domestique	82.500.000	15 %
Chemins de fer	55.000.000	10 %
Dépôts de charbon pour la navigation	55.000.000	10 %
Gaz et lumière électrique	44.000.000	8 %
Consommation des mines	38.500.000	7 %
TOTAL	550.000.000	100

Le consommateur le plus caractéristique du charbon est la métallurgie, non seulement parce qu'elle absorbe de 30 à 40 p. c. de la production houillère, mais parce que son activité dépend des chemins de fer et des constructions navales. Il est à remarquer en effet que, si la métallurgie consomme plus d'un tiers de la houille produite dans le monde, cette consommation est due pour une large part aux chemins de fer qui consomment environ un tiers de la production métallurgique, soit en constructions neuves, soit en réparations, améliorations et entretien.

Rappelons ici que, pour le monde entier, la production de la houille s'est élevée, en 1912, à 1,245 millions de tonnes, en augmentation de 61 millions de tonnes sur 1911. Les États-Unis ont produit 485 millions de tonnes, soit 39 p. c. de la production totale ; l'Angleterre et l'Allemagne, chacune 262 millions de tonnes, soit 21 p. c. ; l'Autriche-Hongrie a produit 17 millions de tonnes de houille et 25 millions de tonnes de lignite ; la France, 41 millions de tonnes de houille et 748,000 tonnes de lignite ; la Belgique, 23 millions de tonnes de houille ; la Russie, 29 millions de tonnes ; la Hollande environ 2 millions de tonnes. [338 : 622.33 (∞) + 339 : 622.33 (∞)

Entente internationale des lignes de navigation maritime. — Depuis plusieurs mois, des pourparlers ont lieu entre les compagnies anglaises et les compagnies continentales de navigation pour arriver à des arrangements de nature à leur éviter les inconvénients d'une guerre de tarifs. La grosse difficulté qui s'oppose à une entente c'est

Digitized by Google

que les lignes continentales et notamment les lignes allemandes ont acquis parmi les émigrants vers le Canada une forte clientèle et que les lignes anglaises voudraient en compensation obtenir une plus large part du trafic maritime européen.

Les négociations qui ont eu lieu à Berlin, au mois de mars de cette année, ont établi qu'une convention unique ne sera pas acceptée par les compagnies continentales et qu'il faudra conclure plusieurs ententes indépendantes les unes des autres. Au commencement du mois de mai, les délégués des diverses compagnies devront de nouveau se rencontrer à cet effet à Cologne ou à Düsseldorf. Il est plus que probable qu'une transaction interviendra et que les négociants, les émigrants et les voyageurs continueront pendant longtemps encore à subir des tarifs parfois onéreux adoptés de commun accord par les compagnies intéressées. Il y a peut-être lieu d'envisager la possibilité pour les gouvernements d'organiser une commission interétatique similaire à celle qui fonctionne aux États-Unis pour la réglementation des transports par chemins de fer. [338.8 : 656.61] (∞)

Arbitrage international en matière commerciale. — Voici des renseignements plus précis au sujet de l'arbitrage international en matière commerciale proposé par la Chambre de Commerce de New-York et dont il a déjà été question précédemment (1).

Dès 1768, date de sa fondation, la Chambre de Commerce de New-York possédait des comités d'arbitrage dont les jugements n'étaient cependant pas obligatoires et qui ne fonctionnaient que sur la base de la bonne foi de toutes les parties en cause.

Elle a pensé que cette institution pouvait être étendue aux relations commerciales internationales et elle vient de soumettre à l'approbation des Chambres de Commerce des différents pays la formule d'une convention d'arbitrage dont les termes sont reproduits ci-dessous :

1. — Dans tous les contrats entre négociants affiliés à des associations internationales, il sera inséré une clause prévoyant que dans le cas où une controverse surviendrait concernant l'interprétation des termes d'un contrat ou son exécution, la controverse sera soumise à l'arbitrage d'une Chambre de Commerce, d'une Association de négociants ou d'un Conseil commercial officiel, indiqué dans le contrat.

2. — Dans chaque communauté commerciale importante, il sera choisi une ou plusieurs organisations, telle qu'une Chambre de Commerce, un Conseil commercial, une Association de négociants, de situation notable et de haute influence morale, qui prendra la reponsabilité de maintenir

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 336.

Digitized by Google

un système d'arbitrage commercial pour la solution des controverses survenues, soit entre les négociants de sa propre communauté ou entre ces négociants et des étrangers.

3. — Ces Chambres, Conseils ou Associations échangeront des engagements internationaux aux termes desquels ils consentent à donner force exécutoire, dans la plus large mesure qu'il leur sera possible, aux sentences prononcées par tout tribunal organisé par l'un des signataires à cet engagement. De même que les cours judiciaires des pays en état de paix mutuelle donnent pleine foi et crédit aux engagements et décrets des cours compétentes, de même les Chambres, Conseils ou Associations signataires d'un tel engagement donneront pleine foi et crédit aux sentences des tribunaux d'arbitrage organisés par chacun d'eux.

4. — Là où une procédure légale n'est pas praticable, la Chambre, le Conseil ou l'Association du district où réside la partie contre laquelle la sentence a été prononcée, s'efforcera de donner force exécutoire à la sentence de la manière suivante :

On appellera l'attention de la partie contre laquelle la sentence a été prononcée sur le fait qu'une sentence est intervenue ;

Si la partie se refuse à se soumettre à cette sentence, on déposera une plainte contre elle près d'une Association commerciale organisée dont elle est membre et on s'efforcera d'obtenir satisfaction dans toute la mesure possible ;

Un bulletin mensuel devra être publié sous les auspices de toutes les Chambres de Commerce, bulletin dans lequel un résumé sera donné des décisions qui auront été rendues par les tribunaux rattachés aux diverses Chambres et il sera publié une liste des sentences advenues ainsi que des résultats de ces sentences ;

On transmettra à toutes les Chambres le nom de la partie qui se refuse à se soumettre à une sentence avec indication des raisons, s'il y en a, données par elle pour justifier son refus.

5. — Si une partie bénéficiaire d'une sentence le désire, elle peut désigner comme son agent la Chambre, le Conseil ou l'Association établi dans la juridiction de la partie contre laquelle la sentence a été portée, à l'effet de poursuivre telle procédure légale qui semblera praticable pour obtenir l'exécution de la sentence ;

6. — Lorsqu'un litige surviendra au sujet d'un contrat contenant la clause suggérée sous le paragraphe premier, chacun des litigants peut porter la question devant le tribunal spécifié dans le contrat. Le tribunal notifiera cette demande à l'autre partie et prendra connaissance de la cause.

La partie assignée pourra assister aux débats en personne ou par mandataire. Si elle a été valablement assignée et qu'elle fasse défaut, le tribunal entendra la partie plaignante et pourra prononcer la sentence.

Si chaque partie le désire, le tribunal pourra recourir à une procédure par écrit.

7. — Si la controverse a pour objet des marchandises, le tribunal du lieu où les marchandises se trouvent pourra les vendre suivant les règles

Digitized by Google

établies pour la réalisation de telles ventes, et plein crédit sera accordé, quant à l'exécution de cette vente, à la partie qui aura le droit d'y procéder.

8. — Les traités contiendront des règles appropriées pour l'obtention des témoignages par écrit et pour l'exposé fait par les parties soit oralement soit par écrit, selon que cela paraîtra le plus convenable. Les traités contiendront également des règles concernant le paiement des frais et des honoraires des arbitres.

9. — Les parties peuvent désigner dans le contrat la localité dont les lois, coutumes et usages seront appliqués en cas de controverse et, si aucune localité n'est désignée, le contrat sera interprété selon les lois, coutumes et usages de la localité où le contrat aura été conclu.

[347.918 (∞)

Statistique internationale des fonctionnaires. — M. Lucien March, directeur du service de la statistique de France, a adressé, au dernier Congrès de l'Institut International de Statistique, un rapport très intéressant consacré à la statistique des fonctionnaires. Il résume les données de son rapport dans le tableau suivant :

Pays	En 1900, sur 10,000 habitants, appartenaient aux services publics (sans l'armée ni les chemins de fer).	aux services publics civils et aux professions libérales.
Belgique	200	277
France	162	266
Pays-Bas	168	253
Grande-Bretagne	73	237
Suisse	142	221
États-Unis	114	219
Italie	136	207
Danemark	172	204
Autriche-Hongrie	125	168
Allemagne	138	165
Suède	131	164
Norvège	114	164
Bulgarie	105	129
Portugal	28	93
Serbie	60	80
Russie	57	80

C'est donc en Belgique que s'épanouit, avec le plus d'intensité, le fonctionnarisme. L'auteur commente ce tableau de la manière suivante :

On remarquera que les pays où, relativement au nombre des habitants, le nombre des fonctionnaires est le plus faible, sont des pays dont le

Digitized by Google

développement industriel, commercial, intellectuel est moins avancé que dans les autres. Il ne s'ensuit pas, bien entendu, que l'extension des services publics doive être regardée, en soi, comme un signe de progrès social. Nous constatons en ce moment des faits sans les interpréter; parmi les faits de l'heure actuelle, l'un des plus significatifs est l'accroissement rapide du nombre des fonctionnaires dans plusieurs pays.

En Belgique, le nombre des fonctionnaires portés au tableau général que publie le Ministère des Finances et des Travaux publics, a passé de 25,000 en 1880 à 42,000 en 1906 et 50,000 en 1911 : doublement en trente ans. En Italie, le nombre des employés de l'État a triplé durant la même période en partie à la suite du rachat des chemins de fer et des téléphones.

En Angleterre, le nombre des fonctionnaires du *Civil department* a passé de 4,300 en 1901 à 6,750 en 1913, augmentation de 58 p. c. en douze ans. Au Japon, d'après le Résumé statistique de l'Empire, le personnel du Gouvernement central, des préfectures et des communes, qui comprenait environ 200,000 fonctionnaires en 1890, atteignait le chiffre de 430,000 en 1910 : il aurait plus que doublé en vingt ans.

En somme, le développement des fonctions publiques et des services généraux de la collectivité est un fait général, qui tient sans doute à la complexité croissante de la vie sociale, aux tendances démocratiques des institutions, mais qui paraît indépendant de la forme du Gouvernement.

Les statistiques des fonctionnaires sont rares et aucune dans aucun pays ne semble complète. Les recensements, comme dans tous les autres domaines, ne sont pas effectués suivant des méthodes uniformes. Les définitions des catégories professionnelles sont différentes et la délimitation entre les entreprises privées et les entreprises publiques est quelquefois bien difficile à établir. C'est dire que la statistique ci-dessus ne peut être considérée que comme approximative.

[35.08 : 31 (∞)

Etudiants étrangers dans les Universités américaines. — Le nombre des étudiants étrangers qui fréquentent les Universités et les collèges des États-Unis d'Amérique, tend à augmenter chaque année.

La fréquentation des étudiants étrangers dans 44 universités, instituts techniques et collèges, au cours de l'année académique de 1912-1913, a été de 2,084, dont 42.2 p. c. d'Asie, 27.4 p. c. de l'Amérique du Nord, 19.2 p. c. de l'Europe, 7 p. c. de l'Amérique du Sud, 2.4 p. c. de l'Australie et 1.8 p. c. d'Afrique.

Des 879 Asiatiques, la moitié venait de la Chine, tandis que le Japon en avait envoyé 263, les Indes 102, la Turquie d'Asie 51, la Corée 11, la Perse 7, le Siam 5, Ceylan et les Strait Settlements 1 chacun.

La majorité des étudiants de l'Amérique du Nord provenaient, à concurrence de 327 du Canada, de 88 du Mexique, de 85 de Cuba,

Digitized by Google

de 46 de l'Amérique centrale, de 22 des Indes occidentales et de 4 de Terre-Neuve.

Parmi les étudiants d'Europe, 88 venaient d'Angleterre, 67 d'Allemagne, 53 de Turquie, 42 de Russie, 25 de France, 25 de Norvège, 21 d'Italie, 16 d'Autriche, 13 de Serbie, 10 de Grèce, 9 des Pays-Bas, 8 de Suisse, 5 de Danemark ; la Belgique, la Bulgarie et l'Espagne en avaient envoyé chacune 4, le Portugal et la Roumanie chacun 3, l'île de Malte et le Monténégro chacun 1.

Parmi les États de l'Amérique du Sud, le Brésil figure en tête avec 57 étudiants, puis vient la République Argentine avec 32, le Pérou avec 14, la Colombie avec 11, l'Équateur avec 10, le Chili avec 7, la Guyane anglaise avec 2, la Bolivie, le Paraguay et le Vénézuéla avec 1 chacun.

Les étudiants étrangers ont été répartis de la manière suivante, entre les diverses institutions d'enseignement supérieur :

Columbia	183	Massachusetts	99
Pensylvania	180	Yale	79
Cornell	161	Oberlin	32
California	151	Lehigh	27
Michigan	145	Purdue	25
Chicago	141	Princeton	22
Harvard	137	Bryn Mawr	20
Illinois	117	Vassar	13
Northwestern	103	Wellesley	10

[378 (∞ : 73)

Commerce extérieur de la Chine. — On trouvera dans le tableau ci-dessous, en livres sterling, le total des importations chinoises pendant l'année 1912, ainsi que les pays de provenance des produits et le commerce d'exportation pendant la même année avec la liste des destinations :

	Importations	Exportations
Empire britannique (avec les Indes, Hong-Kong, etc.)	42.730.324	20.548.767
Russie d'Europe	38.777	710.073
Sibérie (par chemin de fer)	1.798.827	555.460
Sibérie (par les ports du Pacifique)	1.402.513	5.631.685
France	447.492	5.922.436
Allemagne	3.224.518	2.188.164
Belgique	1.335.514	1.000.317
Italie	74.097	1.654.626
Autres pays d'Europe	636.704	1.605.397
A reporter	51.688.766	39.816.925

Digitized by Google

Reports....	51.688.766	39.816.925
États-Unis.....	5.523.916	5.348.761
Amérique du Sud.....	20.946	616.559
Japon.....	13.889.520	8.433.212
Philippines.....	104.111	29.188
Corée.....	481.517	830.682
Indo-Chine française.....	506.523	228.494
Macao (Portugal).....	977.951	697.874
Indes néerlandaises.....	922.965	246.084
Siam.....	7.609	295.178
TOTAUX...	74.123.824	56.542.957

Les réexportations vers d'autres pays se sont élevées la même année à 1,927,245 livres sterling.

Voici, en millions de taëls (1), les principaux produits importés en 1912 :

Opium.....	48
Cotons manufacturés.....	144
Laines manufacturées.....	4
Métaux.....	18
Cigarettes.....	9
Charbons.....	8
Huiles de graines.....	25
Farines.....	13
Riz.....	12
Sucres.....	24
Divers.....	168
TOTAL.....	473

Les principales matières exportées, en 1912, sont les suivantes (en millions de taëls) :

Soie brute.....	68
Soie en pièces.....	16
Thé.....	34
Coton brut.....	17
Fèves.....	41
Cuirs et peaux.....	12
Graines.....	12
Étaim.....	12
Divers.....	158
TOTAL.....	370

(1) Le taël vaut environ fr. 5.50.

Digitized by Google

Le tonnage total des navires de commerce en Chine atteignait, en 1902, 53,990,002 tonnes et en 1912, 86,206,497 tonnes, après avoir atteint, en 1910, 89 millions de tonnes.

Le petit tableau suivant donne la liste des différents pavillons que portaient les navires qui ont fréquenté les ports chinois, ainsi que le commerce maritime sino-étranger, en millions de tonnes, afférant à chacun d'eux à quarante années de distance :

Pavillons	1870	1912
Anglais	3	38
Chinois	—	17
Japonais	—	20
Allemand	—	6
Français	—	2
Américain	3	—
Divers	1	3
Totaux	7	86

La marine marchande chinoise, sans tenir compte des navires de l'ancien modèle qui faisaient le cabotage entre les différents points de la côte et les principaux fleuves, est composée de 43 vapeurs jaugeant 41,647 tonnes et trois navires à voiles jaugeant 901 tonnes.

Les événements politiques qui se sont produits en Chine ces dernières années, ont évidemment eu leur répercussion sur les affaires commerciales et industrielles. *L'Economie Financière*, dans son numéro du 29 mars 1914, appréciait ainsi les possibilités économiques de ce vaste territoire :

L'industrie chinoise, à cause de la difficulté des communications, de l'immensité même du pays, n'a pas reçu encore le développement auquel elle est appelée, mais dans la province de Yunnan, l'essor commence à se dessiner : fabriques de papier, filatures de coton, manufactures de vêtements, fabriques de ciment, de tabac, de verre, de soie, de sucre, industries des cuirs et des peaux, un peu partout, toutes ces branches de l'activité industrielle se développent d'une manière inattendue.

Dans la province du Honan, comme dans celle de Chansi, les gisements miniers, argent, antimoine, manganèse, fer, charbon, cuivre, or et sel donneront, le jour où ils seront exploités, des résultats surprenants.

L'écueil qui a enrayé l'extension des industries chinoises est l'insuffisance des capitaux, en même temps que les méthodes et les administrations surannées employées là-bas. L'argument chinois est le suivant : des capitaux étrangers et le contrôle d'entreprises profitent à l'étranger, mais

Digitized by Google

nuisent à la Chine en lui faisant perdre son indépendance. Or, les fonds étrangers ne peuvent aller à une exploitation dont leurs bailleurs n'auraient pas le contrôle. De sorte que les seules ressources que trouvent ces entreprises industrielles sont des commandites chinoises. Le résultat est que cet argent chinois est administré avec des méthodes chinoises et que l'industrie reste à peu près stationnaire, alors qu'elle pourrait connaître le plus magnifique développement qui se puisse imaginer. Il faut espérer que l'esprit public se transformera en Chine, pour le plus grand bien de la Chine et des nations qui sont en relations industrielles et commerciales avec elle.

Si la politique du président Yuan-Ski-Kai ne provoque pas un développement nouveau des révolutions du sud, s'il est assez fort pour maintenir sa dictature et faire régner une période de tranquillité, voici venir le moment, dit M. Andrien Bertrand, où la Chine pourra, au point de vue commercial d'abord, au point de vue industriel ensuite, entrer dans une période de prospérité et d'activité qu'elle n'a encore jamais connue. Elle ne sera pas seule à en profiter. Toutes les nations qui sont en relations avec elle en profiteront aussi.

[382 (51 : ∞)

Importation des produits de basse-cour en Allemagne. — Le Consul général de Belgique à Cologne écrit que l'importation des volailles dans l'Empire allemand est considérable. Ce pays a importé, en 1912, suivant les statistiques officielles, 10,481,000 tonnes de poules vivantes de toutes espèces, représentant une valeur de 15 millions 195,000 marks ; 8,606,622 oies vivantes, d'une valeur de 35 millions 567,000 marks ; 2,201,000 canards vivants, valant 3 millions 631,000 marks et pour 560,000 marks de pigeons ; soit au total 54 millions 953,000 marks de volailles vivantes.

Les importations de volailles mortes se sont chiffrées par 9 millions 68,000 tonnes, d'une valeur de 13,601,000 marks.

A signaler encore l'importation de poitrines, de gigots et de foies d'oies (363,000 marks) ; d'œufs (187,465,000 marks) ; de jaunes d'œufs et d'œufs cassés (5,663,000 marks) ; de blancs d'œufs liquides, (134,000 marks) ; de plumes brutes pour literie (24,436,000 marks) ; de plumes nettoyées et préparées pour literie (3,986,000 marks) ; de tuyaux de plumes (204,000 marks).

Les importations allemandes de volailles mortes et d'œufs sont grandement facilitées par l'emploi du froid non seulement pendant le transport, mais aussi pour l'entreposage. Fréquemment, les abattoirs allemands réservent quelques chambres froides pour l'entreposage de la volaille et des œufs.

La valeur totale des importations de produits de basse-cour, en 1912 a donc été de 290,805,000 marks, alors que l'exportation de

Digitized by Google

ces mêmes produits n'a atteint que 9,289,000 marks ; ce trafic consiste pour plus des deux tiers, en plumes pour literie (1).

[382 : 63.65 (∞ : 43)

Exportations belges de Verre. — La Belgique joue un rôle vraiment prédominant dans la fabrication des articles en verre : glaces, bouteilles, verres à vitres, etc. Elle se trouve, en effet, dans une situation particulièrement heureuse pour pouvoir fabriquer ces produits dans des conditions peu onéreuses. La main-d'œuvre est relativement bon marché dans le pays. On trouve également sur place, sans devoir leur faire subir des frais de transport coûteux, les matières premières dont on a besoin : charbon, sable, soude, bois, terre réfractaire, etc. Dans la fabrication des verres à vitres notamment, la Belgique a acquis une renommée mondiale et garnit les fenêtres de la plupart des habitations humaines.

On trouvera ci-dessous une série de tableaux qui permettront d'apprécier la variété des objets en verre exportés, l'importance de ces exportations, tant en ce qui concerne le poids que la valeur, et la liste, extrêmement variée, des pays vers lesquels les produits sont expédiés.

Voici, pour l'année 1913, la quantité, en kilos, et le prix, en francs, des divers genres de produits exportés :

	Poids	Valeur
	—	—
Glaces polies	38.402.848	28.302.900
Glaces brutes	1.355.648	372.625
Glaces étamées ou argentées	809.568	791.757
Verres à vitres	205.540.958	45.239.602
Verres de vitrages, mats, divers	1.384.795	364.407
Verres de vitrages, coloriés ou peints	236.427	137.411
Bouteilles, etc. (verre blanc ou demi-blanc)	2.939.951	—
Bonbonnes, dames-jeannes ou touries, clissés	626.884	—
Verreries communes, objets en verre	362.855	—
Gobeleterie	31.412.258	22.624.129
Verreries en dalles, tuiles, revêtements, marmorite	5.068.538	1.989.617
Verre cassé ou groisil	4.546.918	—
Faïences (non les carreaux)	4.045.929	—
Porcelaines (non les carreaux)	126.619	—
Bouteilles, etc., autres qu'en verre blanc ou demi-blanc	1.648.759	—

(1) *Le Froid*, 1914.04.25, p. 81.

Digitized by Google

Les principaux débouchés pour ces différents genres de produits sont :

Glaces brutes : c'est d'abord et surtout l'Allemagne, puis viennent, dans leur ordre, le Japon, l'Angleterre et la France.

Glaces argentées ou étamées : Pays-Bas, Égypte, Turquie et Cuba.

Verres mats divers : Pays-Bas et Angleterre.

Verres de couleurs : Angleterre et Suisse.

Bouteilles en verre blanc : Angleterre et Cuba.

Bouteilles autres : Angleterre, Cuba, France et Pays-Bas.

Bonbonnes, etc. : Cuba.

Objets de toutes espèces en verre : France et Angleterre.

Gobeleterie : Angleterre, d'abord et surtout, puis Inde britannique, Argentine, Australie, France, Turquie, Chili et Égypte.

Marmorite, dalles, plaques, etc. : Angleterre, France et Pays-Bas.

Groisil : France et Pays-Bas.

Faïences : France, Argentine, Pays-Bas.

Porcelaines : France, Pays-Bas, Angleterre.

En ce qui concerne les glaces polies (non encadrées) et les verres de vitrages ordinaires, dont la Belgique fait un commerce particulièrement intense, on donne ci-dessous, en kilos, pour 1913, les quantités exportées vers les différents pays du monde :

Pays	Glaces polies	Verres à vitres ordinaires
—	—	—
Allemagne	655.280	3.918.482
Argentine	2.167.728	10.157.273
Australie	2.104.438	10.043.974
Autriche-Hongrie	1.208.155	—
Brésil	231.220	5.517.805
Bulgarie	—	98.543
Canada	2.236.633	15.633.588
Chili	120.302	3.283.093
Chine	937.585	13.276.882
Cuba	150.892	939.387
Danemark	236.037	2.819.793
Égypte	486.738	3.167.707
Espagne	179.481	704.355
Établissements des détroits	106.474	963.476
États-Unis	1.504.567	8.698.647
France	1.328.407	1.805.032
Grande-Bretagne	15.247.301	47.241.598
A reporter	28.901.238	128.269.635

Digitized by Google

Reports....	28.901.238	128.269.635
Grèce	109.390	491.886
Hambourg	70.105	469.519
Hong-Kong	284.511	2.056.527
Inde britannique	354.952	7.303.882
Indes néerlandaises	135.652	1.476.385
Irlande	51.180	1.493.475
Italie	1.667.650	1.240.017
Japon	846.358	20.889.665
Mexique	288.799	1.629.566
Norvège	421.799	—
Pays-Bas	1.734.868	16.452.271
Pérou	—	714.271
Philippines	47.905	—
Portugal	228.989	—
Roumanie	208.325	530.862
Russie	—	2.050.906
Suède	216.944	637.878
Suisse	1.078.558	4.425.176
Tunisie	14.379	426.386
Turquie	392.119	4.546.572
Union sud-africaine	248.162	1.630.872
Uruguay	258.996	984.103
Autres pays	841.969	7.821.104
TOTAL EN KILOS	38.402.848	205.540.958

La variété de ces pays montre bien l'importance de cette industrie pour la Belgique et le caractère vraiment mondial qu'elle a atteint.

Les glaces polies exportées représentent une valeur de 38 millions 302,900 francs et la valeur des vitres ordinaires est de 45 millions 239,602 francs.

Il y a des siècles que la Belgique pratique l'industrie du verre. C'était même une des rares industries auxquelles les nobles pouvaient dans le temps se livrer sans discrédit ; ceux qui se distinguaient dans l'art du soufflage acquéraient même des titres de noblesse.

[382 : 666 (493 : ∞)

Rôle international de la Langue française. — Le *Mercure de France* (1913.12.01) contient un article de M. E. Laloy, dans lequel l'auteur répond à cette question : « La langue française cessera-t-elle dans peu de temps d'être une langue scientifique? » en montrant les dangers que courent la science et la langue françaises en se laissant

Digitized by Google

devancer par les pays voisins, notamment dans le domaine de la production de publications. Il entoure son exposé des considérations ci-dessous :

Seules les langues dans lesquelles tous les progrès de la science sont consignés peuvent prétendre au titre de langues scientifiques internationales ; l'on peut écrire des articles scientifiques dans les autres langues, mais ceux qui les écrivent, n'ayant pu parfaire leur éducation avec des ouvrages écrits dans leur langue maternelle, auront toujours une tendance de plus en plus forte à écrire dans une langue pouvant faire connaître leurs travaux par les savants du monde entier ; ils y seront aussi incités par le fait que la librairie y sera prospère et, par conséquent, paiera les auteurs, au lieu d'être payée par eux. La production scientifique des pays où l'on publie beaucoup s'augmentera donc de la plus grande partie de celle des pays où l'on publie peu. Ainsi, sauf quelques-unes, toutes les langues sont destinées à rester des idiomes purement littéraires et administratifs. Dans la concurrence que se font les langues scientifiques, le français, la seule langue des pays latins à laquelle on puisse reconnaître cette qualité, est descendu de la première place, qu'il occupait il y a cent ans, à la troisième, fortement devancé par l'anglais et l'allemand. A moins que nous ne fassions des efforts énergiques pour empêcher l'écart entre nos concurrents et nous de s'accroître, il augmentera rapidement. Si nous reculons devant une augmentation de nos dépenses scientifiques, notre littérature scientifique perdra avant peu cette ampleur qui fait de notre langue une langue scientifique.

Quelque grande que soit la bonne volonté des autres peuples à notre égard, le jour où leurs savants auront désappris notre langue, il sera aussi oiseux pour nous d'espérer que le français continuera à être une langue internationale, qu'il le serait d'espérer de voir cette qualité rendue au latin. Seules restent des langues internationales celles qu'il est utile d'apprendre et que la majorité des étrangers apprennent. Il est évident qu'il deviendra de moins en moins utile d'apprendre le français comme langue commerciale. L'utilité de notre langue reposera donc de plus en plus sur les services qu'elle pourra rendre aux savants et aux diplomates. Notre plus grande garantie qu'elle restera la langue diplomatique est donc dans son utilité scientifique. Les faits semblent de plus en plus aiguiller vers une situation où l'Allemagne et l'Angleterre seront à la tête de deux grands groupements. Si apprendre le français devenait un *pensum* infligé aux seuls élèves diplomates, nos amis comme nos ennemis succomberaient vite à la tentation de substituer à une langue diplomatique unique les langues des deux chefs de ces groupements. Personne ne nous défendrait puisque tous, sauf nous, gagneraient au change. Pour défaire l'œuvre du Congrès de Nimègue, il suffirait que dans un futur congrès international, plusieurs hommes s'imposant comme négociateurs sachent bien à la fois l'anglais et l'allemand et ignorent notre langue.

[44 (∞)

Digitized by Google

Prix internationaux de Médecine. — Le dix-septième Congrès international de Médecine, qui s'est réuni à Londres, du 6 au 12 août 1913, a eu à décerner le prix de Moscou, le prix de Paris et le prix de Hongrie.

Voici quels sont les renseignements que donne, au sujet de l'attribution de chacune de ces récompenses, la *Deutsche Zahnärztliche Zeitung* (1913.04.20) :

Le prix de la ville de Moscou, institué en commémoration du douzième Congrès international de Médecine, d'une valeur de 5,000 francs, sera décerné pour le meilleur travail sur la médecine ou l'hygiène, ou pour des services éminents rendus à l'humanité souffrante.

Le prix du treizième Congrès international de Médecine, de Paris, d'une valeur de 4,000 francs, sera donné à une seule personne pour une découverte ou un ensemble de travaux originaux, qui ne remonteront pas à plus de dix ans, et qui porteront sur la médecine, la chirurgie, l'obstétrique ou les sciences anatomiques ou biologiques, dans leurs applications aux sciences médicales.

Le prix de Hongrie, institué en commémoration du quatorzième Congrès international de Médecine, d'une valeur de 3,000 couronnes (1), sert à récompenser un ouvrage rentrant dans le domaine des sciences médicales et ayant paru dans l'intervalle de deux congrès internationaux.

[61 (079.1) (∞)

Terminologie des machines. — Le développement des machines et des appareils électriques, en ces dernières années, a conduit à l'emploi de termes divers à sens parfois très vagues et même contradictoires pour désigner la nature, le but ou certains caractères de ces appareils et machines.

Cette imprécision a été souvent cause d'erreurs et de mécomptes, conscients ou inconscients, dans les transactions techniques ou commerciales. Il serait avantageux et même nécessaire, d'éviter ces erreurs. C'est pourquoi la Société internationale des Électriciens a mis à l'étude la question de la terminologie des machines.

Un rapport a été présenté à la réunion qui a eu lieu à Paris, le 5 mars 1913. L'auteur de ce rapport, dont le nom est inconnu, s'exprime de la manière suivante sur l'opportunité de créer cette terminologie :

Il est donc incontestablement nécessaire qu'une entente intervienne entre les groupements techniques, en vue d'adopter des dénominations uniformes pour les termes servant à désigner, par exemple, les machines,

(1) La couronne vaut fr. 1.05.

Digitized by Google

la nature de leur régime ou de leur service, et les différentes acceptions de la puissance et du rendement.

La première Section du Comité de la Société internationale des Électriciens ayant reconnu l'utilité d'une telle entreprise, nous avons été chargés de présenter une terminologie des machines et appareils électriques qui fait l'objet de ce rapport.

Ce rapport contient une liste des termes relevés dans de nombreux documents et qui permet de se faire, tant en ce qui concerne le régime des machines et des appareils que de leur désignation, leur composition et leur puissance, une idée de la confusion qui règne à l'heure actuelle dans la terminologie.

L'auteur expose ensuite les nombreux obstacles que l'on rencontre quand on veut dresser cette terminologie. Il n'en convient pas moins de la nécessité et de la possibilité de l'établir. Il fait à cet égard d'intéressantes suggestions dans son rapport, en ce qui concerne les différents points de vue que l'on doit envisager avant l'établissement de cette nomenclature.

Ce rapport, publié dans le *Bulletin de la Société internationale des Electriciens*, 1913.03, intéressera, sans aucun doute, tant ceux qui s'occupent des questions électriques que ceux qui s'intéressent à la terminologie et à la nomenclature en général. [621.3 (014) (∞)

Le Tour du monde par la télégraphie sans fil. — La Tour Eiffel, dont il a été déjà souvent question ici à propos de la télégraphie sans fil, effectue un service régulier à trois mille kilomètres de distance avec une puissance de dix kilowatts. C'est cette intensité de courant que l'on emploie généralement pour les services de la télégraphie sans fil. Quand on utilise un courant de 40 kilowatts, la Tour Eiffel envoie des ondes perceptibles jusqu'à quatre mille kilomètres pendant le jour et sept mille kilomètres pendant la nuit. A cette distance, les ondes sont perçues jusqu'à Washington, en Amérique, et jusqu'au golfe de Guinée, en Afrique. La station d'Hanoï communique à 2,600 kilomètres pendant le jour et 4,500 kilomètres pendant la nuit.

L'Angleterre et l'Amérique ont songé à employer les différents postes existants et notamment les plus importants d'entre eux, comme ceux qui viennent d'être cités, dans le but d'assurer un service de communications tout autour du globe. Ce réseau serait mis à la disposition du commerce, de l'industrie et de la finance. On peut donc dire que, de plus en plus, le marché des produits, de la monnaie et du crédit deviendra mondial.

Voici quel est le tracé que suivraient les dépêches pour effectuer leur tour du monde. On utiliserait parmi les postes déjà existants, celui de

Digitized by Google

Cornwall (Grande-Bretagne), celui de Glace-Bay en Nouvelle-Écosse (États-Unis), une nouvelle station serait érigée à Belmare (New-Yersey aux États-Unis), de là la transmission se ferait par la zone du canal de Panama et l'île Hawaï où un poste très puissant serait installé. Le poste de Hawaï communiquerait d'une part, avec le poste de Panama et celui de San-Francisco, aux États-Unis, et d'autre part, avec les îles Philippines. Manille serait la dernière station du groupe américain. Elle serait reliée vers l'Asie par le poste de Singapour et de là, par Bangalor, à l'extrémité occidentale de l'Inde et à Aden à l'extrémité orientale de l'Afrique. Le poste Aden établira ses communications par l'Abyssinie et le Congo vers l'Union Sud-Africaine d'une part et, d'autre part, vers l'Égypte et l'Angleterre en passant par Paris. [654.25 (∞)

Vitesse comparée des trains dans les différents pays. — Le *Bulletin de l'Association du Congrès international des Chemins de fer*, 1913.11, contient, p. 1027 à 1032, des indications concernant les trains rapides dans les différents pays. Il donne notamment un tableau des plus longues étapes sans arrêt et de la vitesse moyenne obtenue :

Pays	Lignes	Distance en kilomètres	Temps de marche en minutes	Vitesse en kilomètres a l'heure
—	—	—	—	—
Angleterre.	Londres-Plymouth.	363	247	88.2
Allemagne.	Halle-Nuremberg.	314	271	69.5
États-Unis.	Syracuse-Albany.	238	163	87.6
France.	Chartres-Thouars.	238	170	83.5
Italie.	Cassino-Rome.	138	130	63.7
Pays-Bas.	Flessingue-Boxtel.	137	110	74.4
Suède.	Katrineholm-Stockholm.	134	144	55.9
Belgique.	Bruxelles-Ostende.	126	95	79.6
Autriche.	Amstetten-Vienne.	125	116	64.7
Danemark	Masnedo-Copenhague.	125	117	64.1
Suisse.	Airolo-Lucerne.	105	120	52.5
Russie.	Wilna-Kovno.	104	103	59.3
Norvège.	Kongsvinger-Lillestrom.	79	91	52.1

La plus longue étape sans arrêt est réalisée en Angleterre, sur un parcours de 363 kilomètres. On sait, en effet, que dans ce pays les services techniques ont établi le long des voies ferrées des dispositifs permettant de renouveler la provision d'eau sans que le train ralentisse sa marche.

La plus grande distance qui puisse être franchie avec nos tenders

Digitized by Google

de 20 mètres cubes d'eau, sans renouveler leur provision, est, au maximum de 190 kilomètres. On a parfois dépassé cette capacité des tenders; on l'a portée à 30 mètres cubes. Mais alors ils présentent de graves inconvénients, notamment une grande différence entre le poids à charge complète et le poids à vide.

Les vitesses les plus élevées que l'on rencontre sur le continent sont les suivantes :

Londres-Bristol	190	kilom.	en	120	minutes,	soit 95	kilom.	à l'heure.
Arras-Paris	193	»	»	120	»	» 94	»	»
Munich-Nuremberg	198	»	»	135	»	» 88	»	»

Le nombre de trains franchissant de longues distances sans arrêt, dans les différents pays, est indiqué dans le tableau ci-dessous :

		Angleterre	Allemagne	France
		—	—	—
Distance de plus de	320 kilomètres	4	»	»
» »	290 à 320 kilom.	3	1	»
» »	230 à 290 »	12	4	»
» »	225 à 230 »	31	11	2
» »	190 à 225 »	26	9	6
» »	160 à 190 »	79	51	54

[656.222.1

Enquête internationale sur les conditions les plus favorables à la Conservation des denrées périssables. — L'Association Internationale du Froid, désireuse de pouvoir faire connaître, d'une manière précise, les conditions de température et d'hygrométrie les plus favorables à la conservation par le froid des denrées périssables, lors du quatrième Congrès international du Froid qui se tiendra à Saint-Pétersbourg en 1916, a décidé d'entreprendre une grande enquête dans le monde entier. Elle a dressé, à cet effet, un questionnaire qu'elle prie toutes les personnes qui ont l'habitude de l'emploi du froid ou qui sont intéressées à la conservation des produits périssables, de bien vouloir étudier et remplir.

Ce questionnaire comprend tout d'abord une liste de 130 produits différents, répartis dans les catégories suivantes : viandes congelées, viandes réfrigérées, poissons congelés, poissons, crustacés et coquillages réfrigérés, fruits, légumes, fleurs et plantes, liquides et produits divers, œufs et produits de laiterie.

Elle demande des renseignements concernant la température et le degré hygrométrique, la durée normale de bonne conservation en jours, ainsi que les observations jugées nécessaires.

Digitized by Google

Les conditions de température et d'hygrométrie admises comme les meilleures pour assurer la conservation des denrées périssables, semblent assez différentes suivant le pays et la nature de ces denrées. Il importe donc, autant que possible, de connaître par produit et par pays les conditions les plus favorables. Le ravitaillement des populations étant devenu aujourd'hui mondial, l'homme a partout intérêt à la suppression du gaspillage des denrées alimentaires et à l'organisation d'une service sanitaire irréprochable. Les travaux de l'Association Internationale du Froid peuvent à cet égard rendre de réels services.

Ceux qui désireraient participer à l'enquête sont priés de s'adresser au secrétariat général de l'Association Internationale du Froid, avenue Carnot, 9, Paris. [664.816 (079.5) (∞)

De Saint-Pétersbourg à Pékin en aéroplane. — A la dernière réunion du Comité sportif de l'Aéro-Club de Russie, un comité a été formé pour l'étude de l'itinéraire à suivre par l'aviateur Janoir, dans les intentions duquel il entre d'effectuer le trajet de Saint-Pétersbourg à Pékin, en aéroplane.

Ce comité, dans lequel est entré le général Kaulbars ainsi que le comte Stenbock, est disposé à donner une assistance efficace à l'aviateur.

Celui-ci, depuis plus de six mois déjà, habite la Russie à l'effet d'y préparer son raid. [797.5 (41 : 51)

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Bureau international de la paix ; — Fédération abolitionniste ; — Boissons spiritueuses ; — Bureau socialiste international ; — Enseignement ménager ; — Chambres de commerce ; — Conseil international des femmes ; — Étude du cancer ; — Tuberculose ; — Chirurgie du cœur ; — Sciences orthodontologiques ; — Oto-Rhino-Laryngologie ; — Agriculture ; — Fermières ; — Fabricants de céruse ; — Olympique ; — Automobile-Clubs.

Bureau international de la Paix. — Le Conseil et l'Assemblée générale du Bureau international de la Paix se sont réunis à Berne, respectivement les 16 et 17 et les 18 et 19 mars 1914. Le Conseil a tenu en outre, le 19 mars, une séance administrative.

L'approbation des procès-verbaux des séances de La Haye, le rapport de gestion et les comptes pour 1913 n'ont donné lieu, au sein du Conseil, qu'à quelques observations portant sur des points de détail. Les deux objets qui ont absorbé presque entièrement le temps, pourtant largement mesuré que le Conseil avait à sa disposition, furent le projet de revision du Règlement des Congrès et les propositions nouvelles concernant les Statuts du Bureau.

Le Conseil avait confié, à La Haye, à une sous-commission le soin d'établir le projet de Règlement des Congrès élaboré jadis par le directeur du Bureau de Berne. Cette sous-commission s'est réunie, à Paris au mois de janvier, et c'est le projet établi par elle qui a été adopté, avec quelques modifications, par le Conseil. Ce nouveau règlement, qui n'aura force de loi que lorsqu'il aura été adopté par le Congrès, sera cependant appliqué à titre d'essai au Congrès de Vienne, qui instituera, au cours de la première séance, une commission chargée de l'examiner et de se prononcer sur les amendements qui pourraient être proposés encore jusque-là.

En ce qui concerne les Statuts du Bureau, le Conseil a soumis à un sérieux examen toutes les propositions qui avaient été adressées au Bureau de Berne au cours des derniers mois et sur lesquelles l'Assemblée générale fut appelée à statuer.

Digitized by Google

Un certain nombre de personnes ont été désignées pour faire partie des Commissions préconsultatives. Il a été présenté en outre une série de desiderata d'ordre administratif sans grand intérêt pour nos lecteurs. Disons seulement que le Conseil a décidé que le Bureau international participera à l'Exposition du Livre qui s'ouvrira à Leipzig au mois de mai prochain.

L'Assemblée générale des délégués des Sociétés de la Paix approuva le rapport du Bureau dans la forme adoptée par le Conseil. L'examen des comptes et les questions posées au cours de cet examen soulevèrent un débat, spécialement au sujet des publications du Bureau ; leur solution fut renvoyée devant une commission spéciale. Le projet de Règlement des Congrès fut soumis pour avis à l'examen des délégués.

L'objet principal des délibérations de l'Assemblée générale fut la rédaction des nouveaux Statuts du Bureau. Ceux-ci déterminent d'une façon plus rationnelle les fonctions des différents organes de l'Union Internationale des Sociétés de la Paix. Ils s'efforcent de donner à chaque groupement une représentation proportionnelle à sa force, mais ils en exigent aussi des cotisations proportionnelles. Le nombre des membres du Conseil a été porté à cinquante. Ces nouveaux statuts seront reproduits intégralement dans le prochain *Annuaire de la Vie Internationale*.

Au début de la première séance du Conseil, le 16 mars, à 10 h. 1/2, M. Gobat, qui dirigeait depuis tant d'années le Bureau de la Paix, a succombé à une affection cardiaque. Ce vieux lutteur, à la loyauté et au dévouement duquel on est unanime à rendre hommage, et dont la franchise heurtait parfois l'adversaire dans les discussions, est tombé en pleine bataille, entouré de ses amis du monde entier. Ils lui firent d'impressionnantes funérailles. [172.4 (062) (∞)

Onzième Congrès de la Fédération abolitionniste internationale (1). — Voici la liste des décisions qui ont été adoptées par le onzième Congrès de la Fédération abolitionniste internationale, réuni à Paris, du 9 au 12 juin 1913.

1. Le Congrès de la Fédération abolitionniste internationale affirme à nouveau que la prostitution considérée en elle-même ne saurait être érigée en délit ;

Demande que cette notion de délit soit supprimée de toutes les législations ;

Reconnaît cependant que certaines manifestations publiques ou com-

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 76.

Digitized by Google

merciales de la prostitution peuvent être caractérisées comme délits ;

Exprime le vœu que les Chambres françaises abordent enfin la discussion du projet de loi émanant de la Commission extraparlementaire du régime des mœurs et supprime la réglementation de la prostitution, condamnée définitivement au nom du droit et de la morale.

2. Le Congrès, constatant que la réglementation ne peut, de l'avis des spécialistes les plus autorisés, se justifier en aucune façon par des considérations d'hygiène et de prophylaxie, émet, en se plaçant au point de vue de la santé publique, le vœu formel de voir disparaître la réglementation.

Il est à signaler qu'un grand meeting public avait été convoqué pendant le Congrès dans la salle de l'*Hôtel des Ingénieurs civils*, sous la présidence de M. Yves Guyot. Les orateurs de différents pays ont traité le sujet de l'abolition de la réglementation devant un auditoire enthousiaste qui, à l'unanimité, a adopté la résolution suivante :

L'assemblée réunie le 11 juin 1913, à l'*Hôtel des Ingénieurs civils*, à Paris, à l'occasion du Congrès de la Fédération abolitionniste internationale, convaincue :

Que la réglementation de la prostitution constitue une provocation permanente à la débauche, au désordre et au scandale public ;

Que, par la sécurité fallacieuse qu'elle donne à l'homme et par la coercition qu'elle exerce sur la femme, elle ne peut que faciliter l'expansion des maladies vénériennes ;

Qu'elle ne repose sur aucune base juridique et viole les garanties les plus élémentaires de la liberté individuelle ;

Qu'elle contredit ainsi les lois de la morale, de l'hygiène et du droit ;

Réclame la suppression totale et définitive de la police des mœurs.

Le compte rendu des travaux de ce Congrès vient d'être publié en un volume de 400 pages, où le texte complet des rapports et des décisions est reproduit. [176.5 (063) « 1913 » (∞)

Réunion de l'Association internationale contre l'abus des boissons spiritueuses. — Dans le compte rendu des réunions qui se sont tenues à Milan au mois de septembre 1913, à l'occasion du Congrès international antialcoolique (1), on a oublié, faute de renseignements, de signaler la réunion de l'Association internationale contre l'abus des boissons spiritueuses, qui a eu lieu le 23 septembre 1913, à 4 h. 1/2, dans la *Villa Reale*.

A cette séance assistèrent des membres appartenant aux nationalités suivantes : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Russie, Suède et Suisse.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 533.

Digitized by Google

Indépendamment des dispositions d'ordre administratif et des rapports faits sur le mouvement dans les divers pays, la discussion devait porter principalement sur la question des *Instituts d'études antialcooliques*, mais en l'absence du rapporteur elle fut renvoyée à la prochaine session. Un débat eut lieu sur le problème de l'*Alcoolisme dans les colonies*.

Il fut proposé de tenir le prochain Congrès à Cracovie ou à Copenhague, mais aucune résolution ne fut prise à cet égard.

[178 (062) « 1913 » (∞)

Réunion du Bureau socialiste international. — Le Bureau socialiste international s'est réuni à Londres les 13 et 14 décembre 1913.

Les membres présents appartenaient aux nationalités suivantes : Allemagne, Autriche, Belgique, Bohême, Danemark, États-Unis, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Russie et Suisse.

Parmi les questions à l'ordre du jour, figurèrent principalement celles relatives à l'unification des partis socialistes britanniques et des partis socialistes russes. Ces questions sont intéressantes à signaler ici, car elles montrent combien, de plus en plus, l'organisation internationale d'un mouvement, dans tous les domaines, dépend de collaborations nationales bien établies suivant des règles et des méthodes concertées.

Indépendamment de ces points, la réunion s'est occupée des questions administratives relatives au Bureau et de l'élaboration de l'ordre du jour du Congrès international socialiste, qui doit avoir lieu à Vienne, du 23 au 28 août prochain. Cet ordre du jour a été arrêté comme suit :

1. *Le chômage.* — Rapporteurs à la Commission : Molkenbuhr (Allemagne), Mac Donald (Grande-Bretagne), Vaillant (France).
2. *La cherté de la vie.* — Rapporteurs à la Commission : S. Webb (Grande-Bretagne), O. Bauer (Autriche), Dr Justo (Argentine).
3. *L'impérialisme et l'arbitrage.* — Rapporteurs à la Commission : Haase (Allemagne), Keir Hardie (Grande-Bretagne), Jaurès (France), Vliegen (Pays-Bas).
4. *L'alcoolisme.* — Rapporteurs à la Commission : Vandervelde (Belgique), Wurm (Allemagne).
5. *La situation des prisonniers politiques en Russie.* — Rapporteur à la Commission : Dr Liebknecht (Allemagne).

Les voix, dont disposera au Congrès chacune des sections régu-

Digitized by Google

lièrement affiliées ont été réparties selon l'échelle suivante, mais sujette à modification éventuelle :

20 voix : Allemagne, Autriche-Bohême, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie.
12 voix : Belgique, Suède.
10 voix : Danemark, Italie, Pologne.
8 voix : Finlande, Pays-Bas, Hongrie-Croatie.
6 voix : Espagne, Norvège.
5 voix : Turquie.
4 voix : Argentine, Bulgarie, Roumanie, Serbie, Suisse.
2 voix : Afrique du Sud, Australasie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chine, Chili, Cuba, Grèce, Japon, Luxembourg, Mexique, Portugal, Uruguay.

Il a été décidé, en outre, que le nombre des délégués de chaque section ou parti ne pourra pas dépasser 6 délégués par voix. En d'autres termes, les partis qui ont 20 voix au Congrès, pourront envoyer au maximum : $20 \times 6 = 120$ délégués. La représentation maximum pour chacun des pays sera donc la suivante :

Allemagne, Autriche-Bohême, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie	120	délégués.
Belgique, Suède	72	»
Danemark, Italie, Pologne	60	»
Finlande, Pays-Bas, Hongrie-Croatie	48	»
Espagne, Norvège	36	»
Turquie	30	»
Argentine, Bulgarie, Roumanie, Serbie, Suisse	24	»
Afrique du Sud, Australasie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chili, Cuba, Grèce, Japon, Luxembourg, Mexique, Portugal, Uruguay	12	»

[329.14 (062) (∞)

Deuxième Congrès international de l'Enseignement ménager. — Le compte rendu du deuxième Congrès international de l'Enseignement ménager, réuni à Gand, du 15 au 19 juin 1913, vient de paraître en cinq fascicules, consacrés à chacune des sections spéciales créées au sein du Congrès : le premier relatif à l'enseignement ménager dans la famille et à l'école primaire ; le second à l'enseignement ménager aux adultes ou annexé à l'enseignement moyen ; le troisième à la formation du personnel enseignant de l'enseignement ménager ; le quatrième au progrès de l'enseignement ménager dans les divers pays et à l'importance de cet enseignement au point de vue social. Le cinquième fascicule contient les documents préliminaires,

Digitized by Google

le compte-rendu des discussions et des excursions organisées, ainsi que les décisions adoptées par le Congrès.

Voici quels furent les gouvernements qui se firent officiellement représenter : Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Guatémala, Haïti, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Tunisie et Uruguay.

Le Congrès a adopté les résolutions suivantes :

Première Section

L'enseignement ménager dans la Famille et à l'Ecole primaire.

1. La famille doit favoriser l'enseignement ménager en veillant à la fréquentation assidue des cours ménagers, et en fournissant aux élèves l'occasion de mettre en pratique ce qu'elles ont appris à l'école.

Dans ce but, l'institutrice doit notamment gagner la confiance des mères et susciter leur intérêt, grâce à des réunions de pères et de mères de famille, et à des cours de démonstration d'enseignement ménager à l'usage des femmes du peuple.

2. L'enseignement ménager doit être amorcé dans toutes les écoles primaires de filles, d'après les nécessités de chaque région. Tout l'enseignement de ces écoles doit en être imprégné. L'institutrice doit surtout veiller à l'éducation ménagère des élèves, et cette éducation peut même commencer aux jardins d'enfants.

3. Le Congrès émet le vœu que dans les deux dernières années de scolarité obligatoire (de 11 à 13 ans ou de 12 à 14 ans), les jeunes filles soient, dans chaque école, groupées en sections, recevant, plusieurs fois par semaine, un enseignement ménager élémentaire et à la fois théorique et pratique.

Deuxième Section

L'enseignement ménager aux adultes ou annexé à l'enseignement moyen.

4. L'organisation de l'enseignement ménager doit être basée sur les nécessités locales et les besoins particuliers de chaque catégorie d'élèves, de façon à tirer tout le parti possible des moyens matériels et pédagogiques dont on dispose.

5. L'enseignement ménager doit pouvoir s'appuyer sur une instruction primaire suffisante de la part des élèves.

6. L'enseignement ménager doit être organisé d'après les principes pédagogiques. Dans le développement de son programme, il doit être conforme aux données de la physique, de la chimie, de la biologie et de l'économie sociale, d'où nécessité de renforcer la formation scientifique des élèves normaliennes.

7. La préparation des maîtresses d'enseignement ménager doit comprendre, en quelques leçons, le développement d'un programme d'écono-

Digitized by Google

mie sociale appliqué à l'enseignement ménager, particulièrement des questions relatives à l'épargne, à la prévoyance et à l'hygiène sociale.

8. Les écoles et classes ménagères devront préparer les femmes à leurs devoirs de ménagère, de mère et d'éducatrice. Elles comprendront donc :

a) Un cours théorique et pratique d'hygiène infantile, d'hygiène féminine, et les premiers soins à donner en cas d'accidents ;

b) D'une façon concrète et pratique un cours concis d'éducation maternelle.

9. Suivant l'âge des élèves on leur inculquera des notions ou des connaissances plus approfondies mais cet enseignement aura toujours un caractère concentrique.

10. L'enseignement ménager pour adultes doit s'adresser :

a) Aux jeunes filles, dès leur sortie de l'école primaire ;

d) Aux femmes adonnées à des occupations rétribuées (domestiques, ouvrières d'ateliers ou d'usines, employées, demoiselles de magasin, commerçantes, etc.) ;

c) Aux jeunes filles poursuivant leurs études après l'enseignement primaire (enseignements secondaire et supérieur, spécial et professionnel).

11. Il est désirable que les autorités, les personnes influentes, prennent l'initiative de l'organisation de cet enseignement, chacune de la manière la plus pratique ; qu'elles se mettent bien au courant d'abord, et fassent ensuite un choix judicieux, quant au personnel enseignant, et se mettent à l'œuvre pour fournir et assurer une population stable ; et, qu'elles fassent, si possible, des visites dans des institutions recommandées et qu'elles y conduisent même des jeunes filles qui ne connaissent pas l'enseignement ménager.

12. Dans toutes les institutions où l'on prépare la jeune fille à son grand devoir de demain, on doit lui enseigner d'une manière sérieuse, complète et attrayante, la science ménagère. Les dames et les jeunes filles des classes dirigeantes devraient faire croître l'estime pour l'enseignement ménager, en donnant l'exemple, c'est-à-dire, en suivant elles-mêmes des cours ménagers.

13. On usera partout de tous les moyens (école primaire, patronage, presse, etc.), pour orienter l'attention des jeunes filles et celle de leurs parents vers l'utilité et la nécessité de l'enseignement ménager.

On engagera les convaincues à faire un apostolat en faveur des sciences ménagères.

14. Enfin, comme résolution principale désirée par la généralité des rapporteurs, il faut qu'on rende l'enseignement ménager obligatoire, suivant les modalités les mieux appropriées à chaque pays.

15. Il serait souhaitable que les patrons cherchent à annexer à leurs usines ou à l'ouvroir une classe ménagère au profit des jeunes ouvrières.

16. A défaut de ces classes, les patrons devraient mettre leurs ouvrières et employées dans la possibilité de suivre les classes ménagères ouvertes dans la localité et leur permettre d'arrêter les travaux à l'usine

Digitized by Google

ou à l'ouvroir assez tôt pour pouvoir commencer les classes à une heure convenable (6 heures du soir au plus tard).

17. Il faut que les patrons soient eux-mêmes les promoteurs de l'enseignement ménager pour adultes dans les localités où jusqu'ici cet enseignement n'était pas donné.

18. Non seulement les patrons faciliteront à leurs employées l'accès de la classe ménagère, mais ils les y encourageront, notamment en usant de toute leur influence sur leurs ouvrières.

19. Dans toutes les écoles et classes ménagères on donnera d'une manière intuitive et attrayante un enseignement régulier, comprenant les principales œuvres sociales ayant surtout de l'importance d'après les besoins locaux.

20. Par la presse, des tracts et des conférences on fera une propagande incessante et internationale en faveur de l'enseignement ménager.

Troisième Section

Formation du personnel enseignant de l'enseignement ménager.

21. L'institutrice ou la régente rempliront, par l'école à ses divers degrés, le rôle prépondérant dans l'éducation familiale et ménagère des enfants de treize à quatorze ans.

22. Dans toute école normale froebelienne, primaire ou moyenne, et aussi dans toute école moyenne et lycée de jeunes filles, il sera aménagé des installations simples et modestes, mais suffisantes, pour assurer le fonctionnement régulier :

a) D'une cantine ou économat à l'usage des élèves internes ou externes ;

b) D'un type de ménage de petit bourgeois (employé, industriel, commerçant), d'artisan urbain, d'ouvrier rural ou industriel et tel qu'on le rencontre habituellement en réalité.

23. Le service en sera fait en grande partie, et si possible exclusivement, par les élèves institutrices assistées des élèves des deux dernières années de scolarité de l'enseignement primaire, travaillant par équipes sous les ordres de normaliennes, chefs de service responsables, et sous la direction du professeur chargé de l'enseignement ménager.

24. Tous les services éducatifs de l'école (entretien de l'ordre et de la propreté, arrangement ordonné et esthétique du mobilier, contrôle du travail et de la conduite des élèves), seront confiés aux normaliennes elles-mêmes, et effectués par leurs soins sous le contrôle vigilant et régulier du personnel enseignant.

25. Il existera dans chaque école normale d'institutrices un jardin potager et fruitier, si possible une installation pour l'élevage des animaux de la basse-cour.

Les soins du potager, du fruitier et de la basse-cour seront confiés aux élèves des écoles normales, afin de les préparer à leur mission future.

26. Un examen sera institué pour conférer le certificat spécial d'apti-

Digitized by Google

tude à l'enseignement de la science ménagère et à la direction des œuvres de solidarité qui s'y rattachent.

27. Il faut que toute école normale soit vraiment une institution modèle, aussi bien dans les détails de l'ordre matériel que dans l'organisation méthodique.

28. Le personnel enseignant doit se donner pour mission première de faire aimer et acquérir les vertus familiales et ménagères.

29. Dans l'intérêt des élèves, il serait à souhaiter qu'une même titulaire fût chargée d'enseigner les notions théoriques et les travaux pratiques, et eût ainsi la responsabilité des deux parties du cours.

30. Non seulement les cours d'économie domestique doivent s'appuyer sur des notions fournies au cours de sciences naturelles, mais encore faut-il que les travaux pratiques du ménage fournissent mille prétextes à la vérification des lois scientifiques, ou servent à l'enseignement occasionnel de la chimie et de la physique.

31. Dans les pays où les écoles primaires de filles sont inspectées par des agents masculins, on établira des inspectrices chargées de l'inspection des travaux féminins.

32. L'État et la commune doivent favoriser les écoles et cours ménagers par voie de subsides, et prendre même l'initiative d'en organiser à leurs frais.

33. Il faut que dans les écoles supérieures formant des maîtresses pour l'enseignement secondaire, les élèves soient préparées par des *régentes* chargées de l'enseignement général, et par des *spécialistes* en ce qui regarde l'enseignement de certaines branches, telles la puériculture, l'hygiène de l'homme et des animaux, etc., etc.

34. L'accès de l'école normale d'enseignement ménager ne sera permis qu'aux jeunes filles qui feront preuve, par un examen ou par un diplôme, d'une formation scientifique générale suffisante et de connaissances pédagogiques.

Le programme de cette école doit prévoir une étude sérieuse de la science de l'éducation.

35. Il faut que le recrutement des maîtresses d'enseignement ménager se fasse, autant que possible, dans la région où elles sont appelées à travailler.

Quatrième Section

Rôle de l'enseignement ménager au point de vue social.

36. Que partout l'enseignement ménager vienne se joindre à l'enseignement professionnel pour le compléter.

37. Que dans tous les pays où l'instruction ménagère est laissée à l'initiative privée, les comités soient fédérés, tout en conservant leur autonomie, afin que le travail et le bien à faire soient décuplés par la collectivité.

38. Que dans chaque pays on crée des cours de perfectionnement pour les institutrices ménagères déjà en fonction, ou des conférences pratiques, afin qu'elles puissent sans cesse rajeunir leur enseignement.

Digitized by Google

39. Que l'on emploie tous les moyens de propagande en usage pour attirer davantage l'attention sur les dangers et les effets désastreux, pour les jeunes filles de l'éducation purement mondaine, et sur la nécessité, pour les mères de famille, de préparer leurs filles, par leur propre exemple, aux fonctions de futures ménagères.

40. Que l'école ménagère soit, dans chaque commune, comme le centre d'où rayonne le retour à l'esprit familial. Elle doit inculquer les notions saines de la vie réelle et faire aimer l'humble devoir. Toutes les autres œuvres féminines doivent tendre à compléter, à achever l'éducation ménagère.

41. Que toutes les personnes s'occupant de visiter des pauvres, ou celles qui se présentent pour l'obtention du diplôme de garde-malade, aient acquis des connaissances ménagères suffisantes.

Le Congrès a été reçu à l'Hôtel de Ville par le Bourgmestre de Gand, à la Vieille Flandre par Mme de Lanier, au Palais des Arts féminins. Des excursions furent organisées à Oydonck, à Loochristy, au Village Moderne, au couvent Saint-Pierre, etc.

La Commission internationale des Congrès d'Éducation familiale s'était réunie à Gand le 16 juin 1913.

Le secrétaire général a rendu compte des travaux de la Commission depuis le dernier Congrès, présenté un état des recettes et des dépenses depuis la dernière réunion et décidé que le Congrès suivant aura lieu à Philadelphie, vraisemblablement en 1918.

La Commission a également pris la décision de soumettre au Congrès les résolutions spéciales suivantes qui ont été prises pour notification :

1. Les membres du deuxième Congrès international de l'Enseignement ménager tenu à Gand, reconnaissant la nécessité de l'Office international de l'Enseignement ménager créé à la suite du premier Congrès tenu à Fribourg, en désirent le développement et expriment le vœu que cet Office soit subventionné par les divers gouvernements et les grandes associations de membres de l'enseignement ménager et par une fédération des personnes s'occupant de cet enseignement.

Les gouvernements accordant une subvention, et les associations versant une cotisation annuelle d'au moins 100 francs seront de droit représentées par un délégué au sein de la Commission de l'Office international. La cotisation annuelle des membres individuels adhérant à l'Office international est fixée à 5 francs.

2. Afin d'assurer la continuité des congrès, l'Office international de l'Enseignement ménager est chargé d'arrêter les principes qui devront figurer dans le règlement de ces congrès pour obtenir le patronage du dit Office.

[376.3 (063) « 1913 »(∞)

Digitized by Google

Sixième Congrès international des Chambres de Commerce (1). — Le Comité permanent des Congrès internationaux des Chambres de Commerce et des associations commerciales et industrielles, dans la réunion qu'il tint à Bruxelles le 23 mars 1914, a arrêté définitivement comme suit l'ordre du jour de la prochaine session de Paris :

1. Rapport du Bureau sur la suite donnée aux résolutions des précédents congrès, notamment dans les questions de la fixité de la date de Pâques, de la réforme du calendrier, des statistiques douanières et du penny postage.
2. Unification des législations relatives à la procédure d'arbitrage pour régler les litiges entre citoyens de pays différents.
3. Unification des législations sur le chèque.
4. Chèques postaux et virements postaux internationaux.
5. Unification des lois sur les warrants en vue de faciliter, d'étendre et de mieux garantir le crédit sur marchandises.
6. Modifications et additions au règlement des congrès internationaux des Chambres de commerce.
7. Utilité d'une action internationale contre la concurrence déloyale, dans le sens des législations existantes.

L'étude de cette question a été envoyée à l'examen d'un sous-comité composé de MM. Shoninger, Bisschop, Max Leclerc, de la Chambre de Commerce de Paris, et en outre un représentant de l'Allemagne et un représentant de la Grande-Bretagne.

8. Réserves d'or pour conjurer les paniques financières.
9. Avancement des heures du jour pendant les mois d'été.
10. Horaire de 24 heures.
11. Création d'un timbre de douane à appliquer sur les envois par la poste.

Ensuite, à titre secondaire et simplement en vue de continuer la documentation des Congrès :

1. Étude comparative des polices d'assurances en trafic international, en vue d'améliorer leur rédaction.
2. Projet de type uniforme de connaissement, quant aux conditions générales, pour les lignes concédées ou régulières de navigation à vapeur, afin d'empêcher des contradictions, des surprises ou des incertitudes.

[38 (063) « 1914 » (∞)

Assemblée du Conseil international des Femmes. — Les séances quinquennales du *Conseil international des Femmes* auront lieu à Rome, du 5 au 14 mai 1914, précédant ainsi le *Congrès interna-*

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 567.

Digitized by Google

tional des Femmes, dont le programme détaillé a été donné dans un numéro précédent (1).

Le Comité exécutif se réunira les 5, 7 et 14 mai. Les séances des Commissions permanentes auront lieu les 5, 6, 7 et 14 mai. Le Conseil se réunira les 8, 9, 11, 12 et 13 mai. Des assemblées publiques du soir auront lieu les 6, 8, 11 et 13 mai.

Les séances du Comité exécutif sont essentiellement des séances d'ordre administratif.

Les Commissions permanentes examinent les résolutions présentées par les différents Conseils nationaux et décident quelles sont celles qui seront soumises aux assemblées du Conseil, ainsi que la rédaction définitive qui leur sera donnée.

Les assemblées du Conseil discutent et votent en dernier lieu ces résolutions.

Les assemblées publiques du soir sont ou bien des réunions permettant à la fraternité internationale de se manifester, ou des réunions de propagande.

Voici quelles sont les différentes Commissions permanentes constituées au sein du Conseil international, ainsi que les jours et les heures où elles se réuniront.

Mercredi 6 mai, de 9 à 12 heures : les Commissions de la Paix et de l'Arbitrage, des Finances et de la Presse.

De 3 à 6 heures : les Commissions de l'Égalité morale et de la Traite des Femmes, de l'Hygiène publique et des Lois concernant la position légale des femmes.

Jeudi 7 mai, de 9 à 12 heures : les Commissions de suffrage et de Droit civil, de l'Education, de l'Émigration et de l'Immigration.

Jeudi 14 mai, à 3 heures, toutes les Commissions permanentes se réuniront pour adopter définitivement les résolutions à soumettre aux assemblées du Conseil.

Des résolutions très intéressantes ont été soumises par les différents Conseils nationaux et on sera heureux de les reproduire quand elles auront été définitivement adoptées par le Conseil international.

Les réunions auront lieu à l'*Hôtel du Quirinal*, Via Nazionale.

[396 (062) (∞)

Troisième Conférence internationale pour l'étude du Cancer. —La Conférence internationale pour l'étude du Cancer s'est réunie pour la troisième fois à Bruxelles, du 1er au 5 août 1913.

Après une allocution du Ministre de l'Intérieur, promettant le

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 150.

Digitized by Google

concours du Gouvernement à l'œuvre de la Conférence internationale, et un discours d'ouverture prononcé par le professeur Debaisieux, les congressistes écoutèrent la lecture d'un grand nombre de rapports.

Il y a lieu de signaler notamment celui du professeur Willems, de Gand, qui s'occupa de l'éducation du public en ce qui concerne la lutte contre le cancer. C'est à ce titre que nous en donnons ici un compte rendu spécial. Nous empruntons, à la revue *Le Mouvement Hygiénique* (1), le résumé suivant de ce rapport :

Jusqu'à présent, on n'a pas fait grand chose dans cet ordre d'idées, si ce n'est émettre quelques opinions qui n'ont jamais quitté le terrain théorique. Il n'est pas à craindre de provoquer une panique dans le public en l'instruisant.

Il faut apprendre au public que le cancer n'est pas une maladie héréditaire. Il faut lui apprendre aussi que le cancer est curable et l'est de plus en plus à mesure que la technique chirurgicale se perfectionne. Il faut lui enseigner aussi que le cancer est d'autant plus curable qu'il est soumis plus tôt à l'intervention chirurgicale.

On peut arriver à cela par la publication de tracts répandus à profusion, par des conférences de vulgarisation, des articles dans les journaux politiques et les revues ; enfin l'affichage d'avertissements sommaires dans les lieux publics, comme on l'a fait pour la tuberculose : « Ne crachez pas par terre ». Si la publication dans les journaux s'adresse au public lettré et la conférence au public moins instruit, la distribution des avertissements à domicile s'adresse à toutes les classes de la société, mais il faut que les efforts faits soient constants. C'est le gouvernement qui doit s'occuper de l'affichage et de la remise des avertissements pour que l'estampille officielle leur donne plus de poids.

Ce Congrès s'est réuni à l'Institut d'Anatomie de l'Université Libre de Bruxelles. La séance d'ouverture a eu lieu au Palais des Académies.

[616.994.6 (063) « 1913 » (∞)

Onzième Conférence internationale contre la Tuberculose. — La onzième Conférence internationale contre la Tuberculose a eu lieu à Berlin, du 22 au 26 octobre 1913.

C'était la première fois depuis la Conférence d'octobre 1902 que l'Association internationale contre la Tuberculose revenait tenir ses assises à Berlin, point de départ de sa fondation ; aussi la réunion de 1913 avait-elle pris le caractère d'une solennité décennale, retardée seulement par le Congrès de Rome qui, en fait, fut la cause du renvoi à un an de la célébration de ce dixième anniversaire.

(1) *Le Mouvement Hygiénique*, 1913.09, p. 294.

Digitized by Google

A l'origine, en 1902, douze États avaient adhéré à l'Association contre la Tuberculose. Depuis, après une série de dix conférences, tenues à tour de rôle dans les capitales des différents pays d'Europe et aux États-Unis, l'action de ce groupement international s'est considérablement étendue. Elle a réuni presque tous les États civilisés et aujourd'hui elle ne compte pas moins de vingt-six nations adhérentes, dont vingt-quatre étaient officiellement représentées à Berlin

Retenu à Paris par une opération douloureuse, M. Léon Bourgeois, président de l'Association internationale contre la Tuberculose, n'a pas pu, comme il le désirait, diriger les travaux de cette importante session. Il a été remplacé par M. Bumm, président du Comité administratif, et c'est le professeur Landouzy, chef de la délégation française, qui a pris la parole au nom de M. Léon Bourgeois, et a lu son discours.

L'éclat de la première assemblée générale fut rehaussé par la présence de l'Impératrice d'Allemagne qui, pendant près de trois heures, a suivi les travaux de la réunion.

Comme à l'ordinaire, les questions portées à l'ordre du jour étaient d'ordre scientifique pour les deux premières séances, d'ordre moral pour les trois dernières, et si, dans l'ensemble, rien de définitif n'est sorti de ces réunions, elles sont loin d'avoir manqué d'intérêt.

L'intérêt des travaux de l'Association internationale contre la Tuberculose ne se trouve pas seulement dans les rapports, communications ou notes présentés aux séances générales de chaque conférence, mais dans un ensemble d'efforts continus, dont la manifestation, pour être plus discrète, ne mérite pas moins de retenir l'attention. C'est ainsi que, d'une façon permanente, douze commissions s'occupent des questions qui restent à l'ordre du jour de chacune d'elles, jusqu'à ce que la série d'études dont elles ont fait l'objet, réunies en un rapport, autorise des conclusions, des solutions ou des vœux définitifs.

Chacun des rapporteurs de commissions a remis cette année des travaux d'ensemble, dont quelques-uns sont fort remarquables. De ces rapports, qui ont été rassemblés dans le Mémorial de la Conférence, deux ou trois seulement ont été présentés en séance générale ; les autres ont seulement bénéficié de la publicité trop restreinte du Mémorial. Il a paru utile d'en signaler ici les objets, car s'ils ont été en marge de la Conférence, qui n'a pas eu le temps de les entendre, ni de les discuter, ils représentent une somme de travail qu'il serait regrettable de laisser ignorer :

1. — Prédisposition à la tuberculose.
2. — Voies d'infection tuberculeuse.

Digitized by Google

3. — Tansmission possible de la tuberculose à l'homme par le lait.
4. — Traitement spécifique de la tuberculose.
5. — Signes internationaux et notation graphique internationale pour la représentation de signes fournis par l'examen pulmonaire.
6. — Commission dite « Du Soleil ». Héliothérapie dans le traitement des affections tuberculeuses.
7. — La femme dans la lutte antituberculeuse.
8. — Enfance et école.
9. — Prophylaxie.
10. — Sanatoriums.
11. — Mesures publiques à mettre en vigueur dans la lutte contre la tuberculose.
12. — Statistiques.

L'ensemble de ces matériaux représente un effort intéressant et il est vraisemblable que, pour les Conférences ultérieures, le Bureau de l'Association internationale consacrera une ou deux séances générales à l'exposé de ces rapports, après avoir accordé aux commissions le temps suffisant pour se réunir et préparer leur travail.

[616.995 (063) « 1913 » (∞)

Réunion internationale des spécialistes de la Chirurgie du cœur. — Le docteur Alexis Carrel, qui est à la tête du service des recherches médicales de l'Institut Rockefeller, et à qui ses travaux ont valu le Prix Nobel, a fait, le 10 avril 1914, à l'Association chirurgicale des États-Unis, une communication dans laquelle il a décrit une série d'expériences, couronnées de succès, sur les valvules et les orifices du cœur, pratiquées sur les chiens.

Cinquante chirurgiens d'Europe assistaient à cette communication, comme hôtes de l'Association.

Le docteur Carrel a déclaré qu'il avait procédé à ces opérations dans le but d'en faire plus tard une application à la chirurgie humaine.

Il a affirmé qu'un jour viendrait où les chirurgiens seraient en mesure de cautériser et de guérir les lésions des valvules chez les hommes aussi facilement qu'il avait réussi à le faire, dans ses opérations expérimentales, sur les animaux. [617.542 (063) « 1914 » (∞)

Société européenne des Sciences orthodontologiques. — L'assemblée annuelle de la Société européenne des Sciences orthodontologiques a eu lieu en Angleterre, du 11 au 13 mai 1913.

Le 11 a été consacré au règlement des affaires de l'Association.

Le 12 et le 13 ont été réservés aux discours scientifiques.

Digitized by Google

Les associations orthodontologiques d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche et des Pays-Bas y avaient été convoquées.

Toutes les personnes qui s'intéressent aux sciences orthodontologiques avaient été cordialement invitées à cette assemblée.

[617.6 (062) (4)

Fédération Oto-Rhino-Laryngologique internationale. — Un mouvement s'est dessiné depuis quelque temps en vue d'opérer la fusion entre les Congrès d'Otologie et les Congrès de Rhino-Laryngologie, sans que, jusqu'à présent, ces démarches aient pu aboutir. Il semble, cependant, que ces différentes branches de la médecine ont entre elles d'étroites connexions et que les régions visées forment dans l'organisme un véritable système. Il serait donc de la plus haute utilité que les spécialistes de ces différentes branches puissent examiner entre eux, dans des réunions communes, les résultats de leurs observations. Ils pourraient, en constituant une Fédération internationale d'oto-rhino-laryngologistes, mieux coordonner leurs efforts, leurs revendications, éviter que des discussions sur des sujets connexes se reproduisent simultanément dans des assemblées diverses, étudier avec plus de cohésion les questions en vue d'aboutir plus facilement aux résultats, s'occuper des intérêts de la presse médico spéciale, favoriser dans les universités l'établissement de chaires oto-rhino-laryngologistes, étudier les questions de responsabilité professionnelle, etc.

Les Congrès internationaux d'otologie se réunissent depuis plus de quarante ans. Au dernier Congrès international, qui a eu lieu à Boston en 1912, il fut décidé que le prochain Congrès aurait lieu à Halle, en 1915, sous la présidence du professeur Denker. Par contre, au dernier Congrès international de Rhino-Laryngologie, tenu à Berlin, il fut entendu que les prochaines assises de ce Congrès auraient lieu à Copenhague, également en 1915, sous la présidence du professeur Schmiegelow.

Le secrétaire général du Comité international des congrès de médecine s'était offert à servir d'intermédiaire et il semblait qu'aucune objection ne mettrait obstacle à ce qu'une entente cordiale se réalise. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. D'après les pourparlers engagés, il avait été convenu que les deux Congrès se réuniraient en Danemark. Or, par la décision prise à Boston, les otologistes ont rendu tout rapprochement impossible. Le professeur Schmiegelow, envers qui les engagements pris n'ont pas été tenus, se refuse maintenant de présider le Congrès de Rhino-Laryngologie si ce Congrès ne se tient pas dans une ville danoise, immédiatement avant ou après le Congrès d'Otologie.

Digitized by Google

Nous avons déjà signalé (1) combien il est fâcheux que, dans le domaine de la neurologie, il n'y ait pas plus d'accord entre les spécialistes. Nous constatons le même désaccord ici dans une autre branche de l'art de guérir. Ces mésententes sont d'autant plus regrettables, qu'il s'agit presque toujours de questions de personnes et que pour des intérêts particuliers l'intérêt général se trouve lésé.

Les Français, les Belges, les Hollandais, les Allemands se sont prononcés déjà les uns spontanément, les autres après certaines hésitations, en faveur de la constitution d'une Fédération internationale et de la fusion des différents organismes.

On pensait que 1915 verrait cet accord se faire, mais on peut dès à présent émettre des doutes à ce sujet. Les Hollandais se disposent à convoquer, en 1919, les otologistes et les rhino-laryngologistes à une réunion en Néerlande et à sceller là le pacte désiré. Cette fusion, si utile au développement de ces différentes spécialités, se verra ainsi de nouveau retardée de plusieurs années. [617.8 (063) (∞)

Dixième Congrès international d'Agriculture. — Le Congrès international d'Agriculture qui s'est tenu à Gand, en 1913, est le dixième de la série des congrès périodiques, inaugurée à Paris, en 1889.

Jusque-là, des réunions agricoles internationales avaient été organisées dans les différents pays, à des dates variables, mais sans connexité entre elles; elles ne laissaient derrière elles qu'un souvenir éphémère. Au Congrès organisé à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, une Commission permanente fut constituée, qui fut chargée, sous le nom de Commission internationale d'Agriculture, de provoquer de nouveaux congrès et d'en préparer l'organisation. Cette Commission compte parmi ses membres les représentants les plus autorisés des grandes associations agricoles dans tous les pays; sous la présidence de M. Jules Méline, elle n'a pas cessé de poursuivre avec activité la mission dont elle avait été chargée.

C'est sur son initiative que se sont tenus successivement les grands Congrès internationaux de La Haye (1891), de Bruxelles (1895), de Budapest (1896), de Lausanne (1898), de Paris (1900), de Rome (1903), de Vienne (1907) et de Madrid (1911). Ces Congrès sont préparés dans des réunions périodiques que tient la Commission dans leur intervalle.

La série déjà longue des comptes rendus de ces Congrès peut permettre d'apprécier l'importance des travaux qui y ont été élaborés et leur influence sur la diffusion des progrès agricoles dans les différents pays.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 105.

Digitized by Google

Chaque Congrès fixe le pays dans lequel se tiendra le Congrès suivant. C'est ainsi que le neuvième Congrès, qui s'est tenu à Madrid, a accepté l'invitation qui lui était adressée par les membres de la Commission internationale d'Agriculture appartenant à la Belgique, de tenir le dixième Congrès à l'occasion de l'Exposition internationale de Gand en 1913.

Vingt-neuf nations étaient officiellement représentées à ce Congrès, qui réunissait plus de sept cents membres. Ces nations étaient : l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, Haïti, le Honduras, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Pérou, la Perse, le Portugal, la Roumanie, la Russie, Saint-Domingue, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Vénézuéla.

Il serait trop long de reproduire ici toutes les décisions qui ont été prises par le Congrès. Celles-ci comportent environ 20 pages dans les comptes rendus du Congrès qui viennent d'être publiés en six volumes. Les cinq premiers volumes sont consacrés respectivement à chacune des sections du Congrès : le premier à l'économie rurale, le second aux sciences agronomiques et à l'enseignement agricole, le troisième à la zootechnie, le quatrième au génie rural, le cinquième à la sylviculture. Le sixième volume contient les documents préliminaires, les comptes rendus des discussions, les excursions, les décisions qui ont été adoptées, etc. Les décisions se trouvent consignées des pages 319 à 339 du cinquième volume.

Les congressistes ont été reçus à l'Hôtel de Ville de Gand, à la Vieille Flandre où une soirée artistique leur fut offerte, une visite fut organisée au Village Moderne, une excursion au Hazegras (Knocke-sur-Mer), une à Bruges au Vloetemveld des Hospices civils, à Velm à la ferme modèle de M. Peten, à Schooten, à Louvain au Boerenbond, à Merxplas à la Colonie de Bienfaisance, à l'Institut agricole de Gembloux, à la Fabrique d'écrémeuses Mélotte, à Remicourt.

La *Commission internationale d'Agriculture* s'est réunie les 8 et 11 juin 1913, sous la présidence de M. Méline, en deux séances dont la première a eu lieu au Palais des Académies, à Bruxelles et la seconde dans une des salles du Palais des Fêtes de l'Exposition de Gand.

La Commission s'est occupée de questions administratives, de l'organisation du Congrès, de la nomination du Bureau général du Congrès et des Bureaux spéciaux des sections. Elle a apporté des modifications dans sa composition, s'est occupée, sans y aboutir, de la fixation du siège du prochain Congrès et de sa situation financière.

[63 (063) « 1913 » (∞)

Digitized by Google

Troisième Congrès international des Cercles de fermières. — Le compte rendu du troisième Congrès international des Cercles de fermières, qui s'est tenu à Gand, du 12 au 15 juin 1913, vient de paraître en quatre fascicules.

Les trois premiers fascicules contiennent les rapports présentés dans chacune des trois sections du Congrès, qui étaient consacrées respectivement aux associations de fermières, au rôle professionnel de la fermière et à la fermière mère de famille et ménagère. Le quatrième fascicule contient les documents préliminaires, le compte rendu des discussions et des excursions et les décisions qui ont été prises par le Congrès. Les quatre fascicules réunis contiennent des documents intéressants concernant le rôle de la femme en général dans l'agriculture.

A ce Congrès, les gouvernements suivants s'étaient fait officiellement représenter : Argentine, Autriche, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, Guatémala, Haïti, Pays-Bas, Pérou, Perse, Portugal, Russie, Saint-Pétersbourg, Suède et Tunisie.

Voici quelles sont les décisions qui ont été prises :

PREMIÈRE SECTION

Les associations de fermières.

1. Que les cercles de fermières soient non seulement des œuvres d'éducation ménagère, mais aussi les foyers de solidarité sociale.

2. Que dans les maisons d'instruction destinées aux jeunes filles de la classe aisée, des propriétaires terriens et autres qui passent au moins une partie de l'année à la campagne, on organise un enseignement agricole qui les mette à même de se consacrer avec intelligence aux œuvres sociales agricoles.

3. Que les cours ménagers agricoles, d'économie rurale, etc., soient organisés pour les membres organisateurs des cercles de fermières.

4. Que le programme des pensionnats ruraux soit à même de former de bonnes directrices pour les cercles de fermières.

5. Que des cercles de fermières soint créés dans toutes les communes rurales. Ceux-ci devraient être encouragés par les pouvoirs publics.

6. Que les cercles locaux se groupent en fédérations régionales qui d'après les besoins locaux prendront les mesures nécessaires pour que les institutions rendent le plus de services possible à leurs membres.

7. Le congrès émet le vœu de voir se grouper les fédérations régionales en un comité national pour assurer une unité parfaite dans la direction des questions de principe.

8. De voir donner une place dans les cercles de fermières aux intérêts économiques en orientant ces associations vers les achats et ventes en commun.

Digitized by Google

9. Que les cercles demeurent fidèles à la ligne de conduite tracée lors de la fondation de l'œuvre des cercles, en maintenant toujours au programme des séances le double enseignement professionnel et moral ou religieux.

10. Que la projection et le cinéma, même employés à titre récréatif, aient toujours pour but de développer le sentiment du vrai, du beau et du bien.

11. Que de plus en plus les adhérentes des cercles soient initiées aux avantages de l'union professionnelle et aussi aux œuvres de mutualité.

12. Qu'on obtienne plus de membres honoraires ou protecteurs. La plus modeste cotisation, témoignage de leur sympathie pour l'œuvre, accentuera l'esprit de solidarité et contribuera à assurer l'avenir des cercles.

13. Que les cercles de fermières puissent profiter plus souvent de l'enseignement des écoles ménagères.

14. Que les conférences aux cercles de fermières soient autant que possible le complément du programme des écoles ménagères.

15. Que les écoles ménagères à l'occasion de leur passage dans les communes rurales, provoquent la formation d'associations de fermières.

DEUXIÈME SECTION

Le rôle professionnel de la fermière.

PREMIÈRE QUESTION : *Les soins à donner au jeune bétail.* — 1° Qu'une plus large place soit accordée à l'enseignement de l'aviculture dans les écoles ménagères, les cercles de fermières et à l'école primaire ;

2° Qu'on attache dans les écoles existantes des spécialistes pour l'aviculture ;

3° Que des coopératives avicoles de vente soient créées pour les fermières ;

4° Que les syndicats avicoles s'occupent du contrôle des aliments, de la lutte contre les maladies et des méthodes de reproduction.

2e QUESTION : *La laiterie.* — 1° Que les administrations de l'enseignement public prennent les mesures nécessaires pour assurer dans la population scolaire des campagnes la diffusion des notions concernant les soins à donner au lait pour en faciliter la conservation.

2° Que les contrats et marchés passés entre les cultivateurs et les acheteurs de lait, prennent comme bases d'estimation de la valeur marchande de cette denrée, son état de conservation et sa richesse en matières grasses ;

3° Que le personnel préposé aux soins de la laiterie, instruit sur les meilleurs moyens de conserver le lait, conscient des intérêts économiques et hygiéniques qui relèvent de sa fonction, déploie l'activité et l'intelligence nécessaires pour la remplir d'une façon rationnelle ;

4° Réserver une large place, dans le programme des conférences, à l'enseignement de la laiterie ;

Digitized by Google

5° Insister dans la fabrication du beurre sur la nécessité d'employer des appareils perfectionnés et d'employer une eau saine pour le lavage du beurre.

5e QUESTION : *Le tenue des livres par la fermière.* — 1° Que la comptabilité pratique soit sérieusement enseignée dans tous les établissements ménagers agricoles ;

2° Que les notions de comptabilité rentrent dans le programme des écoles primaires ;

3° Que des conférences réitérées concernant la comptabilité soient données aux fermières autant que possible par l'intervention des cercles ;

4° Que des modèles aussi complets que possible de livres de comptes des champs et de livres de comptes de l'étable soient dressés, si bien que le fermier ou la fermière n'aient plus qu'à y ajouter des chiffres ;

5° Que des notions de jardinage rentrent dans le programme des écoles primaires et frœbeliennes ;

6° Que l'enseignement de l'horticulture occupe une place dans l'enseignement des écoles ménagères et des cercles de fermières ;

7° Qu'on multiplie les écoles d'horticulture pour jeunes filles ;

8° Que les variétés recommandables de légumes et de fleurs soient mises à la portée des élèves et des fermières par des distributions gratuites par le gouvernement ou des cercles de fermières ;

9° Que les syndicats d'achat étendent leur action aux semences potagères ;

10° Que des concours périodiques pour l'entretien du potager soient organisés par les cercles de fermières ;

11° Qu'on organise des concours entre les membres de ces cercles et qu'on accorde des prix à ceux qui auront tenu la comptabilité de la ferme, de la manière la plus complète et la plus claire.

6e QUESTION : *L'ornementation arbustive et florale de la ferme.* — 1° Que les cercles de fermières introduisent le goût des fleurs à la ferme au moyen de concours, de conférences, etc. ;

2° Que les enfants soient intéressés à cette question, par l'entretien des jardinets à la ferme ou à l'école.

TROISIÈME SECTION

La fermière dans son rôle de mère et de ménagère.

PREMIÈRE QUESTION : *Education familiale.* — 1° Développer dans nos campagnes l'œuvre des cercles de fermières et de ménagères rurales. Veiller à ce que, dans toutes les réunions, il soit traité un sujet d'éducation familiale ;

2° Fonder des écoles ménagères et former, pour cela, des maîtresses et des conférencières compétentes ;

3° Favoriser la diffusion des revues d'éducation, surtout de celles qui s'adressent spécialement aux ménagères et aux fermières ;

Digitized by Google

4° La section émet le vœu qu'il soit créé des pensionnats exclusivement destinés aux filles de fermiers et où l'on suivrait un programme spécial ;

5° Dans les cercles de fermières, chaque fois que la chose sera possible, on parlera dans une même réunion et des perfectionnements matériels à introduire dans les travaux de la fermière et d'un sujet ayant trait à l'éducation, la morale ou l'hygiène ;

6° Considérant que c'est non l'individu mais la famille qu'il faut garder à la terre et aux vertus professionnelles, le congrès émet le vœu que les cercles de fermières gardent le souci d'éveiller chez leurs adhérents, le sens des responsabilités familiales et leur donne le moyen d'y faire face, par une vraie formation morale et pédagogique.

2e QUESTION : *Hygiène infantile.* — 1° Demander à l'administration de l'hygiène, des conférences de puériculture ;

2° En dehors de cet enseignement fait par des professionnels, les conférences d'hygiène infantile doivent être comprises dans le programme de l'hygiène générale dont elles constituent un chapitre important ; ainsi envisagées, elles apporteront une aide précieuse au médecin qui doit rester le missionnaire écouté de la belle croisade entreprise en faveur de la protection de l'enfance ;

3° Tout ce qui touche à la médecine et particulièrement les maladies du jeune âge, doit être traité exclusivement par le médecin ou par des personnes qui ont fait des études médicales spéciales ;

4° Que dans chaque village il soit créé un cercle de femmes avec l'appui, la protection et la direction de médecins et de dames généreuses, et ce avec des sous-sections, telles que des cercles de mères et des cercles de jeunes filles, où des personnes compétentes donneraient, le soir et le dimanche, des leçons de puériculture, d'économie domestique et d'hygiène ;

5° Que dans ces cercles soient mises à la disposition des membres des bibliothèques sur l'hygiène et les soins à donner aux malades, des cartes murales, des brochures, etc. ;

6° Que les études spéciales pour gardes-couches et gardes-malades soient rendues obligatoires ;

7° Qu'on désigne des *maîtresses de sections* diplômées, à qui seraient confiées des boîtes de secours avec bandages, désinfectants et médicaments, pour pouvoir éventuellement aider des voisins en cas d'accidents, en attendant l'arrivée du médecin ;

8° Que les pouvoirs publics subsidient largement et encouragent l'enseignement hygiénique pour adultes ; qu'ils délivrent des certificats officiels ; que cet enseignement soit inscrit au programme du 4e degré ;

9° Que par des conférences publiques et des avis aux cultivateurs, on fasse la guerre à tout ce qui porte atteinte à la santé : charlatanisme, alcoolisme, maladies contagieuses, etc.

3e QUESTION : *Vêtement, ameublement, ornementation* — M. le Ministre de l'Agriculture sera invité à demander à quelques artistes de bien vouloir projeter un modèle de costume national pour fermière.

Digitized by Google

4e QUESTION : *Alimentation.* — Afin d'échapper aux inconvénients de la vie chère, les populations rurales : 1° utiliseront, autant que possible, la plupart des produits de la ferme, puisqu'ils sont les plus économiques ; 2° elles pratiqueront les industries qui sont actuellement entre les mains d'intermédiaires, nécessaires dans les villes, mais très souvent inutiles à la campagne.

5e QUESTION : *Conservation de légumes et de fruits.* — 1° Donner des cours démonstratifs de cuisine pratique dans les associations de fermières ;

2° Provoquer la création d'établissements coopératifs pour la conservation des fruits, légumes, etc., dans des centres agricoles et maraîchers, judicieusement choisis, au besoin à l'aide d'appareils frigorifères.

6e QUESTION : *Education professionnelle ; retenir les enfants à la campagne.* — 1° Considérant l'importance de l'agriculture au point de vue économique, moral et social des nations ;

Considérant les merveilleux résultats obtenus par trente années de vulgarisation de la science agricole ;

Considérant les immenses progrès qui restent encore à faire ;

Il y a lieu de demander avec instance aux pouvoirs publics et à l'initiative privée de prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires pour l'extension de l'enseignement professionnel agricole ;

2° Il faut que la mère, bien pénétrée de la dignité de la profession agricole, fasse respecter par les enfants, dès le jeune âge, le nom et la vocation du paysan ;

3° Il est désirable que dès la première enfance on apprenne aux enfants à aimer et comprendre la nature, notamment dans les classes enfantines et les écoles maternelles (garderies d'enfants). — Cette tendance à faire aimer les champs devrait être encouragée dans tous les degrés de l'école primaire ;

4° Les pensionnats, surtout ceux qui reçoivent plus spécialement les jeunes filles de cultivateurs, devraient avoir des cours agricoles dûment organisés et l'éducation y devrait tendre davantage à la formation de futures fermières ;

5° Les orphelinats recevant des enfants de familles agricoles, au lieu d'en faire des servantes qui trop souvent vont se perdre à la ville, devraient plutôt préparer les enfants à être de bonnes servantes de ferme ;

6° Dans les pays où la fréquentation de l'école primaire est obligatoire jusqu'à 14 ans, il y a lieu d'organiser, pour les enfants de cultivateurs, des classes supérieures, un cours spécial d'enseignement agricole. A ce cours il convient de consacrer au moins le quart des heures de classe ;

7° Il faut que la mère soit bien convaincue que la vie à la campagne est préférable, surtout au point de vue hygiénique et moral, à la vie en ville, malgré les dehors plus attrayants de celle-ci ; qu'elle ne désire donc pas pour sa fille une vie faussement appelée indépendante ;

8° Quelle s'efforce à faire parler à ses enfants, dès leur tendre jeunesse, correctement leur langue maternelle ; ceci contribuera à relever le paysan ;

9° Que même avant l'âge d'école, elle initie ses enfants aux travaux de

Digitized by Google

la ferme, soins de basse-cour, travaux de jardinage... tout en faisant aimer ces travaux. Qu'elle leur inspire dès le jeune âge, des notions d'ordre d'économie... ;

10° Que plus tard, pendant les années d'écoles et après, elle sache leur faire occuper les heures de loisir à des choses agricoles : ornementation de la ferme, lectures intéressant leur profession. Éviter les romans ;

11° Si elle veut faire donner à sa fille un supplément d'instruction, que ce soit dans le sens professionnel, pour en faire non une demoiselle, mais une fermière plus instruite en économie domestique et en sciences agricoles ;

12° Enfin qu'elle ne rêve pas pour sa fille l'alliance d'un fonctionnaire, mais celle d'un brave et bon jeune homme aimant lui aussi la vie rurale.

7e QUESTION : *Récréation à la ferme.* — 1° Que l'attention des fermières soit souvent attirée, par des causeries d'ordre éducatif sur la nécessité et les moyens d'acquérir un caractère aimable et enjoué ;

2° Que les cercles de fermières se préoccupent d'initier leurs membres à organiser simplement, mais agréablement, des fêtes de famille, des soirées, des récréations intimes ;

3° Que les mêmes organismes, à l'occasion de certains concours, expositions et à l'occasion de la remise des récompenses, ménagent à leurs membres des récréations animées et cordiales ;

4° Qu'une liste soit dressée des chansons et des œuvres littéraires propres à favoriser le culte de la terre, de la famille et de la religion, et que ces productions soient recommandées et mises à la disposition des habitants des campagnes ;

5° S'occuper davantage des récréations familiales et des festivités saines et artistiques, pour contribuer ainsi au bien-être moral de la population campagnarde ;

6° Amplifier la dénomination des Cercles de façon à ce qu'ils comprennent toute la partie féminine de nos campagnes ;

7° Faciliter, par tous les moyens, le recrutement du personnel, par exemple en créant des écoles de servantes et de vachers, permettant de relever ces conditions modestes et de les mettre en parallèle avec celles si convoitées des villes et cités industrielles ;

8° Rendre aussi complète que possible, l'éducation des jeunes gens, comprise dans son sens le plus large.

Indépendamment de ces résolutions, relatives aux questions inscrites au programme, le Congrès a émis des vœux spéciaux, notamment celui de voir mettre à l'étude l'organisation au sein des cercles de fermières des associations mutuelles et coopératives et celui de voir les cercles de fermières de l'Europe se former en une section internationale, comme les cercles des différents pays de l'Amérique et de l'Afrique.

Des excursions et réceptions avaient été organisées en l'honneur des congressistes. La ville de Gand les reçut à l'Hôtel de Ville ;

Digitized by Google

M. de Lanier les invita à un thé, qui leur fut offert à la Vieille Flandre ; des excursions eurent lieu au Hazegras (Knocke-sur-Mer), au Village Moderne où un thé leur fut offert, à Oydonck, à Loochristy et aux usines Mélotte à Remicourt. [63 (069)] (063) « 1913 » (∞)

Congrès international des Fabricants de céruse. — Un Congrès international des Fabricants de céruse s'est réuni à Bruxelles, le 4 avril 1914. Un vaste mouvement est organisé en ce moment, dans la plupart des pays, en vue d'obtenir de la législation l'interdiction de l'emploi de la céruse dans la fabrication des couleurs, ce produit occasionnant de nombreuses infirmités aux ouvriers qui sont appelés à l'utiliser.

Des fabricants, qui se sentent menacer dans leurs intérêts et qui prétendent que la céruse ne présente pas les inconvénients qu'on lui attribue, se sont réunis pour examiner les moyens à employer pour résister à ce mouvement et notamment pour empêcher l'application de la loi qui, à partir du 1er janvier 1915, interdit l'emploi de ce produit en France. Les fabricants des autres pays sont intéressés au mouvement, car il est vraisemblable qu'une législation similaire sera adoptée dans la plupart des pays de l'ancien et du nouveau continent.

Des fabricants d'Allemagne, de Belgique, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas assistaient à la réunion.

Signalons qu'une délégation de l'Union centrale des ouvriers peintres de Belgique demanda à être reçue par le Congrès, dans le but de lui exposer ses doléances. Cette délégation, qui ne fut pas reçue, était composée de goutteux, d'aveugles, de paralytiques et autres saturnins victimes de la céruse, qui ne peuvent plus se livrer à aucun travail et estiment qu'une indemnité leur est due.

[661.851.7 (063) « 1914 » (∞)

Congrès Olympique international. — Un Congrès Olympique international aura lieu à Paris, du 15 au 22 juin 1914.

Le Comité international Olympique se réunira les 13, 14 et 23 juin 1914.

Indépendamment de ces séances, de nombreuses excursions et fêtes sont organisées.

On ne peut mieux faire que de reproduire le programme de ce Congrès, tel qu'il a été publié par la *Revue Olympique* (1914.02), organe officiel du Comité international.

Samedi 13 *juin* 1914. — A 9 heures du matin, réunion du Comité International Olympique à l'Automobile Club de France, 6, place de la Concorde.

Digitized by Google

Après-midi, de 4 à 7 heures, réception par le président du Comité International Olympique et par la baronne Pierre de Coubertin en leur hôtel, 20, rue Oudinot, en l'honneur des membres du Comité International.

Dimanche 14 *juin.* — A 9 heures du matin, réunion du Comité International Olympique (vérification des pouvoirs des Délégués au Congrès).

A 8 heures du soir, dîner offert par le comte et la comtesse Albert de Bertier de Sauvigny, en l'honneur des membres du Comité International (1).

Lundi 15 juin. — A 9 heures et demie du matin, séance d'ouverture du Congrès au Palais de la Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu.

A 2 heures et quart de l'après-midi, deuxième séance du Congrès (2).

A 5 heures de l'après-midi, réception de la Mutualité de Paris à l'Hôtel de Ville en l'honneur des membres du Congrès.

A 9 heures et demie du soir, Fête d'Escrime offerte par le duc Decazes, président et les membres du Cercle Hoche, en l'hôtel du Cercle, 22, rue Daru, en l'honneur des membres du Congrès.

La fête sera suivie d'une redoute.

Mardi 16 *juin.* — A 9 heures et demie du matin, troisième séance du Congrès.

A 2 heures et quart de l'après-midi, quatrième séance du Congrès.

A 5 heures de l'après-midi, Cérémonie religieuse en la Basilique de Sainte-Clotilde.

Le même jour dans l'après-midi, par les soins du Comité International Olympique, seront enguirlandés de fleurs les tombeaux de M. le président Carnot, au Panthéon, de S. M. le roi George Ier de Grèce, à Tatoï et de S. M. le roi Edouard VII, à Windsor, en souvenir reconnaissant du Congrès de 1894 et des Jeux Olympiques de 1896 et de 1908.

A 9 heures et demie du soir, Fête (musique française ancienne et comédie), donnée par le président du Comité International Olympique et la baronne Pierre de Coubertin, dans la salle des fêtes de l'Automobile Club, en l'honneur des membres du Congrès, avec le concours de la Comédie-Française et de la Société Chorale d'amateurs, sous la direction de M. Jules Griset.

Mercredi 17 *juin.* — A 9 heures et demie du matin, cinquième séance du Congrès.

A 2 heures et quart de l'après-midi, sixième séance du Congrès.

A 4 heures de l'après-midi, Séance solennelle dans le Grand amphithéâtre du Palais de la Sorbonne pour la célébration du XXme anniversaire du Rétablissement des Jeux Olympiques. Au cours de cette fête, se feront entendre les cent chanteurs suédois venus pour la circonstance et dirigés par M. le Stadsingenior Hultqvist.

---

(1) Le dimanche 14 est le jour du Derby à Chantilly.

(2) Toutes les séances se tiendront au Palais de la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu.

Digitized by Google

A 9 heures et demie du soir, Réception de S. E. M. le Ministre des Affaires Étrangères en l'hôtel du Ministère, en l'honneur des membres du Congrès.

Jeudi 18 *juin.* — A 9 heures et demie du matin, septième séance du Congrès.

A 2 heures et quart de l'après-midi, huitième séance du Congrès.

Après-midi, de 4 à 7 heures, garden-party donnée par M. le duc et Mme la duchesse de Doudeauville en leur hôtel, 47, rue de Varennes, en l'honneur des membres du Comité International Olympique.

A 9 heures du soir, Festival de Sport et d'art donné au Palais du Trocadéro, par le président et les membres du Comité International Olympique en l'honneur de M. le Président de la République, du Corps Diplomatique, de la Ville de Paris et des membres du Congrès.

LE RÉVEIL DE L'ATHLÉTISME

Première partie : Les échos du passé

Deuxième partie : Les voix du Nord et l'appel de la France.

Troisième partie : Les Olympiades modernes.

Les chanteurs suédois sous la direction de M. le Stadsingenior Hultqvist.

Le chœur grec sous la direction de M le Dr Spathis.

Le septuor de harpes sous la direction de Mlle Henriette Rénié.

L'orgue tenu par M. le comte Christian de Bertier.

Les chœurs de l'École de chant choral et l'Harmonie des Anciens Militaires de l'Armée, sous la direction de M. Henri Radiguer.

La partie chorographique sous la direction de M. J. W. Harris.

Les Stances et l'Ode de Mme de Montgomery, dites par Mme Caristie Martel, de la Comédie-Française.

Pour cette soirée les cartes d'invitation devront être échangées en temps voulu contre des billets numérotés, conformément aux instructions inscrites sur les cartes.

Vendredi 19 *juin.* — A 9 heures et demie du matin, neuvième séance du Congrès.

A 1 heure et demie de l'après-midi, Excursion au château de Maintenon et réception de M. le duc et de Mme la duchesse de Noailles, en l'honneur des membres du Congrès. (Les heures de départ et d'arrivée du train spécial de Paris à Maintenon seront ultérieurement publiées.)

A 9 heures et demie du soir aura lieu la Réception que S. A le prince Bonaparte, membre de l'Institut, président de la Société de Géographie désire donner en son hôtel, 10, avenue d'Iéna, en l'honneur des membres du Congrès, si des engagements antérieurs lui permettent de revenir en France en temps voulu.

Samedi 20 *juin.* — A 9 heures et demie du matin, dixième séance du Congrès.

A 3 heures de l'après-midi, Fête nautique offerte par M. et Mme Albert Glandaz, en l'honneur des membres du Congrès. (Départ en yachts du

Digitized by Google

Pont Alexandre III pour Suresnes. — Régates à l'aviron et gymkana nautique. — Goûter à bord. — Retour en yachts, ou en auto à travers le Bois de Boulogne.)

A 9 heures du soir, Fête donnée par le comte Brunetta d'Usseaux, membre du Comité International pour l'Italie, en son hôtel, 62, avenue du Bois de Boulogne, en l'honneur des membres du Congrès.

Dimanche 21 juin. — Le matin, réunion de Commissions s'il y a lieu.

A 9 heures et demie du soir, Réception de S. E. M. l'ambassadeur d'Allemagne et de M^me^ la baronne de Schœn, en l'hôtel de l'Ambassade, 78, rue de Lille, en l'honneur des membres du Congrès.

Lundi 22 juin. — A 9 heures et demie du matin, onzième séance du Congrès.

A 2 heures et quart de l'après-midi, séance de clôture du Congrès.

A 5 heures de l'après-midi, Réception de M. le Président de la République et de M^me^ Poincaré au Palais de l'Élysée, en l'honneur des membres du Congrès.

A 9 heures du soir, Fête équestre (manège paré), donnée par le comte Potocki, président et les membres de la Société de l'Étrier, au manège de la Société (Porte Maillot, Bois de Boulogne), en l'honneur des membres du Congrès.

Mardi 23 juin. — A 9 heures et demie du matin, réunion du Comité International Olympique à l'Automobile Club de France, 6, place de la Concorde.

A midi et demi, Déjeuner offert par le président du Comité International Olympique et la baronne Pierre de Coubertin, à la Société de Sport de l'Ile de Puteaux (Neuilly-sur-Seine), en l'honneur des membres du Comité International et des présidents des Comités Olympiques nationaux.

Mercredi 24 juin. — Départ de Paris à 9 heures pour Reims. Arrivée à 11 heures.

Déjeuner offert par le marquis de Polignac au Collège d'Athlètes, en l'honneur des membres du Congrès, visite du Collège, exercices et démonstrations.

Les 25, 26, 27 et 28 juin auront lieu à Reims en l'honneur et à l'occasion du Congrès des concours et des fêtes sportives, dont le détail sera publié ultérieurement.

[796 (063) « 1914 » (∞)

Association internationale des Automobile-Clubs reconnus. — La Commission spéciale douanière de cette association a adressé aux revues le communiqué suivant :

Les automobilistes amateurs de grand tourisme européen apprendront avec plaisir que les travaux de la Commission Spéciale Douanière de l'Association Internationale des Automobile-Clubs Reconnus viennent d'être couronnés de succès : ses travaux ont, en effet, abouti à l'adoption

Digitized by Google

d'un nouveau système douanier international facilitant, dans la plus large mesure, les opérations à accomplir pour franchir les diverses frontières des pays y ayant adhéré.

Le nouveau document qui vient d'être créé sous le nom de « Carnet de passages en douanes », sera employé par les touristes qui désirent visiter successivement plusieurs des pays européens. Il réunit en un seul document les pièces multiples, passavant et triptyques, qui devaient jusqu'à présent être utilisées pour chaque pays, et qui présentaient de nombreuses complications. Par suite de la disposition de ses volets de sortie et d'entrée, l'entrée dans un pays ne pouvant se faire que si la sortie du pays précédent a été constatée, toute erreur possible est supprimée et la liquidation du Carnet est facilitée.

Enfin, l'usage du Carnet n'exige plus qu'une seule caution et qu'un seul versement pour garantir les droits de douanes des pays traversés.

Le Carnet de passages en douanes, dont il peut être fait usage depuis le 16 mars 1914, est valable pour l'Autriche, la Belgique, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la Roumanie et la Suisse.

Les gouvernements de Russie et de Suède autoriseront l'usage du Carnet de passages en douanes dans leur pays dans un avenir prochain. Il sera donc nécessaire, à moins d'informations contraires, que les touristes se munissent de triptyques pour l'entrée dans ces deux pays, bien que leurs noms figurent sur la couverture de ce nouveau document.

Il en sera de même pour l'entrée en Allemagne, car l'administration douanière de ce pays n'a pas encore adhéré au Carnet de passages en douanes, et le versement de la caution correspondant aux droits de douane devra être effectuée pour chaque triptyque en plus de celui qui est exigé pour le Carnet de passages en douanes, le triptyque et le Carnet appartenant à deux régimes différents.

La durée de validité du Carnet, qui datera du jour de sa délivrance, est d'une année pour la majorité des pays adhérents. Comme le triptyque, le Carnet de passages en douanes est entièrement indépendant du Certificat international de route.

[796.7 (062) (∞)

Digitized by Google

Digitized by Google

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

EXPOSITION INTERNATIONALE PANAMA PACIFIC

Réponse du Bureau des Conventions et des Sociétés au questionnaire transmis par l'Union des Associations Internationales, sous la date du 24 février 1914.

1. Voyages. Frais de voyage et de séjour.

A. — La *Transcontinental Passenger Association*, groupement des chemins de fer qui, de Chicago et du fleuve Missouri, se dirigent vers San Francisco, lors d'une réunion qu'elle a tenu le 25 mars dernier, a fixé le prix du voyage avec retour au taux du voyage simple. D'après le tableau des tarifs établi à cette occasion, le prix du voyage avec retour de Chicago à San Francisco, s'élèvera à 62 $ 50, de la Nouvelle-Orléans à 57 $ 50, du fleuve Missouri à 50 $. Les billets à taux réduit seront en vente du 1er mars au 30 novembre 1915. Tous les billets auront une durée de validité de 90 jours, sans pouvoir dépasser toutefois la date du 31 décembre 1915.

Il sera permis en route d'obtenir des billets de correspondance. Ceux qui se rendront à San Francisco, munis de billets à prix réduit, auront la faculté de suivre n'importe quelle voie directe vers cette ville et de revenir à leur point de départ par une autre voie directe.

Les associations, qui représentent les chemins de fer à l'Est de Chicago et du fleuve Missouri, établiront le prix des billets de parcours vers l'Exposition de San Francisco à une date ultérieure. On prévoit que les prix de ces billets seront fixés d'ici à deux mois.

Le billet de parcours à partir de New-York jusqu'à San Francisco coûtera environ 90 $. Il va de soi que ce chiffre approximatif de 90 $ correspondra au prix du parcours complet, jusqu'à San Francisco et retour, à partir de New-York et incluera le prix indiqué plus haut

Digitized by Google

pour le voyage de Chicago ou du fleuve Missouri jusqu'à San Francisco.

En plus du prix approximatif de 90 $ pour le parcours de New-York à San Francisco, une couchette inférieure dans un car Pullman (pour une ou deux personnes) coûtera 36 $ de New-York à San Francisco et retour, tandis que la couchette supérieure ne coûtera que 28 $ 80.

B. — Ainsi qu'il est dit plus haut, ceux qui se rendront à San Francisco de New-York ou d'un autre endroit, en 1915, munis de billets spéciaux établis à l'occasion de l'Exposition, pourront, sans frais additionnels, voyager par n'importe quelle voie directe et revenir par n'importe quelle autre voie directe. Cet arrangement permettra un itinéraire circulaire de grande étendue, passant par beaucoup de points importants des États-Unis et sans dépenses supplémentaires pour le transport. Par exemple, un itinéraire circulaire par voie directe, rendra possible, pour une personne isolée ou pour un groupe de personnes, au départ de New-York vers San Francisco, de visiter Philadelphie, Baltimore, Washington, Atlanta, Neuvelle-Orléans, Houston, Los Angeles ; en revenant de San Francisco vers New-York, il sera possible, par voie directe, de visiter Sacramento, Salt Lake City, Denver, Chicago, Detroit, Buffalo et les chutes du Niagara. Cet itinéraire circulaire traverserait dix-neuf État et le Dominion du Canada. Le voyage en question pourrait être réalisé en sens inverse. Il va de soi que la suggestion, décrite ci-dessus, n'est indiquée que comme l'un des itinéraires possibles pour atteindre San Francisco et retourner à New-York par des voies directes.

Si une personne isolée ou un groupe de personnes désire atteindre San Francisco par une voie autre qu'une voie directe, ou désire visiter des endroits éloignés de la ligne principale, il faudra payer des suppléments.

En général, il y a lieu de faire observer que les voies directes vers San Francisco sont constituées par les lignes centrales de chemins de fer via Denver, Ogden ou Salt Lake City et par les lignes méridionales via El Paso, Albuquerque et Los Angelos. On peut atteindre San Francisco par n'importe quel parcours de ces multiples lignes sans frais supplémentaires de transport. Si l'on désire atteindre San Francisco par l'une ou l'autre des lignes septentrionales (par le Canada ou par la partie septentrionale des États-Unis) ou revenir par ces mêmes lignes via Spokane, Seattle et Portland, il faudra ajouter 17 $ 50 au prix approximatif de 90 $ pour le voyage de New-York à San Francisco.

C. — Bien que d'excellents hôtels aux États-Unis soient administrés selon le plan américain, la plupart d'entre eux font également usage du plan européen (à la carte). Le prix des chambres, d'après le plan européen, se monte à 1 $ et plus par jour et par personne. Des chambres tout à fait satisfaisantes pour les délégués aux congrès pourraient être obtenues pour 2 à 4 $ par personne et par jour, selon le plan européen. La question du choix des chambres et des repas est une question qui dépend tellement du goût et des moyens des intéressés, qu'il est extrê-

Digitized by Google

mement difficile d'établir un prix moyen pour les dépenses d'hôtel. En général, on peut dire que des délégués sont en état de vivre à San Francisco ou ailleurs, dans une ville des États-Unis, en payant pour leur chambre et leurs repas, de 4 à 6 $ par jour et par personne.

2. Facilités de transport et de séjour offertes par les organisations américaines.

A. — Aux termes de l'*Interstate Commerce Act*, il ne peut être accordé de parcours libre par les chemins de fer aux États-Unis, exception faite en faveur de leurs employés et, dans une mesure limitée, en faveur des personnes désignées dans cet acte. Il va de soi que les compagnies maritimes, assurant le service entre des ports européens et les États-Unis, ne sont pas, au point de vue légal, limitées à cet égard.

Aux États-Unis, les chemins de fer peuvent légalement accorder des tarifs réduits, mais les avantages des tarifs ainsi établis doivent être assurés à tous pendant des périodes déterminées. Les seuls tarifs réduits, qui seront accordés pour se rendre à San Francisco en 1915, seront certainement ceux qui ont été indiqués ci-dessus.

La question des tarifs maritimes vers San Francisco, en traversant le canal de Panama, n'a pas encore été résolue. Ces tarifs seront déterminés après l'ouverture du canal au trafic régulier, ce que nous prévoyons devoir se réaliser quelques mois avant l'ouverture de l'Exposition.

B. — On peut organiser des voyages en groupe dans des voitures ou des trains réservés de New-York à San Francisco. En ce cas un nombre minimum de voyageurs est exigé. Sous le régime des tarifs réduits, spécialement fixés à l'occasion de l'Exposition de San Francisco, un groupe devra approximativement se composer de 125 personnes pour obtenir un train spécial jusqu'à San Francisco. Le meilleur moyen de s'arranger pour voyager en compartiment spécial est de louer un Pullman car pour le voyage. Lorsque un ou plusieurs Pullman cars ont été ainsi loués, les participants à un groupe peuvent obtenir que la ou les voitures mises à leur disposition soient parquées dans les gares principales du parcours et y restent aussi longtemps qu'ils le désirent. Dans le cas où un train spécial serait formé, les repas peuvent être assurés par un wagon-restaurant intercalé dans le train. Lorsqu'il s'agit d'un groupe spécial ayant loué une ou plusieurs voitures, les repas peuvent être assurés naturellement, soit dans les wagons-restaurants des trains ordinaires, soit dans les hôtels des villes où la ou les voitures sont parquées.

Il y a lieu de faire remarquer que les Pullman cars, s'ils peuvent être parqués en route, ne pourraient pas l'être pendant le séjour des participants à San Francisco.

Pour un voyage continu de New-York à San Francisco, d'une durée de quatre jours environ, une couchette inférieure dans un Pullman car,

Digitized by Google

ainsi qu'il a été dit plus haut, coûte 18 $ (36 $ pour un parcours circulaire), tandis qu'une couchette supérieure coûte 14 $ 40 (27 $ 80 pour un parcours circulaire).

Un Pullman car spécial, organisé au maximum pour 24 ou 30 personnes, peut être loué pour 45 $ par jour. Naturellement le coût du Pullman car pour une personne ou pour un groupe de personnes, dans une voiture louée spécialement à cet effet, constitue une dépense additionnelle à ajouter au coût du billet circulaire de 90 $ environ indiqué pour le voyage de New-York à San Francisco.

Pour une excursion spéciale en groupe, la location d'un Pullman car à 45 $ par jour, est l'arrangement le meilleur et le plus économique, lorsque le plan du voyage comprend des parcours additionnels.

C.—Un si grand nombre de Congrès et de Conférences seront organisés à San Francisco, en 1915, qu'il est impraticable officiellement de désigner un hôtel ou un groupe d'hôtels comme siège principal de l'une ou de l'autre de ces réunions. Tant les Associations Internationales que les Associations Américaines correspondantes seront, dans tous les cas, en état, pour leurs délégués, de choisir un hôtel et de s'arranger de manière à y réserver des chambres. Une idée générale des prix a été donnée en réponse à la première question.

En général, on peut dire, d'après un recensement fait récemment par la Chambre de Commerce de San-Francisco, qu'il existe dans cette ville 2,023 hôtels et maisons à appartements et à chambres, en augmentation de 786 ou de 64 p. c. en trois ans. Outre les salles à manger et les grill-rooms établis dans les hôtels, la Chambre de Commerce a recensé 767 restaurants et cafés, constituant une augmentation de 110 établissements ou 17 p. c. au cours de l'année dernière. Parmi les hôtels, 90 p. c. sont nouveaux (ayant été construits depuis le grand incendie de 1906), avec toutes les commodités modernes, telles que téléphone, eau chaude et eau froide, chauffage à la vapeur, lumière électrique, etc. New-York est la seule ville américaine qui possède des facilités plus grandes pour les Congrès et les visiteurs. A une demi-heure de San Francisco, en ferry ou en tramway électrique, se trouvent les villes de Oakland, Alameda et Berkeley, où des facilités existent pour loger 50,000 personnes environ.

Il est suggéré, à tout Congrès qui se réunira à San Francisco en 1915, de s'adresser à une agence de voyages ou à un représentant spécial pour retenir des chambres dans des hôtels. Pour répondre aux divers besoins des membres d'un Congrès ou d'une Association, dans beaucoup de cas, il est possible de s'assurer des facilités dans un groupe d'hôtels situés les uns auprès des autres, donnant ainsi l'occasion de se loger à des prix différents. Le Bureau des Conventions et des Sociétés et le Bureau d'Information et de Service public établis à l'Exposition, seront toujours disposés à coopérer avec les représentants de tout Congrès ou de toute Association pour leur procurer des facilités de logement.

Digitized by Google

3 et 4. Bureaux de renseignements.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés n'a pas envisagé l'établissement d'une agence spéciale ou permanente, ni en Europe, ni à New-York. Les agents spéciaux de l'Exposition seront toutefois toujours à la disposition des Associations Internationales et des organisations américaines correspondantes pour fournir tout renseignement qu'elles pourraient désirer. Les détails à ce sujet seront examinés plus complètement dans les réponses suivantes.

5. Guide de voyage.

Les différentes régions des États-Unis présentent, au point de vue social, technique et scientifique, des conditions si différentes qu'il serait impossible de rédiger un guide général pour tout le pays. Pour remplacer ce guide, il est suggéré que chaque Association Internationale, participant à la série des Congrès organisés à San Francisco en 1915, charge un agent ou un représentant spécial, familier avec la vie des villes, des institutions et des régions des États-Unis, d'établir une étude préliminaire des conditions dans lesquelles différents tours pourraient être arrangés pour chaque groupe, à l'effet d'en mettre les membres en contact avec les solutions données aux États-Unis aux problèmes spéciaux qui les intéressent plus particulièrement. Ceci sera, du reste, examiné plus au long dans la réponse à la sixième question.

6. Tours organisés.

Des tours dirigés par une personne compétente peuvent naturellement être organisés. Pour organiser de tels tours avec succès, il sera nécessaire d'engager les services d'un agent qui déterminera d'avance les problèmes que les membres de chaque Association Internationale désirent étudier lors de leur séjour aux États-Unis. L'itinéraire dans chaque cas, serait préparé à l'avance, de manière à ce que les dirigeants de chaque Association aient l'assurance que le tour choisi est le meilleur qui puisse être organisé. Le moyen le plus pratique pour organiser un tel tour ou une série de tours, est de s'adresser à une agence de voyages, qui entreprendra leur organisation pour une somme fixe par personne, pour le voyage circulaire d'Europe à San Francisco, comprenant les frais de transport, de séjour, de bagages, et qui surtout pourra prendre des arrangements spéciaux afin d'assurer la visite dans des conditions favorables des villes, institutions et établissements que chaque groupe désire étudier plus spécialement.

Il est certain que les villes, institutions et établissements, auxquels on fera l'honneur de les introduire dans les itinéraires des différents tours, seront heureux d'offrir des facilités spéciales aux visiteurs. Comme tous les détails seraient spécifiés longtemps à l'avance par l'agence choisie, le temps de chaque groupe sera économisé. Il y a lieu

Digitized by Google

de faire observer qu'en fait toutes les cités possèdent des organisations civiques spéciales dont le devoir est d'arranger la réception des visiteurs distingués et de donner tous les renseignements spéciaux qui peuvent être désirés. A la place d'un guide général pour les États-Unis, dont il a été question plus haut, il est signalé que les organisations civiques de chaque ville, qui se trouvera sur le parcours d'un tour déterminé, sont en situation de procurer des renseignements complets à tous les points de vue pour cette ville et les institutions qu'elle contient. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, tout cela pourrait être arrangé à l'avance par l'agent choisi. En plus d'un tour général, répondant au désir d'un groupe étendu de personnes, il est suggéré que des tours spéciaux soient pris en considération pour des groupes qui désirent étudier un problème spécial d'éducation, de science ou de technique dans les différentes régions du territoire américain.

7. Conférences.

Dans le cas où des Associations Internationales parviennent à décider des conférenciers éminents à assister à leur Congrès à San Francisco, en 1915, il serait possible d'arranger soit des conférences isolées, soit une série de conférences, d'après l'un ou l'autre des modes suivants :

1. Lors des sessions d'été des universités et d'autres institutions éducatives ;
2. Sous les auspices d'organismes savants ou civiques dans les différentes villes.

Au cours de l'année 1913, il a été organisé 686 sessions d'été par des institutions d'éducation aux États-Unis. Dans beaucoup de cas, les conférenciers autres que les personnes directement en relation avec ces institutions, furent invités à donner des cours sur des sujets déterminés. En quelques cas ces conférences se sont continuées pendant toute la durée de la session d'été. Dans d'autres cas, le cours a été limité à quelques conférences. De telles conférences seraient payées : les honoraires variant naturellement d'après chaque institution. Ces sessions d'été commencent à des dates variées, entre le 1er juin et le 15 juillet et durent ordinairement six semaines. Il n'existe pas de renseignements quant aux honoraires payés pour ces conférences.

Il serait également possible d'arranger les conférences sous les auspices d'organismes savants ou civiques dans différentes villes. Sur la côte du Pacifique, les universités et les autres écoles sont la plupart du temps fermées du 15 mai au 15 août. Dans la partie orientale des États-Unis, la période des vacances va principalement du 15 juin au 15 septembre. Pendant la période des vacances il serait difficile d'organiser des conférences dans les villes, sauf dans celles où il existe des sessions d'été.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés pourrait se mettre à la disposition de l'Union des Associations Internationales pour la mettre

Digitized by Google

en rapport avec les directeurs des différentes sessions d'été. Dès que ce problème aura été pris en considération par vous, nous proposons, si vous y consentez, à placer votre questionnaire avec les réponses que nous vous avons données entre les mains des directeurs de chaque session d'été, avec prière de prendre la question de l'arrangement des conférences en considération. Il est de même proposé de placer le questionnaire et les réponses entre les mains des divers organismes savants et civiques dont il a été parlé ci-dessus.

Il y a lieu de faire observer qu'il serait fort désirable, qu'à une date ultérieure, les noms des délégués envoyés par les Associations Internationales, avec l'indication des sujets de conférences qu'ils seraient disposés à donner, soient envoyés aux dirigeants des sessions d'été et des organismes savants et civiques susmentionnés.

Il y a lieu de noter que la connaissance de l'anglais, dans la plupart des cas, est une condition indispensable à l'arrangement d'une conférence ou d'une série de conférences.

8. Congrès internationaux.

A. — Le Bureau des Conventions et des Sociétés de l'Exposition créerait volontiers un Département spécial chargé de se mettre en contact avec l'Union des Associations Internationales et, si cela semble plus pratique, avec les Associations Internationales individuellement. Ce Département spécial s'occuperait de la correspondance et ferait une étude spéciale des besoins de chaque Congrès. Le directeur de ce Département, si vous le jugez utile, viendrait à Bruxelles pour une entrevue générale.

Ce Département spécial de l'Exposition, consacré aux Associations Internationales, s'efforcerait de provoquer la création d'un Comité d'organisation local, pour chaque Congrès qui serait organisé à San Francisco en 1915, par l'une ou l'autre des Associations nationales. Ce Comité serait composé dans chaque cas, si possible, de membres appartenant aux organisations américaines correspondantes. Ce Comité aura pour mission :

1. D'assurer des salles pour les réunions ;

2. D'engager des orateurs locaux pour prendre part à la séance d'ouverture ou à d'autres séances ;

3. D'intéresser à la session en question, les organisations locales et nationales correspondantes.

Il serait entendu que le représentant de chaque Association ou l'agent de voyage, choisi par elle, s'occuperait d'assurer le service des logements.

B. — Le Bureau des Conventions et des Sociétés et le Comité d'organisation assureraient les salles pour toutes les sessions régulières. Des interprètes et des traducteurs seront mis à la disposition des organisa-

Digitized by Google

teurs ainsi qu'il sera spécifié sous la seizième question. Le Bureau des Conventions et des Sociétés ne peut assurer les frais d'impression des procès-verbaux et des discussions des différents Congrès.

C. — Dans quelques et peut-être dans beaucoup de cas, le Comité d'organisation pourrait représenter directement les Associations Américaines correspondantes à des Associations Internationales. En tous cas, le Département spécial du Bureau des Conventions et des Sociétés ne se contenterait pas de choisir les membres du Comité d'organisation parmi les membres des Associations Américaines, mais encore, ainsi qu'il a été dit plus haut, d'intéresser les Associations Américaines dans le programme et l'œuvre générale des Associations Internationales. Le Bureau reconnaît qu'il est spécialement dans l'intérêt de l'harmonie mondiale de mettre les Associations Internationales et les Associations Américaines en relations plus étroites.

9. Congrès nationaux.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés pense que beaucoup des Congrès et des Conférences purement américains, qui se réuniront à San Francisco en 1915, seraient disposés à donner un certain caractère international à leurs sessions. Le Bureau pense que les Congrès américains, spécialement ceux qui s'occuperont d'éducation, de science, des questions civiques et techniques, recevraient avec satisfaction les délégués des Associations Internationales correspondantes. Il y a lieu de noter toutefois que le Bureau n'a pas pour mission d'arranger le programme des Congrès et que (ainsi qu'il est indiqué dans la réponse à la seizième question), il agit simplement comme *clearing house* pour les renseignements et les concours destinés à mettre les Congrès et les Conférences en relations plus étroites les uns avec les autres, avec l'Exposition et avec les nations participantes. Le Bureau, dans l'intérêt des Associations Internationales et des Associations Américaines et du monde en général, est disposé, avec votre approbation, à suggérer aux Associations Américaines que leur programme pour 1915 soit, dans une certaine mesure, internationalisé et que les délégués des Associations Internationales soient assurés d'être les bienvenus.

10. Congrès des Congrès.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés, à l'intermédiaire du Département spécial, dont il a été question dans notre réponse à la huitième question, serait disposé à coopérer dans le sens indiqué. Le Département spécial du Bureau serait placé à la disposition de l'Union des Associations Internationales pour examiner tout problème à résoudre à San Francisco. Tout particulièrement, le Département spécial du Bureau s'efforcera de placer le Congrès Mondial des Associations Internationales en relations avec les Associations nationales non seule-

Digitized by Google

ment des États-Unis, mais aussi de toutes les nations du nord et du sud de l'Amérique, de l'Orient et de toutes les régions du Pacifique.

11. Participations sud-américaines et asiatiques.

Le Japon, la Chine, le Siam, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et pratiquement toutes les nations du nord et du sud de l'Amérique ont décidé de participer officiellement à l'Exposition. Des invitations ont été pratiquement envoyées à toutes les sociétés d'éducation, de science et de technologie de ces divers pays, à l'effet de les voir participer aux Congrès et aux Conférences qui seront tenus à San Francisco en 1915. A cet effet, le Bureau a obtenu le concours sympathique des ministres américains résidant dans les divers pays, des ministres étrangers aux États-Unis et des consuls étrangers établis à San Francisco. Bien que des réponses encourageantes aient été reçues, il est trop tôt pour prévoir le degré de participation de la part d'un nombre de sociétés aussi considérable.

12. Subsides.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés est disposé à coopérer avec les Associations Internationales dans les différentes voies qui ont déjà été examinées en réponse au questionnaire envoyé par vous. En particulier, le Bureau, à l'intermédiaire du Département spécial, s'efforcera de mettre les différentes nations, et plus spécialement les nations qui participeront à l'Exposition, en relations étroites avec les Congrès qui seront organisés par les Associations Internationales. Ceci sera réalisé de différentes manières : par correspondance, distribution de programmes, démarches personnelles, etc. Il est impossible toutefois, que le Bureau accorde aucun subside. En fait, bien que jusqu'à ce jour, 226 Congrès, Conférences et Conventions doivent être organisés à San Francisco en 1915, en aucun cas il n'a été accordé de subside.

13. Date.

A. — Au point de vue climatérique, les Congrès peuvent se tenir à San Francisco pendant toute la durée de l'Exposition, depuis le 20 février jusqu'au 4 décembre 1915. L'Exposition sera ouverte pendant la saison la plus favorable de l'année en Californie. Probablement la période la plus favorable sera celle d'avril, mai, septembre et octobre. En général, on peut dire que San Francisco a un climat côtier et que l'été y est frais sans pluie ; le climat d'hiver est sans neige, sans glace et sans bise. Les faits suivants sont empruntés au Bulletin 44 de la publication *Le Climat de San Francisco*, dirigée par le professeur A. B. Mc Adie, du Bureau météorologique des États-Unis et éditée par le Département de l'Agriculture :

La température moyenne annuelle à San Francisco est de 56 degrés

Digitized by Google

Fahrenheit. Septembre est le mois le plus chaud, janvier le mois le plus froid. La température moyenne en septembre est de 59.1 degrés et de 49.2 en janvier. Pendant les vingt dernières années, il n'y a eu que vingt-sept jours pendant lesquels la température a dépassé 90 degrés et pendant la même période, elle n'est pas descendue sous 32 degrés, qui correspondent au 0 centigrade. Les différences entre les températures des jours et des nuits sont petites. L'heure la plus chaude, 2 heures de l'après-midi, a une température moyenne de 59.2 et l'heure la plus froide, 6 heures du matin, a une température moyenne de 50.9 degrés.

Les chiffres suivants indiquent le nombre moyen des jours de pluie durant les mois correspondant à la durée de l'Exposition. Les renseignements sont empruntés à des rapports officiels couvrant 62 ans :

Mars	11 jours	Juin	1 jour	Septembre	2 jours.
Avril	6 »	Juillet	0 »	Octobre	4 »
Mai	4 »	Août	0 »	Novembre	7 »

Les délégués devront se munir de pardessus et de manteaux. D'avril à novembre, les parapluies peuvent être tranquillement laissés à la maison.

B., C. — Quant aux conditions climatériques des diverses régions des États-Unis, qui seront traversées au cours des voyages faits par les délégués des Associations Internationales, toute époque, de mai à novembre, peut convenir à cet effet. Si l'on tient compte de la possibilité de donner des conférences payées dans les écoles d'été, il faut ne pas oublier que ces écoles estivales s'ouvrent au plus tôt vers le 1er juin et se ferment au plus tard le 1er septembre. Pour le cas où des membres d'Associations Internationales envisageraient la possibilité de donner de telles conférences dans les villes, il y a lieu de faire observer que celles-ci sont surtout demandées en mai, pendant la période qui précède les vacances, ou pendant la dernière partie de septembre et en octobre, immédiatement après la réouverture des institutions éducatives américaines. Si l'on tient compte de tous les éléments, il est clair que les mois d'août, de septembre et le commencement d'octobre constitueront les périodes les meilleures, dans la plupart des cas, pour les Congrès organisés par les Associations Internationales.

14. Calendrier des Congrès.

Le Bureau des Conventions et des Sociétés a reconnu la nécessité de grouper les Congrès et les réunions qui s'occupent de matières connexes. A ce point de vue, beaucoup de difficultés spéciales ont été rencontrées. Fort souvent les organisations américaines sont obligées, aux termes dè leurs statuts, de tenir leurs assemblées à des dates fixes. Dans plusieurs cas, ces dates sont déterminées nécessairement par la période des vacances ou les conditions industrielles. Aux États-Unis, il n'existe pas d'Office Central similaire à celui de l'Union des Associa-

Digitized by Google

tions Internationales. Le Bureau a pu surmonter partiellement ces difficultés, et, avec la coopération des organisations intéressées, il a établi différents groupements et est en pourparlers pour d'autres. Parmi les groupements déjà conditionnellement ou définitivement établis, on peut citer les suivants :

1. Médecine et Hygiène	Juin.
2. Anthropologie et Archéologie	Juillet 12-17.
3. Histoire	Juillet 19-24.
4. Économie	Juillet 26-31.
5. Vie municipale, Plan de cités, etc.	Juillet 26-31.
6. Science	Août 2-7.
7. Éducation	Août 16-27.
8. Congrès Panama-Pacific dentaire	Août 30-septembre 9.
9. Commission intern. électro-technique	Septembre 6-11.
10. Congrès intern. électrique	Septembre 13-18.
11. Congrès intern. des ingénieurs	Septembre 20-25.
12. Congrès intern. du gaz	Septembre 27-oct. 2.
13. Congrès des assurances	Octobre 4-16.

15. Langues.

Bien que l'anglais soit nécessairement la langue officielle des Congrès, l'Exposition s'efforcera de fournir des interprètes et des traducteurs officiels pour les orateurs qui prononceront leurs discours dans d'autres langues que l'anglais. Donnant suite à votre suggestion, des interprètes seront fournis, s'il est nécessaire, pour le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien et l'esperanto.

16. Expositions.

L'emplacement de l'Exposition couvre 625 acres et s'étend sur 2 milles le long de la baie de San Francisco. Les 11 palais qui la constituent, couvrent une surface totale de 63 acres 05. Les parois des salles de ces 11 palais ont une longueur totale de 47 milles.

Dans tous les palais les espaces demandés dépassent déjà largement ceux qui sont disponibles. L'assignation définitive des différents emplacements sera réalisée entre le 1er juillet et le 1er octobre 1914. Par suite du fait que la demande dépasse l'offre, toutes les exhibitions seront hautement sélectionnées.

Il sera possible d'établir une section, dans la division de l'économie sociale, où les Associations Internationales pourront exposer comme telles sans être obligées de se rattacher à une division nationale. Les surfaces planes pour les expositions officiellement admises leur seront affectées à titre gratuit. L'exposant, en tous cas, devra assurer les frais de son installation et son entretien pendant la durée de l'Exposition. Un espace limité pourra être réservé à une exposition consacrée à

Digitized by Google

l'internationalisme, mais la question devrait être réglée définitivement avant le 1er juin prochain.

Un défaut reconnu, de beaucoup d'expositions dans le passé, a consisté dans le fait que les membres des Congrès et des Conférences n'ont pas été informés, à l'avance et d'une manière précise, concernant les expositions relatives aux matières qui les intéressent. A l'initiative du Bureau des Conventions et des Sociétés, beaucoup de Congrès et de Conférences touchant aux questions d'éducation, de science ou de technique, qui se réuniront à San Francisco en 1915, organiseront un Comité spécial composé de personnes expertes chargées de faire une revue des divers objets exposés, immédiatement après l'ouverture de l'Exposition en février 1915. Cette revue aura pour but de dresser les listes des objets qui peuvent spécialement intéresser leurs membres et ces listes seront imprimées par chacun des organismes compétents et envoyées à leurs membres, deux à quatre mois avant la date choisie pour le Congrès ou la Conférence organisé par eux. Ces publications seront accompagnées de cartes indiquant comment il sera possible d'atteindre facilement les diverses entrées de l'Exposition et où les objets compris dans ces listes se trouvent placés, dans les jardins ou dans les palais. Dans de nombreux cas, les rapports présentés par les différentes associations seront appuyés par des expositions. En un mot, nous avons cherché à considérer l'Exposition comme un laboratoire en action et en relation étroite avec les Congrès et les Conférences. De cette manière, nous espérons que l'Exposition, grâce aux Congrès organisés et aux objets exhibés, constituera une vaste leçon de choses dans tous les domaines de l'éducation, de la science et de l'industrie.

17. Bureau officiel des Congrès.

La réponse à cette demande est l'existence même du Bureau des Conventions et des Sociétés. Ce Bureau représente officiellement l'Exposition dans toutes ses relations avec les associations régionales, nationales et internationales. Il s'efforcera d'harmoniser les intérêts, d'éviter des doubles emplois, de grouper des organisations connexes, d'établir des corrélations entre les Congrès et les Expositions spéciales, d'aider les Congrès et les Conférences à organiser leurs sessions. En un mot, d'agir comme un *clearing house* pour le service des différents organismes intéressés.

Digitized by Google

L'Organisation Scientifique du Journalisme

PAR

George SARTON

Docteur en Sciences physiques et mathématiques,
Directeur de la Revue *Isis*.

[07 (04)]

SOMMAIRE : I. Introduction. — II. La presse et la démocratie. — III. La mauvaise presse d'aujourd'hui. — IV. L'organisation scientifique du journalisme. — V. La commercialisation de la presse. — VI. La presse et la vie internationale. — VII. Conclusions. Les journaux de demain.

I. — Introduction

Un organisme ne nous paraît vraiment vivant que lorsque toutes ses parties sont solidaires et incessamment tenues en contact par une circulation intérieure le pénétrant tout entier. Ainsi, il ne devient légitime de parler d'une « vie internationale » que lorsque des communications constantes rapprochent sans cesse les unes des autres, les divers peuples de la terre. Mais il ne suffit même pas que toutes les parties d'un tout restent en contact les uns avec les autres, pour que ce tout puisse être considéré comme un « organisme » : il faut encore que ce tout ait un centre ou qu'il constitue de quelque manière une unité. Nous ne pouvons donc parler de « vie internationale », sans abuser des mots, que dans la mesure même où il existe une

Digitized by Google

« conscience internationale ». Or, qu'il s'agisse simplement d'échanger des nouvelles entre les peuples, et de tenir ainsi chacun d'eux toujours présent à l'esprit de tous les autres, ou qu'il s'agisse de la tâche plus élevée qui consiste à élaborer une vraie organisation ou une conscience internationales, dans tous les cas, l'instrument le plus puissant qui soit à la disposition des hommes, c'est le *journal*.

D'autre part, pour bien connaître la vie d'un organisme, il faut commencer par étudier chacune des fonctions qui collaborent à son existence. Une des fonctions essentielles, primitives, de la vie internationale, c'est l'échange et la distribution rapide et continue d'informations relatives à chaque membre de la terre. D'habitude, ces informations ne concernent directement que l'un des membres, mais à mesure que la solidarité organique s'accentue, la répercussion des moindres faits se propage plus loin et avec plus d'intensité et chacun des membres a plus d'intérêt et met plus de passion à connaître les nouvelles relatives à tous les autres. Or, cette fonction essentielle est principalement réalisée par le journalisme ; on peut même dire que, dans nos sociétés modernes, elle ne peut être parfaitement réalisée que par lui. Pour bien comprendre l'organisation de la vie internationale, il faut donc avant tout étudier l'organisation du journalisme.

Je ne m'occuperai ici que de l'organisation interne, intellectuelle du journalisme, non pas de son organisation matérielle, quoique celle-ci devienne, elle aussi, à beaucoup d'égards, une organisation vraiment scientifique. Ainsi, il eût été très intéressant sans doute, d'étudier tous les rouages purement industriels et commerciaux d'un grand journal moderne : d'y voir arriver les nouvelles de tous les points du monde, grâce aux procédés télégraphiques et téléphoniques les plus perfectionnés, d'assister à la fabrication du journal à l'aide de ces machines immenses et merveilleuses où s'immobilisent chaque jour des capitaux plus considérables, de le voir enfin quitter sa maison et se répandre à des centaines de milliers d'exemplaires jusque dans les recoins les plus lointains d'un immense territoire. Mais je ne puis m'y arrêter. Je me bornerai à faire remarquer que le journal est une marchandise extrêmement curieuse, en ceci qu'elle n'a de valeur que le jour même de son émission. Le lendemain, les journaux

Digitized by Google

invendus ne sont plus que du « bouillon » sans autre valeur que celle du vieux papier. Cette marchandise doit donc être vendue extrêmement vite. D'autre part, il faut atteindre non pas quelques acheteurs, mais des milliers de lecteurs disséminés dans un pays entier. On voit, sans que j'y insiste davantage, que la vente du journal soulève des problèmes techniques difficiles et oblige les éditeurs à étudier avec soin, non seulement toutes les questions relatives aux communications rapides des nouvelles, c'est-à-dire les moyens postaux et télégraphiques, mais aussi toutes les questions de transport (1). Tout cela, je le répète, serait très intéressant à étudier de plus près, mais je ne puis le faire en ce moment, et je me contenterai donc d'examiner l'organisation interne du journal : l'œuvre purement intellectuelle de la rédaction.

* * *

Jusqu'ici, la plupart des hommes se sont préoccupés assez peu de la qualité intellectuelle du journal dont ils se repaissent chaque jour. Mais faut-il trop s'en étonner? Il n'y a que bien peu de temps que l'on s'occupe de découvrir et de réprimer sérieusement les fraudes alimentaires, fraudes qui sont connues ou soupçonnées depuis un temps immémorial. Et ce n'est que maintenant que nous commençons à nous émouvoir à la pensée que le pain que nous mangeons est peut-être frelaté !... Ce n'est pas d'une manière arbitraire que je choisis cet exemple de la patience, ou mieux de l'indifférence humaines : car le journal est aussi pour la grande majorité des hommes de notre temps, une espèce de pain quotidien, et ce pain — chacun peut le constater à loisir, — est aussi très souvent frelaté, avarié, empoisonné. Cette remarque fait apercevoir du même coup toute la gravité de la situation. Songez donc à la place qu'occupe maintenant le journal dans notre existence : dans les pays civilisés du monde entier, des quantités d'hommes — riches ou pauvres, — en lisent chaque jour au moins un, et pour la plupart, ce journal est l'unique

(1) A vrai dire, beaucoup de journaux ne s'occupent pas eux-mêmes de leur vente et de leur distribution, mais en confient le soin à des agences spéciales. Mais peu importe.

Digitized by Google

lecture, l'*unique aliment intellectuel*. Or, cet aliment est presque toujours de qualité inférieure. Et songez à la suggestion que ce journal peut exercer par la répétition continue, quotidienne des mêmes genres de faits, des mêmes points de vue, des mêmes préjugés, des mêmes préventions, et hélas ! il faut bien l'ajouter, des mêmes mensonges. Cette suggestion est considérablement facilitée par la confiance extrême que les lecteurs peu intelligents ont en leur journal : celui-ci est souvent leur meilleur ami (n'est-il pas toujours de leur avis? puisqu'eux-mêmes n'ont pas d'autres idées que celles qu'il leur souffle chaque matin, et qu'ils sont façonnés dans son moule), leur conseiller en maintes circonstances leur maître et leur guide. La preuve que je n'exagère pas en m'exprimant ainsi, m'est donnée par l'expérience étendue qu'ont en cette matière les politiciens de tout poil : ils savent bien que lorsqu'on est parvenu à faire lire tel ou tel journal par un citoyen quelconque, celui-ci peut, le plus souvent, être considéré comme gagné à la cause politique dont ce journal est l'organe.

Pour faire progresser l'humanité, il faudrait donc avant tout réformer et améliorer les journaux dont elle se nourrit, dont elle tire toute sa substance intellectuelle? Oui, peut-être. Mais il ne faut pas oublier que les journaux ne sont pas faits seulement, comme il semble à première vue, par ceux qui les rédigent, mais autant, sinon davantage, par ceux qui les lisent et qui les achètent. Ceci complique assurément beaucoup le problème. On voit de suite qu'il n'est pas possible de créer tout d'une pièce des journaux vraiment élevés et bons : c'est là une chimère à laquelle il vaut mieux ne pas s'attarder. Ce n'est pas la presse seule qu'il faut réformer : ce sont les mœurs politiques qui doivent être épurées, c'est toute l'éducation civique qui est à créer ou à refaire. Mais il n'en reste pas moins vrai que si la presse est un résultat d'autres phénomènes sociaux, elle est aussi, à son tour, une cause, un moyen d'action formidable. Nous avons donc raison d'exiger sans relâche l'amélioration des journaux, et de l'exiger directement d'eux-mêmes comme s'ils n'étaient point faits à l'image de leurs lecteurs. Il est bien certain qu'il y a beaucoup à faire dans cette direction, et que *dès à présent* (j'y reviendrai plusieurs fois), les journaux pourraient déjà, sans perdre leur clientèle, être beaucoup meilleurs qu'ils ne sont.

Digitized by Google

II. — La Presse et la Démocratie

En dernière analyse, il est clair que ce qui constitue la puissance d'un journal, c'est la qualité et la quantité (surtout la quantité) de ses lecteurs. Car même l'influence, exercée par un journaliste de talent extraordinaire, n'existe réellement que dans la mesure où ses lecteurs lui font confiance et reconnaissent sa supériorité. La puissance de la presse ne réside donc pas dans la presse elle-même, mais dans le public dont elle est l'organe : le journal est un transformateur d'énergie. Il en résulte immédiatement que l'avenir de la presse est étroitement lié à celui de la démocratie.

Il vaut la peine de s'arrêter un instant à cette idée. Le progrès de la démocratie n'est au fond que le résultat de cette révolte et de cette lutte incessantes — qui sont pour ainsi dire instinctives chez les meilleurs d'entre nous, — contre la monopolisation des connaissances. Car leur distribution et leur vulgarisation n'entraînent-elles pas irrésistiblement à leur suite la libération de la puissance virtuelle existant en chacun de nous? Savoir, c'est pouvoir. Pour maintenir les hommes dans l'esclavage, il faut les maintenir dans l'ignorance, ou sinon, il n'y a plus d'autre ressource que de les enchaîner.

Et remarquez bien qu'en m'exprimant ainsi, je ne pense pas seulement aux connaissances qui sont immédiatement nécessaires pour l'action. Non pas ! Le fait seul de connaître certaines choses, même si ces connaissances ne sont pas pratiquement utilisées par celui qui les possède, implique cependant une participation au contrôle de ces choses (1). C'est ce qu'un instinct assez sûr

(1) C'est ce que ROGER L'ESTRANGE, qui fut censeur *(Surveyor of the Presses)*, en Angleterre, sous le Gouvernement despotique de Charles II, a parfaitement exprimé dans sa *Declaration*, vers 1663 : « I do declare mysef (as I hope I may in a matter left so absolutely indifferent whether any or more) that supposing the Press in order, the people in their right wits and news or no news to be the question, a Public Mercury shall never have my vote, because I think it makes the multitude too familiar with the actions and counsels of their superiors, too pragmatical and censorious, and gives them not only an itch but a kind of colourable right and license to be meddling with the Government. » Cité par R. A. SCOTT-JAMES, *The Influence of the Press*, p. 67.

Digitized by Google

avait sans doute appris à ces monarques d'Orient, qui évitaient même de se laisser voir de leurs sujets, de peur qu'ainsi leur autorité ne fût déjà un peu ébranlée. On ne craint plus autant un maître que l'on voit souvent et que l'on connaît mieux. D'ailleurs des mobiles semblables ont toujours inspiré la conduite de tous les tyrans et de tous les maîtres. — Une politique démocratique étant donc essentiellement une politique de vulgarisation intellectuelle, il s'ensuit que la base fondamentale de toute démocratie est constituée par l'enseignement et l'éducation des citoyens. Aussi bien, toutes les luttes pour ou contre la démocratie ont-elles pour principal champ de bataille l'école populaire.

Dans les démocraties antiques ou dans les démocraties urbaines de la Renaissance, les informations publiques pouvaient sans trop de difficultés, être transmises oralement ou à l'aide d'inscriptions ou de placards. Aujourd'hui, une pareille transmission n'est évidemment plus concevable. Nos démocraties occupent des territoires d'une étendue immense, et d'autre part le perfectionnement presque magique des moyens de transport y ont accoutumé les esprits à une sorte d'ubiquité constante. La diffusion rapide des nouvelles quotidiennes du monde entier n'y est pas seulement une nécessité sociale, mais surtout elle y répond à un besoin psychologique intense, et cette diffusion n'y est plus possible sans l'existence d'un instrument spécial : le journal.

Les démocraties modernes sont donc inséparables du journalisme — du journalisme libre. — Et si l'on doutait encore de ce fait que le journal — même conservateur, supposé toutefois qu'il soit libre et sincère, — est en notre temps le grand levain démocratique, mille preuves nouvelles ne nous en seraient-elles pas fournies par toutes les mesures que n'ont jamais cessé de prendre les adversaires de la démocratie, pour entraver le développement de la presse et restreindre sa liberté? Tandis que les rivalités individuelles, entretenues par l'isolement et l'ignorance, et le manque de confiance et d'ajustement entre les hommes favorisaient les desseins des despotes, rien ne contribue davantage aux progrès de la démocratie que cette cohésion et cette solidarité croissantes, qui sont en grande partie créées par la diffusion des connaissances.

En faisant connaître à tous ceux qui en font partie toutes les

Digitized by Google

nouvelles qui intéressent les diverses catégories d'individus, le journal met ceux-ci en relations les uns avec les autres, et facilite puissamment leur agrégation, sinon en un seul groupe, du moins, pour mettre les choses au pis, en plusieurs groupes rivaux. Le journal ne cesse ainsi de créer, ou plutôt d'amorcer d'innombrables liens intellectuels entre ses lecteurs et, peu à peu, il fait naître dans l'âme de tous cette solidarité profonde qui est le meilleur fruit des connaissances communes. Le journal étant ainsi dans nos sociétés modernes, le seul trait d'union imaginable entre les millions d'individus épars qui y forment des groupements plus ou moins homogènes, il en est aussi le principal facteur d'organisation. C'est grâce à lui que, malgré toutes les cloisons et malgré les distances, peuvent encore s'épanouir des consciences collectives étendues : consciences nationales, consciences de parti, consciences de classe. La société peu à peu s'unifie, s'anime, s'organise, s'articule : elle cesse d'être une fiction administrative ou politique, un être imaginaire, ou bien elle cesse de n'avoir d'autre solidarité que cette solidarité passive obtenue par l'obéissance aux mêmes maîtres ou la crainte des mêmes dangers ; elle devient un être réel, vivant sa vie propre, ayant une organisation et une conscience personnelles. La presse des pays libres édifie ainsi lentement mais solidement leur unité morale. Chaque journal est comme un fil qui relie les uns aux autres des milliers d'individualités, qui jadis restaient perdues dans leur isolement et s'ignoraient elles-mêmes, étant incapables de se manifester et d'agir.

Maintenant, au contraire, nous voyons peu à peu tous les sentiments et tous les désirs d'un peuple monter à la surface. Les hommes ont la possibilité de se connaître les uns les autres, de s'éprouver sans cesse, de se grouper de mille manières, à l'infini.

En un mot, le journalisme n'est rien d'autre que la matérialisation continue et puissante de ce qu'on est convenu d'appeler : l'*opinion publique*. Il est aisé de voir que dans nos démocraties modernes, sans l'existence de journaux, ces mots : opinion publique — ne seraient plus qu'une métaphore, une tromperie ; il n'y aurait plus d'opinion publique.

On ne peut concevoir une démocratie sans journaux, et réciproquement une presse vraiment libre ne peut s'épanouir que

Digitized by Google

dans l'air libre des démocraties. Le journal étant l'écho de l'opinion publique, il sera d'autant meilleur, que cette opinion sera elle-même plus élevée et qu'il l'exprimera mieux. Mais cette opinion, n'oublions pas qu'il contribue lui-même puissamment à la former : au fond, il sera donc d'autant meilleur qu'il publiera plus complètement et plus loyalement tous les faits et documents qui doivent éclairer notre religion.

III. — La mauvaise presse d'aujourd'hui

Dans quelle mesure nos journaux représentent-ils l'opinion publique, l'opinion vraie et non pas une opinion truquée et mutilée? Le journal est, en principe, un facteur essentiel de la démocratie, un instrument merveilleux d'organisation et de progrès, mais dans la pratique, cet instrument peut être plus ou moins bon, plus ou moins bien utilisé, ou au contraire détourné de son but, pour servir des pensées de lucre ou d'autres fins égoïstes. Voyons ce qui en est.

Or, toute personne de bonne foi reconnaîtra bien vite que la presse qui est actuellement à notre service est, dans son ensemble, d'une bien mauvaise qualité intellectuelle. La grande presse des pays civilisés, cette grande presse à bon marché, qui est de beaucoup la plus bruyante et qui monopolise presque toute la puissance matérielle dont les journaux disposent, ne donne-t-elle pas souvent l'impression d'être rédigée, non pas pour des citoyens adultes et responsables, mais plutôt pour des enfants, je dirais même pour des enfants déjà vicieux? Ce grand journal d'un sou est généralement superficiel, futile, médiocre et méchant. Loin d'avoir le respect des personnes, ne fût-ce que de leur vie intime, son atmosphère ordinaire est faite de scandale : il aime le scandale et le désordre ; il a une prédilection évidente pour tout ce qui est bas, vil, corrompu, pour toutes les lacunes, les mensonges, les échecs de notre civilisation ; en un mot, ses goûts sont plutôt morbides. Et qu'en résulte-t-il nécessairement, tant pour lui que pour les innombrables lecteurs qui recueillent avidement ses paroles et qu'il nourrit chaque jour de sa propre substance?

Ce qu'il en résulte, c'est, en politique, l' « apolitisme », l'indifférence, une méfiance stupidement généralisée et le scepticisme

Digitized by Google

qui imprègne et qui avilit peu à peu les consciences. Le journal finit par donner à ses lecteurs la conviction que les dirigeants de tous les partis s'entendent comme larrons en foire pour leurrer le peuple, et que le parlement n'est qu'une vaine parade... et d'autres convictions analogues, qu'il est toujours facile d'appuyer sur quelques exemples particuliers. Car certes, toutes ces tares existent — ce sont les maladies de la société, — mais le journal populaire tend inconsciemment, par la nature même de ses informations sensationnelles, à les faire considérer comme normales, il en exagère ridiculement l'importance relative, et ainsi il sème le scepticisme, la désespérance et le découragement dans les esprits.

Au point de vue purement moral, le mal n'est pas moindre : le grand journal ne nous fait bien connaître — et avec quel luxe de détails ! — que la pathologie sociale : comme je l'ai dit, il aime particulièrement à remuer la boue, la boue épaisse et puante des grandes agglomérations humaines, et il éveille ainsi en nous, et y développe constamment ce qui s'y trouve de plus vulgaire et de plus trouble, tout le sadisme endormi au fond de l'âme humaine. Il n'est pas besoin, je crois, d'illustrer ceci par des exemples : chacun en trouvera autant qu'il lui plaira, autour de lui, dans le texte et les images des journaux qui lui sont accessibles. Il résulte de tout cela un abaissement du niveau intellectuel, un relâchement, un détraquement, lent mais sûr, de la moralité individuelle. Le mal que causaient jadis dans leur étroit domaine, les bavardages stupides des commères, quelques grands journaux, qui s'y sont spécialisés, l'ont multiplié à l'infini. Et ce qui est particulièrement alarmant, c'est que même les journaux les plus sérieux sont entraînés, pour ne pas décourager une clientèle plus ou moins corrompue par cette presse faisandée, à imiter parfois son exemple et à aggraver ainsi considérablement le mal.

Je lisais il y a peu de temps, que l'Affaire CRIPPEN — une affaire criminelle qui a fait beaucoup de bruit en Angleterre l'an dernier, — avait rempli 56 colonnes du *Daily Telegraph*, 39 colonnes du *Standard* et même 34 colonnes du *Times* ! Or, il faut entendre par là, que ces 34 colonnes du grand journal avaient été couvertes de vase et de boue.

Il ne faut pas trop s'étonner alors, si à force d'entendre parler

Digitized by Google

avec tant de complaisance, des canailleries et des turpitudes dont se rendent parfois coupables des membres de l'élite aussi bien que des vagabonds ou que des hommes poussés à bout par la misère et par un sort injuste, le peuple finit par croire que tout est pourri, que tous les politiciens sont vendus, que tous les êtres humains, également mauvais, ne diffèrent que par leur quantité d'hypocrisie et leur plus ou moins d'habileté à dissimuler leur jeu.

Sans doute, la presse doit nous renseigner sur le mal aussi complètement et aussi exactement que sur le bien — je ne songe pas un instant à le contester, — mais il est certain qu'elle se complait infiniment plus à la description des tares et des monstruosités qu'à celle des bienfaits et des joies normales de cette société qu'elle a pour fonction de nous dépeindre. De plus, il faut la blâmer absolument, lorsqu'elle spécule sur les sentiments malsains et sur les curiosités dépravées de ses lecteurs, et lorsqu'elle prend son appui sur les besoins les moins élevés et les moins avouables de l'âme humaine ; il faut la mépriser, comme elle le mérite, quand, au lieu de relever la mentalité publique, elle semble plutôt s'acharner à l'abaisser et à l'avilir de toutes ses forces.

Dans ce qui précède, je ne me suis occupé que des grands journaux à bon marché, car après tout, ce sont eux qui reflètent le plus fidèlement l'opinion populaire et surtout qui contribuent le plus efficacement à la former. Les petits journaux ne valent pas mieux ; en général, ils sont encore plus médiocres et plus méchants, mais ils sont infiniment moins responsables et cela nous oblige à les juger avec beaucoup d'indulgence. La grande presse dont j'ai parlé est, au contraire, essentiellement une presse responsable, qui est consciente et fière de sa responsabilité ; elle est, de plus, extrêmement puissante : nous pouvons donc la critiquer et la mépriser sans aucune pitié et sans remords.

IV. — L'Organisation scientifique du journalisme

Mais le mal fondamental dont souffre la presse contemporaine, c'est le mensonge. Et ceci nous introduit au cœur même de notre sujet. Car l'appui essentiel, dans notre conscience, de la méthode

Digitized by Google

scientifique — quel que soit son domaine d'application, — c'est la volonté d'impartialité, d'objectivité, c'est « le refus d'admettre que nos désirs, nos goûts, nos intérêts nous fournissent une clef pour la compréhension de l'univers (1) » ; c'est encore l'habitude intellectuelle, de ne jamais affirmer un fait, ni de ne jamais énoncer un jugement sans s'être au préalable assuré de son exactitude absolue ou relative, et sans indiquer tout de suite le degré de cette exactitude et les sources d'information utilisées.

Or, ces habitudes d'esprit sont-elles si peu que ce soit en honneur dans les salles de rédaction de nos journaux? Il faut bien répondre que non. La plupart des journalistes sont même si loin de satisfaire à ces conditions intellectuelles, qu'ils ne sont même pas capables de les concevoir, du moins d'une manière vivante, et que si par hasard, ces lignes leur tombent sous les yeux, ils n'y voudront voir que du bavardage sans pertinence.

La meilleure preuve que les journalistes n'ont pas idée de l'exactitude scientifique, c'est qu'il n'est pas rare de les entendre se vanter de leur « objectivité » et proclamer de bonne foi la valeur de leur méthode, alors même que leurs propres écrits nous apportent chaque jour des témoignages opposés. Les grands journaux d'un sou, organisés sur le modèle américain, paraissent notamment persuadés que leur méthode est vraiment objective (2) : or, il n'est pas nécessaire d'être très perspicace pour découvrir bien vite que cette objectivité est tout à fait superficielle et fallacieuse. Comment leur bonne foi peut-elle ainsi être surprise? Mais c'est bien simple. C'est que la vérité n'est pas aussi facile à reconnaître que les ignorants se l'imaginent. Tout le monde connaît ces illusions d'optique qui nous trompent sur la forme ou sur la grandeur de diverses lignes. Eh bien ! il existe de pareilles illusions intellectuelles dans tous les domaines de la vie et de la pensée, et celui qui se fie exclusivement à ses sens et à son simple bon sens, s'expose constamment à des erreurs. Pour découvrir

(1) BERTRAND RUSSELL.

(2) J'en juge, par exemple, d'après une conférence donnée par le secrétaire général d'un des quatre grands journaux populaires de Paris, et à laquelle j'eus le plaisir d'assister. Il insista beaucoup sur l'objectivité de ces journaux, en l'opposant au journalisme très subjectif et très personnel, qui fut longtemps de mode en France.

Digitized by Google

certaines vérités, il ne suffit pas de penser juste et de raisonner bien, il faut encore être à même d'employer les méthodes spéciales adéquates, et posséder beaucoup de connaissances positives qui paraissent souvent au premier abord, étrangères à ces vérités. La réalité étant ainsi entièrement enveloppée de nuages et d'illusions qui la dérobent à nos regards ou la déforment, pour la débarrasser de cette gangue — autant qu'il est humainement possible, — il faut donc que l'esprit s'y soit longuement préparé et qu'il ait été assoupli à une méthode intellectuelle très différente de celle qui appartient le plus souvent aux journalistes. Mais je le répète, dans la grande majorité des cas, leur inconscience et leur ignorance sont si grandes, qu'ils ne s'en doutent pas et qu'il n'est guère possible de les en convaincre.

Je n'ai pas encore dit le pis. Si l'on excepte quelques individus qui déshonorent la profession, les journalistes ne sont pas, la plupart, de méchantes gens. Je crois que beaucoup sont honnêtes et bons ; de plus, ils aiment leur métier, et c'est plaisir de voir avec quel enthousiasme ils travaillent, — mais leur conscience est faussée. C'est une déformation professionnelle, mais plus terrible que toutes les autres, car elle est diamétralement opposée aux intérêts mêmes de la profession. Ainsi, nos journaux sont habitués à mentir, à tromper, à calomnier : leur atmosphère habituelle est faite de mensonge et de trahison. Ce n'est que lorsque l'un d'eux passe les bornes, ou plutôt lorsqu'il est vraiment trop maladroit, que ses confrères lui tombent dessus. Sinon, ces procédés sont admis. Il en est un peu en cette matière, ce qui en était du jeu au XVIII^e siècle, à ce que nous raconte ANATOLE FRANCE. Au XVIII^e siècle, il était admis qu'on trichât au jeu. Un bon joueur savait bien tricher ; bien tricher était une partie essentielle de son art. Il n'y avait donc pas vraiment de déshonneur à être pris en flagrant délit, mais seulement de la honte à s'être montré si maladroit. De même pour nos journaux. Il n'y a point pour eux de déshonneur à tromper et à mentir, s'ils le font adroitement, et sans exagérations grossières. Et il n'y a de limites à leurs fables que la surveillance passionnée de leurs rivaux et les possibilités de contrôle des lecteurs.

Ainsi donc, la conscience et le regard de la majorité des journalistes sont également obscurcis : ils ne sont pas capables de discerner le vrai sous les apparences, et de plus, ils n'ont même pas

Digitized by Google

le désir d'y arriver. Ce qu'ils recherchent, ce ne sont pas les faits vrais, mais les faits utiles, ceux qui satisfont leurs préjugés politiques, religieux ou commerciaux, et qu'il est avantageux de révéler. Et ceci les entraîne à commettre, le plus souvent de bonne foi, d'incessantes erreurs, tout à la fois des erreurs de fait et des erreurs d'appréciation. On peut dire que les journaux les plus honnêtes se bornent à ne pas mentir d'une manière positive, mais ils se gardent bien de dire toute la vérité, et ils ne semblent même pas se douter, qu'agir ainsi, c'est encore mentir.

Pour que le journal devînt une œuvre de vérité et de paix, il faudrait que l'orientation morale de ceux qui y collaborent fût entièrement modifiée. De même qu'ils mettent aujourd'hui leur orgueil à renseigner vite le lecteur, ils devraient le mettre à le renseigner avec précision et d'une manière aussi complète que possible. Cela paraît peu de chose, et cependant si ce changement d'orientation était accompli, la nature du journalisme en serait transformée jusque dans la moelle, et son organisation vraiment scientifique serait bien près d'être réalisée.

Mais comme je l'ai déjà dit, le journaliste n'est pas le seul coupable. Si le public était moins crédule, ou plutôt s'il était moins disposé à ne croire que ce qui lui est agréable, il est bien évident que les journaux devraient bientôt modifier leurs méthodes, sans autre raison. Mais à la vérité, la plupart des lecteurs de journaux — soit qu'ils s'y abandonnent sans réserve, soit qu'ils les parcourent d'une manière distraite et rapide, sans prendre la peine de penser, — sont absolument dépourvus de sens critique. Ils paraissent incapables d'apprécier sainement le degré d'exactitude ou de probabilité d'un fait ou d'un jugement. Aussi ne leur sert-il à rien de lire plusieurs journaux, comme on le préconise parfois, pour les éprouver mutuellement et compenser en quelque sorte leurs mensonges, car ils ont trop peu de discernement et d'impartialité pour les comparer avec fruit (1). Bien souvent, dans le journal de l'adversaire ils ne découvriront que des mensonges ; dans leur propre journal, ils ne verront que des vérités ; tout au plus admettront-ils qu'il s'y est glissé quelques

(1) Sans parler des dépenses de temps et d'argent que nécessite évidemment ce système.

Digitized by Google

exagérations, qu'ils auront tôt fait d'ailleurs de justifier. Et puis, même quand on a l'esprit bien ouvert, que peut-on conclure de deux opinions opposées ou de deux évaluations absolument contradictoires?

L'an dernier, au moment où éclata en Belgique, la grande grève politique, je lus quelques journaux représentant les tendances en conflit : pour l'un d'eux, il y avait trois cent mille ouvriers en grève — la grève avait donc éclaté d'une manière formidable, — pour l'autre il n'y en avait aucun ! Que fallait-il en déduire : qu'il y avait cent cinquante mille grévistes? Cette arithmétique serait un peu trop simple... Ce qui est certain, c'est que ni les journalistes, ni les lecteurs n'ont idée ni souci de l'exactitude, du moins sur le continent (1). Des erreurs, qui n'entraînent pas des inconvénients matériels immédiats, les laissent assez indifférents.

Voici une anecdote qui me paraît assez significative à cet égard. Ayant rencontré un journaliste belge — qui est considéré par ses confrères, avec raison, comme l'un des meilleurs de son pays, — je profitai de l'occasion pour lui signaler une erreur de chiffres qui s'était glissée la veille dans son journal. Cette erreur dénaturait complètement la portée d'une statistique relative au cancer. Je pensais lui rendre un grand service en la lui signalant, et je croyais naïvement qu'il allait tout d'abord s'excuser de l'avoir laissée commettre, et ensuite me remercier. N'était-ce pas tout naturel? Au contraire, il parut fort étonné de mon intervention, et ne prit même point la peine de rectifier l'erreur commise dans un numéro suivant ! Il est clair qu'en publiant cet article sur le cancer, il n'avait pas eu pour but d'instruire ses lecteurs, mais simplement de remplir son journal : dès lors que lui importait une erreur de plus ou de moins, et combien de lecteurs y feraient attention?

Mais je reconnais que si la situation actuelle, — côté public ou côté journal, — est encore très lamentable, il y a cependant de nombreux indices de progrès. Le fait que les grands journaux à un sou, soi-disant objectifs, aient si admirablement réussi, je

(1) En Angleterre, je crois que le besoin d'exactitude est sensiblement plus fort. En tous cas, il est très développé au *Times*.

Digitized by Google

parle des journaux du type du *Daily Mail* ou du *Matin* (on sait que ce sont à peu près les seuls qui gagnent beaucoup d'argent) est déjà à lui seul très significatif. Le public ignorant et naïf ne pouvait désirer du premier coup d'autre objectivité que cette objectivité toute extérieure et de mauvais aloi, mais peu à peu il s'habitua de lui-même à exiger une objectivité plus profonde, une impartialité ne s'appliquant plus seulement aux menus incidents de la vie, mais encore aux grands événements qui passionnent l'opinion, une sincérité et une équitabilité plus courageuses. C'est en partie ainsi que se révélera le progrès de la démocratie ; et ce n'est d'ailleurs — on ne saurait assez le répéter, — qu'à force d'être sincère et loyale que celle-ci échappera aux dangers qui la menacent, et s'épanouira entièrement.

* * *

Le journal doit être avant tout sincère et loyal. C'est dans la pleine réalisation de ce desideratum que consiste essentiellement ce que j'ai appelé l'organisation scientifique du journalisme.

Les journaux nous ont maintes fois prouvé qu'ils savaient s'informer exactement quand ils le jugeaient utile, et lorsqu'il s'agissait par exemple, d'une catastrophe ou de faits de guerre, ou surtout de scandales mondains ou de crimes sensationnels, mais jusqu'ici ils n'ont pas voulu appliquer leur puissance d'information à des objets plus importants. Mais cela viendra. Je sais que beaucoup d'hommes âgés — tous ceux qui ont vieilli dans la routine journalistique de notre temps, — n'accueilleront mon espoir qu'avec assez de scepticisme... Mais ne voient-ils pas cependant — s'ils voulaient bien regarder un instant de ce côté ! — ne voient-ils pas les méthodes scientifiques pénétrer dans tous les domaines et envahir peu à peu notre vie matérielle tout entière? Pourquoi ne pénétrerait-elle pas aussi, tôt ou tard, dans le domaine de l'information quotidienne?

Ne voient-ils pas le peuple s'habituer lentement à exiger plus de précision, plus de documents authentiques — et sinon la foule, du moins une masse croissante d'intellectuels, — plus de vérité?

Peu à peu, les hommes s'accoutumeront à apprécier plus encore la sûreté que la rapidité des informations. Et d'ailleurs, le succès du *Times* ne fut-il pas dû en grande partie à l'objectivité de ses

Digitized by Google

renseignements, et plus près de nous, le succès des grands journaux à bon marché n'est-il pas largement causé par la valeur intrinsèque de leurs nouvelles, et par leur impartialité et leur véracité relatives? La création de ces grands journaux constitue en réalité une étape importante dans l'histoire de l'humanité.

Mais en écrivant ces lignes, nous nous occupons déjà de préparer et de hâter la venue de l'étape suivante.

V. — La Commercialisation de la presse

Les sceptiques et tous ces braves gens qui n'aiment pas qu'on dérange leurs habitudes, ne trouvant rien d'autre à m'objecter, me diront peut-être : « Que vient-il nous parler des journaux, celui-là? Qu'en connaît-il? Il ne les a jamais regardés qu'à l'endroit. Jamais il n'est allé dans les cuisines où on les fait. Et d'ailleurs, il ne suffirait pas d'y aller voir, il faut y vivre. Ce sont là des vues de « théoricien », sans aucune valeur pratique ». Encore que ce genre d'argument soit détestable, il est bien difficile de répondre aux personnes qui s'obstinent à voir entre la théorie et la pratique un abîme infranchissable, et s'imaginent naïvement que ce qui est vrai en théorie, est faux dans la pratique et réciproquement. Heureusement au moment où je préparais cette étude, j'appris par le *Times*, la publication d'un livre, où je flairai de suite une bonne source et que je m'empressai d'acheter. C'est le livre de SCOTT-JAMES (1), que j'ai déjà eu l'occasion de citer.

C'est l'œuvre, non pas d'un théoricien, mais d'un homme qui a acquis une longue et solide expérience de la presse, dans les salles de rédaction de plusieurs journaux anglais et américains. Bien qu'on puisse lui reprocher des répétitions trop fréquentes, des jugements un peu sommaires et un certain manque d'ordre, c'est une œuvre excellente : elle fait le plus grand honneur au journaliste qui l'a écrite, et qui nous a prouvé ainsi que les âmes

---

(1) R. A. SCOTT-JAMES, *The Influence of the Press*, 1 vol. (20×15) IX+320 pages. London, S. W. Partridge & C°. (Sans date, mais le livre a été analysé dans un Literary supplement du *Times*, en janvier 1914) (3 sh. 6 d.).

Digitized by Google

bien trempées ne sont pas aussi rapidement atteintes par les déformations professionnelles qu'on est tenté de le croire. Ce livre me fut d'un très grand secours, car en me rendant accessible la longue expérience d'un homme du métier, il dissipa les doutes et les hésitations qui étaient restés dans mon esprit et m'apprit beaucoup de choses intéressantes sur l'organisation du journalisme en Angleterre et aux États-Unis. Mais surtout, il me permet d'opposer joyeusement, à ceux qui me reprochent de n'être qu'un théoricien et un philosophe, l'opinion éprouvée de mon allié SCOTT-JAMES ! Je ne crains pas d'avouer, d'ailleurs, que la lecture de cet ouvrage me prouva que j'avais mal compris certains aspects du problème : oui, je le reconnais, mon idéalisme inexpérimenté m'avait fait trop négliger l'aspect purement commercial ou industriel du journalisme.

La presse est un instrument de communication et d'échange, c'est une chaîne d'union entre les hommes ; elle joue un rôle immense dans l'évolution intellectuelle de l'humanité. Tout cela est bien vrai, mais ne doit nous faire perdre de vue, qu'un journal est aussi, avant tout, une industrie (une machine à nouvelles), un commerce, une *affaire*.

Je n'ai garde de l'oublier, mais j'ai la conviction profonde que cette affaire deviendra d'autant meilleure, que le journal sera plus exact et mieux informé. La plus mauvaise presse n'est-elle pas déjà contrainte, dès maintenant, pour des raisons purement commerciales, à un minimum d'exactitude et de loyauté?

Etre bien renseigné *(to be well informed)*, n'est-ce pas bien souvent le secret du succès et de la puissance, en politique comme dans tous les domaines de la vie? Entre deux hommes d'affaires, toutes choses étant égales d'ailleurs, n'est-ce pas le mieux informé qui aura l'avantage? Et c'est simplement parce que le public n'a pas encore compris, n'a pas vraiment « réalisé » cette vérité si simple, qu'il est encore possible aux journaux de gagner de l'argent en vendant des mensonges, de même que notre ignorance et notre indifférence permettent encore aux boulangers de s'enrichir en falsifiant leur pain. Mais il est clair que toutes ces falsifications devront nécessairement reculer et disparaître tôt ou tard, devant les progrès de l'instruction et la diffusion de la science et de l'esprit critique : elles ne supportent pas la grande lumière. A mesure que la démocratie gagnera du terrain, le succès

Digitized by Google

financier des journaux dépendra plus directement de leur valeur intrinsèque.

Quoi qu'il en soit, du moment qu'un journal réussit — que le créateur en soit désintéressé ou non, — il devient une propriété commerciale qu'il faut protéger, et ce serait dès lors une pure sottise (en vérité, ce serait d'un idéalisme bien peu clairvoyant), que de faire abstraction du point de vue financier. Mais il y a cependant une mesure à garder. Un journal a toujours été une affaire, mais jamais ce caractère n'a été accentué comme à présent, au point que les grands journaux d'aujourd'hui ne sont presque plus que des affaires. On crée un de ces journaux, non pas pour répandre des idées, mais pour gagner de l'argent. Peu importe la valeur intrinsèque du journal, ce qui importe seul, c'est l'effet qu'il fera... Décidera-t-il des milliers de citoyens à mettre la main à leur poche pour en extraire un sou et le donner? Déclancher ce geste le plus souvent possible, voilà toute la question, voilà le but sur lequel l'administration et la rédaction du journal sont constamment orientées. Après tout, sommes-nous bien en droit de blâmer les directeurs de journaux dont je viens de résumer la politique. Ma foi ! ce sont des industriels comme les autres. En connaissons-nous beaucoup qui se préoccupent de la valeur intrinsèque des produits qu'ils fabriquent, et qui se désoleraient d'avoir fabriqué de la camelote, si celle-ci se vendait bien?

Scott-James a très bien analysé les causes de la commercialisation intense et vraiment excessive subie par la presse pendant ces vingt dernières années. (Car ce mouvement ne remonte guère plus haut.) Il date — du moins en Europe, — du moment de l'introduction des journaux à un sou. L'idée hardie d'abaisser brusquement de moitié le prix du journal ne devait pas naître dans le cerveau d'un journaliste de l'ancienne école, ou d'un homme d'État ; au contraire, elle avait beaucoup de chances, par la nature même des choses, de germer dans la tête d'un homme d'affaires, d'un financier. De plus, pour organiser les services d'un journal du type américain, il fallait immobiliser des capitaux considérables — dont les vieux journalistes n'avaient aucune idée et dont ils se seraient terriblement effrayés, — il fallait créer des sociétés anonymes, bref, il fallait, dès le début, agir non pas comme un rêveur, mais comme un capitaine d'in-

Digitized by Google

dustrie : on conçoit que tout cela était de nature d'une part, à écarter de la direction des nouveaux journaux, les littérateurs et les philosophes, d'autre part, à y attirer — comme le fromage attire les souris, — les spéculateurs de profession. En fait, tous les grands journaux d'un sou ont été créés par des hommes d'affaires. Et dans leur esprit, ces journaux étant destinés à satisfaire les besoins d'un clientèle beaucoup plus étendue que celle des journaux chers, et naturellement moins instruite et moins raffinée, on crut nécessaire d'en abaisser le niveau intellectuel, voire même le niveau moral, pour favoriser leur vente. Ajoutons encore que la confection de ces journaux nécessitait une beaucoup plus grande dépense de travail purement commercial, industriel, et que leur rédaction tendait irrésistiblement à devenir moins personnelle et plus mécanique. Tout cela contribuait encore à écarter de l'administration et de la rédaction des nouveaux journaux, toutes les personnes graves et réfléchies, poursuivant dans la vie un idéal plus élevé : ils étaient ainsi complètement abandonnés aux mains des financiers qui en avaient pris l'initiative.

Enfin — cette dernière cause ne fut pas la moins pressante, — le prix de vente des journaux étant abaissé de moitié, tandis que le prix de revient ne cessait d'augmenter et dépassait d'ailleurs le premier, l'existence du journal dépendit de plus en plus étroitement de la vente des annonces. Celles-ci avaient toujours été pour les journaux une source de revenus appréciable, mais accessoire ; maintenant, cette source de revenus devenait la source fondamentale ; la fortune du journal y était entièrement liée. Il était donc inévitable que sa ligne de conduite en fût influencée, le mal allant d'ailleurs sans cesse en s'accentuant.

En résumé, l'avènement de la démocratie devait nécessairement entraîner la création de journaux à bon marché, et l'existence de ces journaux ne pouvait qu'accentuer le caractère commercial de ce genre d'entreprises. Du reste, leurs directeurs — des hommes d'affaires, — ne cherchaient pas du tout à dissimuler la nature purement commerciale de leurs efforts, mais au contraire avouaient volontiers que leur but unique était de conquérir par tous les moyens imaginables, une large clientèle et de gagner le plus d'argent possible. Le journal vivait donc de plus en plus de ses annonces. Or, si la vente du journal est déjà

Digitized by Google

en soi un commerce, du moins c'est un commerce spécial qui participe encore un peu de la nature intellectuelle de l'objet vendu ; au contraire, la vente des annonces est un commerce n'ayant plus aucun caractère intellectuel. C'est ce que fit rudement sentir à un grand journal parisien qui avait osé entreprendre une campagne contre l'absinthe, la Fédération des marchands de vin de France (1). Veuillez remarquer que cette campagne était appuyée par toute l'élite. Mais elle gênait évidemment beaucoup d'intérêts. La puissante Fédération que j'ai nommée, entra en campagne à son tour et fit boycotter le journal, qui perdit cent mille lecteurs en six mois. Finalement le journal dut céder, s'humilier et payer une indemnité de guerre à la Fédération. Celle-ci ne lui disait-elle pas, non sans raison : « Après tout, votre journal n'est qu'une marchandise comme l'absinthe. De quoi vous mêlez-vous? Si vous gênez notre vente, nous gênerons la vôtre ».

La dépendance où se trouvent les journaux à l'égard de leurs grands clients d'annonces, est encore fortement aggravée par la concurrence effrénée que se font en notre temps, les agences de publicité. Les offres de publicité sont devenues si nombreuses et si variées que les journaux ne peuvent plus se contenter d'accueillir les annonces qu'on leur envoie, mais doivent aller à leur recherche et sont parfois réduits à les mendier (2). Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que *tous* les journaux ont été entraînés, pour sauvegarder leur vie, à suivre la tactique adoptée par les journaux d'annonces, et à envisager, sinon à accepter déjà, de pareilles compromissions. Les journaux les plus sérieux, les plus solidement établis, sont ainsi conduits à imaginer toutes espèces de combinaisons commerciales accessoires, pour pouvoir maintenir dignement l'existence de l'œuvre essentielle. C'est ainsi par exemple, que le *Times* s'est fait l'éditeur de la onzième

(1) D'après un article de Louis Latzarus, dans la *Revue de Paris*, du 1er janvier 1914.

(2) Ce que je dis de la chasse aux annonces fait assez entrevoir, sans que j'y insiste, à quelles compromissions de toutes sortes sont irrésistiblement entraînés les grands journaux à bon marché ; qu'il me suffise d'ajouter qu'il devient de plus en plus difficile d'y distinguer les articles payés (qui sont donc des annonces déguisées), de ceux qui ne le sont pas.

Digitized by Google

édition de l'Encyclopédie britannique et a organisé une immense librairie « The Times book club » et une maison de courtage : « The Times supply agency ».

Comme j'ai insisté assez longuement sur les maux qui ont été causés par la commercialisation à outrance, la vérité m'oblige à ajouter que cette commercialisation n'a pas eu que des désavantages. Il faut savoir reconnaître que c'est grâce à l'intervention des hommes d'affaires, à leur audace et à leur génie d'entreprise, qu'ont été créés ces centres d'informations gigantesques et ces usines colossales que ces journaux sont devenus. Ces hommes ont osé abaisser le prix de vente du journal et le mettre ainsi à la portée de tous, et tout à la fois, ils ont perfectionné à un haut degré son outillage mécanique et son organisation matérielle. Il faut leur être reconnaissant de nous avoir donné ces merveilleuses machines à nouvelles, qui servent le plus souvent pour le mal, mais qui pourraient être utilisées pour le bien et devenir les meilleurs serviteurs de l'humanité. Ces hommes ont contribué, en quelque sorte malgré eux, à préparer le progrès.

Le fait que les offres de publicité dépassent de beaucoup les demandes a considérablement accentué la crise financière dans laquelle se débattent et agonisent la plupart des journaux de notre temps. On appelle assez souvent la presse : « le quatrième pouvoir », mais cette façon de parler est une véritable dérision, si l'on songe que ce quatrième pouvoir est le plus souvent au bord de l'abîme (1). N'oublions pas d'ailleurs que la puissance de la presse n'est jamais qu'une puissance d'emprunt, puisqu'un journal n'a pas d'autre crédit que celui que sa clientèle veut bien lui donner. Il est vrai qu'il y a quelques journalistes vraiment puissants par leur talent, par leurs relations, par l'autorité morale qu'ils ont acquise, mais ces journalistes sont excessive-

(1) Voici ce que dit SCOTT-JAMES à ce sujet (p. 248) : « It would be safe to say that about half of those engaged in writing for the London daily journals belong to institutions which only exist on the good will of proprietors disposed to lose money every year ; which continue only under the constant threat of dissolution ; and in the vain effort to remedy this unsoundness are drawn into a sordid traffic disgusting to the souls of self-respecting persons. » LOUIS LATZARUS (article cité), n'est pas moins catégorique pour ce qui concerne la presse parisienne.

Digitized by Google

ment rares : dans chacune des grandes capitales, on peut les compter sur les doigts. Au fond, les journalistes ont souvent l'air d'être puissants, parce que les imbéciles et les naïfs leur attribuent une grande puissance ; ce qui les rend forts, ce n'est pas tant leur propre force, que la faiblesse des masses plus ou moins illettrées, qui ont conservé une crainte superstitieuse des paroles écrites, et surtout des paroles imprimées. Ce qui les rend forts aussi, c'est la vanité et le snobisme de quantité d'hommes, qui sont châtouillés de l'incessant désir qu'on parle d'eux, et qui partagent avec la foule, une crainte et un respect presque superstitieux des commentaires des journaux. Ne s'abonnent-ils pas aux « Argus » de la presse et autres agences de l'espèce, pour recueillir, jusqu'aux moindres raclures, ce que disent d'eux les médiocres dispensateurs de la renommée d'un jour? Faut-il trop s'étonner alors si ceux-ci ont un peu de pouvoir? Ce sont les imbéciles qui le leur ont donné en se livrant entièrement à leur merci. Mais ce pouvoir usurpé est essentiellement précaire ; le seul pouvoir solide et durable, il n'y a guère qu'une réputation bien établie de sincérité et d'exactitude qui pourrait le leur donner.

Ces aperçus sur le côté commercial du journalisme suffisent à montrer que ce serait faire preuve de bien peu de sens des réalités que de se placer exclusivement au point de vue idéaliste. Il est clair qu'un grand journal moderne qui immobilise une armée d'hommes et des capitaux considérables, ne peut pas se donner pour but intransigeant d'éduquer ses lecteurs. Une pareille entreprise ne peut être considérée comme une école désintéressée ; c'est une affaire. Le journal avant tout doit vivre. Mais je maintiens qu'il doit réaliser son propre but, c'est-à-dire son propre développement, de telle manière qu'il soit éducatif et qu'il nous rende meilleurs, par la force même des choses.

Les premiers éditeurs des grands journaux d'un sou, se trompèrent grossièrement, à mon avis, sur les goûts du public qu'ils voulaient s'achalander. Ce public, qu'aucun journal n'avait encore atteint, était une matière vierge et inconnue. Comment fallait-il le traiter? Les hommes d'affaires qui eurent à résoudre ce problème d'ordre pratique — de la solution duquel le sort de leur entreprise dépendait entièrement, — prirent leur appui sur les sentiments les plus apparents, mais aussi les plus vul-

Digitized by Google

gaires, de cette foule. Ils la traitèrent donc avec un mépris qu'elle ne méritait point, et ainsi ils contribuèrent, dans une mesure incalculable, à abaisser encore son niveau intellectuel et moral. L'influence de la presse à bon marché fut donc tout d'abord désastreuse.

Ces hommes d'affaires se sont-ils vraiment trompés au point de vue commercial? Il se peut que non. Ils couraient évidemment moins de risques en offrant une nourriture trop vulgaire, donc à la portée de tous, plutôt qu'une nourriture raffinée. Ils ont choisi la solution la plus facile, mais ont-il vraiment choisi la meilleure? J'en doute. La vraie solution, celle qui concilie le mieux les intérêts intellectuels et les intérêts commerciaux, me paraît être celle-ci : les journaux doivent évidemment s'adapter à leur clientèle, *mais ils doivent tendre vers elle par au-dessus et non par en dessous*. Ce n'est pas exiger d'eux des choses impossibles, ni des sacrifices déraisonnables.

Je suis persuadé, d'ailleurs, qu'en fin de compte ils n'y risqueraient rien : ils perdraient une petite partie de leur clientèle, mais ils en gagneraient une autre. Le gain ne compenserait-il pas la perte? De plus, leur autorité morale n'en serait-elle pas considérablement accrue? Ne pensez-vous pas, par exemple, que la petite bourgeoisie française vaut infiniment mieux que les journaux qu'on lui offre (et qu'elle achète faute de mieux)? Ne vaut-elle pas mieux que ces journaux illustrés d'un sou, bêtes à faire pleurer?...

Et même pour les hommes qui ne sont guidés dans la vie que par la perspective d'un peu d'argent ou d'or, n'est-il pas plus agréable, et plus profitable après tout, d'être le patron d'une affaire considérée, que d'être le propriétaire honteux d'une maison de débauche? Quand on pèse bien tout, ne paraît-il pas évident que les journaux gagneraient davantage s'ils étaient meilleurs?

VI. — La Presse et la Vie internationale

La presse étant non pas seulement le principal, mais l'unique moyen de communication continu entre les habitants des divers pays, elle joue aussi, comme je l'ai déjà fait observer, un rôle essen-

Digitized by Google

tiel dans l'élaboration d'une vie et d'une âme internationales. Il vaut donc la peine d'examiner de plus près cet aspect du journalisme. En fait, il faut le reconnaître tout de suite, s'il existe déjà dans quelques pays civilisés (non pas dans tous, loin de là !), une presse nationale (c'est-à-dire s'il y résonne déjà un ou plusieurs porte-voix retentissants où s'exprime en quelque sorte la Nation elle-même), il n'existe pas encore de journal vraiment international. Le monde n'est pas encore « articulé » : on n'entend pas encore sa voix, ou du moins on l'entend mal ; il n'y a que quelques spécialistes qui la comprennent. D'ailleurs pour que la voix du monde parvînt clairement à nos oreilles, il ne suffirait pas que la paix et la bonne entente unissent les peuples, il faudrait encore que la liberté règne partout, car il est clair que l'on n'entendra jamais la voix de chacune des parties du monde, que dans la mesure où chacune d'elles sera émancipée (1).

Le *Times* nous offre peut-être le meilleur exemple d'un organe vraiment national : en vérité, il nous donne constamment le reflet de l'empire britannique, dont il est en quelque sorte le symbole vivant. De plus, il concentre dans ses colonnes des nouvelles du monde entier, mais il ne peut être aucunement considéré à cause de cela comme un organe international. Les nouvelles y sont rédigées pour satisfaire en premier lieu les curiosités et les intérêts britanniques ; je ne veux pas du tout dire qu'elles sont tendancieuses — quoiqu'elles le soient parfois, — mais il est clair que parmi les innombrables incidents qui se passent chaque jour dans le monde, il faut bien faire un choix, et les correspondants du *Times* choisissent évidemment ceux qui sont de nature à intéresser davantage les lecteurs anglais. En un mot, le *Times* est un journal trop parfaitement anglais, pour qu'il puisse être international ; ses tendances impérialistes sont d'ailleurs absolument opposées aux tendances internationalistes. De journal vraiment international, il n'en existe pas. Et d'ailleurs un journal quotidien vraiment international ne pourrait exis-

(1) A l'heure actuelle, nos informations sont extrêmement inégales, même si l'on ne considère que les pays de grande civilisation. Que le moindre scandale éclate en France, le monde entier en est aussitôt averti, mais combien de turpitudes ne se passe-t-il pas en Russie et en Turquie, dont on nous laisse tout ignorer?

Digitized by Google

ter maintenant, étant donnés les moyens de communication dont nous disposons. Imaginons, en effet, que ce journal soit édité en un endroit particulièrement favorable au point de vue des communications internationales, à Berne, par exemple. S'il était imprimé la nuit, il pourrait être distribué le soir même dans une grande partie de l'Europe centrale, mais il n'arriverait en Angleterre, en Russie, en Suède, en Espagne que le lendemain ou le surlendemain, et il ne parviendrait à New-York que huit jours après... Il n'y a donc que les personnes se trouvant dans un rayon de douze à quinze heures d'express qui auraient des nouvelles fraîches, les autres ne recevraient les informations attendues qu'avec un retard variable, mais qui suffirait dans tous les cas à relâcher leur contact, et à leur faire préférer un autre journal. A certains égards, notre journal international ne le serait vraiment que dans le rayon indiqué, car partout ailleurs il serait distancé par les grands journaux locaux : en effet, à tort ou à raison, rien ne nous donne plus fortement la sensation de la vie internationale que cette ubiquité télégraphique, qui permet à tous les grands journaux d'informations, de publier chaque jour un résumé de ce qui c'est passé la veille dans le monde entier. De plus, notre journal recrutant la plus grande partie de ses abonnés dans l'Europe centrale, serait évidemment obligé pour satisfaire sa clientèle d'insister davantage sur les nouvelles intéressant plus particulièrement cette partie du monde. Il cesserait donc d'être vraiment international, mondial. Ce ne serait même pas un journal vraiment européen, puisqu'il ne concernerait directement que quelques pays de l'Europe centrale. Veuillez remarquer que j'ai fait abstraction des difficultés linguistiques, parce que celles-ci ne seraient pas insurmontables — du moins en théorie, — puisqu'il ne serait pas impossible de publier simultanément autant d'éditions en différentes langues que la clientèle l'exigerait, ou plus simplement d'imprimer le journal en langue internationale. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'existence d'un pareil journal, s'il était bien rédigé — dans un esprit vraiment international, — constituerait déjà un immense progrès. Cela me fait même songer à une autre manière de réaliser une presse internationale : la solution idéale, qui consisterait à n'avoir qu'un journal mondial est évidemment chimérique, mais rien n'empêcherait de créer des journaux internationaux dans autant

Digitized by Google

de centres internationaux qu'il serait nécessaire. Le plus pratique serait de publier chacun d'eux dans l'endroit le plus central d'une aire monoglotte. Bien entendu, pour garantir son impartialité à l'égard de toutes les nations, il faudrait choisir ses collaborateurs, et surtout ses chefs de service, en dehors de toutes coteries nationalistes, dans la grande famille des hommes déjà internationalisés, ou à leur défaut, dans le sein des petits peuples, dont les instincts d'hégémonie sont très atténués, et qui inspirent aux autres peuples moins de jalousies et de craintes. Du reste, l'existence des grandes agences télégraphiques dans les principaux pays, rendrait à certains égards, la tâche des journalistes internationaux plus facile; je dois ajouter cependant, qu'elle leur causerait aussi maintes difficultés. Si les centres de dispersion de cette presse internationale étaient judicieusement établis en quelques points essentiels du réseau mondial des voies de communications, elle pourrait faire une sérieuse concurrence aux journaux nationaux; elle le pourrait d'autant mieux qu'elle serait plus étroitement unie : rien n'empêcherait d'ailleurs que tous ces journaux internationaux eussent une grande partie commune, ce qui diminuerait beaucoup leur frais d'exploitation. D'autre part, le syndicat des journaux internationaux serait seul à même d'organiser une publicité vraiment mondiale et se créerait ainsi une source de profits considérables. Avant d'abandonner cette question, je voudrais ajouter que l'organisation d'une presse internationale puissante, ne diminuerait en rien l'utilité et l'importance des grands journaux nationaux : aussi longtemps que les hommes vivront, les nations — du moins les vraies nations que j'appelle ainsi pour les distinguer des groupements artificiels réalisés par la diplomatie et le despotisme, — seront des êtres vivants, moins vivants que les hommes eux-mêmes, que les familles, ou que les clans locaux, mais plus vivants cent fois que les fédérations internationales. Aussi longtemps que les hommes vivront, il faudra donc que les nations et que les races aient leurs porte-voix, et elles n'y manqueront pas. Les journaux nationaux satisferont les besoins nationaux; les journaux internationaux satisferaient les besoins internationaux.

En attendant la réalisation d'un pareil rêve, pour contempler la vie politique de l'humanité civilisée, il faut se donner la

Digitized by Google

peine de lire les principaux journaux des grands pays. Mais même en agissant ainsi — et il n'y a guère que les professionnels de la politique étrangère qui puissent faire des lectures aussi étendues, — on est encore fort mal renseigné : c'est que les chroniques consacrées dans nos journaux à la politique étrangère, sont généralement entachées de vices essentiels, comme je vais le montrer rapidement.

Je fais évidemment abstraction de tous les articles écrits de seconde main, de tous les éditoriaux rédigés de chic dans la plupart des petits journaux : ils ne font que démarquer les idées des grands journaux, dont ils reproduisent évidemment aussi les préjugés, les erreurs et les mensonges. Pour se donner les apparences de l'originalité, ils ajoutent quelques erreurs nouvelles, mais rien que des erreurs ou des vérités douteuses et hasardeuses, car les vérités se découvrent ou se démontrent, mais ne s'inventent point. Il suffit donc de nous occuper ici des grands journaux où l'élite cherche à éclairer sa religion, ou des journaux à très grand tirage qui façonnent l'opinion publique. Or, tous ces journaux nous trompent presque constamment, car leur interprétation des faits de la vie internationale est presque toujours incomplète ou tendancieuse.

La mauvaise presse, la « presse jaune », est nécessairement opposée à tous les efforts pacifistes : elle y est opposée par instinct et aussi par intérêt. Car il n'est pas nécessaire, je pense, de rappeler longuement ici que les grands établissements métallurgiques qui fournissent le matériel et les approvisionnements de guerre, disposent d'une puissance financière considérable. Or, j'ai montré plus haut que le besoin d'annonces avait détruit complètement l'indépendance de la presse à l'égard des grands annonciers : en fait, la mauvaise presse est tout simplement aux gages des marchands de plaques blindées (1). De plus, cette presse vit en eau trouble ; elle aime le scandale, le désordre, mais par-dessus tout la guerre : peut-on rêver, en effet, un plus grand désordre, un plus grand scandale humain qu'une guerre entre deux peuples? En tous cas, rien ne pourrait favoriser

(1) Voir à ce sujet les articles de FRANCIS DELAISI : Le patriotisme des plaques blindées. *La Paix par le droit*, XXIII, p. 269-283 et 369-382. Paris, 1913.

Digitized by Google

davantage la propagande d'un journal ; la seule perspective d'un conflit sanglant augmente considérablement le nombre des lecteurs. Il n'y a rien de tel qu'une grande guerre pour lancer un journal. L'histoire du journalisme anglais nous en donne des exemples saisissants : ce sont la Révolution française et les guerres napoléoniennes assurant le succès du *Times*, c'est la guerre franco-allemande sauvant le *Daily News*, c'est enfin la guerre du Transvaal imposant au public anglais le *Daily Mail*. Et je suis sûr que les journalistes italiens, qui viennent de revivre cette expérience, pourraient nous donner à ce sujet des renseignements très significatifs. En temps de guerre, des quantités de gens qui ne lisaient pas de journaux, s'en emparent avidement ; aux heures d'angoisse ou de victoire — quand l'air des villes est chargé de nervosité et de folie, — ils en achètent même plusieurs éditions le même jour. Faut-il s'étonner alors de ce que certains journaux attendent et désirent les moments de trouble et de bataille avec autant d'impatience et de passion qu'y mettaient jadis les jeunes officiers, avides de gloire et d'avancement rapide? Aussi cette mauvaise presse est-elle, consciemment ou non, de beaucoup la plus belliqueuse et toujours prête à voir partout des motifs de froissement ou de dispute.

Mais ce n'est pas tout. Pour faire voter les charges et les dépenses militaires qui pèsent chaque jour plus lourdement sur les peuples civilisés et deviennent de véritables obstacles à leur développement et au progrès humain, les gouvernements eux-mêmes ont besoin d'évoquer sans cesse le spectre de la guerre, de faire croire à des dangers inexistants, ou de grossir ceux qui existent. Ainsi, quoique la paix règne depuis plus de quarante ans dans l'Europe occidentale, chaque année des menaces de guerre paralysent les affaires et sèment l'inquiétude dans les esprits. Il s'agit d'un véritable chantage organisé périodiquement dans chaque pays pour préparer le vote des budgets militaires par une conspiration plus ou moins consciente et plus ou moins ouverte, des gouvernements, des états-majors, des marchands de plaques blindées et de tous les financiers qui ont partie liée avec eux, de la mauvaise presse et de la grande presse patriotique. On comprend qu'un ministre anglais, WINSTON CHURCHILL se soit un jour écrié (je n'ai pas vérifié le fait) : « Dieu

Digitized by Google

protège la Patrie contre la presse patriotique ! » Mais il est inutile que j'insiste là-dessus, car ce sujet est devenu trop banal.

A tout cela il faut encore ajouter que par routine et par amour des informations sensationnelles et extraordinaires, les journaux nous renseignent avec un beaucoup plus grand luxe de détails sur tous les aspects pathologiques de la vie internationale, que sur sa physionomie saine et normale. Pour qu'un pays étranger devienne vraiment digne d'intérêt, il faut qu'il soit à feu et à sang. Aussitôt les grands journaux y envoient une armée de reporters et n'hésitent pas à dépenser des sommes considérables pour être à même de renseigner minutieusement leurs lecteurs. Mais la paix est-elle signée, le sang cesse-t-il de couler, les guerriers retournent-ils à leur charrue ou à l'atelier, l'œuvre de vie et d'amour reprend-elle ses droits sur l'œuvre de carnage et de mort, les hommes recommencent-ils à faire pour vivre et prospérer, des efforts mille fois plus héroïques que ceux auxquels ils furent contraints comme des brutes pendant les sombres jours de la bataille, le pays n'est plus intéressant, les journaux se hâtent de retirer leurs correspondants et d'arrêter la dépense ; l'oubli retombe. Désormais, on n'apprendra plus rien de ce pays, à moins qu'une nouvelle convulsion ne vienne interrompre son essor. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, si les lecteurs de ces journaux se font des idées absolument fausses sur la vie internationale, puisqu'ils n'en connaissent guère que les aspects les plus sombres, et qu'ils ne possèdent de la plupart des peuples — tout au moins des peuples lointains, -- qu'une représentation caricaturale.

Enfin, ajouterais-je encore, pour expliquer l'insuffisance de la chronique étrangère de la plupart des journaux, et l'extraordinaire incompréhension qui s'y étale, qu'à beaucoup d'égards les voyageurs de notre temps, et parmi eux les journalistes, voyagent beaucoup moins bien qu'on ne le faisait jadis? Les moyens de transport nombreux, rapides et confortables invitent à des déplacements continuels, mais ils découragent le voyageur de s'arrêter aussi longtemps qu'il conviendrait pour voir plus que la superficie des choses, et surtout pour parler avec les hommes, comprendre leur manière de vivre et deviner leurs pensées. Bien entendu je ne reproche pas à nos trains d'être trop rapides ;

Digitized by Google

c'est nous qui sommes trop impatients. Nous avons la possibilité de voyager infiniment mieux que nos ancêtres, mais nous nous contentons de voyager plus vite, et en fait nous voyageons beaucoup plus mal. C'est comme si les hommes n'étaient pas encore adaptés aux moyens de transport perfectionnés dont ils disposent : ils semblent grisés par la faculté d'aller vite et ne songent plus à s'arrêter pour regarder autour d'eux. Or, qu'irait-on confier à des observateurs aussi pressés? Il faut plus de temps aux gens pour donner leur confiance, et les journalistes d'aujourd'hui n'ont pas la patience d'attendre que le soleil du soir illumine les vitraux d'une cathédrale ou que des confidences sincères naissent sur les lèvres de leur hôte. Ils passent comme l'éclair et s'en retournent chez eux ne connaissant des pays explorés que les chemins de fer, les grands hôtels internationaux et les mœurs et opinions superficielles de la partie de la population la plus accessible et la moins originale.

Voilà bien quelle est la situation actuelle : ce n'est rien d'autre qu'un manque d'adaptation des esprits aux perfectionnements techniques. On en est arrivé à confondre les trépidations avec les mouvements utiles, et l'agitation avec la vie. Les journalistes s'y sont trompés plus que tous les autres et nous ont poussés davantage à prendre des ombres falotes pour la réalité vivante. Pour ce qui concerne plus spécialement la vie internationale, cette situation est bien propre à attrister non seulement les historiens, les philosophes, les hommes d'État qui en pâtissent plus directement, mais aussi toutes les personnes qui sont avides de justice et de vérité, et qui sont condamnées par l'ignorance, la légèreté et parfois par le mauvais vouloir des journalistes, à perdre une grande partie des beautés et des joies de la large vie humaine répandue dans le monde.

Mais ce qui doit nous consoler, c'est la pensée que les remèdes sont aisés à découvrir, et qu'il ne faudrait qu'un peu de bonne volonté dans les salles de rédaction des grands journaux pour que le mal fût déjà amoindri. Ainsi, étant donnés les moyens dont ils disposent, les grands journaux n'auraient point trop de peine à organiser des services d'informations continus et vraiment scientifiques, dans les pays étrangers. Bien entendu, il faudrait recommander aux correspondants de publier plus de statistiques (en spécifiant leur nature et leur origine), et de

Digitized by Google

chercher leurs informations non pas seulement dans les antichambres des ministères et des ambassades, mais surtout auprès des vrais producteurs de la richesse : les hommes d'affaires, les ouvriers, les savants, les artistes, les penseurs, les prêtres.

De plus, en attendant la création des journaux internationaux dont j'ai parlé tout à l'heure, rien n'empêcherait de publier déjà des revues internationales, je veux dire des revues ayant pour objet l'étude de la vie internationale, comme l'ont bien compris les directeurs de *La Vie Internationale*. Dans son rapport au dernier Congrès de la Paix, à La Haye (1913), ALFRED H. FRIED a fait ressortir également les immenses avantages qui résulteraient de la fondation d'une agence télégraphique internationale. Déjà les agences dominent le domaine entier du journalisme et elles l'envahiront d'autant plus que la lutte pour la vie deviendra plus difficile aux journaux de province et aux petits journaux. Il existe dès à présent des agences extrêmement puissantes, mais toutes ont une caractère national et sont donc sujettes à caution dès que les intérêts de leur nationalité sont en jeu ou que leurs préjugés de race sont atteints : il en résulte de véritables dangers en cas de conflits internationaux. D'ailleurs, aucune d'elles n'a fait preuve de beaucoup de compréhension, chaque fois qu'il s'est agi de signaler des faits essentiels de la vie internationale. C'est pourquoi la création d'une agence vraiment internationale qui se donnerait pour tâche de favoriser les bonnes relations entre les peuples, aurait un rôle excessivement efficace, dont l'importance dépasserait de beaucoup celle de la diplomatie. En vérité, une pareille agence, ouverte à tous les vents et dont la voix retentirait à tous les échos, deviendra pour les démocraties du monde, ce que les communications diplomatiques plus ou moins secrètes ont été pour les gouvernements absolus. Sans doute, son fonctionnement serait très coûteux, mais comme le fait remarquer avec beaucoup de raison M. FRIED, « réussît-elle à éviter un seul conflit, elle paierait en une fois et pour longtemps ses frais d'entretien ». Déjà actuellement, un service de renseignements organisé par le Bureau international de la Paix, a pour fonction de remédier aux malentendus constants créés par les journaux quotidiens et à éclaircir et purifier

Digitized by Google

ainsi l'atmosphère internationale (1) ; mais cette organisation n'est considérée par ceux mêmes qui l'ont mise en train, que comme un pis-aller, et ne peut nous donner une idée des bienfaits qui seraient réalisés par une agence télégraphique internationale.

Je dois encore signaler un autre remède dont l'application serait assez facile. Il a été également proposé par M. ALFRED FRIED. Pour paralyser l'influence néfaste exercée par certains journaux, qui ne rêvent que plaies et bosses, et auxquels on est parfois conduit, à l'étranger, à attribuer plus d'importance qu'ils n'en ont réellement, il s'agirait de publier un « annuaire de la presse », qui mettrait ces choses au point. L'importance de chaque journal y serait brièvement caractérisée par tous les éléments d'information disponibles, et son attitude en diverses circonstances devenues historiques serait clairement rappelée. Il serait possible ainsi de démasquer les mauvais journaux en rappelant leurs vieux mensonges, et de les dénoncer comme des organes nuisibles à l'humanité. Rien n'empêcherait d'ailleurs de publier *in extenso*, les articles incriminés, pour permettre à chacun de les apprécier. D'autres faits bien choisis feraient ressortir l'influence réelle exercée par certains journaux, et le « bluff » de certains autres ; les étrangers auraient ainsi la possibilité de peser leur opinion. Il est clair que la publication d'un pareil annuaire serait assez facilement réalisable, ne coûterait pas trop d'argent et serait d'une très grande utilité. J'espère donc que l'idée de M. FRIED sera bientôt réalisée.

Ce que j'ai dit du rôle joué par la presse dans la vie interna-

---

(1) Plus exactement : « Ce service consiste à faire connaître par les journaux locaux de chaque pays, les articles publiés par la presse étrangère et qui, par les faits qu'ils rapportent, les appréciations qu'ils contiennent ou le souci de vérité et d'impartialité qui les a inspirés, sont de nature à dissiper des malentendus, des erreurs ou des préjugés, et à faire naître entre les peuples des sentiments de bienveillance et la possibilité d'un rapprochement ». *Le Mouvement pacifiste*, 15 décembre 1913, p. 459. — On remarquera que ce service est tendancieux. Dans mon esprit, une agence télégraphique internationale ne pourrait, à aucun degré, être tendancieuse. Elle aurait simplement pour mission de faire mieux connaître la vie internationale, sans en cacher les faiblesses, mais évidemment elle insisterait surtout sur son fonctionnement normal.

Digitized by Google

tionale me permettra maintenant de répondre assez vite à ceux qui objectent que cette vie est encore très superficielle et rudimentaire. Quoi d'étonnant à cela, une fois qu'on a bien compris qu'une conscience internationale ne peut vraiment s'épanouir qu'avec l'aide du journalisme, et qu'on a mesuré toute l'insuffisance de celui-ci?

Une politique positive mondiale ne deviendra possible que lorsque les instruments scientifiques nécessaires seront organisés. Ces instruments, ce sont les agences et les journaux internationaux. Il faut donc travailler de toutes nos forces à leur réalisation. Le jour où celle-ci sera accomplie, la paix du monde sera assise sur une base solide et les mensonges et les intrigues auront aussi peu de prise sur elle — dans la grande lumière de la publicité internationale, — qu'ils n'en ont aujourd'hui sur l'unité des grandes démocraties.

VIII. — Conclusions. Les Journaux de demain

Il est temps de conclure. Étant donnée la diffusion croissante des méthodes scientifiques, j'ai la conviction que, tôt ou tard, le journal qui nous informera le mieux, c'est-à-dire avec le plus d'exactitude et de loyauté, triomphera des autres. A nous de faciliter cette évolution, que beaucoup d'indices nous permettent de prédire.

En attendant, on ne peut nier que la plupart des journaux ne traversent une crise profonde. Ceux qui sont les mieux partagés, ne vivent que par leur publicité, et leur avenir est loin d'être sûr. Si le prix de vente des journaux est vraiment trop bas pour leur assurer une existence digne, sans compromissions, il faudra le relever. Je suis persuadé qu'on en reviendra aux journaux à dix et vingt centimes. Après tout, il n'en coûte pas plus d'acheter un journal de deux sous, que deux journaux d'un sou, et il est certainement plus reposant de lire bien un journal, que d'en parcourir deux d'une manière superficielle. Peut-on rêver quelque chose de plus malsain, au point de vue intellectuel, que cette lecture fébrile — dans les tramways, dans les trains, au restaurant, — d'un tas de journaux, où l'attention est incessamment dispersée, où la réflexion ne trouve presque jamais un point

Digitized by Google

d'appui solide? Et c'est cependant ainsi qu'une grande majorité de nos contemporains commencent leur journée. N'y a-t-il pas lieu de s'en effrayer? Mais je pense que les hommes, qui comprennent si bien leurs intérêts en d'autres circonstances, finiront aussi par comprendre que la dépense minime par laquelle ils contribuent à assurer l'indépendance financière de leur journal et qui garantit en quelque sorte sa sincérité, est une dépense bien faite.

Le directeur du *Daily Chronicle*, ROBERT DONALD, a signalé la tendance de beaucoup de journaux à se fusionner. C'est évidemment pour eux une bonne manière, et parfois la seule, d'échapper au désastre qui les guette. Je crois aussi, pour ma part, que le nombre de journaux n'augmentera plus dans les pays civilisés, et tendra, au contraire, presque partout à diminuer par l'amalgamation de beaucoup d'entre eux. M. SCOTT-JAMES y voit un grand danger : il pense qu'ainsi les diverses opinions, les diverses manières de comprendre et de sentir, qui coexistent dans une même région seront moins bien exprimées. Mais je ne puis partager ces craintes. Plus les journaux seront sincères, moins ils devront être nombreux pour éclairer l'opinion, ou plus exactement pour représenter cette opinion d'une manière aussi intégrale que possible. Il ne faudrait pas beaucoup de *Times* différents pour nous évoquer fidèlement les multiples tendances du peuple anglais. Et si les rédacteurs de quelques canards ne trouvent plus d'exutoire à leurs rancunes, si quelques journalistes médiocres, restés sans emploi par la suppression d'une partie des journaux ne parviennent plus à placer leurs élucubrations, où sera le mal? L'opinion publique sera-t-elle moins bien connue parce que quelques milliers de feuilles de province, habituellement mesquines, mensongères et rageuses, ne paraîtront plus? Je crois que personne n'osera le soutenir sérieusement. D'ailleurs comment des journaux qui ont l'habitude du mensonge et des restrictions mentales pourraient-ils représenter l'opinion publique? Je plains de tout mon cœur les historiens de l'avenir qui se trouveront aux prises avec la masse immense de journaux légués par notre siècle ; ils ne pourront s'empêcher de vouloir les utiliser — car l'esprit humain est ainsi fait, — et ils n'y apprendront que bien peu de choses. Heureusement, la plupart d'entre eux sont imprimés sur du papier de si mauvaise qualité, qu'ils ne

Digitized by Google

résisteront pas au temps, et que les historiens seront peut-être délivrés de leur obsession. Mais combien plus facile ne serait pas leur tâche, s'ils n'avaient, au contraire, à consulter que quelques grands journaux en nombre limité, clairs, méthodiques, relativement sincères et de bonne foi, et surtout si tous ces journaux étaient pourvus de bonnes tables mensuelles ou annuelles, comme l'est le *Times*? Tout le monde gagnerait donc à ce que les journaux fussent moins nombreux : les lecteurs, les historiens, les hommes d'État, les journalistes eux-mêmes. Ceux-ci y gagneraient beaucoup, car la suppression des deux tiers des journaux assurerait l'existence du tiers restant, et les journaux seraient bientôt en mesure de mieux rétribuer leurs collaborateurs. Il faudra donc nous féliciter chaque fois que des journaux fusionneront. Dans nos vieux pays du moins, les progrès du journalisme se manifesteront toujours par une diminution relative du nombre des journaux.

Mais ceux-ci vont subir une autre évolution encore : ils devront cesser d'être aussi encyclopédiques qu'ils le sont actuellement, pour être à même de donner à leurs lecteurs des informations plus continues. Du moins, comme ils ne pourront se développer indéfiniment — les plus grands sont déjà trop grands, — et qu'il importe au-dessus de tout que la continuité des nouvelles relatives aux divers pays soit établie, il n'y aura d'autres ressource me semble-t-il, que d'abandonner certaines rubriques, pour mieux se spécialiser dans d'autres. Il est vrai que les journaux pourront tourner cette difficulté — comme ils ont déjà commencé à le faire, — en réservant des jours déterminés de la semaine à la publication de certaines chroniques, ou mieux encore en publiant des éditions différentes pour satisfaire aux divers besoins. De toutes manières, les directeurs de journaux devront finir par comprendre qu'au point de vue matériel — industriel ou commercial, — comme au point de vue idéaliste, c'est la connaissance de la vie normale, habituelle qui est de beaucoup la plus importante. Ce qu'un commerçant désire savoir, ce n'est pas comment les Bulgares se battent, ni quel genre de crimes ils commettent, mais plutôt ce qu'ils font tous les jours de leur vie, ce qu'ils mangent, ce qu'ils produisent, ce qu'ils consomment, ce qu'ils disent entre eux, ce qu'ils pensent ; et le commerçant désire qu'on le renseigne à ce sujet non pas une fois par hasard,

Digitized by Google

quand il plaît à la fantaisie d'un voyageur ou d'un correspondant, mais à intervalles réguliers. Et pensez-vous qu'un journal documenté sérieusement comme je le rêve, et capable de nous faire connaître en l'espace de quelques semaines, l'état financier, l'état commercial, l'état industriel, l'état intellectuel, l'état moral de tous les peuples— exactement, et avec l'indication des sources utilisées, -- ne trouverait pas bientôt une clientèle très fidèle et disposée à le bien payer, non seulement parmi les savants et les philosophes qui sont, je le crois, peu nombreux, mais aussi parmi les gens d'affaires qui sont eux, innombrables? Car les hommes d'affaires ont à connaître la vérité un besoin matériel aussi impérieux, que l'est, d'une autre façon, le besoin intellectuel des philosophes.

Peut-être que pour gagner de la place, les journaux devront avoir une compréhension de plus en plus stricte de l'actualité, et abandonneront-ils aux autres périodiques, non quotidiens, toutes les questions moins actuelles. D'autre part, la concentration capitaliste qui diminuera progressivement le nombre des journaux, tendra d'une autre manière à réunir sous la direction d'une même firme des périodiques de caractères différents. J'ai déjà signalé, par exemple, que les grands journaux seront de plus en plus conduits à publier des éditions spéciales pour satisfaire diverses clientèles. Mais voici une autre combinaison qui deviendra de plus en plus répandue. Je vais en indiquer tout de suite la forme la plus parfaite qui n'est encore realisée nulle part. Une même firme publierait un très grand journal complet avec divers suppléments spéciaux ; ce journal serait naturellement assez cher ; elle publierait ensuite un quotidien plus petit, qui serait en quelque sorte le résumé du premier, à l'usage des gens pressés ; ce second quotidien se vendrait un sou et serait donc à la portée de toutes les bourses, de plus, son petit format ne l'empêcherait pas d'être aussi bien documenté, aussi exact, aussi loyal, aussi complet que le grand journal ; il serait simplement plus laconique. Enfin, pour débarrasser ses quotidiens de beaucoup de questions moins urgentes, et pour satisfaire des besoins littéraires et artistiques, scientifiques, la même firme publierait des revues hebdomadaires et mensuelles, et même un annuaire. Cette firme publierait donc cinq périodiques, dont quatre se complèteraient et formeraient un tout harmonieux. Ceux qui

Digitized by Google

s'abonneraient à plusieurs d'entre eux jouiraient de fortes réductions. Des tables minutieuses permettraient des recherches rapides dans les divers recueils. Je n'ai pas besoin d'insister beaucoup sur la puissance de publicité dont disposerait une firme ainsi outillée pour parler à cinq publics différents.

* * *

Je ne rêve point. Mon espoir s'appuie sur une conviction profonde qui est celle-ci. On dit souvent que les peuples ont les institutions et les journaux qu'ils méritent. Cela est vrai, mais je suis persuadé que cela n'est pas tout à fait vrai. Sans doute, si nos journaux sont superficiels, c'est en grande partie, parce que notre démocratie elle-même est superficielle. Mais cependant, je suis convaincu que *le public vaut mieux que les journaux qu'on lui offre.* Beaucoup d'indices sérieux nous le prouvent. En Angleterre, par exemple, c'est la vente par cinquante milliers d'exemplaires de ces volumes à un shilling de l'*Everyman library.* et des centaines de milliers de personnes en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, dans tous les pays de grande civilisation, aspirent à une nourriture plus élevée, plus raffinée que cette bouillie vulgaire et malpropre que leur servent en abondance les grands journaux. Elles ne peuvent évidemment la créer ni la trouver d'elles-mêmes, mais elles attendent anxieusement qu'on la leur donne. Si elles ont acheté ces grands quotidiens soi-disant objectifs, qui les ont si mal comprises, c'est qu'elles y ont été attirées par des avantages matériels vrais ou illusoires, c'est qu'elles ont été circonvenues de toutes les manières, c'est qu'elles n'ont pu résister à leur publicité et à leur bluff formidables. Ce public est, en effet, extrêmement naïf, mais il est, je le répète, beaucoup meilleur qu'on ne le pense et que ne le disent ses soi-disants interprètes. Je crois obstinément à l'ingénuité des hommes ; même parmi ceux qui agissent mal, la plupart le font par ignorance, par gaucherie, par manque de savoir-vivre. Ils ont mal agi, parce qu'ils n'ont pas réfléchi. Ce sont de grands gosses, qui ne voient pas très clair au fond d'eux-mêmes et qui n'osent l'avouer. Ils sont impulsifs et entêtés. Au fond, ce qu'il leur faudrait surtout, c'est d'être guidés et nul ne peut mieux le faire que ce conseiller secret de tous les jours, leur journal. Beaucoup d'entre

Digitized by Google

eux sentent vaguement le besoin d'un meilleur guide que celui auquel ils sont livrés, et c'est pour eux surtout — pour ces hommes faibles et bons tout à la fois, — que je parle et que je lutte de tout mon cœur.

Où reste donc l'homme d'affaires génial, le cœur noble et généreux qui sera le premier à donner à cette foule, le bon journal qu'elle réclame? Je ne le vois pas encore à l'horizon, mais il ne tardera pas à venir. Le journalisme s'améliore en même temps que la démocratie, à mesure que l'instruction est plus répandue et moins superficielle, à mesure aussi que le sentiment civique, et que la conscience et la solidarité sociales sont plus développés. Le bon journal ne peut tarder à paraître : le Destin le fera bientôt surgir, comme il a fait naître le *Times* il y a un siècle, et les journaux d'un sou il y a vingt ans. Et le jour où il existera dans tous les pays civilisés une presse vraiment loyale et scientifique, le jour où tous les peuples nous feront entendre chacun sa voix véritable et profonde, ce jour-là un immense progrès sera réalisé, et la marche de l'humanité à la conquête de progrès nouveaux sera considérablement facilitée et accélérée. Alors, la presse sera véritablement ce qu'elle doit être : la grande éducatrice, la grande organisatrice... et non la puissance prostituée qu'elle est encore de nos jours.

Digitized by Google

NOTICES

Le Mouvement Syndical International en 1912

[331.88]

Pour la dixième fois, le Rapport annuel du Mouvement syndical international vient de paraître, toujours plus volumineux car il se présente cette fois sous la forme d'un fort volume de 354 pages. Il a augmenté d'année en année, en même temps que grandissait le mouvement syndical international et en même temps qu'augmentait aussi l'importance croissante donnée par les syndicats à leur activité interne comme au développement de la coopération entre les syndicats de tous les pays. Le dixième rapport de l'année 1912 en donne un nouveau témoignage. A côté du rapport général du président de l'Union syndicale internationale, M. Legien, et d'un résumé sur le mouvement international, il contient les rapports des centrales nationales de 20 pays, et, dans sa deuxième partie, les rapports de 25 secrétariats internationaux professionnels.

I. Le mouvement international. — Dans son rapport général, M. Legien constate que le nombre des syndiqués des 19 pays, qui adhéraient à l'Union syndicale internationale au début de 1912, a passé, pendant l'année, de 11,532,518 à 12,355,275 adhérents. En voici la répartition :

	1911	1912
Allemagne	3.061.002	3.317.271
Autriche	496.263	534.811
Belgique	189.455	231.805
Bosnie et Herzégovine	5.587	5.522

Voir sur l'organisation du mouvement syndical ouvrier *La Vie Internationale*, t. I, p. 455.

Digitized by Google

Croatie-Slavonie	8.504	6.783
Danemark	128.224	139.012
Espagne	80.000	100.000
États-Unis, Canada	2.282.361	2.496.000
Finlande	19.640	23.839
France	1.029.238	1.064.412
Grande-Bretagne	3.010.346	3.010.346
Hongrie	95.180	111.966
Italie	709.943	860.502
Norvège	53.830	60.975
Pays-Bas	153.689	169.144
Roumanie	6.000	9.708
Serbie	8.337	5.000
Suède	116.500	121.866
Suisse	78.419	86.313
TOTAUX	11.532.518	12.355.275

Si l'on y ajoute les syndicats de l'Afrique du Sud avec environ 100,000, de la Nouvelle-Zélande avec 60,600, de l'Australie avec 433,200 et de la Bulgarie avec 10,000 adhérents, on arrive, sans la Russie, le Sud de l'Amérique et l'organisation nationale canadienne, au total de 12,971,903 syndiqués.

Le nombre des adhérents à l'Union syndicale internationale a été en :

1904 de 2.378.975
1907 de 4.079.805
1910 de 6.121.711
1912 de 7.394.461

Il faut y ajouter les syndicats du Transvaal et de la Nouvelle-Zélande qui adhérèrent en 1913. Les syndicats australasiens prendront prochainement une résolution semblable, de sorte que le nombre des syndiqués adhérant à l'Union syndicale internationale est d'environ 8 millions. Ceux-ci se répartissent de la façon suivante entre les Centrales nationales :

Allemagne	2.553.162	Suisse	86.313
États-Unis et Canada	2.054.526	Suède	85.522
Grande-Bretagne	874.281	Pays-Bas	61.535
Autriche	428.363	Norvège	60.975
France	387.000	Finlande	20.989
Italie	320.912	Roumanie	9.708
Belgique	116.082	Croatie	5.538
Hongrie	111.966	Bosnie	5.522
Danemark	107.067	Serbie	5.000
Espagne	100.000		

Digitized by Google

Une augmentation considérable du nombre des adhérents doit s'être produite en Angleterre, mais on n'a pu obtenir que les chiffres de 1911 (3,010,346 ou 3,023,173 y compris les ouvriers agricoles). Mais le quart à peine a adhéré à la Centrale nationale et par conséquent, à l'Union syndicale internationale. Il est vrai que plusieurs fédérations, non adhérentes à la Centrale syndicale anglaise, par exemple celle des mineurs, ont des relations internationales, mais seulement professionnelles. La plus grande partie appartient au Comité parlementaire du Congrès syndical britannique, auquel plus de deux millions de syndiqués sont affiliés. Conformément au principe qu'une seule centrale syndicale doit être reconnue par pays, ce Comité n'a pas encore été invité à s'affilier à l'Union syndicale internationale. Ce Comité n'est cependant pas un concurrent de la Fédération générale des Trade-Unions, car il forme en commun, avec le parti travailliste, un comité pour la défense des intérêts généraux. Aussi est-il très heureux que sur l'invitation de M. Legien, le député Bowerman, secrétaire du Comité parlementaire, ait participé pour la première fois, comme invité, à la Conférence internationale des syndicats en 1913, à Zurich. Il est à espérer que ce rapprochement, fait avec le consentement de la Fédération générale anglaise, entraînera prochainement l'adhésion de ce Comité à l'Union syndicale internationale. La plus grande partie des ouvriers syndiqués du pays qui fut l'initiateur du mouvement syndical adhérera ainsi à l'Union syndicale internationale, qui sera fière d'avoir atteint 10 millions de membres.

Depuis la publication du premier rapport international, des améliorations continuelles ont été introduites et les renseignements donnés ont pris plus d'extension et plus d'unité. On peut le constater facilement en feuilletant les dix rapports. Les statistiques dont la valeur est grande pour établir des comparaisons, deviennent toujours plus claires et les lacunes disparaissent petit à petit. On reconnaît de plus en plus qu'il ne s'agit pas de bureaucratisme, mais qu'une bonne statistique syndicale, bien comprise, est utile aussi bien à la propagande qu'au développement intérieur et qu'elle peut rendre des services appréciables. Quelques pays seulement, soit par antipathie pour la statistique, soit qu'ils n'aient pas encore reconnu la valeur d'une statistique indépendante, faite en dehors de toute influence gouvernementale, n'en dressent pas encore. Aussi longtemps que ces pays, et principalement les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France n'élaboreront pas de statistiques, les tableaux de l'Union syndicale internationale n'auront malheureusement pas la valeur qu'ils auraient si tous les pays y étaient compris.

Digitized by Google

Le nombre des ouvriers susceptibles d'être syndiqués est indiqué dans le rapport pour 14 pays :

États-Unis.....	22.234.038	dont	2.793.351	femmes.
Grande-Bretagne.....	18.261.146	»	5.309.960	»
Allemagne.....	13.593.391	»	4.081.510	»
Italie.....	7.787.166	»	2.396.608	»
Hongrie.....	2.268.342	»	—	»
Belgique.....	2.043.000	»	711.000	»
Pays-Bas.....	906.648	»	96.423	»
Suède.....	810.000	»	135.000	»
Suisse.....	800.000	»	—	»
Finlande.....	450.000	»	—	»
Danemark.....	439.038	»	101.837	»
Norvège.....	229.260	»	25.670	»
Roumanie.....	133.866	»	—	»
Croatie.....	40.000	»	—	»

Sont occupés dans l'industrie, le commerce et les transports, à l'exclusion des travaux agricoles :

Angleterre.....	87.61 %	Danemark.....	55.51 %
Norvège.....	84.95 %	États-Unis.....	53.31 %
Suisse.....	75 %	Belgique.....	41.18 %
Pays-Bas.....	68.15 %	Italie.....	40.19 %
Allemagne.....	68.12 %	Finlande.....	33.33 %
Suède.....	65.43 %	Hongrie.....	23.25 %

Les recettes et les dépenses de 15 pays ont été respectivement de 225 et de 180 millions de francs. L'encaisse de 13 pays est de 300 millions de francs. Il manque principalement des données pour la France, l'Espagne, les États-Unis, etc. Les dépenses principales ont été faites pour les secours accordés en cas de changements de résidence 3,103,239 francs (dans 12 pays), de chômage 27,097,194 fr. (15), de maladie 34,735,686 francs (15), d'invalidité 11,820,841 francs (11), de décès 16,158,512 francs, pour les secours divers 3,703,786 francs, soit une somme totale de 96,102,052 francs (15). Les mouvements pour l'augmentation de salaires, grèves, lock-outs ont exigé 48,052,949 francs (14 pays), les journaux et bibliothèques 12,188,445 francs (14), la propagande 7,279,506 francs, les frais administratifs 34,322,928 francs.

Les organisations affiliées à l'Union syndicale internationale ont eu une recette annuelle de 134,836,027 francs ; leurs dépenses

Digitized by Google

annuelles s'élevèrent à 104,608,052 francs, leur encaisse est de 141,886,829 francs. A ce point de vue toutefois manquent les chiffres d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Espagne et des États-Unis, soit pour la moitié des adhérents. La comparaison entre les chiffres de tous les syndicats cités indique — et la comparaison des sommes versées pour les secours l'indique plus fortement encore, — qu'en général les organisations les plus capables sont affiliées à leur Centrale nationale et de ce fait à l'Union syndicale internationale. Les différentes organisations nationales ont des institutions très différentes les unes des autres. C'est ce que révèle déjà le taux des cotisations versées à la Centrale des divers pays. Elles furent par membre et par année en francs :

Italie.....	0.10	Bosnie.....	0.48-2.60
Belgique.....	0.16	Pays-Bas.....	0.52-0.62
Allemagne....	0.20	Suède.....	0.84-1.68
Roumanie....	0.18-0.36	Croatie.....	1.10
Danemark....	0.42	Angleterre....	0.87-1.75
États-Unis...	0.42	Finlande.....	2.40
Autriche.....	0.54	Norvège.....	5.83

En Hongrie, par contre, la cotisation est fixée à 21.2 p. c. et en Roumanie à 10 p. c. des recettes totales des syndicats. Ces cotisations sont évidemment en rapport avec ce que l'on exige de la Centrale. Plusieurs d'entre elles ont centralisé les secours de grève dans une certaine mesure. C'est ainsi que sur les dépenses totales de 2.42 millions de la Centrale anglaise, pas moins de 2.31 millions ont été dépensés pour les grèves et les lock-outs, le reste pour les imprimés et l'administration, tandis que la Centrale allemande, par exemple, avait un total de dépenses de 555,000 francs, dont 210,000 seulement pour la propagande, soit plus, à elle seule, que les 13 Centrales nationales qui rapportèrent sur cette question, tandis que rien n'est employé pour les grèves.

Les données sur les cotisations versées par les membres des syndicats affiliés aux Centrales nationales ne sont malheureusement fournies que pour 9 pays et pour 3,442,373 membres, contre 9 pays, avec 3,546,087 membres, l'année précédente. La Finlande donne cette fois des indications, tandis que l'Italie manque. Une comparaison des données de 1911 et de 1912 peut se faire facilement, puisque le nombre des sociétaires envisagés est à peu de chose près le même et montre que pour les pays en question il s'est produit une amélioration sensible,

Digitized by Google

au point de vue de l'augmentation des cotisations. Voici, pour 1911 et 1912, le nombre de membres mis en rapport avec les cotisations annuelles :

Membres de 1911	Membres de 1912	Cotisations annuelles
424.340	64.398	10 francs.
199.080	150.660	10 à 15 »
339.910	363.963	16 à 20 »
228.317	315.265	21 à 25 »
559.098	655.305	26 à 30 »
564.569	610.494	31 à 35 »
425.993	403.068	36 à 40 »
70.111	111.362	41 à 45 »
534.385	547.829	46 à 50 »
32.576	33.778	51 à 55 »
21.770	38.920	56 à 65 »
68.611	74.908	66 à 75 »
24.494	22.323	76 à 85 »
22.766	8.339	86 à 95 »
11.537	17.522	96 à 105 »
11.020	22.271	106 à 115 »
1.510	640	116 à 125 »
...	328	126 et plus »

Dès que les indications fournies par les divers pays auront moins de lacunes, on pourra établir une comparaison entre les efforts des syndicats dans les différents domaines. Cette comparaison ne peut momentanément être faite que pour quelques pays ; elle tend certainement à prouver que les syndicats bien centralisés et disposant d'une certaine puissance financière sont de toute nécessité et de la plus grande utilité ; or c'est justement dans les pays où cette centralisation serait des plus nécessaire, notamment en Angleterre, en France et aux États-Unis, que les données indispensables manquent.

C'est le cas principalement pour les statistiques si importantes sur les mouvements des salaires, les grèves, les lock-outs, les contrats collectifs, etc. Il est du plus haut intérêt pour assurer le succès de ces mesures que les Centrales nationales, qui jusqu'à présent ne s'en sont pas occupées, prêtent dorénavant plus d'attention à l'élaboration de statistiques syndicales à leur propre usage. Ce n'est qu'alors que l'Union syndicale internationale pourra élaborer une statistique internationale si désirable sur les résultats des grèves et des autres tentatives faites par la classe ouvrière pour améliorer son sort.

Digitized by Google

II. Le syndicalisme dans les différents pays. — L'*Allemagne* présente un rapport des plus étendus. Tandis que les syndicats libres, affiliés à la Centrale nationale dépassaient 2 1/2 millions de membres, les syndicats Hirsch-Duncker ou libéraux groupaient environ 10,000 membres. Les syndicats chrétiens atteignirent 344,687 adhérents. Leur augmentation est de 1.09 p. c., tandis que celle des syndicats libres a été de 9.02 p. c., quoique les patrons, le Gouvernement et les syndicats adversaires aient tout fait pour empêcher ce progrès. On le fit surtout en se basant sur l'affirmation fausse que les syndicats libres participaient à l'action politique. On se rend particulièrement compte de l'inexactitude de cette affirmation dans les chapitres sur les cartels syndicaux et les secrétariats ouvriers et si l'on compare l'activité allemande avec celle, par exemple, des syndicats anglais, américains ou français. Dans ces pays on considère que c'est un droit indiscutable des syndicats de s'occuper de questions politiques ou même d'avoir des relations étroites avec le parti travailliste. En Allemagne, par contre, l'action est absolument divisée : le parti, les syndicats et les coopératives ont chacun leur domaine d'activité bien déterminé et ont chacun leur propre tâche. Les syndicats rapportent que pendant l'année pas moins de 1 1/4 million de personnes participèrent aux mouvements de salaires et 479,589 aux suspensions de travail. 378,000 personnes eurent une réduction de la durée du travail de 830,000 heures par semaine et 530,000 personnes eurent une augmentation de salaire totale de 946.000 francs par semaine. Les grèves et les lock-outs coûtèrent aux syndicats 11 1/2 millions de marcs (123 millions depuis 1890, depuis la création de la Centrale nationale), et 61.7 p. c. se terminèrent par un succès complet et seulement 19.3 p. c. sans succès pour les ouvriers.

Un chapitre très intéressant parle du travail des femmes dans l'industrie allemande. Il montre, en se basant sur un recensement officiel, le rapide développement du travail des femmes dans toutes les branches de l'industrie. Tandis qu'en 1882, il n'y avait que 32.85 femmes occupées pour 100 hommes, en 1907, il y en avait déjà 44.36. On peut admettre qu'actuellement le nombre des femmes occupées est à peu près égal à celui des hommes.

La Centrale nationale des syndicats d'*Autriche* annonce une perte d'environ 8,000 membres. Cette diminution ne provient pas seulement de la réaction croissante et des luttes vigoureuses contre les patrons toujours mieux organisés, mais est due au retrait de certains groupes d'ouvriers tchèques qui, pour des raisons de nationalité, propres à la situation autrichienne, désirent former des organisations indépendantes. Des indications sont également données sur le développement de la politique

Digitized by Google

sociale en Autriche. De même qu'en Belgique, les syndicats d'Autriche adhèrent directement au parti socialiste et plusieurs de leurs meilleurs militants sont députés au Parlement et évidemment membres de la fraction socialiste. Ce dernier fait est aussi constaté en Allemagne, dans les pays scandinaves et ailleurs.

La *Belgique* a la satisfaction d'enregistrer une augmentation de 77,000 à 116,000 membres, mais les organisations non affiliées, comme les syndicats chrétiens, ont fait des progrès semblables. Ces derniers prétendent que le nombre de leurs adhérents est passé de 55,000 à 82,000, mais comme ils ne publient aucune statistique qui permette de vérifier ces chiffres, il ne faudrait pas les prendre trop au sérieux. Les efforts des syndicats belges vers la centralisation est absolument typique. Pendant l'année, pas moins de sept groupements de syndicats se transformèrent en fédérations centrales et il ne reste que huit professions où une transformation semblable n'a pas encore été faite.

En *Bosnie et Herzégovine*, la situation semble être des plus retardée, comme l'indique une statistique sur les salaires de la caisse de maladie. Elle indique que 2,258 ouvriers ont un salaire journalier inférieur à 80 hellers (85 centimes), tandis que 2,490 ont de 1.20 à 1.60 couronne, 3,868 de 1.60 à 2 couronnes, 2,725 de 2 à 2.40 couronnes, 3,175 de 2.40 à 3.20 couronnes et seulement 4,047 plus de 3.20 couronnes. Les syndicats ont encore devant eux une très lourde tâche rendue particulièrement difficile parce que le pays est presque entièrement administré militairement.

La *Bulgarie* a envoyé deux rapports émanant de chacune des centrales nationales rivales, qui n'ont pu encore être unifiées. Ces deux rapports donnent une image frappante des souffrances et des luttes du prolétariat avant et après la guerre. Le fait que les organisations purent subsister pendant la guerre et qu'une partie d'entre elles ont pu continuer leur activité bienfaisante, dit beaucoup quant à l'esprit de sacrifice des ouvriers bulgares. Il est à espérer qu'elles ne tarderont pas à trouver le chemin de l'unité qui leur permettra de mieux remplir les tâches difficiles que leur a léguées la guerre.

En *Croatie* et en *Slavonie*, la crise et les risques continuels de guerre entravèrent aussi le mouvement. La constitution a été même suspendue de même que le droit de réunion. Tous les journaux politiques furent obligés de déposer des cautions très élevées. C'est pourquoi les ouvriers suspendirent la publication des journaux hebdomadaires allemands et serbes pour fournir la caution de 5,000 couronnes pour assurer au moins la publication du journal croate. Le nombre des émigrants a passé de 8,215, en 1911, à 14,225 en 1912. Dans de telles circonstances, il n'est pas étonnant que les syndicats aient diminués de 7,182

Digitized by Google

à 5,538 membres. Selon la statistique de la caisse de maladie du district d'Agram, qui naturellement ne comprend que des ouvriers, 51.69 p. c. de tous les décès sont dus à la tuberculose. Ce pays est, en effet, celui où la mortalité par tuberculose est la plus élevée.

Le rapport du *Danemark* contient la statistique particulièrement intéressante que voici sur la durée du travail de tous les ouvriers syndiqués :

Durée du travail journalier	1911 Nombre des ouvriers	%	1912 Nombre des ouvriers	%
Moins de 8 heures	316	0,31	486	0,39
8 heures	6.189	6,13	6.272	5,11
8 1/2 heures	1.955	1,94	3.365	2,74
9 heures	21.267	21,06	32.618	26,57
9 1/2 heures	31.865	31,56	46.309	37,73
10 heures	26.476	36,12	28.071	22,87
Plus de 10 heures	2.908	2,88	5.631	4,59
Totaux	100.976	100,00	122.752	100,00

Les *Etats-Unis* ont présenté un rapport de la Centrale nationale qui donne des indications détaillées sur les avantages législatifs obtenus dans l'Union et dans les divers États. Il serait des plus utile que ce tableau soit étendu au Canada, qui est compris dans le domaine de recrutement de la Fédération américaine du travail. Les indications données sur les progrès de nombreuses professions sont des plus intéressantes. Elles montrent, en premier lieu, que les ouvriers américains ont les mêmes luttes, emploient les mêmes armes que les syndicats d'Europe pour améliorer leur situation. La constatation de ce fait renforcera certainement les relations réciproques et le rapport américain est de ce fait d'un intérêt croissant. Mais il est certain que si la fédération américaine du travail pouvait nous donner des indications statistiques sur les organisations affiliées, elle contribuerait à mieux faire comprendre la situation des syndicats.

En *Finlande*, le mouvement ouvrier souffre toujours plus de l'influence russe qui menace d'étrangler peu à peu toute manifestation de liberté. Les patrons réactionnaires voient évidemment avec plaisir ces tentatives et ils en profitent pour résister aux ouvriers. Cependant, les syndicats purent obtenir de nouveaux tarifs. A la fin de l'année, 104 tarifs étaient en vigueur dans 298 établissements occupant 13,148 ouvriers, chiffre absolument remarquable dans une pareille situation. Mais il semble

Digitized by Google

que les organisations ouvrières finlandaises vont au devant de temps très difficiles, car le gouvernement russe considère la Finlande comme une de ses provinces et ne peut pas supporter de voir des ouvriers s'occuper avec succès de syndicats et de questions politiques, tandis que l'on s'efforce d'extirper toute idée semblable chez les ouvriers russes par la potence et le knout.

La *France* donne principalement des renseignements sur les décisions les plus importantes du dernier congrès syndical : attitude devant les partis politiques, lois sur les retraites, loi d'exception, diminution de la durée du travail, augmentation des prix de la vie, droit d'association des instituteurs. Un chapitre très intéressant et détaillé est écrit contre la guerre. Afin de s'opposer à la guerre menaçante au moment du conflit des Balkans, les pays intéressés avaient été invités à organiser des manifestations dans les villes les plus importantes d'accord avec les syndicats de ces pays. Ces derniers refusèrent parce que leurs conditions internes ne leur permettaient pas de participer officiellement à des manifestations politiques de ce genre. Les organisations françaises décidèrent alors de convoquer un congrès syndical extraordinaire qui malgré la date rapprochée eut une nombreuse participation. Le congrès décida la grève générale en cas de déclaration de guerre. Puis une grève générale de 24 heures fut décidée pour le 16 décembre, afin de manifester contre la guerre. Cette journée, comme l'agitation grandiose qui suivit dans tout le pays, montre que le prolétariat français a la guerre en horreur.

On a cherché pour la première fois à faire un tableau des grèves. Ce tableau devra naturellement être considérablement perfectionné, mais il montre déjà maintenant par exemple que les syndicats de 15 professions ont dépensé près de deux millions de francs pour les grèves pendant l'année 1912, dont la plus grande partie, il est vrai, par le syndicat des chauffeurs.

Dans les rapports particuliers des différentes centrales nationales, le rapport de la *Grande-Bretagne* permet de voir du premier coup d'œil que la Centrale syndicale de ce pays est bien loin d'être une Centrale nationale au sens continental du mot. Moins du quart des syndicats anglais y sont affiliés et pour ces derniers, il s'agit principalement d'une réassurance contre les grèves. Cette centrale eut une très heureuse activité en contribuant à la fusion systématique des nombreux syndicats de même profession. Depuis l'entrée en vigueur des assurances ouvrières d'État, de nouvelles tâches lui sont incombées. En vertu de cette loi, seuls les syndicats, au début, étaient autorisés à faire les assurances. La résistance de nombreux syndicats contre la loi poussa le Gouvernement à reconnaître également les sociétés d'assurance, de sorte que l'ouvrier qui ne veut pas faire ses versements par la poste, doit adhérer à son syndicat ou s'affilier

Digitized by Google

à une société d'assurance. Plus de dix millions d'ouvriers pouvaient être gagnés par les syndicats — cela n'aurait-il été au début que pour les assurances, — si l'on avait pris des mesures en conséquence. La fédération générale des syndicats le tenta inutilement, ses efforts échouèrent devant la méfiance qui était la conséquence de la division et des déchirements des syndicats anglais et elle se résigna à organiser un département d'assurance seulement pour ses adhérents. Mais de ces derniers, le sixième seulement s'est décidé à adhérer à une caisse centrale. La plus grande agitation règne encore dans cette dernière. Cela a naturellement pour conséquence que les sociétés d'assurance purent, par une adroite façon de faire, gagner plusieurs millions d'ouvriers, comme nouveaux assurés, tandis que les syndicats avaient eu la possibilité de gagner 10 millions de nouveaux syndiqués au lieu de n'en avoir que moins d'un million.

Le prolétariat de *Hongrie* a vécu, en 1912, une des périodes les plus agitées de son histoire. Le pays eut à souffrir de la guerre des pays voisins et subit une crise profonde qui provoqua un chômage étendu, de sorte que certaines villes se virent obligées de se servir des fonds publics pour secourir les chômeurs. Malgré cela les syndicats dépassent cent mille hommes d'effectif. Le mouvement fut surtout rendu vivant par la lutte splendide pour le suffrage universel poursuivie par le Parti Ouvrier et à laquelle les syndidats participèrent et continueront à participer de toutes leurs forces, tant que le régime arbitraire actuel ne sera pas remplacé par un régime à forme démocratique ; les syndicats, en effet, ne peuvent avoir dans ce pays ni la liberté de parole, ni celle de réunion, ni le droit d'association, ni la liberté de la presse.

En *Italie*, les deux tiers des ouvriers sont occupés à la campagne et le tiers dans l'industrie. Sont syndiqués : 408,000 ouvriers agricoles et 472,000 ouvriers de l'industrie. De ce nombre : 639,000 ou 74.3 p. c. adhèrent aux syndicats libres, 108,021 ou 12.6 p. c. aux syndicats catholiques et 112,000 ou 13.1 p. c. aux fédérations dites indépendantes. La Centrale nationale groupe 22,000 adhérents des syndicats libres. Une centrale syndicaliste, fondée entre temps, doit grouper près de 100,000 ouvriers.

La *Norvège* peut aussi enregistrer une augmentation du nombre des membres et des résultats dans le mouvement des salaires. Une série de petits tableaux permet d'être fixé à ce sujet. Un tableau indiquant l'échéance des contrats collectifs doit être de grande utilité et montre les conventions qui arrivent chaque mois à échéance pour les six prochaines années en indiquant le nombre des ouvriers intéressés.

La Centrale nationale des *Pays-Bas* présente de nouveau des résumés statistiques très intéressants sur les finances, les secours, le nombre des adhérents au syndicat, etc. A côté de la

Digitized by Google

centrale des syndicats modernes, il y a aux Pays-Bas d'autres groupements de syndicats anarchistes chrétiens, catholiques romains et neutres. Mais ils ne purent arrêter le développement de la centrale, si regrettables que soient les divisions au point de vue de la situation générale. Tandis qu'en 1907, 20.23 p. c. de tous les ouvriers syndiqués des Pays-Bas faisaient partie de la centrale, en 1912, il y en avait déjà 30.86 p. c. La supériorité des syndicats modernes est encore plus évidente si l'on envisage la question financière. Les recettes, par exemple, étaient, en 1911, en moyenne par membre et par année pour les :

Syndicats anarchistes	1.95 florin.
Catholiques romains	5.53 florins.
Chrétiens	5.78 »
Syndicats modernes	21.31 »
Diamantaires	8.44 »

Ces derniers ont une situation exceptionnelle. Toutes les fédérations de syndicats modernes ont un journal, dont sept sont hebdomadaires, 14 bi-hebdomadaires, 7 paraissent deux fois et 5 paraissent une fois par mois.

La *Roumanie* compte 133,000 ouvriers occupés dans l'industrie dont 9,708 sont syndiqués. Le nombre des membres a déjà atteint 14,000, mais par suite de la crise guerrière il y eut un recul. Ce qui est plus regrettable, c'est la suppression de l'organisation des cheminots qui comptait déjà 18,500 membres. Elle fut détruite par une loi élaborée par un gouvernement « libéral », qui enleva le droit d'association à tous les ouvriers de l'État. Une statistique officielle donne des indications sur les salaires des ouvriers de l'industrie : ne gagnent que leur nourriture et le logis, 7,566 ouvriers ; jusqu'à 1 franc par jour 10,837, jusqu'à 2 francs 37,846, jusqu'à 3 francs 40,528, jusqu'à 4 francs 17,646, jusqu'à 5 francs 9,945, jusqu'à 6 francs 4,896, jusqu'à 7 francs 2,447, jusqu'à 8 francs 1,057 et jusqu'à 9 francs 781.

La *Serbie* n'a pas moins souffert de la guerre et ses organisations ouvrières auront aussi besoin d'une longue période pour guérir les plaies de ces années terribles. Le nombre des membres était de 8,000 avant la guerre, puis il diminua rapidement, mais il doit avoir déjà maintenant atteint son ancien chiffre. Les syndicats ont perdu de 10 à 15 p. c. de leurs adhérents par les émigrations. Il n'est pas rare qu'en cas de grève, la moitié ou même tous les participants émigrent ensemble. Il en est du reste de même dans la plupart des pays voisins et les conditions économiques et politiques donnent peu le désir de vivre dans ces régions.

En *Suède*, où les événements de 1909 pesèrent pendant longtemps sur tout le mouvement ouvrier, des progrès encoura-

Digitized by Google

geants sont de nouveau signalés, quoique les organisations patronales aient montré un développement et un esprit de bataille qu'on retrouve rarement dans d'autres pays. Les syndicats ne firent pendant l'année 1912 pas moins de 239 mouvements offensifs avec 17,849 participants, tandis qu'ils obtinrent 44 mouvements défensifs avec 3,348 participants. La durée du travail fut réduite de 14,381 heures par semaine pour 4,203 membres et 8,593 membres eurent une augmentation moyenne de salaire de 2.05 couronnes. Après les mouvements offensifs, 194 contrats collectifs furent passés et 32 après les mouvements défensifs, dont 19 après les lock-outs. Cela seul suffit à montrer que les syndicats suédois ont reconquis leur ancienne vigueur. Les chapitres sur le droit de grève des ouvriers de l'État, la législation sociale, le placement méritent également d'être lus.

La Centrale nationale de la *Suisse*, comme d'habitude, fait un rapport des plus étendus, s'appuyant sur de riches statistiques. La situation économique de l'année 1912 est examinée en se basant sur les exportations et le placement des ouvriers. Le tableau d'ensemble de l'état des organisations syndicales montre une augmentation de l'effectif des affiliés de la centrale, de 79,100 à 86,300, tandis que 46,000 ouvriers syndiqués sont encore en dehors de la centrale. Parmi ces derniers, il y a surtout des ouvriers de l'État et les syndicats chrétiens qui comptent 11,000 membres. Il est particulièrement heureux de constater l'amélioration des finances des syndicats suisses qui augmentent de plus en plus le taux de leur cotisation. Actuellement, les 90 p. c. de toutes les recettes proviennent des cotisations réglementaires. Le développement des institutions de secours va de pair avec ces améliorations. L'organisation des 150,000 à 160,000 ouvriers italiens qui sont occupés chaque année en Suisse constitue un des problèmes les plus difficiles du mouvement syndical. Pendant l'année 1912, les syndicats ont créé un journal hebdomadaire spécial de langue italienne avec l'aide des centrales italiennes et allemandes et ont organisé une propagande en commun pour syndiquer ces ouvriers. Cette propagande doit s'étendre dans les régions d'origine des ouvriers émigrants. Le rapport donne encore des indications détaillées sur le travail d'éducation, sur les lois sociales et la production ouvrière, etc.

III. Les secrétariats professionnels internationaux. — La deuxième partie du volume traite des secrétariats internationaux professionnels et n'est pas moins importante, ni moins intéressante. Cette fois, sur 31 secrétariats existants, 25 ont envoyé des rapports contre 19 l'année dernière. Ils rapportent principalement sur le développement des relations internationales entre les différentes organisations. Ils donnent également des indications sur les événements les plus importants de cette période.

Digitized by Google

M. Legien a fait précéder les rapports des secrétariats professionnels d'une note dont nous détachons les lignes que voici :

Le groupement international qui a le nombre de membres le plus grand est celui des métallurgistes qui compte 1,106,003. Puis suivent les ouvriers des transports avec 881,950, les ouvriers du bois avec 393,355, les ouvriers de fabrique avec 298,001, les typographes avec 137,451, les brasseurs avec 130,892, les cordonniers et les ouvriers du cuir avec 105,600, les charpentiers avec 83,863, les travailleurs de la pierre avec 75,000, les peintres avec 72,074, les ouvriers des services publics avec 72,025, les boulangers avec 68,681, les relieurs avec 59,906, les lithographes avec 35,923, les chapeliers avec 32,913, les verriers avec 29,230, les employés d'hôtels et restaurants avec 20,529, les selliers avec 20,119, les potiers avec 16,114, les diamantaires avec 15,272, les tonneliers avec 5,863 et enfin les coiffeurs avec 4,850 membres.

Il faut faire remarquer, il est vrai, que la première place revient aux mineurs qui comptent environ 1 million 1/2 d'adhérents. Ils ne répondirent pas à notre questionnaire, ni du reste les ouvriers du textile qui ont environ 800,000 membres, ni les tailleurs avec environ 100,000, ni les ouvriers en tabac avec environ 50,000, ni les ouvriers selliers et les employés de commerce avec environ 30,000 membres. Au total, 6 1/4 millions de syndiqués adhèrent à un secrétariat professionnel international. L'organisation internationale qui a la plus grande extension est celle des ouvriers sur bois qui s'étend à 20 pays. Le secrétariat international des typographes s'étend à 18 pays, les ouvriers du transport à 17, les travailleurs de la pierre à 16, les chapeliers et les lithographes chacun à 15, les verriers à 14, les boulangers, les relieurs, les cordonniers et les ouvriers du cuir chacun à 13 et les peintres à 10 pays.

L'extension des relations internationales de même que le nombre des membres des organisations affiliées ne dépend pas seulement de la période d'existence d'un secrétariat international, mais aussi de l'état et du développement des organisations syndicales de chaque profession dans les divers pays ; c'est ce que montrent les brèves données précédentes sur le nombre des membres affiliés aux secrétariats internationaux professionnels, de même que les indications sur le nombre de pays auxquels ces unions internationales s'étendent.

Il en est de même pour le développement interne des organisations internationales. Plus les fédérations nationales sont fortes, mieux elles peuvent déterminer les secours réciproques pour les luttes économiques. Comme aujourd'hui, la force et la capacité des organisations des divers pays diffèrent énormément, la plupart des groupements internationaux n'ont pas encore de règles fixes pour l'entr'aide réciproque. Les secours de grève et de lock-out sont entièrement libres. De même que la structure organique des différents groupements internationaux, le taux des cotisations et les recettes des cotisations diffèrent beaucoup. Cependant, le taux des cotisations n'est pas déterminé par les secours en cas de mouvements, mais aussi pour les institutions diverses des secrétariats professionnels internationaux. Une partie de ces derniers font paraître des jour-

Digitized by Google

naux à certaines périodes qui donnent des indications sur les événements de toutes les organisations du métier affiliées. Les employés de commerce, les lithographes, les métallurigstes, les ouvriers du textile et les ouvriers du bois ont un bulletin mensuel paraissant en trois et en quatre langues. Les ouvriers des transports font paraître leur journal trimestriellement, mais publient chaque semaine une correspondance. D'autres secrétariats professionnels publient leur bulletin à des périodes plus éloignées ou selon les circonstances. Cette différence des institutions entraîna aussi des différences dans les cotisations. Dès que les rapports des secrétariats internationaux seront complets, il sera possible de faire un tableau sur les différentes institutions des secrétariats et d'avoir des données sur les devoirs réciproques des organisations affiliées. Jusque-là, nous devons nous contenter de ces quelques données générales.

Les relations internationales des syndicats se développent rapidement. La forme d'organisation de ces groupes se fait selon les mêmes principes que les organisations nationales et particulièrement selon le plan d'organisation qui s'est développé en ces derniers temps en Allemagne. Cela n'est pas étonnant, si l'on envisage que les syndicats allemands ont montré de bons exemples de solidarité internationale et adopté des mesures pratiques. C'est ce qui a contribué pour beaucoup, non seulement à ce que le siège de l'Union syndicale internationale ait été fixé à Berlin dès le début, mais encore que les secrétariats internationaux professionnels aient été de plus en plus fixés en Allemagne. Sur les 31 secrétariats internationaux professionnels, 26 ont leur siège en Allemagne ; il serait certes à désirer qu'à l'avenir, dans l'intérêt de la réciprocité, les nouveaux secrérariats professionnels internationaux soient soumis à la direction des syndicats d'autres pays. Il ne faut pas perdre de vue que le travail de ces secrétariats doit être rempli comme fonction honorifique, parce qu'il n'est pas possible de rétribuer des fonctionnaires spéciaux. Actuellement, les typographes, les pelletiers et les ouvriers de transports seuls, ont des secrétaires internationaux permanents pour ces travaux. Les ouvriers des services publics ont aussi l'intention de nommer un secrétaire international rétribué. Dans les autres professions, les travaux internationaux souvent très importants, demandant beaucoup de temps, ont dû être faits par des employés déjà surchargés de travail. Aussi, n'est-il possible de créer des secrétariats internationaux que lorsqu'une grande fédération s'engage elle-même à mettre à sa disposition un secrétaire. C'est aussi une des raisons pour lesquelles les fédérations allemandes furent souvent choisies pour diriger les travaux des secrétariats internationaux.

L'organisation des secrétariats internationaux professionnels est taillée sur l'état du développement actuel des syndicats allemands et ce fait a sa répercussion sur la forme des nouveaux syndicats dans les pays retardataires. Il n'en est pas de même dans

Digitized by Google

les pays où les organisations sont déjà anciennes. En France, par exemple, l'évolution vers la forme de fédération par industrie est plus prononcée qu'en Allemagne, quoique ces organisations n'aient encore que de très faibles liens. C'est ainsi que la Fédération française du Bâtiment comprend tellement de groupes professionnels, qu'elle fut obligée de s'affilier à cinq secrétariats internationaux (bâtiment, ouvriers sur bois, métallurgistes, travailleurs de la pierre, paveurs). Elle devrait encore s'affilier aux secrétariats des peintres, des charpentiers, puisqu'elle comprend aussi ces groupes de travailleurs. Il en est de même pour la Fédération française de l'Alimentation qui, pour remplir ses devoirs internationaux, dut s'affilier aux secrétariats des boulangers, des bouchers, des brasseurs et des garçons d'hôtels. Le comité de cette fédération vient de lancer, conformément aux décisions de son dernier congrès, un appel pour la fusion de ces quatre secrétariats. On se propose de convoquer une conférence commune des quatre secrétariats internationaux et à cette occasion, d'étudier la fusion. La Fédération française du Bâtiment cherche aussi à ce qu'une fusion s'opère dans les syndicats internationaux auxquels appartiennent les ouvriers du bâtiment.

Quoi qu'il en soit, ces quelques extraits montrent de quelle façon les ouvriers de tous les pays et de toutes les professions se groupent avec succès dans un esprit de progrès et de civilisation. C'est pourquoi l'on ne peut que recommander chaleureusement l'étude de ce rapport à toutes les personnes travaillant au mouvement ouvrier.

* * *

L'exposé qui précède est l'analyse impartiale du volumineux rapport publié par l'Union syndicaliste internationale. On se permet d'insister ici sur l'utilité qu'il y aurait pour tous les syndicats à dresser leurs statistiques d'après des bases identiques. Il serait bien facile d'adopter notamment le cadre employé par le secrétariat international et comprenant les rubriques suivantes : pays, viaticum, chômage, maladie, invalidité, décès, grèves, propagande, divers, totaux. La colonne des pays pourrait être remplacée par celle des professions. Le jour où les cadres seraient unifiés, les secrétaires de tous les syndicats, quelle que soit la langue qu'ils emploient, pourraient aisément utiliser les statistiques des pays voisins. Ils sauraient même, sans comprendre la langue, que telle colonne contient des renseignements relatifs à telle matière.

Malgré tout, on peut dire que si le syndicalisme a progressé dans certaines régions et reculé dans d'autres, les relations internationales semblent se fortifier. C'est l'impression qui se dégage de la lecture de ce rapport et de sa comparaison avec celui des années antérieures.

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Vie belge à l'étranger ; — Portefeuille international d'un grand établissement financier ; — Production et consommation mondiales des engrais chimiques ; — Production internationale de la Bière ; — Production internationale de l'Alcool ; — Commerce extérieur des Etats-Unis d'Amérique ; — Importation des vins en Angleterre en 1913 ; — Conseillers du commerce extérieur en Roumanie ; — Statistique des voyageurs d'Europe en Amérique ; — Tarif international pour le transport du pétrole ; — Concurrence de l'Allemagne, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans l'Industrie métallurgique ; — Rôle mondial du Coton ; — Traversée de l'Atlantique en aéroplane.

Vie belge à l'étranger. — Il est publié, en Belgique, un *Annuaire de la Vie belge à l'étranger*, sous le patronage de la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger.

Cet annuaire résume l'activité du pays au dehors sous ses formes multiples. Il doit aider, dans leurs recherches, les agents d'affaires, les agents coloniaux, les agents au service extérieur et tous ceux qui, par la nature de leur profession : industrielle, commerciale ou financière, s'efforcent d'assurer à l'expansion belge de nouvelles issues.

Cet annuaire contient certains chapitres particulièrement intéressants au point de vue de la Vie Internationale.

1. On y relève une liste des associations constituées en vue de développer les relations économiques de la Belgique avec d'autres pays. Voici la liste de ces associations :

Commission hollando-belge pour l'étude des questions économiques relatives aux deux pays. Cette commission a deux sections : une section belge et une section hollandaise.
Chambre de commerce belgo-argentine.
Chambre de commerce belgo-brésilienne.
Société d'études belgo-japonaise.
Société d'études belgo-russe.
Société d'études sino-belge.

Digitized by Google

2. Un autre chapitre contient une liste des sociétés belges à l'étranger. En voici les noms :

Association amicale belge de Marseille.
Cercle belge du Caire.
Cercle belge de Hambourg.
Cercle amical belge de Calais.
Chambre de commerce anglo-belge.
Chambre de commerce belge de Lille.
Chambre de commerce belge de Paris.
Club belge de Londres.
Fédération belge des Sociétés civiles et d'anciens militaires du nord de la France.
La bienfaisance belge en France,
L'Union belge de Berlin.
L'Union belge de Paris.
Œuvres des Flamands à Paris.
Société belge de bienfaisance d'Amsterdam.
Société belge de bienfaisance de Barcelone.
Société belge de bienfaisance en Chine.
Société belge de bienfaisance de Kharkoff.
Société belge de bienfaisance de Londres.
Société belge de bienfaisance de Nancy.
Société belge de bienfaisance de New-York.
Société belge de bienfaisance de Nice.
Société belge de bienfaisance d'Odessa.
Société belge de bienfaisance de Rio-de-Janeiro.
Société belge de bienfaisance de San Francisco.
Société philanthropique de Buenos-Ayres.
Société belge de secours mutuels de Buenos-Ayres.
Société belge de secours mutuels de Moscou.
La Fraternelle belge de Valenciennes.
Union belge de New-York.

3. Dans une autre partie on donne les Chambres de commerce étrangères en Belgique. Celles-ci sont :

Chambre de commerce belgo-américaine.
Chambre de commerce anglaise de Belgique.
Chambre de commerce française de Bruxelles.
Chambre française de commerce et d'industrie de Bruxelles.
Chambre de commerce française d'Anvers.
Chambre de commerce française de Charleroi.
Chambre de commerce française des provinces de Liége, Luxembourg et Namur.
Chambre de commerce italienne en Belgique.
Chambre de commerce néerlandaise de Bruxelles.
Chambre de commerce suisse de Bruxelles.

Digitized by Google

L'*Annuaire* donne, la plupart du temps, la composition des comités de ces associations, un extrait de leurs statuts faisant ressortir le but poursuivi, la date de création, le siège social et le nombre de membres.

Le tableau ci-après distribue entre les différents pays les membres qui font partie de ces divers groupements pour autant que leur nombre soit connu.

Pays	Associations	Nombre de membres	Total
Allemagne	Cercle belge de Hambourg.....	40	40
Angleterre	Chambre de commerce anglo-belge..	125	
	Club belge de Londres.....	70	195
Argentine	Société philanthropique belge de Buenos-Ayres	124	
	Société belge de secours mutuels de Buenos-Ayres.....	50	174
Belgique	Chambre de Commerce belgo-argentine.....	96	
	Chambre de commerce belgo-brésilienne.....	146	
	Chambre de commerce belgo-américaine.....	157	
	Chambre de commerce anglaise de Belgique.....	200	
	Chambre de commerce française des provinces de Liége, Luxembourg et Namur.....	100	
	Chambre de commerce italienne en Belgique.....	260	
	Chambre de commerce néerlandaise de Bruxelles.....	300	
	Chambre de commerce suisse de Bruxelles.....	80	
	Société d'études belgo-japonaise....	250	
	Société d'études belgo-russe.....	220	
	Société d'études sino-belge.....	260	2.069
Brésil	Société belge de bienfaisance de Rio-de-Janeiro.....	38	38

Digitized by Google

Pays	Associations	Nombre de membres	Total
Chine	Société belge de bienfaisance en Chine	70	70
Égypte	Cercle belge du Caire	90	90
Espagne	Société belge de bienfaisance de Barcelone	37	37
États-Unis	Société belge de bienfaisance de New-York	60	
	Société belge de bienfaisance de San Francisco	70	130
France	Association amicale belge de Marseille	40	
	Chambre de commerce belge de Lille	200	
	Chambre de commerce belge de Paris	350	
	La Bienfaisance belge en France	400	
	Union belge de Paris	250	
	Œuvres des Flamands à Paris	423	
	Société belge de bienfaisance de Nancy	150	
	Société belge de bienfaisance de Nice	50	1.863
Pays-Bas	Société belge de bienfaisance d'Amsterdam	60	60
Russie	Société belge de bienfaisance de Kharkoff	100	
	Société belge de secours mutuels de Moscou	53	153

Les renseignements fournis par l'*Annuaire* n'ont pas la prétention d'être complets. Il est vraisemblable, en effet, qu'il existe d'autres sociétés belges à l'étranger dont l'existence est encore inconnue à la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger. C'est, en effet, la première fois que la liste de ces sociétés est publiée.

Digitized by Google

Il serait intéressant de faire pour tous les pays un relevé des groupements similaires. Ils constituent, en effet, un facteur important de l'interpénétration des peuples. Que le but de ces groupements soit commercial ou philanthropique ou simplement amical, ils n'en tendent pas moins à créer des relations entre gens de nationalités différentes. [327.3 (493 : ∞)

Portefeuille international d'un grand établissement financier. — La direction de la Société Générale de Belgique soumet tous les ans, à l'assemblée générale des actionnaires, un rapport de gestion et un compte rendu de l'activité de l'établissement.

Le rapport relatif à l'année 1913 (90e exercice social), vient d'être publié et contient dans ses annexes un état du portefeuille. Il révèle que les fonds publics qui y figurent comportent 52,534,660 francs de fonds nationaux, parmi lesquels 29,449,660 francs de fonds congolais, qui peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme des fonds étrangers et 5,433,500 francs de fonds publics értangers. Ces fonds sont d'origine allemande, anglaise et autrichienne.

Le portefeuille des entreprises privées est, au point de vue international, plus intéressant. Il comprend, d'une part, le portefeuille des obligations et, d'autre part, celui des actions. Le portefeuille des obligations contient 15,604,950 francs de valeurs, sur lesquelles il y a 1,914,950 francs de valeurs étrangères, 8,450,000 francs de valeurs coloniales et seulement 5,230,000 francs de valeurs nationales. Le portefeuille des actions contient fr. 186,231,662.50 de valeurs. Il a été difficile dans cette liste de quelques cent cinquante espèces d'actions différentes, de faire un départage absolument exact entre ce qui est exclusivement national et ce qui est exclusivement étranger.

Toutefois, le total des valeurs certainement nationales s'élève à 108,332,425 francs ; le total des valeurs étrangères se monte donc approximativement à fr. 77,899,237.50. Les capitaux que représentent ces valeurs sont employés dans les pays les plus divers : Amérique Argentine, Autriche, Canada, Chine, Congo, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Maroc, Nouvelle-Calédonie, Russie, etc.

Si l'on fait le total de l'ensemble des valeurs on constate que le portefeuille en question contient environ 166 millions de valeurs nationales et 124 millions de valeurs étrangères dont 38 millions de valeurs coloniales. On voit par là que les placements des ressources de l'établissement considéré ont un caractère largement international bien qu'il ait été créé spécialement pour favoriser l'industrie nationale. [332.63

Digitized by Google

Production et consommation mondiales des engrais chimiques. — L'*Institut international d'Agriculture* vient de publier un volume de 134 pages consacré à la production et à la consommation des engrais chimiques dans le monde. C'est en vertu d'une décision du Comité permanent que le Bureau des renseignements agricoles et des maladies des plantes a entrepris cette enquête statistique et agricole.

Le chef du Bureau des renseignements agricoles signale, dans sa préface, les grandes difficultés rencontrées au cours de cette enquête et expose les raisons qui la rendent incomplète. Bien peu de pays, en effet, ont des services agricoles sérieusement organisés et quand ils possèdent de tels services, les méthodes employées sont trop divergentes pour que l'on puisse avec quelque certitude comparer les résultats obtenus.

Quoiqu'imparfaite, cette enquête présente néanmoins un intérêt inconstestable et fournira une base sérieuse pour l'étude future du sujet.

La première partie en est consacrée à la production mondiale des engrais chimiques. Voici le plan suivi par le Bureau des renseignements :

A. — Production mondiale des engrais phosphatés.
   1. — Phosphates minéraux.
   2. — Scories Thomas.
   3. — Superphosphates.
   4. — Guano.

B. — Production mondiale des engrais potassiques.
   1. — Production des sels de potasse.
   2. — Salpêtre, expéditions de l'Inde.
   3. — Autres engrais potassiques.
   4. — Nouvelles sources de potasse.

C. — Production mondiale des engrais azotés.
   1. — Nitrate de soude.
   2. — Sulfate d'ammoniaque.
   3. — Engrais azotés synthétiques.

Le chiffre suivant peut donner une idée de l'importance de la production qui s'est élevée, en 1911, à 3,786,425 tonnes.

La deuxième partie contient des renseignements concernant la consommation des divers engrais dans les différents pays. Ils sont tous successivement passés en revue. Cette partie contient 59 rubriques. Une note à la fin du chapitre résume les renseignements récoltés.

Dans l'état actuel des choses il est prématuré de vouloir établir la consommation mondiale des engrais chimiques à l'aide d'une sta-

Digitized by Google

tistique directe. En effet, pour chacun des pays, le matériel existant manque d'homogénéité, au point de rendre impossible non seulement l'obtention d'un total de quelque valeur, mais même l'établissement d'un tableau récapitulatif. On ne peut que s'en référer aux chiffres suivants fournis par les producteurs, indiquant les quotités en tonnes des engrais qu'ils ont livrés à la consommation :

Phosphates naturels	5.668.000
Superphosphates	9.604.000
Scories Thomas	3.263.000
Sels potassiques	3.240.000
(Potasse pure)	(848.400)
Nitrate de soude	2.313.450
Sulfate d'ammoniaque	1.050.000
Engrais azotés synthétiques	100.000

On a pu, toutefois, évaluer d'une manière approximative, à titre de simple indication de l'état actuel de la consommation des engrais chimiques dans les divers pays, l'intensité de la consommation par hectare cultivé en se servant des incomplètes données obtenues et du chiffre des superficies cultivées qui figurent dans l'*Annuaire International de Statistique agricole*, 1910, en appliquant la formule traditionnelle :

Production + Importation — Exportation = Consommation.

Par ce fait, on a écarté le fumier et les autres engrais de ferme, ainsi que les amendements. Pour les pays qui ne figurent pas dans l'*Annuaire*, on a dû recourir à d'autres sources, que l'on a choisies les plus complètes possibles. Les sources consultées ont été des plus diverses et c'est ce qui accentue encore le caractère provisoire de la classification réalisée, qui, on ne saurait trop le répéter, constitue un premier essai. L'on a ainsi abouti à l'établissement du tableau suivant dans lequel les pays ont été classés en huit catégories :

1. Plus de 2 quintaux par hectare cultivé : Belgique, Ile Maurice, Luxembourg.

2. De 1 à 2 quintaux par hectare cultivé : Allemagne, Pays-Bas.

3. De 0.5 à 1 quintal par hectare cultivé : Danemark, États-Unis du Sud, France, Grande-Bretagne, Australie, Italie, Suisse.

4. De 0.1 à 0.5 quintal par hectare cultivé : Autriche, Hongrie, Espagne, États-Unis du Nord-Est, Algérie, Tunisie, Irlande, Nouvelle-Zélande, Japon, Norvège, Indes néerlandaises, Portugal, Suède.

5. De 0.01 à 0.1 quintal par hectare cultivé : États-Unis du Centre et de l'Ouest, Canada, Grèce, Roumanie.

6. De moins de 0.01 quintal par hectare cultivé : Argentine, Bulgarie, Chili, Égypte, Empire indo-britannique, Russie, Serbie, Uruguay.

Digitized by Google

7. Consommation indéterminée : Colonies allemandes, Brésil, Chine, Cuba, Costa-Rica, Empire ottoman, Équateur, Maroc, Indo-Chine Ceylan, Établissements des Détroits, Indes occidentales britanniques, Guyane britannique, Bermudes, Union de l'Afrique du Sud, Guatémala, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Salvador, Bolivie, Colombie, Vénézuéla.

8. Aucune donnée : Érythrée et Somalie italienne, Libye, Monténégro, Perse, Haïti, Saint-Domingue, Siam.

Comme on vient de le voir, dans les catégories 7 et 8, et par leur définition même, on trouve groupés des pays qui par rapport à la consommation des engrais se trouvent évidemment dans des conditions assez différentes, mais qui, en l'état actuel des choses, ont été réunis faute de données suffisantes.

L'ouvrage auquel ces renseignements ont été empruntés contient encore des cartes et des diagrammes extrêmement intéressants.

[338 : 63.167 (∞) + 339 : 668.6 (∞)

Production internationale de la Bière (1). — Voici, pour les différents pays du monde, en milliers d'hectolitres, la production de la bière pendant les années 1905, 1908 et 1911 :

Pays	1905	1908	1911
Allemagne	68.591	66.961	70.353
Autriche	19.099	21.885	—
Belgique	15.750	15.932	17.032
Bulgarie	90	145	—
Canada	1.379	1.764	—
Confédération australienne	1.972	2.164	—
Danemark	2.490	2.646	2.663
États-Unis	58.084	68.983	74.225
France	13.418	14.686	17.932
Grande-Bretagne	55.397	54.879	57.107
Hongrie et Croatie-Slavonie	1.501	2.157	2.706
Italie	220	447	598
Norvège	428	418	502
Roumanie	132	211	—
Russie (2)	7.291	8.758	—
Serbie	68	108	—
Suède	3.208	3.120	2.776
Suisse	2.265	2.441	3.003

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 331.

(2) Russie d'Europe et d'Asie, y compris la Pologne et le Caucase, mais non la Finlande.

Digitized by Google

Le mode d'évaluation diffère de pays à pays. C'est ainsi que la production de la France a été évaluée en divisant par 4 le nombre de degrés-hectolitres de moût imposés chaque année (droit de fabrication sur les bières) ; pour l'Allemagne on a donné la quantité réelle sous déduction de 9 p. c. et pour le Danemark on a totalisé la bière soumise aux droits et celle exempte de droits.

L'année statistique diffère également : en Belgique, au Canada, en Australie, en France, en Grande-Bretagne, en Norvège, en Roumanie, en Serbie et en Suisse, elle va du 1er janvier au 31 décembre ; en Autriche et en Hongrie, du 1er septembre au 31 août ; en Suède, du 1er octobre au 30 septembre, aux États-Unis et en Italie, du 1er juillet au 30 juin ; tandis qu'en Allemagne l'année compte du 1er avril au 31 mars, excepté pour la Bavière et le Grand-Duché de Bade où l'année scolaire est considérée.

Le Grand-Duché de Luxembourg intervient en 1908 pour 242 milliers d'hectolitres dans la production de l'Allemagne, la statistique étant donnée pour le Zollverein entier. [338 : 663.4 (∞)

Production internationale de l'Alcool. — Le tableau ci-dessous donne, en milliers d'hectolitres d'alcool pur, la production de la plupart des pays du monde, pendant les années 1905, 1910 et 1912 :

Pays	1905	1910	1912
Allemagne	3.787	3.642	3.456
Autriche	1.444	1.551	—
Belgique	310	355	—
Bulgarie	9	14	—
Danemark	159	150	—
États-Unis	2.897	3.098	3.545
France	2.609	2.391	3.310
Grande-Bretagne	1.256	1.061	—
Hongrie	1.043	1.083	—
Italie	307	419	361
Norvège	37	13	—
Pays-Bas	352	350	—
Roumanie	137	—	—
Russie	4.191	5.237	—
Suède	195	174	201
Suisse	68	—	—

Les chiffres de 1912 ne sont encore connus que pour quelques pays. Il est à remarquer que l'année statistique, en ce qui concerne les alcools, n'est pas la même dans tous les pays : en Belgique, Bulgarie,

Digitized by Google

Danemark, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Roumanie et Suisse, l'année va du 1er janvier au 31 décembre ; en Allemagne, Russie et Suède, c'est la production par campagne allant du 1er octobre au 30 septembre qui est indiquée ; en Autriche-Hongrie, la campagne va du 1er septembre au 31 août et aux États-Unis et en Italie, du 1er juillet au 30 juin.

On comprend donc combien sont relatifs les chiffres ci-dessus indiqués et les difficultés qu'il y a à établir des statistiques mondiales un peu précises.

La forte diminution de la Norvège mérite particulièrement d'être signalée. Elle tient à la grande augmentation des impôts sur l'eau-de-vie. Ces impôts sont devenus à peu près prohibitifs.

[338 : 663.5 (∞)

Commerce extérieur des Etats-Unis d'Amérique (1). — La valeur des expéditions de marchandises, par les divers ports des États-Unis, durant l'année 1913, dépasse de plus de 85 millions de dollars celle correspondant à l'année 1912.

Presque tous les principaux produits naturels ou fabriqués ont participé à cette augmentation. Par contre, le montant des importations est légèrement inférieur à celui de 1912, lequel avait été considérablement grossi par des entrées anormales de quelques articles, notamment des œuvres d'art (principalement la collection Morgan), du sucre, du café, des peaux, ainsi que du caoutchouc, dont le prix était alors beaucoup plus élevé.

Mais, comme l'avance de l'exportation est plus grande que le recul de l'importation, le commerce extérieur du pays (entrées et sorties réunies) pour 1913 accuse encore un progrès comparativement à 1912, et le chiffre total qui le représente constitue un nouveau record : 4,276,494,821 dollars, contre 4,217,291,048 dollars en 1912.

La consommation des produits américains grandit dans presque tous les pays qui en reçoivent. C'est ainsi que le Canada, par exemple, en a reçu pour une valeur de 400 millions de dollars, somme qui représente une augmentation de 30 millions par rapport au total de 1912, et de plus de 100 p. c. sur celui de 1909. Les exportations vers l'Allemagne se sont aussi notablement accrues et les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, Cuba, l'Argentine, la Chine, le Japon et l'Océanie s'approvisionnèrent aux États-Unis dans des proportions croissantes plus ou moins appréciables.

Quant aux diminutions enregistrées, elles sont minimes et peuvent

(1) *Bulletin Commercial* (Belgique), 1914.03.07.

Digitized by Google

en partie être attribuées à des causes spéciales, entre autres à la diminution des envois de coton vers la Grande-Bretagne et la France.

Du côté des importations, on relève aussi des exemples d'augmentations remarquables. Ici aussi, le Canada occupe la première place ; ses fournitures ont augmenté d'environ 15 millions de dollars en 1913 et doublé depuis 1905. Les envois des Indes, du Japon, de la Chine et d'un certain nombre d'autres pays, se sont aussi accrus dans des proportions notables. Par contre, les achats américains en Angleterre, en Argentine, au Brésil, à Cuba, aux îles Philippines et en Russie ont diminué par suite de moindres importations d'objets d'art, de café, de sucre, de peaux et de caoutchouc.

En 1913, le total des marchandises exportées atteignait une valeur de 2,484,311,176 dollars, contre 2,399,217,993 dollars en 1912, 2,092,526, 746 dollars en 1911 et 1,866,258,904 dollars en 1910.

Afin de montrer les changements qui se sont produits d'année en année pour quelques-uns des principaux articles d'exportation, et dans le but d'indiquer leur importance au point de vue du mouvement total des marchandises exportées, nous reproduisons la statistique suivante qui se rapporte aux résultats des quatre dernières années :

Produits	1910	1911	1912	1913
Coton.....	530.824.222	517.053.575	623.077.439	575.520.000
Céréales.....	109.093.689	135.860.349	161.672.348	203.750.000
Comestibles....	129.522.085	160.316.842	148.116.068	163.300.000
Bétail, etc.....	9.714.743	15.071.057	4.404.042	1.100.000
Pétrole, etc....	94.107.022	105.922.848	124.310.282	149.800.000
Divers.....	992.997.143	1.158.302.075	1.337.637.814	1.390.841.176
Totaux.....	1.866.258.904	2.092.526.746	2.399.217.993	2.484.311.176

En vue d'augmenter la vente des produits américains à l'étranger, le *Bureau of Foreign and Domestic Commerce*, du Département du Commerce, a ouvert un bureau dans les dépendances des bâtiments de la douane à New-York, et en établira d'autres, très prochainement, à Chicago, Nouvelle-Orléans et San Francisco, dans le but de faciliter les relations de l'extérieur avec les marchands et les fabricants américains. Les consuls qui se trouvent en congé dans le pays seront appelés à siéger dans ces bureaux et l'on espère que beaucoup de renseignements très importants pourront être ainsi donnés aux intéressés. En outre, les agents commerciaux du Bureau, dès leur retour aux États-Unis, assisteront à des conférences commerciales ou à des congrès spéciaux, de façon à pouvoir faire connaître au public le résultat de leurs études dans les pays étrangers. [382 (73 : ∞)

Digitized by Google

Importation des vins en Angleterre en 1913. — Le tableau suivant donne le relevé, en gallons (1), de l'importation des vins et spiritueux en fûts et en bouteilles pendant les années 1912 et 1913 :

Pays	1912	1913
Portugal	3.306.582	3.623.061
Espagne	2.926.553	3.132.197
France	3.490.102	3.062.399
Allemagne	871.212	897.559
Italie	288.933	325.041
Algérie	93.456	94.996
Pays-Bas	52.320	55.880
Madère	40.646	48.192
Pays divers	153.305	154.209
Totaux	11.223.109	11.393.534

Les colonies britanniques ont introduit dans la métropole, en gallons, la quantité suivante de vins et spiritueux pendant les mêmes exercices :

Pays	1912	1913
Australie	671.732	618.462
Iles du Canal	194.884	268.819
Afrique britannique du sud	3.692	2.270
Autres possessions britanniques	97.801	81.765
Totaux	968.109	971.316

Le total des importations de vins étrangers et coloniaux dans la Grande-Bretagne s'est donc élevé à 12,191,218 gallons en 1912 et à 12,364,850 gallons en 1913. [382 : 663.2 (∞ : 42)

Conseillers du commerce extérieur en Roumanie. — Le Ministère du Commerce et de l'Industrie de Roumanie a créé des conseillers du commerce extérieur à l'étranger. Ils seront choisis parmi les commerçants et industriels roumains et étrangers, qui jouissent d'une grande notoriété dans les affaires d'importation ou d'exportation et qui auront contribué au développement du commerce d'exportation par la création, la direction ou la représentation de maisons ou comptoirs d'exportation, soit en organisant des missions

(1) Le gallon vaut 4 litres 54.

Digitized by Google

commerciales, soit en distribuant des publications et des études ou en donnant des informations commerciales.

Les fonctions des conseillers du commerce extérieur roumain seront honorifiques. Il seront nommés par décret royal sur la recommandation du Ministère de l'industrie et du commerce. Ils seront nommés pour une période de 5 ans, pourront être réélus et ne pourront être révoqués que par décret royal à la suite d'un rapport motivé du Ministère de l'industrie et du commerce. Les attributions des conseillers du commerce extérieur ont été formulées comme suit :

a) Étudier, au point de vue économique, les marchés et les pays où ils sont nommés ;

b) Tenir au courant le ministère, par un rapport annuel, sur le mouvement commercial et industriel de ces marchés et pays, sur leur tarif douanier et conventions commerciales conclues relativement au trafic des transports, etc. ;

c) Faciliter l'introduction des produits roumains ;

d) Donner au ministère et aux attachés commerciaux, à leur demande, toutes les explications dont ils peuvent avoir besoin, et spécialement indiquer les nouveaux débouchés qu'on pourrait trouver ou rouvrir à nos produits, indiquer les procédés d'emballage et de présentation des produits ou les améliorations qui doivent y être apportées ; recommander des représentants ou commissionnaires ; indiquer les usages commerciaux ainsi que les conditions de paiement en pratique sur les marchés étrangers, présenter des rapports sur les moyens employés par les concurrents pour le développement du commerce d'exportation ; en un mot, donner des informations sur tout ce qui peut faciliter, de façon pratique, le développement des affaires commerciales entre la Roumanie et les pays étrangers ;

e) Donner des informations dans la région ou le pays qu'ils habitent ; à cet effet le service d'informations commerciales du ministère sera à leur disposition ;

f) Faciliter le placement des jeunes gens recommandés par le Ministère de l'Industrie et du Commerce pour faire de la pratique à l'étranger.

Le rôle du commerce dans les relations internationales est devenu tellement grand que la nécessité de créer des agents spéciaux, bien au courant des questions économiques et destinés à renseigner les nationaux sur la situation véritable des différents genres d'affaires dans les différents pays s'impose de plus en plus impérieusement. La diplomatie n'est plus suffisante. A des besoins nouveaux doivent nécessairement répondre des organismes nouveaux. Jusqu'à présent, il n'y a à notre connaissance, que la France et la Roumanie qui aient institué pareilles fonctions. [382.2 (498 : ∞)

Digitized by Google

Statistique des voyageurs d'Europe en Amérique. — Le tableau ci-dessous indique le nombre de passagers transportés, en ces dernières années, par les grandes compagnies de navigation entre le continent européen et la capitale des États-Unis.

	1908	1911	1912
Norddeutscher Lloyd	71.748	90.169	132.556
Hapag (Hambourg-Amerika Linie)	64.229	85.177	120.759
Red Star Line	31.101	49.868	71.048
French Line	36.553	59.235	70.872
Cunard Line	62.919	68.722	70.737
Holland-America Line	22.622	41.004	52.488
White Star Line (Liverpool)	29.696	40.021	37.695
Anchor Line	19.855	29.037	27.176
White Star Line (Southampton)	24.512	28.361	26.213
Ligne russo-américaine	6.555	19.223	24.320
American Line	16.280	19.841	20.185
Ligne américaine-scandinave	13.094	18.747	18.329
Uranium Steamship C°	—	6.392	14.604
Atlantic Transport Line	3.469	3.572	3.111
TOTAUX	402.633	559.369	690.093

Comme on le voit, ce trafic s'est considérablement accru, ce qui n'a rien d'étonnant quand on songe aux grandes facilités et à la commodité de nos paquebots contemporains et à la publicité qui est faite dans tous les pays au sujet des beautés naturelles et des richesses artistiques des autres pays. Cette publicité donne le goût des déplacements et comme la mode de voyager s'établit de plus en plus dans les mœurs, il s'explique aisément que, de plus en plus, aux voyageurs poussés par des nécessités diverses, des touristes s'ajouteront en nombre croissant. [387.5 (4 : 7)

Tarif international pour le Transport du pétrole. — Les compagnies des chemins de fer européennes ont constaté en ces dernières années que les particuliers avaient une tendance de plus en plus marquée, dans l'industrie et le commerce, à utiliser, pour le transport des marchandises, des wagons de grande capacité dont ils sont propriétaires.

Le service de l'exploitation réglemente dans les différents pays l'emploi de ce matériel en définissant les conditions d'admission, de circulation et d'entretien. Les dispositions, différentes de pays à pays, ont notamment pour objet les points suivants : la résistance

Digitized by Google

des attelages, le poids à vide des wagons, la charge maxima par essieu, le maximum du poids des wagons par mètre courant entre les tampons, la réduction de taxe applicable aux wagons chargés, la redevance allouée par kilomètre parcouru à charge et à vide, les conditions de chômage, etc. On conçoit aisément les difficultés qui surgissent à raison des prescriptions contradictoires des règlements en usage.

Aussi un mouvement s'est-il dessiné parmi ceux qui produisent du pétrole en Roumanie et en Russie, pour que les différents pays européens adoptent unanimement les dispositions préconisées par la Conférence de Berne pour l'unité technique des chemins de fer, de façon à ce que les industriels aient des bases uniformes d'appréciation pour la construction de leur matériel et qu'ils puissent l'utiliser indifféremment, quel que soit les pays vers lesquels ils exportent. Ils voudraient également voir adopter des tarifs uniformes pour le transport et le transit de leurs wagons. [656.235 : 665.5 (∞)

Concurrence de l'Allemagne, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans l'Industrie métallurgique. — Il y a environ un demi-siècle, la Grande-Bretagne était encore « l'atelier du monde ». Sa supériorité ne pouvait être contestée. Avec ses produits et sa grande exportation, elle surpassait de beaucoup les autres pays. C'était le bon vieux temps où John Bull augmentait son capital et pouvait regarder l'avenir avec contentement. Il est regrettable, pour sa supériorité industrielle et commerciale, qu'aux années des récoltes d'or aient succédé, peu à peu, des temps de moindre prospérité. L'Amérique et l'Allemagne non seulement menacent sa prépondérance mondiale, mais à certains points de vue ces deux pays ont déjà surpassé la Grande-Bretagne. La concurrence victorieuse de ces deux pays est frappante surtout dans l'industrie métallurgique. La Grande-Bretagne assiste impuissante à l'augmentation formidable de la production et de l'exportation du fer et de l'acier en Allemagne et aux États-Unis. Les chiffres suivants montrent dans quelle mesure la production moyenne de fer brut s'est élevée en millions de tonnes en ces trois pays, au cours des trente-deux dernières années :

	Monde	Grande-Bretagne	Allemagne	États-Unis
	—	—	—	—
1880-1884	20	8	3	4
1895-1899	36	8	6	11
1910-1912	67	9	15	27

Digitized by Google

Ainsi la production mondiale du fer brut a plus que triplé pendant cette période. L'Allemagne a quintuplé sa production et l'Amérique l'a septuplée tandis que la Grande-Bretagne n'a augmenté la sienne que d'un million de tonnes, soit de 12 1/2 p. c. Les chiffres de l'exportation témoignent à peu près d'une tendance identique : l'exportation mondiale de fer et d'acier a doublé en 10 ans et triplé en 15 ans. Le tableau suivant indique, en millions de tonnes, la participation, à cette exportation, des trois grandes nations métallurgiques :

	Grande-Bretagne	Allemagne	États-Unis
	—	—	—
1897.....	3,3	0,7	0,5
1905.....	3,7	3,3	1,0
1913.....	5,0	6,1	2,8

Ainsi l'industrie métallurgique britannique a perdu en l'espace d'une génération son incontestable supériorité et a été réduite à la troisième place, tandis que l'Allemagne en 16 ans n'a pas seulement égalé la Grande-Bretagne par son exportation, mais l'a surpassée. Même des économistes optimistes n'oseraient prétendre que dans un temps rapproché la Grande-Bretagne reconquerra son ancienne puissance. La grande importance de cette modification dans la production et l'exportation ne peut être estimée que si l'on se souvient que la Grande-Bretagne doit importer beaucoup plus de produits alimentaires que ses deux concurrentes, de sorte qu'elle est obligée, en compensation, de produire des articles d'échange en plus grande quantité.

Le besoin mondial de fer et d'acier augmente énormément et rapidement, mais c'est l'Allemagne, la France et l'Amérique qui profitent de cette augmentation de commandes, c'est-à-dire des nations qui tirent de leur sol, pour satisfaire les besoins propres de leur population, une quantité proportionnellement plus forte de produits alimentaires que la Grande-Bretagne. C'est évidemment cette situation anormale, due à la concurrence mondiale des peuples entre eux, qui réagit sur la politique intérieure de ce dernier pays et pousse son gouvernement à ramener vers la culture du sol, les populations qui au cours des années de prospérité industrielle avaient peu à peu émigré des champs vers les usines. [669 (42 : 43 : 73)

Rôle mondial du Coton. — Le coton est devenu aujourd'hui le plus important des textiles du monde. Autant il était difficile à manufacturer avant l'emploi des machines perfectionnées, autant aujourd'hui sa manipulation industrielle est devenue facile compara-

Digitized by Google

tivement à celle du lin, de la laine et du jute. On s'explique ainsi comment sa consommation est devenue petit à petit prépondérante dans les divers pays voués à l'industrie textile ; les facilités de transport, rendant l'approvisionnement des centres industriels plus facile, a contribué également d'une manière puissante à l'extension de sa culture.

Voici un tableau de la production moyenne annuelle du coton dans le monde, établie en millions de balles de 500 livres anglaises ou 225 kilos, au cours des trente dernières années :

Moyenne	1884-1890	8.6
»	1890-1896	11.0
»	1896-1902	13.5
»	1902-1908	16.0
»	1912-1913	19.1

Sa production a donc presque doublé. Il est à noter que dans l'ensemble la production des États-Unis constitue environ les deux tiers.

Les prix, pendant la même période, ont sensiblement augmenté, la demande ayant toujours dépassé l'offre. Les cours du coton, à New-York, ont été en moyenne les suivants, pendant la période de 1885 à 1913 :

1885-1886	9 3/8
1889-1890	11 5/16
1894-1895	6 7/16
1899-1900	9 1/8
1904-1905	9.13
1909-1910	14.97
1910-1911	14.55
1911-1912	10.83
1912-1913	12.30

Ces chiffres sont donnés en cents par livre anglaise. Cette dernière équivaut à 453 grammes et le cent à un peu plus de 5 centimes.

Le tableau ci-contre donne la statistique de la consommation du coton, en milliers de balles, dans les usines des différents pays et le nombre de milliers de broches en activité chez les différents peuples.

Il est dressé d'après les renseignements statistiques de la *Fédération internationale des Associations de Filateurs et Tisseurs de coton.*

Digitized by Google

Pays	Consommation				Nombre de milliers de broches					
	1908–1909	1909–1910	1910–1911	1911–1912	1908	1909	1910	1911	1912	1913
Allemagne.....	1.749	1.664	1.685	1.770	9.593	9.882	10.058	10.300	10.599	10.920
Autriche.....	775	733	742	864	3.777	4.162	4.557	4.687	4.718	4.864
Belgique.....	210	198	237	234	1.156	1.200	1.313	1.322	1.372	1.469
Canada.....	114	118	89	115	795	855	855	855	855	855
Danemark.....	23	20	22	25	76	78	78	83	83	87
Espagne.....	293	253	313	324	1.800	1.853	1.900	1.853	1.853	2.200
États-Unis.....	5.085	4.707	4.696	5.368	27.000	27.846	28.000	28.500	29.523	30.579
France.....	945	920	946	988	7.006	6.750	7.033	7.200	7.400	7.400
Grande-Bretagne.....	3.153	3.054	3.384	3.765	51.977	53.472	53.730	53.859	55.165	55.576
Indes britanniques....	739	1.499	1.480	1.607	5.300	5.756	6.053	6.196	6.300	6.400
Italie.....	737	675	725	813	3.800	4.000	4.150	4.215	4.622	4.580
Japon.....	1.012	1.241	1.254	1.342	1.540	1.696	1.955	2.095	2.177	2.250
Mexique, Brésil, etc...	174	225	181	248	—	—	2.600	2.800	2.900	3.100
Norvège.....	11	11	11	11	73	75	75	76	75	75
Pays-Bas.....	86	78	83	85	386	417	421	465	454	471
Portugal.....	62	46	61	68	378	450	476	476	480	482
Russie.....	1.338	1.433	1.752	2.035	6.800	7.829	8.200	8.600	8.800	8.950
Suède.....	71	79	83	79	420	430	470	530	530	530
Suisse.....	90	77	75	91	1.492	1.493	1.497	1.485	1.407	1.398
Totaux...	16.667	17.031	17.819	19.832	123.369	128.244	133.421	135.597	139.313	142.186

Digitized by Google

L'*Economie Financière*, dans son numéro du 14 décembre 1913, donnait la statistique du nombre des compagnies, des bénéfices et pertes effectués pendant les dix dernières années et les dividendes moyens attribués. On reproduit ici les chiffres en question :

Années	Nombre de compagnies	Bénéfices (*En livres sterling*)	Pertes	Dividende moyen annuel
—	—	—	—	—
1903	90	—	45.322	3
1904	90	31.729	—	2 1/2
1905	90	693.070	—	7
1906	90	590.002	—	9 2/3
1907	100	1.321.157	—	15 7/8
1908	100	586.511	—	11 3/4
1909	100	—	272.072	7 7/8
1910	100	—	368.006	5 3/5
1911	100	29.812	—	4 3/5
1912	100	558.450	—	7 1/5

Ce tableau était suivi des considérations suivantes :

A tout prendre, néanmoins, ces résultats sont très modestes, Ils appellent une double réflexion. D'une part, au point de vue général, ils prouvent que, même dans les industries les plus puissantes et les mieux assises — les industries cotonnières en Angleterre et aux États-Unis sont assurément de celles-là, — la part prélevée par le capital est aujourd'hui bien restreinte et que, si l'on répartissait entre les ouvriers ce qui excède le strict intérêt de l'argent — ou même le tout, — leur situation ne s'en trouverait guère changée, de même que l'État ne gagnerait guère à monopoliser les industries, en supposant qu'il pût bien les conduire. D'autre part, en ce qui concerne spécialement le coton, il est certain que les hauts prix de la matière première tendent à rendre bien étroite la marge des profits.

Il serait grandement à souhaiter que l'aire de culture de coton s'étendît en des pays variés, et c'est assurément celle qu'il conviendrait le plus, dans l'intérêt des producteurs comme dans celui des consommateurs, de propager dans les colonies des peuples européens.

[677.21 (∞)

Traversée de l'Atlantique en aéroplane. — Quand, le 25 juillet 1909, Blériot traversa la Manche en aéroplane, son exploit fut salué par un enthousiasme général. Le coup d'audace de René Garros qui, l'an dernier, traversa la Méditerranée, souleva également une vive admiration et bien que son exploit soit beaucoup plus important que le premier, on ne peut néanmoins pas dire qu'il ait provoqué le même enthousiasme. L'humanité semble déjà, en effet, quelque peu habituée aux grandes randonnées.

Digitized by Google

Voici maintenant que des aviateurs parlent sérieusement de traverser l'Océan Atlantique. Le *Daily Mail* offre un prix de 250,000 fr. à l'aviateur qui effectuera ce raid fantastique. Un concurrent, M. Rodman Wanamaker, de Philadelphie, s'est déjà fait inscrire ; il compte faire effectuer cette traversée par le lieutenant Porte, sur un hydro-avion Curtiss de 200 chevaux, à fuselage-coque. Il atteindrait le continent européen par Terre-Neuve et par l'Irlande.

De son côté, la Société Française de Navigation aérienne, dans sa séance du 26 février 1914, a mis à l'étude la préparation technique de cette traversée. C'est un jeune ingénieur, M. A. Dumas, qui a élaboré le plan de l'appareil à construire. Il pourrait transporter une dizaine de personnes, pèserait 9.000 kilogrammes, aurait 400 mètres carrés de surface portante ; la propulsion serait assurée par quatre moteurs de 200 chevaux chacun.

Quant aux itinéraires possibles, voici ceux que l'on a préconisés. Ainsi que nous venons de le dire, le projet américain prévoit une traversée de New-York à Terre-Neuve et de là en Irlande ; les Français mettent en avant le trajet de Paris à Angra (îles Açores), 34 heures, de Angra à Saint-Jean (Terre-Neuve), 31 heures, et de Saint-Jean à New-York 22 heures, ce qui fait, avec un total de 10 heures pour les arrêts en cours de route, 97 heures de traversée. Une variante de cet itinéraire est proposée par la revue *La Nature* : de Brest à Ponto-Delgada (îles Açores), 1,948 kilomètres, de Ponto-Delgada à Horta (îles Açores), 278 kilomètres, de Horta aux îles Bermudes, 3,372 kilomètres, des îles Bermudes à New-York, 1,252 kilomètres.

La route du Nord proposée par les Anglais est possible aussi pour les Français : de Brest à Cork (Irlande), 515 kilomètres, de Cork à Saint-Jean (Terre-Neuve), 3,847 kilomètres, de Saint-Jean à New-York, 1,882 kilomètres.

L'étude des vents dominants montre que pour aller d'Europe en Amérique, il est préférable de s'y rendre par les îles Açores, le vent modéré soufflant pendant tout l'été de l'Est Nord-Est sur l'océan Atlantique. Tandis que la route serait préférable pour le retour, par l'île Terre-Neuve, les vents dominants, pendant toute l'année, soufflant de l'Ouest dans le nord de l'océan Atlantique.

On peut s'attendre à ce que prochainement cette traversée soit effectuée. Mais, ainsi que le constate la revue *La Nature*, ces grands raids ne prouvent pas grand chose, sinon que nos pilotes sont doués d'une grande audace et d'une grande endurance.

Les avions ne seront considérés comme un moyen pratique de locomotion qu'à partir du jour où ils auront emporté quelques personnes, tout en leur garantissant un minimum de confort pour manger, dormir

Digitized by Google

et se reposer au cours d'un parcours de 50 à 100 heures et en leur assurant une sécurité supérieure à celle dont on se contente aujourd'hui.

On ne peut, néanmoins, nier les progrès réalisés, surtout quand on se souvient qu'il y a quelques années, des personnes, jouissant dans le monde scientifique d'une réputation bien méritée, s'écriaient, comme M. Painlevé, que « voler au-dessus de la mer c'était la légende des légendes ».

Rappelons aussi que des savants, comme Arago, combattirent, il y a un siècle, avec des arguments semblables, la création des chemins de fer et que des personnalités politiques considérables, comme M. Thiers, déclarèrent solennellement que les chemins de fer serviraient, tout au plus, de distraction aux Parisiens pour les conduire au Bois de Vincennes le dimanche. [797.5 : 261)

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Presse ; — Pédologie ; — Paix ; — Boissons alcooliques ; — Classes moyennes urbaines et rurales ; — Ouvriers du Bois ; — Artistes industriels ; — Association littéraire et artistique ; — Éducation populaire ; — Instituteurs ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Crémation ; — Psychologie et Psychothérapie ; — Hygiène bucco-dentaire ; — Physiothérapie ; — Filateurs et Manufacturiers de Coton ; — Riziculture ; — Musique.

Seizième Congrès international de la Presse. — Le seizième Congrès international de la Presse se réunira à Copenhague, du 12 au 14 juin 1914. Des questions professionnelles de la plus haute importance figurent à l'ordre du jour de ce Congrès, notamment la question du secret professionnel en matière de presse, le droit de reproduction dans le journalisme, l'entr'aide professionnelle à donner aux journalistes étrangers, le fonctionnement des Conseils de prud'hommes et des institutions de prévoyance dans la presse.

Les congressistes seront reçus par le Roi ainsi que par la municipalité à l'Hôtel de Ville. Enfin, un banquet et une excursion à Elseneur seront organisés en leur honneur. [07 (063) « 1914 » (∞)

Faculté internationale de Pédologie. — Cette Faculté est internationale, non seulement à cause des élèves qui y viennent des différents pays, non seulement à cause des professeurs étrangers qui viennent y séjourner, mais surtout pour cette raison qu'elle s'efforce de donner aux élèves un complément d'éducation internationale. Il est des problèmes qui intéressent l'humanité tout entière et qui doivent être examinés et étudiés dans cette institution.

Voici ceux de ces problèmes qui ont été portés à son programme :

1° Unification des mesures ;
2° Organisation de la science ;
3° Pacifisme ;
4° Langue internationale ;

Digitized by Google

5° Constitution de la Section de psychologie et de pédologie au Musée International de Bruxelles ;
6° Constitution d'un Bureau international de pédologie ;
7° Collaboration aux travaux des Congrès internationaux de pédologie.

Mettant en exécution cette année déjà une partie de ce programme, La Faculté Internationale de Pédologie a institué :

1° Un cours de langue internationale Ido ;
2° Un cours d'organisation internationale de la science ;
3° Un cours sur le pacifisme dans ses rapports avec l'éducation ;
4° Un cours de classification bibliographique décimale.

[136.7 (072) (∞)

Vingt et unième Congrès universel de la Paix. — Le 23 août 1913, le vingtième Congrès universel de la Paix, réuni à La Haye, décida de tenir, à Vienne, le prochain Congrès. Ce Congrès aura lieu du 15 au 19 septembre 1914 dans la Palais du Parlement autrichien.

Voici l'ordre du jour du Congrès, lequel comporte des séances plénières et des travaux de sections :

Dans les séances plénières :

La troisième Conférence de La Haye.

Rapporteurs : M. Émile Arnaud, président de la Ligue de la Paix et de la Liberté, vice-président du Bureau international de la Paix à Berne, Paris. — M. Henri La Fontaine, membre du Sénat belge, président du Bureau international de la Paix, à Berne, lauréat du Prix Nobel, Bruxelles.

L'Influence économique des Armements sur le Commerce et l'Industrie.

Rapporteur : Le nom en sera communiqué plus tard.

Les Conséquences économiques de la Guerre des Balkans.

Rapporteurs : M. Milioukoff, membre de la Douma russe, Saint-Pétersbourg. — M. Carl Heath, secrétaire du « National Peace Council », Londres. — M. Raphaël-G., Lévy, professeur à l'École libre des Sciences politiques, Paris.

Participation des Parlements à la Politique étrangère.

Rapporteur : M. le baron S. A. Korff, professeur à l'Université, Helsingfors.

La Réduction des Armements.

Rapporteurs : M. le Dr Ludwig Quidde, membre de la Diète de Bavière, Munich. — M. George Herbert Perris, publiciste, Londres. — M. le Dr Hans Wehberg, juge suppléant, Dusseldorf. — M. Louis Persius, capitaine au long cours en retraite, Berlin. — Sir Alfred Turner, major général, Londres.

Digitized by Google

Dans la 1re Section (Propagande et Education) :

Diffusion, dans les écoles primaires, de l'idée de la Paix universelle.

Rapporteur : Société de Pédagogie sociale, Vienne.

Dans la 2e Section (Science du droit et Politique) :

La Cour de justice arbitrale.

Rapporteurs : M. le Dr James L. Tryon, secrétaire général de l'American Peace Society, Boston. — M. Henri La Fontaine, membre du Sénat belge, président du Bureau international de la Paix à Berne, lauréat du Prix Nobel, Bruxelles.

La Police Internationale.

Rapporteur : M. le Dr G. Grosch, secrétaire de la Société allemande de la Paix, Stuttgard.

Le Problème des Relations franco-allemandes.

Rapporteurs : Ils seront ultérieurement nommés. (On a en vue un membre du Reichstag allemand et un membre de la Chambre des députés français.)

Influence de la Politique étrangère sur la Politique intérieure.

Rapporteur : M. Rodolphe Goldscheid, président de la Société sociologique, Vienne.

Il est bon de rappeler que, en vertu des décisions prises par l'assemblée générale des Sociétés de la Paix réunies à Berne au mois de mars 1914 et dont il a été rendu compte précédemment (1), les conditions de participation au Congrès ont été modifiées. Voici ce que dit à ce sujet l'article premier du Règlement des Congrès :

Les Congrès universels de la Paix se composent :

a) Des délégués des Organisations affiliées au Bureau international de la Paix ;

b) Des délégués des autorités et institutions qui accordent des subventions au Bureau international de la Paix ;

c) Des membres des Sociétés de la Paix non délégués, mais adhérant au Congrès ;

d) De délégués de sociétés qui n'ont pas la Paix pour but essentiel, mais ont adhéré au Bureau international de la Paix, en lui communiquant leurs statuts au moins trois mois à l'avance ;

e) Des personnalités spécialement invitées par le Bureau de Berne, ou par le Comité d'organisation.

Les membres des catégories *a)* et *b)* ont voix délibérative, ceux des catégories *c)*, *d)* et *e)* voix consultative.

De nombreuses fêtes et excursions seront organisées en l'honneur des congressistes. On peut dès à présent signaler une soirée de

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 349.

Digitized by Google

réception à l'*Hôtel Bristol*, le 14 septembre, diverses excursions dans les environs de Vienne, un banquet de clôture offert par la ville dans la grande salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville le 19 septembre, vraisemblablement un raoût au Ministère des Affaires Étrangères, une représentation spéciale dans l'un des théâtres impériaux de la cour, et enfin une excursion en bateau à vapeur sur le Danube jusqu'à Budapest où une réception sera organisée en l'honneur des congressistes.

[172.4 (063) « 1914 » (∞)

Ligue internationale contre l'Abus des boissons alccoliques. — Lors du Congrès de Milan, la Ligue internationale contre l'Abus des boissons alcooliques décida de se réunir à Paris, au printemps 1914, pour délibérer sur des questions d'actualité intéressant l'alcoolisme dans les différents pays.

Cette Conférence a eu lieu du 28 au 30 avril 1914. Ce sont les membres de Paris qui se sont chargés de son organisation.

Voici le programme de cette intéressante Conférence, qui permit à tous ceux qui s'intéressent à la question antialcoolique de se revoir, de nouer de nouvelles relations et d'étudier en commun certaines questions sur lesquelles il est désirable d'amener une entente générale.

Mardi, le 28 avril. — 9 h. 1/2 : Séance du Bureau et du Comité de la Ligue Internationale.

11 heures : Ouverture solennelle de la Conférence (discours de M. le Ministre de l'Intérieur ou de son représentant et de M. le Dr Ruysch, La Haye, vice-président de la Ligue Internationale contre l'abus des boissons alcooliques).

11 h. 1/2 : Assemblée publique. Quels sont les devoirs de la femme dans la lutte contre l'alcoolisme? Rapporteur : Mlle Douwes Dekker, La Haye.

3 heures : Législation antialcoolique (en France, en Suède, en Norvège, en Russie).

Mercredi, le 29 avril. — 10 heures : Rapport rendant compte des travaux et du but de la Ligue Internationale contre l'abus des boissons alcooliques. Rapporteur : M. le Dr Ruysch, La Haye.

Rapport sur l'activité des ligues antialcooliques françaises. Rapporteur : M. H. Riémain, Paris.

Traitement et patronage des buveurs par des bureaux de consultations. Rapporteur : M. le professeur I. Gonser, Berlin.

3 heures : Défauts et lacunes dans la statistique sur l'acool. Rapporteur : M. le Dr Filassier, Paris.

Jeudi, le 30 avril. — 10 heures : Création d'Instituts pour l'étude scientifique de l'alcool. Rapporteur : Dr Laquer, Wiesbaden.

Rapport entre le travail antialcoolique et d'autres œuvres de tendance sociale (Réforme de logement. Lutte contre la mortalité des enfants.

Digitized by Google

Lutte contre la tuberculose. Culture intellectuelle du peuple, etc.). Rapporteur : M. le professeur E. Aubert, Paris.

3 heures : État de la lutte antialcoolique dans les colonies. Rapporteur : M. le Baron du Teil (Paris) et M. le Dr Harford (Londres).

[178 (062) « 1914 » (∞)

Quatrième Congrès international des Classes moyennes urbaines et rurales. — Le Comité central de l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes, dans sa séance du 1er septembre 1913, a accordé son patronage au projet d'un quatrième Congrès international des Classes moyennes urbaines et rurales, élaboré par le Comité hanovrien, sous la présidence de M. le conseiller von Seefeld.

Voici un exposé sommaire des dispositions prises pour ce Congrès, qui se tiendra à Hanovre à la fin du mois de septembre 1914. Suivant les propositions actuelles, il sera ouvert par une assemblée générale publique tenue le soir à l'Hôtel de Ville. Cette assemblée du soir est destinée à mettre en relation les membres de l'Institut et les invités, parmi lesquels se trouveront plusieurs délégués des gouvernements d'Europe, avec le cercle des Classes moyennes de la ville et de la province de Hanovre. Elle sera préparée par les dirigeants des corporations des Classes moyennes de la ville de Hanovre-Linden, ainsi que des unions commerciales et industrielles et des corps de métiers ; peut-être les groupements agricoles de la province se joindront-ils à eux. Le programme de cette soirée comprendra deux discours sur les Classes moyennes urbaines et rurales, prononcés probablement par le premier bourgmestre d'une des grandes villes allemandes et par un spécialiste en matière d'économie rurale. Les corporations des Classes moyennes enverront à cette assemblée, qui n'a évidemment aucun caractère politique, la plupart de leurs membres. On disposera de la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Le lendemain aura lieu une assemblée plénière, qui se tiendra vraisemblablement aussi à l'Hôtel de Ville. Cette assemblée, qui sera tenue sous la présidence d'honneur du Ministre d'État belge M. Cooreman et la présidence effective de M. von Seefeld, conseiller au Ministère du Commerce de Prusse, sera consacrée en premier lieu aux souhaits de bienvenue des autorités publiques et des corporations ; il y a lieu d'espérer que la Prusse et l'Allemagne y seront représentées par le Ministre et le Secrétaire d'État. Au cours de cette séance plénière, l'on donnera encore une conférence sur la situation des Classes moyennes à Hanovre. Ensuite le congrès entendra les propositions individuelles qu'il examinera aussitôt et puis se réunira en sections

Digitized by Google

pour aborder les questions concernant l'industrie et les métiers, le commerce du détail, l'agriculture, la propriété territoriale et immobilière, les associations, le crédit et vraisemblablement aussi la statistique. Il est à souhaiter que les travaux des sections soient réglés de façon à permettre aux professionnels, qu'intéresserait une question relative à l'industrie, les métiers ou le commerce du détail, de prendre part aux délibérations.

Les délibérations des sections correspondront aux rapports déposés par des personnes compétentes des pays représentés ; on choisira comme rapporteur celui dont les idées reflètent le mieux l'ensemble des propositions faites. La présidence des sections sera autant que possible partagée entre les États participants.

Le soir du second jour, les délégués seront probablement reçus par la municipalité de Hanovre, au nouvel Hôtel de Ville ; le bourgmestre a demandé à cet effet un subside au conseil communal.

Le dernier après-midi sera consacré à l'examen des travaux des sections dont l'assemblée plénière de clôture prendra connaissance ; les résultats des travaux seront communiqués par les présidents ou rapporteurs de sections et les conclusions générales exposées par le président. Il est à remarquer expressément que le caracère objectif et pratique du congrès interdit d'y procéder à des votes.

Les débats des assemblées générales seront résumés et publiés en français et en allemand par l'Institut International, ce qui constituera avec les volumineux procès-verbaux des précédents congrès de Liége, Vienne et Munich, une importante documentation pour la plupart des questions concernant les classes moyennes. Les membres du Congrès seront invités à visiter les établissements de Hanovre institués par les classes moyennes, tels par exemple, les cours officiels et municipaux pour patrons, les écoles professionnelles et d'art industriel, l'école municipale d'adultes, les écoles professionnelles de dinanderie et de construction de machines, les établissements des unions professionnelles et des chambres de métiers, le musée industriel et commercial annexé aux écoles de commerce, les nombreuses institutions industrielles, économiques de prévoyance qui dépendent des associations rurales et enfin les associations industrielles et agricoles.

On espère que le Conseil d'agriculture, qui rayonne dans toute la province, préparera dans son district une excursion à laquelle ne manqueront pas de se joindre les délégués étrangers et les représentants des gouvernements. Naturellement l'excursion comprendra les curiosités générales et particulièrmeent la ville voisine d'Hildesheim.

Il est difficile d'évaluer à l'avance le nombre des participants ; l'on peut probablement compter sur la présence de cinq cents délégués et sur une nombreuse participation à la section agricole.

Digitized by Google

Le congrès présentera un intérêt tout spécial pour la ville de Hanovre : ce sera la première grande réunion internationale qui y aura été tenue en ces dix dernières années et Hanovre entend montrer qu'elle sait se mettre au rang des villes allemandes où se tiennent ordinairement les assises internationales. A cet effet, la ville de Hanovre vient de lancer un appel qui aura surtout sa répercussion à l'étranger. Jusqu'ici, elle manquait délibérément de la renommée nécessaire pour entrer en ligne de compte avec Dresde, Munich et Stuttgart. Après avoir levé ces difficultés, il faut constater que Hanovre possède toutes les conditions requises aujourd'hui d'une ville appelée à héberger des congrès internationaux.

[321.91 (063) « 1914 » (∞)

Congrès international des Ouvriers du Bois (1). — Le prochain Congrès international des Ouvriers du Bois se réunira le 20 août 1914, à Vienne. L'ordre du jour contient les points suivants au sujet desquels le secrétariat communique quelques courtes explications.

L'action pour la réduction de la durée journalière du travail. — Le rapporteur, désigné pour cette question, présentera au Congrès un tableau sur la durée actuelle du travail des ouvriers du bois des divers pays. Il présentera une proposition qui fera un devoir aux camarades de tous les pays de travailler de toute leur énergie pour cette revendication la plus importante des syndicats, de façon à ce que les pays les plus avancés ne soient pas empêchés d'obtenir de nouvelles réductions de la durée du travail et d'obtenir la journée de huit heures par le fait que d'autres pays seraient plus retardés. On peut observer que toutes les fédérations ne donnent pas à la réduction du travail toute l'importance qu'elle mérite dans l'intérêt du progrès du mouvement ouvrier. Les délibérations permettront également de prendre position sur la question du congé du samedi après-midi.

Réglementation du secours international en cas de grèves et de lock-outs. — Cette question a été mise à l'ordre du jour afin de s'entendre sur les cas où, à l'avenir, le secrétaire de l'Union Internationale peut ou doit accorder des secours financiers, en cas de grandes grèves et de lock-outs. Selon l'aticle 2*d* des statuts, il est arrivé que l'on a fait appel à l'aide internationale pour des luttes relativement petites et insignifiantes parce que la fédération en cause était financièrement si faible qu'elle n'était pas en mesure de soutenir, par ses propres

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 536.

Digitized by Google

forces, un nombre de membres relativement petit. Le Congrès devra décider si, à l'avenir, des demandes de secours semblables devront être prises en considération et quelles dispositions il faudra prendre dans de telles circonstances.

Application de la réciprocité du libre passage des membres à l'étranger. — Ce point a déjà fait l'objet d'une discussion au Congrès de Copenhague, en 1910. Il sera nécessaire d'examiner maintenant quelles expériences les diverses fédérations ont faites dans l'application du secours réciproque. Le fait que les fédérations n'ont encore introduit aucun système de secours pour leurs membres, devra être discuté spécialement car la réciprocité dans le sens de l'article 6 des statuts n'a été pratiquée que partiellement par les fédérations affiliées.

D'autres fédérations ont étendu les institutions de secours pour leurs membres et voudraient que diverses branches de secours ne soient pas comprises dans la réciprocité. Ce sont là des raisons suffisantes pour discuter encore une fois cette question.

La carte de légitimation internationale et l'introduction du livret uniforme de sociétaire. — Les propositions des Suisses, en ce qui concerne ce sujet, ont déjà été étudiées. Depuis, de nouvelles propositions ont été présentées et il faut s'attendre à ce que la discussion de cette question occupera vivement le Congrès ; sa solution pratique soulève, cependant, de nombreuses difficultés, de sorte qu'il est difficile de prévoir de quelle façon elle sera réglée. Quoi qu'il en soit, toutes les fédérations sont plus ou moins vivement intéressées à cette question.

Enquête sur les conditions du travail et de salaire des ouvriers du bois dans les divers pays. — On devra chercher ici à élaborer un questionnaire modèle permettant d'introduire une unification dans la statistique des divers pays. Éventuellement, ou pourra aussi examiner la possibilité de faire dans tous les pays une enquête à un moment convenu, afin de pouvoir faire une meilleure comparaison des résultats.

Le Congrès devra s'occuper, en outre, de la *situation financière de l'Union internationale.* Le dernier bilan financier montre clairement que les recettes actuelles de l'Union internationale ne suffisent pas à couvrir les dépenses nécessaires ; ces dernières sont occasionnées principalement par la publication du *Bulletin.* Le Congrès décidera si le contenu du Bulletin doit être réduit ou si les cotisations à la caisse de l'Union internationale doivent être augmentées.

Il sera nécessaire également d'échanger quelques explications sur l'*administration des affaires de l'Union internationale.* Le développement des liens internationaux a augmenté considérablement le travail du secrétaire de l'Union internationale. Si l'on devait, à l'avenir,

Digitized by Google

donner suite régulièrement et ponctuellement à toutes les demandes et à tous les désirs des fédérations affiliées, le travail ne pourrait être exécuté à côté d'une autre fonction ; peut-être le moment est-il arrivé où les frais de l'engagement d'un secrétaire permanent pourraient être contrebalancés par les avantages que l'Union internationale donne déjà aux fédérations affiliées. Le développement et la solidité du groupement international peuvent et doivent être étendus et améliorés. La propagande dans ce but exige plus de temps et plus de forces que n'en dispose actuellement le secrétaire international qui est entièrement pris par ses fonctions de président de la Fédération allemande des ouvriers du bois et par l'administration des affaires actuelles de l'Union internationale. Devra-t-on désigner un autre secrétaire? ou peut-être mettre un aide à sa disposition? C'est ce que le Congrès devra examiner et décider. [331.88 : 674 (063) « 1914 » (∞)

Congrès international d'Inventeurs et d'Artistes industriels. — Le Congrès international d'Inventeurs et d'Artistes industriels se réunira à Lyon, du 16 au 20 août 1914, avec, à l'ordre du jour, les questions suivantes :

1. Brevet international ;
2. Exploitation des brevets d'invention - licence obligatoire ;
3. Moyens propres à encourager les inventeurs ;
4. Taxes et durée des brevets d'invention ;
5. Dépôt international des dessins et modèles ;
6. Assimilation légale des dessins et modèles aux œuvres artistiques ;
7. Résultats des lois françaises de 1902 et 1909.

Les associations adhérant au Congrès paieront une cotisation de 50 francs et les délégués une cotisation de 20 francs.

[347.77 (063) « 1914 » (∞)

Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale. — Le compte rendu du Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale réuni à Scheveningue du 16 au 19 juillet 1913 (1), a été publié dans le bulletin de cette association. Les résolutions suivantes y ont été adoptées :

A. — RÉGIME DE L'UNION

I. — EXTENSION DE L'UNION. — *a) Brésil.* — Le Congrès salue avec reconnaissance les efforts faits au Sénat brésilien pour engager le Gouver-

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 99.

Digitized by Google

nement à faire accéder le Brésil à la Convention de Berne revisée, et il émet le vœu que ces efforts soient couronnés prochainement d'un succès complet.

b) Hongrie. — Le Congrès prend acte avec une grande satisfaction de la déclaration faite par le Gouvernement hongrois de son intention d'adhérer, à bref délai, à la Convention de Berne revisée.

Le Congrès espère que l'adhésion de la partie transleithane de la Monarchie sera suivie de celle de l'Autriche, ce qui rendra superflue la conclusion de traités littéraires particuliers de l'Autriche avec des pays unionistes et permettra d'établir les rapports des deux parties de la Monarchie sur la base solide de la Convention d'Union.

c) Etats-Unis. — Le Congrès constatant avec regret les complications causées par l'absence d'une véritable réciprocité dans les relations entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, en ce qui concerne le traitement des auteurs anglais en Amérique *(manufacturing clause)*, adresse un pressant appel aux partisans sincères de la protection internationale du *copyright* aux États-Unis pour qu'ils fassent disparaître de la législation intérieure les dispositions restrictives, peu profitables ou directement nuisibles, qui s'opposent à l'entrée de leur pays dans l'Union de Berne.

II. Ratification de la Convention de Berne revisée.— *a) Grande-Bretagne.* — Le Congrès est d'avis qu'il ne saurait être question d'abroger l'article 6 de la Convention de Berne revisée relatif à la protection des auteurs non unionistes éditant leurs œuvres pour la première fois sur le territoire de l'Union.

Mais, s'inclinant devant les nécessités que le Gouvernement britannique a fait valoir pour restreindre la portée de cet article, le Congrès estime qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à l'adoption de la proposition britannique, pourvu que, par la rédaction de l'article additionnel à la Convention, cette disposition soit strictement limitée au but visé par la Grande-Bretagne.

b) Italie. — Le Congrès se fait de nouveau l'interprète des appréhensions graves que le projet de loi Rosadi fait naître au point de vue des relations internationales de l'Italie en ce qui concerne l'application des délais de protection des droits des auteurs et compositeurs, et il émet le vœu que l'examen de ce projet ne fasse pas obstacle à la prompte ratification si hautement désirable, par ce pays, de la Convention de Berne revisée.

c) Suède. — Le Congrès émet le vœu que les travaux si méritoires de la commission qui a préparé la revision de la législation suédoise sur le droit d'auteur en vue de mettre celle-ci en harmonie avec la Convention de Berne revisée aboutissent au Parlement et permettent la ratification prochaine de cette Convention par la Suède.

III. — Suppression des réserves formulées lors de la ratification de la Convention de Berne revisée. — *a) Œuvres d'architecture.* — Le Congrès, rappelant les vœux émis par les congrès antérieurs et

Digitized by Google

constatant que la protection des œuvres d'architecture est assurée désormais par la Convention de Berne revisée, émet le vœu qu'en ce qui concerne les œuvres d'architecture, cet acte soit ratifié sans aucune réserve par les États signataires et que, conformément aux indications qu'il contient, les œuvres d'architecture soient protégées dans toutes les législations à l'égal des autres œuvres artistiques et dans les mêmes conditions.

b) Œuvres d'art appliqué. — Il y a lieu de souhaiter que tous les pays unionistes s'accordent pour protéger les auteurs des modèles de l'art appliqué en comprenant expressément les productions de cette nature dans l'énumération des œuvres d'art ; la réserve formulée par la France deviendra alors sans objet.

c) Droit de traduction. — Le Congrès tenant précieusement compte des communications des membres hollandais de l'Association littéraire et artistique internationale souhaite que le groupe hollandais qui va se trouver constitué poursuive l'étude des résultats pratiques que donnera l'application de la Convention d'Union aux Pays-Bas en ce qui concerne le droit de traduction et tienne l'Association au courant, de congrès en congrès, de ses résultats.

d) Protection des matières insérées dans les journaux. — En ce qui concerne la protection des articles de journaux et recueils périodiques, le Congrès est d'avis que l'Association reprenne avec le Bureau central des Associations de presse, l'étude d'une rédaction meilleure que celle de la Conférence de Berlin.

e) Rétroactivité. — Le Congrès, estimant que les réserves faites par la Grande-Bretagne et la Norvège sur la question de la rétroactivité ne correspondent à aucune nécessité réelle, émet le vœu que les Gouvernements de ces pays renoncent sur ce point à l'usage qu'ils ont fait de l'article 27 de la Convention de Berne revisée.

B. — QUESTIONS DIVERSES

I. — CONDITIONS DE REPRODUCTION DES ŒUVRES D'ART EXPOSÉES DANS LES MUSÉES. — 1° Le Congrès estime que le droit de l'artiste sur son œuvre ne devrait subir aucune restriction ou modification par le seul fait que l'original de son œuvre a été acquis par l'État ou exposé dans un musée de l'État.

Pour pouvoir copier ou reproduire, dans les mêmes dimensions ou dans des dimensions différentes et par un moyen et dans une matière quelconque les œuvres d'art exposées dans les musées, il est dès lors indispensable, tant que ces œuvres ne sont pas dans le domaine public, d'obtenir le consentement préalable par écrit de leur auteur où de ses héritiers ou ayants cause.

2° Dans le cas où l'État acquéreur stipulerait, comme condition de son acquisition, la faculté de reproduction de l'œuvre acquise par lui ou

Digitized by Google

exposée dans un musée, cette faculté devrait être réglementée de la façon suivante :

La copie des œuvres exposées ne sera autorisée par le Conservateur, dans un but d'étude, qu'à la condition que cette copie soit faite dans une dimension qui ne permette pas de la confondre avec l'original ; que le copiste indique clairement, à côté de sa signature ou de son monogramme, le nom de l'auteur, et que cette copie porte d'une façon ostensible et autant que possible indélébile, le timbre du musée où l'œuvre est exposée.

II. — PROTECTION DU PATRIMOINE D'ART NATIONAL. — 1° Le Congrès invite les divers pays :

a) A prendre les mesures législatives nécessaires pour la préservation des manuscrits ayant un caractère artistique, scientifique, historique ou légendaire.

b) A encourager par des concours et distributions de prix l'art populaire, les usages, les fêtes et les costumes régionaux.

c) A dresser pour chaque agglomération urbaine un plan d'extension prévoyant non seulement son développement au point de vue de l'hygiène, mais aussi au point de vue des exigences de l'embellissement et de l'art.

2° Le Congrès est d'avis qu'il importe de créer une Commission internationale ayant pour but de centraliser les documents et renseignements pour la protection des monuments, des traditions et des paysages.

Le 16 juillet une réunion intime avait été organisée au Kurhaus, en l'honneur des congressistes et le 17 juillet le Comité d'organisation leur offrait un dîner. L'après-midi du vendredi 18 juillet, fut consacré à la visite de la ville de La Haye et de la Manufacture royale de porcelaine de Rosenburg. Le soir, une réception eut lieu par la municipalité de La Haye à l'Hôtel de Ville. Enfin, l'après-midi du 19 juillet fut employé à la visite du port de Rotterdam et à une excursion en bateau à Dordrecht, où les congressistes furent reçus officiellement.

[347.78 (062) « 1913 » (∞)

Quatrième Congrès international d'Education populaire. — On se souvient que ce quatrième Congrès qui devait se réunir à Madrid en 1913 a dû être ajourné par suite de circonstances spéciales (1). Il aura lieu à Leipzig, du 25 au 29 septembre 1914.

Le quatrième Congrès international d'Éducation et de Culture populaires place au centre de ses conférences, délibérations et expositions *l'éducation et la formation de la jeunesse.* Ce qui à déterminé ce choix est l'idée suivant laquelle l'âge compris entre le commencement et la fin de la puberté offre une série de problèmes pédagogiques

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 127 et 273 ; t. II, p. 159 ; t. III, p. 173.

Digitized by Google

qui ne se confondent ni avec ceux de l'éducation proprement dite de l'enfance ni avec ceux de l'éducation populaire en général. Et pourtant c'est dans cet âge que se trouvent les tournants décisifs, d'où peuvent naître pour la collectivité les pires dangers ou les bienfaits les plus salutaires. La compréhension de l'importance politique et sociale considérable qui revient précisément à cette partie de la pédagogie ne s'est développée que récemment et simultanément presque chez tous les peuples civilisés, sous l'influence manifeste de transformations profondes dans le domaine de la vie économique, de l'ordre social, des constitutions d'État et des idées sociales qui s'y rattachent étroitement. Aussi est-il permis de supposer que les représentants de toutes les nations et de tous les milieux se rencontreront dans l'intérêt qu'il convient d'accorder à l'éducation de la jeunesse et qu'il sera possible d'amener au sujet de ces problèmes un échange particulièrement vif d'observations, d'idées et de propositions.

Par suite du choix de ce point central une série de questions se poursuivra à travers toutes les délibérations du Congrès, sans qu'il soit possible ou nécessaire de leur attribuer une section spéciale. Ces *sujets fondamentaux* seront envisagés dans la section générale qui établit le cadre commun à toutes les questions particulières. Une éducation de la jeunesse, consciente du but à atteindre et scientifiquement fondée, suppose, comme base la plus essentielle, la connaissance préalable des particularités physiologiques et psychologiques de cet âge de la vie. C'est pourquoi *l'anthropologie* de la puberté se trouve à la tête du programme. On s'est assuré, en la personne de M. le professeur *Stanley Hall* (Worcester), le concours du plus grand connaisseur et en même temps de l'auteur de l'ouvrage scientifique le plus étendu sur ce sujet. Il va sans dire que la question concernant l'éveil de la *vie sexuelle* et les différences des sexes jouera un rôle particulièrement important non seulement dans cette conférence d'introduction, mais aussi dans toutes celles qui suivront. C'est pourquoi on la signale à l'avance. Sur la base anthropologique s'édifient ensuite les autres conférences générales qui présentent à grands traits les directions principales de l'éducation et de la culture et préparent dans ce sens le travail des sections.

A l'entrée se trouve l'ample domaine de *l'Éducation physique* avec ses innombrables branches : gymnastique, jeux, sport, excursionnisme, préparation militaire, etc. ; à cela viennent se joindre d'elles-mêmes les questions d'*alimentation rationnelle*, d'*éducation sans alcool* et d'*hygiène*. Le Feldmaréchal *von der Goltz* prendra la parole en qualité de représentant du système allemand actuel.

Le second domaine principal est constitué par *l'éducation morale*.

Digitized by Google

Il embrasse en même temps tout ce qui touche à la mission de l'éducation *politique* qui est dans tous les pays une question brûlante ; étant donné les grandes différences qu'il y a entre les institutions nationales, cette matière ne pourra sans doute être épuisée. Un autre problème est constitué par les rapports entre l'éducation *religieuse* et l'éducation morale. Le premier point, y compris la criminalité de la jeunesse, sera examiné au premier plan de la conférence qui sera faite par M. F. W. *Foerster* (de Munich) ; le deuxième point sera envisagé par M. *Buisson* (de Paris), ancien ministre de l'Instruction publique.

En troisième lieu on offre une vue générale destinée à servir d'orientation sur la *formation intellectuelle* de la jeunesse, sur la base des résultats obtenus dans la psychologie contemporaine, c'est-à-dire en faisant intervenir la doctrine des *dons naturels* (intelligence), *des différents âges*, des *différences individuelles* (psychologie de l'individualité) et des *phénomènes pathologiques* (psychopathologie). Le concours de M. le professeur *Meumann* (Hambourg), est assuré pour cette conférence.

Enfin les problèmes psychologiques et pédagogiques spéciaux se rapportant à la jeunesse *féminine* seront traités séparément, en relation avec les points de vue sociologiques (famille, mariage, professions féminines) qui entrent particulièrement en ligne de compte. M^lle^ *Gertrud Bäumer*, de Berlin, a accepté de faire un rapport sur cette question.

Voici le programme détaillé des travaux des différentes sections :

Le livre et la jeunesse. — L'importance du livre pour la formation de la jeunesse, dans le bon et dans le mauvais sens, est incontestée. Il a souvent sur le jeune homme une influence que l'entourage même ne peut avoir ; certaines formes du livre vont au-devant de ses besoins et de ses désirs mieux que toute expérience de la réalité.

Une connaissance plus exacte de ces besoins et de ces désirs et en même temps de la littérature propre à les satisfaire rationnellement semble donc d'une grande importance.

Après ces considérations générales il faut envisager les rapports entre le livre qu'on possède et le livre qu'on emprunte. La question de savoir s'il convient de préférer pour la jeunesse les bibliothèques générales publiques ou les bibliothèques spéciales sera traitée par des représentants de toutes les opinions. Il convient de se demander si des bibliothèques spéciales pour la jeunesse doivent être créées ou non. Faut-il établir pour la jeunesse des locaux particuliers et fixer des heures spéciales pour la distribution des livres? A-t-on fait des expériences à ce sujet? Faut-il en outre laisser à la jeunesse le soin de choisir les livres, ou doivent-ils être conseillés dans leur choix? Quelles mesures faut-il prendre pour pro-

Digitized by Google

curer à la jeunesse une lecture pleine d'agrément et d'un profit durable? A ce point de vue il faut faire entrer en ligne de compte les soirées populaires de lectures pour la jeunesse, la lecture dans les cours d'adultes, les foyers populaires, les conférences sur des poètes et leurs œuvres, les représentations théâtrales données devant des élèves et par des élèves.

Quoique l'exposition internationale du livre et des arts graphiques offre à tout visiteur de nombreux moyens de se renseigner sur ces questions, le congrès fournira, par une exposition particulière de livres pour la jeunesse et d'ouvrages concernant la question, des éléments supplémentaires d'information. On pourra voir fonctionner à la Bugra, une bibliothèque populaire. En outre, on organisera des visites avec guides à la première bibliothèque municipale populaire de la ville de Leipzig.

Conférences, Ecoles populaires supérieures, « Settlements ». — A côté du livre la conférence est un des principaux instruments de la culture des jeunes. On laissera sa place à la conférence isolée avec ses précieuses considérations générales, sa faculté de constituer un divertissement noble et éducatif, de stimuler à une recherche plus approfondie. A côté de cela on attirera l'attention sur l'efficacité différente des séries de conférences. Ce qui est déjà plus difficile et plus incertain, c'est la question de la discussion après la conférence ; mais le plus difficile, c'est la question de savoir quel est le conférencier approprié pour ces cours populaires : le professeur d'Université, l'instituteur qui a reçu une formation particulière, ou l'orateur professionnel. Ou bien faut-il en venir à la formation particulière, par les Universités, d'orateurs spéciaux pour ces cours populaires? Seules des expériences internationales peuvent être décisives sur ce point.

Comme forme particulière du développement de la conférence et de l'enseignement supérieur populaire il sera parlé à côté de certaines institutions allemandes ou étrangères des écoles populaires supérieures du nord de l'Europe par des hommes et femmes des nationalités les plus différentes ; les « Settlements » d'Angleterre et d'Amérique qui sont d'une organisation tout autre seront présentés par des personnalités de ces nations pourvues d'une expérience pratique dans ce domaine.

Les arts plastiques, les musées, le théâtre et la jeunesse. — On s'efforce de nos jours à faire participer toutes les couches populaires aux bienfaits des arts plastiques. Cela suppose toutefois que la faculté de comprendre l'art et d'en jouir, qui a presque complètement disparu, soit pleinement recouvrée. On reporte une partie de cette tâche sur l'école et les années de développement. Ce que l'on peut offrir d'art à la jeunesse est encore presque inexploré. Là-dessus précisément les tentatives des diverses nations seront d'un grand intérêt.

Une exposition d'art populaire pour la jeunesse doit être constituée sur une grande échelle.

Il est encore plus important de cultiver chez les jeunes gens les dispositions personnelles dans le domaine artistique. On a fait dans les foyers populaires, les foyers d'apprentis, les sociétés de compagnons mainte

Digitized by Google

tentative pour stimuler les jeunes gens dans ce sens et par exemple les encourager à jouer la comédie.

Étant donné l'impression profonde et persistante que le théâtre produit sur la jeunesse, étant donné le grand danger que le théâtre peut présenter pour elle s'il ne lui est pas approprié, des personnalités autorisées traiteront de façon très différente la question du théâtre pour le peuple.

Le cinématographe et la jeunesse. — Des transformations fondamentales dans l'utilisation du cinématographe sont réclamées par les milieux artistiques et pédagogiques de toutes les nations civilisées. Plus ce sont de grands drames et des scènes humoristiques qui tiennent la place principale au cinéma, plus la jeunesse est formée à des goûts superficiels ; elle s'habitue à ne voir que de l'extérieur les choses les plus profondes. La matière de beaucoup de drames appartient à la littérature de la pire espèce. Tout cela émousse les sentiments délicats de l'enfant.

En présence de ce fait, pédagogues et psychologues demandent que l'importance énorme du cinéma soit envisagée davantage pour la préparation et la vivification de l'enseignement dans toutes les branches scolaires, et qu'on crée pour cela des installations techniques.

En outre des associations privées devraient organiser des réunions d'un caractère récréatif, mêlées de chants, de récitations et de bonne musique.

La remise de la concession pour la fondation de cinématographes et la nature de la censure, particulièrement pour ce qui touche la jeunesse, doivent coopérer à ce but. Des sociétés chargées de confectionner et de fournir de bons films devraient embrasser tous les États civilisés. Il serait peut-être possible à l'organisation de la protection de la jeunesse de réunir à l'occasion du congrès des associations appropriées en une grande société internationale des cinémas.

Des représentations appropriées, destinées en partie à l'école, en partie au grand public, illustreront les explications des conférenciers.

Culture physique de la jeunesse, exercices corporels, sport. — Les dangers de la grande ville, le travail de la jeunesse à la fabrique ou au bureau, l'amollissement et l'avachissement du corps et de la volonté, conséquence naturelle de l'insuffisance de stimulants physiques ont, en même temps que des considérations générales d'éducation populaire, déterminé la conviction que toute nation ne peut se maintenir forte dans la vie moderne qu'en se préoccupant du développement physique. L'éducation générale, l'amélioration de la santé, le désir de formation esthétique réclament également le développement physique de notre jeunesse.

Pour cela il ne faut pas que des influences quelconques viennent mettre obstacle trop tôt à la culture physique et au plaisir que donne l'activité corporelle. On ne doit pas méconnaître les dangers de l'alcool et les dangers sexuels. La question sexuelle sera traitée surtout dans les conférences générales. Quant à la question de l'alcoolisme on ne peut l'éluder ici, mais elle n'est qu'une partie de ces grands problèmes généraux touchant la

Digitized by Google

question de savoir si le corps de l'adolescent est propre à certains exercices physiques et sera traitée par conséquent parallèlement aux questions d'alimentation et aux questions scientifiques qui ont en vue les moyens les plus propres à développer le corps de l'adolescent.

Des représentants de différentes nations montreront que dans la gymnastique moderne, à côté du développement de la force corporelle et du maintien de la santé, un élément esthétique important entre en ligne de compte.

La direction du congrès tient beaucoup à offrir sous une forme concrète et synoptique des représentations de gymnastique théorique et pratique et de jeux juvéniles.

Protection de la jeunesse exposée aux dangers de toute sorte et abandonnée à elle-meme. — Pour être couronnée de succès l'éducation de la jeunesse suppose au préalable qu'on accorde une protection particulière à tous les jeunes gens exposés aux dangers de toute espèce et que tous les jeunes gens enclins au vagabondage et abandonnés à eux-mêmes soient séparés des autres en temps utile et soumis à une éducation spéciale.

Pour atteindre ce but il importe en première ligne d'établir sur tous les jeunes gens qui n'ont pas de foyer familial une surveillance particulière, autant que possible administrative.

En outre, il est nécessaire de ne pas laisser la protection des jeunes gens enclins au vagabondage ou abandonnés à eux-mêmes uniquement à la charité privée, mais plutôt de leur fournir une éducation dont l'État aurait la charge et de créer dans ce but des lois spéciales ou de développer et d'unifier les lois déjà existantes. Comme l'expérience l'a démontré, le succès de cette éducation particulière est d'autant plus grand qu'elle s'exerce plus tôt ; il en résulte que la protection de ces jeunes gens et en particulier l'application de cette éducation prévoyante doit se produire aussitôt que possible ; on écarte par là les dangers qui menacent le reste de la jeunesse. Dans certains cas appropriés on peut remplacer l'éducation en question par une surveillance préventive.

Beaucoup de jeunes gens sont enclins au vagabondage par suite de dispositions psychopathologiques. Il importe de les découvrir et de les traiter suivant leur nature propre. La meilleure façon de les reconnaître est l'observation à laquelle on peut les soumettre dans des établissements installés spécialement dans ce but.

Peuvent assister à ce Congrès les représentants des Gouvernements, les représentants des autorités, les représentants des sociétés et associations et les particuliers.

Les associations paieront une cotisation de 20 marcs et auront droit de se faire représenter par deux membres. Les particuliers paieront 10 marcs s'ils désirent recevoir les rapports et 5 marcs dans la négative.

La langue du congrès sera l'allemand, avec emploi facultatif du français et de l'anglais.

Digitized by Google

Le programme des fêtes organisées à l'occasion du Congrès n'a pas encore été complètement arrêté. On peut toutefois, dès à présent, annoncer une réception par la municipalité au nouvel Hôtel de Ville, un concert au « Gewandhaus », une fête sportive sur le terrain des Sports, une séance récréative au Kristallpalast, une exposition artistique populaire au Musée municipal, une visite à l'Exposition internationale du Livre et des Arts graphiques, au Musée régional de l'Association des Instituteurs de Leipzig, à l'Institut psychologique de la même association, aux foyers d'éducation de Kleinmeusdorf et de Mittweida.

Pour tous les renseignements s'adresser au secrétaire, Paul Schlager, Eutritzscherstrasse, 19 II, Leipzig. [37 (063) « 1914 » (∞)

Fédération internationale des Instituteurs. — Le Bureau international des Fédérations d'Instituteurs se réunira à Copenhague du 3 au 7 août 1914, avec l'ordre du jour suivant :

1° Vérification des pouvoirs ;
2° Compte rendu de la réunion du Bureau en 1913 ;
3° Rapport sur la situation morale et matérielle du Bureau ;
4° Réglement, budget et date du troisième Congrès international de l'enseignement primaire (Prague 1915) ;
5° Rapports des rapporteurs. Discussions. Mesures à prendre en vue de la rédaction définitive des rapports. Nomination complémentaire de rapporteurs ;
6° Constitution de Comités nationaux de patronage du Congrès de Prague. Rapporteur : un délégué de chaque pays ;
7° Formation des Bureaux des assemblées et des sections. Rapporteur : M. Cnudde ;
8° Ordre du jour définitif du Congrès ;
9° Brochure préparatoire du Congrès. Sommaire. Envoi ;
10° Divers ;
11° Nomination des membres du Comité exécutif.

Le 3 août, les assistants sont invités à une réunion intime dans les salons du *Palace Hôtel.*

Le 4 août, après midi, ils feront une excursion à Skodsborg où un lunch leur sera offert par les Fédérations de Copenhague. Le soir, ils seront reçus par les autorités municipales à l'Hôtel de Ville et ils pourront assister à une fête au *Tivoli.*

Le 5 août, un banquet est offert aux membres.

Le 6 août ils feront une excursion en bateau à Helsingborg et le 7 ils pourront visiter Hilleröd ou l'Exposition Baltique à Malmö, (Suède). 372 (062) «1914» (∞)

Digitized by Google

Congrès international d'Ethnologie et d'Ethnographie (1). — Le programme de ce Congrès, qui s'est tenu à Neuchâtel du 1er au 5 juin 1914, était arrêté comme suit :

Lundi 1er *juin.* — 2 heures. Séance solennelle d'ouverture.

8 heures. Soirée familière et concert au Cercle du Musée.

Mardi 2 juin. 9 à 12 heures. Séances des sections à l'Université.

2 à 5 heures. Visite au Musée ethnographique ; au Musée historique et archéologique ; à l'exposition rétroactive neuchâteloise ; à l'exposition ethnographique organisée à l'occasion du Congrès.

5 à 6 heures. Conférence avec projections.

8 heures. Soirée de folklore au théâtre (reconstitution de scènes dialoguées en costumes anciens, avec chansons populaires inédites).

Mercredi 3 *juin.* — 9 à 12 heures. Séances des sections à l'Université.

3 heures. Excursion en bateau aux fouilles de La Tène et aux stations lacustres de la région.

8 heures. Représentation de cinématographe avec films ethnographiques inédits pris par des explorateurs.

Jeudi 4 *juin.* — 9 à 12 heures. Séances des sections à l'Université.

2 heures. Visite officielle au Musée ethnographique et collation dans les jardins du Musée.

8 heures. Réception offerte aux congressistes par M. et Mme A. Du Pasquier, à la Grande Rochette.

Vendredi 5 *juin.* — 9 à 12 heures. Séance plénière à l'Université.

1 heure. Banquet officiel.

4 heures. Séance solennelle de clôture, à l'Aula de l'Université.

8 heures. Soirée familière au Mail.

Une excursion collective a été organisée après le Congrès à l'Exposition nationale Suisse ouverte en ce moment à Berne.

[572 (063) « 1914 » (∞)

Sixième Congrès universel de la Crémation. — Le sixième Congrès universel de la Crémation aura lieu à Malmö les 31 août et 1er septembre 1914. Il abordera l'étude des questions suivantes :

1° L'étude des points relatifs à l'incinération qu'une législation rationnelle doit seule réglementer et qui soit applicable à tous les pays ;

2° Des moyens à employer pour faire fléchir l'opposition catholique à la crémation ;

3° Examen des procédés d'incinération : fours à gaz, fours à coke, fours à benzine, fours électriques ;

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 260.

Digitized by Google

4° Crématoires sans cheminées ;
5° Exposé historique du développement de l'incinération dans le monde avec projections lumineuses.

La *Fédération universelle de la Crémation*, profitant de la réunion du Congrès, tiendra à Copenhague, le 2 septembre, une assemblée générale avec, à l'ordre du jour, l'examen des questions suivantes :

a) Vérification des pouvoirs des membres du Conseil général ;
b) Rapport du Bureau permanent sur la situation de la Fédération ;
c) Rapport du trésorier ;
d) Examen de plusieurs questions intéressant la fédération telle les moyens de développer les buts de la fédération déterminés par l'article 2 de ses statuts ;
e) Élection du Bureau permanent pour l'exercice 1915-1918 ;
f) Fixation du lieu de la réunion du septième Congrès.

Ce Congrès profite de l'organisation de l'*Exposition Baltique* à Malmö pour se réunir dans cette dernière localité. Toute une partie de l'Exposition sera consacrée à la question de la crémation. Un temple sera élevé dans un lieu de recueillement et de repos, à l'écart de l'Exposition. On y trouvera exposés différents objets relatifs à cette question. Tous les soirs des auditions d'orgue auront lieu à l'intérieur du Temple Baltique.

La ville de Stockholm exposera un bosquet pour urnes. Il y aura une section bibliographique relative à la crémation ainsi qu'à l'art appliqué aux sépultures. Deux salles seront consacrées à l'exposition de vues de crématoires et de columbariums de divers pays, de diagrammes, de statistiques et de documents de nature à montrer le développement et l'état actuel de la question.

[614.62 (063) « 1914 » (∞)

Congrès de la Société internationale de Psychologie et de Psychothérapie. — Un Congrès organisé par cette Société a eu lieu à Vienne les 19 et 20 septembre 1913.

Voici la liste des principales communications qui y ont été faites :

La nécessité d'un enseignement de psychologie médicale.
Répression et conversion.
Méthodes psychologiques pour l'examen de la marche de l'excitation nerveuse dans des conditions normales et pathologiques.
Psychologie infantile et études des névroses.
Les premiers souvenirs infantiles.
Caractère nerveux, disposition à la dypsomanie et éducation.

Digitized by Google

Étude sur l'expérience d'association, en ce qui concerne plus spécialement les alcooliques.

La psychologie du fétichisme.

Psycho-analyse et éducation.

La psychologie de l'obstination infantile.

Théorie et symptomatologie de la volonté.

Des rapports entre la psychologie animale d'un côté, la physiologie et la biologie, de l'autre.

Les synesthésies.

Le sommeil et ses troubles.

[616.89 (063) « 1913 » (∞)

Congrès international d'Hygiène bucco-dentaire. — L'hygiène en général et l'hygiène dentaire en particulier prenant chaque jour un développement plus considérable, développement en rapport avec les connaissances scientifiques de cette branche de l'art de guérir, il a semblé à quelques spécialistes français qu'un congrès d'hygiène bucco-dentaire devait avoir sa place au milieu des nombreux congrès d'hygiène générale devant se tenir à Lyon pendant l'Exposition internationale de 1914, une classe spéciale y a été réservée à l'art dentaire. Ce Congrès aura lieu du 24 au 28 septembre 1914.

Sa préparation se fait sous des auspices extrêmement favorables. D'éminentes personnalités scientifiques lui ont accordé leur haut patronage.

Le Congrès est composé de membres adhérents et de membres associés (famille des congressistes). La cotisation est fixée à 15 francs pour les membres adhérents et à 5 francs pour chaque membre associé.

De nombreux avantages seront accordés aux congressistes. Le Comité d'organisation se préoccupe des fêtes, réceptions officielles et excursions qui pourraient être organisées. Il a sollicité une réduction de 50 p. c. sur les tarifs des chemins de fer français. Un compte rendu des communications et des discussions sera publié après le Congrès et adressé gratuitement à tous les membres.

Les adhésions et les titres des communications ainsi que la cotisation, devront être adressés au secrétaire général, le Dr J. Vichot, rue de la Barre, 6, Lyon. [617.6 (063) « 1914 » (∞)

Vingtième Congrès de Physiothérapie des médecins de langue française. — Ce Congrès s'est ouvert à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, le 15 avril 1914, sous la présidence du professeur Landouzy, membre de l'Institut et doyen de la Faculté.

Digitized by Google

Dans son discours inaugural, le président a insisté sur l'utilité de préciser les causes premières d'une affection avant de soumettre les personnes atteintes d'une maladie de la nutrition à divers agents physiques.

Le docteur Maurel de Toulouse, qui présida la Commission d'organisation a mis en lumière le mode d'action sur l'organisme du froid, du chaud, de la lumière, des rayons X, etc.

De nombreuses communications ont été faites relativement à l'étude du rôle des divers agents physiques, plus particulièrement du mouvement dans les psychastenies, le traitement de la goutte par des agents physiques a été étudié, ainsi que la thérapeutie du cancer.

Le soir, la Société de Radiologie et la Société de Kinesithérapie ont donné chacune une séance aux congressistes.

[615.83 (44) (063) « 1914 »

Neuvième Congrès international des Filateurs et Manufacturiers de Coton. — Le compte rendu du neuvième Congrès international des délégués représentant les Associations patronales des filateurs et manufacturiers de coton, réuni à Scheveningue, du 9 au 11 juin 1913, vient de paraître en un volume de 684 pages.

Voici quelles sont les décisions qui ont été adoptées à l'unanimité par les congressistes à la suite du travail des sections ; on constatera que les trois premières résolutions ont spécialement visé le coton indien.

1. *Culture du coton.* — Les Indes anglaises étant le seul pays du monde où l'on puisse s'attendre à voir la culture cotonnière prendre une expansion immédiate et considérable, le Congrès désire exprimer publiquement la satisfaction que lui font éprouver les efforts accomplis par le personnel restreint des fonctionnaires agricoles aux Indes, en vue d'étendre et d'améliorer la culture du coton, mais il est d'avis que ces efforts sont sérieusement entravés par le manque d'argent et l'insuffisance numérique du personnel.

Des secours financiers de l'importance de ceux dont le Soudan va être l'objet ne sont pas nécessaires aux Indes, mais il est impossible que des progrès satisfaisants soient faits à moins que le Gouvernement indien n'accorde annuellement des subventions plus importantes à l'agriculture et n'augmente son personnel agricole.

2. *Mélanges de coton.* — Le Congrès reconnaît qu'il est difficile, sinon impossible, de mettre un terme, au moyen de mesures législatives, à la pratique qui consiste à mélanger des variétés supérieures et inférieures de coton, ou encore des variétés supérieures et inférieures avec des déchets de coton pendant l'une au moins des opérations de cueillette, manutention, égrenage et pressage qui ont lieu avant l'arrivée du coton sur le

Digitized by Google

marché. Toutefois, le Congrès estime que l'expédition régulière par voie ferrée de coton provenant de districts à variétés inférieures ou de déchets de coton vers des districts produisant des variétés supérieures constitue une pratique qui doit être considérée comme suspecte et qu'une surveillance étroite de trafic accompagnée, par intervalles, d'une enquête par les autorités locales, tendrait grandement à la faire cesser. Le Congrès désire pour ces raisons attirer sur ce sujet l'attention du Gouvernement indien.

3. *Humidification du coton.* — Le Congrès prend note que le Gouvernement indien admet qu'il est de coutume, dans certaines provinces des Indes, d'humifier le coton mais que la plupart des gouvernements locaux considèrent que le remède à cet état de choses se trouve entre les mains de l'industrie cotonnière.

La Fédération internationale des Associations patronales des Filateurs et Manufacturiers de Coton se permet de faire observer que le seul fait que cette pratique se généralise dans l'Inde, sans qu'on ait pu y mettre obstacle, prouve que l'industrie en question est impuissante en cette matière (supposant que dans le terme « industrie cotonnière » le Gouvernement des Indes y comprenne les filateurs).

Entre les négociants en coton d'une part et les filateurs d'autre part, il existe de nombreux intermédiaires et les deux parties principales, c'est-à-dire ceux qui humidifient le coton et ceux qui l'utilisent, se trouvant séparées par le temps et l'espace, ne sauraient entrer en contact direct ; par suite, l'influence que les filateurs auraient pu exercer s'est trouvée perdue et n'a amené aucune relâche de cette pratique.

Le Congrès est donc d'avis que l'humidification frauduleuse ne peut être empêchée que par des mesures législatives, et il se permet d'exprimer l'espoir que le Gouvernement indien, après une étude plus attentive de la question, se trouvera en mesure d'effectuer le dépôt d'un projet de loi dans ce but.

4. *Culture cotonnière en général.* — Le Congrès, après avoir entendu lecture des rapports émanant de divers pays sur la question de l'extension de la superficie consacrée à la production du coton, développement si nécessaire à la prospérité de l'industrie cotonnière, exprime la satisfaction que lui causent les efforts faits dans cette voie et ses remerciements à leurs auteurs.

Il espère que ces efforts se continueront dans tous les pays où il est possible d'organiser la culture du coton sur une base commerciale et s'engage à user de toute son influence pour aider à la réussite de ces tentatives dans toutes les parties du monde.

C'est avec grand plaisir que cette assemblée a appris que le Gouvernement britannique garantirait l'intérêt sur un prêt de £ 3,000,000 destinées au développement de la culture cotonnière dans le Soudan anglo-égyptien. Elle exprime l'espoir que cet exemple sera suivi par d'autres gouvernements en vue de favoriser l'extension de la culture du coton dans leurs colonies respectives.

Digitized by Google

Indépendamment de ces décisions, quelques résolutions présentées à titre personnel par des assistants, ont également été adoptées. Signalons notamment celle relative à l'installation de bureaux d'arbitrages. En voici le texte :

1° Après avoir entendu le rapport soumis par le Bureau de conditionnement du Hâvre, le Congrès félicite sincèrement les filateurs français de la réussite complète de cette institution, et est d'avis que des bureaux de conditionnement devraient être établis dans tous les ports d'arrivée européens, afin de pouvoir soumettre le coton à des essais aussitôt après le déchargement ou lorsqu'il sort des magasins.

2° Le secrétaire du Comité international est invité à établir une liste des membres de la Fédération internationale des divers pays, destinée à être ajoutée, comme appendice, au rapport annuel, et portant une marque distinctive en face des noms des maisons qui acceptent l'article premier du Règlement d'arbitrage.

Outre celle précitée on publierait aussi une liste supplémentaire des personnes n'appartenant pas à la Fédération mais qui néanmoins sont disposées à accepter cet article.

Les diverses associations affiliées à la Fédération internationale sont invitées à engager fortement les membres à faire imprimer en anglais, français et allemand, sur toutes leurs feuilles de contrats destinées à des transactions internationales, l'article premier du Règlement d'arbitrage.

Le secrétaire est invité à établir une collection des formules de contrats usités dans les divers pays en vue de s'assurer si elles contiennent quelques règles qui soient d'un commun usage international.

Mentionnons encore, que le compte rendu de ce Congrès contient, de la page 617 à la page 667, des statistiques extrêmement intéressantes, relatives à la consommation annuelle du coton, aux stocks existant en filatures, au nombre de broches, etc.

La prochaine assemblée du Comité, à laquelle pourront assister également les personnes qui s'intéresseraient aux travaux de la Fédération, aura lieu en Suisse en 1914. [677.2 (063) « 1913 » (∞)

Cinquième Congrès international de Riziculture. — Le cinquième Congrès international de Riziculture a eu lieu à Valence du 16 au 24 mai 1914, sous le patronage de Sa Majesté le Roi Alphonse XIII.

Les travaux de ce Congrès furent répartis entre huit sections, ayant à s'occuper chacune des objets suivants :

Première section. — Étude des variétés du riz, leur importation, moyen d'en conserver les caractères par sélection.

Digitized by Google

Deuxième section. — Processus de l'assimilation des substances fertilisantes par le riz, pratiques les plus modernes pour fumer les rizières.

Troisième section. — Opérations culturales de moisson et de préparations des riz ; machines les plus recommandées pour perfectionner ces opérations et en réduire les frais, spécialement dans la petite culture.

Quatrième section. — Influence du perfectionnement des méthodes de culture du riz dans la province de Valence, comme cause de changement de sa population chevaline.

Cinquième section. — Travaux les plus récents sur les principales maladies du riz.

Sixième section. — Commerce mondial du riz ; convenance d'une réglementation internationale qui garantisse l'authenticité des usages et des provenances.

Septième section. — Les coopératives de production et de consommation appliquées aux riz.

Huitième section. — Le paludisme et culture des rizières.

De nombreuses festivités et réceptions ont été organisées en l'honneur des congressistes. Les délégués officiels des gouvernements étrangers, les représentants des sociétés agricoles ainsi que l'ensemble des congressistes ont été reçus le 16 mai au local où des présentations ont eu lieu.

Le 10 mai, le Conseil général de la province de Valence a offert, aux congressistes, une excursion à Cullera et Sueca.

Le 20 mai, la municipalité a organisé une réception en l'honneur des participants.

Le 21 mai, la Chambre officielle Agricole a organisé une excursion à la Albufera.

Le 23 mai, le Comité du Congrès a conduit les adhérents à Albérique.

Enfin, le 24 mai un grand banquet de clôture a eu lieu à 9 heures du soir. [63.316 (063) « 1914 » (∞)

Cinquième Congrès de la Société internationale de Musique (1). — Le cinquième Congrès de la Société internationale de Musique s'est réuni à Paris à partir du 1er juin 1914 et avait son ordre du jour ainsi composé :

Lundi 1er juin : 9 heures du soir, réunion et réception à la Salle des Fêtes d'Excelsior.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 462.

Digitized by Google

Mardi 2 *juin* : 10 h. 1/2 du matin, ouverture du Congrès à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu).

Mardi 2, *mercredi* 3, *jeudi* 4, *vendredi* 5 et *samedi* 6 *juin*, séances de travail à l'*Hôtel des Ingénieurs civils*, 19, rue Blanche.

Samedi 6 *juin* : 2 heures de l'après-midi, assemblée générale des membres de la Société à l'*Hôtel des Ingénieurs civils*, et à 4 heures, séance de clôture du Congrès à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu).

Pour éviter les objections qui ont été faites à la suite des deux précédents congrès, le Comité d'organisation a décidé que les séances de travail ne coïncideraient avec aucune festivité.

Un certain nombre de concerts ont été organisés à l'occasion de ce Congrès. Signalons notamment :

1. Trois concerts de musique religieuse :
   Concert des primitifs (XII^e^ au XV^e^ siècle) ;
   La Renaissance ;
   Le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècles.
2. Concert de musique de chambre ancienne.
3. Concert de musique d'orchestre ancienne avec réception chez la princesse Edmond de Polignac.
4. Concert avec l'Orfée Catalana de Barcelone.
5. Représentation d'un opéra du XVIII^e^ siècle, au théâtre de M. Deutsch de la Meurthe, à Romainville.
6. Une représentation de Gluck à l'Opéra-Comique.
7. Deux concerts, l'un d'orchestre et l'autre de chambre, de musique française moderne.

[78 (063) « 1914 » (∞)

Digitized by Google

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Assemblée annuelle des Délégués des Associations Internationales adhérentes à l'Union

La Commission Internationale de l'Union des Associations Internationales tiendra son assemblée générale annuelle le *lundi 29 juin* 1914, à 10 heures du matin et à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

L'assemblée, composée des délégués des Associations adhérentes à l'Union, aura lieu au siège de l'Union, à *Bruxelles, 3 bis, rue de la Régence.*

Son ordre du jour est le suivant :

1. Rapport annuel. — État des démarches faites à la suite du Congrès de 1910. — Comptes de l'exercice de 1913. — Budget de 1915.
2. Fixation du lieu et de la date du prochain Congrès. — Ordre du jour. — Caractère à donner au Congrès (1).
3. Les Congrès de l'année 1915. — Pétition à adresser à ces Congrès. — Délégation. En particulier, les vœux de l'Union à transmettre à la prochaine Conférence de la Paix.

(1) Voir les documents préliminaires relatifs à une session à San Francisco, publiés dans *La Vie Internationale*, 1914, t. V, p. 177 et 379.

Digitized by Google

4. Organisation de la représentation et du droit de Vote dans les Associations Internationales et dans l'Union. — Referendum préalable, représentation proportionnelle, représentation des intérêts, vote par correspondance. (Échange de vue préliminaire.)

5. Examen des divers projets relatifs à l'édification du Palais des Associations Internationales.

6. Divers.

Les Congrès de 1915 à San Francisco

L'année 1915 s'annonce comme devant marquer dans le mouvement international. Les Américains du Nord, qui l'ont choisie pour inaugurer le Canal de Panama et commémorer le centenaire de la Paix entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, convient toutes les nations à participer à l'Exposition de San Francisco. Ils convient aussi les Associations Internationales à s'y réunir, et à y établir des contacts entre les forces organisées de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Orient asiatique et de l'Australie.

L'Union des Associations Internationales a répondu à cet appel. Elle a décidé de joindre ses efforts à ceux des organisations américaines, en vue d'amener le plus grand nombre d'Associations Internationales à accepter l'invitation qui leur est faite.

Afin de faciliter les réunions à San Francisco, l'Union a mis à l'étude les moyens pratiques d'exécution. Elle a conféré d'une part avec les Associations Internationales dont la plupart ont leur siège en Europe, d'autre part avec le Bureau des Congrès créé à San Francisco.

On a reproduit antérieurement dans la *Vie Internationale* les résultats actuels de cette étude :

1° Compte rendu de la réunion des délégués des Associations Internationales à Bruxelles (*La Vie Internationale*, 1914, fasc. 20, p. 177-192) ;

Digitized by Google

2° Questionnaire adressé au Bureau des Congrès de San Francisco *(Id.)* ;

3° Réponses de ce Bureau au questionnaire ; (*Ibidem*, fasc. 22, p. 379-390)

Ces documents permettront à chaque association de se faire une idée exacte des conditions dans lesquelles une session peut avoir lieu aux Etats-Unis.

Quelques conclusions générales sont utiles à formuler, les unes comme points de faits acquis, les autres comme orientation ou vœux dont il y a lieu de poursuivre la réalisation.

I. — Trois moyens sont offerts aux associations de participer à la manifestation de San Francisco : y organiser une session ordinaire de leurs congrès ; prendre part au moyen de délégations aux congrès nationaux américains qui feront une place spéciale aux relations et aux questions internationales ; participer au Congrès Mondial des Associations Internationales qui y tiendra sa troisième session en septembre 1915. — Quelques grands congrès, à portée très générale, y auront lieu également, permettant aux personnes, appartenant à des professions diverses, de se rendre à San Francisco alors même que les congrès spéciaux, dont elles font généralement partie, n'y siégeraient pas. (Ex. : Congrès des Ingénieurs, Congrès des Juristes, Congrès des Entrepreneurs.)

II. — Les Congrès internationaux de San Francisco devraient viser avant tout à être des congrès d'exposés, de propagande d'idées et de prise de contact. Tous les efforts des organisateurs de l'Exposition Panama-Pacific tendent à amener à San Francisco de larges représentations nord- et sud-américaine, asiatique et australienne. Cette circonstance constituera une occasion unique pour ceux qui participeront aux congrès qui se tiendront dans cette ville, d'échanger des vues sur les conditions dans lesquelles une coopération vraiment internationale, dans tous les domaines, pourrait être réalisée. On pourrait s'efforcer notamment, de rattacher aux Associations Internationales, des sections nationales pour tous les pays extraeuropéens qui ne sont pas encore représentés dans leur sein. Les Congrès réunis à San Francisco serviraient ainsi à compléter l'organisation internationale.

Digitized by Google

III. — Il y aurait lieu de compléter encore d'une autre manière l'organisation internationale. Il importe que désormais il n'y ait plus un seul domaine d'étude et d'activité pratique qui ne soit représenté par une associations internationale ; il faut que toutes les fonctions de la vie des nations soient effectivement envisagées par des groupements appropriés et que des connexions soient établies entr'eux de façon à ce que tous ensemble ils coopèrent à l'organisation générale du monde. C'est là une des conclusions les plus nettes qui ressortent des travaux poursuivis par le Congrès Mondial et par l'Union des Associations Internationales. Il est donc désirable qu'à San Francisco des groupements complémentaires soient créés en harmonie avec les desiderata de l'organisation générale esquissée. Les Américains du Nord ont porté à un haut degré de perfection certaines études et certaines techniques ; ils ont apporté des solutions souvent heureuses à des problèmes sociaux nouveaux. Leur collaboration et leur initiative semblent devoir s'affirmer plus spécialement dans ces domaines en s'inspirant des travaux d'ensemble poursuivis par le Congrès Mondial et l'Union.

IV. — Il semble désirable que, orientée grâce aux informations contenues dans les documents produits ci-après, chaque Association Internationale entre en relation avec le Bureau des Congrès de San Francisco et, soit directement, soit à l'intermédiaire de ce Bureau, noue des relations avec les organisations américaines poursuivant des buts similaires à ceux qu'elle poursuit elle-même. L'Union s'offre aussi pour servir d'intermédiaire s'il est jugé préférable. Quel que soit le mode d'action adopté, il est utile que l'Union soit tenue au courant par les associations de ce qu'elles feront ou se proposent de faire.

V. — De plus en plus, les congrès sont complétés par la visite des pays où ils se tiennent. Les Congrès de San Francisco fourniront l'occasion d'un profitable voyage d'études aux États-Unis. L'activité intense de ce grand pays, son esprit de progrès et la démocratie de ses institutions font de la civilisation américaine un objet d'étude des plus intéressants (1). Il est à souhaiter

(1) Voir l'article de M. DAVID STARR JORDAN, « Ce que l'Amérique peut apprendre à l'Europe », *La Vie Internationale*, t. IV, p. 5.

Digitized by Google

que chaque association, entrant dans les vues du questionnaire et des réponses qui y ont été données, arrête, d'accord avec les groupements correspondants, un programme détaillé d'itinéraires et de visites. C'est avec ces groupements aussi que pourra le mieux se négocier un programme des conférences à donner dans les universités et à l'intervention des institutions éducatives, ainsi que dans les organismes savants et civiques (N° 7 des Réponses).

VI. — Les Congrès qui ont lieu à l'occasion d'une même exposition ne doivent pas être simplement une *addition* de Congrès. Ils doivent tendre aussi vers une synthèse et un résultat global. A cette condition seulement, ils marquent une étape dans le progrès et méritent toutes les peines qu'ils entraînent. Antérieurement, cette idée n'a pas été comprise comme elle le devait. C'est ainsi que les Congrès de 1889 à Paris étaient simplement une juxtaposition avec un bon ordre extérieur. L'organisation de ceux de 1900 constituait un progrès, car il y avait des liens entr'eux et une ordonnance interne analogue. A Saint-Louis en 1904, on eut le souci de l'ensemble, mais l'entreprise fut sans action durable parce que l'unité de vue fut demandée à la centralisation de l'organisation. Il y eut, en réalité, un seul grand Congrès divisé en sections.

De là les réactions qui signalèrent les Congrès réunis à Bruxelles en 1910 et le mouvement d'où sortit l'Union des Associations Internationales et le Congrès Mondial (Congrès des Congrès). L'autonomie est laissée à chaque Association, mais des liens permanents sont établis entr'elles.

Les Congrès de San Francisco devraient être la suite et le développement de cette idée.

C'est ainsi qu'il serait désirable que tous les Congrès, après y avoir fait une sélection, apportent leurs vœux et conclusions au Congrès Mondial. Considéré comme « Congrès des Congrès », celui-ci chercherait à en faire une synthèse, à les combiner avec les conclusions dont il a été saisi dans ses sessions antérieures et à produire ainsi une œuvre d'ensemble, une codification des vœux qui attirerait l'attention des Gouvernements et des institutions intéressées avec plus de force et de certitude que s'il

Digitized by Google

s'agissait pour chaque Congrès de leur présenter des conclusions séparément.

Faisant un pas de plus dans cette voie, il serait peut-être possible de demander à tous les Congrès de passer certaines motions d'intérêt tout à fait universel et de leur donner ainsi une grande force et une grande autorité.

Pour demeurer dans l'esprit même des Associations Internationales et dans l'esprit de l'Exposition de San Francisco, ces motions devraient concerner la Paix internationale, la Conciliation et l'Arbitrage ; l'égalité des Peuples, des Religions et des Races ; l'appel à la coopération internationale dans les sciences et en matière économique ; la recommandation, à l'attention des Gouvernements et des hommes riches de tous les pays, des institutions et œuvres de progrès universel (établissement d'un budget de la coopération internationale en face du budget de la guerre), l'appui à donner aux mesures préconisées pour créer de vastes systèmes d'unités et de standardisation et en étendre universellement l'application, notamment l'heure, le système métrique, l'unification de l'heure et du calendrier, pour diminuer les obstacles des langues parmi les hommes, en réglementant leur usage et en secondant les efforts pour une langue internationale ; pour faciliter la circulation des publications et rendre plus profitables à tous, les immenses collections de documents accumulés dans certains centres (documentation), etc. ; pour faciliter les communications en abaissant les tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques.

Tous ces points intéressent également tous les congrès. Ils ont fait antérieurement l'objet de vœux et de résolutions dans certains d'entr'eux. Il importe maintenant d'en obtenir la généralisation, l'adaptation aux besoins des groupements nouveaux, l'énoncé d'arguments complémentaires ou d'applications non prévues, et de leur donner ainsi une autorité qui contribue à en amener la prompte réalisation.

VII. — L'Union des Associations Internationales a décidé de participer à l'Exposition elle-même et d'y organiser avec la coopération des associations affiliées, une section destinée à montrer les progrès de l'internationalisme et de l'organisation internationale dans tous les domaines. Le Musée International con-

Digitized by Google

tribuera à fournir une partie des éléments de cette exposition. Chaque association est invitée à s'entendre avec l'Union au sujet de sa participation.

VIII. — Il serait désirable que cette section de l'exposition devienne le noyau d'une collection destinée à demeurer aux États-Unis comme succursale du Musée International dans l'hémisphère occidental. Ainsi serait consacré d'une manière permanente le travail que le Bureau des Congrès de San Francisco va réaliser, en s'offrant comme intermédiaire entre les Associations Internationales domiciliées en Europe et les groupements américains qu'il s'agit d'intégrer au mouvement international. L'action de ce Bureau devrait être exercée avec la préoccupation d'assurer son propre maintien après la période de l'Exposition et des Congrès et sa collaboration continue avec l'Union des Associations Internationales.

Organisation à San Francisco de la 3me session du Congrès Mondial des Associations Internationales. (Avant-Projet.)

L'Union des Associations Internationales se propose d'organiser la troisième session du Congrès Mondial des Associations Internationales, à San Francisco, au mois de septembre 1915.

Étant donnée la date rapprochée de ce Congrès, l'éloignement de San Francisco, l'utilité de mettre à profit un voyage lointain pour entrer en contact avec les groupes américains, l'organisation de ce Congrès a été envisagée sur des bases nouvelles. — En combinant et en coordonnant les suggestions reçues de divers côtés, cette organisation pourrait être la suivante :

1° Le Congrès serait itinérant, étant organisé à partir de New-York jusqu'au retour à cette ville ;

Digitized by Google

2° Il consisterait en un voyage d'études et de relations aux États-Unis, au Canada, voire au Canal de Panama et en une session à San Francisco ;

3° La session à San Francisco aurait principalement pour objet des exposés, des échanges de vues, et non des délibérations sur les questions d'organisation, celles-ci demeurant réservées aux Congrès à tenir en Europe avec le concours des représentants de toutes les Associations ;

4° Le Congrès dès lors serait divisé en sections, groupant les associations par objets similaires : sciences techniques, droit, médecine, économie sociale, industrie, commerce, art, etc. ;

5° Les Associations seraient invitées à s'y faire représenter par des délégués, de préférence par leurs dirigeants. Elles prieraient aussi leurs représentants aux États-Unis de se joindre au Congrès. En outre, les simples membres des Associations seraient invités à prendre part au Congrès de manière à renforcer l'importance de la participation européenne et à fournir à chaque association l'occasion de procurer à leurs membres un voyage d'étude dans des conditions tout à fait exceptionnelles ;

6° Le but du Congrès (voyage et session), étant l'étude de la civilisation américaine et la propagande en faveur des associations internationales, on s'efforcerait de faciliter les exposés d'idées en des conférences et de multiplier les contacts avec des groupes et des personnalités capables d'apporter de nouveaux concours et de nouvelles collaborations aux Associations Internationales ;

7° A cet effet, un double cycle de conférences serait organisé :

a) Les conférences sur l'Amérique, faites principalement par des personnalités américaines en vue de faire connaître les préoccupations dominantes de l'heure actuelle, dans chacun des grands domaines.

b) Les conférences sur les questions internationales, faites principalement par des délégués européens.

Ces conférences seraient ordonnées suivant un programme s'étendant sur plusieurs villes ;

8° Pour les conférences américaines, il serait fait appel à la collaboration des Associations Internationales qui se sont déjà spécialisées dans l'étude systématique des divers pays et il leur serait demandé d'organiser une partie tout au moins de conférences sur l'Amérique. Le concours de la Société Internationale pour le Développement de l'Enseignement commercial serait spécialement demandé, cette association ayant mis en œuvre une très intéressante méthode de

Digitized by Google

cours et conférences qui pourrait être adoptée au programme collectif exposé ici ;

9° Des démarches spéciales seraient faites pour obtenir une très large participation sud-américaine australienne et asiatique au Congrès Mondial ;

10° Une connexion s'établirait avec les organisations qui se proposent de célébrer aux États-Unis le centenaire de la Paix Américaine avec l'Angleterre.

Digitized by Google

Digitized by Google

La Monnaie Internationale [1]

PAR

Gaston MOCH

[332.43]

1. — Utilité d'une monnaie internationale.

Il est inutile de s'attarder ici à montrer en détail les services que rendrait l'existence d'une monnaie internationale, entendue comme monnaie effective, et non comme simple monnaie de compte. L'humanité, qui tend de plus en plus à ne constituer, au point de vue des affaires, qu'un vaste marché mondial, est parvenue, en un siècle, à achever presque complètement l'unification des mesures de longueur, superficie, volume et poids ; elle a unifié d'emblée les mesures mécaniques, thermiques, optiques, électriques, magnétiques ; mais, en ce qui concerne la mesure des valeurs, elle en est encore à attendre et même à croire irréalisable une réforme qui fut saluée comme un bienfait lors de l'unification monétaire de chacun des États actuels, et dont deux Unions monétaires, déjà constituées entre États indépendants, ont prouvé la possibilité.

Nous nous bornerons à signaler en quelques mots les deux principaux avantages qui résulteraient de l'adoption d'une monnaie internationale.

Pour le commerce, il ne s'agit pas moins que de l'abolition des

(1) Cet article résume l'étude complète que l'auteur a faite dans un ouvrage qui doit paraître prochainement sous le même titre à la Librairie Alcan, à Paris.

Digitized by Google

complications et des frais résultant du change, du moins entre pays à circulation monétaire saine. S'il existait un instrument de commune mesure des valeurs, comportant non seulement des espèces métalliques, mais aussi des billets ayant cours légal, les pays qui l'auraient adopté, seraient vis-à-vis les uns des autres, non dans la situation des pays de l'Union latine (où, faute de billets communs, il existe un change appréciable), mais dans la situation de ceux de l'Union scandinave, où les règlements s'opèrent, d'un pays à l'autre, comme à l'intérieur d'un même territoire : les frais se limiteraient à ce qu'on appelle le change intérieur, c'est-à-dire seraient invariables — avantage très important — et réduits au montant des frais d'envoi, qui est insignifiant.

Et d'autre part, le voyageur qui se rend à l'étranger n'aurait à se procurer, au départ, que de la monnaie internationale — numéraire, billets ou chèques, — qu'il trouverait au pair dans son propre pays, puisqu'elle y aurait cours légal. Et, dans tous les pays admettant cette monnaie, il pourrait l'employer, également au pair, à régler ses dépenses ou à se procurer de la monnaie divisionnaire en espèces locales.

2. — Les systèmes en présence.

On peut concevoir qu'on adopte pour monnaie internationale une monnaie déjà existante, ou que l'on veuille au contraire, pour raison de neutralité, instituer un système nouveau, créé de toutes pièces. Certains, d'autre part, ont préconisé l'adoption d'une simple monnaie de compte, dont on ne frapperait pas de pièces, et qui serait destinée uniquement à exprimer les sommes d'argent dans des termes également compréhensibles en tous pays. Dans ces trois ordres d'idées, on a proposé sept systèmes différents, savoir :

1° Trois monnaies existantes :

La livre sterling ;

La pièce de 25 francs (existant, au moins théoriquement, en Argentine, en Espagne et en Haïti) ;

La pièce de 20 francs ou système du franc d'or, qui constitue en pratique l'unité de l'Union latine ;

Digitized by Google

2° Deux systèmes artificiels ne comportant qu'une monnaie de compte :

Le *spesmilo* de M. de Saussure, valant le dixième d'une pièce d'or qui pèserait 8 grammes, au titre de 11/12, soit fr. 2.52035 (1). Cette définition a été modifiée postérieurement : le spesmilo est actuellement le dixième d'une pièce d'or qui vaudrait une livre sterling plus un farthing, et représente donc fr. 2.5141 ;

Le *mono* de M. Gobin, valant 25 centimes ;

3° Deux systèmes artificiels de monnaie réelle :

Le gramme d'or, unité de compte, avec la pièce de 10 grammes, au titre de 0.9, comme unité effective ;

Un système analogue, le *bollak*, où la valeur du gramme d'or serait portée à fr. 3.75.

3. — La monnaie internationale doit être réelle.

Or, tout d'abord, il est aisé de reconnaître que l'adoption d'une simple monnaie de compte ne rendrait pas des services valant la peine que l'on établisse à son sujet une convention internationale. Elle n'aurait aucune influence sur la question du change. Elle ne servirait pas plus au voyageur qu'au commerçant, puisqu'elle le laisserait toujours obligé de se procurer, moyennant frais, de la monnaie de tous les pays qu'il doit traverser. Elle ne servirait qu'à faciliter, dans une très faible mesure, les calculs de conversion, en permettant d'imprimer des barèmes un peu moins volumineux.

D'où cette première conclusion : la monnaie internationale doit être une monnaie réelle.

Dès le début, on est donc conduit à éliminer le *spesmilo*, ainsi que le *mono*.

(1) A la vérité, l'auteur lui attribue la valeur de fr. 2.5259. La différence tient à ce qu'il a effectué tous ses calculs en établissant de simples proportions entre les valeurs officielles des diverses pièces d'or, c'est-à-dire sans tenir compte des frais de fabrication incorporés dans ces valeurs, et qui varient d'un pays à l'autre. Pour raisonner sur une base constante, nous considérons ici, pour chaque pièce, la valeur de l'or pur qu'elle contient, au tarif de la monnaie de Paris (3,437 francs par kilogramme) : ainsi, la pièce de 20 francs tient fr. 19,9566 de fin.

Digitized by Google

Il est vrai que le promoteur du premier de ces systèmes a une doctrine quelque peu ondoyante : après avoir déclaré qu'il n'avait en vue qu'une monnaie de compte, il a fait frapper des *spesmilos*, à l'occasion d'un congrès tenu en 1913. Mais on verra plus loin un second motif, tout à fait impérieux, qui doit faire rejeter cette monnaie.

4. — La monnaie internationale doit être à étalon d'or.

Du moment que la monnaie internationale doit être réelle, elle ne peut être qu'à étalon d'or. Il est superflu d'insister sur ce point, maintenant que l'étalon d'or a conquis, non seulement les pays qui l'admettent explicitement, mais aussi, en fait, l'Union latine, et qu'il s'implante dans l'Inde. Les pays restés réfractaires sont ceux où, pour une cause ou une autre, la circulation est avariée et ne comporte, en fait, que du papier monnaie, soumis à un change exorbitant ; et ces pays ne nous intéressent pas au point de vue de l'établissement d'une monnaie internationale : ils se rallieront à cette dernière quand ils auront réalisé chez eux l'assainissement indispensable.

5. — La monnaie internationale doit comprendre des billets ou bons d'or.

Les deux Unions monétaires actuelles se distinguent par une différence fondamentale.

L'Union scandinave forme véritablement un territoire monétaire unique, les billets des trois États constituants y circulant dans les mêmes conditions que leurs espèces métalliques. Dans les États de l'Union latine, au contraire, les billets de banque sont restés strictement nationaux, de sorte que ces pays subissent entre eux tous les inconvénients du change extérieur, qui sont inconnus au sein de l'Union scandinave.

Il suit de là que, pour remplir son office indiqué au paragraphe 1, la monnaie internationale doit se présenter comme un système monétaire complet, c'est-à-dire comporter non seulement des espèces métalliques, mais aussi des billets remboursables en or, constituant de véritables bons d'or.

Digitized by Google

6. — Le drainage de l'or.

On peut se demander si, dans les conditions qui viennent d'être indiquées, la monnaie internationale ne servira pas à drainer l'or de certains pays pour le transporter dans certains autres.

Cette crainte est dépourvue de tout fondement.

L'or est, en effet, la plus internationale des marchandises ; et, dès maintenant, il sert, au moins théoriquement, à effectuer tous les paiements internationaux (la réserve exprimée par les mots « au moins théoriquement », indique qu'en réalité ces paiements se font au moyen d'effets libellés en or et compensés entre eux, l'or ne jouant que le rôle d'instrument de mesure et, éventuellement, celui d'appoint).

L'exemple de l'Angleterre montre d'ailleurs que le pays le plus commerçant et le plus riche peut prospérer en ayant la moindre encaisse-or et la moindre circulation métallique et fiduciaire. Quand sa provision d'or tend à tomber au-dessous du minimum réellement indispensable, la Banque d'Angleterre a tôt fait d'y porter remède en relevant légèrement le taux de l'escompte.

Cela étant, les transferts d'or, de pays à pays, sont toujours très faibles en comparaison du commerce auquel ils correspondent. Les causes qui les déterminent sont d'ailleurs multiples et ne permettent pas de prévoir, d'après les chiffres du commerce général, quel est le pays qui, en fin de compte, se trouvera avoir plus exporté ou importé de ce métal.

D'autre part, si le drainage de l'or résultait réellement du jeu naturel du commerce international, il serait accompli depuis longtemps, de proche en proche, au profit de certains pays, puis d'un seul, et enfin au profit d'une région de ce pays.

L'adoption d'une monnaie internationale ne changera donc rien aux courants actuels de l'exportation d'or ; elle ne fera que faciliter le règlement des comptes et épargner des frais de change.

7. — Monnaie existante ou monnaie artificielle.

Quant à la question de savoir s'il vaut mieux adopter une monnaie nationale existante ou une monnaie artificielle, aucune raison de principe ne permet de la trancher.

Digitized by Google

Les partisans d'une monnaie nationale, comme la livre sterling ou le franc, ne la proposent pas au hasard, mais précisément parce qu'elle est assez commode, assez répandue et connue par suite des conditions actuelles du grand commerce, pour qu'on puisse dès maintenant la considérer comme ayant acquis un degré notable d'internationalité.

L'argument qu'on leur oppose le plus souvent, et suivant lequel l'adoption d'une de ces monnaies lèserait les intérêts des autres peuples et blesserait leur amour-propre, est sans valeur.

Quelque monnaie internationale qu'on adopte, elle devra être décimale, et sera donc également facile à manier pour tous, moyennant un apprentissage insignifiant : elle ne conférera donc à aucun peuple un avantage appréciable. Et quant à l'amour-propre, existe-t-il un homme capable d'être offusqué de ce que le système métrique a vu le jour en France, et que l'Union postale universelle a été proposée par le directeur des postes allemandes?

Plus sérieux est l'argument tiré du fait que les pièces d'or existantes ne sont pas en harmonie avec le système métrique : ni la pièce de 20 francs ni le souverain anglais ne pèsent un nombre entier de grammes, et, en outre, cette dernière pièce est au titre de 11/12 et ne se subdivise pas décimalement.

Sans aucun doute, il ne peut être question d'adopter la livre sterling qu'à la condition de créer des sous-multiples décimaux, changement qu'il serait certainement difficile de faire admettre par les Anglais.

Mais la question du poids des pièces peut être considérée comme secondaire. Personne ne s'inquiète de savoir comment est défini le louis d'or ou le *sovereign* : tout ce qu'on demande, c'est qu'ils aient le poids légal.

On voit là un exemple du conflit qui se présente presque chaque fois qu'il s'agit d'instituer quelque chose d'international. Tout naturellement, on est porté à établir cette chose suivant les seules conditions posées par la stricte logique. Mais, dans la pratique, on se heurte alors aux choses existantes, dont l'évolution n'a pu s'accomplir avec tant de rigueur ; et l'on se trouve ainsi amené à composer avec les exigences de la raison pure ;

Digitized by Google

tantôt on pourra obéir à la logique, et tantôt on se décidera suivant des motifs d'opportunité, qui, dans l'espèce, sont représentés par l'internationalité déjà acquise.

Or, s'il est vrai qu'il est logique, étant donné le système métrique, de frapper une pièce d'or de 10 grammes, au titre de 0.9, il n'est pas moins vrai que la livre sterling et la pièce de 20 francs sont universellement connues, et que cette dernière est, dès maintenant, une monnaie absolument internationale. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point. Pour le moment, il suffit de constater que rien n'impose, a priori, le choix entre une monnaie existante et une monnaie artificielle.

8. — Les pièces de monnaie internationale doivent différer suffisamment de toutes autres.

Ce qui est plus important et permet d'éliminer sans hésitation certaines propositions, c'est la loi bien connue que Gresham a posée : « La mauvaise monnaie chasse la bonne ».

Supposons que l'on adopte, comme monnaie internationale, une monnaie dont les pièces (surtout les pièces d'or), différeraient assez peu de celles d'un système existant pour que, dans les transactions courantes, le public accepte indifféremment l'une pour l'autre : aussitôt les changeurs draineront la plus lourde des deux, et la feront fondre et monnayer au module de la plus légère.

Or, il existe actuellement un assez grand nombre de pièces d'une valeur très voisine de celle de la livre sterling, ou de 25 francs. Elles sont défendues les unes contre les autres par le fait qu'elles n'ont pas cours légal en dehors de leur pays. Mais que l'on vienne à internationaliser l'une d'elles, c'est-à-dire à lui donner cours légal dans les autres pays, ou bien que l'on crée une pièce internationale particulière, très voisine de ces diverses pièces, et aussitôt la loi de Gresham jouera : dans chaque pays où le contact se produira, la pièce la plus légère chassera la plus lourde.

D'autre part, on ne doit pas perdre de vue que la monnaie

Digitized by Google

internationale, si elle est bien établie, ne sera qu'un acheminement vers l'adoption d'une monnaie universelle, et qu'après avoir coexisté avec les monnaies nationales, elle est destinée à se substituer à elles, peu à peu. Le système métrique achève en ce moment de conquérir le monde entier ; les nouvelles unités ont été universalisées d'emblée : il n'existe aucune raison pour que la mesure des valeurs reste seule en dehors de ce processus d'unification.

Or, il est très important que la substitution d'une monnaie à une autre n'entraîne pas, dans le pays où elle se produit, un renchérissement de la vie. Tel serait le cas, par exemple, si l'on remplaçait en France le franc par le marc allemand. On continuerait, dans beaucoup de circonstances, à régler une certaine dépense avec une petite pièce d'argent ; seulement cette pièce vaudrait 50 pfennings au lieu de 50 centimes ; pour un même poids d'or, soit celui d'une pièce de 20 marcs, on n'en aurait que 40, alors que ce poids d'or permet aujourd'hui d'avoir 49 pièces de 50 centimes. Pour ce poids d'or, un Français peut acheter 246 cartes postales internationales, et un Allemand, seulement 200.

Outre la condition imposée par la loi de Gresham, il faut donc veiller à ce que la monnaie internationale soit telle, que ses pièces divisionnaires, si elles sont d'une valeur plus élevée que celles des systèmes existants, les surpassent suffisamment pour qu'on ne soit pas tenté de les leur substituer simplement dans les usages courants.

En résumé : peu importe qu'on adopte, pour l'usage international, un système monétaire national ou un système artificiel. L'important est que la valeur des pièces internationales diffère suffisamment de celles de toutes autres pièces en usage.

9. — La livre sterling.

Cela posé, nous sommes en état d'examiner les divers systèmes proposés.

La livre sterling a contre elle de ne se rattacher en aucune façon au système métrique (poids, 7 gr. 98805, titre 11 dou-

Digitized by Google

zièmes), ni même à la numération décimale (subdivision en 20 shillings, ou 240 pence, ou 960 fartings). Le premier inconvénient, a-t-on vu, est purement théorique ; mais le second est dirimant.

Encore pourrait-on passer sur ce dernier, en convenant que, pour l'usage international, la livre se subdivisera en centièmes et millièmes. Mais la loi de Gresham oppose une obligation décisive à l'adoption de cette pièce.

En effet, en résumant ici des données que nous détaillons davantage ailleurs, nous obtenons le tableau suivant :

Pays	Pièce	Valeur de l'or contenu	Différence par rapport a la livre sterling	
		Francs	Francs	Pour mille
—	—	—	—	—
Allemagne	20 marcs	24,638	— 0,53	— 21
Argentine	5 pesos			
Espagne	25 pesetas	24,946	— 0,22	— 9
Haïti	5 piastres			
Grande-Bretagne	Souverain			
Équateur	Condor	25,167	0	0
Pérou	Livre			
Mexique	5 pesos	25,52	+ 0,35	+ 14
Égypte	Livre	25,56	+ 0,396	+ 15
Japon	10 yens	25,78	+ 0.61	+ 24
États-Unis	1/2 aigle	25,86	+ 0,69	+ 27

Dès lors, si le souverain était adopté comme monnaie internationale, c'est-à-dire recevait cours légal dans ces divers pays, il ferait disparaître les pièces d'or nationales au Mexique, en Égypte, au Japon et aux États-Unis, et disparaîtrait au contraire au contact des pièces allemandes, espagnoles, argentines et haïtiennes (à supposer que ces trois derniers pays aient, à ce moment, assaini leur circulation et frappé leurs pièces d'or, actuellement théoriques) ; autrement dit, le souverain serait simplement un véhicule, servant à transporter tout l'or des premiers pays dans les derniers.

Cela suffit à montrer que la livre sterling ne peut pas jouer le rôle de monnaie internationale. Elle ne serait admissible que si tous les pays énumérés plus haut l'adoptaient en même temps

Digitized by Google

comme monnaie nationale, en arrêtant la frappe de leurs monnaies actuelles, ce qui serait peut-être difficile à réaliser (1).

10. — La pièce de 25 francs.

La même objection s'oppose, ainsi que le montre le tableau du paragraphe précédent, à l'adoption de la pièce de 25 francs.

11. — La pièce de 20 francs, ou système du franc d'or.

La pièce de 20 francs, par contre, ne présente aucunement ce danger. On s'en convaincra en examinant le tableau des pièces existantes qui en sont les plus voisines :

Pays	Pièce	Valeur de l'or contenu	Différence par rapport a la pièce de 20 francs	
		Francs	Francs	Pour mille
—	—	—	—	—
Chili	10 pesos	18,532	— 1,42	— 71,4
Union latine	20 francs	19,9566	0	0
Pays-Bas	10 florins	20,787	+ 0,83	+ 42
Autriche-Hongrie	20 couronnes	20,946	+ 0,99	+ 50

La plus faible des différences portées sur ce tableau suffit à rendre la spéculation impossible : personne n'acceptera jamais une pièce de 20 francs en échange de 10 florins.

Ce qu'on objecte ordinairement au franc d'or, c'est son prétendu caractère national. Or, au contraire, aucune monnaie n'a jamais atteint un semblable degré d'internationalité. En effet :

Cinq États constituent l'Union latine : Belgique, France, Grèce,

(1) A la vérité, dans ce dernier cas, les livres égyptiennes et les pièces de 10 yens et de 5 dollars disparaîtraient rapidement : on les ferait fondre et monnayer en livres sterling. Mais cette opération constituerait seulement un manque à gagner pour les États en question. Elle ne leur causerait aucun préjudice, puisqu'elle ne ferait qu'y hâter la substitution de la nouvelle monnaie à l'ancienne. Et elle ne ferait pas passer l'or dans les États de la seconde série, puisqu'ils auraient arrêté la frappe de leurs anciennes monnaies en leur substituant celle de la livre.

Digitized by Google

Italie, Suisse. — Soit 91 millions d'habitants, sans compter les colonies (80 millions) ;

Cinq États frappent les mêmes monnaies, sans avoir adhéré à la limitation du rôle de l'argent : Bulgarie, Espagne, Finlande, Roumanie, Serbie. — Ci : 40 millions d'habitants ;

Trois États emploient ces pièces, mais n'en frappent qu'une partie : Luxembourg, Monaco, Saint-Marin. — 300,000 habitants ;

Quatorze États, soit toute l'Amérique centrale et l'Amérique du sud sauf le Brésil, le Chili, le Panama et le Pérou, frappent les pièces de 5 francs et au-dessous, avec ou sans certains multiples en or. — Ils comptent 32 millions d'habitants ;

Un État, la Russie, frappe des pièces de 40 et 20 francs (15 roubles et 7 rb. 5). On peut dire qu'il est sous le régime du franc d'or, avec une monnaie de compte, le rouble, bien facile à convertir, puisque cette pièce vaut exactement 3/8 de franc, et que le kopek vaut 8/3 de centimes. — Sa population, Finlande non comprise, est de 163 millions d'habitants.

Enfin, l'Autriche-Hongrie frappait naguère des pièces de 20 et de 10 francs, qui ne paraissaient pas trop exclusivement latines aux treize nationalités (dont seulement deux latines), entre lesquelles se répartissent ses 51 millions d'habitants.

Mais, même sans tenir compte de ce dernier État, on voit que 336 millions d'hommes, ou au moins 416 millions si l'on considère aussi les colonies, sont plus ou moins familiarisés avec l'emploi du franc. Ils sont de toutes les races et de toutes langues, et sont constitués en 28 États souverains ; et les 20 autres États représentent 16 systèmes monétaires différents (1).

Ce dernier fait est des plus importants. Car l'adoption d'un étalon monétaire n'est pas une affaire qui puisse être décidée par la population, à la majorité des voix ; c'est une question technique et fort délicate. Quand, après l'avoir étudiée indépendamment les uns des autres, tant de pays en sont venus aux résultats qui viennent d'être rapportés, on est fondé à dire que,

(1) Les trois États scandinaves forment une Union monétaire ; le Panama emploie le dollar, et le Pérou, la livre sterling.

Digitized by Google

s'il existe un système monétaire qui puisse être qualifié de neutre et international, c'est celui du franc.

Peut-être même cette internationalité va-t-elle s'accroître d'ici quelque temps, car une certaine agitation se manifeste en Suède pour la substitution du franc à la couronne, dans l'intérêt de l'abaissement du coût de la vie (voir paragraphe 8).

Mais voici qui prouve que le franc est, non seulement en fait, mais déjà officiellement, une monnaie internationale.

C'est en francs que sont énoncées toutes les sommes mentionnées dans les traités internationaux, tels que les tarifs postaux et télégraphiques, les contributions des États à l'entretien des bureaux internationaux permanents, etc. Et ce n'est pas là une simple question de rédaction en français, c'est-à-dire dans la langue diplomatique ; car, s'il en était ainsi, on prendrait soin d'ajouter au texte des tableaux indiquant la correspondance de ces sommes dans les monnaies des divers États contractants. Au lieu de cela, on emploie une monnaie unique, qui se trouve donc être prise pour monnaie internationale.

Il y a mieux encore. On sait que, dans toute l'Union postale universelle (sauf le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, Malte, la Perse et les Philippines), les envois d'argent d'un pays à l'autre peuvent se faire commodément au moyen de mandats-cartes internationaux ; et ces mandats, rédigés par l'expéditeur lui-même, doivent être libellés dans la monnaie du pays de destination.

Or, les pays suivants font exception à cette dernière règle, en ce sens que les mandats qui leur sont destinés doivent, comme ceux destinés à l'Union latine, être libellés en francs : Bolivie, Brésil, colonies britanniques (sauf naturellement le Canada et Malte), Costa-Rica, Égypte, Honduras, Libéria, Mexique, Monténégro, Panama, Pérou, Portugal, Salvador, Siam et Uruguay.

Le franc est donc réellement, dans une large mesure et depuis bien des années, la monnaie internationale de l'Union postale universelle et, on peut dire, de toutes les Unions universelles ; et l'on ne voit pas quels motifs il serait possible d'invoquer contre la généralisation d'une mesure qui ne donne là que de bons résultats, et contre laquelle aucune protestation n'a jamais été formulée.

Digitized by Google

12. — Le spesmilo et le mono.

On a vu déjà au paragraphe 3 que le *spesmilo* et le *mono* doivent être rejetés a priori, comme n'étant que des monnaies de compte. Mais ils présentent encore d'autres défauts.

Ils ont été déterminés par leurs promoteurs de telle sorte qu'ils soient aussi voisins que possible de certaines monnaies existantes, et cela, pour la commodité du calcul mental.

Ce point de vue pouvait s'expliquer tant qu'il ne s'agissait que de simples monnaies de compte. Néanmoins, on a objecté à M. de Saussure, inventeur du *spesmilo*, que c'était là un grave inconvénient. En effet, une fois ce système adopté, on en viendrait bientôt à désirer que cette unité, dont l'habitude aurait été prise en un grand nombre de pays, devînt une monnaie réelle ; et aussi bien a-t-on vu plus haut que son promoteur, au bout de six ans seulement, n'a pu résister à la tentation de faire frapper des spécimens de sa monnaie.

Or, la pièce de 10 *spesmilos* n'est autre chose qu'une livre sterling, puisque sa valeur ne dépasse celle de la livre que de 1/960, soit à peine plus d'un millième, alors que la tolérance de fabrication est de 2 millièmes. L'intention de son inventeur, quand il a ainsi défini cette pièce, était de faire en sorte que son change fût toujours celui de la livre ; et assurément, il eût été bien plus simple de dire ouvertement qu'il adoptait l'unité anglaise de monnaie, plutôt que de faire aux préjugés nationalistes la concession de pure forme consistant à créer une pièce qui ne diffère de cette unité que par un poids de 0 gr. 01195 et une valeur intrinsèque de 3 c. 64.

Quoi qu'il en soit, cette pièce diffère trop peu de la livre sterling pour pouvoir lui porter préjudice, au cas où elle circulerait à côté d'elle. Mais si l'on se reporte au tableau du paragraphe 9, on verra que la pièce de 10 *spesmilos*, valant intrinsèquement fr. 25.2035, c'est-à-dire comprise entre le souverain anglais et la pièce mexicaine de 5 pesos, présenterait le défaut fondamental de tomber sous le coup de la loi de Gresham, et que, pour ce motif, la frappe en est inadmissible. En sorte que l'adoption du *spesmilo* comme monnaie de compte aurait pour effet de rendre impossible l'établissement d'une monnaie internationale réelle,

Digitized by Google

c'est-à-dire précisément le seul progrès qui, en matière de paiements internationaux, vaille la peine qu'on s'en occupe. Le jour où l'on voudrait le réaliser, il faudrait, après avoir amené les États à adopter le *spesmilo*, et le public à s'y habituer, recommencer une nouvelle campagne pour les décider à changer d'unité. Autant s'épargner cette difficulté inutile.

Quant au *mono*, c'est un système simpliste, dont il suffit de dire qu'il repose sur cette erreur que le marc et le shilling valent exactement fr. 1.25, le florin 2 francs, le yen fr. 2.50, etc. ; en sorte que, dans un même tableau de conversion, l'auteur écrit, par exemple, que le milreis vaut 22 *monos* et 5/6, et que 50 reis valent un *mono*, d'où la conclusion que 20 *monos* équivalent à 22 *monos* et 5/6 ! Les rapports imprimés sur cette question, en 1911 et 1912, font tache dans les comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences qui, d'ailleurs, en 1907, avait accordé aussi imprudemment son patronage au *spesmilo*.

13. — Le gramme d'or, ou « grammon ».

Le système consistant à adopter le gramme d'or pour unité de compte, et la pièce de 10 grammes, à 9 grammes d'or et 1 de cuivre, pour unité effective, ne tombe sous aucune des objections de principe exposées plus haut.

Tout d'abord, au point de vue des calculs de conversion, il faut distinguer deux circonstances. Si l'on veut convertir exactement une somme d'argent d'un système dans un autre, on aura toujours besoin de faire un calcul exact, ou d'employer un barème, quelle que soit l'unité internationale adoptée. Mais si l'on se borne à une évaluation rapide, exécutée de tête, comme lorsque l'on veut solder une petite dépense courante, le gramme d'or est tout aussi commode que les autres unités qui ont été proposées, car on peut, avec une approximation très suffisante, le considérer comme valant 3 francs, 3 couronnes autrichiennes, 2 marcs 50, 2 shillings 6 pence, 0.60 dollar, 1.20 yen, 1.20 rouble et 2.20 couronnes scandinaves.

D'autre part, la pièce de 10 grammes, valant exactement fr. 31.10, et son sous-multiple de 5 grammes, valant fr. 15.55, n'entreraient en collision avec aucune pièce existante, comme le

Digitized by Google

montre, pour la première, la comparaison avec les deux qui se rapprochent le plus de sa valeur :

Pays	Pièce	Valeur de l'or contenu	Différence par rapport a la pièce de 10 grammes	
		Francs	Francs	Pour mille
—	—	—	—	—
Portugal	5 milreis	27,939	— 2,99	— 97
»	10 grammes	30,933	0	0
Chili	20 pesos	37,064	+ 6,13	+ 198

Cette unité se prête d'ailleurs à l'établissement d'un système monétaire complet, dont les éléments seraient les suivants :

Pièces d'or de 10 et de 5 grammes, valant respectivement 31 francs et fr. 15.55 ;

Pièces d'argent correspondant à 2 grammes, 1 gramme, 0 gr. 5 et 0 gr. 2 d'or, et valant fr. 6.20, fr. 3.10, fr. 1.55 et fr. 0.62 ;

Pièces de nickel correspondant à 0 gr. 1, 0 gr. 05 et 0 gr. 02 d'or, valant 31 centimes, 15 c. 5 et 6 c. 2 ;

Pièces de bronze correspondant à 0 gr. 01 et 0 gr. 005 d'or, valant 3 c. 1 et 1. c. 55 ;

A quoi s'ajouteraient des billets, ou bons d'or, représentant par exemple 500, 200, 100, 50, 20, 10, 5 et 2 grammes d'or, et valant 1,550, 620, 310, 155, 62, 31 francs, fr. 15.50 et fr. 6.20.

Il est inutile d'entrer ici dans la discussion des noms à donner à ces pièces. De l'étude consacrée à ce point dans le volume résumé ici, il résulte qu'on aurait peut-être une solution assez internationale, donc satisfaisante, en appelant le gramme d'or *grammon*, des mots *gramme* et *monnaie* (1) ; et son symbole serait *gm*.

(1) *Gramme* est absolument international. Quant à la finale *mon*, comparer l'allemand *Moneten* et *Münze*, l'anglais *Money* le danois *mœnt*, l'espagnol et le grec *moneda*, l'italien *moneta*, le portugais *moeda*, le russe *moneta*, le suédois *mynta* (prononcer : munta).

Grammor, à quoi l'on pense naturellement avant grammon, serait beaucoup moins international.

Digitized by Google

14. — Le bollak.

M. Léon Bollack a proposé en 1911 une variante du système du gramme d'or, où l'unité pratique est, comme dans le système précédent, une pièce d'or de 10 grammes. Mais celle-ci, au lieu de contenir 9 grammes d'or et 1 de cuivre, et de valoir par conséquent 31 francs, vaudrait fr. 37.50, afin que l'unité de compte, le *bollak*, vaille fr. 3.75, c'est-à-dire approximativement 3 marcs, 3 shillings, 3/4 de dollar, etc.

Pour la réaliser, il suffirait d'ajouter à l'or « un alliage de métal plus précieux quelconque ».

Or, en admettant les conditions de fabrication de la Monnaie de Paris, et en supposant que cette pièce contienne 9 grammes d'or fin, ces derniers représentent une valeur de fr. 30.933, à quoi il faut ajouter 0 fr. 06515 pour frais de fabrication ; et pour parfaire la valeur de fr. 37.50, il manquera fr. 6.50185. Il faudra donc ajouter à l'or un gramme d'un métal valant fr. 6,501.85 le kilogramme.

Évidemment, on ne pourra pas trouver un métal qui réalise exactement cette condition. Mais ou pourra se tirer d'affaire en employant un métal valant près de deux fois plus que l'or, et en l'alliant à ce dernier dans une proportion telle, que la pièce de 10 grammes vaille fr. 37.50. On devra donc renoncer au taux rond et décimal de 9 dixièmes ; mais cette considération théorique est secondaire, car on se heurte ici à deux autres objections, l'une physique et l'autre économique, qui sont décisives.

Au point de vue physique, en effet, à supposer qu'il existe un métal répondant à la condition de prix ci-dessus, on ignore si, allié à l'or dans la proportion voulue, il donnera une composition qui se prête à la fabrication des monnaies ; on sait, en effet, quels infimes changements de proportion suffisent à modifier complètement les propriétés physiques d'un alliage, et à quels déboires ont donné lieu les recherches récemment exécutées en vue de créer des pièces divisionnaires en bronze d'aluminium. Donc, rien ne permet d'affirmer que la proposition est physiquement réalisable. Ce serait une longue étude à entreprendre.

Mais même si ce problème était résolu de manière satisfaisante, il resterait l'objection économique, qui est sans réplique.

Digitized by Google

Quand il s'agit de constituer un étalon monétaire, un alliage ne peut se concevoir qu'entre un métal précieux et un ou plusieurs autres qui soient pratiquement sans valeur. Tel est le cas du cuivre, qui vaut moyennement 1858 fois moins que l'or, en sorte que, au titre de 0.9, la valeur de l'or contenu dans une pièce est 16722 fois celle du cuivre : les variations du prix de ce dernier métal n'ont donc aucune influence sur la valeur d'une pièce d'or.

Mais la pièce proposée contiendrait pour fr. 30.933 d'or et fr. 6.50185 d'un métal environ deux fois plus précieux que lui. Les variations du cours de ce métal, résultant des progrès de l'extraction et de l'industrie, ainsi que du jeu de l'offre et de la demande — sans compter la spéculation, — enlèveraient donc toute fixité à la valeur de l'unité de monnaie. Par exemple, l'aluminium, aujourd'hui, vaut cent fois moins qu'il y a quarante ans ; sans aller aussi loin dans nos prévisions, nous nous bornerons à constater qu'une modeste variation de 10 p. c. dans le prix du second métal précieux entraînerait une variation de 65 centimes dans la valeur de la pièce de 10 grammes, ce qui est évidemment inadmissible.

En un mot, l'idée consistant à former la pièce étalon au moyen d'un alliage de deux métaux précieux présente le défaut de principe inhérent au bimétallisme ; et ce défaut, ici, serait notablement aggravé par ce fait, qu'on dépendrait des cours d'un métal valant environ deux fois plus que l'or, et non, comme l'argent aujourd'hui, 35 fois moins.

Ce qui précède suffit à condamner assez formellement le gramme d'or à fr. 3.75, pour qu'il soit inutile de s'attarder ici aux petites critiques de détail que soulève ce projet.

15. — Comparaison du franc et du grammon.

En définitive, parmi les divers systèmes qui ont été proposés, deux seulement entrent en ligne de compte : celui du franc d'or, ou vingtième de la pièce actuelle de 20 francs, et celui du « grammon », ou poids du gramme d'or monnayé au titre de 0.9.

Si nous les comparons, sans revenir sur leurs avantages propres, qui ont été résumés plus haut, nous constatons une réelle supériorité en faveur du franc, tenant à ce que sa valeur est un peu

Digitized by Google

inférieure à celle de toutes les pièces à peu près équivalentes qui sont actuellement en circulation.

Si donc il était adopté pour l'usage international, ce qui entraînerait peu à peu sa substitution aux systèmes nationaux actuellement employés, il déterminerait, en beaucoup de circonstances, un sensible abaissement du coût de la vie : où l'on paie actuellement 50 pfennig, 50 heller, 6 pence, 20 kopeks et même 50 oere, on ne donnerait plus qu'une pièce de 50 centimes. En plusieurs pays, au contraire, le grammon déterminerait un renchérissement, puisque, par exemple, la pièce de 0gr.2, valant 62 centimes, se substituerait souvent, en pratique, à la pièce de 50 centimes.

Cette considération, jointe à celle de l'internationalité déjà acquise par le franc, nous semble de nature à faire pencher la balance en faveur du franc d'or. Mais on peut ne pas la trouver décisive, et nous nous bornerons ici à conclure que la discussion est limitée entre cette unité et le gramme d'or.

16. — L'Union monétaire universelle.

La réalisation pratique de la réforme ne présentera aucune difficulté, une fois que l'on se sera mis d'accord sur le choix à faire entre ces deux systèmes.

Il suffira qu'un certain nombre d'États prennent l'initiative de former une « Union monétaire universelle », en signant une convention par laquelle ils s'engageront :

A ouvrir leurs hôtels des monnaies à la libre frappe de pièces d'or internationales, d'un type déterminé ;

A émettre, ou à faire émettre par leurs banques d'émission des billets ou « bons d'or », d'un type également déterminé, billets qui correspondront à ces pièces et à certains de leurs multiples ou sous-multiples, et qui seront couverts dans des conditions convenues ;

A accepter ces pièces et billets dans les caisses publiques, au pair de leur valeur en monnaie nationale ;

A autoriser le libellé des effets de toute nature en monnaie internationale.

En outre, la convention déterminera des types de monnaies

Digitized by Google

internationales d'argent, de nickel et de bronze, que les États contractants auront la faculté de frapper comme monnaies d'appoint, jusqu'à concurrence d'une somme fixée pour chacun d'eux au prorata de sa population.

Enfin, sans entrer ici dans la discussion des types à adopter, notamment en ce qui concerne les inscriptions nécessaires, nous remarquerons que les pièces et les billets devront avoir un côté international, uniforme, l'autre côté étant laissé à la disposition de chaque État, et constituant le certificat d'origine de la pièce ou du billet. C'est ce qui existe en Allemagne, où les pièces de 2 marcs et au-dessus ont un droit national, portant l'effigie du souverain ou les armoiries de la Ville libre, et un revers impérial, portant l'aigle et l'indication de la valeur.

La convention chargera donc un établissement central d'approvisionner les États en coins et planches des types adoptés pour le côté international des pièces et billets. Ce rôle incombera tout naturellement au Bureau international des poids et mesures.

17. — Conclusion.

L'internationalisation continue des intérêts et des travaux se réalise suivant un processus presque invariable.

Il a pu arriver, très rarement, qu'un gouvernement ait provoqué la réalisation d'une institution internationale officielle, sans y avoir été poussé par l'action de particuliers associés à cet effet. Mais, en général, les choses se passent comme il suit.

Dans plusieurs pays, des particuliers se groupent pour étudier une question ; leurs associations prennent contact par dessus les frontières ; elles se fédèrent, ou bien il se crée une association internationale en vue de l'objet poursuivi ; on se réunit en congrès international, et cette assemblée ne se sépare pas sans avoir fondé une institution permanente, chargée de propager ses résolutions, d'en poursuivre l'exécution et d'assurer la continuité de l'œuvre en préparant les congrès à venir.

Vient alors le moment ou les gouvernements se trouvent en présence d'un ensemble de vœux mûrement étudiés par des hommes compétents, et constituant pour ainsi dire les cahiers

Digitized by Google

d'une corporation internationale. Ils réunissent alors une conférence officielle, qui prépare une convention sur la matière.

Enfin, cette convention une fois signée et ratifiée, les États participants se trouvent constitués en Union, en vue d'un objet déterminé, et chargent un Bureau permanent, entretenu à frais communs, de gérer cette nouvelle branche de l'administration internationale.

Cela nous montre la voie à suivre pour déterminer la création d'une monnaie internationale.

Que les hommes qui s'intéressent à cette importante question constituent dans plusieurs pays des associations vouées à son étude, et l'on verra se succéder rapidement les diverses phases qui viennent d'être énumérées : formation d'une association internationale, bureau permanent, congrès internationaux, et enfin conférence intergouvernementale.

Très probablement, même, pourra-t-on abréger ce processus, et constituer d'emblée une association internationale ; car la question a déjà été suffisamment agitée par des particuliers, pour qu'on puisse la considérer comme mûre pour la discussion d'ensemble qui en déterminera la solution. Le terrain est, dès maintenant, bien circonscrit : la nécessité de la monnaie internationale et la possibilité de la réaliser sont démontrées, et le choix est limité entre le franc d'or et ce que nous avons appelé le grammon.

Nous croirons avoir fait œuvre utile, si la présente étude décide quelques hommes, de pays divers, à se grouper en une *Association internationale de la monnaie internationale*, destinée à mener cette question à bonne fin, et l'auteur serait heureux de recevoir toutes les communications qui pourraient lui être adressées à cet effet (1).

---

(1) On est prié de bien vouloir envoyer ces communications à Paris, 4, rue de Greffulhe.

Digitized by Google

NOTICES

La Doctrine de Monroe

[341.233 (7+8)]

La Doctrine de Monroe, telle qu'elle a été énoncée à l'origine par le Président Monroe au Congrès des États-Unis de 1823, était simplement une déclaration faisant connaître que les États-Unis considéraient comme inamicale, de la part d'une puissance, toute action agressive contre un Gouvernement américain quelconque.

L'occasion immédiate de cette déclaration fut un conflit de frontières existant alors entre les États-Unis et la Russie, ainsi que la crainte de voir la « Sainte-Alliance » aider l'Espagne à reconquérir ses colonies américaines qui s'étaient récemment révoltées.

De nombreuses discussions ont lieu en ce moment dans les deux Amériques au sujet de la portée et du maintien de la Doctrine de Monroe.

Les événements du Mexique ont donné une grande actualité à cette question. Quelle sera la limite de l'intervention américaine dans ce pays? Quelle sera son attitude à l'égard de l'A. B. C. (Argentine-Brésil-Chili), étant donné la médiation acceptée? Drago caractérisait récemment ce fait en disant « qu'il consacre la personnalité de ces trois républiques ainsi que leur droit d'intervenir dans les questions d'intérêt universel » et en ajoutant « qu'il fixe la base d'une politique d'entente qui sera féconde pour les républiques sud-américaines ».

Les grands efforts qui ont été tentés par l'Union Panaméricaine et son Bureau (1) à Washington en vue d'établir des relations étroites entre toutes les républiques américaines sont en relation

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1910-1911, p. 163 et 195.

Digitized by Google

intime avec le problème en question. D'importants intérêts économiques sont en outre liés ici à la politique qui devrait prévaloir. Les industriels et les capitalistes américains rencontrent en effet de vives résistances actuellement dans les républiques sud-américaines et cet état de fait contraindra fort probablement le Gouvernement américain à modifier sa ligne de conduite.

Beaucoup d'Américains du Nord commencent à considérer qu'ils ont fait fausse route en n'admettant pas sur un pied d'égalité le concours de certaines républiques sud-américaines.

La force récemment acquise par les trois républiques médiatrices est un fait nouveau de grande importance internationale. D'autre part, les préparatifs de défense de la zone du canal de Panama ont éveillé une crainte véritable parmi les pays sud-américains. Ils les croient dirigés autant contre eux que contre une invasion européenne. On est donc amené, aux États-Unis mêmes, à envisager la possibilité de faire concourir les nations sud-américaines elles-mêmes à la défense de la zone du canal de Panama, en cas de conflit armé avec le Japon ou l'Europe.

Les États-Unis sont placés dans l'alternative, ou d'absorber tout le territoire sis au nord du canal de Panama, et même au nord de la Colombie, ou d'apporter une modification profonde dans leur politique internationale, dont la Doctrine de Monroe a formé la base jusqu'ici. Ils peuvent être amenés à substituer à cette doctrine ce que l'on désigne désormais sous le nom de « Doctrine A. B. C. » et à organiser une alliance défensive avec les pays du sud de l'Amérique.

Il est intéressant de reproduire certains documents récents relatifs à la Doctrine de Monroe. La politique, issue de cette doctrine ou née à son occasion aura, en effet, une très grande influence sur l'évolution ultérieure des relations de l'Amérique avec l'Europe.

Le premier des documents reproduits ci-après, est le résumé du débat présenté par la revue *The Independent*. Il fait valoir les motifs qui existent en faveur du maintien ou en faveur de l'abandon de la Doctrine de Monroe en se plaçant au point de vue Nord-Américain. Les deux autres documents relatifs à ce qu'on a appelé l'« Incident chilien », consistent en un article du journal officieux *La Poste*, de Washington, et la lettre que lui adressa en réponse le Ministre du Chili en cette ville (1).

(1) Voir *La Vie Internationale*, t. II, p. 5 : La formation de l'Amérique latine et la conception internationale de ses fondateurs par M. d'Oliveira Lima.

Digitized by Google

I. — Arguments Nord-Américains pour et contre l'abandon de la Doctrine de Monroe (1).

Arguments pour l'abandon de la Doctrine de Monroe.

I. Il n'est pas nécessaire de maintenir plus longtemps la Doctrine de Monroe.

Il n'y a plus de danger actuellement de voir opprimer aucun Gouvernement américain par aucune Puissance européenne.

La colonisation pacifique de l'Amérique du Sud par les immigrants allemands représente un type de civilisation plus élevé et un Gouvernement plus efficace, et elle se réalise dans l'intérêt de chacun. Elle est aussi la meilleure sécurité possible contre une invasion japonaise.

II. Les États-Unis ne sont pas fondés à continuer à déclarer que la Doctrine de Monroe fait partie de leur politique étrangère.

a) Elle constitue une interférence, sans garantie aucune, avec les droits des autres Gouvernements américains de conduire leurs propres affaires comme il leur plaît.

b) Ni à raison de leur proximité géographique, ni à cause de leur sympathie naturelle, ni par une similitude d'institutions gouvernementales, les États du Nord et du Sud de l'Amérique ne sont unis les uns avec les autres. Les Républiques sud-américaines, à ces différents égards, sont plus près des États méridionaux de l'Europe que des États-Unis.

III. — Notre prétention qu'en continuant à déclarer cette doctrine, nous agissons seulement dans les intérêts de nos républiques sœurs, ne peut pas être reconnue plus longtemps.

a) Notre action à Saint-Domingue, à Cuba, aux Philippines et aussi celle en vue de nous assurer un territoire pour le Canal de Panama, enlève tout fondement à semblable déclaration.

b) Les Républiques sud-américaines ont le sentiment que nous sommes portés à agir par le désir de conquérir la souveraineté dans tout cet hémisphère. De là, comme conséquence, leur haine et leur peur.

IV. Continuer à déclarer que la Doctrine de Monroe constitue le principe de la politique américaine, serait grandement au désavantage des États-Unis.

a) Il sera nécessaire pour eux de maintenir une marine plus grande pour l'imposer.

(1) *The Independent*, 2 mars 1914.

Digitized by Google

b) Ils encourront la responsabilité de maintenir l'ordre dans celles des Républiques dont les gouvernements manquent d'autorité et de veiller à ce qu'elles accomplissent leurs justes obligations. Or, cela est contraire aux principes des relations internationales.

c) Cela peut aussi avoir pour conséquence de rendre l'Argentine, le Brésil et le Chili ennemis des États-Unis. Cette inimitié à raison des forces commerciales et navales grandissantes de ces pays peut devenir quelque jour désastreuse pour les Américains du Nord.

V. — Il serait tout à l'avantage des États-Unis d'abandonner la Doctrine de Monroe et d'établir, en son lieu et place, des relations amicales avec l'Argentine, le Brésil et le Chili.

Si une puissance étrangère menaçait d'envahir le continent américain, ces trois nations pourraient s'allier aux États-Unis pour repousser l'invasion. Il existe beaucoup de raisons de croire qu'elles verraient avec faveur une telle alliance.

VI. Quant aux républiques plus faibles, qui sont incapables de maintenir un Gouvernement stable ou qui négligent de payer leurs dettes reconnues, une règle de droit international pourrait être formulée ou un Congrès des Nations convoqué pour protéger les droits des colons étrangers et contraindre au payement des dettes. Ceci aurait pour conséquence d'empêcher les puissances étrangères de chercher à recouvrer le payement des dettes par des interventions armées et dégagerait les États-Unis de toute responsabilité.

Arguments contre l'abandon de la Doctrine de Monroe.

I. La Doctrine de Monroe doit être conservée comme une partie intégrante de la politique étrangère des États-Unis.

a) Elle a assuré, jusqu'ici, la paix. Elle a éloigné les Gouvernements de toute immixtion dans les affaires américaines et a mis les Républiques américaines à même de maintenir leur indépendance.

b) Cette doctrine est nécessaire pour la sauvegarde de la sécurité nationale des États-Unis.

Les États-Unis ont a protéger les plus faibles contre des interventions étrangères. Leurs intérêts et leurs responsabilités dans l'Amérique centrale ont été grandement accrus depuis qu'ils ont construit le Canal de Panama et ils sont obligés d'y maintenir l'ordre et la paix.

d) Il n'est pas exact que la Doctrine de Monroe empêche une nation étrangère d'engager la guerre contre une république américaine pour protéger ses propres intérêts. Chaque nation est

Digitized by Google

libre de se faire payer les dettes qui lui sont dues ou de protéger les droits de ses propres citoyens pour autant qu'elle ne cherche pas à introduire par la force son propre système de gouvernement dans la République.

II. Il n'y a point de fondement dans l'attitude de haine ou de suspicion qui existe de la part des Gouvernements sud-américains à l'égard des États-Unis.

a) Bien que nous soyons intervenus dans les affaires des Gouvernements sud-américains dans les temps passés, cela s'est fait d'une manière tout à fait désintéressée et pour le bénéfice même de ceux que concernait cette intervention.

b) En ce qui concerne le Brésil, l'Argentine et le Chili, la Doctrine de Monroe n'a jamais dû être appliquée à ces pays par le motif qu'ils sont capables de protéger complètement leurs propres intérêts eux-mêmes et parce qu'ils sont si éloignés des États-Unis qu'une violation de la Doctrine de Monroe en ce qui les concerne toucherait peu aux intérêts des États-Unis.

III. Essayer de coopérer avec ces trois puissances en vue de maintenir l'ordre sur le continent américain et de prévenir une agression étrangère serait tout à fait impraticable pour les États-Unis.

a) Ces trois puissances ne sont pas disposées à partager des responsabilités avec les États-Unis.

b) S'il devenait nécessaire à un moment donné, d'agir à charge d'une puissance américaine, l'action jointe de l'Argentine, du Brésil et du Chili avec les États-Unis créerait une jalousie et une suspicion parmi les autres Gouvernements.

IV. Un Congrès des Nations pour trancher toutes les difficultés qui ont surgi entre les Républiques américaines et leurs créanciers étrangers est impossible aussi longtemps que ces Républiques ne sont pas à même de maintenir des Gouvernements stables.

Sources a consulter

Beard, Charles A. American Government and Politics. Pp. 333-7. Macmillan, 1910.

Garcia Calderon, F. Latin America : Its Rise and Progress. Book VI. Scribner's, 1913.

Kasson, John A. Evolution of the Constitution of the United States and the History of the Monroe Doctrine. Pp. 223-73. Houghton Mifflin, 1904.

Kraus, H. Die Monroedoktrin. J. Guttentag (Berlin), 1913.

Mc Master, J. B. Origin, Meaning and Application of the Monroe Doctrine. 53 p. Altemus, 1896.

Annals of the American Academy. 22 : 1-19. July, 1903 : 37 : 602-8. May, 1911.

Digitized by Google

Bulletin, Pan-American Union, 34 : 790-800. June, 1912.
Century, 86 : 750-64. Sept., 1913.
Independent, 76 : 328-9. Nov. 20, 1913.
Literary Digest, 46 : 334-5. Feb. 15, 1913 ; 47 : 121-9. Dec. 20, 1913.
Nation, 97 : 556. Dec. 11, 1913.
National Review, 40 : 871-89. Feb., 1903.
Nineteenth Century, 52 : 533-53. Oct., 1902.
North American Review. 99 : 779-89. Dec., 1913.
Outlook. 103 : 526-8. March 8, 1913.
World's Work. 26 : 142. June, 1913.

Pour l'affirmative.

Binghem, Hiram. Monroe Doctrine ; An Obsolete Shibboleth. Yale Univ. Press, 1913.
Dole, Charles F. Right and Wrong of the Monroe Doctrine. 12 p. World Peace Foundation. Boston, 1912.
American Law Review. 39 : 495-516. July, 1905.
Atlantic Monthly, 111 : 721-34. June, 1913.
Century, 87 : 233-41. Dec. 1913.
Congressional Record. 50 : 6346-8 (unbound). Oct. 17, 1913.
Fortnightly Review, 70 : 1013-26. Dec., 1901 ; 98 : 869-78. Nov., 1912.
Harper's Weekly. 49 : 276. Feb. 25, 1905.
Journal of Race Development. 4 : 306-58. Jan., 1914.
Literary Digest. 45 : 1117-8. Dec. 14, 1912.
Living Age. 277 : 57-60. April 5, 1913.
Outlook. 70 : 371-4. Feb. 8, 1902.
Review of Reviews. 34 : 244. Aug., 1906 ; 47 : 83-91. Jan., 1913.
World's Work. 25 : 387. Feb., 1913.

Pour la négative.

Atlantic Monthly. 109 : 589-93. May, 1912.
Fortnightly Review. 72 : 837-51. Nov., 1902.
Independent. 76 : 530-1, 540-4. Dec. 18, 1913.
Journal of Race Development. 4 : 359-69. Jan., 1914.
North American Review. 176 : 185-99. Feb., 1903.
Outlook. 104 : 122. May 17, 1913.

II. — L'Incident Chilien (1).

Le colonel Roosevelt, dans un discours prononcé récemment au Chili, a fait quelques allusions à la Doctrine de Monroe et, en lui répondant, l'orateur qui représentait le Gouvernement chilien,

(1) Editorial du *Washington Times*, 22 décembre 1913.

Digitized by Google

profita de la circonstance pour manifester son désaccord et insinuer la croyance du Gouvernement du Chili que la Doctrine de Monroe avait fait son temps.

Par ce motif et d'après les télégrammes reçus, le colonel Roosevelt se sentit offensé et répliqua chaleureusement, en défendant et en insistant encore davantage en faveur de l'attitude générale des États-Unis au sujet de cette doctrine.

Il paraît que le discours de M. Roosevelt fut lu par le ministre du Chili ici, avant le départ du colonel Roosevelt ; que le Ministre du Chili envoya une copie de ce discours à son Gouvernement, et que celui-ci désigna le docteur Marcial Martinez pour lui répondre. Quoi qu'il en soit, il est évident que le Gouvernement du Chili délibérément profita de l'occasion pour affirmer la constance de son opinion au sujet de la Doctrine de Moroe.

Il y a longtemps, en 1881, pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, le Chili détruisit la domination du Pérou et prit une vaste étendue du territoire Péruvien. Le Gouvernement de Washington tenta d'intervenir, et la seule chose qu'il obtint, fut de montrer sa manière d'agir et de s'attirer l'éternelle inimitié du Chili, sans toutefois venir en aide au Pérou. Nous n'avions pas à intervenir, et, en le faisant en vertu de la théorie que la Doctrine de Monroe nous donnait certain pouvoir de haute surveillance sur cette moitié du monde, nous fîmes que les Chiliens exécrèrent cette doctrine.

Plus tard encore, survinrent plusieurs froissements diplomatiques désagréables avec le Chili.

Les Chiliens ne nous aiment pas et ils ont raison de ne pas nous aimer.

Ils sont, de beaucoup, les meilleurs diplomates de l'hémisphère occidental. Leur chancellerie, pendant plus de deux générations a été très supérieure à la nôtre en tact diplomatique, finesse et méthode. Elle a eu le talent machiavélique de pousser les États-Unis à de certaines positions diplomatiques et ensuite de rester en observation pour voir comment nous sortirions de l'impasse, tandis que le monde s'amusait en spectateur.

Un cas de ce genre se produisit tout récemment lorsque l'Administration Taft s'embrouilla dans un tel imbroglio, à l'occasion de la réclamation Alsor, qu'il fut nécessaire de recourir à la diplomatie européenne pour redresser les choses et sauver la renommée de tous, et tout spécialement la nôtre.

Et ce fut la rudesse et le manque de tact de certaines autorités diplomatiques américaines qui causèrent l'origine de cette affaire. Donc nous devons être peu surpris que le Chili ne ressente pas d'affection pour nous autres, ni pour notre Doctrine Monroe. Il n'est pas non plus surprenant que le Gouvernement du Chili profite de l'occasion pour manifester ses opinions dans la forme

Digitized by Google

la plus publique, de façon à ce qu'elles arrivent jusqu'au peuple des États-Unis.

Indiscutablement, les sentiments du Chili sont, à ce sujet, les mêmes que ceux de toute l'Amérique du Sud.

La Doctrine de Monroe, comme nous l'entendons aujourd'hui, est très différente de cette Doctrine de Monroe que les États-Unis ont pratiquée en des termes de nature à la rendre répulsive pour les Gouvernement de l'Amérique du Sud. Il y a donc un urgent besoin d'arriver à la claire intelligence de ce qu'est la dite doctrine. L'incident, encore tout palpitant, le montre dans les termes les plus décisifs.

III. — Lettre du Ministre de Chili à Washington à la Presse Américaine.

Votre éditorial du 23 courant, sous le titre de « L'Incident Chilien », conçu en termes déférents et sérieux, très différents des articles publiés dans d'autres journaux, m'amène à vous adresser ces quelques mots pour rectifier quelques faits et quelques appréciations. En premier lieu, je tiens à vous remercier pour les marques de bienveillance vis-à-vis de mon pays, contenues dans votre article, et j'apprécie spécialement l'intérêt qu'il montre à voir continuer les rapports de bonne entente entre les États-Unis et le Chili.

Permettez-moi ensuite, d'attirer votre attention sur le fait que suivant l'information que je possède, M. Marcial Martinez n'était pas délégué par le Gouvernement Chilien pour être son interprète, mais cet honneur lui est échu étant donnée sa qualité de membre le plus ancien et hautement considéré de la Faculté de Droit de l'Université de Santiago. (Il faut faire remarquer que ce fut cette corporation qui invita M. Roosevelt au Chili.) Il n'y eut pas par conséquent, tel « Government spokesman », comme on a voulu le faire croire et, comme on le verra, il n'est pas arrivé que le Gouvernement du Chili, délibérément, ait profité de l'occasion pour exprimer son opinion à l'égard de la Doctrine Monroe. Quand le Gouvernement du Chili veut donner son opinion, il ne recourt pas à des moyens indirects, mais il l'exprime ouvertement par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Étrangères ou de ses représentants à l'étranger. Les Américains qui y résident et ceux qui ont visité le pays avec un peu d'esprit d'observation, peuvent témoigner qu'on y apprécie, à leur juste valeur, les qualités du peuple des États-Unis et que jamais l'on ne se cache pour faire un accueil franc et cordial à ses citoyens. Elles sont toutes récentes dans notre mémoire, les visites de MM. Bacon et Roosevelt, et certainement ces distin-

Digitized by Google

gués Américains peuvent donner des renseignements sur ce point. Si le secret du Gouvernement pouvait arriver jusqu'aux journaux, on pourrait voir aussi que l'entente la plus cordiale et le désir le plus sincère de marcher toujours d'accord existent dans la politique des deux chancelleries pour leurs relations mutuelles.

Ce qui existe aussi, certes, c'est que le peuple du Chili sent vigoureusement la force de son droit et qu'il est pénétré, par ses conditions de race, par son organisation, par la stabilité bien prouvée de ses institutions, par ses progrès de tout ordre et par son éducation et son amour civiques, qu'il n'est inférieur à aucun autre pays et qu'il a le droit de maintenir sa position au premier rang des nations du Continent. C'est pour cette raison que n'importe quelle tentative, soit-elle même purement apparente, de fouler au pied ou de mépriser ses droits, le trouve toujours résolu à maintenir son agresseur dans les limites qu'il doit garder.

Heureusement, les malentendus que vous rappelez ont été résolus, sans exception, sans sacrifier les formules de l'honneur du Chili et ils n'ont pas laissés au cœur du pays plus de trace que celle laissée par un ennui déjà dissipé.

Maintenant, que la Doctrine Monroe soit regardée avec plus ou moins de sympathie au Chili et dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, cela provient sans doute de ce que l'on a élargi tellement le sens et l'étendue de la déclaration du Président Monroe, qu'aujourd'hui il est déjà difficile pour le critère populaire d'apprécier ce que l'on veut dire en faisant allusion à cette doctrine. Comme conséquence de cette confusion d'idées, l'opinion publique, tant aux États-Unis que dans le reste de l'Amérique, impute à la dite Doctrine toutes les manifestations de la politique internationale des États-Unis, aussitôt qu'elles semblent ou qu'on les présume contraires aux intérêts des autres Républiques américaines.

De cette façon, tout incident qui blesse les susceptibilités nationales de n'importe laquelle de ces Républiques produit *ipso facto*, une explosion d'antipathies contre la Doctrine Monroe.

Par conséquent, le meilleur chemin à suivre serait de commencer une campagne de presse pour arriver à former l'opinion publique quant au sens et à l'étendue de la Doctrine Monroe, de telle façon que le peuple puisse apprécier avec précision quelle est l'action politique dont il s'agit quand on parle des applications de cette doctrine.

Vous comprenez aussi, Monsieur l'Éditeur, sans avoir besoin d'insister, que les pays qui sont arrivés à un degré solide d'organisation, de personnalité internationale et d'autonomie souve-

Digitized by Google

raine, n'ont pas de raison pour s'intimider par aucune doctrine, car dans les différents cas ils jugeront et décideront de son application, eux-mêmes, selon leurs propres intérêts. Il ne faut pas oublier que la formule généralement connue sous le nom de Doctrine Monroe, n'est pas un principe de droit international, mais simplement une déclaration du Gouvernement Américain, qui a mérité, certainement, le plus grand respect aux États-Unis, et qui, en même temps, et dans les termes où elle fut formulée, a été aussi sympathique aux autres pays d'Amérique.

Pour terminer, le bruit fait autour du dit « Incident Roosevelt-Martinez », paraît être exclusivement factice, car j'ai sous les yeux le *West Leader*, de Lima, du 27 novembre, d'où j'ai la certitude que l'information a été prise. On y parle très superficiellement et incidemment du prétendu incident, au cours d'un article très abondant en commentaires agréables pour M. Roosevelt, et où l'on voit l'enthousiasme avec lequel ce distingué personnage fut reçu au Chili. Néanmoins, on a pris ici le court passage de ce prétendu incident et l'on n'a pas dit un mot de la grande réception offerte à M. Roosevelt par tous les cercles qui dirigent l'activité chilienne.

En vous renouvelant mes remerciements, agréez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

EDUARDO SUAREZ MUJICA,
E. E. et M. P. du Chili.

La Crise Mexicaine

Après plusieurs mois de crise aiguë, les difficultés mexicaines viennent de recevoir une première solution. Les médiateurs, réunis à Niagara Falls, ont pu régler d'une manière satisfaisante toutes les questions internationales, laissant aux deux parties mexicaines en présence le soin de régler entre elles les questions intérieures, soit d'abord l'établissement d'un nouveau gouvernement provisoire, que les délégués du général Huerta et des rebelles discuteront. Les Etats-Unis ne demanderont aucune indemnité, ni aucune réparation pour les insultes au drapeau. Les relations relatives aux dommages subis par les étrangers seront réglées par des commissions internationales avec les pays intéressés. Une amnistie pour les délits politiques sera

Digitized by Google

accordée à tous les étrangers. Les Etats-Unis et l'A. B. C. reconnaîtront le nouveau gouvernement dès son établissement.

Le *Temps* apprécie cet acte dans son éditorial du 27 juin, qu'il intitule : « Le Succès des Républiques latines ». Il s'exprime ainsi :

Les républiques latines représentées à Niagara-Falls ont obtenu un grand succès. Elles ont proclamé et sanctionné par un acte diplomatique, auquel ont adhéré les États-Unis, le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des pays du Nouveau-Monde.

On sait comment se posait la double question soumise à l'examen des plénipotentiaires. Il y avait d'une part la pacification mexicaine, d'autre part le litige américano-mexicain. En d'autres termes, la mission de la conférence était double : assurer la paix intérieure du Mexique, assurer la paix extérieure entre les États-Unis et le Mexique.

La seconde partie de cette tâche est seule accomplie aujourd'hui. Et c'est à dessein que les négociateurs n'ont pas voulu se charger de la seconde. Leur décision, qu'on le veuille ou non, comporte un blâme indirect de la politique du président Wilson. Celui-ci, avec quelque imprudence, s'était jeté à corps perdu dans une politique de médiation d'un genre spécial, puisque dès le début il n'avait caché ni ses préférences ni ses antipathies. Cette politique a dégénéré très vite en intervention militaire, et cette intervention même a créé la situation internationale que vient de dénouer la conférence. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en conjurant les conséquences de la politique nord-américaine, les représentants de l'Argentine, du Brésil et du Chili ont répudié le principe de cette politique?

Cette interprétation, qui résulte des faits eux-mêmes, est celle de toute l'opinion sud-américaine. Le ministre des affaires étrangères du Chili, M. Villegas, déclare dans une interview que c'est le « premier grand triomphe diplomatique » des trois républiques et que ce triomphe influera puissamment sur l'avenir des nations américaines. Si l'on se reporte au passé, si l'on évoque l'histoire du monroïsme, du panaméricanisme, du *big stick*, de tant d'efforts confus et souvent contradictoires par où l'Amérique du Nord et l'Amérique latine ont essayé depuis un siècle de fonder le statut de leurs relations, on partage l'opinion de M. Villegas.

Le *Journal do Commercio*, de Rio-de-Janeiro, dont on sait l'autorité, marque avec précision le sens que l'A. B. C. a entendu donner à son action. « Le possible, écrit-il, a été fait pour que le champ d'action de la médiation fût strictement délimité : on laisse au Mexique le soin de faire le reste. Ici doit se terminer le rôle de l'A. B. C. » Et le *Noticia* ajoute : « Dans cette première bataille, où la panaméricanisme a reçu le baptême du feu, il était impossible de remporter une victoire plus grande et plus importante ».

Le Gouvernement américain a d'ailleurs par son adhésion donné une preuve indiscutable de sens politique. La *Nacion*, de Buenos-Aires, le constate en des termes qui n'ont rien d'excessif. « Les États-Unis, écrit-elle, ont donné au monde un grand exemple et se sont signalés au respect

Digitized by Google

des nations par l'esprit de justice dont ils ont fait preuve en cette circonstance. » Si MM. Wilson et Bryan avaient, dès le début, tenu plus de compte d'un état d'esprit légitime et d'une nécessité évidente, bien des complications eussent été évitées. Leur entente avec l'Argentine, le Brésil et le Chili apporte aux Républiques latines une satisfaction précieuse et le gage d'un avenir d'harmonie.

Il est enfin indiscutable que par leur action à trois, les cabinets de Rio, de Buenos-Aires et de Santiago ont inauguré une politique susceptible de grands développements. L'Amérique du Sud, longtemps divisée, a compris avec le temps qu'elle avait des intérêts communs et elle s'est décidée à les faire valoir. Le succès remporté dès la première rencontre est un encouragement à continuer. C'est l'affirmation de ce que la *Prensa* appelle la diplomatie panaméricaine. Qu'on conserve ce nom ou qu'on en trouve un autre peut-être plus précis, le fait est là : c'est un chapitre nouveau qui vient de s'ouvrir dans l'histoire des deux Amériques.

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE : Détenteurs de fonds publics ; — Production et consommation mondiales de la soie ; — Organisation internationale des Assureurs maritimes ; — Étudiants étrangers en Allemagne ; — Société allemande pour le commerce universel ; — Commerce international du Poisson frigorifié ; — Voyageurs de commerce étrangers en Suisse ; — Commerce international de l'Union Sud-Africaine ; — Voyageurs d'Europe en Amérique ; — Fondation internationale Henri Poincaré.

Détenteurs de fonds publics. — L'Association belge pour la défense des détenteurs de fonds publics étrangers vient de publier son seizième rapport annuel, pour l'exercice 1913-1914.

On se souvient que le but et l'activité de cette association ont déjà été analysés précédemment ici (1).

Cette année l'Association, pour des raisons que le rapporteur a exposées de la manière suivante, a dû faire montre d'une activité particulière :

La seizième année d'existence de l'Association marquera comme une période pendant laquelle elle a déployé la plus grande activité.

Au cours de cet exercice, trois comités nouveaux ont été fondés et parmi les créations antérieures, deux comités ont été constamment sur la brèche pour la défense des intérêts des détenteurs. Peu de temps avant la rédaction de ce rapport, deux groupes de porteurs dans des entreprises importantes se sont adressés à l'Association pour obtenir son concours et son intervention.

La dépression économique mondiale, qui a caractérisé les douze mois écoulés, a été la cause première de tant d'activité nouvelle. Elle a tout naturellement engagé les autres comités à surveiller de plus près la situation financière des différents pays dont ils pourraient éventuellement avoir à s'occuper.

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 187.

Digitized by Google

Dans le courant de l'exercice écoulé, l'Association s'est vue dans l'obligation de créer quelques comités nouveaux :

Comité de défense des obligataires de l'Est Central Chilien ;

Comité belge des détenteurs de valeurs mexicaines ;

Comité des détenteurs d'obligations 5 p. c. or hypothèque générale 15-20 ans de la Saint-Louis et San Francisco Railroad Company.

Comme on l'a dit précédemment, ces Comités sont créés chaque fois qu'il est nécessaire d'assurer aide et protection à des nationaux possesseurs de titres étrangers chaque fois qu'ils sont menacés dans leurs intérêts. [336.3 (493 : ∞)

Production et consommation mondiales de la soie (1). — On a donné précédemment les chiffres de la production et de la consommation de la soie dans les principales régions où a lieu l'élevage du ver à soie.

Le tableau ci-dessous donne des renseignements concernant la production totale de cette richesse depuis une quarantaine d'années. On peut se rendre compte ainsi de la continuité de la progression :

Années	Europe	Levant et Asie centrale	Extrême Orient	Totaux
1871-1875.....	3.676	676	5.194	9.546
1876-1880.....	2.475	639	5.740	8.854
1881-1885.....	3.630	700	5.108	9.438
1886-1890.....	4.340	738	6.522	11.600
1891-1895.....	5.518	1.107	8.670	15.295
1896-1900.....	5.220	1.552	10.281	17.053
1901-1905.....	5.312	2.304	11.476	19.092
1906-1910.....	5.459	2.836	14.917	23.212
1911.....	4.330	2.960	17.280	24.570
1912 (chiffres provisoires).	4.982	2.233	19.700	26.915

Ces chiffres sont empruntés à la statistique dressée par le syndicat de marchands de soie de Lyon. Ces marchands se sont entendus pour entreprendre en commun l'élaboration de cette statistique.

Il ressort de ces données qu'il y a une grande disproportion entre l'accroissement de la production dans les différentes régions. La progression a été très lente pour les pays d'Europe et du Levant, tandis qu'elle a été formidable pour les pays d'Extrême-Orient. Encore

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 327.

Digitized by Google

faut-il noter que pour ces régions la consommation indigène n'a pas été comptée. On peut donc dire que l'Extrême-Orient a eu une tendance continuelle à devenir le fournisseur du monde. Il exerce un véritable monopole dans la production de cette richesse. On se trouve ici en présence d'un de ces phénomènes tout à fait caractéristiques de division internationale du travail dont les données économiques de cette revue ont pour but principal de souligner l'importance. En effet, grâce à la facilité des moyens de transports, les peuples comptent aujourd'hui de plus en plus sur le travail et la production des autres peuples. Ils préfèrent se consacrer à des travaux plus rémunérateurs ou à des travaux pour lesquels ils sont plus aptes.

Les populations rurales de France et d'Italie qui, dans le temps, s'intéressaient vivement à l'élevage des vers et qui fournissaient la matière première aux fabricants des régions lyonnaises et milanaises, ont trouvé plus de profit à s'adonner à d'autres cultures, comme celle de la vigne par exemple. Les fabricants ont donc dû, de plus en plus, compter sur la production des régions asiatiques. D'autre part, les fabricants peuvent se procurer la soie à beaucoup meilleur compte en Asie, car la main-d'œuvre y est beaucoup moins élevée qu'en Europe. Il y a donc tout un ensemble de facteurs qui concourent à faire de l'industrie de la soie une industrie vraiment internationale.

[338 : 63.78 (∞)

Organisation internationale des Assureurs maritimes. — Les assureurs maritimes de toutes les nations européennes ont constitué à Paris, le 28 novembre 1911, une Association internationale. Plus de 150 représentants de sociétés d'assurance assistaient à cette séance. Déjà, lors de la Conférence des assureurs qui avait eu lieu à Paris, du 18 au 20 septembre 1900, il avait été question de fonder cette association. Une commission permanente avait été nommée et c'est à la suite de son projet d'organisation que cette association a été créée. Son but essentiel est d'étudier toutes les questions d'un caractère international qui intéressent les assurances maritimes et cela pour arriver à faire traiter ces questions en commun par les assureurs de tous les pays, les renseigner mutuellement sur les données statistiques des accidents et sur les législations différentes des pays. Aussitôt constituée, cette association a fait sentir son utilité et ses effets bienfaisants par la publication d'un *Annuaire des assurances maritimes*. La deuxième édition vient de paraître (février 1914), et l'énumération de son contenu suffira à faire connaître combien il a facilité la tâche de tous les intéressés :

1° Renseignements relatifs à l'Association internationale des

Digitized by Google

Assureurs maritimes : historique, statuts, membres de la Commission permanente, membres et correspondants, etc. ;

2° Commissaires d'avaries ; la liste des commissaires d'avaries des différentes associations d'assureurs et les instructions à l'usage de ces commissaires ; modèle de certificat d'expertise ; tarifs douaniers suivant les différentes constatations, etc. ;

3° Avaries communes ; règles en pratique dans les différents pays ;

4° Conditions d'assurance ; règles en pratique dans les différents pays ;

5° Clauses d'assurance maritime ; règles en pratique dans les différents pays et clauses des risques de guerre et de grèves ;

6° Pratique de l'assurance maritime ; tarif des courtages sur les différentes places ; échéance des primes sur les différentes places ; liste confidentielle des vapeurs avec l'année de leur construction, leur tonnage ainsi que des renseignements sur la confiance plus ou moins grande dont ils peuvent jouir ; les prescriptions légales relatives à l'admissibilité et au contrôle des assurances dans les différents pays ;

7° Classification des navires ;

8° Sauvetage ; entreprises de sauvetage ;

9° Clauses de connaissement ;

10° Associations d'assureurs maritimes ; liste de ces sociétés rangées par pays ;

11° Statistique d'assurance relative aux transports depuis 1900 ; statistique des pertes par nature de sinistres, par catégories de marchandises, etc. ;

12° Barème ; renseignements relatifs aux vents, aux poids et mesures, à la durée des voyages, aux monnaies, table de conversions des monnaies.

Cet annuaire forme un volume de 252 pages de grand format.

[368.2 (062) (∞)

Etudiants étrangers en Allemagne. — Une récente statistique établit que le monde des étudiants étrangers diminue en Allemagne. On en attribue la cause aux mesures qui ont été prises contre les étudiants russes.

Pendant le semestre d'hiver 1913-1914, 5,015 étudiants étrangers seulement furent immatriculés sur le rôle des Universités allemandes, alors que pendant l'année académique antérieure, semestre d'hiver 1912-1913, il y en avait 5,196. La Russie, qui en avait envoyé 2,446 l'année précédente, n'en avait plus envoyé que 2,259. D'autre part, les États balkaniques ont naturellement diminué leur effectif, sauf la Turquie et le Monténégro.

Digitized by Google

Voici d'ailleurs un tableau partiel donnant le nombre des étudiants étrangers pendant les deux derniers exercices :

Pays	1912-1913	1913-1914
Autriche-Hongrie	843	887
Suisse	341	354
Angleterre	159	150
Roumanie	166	144
Bulgarie	153	122
Serbie	94	81
Grèce	99	75
Turquie	60	65
Monténégro	2	6

Le plus grand nombre d'entre ces étudiants font des études de médecine. 2,173 étaient inscrits dans la Faculté de médecine pendant le dernier exercice.

Les villes universitaires qui reçoivent le plus grand nombre d'étrangers sont Berlin avec 1,542, Leipzig avec 699 et Munich avec 655. A Berlin, 16 p. c. de la jeunesse universitaire est composée d'étrangers. [378 (∞ : 43)

Société allemande pour le commerce universel. — On a déjà, à différentes reprises, signalé la création, dans différents pays, de sociétés nationales dans le but d'assurer l'expansion du commerce et de l'industrie à l'étranger. Un organe allemand vient d'annoncer la création d'une telle société dans les termes suivants :

Dans les milieux commerciaux et industriels allemands, on vient de décider la création d'une association en vue du développement du commerce à l'étranger.

Une réunion des représentants des organisations centrales de l'industrie et du commerce a eu lieu à cet effet, sous la présidence de M. Ballin, directeur général à Hambourg, à l'*Hôtel Esplanade*, à Berlin. Cette assemblée a voté à l'unanimité l'organisation d'une société ayant pour titre : Deutsche Gesellschaft für Welthandel (Société allemande pour le commerce universel), qui aura pour mission de centraliser toutes les questions relatives au développement des intérêts du commerce allemand à l'étranger. Le siège de la Société sera à Berlin. Les délégués qui assistaient à cette assemblée se sont engagés à tenir secrètes les questions qui ont fait l'objet des délibérations ; mais on a décidé de faire connaître prochainement les raisons qui ont nécessité la nouvelle organisation.

Cette manifestation, ajoute le journal, a d'autant plus d'intérêt qu'elle vient d'opérer la jonction des deux principales sociétés indus-

Digitized by Google

trielles allemandes qui, jusqu'ici s'étaient montrées hostiles l'une à l'autre ; le *Central Verband* (association centrale des industries), et le *Bund der Industriellen* (alliance industrielle). Grâce à cette réunion, la nouvelle société aura à sa disposition des moyens pécuniaires très considérables qui lui permettront d'agir sur le presse étrangère en faveur du commerce allemand. [38 (062) (43 : ∞)

Commerce international du Poisson frigorifié. — La conservation du poisson par le froid est beaucoup plus ancienne que la conservation des denrées telles que la viande, les œufs, les fruits, etc. Le commerce du poisson ne se conçoit même pas sans l'utilisation du froid. La majeure partie du poisson consommé aujourd'hui a été réfrigéré ou congelé. La conservation du poisson dans la glace est beaucoup plus employée que la réfrigération, bien que cependant dans de nombreux pays on commence à installer des entrepôts pour la conservation de cette denrée alimentaire par des procédés réfrigérants.

La quantité et la variété des poissons importés et exportés en 1912 est reproduite dans le tableau ci-contre.

Sauf pour les harengs salés, dont les quantités sont indiquées en tonneaux, les chiffres mentionnés ci-dessous sont des quintaux métriques.

Les procédés de réfrigération tendent à se substituer aux procédés de congelation, parce que les distances auxquelles on transporte les produits deviennent de plus en plus considérables.

La Norvège est le principal pays exportateur des harengs. Les États-Unis expédient vers l'Europe des quantités considérables de saumons et de carpes congelés. La Sibérie exporte également une quantité considérable de saumons. Dès qu'il est pêché, le poisson est mis à bord d'un bateau et immédiatement suspendu aux serpentins conducteurs du froid où il reste jusqu'à ce qu'il soit congelé durement, ce qui a lieu dans un délai de vingt heures environ. Pour conserver leur bonne apparence on les trempe dans de l'eau après congelation, ce qui les recouvre d'une pellicule de glace. Ces poissons glacés sont alors enveloppés dans du papier parchemin, mis en caisses et placés dans des chambres froides à une température de — 6° à — 10°, jusqu'à ce qu'il soient placés en wagon vers les pays importateurs.

Dans tous les domaines, l'interdépendance alimentaire des peuples se manifeste toujours davantage. La variété dans le régime nutritif des peuples est liée à leur ravitaillement international. Habitués à un régime varié, ils ne sauraient y renoncer sans souffrir. L'alimentation des régions où la densité de la population est grande ne peut se faire que par la collaboration de contrées où la production surpasse la consommation.

Digitized by Google

Pays	Carpes vivantes et mortes	Anguilles, tanches et autres poissons d'eau douce vivants	Anguilles, tanches et autres poissons d'eau douce congelés	Harengs et sprottes frais	Coquillages	Harengs salés	Saumons salés	Caviar	Huîtres	Moules
Importation										
Angleterre				424.705	40.828	633.871				
Autriche	10.360	2.099	2.763						1.203	2.372
Belgique					12.965					
Danemark		11.182	1.443	144.861	165.661		3.337			
États-Unis			9.719				42.959			
France	2.664									
Norvège			1.821	301.995	39.371	160.729				
Pays-Bas	326	4.406	13.587		130.278	400.038			8.665	19.245
Russie	398		20.296					3.733		
Suède	418	2.481		439.311	14.955	6.045				
Exportation										
Autriche				75.185	31.179	762	349			
Belgique					7.852					
France					1.101			3.436		
Russie	1.603	660	21.311			733				
Suède									145	
Suisse	176		2.031		14.273					

[38 : 63.92 (∞)

Digitized by Google

Voyageurs de commerce étrangers en Suisse (1). — En 1913, le nombre de voyageurs de commerce qui ont visité la Suisse fut de 37,115, soit 1,813 de plus que pendant l'exercice précédent. Le nombre des Allemands est particulièrement considérable. Sur 7,182 voyageurs qui étaient d'origine étrangère, 5,008 étaient d'origine allemande

Le bon marché de leurs produits n'est pas le seul facteur de leur succès : l'esprit d'entreprise et les capacités de leurs voyageurs jouent un rôle prépondérant dans la conquête du marché. D'autre part, les Suisses sont habitués à traiter avec des agents parfaitement au courant des coutumes locales et les Allemands ont une souplesse d'adaptation tout à fait particulière.

La clientèle suisse tient à avoir des contacts directs avec ses fournisseurs, elle ne répond pas aux offres qui lui sont faites par écrit de l'étranger. Les fabricants allemands savent s'imposer des sacrifices pour envoyer là-bas les voyageurs nécessaires.

Le tableau suivant donne un aperçu des branches exploitées ainsi que le nombre d'agents suisses et étrangers, qui s'en sont occupés sur le marché helvétique pendant l'année 1913 :

Branches exploitées	Suisses	Étrangers	Allemands	Grand Total
Industrie textile	4.868	1.978	1.366	6.846
Machines	1.931	221	187	2.152
Métaux	1.194	737	636	1.931
Bijouterie, horlogerie et fournitures	575	318	210	893
Quincaillerie	323	186	138	509
Comestibles, boissons, tabacs	10.225	655	249	10.880
Cuir, articles en cuir et chaussures	529	378	276	907
Verres	162	108	82	270
Objets de littérature et d'art, papiers	1.983	699	549	2.682
Ouvrages en ciment, argile, grès, poteries	595	154	90	749
Produits chimiques, drogueries, parfumeries, couleurs	1.428	372	252	1.800
Bois et ouvrages en bois	630	247	192	877
Huiles et graisses	361	102	35	463
Déchets et engrais	84	16	5	100
Articles en caoutchouc	123	99	86	222
Ouvrages en paille, jonc, liber	90	28	17	118
Agences	1.082	54	32	1.136
Articles divers (crin, brosses, pinceaux, etc.)	3.750	830	606	4.580
Totaux	29.933	7.182	5.008	37.115

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 441.

Digitized by Google

Voici comment se répartissaient par pays les différents voyageurs étrangers :

Pays	1912	1913
Allemagne	4.737	5.008
France	1.513	1.458
Italie	276	278
Autriche-Hongrie	204	221
Belgique	95	89
Grande-Bretagne	81	72
Pays-Bas	45	41
Espagne	2	6
Luxembourg	4	3
États-Unis	3	3
Suède	—	2
Russie	1	1

[381.27 (∞ : 494)

Commerce international de l'Union Sud-Africaine. — Le Département des douanes de l'Union sud-africaine et de la Rhodésie, vient de publier son rapport sur le commerce d'importation de ces pays en 1913.

Le tableau suivant indique, en livres sterling, la provenance des différents produits importés, en établissant un parallèle entre les années 1912 et 1913 :

Pays	1912	1913
Grande-Bretagne et colonies	27.918.081	29.948.437
États-Unis d'Amérique	3.447.804	3.844.208
Allemagne	3.422.672	3.546.594
Pays-Bas et colonies	812.076	1.025.468
Suède	677.376	706.345
Belgique	806.806	746.797
France	642.099	615.847
Brésil	728.503	628.414
Norvège	295.442	376.668
Italie	249.326	328.559
Chili	288.543	239.378
Suisse	192.461	196.296
Pays divers	1.006.574	1.495.983
Totaux	40.487.762	43.698.994

[382 (68 : ∞)

Digitized by Google

Voyageurs d'Europe en Amérique. — On a donné dans le numéro précédent (1), la statistique des voyageurs se rendant d'Europe en Amérique d'après les différentes compagnies par lesquelles ils se sont fait transporter.

Voici quelques données statistiques complémentaires relatives à l'intensité du trafic entre les deux continents. Il y a 107 lignes régulières de navigation entre l'Europe et l'Amérique. Ces 107 lignes sont aux mains de 48 compagnies et 250 paquebots quittent chaque mois les ports européens. [387.5 (4 : 7)

Fondation internationale Henri Poincaré. — L'Académie des Sciences et l'Académie française viennent de constituer un Comité international en vue d'honorer la mémoire de Henri Poincaré. Ce Comité se compose de notabilités de la science et de la littérature appartenant aux différents pays. Il entre dans les intentions de ce Comité de frapper une médaille à l'effigie de Henri Poincaré et de constituer un fonds dont les arrérages serviront à décerner un prix à de jeunes savants dont les travaux auront pour principe les recherches de l'illustre mathématicien.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Ernest Lebon, 4*bis*, rue des Écoles, Paris.

Tout souscripteur d'une somme d'au moins 25 francs recevra la médaille commémorative. [92 (P)]

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 458.

Digitized by Google

MUSÉE INTERNATIONAL

O I.

ONAL

№ 2415 | Indice 336 (∞)

BUDGET DITERNATIONALE

DÉPENSESS INTERNATIONALES

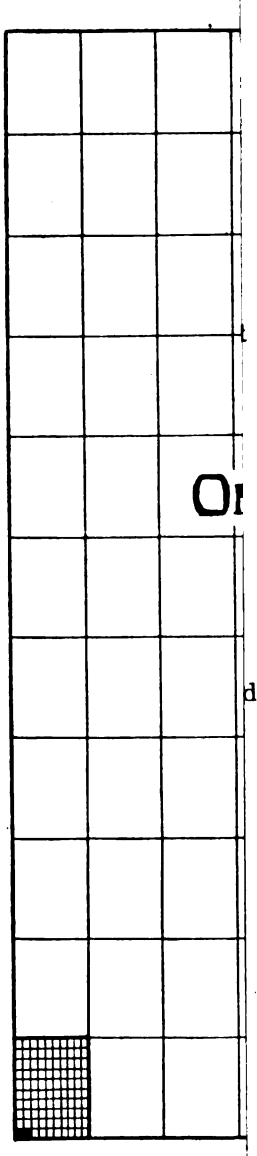

t de la lutte.

Or

de la lutte

Digitized by Google

NTERNATIONAL

BUDGET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

SUBVENTIONS DES ÉTATS AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Tarifs douaniers	fr.	130.000
Union sucrière		25.000
Hygiène publique		150.000
Transports internationaux		100.000
Poste		125.000
Télégraphie		100.000
Radiotélégraphie		40.000
Agriculture		500.000
Poids et mesures		100.000
Traite des esclaves		25.000
Géodésie		85.000
Sismologie		35.000
Exploration de la mer		95.000
Propriété intellectuelle		120.000
Cour permanente d'arbitrage		30.000
Statistique commerciale		35.000
Divers		305.000
Total	**fr.**	**2.000.000**

Digitized by Google

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE : Fédération abolitionniste ; — Conférence antialcoolique ; — Comité permanent interparlementaire franco-allemand ; — Socialiste ; — Anarchiste ; — Libre-Échange ; — Droit international ; — Poids et Mesures ; — Sciences administratives ; — Questions urbaines ; — Assureurs maritimes ; — Assurances sociales ; — Chambres de Commerce ; — Commerce mondial ; — Expansion commerciale ; — Femmes socialistes ; — Esperanto ; — Phonétique expérimentale ; — Perfectionnement scientifique et médical ; — Bains populaires et scolaires ; — Maladies professionnelles ; — Électrologie et Radiologie médicales ; — Tuberculose ; — Aliénistes et neurologistes de langue française ; — Dentaire ; — Médecins-Vétérinaires ; — Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts ; — Hygiénistes et Techniciens municipaux ; — Filateurs de Lin et d'Étoupe ; — Manufacturiers et Filateurs de Coton ; — Bâtiment et Travaux publics.

Fédération abolitionniste. — La Fédération abolitionniste s'est réunie en Conférence internationale à Portsmouth du 15 au 18 juin 1914.

Indépendamment des questions administratives qui ont été traitées dans la journée du 15 juin, l'ordre du jour de la Conférence était le suivant :

Mardi 16 juin, 10 heures. — Discours sur l'Histoire et le but de la Fédération, par M. Yves Guyot. — Rapports des diverses branches nationales.

A 2 h. 30. — Le recul de l'immoralité : 1. La responsabilité du législateur. Orateurs : MM. Bronson Reynolds et A. de Meuron. Discussion.

A 8 h. 15. — La responsabilité des autorités locales. Orateurs : Mme K. Scheven et M. W. C. Dawson. Discussion.

Mercredi 17 juin, 10 heures et 2 h. 30. — La répression des maladies vénériennes. Le Dr Santoliquido a présenté un rapport sur l'action des autorités italiennes dans les mesures préventives contre les maladies vénériennes. La responsabilité des États. Discussion.

Rapport du Dr Svend Lomholt sur le système danois du traitement libre, de la notification, etc.

Digitized by Google

La lutte contre les maladies vénériennes dans l'armée britannique, par le Dr F. Skinner.

La responsabilité de la profession médicale et d'autres professions. Discussion.

Jeudi 18 juin, 10 h. 30. — Séance de l'assemblée générale : vote sur les vœux et propositions de résolutions qui avaient été présentés au cours des séances de la Conférences.

A 11 heures. — Séance privée du Conseil international de la Fédération.

Les festivités suivantes ont été organisées à l'occasion de cette conférence : le 15 juin, une soirée de réception sous la présidence de l'évêque de Winchester ; le 17 une réception par le président du Comité de la branche britannique de la Fédération abolitionniste ; le 18, à midi, un lunch suivi d'une excursion à l'île de Wight à Carisbrooke Castle, et le soir, une soirée de discussion sur les diverses causes de la prostitution eut lieu au retour de l'excursion.

[176.5 (062) « 1914 » (∞)

Conférence internationale antialcoolique. — La Conférence internationale antialcoolique, qui s'est réunie au mois d'avril 1914. au Musée social à Paris (1), s'est principalement occupée de la question de l'alcoolisme dans les colonies. Le gouverneur général de l'Afrique équatoriale, M. Merlin, y a exprimé le sentiment que l'accord était fait, en principe, en ce qui concerne la réglementation de la consommation de l'alcool dans les colonies françaises, mais que des difficultés d'ordre administratif empêchaient seules l'application immédiate de mesures radicales ; il ne s'agit en tout cas que de temporisation. Un autre point intéressant, c'est la collaboration entre puissances ayant des colonies voisines. Depuis la dernière Conférence de Bruxelles, qui, ainsi qu'on se le rappelle, n'a pu aboutir à aucune entente, des ententes partielles ont eu lieu au sujet de la Côte d'Or, du Togoland et du Dahomey. Le directeur du service des statistiques de l'empire d'Allemagne, M. Zacher, a fait remarquer qu'il était bon qu'aux conventions internatioanles s'ajoutent aussi des ententes entre puissances ayant des colonies voisines. Les nations les plus décidées à enrayer les abus de l'alcoolisme dans les colonies ne seront plus entravées par les pays moins interventionnistes.

[178 (063) « 1914 » (∞)

Comité permanent interparlementaire franco-allemand. — Ce Comité s'est réuni à Berne, le 31 mai 1914. Les membres ont constaté que des deux côtés de la frontière, la Conférence de 1913 avait

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 470.

Digitized by Google

eu un heureux retentissement. Ils ont été unaniment d'accord pour formuler l'espoir d'un rapprochement durable entre les deux nations et la volonté d'y coopérer. Une action méthodique sera organisée dans ce sens. Il a été décidé qu'il y aurait lieu, dans le cas où des difficultés se présenteraient, d'organiser une propagande intensive en faveur de leur solution par les procédés d'arbitrage et de conciliation prévus à la deuxième Conférence de la Paix.

Le Comité permanent organisera cette année, le même jour, en France et en Allemagne, deux réunions interparlementaires auxquelles participeront dans chacun des deux pays des membres français et allemands. [327 (43 : 44)

Congrès socialiste international (1). — Le prochain Congrès socialiste international se tiendra, à Vienne, du 23 au 29 août 1914. Voici le texte de l'appel lancé à la fin du mois de mars dernier, par le Bureau socialiste international, aux partis et associations socialistes, ainsi qu'aux organisations ouvrières, syndicales et coopératives :

Le Bureau socialiste international, constitué en 1900 pour continuer les travaux et exécuter les décisions des congrès internatinaux, a décidé de tenir le dixième Congrès socialiste international à Vienne, du 23 au 29 août 1914, et il y invite, conformément aux décisions prises au Congrès de Londres (1896) et de Paris (1900) :

1. Toutes les associations qui adhèrent aux principes essentiels du socialisme : socialisation des moyens de production et d'échange ; union et action internationales des travailleurs ; conquête socialiste des pouvoirs publics par le prolétariat organisé en parti de classe.

2. Toutes les organisations corporatives qui, se plaçant sur le terrain de la lutte de classe et déclarant reconnaître la nécessité de l'action politique, donc législative et parlementaire, ne participent cependant pas d'une manière directe au mouvement politique.

Si votre organisation adhère à ces principes, le bureau socialiste international vous prie de porter, dans le plus bef délai, à l'ordre du jour de votre prochaine réunion, la question de la participation de votre association au Congrès de Vienne et de lui envoyer, conformément aux indications qui vont suivre : *a)* un bref historique de votre activité depuis l'année 1910 incluse ; *b)* l'avis de votre groupement, sous forme de rapport et de résolution, sur les questions qui ont été portées à l'ordre du jour par les partis affiliés.

Pour assurer la bonne réussite du Congrès, le Comité exécutif prie d'observer exactement les articles du règlement des congrès, disant

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 352.

Digitized by Google

que les textes de toutes les résolutions doivent se trouver en possession du Secrétariat international, Maison du Peuple, Bruxelles, environ quatre mois avant la date fixée pour la réunion du congrès. Tous ces textes doivent lui être transmis sous pli recommandé et être rédigés dans les trois langues usitées au congrès : en français, en allemand et en anglais.

D'autre part, si des propositions nouvelles étaient faites, il importerait de suivre la même procédure pour permettre au Secrétariat international de les faire imprimer, traduire et parvenir, dans les trente jours, aux secrétaires nationaux, qui doivent se charger de les transmettre à leur tour à leurs organisations respectives.

Il a été expressément entendu qu'aucune résolution nouvelle ne sera acceptée, distribuée ou discutée, si elle n'a pas été soumise à cette procédure, à l'exception naturellement des affaires urgentes, au sujet desquelles le Bureau seul a compétence pour statuer, de même que sur la recevabilité des textes présentés.

Les partis affiliés enverront au Secrétariat du Congrès à Vienne (Kongresskomitee, Rechte Wienzelle, 97, Wien V), avant le 1er août 1914, 1,000 exemplaires français, 1,000 exemplaires allemands et 1,000 exemplaires anglais (exemplaires séparés), du rapport sur leur activité depuis 1910 inclus. Pour permettre d'user plus commodément de ces documents, prière d'adopter une longueur et une largeur de papier identiques (13 × 21) et de numéroter comme suit les pays où il est des organisations socialistes (ordre de la classification décimale) :

1. Grande-Bretagne.
2. Allemagne.
3. Luxembourg.
4*a*. Autriche.
4*b*. Bohême.
5*a*. Hongrie-Croatie.
5*b*. Bosnie et Herzégovine.
6. France.
7. Italie.
8. Espagne.
9. Portugal.
10. Russie.
10F. Finlande.
10L. Lettonie.
11. Pologne.
12. Norvège.
16. Belgique.
17. Suisse.
18. Grèce.
19. Turquie.
20. Serbie.
21. Bulgarie.
22. Roumanie.
23. Japon.
23C. Chine.
24. Afrique du Sud.
25. Canada.
26. Mexique.
27. Cuba.
28. États-Unis d'Amérique.
29. Brésil.
30. Argentine.

Digitized by Google

13. Suède.
14. Danemark.
15. Hollande.
31. Chili.
32. Uruguay.
33. Australie.

Enfin, s'inspirant de vœux émis, le Bureau prie d'adopter, si faire se peut, un ordre identique de présentation. On pourrait, après exposé des généralités, examiner successivement :

1. *Le mouvement politique.* — Les événements, l'organisation politique (nombre d'affiliés et de groupes, recettes et dépenses générales), l'action parlementaire (statistique comparative des voix et des mandats avec indication du régime électoral, initiatives et attitudes), l'action provinciale (id.), l'action municipale (id.), la presse (nombre de journaux, revues et tirage), l'éducation des membres (jeunes gens, femmes, enfants, écoles, bibliothèques, concerts, représentations, propagande), relations avec les autres partis socialistes et action internationale.

2. *L'organisation syndicale.* — En résumé, parce qu'un rapport étendu est publié chaque année par le Secrétariat international des Centrales syndicales.

3. *L'action coopérative.* — (Éventuellement). Législation, nombre de coopératives, nombre de membres, recettes et dépenses, l'avoir coopératif, l'œuvre éducative, relations avec partis et syndicats.

4. *Les autres formes d'organisation.* — Mutualités, etc.

Le Congrès se réunira au « Grosser Musikvereinssall » (Wien 1, Dumbastrasse, 3 et Karlsplatz, 6), qui est assez grand pour donner asile aux assemblées générales et aux réunions de section et de commission. Comme il a été fait antérieurement, le comité local (adresse postale : Kongresskomitee, Rechte Wienzelle, 97, Vienne V ; adresse télégraphique : Kongresskomitee, Arbeiterzeitung, Wien), s'occupera des logements, constituera des équipes chargées de conduire les étrangers et mettra un local spécial à la disposition de la presse. Afin de faciliter ces travaux préparatoires, les délégués sont invités à annoncer leur participation le plus tôt possible.

Ils recevront alors des cartes provisoires qui, après la vérification des mandats, seront échangées à Vienne contre des cartes définitives, dont le prix est fixé à 15 francs, 12 marks, 15 shillings, 15 couronnes autrichiennes, 11 couronnes scandinaves.

Ces détails d'organisation sont intéressants à communiquer. Ils montrent, en effet, combien il est nécessaire en présence de l'importance acquise par certaines réunions internationales de les organiser avec méthode et uniformité, à peine de tomber dans le gâchis.

[329.14 (063) « 1914 » (∞)

Congrès anarchiste international. — Ce Congrès aura lieu du 28 août au 3 septembre 1914, à Londres. La question principale

Digitized by Google

portée à l'ordre du jour est celle de l'organisation de le propagande anarchiste. Les questions du syndicalisme révolutionnaire et de l'antimilitarisme devront également préoccuper sérieusement les congressistes.

Le samedi 28 août un grand meeting international aura lieu. Le dimanche 29, les délégués sont invités à une réception organisée par la *Anarchist education league* de Londres.

L'appel pour la réunion de ce Congrès a été lancé par les Fédérations anarchistes d'Allemagne, de France et de Londres, qui exposent ainsi les raisons de sa convocation :

La création à Amsterdam d'un organisme international d'intercommunication fut peut-être prématurée. Pour que celui-ci ait sa raison d'être et qu'il ait le succès qu'il doit avoir, il eût fallu au préalable posséder des organisations locales et nationales.

L'existence de ces dernières peut seule être la garantie vitale d'un organisme international. C'en est la condition primordiale, essentielle, qui en assurerait l'activité.

L'existence du Bureau international a pourtant indiqué dans une certaine mesure, les dangers à éviter et les qualités indispensables à l'organisation d'un lien international.

L'année qui vient de se terminer a été, à beaucoup de points de vue, remarquable et surtout historique pour le mouvement anarchiste.

Partout un esprit de révolte de plus en plus conscient se fait jour à travers les brouillards dont les politiciens de toutes couleurs enveloppent les exploités.

Parallèlement à ces indices révolutionnaires au sein même des masses, les anarchistes sentent plus que jamais un besoin urgent de se sentir les coudes.

Ce besoin est d'autant plus pressant que chaque jour soulève de nouveaux problèmes, des tactiques inconnues ; il est donc nécessaire, même indispensable, de nous concerter sans cesse sur l'action à poursuivre.

Le secrétaire du Comité d'organisation est A. Schapiro, 163, Jubilee street, Londres E. [335.8 (063) « 1914 » (∞)

Troisième Congrès international du Libre Echange. — Le premier Congrès international du Libre Échange fut tenu à Londres, en 1908, sous la présidence de Lord Welby, président du Cobden Club. Cette puissante association avait organisé l'institution et c'est sous son patronage que se réunit la deuxième session à Anvers, en 1910, sous la présidence de M. Louis Strauss.

Le succès de ces assises décida le Cobden Club, d'accord avec les comités des différents pays, à préparer un nouveau congrès à Amsterdam, du 9 au 11 septembre 1914.

Digitized by Google

Au lendemain de la victoire que les libres échangistes remportèrent en Hollande, ce pays était tout indiqué comme siège de cette réunion.

Le Comité hollandais est chargé de l'organisation du congrès, mais le Cobden Club (Broadway Court à Westminster, London S. W.), centralise les adhésions. C'est à son secrétaire que les souscripteurs doivent adresser, avec leur adhésion, la contribution de membre qui est de 25 francs.

Voici les sujets de discussions qui seront traités au Congrès :

1° Jusqu'à quel point les protectionnistes doivent-ils maintenir leurs prétentions que leurs tarifs sont scientifiques, en considérant spécialement les points suivants :

a) Les tarifs comme protégeant le travail national ;

d) Les tarifs comme égalisant les conditions de production ;

c) Les tarifs comme protégeant les industries naissantes ;

d) L'effet des droits compensateurs sur les primes d'exportation des trusts, des kartels ;

e) Les frais de perception nécessités par un tarif.

2° A quel point le Libre-Échange International fera-t-il cesser les querelles internationales en faisant disparaître leurs causes?

En écrivant leurs rapports, les auteurs sont libres de traiter un ou plusieurs de ces sujets, comme bon leur semblera. Les discussions seront nécessairement limitées aux sujets traités dans les rapports et prévus dans cette énumération. Les divers membres du Congrès pourront parler et écrire leur rapport soit en hollandais, en français, en anglais ou en allemand. Ce seront du reste seulement les membres du Congrès qui pourront présenter des rapports ou prendre part aux discussions.

[337.1 (063) « 1914 » (∞)

Vingt-neuvième Conférence de l'Association de Droit international. — L'Association de Droit international a convoqué sa vingt-neuvième Conférence à La Haye, du 7 au 12 septembre 1914, avec le programme suivant :

Lundi 7 septembre, 1 heure. — Réunion préliminaire du Conseil de l'Association au Palais de la Paix.

A 2 heures. — 1° Ouverture de la Conférence. Discours de bienvenue. Rapport du Conseil exécutif pour l'année 1913-14. Constitution du bureau de la Conférence. Discours inaugural ;

2° Les conventions de La Haye relatives à l'opium ;

3° Extradition.

Mardi 8 septembre, 9 h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. — 1° Les fleuves comme frontières ;

2° Arbitrage international et désarmement ;

Digitized by Google

3° Loi relative à l'aviation.

Droit commercial. — 1° Position internationale des compagnies et associations ;

2° Marques de fabrique, patentes : marques d'origine.

Mercredi 9 septembre, 9 h. 30 du matin. — 3° Lettres de change et chèques.

4° Jugements étrangers et décisions arbitrales ;

5° Procédure civile et témoignage.

Jeudi 10 septembre, 9 h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. — *Droit international privé.* — 1° Adhésion de la Grande-Bretagne, des États-Unis et d'autres pays à la Convention de La Haye ;

2° Projet d'établissement de tribunaux internationaux pour affaires privées.

Droit de guerre. — 1° Effet de la guerre sur les contrats, propriété et obligations ;

2° Exemption de saisie de la propriété privée en mer ;

3° Vaisseaux marchands armés.

Samedi 11 septembre, 9 h. 30 du matin et 2 heures de l'après-midi. — *Droit maritime.* — 1° Avarie commune ;

2° Questions soulevées par la perte du *Titanic* ;

3° Clauses de négligence dans les lettres de connaissement.

De nombreuses excursions et réceptions seront organisées en l'honneur des congressistes. Un thé leur sera offert le lundi après-midi par la branche néerlandaise et une soirée, par la municipalité de La Haye au Kurhaus de Scheveningue. Une réception sera organisée, le mardi, par le Gouvernement hollandais, à la Salle des Chevaliers de La Haye. Le mercredi aura lieu une excursion à Delft, où les congressistes visiteront le tombeau de Grotius et où ils seront reçus par la municipalité. De là ils se dirigeront vers Rotterdam. La municipalité leur offre une réception ainsi qu'une excursion au port en bateau. Le soir, un banquet leur sera donné à bord du New Amsterdam par la Holland-America Line et retour à La Haye par train spécial. Le jeudi soir il y aura un banquet au Kurhaus de Scheveningue. Vendredi 11, les congressistes se rendront en train spécial à Amsterdam où ils visiteront le Musée Royal de l'État. Une réception et un lunch leur seront offerts par la municipalité. L'après-midi une excursion et un thé leur seront donnés par la branche néerlandaise. Le soir retour à La Haye en train spécial et un banquet de clôture aura lieu dans cette ville. [341 (063) « 1914 » (∞)

Bureau international des Poids et Mesures. — Le quinzième volume de la collection des *Travaux et mémoires du Bureau international*

Digitized by Google

des Poids et Mesures, dans lequel l'histoire de la métrologie moderne est résumée, vient d'être publié. Il compte 666 pages et est mis en vente chez Gauthier-Villars, Paris, au prix de 15 francs.

Il contient les trois mémoires suivants, consacrés à des recherches de haute précision :

Nouvelle détermination du rapport des longueurs d'ondes fondamentales avec unité métrique, par M. Albert Michelson.

Première détermination des étalons à bouts au Bureau International, par M. Guillaume.

Etude sur les étalons à bouts, par M. A. Perard.

Il contient ensuite le compte rendu de la quatrième Conférence générale des poids et mesures dont il a été rendu compte précédemment et un rapport sur les récents progrès du système métrique au point de vue métrologique et législatif. Dans ce chapitre on relève les tendances à l'extension des mesures métriques dans les différents pays et dans tous les domaines. On y voit notamment s'affirmer les efforts en faveur de la réforme du carat, la lutte entre les partisans et les adversaires du système métrique dans les pays anglo-saxons.

[341.28.245.91 (061) (∞)

Second Congrès international des sciences administratives. — Au mois de mai 1915, aura lieu à Madrid, le second Congrès international des Sciences administratives, sous le haut patronage de S. M. le Roi Alphonse XIII, le patronage du Gouvernement de S. M. et la présidence d'honneur de Son Exc. M. le Président du Conseil des Ministres et de Son Exc. le Ministre des Affaires Étrangères.

Le premier Congrès eut lieu à Bruxelles en 1910, sous le patronage de S. M. le Roi des Belges et la présidence de M. Cooreman, président de la Chambre des Représentants, ancien ministre de l'Industrie et du Travail ; M. Max, bourgmestre de la Ville de Bruxelles ; M. Tibbaut, membre de la Chambre des Représentants.

Le second Congrès sera composé des sept sections que voici :

Première Section. — *Administration municipale.*

Président : Santamaria, ancien ministre.

Rapporteur général : Gaston y Marin, professeur de droit administratif.

Deuxième Section. — *Administrations intermédiaires.*

Président : Sanchez Roman, ancien ministre.

Rapporteur général : Serrano Jover, docteur en droit.

Troisième Section. — *Administration centrale.*

Président : Besada, ancien ministre, président de la Chambre des députés.

Rapporteur général : Elorrieta, professeur en droit.

Digitized by Google

QUATRIÈME SECTION. — *Administration internationale.*
Président : Dato, ancien président de la Chambre des députés, ancien ministre, président du Conseil des Ministres.
Rapporteur général : Maluquer, docteur en droit.

CINQUIÈME SECTION. — *Documentation administrative.*
Président : Cierva, ancien ministre.
Rapporteur général : Codorniu, député.

SIXIÈME SECTION. — *Administration militaire.*
Président : lieutenant général Luque, ancien ministre.
Rapporteurs généraux : Zurbano, général du corps juridique militaire (pour les questions politiques militaires). Un général (pour les questions techniques militaires).

SEPTIÈME SECTION. — *Administration navale.*
Président : Marquis de Pilares, ancien ministre, amiral.
Rapporteurs généraux : Navarrete, capitaine de vaisseau de la marine de guerre (pour les questions techniques militaires navales) ; García Parreño, colonel du corps juridique de la marine (pour les questions politiques navales et de la marine marchande).

Comme on le voit, une élite de professeurs, de hauts fonctionnaires, d'hommes appartenant à la politique et à l'administration, font partie des différentes sections.

Voici la liste des instructions qui sont communiquées par le Comité d'organisation dans le but de faciliter la propagande :

1° Dans la capitale de chaque nation doit se constituer une Commission Centrale de propagande et dans chaque région, province ou département une Commission régionale provinciale ou départementale.

2° Pour la constitution de la Commission Centrale les organisateurs ou les initiateurs devront se mettre d'accord avec leur Gouvernement, car tous ont déjà connaissance du second Congrès projeté, la Commission organisatrice de Madrid s'étant adressée à eux par l'intermédiaire des représentants diplomatiques respectifs en Espagne.

3° Une fois la Commission Centrale constituée, celle-ci doit organiser les commissions provinciales ou départementales, etc., et réimprimer le livret de propagande avec les amplifications nécessaires pour la nature et les conditions de chaque pays et la manière selon laquelle elle veut organiser la propagande pour obtenir le meilleur succès.

4° Elle veillera avec zèle et célérité à recueillir le plus grand nombre d'inscriptions au Congrès, ainsi que le plus grand nombre de rapports ; elle les enverra à la Commission organisatrice de Madrid pour être remis à chaque section respective, y être discutés et pour préparer les conclu-

Digitized by Google

sions qui s'ensuivent et qui seront présentées au débat et au vote lors du second Congrès.

5° Les provinces ou départements doivent s'adresser directement à la Commission organisatrice de Madrid pour tout ce qui n'est pas d'ordre intérieur à l'organisation de la propagande dans chaque pays ; ainsi on gagnera du temps et on évitera du travail.

6° On veillera à ce que les journaux les plus importants reproduisent les communiqués officiels, afin que les détails du second Congrès arrivent à la connaissance du plus grand nombre de personnes. A cet effet, les Commissions de propagande de la capitale de chaque pays peuvent solliciter des crédits des gouvernements respectifs et les Commissions provinciales ou départementales, etc., peuvent solliciter des secours des municipalités ou conseils provinciaux, députations provinciales ou analogues, ainsi qu'organiser des conférences publiques ou se servir d'autres moyens opportuns que leur zèle leur inspirera.

7° On conseille d'envoyer comme lettre recommandée tous les plis contenant des rapports ou autres documents, parce qu'une perte peut être irréparable à cause des distances et des délais.

Les rapports devront être envoyés avant le 31 décembre 1914, au secrétaire général, M. le comte de Torre-Velez, ancien préfet et député, à la Présidence du Conseil des Ministres, Madrid. [35 (063) « 1915 » (∞)

Conférence relative à la coopération des Associations Internationales à l'étude des Questions urbaines. — Cette Conférence est organisée par l'Union Internationale des Villes et l'Union des Associations Internationales, à Lyon, les 19 et 20 septembre 1914.

En organisant, en 1914, l'Exposition de la Cité Moderne, le but de la Ville de Lyon est d'illustrer les divers chapitres de l'activité municipale.

Sans aucun doute, l'extraordinaire diversité des activités qui se meuvent dans le cadre urbain apparaîtra d'une façon lumineuse, mais il importe que cette grande manifestation à laquelle auront collaboré tant de bonnes volontés ne se termine pas sans que leur collaboration soit assurée pour l'avenir.

Il serait intéressant que toutes ces sections, qui seront comme autant de pages du grand volume municipal, ne soient pas, après l'Exposition, séparées, dispersées, sans que l'on ait fait un effort pour établir entre elles des rapports et sans que l'on se préoccupe d'assurer au profit de l'idée urbaine, des concours que la Ville de Lyon a réussi à grouper momentanément.

Au 1er novembre, l'Exposition de Lyon fermera ses portes, mais il existe un organisme dont le but est précisément d'enregistrer les

Digitized by Google

conquêtes du développement municipal et d'assurer la continuité et la coordination des efforts. Cet organisme c'est l'Union Internationale des Villes créée au Congrès International de Gand, l'année dernière.

C'est la mission de cette Union de faire en sorte que les liens éphémères créés par le coude-à-coude d'une exposition prennent un caractère permanent et organique. Plus bel hommage ne pourrait être rendu à l'œuvre hardie qui s'édifie à Lyon.

Une Conférence internationale, dont la Ville de Lyon a bien voulu prendre le patronage, aura pour objet de rechercher les moyens pratiques d'établir des relations entre l'Union Internationale des Villes et les diverses Associations Internationales dont l'activité intéresse la vie municipale. A cette fin, l'Union des Associations Internationales apporte son concours à la Conférence. Elle poursuit systématiquement la coopération entre les organisations internationales et ses congrès ont mis en lumière les avantages multiples qui en peuvent être attendus.

Le Comité d'organisation comprend, outre le Comité de l'Union Internationale des Villes et l'Office Central de l'Union des Associations Internationales, des délégués de tous les Comités de Sections de l'Exposition de Lyon.

Afin de faire comprendre immédiatement la nature de ces relations entre Associations Internationales et les méthodes de collaboration, la Conférence abordera, et à titre d'application, la recherche des moyens les plus efficaces pour assurer cette collaboration dans la lutte contre la tuberculose. Cette question, en effet, est une de celles vers lesquelles tendent le plus d'efforts aujourd'hui dispersés.

Ce n'est pas un vaste Congrès qui va se réunir, c'est une Conférence limitée aux représentants d'associations et d'institutions. Il ne s'agit pas d'ailleurs, dans semblable conférence, de trouver des solutions à des questions controversées ; mais bien plutôt d'examiner les méthodes d'organisation du travail, d'interpénétration de programmes, d'opportunité de l'examen simultané de telle ou telle question d'intérêt international.

D'autre part, une Exposition des Associations Internationales au sein de l'Exposition de Lyon, groupera une vingtaine d'Associations Internationales désireuses de montrer aux visiteurs la portée, la signification et l'étendue de leur activité. Cette Exposition, dont la direction est confiée aux deux Unions, est préparée dans l'esprit même qu'il est proposé de donner à la Conférence.

Pendant les journées des 16, 17 et 18 septembre, le Congrès des Maires de France se réunit à Lyon. Le Conseil général de l'Union

Digitized by Google

Internationale des Villes et les villes qui ont adhéré au premier Congrès de 1913, sont invités à visiter Lyon, spécialement au cours de ces journées.

D'accord avec la Ville de Lyon, la réunion de la Conférence a été fixée au 19 et 20 septembre.

Le Comité d'organisation sera heureux d'accueillir dès maintenant, toutes les suggestions à propos des travaux préparatoires, des discussions et des résolutions de cette Conférence.

Voici le programme provisoire de la Conférence :

Première séance. — Préliminaires. — Discours d'ouverture. — Rapport d'ensemble du secrétaire général de l'Union Internationale des villes sur l'activité de l'Union en général ; le programme de la Conférence et les suggestions faites au sujet de ses travaux.

Deuxième séance. — Desiderata et offres des Associations. — Exposés présentés séparément par les délégués des diverses associations adhérentes de ce qu'elles offrent aux villes et de ce qu'elles demandent aux villes, notamment au point de vue des règlements communaux, de l'enseignement, des services de statistique municipale, des institutions nouvelles à créer par les villes, de l'adhésion et de l'appui des villes aux Associations internationales.

Troisième séance. — Application pratique à la « Lutte contre la Tuberculose » des propositions faites et décisions prises au cours de la discussion de la question précédente. — Examen pratique de la coordination des efforts des diverses associations et des communes dans le domaine précis de la Lutte contre la Tuberculose.

Quatrième séance. — Coopération entre Associations Internationales au point de vue de questions urbaines. — Exposés présentés séparément par les délégués des diverses associations adhérentes de ce qu'elles proposent ou suggèrent en cette matière aux autres associations. — Résumé et clôture de la Conférence.

Les séances seront précédées ou suivies de visites explicatives des sections scientifiques et sociales de l'Exposition.

Les discussions convergeront toutes vers l'action municipale. Beaucoup de mesures intéressent les villes, centres de la vie sociale, mais ne peuvent être apportées qu'à l'intermédiaire de l'État ou des pouvoirs supérieurs à la Commune. On s'efforcera de n'aborder que les points qui sont de la compétence du pouvoir municipal.

S'adresser à l'Union Internationale des Villes, 3*bis*, rue de la Régence, Bruxelles. [352 (062) « 1914 » (∞)

Congrès de l'Association internationale des Assureurs Maritimes en 1914. — Conformément au § 5, alinéa 1, des statuts, le prochain Congrès de l'Association internationale des Assureurs

Digitized by Google

Maritimes devra se tenir en 1914. En vue de délibérer à ce sujet, la Commission Permanente de l'Association a tenu, le 12 septembre 1913, à Baden-Baden, une séance à laquelle ont pris part 19 membres de la commission venus d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de Danemark, de Suède, de Russie, d'Autriche et de Suisse. Les résolutions suivantes ont été prises :

Lieu et date du Congrès. — Le Congrès se tiendra les mercredi 16 et jeudi 17 septembre 1914, à La Haye.

Langue. — Il sera fait principalement, dans les discussions du Congrès, usage de la langue française ; toutefois, les membres auront la faculté de se servir également des langues anglaise et allemande. Les rapports devront, autant que possible, être présentés en français à l'assemblée ; ils seront toutefois imprimés dans les trois langues mentionnées ci-dessus et mis sous cette forme à la disposition des membres de l'assemblée. De même, les résolutions à proposer par les rapporteurs devront être remises, imprimées dans les trois langues, aux membres du Congrès. Le procès-verbal de l'assemblée paraîtra également en français, anglais et allemand.

Ordre du jour. — On s'est proposé de mettre en discussion les questions suivantes :

a) Réglementation de la pontée dans la navigation de l'Atlantique ;

b) Responsabilité de l'assureur pour le risque de séjour (Extension de l'accord de la Plata à d'autres places) ;

c) Responsabilité de l'assureur pour le risque de guerre ;

d) Responsabilité de l'assureur pour le risque de grève ;

e) Responsabilité de l'assureur vis-à-vis des clauses du connaissement ;

f) Responsabilité de l'assureur pour le risque de vol ;

g) Réforme de l'avarie commune ;

h) Responsabilité pour les dommages résultant d'incendie ;

i) Amélioration des conditions de sauvetage (Négociations avec les Sociétés de sauvetage) ;

k) Mesures à prendre en commun concernant les Commissaires d'avaries.

Programme des fêtes. — Le but du Congrès étant indiscutablement le règlement scrupuleux des nombreuses questions figurant à l'ordre du jour, les fêtes qui l'accompagnent doivent nécessairement rester au dernier plan. Les membres hollandais sont, en conséquence, priés de s'abstenir de toute espèce d'organisation de fêtes en l'honneur du Congrès. Pour occuper les loisirs laissés par les séances, on a en vue

Digitized by Google

les fêtes suivantes, dont l'organisation est confiée au Secrétaire de l'Association.

Le mardi 15 septembre 1914, au soir, fête de réception avec musique.

Le mercredi 16 septembre 1914 au soir, banquet.

Le jeudi 17 septembre 1914 après-midi, excursion en commun à Scheveningen ou Kasteel Oud Wassenaar.

Frais du Congrès. — Des cartes pour le Congrès et les fêtes (boissons non comprises) seront délivrées au prix de 25 francs par membre du Congrès et de fr. 12.50 pour les dames. [368.2 (063) « 1914 » (∞)

Quatrième Conférence internationale des Assurances sociales. — La quatrième Conférence internationale des Assurances sociales aura lieu, à Paris, du 21 au 24 septembre 1914, dans les salons de la Sorbonne, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, président du Comité permanent international. Elle est ouverte à tous les membres de l'Association internationale (1).

La date de la conférence a été choisie d'accord avec d'autres grandes associations qui, en septembre, vont tenir des conférences ou réunions de comité à Berne et à Paris, en particulier les réunions du Comité permanent de l'Association contre le chômage qui s'y réunit du 18 au 19 septembre. Les deux réunions se combineront quant à certaines dispositions pratiques.

La Conférence de Paris aura en quelque sorte un caractère jubilaire. Il y aura, en effet, cette année vingt-cinq ans qu'a été fondé à Paris le Comité permanent des Congrès internationaux des accidents du travail, devenu bientôt Comité permanent international des assurances sociales.

Ce Comité avait et a toujours pour but général, comme son nom l'indique, l'étude des assurances sociales et la propagande en faveur de leur extension dans le monde entier.

C'est ainsi qu'aujourd'hui le Comité des Assurances sociales s'efforce de faire connaître dans les pays neufs d'outre-mer, les institutions européennes de sauvegarde sociale, et de développer le régime des conventions internationales sur le travail.

Son action européenne se poursuit entre temps : le Comité par ses divers organes, continue à informer les Gouvernements et à former l'opinion publique, et l'on s'accorde à reconnaître que son œuvre

(1) Les demandes d'adhésion et la cotisation de 1914 (15 francs donnant droit à toutes les publications faites en 1914), doivent être adressées au secrétaire général M. Édouard Fuster, 4, rue du Moulin-Vert, Paris, XIV^e^.

Digitized by Google

est restée, au cours de ce quart de siècle, caractérisée par la combinaison de ces deux qualités : l'impartialité et la prudence.

C'est à ses congrès, par exemple, que l'on doit d'avoir vu se concilier les deux systèmes adverses d'organisation de la prévoyance, assurance obligatoire et assurance facultative subsidiée, et ces deux besoins en apparence contradictoires : la généralisation d'une protection efficace contre les risques professionnels et la nécessité d'éviter de trop lourdes charges à l'ouvrier, à l'industrie et à l'État.

Ses moyens d'action principaux sont ses publications et ses assemblées, le *Bulletin des Assurances sociales*, publié sous la direction de M. Fuster, tient ses adhérents au courant de la législation, de la statistique et des faits relatifs aux assurances sociales contre les accidents, la maladie, l'invalidité, la vieillesse, le décès prématuré, le chômage. C'est là que l'on retrouve toute les lois en vigueur, de même que les statistiques officielles.

Onze congrès et conférences ont déjà rassemblé, pour des discussions de plus en plus pratiques, les spécialistes d'une vingtaine de pays, groupés, au nombre de plus d'un millier, dans cette association.

Enfin les comités nationaux, constitués dans une quinzaine de pays, préparent les enquêtes internationales et exercent une action nationale.

La Conférence de Paris ayant donc un caractère jubilaire, l'occasion a paru bonne pour jeter un regard d'ensemble sur les régimes en vigueur, leurs répercussions financières et leur orientation nouvelle. Plusieurs des discussions seront alimentées par les rapports des comités sur cinq enquêtes actuellement en préparation. A d'autres égards, les rapports présentés attireront l'attention sur des problèmes nouveaux, que des réunions ultérieures seront sans doute appelées à traiter plus en détail.

I. — Une première série de communications et de discussions répondra à une préoccupation qui se manifeste aujourd'hui avec intensité dans la plupart des pays. Quelles charges imposent au budget ouvrier, industriel, national, les institutions de prévoyance sociale si libéralement instituées depuis vingt-cinq ans? La Conférence aura à examiner comment ces charges peuvent être évaluées, et aura sans doute à prendre déjà connaissance de quelques relevés intéressants.

A ce propos, le Comité provoquera des observations sur l'un des problèmes les plus difficiles : comment doit-on concevoir le régime financier d'une assurance contre l'invalidité?

En outre — et l'importance de cette question ne peut échapper, — la Conférence est appelée à étudier s'il est déjà possible d'entrevoir

Digitized by Google

une unification internationale, par voie de conventions sur les assurances sociales, de celles des charges qui sont déjà acceptées dans des conditions presque identiques par un grand nombre de pays?

II. — Dans cette première série, il ne sera en somme question que des faits acquis et de la protection déjà réalisée. Dans une seconde série de discussions, la Conférence aura à envisager comment et sous quelles réserves, notamment inspirées par le souci des charges tolérables, on peut penser à une extension des assurances sociales dans deux directions.

Il s'agit d'une part de savoir dans quelle mesure et comment ces assurances, jusqu'ici organisées presque exclusivement en faveur des petits salariés, peuvent être étendues à d'autres catégories dont la situation économique est analogue (employés, par exemple, et petits *indépendants* tels qu'artisans, petits patrons et paysans).

Et d'autre part, on doit se demander aujourd'hui comment répondre aux besoins si variés de la famille entière : par exemple en assurant celle-ci contre la maladie, et surtout en complétant les assurances obligatoires de rentes par une assurance (libre?) de petits capitaux, c'est-à-dire en développant ces assurances populaires sur la vie qui déjà, en divers pays, fournissent aux ouvriers et petits indépendants, les capitaux nécessaires à l'éducation des enfants, à l'achat d'un fonds de commerce, d'une maison ou d'une terre, ou simplement à la garantie de la famille en cas de décès prématuré de son chef.

III. — Dans une troisième série de travaux, la Conférence verra poser devant elle, au moins en termes généraux et en vue d'études ultérieures plus approfondies, un problème d'un intérêt pressant, qui apparaîtra sans nul doute comme la conséquence logique des constatations faites dans les deux premières séries de discussions. Une modification de méthode, une orientation nouvelle n'est-elle pas nécessaire : au lieu de garantir seulement ou principalement des secours en espèces, l'assurance sociale ne doit-elle pas s'efforcer davantage de servir à l'atténuation des risques et même à leur prévention, à l'assainissement général et la conservation du capital humain? La Conférence aidera à faire mieux connaître comment certaines nations, en mettant l'assurance sociale au service de l'hygiène sociale, ont pu énergiquement intervenir contre la tuberculose et les autres maladies populaires, améliorer le logement populaire, faire l'éducation sanitaire et réaliser en somme une économie de vies et d'argent.

Voici, d'ailleurs, d'une façon plus détaillée, la liste des questions qui seront examinées. On trouvera, à côté de chaque question, les

Digitized by Google

pays au sujet desquels les comités nationaux ont annoncé qu'ils présenteraient des rapports spéciaux :

1. *Charges nationales et internationales des assurances sociales :*

1° Les charges actuelles créées par les assurances sociales (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

2° Les systèmes financiers de l'assurance contre l'invalidité (Autriche) ;

3° L'équivalence des charges dans les divers pays et la possibilité de conventions internationales générales sur les assurances sociales (France).

2. *Extension des assurances sociales à des milieux et à des risques nouveaux :*

4° L'extension des assurances sociales aux indépendants (Allemagne, Autriche, Danemark, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

5° L'extension à la satisfaction des besoins de la famille : *a)* assurances populaires sur la vie (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

6° Idem *b)* assurance de l'enfance et notamment mutualité scolaire (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) ;

7° Idem *c)* assurance-maladie de la famille de l'assuré (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

3. *Orientation des assurances sociales vers la prévention et l'atténuation des risques :*

8° Assurance sociale et hygiène sociale : action de l'assurance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles et rapports avec l'inspection du travail ; amélioration du logement et placements sociaux ; lutte contre les maladies populaires, tuberculose notamment (France et Luxembourg) ;

9° Accomodation après accident et invalidité (Allemagne, Autriche, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas). [368.4 (063) « 1913 » (∞)

Congrès international des Chambres de Commerce. — Le Congrès international des Chambres de Commerce, présidé par M. Canon-Legrand, président de la Chambre de Commerce de Mons, ouvert à Paris, le 8 juin 1914, a réuni les délégués de trente et un pays.

Voici les décisions qui ont été prises par ce Congrès, sur les différentes questions à l'ordre du jour :

Unification des législations sur le chèque. — Le texte voté, par le Congrès, au sujet des mesures qui devraient être adoptées par les pays intéressés est le suivant :

1. Légalité de l'emploi du chèque et encouragement de son usage par tous gouvernements et pouvoirs publics municipaux et autres, non seulement en ce qui concerne tous les paiements effectués par eux, mais aussi

Digitized by Google

pour tous versements qui leur sont effectués par les contribuables, les abonnés et les débiteurs en général, et ce dans tous les cas où, agissant de la sorte, ils ne courent en fait aucun risque.

2. Établissement des Chambres de compensation locales partout où la chose est praticable et affiliation à celle-ci des bureaux de poste comme cela a été fait en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Suisse.

3. Affranchissement pour le chèque du timbre légal, ainsi que le Gouvernement allemand a promis de le faire.

Unification des lois sur les warrants. — Le Congrès a émis le vœu qu'il se réunisse une conférence internationale de fonctionnaires, de juristes et de membres de chambres de commerce ayant pour objet l'unification des législations sur les magasins généraux et la rédaction d'un récépissé warrant international.

L'action internationale contre la concurrence déloyale. — Un sous-comité sera formé pour l'étude de cette question.

Le Congrès a décidé, en attendant, de procéder à la consultation des associations affiliées.

Avancement des heures pendant les mois d'été. — Le Congrès a émis le vœu qu'une entente internationale intervienne à ce sujet avec l'Europe occidentale.

Réserve d'or pour conjurer les paniques financières. — Le Congrès a voté le vœu suivant :

L'assemblée recommande au comité permanent de maintenir à l'ordre du jour, pour le prochain congrès, la question des réserves d'or destinées à conjurer les paniques financières ;

Engage les membres du congrès à étudier d'ici là cette question, chacun dans leur pays, et à en pousser l'étude le plus loin possible, au point de vue international, en aidant à resserrer les liens de solidarité qui rattachent entre elles les nations du monde entier.

Horaire de 24 heures. — Le Congrès a émis le vœu de voir se généraliser l'emploi de l'horaire de 24 heures dans le trafic des chemins de fer, postes et télégraphes des divers pays.

Création d'un timbre de douane à appliquer sur les envois par la poste. — Le Congrès a émis un vœu favorable à la création de ce timbre dont une première application doit être faite pour les envois de petits paquets entre la France et la Belgique (1).

Il sera revenu ultérieurement d'une façon plus détaillée sur les travaux de ce Congrès. [38 (063) « 1914 » (∞)

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 110.

Digitized by Google

Sixième Déjeuner du Commerce mondial. — Les organisateurs du Déjeuner du Commerce mondial, profitant de la réunion à Paris du Congrès international des Chambres de Commerce et des Associations commerciales et industrielles, ont organisé, à Paris, leur sixième déjeuner. Un grand nombre de représentants de la presse commerciale française et étrangère, de nombreux négociants et industriels de différents pays y ont participé. Les organisateurs avaient mis en discussion la question suivante : Comment les guerres douanières pourraient être évitées par l'action concertée du commerce, des parlements et de la presse? [38 (064.5) (∞)

Huitième Cours international d'Expansion commerciale. — Ce huitième cours aura lieu à Barcelone, du 27 juillet au 15 août 1914.

Les conférences qui auront lieu à cette occasion sont divisées en trois groupes :

1° L'Espagne économique et sociale ;

2° L'Espagne artistique et littéraire ;

3° Les relations de l'Espagne avec les pays ibéro-américains.

Voici, du reste, les détails de ces conférences avec le nom des conférenciers qui ont bien voulu se charger de l'étude des différentes questions :

1. *L'Espagne économique et sociale.*

Coup d'œil sur la géographie générale de l'Espagne, par M. Rafael Ballester.

La civilisation espagnole, par M. Rafael Altamira.

Psychologie du peuple espagnol, par M. Miguel S. Oliver.

Organisation politique de l'Espagne, par M. José Gascón.

Politique et institutions sociales de l'Espagne, par M. Adolfo A. Buylla.

Aperçu général de l'agriculture espagnole, et considérations spéciales sur la culture du blé, par M. José Gascón.

La production vinicole et l'industrie de l'alcool, par M. R. Roig y Torres.

La production des huiles d'olives, par M. Ignacio Girona.

La production des fruits en Espagne, par M. José M. de Alburquerque.

La production horticole, par M. José Zulueta.

La production forestière, par M. le marquis de Camps.

Coup d'œil d'ensemble sur les industries espagnoles, par M. Miguel Vidal Guardiola.

Richesses minérales et industries extractives, par M. Luis Mariano Vidal y Carreras.

Les industries métallurgiques, par M. le général Leandro Cubillo.

La production et l'industrie du liège, par Martin Roger.

L'industrie lainière, par M. José Rigol.

L'industrie cotonnière, par M. Eduardo Calvet.

Digitized by Google

L'industrie du papier, par M. Joaquin Aguilera.
La houille blanche en Espagne, par M. Guillermo Graell.
Les travaux publics en Espagne, par M. D. J. Eugenio Ribera.
Les chemins de fer en Espagne, par M. Ramón Montagut.
Les ports de l'Espagne, par M. Julio Valdès.
La marine marchande, par M. Felix Escalas.
La législation douanière de l'Espagne, par M. Victor Pío Brugada.
La banque et la monnaie, par M. Pedro Corominas.
Les assurances et la prévoyance en Espagne, par M. Ramón Asensio Bourgon.
Le commerce extérieur, par M. Luis Montoto.
Technique du commerce des marchandises sur la place de Barcelone, par M. Rosendo Serra y Pagés.

2. *L'Espagne artistique et littéraire.*

L'Espagne pittoresque. Les régions et les villes, par M. J. Martinez Ruiz.
La civilisation romaine dans la Péninsule Ibérique et ses monuments, par M. J. Ramón Mélida.
La civilisation arabe et ses monuments, par M. Manuel Gómez Moreno.
L'architecture en Espagne, par M. J. Puig y Cadafalch.
La peinture classique d'Espagne, par M. Elías Tormo.
La peinture moderne, par M. Rodríguez Codolá.
La sculpture, par M. J. Folch y Torres.
Littérature castillane moderne, par M. Enrique Diez Canedo.
La littérature catalane moderne, par M. Gabriel Alomar.

3. *Les relations de l'Espagne avec les pays ibéro-américains.*

Influence de la colonisation espagnole sur les nations ibéro-américaines et l'évolution sociale américaine, par M. Baldomero Argente.
Développement économique des pays ibéro-américains, par M. Emilio H. del Villar.
Relations des nations ibéro-américaines avec l'Espagne, par M. Rafael Vehils.

M. Francisco Bergamin, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, donnera également une conférence sur les fonctions de la représentation diplomatique et consulaire dans l'expansion commerciale.

Indépendamment de ces conférences, des visites seront organisées aux institutions de culture, aux établissements commerciaux, industriels et agricoles, aux monuments ayant un caractère artistique, historique ou social. Des excursions nombreuses seront également organisées : excursions de deux jours : *a)* à l'île Majorque, *b)* à Palamós, Palafrugell, San Feliu de Guíxols et Gerona ; excursions d'une journée : *a)* à Tarragone, *b)* à Montserrat ; enfin des excursions d'une

Digitized by Google

demi-journée : à San Sadurní de Noya et aux Caves Codorniu, à Mataró, à Tarrasa, à Capellades.

Les Cours internationaux d'Expansion commerciale ont été institués par la Société Internationale pour le Développement de l'Enseignement commercial, constituée en juillet 1901, à Zurich. Cette société compte actuellement plus de 2,300 membres appartenant à plus de vingt nations. Elle est subventionnée par treize gouvernements.

Jusqu'à présent, la société a changé tous les trois ans de président et de siège social ; elle a l'intention d'avoir, à l'avenir, une résidence fixe et de donner à son Comité de direction le caractère d'un organisme central chargé de fournir des renseignements relatifs à l'enseignement commercial. [38 (07)] (063) « 1914 » (∞)

Troisième Conférence internationale des Femmes socialistes. — Étant donné qu'il est maintenant décidé que le Congrès Socialiste international aura lieu en 1914, au mois d'août, à Vienne, il est également certain que la troisième Conférence internationale des Femmes socialistes pourra se réunir. Elle aura lieu du 21 au 22 août, et les Autrichiennes feront tous leurs efforts pour réaliser la bonne préparation de la conférence et son succès. Tous les pays prépareront une délégation nombreuse pour cette conférence et une discussion sérieuse des questions qui doivent être résolues. Il s'agit d'abord de s'entendre pour savoir quelles sont les questions à mettre à l'ordre du jour de la conférence. Vu la situation et les tâches qui en résultent pour les femmes socialistes, il est proposé, en dehors du rapport sur l'action et les affaires administratives nécessaires, d'examiner en première ligne les questions suivantes :

1° Le droit de vote des femmes ;

2° La protection légale et les soins pour la mère et l'enfant :

a) Protection légale de l'ouvrière ;

b) Assurance légale pour les femmes enceintes et en couches et pour les nourrissons ;

c) Réglementation et institutions communales pour soutenir et décharger la femme du peuple comme ménagère et pour le développement de l'éducation des enfants ;

d) Institutions et mesures pour la défense personnelle du prolétariat qui servent à ce double but (commissions pour la protection de l'enfant, promenades pendant les vacances, etc.) ;

3° La cherté des vivres :

a) La production capitaliste, cause de la cherté des vivres ;

b) L'accroissement de la cherté des vivres par les droits de douane et les impôts indirects ;

Digitized by Google

c) La lutte du prolétariat contre la cherté des vivres (par la démocratie socialiste, les syndicats et les coopératives).

[396 : 335] (063) « 1914 » (∞)

Dixième Congrès universel d'Esperanto. — Le dixième Congrès universel d'Esperanto aura lieu à Paris, du 2 au 10 août 1914.

Les espérantistes qui ont déjà réuni neuf congrès dans différents pays : Boulogne 1905, Genève 1906, Cambridge 1907, Dresde 1908, Barcelone 1909, Washington 1910, Anvers 1911, Cracovie 1912 et Berne 1913, préparent leur dixième Congrès, qui doit avoir lieu à Paris, du 2 au 6 août prochain.

Ce congrès s'annonce sous les plus favorables auspices, et, malgré le nombre de participants, cependant déjà très élevé, que réunissaient les autres congrès, on peut espérer que ce nombre sera plus que doublé. En effet, à ce jour, le nombre des adhérents a déjà dépassé 3,000.

Un Comité de patronage, réunissant les noms de notabilités de tous genres, en assure d'ores et déjà le succès. Les Compagnies de Chemins de fer français viennent de consentir une réduction de 50 p. c. sur tout le parcours effectué à l'aller et au retour, à tous les congressistes munis de leur carte et nous espérons que ce nouvel encouragement va encore faire augmenter le nombre des adhérents.

Tous ceux qui s'intéressent à l'Esperanto peuvent facilement se tenir au courant du mouvement de cette langue dans le monde, en s'adressant à l'Office Central Esperantiste, 51, rue de Clichy, Paris, soit en le visitant, soit en écrivant. Les bureaux sont ouverts de 9 à 19 heures. [4.089.2 (063) « 1914 » (∞)

Association internationale de Phonétique expérimentale. — La phonétique expérimentale a atteint depuis quelque temps l'importance et la valeur d'une science autonome. Ceux qui ont cultivé cette branche nouvelle, après des efforts isolés, se sont réunis en Congrès et grâce au concours de la presse scientifique, ils sont parvenus à créer, dans le monde des spécialistes, un mouvement international.

Un certain nombre d'entre eux ont cru interpréter le sentiment général, en coordonnant tous les efforts et en créant une organisation scientifique qui portera le nom d'Association internationale de Phonétique expérimentale.

Pour les renseignements complémentaires et les adhésions, s'adresser au professeur G. Gradenigo, Turin, ou au professeur C. Biaggi, Milan. [41 (062) (∞)

Digitized by Google

Onzième Session de l'Association internationale de Perfectionnement scientifique et médical. — Cette session, patronnée par le Gouvernement français et S. M. le Roi des Belges, aura lieu à Berne, du 3 au 10 septembre 1914.

Une série de rapports et de conférences de la plus haute importance seront faits dans les dix groupes d'études de la société :

Sciences physiques et chimiques.	Hydroclimatologie.
Sciences naturelles.	Hygiène.
Sciences biologiques.	Assistance.
Médecine.	Sciences vétérinaires.
Chirurgie.	Stomatologie.

Cette semaine internationale d'études, prise du jeudi au jeudi et coupée par une excursion de repos le dimanche, sera suivie d'un voyage spécial dans l'Oberland, l'Engadine et le Tyrol (Interlaken, Grindelwald, Andermatt, St-Moritz, Pontresina, Davos, Col du Stelvio, Trafoï, Meran, Cortina, Toblach, Innsbruck, Zurich, Chutes du Rhin, etc.).

Il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible, en tout cas avant le 15 juillet prochain. Le Bureau de l'Association internationale de perfectionnement scientifique et médical est ouvert le mercredi et le samedi de 15 à 16 heures, 12, rue François-Millet, Paris, XVI^{e}.

[61 (07)] (063) « 1914 » (∞)

Deuxième Conférence internationale des Bains populaires et scolaires. — La deuxième Conférence internationale des Bains populaires et scolaires faisant suite à la Conférence tenue à Schéveningue en 1912, se réunira à Bruxelles, du 7 au 10 août 1914.

L'organisation de cette Conférence a été confiée par le Gouvernement à l'Association belge pour l'Encouragement de la balnéation populaire, scolaire et industrielle, fondée le 3 mars 1913, à Bruxelles, et qui a actuellement des ramifications dans les neuf provinces.

La défense de la santé publique trouve un puissant auxiliaire dans l'existence d'établissements de bains à bon marché ; à ce point de vue, on doit reconnaître que depuis quelques années, la balnéation a pris un nouvel élan. En effet, nous avons vu s'ouvrir dans les grandes villes des bains-douches, accessibles non seulement à la classe bourgeoise, mais également aux populations ouvrières.

Des bains-douches, annexés à certaines écoles, inculquent à la jeunesse le sens de la propreté corporelle, et l'enseignement accorde une importance de plus en plus grande à la natation.

Ces exemples suffisent pour montrer que la balnéation a pris un

Digitized by Google

essor dont on peut être satisfait. Mais il reste encore beaucoup à faire : à mesure que les conditions sociales évoluent, les applications de l'hygiène doivent se développer parallèlement et ceux qui ont à cœur l'éducation hygiénique du peuple ne peuvent rester indifférents aux exigences croissantes qui se manifestent.

Il est de la plus haute importance que tous ceux qui s'intéressent à la balnéation dans les différents pays puissent échanger leurs vues sur ses diverses modalités et sur les résultats acquis.

La prochaine Conférence internationale réunira toutes les personnes qui, en raison de leurs études, de leur profession ou de leurs fonctions, comprennent l'importance capitale de la propreté corporelle au triple point de vue de l'hygiène, de la dignité personnelle et du progrès social et qui doivent désirer également le développement des exercices de natation qui constituent un mode de gymnastique des plus salutaires ; elle fait appel aux divers spécialistes : physiologistes, hygiénistes, techniciens, industriels, éducateurs, économistes et les invite à s'unir à elle en lui apportant le précieux concours de leurs études, de leur expérience et de leur dévouement.

Toutes les classes de la société sont intéressées aux pratiques de la propreté corporelle qui sont un des moyens les plus efficaces que l'on peut opposer à l'invasion et à la propagation des maladies infectieuses.

Deux groupes méritent une attention particulière : la jeunesse scolaire et le personnel ouvrier. Aussi, le programme a-t-il réservé une part prépondérante aux bains scolaires et aux bains industriels.

Pendant la durée de la Conférence on organisera des visites et des excursions ; une exposition réunira des documents, des plans, des photographies, des dessins, des modèles, des maquettes de bains.

Voici quelques extraits du règlement de ce Congrès :

ART. 2. — Sont membres de la deuxième Conférence internationale toutes les personnes qui, s'intéressant à l'hygiène sociale et particulièrement à la Balnéation, ont adressé leur adhésion au secrétaire général et ont payé une cotisation de 10 francs.

Les membres de la Conférence reçoivent une carte qui leur permet d'assister aux séances, de prendre part aux votes, aux réceptions, aux fêtes et excursions qui seront organisées ; ils reçoivent en outre un exemplaire de toutes les publications.

Les adhérents de l'Association internationale des Bains populaires et de propreté et les adhérents de l'Association belge pour l'Encouragement de la Balnéation populaire, scolaire et industrielle, sont membres de droit de la deuxième Conférence internationale ; ils jouissent des mêmes avantages que les précédents ; toutefois, pour recevoir les rapports préliminaires et les comptes rendus des séances, ils versent une somme de 5 francs.

Digitized by Google

ART. 3. — Les rapports sur les questions que le Comité d'organisation a décidé de porter à l'ordre du jour de la Conférence, seront déposés et imprimés avant l'ouverture de la session.

L'étendue des rapports ne peut dépasser 8 pages d'impression in-octavo.

Ils doivent être remis au secrétariat général au plus tard le 1er juin.

Des rapports et communications sur des sujets non prévus seront également admis, à la condition d'être communiqués au secrétariat général au moins deux mois avant l'ouverture de la Conférence.

Le comité d'organisation décidera s'il y a lieu d'en ordonner l'impression intégrale ou limitée.

Les rapports seront imprimés dans la langue des rapporteurs. Ils seront accompagnés d'un résumé français.

ART. 6. — Les diverses langues pourront être employées dans les communications et discussions. Des interprètes seront, autant que possible, désignés et attachés à la Conférence.

ART. 7. — Dans une exposition annexée à la Conférence, le Comité d'organisation réunira des plans, modèles, maquettes, appareils et publications se rapportant à des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et qui lui auront été envoyés en temps utile, soit au moins six semaines avant l'ouverture des travaux.

Sous réserve de l'assentiment du Comité directeur, les industriels peuvent exposer des objets aux conditions à déterminer ultérieurement.

On trouvera ci-dessous une liste de quelques-unes des questions qui ont été proposées :

1. Les bains populaires et l'hygiène des races.
2. Organisation de bains de propreté par l'assistance publique.
3. Obligation du bain-douche dans les établissements universitaires.
4. Éducation de la femme au point de vue de la balnéation dans les milieux populaire, scolaire et industriel ; circonstances qui pourraient expliquer une fréquentation plus assidue de certains établissements de bains par les hommes que par les femmes?
5. Utilisation des bains-douches industriels par la jeunesse des écoles.
6. Développement des bains scolaires.
7. Enquête sur les eaux utilisées dans les bains-douches des établissements industriels.
8. Importance des installations balnéaires industrielles et leur degré d'utilisation par les intéressés.
9. Dans quels cas y a-t-il lieu d'interdire l'installation de bains de rivière?

Exposer en particulier les mesures à prendre contre la pollution des cours d'eau en vue de la natation.

10. Comment pourrait-on organiser des bains en rivière dans les localités où des bains en piscine font défaut?
11. Quels sont les moyens capables de prévenir la contamination des eaux des bassins de natation?

Digitized by Google

12. Établissement de bassins de natation scolaires ; leur utilisation par les écoliers pendant la journée scolaire et par les groupes post-scolaires après les heures de classes.

S'adresser à M. le Dr Schoofs, 27, rue des Guillemins, Liége.

[613.41 (063) « 1914 » (∞)

Troisième Congrès international de Maladies professionnelles (1). — Ce congrès siégera à Vienne, du 21 au 26 septembre 1914 dans les salles de la Chambre des Députés.

Le Congrès aura un caractère strictement scientifique. De nombreuses conférences sont déjà annoncées pour toutes les matières à l'ordre du jour, dont voici le détail :

1. Fatigue. Physiologie et pathologie surtout par rapport au travail professionnel. Action du travail professionnel sur le système nerveux. Travail de nuit. Rapporteur général : Dr Arnold Durig (Vienne).
2. Travail dans l'air chaud et humide. Rapporteur général : Dr L. Carozzi (Milan).
3. Le charbon des ouvriers. Rapporteur général : A. Schattenfroh (Vienne).
4. Pneumoconioses. Rapporteur général : L. Devoto (Milan).
5. Effets nuisibles de l'électricité dans les poursuites industrielles. Rapporteur : Langlois (Paris).
6. Intoxications professionnelles : *a)* questions générales ; *b)* du plomb ; *c)* des poisons différents.
7. Effets nuisibles du travail professionnel sur l'ouïe. Rapporteur général : G. Glibert (Bruxelles).
8. Communications : *a)* de la peau ; *b)* des infections ; *c)* réparation sociale des maladies professionnelles ; *d)* diverses.

Une exposition sera adjointe à ce Congrès. Elle aura pour but de fournir une vue d'ensemble la plus complète possible de l'origine et de la prophylaxie des maladies professionnelles et de montrer en général l'influence du travail professionnel sur la santé.

Voici quelques articles du règlement de cette exposition qui en feront connaître le but et la nature :

1. Le but de l'exposition est de faire connaître, de la manière la plus complète possible, tout ce qui concerne l'origine, la prophylaxie, la pathologie et la clinique des maladies professionnelles, et, surtout, l'influence du travail professionnel sur l'organisme, y compris les blessures professionnelles typiques (toutefois à l'exclusion de la prévention des accidents).

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 608.

Digitized by Google

2. L'exposition comprendra :

Les préparations anatomo-pathologiques, les compositions chimiques appropriées, les matières qui dans les établissements industriels, sont susceptibles de provoquer des maladies ; l'exposé des procédés de fabrication, au moyen de gravures ou modèles, ayant un intérêt au point de vue de l'hygiène professionnelle. En outre, des tableaux statistiques sur les proportions des maladies dans certaines industries et la fréquence de certaines maladies professionnelles.

De plus figureront à l'exposition, des représentations d'exploitations de toute espèce ; l'exposition des dispositifs hygiéniques professionnels (à l'exclusion de ceux qui servent à la prévention des accidents mécaniques), surtout et en particulier des descriptions des manipulations inhérentes au travail les plus variées (industrielles, professionnelles, agricoles) et en tout premier lieu, une représentation des attitudes les plus caractéristiques ou les plus usitées au cours de ces manipulations, ainsi que l'attitude nécessaire des mains dans certaines d'entre elles, le tout exposé en un tableau ou une série de tableaux. Il y aura lieu également de produire, au moyen de gravures, l'exposition des déformations corporelles provoquées par des attitudes de corps fréquemment répétées ou constantes ou nécessitées par l'usage d'outil (telles les modifications d'attitude du corps, du système osseux, des mains, etc.).

3. L'exposition s'ouvrira quelques jours avant le commencement des travaux du Congrès international des maladies professionnelles et la clôture aura lieu plusieurs jours après celle du Congrès.

Après la clôture du Congrès auront lieu des excursions aux exploitations professionnelles particulièrement remarquables ou intéressantes et aux établissements industriels de Vienne et d'Autriche.

Des excursions seront organisées à l'occasion de ce Congrès à :

Idria (mines de cinabre et usine à mercure), Triest (chantiers de constructions navales), Klagenfurt (fabrique de céruse), Donawitz (hauts-fourneaux).

Brunn (industrie textile, émailleries industrielles).

Pribram (mines d'argent et fonderies), Rakonitz (fabriques des produits céramiques).

Wieliczka (mines de sel), Drohobycz (exploitation de puits à pétrole et raffineries), ainsi qu'à un grand nombre de fabriques viennoises.

Les chemins de fer d'État autrichiens et le chemin de fer du Midi accordent aux congressistes qui se rendront à Vienne, des réductions pour voyage aller et retour. On compte obtenir de la direction des chemins de fer également des prix réduits pour les excursions.

Peuvent devenir membres titulaires du Congrès, toutes les personnes et groupement qui s'intéressent aux études relatives aux maladies professionnelles, à l'influence du travail professionnel sur l'organisme. La cotisation s'élève à 25 couronnes. Des cartes de dames, au

Digitized by Google

prix de 8 couronnes, seront tenues à la disposition des membres des familles des congressistes.

Pour être admis définitivement comme membre du Congrès, il faut envoyer le montant de la cotisation. Les congressistes autrichiens se serviront, à cette fin, de préférence, d'un chèque postal. Les congressistes des autres pays pourront avantageusement employer des mandats-poste, ou charger de la transmission des fonds les banques qui sont en relation avec la Caisse d'Épargne postale impériale et royale (Postsparkassenamt). Il est particulièrement recommandé de faire savoir en même temps pour quelle classe de chemin de fer doit être émise la carte de légitimation en vue des prix de faveur à obtenir de la part des directions de chemins de fer. [613.6 (063) « 1914 » (∞)

Septième Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales. — Le septième Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales se réunira à Lyon, du 27 au 31 juillet 1914, avec l'appui du Gouvernement français et de la ville de Lyon.

Les Congrès internationaux d'Électrologie et de Radiologie médicales ont siégé successivement à Paris (1900), Berne (1902), Milan (1906), Amsterdam (1908), Barcelone (1910), Prague (1912). Toutes ces réunions constituèrent des manifestations scientifiques importantes en rapport avec le développement qu'ont prises, dans le monde entier, les utilisations médicales de l'électricité, des rayons X et du radium, des radiations calorifiques et lumineuses.

Le septième Congrès se prépare sous des auspices extrêmement favorables. D'éminentes personnalités lui ont accordé leur haut patronage ; son Comité de propagande est composé d'une série d'hommes de sciences et de maîtres de la pratique électroradiologique universellement connus et appréciés ; enfin, les diverses questions mises à l'ordre du jour sont de haute importance et seront l'objet de rapports dont la valeur peut être d'avance et d'emblée préjugée par le nom même des rapporteurs désignés. Le Congrès coïncide avec la grande *Exposition Internationale Urbaine*, organisée par la ville de Lyon, où une *classe spéciale* a été réservée aux appareils et installations électro-radiologiques. Rien, d'ailleurs, dans une Exposition où se trouvent réunis les éléments pour ainsi dire constitutifs de toute l'idéale cité moderne ne saurait demeurer indifférent à quiconque s'intéresse à l'étude des agents physiques appliqués à la médecine.

Outre les rapports et les communications, les travaux du Congrès comprendront plusieurs séances de démonstrations expérimentales. Ces démonstrations sont de plus en plus nécessaires, par suite de l'importance sans cesse grandissante qu'occupent l'appareillage et les détails techniques dans cette spécialité. Aussi plusieurs séances

Digitized by Google

expérimentales réuniront les congressistes soit devant les appareils exposés par les constructeurs membres du Congrès soit dans les divers laboratoires de la Faculté et des Hôpitaux.

Le prix de Barcelone (1,000 francs), sera attribué, pendant la durée du Congrès, à l'appareil pour électro-diagnostic remplissant le mieux les conditions prévues par le règlement du concours.

Voici quel est le programme provisoire du Congrès avec le nom des rapporteurs :

1° L'ionothérapie. Rapporteur : Dr Schnée, Francfort-sur-Mein.

2° L'action des courants de haute fréquence sur les tuberculoses chirurgicales. Rapporteur : Professeur Doumer, Lille.

3° L'électrocardiographie clinique. Rapporteurs : Professeur Nicolaï, Berlin, Professeur agrégé Vaquez et Dr Bordet, Paris.

4° L'action des rayon X sur la plaque photographique. Rapporteurs : Dr Chanoz et M. A. Lumière, Lyon.

5° Les phénomènes cutanés tardifs dus à la radiothérapie. Rapporteur : Dr Arcelin, Lyon.

6° Les moyens de protection des opérateurs contre les rayons X. Rapporteur : Professeur Albers Schönberg, Hambourg.

7° Les efforts thérapeutiques de l'émanation du radium. Rapporteurs : Professeur Falta, Vienne et Professeur Sommer, Zurich.

En ce qui concerne le prix de Barcelone, voici quels sont les vœux qui ont été votés lors du Congrès réuni à Barcelone en septembre 1910, quant à l'attribution de ce prix :

Dans le but d'uniformiser les méthodes d'exploration du système neuro-musculaire, le cinquième Congrès international d'Électrologie et de Radiologie médicales, réuni à Barcelone, a adopté les vœux suivants (séance du 14 septembre 1910) :

1° Que, dans toutes les mesures de l'excitabilité, il soit fait usage de la méthode des décharges de condensateurs, seule capable de donner les grandeurs vraiment caractéristiques de l'excitabilité et en outre, comparables entre elles ;

2° Que les expérimentateurs, précisément pour obtenir cette comparabilité des résultats, veuillent employer une électrode indifférente de 100 centimètres carrés de surface et une électrode active de 1 centimètre carré ;

3° Que les expérimentateurs déterminent, pour chaque pôle, la constante de quantité, la constante d'intensité et la constante de temps ;

4° Que les constructeurs munissent leurs appareils à électrodiagnostic de quatre condensateurs, ayant respectivement pour capacités 10, 1, 0.1, 0.01 microfarads, et de résistances intercalaires de 1,000 et 2,000 ohms.

Ce prix aurait déjà dû être attribué en 1912 au Congrès de Prague, mais aucun appareil ne remplissant les conditions précédentes, le prix n'a pu être décerné. [615.849 (063) « 1914 » (∞)

Digitized by Google

Douzième Conférence internationale de la Tuberculose. — Du 2 au 6 septembre 1914 aura lieu, à Berne, la douzième Conférence internationale contre la Tuberculose.

La Conférence sera complétée par deux voyages d'étude, projetés du 25 août au 1er septembre, l'un au nord, l'autre au sud. L'excursion du nord conduira de Bâle par Rheinfelden, Winterthur, Saint-Galles, Arosa, Davos, Wald, Zurich, Olten ; l'autre, de Genève par Lausanne, Montreux, Caux, Montana, Heiligenschwendi, pour revenir à Berne.

Les deux excursions permettront, à ceux qui y prendront part, d'admirer les beautés de la nature et les curiosités du pays, en leur mettant sous les yeux tout ce qu'il est possible de voir en huit jours, sous la conduite de guides expérimentés.

L'ordre du jour prévoit les sujets de conférences suivantes :

1° L'extension géographique de la tuberculose et la prédisposition des différentes races ;

2° Les principes scientifiques et le mode d'exécution du traitement solaire de la tuberculose ;

3° L'activité pratique de la femme dans les soins de la tuberculose ;

4° Les soins antituberculeux dans les stations sanitaires ;

5° Thérapeutique du travail et changement de profession en cas de tuberculose pulmonaire.

Prière d'adresser au plus tôt, au secrétaire général, Schöneberg Ufer, 13, Berlin W., les adhésions, les desiderata et les propositions concernant l'ordre du jour, le voyage d'information, etc.

[616.995 (063) « 1914 » (∞)

Vingt-quatrième Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de langue française. — Ce congrès, dont le programme a déjà été donné (1), aura lieu à Luxembourg, du 3 au 7 août 1914.

Indépendamment des questions mises à l'ordre du jour, des communications originales sur des sujets de neurologie et de psychiâtrie seront faites.

Pendant le Congrès, on visitera l'établissement thermal de Mondorf-les-Bains, l'Asile d'aliénés d'Ettelbrück (Maison de santé de l'État), les principales curiosités du Grand-Duché de Luxembourg. Après la clôture des travaux du Congrès, un voyage circulaire facultatif de quatre jours par Metz, Mayence, la Vallée du Rhin en bateau à vapeur jusqu'à Cologne et retour par la Vallée de la Moselle, sera organisé.

Le programme détaillé sera envoyé ultérieurement aux congressistes.

(1) *La Vie Internationale*, t. V, p. 161.

Digitized by Google

Le Congrès comprend : 1° des membres adhérents ; 2° des membres associés (dames, membres de la famille, étudiants en médecine), présentés par un membre adhérent. Les asiles d'aliénés inscrits au Congrès sont considérés comme membres adhérents.

Le prix de la cotisation est de 20 francs pour les membres adhérents et de 10 francs pour les membres associés. Les membres adhérents seuls reçoivent les imprimés du Congrès.

Les médecins de toutes les nationalités peuvent adhérer à ce Congrès, mais les communications et discussions ne peuvent être faites qu'en langue française.

Une réduction de 50 p. c. sur les prix des billets ordinaires, avec validité du 25 juillet au 20 août, sera demandée sur tous les réseaux des chemins de fer français.

Adresser les adhésions et cotisations au Dr Lalanne, médecin en chef de l'Asile de Maréville, près Nancy. [616.8 (063) « 1914 » (43.59)

Sixième Congrès dentaire international. — Ce congrès dentaire aura lieu à Londres, du 3 au 8 août 1914, sous le haut patronage de S. M. le Roi George V. De nombreuses associations et sociétés dentaires ont déjà désigné leurs délégués. Ce Congrès se compose des dix sections suivantes :

1° Anatomie, histologie et physiologie dentaires.
2° Pathologie et bactériologie dentaires.
3° Chirurgie et thérapeutique dentaires.
4° Physique, chimie, radiographie et métallurgie dentaires.
5° Prothèse dentaire.
6° Orthodontie.
7° Chirurgie buccale et prothèse chirurgicale.
8° Anesthésie chirurgicale et locale.
9° Hygiène buccale, éducation du public et services dentaires publics.
10° Éducation dentaire.

Des comités nationaux ont été constitués dans différents pays, notamment en Amérique, en Allemagne, en Angleterre et en France, pour assurer la participation des spécialistes nationaux à cet important Congrès.

En connexion avec ce congrès est organisée une exposition qui comprendra les sections suivantes :

1. Spécimens montrant l'évolution de la forme des dents et de la dentition de l'homme. Préparations histologiques ayant trait aux récentes recherches. Exposition illustrant la composition chimique et l'action physiologique de la salive.

2. Spécimens de dents, palais, gencives et mâchoires dans des conditions pathologiques, telles que : Odontomes, Kystes dentaires,

Digitized by Google

Neoformations, Maladies du périoste, etc. Microphotographies de microorganismes buccaux, Microorganismes et leurs cultures en tubes ou sur plaques de Petri. Nouveaux appareils bactériologiques.

3. Spécimens de dents, gencives et mâchoires atteintes de « Pyorrhœ Alveolaris » et leurs projections sur écran. Exposition des nouvelles méthodes pour « incrustation » des inlays dans les cavités dentaires. Exposition de nouvelles méthodes pour le « couronnement » des dents.

4. Radiographie de tissus dentaires normaux ou pathologiques ainsi que des tissus avoisinants.

5. Exposition de différents modèles d'Articulateurs. Spécimens montrant les diverses méthodes employées pour le moulage des métaux par la pression. Spécimens montrant les perfectionnements du travail dit « continuous gum ».

6. Modèles d'anomalies de position des dents et appareils de redressement.

7. Spécimens montrant les méthodes de traitement des affections chirurgicales : Gueule-de-loup, bec-de-lièvre, fracture et résection des maxillaires, des dents et de la mâchoire.

8. Histoire et évolution de l'Anesthésie.

9. Photographies, diagrammes et statistiques concernant les cliniques dentaires. Méthodes d'éducation du public en hygiène buccale.

10. Formulaires, diagrammes, modèles en rapport avec l'enseignement dentaire. Systèmes d'enseignement et travaux des étudiants démontrant ces systèmes.

11. Pièces d'un intérêt historique telles que : Livres, Instruments, Gravures, etc.

Pour les renseignements complémentaires s'adresser : International Dental Congress Office, 19, Hanover Square, London W.

[617.6 (063) « 1914 » (∞)

Dixième Congrès international des Médecins-Vétérinaires. — Ce Congrès aura lieu à Londres, du 3 au 8 août 1914. Le Comité d'organisation d'accord avec la Commission permanente des Congrès internationaux, a limité à quatre seulement les questions qui seront traitées en séances générales :

1° Fièvre aphteuse ;

2° Tuberculose ;

3° Avortement épizootique ;

4° Contrôle public de la production, de la distribution et de la vente de lait.

Mais il fut décidé d'en soumettre beaucoup d'autres à l'examen des cinq sections, savoir.

Digitized by Google

I. — 1° Pathogénie et prophylaxie des intoxications alimentaires d'origine carnée ; 2° Principes généraux de l'inspection des viandes et viscères provenant d'animaux tuberculeux ; 3° Désinfection des wagons.

II. — 1° Entérite chronique infectieuse du bœuf (maladie de Johne) ; 2° Étiologie des piroplasmoses bovines européennes ; 3° Virus ultra-microscopiques ; 4° Étiologie et vaccination de la maladie des chiens.

III. — 1° Charbon bactéridien ; 2° Peste du porc ; 3° Morve ; 4° Gale sarcoptique du cheval.

IV. — 1° Anesthésie locale et générale ; 2° Fourbure ; 3° Cornage du cheval ; 4° Emploi des médicaments dans le traitement des affections causées par les nématodes.

V. — 1° Classification, traitement et prophylaxie des maladies transmises par les tiques ; 2° ou par les insectes volants (trypanosomoses).

Tous ces sujets sont véritablement d'actualité. L'hygiène et la salubrité publiques, la production animale, la défense nationale de tous les pays, la police sanitaire internationale, les sciences médicales pures sont très étroitement intéressées à leur étude. La grande presse et les gouvernements ne sauraient demeurer indifférents aux efforts concertés de l'art vétérinaire mondial en vue de la recherche et de l'adoption des solutions pratiques qui s'y rattachent.

Le Congrès de Londres est appelé à mettre en relief la valeur des services de la médecine vétérinaire, à relever ses représentants dans l'estime et la considération générales. [619 (063) « 1914 » (∞)

Deuxième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts (1). — Le deuxième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts aura lieu à Berne, à l'occasion de l'*Exposition nationale suisse*, du 15 au 22 juillet 1914. Les membres qui font partie des Commissions constituées lors du premier Congrès réuni à Gand en 1913, s'assembleront à Lyon quelques jours avant le Congrès de Berne.

Le programme du deuxième Congrès est le suivant :

A. — Examen des travaux des cinq Commissions internationales nommées en 1913. Décisions à prendre :

1° Profession. Règles générales ;

2° Propagande ;

3° Tarifs d'honoraires ;

4° Cahiers des charges ;

5° Expertises et arbitrages.

B. — Intervention des Ingénieurs-Conseils dans les jurys d'expositions.

C. — Approbation définitive et éventuellement modifications des statuts de la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils et Ingé-

(1) *La Vie Internationale*, t. IV, p. 554.

Digitized by Google

nieurs-Experts. Cette question sera examinée exclusivement par les délégués des associations ayant adhéré à la Fédération.

D. — Détermination de la date et du lieu pour le troisième Congrès international des Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts.

Au cours du Congrès à Berne, il sera organisé des excursions présentant un intérêt technique, dont le programme sera établi ultérieurement et envoyé aux personnes qui en feront la demande.

Secrétariat général : M. Herbais de Thun, 18, rue Marie-Thérèse, Bruxelles. [62 (069)] (063) « 1914 » (∞)

Association générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux. — L'assemblée générale de l'Association a eu lieu au Musée social, à Paris, le 27 mars 1914. Le président, le secrétaire général et le directeur de l'Office technique donnèrent lecture de leurs rapports. On extrait notamment du rapport du secrétaire général les renseignements suivants concernant la statistique des membres de l'Association :

Le nombre des membres de l'Association s'élève, à ce jour, à 558, dont 471 des pays de langue française et 87 des autres pays. Ce nombre comprend 338 titulaires, 120 adhérents, 73 correspondants, 23 membres d'honneur et 4 bienfaiteurs. Parmi les membres titulaires, 22 sont donateurs et 4 souscripteurs perpétuels ; 4 membres adhérents sont souscripteurs perpétuels et 11 donateurs ; 2 souscripteurs perpétuels et 5 donateurs sont à compter parmi les correspondants.

Voici les principaux pays auxquels ces membres appartiennent :

France 370, Belgique 73, Suisse 24, Brésil et Italie 9, Russie 8, Angleterre et colonies, Autriche et Allemagne 7, Pays-Bas 5, Luxembourg, etc. 4.

Les assistants profitèrent de leur séjour à Paris pour faire quelques visites scientifiques dans la capitale et dans ses environs. Ils visitèrent notamment l'usine d'incinération des ordures ménagères de Saint-Ouen, les habitations à bon marchés de Mme Durand-Claye, de la fondation Rothschild et de l'habitation familiale.

L'Association s'est réunie en Congrès à Lyon, du 24 juin au 1er juillet 1914. On trouvera ci-dessous, le programme du Congrès et des excursions organisées à cette occasion :

Mercredi 24 juin, 8 heures du soir. — Réunion préparatoire au *Restaurant Berrier-Millet*, 31, place Bellecour, à Lyon.

Jeudi 25 juin, le matin 8 h. 1/2. — Ouverture du Congrès dans la Salle des Réunions Industrielles du Palais du Commerce, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon (entrée : place de la Bourse).

Conférences :

1° M. Chalumeau, ingénieur en chef de la ville : Alimentation de Lyon en eaux potables. Nouveau Réservoir de Bron ;

Digitized by Google

2° M. Peter, directeur du Service des Eaux de Zurich : Nouveaux Travaux de la Distribution d'Eau de Zurich ;

3° M. Burelle : Société An. Démocratique des Habitations Hygiéniques à bon marché ; Application du Tout-à-l'Égout séparatif ;

4° M. Pallières, ingénieur, directeur de la Société de Constructions Électriques : Plan d'Extension et d'Aménagement de la Ville de Lyon ;

5° M. Albanèse : l'Emploi du Lea Recorder dans les Services Municipaux.

L'après-midi : Visite collective à l'Exposition. Réception par la Municipalité.

Le soir : Dîner offert par l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais.

Vendredi 26, le matin, 8 h. 1/2. — Conférences dans la Salle des Prud'hommes, au Palais du Commerce :

1° M. le Dr Lesieur, directeur du Bureau Municipal d'Hygiène : Les Institutions Hygiéniques nouvelles de la Ville de Lyon ;

2° M. Boutan, administrateur-délégué de la Compagnie du Gaz : La Centrale Électrique de la Mouche ;

3° M. David : Décantation et Fermentation des boues résiduaires dans des bassins séparés ;

4° M. Deruelle : Les Nouveaux Abattoirs de Lyon.

Pour les Dames : Visites du Musée des Tissus et du Musée de la Ville.

L'après-midi : Visites.

Premier groupe : Vacherie Municipale et Stérilisation du Lait. — Nouveau Bureau d'Hygiène. — Dispensaire anti-tuberculeux. — Institut d'Hygiène et Institut Bactériologique anti-rabique. — Restaurant des Mères-Nourrices.

Deuxième groupe : Visite du nouveau Pont de l'Hôtel-Dieu, du Réservoir de Brou (ciment armé, 17,000 mètres cubes, en élévation sur piliers). — Usine du Grand Camp ; Usine de Saint-Clair.

Samedi 27, le matin : Visites.

Premier groupe : Hôtel de la Mutualité. — Habitations hygiéniques à bon marché avec système du Tout-à-l'Égout séparatif. — Hospice Debrousse.

Deuxième groupe : Centrale Électrique de la Mouche : Usine de Stérilisation des Eaux d'Égout de l'U. M. D. P. — Séance du Comité international provisoire de Technique Sanitaire et Municipale.

Pour les dames : Visite de divers monuments.

L'après-midi : L'École en plein air. — La Pouponnière de plein air. — Ou : visite individuelle de l'Exposition.

Le soir, à 8 heures : Banquet fraternel.

Excursions. — Dimanche 28, le matin, à 9 h. 55. — Départ pour Grenoble. — 12 h. 30 : déjeuner. — 2 heures : départ en auto-cars pour le Lautaret. — Le Lautaret. Dîner, coucher.

Lundi 29, le matin. — Départ en auto-cars du Lautaret pour Saint-Jean de Maurienne et Albertville, par le col du Galibier. — Albertville : déjeuner. — 2 heures : départ en auto-cars pour Annecy par le col des Aravis et Thône. — A Annecy : dîner. — Réception par la Municipalité. — Coucher.

Digitized by Google

Mardi 30, le matin. — Visite des divers travaux de voirie et d'assainissement : lithophalte, lithomac. — Usine d'épuration biologique en construction, etc. — Déjeuner.

L'après-midi. Visite du Château, etc. — Promenade en bateau sur le lac. — Goûter à Talloire ; visite à l'Abbaye. — Retour à Annecy : dîner ; coucher.

Mercredi 1er juillet, le matin, 8 heures. — Départ en auto-cars pour Saint-Pierre de Chartreuse par Aix-les-Bains et Chambéry. — Déjeuner à Saint-Pierre. — Visite de la Grande-Chartreuse. — Départ pour Grenoble : arrivée à 4 h. 1/2. — 6 heures : dislocation.

[628 (063) « 1914 » (∞)

Cinquième Congrès de la Fédération internationale des Filateurs de Lin et d'Etoupe. — La Fédération Internationale des Filateurs de Lin et d'Étoupe a tenu son cinquième Congrès à Vienne, les 16 et 17 juin 1914. Voici quel en était l'ordre du jour détaillé :

Séance du mardi 16 juin, à 9 h. 1/2 du matin :

1. Rapport sur les travaux du Comité Central et du Bureau depuis le Congrès de Gand (juin 1913).
2. Rapport du Trésorier de la Fédération.
3. Nouveaux affiliés.
4. Fixation des périodes statistiques mensuelles (juin 1914-juin 1915).
5. Modifications aux statuts.
6. Rapport du Comité d'étude du conditionnement.

Séance du mardi 16 juin, à 3 heures de relevée :

7. Mesures prises en Russie pour améliorer le commerce du lin.
8. Conditions générales pour l'achat des lins et étoupes de Russie.
9. Statistique internationale quotidienne des achats de lins de Russie.
10. Statistique internationale annuelle au sujet de la composition de l'industrie linière (filature et tissage) et de sa production.

Séance du mercredi 17 juin, à 11 h. 1/2 du matin :

11. Organisation par la Fédération d'un service de renseignements sur les marchés de lin et d'étoupe de Russie.
12. Réduction simultanée de la production et de l'exportation.
13. La statistique de la culture du lin.
14. La collaboration des cultivateurs de lin.
15. Fixation du lieu et de la date du prochain Congrès.

Des délégués d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de France, de Hongrie, d'Irlande, de Russie et de Suède assistèrent à ce Congrès.

[677.1 (062) « 1914 » (∞)

Congrès international des Manufacturiers et Filateurs de Coton. — Le Congrès international de cette Fédération, qui devait avoir lieu en Suisse, au début de cette année, aura lieu dans le courant de l'automne prochain.

Le Comité de la Fédération s'est réuni récemment en Angleterre pour exposer, au ministre de l'Inde anglaise, les résultats de l'enquête

Digitized by Google

faite dans cette colonie par son secrétaire et formuler à cette occasion divers desiderata. [677.2 (063) « 1914 » (∞)

Quatrième Congrès international du Bâtiment et des Travaux Publics. — Le quatrième Congrès international organisé par la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics aura lieu à Berne, du 23 au 27 août 1914. Les gouvernements suivants ont déjà adhéré officiellement au Congrès : Belgique, France, Grèce, Pays-Bas, Russie et Suisse. Des Comités de propagande ont été constitués en Belgique France, Hongrie, Italie, Pays-Bas et Suisse.

Voici quelles sont les questions qui ont été définitivement mises à l'ordre du jour :

1. Contrat collectif du travail. Règles internationales éventuelles pour les rapports conventionnels entre les associations ou syndicats des industriels et les organisations ouvrières.
2. Enseignement professionnel.
3. Grèves et lock-outs.
a) Organisation patronale ;
b) Recherches des moyens pratiques pour solutionner les conflits.
4. Échafaudages et blindages. Étude de leur construction au point de vue technique et au point de vue de la sécurité des ouvriers.

Le programme horaire du Congrès est le suivant :

Dimanche 23 août, 8 h. 1/2 du soir. — Réception des congressistes au *Casino*.

Lundi 24 août, 10 heures du matin. — Séance d'ouverture du Congrès au *Casino*. — 3 heures de l'après-midi. — Séance du Congrès.

Mardi 25 août, 9 heures et 2 h. 1/2 de l'après-midi. — Séances du Congrès. — 8 h. 1/2 du soir. — Réception des congressistes à l'Exposition nationale suisse.

Mercredi 26 août. — Ascension en chemin de fer de la Jungfrau. Excursion offerte par la Société suisse des Entrepreneurs.

Jeudi 27 août, matin. — Visite de l'exposition nationale. — 4 heures de l'après-midi. — Séance de clôture. — 7 h. 1/2 du soir. — Banquet au *Casino*. (Souscription : 15 francs.)

De nombreuses excursions seront organisées par ce Congrès, notamment le 28 août une visite, en train spécial, aux travaux du tunnel Moutiers-Granges. Du samedi 29 août au mercredi 2 septembre, un voyage réservé aux congressistes et dont voici l'itinéraire succinct, sera organisé : Berne-Montreux, Zermatt-Gornergrat, Loetschberg Interlaken-Lucerne-Lac-des-Quatre-Cantons-Pilate.

Pour renseignements complémentaires s'adresser au Comité d'organisation du Congrès, Seidengasse, 13, Zurich (Suisse).

[69 (063) « 1914 » (∞)

Digitized by Google

Calendrier des Réunions Internationales

CONGRÈS, CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES, SESSIONS, CONVENTS

[062 (∞)]

Le nombre des réunions qui ont eu lieu depuis le 1er janvier 1914 ou qui sont annoncées, s'élèvent à 197, d'après les documents qui sont parvenus à la connaissance de l'Office Central. Les chiffres des deux dernières colonnes à droite renvoient les premiers aux tomes III, IV et V de la *Revue* (ceux relatifs au tome III sont en italique, au tome IV en grasse, au tome V en romain), les seconds à l'*Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909 et 1910-1911 (ceux relatifs à 1908-1909 sont en italique). Le calendrier fait l'objet d'une publication périodique dont les éditions annulent les éditions antérieures. Deux fois par an, dans les numéros 6 et 12, il est réimprimé dans le corps même de la *Revue*. Les éditions en annexe peuvent donc être éliminées au moment de la reliure.

Tant le calendrier que les notices qui le précèdent seront constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

Abréviations employées :

An.	Association.	Cn.	Commission.	Mg.	Meeting.
As.	Assemblée.	Cv.	Convention.	Rn.	Réunion.
B.	Bureau.	Fn.	Fédération.	Sé.	Société.
Cé.	Comité.	G.	Général.	Ss.	Session.
Cf.	Conférence.	I.	International.	U.	Universel.
Cg.	Congrès.	It.	Institut.	Un.	Union.

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET (1)	Références	
				Rev.	Ann.
1914	Cg. I. de la presse périodique (4e).	Leipzig.	05		731
1914	Cg. I. de l'armée du salut.		267.12		959
1914	World's Christ. Endeav. Conv.(5e).	Sydney.	284		989
1914	Cg. I. « Pour mieux se connaître ».	Bruxelles.	327 (43:44)	133	
1914	Cg. I. des employés d'hôtels (3e).	(Italie).	331.88.640.24		1167
1914	Cg. I. de la mutualité libre (3e).	Paris.	334.7		
1914	As. G. de l'An. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29 : 55		479
1914	Rn. des Bureaux perm. de l'Un. I. pour la protection de l'enfance.	Madrid.	362.71	254	1565

(1) L'objet des réunions est indiqué par leur numéro classificateur emprunté à la Classification décimale dont il est fait usage dans toutes les publications de l'Union.

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ass.
1914	Rn. du Bureau de la Féd. I. des Instituteurs (9e).	Copenhague.	372	**233**	1675
1914	Cg. I. de sauvetage.	Amsterdam.	614.8		2081
1914	Cg. I. d'urologie (3e).	Berlin.	616.6		2121
1914	Cg. I. agrogéologique.	St-Pétersbourg.	63.11		2263
1914	Cg. I. d'horticulture.	Berne.	63.52		2285
1914	Cn. I. scientif. de télégr. sans fil.	Bruxelles.	654.25	170	
1914	Cg. I. des sciences comptables (4e).	Luxembourg.	657	172	2343
1914	As. I. des chimistes du cuir (12e).	Vienne.	675:54		2369
1914	Cg. I. des filateurs et manufacturiers de coton.	(Suisse.)	677.2	581	2389
1914	Cg. I. des horlogers, bijoutiers et orfèvres (2e).	Berne.	681.11	174	
1914	Cg. I. des architectes (10e).	St-Pétersbourg.	72		2417
1914	Cg. I. des Ass. touristes.	Londres.	796.5		2463
1914	Cg. I. d'aéronautique.	Lyon.	797.5	**112**	2516
1914.01.08/11	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5e).	Moscou.	362.2	**544**	1557
1914.02.14	Un. I. cycliste (29e).	Paris.	796.6	*469*	2475
1914.03.21	Institut I. d'embryologie (2e sess.).	Cambridge.	59.13	**550**	
1914.04	Cg. de la Ligue I. contre l'abus des boissons alcooliques.	Paris.	178	546	871
1914.04	Rn. I. de thalassothérapie.	Cannes.	615.839.1	265	
1914.04	Rn. des Cn. spéc. du Cé. électrot. I.	Madrid.	621.3	163	2185
1914.04.01/04	Cg. I. de l'enseignement math.	Paris.	51 (07)	152	1863
1914.04.06/08	Cg. de philosophie mathématique.	Paris.	51	151	
1914.04.13/16	Cg. I. de chirurgie (4e).	New-York.	617	363	2149
1914.04.19/22	Cg. I. de phonétique expérimentale (1er).	Hambourg.	41		
1914.05.14/21	Cg. I. féministe (5e).	Rome.	396	359	1761
1914.05.16/24	Cg. I. de riziculture (5e).	Valence.	63.316	490	*1204*
1914.05.27/28	Cg. I. du calendrier.	Liége.	52.93		
1914.06	Cn. Panaméricaine de codification.	Rio de Janeiro.	341.018		
1914.06	Cg. I. de Chambres de Commerce.	Paris.	38 (062)	562	1727
1914.06.01/05	Cg. I. d'ethnologie et d'ethnographie.	Neuchâtel.	572	260	1935
1914.06.01/06	Cg. de la Soc. I. de musique (5e).	Paris.	78	491	2441
1914.06.02/05	As. I. de philosophie juridique et économique (3e).	Francfort-s/M.	34 (01)	134	1377
1914.06.04/05	Fn. I. des comités perm. d'expos.	Berne.	6 (064)		1991
1914.06.08	Cg. I. des ouvriers du textile.	Blackpool.	331.88 : 677		1275
1914.06.08/10	Cf. I. des horaires.	Berne.	656.222.5		

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1914.06.08/10	Cg. I. de laiterie (6e).	Berne.	63.71	271	2295
1914.06.10/14	Cf. I. des Un. chrét. de jeunes filles	Stockholm.	267.8		969
1914.06.12/14	Cg. I. des Ass. de presse (16e).	Copenhague.	07	467	*613*
1914.06.14	Ass. G. de l'An. entomologique I.	Francfort-s/M.	59.57		1983
1914.06.15/18	Cf. I. de la Fédér. abolitionniste.	Portsmouth.	176.5	545	859
1914.06 15/25	Cg. I. olympique.	Paris.	796	373	2453
1914.06.16/17	Cg. I. des filateurs de lin (5e).	Vienne.	677.11	581	2379
1914.06.18/20	Cf. Interparlem. du Commerce.	Bruxelles.	38 : 328		
1914.06.22/23	Cg. I. des Ass. de marchands de fer.	Berne.	38 : 669		
1914.06.23/30	Cg. I. d'agronomie tropicale (3e).	Londres.	63 (213)	168	2257
1914.06.24/07.01	Cg. I. des architectes et hygiénistes municipaux.	Lyon.	628	579	628
1914.06.29	An. des délégués de l'Un. des An. I.	Bruxelles.	∞ (062)		493
1914.07	Cg. I. des étud. de l'Am. du Sud.	Santiago.	378		1718
1914.07.15/22	Cg. I. des ingénieurs-conseils.	Berne.	62 (069)	578	
1914.07.20/22	Cg. I. de viticulture.	Lyon.	63.46		2281
1914.07.26/08.04	Cg. I. des Bons Templiers.	(Norvège.)	178		893
1914.07.27/31	Cg. I. d'électrologie et de radiologie médicales (7e).	Lyon.	615.84	573	2119
1914.07.30/08.02	Ass. des services hydrographiques.	Berne.	551.48		
1914.08	Cg. I. de l'enseignem. comm. (10e).	Barcelone.	38 (07)	564	1731
1914.08.02/10	Cg. I. esperantiste (10e).	Paris.	4.0892	567	1803
1914.08.03/07	Cg. des aliénistes et neurologistes de langue française.	Luxembourg.	616.8	161	
1914.08.03/08	Cg. I. dentaire.	Londres.	617.6	576	2151
1914.08.03/08	Cg. I. vétérinaire (10e).	Londres.	619	577	2169
1914.08.07/10	Cf. I. des bains populaires et scolaires (2e).	Bruxelles.	613.41	568	
1914.08.10/15	Cg. I. d'ophtalmologie (12e).	St-Pétersbourg.	617.7		2122
1914.08.14	Cg. I. de la droguerie.	Bruxelles.	668		2353
1914.08.16/18	Cg. I. des ouvriers cordonniers.	Vienne.	331.88 : 685.311		1285
1914.08.19/21	Cf. Interparlementaire (19e).	Stockholm.	172.4		807
1914.08.20/22	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne.	331.88:674	473	1255
1914.08.21/22	Cf. I. des femmes socialistes (3e).	Vienne	396 : 335	566	1102
1914.08.21/22	Cg. I. des inventeurs.	Lyon.	6.081	475	2001
1914.08.23/27	Cg. I.du bâtim.et des trav.pub.(4e)	Berne.	69	264	2403
1914.08.23/28	Cg. I. socialiste (9e).	Vienne.	329.14	547	1089
1914.08.25/26	Cg. I. des ouvriers du bâtiment.	Vienne.	331.88 : 69	582	
1914.08.27/28	Cg. I. des ouvriers de fabrique.	Vienne.	331.88 : 62		1151
1914.08.29/09.06	Cg. I. des étudiants socialistes.	Vienne.	378 : 335		1902
1914.08.29/09.06	Cg. anarchiste I.	Londres.	335.8	549	

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références Rev.	Ann.
1914.08.30/09.02	Cg. I. des verriers.	Vienne.	331.88 : 666		1221
1914.08.31/09.01	Cg. U. de la crémation (5e).	Malmö.	614.62	485	2075
1914.09	Cg. I. du christianisme social.	Bâle.	3:284		
1914.09	Cg. I. pour les classes moyennes.	Hanovre.	321.91	471	1073
1914.09	As. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29 : 551.22		479
1914.09	Cf. panaméricaine (5e).	Santiago.	341.1		163
1914.09.02/06	Cf. I. de la Tuberculose (12e).	Berne.	616.995		2147
1914.09.03/10	Ss. de l'An. I. de perfectionnement scientifique et médical.	Berne.	61 (07)	568	2015
1914.09.04/06	Ss. G. de l'Ordre neutre des Bons Templiers (3e).	Strasbourg.	178		901
1914.09.06/12	Cg. I. de neurologie, de psychiâtrie et de psychologie.	Berne.	616.89	105	
1914.09.07/10	Cg. I. pour la protection de la propriété industrielle.	Berne.	341.5 : 347.77		525
1914.09.07/10	Cg. I. des tramways et des chemins de fer secondaires (18e).	Budapest.	625.6	269	2213
1914.09.07/12	Cf. I. de l'Ass. de droit inter. (29e).	La Haye.	341	551	1395
1914.09.07/12	Cf. I. d'éducation.	La Haye.	341.28.51		
1914.09.07/12	Cg. I. du caoutchouc.	Batavia.	63.347.3		2242
1914.09.09/11	Cg. I. du libre échange (3e).	Amsterdam.	337.1	550	1375
1914.09.09/13	Cg. Eucharistique internat. (25e).	Lourdes.	265.3		703
1914.09.10	Cf. I. de l'Union postale univers.	Madrid.	341.28.16		343
1914.09.10/14	Cg. de l'Ass. littéraire et artistique (37e).	Leipzig.	347.78		847
1914.09.14/16	Cg. I. de la tuberculose.	Berne.	616.995		2147
1914.09.14/20	Cg. I. des techniciens des télégraphes et téléphones.	Berne.	351.817		1489
1914.09.15/17	As. I. pour la protection légale des travailleurs (8e).	Berne.	351.83	252	1493
1914.09.15/19	Cg. U. de la paix (21e).	Vienne.	172.4	468	839
1914.09.16/17	Cg. I. des assureurs maritimes.	La Haye.	368.2	557	
1914.09.19/20	Cf. sur la coopération des Ass. I. aux questions urbaines.	Lyon.	352	555	
1914.09.21	Ss. de l'Institut de Droit int. (29e).	Munich.	341		1389
1914.09.21/24	Cf. I. des assurances sociales.	Paris.	368.4	559	1597
1914.09.21/26	Cg. I. des maladies profess. (3e).	Vienne.	613.6	571	2059
1914.09.22/29	Cg. I. d'éducation familiale (4e).	Philadelphie.	371.398	229	1629
1914.09.24/28	Cg. I. bucco-dentaire.	Lyon.	617.6	487	
1914.09.26/28	Cg. I. des œuvres d'éducat. popul.	Leipzig.	37	478	1605
1914.10.05/10	Cg. I. des américanistes (19e).	Washington.	571 (73)		1067

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1914.10.07/17	Cg. I. du Dry Farming.	Wichita(E. U.).	63.111		
1914.11.23/26	Cg. U. des hôteliers (3e).	Paris.	640.241		2309
1914.12	Cf. sanitaire panaméricaine (6e).	Montevideo.	341.27.7		299
1915	Cg. I. antialcoolique (15e).	(New Jersey.)	178		923
1915	Cg. I. pour la prot. des animaux.	Paris.	179.3		*687*
1915	Cg. I. de la libre pensée (16e).	Prague.	211		949
1915	Cg. I. du christianisme libéral (7e).	Tokyo.	284.95		1001
1915	Cg. de l'Institut I. de sociologie (9e).	Vienne.	3		1041
1915	Ss. de l'Institut I. de statist. (15e).	Bruxelles.	31		1059
1915	Cf. I. de l'Union syndic. int. (8e).	San Francisco.	331.88		1123
1915	Cg. I. des ouvriers brasseurs (4e).	Munich.	331.88 : 663.4		1207
1915	Cf. I. télégraphique.	Paris.	341.28.17		363
1915	Cg. I. du suffrage des femmes (8e).	Berlin.	342.83		1415
1915	Cg. I. pénitentiaire (9e).	Londres.	343.8		*831*
1915	Cg. I. des sciences admin. (2e).	Madrid.	35	553	1403
1915	Cg. I. des gouttes de lait (4e).	Londres.	362.71		1565
1915	Cg. I. des actuaires (8e).	St-Pétersbourg.	368	259	1589
1915	Rn. du Bureau de la Fn. I. des Instituteurs (10e).	Prague.	372	**233**	1675
1915	Cg. I. de l'enseign. primaire (3e).	Prague.	372		1673
1915	Cf. Interparlem. du commerce (2e)	Londres.	38 : 328		
1915	Cf. I. des agents commerciaux.	Budapest.	381.2		
1915	Cg. I. des chemins de fer (9e).	Berlin.	385		1747
1915	Cg. I. de navigation (13e).	Stockholm.	386	**364**	1459
1915	Cg. I. de radiologie et d'électricité.	Munich.	537.531		1903
1915	Cg. I. d'anthr. et d'archéologie préhistoriques (15e).	Madrid.	571		1931
1915	Cg. U. des races (2e).	Paris.	572	156	1939
1915	Cg. I. ornithologique (6e).	Serajevo.	59.82		1987
1915	Cg. I. fédératif d'anatomie (3e).		611		2033
1915	Cn. I. des rech. sur le cerveau (3e).		611.82		2035
1915	Cg. I. de thalassothérapie (6e).	San Remo.	615.839.1		2117
1915	Cg. dentaire Panama-Pacifique.	San Francisco.	617.6		2151
1915	Cg. I. de laryngo-rhinologie (4e).	Copenhague.	617.8	364	2165
1915	Cg. I. des Ass. agricoles et de démographie rurale.	Paris.	63 (062)		2243
1915	Cg. I. d'agronomie coloniale.	Madrid.	63 (-5)		2257
1915	Cg. I. de l'épicerie.	San Francisco.	664.5		
1915	Cg. I. de la danse (3e).	Hambourg.	793.3		2449
1915.04	Cg. I. de pédologie (2e).	Madrid.	136.7		763
1915.05.22/29	Cg. I. de botanique (4e).	Londres.	58		1969

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1915.05.30/06.05	Cg. I. de l'assistance (6e).	Londres.	36		1507
1915.06	Cg. de l'Ass. cathol. I. pour la protection de la jeune fille.	Fribourg.	362.86		1579
1915.06	Cg. I. pr l'essai des matériaux (7e).	St-Pétersbourg.	62.01	*183*	2177
1915.06	Cg. I. des mines, de la métall., de la méc. et de la géolog. appl.	Londres.	622		2203
1915.07.01/15	Cn. de la Fn. des étudiants (9e).	San Francisco.	378		1707
1915.08.01/08	Cg. I. d'hygiène scolaire (5e).	Bruxelles.	371.7		1651
1915.08.08/14	Cg. I. de chimie appliquée (9e).	St-Pétersbourg.	661		2345
1915.08.15/20	Cg. I. des étudiants *(Corda Fratres)* (9e).	Montevideo.	378		1707
1915.08.27/09.05	Cg. I. dentaire.	San Francisco.	617.6		2151
1915.08.31/09.07	Cg. I. de philosophie (5e).	Londres.	1	251	*659*
1915.09	Cf. I. du bâtim. et des trav. publics	San Francisco.	69		2403
1915.09.06/11	Cn. I. électro-technique.	San Francisco.	621.3	163	2185
1915.09.13/18	Cg. I. des applicat. électriq. (3e).	San Francisco.	621.3		2193
1915.09.20/25	Cg. I. de l'art de l'ingénieur.	San Francisco.	62	266	
1916	Ss. de l'Ass. I. des Académies (8e).	Berlin.	061		739
1916	Cg. I. antialcoolique (16e).	San Francisco.	178		923
1916	Cg. I. des ouvriers métallurg. (8e).	Vienne.	331.88:669	*371*	1237
1916	Cf. I. des charpentiers.	(Allemagne.)	674.1		
1916	Cf. postale sud-américaine (2e).		341.28.16		349
1916	As. I. de l'Ass. des Écoles du dimanche.	Tokyo.	374.62		1691
1916	Cg. I. des mathématiciens.	Stockholm.	51		1861
1916	Un. I. pr les rech. solaires (6e).	Rome.	52.37	**244**	1877
1916	Cg. I. de zoologie (10e).	Budapest.	59		1973
1916	Cg. de l'Un. Végétarienne I. (5e).	(Allemagne ou France.)	613.261		2055
1916	Cg. I. des bains populaires (3e).	Bordeaux.	613.41		2074
1916	Cg. I. d'homéopathie (9e).	Berlin.	615.53		2104
1916	Cg. I. du froid (4e).	St-Pétersbourg.	612.55		2195
1916	Cg. I. de la route (4e).	Munich.	625.7		2215
1916	Cg. I. de sténographie (12e).	Alger.	653	169	2329
1916	Cg. I. des éditeurs (9e).	Paris.	655.4	**262**	2333
1916	Cg. I. de géographie (11e).	St-Pétersbourg.	91		2523
1916	Rn. de la Cn. polaire I.	St-Pétersbourg.	91 (211)	176	2531
1916.05	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5e)	Paris.	362.2		1557
1916.09	Cg. I. de physiologie (10e).	Paris.	612	158	2041
1917	Cg. I. de la libre pensée (17e).	Lausanne.	211		949
1917	Cg. I. des ouvriers selliers (4e).	Copenhague.	331.88:685.1	**95**	1281

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET	Références	
				Rev.	Ann.
1917	Cf. I. de radiotélégraphie.	Washington.	341.28.17		381
1917	Cf. M. des étudiants chrétiens.	Tien Tsien	378 : 284		1723
1917	Ss. du Cg. I. de géologie (13e).	Bruxelles	55		1911
1917	Cg. I. contre la tuberculose.	Londres.	616.995		2147
1917	Cf. I. contre la lèpre.	Serajevo.	616.998		2122
1917-08	Cg. I. des étudiants *(Corda Fratres)* (10e).	Zurich.	378		1707
1918	Cg. I. des sciences historiques (4e).	St-Pétersbourg.	9		2517
1919	Cg. I. de la libre pensée (18e).	Hambourg.	211		949
1920	World's Missionary Conference.	Hambourg.	266		953

Digitized by Google

Digitized by Google

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Réunion de la Commission Centrale

29 Juin 1914

La Commission Centrale de l'Union des Associations Internationales, formée de délégués des associations affiliées, a tenu sa séance annuelle à Bruxelles, le 29 juin. Elle s'est occupée principalement des questions concernant le développement de l'Union. Voici un résumé de ses délibérations :

1. — Le rapport présenté à l'assemblée passe en revue les faits internationaux de l'année : action diplomatique et action des associations. Il dégage les progrès marquant dans la voie de l'organisation internationale, en particulier au point de vue des questions auxquelles l'Union a voué son activité.

En 1913, il s'est tenu, tant en Europe qu'en Amérique, 147 réunions internationales. Actuellement, 230 Associations Internationales permanentes sont affiliées à l'Union. Celle-ci voit grandir ainsi chaque jour son influence, car elle a mis à la base de son action la coopération et la coordination des efforts de tous les groupements internationaux.

2. — Les délégués ont approuvé les comptes et le budget. Celui-ci s'élève pour l'année prochaine à 87,500 francs, en dépenses et en recettes. Ces dernières proviennent des cotisations, des subventions et souscriptions aux publications. La dotation Carnegie et l'Union Interparlementaire accordent les plus forts subsides.

3. — La Commission a accepté l'invitation de tenir le prochain Congrès des Associations Internationales à San Francisco en 1915. à l'occasion de l'Exposition Universelle et des fêtes inaugurales du canal de Panama. Les Américains ont offert d'organiser dans les meilleures conditions possibles une prise de contact avec les forces

Digitized by Google

organisées non seulement de l'Amérique du Nord, mais aussi de l'Amérique du Sud, de l'Asie Orientale et de l'Australie (1).

4. — La Commission a arrêté les termes de la pétition à adresser à la Conférence de la Paix que les Gouvernements doivent réunir prochainement. Elle demande l'institution par les États d'un bureau chargé de recevoir les vœux et projets des Associations Internationales, en matière de législation et d'administration internationales, et de provoquer ensuite la réunion de conférences diplomatiques spéciales.

Aujourd'hui, de telles réunions ont lieu seulement à l'invitation de l'un ou de l'autre des Gouvernements. Mais ceux-ci ont d'abord à s'occuper de leurs propres intérêts. Ils craignent souvent d'aller au devant d'un échec, ou bien encore d'être soupçonnés d'avoir à retirer un avantage spécial des mesures à intervenir. Il s'ensuit qu'un grand nombre de questions d'un intérêt universel, et universellement reconnu, ne reçoivent pas de solution. En «impersonnalisant» l'initiative des invitations aux Gouvernements, on mettrait fin à une telle situation. Le Bureau à créer, sorte de greffe ou questure législative, serait chargé en outre d'enregistrer les adhésions et ratifications aux conventions, de les publier et de conserver les archives des conférences diplomatiques.

La pétition à la 3e Conférence de la Paix attire l'attention sur l'importance des Associations Internationales comme facteurs de l'organisation internationale et demande à la Conférence de régler définitivement leur statut juridique.

5. — La Commission a entendu un rapport préliminaire sur l'organisation de la représentation au sein des Associations Internationales. Celles-ci tendent à agir de plus en plus comme de véritables parlements dans la sphère de leurs intérêts particuliers. Il devient nécessaire d'établir sur des bases rationnelles l'exercice du droit de vote, et de réserver à chaque pays représenté une part légitime et proportionnée d'influence. Les conclusions du rapport formulent certaines bases qu'il conviendrait de donner à la représentation. Elles ont été renvoyées à une commission spéciale qui saisira d'un projet l'un des prochains congrès.

6. — L'Office Central de l'Union a fait part des études et négociations qu'il a poursuivies pour l'édification à Bruxelles du Palais International demandé par le dernier congrès. Le Gouvernement

(1) Voir les notes en rapport sur cette question publiées dans la Revue, t. V, p. 177-192, 377-390 et réunies en une publication spéciale : *Les Congrès de 1915 à San Francisco. La troisième session du Congrès mondial des Associations Internationales* (Publication n° 81).

Digitized by Google

belge, sollicité, se déclare prêt à accorder le terrain dans un des beaux parcs de la capitale. On pourrait procéder par étapes et commencer immédiatement par la partie utilitaire de l'édifice en laissant pour plus tard la partie architecturale et décorative. Les ressources devraient être demandées aux subventions, au mécénat et à l'emprunt. Il résulte des avant-projets présentés, qu'il pourrait être fait face aux intérêts et à l'amortissement de celui-ci, si l'on réunissait l'adhésion de 40 associations payant un loyer de 400 à 800 francs, et 20 Gouvernements intervenant pour une location de 2,500 à 5,000 francs par an. Or, les associations ont besoin de locaux et les premières démarches officieuses, faites auprès de divers Gouvernements, permettent d'escompter de sympathiques adhésions.

La Commission appréciant le caractère pratique du projet, a chargé l'Office Central d'en poursuivre l'exécution en s'assurant les concours financiers nécessaires. Elle a adopté l'idée d'organiser à Bruxelles en 1916, une Exposition de la Vie Internationale, à l'occasion de laquelle seraient édifiés les bâtiments et réunies les collections permanentes destinées à développer celles qui existent actuellement au Musée International.

Les divers gouvernements seraient invités à y organiser une exposition permanente officielle de leur pays au point de vue scientifique, administratif, social et économique. Ils s'inspireraient de ce qu'ils ont présenté dans diverses expositions universelles récentes et ceux d'entre eux qui participent à l'Exposition de San-Francisco seraient invités dès maintenant à préparer leurs sections avec la préoccupation de cette utilisation ultérieure.

Section des Associations Internationales à l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon (1914)

Une Section des Associations Internationales a été organisée à l'Exposition Internationale urbaine de Lyon, par l'Union des Associations Internationales avec la coopération d'un grand nombre d'associations affiliées (1). Elle a deux buts :

Montrer en général les progrès de la vie internationale et l'état actuel de son organisation ;

(1) L'Exposition est installée dans le bâtiment n° 24.

Digitized by Google

Montrer en particulier les travaux des Associations Internationales dans les divers domaines qui intéressent la vie municipale.

L'Exposition est installée d'une manière autonome et ne dépend d'aucun commissariat national. C'est l'Union elle-même qui remplit les fonctions du Commissariat international, réalisant ainsi un des vœux exprimés par le Congrès mondial de 1913. (*Actes*, p. 1173, V.B. *b*.)

Les Associations suivantes y ont été représentées par des tableaux démonstratifs ou des publications :

Alliance Coopérative Internationale. — Londres.
Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Londres.
Association Catholique Internationale des œuvres de Protection de la Jeune Fille. — Fribourg (Suisse).
Association Générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux. — Paris.
Association Internationale de Comptabilité. — Bruxelles.
Association Internationale des Congrès de Navigation. — Bruxelles.
Association Internationale pour la Lutte contre le Chômage. — Gand.
Association Internationale pour la Protection légale des Travailleurs. — Bâle.
Bureau des Fédérations Européennes de Gymnastique. — Anvers.
Bureau International contre l'Alcoolisme. — Lausanne.
Bureau International d'Ethnographie. — Bruxelles.
Comité International des Congrès de l'Assistance publique et privée. — Paris.
Bureau International permanent de la Paix. — Berne.
Comité permanent des Congrès internationaux des Habitations à Bon Marché. — Bruxelles.
Comité permanent international des Assurances sociales. — Paris.
Congrès International d'Hygiène et de Démographie.
Congrès International d'Hygiène alimentaire et d'Alimentation rationnelle de l'Homme. — Bruxelles.
Congrès International des Sapeurs-Pompiers. — Amsterdam.
Congrès International de Sauvetage. — Bruxelles.
Commission Internationale des Congrès internationaux d'Éducation familiale. — Bruxelles.
Commission Internationale permanente des Congrès Internationaux d'Éducation physique. — Bruxelles.
Commission Internationale pour l'Étude de la question de l'unification des méthodes d'analyse des Denrées alimentaires. — Gand.
Conférence Internationale des Ligues sociales d'Acheteurs. — Fribourg (Suisse).

Digitized by Google

Congrès International d'Assainissement et de Salubrité de l'habitation. — Paris.
Congrès Internationaux des Sciences administratives. — Bruxelles.
Conseil International des Congrès Internationaux du Service d'incendie et des mesures préventives contre le feu. — Amsterdam.
Faculté Internationale de Pédologie. — Bruxelles.
Fédération abolitionniste internationale. — Genève.
Fédération Internationale des Instituteurs. — Bruxelles.
Fédération Internationale des Étudiants. — Budapest.
Fédération Prohibitionniste Internationale. — Londres.
Fédération Internationale des Associations d'Inventeurs et d'Artistes industriels. — Bruxelles.
Fédération Internationale et Universelle des Sociétés de Crémation. — Bruxelles.
Fédération Internationale des Bâtiments et des Travaux publics. — Bruxelles.
Fédération Internationale pharmaceutique. — La Haye.
Institut International de Bibliographie. — Bruxelles.
Institut International pour la diffusion des Expériences sociales. — Paris.
Commission Électrotechnique Internationale. — Londres.
Ligue Internationale des Associations touristes. — Baarn.
Office Central Espérantiste. — Paris.
Office International du Travail à Domicile. — Bruxelles.
Union Cycliste Internationale. — Paris.
Union Internationale des Amies de la Jeune Fille. — Neuchâtel (Suisse).
Union Internationale des Stations électriques. — Dresde.
Union Internationale des Tramways et Chemins de fer d'intérêt local. — Bruxelles.
Union Internationale des Villes. — Bruxelles.
Union Internationale pour la Protection de l'Enfance du premier âge. — Bruxelles.

Le 20 septembre prochain aura lieu à Lyon une conférence internationale des villes, organisée par l'Union des Associations Internationales et par l'Union Internationale des Villes. Les organismes internationaux, dont les travaux intéressent la question municipale, sont spécialement invités à s'y faire représenter. Le programme de cette réunion a été publié plus haut, p. 555-557.

Digitized by Google

La Visualisation des résultats consignés dans les Publications des Associations Internationales

Comment présenter des tableaux démonstratifs dans les Expositions et dans le Musée International (1)

1. — Jusqu'ici, les Expositions et les Musées ont été surtout des Expositions et des Musées d'*objets* (échantillons des trois règnes de la nature, matières premières, produits, outillage, construction, œuvres d'art). — Actuellement, il y a lieu de les compléter par des Expositions et des Musées d'*idées* et de *faits*.

La présentation de publications sous vitrine fermée est tout à fait insuffisante. Insuffisante aussi, leur mise à la disposition des visiteurs sur des tables ou des rayons ouverts de bibliothèques.

2. — Le problème qui se pose est général. Il s'agit de trouver les *moyens de visualiser les résultats généraux consignés dans les ouvrages.*

La lecture de grosses publications exige un temps que seul les spécialistes peuvent lui consacrer. Pour retenir l'attention du grand nombre, il faut des moyens plus rapides et plus directs. Le tableau démonstratif est un de ces moyens. Il consiste à ramener l'exposé d'une idée à ses éléments essentiels et à présenter ceux-ci sous une forme visuelle et synoptique. Il est une première initiation pour le profane. Pour le spécialiste, il offre l'avantage d'un résumé et d'un rappel.

3. — En extrayant les éléments des publications mêmes, on opère, par une véritable transposition, la transformation des livres et des documents, qui de leur nature sont discursifs, lents et compacts, et l'on en fait des Exposés intuitifs, directs et rapides.

Pareille transformation a donné lieu à l'établissement d'une véritable méthode dont le Congrès Mondial de 1910 fut déjà saisi en sa Section de Documentation. (Voir *Actes*, p. 191) et qui depuis a reçu de larges applications au Musée International.

(1) Communication aux délégués des Associations Internationales, réunis le 18 mai 1914, pour décider de l'organisation d'une Section des Associations Internationales à l'Exposition internationale Urbaine de Lyon.

Digitized by Google

Les moyens dont on dispose pour établir les tableaux démonstratifs sont les suivants :

a) La photographie (vue des objets) ;

b) Le diagramme (transformations de chiffres en figures) ;

c) La carte (répartition dans l'espace d'un phénomène) ;

d) Le schéma (représentation par des figures linéaires des concepts et des idées) ;

e) Le dessin pictographique (représentation d'idées en images concrètes) ;

f) Les textes mêmes, présentés, tantôt sous forme synoptique, tantôt sous forme de légende et de bref commentaire des illustrations, réduits dans les deux cas à leur expression la plus concise (style télégraphique et style des mentions indicatrices).

4. — En ce qui concerne les Associations Internationales, il y a tout avantage pour elles à entrer dans la nouvelle voie et à établir chacune une série de tableaux constituant une suite. A cet effet, il est désirable que ces tableaux soient « standardisés », c'est-à-dire qu'il leur soit donné un format uniforme et un arrangement extérieur similaire. Des types fondamentaux ont été arrêtés pour le Musée International. Leurs dimensions sont de deux sortes, soit en centimètres (21 1/2 × 27 1/2) et (64 × 67).

5. — Les sujets possibles de tableaux ont été énumérés dans l'introduction du catalogue du Musée International (Publ. n° *27a*, p. 13).

Les uns sont relatifs à l'Association elle-même. Exemples :

a) Organisation et services intéressés ;

b) Programme des travaux ;

c) Résolutions et vœux ;

d) Historique de l'Association, etc.

Les autres sont relatifs aux questions dont s'occupe l'Association (une science, une entreprise, un service, la propagande pour une idée, etc.). Exemples :

a) Définition du sujet, objet, programme, problèmes, ses relations avec les autres matières ;

b) Classification de la matière (tableau synoptique) ;

c) Historique du sujet : chronologie ;

d) Sociétés et organismes, congrès, institutions officielles qui s'en occupent (représentés par le schéma de leur organisation, des photographies de congrès, emblèmes, devises, drapeaux, monogrammes, blasons) ;

e) Autorités citées : appréciations d'auteurs ou de personnages connus, citations textuelles ;

Digitized by Google

f) Bibliographie de la matière : liste des principaux ouvrages à consulter ; liste des principales revues avec éventuellement fac-similés des pages-couvertures ;

g) Statistique de la matière (diagrammes) ;

h) Internationalisations acquises, recherchées ou possibles : législation et contrats internationaux, systèmes d'unités, terminologie, documentation, enseignement ;

i) Distribution géographique du sujet : cartogramme indiquant les pays où l'association exerce son activité, où elle a des représentants ; centre de diffusion de l'idée ;

j) Schémas fondamentaux du sujet : essai de représentation de l'idée par diagramme et figures ;

k) Photographies et images réelles des données fondamentales du sujet (si elles sont possibles) ;

l) Personnalités s'occupant du sujet : Portraits des fondateurs ou dirigeants, notices biographiques, groupes photographiques.

6. — L'effort des associations qui établissent un matériel d'exposition dans les conditions décrites ci-dessus est durable, car ce qui a servi une fois peut, avec des mises au point, être employé dans toutes les expositions similaires. Les tableaux une fois établis, il est facile aussi d'en obtenir par la photographie des fac-similés sous forme de clichés d'impressions. Ils forment ainsi matière à illustrer les publications des associations elles-mêmes.

Enfin, il a été proposé que l'Union prenne elle-même quelque jour l'initiative de publier un « Atlas des Associations Internationales », dans lequel seraient reproduits, dans un ordre classé, les clichés de leurs tableaux que les associations auraient fait établir.

Digitized by Google

Tables du Tome V

DE LA

VIE INTERNATIONALE

I. Table des matières par fascicule. — II. Table systématique des matières (classification décimale). — III. Table alphabétique des noms cités. — IV. Table alphabétique cumulative des matières.

I. — Table des matières par fascicule.

SOMMAIRE DU FASCICULE 20 :

PROF. SILVANUS P. THOMPSON. — Le But et l'Œuvre de la Commission Électrotechnique Internationale..... 5

PAUL DESCOMBES. — L'Utilité Internationale des Forêts..... 27

NOTICES : Les Sociétés de la Croix-Rouge dans les différentes nations ; — La Fédération Internationale des Étudiants « Corda Fratres » ; — Observation systématique internationale des Petites planètes ; — Le Tunnel sous la Manche..... 59

FAITS ET DOCUMENTS : Les Prix Nobel ; — Religion Universelle ; — Superficie et Population des États de l'Amérique latine ; — Population cosmopolite du Canada ; — Mouvement nationaliste en Arabie ; — Syndicalisme et Internationalisme ; — Accroissement des Budgets des États ; — Dépenses navales des Grandes Puissances ; — Action économique des États-Unis en Amérique latine ; — Production mondiale de l'acier brut ; — Production mondiale du minerai de fer ; — Production mondiale de la fonte ; — Syndicats des Producteurs dans l'exploitation minière ; —

38

Digitized by Google

Syndicat international du zinc ; — Timbre international de douane ; — Exposition permanente d'échantillons de produits européens à New-York ; — Commerce extérieur de l'Italie en 1912 ; — Commerce extérieur de la Bolivie ; — Exportation du charbon anglais ; — Exportation de fraises de France en Allemagne ; — Poids brut, Poids net et Tare dans le Commerce international des Rubans ; — Statistique des boîtes aux lettres dans les différents pays ; — Nomenclature zoologique ; — Incendies dans les Expositions Universelles ; — Souscription internationale pour le Laboratoire cryogène de Leyde ; — Culture du Blé dans le Monde ; — Statistique radiotélégraphique comparée ; — Statistique des Sinistres maritimes ; — Grandes routes aériennes mondiales ; — Statistique internationale des broches de l'industrie cotonnière ; — Concours international pour la construction d'un Palais de Justice à Monaco ; — Concours international pour la sécurité en aéroplane ; — Records mondiaux d'aviation ; — Unification internationale de la Cartographie..... 91

Associations Internationales : Comité « Pour mieux se connaître » ; — Internationale Vereinigung für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie ; — Locomotion aérienne ; — Câbles sous-marins ; — Poids et Mesures ; — Protection légale des Travailleurs ; — Protection de la Nature ; — Réglementation douanière ; — Traite des Enfants ; — Surveillance des ports et paquebots ; — Femmes ; — Philosophie mathématique ; — Enseignement mathématique ; — Races ; — Biologie ; — Histoire de la médecine ; — Physiologie ; — Unification des mesures sanitaires concernant les denrées périssables frigorifiées ; — Aliénistes et Neurologistes de langue française ; — Neurologie et Psychiâtrie ; — Chirurgie ; — Électrotechnique ; — Froid ; — Agronomie coloniale et tropicale ; — Sténographie ; — Télégraphie sans fil ; — Sciences comptables ; — Pétrole ; — Bijoutiers, Horlogers et Orfèvres détaillants ; — Clubs motocyclistes ; — Commission polaire..... 133

Union des Associations Internationales..... 177

Calendrier des Réunions Internationales (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 21 :

Robert Piloty. — Diplomatie et Anarchie..... 193

Notices : Le Bureau International des Fédérations d'Instituteurs ; — Le Canal de Suez..... 205

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS : Encaisse métallique et circulation fiduciaire des Banques d'émission européennes ; — Caractère international des Émissions faites en Belgique ; — Réformes à réaliser dans le trafic postal international ; — Législation internationale contre la Corruption en matière commerciale ; — Commerce international de la Suède en 1912 ; — Télégrammes différés ; — Chemin de fer transmongolien ; — Progrès du système métrique ; — Prix international de Microbiologie ; — Enquête internationale sur l'ozène ; — Concurrence électrique internationale ; — Cherté de la vie ; — Statistique internationale des Livres et des Périodiques ; — Prix internationaux d'aviation ; — Le Rallye international de Monaco ; — Concours internationaux d'aviation ; — Records mondiaux en aéroplane..... 227

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Philosophie ; — Ordre de l'Étoile d'Orient ; — Travailleurs ; — Enfance du premier âge ; — Actuaires ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Ethnologie religieuse ; — Maladies professionnelles ; — Pharmacie ; — Thalassothérapie ; — Ingénieurs ; — Unification des pas-de-vis des tuyaux ; — Tramways et chemins de fer d'intérêt local ; — Laiterie ; — Chimie appliquée ; — Pétrole..... 251

EXPOSITIONS INTERNATIONALES..... 277

SOMMAIRE : *Expositions universelles.* — Nottingham (1914).
Expositions spéciales. — Coloniale, à Semarang (1914) ; à Marseille (1914) ; —Baltique, à Malmö (1914) ; — Caoutchouc, à Londres (1914) ; — Horticulture, à Saint-Pétersbourg (1914) ; — Photographie, à Londres (1914) ; — Tourisme, à Londres (1914).
Expositions connexes. — Agriculture tropicale, à Londres (1914) ; — Caoutchouc, à Batavia (1914) ; — Droguerie, à Bruxelles (1914).

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES..... 283

CHRONIQUE INTERNATIONALE.

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 22 :

MARCEL LAURENT. — Les Grandes Agences Internationales d'Informations..... 291

NOTICES : Enquête internationale sur l'Accession des Femmes à certaines professions libérales ; — La Fédération Pharmaceutique Internationale, son but, ses aspirations..... 303

Digitized by Google

FAITS ET DOCUMENTS : Valeur commerciale des habitants de l'Europe ; — Population des principaux États du monde ; — Statistique comparée des mariages en Europe ; — Puissance coloniale des différents pays ; — Migrations ouvrières et le chômage ; — Production mondiale de la soie ; — Production et consommation mondiales du charbon ; — Entente internationale des lignes de navigation maritime ; — Arbitrage international en matière commerciale ; — Statistique internationale des fonctionnaires ; — Étudiants étrangers dans les universités américaines ; — Commerce extérieur de la Chine ; — Importation des produits de basse-cour en Allemagne ; — Exportations belges de verre ; — Rôle international de la langue française ; — Terminologie des machines ; — Le tour du monde par la télégraphie sans fil ; — Vitesse comparée des trains dans les différents pays ; — Enquête internationale sur les conditions les plus favorables à la conservation des denrées périssables ; — De Saint-Pétersbourg à Pékin en aéroplane 319

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Bureau international de la Paix ; — Fédération abolitionniste ; — Boissons spiritueuses ; — Bureau socialiste international ; — Enseignement ménager ; — Chambres de commerce ; — Conseil international des Femmes ; — Étude du cancer ; — Tuberculose ; — Chirurgie du cœur ; — Sciences orthodontologiques ; — Oto-Rhino-Laryngologie ; — Agriculture ; — Fermières ; — Fabricants de céruse ; — Olympique ; — Automobile-Clubs 349

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES 379

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 23 :

GEORGE SARTON. — L'Organisation scientifique du Journalisme 391

NOTICES : Le Mouvement Syndical International en 1912 429

FAITS ET DOCUMENTS : Vie Belge à l'étranger ; — Portefeuille international d'un grand établissement financier ; — Production et consommation mondiales des engrais chimiques ; — Production internationale de la Bière ; — Production internationale de l'Alcool ; — Commerce extérieur des États-Unis d'Amérique ; — Importation des vins en Angleterre en 1913 ; — Conseillers du commerce extérieur en Roumanie ; — Statistique des voyageurs d'Europe en Amérique ; — Tarif international pour le transport

Digitized by Google

du pétrole ; — Concurrence de l'Allemagne, des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans l'Industrie métallurgique ; — Rôle mondial du Coton ; — Traversée de l'Atlantique en aéroplane.... 445

Associations Internationales : Presse ; — Pédologie ; — Paix ; — Boissons alcooliques ; — Classes moyennes urbaines et rurales ; — Ouvriers du Bois ; — Artistes industriels ; — Association artistique et littéraire ; — Éducation populaire ; — Instituteurs ; — Ethnologie et Ethnographie ; — Crémation ; — Psychologie et Psychothérapie ; — Hygiène bucco-dentaire ; — Physiothérapie ; — Filateurs et Manufacturiers de Coton ; — Riziculture ; — Musique..... 467

Union des Associations Internationales..... 493

Calendrier des Réunions Internationales (en annexe).

SOMMAIRE DU FASCICULE 24 :

Gaston Moch. — La Monnaie Internationale..... 503

Notices : La Doctrine de Monroe..... 523

Faits et Documents : Détenteurs de fonds publics ; — Production et consommation mondiales de la soie ; — Organisation internationale des Assureurs maritimes ; — Étudiants étrangers en Allemagne ; — Société allemande pour le commerce universel ; — Commerce international du Poisson frigorifié ; — Voyageurs de commerce étrangers en Suisse ; — Commerce international de l'Union Sud-Africaine ; — Voyageurs d'Europe en Amérique ; — Fondation internationale Henri Poincaré..... 535

Associations Internationales : Fédération abolitionniste ; — Conférence antialcoolique ; — Comité permanent interparlementaire franco-allemand ; — Socialiste ; — Anarchiste ; — Libre-Échange ; — Droit international ; — Poids et Mesures ; — Sciences administratives ; — Questions urbaines ; — Assureurs maritimes ; — Assurances sociales ; — Chambres de Commerce ; — Commerce mondial ; — Expansion commerciale ; — Femmes socialistes ; — Esperanto ; — Phonétique expérimentale ; — Perfectionnement scientifique et médical ; — Bains populaires et scolaires ; — Maladies professionnelles ; — Électrologie et Radiologie médicales ; — Tuberculose ; — Aliénistes et neurologistes de langue française ; — Dentaire ; — Médecins-Vétérinaires ; — Ingénieurs-Conseils et Ingénieurs-Experts ; — Hygiénistes et

Digitized by Google

Techniciens municipaux ; — Filateurs de Lin et d'Étoupe ; — Manufacturiers et Filateurs de Coton ; — Bâtiment et Travaux publics 545

CALENDRIER DES RÉUNIONS INTERNATIONALES 583

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES 591

TABLES DU TOME V DE LA VIE INTERNATIONALE :

I Table des matières par fascicule 599
II Table systématique des matières (classification décimale) 605
III Table alphabétique des noms cités 608
IV » » cumulative des matières 615

ERRATA 637

CHRONIQUE INTERNATIONALE.

Digitized by Google

II. — Table systématique des matières.

(Classification décimale.)

∞ (062).....177, 283, 379, 493
07 (04). 391
07 (063) « 1914 » (∞) 467
07.016 (∞)..... 285
079.1 (∞)..... 91
1 (063) « 1915 » (∞)..... 251
136.7 (072) (∞)..... 467
149 (062) (∞)... 252
172.4 (062) (∞) 349
172.4 (063) « 1914 » (∞)..... 468
176.5 (062) « 1914 » (∞)..... 545
176.5 (063) « 1913 » (∞) 350
178 (062) « 1913 » (∞)..... 351
178 (062) « 1914 » (∞)..... 470
178 (063) « 1913 » (∞)..... 546
2 (∞)..... 93
312 (4-9)..... 321
312 (8)..... 95
312.3 (4)..... 324
312.91 (71)..... 96
321.91 (063) « 1914 » (∞).... 471
323.1 (= 927)..... 97
325 (064) (∞).....277, 278
325 (4-9)..... 324
327 (43 : 44)..... 546
327 (43 : 44)] (062) « 1913 ».. 133
327.3 (493 : ∞)..... 445
329.14 (062) (∞)..... 352
329.14 (063) « 1914 » (∞).... 547
331.6 : 325 (∞)..... 326
331.88..... 97, 429
331.88 · 674 (063) « 1914 » (∞) 473
332.13 (4)..... 227
332.43..... 503
332.63..... 449
332.63 (493 : ∞)..... 228
336 (∞)..... 100
336 (4-9) 71..... 100
336.3 (493 : ∞) 535
337.1 (063) « 1914 » (∞)..... 550
338 (73 : 8)..... 101
338 : 622.33 (∞) + 339 : 622.33 (∞)..... 329
338 : 63.167 (∞) + 339 : 668.6 (∞)..... 450
338 : 63.78 (∞).....327, 536
338 : 663.4 (∞)... 452
338 : 663.5 (∞)..... 453
338 : 669.1 (∞)..... 103
338 : 669.15 (∞)..... 103
338 : 669.163 (∞)..... 104
338.08 (4)..... 319
338.8 (∞)..... 104
338.8 : 656.61 (∞)..... 330
338.8 : 669.5 (∞)..... 109
34 (01)] (063) « 1914 » (∞)... 134
341 (063) « 1914 » (∞)..... 551
341.226 (063) « 1913 » (∞)... 135
341.233 (7 + 8)..... 523
341.27.151.4.029 (∞)..... 110
341.28.16 (∞)..... 232
341.28.17 (26)] (061) «1913» (∞) 136
341.28.245.91 (061) (∞).... 552
341.28.245.91 (061) «1913» (∞) 137

Digitized by Google

341.28.3 (061) « 1913 » (∞) . . 141
341.28.532 (061) « 1913 » (∞) 144
341.7 (04) 193
347.717 (∞) 235
347.78 (062) « 1913 » (∞) 475
347.918 (∞) 331
35 (063) « 1915 » (∞) 553
35.08 : 31 (∞) 333
351.715.1 (063) « 1913 » (∞) . 145
351.83 (062) « 1914 » (∞) 252
352 (062) « 1914 » (∞) 555
362.191 (062) (∞) 59
362.71 (062) « 1914 » (∞) 254
362.74 (062) (∞) 149
362.86 : 387.5 (062) (∞) 150
368 (063) « 1915 » (∞) 259
368.2 (062) (∞) 537
368.2 (063) « 1914 » (∞) 557
368.4 (063) « 1913 » (∞) 559
37 (063) « 1914 » (∞) 478
372 (062) (∞) 204
372 (062) « 1914 » (∞) 484
376.3 (063) « 1913 » (∞) 353
378 (∞ : 43) 538
378 (∞ : 73) 334
378 (062) (∞) 75
38 (062) (43 : ∞) 539
38 (063) « 1914 » (∞) 359, 562
38 (064) (4 : 73) 111
38 (064.5) (∞) 564
38 (07)] (063) « 1914 » (∞) . . . 564
38 : 63.92 (∞) 540
381.27 (∞ : 494) 542
382 (45) 112
382 (485) 236
382 (51 : ∞) 335
382 (68 : ∞) 543
382 (73 : ∞) 454
382 (84) 114
382 : 622.33 (42 : ∞) 115
382 : 63.513.5 (44 : 43) 116
382 : 63.65 (∞ : 43) 338
382 : 663.2 (∞ : 42) 456
382 : 666 (493 : ∞) 339
382 : 677.754 (∞) 116
382.2 (498 : ∞) 436
383.4 : 31 (∞) 117
384.1 (∞) 237
385 (51.7) 239
386.2 (62) 214
387.5 (4 : 7) 458, 544
396 (062) (∞) 359
396 (063) « 1914 » (∞) 150
396 : 335] (063) « 1914 » (∞) . 566
396.5 : 331.713 (4-9) (079.5) 303
4.089.2 (063) « 1914 » (∞) . . . 567
41 (062) (∞) 567
44 (∞) 341
51 (01)] (063) « 1914 » (∞) . . . 151
51 (07)] (063) « 1914 » (∞) . . . 152
52.344 (∞) 80
531.7 (∞) 241
572 (063) « 1914 » (∞) 260, 485
572 (063) « 1915 » (∞) 156
572 : 2] (063) « 1913 » (∞) 261
577 (062) (∞) 157
59 (014) (∞) 118
6 (064) (∞) 278
6.064 (∞) 277
6.064 (∞) : 614.84 118
6.081 (063) « 1914 » (∞) 475
61 (07)] (063) « 1914 » (∞) . . . 568
61 (079.1) (∞) 343
61 (09)] (062) (∞) 157
612 (063) « 1913 » (∞) 158
613.6 (063) « 1914 » (∞) . . . 263, 571
614.319 (063) (∞) 159
614.62 (063) « 1914 » (∞) 485
615 (062) (∞) 312
615 (063) « 1913 » (∞) 263
615.83 (44) (063) « 1914 » . . . 487
615.839.1 (063) « 1914 » (∞) . 265
615.849 (063) « 1914 » (∞) . . . 573
616.022 (079.1) (∞) 241
616.21.0023 (079.5) (∞) 242
616.8 (063) (= 4) 161
616.8 (063) « 1914 » (43.59) . 575
616.89 (063) « 1913 » (∞) . . 161, 486
616.994.6 (063) « 1913 » (∞) . 360
616.995 (063) « 1913 » (∞) . . . 361
616.995 (063) « 1914 » (∞) . . . 575
617 (063) « 1914 » (∞) 163
617.542 (063) « 1914 » (∞) . . . 363
617.6 (062) (4) 363

Digitized by Google

617.6 (063) « 1914 » (∞)...487, 576
617.8 (063) (∞)..... 364
619 (063) « 1914 » (∞)..... 577
62 (063) « 1915 » (∞)..... 266
62 (069)] (063) « 1914 » (∞).. 578
621.3 (014) (∞)..... 343
621.3 (062) (∞)..... 5, 163
621.3 : 38 (∞)..... 243
621.55 (063) « 1913 » (∞).... 165
621.55 (072) (∞)..... 119
621.881 (062) « 1913 » (∞)... 267
625.13 (261.2)..... 85
625.6 (063) « 1914 » (∞)..... 269
628 (063) « 1914 » (∞)..... 579
63 (063) « 1913 » (∞)..... 365
63 (069)] (063) « 1913 » (∞).. 367
63 (213)] (063) « 1914 » (∞).. 168
63 (213)] (064) (∞)..... 281
63.311 (∞)..... 120
63.316 (063) « 1914 » (∞).... 490
63.347.3 (064) (∞).....278, 281
63.49 (∞)..... 27
63.5 (064) (∞)..... 279
63.71 (063) « 1914 » (∞)..... 271
647.1..... 244
653 (063) « 1913 » (∞)..... 169
654.25 (∞)..... 344
654.25 (062) (∞)..... 170
654.25 : 31 (∞)..... 120
655 : 31 (∞)..... 245
656.222.1..... 345
656.235 : 665.5 (∞)..... 458
656.61-28 : 31 (∞)..... 122
656.7.02 (∞)..... 125
657 (063) « 1913 » (∞)..... 172
66 (063) « 1912 » (∞)..... 271
661.851.7 (063) « 1914 » (∞). 373
664.816 (079.5) (∞)..... 346
665.5 (062) (∞)..... 173
665.5 (072) (∞)..... 272
668 (064) (∞)..... 281
669 (42 : 43 : 73)..... 459
677.1 (062) « 1914 » (∞)..... 581
677.2 (063) « 1913 » (∞)..... 488
677.2 (063) « 1914 » (∞)..... 581
677.2 : 31 (∞)..... 126
677.21 (∞)..... 460
681.11 (063) « 1913 » (∞).... 174
69 (063) « 1914 » (∞)..... 582
725.15 (079) (∞)..... 126
77 (064) (∞)..... 279
78 (063) « 1914 » (∞)..... 491
796 (063) « 1914 » (∞)..... 373
796.51 (064) (∞)..... 280
796.7 (062) (∞)..... 377
796.71 (062) « 1913 » (∞).... 175
797.5 (079) (∞)..... 127
797.5 (41 : 51)..... 347
797.5 : 261..... 463
797.56 (079.1) (∞)..... 127
797.57 (079.1) (∞)...248, 249, 250
91 (211)] (062)« 1913 » (∞) .. 176
912 (∞)..... 132
92 (P)..... 544

Digitized by Google

III. — Table alphabétique des noms cités.

A

Aguilera (Joaquin), 565.
Albanèse, 580.
Albert de Monaco (prince), 265.
Alimanisteon (Mme), 308.
Allison (sir Archibald), 88.
Allvar Gullstrand, 92.
Alomar (Gabriel), 565.
Alphonse XIII (roi), 490, 553.
Alsor, 529.
Altamira (Rafael), 564.
Angell (Norman), 79.
Arago, 32, 465.
Arcelin, 574.
Arnaud (Émile), 468.
Arnoldson, 92.
Arnould, 44.
Arrhénius (S. A.), 92.
Ascoli, 23.
Asensio Bourgon (Ramón), 565.
Asquith, 85.
Asser (T. M. C.), 92.
Aubert (E.), 471.
Ayrton, 11.

B

Babinet, 32, 33.
Babson, 319.
Bacon, 530.
Baeyer (A.), 92.
Bajer (Fréd.), 92.
Baldomero Argente, 565.
Balfour (Arthur), 13, 19.
Ballester (Rafael), 564.
Ballin, 539.
Barr, 177.
Barrault (Alexis), 216.
Barrault (Émile), 216.
Barret (John), 78.
Barton (Clara), 68.
Baudin (Pierre), 27.
Bauer (O.), 352.
Bäumer (Gertrud) 480.
Bayet, 206.
Béard (Ch.), 527.
Bebb (Mlle), 307.
Becquerel (A. H.), 91.
Beernaert (Aug.), 92.
Beke (E.), 152.
Belgrand, 35.
Beljawski, 81.
Bellaud, 36.
Bénardeau, 42.
Benoît, 138, 139.
Bergamin (Francisco), 565.
Berryer, 162.
Bertrand (Andrien), 338.
Besada, 553.
Biaggi (C.), 567.
Bibesco (prince), 248.
Bier (H.), 128, 130.
Bilcascu (Mlle Sarmise), 308.
Binghem (Hiram), 528.
Bisschop, 359.
Björnsterne Björnson, 92.
Blake (A. H.), 280.
Blériot, 463.
Bollack (Léon), 518.
Bonaparte (prince), 375.
Bonnier, 126, 249.
Bordet, 574.
Bordet (Jules), 241.
Boucherot, 20, 21, 23.
Bouquet de la Grye, 30.
Bourgeois (Léon), 206, 362, 559.
Bournique (P.M.), 130.
Bourquelot (Émile), 265.
Boutan, 580.
Boutroux (Émile), 152.
Bouty, 138.
Brady (Francis), 86.
Brands (Bernhard), 134.
Braun (F. K.), 92.
Bright (Charles), 9.
Bronson Reynolds, 545.
Brunetta d'Usseaux (comte), 376.
Brunswick, 21, 23
Bryan, 78, 165, 534.
Büchner (Ed.), 92.
Budde (Émile), 19, 20, 21, 22, 23.
Buisson, 480.
Buisson (Fernand), 138.
Bull (John), 459.
Bumm, 362.
Burelle, 580.

Digitized by Google

Buschner, 150.
Busson (G.), 129.
Buylla (Adolfo A.), 564.

C

Calmette, 241.
Calvet (Eduardo), 564.
Canon - Legrand, 562.
Cantegril, 36.
Capparoni, 158.
Carducci (G.), 92.
Carey Foster, 9, 11.
Caristie Martel (Mme), 375.
Carozzi (L.), 571.
Carrel (Alexis), 92, 363.
Carton de Wiart 162.
Cascón (José), 564.
Cattell (W. A.), 266.
Cézanne, 37.
Chalamel, 45.
Chalumeau, 579.
Chamberlain, 9.
Champel, 129, 130, 131.
Chanoz, 574.
Chappe, 289.
Chevalier (Michel), 85.
Cierva, 554.
Clark (Latimer), 8, 9.
Claude (Georges), 119, 138.
Clausius, 10.
Claxton (E.), 78.
Clémentel, 43.
Clerk-Maxwell, 9.
Codorniu, 554.
Cohn (Fritz), 84.
Cooreman, 471, 553.
Corominas (Pedro), 565.
Costelloe (Mlle), 307.
Coulonjou, 161.
Courier (P.-L.), 287.
Cnudde, 206, 484.
Cremer (Randal W.), 92.
Crocker (Francis B.), 15, 19.
Crompton (colonel R. E.), 16, 17, 22.
Cubillo (général Leandro) 564.
Curie (Marie) 91, 92.
Curie (P.), 91.

D

Dalén (Gustaf), 92.
Dalgas, 47.
d'Arsonval, 265.
Dato, 554.
Daubrée, 41, 42.
Daucourt (Pierre), 125.
David, 580.
Dawson (W. C.), 545.
de Alburquerque (José M.), 564.
de Baillehache (R.), 5, 12.
de Beaucaire (Cte Horric), 47.
de Bertier (comte Christian), 375.
de Bertier de Sauvigny (comtesse), 374.
de Camps (marquis), 42, 564.
de Coubertin (baronne), 374, 376.
de Doudeauville (duc), 375.
de Doudeauville (duchesse), 375.
de Gamond (Thomé), 85.
de Girardin (Emile), 287.
de Haan (J.), 158.
de Humboldt, 32.
Dekker (J.), 264.
de la Hault (Adhémar), 249.
Delaisi (Francis), 417.
de Lanier, 373.
de Lanier (Mme), 358.
Delassasseigne, 41
Delmas, 161.
de Lesseps, 216, 217.
del Villar (Emilio H.), 565.
de Meuron (A.), 545.
de Moltke (comte) 89.
de Nicolay, 44.
Denker, 364.
de Noailles (duc), 375.
de Noailles (duchesse), 375.
Denucé, 176.
de Perrodil, 34.
de Pilares (marquis), 554.
de Polignac (marquis), 376.
de Polignac (princesse), 492.
Dernburg (Bernhard), 134.
Deroye, 44.
Deruelle, 580.
de Saussure, 505, 515.
de Schoen (baronne), 376.
Descombes (Paul) 27, 42, 56.
Desmoulins (Camille), 287.
d'Estournelles de Constant, 92.
de Torre-Velez (comte), 555.
Deutsch de la Meurthe, 492.
de Vilmorin (Maurice), 42.
Devoto (L.), 571.
Diez Canedo (Enrique), 565.
Disraeli, 76.
Dole (Charles F.), 528.
d'Oliveira Lima, 524.
Donald (Robert), 424.
Doumer, 574.
Douwes Dekker (Mlle), 470.
Drago, 523.
Dronkel, 135.
du Bois Reymond, 10.
Ducommun (Elie), 92.
Duddell (W.), 16.
Dumas (A.), 464.
Dumont, 149.
Dunant (Henry), 61, 92.
Du Pasquier (A.), 485.

Digitized by Google

Du Pasquier (Mme), 485.
Durand (W. F.), 266.
Durand - Claye (Mme), 579.
Durig (Arnold), 571.
du Teil (baron), 471.
Dyroff (Adolf), 134.

E

Echegaray (J.), 92.
Ehrlich (P.), 92.
Elorrieta, 553.
Empain (baron), 249.
Enfantin, 216.
Enriques (Paul), 157.
Ermann, 134.
Escalas (Félix), 565.
Eucken (R.), 92.

F

Fabre (L. A.), 54.
Fabry, 138.
Faller, 131.
Falta, 574.
Faye, 36.
Fehr, 156.
Filassier, 470.
Finot (Jean), 79.
Finsen (N. R.), 92.
Fischer (H. E.), 92.
Fleeming Jenkin, 9.
Foerster (F. W.), 480.
Folch y Torres (J.), 565.
Follenfant, 72.
Forrer, 144.
Fourny, 128, 130, 131, 250.
France (Anatole), 402.
Frangeois, 132.
Frantz, 132.
Frédéricq (Henri) 158.
Frédéricq (Léon), 158.
Fried (Alfred H.), 92, 196, 197, 421, 422.
Friedrich (J. K. Julius), 134.
Fuster (Ed.), 559, 560.

G

Garaix, 250.
Garcia Calderon (F.), 527.
Garcia Parreño, 554.
Garros (R.), 463.
Gascón (José), 564.
Gavey (sir John), 19.
Gauss, 9.
Georg, 233.
George V (roi), 576.
Gerard (Eric), 10, 20, 21.
Gervais (A.), 100.
Gilbert, 128, 130.
Gimbert, 266.
Girod-Gened, 32.
Girona (Ignacio), 564.
Glandaz (Albert), 375.
Glandaz (Mme), 375.
Glazebrook, 11, 16, 17, 19.
Glibert (G.), 571.
Gobat (Alb.), 92, 350.
Gobin, 505.
Gobioni, 128.
Goblet d'Alviella, 93, 94.
Goffky, 241.
Goldscheid (Rudolf), 135, 469.
Goldschmidt (Robert), 170, 171, 172.
Golgi (C.), 92.
Gómez Moreno (Manuel), 565.
Gonnessiat, 81.
Gonser (I.), 470.
Gouault (E.), 161.
Govi (signor), 10.
Gradenigo (G.), 567.
Graell (Guillermo) 565.
Grassi - koenen (Marie), 151.
Gresham, 509, 510, 511.
Grignard (Fr.), 92.
Griset (Jules), 374
Grosch (G.), 469.
Grylls Adams, 9.
Guillaume, 21, 139, 241, 553.
Guillaux, 128, 130.
Guyot (Charles), 41, 42.
Guyot (Yves), 351, 545.

H

Haase, 352.
Halford (J.), 254.
Hamburger, 158.
Hansen (Emile Chr.), 241.
Harford, 471.
Harris (J. W.), 375.
Hauptman (Gerhart), 92.
Havas (Charles), 288, 289, 291.
Heath (Carl), 468.
Hehn (J.), 262.
Henri des Pays-Bas (prince), 263.
Hérault, 107.
Herbais de Thun, 579.
Hering (Carl), 8.
Herriot, 579.
Heyse (Paul), 92.
Hofman (J. J.), 263, 318.
Hospitalier, 20.
Huffel, 44.
Hultqvist, 374.

I

Ingram (Mlle), 306, 307.
Innes, 81.

J

Jacobi, 7.
Jäderin, 139.
Janet (Paul), 23.
Janior, 347.
Jaurès, 352.
Javelle, 82, 83.
Jeandel, 36.
Jensen, 241.

Digitized by Google

Johanssen, 139.
Jordan (David Starr), 496.
Joule, 10.
Juppont, 166.
Justo, 352.

K

Kamerlingh Onnes (H.), 92, 119, 166.
Kasson (John A.), 527.
Katz(Edwin),134.
Kaulbars (général), 347.
Kaye Graye (R.), 16.
Keir Hardie, 352.
Kelvin (lord), 7, 9, 10, 11, 17, 19, 20, 21.
Kennely, 20.
Kipling (R.), 92.
Koch (R.), 92.
Kocher (T.), 92.
Kohler (Josef), 134.
Koppers, 261.
Korff (baron S. A.), 468.
Kossel (Albrecht), 92.
Kraus (H.), 527.
Krebs (V.), 282.

L

Labriola (Theresa), 311.
La Fontaine (Henri), 92, 468, 469.
Lagerhöf (Selma), 92.
Lalanne, 576.
Laloy (E.), 341.
Landouzy, 362, 487.
Langer (Bruno), 250.
Langlois, 571.
Laquer, 470.
Laqueur (E.), 158
Larsen (Absalon), 21, 23.
Lasson (Adolf), 134.
Latzarus (Louis), 410, 411.
Laurent (Marcel), 285.
Laveran (Ch.), 92.
Lebon (Ernest), 544.
Leclerc (Max), 359
Le Duc, 166.
Legagneux (G.), 128, 129, 130.
Legien, 429, 431, 442.
Legrand, 75.
Legros (A.), 23.
le Maistre, 24.
Lenard (Ph.), 92.
Léon (Xavier), 152.
Léonhard (Rudolf), 134.
Lepère, 216.
Lesieur, 580.
Lespiault, 31, 32, 34, 35.
l'Estrange (Roger), 395.
Levy (Raphael-G.), 468.
Liebknecht, 352.
Lietke (Arthur), 243, 244.
Lind-of-Hageby (Mlle), 306.
Lino Vaccari, 43.
Lippmann (C.), 92.
Lorentz (H. A.), 91.
Louis (Paul), 97.
Lumière (A.), 574.
Luque (lieutenant général), 554.

M

Mac Donald, 352.
Macmillan (Mlle Chrystal), 306.
Madelin, 29, 40, 44.
Maeterlinck (Maurice), 92.
Mailloux (C. O.), 19, 20.
Maluqueur, 554.
Mannes (Maxwell S.), 111.
March (Lucien), 333.
Marchis, 166.
Marcial Martinez, 529, 530.
Marconi (G.), 92.
Margaine, 44, 104.
Mariano Vidal y Carreras (Luis), 564.
Marin (Gaston y), 553.
Marinus (Albert), 97.
Martin (H.), 265.
Martinez Ruiz (J.), 565.
Marty, 132.
Mascart, 10, 12.
Matthiessen, 9.
Maurel, 488.
Max, 553.
Mayo, 163.
Mc Laren (Mlle Evelyn), 306.
Mc Master (J. B.), 527.
Mead (Edwin), 78,
Mélard, 28, 41.
Mélida (J. Ramôn), 565.
Méline (Jules), 365 366.
Mendelli (P.), 129, 130, 131.
Merlin, 546.
Metcalf, 81.
Metchnikoff (E.), 92.
Meumann, 480.
Mez (John), 80.
Michelson (A. A.), 92, 138, 553.
Milioukoff, 468.
Millaud, 287.
Miller (W.), 23.
Mistral (Frédéric), 92.
Moch (Gaston), 503.
Moissan (H.), 92.
Molkenbuhr, 352.
Mommsen (Th.), 92.
Moneta (E. Teodoro), 92.
Monroe, 523, 531.
Montagut (Ramôn), 565.
Montessori (Maria), 210.
Montoto (Luis), 565.
Mott (John R.), 77.
Moulton (lord), 10
Moynier (Gustave), 61.
Mylias Dalgas (Enrico), 49.

Digitized by Google

N

Nasmyth (George), 78.
Navarrete, 554.
Negrutzi (Mlle Ella), 308, 309.
Nettlefold (Mlle), 307.
Nicolaï, 574.
Nieuport (Ch.), 128.
Nieuport (Ed.), 128, 129.
Nightingale (Florence), 61, 70.
Novicow, 79.

O

Oliver (Miguel S.), 564.
Orme (Mlle), 306.
Ostwald (W.), 92, 316, 317, 318.
Otlet (Paul), 177.

P

Painlevé, 465.
Palisa, 82, 83.
Pallières, 580.
Pankhurst (Mme), 306.
Passy (Frédéric), 92.
Paulovna Hélène (grande - duchesse), 61.
Pawlow (J. P.), 92, 159.
Perard (A.), 553.
Perot, 138.
Perreyon (Ed.), 131.
Perris (George Herbert), 468.
Perry, 16.
Persius (L.), 468.
Peten, 366.
Peter, 580.
Picard (Alfred), 31
Piloty (Robert), 193.
Pio Brugada (V.), 565.
Poet (Lidia), 311.
Poincaré (Henri), 544.
Poincaré (Mme), 376.
Poincaré (R.), 149
Pollock (sir Frederick), 306.
Popelin (Marie), 304.
Popovici (Mlle E.), 308.
Potocki (comte), 376.
Potthoff (Heinz), 134.
Preece (sir William), 16, 19.
Prévost (M.), 128, 129, 130.
Puig y Cadafalch (J.), 565.

Q

Quidde (L.), 468.
Quinquand, 158.
Quintanilha (Mlle Regina), 308.
Quinton, 126, 248, 249.

R

Radiguer (H.), 375
Ramon y Cajal (S.), 92.
Ramsay (W.), 92.
Rayleigh (lord), 10, 11.
Renault (Louis), 92.
Rénié (Henriette), 375.
Reuter (Julius), 289, 290, 291.
Reymond (A.), 261.
Ribera (D. J. Eugenio), 565.
Richet (Charles), 92, 159.
Riémain, 470.
Rigol (José), 564.
Rodman Wanamaker, 464.
Rodríguez Codolá 565.
Roger (Martin), 564.
Roig y Torres (R.), 564.
Roiti, 10.
Röntgen (W. C.) 91.
Rooseveelt (colonel), 92, 528, 529, 530, 532.
Root (Elihu), 92.
Rosendo Serra y Pagès, 565.
Ross (R.), 92.
Rossignol, 206, 214.
Roulleau, 44.
Roussy, 161.
Roux, 126.
Rowland, 10.
Rudeaux (Lucien) 37.
Russell (Bertrand), 401.
Rutherford (E.), 92.
Ruysch, 470.

S

Sabatier (P.), 92.
Salzmann (H.), 265.
Samuel (Herbert), 238.
Sanchez Roman, 553.
Santamaria, 553.
Santoliquido, 545.
Sarasin (Paul), 144.
Sartiaux, 86.
Sarton (George), 391.
Schapiro (A.), 529.
Schattenfroh (A.), 571.
Scheven (Mme K.) 545.
Schmidt, 241.
Schmiegelow, 364
Schnée, 574.
Schokalsky, 132.
Schönberg (Albers), 574.
Schoofs, 568.
School (N.), 264.
Schreiner (Mlle Cyndall), 310.
Schulze (Fr. E.), 118.
Scott-James (R. A.), 395, 406, 407, 408, 411, 424.
Serrano Jover, 553.
Shoninger, 359.
Siemens (Alexander), 17, 19.
Sienkiewicz (H.), 92.
Skinner (F.), 546.
Smith, 241.

Digitized by Google

Solvay (Ernest), 318.
Sommer, 574.
Sorahji (Cornelia), 306.
Sörensen, 241.
Spahn, 136.
Spathis, 375.
Spiller (G.), 157.
Staeckel (P.), 154.
Staines Manders (A.), 278, 279.
Stanley Hall, 479.
Stead (William), 76.
Stein (Philipp), 134.
Stenboch (comte), 347.
Strauss (Louis), 530.
Strecker (K.), 15.
Strutt (lord Raleigh J. W.), 92.
Suarez Mujica (Ed.), 532.
Sully Prudhomme 92.
Surell, 37.
Suvelack (J.), 131.
Svend Lomholt, 545.
Szana, 259.

T

Tabuteau (M.), 130
Taft, 529.
Tagore (Rabindranath), 92.
Talabot, 216.
Teleky (L.), 263.
Thiers, 465.
Thompson (J. J.), 92.
Thompson (Silvanus), 5, 19.
Thomson (Elihu), 19, 22.
Tibbaut, 553.
Tolosa Latour, 258.
Tomn (Mlle), 306.
Tonnies (Ferdinand), 134.
Tormo (Elías), 565.
Torney, 134.
Tos (Efisio Giglio) 77.
Trabold, 148.
Trotter (A. P.), 21,
Trumpler, 134.
Tryon (James L.), 469.
Tschirch (A.), 265.
Turner (sir Alfred), 468.

V

Vadas, 56.
Vaillant, 352.
Vaillant (maréchal), 36.
Valdès (Julio), 565.
Van den Dungen, 206.
Vandervelde, 352.
van der Wielen (P.), 264.
Van Deventer, 162.
van de Waals (J. D.), 92.
van Itallie (L.), 263.
van t' Hoff (J. H.), 92.
Vaquez, 574.
Varlez, 326, 327.
Védrines (J.), 126, 128, 130, 249.
Vehils (Rafael), 565.
Vichot (J.), 487.
Vidal Guardiola (Miguel), 564.
Villegas, 533.
Visser (H. L.), 264.
Vivier, 44.
Vliegen, 352.
Voigt, 135.
Voigt (Andreas), 134.
Vossen (Léo), 134.
von Behring (E. A.), 92.
von Blaschke, 132
von der Goltz, 479.
von Helmholtz (Hermann), 10.
von Mayr, 135.
von Seefeld, 471.
von Siemens (Werner), 7, 9, 10.
von Strauss, 134.
von Suttner (Bertha), 92.
von Waldheim, 313.

W

Wallach (O.), 92.
Wantage (lord), 70.
Watt (James), 8, 286.
Weardale (lord), 156.
Webb (S.), 352.
Weber, 9, 10.
Weekly (Madeline Una), 310.
Wehberg (H.), 468.
Welby (lord), 530.
Werner (Alfred), 92.
White (Andrew D.), 78.
White (Edmund), 265.
Wiedemann, 10.
Wien (Wilhelm), 92.
Wildon Carr, 251.
Willems, 361.
Wilson, 165, 178, 533, 534.
Winston Churchill, 418.
Wölbling (Paul), 124.
Wolf, 81, 82, 83.
Wolff, 292.
Wolff von Dynowsky (Julius), 134.
Wolseley (lord), 88.
Wood, 81.
Wurm, 352.
Wijsman (H.P.), 264, 265.

Z

Zacher, 546.
Zeeman (P.), 91.
Zitelmann, 136.
Zulueta (José), 564.
Zurbano, 554.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV. — Table alphabétique cumulative des matières (1).

A

Abolition, Féd. I. : V, 545.
Académie, Ass. I. : IV, 41.
Académie de droit intern. : I, 215 ; II, 107 ; IV, 221.
Accidents du travail, Cg. méd. : I, 524 ; Cg. techn. : I, 287 ; II, 349.
Acétylène, production mondiale : I, 521.
Acide carbonique, syndicat I. : I, 577.
Acier, commerce d'exportation : III, 259 ; consommation : I, 128 ; production mondiale d'acier brut V, 103 ; trust internat. : I, 511 ; III, 259.
Actuaires, Cg. I. : I, 270 ; II, 146 ; V, 259.
Aéronautique, Cn. I. de la Carte : IV, 472 ; Cg. I. : IV, 112, 469 ; Expos. I. : I, 647 ; Fédération : III, 188, 579 ; IV, 375.
Aéroplane, concours I. pour la sécurité : V, 127 ; records mondiaux : V, 250 ; Saint-Pétersbourg à Pékin : V, 347 ; sécurité : III, 361 ; traversée de l'Atlantique : V, 463 ; vols internat. : III, 361.
Afrique, œuvre des missions : III, 151 ; régime des spiritueux : I, 93.
Agence de voyages internationaux : III, 71.
Agences I. d'informations : V, 285.
Agents d'assurances, Cg. I. : I, 598.
Agents de publicité : III, 186.
Agriculture, Cf. américaine de défense : IV, 540 ; Cg. I. : I, 289 ; II, 180 ; V, 365 ; groupe interparlementaire : III, 367 ; Institut I. : I, 250, 429 ; météorologique : III, 181 ; tropicale, Expos. I. : V, 281.
Agronomie coloniale et tropicale, Cg. I. : V, 168.
Alcool, production I. : V, 453.
Alcoolisme, Bur. I. : II, 339 ; Comité I. d'étude : III, 77 ; Cg. I. : II, 335 ; IV, 83 ; Croix-Bleue : III, 265 ; Ligue contre l'abus des boissons : V, 470 ; Prohibitionnistes : I, 593 ; III, 76 ; Rn. de l'An. I. contre l'abus des spiritueux : V, 351.
Aliénés, Cg. I. d'assistance : IV, 544.
Aliénistes de langue française, Cg. I. : V, 161, 575.
Alimentation, Cg. I. des ouvriers chrétiens : III, 77.
Allemagne, France et Grande-Bretagne : III, 137 ; concurrence dans la métallurgie : V, 459.
Allemagne et France : V, 133 ; Cé. perm. I. : V, 546 ; tension : IV, 63.

(1) Les abréviations employées dans cette table sont les mêmes que celles indiquées en tête du calendrier, p. 583.

Digitized by Google

Allemagne et Grande-Bretagne : **I,** 35 ; **III,** 251.
Allemagne, importation de produits de basse-cour : **V,** 338.
Alliance I. pour le suffrage des femmes : III, 78.
Alpinisme, médaille d'or I. : III, 74.
Aluminium, cartel I. : I, 579; **II,** 107.
Aluminium, prod. et consomm. I. : **IV,** 440.
Aménagement scolaire, Expos. I. : I, 643.
Américanistes, Cg. I. : I, 133 ; **II,** 175.
Amérique et Europe : **IV,** 5.
Amérique latine et États-Unis : **V,** 101.
Amérique latine, formation : **II,** 5 ; superficie et populat. des États : **V,** 95.
Anarchie et diplomatie : **V,** 193.
Anarchistes, Cf. I. : **I,** 111 ; Cg. I. : **V,** 549.
Angles, unités : **IV,** 125.
Anthropologie préhistorique, Cf. I. : **III,** 88 ; Cg. I. : **I,** 131, 536. **II,** 174.
Anthropométrie, unification des mesures : III, 68.
Antialcoolisme, Cf. I. : **V,** 546 ; Rn. I. : **IV,** 533.
Arabie, mouvement nationaliste : **V,** 97.
Arbitrage, cour permanente I. : I, 105 ; **III,** 454.
Arbitrage entre commerç. étrangers : **IV,** 336.
Arbitrage I. en matière commerciale : **V,** 331.
Arbitrage obligatoire :
États-Unis, France : **I,** 110.
États-Unis, Grande-Bret. : **I,** 110.
Archéologie, Cg. I. : **I,** 618.
Archéologie préhistorique, Cg. I. : **I,** 131, 536 ; **II,** 174.
Architectes municipaux, Ass. I. : **IV,** 371.
Argentine, capitaux étrangers : III, 437 ; immigration : **IV,** 61.
Armée du Salut : I, 575.
Art, Cg. I. : **I,** 140, 290 ; **III,** 466 ; **IV,** 371.
Art, histoire, Cg. I. : **I,** 427.
Artistes industriels, Cg. I. : **V,** 475.
Artistes, protection int. : **II,** 201 ; **III,** 82.
Arts décoratifs modernes, Expos. I. : I, 647.
Arts du travail, Expos. I. : I, 643.
Arts du vêtement, Expos. I. : I, 646.
Arts graphiques, Expos. I. : I, 645.
Assainissement, habitations, Cg. I. : I, 607 ; **II,** 456.
Assistance aux aliénés, Cg. I. : **IV,** 544.
Assistance aux émigrants, Cf. I. : **IV,** 89.
Association I. des Académies : **IV,** 41.
Association littéraire et artistique I. : **III,** 456 ; **IV,** 99 ; Cg. : **V,** 475.
Associations Internationales :
Commission intern : **I,** 148
Dédoublement : **II,** 404.
Régime juridique : **I,** 488.
Siège : **IV,** 59.
Associations juridiques : I, 69.
Associations touristes, Cg. I. : II, 187.
Assurance, accidents de mer : II, 158.
Assurance, agents, Cg. I. : I, 598.
Assurance, incendie : I, 599.
Assurance maritime, Ass. I. : I, 599 ; Cg. I. : **V,** 557 ; organisation I. : **V,** 537.
Assurance ouvrière : **I,** 583.
Assurances étrangères, Russie : **I,** 513.
Assurances sociales Cf. I. : **I,** 419 ; **II,** 68 ; **V,** 559.
Assurances, transport : II, 111.
Assurances, vie, comptabilité : I, 318.

Digitized by Google

Astronomie, nouvelle unité : **III**, 158.
Atlantique, traversée en aéroplane : **V**, 463.
Auteurs, protection intern. : II,201.
Automobiles-Clubs reconnus, Ass. I. : **V**, 376.
Automobiles, importation au Brésil : **IV**, 338 ; en Russie : **III**, 357.
Automobilisme de Belgique vers l'étranger : III, 359.
Aveugles, librairies pour : **III, 447.**
Aviation : **I**, 343 ; Cé. juridique I. : **III**, 454 ; concours I. : **V**, 249 ; concours Pékin-Paris : **I**, 255 ; droit internat. : **I**. 221 ; grandes routes aériennes : **V**, 125 ; prix I. : **V**, 248 ; progrès en 1913 : **IV**, 530 ; randonnée de Brindejonc : **IV**, 78 ; records : **III**, 361 ; **V**, 127, 250 ; règlement du trafic : **IV**, 334 ; sécurité des appareils, concours : **V**, 127.
Aviculture, Féd. I. : **IV**, 256.
Aviron, Féd. I. : **III**, 194 ; **IV**, 265.
Avoine, production mondiale en 1911 : **I**, 586 ; **II**, 329.

B

Bains populaires, Cg. I. : **I**, 134, 286 ; **II**, 177 ; **V**, 568.
Baisse des rentes : II, 105, 420.
Balkans : **III**, 227 ; statistique des guerres : **IV**, 442.
Baltique, Cf. I. : **I**, 111, 244 ; Exposition : **V**, 278.
Bananes, consomm. mondiale : **IV**, 193 ; product. mondiale : **IV**,193.
Banques d'émission, comité internat. : **I**, 175 ; situation (1912.09) : **II**, 419 ; (1913) : **IV**, 438.
Banques d'émission européennes, encaisse : **V**, 227.
Bataille de Waterloo : I, 242.
Bateaux de pêche et câbles sous-marins : **IV**, 539.
Bâtiment, Cg. I. : **I**, 139 ; **II**, 186 ; **IV**, 264 ; **V**, 582 ; Fn. I. : **III**, 123.
Belgique, caractère I. des émissions : **V**, 228 ; commerce extérieur : **IV**, 523 ; entreprises à l'étranger : **IV**, 66 ; étrangers : **IV**, 434 ; exportation de verres : **V**, 339.
Belgique dans le mouvement I. : III, 123.
Beurre en Égypte, importation : **IV**, 73.
Bière, production mondiale : II, 331 ; **V**, 452.
Bijoutiers, Cg. I. : **V**, 174.
Biologie, Sé I. : **V**, 157.
Blé, culture mondiale : **V**, 120 ; production mondiale : **III**, 342.
Blessés, Cg. I. pour le soulagement : III, 565.
Bois, Cg. I. des travailleurs : **IV**, 536.
Bois d'œuvre, pénurie : **V**, 28.
Boissons spiritueuses, Rn. de l'Ass. I. contre l'abus : **V**, 351.
Boîtes aux lettres, statistique mondiale : **V**, 117.
Bolivie, commerce I. en 1912 : **V**, 114.
Boy-Scouts, Rn. I. : **IV**, 548.
Brésil, immigration : **IV**, 328 ; importation d'automobiles : **IV**, 338.
Brevet d'invention internat.: I, 241, 582.
Bruit inutile, Ass. I. : III, 462.
Budget intern. des Unions I.: II,315.
Budgets des États, accroissement : **V**, 100.
Budgets militaires, 1911 : I, 576.
Bureau moderne, Expos. I. : I, 644.
Bureau socialiste I. : **V**, 352.

C

Câbles, protection des navires poseurs : **IV**, 346.

Digitized by Google

Câbles sous-marins, Cf. I. : **V**, 136 ; détérioration : **IV**, 539.
Cacao, culture : **IV**, 203.
Café, entente I. contre la cherté : **IV**, 195.
Calendrier des réunions intern. : I, 143, 293, 619 ; **II**, 463 ; **III**, 581 ; **IV**, 561 ; **V**, 583.
Calendrier, unification : III, 334.
Calendrier universel : I, 394.
Canada, importations : **IV**, 444 ; population cosmopolite : **V**, 96.
Canal de Panama : I, 113, 236, 516 ; **II**, 116, 323 ; concurrence avec Suez : **III**, 550.
Canal de Suez : **V**, 214 ; concurrence avec Panama : **III**, 550 ; mouvement : **I**, 514.
Canaux maritimes, neutralité : I, 233.
Cancer, Cf. I. pour l'étude : **V**, 360.
Canne à sucre, récolteur : **IV**, 530.
Caoutchouc, Cg. I. : II, 184 ; commerce mondial : **II**, 423 ; Expos. I. : **V**, 278, 281 ; marché mondial : **IV**, 71.
Capitaux américains en Espagne : **I**, 498.
Capitaux belges à l'étranger : III, 546.
Capitaux, circulation I. : **IV**, 64.
Capitaux étrangers en Argentine : **III**, 437 ; en Russie : **IV**, 65.
Carat métrique I. : III, 156.
Carte aéronautique, Cn I. : I, 541 ; **IV**, 472.
Carte du monde au 1,000,000e : I, 400.
Cartel intern. des rails : I, 391.
Cartel intern. de la navigation (Baltique et Mer Blanche) : **I**, 244.
Catholicisme, développement mondial : I, 379.
Catholiques, Cl. I. des Ligues féminines : **IV**, 365.
Cercles de fermières, Cg. I. : **V**, 367.
Céruse, Cg. I. des fabricants : **V**, 373.
Chambres de commerce, Cé permanent : III, 567 ; **Cg. I. : I**, 129, 274 ; **II**, 165 ; **III**, 177 ; **V**, 359, 562.
Chambre de commerce I. du Brésil : III, 66.
Chambres de commerce anglaises : **IV**, 69.
Chambres de commerce italiennes : **IV**, 192.
Charbon anglais, exportation : **V**, 115.
Charbon, limitation int. : II, 418 ; **III**, 153 ; production et consommation ; **II**, 427 ; **V**, 329 ; réserves mondiales : **IV**, 527.
Chemin de fer, Afrique du Nord : II, 115 ; Europe : **IV**, 341 ; statistique mondiale (1906-1910) : **II**, 116.
Chemins de fer, activité (1912) : II, 425 ; Cg. I. : **II**, 170 ; trust sud-américain : **I**, 510 ; Union technique : **I**, 269.
Chemins de fer d'intérêt local, Cg. I. : I, 539 ; **V**, 269.
Chemins de fer internationaux : II, 111 ; (Brésil-Uruguay) : **III**, 444 ; (Tehuantépec) : **I**, 585 ; (Transibérien) : **III**, 442 ; (Transmondial) : **II**, 322 ; **V**, 239.
Chèque postal intern. : II, 249.
Chèque, unification : I, 171.
Cherté de la vie, Cf. I. : I, 96 ; **III**, 295 ; **V**, 244.
Cherté du café : **IV**, 195.
Chimie appliquée, Cg. I. : I, 425 ; **III**, 186 ; **V**, 271.
Chimie, Ass. I. : **I**, 535 ; Institut I. : **I**, 116, 517 ; grandeurs : **IV**, 157.
Chimistes du cuir, Cf. I. : II, 459.
Chimistes espérantistes : III, 157.
Chine, commerce extérieur : **IV**, 340 ; commerce I. : **V**, 335 ; révolution : **I**, 153.
Chine, Russie et Mongolie : III, 242.

Digitized by Google

Chirurgie, Cg. de la Sé I. : V, 163.
Chirurgie du cœur, Rn. I. des spécialistes : V, 363.
Chômage, assurance chez les graveurs de musique : IV, 187 ; chez les fourreurs-pelletiers : IV, 186 ; migrations ouvrières et chômage: V, 326.
Chômage, Cg. I. : I, 123 ; II, 66 ; III, 267 ; statistique : IV, 212.
Christianisme libéral : IV, 60.
Christianisme progressif, Cg. I. : III, 367.
Cidres, Cg. I. : IV, 557.
Cinématographie, Cg. I. : I, 141 ; III, 578.
Circulation aérienne, Cg. juridique : V, 135.
Circulation fiduciaire des banques européennes : V, 227.
Circulation I. des capitaux : IV, 64.
Circulation monétaire, Europe : I, 387.
Circulation routière, Cn I. : IV, 225.
Cité I. : IV, 53.
Classes moyennes, Cg. I. : V, 471.
Classification douanière : I, 184.
Clause compromissoire : I, 105.
Climat, conservation : V, 31.
Clubs cosmopolites : I, 371, 584.
Clubs motocyclistes, Fn. I. : V, 175.
Code aéronautique : I, 415.
Code antituberculeux : II, 429.
Code des vœux des Cg. : IV, 303.
Code syndical international : I, 478.
Codex alimentarius : I, 110.
Codification panaméricaine : I, 526.
Cœur, Rn. I. des spécialistes de la chirurgie : V, 363.
Colonial, Cg. I. : IV, 86.
Colonisation, Expos. I. : V, 277, 278 ; Institut I. : I, 260 ; III, 266.
Comité juridique panaméricain : I, 526.
Comité maritime intern. : I, 125 ; II, 418, 444 ; III, 525.
Comité olympique I., Cg. : V, 373.
Commémoration I. de Beernaert : II, 189 ; Clémence Royer : III, 73 ; Shakespeare : IV, 80 ; Ch. Tellier : I, 589.
Commerce, arbitrage I. : V, 331 ; Cg. I. des chambres : V, 562.
Commerce européen : II, 422.
Commerce international :
Allemagne : III, 352.
Allemagne, France : II, 318.
Allemagne, Grande-Bretagne : III, 251.
Belgique : IV, 523.
Belgique, Grande-Bretagne : I, 514.
Bolivie : V, 114.
Bulgarie : III, 258.
Chine : IV 340 ;, V, 335.
États-Unis : I, 393 ; III, 258, 354 ; V, 454.
France, Grande-Bretagne : IV, 445.
Grande-Bretagne : III, 351.
Italie : V, 112.
Roumanie : IV, 338.
San Francisco : II, 422.
Suède en 1912 : V, 236.
Union Sud-Africaine : V, 543.
Commerce international (1910) : II, 113 ; (1911-1912) : III, 257 ; conseillers en Roumanie : V, 456 ; origine des produits : II, 111 ; ports : I, 394 ; Sé allemande pour le : V, 539.
Commerce, législation I. contre la corruption : V, 235 ; solution arbitrale des conflits : IV, 336 ; statistique I. : IV, 275, 432 ; table des débouchés : IV, 70.
Commerce panaméricain : II, 111.
Commission électrotechnique I. : V, 5.
Compagnies brêmoises de navigation : III, 358.
Compagnies de navigation, ravitaillement : IV, 342.

Digitized by Google

Comptabilité, Cg. I. : V, 172.
Concentration des organismes I. : III, 97.
Conciliation internationale : I, 505 ; II, 277 ; IV, 415.
Concours internationaux :
Appareils mécaniques agricoles : III, 359.
Aviation : V, 249.
Aviation, Pékin-Paris : I, 255.
Construction d'un club à Montevideo : III, 555.
Construction d'un palais à Monaco : V, 126.
Gordon-Bennett, ballons sphériques : II, 129.
Monument à Rio Branco : III, 448.
Protection des ouvriers : III, 244.
Sécurité en aéroplane : V, 127.
Tracteurs agricoles : II, 431 ; IV, 345.
Violon : I, 588.
Concurrence électrique I. : V, 243.
Conférence anglo-allemande, Londres : I, 576.
Conférence centrale américaine : III, 268 ; IV, 538.
Conférence de la Paix : I, 217 ; ratifications : I, 580 ; III, 269.
Conférence sanitaire I. : I, 266.
Conférences gouvernementales : I, 74.
Congo, Bassin conventionnel : I, 227 ; droit de préemption : I, 228.
Congrès, Code des vœux : IV, 303.
Congrès de 1915 à San Francisco : V, 494.
Congrès I., calendrier : I, 143, 293, 619 ; II, 463 ; III, 581 ; IV, 561 ; V, 583.
Congrès mondial (1913) :
Compte rendu : III, 489.
Lettre d'invitation : II, 193.
Programme : II, 195 ; III, 391.
Questionnaire : II, 473.
Renseignements : III, 287.
Conseiller américain près du gouvernement chinois : III, 434.
Conseillers du commerce extérieur en Roumanie : V, 456.
Conservation des denrées périssables, enquête I. : V, 346.
Consommation mondiale, charbon : V, 329 ; engrais chimiques : V, 450.
Constantes chimiques, physiques et techniques : II, 426.
Constantinople, rôle économique. : II, 321.
Construction, Expos. I. : I, 551.
Convention de La Haye (1907) : I, 580.
Convention sucrière, Grande-Bretagne : I, 513 ; Italie : I, 582.
Coopération agricole : IV, 189 ; enquête internationale : I, 510 ; statistique : II, 98.
Coopération, en général : I, 22 ; Cg. I. : III, 169 ; coopér. entre Ass. I. pour l'étude des questions urbaines : V, 555 ; mouvement pacifiste : I, 77.
Coopératives agricoles, Ass. I. : I, 263.
Corda Fratres : I, 129 ; V, 75.
Corée, étrangers : IV, 435.
Corruption commerciale, législation I. : V, 235.
Coton, Cg. I. : III, 577 ; V, 488, 581 ; production mondiale : II, 123 ; rôle mondial : V, 460 ; statistique I. des broches : V, 126.
Couleurs, unification : I, 117.
Cour d'arbitrage : I. 105.
Conflit franco-italien : I, 106, 235 ; III, 546.
— italo-péruvien : I, 235.
— russo-japonais : I, 236.
— russo-turc : I, 235 ; II, 317.
Cours de vacances, Iéna : IV, 337.
Cours pour étrangers : III, 254.

Digitized by Google

Courtiers d'assurance, Cg. I. : I, 598.
Coût de la vie, Cf. I. : III, 295.
Crédit forestier : V, 54.
Crémation, Cg. U. : V, 485.
Crises : II, 316, 365.
Croix-Blanche : I. 110.
Croix-Bleue : III, 265.
Croix-Rouge, Cé. I. : IV, 542 ; Cf. I. : III, 172 ; Exposition I. : I, 552 ; rôle dans les Balkans : III, 532 ; sociétés des différentes nations : V, 59.
Cuivre, consommation (1907-1911): II, 433 ; rôle mondial : I, 397.
Cyclisme, Un. I. : III, 95, 469.
Cynologie, Fn I. : I, 424.

D

Dardanelles, fermeture : I, 242.
Débouchés commerciaux, table : IV, 70.
Défense agricole, Cf. américaine : IV, 540.
Déjeuner du commerce mondial : V, 564.
Délimitation des frontières, Cn I. : I, 265.
Démographie, Cg. I. : I, 135.
Denrées périssables, enquête I. sur la conservation : V, 346 ; trafic intern. : I, 253.
Denrées périssables frigorifiées, mesures sanitaires I. : V, 159.
Dépenses navales : II, 102 ; V, 100.
Dermatologie, Cg. I. : I, 538.
Désertion des campagnes, Enquête I. : IV, 435.
Détenteurs de fonds étrangers : IV, 329 ; V, 535.
Détenteurs de fonds publics : IV, 187.
Détention de biens immobiliers au Japon : III, 347.
Détroits, neutralité : I, 233.
Dette ottomane, participations étrangères : IV, 191.
Dettes des principaux États : I, 389 ; IV, 519.
Deutsche Bank : III, 435.
Die Brücke : III, 451.
Diplomatie et anarchie : V, 193.
Diplômes universitaires : I, 110.
Doctrine de Monroe : V, 523.
Documentation éducative, Bur. I. : I, 523 ; II, 133.
Documentation internat. : I, 317.
Documentation scolaire : III, 149.
Dotation Carnegie, Bur. européen : I, 406.
Douanes, automobiles : IV, 225 ; facilités : III, 154 ; nouveau tarif américain : III, 545 ; réglementation, Cg. I. : II, 441 ; V, 145 ; timbre I. : V, 110.
Droguerie, Expos. I. : V, 281.
Droguistes, Fn. I. : II, 185.
Droit aéronautique, circulation : V, 135 ; Cn. I. : I, 415 ; IV, 354 ; réglementation : IV, 68.
Droit de la mer : III, 525.
Droit et économie, Ass. I. : V, 134.
Droit international, en général : II, 387 ; Académie I. : I, 215 ; IV, 221 ; Ass. I. : I, 414 ; Cf. de l'Ass. I. : V, 551 ; Institut I. : I, 265 ; II, 336 ; poursuite des infractions : III, 346 ; Union catholique : I, 526.
Droit maritime ; III, 347 ; Cé I. : I, 125, 418 ; II, 444 ; III, 525.
Droit panaméricain, Cé I. : I, 526.

E

Échange d'élèves : III, 446.
Échange de professeurs : I, 102.
Échanges, service I. : III, 313.
Échantillons européens à New-York, exposition : V, 111.
Éclairage, Cn. I. : IV, 549.

Digitized by Google

École, documentation : III, 149.
Écoles du Dimanche, Cg. I. : IV, 547.
Écoles, hygiène, Cg. I. : I, 600.
Économie et droit, Ass. I. : V, 134.
Économie mondiale : I, 556.
Économie politique : I, 553.
Écueils, repérage : II, 126.
Éditeurs, Cg. I. : II, 184 ; III, 387 ; IV, 262.
Éditions, statistique I. : V, 245.
Éducation familiale, Cg. I. : IV, 229.
Éducation morale, Cg. I. : I, 128, 532 ; II, 85.
Éducation physique, Cg. I. : I, 419 ; II, 161 ; III, 64, 458 ; Cg. socialiste I. : III, 377 ; Exposit. I. : III, 207.
Éducation populaire, Cg. I. : I, 127, 273 ; II, 159 ; III, 173 ; V, 478.
Église Luthérienne, Cf. U. : IV, 212.
Égypte, importation de beurre : IV, 73 ; législature I. : IV, 477.
Élasticité, terminologie : IV, 489.
Électriciens anglo-français, Cg. : IV, 110.
Électricité, concurrence I. : V, 243 ; grandes entreprises : III, 260.
Électroculture, Cg. I. : II, 181.
Électrologie médicale, Cg. I. : II, 289 ; V, 573.
Électrotechnique, Cn I. : III, 185 ; V, 5, 163.
Élevage de la volaille, Assoc. internationale : I, 540.
Emballage, Expos. I. : III, 479, 484.
Embryologie, Institut I. : IV, 550.
Émigrants, Cf. I. d'assistance : IV, 89 ; protect. soc. : I, 594.
Émigration, en général : III, 45 ; Cf. I. : I, 261 ; italienne : I, 508 ; II, 101, 416 ; portugaise en 1911 : IV, 328 ; statistique : II, 312 ; vers l'Amérique du Sud : II, 415 ; vers l'Argentine : I, 383 ; IV, 61.
Émissions étrangères : I, 508 ; Allemagne : II, 420 ; Belgique, caractère I. : V, 228 ; France : II, 104 ; Londres : I, 389 ; III, 61.
Employés, Fn I. : I, 525.
Emprunt chinois : I, 157 ; II, 103.
Encaisse métallique des banques européennes : V, 227.
Énergétique sociale, Concours I. : IV, 185.
Énergies, unités : IV, 147.
Enfance du premier âge, protection : V, 254 ; Rn. du Bureau I. : IV, 545.
Enfance, protection, Cg. I. : I, 597 ; IV, 165.
Enfants, Union I. contre la traite : V, 149.
Engrais chimiques, production et consommation mondiales : V, 450.
Enquête I. :
Accession des femmes à certaines professions libérales : V, 303.
Conditions de conservation des denrées périssables : V, 346.
Ozène : V, 242.
Enseignement commercial, cours internationaux : I, 243 ; III, 178, 349 ; IV, 422 ; Exposition : III, 475.
Enseignement mathématique : I, 532 ; II, 452 ; Cf. I. : V, 152.
Enseignement médical complémentaire : II, 455 ; V, 568.
Enseignement ménager, Cg. I. : II, 164, 343 ; V, 353.
Enseignement moyen, Bur. I. : I, 419 ; Cg. I. : III, 461 ; Enquête I. : III, 155.
Enseignement, unif. des termes : IV, 175.
Entente I. entre les lignes de navigation : V, 330.
Ententes ouvrières I., légalité : III, 341.
Entomologie, Cg. I. : I, 537.

Digitized by Google

Entreprises à l'étranger : III, 439.
Entreprises belges à l'étranger : **IV**, 66.
Éphémérides astronomiques, Cf. I. : **I**, 279 ; **III**, 379.
Épilepsie, Rn. I. : **I**, 137 ; Cg. I. : **III**, 89.
Équivalence des diplômes : **I**, 110.
Esclaves, Bur. I. de la traite : **III**, 375.
Escompte mondial : **I**, 386.
Espagne, capitaux américains : **I**, 498.
Esperanto, Ass. U. : **III**, 462 ; Cg. I. : **I**, 563 ; **II**, 172 ; **IV**, 366 ; **V**, 567 ; physiciens et chimistes : **III**, 157 ; réunions I. : **IV**, 548 ; semaine internat. : **II**, 349 ; service postal internat. : **I**, 248.
Essai des matériaux, Cg. I. : **II**, 457 ; **III**, 183.
Étalon de lumière : **I**, 116.
Étalon intern. de radium : **I**, 249, 517.
États, accroissement des budgets : **V**, 100.
États du N.-O. de l'Europe, leur rôle intern. : **IV**, 62.
États-Unis, commerce I. : **V**, 454.
États-Unis et Amérique latine : **V**, 101.
États-Unis, Grande-Bretagne et Allemagne, concurrence dans la métallurgie : **V**, 459.
Ethnographie, Cg. I. : **V**, 260, 485.
Ethnographie documentaire : **I**, 317.
Ethnologie, Cg. I. : **V**, 260, 485.
Ethnologie religieuse, semaine I. : **II**, 454 ; **V**, 261.
Étoupe, Cg. I. des filateurs : **IV**, 461 ; **V**, 581.
Étrangers à Paris : **II**, 29 ; en Belgique : **III**, 55 ; **IV**, 434 ; en Corée : **IV**, 435.
Étudiantes étrangères à Genève : **III**, 64.
Étudiants chrétiens, Féd. U. : **IV**, 314.
Étudiants, Cg. américain : **III**, 273 ; Cg. I. : **I**, 129 ; **II**, 452 ; **IV**, 101 ; Fn. I. : **V**, 75 ; rapprochement : **I**, 392.
Étudiants étrangers, Allemagne : **III**, 441 ; **V**, 538 ; Amérique : **V**, 334 ; Belgique : **II**, 409 ; **III**, 235 ; France : **III**, 349.
Étudiants sud-américains, Cg. I. : **II**, 452.
Eucharistie, Cg. I. : **II**, 134.
Eugénisme, Cg. I. : **I**, 258.
Europe et Amérique : **IV**, 5.
Expansion commerciale, cours I. : **I**, 243 ; **V**, 564.
Expansion économique, cours I. : **IV**, 422.
Expansion française : **II**, 416.
Exploitation rationnelle du globe : **III**, 58.
Exploration de la mer, Cf. I. : **I**, 269 ; **III**, 170.
Exploration des contrées polaires : **IV**, 179.
Exportation, charbon anglais : **V**, 115 ; fraises de France en Allemagne : **V**, 116 ; œufs : **IV**, 194 ; phosphates tunisiens : **IV**, 192 ; viande de bœuf congelée : **IV**, 73.
Exportations belges de verre : **V**, 339.
Exportation mondiale : **II**, 321.
Expositions, Comité permanent : **I**, 607 ; Cf. I. : **II**, 176.
Expositions connexes : **I**, 647 ; **V**, 281.
Exposition d'échantillons européens à New-York : **V**, 111.
Expositions internationales : **I**, 543 ; **III**, 195 ; mesures contre les incendies : **V**, 118 ; statistique : **III**, 160.
Expositions spéciales : **I**, 643 ; **III**, 195, 472 ; **V**, 277.
Expositions universelles :
Dunkerque (1912) : **I**, 550.
Gand (1913) : **I**, 545, 591, 627 ; **III**, 163, 471.

Digitized by Google

Nottingham (1914) : V, 277.
San Francisco (1915) : I, 209, 547, 633.
Tokio : I, 642.

F

Falsification des denrées alimentaires, Cg. I. : III, 171.
Fédération abolitionniste I. : III, 76 ; Cg. : V, 350.
Fédération dentaire I. : I, 538 ; II, 349.
Fédération d'instituteurs, Bur. I. : I, 273, 600 ; II, 341 ; III, 174.
Fédération pharmaceutique I. : I, 288 ; V, 312.
Fédérations I. professionnelles, Cf. des secrét. : IV, 352.
Féminisme, Cg. I. : I, 131, 277 ; III, 179 ; IV, 242 ; V, 150 ; Conseil I. : II, 119 ; III, 274 ; IV, 240 ; V, 359 ; droit de suffrage : III, 78 ; femmes dans les professions libérales : V, 303 ; femmes socialistes, Cf. I. : V, 566 ; Ligues catholiques, Cl. I. : IV, 365 ; protection I. en mer : IV, 45.
Fer, production mondiale du minerai : V, 103.
Fermières, Cg. I. : I, 423.
Filateurs de coton, Cg. I. : V, 488, 581.
Filateurs de lin et d'étoupe, Cg. I. : I, 426 ; III, 388, 576 ; IV, 461 ; V, 581.
Finance internationale : III, 58 ; portefeuille d'un établissement : V, 449.
Finances balkaniques : II, 288.
Flotte marchande du mo: de : I, 115 ; III, 259.
Fonctionnaires, statistique I. : V, 333.
Fonctionnarisme I. : IV, 336.
Fondation I. Henri Poincaré : V, 544.
Fonds d'État, leur marché : I, 105 ; baisse mondiale : II, 420.
Fonds étrangers, détenteurs : IV, 187, 329, V, 535.
Fonte, concurrence de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne : IV, 442 ; consommation : II, 128 ; production : II, 326 ; V, 104.
Forestier, Cg. I. : III, 281.
Forêt, Cg. I. : IV, 460 ; utilité I. : V, 27.
Formats de papiers : IV, 133.
Fortune mobilière du monde : IV, 520.
Fourreurs-Pelletiers, statist. du chômage : IV, 186.
Fraises, exportation de France en Allemagne : V, 116.
Français, Cg. I. pour l'extension du : IV, 102.
France, Allemagne et Grande-Bretagne : III, 137.
France et Allemagne : V, 133 ; Cé perm. I. : V, 546 ; tension : IV, 63.
France et Grande-Bretagne, commerce : IV, 445.
France et Italie, Comité : IV, 93.
France, politique extérieure : IV, 436.
Fraudes alimentaires : I, 110.
Froid, Ass. I. : III, 383 ; IV, 253 ; Cg. I. : I, 609 ; III, 91, 574 ; V, 165 ; Exposit. : III, 479.
Froid, mesures sanitaires concernant les denrées frigorifiées : V, 159.
Froment, production mondiale : I, 586 ; II, 328.
Frontières, Cn. I. de délimitation : I, 265.

G

Gaz, Exposition I. : III, 205.
Gazoline, prix pour un succédané : IV, 448.

Digitized by Google

Génétique, Cf. I. : **III**, 569.
Géodésie, Cf. I. : **II**, 146.
Géographie, Cg. I., programme sommaire : **I**, 291.
Géologie, Cg. I. : **II**, 173.
Georgiste, Cg. hispano-américain : **III**, 269.
Glaceries, Un. I. : **III**, 344.
Gordon-Bennett, concours ballons sphériques : **II**, 129.
Grande-Bretagne, Allemagne et France : **III**, 137.
Grande-Bretagne et Allemagne : **I**, 35 ; **III**, 251.
Grande-Bretagne, États-Unis et Allemagne, concurrence I. : **V**, 459.
Grande-Bretagne et France, commerce : **IV**, 445.
Grande-Bretagne, grève des mineurs : **I**, 103 ; retrait de la convention sucrière : **I**, 513.
Grandes villes : **II**, 311.
Grands hôtels, C^ie I. : **III**, 162.
Grands magasins : **II**, 114.
Graveurs de musique, assur.-chômage : **IV**, 187.
Grève générale, Suède, aide I. : **II**, 313.
Grève, mineurs anglais : **I**, 103.
Guerre des Balkans, statistique des morts : **IV**, 442.
Guerre italo-turque : **I**, 384.
Gynécologie, Cg. I. : **I**, 423.

H

Habitations, assainissement, Cg. I. : **I**, 607 ; **II**, 456.
Habitations ouvrières, Cg. I. : **I**, 123 ; **III**, 453.
Hausse des prix : **II**, 107.
Heure, Cf. I. : **II**, 43.
Histoire, Cg. des sciences de l' : **III**, 284.
Histoire de la Médecine, Sé I. : **V**, 157.
Histoire de l'art, Cg. I. : **I**, 427.
Histoire de la science et organ. I. : **IV**, 27.
Histoire de l'humanité : **III**, 448.
Histoire des religions, Cg. I. : **I**, 121, 412.
Hommage I. à Clémence Royer : **III**, 73.
Hommes d'affaires et tension politique : **IV**, 63.
Horlogers, Cg. I. : **V**, 174.
Horticulture, Cg. I. : **II**, 352 ; **IV**, 112 ; Expos. I. : **V**, 279.
Hôtels, industrie des : **III**, 261.
Houille, limitation internat. : **II**, 418 ; production et consommation : **II**, 427 ; production mondiale : **IV**, 439.
Huiles, Comité I. de défense : **I**, 289.
Hydraulique, alimentation des forces : **V**, 31.
Hygiène bucco-dentaire, Cg. I. : **V**, 487.
Hygiène, Cg. I. : **I**, 135.
Hygiène, mesures sanitaires concernant les denrées frigorifiées : **V**, 159.
Hygiène publique, Cf. I. : **I**, 266.
Hygiène scolaire Cg. I. : **I**, 127, 600 ; **III**, 377.
Hygiénistes municipaux, Ass. gén. : **IV**, 371 ; **V**, 579.

I

Immigration au Brésil : **IV**, 328 ; au Maroc : **IV**, 328 ; statistique : **II**, 312.
Importation, automobiles au Brésil : **IV**, 338 ; beurre en Égypte : **IV**, 73 ; canadienne : **IV**, 444 ; produits de basse-cour en Allemagne : **V**, 338 ; vin en Angleterre : **V**, 456.
Importation mondiale : **II**, 321.
Imprimés, statistique : **II**, 413.

Digitized by Google

Incendie, Expos. I. : **I**, 551.
Indemnités chinoises : **III**, 56.
Industrie chimique du cuir : **II**, 459.
Industrie cotonnière, statistique des broches : **V**, 126.
Industrie graphique, Exp. I. : **III**, 199, 201.
Industrie hôtelière en Europe : **III**, 261.
Industrie huilière, Cé I. : **I**, 289.
Industrie, Institut I. : **II**, 316.
Industrie laitière : **III**, 95.
Industrie textile, syndicats chrétiens : **II**, 143.
Ingénieurs, Cg. I. : **V**, 266.
Ingénieurs-Conseils et experts, Cg. I. : **III**, 465 ; **IV**, 252, 554 ; **V**, 578.
Ingénieurs municipaux, Ass. gén. : **IV**, 371.
Inondations, atténuation : **V**, 31.
Institut chimique intern. : **I**. 116, 517.
Instituteurs, Bur. I. : **IV**, 100 ; **V**, 205 ; Fn. I. : **I**, 273, 600 ; **II**, 341 ; **III**, 174 ; **IV**, 233 ; **V**, 484.
Instituts internationaux, Chine : **III**, 241 ; franco-américain : **III**, 241 ; franco-espagnol : **III**, 452.
Institut vulcanologique I. : **IV**, 250.
Internationale ouvrière et la paix : **II**, 283.
I. Vereinigung für Rechts und Wirtschaftsphilosophie : **V**, 134.
Internationalisme : **I**, 9 ; I. et militarisme : **III**, 544 ; I. et syndicalisme : **I**, 455 ; **V**, 97 ; I. et tuberculose : **I**, 501.
Inventeurs, Cg. I. : **V**. 475.
Italie, commerce I. en 1912 : **V**, 112 ; retrait de la convention sucrière : **I**, 582.
Italie et France, Comité : **IV**, 93.

J

Jeunes filles, protection : **II**, 340.
Jeunes gens, unions chrétiennes : **III**, 168.
Jeunesse universitaire : **II**, 93.
Jeux olympiques (Stockholm) : **I**, 118, 521.
Journalisme, organisation scientifique : **V**, 391.
Journée de travail, réglementation I. : **V**, 142.

L

Laboratoire cryogène, souscription I. : **V**, 119.
Laine, production mondiale : **II**, 125.
Laiterie, Cg. I. : **V**, 271 ; industrie : **III**, 95.
Langue auxiliaire intern. : **I**, 536.
Langue française, Cg. I. pour l'extension : **IV**, 102 ; rôle I. : **V**, 341.
Latin, prononciation : **III**, 87.
Législation comparée, Cg. I. : **I**, 263.
Législation forestière : **V**, 40.
Législation I. contre la corruption commerciale : **V**, 235.
Législature I. en Égypte : **IV**, 477.
Lettre de change, Cf. I. : **I**, 269.
Librairie allemande à l'étranger : **II**, 431.
Librairies pour aveugles : **III**, 447.
Libre échange, Cg. I. : **V**, 550.
Libre pensée, Cg. I. : **I**, 413 ; **II**, 335 ; **IV**, 209, 349.
Libres croyants, Cg. I. : **III**, 367.
Lignes ferrées internat. : **I**, 111, 585 ; **II**, 322.
Ligue franco-allemande : **III**, 562.
Ligues catholiques féminines, Cl. I. : **IV**, 365.
Ligues sociales d'acheteurs, Cf. I. : **IV**, 94.

Digitized by Google

Lin, Cg. I. des filateurs : **IV**, 461 ; **V**, 581 ; production mondiale (1912) : **I**, 586 ; **II**, 329.
Liqueurs, Cg. I. : **IV**, 557.
Lithographes, Cg. I. : **IV**. 218.
Littérature, influence au point de vue I. : **III**, 209 ; protection : **III**, 82.
Livres, exportation : **II**, 431 ; Expos. I. : **I**, 645 ; **III**, 201 ; statistique I. : **V**, 245.
Locomotion aérienne, Cg. juridique I. : **V**, 135.
Locomotives, accroissement du poids : **IV**, 345.
Loetschberg, ligne du : **IV**, 74.
Longueurs, unités : **IV**, 127.
Lutte I., contre la peste : **IV**, 446 ; contre les maladies des plantes : **IV**, 202 ; contre les rats : **IV**, 199.

M

Machines, terminologie : **V**, 343.
Machinisme agricole : **I**, 587.
Maçonnerie, Rn. I.: **II**,341 ; **IV**,547.
Maïs, production mondiale (1912) : **I**, 586 ; **II**, 329.
Maladies des plantes, Cf. I. : **III**, 385 ; lutte I. : **IV**, 202.
Maladies mentales, Cg. I. : **III**, 89.
Maladies professionnelles, Cg. I. : **I**, 608 ; **V**, 263 ; 571.
Maladies universelles : **II**, 429.
Manche, tunnel : **V**, 85.
Manganèse, production mondiale (1912) : **II**, 428.
Manufacturiers de coton, Cg. I. : **V**, 488, 581.
Manifestation I. Clémence Royer : **III**, 73 ; Shakespeare : **IV**, 80 ; Ch. Tellier : **I**, 589.
Marchés économiques : **II**, 365.
Mariage en Europe, statistique : **V**, 324.
Maroc, immigration : **IV**, 328.
Marques de fabrique, unification : **I**, 187.
Masse, unité de : **IV**, 141.
Matériel scolaire, Expos. I. : **I**, 643.
Mathématiciens, Cg. I. : **I**, 421, 606 ; **II**, 173, 452.
Mathématique, Cf. I. de l'enseignement : **V**, 152 ; Cg. I. de philosophie : **V**, 151.
Mécénat : **II**, 414.
Médecine, Ass. I. de perfectionnement : **I**, 421 ; **IV**, 251 ; **V**, 568 ; Cg. américain : **III**, 277 ; Cg. I. : **I**, 133, 281 ; Cg. I. de presse : **IV**, 104 ; prix internationaux : **V**, 343 ; Sé I. d'histoire : **V**, 157 ; terminologie internat. : **I**, 518 ; **IV**, 379.
Médecins aliénistes et neurologistes de langue française, Cg. : **V**, 575.
Mer Blanche, Cf. I. : **I**, 111, 244.
Mer, droit de la : **III**, 525.
Merveilles du monde : **III**, 429.
Mesure du temps : **III**, 421 ; **IV**, 123.
Mesures, système : **III**, 5.
Métallurgie, concurrence I. : **V**, 459 ; Cg. I. des ouvriers : **IV**, 449.
Météorologie agricole : **III**, 181.
Météorologie, observations I. : **III**, 67 ; transmission radiotélégraphique : **I**, 395 ; **IV**, 526.
Métèques : **II**, 29.
Méthodes d'analyse, produits alimentaires, unification : **II**, 442.
Méthodes sucrières, unification : **I**, 540.
Mètre, son adoption : **I**, 392 ; **III**, 5, 552.
Mexique, crise : **V**, 532.
Microbiologie, prix I. : **V**, 241.
Migrations humaines : **III**, 45.
Migrations ouvrières et chômage : **V**, 326.
Militarisme et internationalisme : **III**, 544.

Digitized by Google

Minerai de fer, réserves mondiales : II, 325.
Mines, syndicats des producteurs : V, 104.
Mineurs anglais, grève (1912) : I, 103.
Mineurs, Cg. I. : **I,** 413 ; **II,** 141 ; **III,** 368 ; **IV,** 216.
Missions d'Afrique, œuvre I. : III, 515.
Mobilier de bureau, Expos. I. : I, 644.
Modes, Expos. I. : I, 646.
Mongolie, Russie et Chine : III, 241.
Monnaie I. : V, 503.
Monopole des assurances, Italie : I, 237.
Monorail Nice à Monte-Carlo : I, 399.
Monroe, doctrine : V, 523.
Mortalité infantile : III, 434.
Motoculture, Cg. I. : **IV,** 258, 555.
Motocyclisme, Fn. I. : II, 461 ; **V,** 175.
Mouvement I. en Belgique : III, 123.
Mouvement pacifiste : **I,** 61 ; **II,** 263 ; **IV,** 395.
Mouvement touriste : I, 119.
Musiciens, Cg. I. : II, 441.
Musique, Cg. I. : **IV,** 462 ; **V,** 491.
Musique, sa valeur int. : II, 128.
Mutualité, Bur. perm. I. : **IV,** 98 ; mutualité indépendante, Féd. I. : **IV,** 220 ; mutualité libre de rente, Cg. I. : **III,** 375 ; **IV,** 537.

N

Nationalisme, mouvement en Arabie : V, 97.
Nationalité individuelle : I, 238.
Nationalités, Cg. U. : I, 124 ; **II,** 144.
Nations, indices statistiques du progrès : **IV,** 324.
Nature, protection I. : **V,** 144.
Navigation aérienne : **I,** 221 ; réglementation : **IV,** 314.
Navigation, Cn. I. des Cg. : **IV,** 364 ; Cg. I. : **I,** 130, 420, 603 ; **II,** 450.
Navigation et pétrole : I, 375.
Navigation fluviale, Rhin : II, 324.
Navigation maritime, compagnies brêmoises : **III,** 358 ; Cf. I. : **I,** 527 ; entente I. entre les lignes : **V,** 330 ; trust intern. : **I,** 510 ; vitesse : **II,** 118.
Navigation, protect. I. des femmes sur les lignes de : **IV,** 45 ; ravitaillement des navires : **IV,** 342.
Nègres, anthropogéographie générale : III, 553 ; **dénombrement en Afrique : I,** 386.
Neurologie, Cg. I. : **III,** 280 ; **IV,** 105 ; **V,** 161.
Neurologistes de langue française, Cg. I. : **V,** 161, 575.
Neutralisation des détroits et canaux maritimes : I, 233.
Neutralité belge : I, 231.
Neutralité scandinave : I, 109.
New-York, population étrangère : II, 312.
Nitrates, consommation mondiale : II, 430.
Nombres, unification : **IV,** 118.
Nomenclature chimique : I, 535.
Nomenclature pomologique : III, 68.
Nomenclature zoologique : **V,** 118.

O

Obstétrique, Cg. I. : **I,** 423.
Océan, surveillance internat. : II, 109.
Odontologie, Cg. I. : **V,** 576 ; Fn. I. : **I,** 538 ; **II,** 350.
Œufs, Bulgarie : **II,** 423 ; États-Unis : **II,** 113 ; Grande-Bretagne : **III,** 549 ; Russie : **II,** 320.

Digitized by Google

Œufs, exportations : **IV**, 194.
Œuvre d'art, protection en temps de guerre : **III**, 346.
Œuvre des gares, Cf. europ. : **II**, 449.
Œuvres françaises à l'étranger : **II**, 416.
Olympique, Cé. I. : **III**, 467 ; Médaille I. : **III**, 71.
Opium, Cf. I. (1912) : **I**, 87 ; (1913) : **IV**, 538.
Or, production mond. : **II**, 120.
Ordre de l'Étoile d'Orient : **V**, 251.
Orfèvres, Cg. I. : **V**, 174.
Organisation internationale : **I**, 9 ; **III**, 97.
Organisation I. et histoire de la science : **IV**, 27.
Organismes I. publics, concentration : **III**, 97.
Orge de brasserie, estim. I. : **II**, 127.
Orge, production mondiale (1912) : **I**, 586 ; **II**, 328.
Orthodontologie, Sé européenne : **V**, 363.
Otologie, Cg. I. : **I**, 422 ; **III**, 574.
Oto-rhino-laryngologie, Fn. I. : **V**, 364.
Ouviers, Ass. I. pour la protection légale : **V**, 252 ; Cf. I. pour la protection légale : **V**, 141.
Ouvriers chrétiens, Cg. I. d'alimentation : **III**, 77.
Ouvriers de la pierre, Cg. I. : **IV**, 454.
Ouvriers des services publics, Cf. I. : **IV**, 353.
Ouvriers des transports, Cg. I. : **III**, 370 ; **IV**, 218 ; Fn. I. : **III**, 154.
Ouvriers du bois, Cg. I. : **V**, 473.
Ouvriers étrangers en Prusse : **IV**, 329.
Ouvriers métallurgistes : **III**, 371 ; **IV**, 449.
Ouvriers relieurs, Cf. I. : **III**, 268 ; **IV**, 95.
Ouvriers selliers, Cg. I. : **IV**, 95, 456.
Ouvriers typographes, Cg. I. : **IV**, 354.
Ozène, enquête I. : **III**, 68 ; **V**, 242.

P

Pacifisme : **I**, 61, 209, 212, 217.
Paix, action pacifiste (1912) : **II**, 263 ; 1913 : **IV**, 395 ; Bureau I. : **V**, 349 ; Cg. U. : **IV**, 81, 396 ; **V**, 468 ; compte rendu : **II**, 272 ; **III**, 167 ; programme : **I**, 257 ; inauguration du Palais : **IV**, 403 ; internationale ouvrière : **II**, 283 ; organisation du mouvement : **I**, 61 ; Union interparlementaire, Cf. : **IV**. 410.
Paix anglo-américaine, centenaire : **III**. 542.
Palais de la Paix, inauguration : **IV**, 403.
Panceltisme, Cg. I. : **I**, 132 ; **III**, 568.
Paquebots, surveillance I. : **V**, 150.
Parlement I. : **IV**, 69.
Pathologie comparée, Cg. I. : **I**, 537 ; **III**, 463.
Paysages, protection : **I**, 290.
Pêcheurs d'éponges : **III**, 161.
Pédagogie musicale, Cg. I. : **II**, 187, 460.
Pédiatrie, Cg. I. : **I**, 422.
Pédologie, faculté intern. : **I**, 225 ; **IV**, 207 ; **V**, 467.
Perfectionnement scientifique et médical, Ass. intern. : **I**, 421 ; **V**, 568.
Péril noir : **I**, 386.
Périodiques : **II**, 397 ; statistique I. : **V**, 245.
Peste, Cf. I. : **I**, 268 ; **III**, 382 ; lutte I. : **IV**, 446.
Pétrole, avenir : **I**, 375 ; Cn. I. : **I**, 616 ; **V**, 173 ; Institut I. : **V**, 272 ; lutte I. : **II**, 122 ; navigation : **I**, 375 ; production : **III**, 164 ; **IV**, 333 ; tarif I. pour le transport : **V**, 458.

Digitized by Google

Pharmacie, Cg. I. : **I**, 288 ; **V**, 263 ; Fn. I. : **V**, 312.
Philathélie, Exposition I. : III, 478.
Philosophie, Cg. I. : **V**, 251.
Philosophie du droit et de l'économie, Ass. I. : **V**, 134.
Philosophie juridique et économique, Ass. I. : III, 453.
Philosophie mathématique, Cg. I. : **V**, 151.
Philosophie positive, Sé I. : II, 134.
Phonétique expérimentale, Ass. I. : **V**, 567.
Phosphates égyptiens : **III**, 260 ; tunisiens, export. : **V**, 192.
Photographie, Expos. I. : **V**, 279.
Physiciens espérantistes : III, 157.
Physico-chimie, concours I. : IV, 197.
Physiologie, Cg. I. : **V**, 158 ; prix I. : **IV**, 344.
Physiologie sportive, Cg. I. : I, 617 ; III, 188, 467.
Physiothérapie, Cg. I, : I 537 ; III, 182 ; Cg. des médecins de langue française : **V**, 487.
Physique, Institut I. : III, 88, 378.
Phytopathologie, Commission univers. : II, 350.
Pierre, Cg. I. des ouvriers : **IV**, 454.
Placements banquaires : **V**, 449.
Planètes, observation I. : **V**, 80.
Plasmogenèse, Institut I. : I, 249.
Pneumothorax thérapeuthique : III, 91.
Poids atomiques, Cé I. : I, 536.
Poids brut dans le commerce I. : **V**, 116.
Poids et masse, unité : **IV**, 141.
Poids et mesures, Bureau I. : **V**, 552 ; Cf. I. : **V**, 137.
Poids net dans le commerce I. : **V**, 116.
Poisson africain à Paris : III, 161.
Poisson frigorifié, commerce I. : **V**, 540.
Pôles, Cn. polaire I. : **V**, 176 ; exploration I. : **IV**, 179.
Pôle Sud, découverte : I, 120.
Politique internationale :
Allemagne, France (Maroc) : I, 101.
Allemagne, Grande-Bretagne : I, 100.
Espagne, France (Maroc) : I, 106.
Grande-Bretagne, Russie : I, 101.
Italie, Turquie (Tripoli) : I, 102.
Ses caractères au XIX^e siècle : III, 434.
Politique positive, Cé. I. : **IV**, 323 ; concours I. : **IV**, 185.
Politique, tension et hommes d'affaires : **IV**, 63.
Pommes de terre, prod. mondiale : **IV**, 439.
Pomologie, nomenclature : III, 68.
Population de l'Amérique latine : **V**, 95 ; des États du monde : **V**, 321 ; du monde : **III**, 541.
Population européenne en Tunisie : **IV**, 518.
Port de Constantinople : III, 444.
Portefeuille I. d'un établissement financier : **V**, 449.
Ports, agrandissement : **II**, 119 ; mouvement commercial : **I**, 394 ; mouvement maritime : **II**, 324, 425 ; surveillance I. : **V**, 150.
Portugal, émigration en 1911 : **IV**, 328.
Poste, Ass. I. des employés : **III**, 267 ; réduction des taxes : **III**, 330 ; réformes à réaliser : **V**, 232 ; statistique intern. (1910) : **I**, 507 ; Union sud-américaine : **I**, 391 ; Un. U. : **III**, 253.
Postes, Cologne-Bruxelles-Londres : II, 114 ; Martinique : III, 63.
Potentiel, terminologie : **IV**, 489.
Poulets, importation en Allemagne : III, 358.
Pour mieux se connaître, Cg. I. : III, 561 ; Rn. de la Cn. : **V**, 133.
Presse argentine : II, 414.
Presse, Cg. I. : **I**, 257 ; **V**, 467 ; Cg. I. des Associat. : **III**, 365 ; médi-

Digitized by Google

cale, Cg. I. : IV, 104 ; périodique, Cg. I. : I, 403 ; II, 434.
Prévention des accidents, Cg. technique : I, 287.
Prix I. d'aviation : V, 248 ; de médecine : V, 343 ; de physiologie : IV, 344 ; microbiologie : V, 241 ; Miller, odontologie : I, 538 ; Nobel (1911) : I, 98 ; (1912) : II, 307, 309 ; (1913) : IV, 499 ; V, 91 ; pour appareils de sauvetage en mer : IV, 448 ; pour succédané de la gazoline : IV, 448 ; récolteur de canne à sucre : IV, 530 ; Van Beneden : IV, 199.
Producteurs miniers, syndicats : V, 104.
Production mondiale, agriculture : I, 383 ; II, 328 ; alcool : V, 453 ; aluminium : IV, 440 ; bière : V, 452 ; engrais chimiques : V, 450 ; houille : IV, 439 ; V, 329 ; pétrole : IV, 333 ; pommes de terre : IV, 439 ; soie : IV, 333 ; V, 327 ; zinc : IV, 333.
Produits alimentaires, commerce : II, 319 ; méthodes d'analyse : II, 442 ; III, 159.
Produits de basse-cour, importation en Allemagne : V, 338.
Professions libérales, enquête I. sur l'accession des femmes : V, 303.
Propriété artistique et littéraire : II, 207 ; III, 82.
Propriété immobilière, Cg. I. : I, 414.
Propriété industrielle, Ass. I. : III, 79 ; Cg. I. : I, 530.
Protection de la nature, Cf. I. : V, 144.
Protection de l'enfance, Cg. I. : I, 597 ; II, 141 ; III, 270 ; IV, 165 ; Office I. : II, 79 ; Rn. de l'Un. I. : IV, 545 ; Rn. du Bureau : V, 254.
Protection des câbles, Cf. I. : V, 136.
Protection des femmes en mer : IV, 45.
Protection des œuvres d'art en temps de guerre : III, 346.
Protection des ouvriers, concours I. : III, 244.
Protection des paysages, Cg. I. : I, 290.
Protection des poseurs de câbles : IV, 346.
Protection légale des travailleurs, Ass. I. : I, 531 ; II, 68 ; III, 63, 456 ; V, 252 ; Cf. diplom. : IV, 226, 360 ; Cf. I. : V, 141.
Prusse, ouvriers étrangers : IV, 329.
Psychiâtrie, Cg. I. : III, 280 ; IV, 105 ; V, 161.
Psychologie, Ass. I. : II, 457 ; Cg. de la Sé I. : V, 486 ; concours I. : IV, 197 ; expérimentale, Cg. I. : I, 404 ; sportive, Cg. I. : I, 617 ; III, 188, 467.
Psychothérapie, Ass. I. : II, 457 ; Cg. de la Sé I. : V, 486.
Publicité, agents : III, 186.
Publicité I. de l'Exposit. de Gand : III, 163.
Puissance coloniale des différents pays : V, 324.

Q

Question d'Orient : I, 384.
Quinquina, production mondiale : II, 330.

R

Race nègre, Cf. I. : I. 261.
Races, Cg. U. : V, 156 ; Institut I. : I, 279.
Radicalisme français et politique extérieure : IV, 436.
Radiologie médicale : I, 289 ; V, 573.
Radiotélégraphie : I, 519 ; III, 69 ; Cf. I. : I, 226, 418, 596 ; II, 293 ; météorologie : I, 395 ; IV, 526 ; pêche maritime : I, 251 ; statis-

Digitized by Google

tique : II, 125 ; III, 70 ; statistique comparée : V, 120 ; transmission graphique : II, 125.
Radium, étalon internat. : I, 249, 517.
Rails, cartel internat. : I, 391.
Rallye I. de Monaco : V, 249.
Randonnée de Brindejonc : IV, 78.
Rapprochement franco-allemand : II, 138 ; IV, 415 ; V, 133, 546.
Rapprochement universitaire : I, 392.
Rats, Lutte I. : IV, 199.
Ravitaillement de la Grande-Bretagne : I, 514 ; III, 65.
Ravitaillement des navires : IV, 342.
Ravitaillement international : I, 584.
Records mondiaux en aéroplane : V, 250.
Réexportation, Grande-Bretagne : II, 424.
Régime des spiritueux, Afrique : I, 93.
Régime juridique, Ass. I. : I, 488.
Réglementation douanière, Cg. I. : V. 145.
Réglementation I. du trafic aérien : IV, 68.
Relieurs, Cf. I. des ouvriers : III, 268 ; IV, 95.
Religions, histoire, Cg. I. : I, 121, 411.
Religion universelle : V, 93.
Rentes d'États, baisse mondiale : I, 105 ; II, 420.
Représentation proportionnelle, Banquet I. : VI, 522.
Républicains, Cg. I. : I, 595.
Réserves mondiales de charbon : IV, 527.
Révolution chinoise : I, 153.
Revues périodiques : II, 397.
Rhin, navigation : II, 324.
Riz, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.
Riziculture, Cg. I. : V, 490.
Roumanie, commerce extérieur : IV, 338.
Routes aériennes mondiales : V, 125.
Route, Cg. : I, 138, 612 ; II, 458 ; Exposit. I. : I, 552 ; III, 208.
Russie, capitaux étrangers : IV, 65.
Russie, Chine et Mongolie : III, 242.
Russie, commandes à l'étranger : IV, 332.

S

Salubrité, habitation, Cg. I. : I, 607.
Sapeurs-Pompiers, Cg. I. : I, 137.
Sauvetage, Cg. I. : III, 278.
Sauvetage en mer, prix pour appareils : IV, 448.
Sauvetage maritime I. : IV, 347.
Scandinavie, rapproch.. : II, 102.
Science, histoire et organ. I. : IV, 27.
Sciences administratives, Cg. I. : I, 126, 270 ; II, 444 ; V, 553.
Sciences comptables, Cg. I. : V, 172.
Secours publics, Cg. I. : III, 278.
Sécurité en mer : III, 185.
Seigle, production mondiale (1911) : I, 586.
Selliers, Cg. I. : IV, 95, 456.
Semaine sociale : II, 61.
Services publics, Cf. I. des ouvriers : IV, 353.
Shakespeare, commémoration I. : IV, 80.
Siège des Assoc. I. : IV, 59.
Sinistres maritimes, statistique : V, 122.
Sionisme : III, 397.
Ski, Ass. I. : III, 469.
Socialisme, Cg. I. : V, 547.
Sociétés de la Paix : I, 65.
Sociologie, Institut I. : I, 594 ; II, 440.
Soie, commerce : II, 320 ; production : I, 586 ; IV, 333 ; V, 327 ;

Digitized by Google

production et consommation mondiales : V, 536.
Soleil, Cg. I. de recherches : IV, 244.
Solidarité économique : II, 365.
Solidarité ouvrière I. : III, 342.
Soude, industrie mondiale : IV, 204.
Soufre, production mondiale : II, 327.
Sourds-muets, Cg. I. : I, 531.
Souscription I. laboratoire de cryogène : V, 119; Henri Poincaré : V, 544; Clémence Royer : III, 73; Ch. Tellier : I, 589.
Spiritisme, Cg. I. : I, 593; II, 333, 334; III, 366.
Spiritueux, Cg. I. : IV, 557.
Spiritueux en Afrique, Cf. dipl. : I, 93.
Spitzberg, droit internat. : I, 230.
Sports athlétiques, Cg. I., : I, 290.
Sports, Exposit. I. : III, 207, 485; psych. et phys., Cg. I. : I, 617; III, 188, 467.
Statistique :
Boîtes aux lettres : V, 117.
Broches de l'industrie cotonnière : V, 126.
Chômage : IV, 212.
Commerce : IV, 275, 432.
Congrès I. (1913) : III, 433.
Fonctionnaires : V, 333.
Guerres balkaniques : IV, 442.
Immigration : I, 312.
Imprimés : I, 413.
Industrie cotonnière : V, 461.
Livres et périodiques : V, 245.
Mariages en Europe : V, 324.
Population des États : V, 321.
Population et superficie de l'Amérique latine : V, 95.
Postes (1910) : I, 507.
Progrès des nations, indices : IV, 323.
Radiotélégraphie : V, 120.
Sinistres maritimes : V, 122.
Syndicats : III, 252.
Télégraphes : IV, 527.
Voyageurs d'Europe en Amérique : V, 458.
Zootechnie : IV, 515.
Statistique, Bureau I. : I, 507; Institut I. : IV, 505.
Statistique, unification, en matière douanière : I, 507; en Scandinavie : I, 383.
Sténographie, Cg. I. : V, 169; Exposition I. : III, 198.
Sucre, prix pour un récolteur de canne à sucre : IV, 530.
Sucres, Cf. I. (1911) : I, 83; convention, retrait de la Grande-Bretagne : I, 513; retrait de l'Italie : I, 582; exportation : I, 584; lutte intern. : II, 432; production mondiale : II, 331, 433; trust international : I, 511; unification des méthodes : I, 540; IV, 264.
Suède, commerce I. en 1912 : V, 236.
Suez, canal : V, 214.
Suffrage des femmes : I, 483; II, 422, 443; III, 78; IV, 221.
Suffrage des femmes, All. I. des Hommes : IV, 223.
Superficie de l'Amérique latine : V, 95.
Surfaces, unités : IV, 127.
Surveillance I. des ports et paquebots : V, 150.
Sylviculture, Cg. I. : III, 281; utilité I. des forêts : V, 27.
Symboles physico-chimiques : I, 536.
Syndicalisme et internationalisme : I, 455; V, 97.
Syndicalisme I., Cf. : IV, 350; syndicalisme I. en 1912 : V, 428; statistique : III, 252.
Syndicats de producteurs d'acide carbonique : I, 577; produits de mines : V, 104; zinc : V, 109.

Digitized by Google

Syphiligraphie, Cg. I. : **I**, 538.
Système métrique : **I**, 392 ; **III**, 5, 552 ; progrès : **V**, 241.

T

Tables des débouchés commerciaux : **IV**, 70.
Tare dans le commerce I. : **V**, 116.
Tarif douanier américain : III, 545.
Tarif I. pour le transport du pétrole : **V**, 458.
Tauromachie, ligue int. : II, 440.
Taxe postale, réduction : III, 330.
Techniciens et hygiénistes municipaux, Ass. Gén. : **V**, 579.
Télégrammes différés : **V**, 237.
Télégraphe, Ass. I. des employés : III, 267 ; statistique mondiale : **IV**, 527 ; tour du monde : **I**, 518.
Télégraphie sans fil, Cn. I. scientifique : **V**, 170 ; navires : **I**, 111, 251 ; **II**, 330 ; Paris-Washington : **III**, 446 ; tour du monde : **V**, 344.
Téléphone, Ass. I. des employés : III, 267.
Téléphonie à grande distance : I, 252 ; automatique : **I**, 521 ; entre Grande-Bretagne et Continent : **III**, 442 ; postes existants : **I**, 519 ; sans fil : **III**, 555.
Temps, mesure : **III**, 421 ; **IV**, 123.
Terminologie des machines : **V**, 343.
Terminologie du potentiel et de l'élasticité : **IV**, 489.
Terminologie médicale intern. : I, 518 ; **IV**, 379.
Thalassothérapie, Rn. I. : **V**, 265.
Théorie des unités : **IV**, 113.
Thé, production mondiale : II, 123.
Timbre I. en douane : **V**, 110.
Tour du monde par télégraphie sans fil : **V**, 344.
Tourisme : I, 119 ; Cg. I. : **II**, 187 ; **IV**, 464 ; Exposition : **III**, 485 ; **V**, 280.
Tours civiques et sociaux en Europe : IV, 362.
Tracteurs agricoles, concours int. : II, 431 ; **IV**, 345.
Trafic aérien : **I**, 343 ; réglementation : **IV**, 68 ; régl. franco-allem. : **IV**, 191, 334.
Trafic postal I., réformes : **V**, 232.
Trains, vitesse dans les différents pays : **V**, 345.
Traite des blanches, Cf. prélim. : I, 109 ; Cg. I. : **II**, 437 ; **III**, 557 ; **IV**, 431 ; Cg. de la Fn. abolitionniste I. : **V**, 350, 545.
Traite des enfants, Un. I. : **V**, 149.
Traite des esclaves. Bur. I. : III, 375.
Tramways, Cg. I. : **I**, 539 ; **V**, 269.
Transafricain : I. 111.
Transcaucasien : I, 112.
Transibérien : III, 442.
Transiranien : I, 112.
Transmongolien : **V**, 239.
Transpersan : I, 112.
Transport du pétrole, tarif I. : **V**, 458.
Transports, Cg. I. des ouvriers : III, 370 ; **IV**, 218.
Transports postaux, statistique : I, 507.
Transports rapides : I, 399.
Travail à domicile, Cg. I. : I, 262, 595 ; **II**, 67.
Travail de nuit, réglementation I. : **V**, 141.
Travail, protection légale, Ass. I. : I, 531 ; **II**, 68 ; **III**, 63, 456 ; **V**, 252 ; Cf. I. : **IV**, 226, 360 ; **V**, 141 ; sécurité : **III**, 244.
Travailleurs du bois, Cg. I. : **IV**, 536.
Travaux publics, Cg. I. : I, 139 ; II, 186 ; **V**, 582 ; Fn. I. : **III**, 389 ; **IV**, 264.
Trust de l'acier : I, 511, 577 ; III, 259.
Trust des chemins de fer sud-américains : I, 510.

Digitized by Google

Trust maritime international : I, 390, 510.
Trust sucrier international : I, 511.
Trypanosomiases : II, 429.
Tuberculose, code : **II**, 429 ; Cf. I. : **V**, 361, 575 ; Cg. I. : **I**, 138 ; **III**, 464.
Tuberculose et internationalisme : I, 501.
Tunisie, population européenne : **IV**, 518.
Tunnel du Loetschberg : **IV**, 74.
Tunnel sous la Manche : I, 398 ; II, 327 ; **V**, 85.
Tuyaux à gaz, cartel int. : II, 107.
Tuyaux, unific. I. des pas de vis : **V**, 267.
Typographes, Cg. I. des ouvriers : **IV**, 354.

U

Unification :
Calendrier : **III**, 334.
Chèque : **I**, 171.
Couleurs : **II**, 117.
Classifications douanières : **I**, 184.
Heure : **II**, 43.
Lettre de change : **I**, 269.
Marques de fabrique : **I**, 187.
Mesures anthropométriques : **III**, 68.
Mesures sanitaires concernant les denrées frigorifiées : **V**, 159.
Méthodes d'analyse des produits alimentaires : II, 442 ; III, 159.
Méthodes sucrières : **I**, 540 ; **IV**, 264.
Pas de vis des tuyaux, Cn. I. : **V**, 267.
Poids et mesures : III, 5.
Statistique scandinave : I, 383.
Statistiques douanières : I, 507.
Termes de l'enseignement : **IV**, 175.
Théorie des unifications : **IV**, 113.
Union cycliste I. : III, 95, 469.
Union des Associations Internationales :
Budget (1912) : **I**, 313 ; (1913) : **IV**, 573.
Centre architectural : **I**, 314.
Commission internationale (1912. 04.15/16), invitation : **I**, 148 ; compte rendu sommaire : **I**, 301 ; liste des Associations représentées : **I**, 306 ; résolutions adoptées : **I**, 308 ; (1913.06.18): **IV**, 571 ; (1914.02.21) : **V**, 177 ; (1914.06.29) programme : **V**, 493 ; compte rendu : **V**, 591.
Congrès Mondial : **II**, 193, 473 ; **III**, 287, 391, 489 ; **V**, 499.
Exposition Panama Pacific · **V**, 379.
Fondations : **II**, 355.
Gouvernements : **II**, 357.
Musée I. : **V**, 283, 596.
Visite de Carnegie : **IV**, 267.
Union économique intern. : I, 122, 169.
Union interparlementaire : I, 72, 191 ; **II**, 334 ; **III**, 75, 263 ; **IV**, 410.
Union postale sud-américaine : I, 391.
Unions chrétiennes de jeunes gens : Collège I. : **IV**, 85 ; Cf. I. : **I**, 122 ; **IV**, 210.
Unités frigorifiques : **I**, 117.
Unités, théorie des : **IV**, 113.
Universités américaines, étudiants étrangers : **V**, 334.
Universités, nombre en Europe : III, 155 ; **relations intern. : I**, 392.

V

Valeur commerciale des habitants de l'Europe : **V**, 319.
Valeurs étrangères, Allemagne : III, 59 ; France : **I**, 388 ; **III**, 60 ; Londres : **I**, 389 ; **III**, 61.
Valeurs étrangères, réglementation : III, 246.

Digitized by Google

Valeurs mobilières : **IV**, 520.
Vanille, production mondiale : I, 588.
Végétariens, Cg. I. : **IV**, 552.
Verres, exportations belges : **V**, 339
Vétérinaires, Cg. I. : **V**, 577.
Viande congelée, commerce : III, 548 ; exportation : **IV**, 73 ; mesures sanitaires : **IV**, 251.
Viandes frigorifiées, mesures sanitaires : **IV**, 251.
Viandes importées, Cf. I. : I, 608.
Vie belge à l'étranger : **V**, 445.
Vie internationale : I, 9.
Vie privée internationale : I, 18.
Vie publique internationale : I, 15.
Villes, Cg. I. : **III**, 83, 457 ; coopération des Ass. I. aux questions urbaines : **V**, 555 ; Exposition : **III**, 206, 472.
Villes cosmopolites : II, 415.
Vins, Cg. I. : **IV**, 557 ; importation en Angleterre : **V**, 456.
Violon, concours intern. : I, 588.
Visites internationales : III, 149.
Vitesse des trains dans les différents pays : **V**, 345.
Voies navigables, alimentation : **V**, 29.
Volaille, élevage, ass. intern. : I, 540.
Volcans, Institut I. : **IV**, 250.
Volumes, unités : **IV**, 127.
Voyageurs de commerce étrangers en Suisse : **III**, 441 ; **V**, 542.
Voyageurs d'Europe en Amérique, statistique des lignes de paquebots : **V**, 544 ; voyageurs, **V**, 458.
Voyageurs, mouvement : I, 399.
Voyageurs transatlantiques : III, 67.
Vulcanologie, Institut I. : I, 116.

W

Wagons-Lits, C^ie I. : III, 162.
Waterloo, commémoration int. : I 242.

X

Xylographie, Expos. I. : I, 552.

Z

Zinc, production mondiale : **IV**, 333 ; syndicat I. : **V**, 109.
Zoologie, Cg. I. : **II**, 455 ; **III**, 570 ; nomenclature : **V**, 118.
Zootechnie, statistique mondiale : **IV**, 515.

Digitized by Google

ERRATA

Page	92,	ligne	6,	lire	*Kamerlingh Onnes* au lieu de *Kamerlingh Ohnes.*
»	92	»	32,	»	*Inde* au lieu de *Italie.*
»	249	»	3,	»	*Quinton* au lieu de *Quintin.*
»	249	»	32,	»	*797.57* au lieu de *799.57.*
»	259	»	8,	»	*362.71* au lieu de *362.74.*
»	272	»	40,	»	*66* au lieu de *661.*
»	470	»	9,	»	*alcooliques* au lieu de *alccoliques.*
»	475	»	28,	»	*6.081* au lieu de *347.77.*
»	564	»	29,	»	*José Cascón* au lieu de *José Gascón.*

Digitized by Google

Digitized by Google

1914.03.25 Entrevue, à Venise, de Guillaume II et du Roi d'Italie.

1914.03.25 Mort de Frédéric Mistral.

1914.03.31 Le Gouvernement hellénique fait part aux Puissances de sa volonté d'évacuer les régions contestées en Épire dans le délai fixé. Il désire cependant, eu égard au maintien de l'ordre et dans un intérêt d'apaisement des populations, connaître l'opinion des Puissances sur l'opportunité de donner immédiatement l'ordre à ses troupes de se retirer.

1914.04.03 Après onze jours de combats acharnés, les constitutionnalistes mexicains s'emparent de Torreon.

1914.04.04 Un accord intervient entre la Grèce et la Serbie au sujet des droits commerciaux des Serbes à Salonique.

1914.04.06 Le traité turco-serbe est ratifié à Constantinople.

1914.04.08 Le traité entre la Colombie et les États-Unis, réglant la question du territoire de Panama est signé à Bogota. La Colombie touche une indemnité de 125 millions payables en six mois, et jouit de privilèges commerciaux pour la traversée du canal.

1914.04.09 Mort de l'Impératrice douairière du Japon.

1914.04.14 Entrevue, à Abbazia, du comte Berchtold et du marquis di San Giuliano, respectivement ministre des Affaires étrangères d'Autriche et d'Italie. D'après un communiqué aux journaux, cette entrevue eut pour but et pour résultat de régler certains détails des relations économiques des deux pays avec la Turquie ainsi que la délimitation de zones d'influence en Asie Mineure.

1914.04.14 Différend entre les États-Unis et le Mexique, à la suite du refus des navires mexicains de saluer les navires américains mouillés à Tampico.

1914.04.15 Les États-Unis envoient des cuirassés devant Tampico.

1914.04.16 Un iradé impérial autorise Djavid Bey à conclure à Paris, au nom du Gouvernement ottoman, un emprunt de 35,200,000 livres turques à 5 p. c. Une tranche de 22 millions est destinée à acquitter les dettes turques de la campagne tripolitaine et à la construction de chemins de fer. Voici le texte du traité intervenu à cet effet entre les deux pays :

ARTICLE PREMIER. — Par la présente loi un emprunt s'est conclu à 5 p. c. d'intérêt ; le montant en est 35,200,000 livres turques.

ART. 2. — Le ministre des finances est autorisé à signer la convention concernant la première tranche de cet emprunt, soit 22 millions de livres turques.

Digitized by Google

ART. 3. — Le produit de cette première tranche sera particulièrement destiné au paiement des avances consenties à valoir sur le grand emprunt au cours de la guerre tripolitaine et de la guerre balkanique ainsi qu'à celui des différentes dettes contractées dans la suite.

ART. 4. — Après le règlement de ces dettes et après défalcation de la somme prévue dans l'article suivant, il sera prélevé sur le reste du montant de l'emprunt une somme à déterminer par le Malié et destinée à l'inauguration immédiate des travaux de construction de la ligne ferrée de Samsoun-Sivas et de ceux des ports de Jaffa et de Caiffa.

ART. 5. — L'emprunt prévu dans l'article 11 du budget du 25 mai 1327, pour la construction des routes étant compris dans le nouvel emprunt, les dispositions de l'article 11 précité sont abolies ; par conséquent il sera prélevé sur le nouvel emprunt une somme de 2,500,000 livres turques qui sera affectée à la construction des routes.

ART. 6. — Le Ministre des Finances est chargé de la mise en application de la présente loi.

ART. 7. — La présente loi entrera en vigueur à partir de la date de sa promulgation.

1914.04.16 Visite du Conseil municipal de Paris à La Haye et Amsterdam.

1914.04.18 Les résultats définitifs des élections en Suède indiquent un mouvement d'opinion en faveur d'une augmentation des forces militaires, mais la majorité du parlement reste acquise à une politique pacifiste.

1914.04.18 Les États-Unis adressent un ultimatum au gouvernement mexicain.

1914.04.19 Les Puissances remettent à la Grèce une note en réponse à celle que ce pays leur avait précédemment adressée.

La note débute en prenant acte des dispositions par lesquelles la Grèce se déclare prête à se conformer à la décision des Puissances et affirmant que les Puissances sont, de leur côté, disposées à user de leur influence pour donner satisfaction à certaines des demandes formulées dans la note grecque. C'est ainsi que les Puissances ratifient la rectification de frontière, du côté d'Argyrocastro. Par contre, elles ne peuvent accepter la rectification demandée du côté de Coritza.

Au sujet des îles, les Puissances sont prêtes à faire usage de leur influence amicale auprès de la Turquie, mais ne sauraient prendre d'autres engagements.

La note grecque avait déclaré au sujet de Castelloriza, que cette île faisait partie du Dodécanèse et que le Gouvernement hellénique était en droit d'espérer qu'elle bénéficierait du régime que les Puissances, en temps voulu, voudraient bien assurer à ces îles lorsqu'elles décideraient de leur sort. La réponse des Puissances s'abstient de soulever, à propos

Digitized by Google

de Castelloriza, la question du Dodécanèse et, en conséquence, s'abstient de répondre sur ce point.

Au sujet de l'Épire, la note ne parle pas de garanties et ne fait mention d'aucun moyen de pression à exercer sur le Gouvernement albanais pour faire obtenir à ses populations les privilèges demandés, mais promet d'user également de son influence pour leur faire obtenir certains avantages.

Il n'est naturellement pas question d'autonomie dans la note des Puissances.

Les Puissances sont, comme le Gouvernement grec, d'avis que la neutralité du canal de Corfou est nécessaire.

La question de l'évacuation de l'Épire par les troupes grecques n'est pas traitée dans la note, dont le texte est d'ailleurs assez court. Elle fera l'objet d'une communication particulière verbale demandant à la Grèce d'évacuer sans tarder le territoire épirote concédé à l'Albanie où se trouvent encore des troupes grecques.

1914.04.20 Le général Huerta déclare ne pas vouloir accéder à l'ultimatum des États-Unis et formule de propositions nouvelles.

1914.04.21 La flotte américaine arrive devant La Vera Cruz et y débarque des troupes. Après une courte résistance les troupes se replient sur Mexico.

1914.04.22 Visite des souverains anglais à Paris.

1914.04.22 Les relations diplomatiques entre les États-Unis et le Mexique sont rompues.

1914.04.25 L'Argentine, le Brésil et le Chili offrent leur médiation aux États-Unis et au Mexique pour apaiser le différend surgi entre ces deux pays.

1914.04.25 L'évacuation de l'Épire du Nord par les troupes grecques est commencée conformément au désir exprimé par les Puissances.

1914.04.28 Visite des souverains belges à Luxembourg.

1914.04.28 Le Mexique et les États-Unis acceptent la médiation offerte par l'Argentine, le Brésil et le Chili. Un armistice est proposé aux adversaires pendant les délibérations.

1914.05.01 Promulgation de la nouvelle constitution chinoise.

1914.05.03 Le général Carranza refuse d'accepter un armistice entre lui et le général Huerta pendant les délibérations des Puissances médiatrices.

1914.05.06 Le général Carranza refusant définitivement les offres de médiation, les pourparlers continuent sans son concours.

Digitized by Google

1914.05.06 Les Épirotes, qui depuis plus d'un mois fomentaient une agitation en Albanie contre le nouveau régime et avaient tenté déjà de s'emparer de Coritza, se soulèvent et repoussent les troupes albanaises qui occupent leur territoire.

1914.05.07 La Commission internationale intervient dans le soulèvement des Épirotes et s'offre à discuter dans quelle mesure on pourrait donner satisfaction à leurs revendications.

1914.05.07 Un tremblement de terre occasionne de nombreux dégâts dans les environs de Catane. Cinq mille maisons ont été endommagées. On évalue à deux cents personnes environ le nombre de morts et à un millier celui des blessés.

1914.05.10 Les constitutionnalistes s'emparent de la ville de Tampico au Mexique.

1914.05.10 Les résultats définitifs des élections françaises dénotent un sérieux mouvement d'opinion en faveur des partis de gauche. Le groupe socialiste est particulièrement renforcé.

1914.05.11 Visite des souverains danois à Londres.

1914.05.11 La Commission internationale réunie à Corfou, dans le but d'apaiser le différend entre les Albanais et les Épirotes, établit entre les deux populations une zone neutre en Épire, de façon à éviter les rencontres de troupes.

1914.05.15 Une mission turque rend visite au Tsar, actuellement à Livadia, Crimée.

1914.05.16 Les insurgés ou constitutionnalistes continuent à gagner du terrain au Mexique : ils occupent Tuxpan et Monclava.

1914.05.16 Visite des souverains danois à Paris.

1914.05.18 L'entente est faite entre les Épirotes et les Albanais sur les bases suivantes :

La gendarmerie sera locale et ne pourra pas être employée en dehors de l'Épire, sauf les cas de force majeure reconnus par la Commission internationale.

La pleine liberté religieuse est reconnue.

Les langues grecque et albanaise seront enseignées dans les trois classes primaires. La langue grecque sera admise dans l'administration et dans les tribunaux d'Épire. La correspondance avec le Gouvernement central de Durazzo sera faite en albanais.

Les deux districts administratifs de Coritza et Argyrocastro seront dirigés par des gouverneurs chrétiens nommés par le Gouvernement albanais.

Digitized by Google

Deux conseils d'administration seront élus au suffrage universel. Il est probable que les gouverneurs seront responsables devant ces conseils.

Les réclamations des habitants de Chimarra seront soumises aux Puissances.

Le Gouvernement albanais octroiera une amnistie générale.

Les forces épirotes originaires du pays resteront sous les armes afin de former le noyau d'une nouvelle gendarmerie, sous le commandement de leurs officiers. Les volontaires étrangers quitteront le pays.

Ce nouvel état de choses sera organisé et surveillé dans son application par la Commission internationale qui se rendra à Chimarra.

L'exécution et le maintien des dites clauses seront garantis par les Puissances.

1914.05.19 Essad Pacha, président du Conseil Albanais, convaincu d'avoir provoqué des soulèvements en Albanie contre le Gouvernement du prince de Wied, est fait prisonnier et conduit à bord d'un navire autrichien. Des bandes d'insurgés s'organisant partout et s'emparant des villages, des mesures sont prises pour protéger Durazzo, la capitale albanaise.

1914.05.20 Visite des souverains danois à Bruxelles.

1914.05.20 Les négociations de médiation entre les États-Unis et le Mexique sont entamées à Niagara Falls, sur les bases suivantes : établissement de la paix mexico-américaine, règlement de la situation avec les rebelles, examen de la forme possible d'un nouveau Gouvernement mexicain.

1914.05.21 Le débat sur le vote en troisième lecture du bill sur le Home Rule, entamé depuis quelques jours au Parlement anglais, donne lieu à une séance exceptionnellement tumultueuse.

1914.05.23 Ratification à Tokio du traité d'arbitrage permanent entre les États-Unis et le Japon.

1914.05.23 Les insurgés s'avançant sur Durazzo, le prince de Wied et sa famille quittent la ville et se réfugient sur le navire de guerre italien *Misurata*. La Commission internationale va à la rencontre des insurgés pour engager des pourparlers.

1914.05.24 Les élections belges accusent un mouvement d'opinion en faveur des partis de gauche. Libéraux et socialistes enlèvent un nombre considérable de voix aux catholiques.

1914.05.25 Mort de M. François Kossuth, chef du parti indépendant hongrois.

Digitized by Google

1914.05.27 Les chefs albanais insurgés, font à la Commission internationale de contrôle la communication suivante pour expliquer leur soulèvement.

1° Nous désirons que le souverain de l'Albanie rehausse l'enseignement de la religion, qui est la base de notre foi ;

2° Les personnages auxquels le souverain a conféré le pouvoir gouvernemental sont des gens qui persécutaient depuis longtemps la population et qui la persécutent encore. Comme nous voulions expliquer l'unique but que nous poursuivons, le Gouvernement a employé contre nous le canon. Il a ainsi ébranlé notre sécurité et notre confiance. C'est pourquoi nous désirons être de nouveau sous la domination de l'administration de l'Empire ottoman, auquel nous avons toujours appartenu ;

3° S'il est possible d'atteindre ce but, nous mettons notre cause entre les mains des grandes Puissances pour être délivrés du Gouvernement actuel. Nous vous prions d'agir dans ce sens et de nous protéger contre toute espèce d'oppression de la part du Gouvernement et de ses représentants jusqu'à ce que nos revendications aient eu un résultat.

1914.05.29 Le paquebot *Empress of Irland* entre en collision dans le fleuve Saint-Laurent avec un navire charbonnier danois *Storstad*. Il coule entraînant avec lui 1,032 passagers.

1914.05.29 Le prince d'Albanie fait appel aux Puissances pour obtenir des détachements de troupes. Les insurgés opèrent leur concentration à Tirana et Siak.

1914.06.01 Débarquement à Puerto Mexico, par les navires allemands *Bavaria* et *Ypiranga*, d'armes et de munitions destinées au Président Huerta et infliction d'une amende d'un million de pesos par l'amiral américian en vertu de la loi mexicaine.

1914.06.02 Démission, en France, du ministère Doumergue.

1914.06.03 Demande adressée par les médiateurs au général Carranza de venir discuter les questions de politique intérieure mexicaine et d'accorder en conséquence un armistice au général Huerta.

1914.06.04 Conférence nouvelle à Siak, en Albanie, entre la Commission internationale de contrôle et les insurgés.

1914.06.05 L'état de siège est proclamé à Durazzo. Arrestation du colonel italien Murichio et du professeur Chinigo, accusés d'avoir en Albanie, entretenu des relations avec les insurgés.

1914.06.07 Le Gouvernement albanais approuve les décisions, prises à Corfou par la Commission internationale de contrôle, au sujet de l'Épire.

Digitized by Google

1914.06.08 Un examen contradictoire des documents saisis lors de l'arrestation de MM. Murichio et Chinigo donne lieu à la publication d'un procès-verbal en leur faveur.

1914.06.08 Le paquebot *Alliance* (4,000 tonnes), franchit le Canal de Panama sans incident.

1914.06.09 Le patriarcat œcuménique adresse à la Porte une note, par laquelle il lui fait part de la fermeture des églises et des écoles en signe de deuil pour la persécution infligée aux Grecs qui se trouvent sur le territoire turc.

1914.06.09 La Porte fait savoir au Gouvernement hellénique qu'elle déploie toute son activité pour assurer la tranquillité des Grecs dans toutes les régions de l'Empire ottoman.

1914.06.09 Une grève générale, qui a éclaté le 7 dans la région d'Ancone, en Italie, prend le caractère d'un mouvement insurrectionnel et s'étend dans tout le Nord de l'Italie. Elle coûte la vie à 14 personnes et fait plusieurs centaines de blessés.

1914.06.10 Constitution en France, après l'échec d'une combinaison Viviani, du ministère Ribot.

1914.06.10 Des manifestations grécophobes ont lieu à Sofia. L'église grecque est envahie par la foule. Le Gouvernement grec demande des satisfactions.

1014.06.11 Le Sénat américain adopte un projet annulant la loi exemptant les navires américains du droit de péage sur le Canal de Panama.

1914.06.12 L'empereur d'Allemagne rend visite à l'archiduc héritier d'Autriche, à Konopischt.

1914.06.12 La situation se tend de nouveau entre la Grèce et la Turquie à raison des mauvais traitements prétenduement et mutuellement infligés à leurs nationaux sur leurs territoires respectifs.

1914.06.12 Le ministère Ribot est mis en minorité le jour même où il se présente devant le Parlement.

1914.06.13 Constitution, en France, d'un ministère Viviani.

1914.06.13 Remise par la Grèce d'un ultimatum à la Turquie, au sujet des actes de violences qui auraient été commis à l'égard de Grecs sur divers points du territoire turc.

1914.06.14 Visite du tsar de Russie au roi de Roumanie à Constantza.

Digitized by Google

1914.06.15 Les rebelles albanais attaquent Durazzo, la capitale. Le colonel hollandais Thompson, commandant la gendarmerie, est tué aux avant-postes.

1914.06.15 Signature à Londres, d'un accord anglo-allemand au sujet du chemin de fer de Bagdad. Il traite de la navigation sur le Tigre, de la question de l'irrigation en Mésopotamie, des sphères d'influence et des concessions relatives aux pays traversés.

1914.06.16 Les élections luxembourgeoises renforcent la majorité libérale.

1914.06.16 Les élections en Roumanie envoyent à la Constitutante une forte majorité libérale.

1914.06.17 A la suite de l'ultimatum grec, la Turquie a demandé que les faits soient soumis à une commission d'enquête internationale. Les ambassadeurs ont accepté en principe la proposition.

1914.06.18 Des bombes font sauter le train poste qui suivait immédiatement le train impérial ramenant le tsar à Saint-Pétersbourg.

1914.06.19 Catastrophe minière à Hill-Crest (Colombie anglaise): 197 mineurs sont tués.

1914.06.20 Un communiqué aux journaux résume de la manière suivante les résultats des démarches faites auprès des insurgés albanais.

> Tout en étant d'accord avec le Gouvernement, les parlementaires se sont présentés au nom de la ville de Durazzo pour réclamer la paix. Ils ont demandé aux rebelles de reconnaître le drapeau albanais et l'autorité du prince et ont déclaré qu'ils étaient prêts à transiger sur les questions secondaires. Les insurgés, tout en se montrant disposés à entrer en négociations, ont demandé un délai de trois jours pour se mettre d'accord avec les insurgés des autres régions. Ils ont déclaré de nouveau qu'ils entendaient être exemptés du service militaire et d'impôts pendant dix ans et qu'ils voulaient recevoir satisfaction sur les diverses autres demandes moins importantes qu'ils ont déjà fait connaître. Les insurgés ont consenti à ce que deux parlementaires se rendissent auprès du Gouvernement albanais pour le mettre au courant de la situation.

1914.06.21 Les insurgés albanais remportent de nouveaux succès dans les environs de Durazzo. Le prince Bib Doda seul semble s'avancer, avec succès, vers la capitale avec des troupes de renfort.

1914.06.23 La Grèce accepte les propositions turques.

Digitized by Google

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Sont énumérés sous cette rubrique les principaux événements de portée internationale. Ils seront indiqués sans commentaires et sous une forme laconique. Pour faciliter les recherches on les a différenciés par les caractères d'imprimerie employés pour désigner leur date : en italiques, les dates des événements relatifs à la situation en Orient ; en grasses, celles relatives aux armements et aux dépenses militaires.

1914.01.01 M. Lloyd George fait une déclaration en faveur de la diminution des dépenses relatives aux armements. Il croit que le moment actuel est le plus favorable des vingt dernières années pour trois raisons :

1. La grande amélioration dans les rapports anglo-allemands.

2. Les nations européennes concentrent tous leurs efforts au renforcement des armées de terre.

3. Il y a un soulèvement contre l'oppression militaire dans toute la chrétienté et particulièrement dans l'Europe occidentale ; les classes industrielles sont soulevées contre cette folie d'organisation militaire et si les libéraux négligeaient de saisir l'occasion actuelle, ils trahiraient gravement la confiance des peuples.

1914.01.01 Lors de l'ouverture de la Sobranié, le roi de Bulgarie termine son discours du trône en exprimant la conviction que le peuple bulgare est résolu à restaurer ses forces dans la paix et un travail durable et qu'il ne pense qu'à remporter, sur le terrain de la paix et du progrès, des victoires susceptibles de lui assurer la place d'honneur qui lui revient parmi les peuples balkaniques.

1914.01.03 Décès du pianiste Raoul Pugno.

1914.01.03 Le Gouvernement hellénique soumet à la Chambre des députés un projet d'emprunt de 500 millions à 5 p. c., à émettre à 87 3/4.

Digitized by Google

1914.01.05 Débat du procès intenté au colonel von Reutter et au lieutenant Schatt, au sujet des événements de Saverne.

1914.01.08 Grève générale des cheminots dans l'Afrique du Sud.

1914.01.08 M. Venizelos, chef du Cabinet hellénique, entreprend un voyage diplomatique à Rome, Paris, Londres, Berlin, Saint-Pétersbourg et Vienne.

1914.01.10 Éruption désastreuse dans l'île de Sakourachima, au Japon.

1914.01.10 Acquittement du colonel von Reutter et du lieutenant Schatt. Procès en revision du lieutenant Foerstner et acquittement de celui-ci.

1914.01.10 Le général allemand Liman von Sanders est relevé du commandement du premier corps d'armée à Constantinople et nommé inspecteur général de l'armée et des écoles militaires de Turquie.

1914.01.12 Dissolution du Parlement chinois.

1914.01.12 Fondation à La Haye d'une Académie de Droit international.

1914.01.13 Interpellation sur les événements de Saverne au Parlement d'Alsace-Lorraine.

1914.01.13 Dissolution du Parlement bulgare.

1914.01.14 Remise à la Grande-Bretagne d'une note au nom de la Triple-Alliance. Cette note répond favorablement à celle du Foreign-Office relativement aux îles de la mer Égée, sauf certaines réserves au sujet du statut administratif des îles, à leur statut naval et militaire, à la contrebande de guerre et aux garanties pour les minorités.

1914.01.16 Perte du sous-marin anglais A. 7, près de Plymouth.

1914.01.19 Mort accidentelle du général Picquart.

1914.01.19 La Conférence internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer adopte en séance de clôture un projet de convention et de règlement.

1914.01.20 Mort subite de M. Francis de Pressensé.

1914.01.20 Le Bureau international de la Paix et les sociétés pacifistes du monde entier adressent au général Huerta et au général Carranza un appel en faveur d'un armistice et du recours à une médiation ou à un arbitrage.

Digitized by Google

1914.01.20 Visite de la Grande-Duchesse de Luxembourg à la Reine des Pays-Bas.

1914.01.21 Fin de la grève des cheminots dans l'Afrique du Sud.

1914.01.23 Interpellation au Reichstag sur les événements de Saverne.

1914.01.23 Note de Sir Edward Grey en réponse à celle de la Triple-Alliance. Le Gouvernement britannique y prend acte des déclarations des trois Puissances qui acceptent l'attribution définitive à la Grèce des îles de la mer Egée occupées par les troupes grecques, à l'exception de Embros, Tenedos et Castellorizo, à la condition que la Grèce ait évacué le 18 janvier le territoire attribué à l'Albanie et que le Gouvernement hellénique ait pris l'engagement de faire cesser toute résistance contre l'ordre de choses établi en Albanie par les Puissances. Sir Edward Grey fait remarquer à ce sujet que la date du 18 mentionnée par les Puissances est déjà passée et propose de la remplacer soit par une nouvelle date, soit par un terme plus vague, par exemple : le plus tôt possible.

Quant à demander au Gouvernement hellénique de prendre l'engagement de faire cesser toute résistance sur la frontière gréco-albanaise, Sir Edward Grey fait observer qu'il serait excessif de rendre le Gouvernement hellénique responsable des troubles éventuels sur les causes desquels il ne pourrait avoir aucun contrôle. Le Gouvernement anglais propose de remplacer la rédaction des Puissances de la Triple-Alliance par une autre rédaction aux termes de laquelle le Gouvernement hellénique s'engagerait à n'encourager d'aucune façon, ni directe, ni indirecte, une résistance quelconque à l'ordre de choses établi.

Si cet ordre d'idées est adopté par les Puissances, le Gouvernement britannique acceptera de son côté que l'attribution définitive à la Grèce des îles en question ne prenne effet qu'après l'accomplissement de la condition imposée à la Grèce dans le sens indiqué ci-dessus.

La note anglaise passe ensuite à la question des îles de la mer Egée occupées par l'Italie. Elle prend acte de la déclaration du Gouvernement italien concernant la remise du Dodécanèse à la Turquie à une date et à des conditions qui feront l'objet d'un arrangement direct entre l'Italie et la Turquie, conformément au traité de Lausanne. Sir Edward Grey fait observer, sous une forme d'ailleurs très courtoise et très amicale, que la situation ne sera pas normale tant qu'une des grandes Puissances occupera des îles de la mer Egée.

Digitized by Google

Il fait également observer que le traité de Lausanne, en ce qui touche la restitution de ces îles, concerne principalement l'Italie et la Turquie. Il ne faut pas cependant oublier que les Puissances ont un intérêt dans le sort de ces îles, puisque conformément à leur entente du mois d'août dernier, c'est à elles toutes qu'il appartient de prendre une décision sur leur destination finale.

En dernier lieu, Sir Edward Grey propose que des déclarations soient faites à Athènes et à Constantinople dans le sens indiqué ci-dessus, à la condition toutefois qu'il soit bien compris que les Puissances devront s'entendre entre elles pour arrêter les mesures qui, en cas de besoin, feraient respecter leurs décisions par les parties intéressées.

Les Gouvernements russe et français ont notifié ultérieurement leur assentiment aux propositions de Sir Edward Grey.

1914.01.28 Incident relatif aux pourparlers engagés entre les établissements Poutiloff, chargés de construire l'artillerie de campagne russe d'après un système français, et la maison Krupp.

1914.01.29 Démission du statthalter et du Gouvernement de l'Alsace-Lorraine.

1914.01.30 Mise à l'index des œuvres de Maeterlinck.

1914.01.31 Décès de M. Deroulède.

1914.02.03 Important discours prononcé par Sir Edward Grey au banquet de la Chambre de Commerce de Manchester.

Une partie des efforts de la diplomatie britannique tendent à obtenir que les marchés commerciaux restent ouverts en temps de paix. Dans les pays vivant dans des conditions normales, la tâche est facile, mais il n'en est pas de même au milieu des révolutions et des troubles intérieurs comme cela se produit aujourd'hui au Mexique. Les débouchés commerciaux de l'Angleterre au Mexique sont ruinés, mais nous n'y pouvons rien.

En Perse, nous pourrions agir, mais nous avons à considérer la valeur des débouchés qui s'offrent et en même temps les conséquences qu'entraînerait l'envoi d'un détachement britannique.

Le principal objet de notre politique étrangère est le maintien de la paix dans le monde, non pas par manque de courage, non pas que l'idée de guerre nous effraie, mais parce que nous sommes pénétrés du sentiment des conséquences désastreuses d'une guerre. Voilà pourquoi nous désirons une politique étrangère pacifique, qui assure la paix à la Grande-Bretagne et au monde.

Un autre fardeau qui entrave l'essor de l'industrie. c'est l'énorme et constant accroissement des dépenses destinées aux armements, mais

Digitized by Google

l'Angleterre ne doit pas supporter la responsabilité de cet accroissement. C'est là une question européenne.

Les pertes subies par le commerce du Lancashire, à la suite des guerres des Balkans, étaient inévitables.

Les passions étaient violentes ; les forces latentes en jeu étaient terribles. Seule l'intervention d'une grande Puissance eût pu empêcher le conflit, mais le recours à la force pour maintenir la paix était une entreprise hasardeuse. Il n'en sera peut-être pas toujours ainsi. Un jour viendra peut-être où, si une guerre éclate en Europe entre deux pays, les autres pourront se lancer dans la brèche sans que la pureté de leurs intentions soit mise en doute, comme cela arrive entre voisins en cas d'incendie. Mais nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point.

Les Puissances, en restant unies au cours de la crise balkanique, ont rendu le plus grand service qu'il était en leur pouvoir de rendre. En toutes circonstances, au milieu des crises récentes, la politique britannique tendit non pas à créer, mais à aplanir les difficultés.

Quant aux questions relatives aux armements, je n'ai rien de réconfortant à en dire. Les lieux communs sur l'accroissement des dépenses pour les armements et sur les inutilités de maintenir les forces navales en état de faire face aux responsabilités ne serviraient de rien. Je préfère analyser les causes de ces dépenses. C'est une question grave, car elle ne regarde pas que l'Angleterre. Elle intéresse l'Europe et le monde.

Économiser sur les dépenses navales, mais développer les dépenses militaires ne change guère la situation européenne. Au point de vue de l'Angleterre, pour elle sa flotte est ce que les armées sont pour les autres nations. Si elle diminuait sa force navale, les autres nations, au lieu de limiter leurs armements, en profiteraient pour augmenter les leurs. Elle ne peut pas la diminuer. D'ailleurs, les dépenses des autres pays consacrées à la construction de dreadnoughts ne sont pas provoquées par celles de l'Angleterre.

L'Allemagne suit une ligne de conduite indépendante. Si la France, l'Autriche, l'Italie et la Russie construisent des dreadnoughts, ce n'est pas parce que l'Angleterre en construit elle-même.

Si nous interrompions nos constructions navales, cela ne changerait rien et pourrait nous faire courir de grands risques, puisqu'il n'est pas certain que le reste de l'Europe nous imiterait.

On protestera au Parlement contre les dépenses navales, non pas à cause du fardeau financier qu'elles imposent, mais parce que le sentiment des affaires impose à protester contre ces dépenses improductives susceptibles de compromettre le crédit de l'Europe et de conduire à une catastrophe préjudiciable à la civilisation et dont nous subirions nous-même le contre-coup.

Il est inutile que nous fassions aux autres nations un appel pour la limitation des armements. Ces nations ne nous entendront pas et pourraient nous répondre que nous nous mêlons de leurs affaires intérieures.

Digitized by Google

En attendant que les autres grandes nations partagent nos sentiments nous ne devons pas limiter nos propres armements.

Un jour viendra où le fardeau financier amènera les autres nations à résipiscence.

1914.02.04 Rétablissement par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique du commerce des armes avec le Mexique.

1914.02.06 Accusation de corruption mise à charge d'officiers de la marine japonaise, bénéficiaires de subsides accordés par une maison allemande.

1914.02.06 Vaste manifestation de paysans en Suède, à l'effet de réclamer une augmentation des armements et discours du Roi en faveur de cette augmentation.

1914.02.08 Grande démonstration du parti socialiste suédois pour protester contre la manifestation des paysans.

1914.02.09 Réponse de la Triple-Alliance à la note britannique relative aux îles de la mer Egée et à l'évacuation de l'Albanie. Elle exprime le désir que cette évacuation commence le 1er mars et finisse le 31 mars. Elle déclare que la Triple-Alliance est disposée à étudier les légères modifications de la frontière albanaise proposée par M. Venizelos. Elle accepte en termes généraux la notification à faire à la Turquie. Elle exprime l'avis qu'il y a lieu d'attendre les réponses d'Athènes et de Constantinople avant de s'occuper des mesures à prendre pour imposer le respect des décisions des Puissances.

1914.02.10 Démission du Cabinet suédois.

1914.02.12 L'augmentation de 34 millions de roubles du capital des usines Poutiloff est souscrite par des groupes français et russes, chacun pour moitié.

1914.02.13 Remise à la Grèce de la note collective des puissances. Elle déclare que les puissances ont décidé de remettre à la Grèce les îles occupées par elle à l'exception de Tenedos, Embros et Castellorizo. Une garantie suffisante est demandée au Gouvernement grec de ne pas les utiliser dans un but naval et militaire et en outre de sauvegarder les droits de la minorité musulmane. L'attribution ne sera définitive pour la Grèce que lorsque les troupes grecques auront évacué les territoires assignés à l'Albanie. Le Gouvernement grec s'engage à n'opposer aucune résistance, à n'encourager ni directement, ni indirectement, la résistance des Épirotes. L'évacuation commencera par Coritza et devra prendre fin le 31 mars.

Digitized by Google

1914.02.14 Remise à la Turquie d'une note collective semblable à celle remise à la Grèce.

1914.02.15 Le projet de convention franco-allemande au sujet des chemins de fer en Turquie d'Asie et des questions financières est paraphé à l'Office impérial des affaires étrangères par les négociateurs français et allemands.

Ce projet revêt la forme d'une convention entre, d'une part, la Deutsche Bank, laquelle représente en même temps la Société des chemins de fer d'Anatolie et celle des chemins de fer de Bagdad, et, d'autre part, la Banque impériale ottomane, laquelle représente en même temps la Société du chemin de fer de Syrie et la société encore à créer des chemins de fer du bassin de la mer Noire.

Les Gouvernements français et allemand ont l'intention de prendre officiellement acte, au moyen d'un échange de notes, du contenu de cette convention après l'avoir examinée.

Pour que cette convention entre en vigueur, il est indispensable que les deux parties se mettent d'accord avec la Turquie au sujet des questions en suspens.

1914.02.16 Le rapport sur les dépenses navales et militaires de la France, non renouvelables, les fixe à 1,410 millions, au lieu des 860 millions précédemment annoncées, dont 655,311,000 francs pour l'augmentation des effectifs de paix et 754,500,000 pour le perfectionnement de l'outillage de guerre.

1914.02.17 Entrée en fonction en Suède du Cabinet Hammarskjold.

1914.02.21 Réponse verbale par le Gouvernement grec à la note des Puissances.

Dans cette communication le Gouvernement grec montre d'abord le rapport étroit existant entre la question de l'Épire et la question des îles. Il constate que la question des îles occupées par la Grèce est résolue par la note des Puissances.

Le Gouvernement grec s'occupe ensuite de la question des îles, ainsi que des restrictions imposées à la Grèce contre l'acceptation desquelles elle réclame une compensation pour la réalisation des décisions y relatives des Puissances. La Grèce communiquera à la Turquie son acceptation des conditions imposées aussitôt que cette Puissance aura accepté la déclaration des Puissances.

La Grèce remercie les Puissances pour la solution équitable qu'elles ont donnée à la question des îles et qui est conforme aux intérêts des deux pays. Le Gouvernement déclare être prêt à se conformer aux décisions des Puissances après que des garanties satisfaisantes lui auront été données ainsi qu'à la Turquie, que les îles ne seront ni for-

Digitized by Google

tifiées ni utilisées pour aucun but naval ou militaire. Comme contrepartie naturelle de ces obligations qui lui sont imposées, le Gouvernement ne doute pas que les Puissances voudront décider que ces mêmes îles ne pourront jamais être l'objet d'une attaque ou d'une opération hostile quelconque et que des mesures ayant un caractère agressif ne seront pas prises le long de la côte d'Asie-Mineure faisant face à ces îles.

Le Gouvernement est prêt à donner à la Turquie les garanties ci-dessus. Enfin, le Gouvernement prendra des mesures effectives en vue de prévenir la contrebande entre les îles et le continent ottoman et donnera toutes les garanties satisfaisantes, prévues d'ailleurs par la Constitution du royaume et le traité d'Athènes, pour la protection des minorités musulmanes dans les îles attribuées à la Grèce, mais la Grèce a le droit d'espérer que les Puissances voudront bien demander à la Turquie des garanties efficaces afin que les populations grecques d'Embros, de Tenedos et de Castellorizo se trouvant dans la pénible nécessité de renoncer à leur condition actuelle conservent les libertés ecclésiastiques, scolaires et autres dont elles jouirent toujours.

Il est nécessaire de noter que Castellorizo fait partie du Dodécanèse et jouit toujours d'un régime privilégié. Par conséquent, on est en droit d'espérer que Castellorizo bénéficiera du régime que les puissances, en temps voulu, voudront assurer à ces îles lorsqu'elles décideront de leur sort. Il va sans dire que parmi les dispositions du traité d'Athènes qui, automatiquement, auront leur application sur les îles que la Grèce acquiert, l'amnistie convenue entre le Grèce et la Turquie sera également appliquée aux trois îles restituées.

La Grèce ne saurait dissimuler sa douleur de devoir abandonner ces trois îles.

Le Gouvernement a pris connaissance du protocole de Florence établissant les limites méridionales de l'Albanie, ainsi que du désir des Puissances que Sasono soit incorporé à l'Albanie. Quelle que soit la douleur que la Grèce ressent de devoir se séparer de régions auxquelles tant de liens la rattachent et se conformant aux décisions des Puissances, elle donnera des ordres à ses troupes pour évacuer dans le délai fixé les territoires assignés à l'Albanie.

Le Gouvernement prend l'engagement formel de n'opposer aucune résistance ni de ne soutenir ou encourager directement ou indirectement aucune résistance. Toutefois le Gouvernement attire l'attention des Puissances sur l'opportunité qu'il y aurait, pour des considérations ethnologiques, stratégiques et économiques, à ce que certains villages de la vallée d'Argyrocastro fussent incorporés à la Grèce. En échange, le Gouvernement est disposé à une rectification de frontière qui prolongerait la côte d'Albanie jusqu'au cap Pagania et, de plus, à remettre à l'Albanie une somme de 2,500,000 francs.

Le Gouvernement demande aussi que des garanties suffisantes et efficaces soient données aux populations grecques revenant à l'Albanie. Elle en demande notamment pour Chimarria, qui a toujours joui de

Digitized by Google

l'autonomie. Le Gouvernement entend que le canal de Corfou soit soumis aux conditions d'une neutralité spéciale et effective.

La Grèce, en évacuant les territoires, les remettra à des officiers hollandais, afin que l'ordre ne soit pas troublé.

Enfin, le Gouvernement prie les Puissances de faire examiner sur place les limites de la Caza et Coritza, afin d'y apporter les modifications propres à assurer de bonnes relations entre les deux États. Jusqu'à ce que cette délimitation soit tracée, les troupes grecques se trouvant sur ces territoires s'arrêteront sur les frontières naturelles. Le Gouvernement s'engage formellement à retirer ensuite ses troupes de tous les points occupés.

En terminant, le Gouvernement exprime la confiance que les Puissances examineront les considérations ci-dessus dans un esprit de justice et d'équité.

1914.02.26 Réunion du groupe parlementaire anglais du tunnel sous la Manche et vote d'un ordre du jour favorable à sa construction.

1914.02.28 Au cours de la discussion du budget des dépenses dues à l'occupation de la Lybie, le ministre du Trésor établit qu'elles se sont élevées à 1,150,000,000 de lires.

1914.03.01 Les Épirotes protestent contre leur rattachement à l'Albanie et réclament leur autonomie.

1914.03.02 Il est demandé pour l'exercice 1913-1914, à la Chambre des Communes, un crédit supplémentaire de 2,500,000 livres sterling pour le budget naval, ce qui porte la totalité de celui-ci à 48,800,000 livres sterling ou 1,230,000,000 de francs.

1914.03.03 Dissolution du parlement suédois.

1914.03.03 Publication d'un article sensationnel par la *Gazette de Cologne*, sur de prétendus préparatifs de guerre à la frontière occidentale de la Russie.

1914.03.03 Proclamation de leur indépendance par les Épirotes et constitution d'un gouvernement provisoire.

1914.03.04 Évacuation par les troupes grecques du district de Coritza et remise aux gendarmes albanais.

1914.03.05 Envoi auprès du Gouvernement albanais d'un délégué épirote chargé de réclamer des garanties pour la construction d'écoles grecques et l'enrôlement d'éléments grecs dans la gendarmerie albanaise.

1914.03.05 Dans une séance commune des deux Chambres du Congrès, le président Wilson lit un message aux termes duquel il

Digitized by Google

demande au Congrès d'abroger l'article de la loi sur le canal de Panama, qui excepte les navires américains du payement des droits de péage.

1914.03.07 Le prince de Wied et sa femme débarquent à Durazzo.

Les souverains sont accueillis par les autorités, le corps consulaire et les chefs religieux.

1914.03.10 Démission du ministère italien.

1914.03.11 Une bataille est engagée au Mexique, près de Torreon, entre les fédéraux et les constitutionalistes.

1914.03.12 Les représentants de la Triple-Alliance à Athènes font, auprès du Gouvernement hellénique, une démarche pour assurer celui-ci qu'une solution favorable sera donnée aux revendications des Grecs en Épire.

1914.03.13 Une note officieuse est publiée par la *Rossya* au sujet de la tension russo-allemande.

Les plus conservateurs parmi les journaux pessimistes d'Allemagne ne se contentent pas simplement de prétendre qu'il y a un soi-disant refroidissement dans les relations russo-allemandes, mais ils essaient de démontrer à leurs lecteurs la cause de ce fait regrettable. La preuve que leur tâche est plus qu'ingrate est que ces journaux se voient contraints de partir de cette supposition que l'amitié historique russo-allemande n'a plus d'importance réelle depuis longtemps et qu'elle n'existe exclusivement qu'entre les maisons régnantes russe et prussienne et non entre deux nations voisines. Nous ne nous étonnerons pas de trouver ces informations dans la presse allemande radicale, car il est naturel que le radicalisme contemporain ne comprenne pas ce que l'on appelle la politique de dynastie, même lorsque celle-ci répond à un intérêt national. Malheureusement, quelques journaux conservateurs ont aussi exprimé cette thèse en parlant de la fin de la légende de l'amitié russo-allemande. En face de ces informations il faut savoir préciser ce que l'on entend par politique de dynastie et de sympathies réciproques entre nations immédiatement voisines.

Autrefois, lorsque dans les relations internationales il n'y avait pas d'autres facteurs, lorsqu'il n'y avait pour ainsi dire pas de presse et que le niveau général de la civilisation était encore très bas, on ne pouvait parler d'une autre politique que d'une politique de dynastie. Il est complètement exact de dire que si le rapprochement russo-allemand s'est heureusement fait, les liens d'amitié et de parenté entre les maisons régnantes russe et prussienne y ont beaucoup contribué ; mais à cette époque non plus il n'y a pas que les amitiés dynastiques et il y a des cas où deux empires voisins, visant le même but, allèrent la main dans la main pour l'atteindre. En quoi consiste l'agression de la Russie

Digitized by Google

vis-à-vis de l'Allemagne? Avec la meilleure volonté du monde nous ne pouvons répondre et ce qui nous console c'est que les journaux allemands n'ont pas non plus pu fournir d'explications précises à ce sujet. Si la Russie s'efforce de développer sa puissance militaire, l'Allemagne fait de même sans être attaquée pour cela. Est-ce que les journaux allemands peuvent citer une seule grande puissance qui aurait déclaré qu'elle avait amené sa puissance militaire à ses dernières limites et qu'elle ne ferait plus d'efforts dans ce sens?

La presse allemande elle-même, du moins sa plus grande partie, repousse avec la dernière énergie la possibilité d'une diminution du programme naval allemand, quand ce sont les libéraux anglais qui le demandent.

La presse allemande ne ferait-elle pas mieux, au lieu de faire des hypothèses quelconques sur les motifs qui inspirent le Gouvernement russe, quand il travaille à perfectionner sa puissance militaire, de s'efforcer d'aplanir les frictions et les malentendus qui peuvent toujours surgir entre deux États voisins, alors même qu'ils sont unis par des liens d'amitié longuement éprouvés?

Toute la presse allemande se plaint des excitations de la presse russe contre l'Allemagne. Sous ce rapport on peut soutenir que parmi les publicistes allemands il n'y en a pas moins de mal disposés envers la Russie.

Il ne s'ensuit pourtant pas pour cela que les gouvernements russe et allemand aient l'intention de faire un trait sur la légende des relations russo-allemandes.

Une note confirmative fut publiée d'autre part par la *Gazette de l'Allemagne du Nord.*

D'après une information télégraphique, la *Gazette de la Bourse*, de Saint-Pétersbourg, publie un article imprimé en gros caractères dans lequel elle s'étend sur le haut degré de l'organisation militaire de la Russie et sur son état de préparation pour une guerre offensive, tout en soulignant les tendances pacifiques de la politique du Tsar. Nous n'éprouvons aucunement le besoin de critiquer cet éloge justifié de l'armée russe, mais il nous est aussi impossible d'y voir un motif d'inquiétude. Il y a, au contraire lieu d'être convaincu que cette déclaration émise sur un ton de supériorité militaire ne peut pas plus troubler les bonnes relations des deux gouvernements que n'a pu le faire le cri d'alarme non justifié qui était poussé récemment dans une correspondance de Saint-Pétersbourg, d'un journal allemand. Il serait d'ailleurs absurde d'attribuer une portée décisive pour le présent au fait que l'on voit de temps en temps se confirmer par la plume et par la presse, la vieille expérience d'après laquelle on essaie par des excitations nationalistes de compromettre la loyauté avérée de la politique de paix des sphères officielles. Nous sommes, comme la *Rossya*, absolument d'avis que les gouvernements des deux empires voisins ne peu-

Digitized by Google

vent pas avoir l'intention de faire une croix sur la légende de l'amitié russo-allemande.

1914.03.13 Fondation de la Ligue de défense pour l'Alsace-Lorraine.

1914.03.14 Un revirement complet et subit se manifeste dans toute la presse allemande au sujet des relations entre l'Allemagne et la Russie.

1914.03.14 Signature du traité de paix entre la Serbie et la Turquie.

Le traité constate que le traité de paix de Londres est ratifié et que les liens d'amitié turco-serbes seront rétablis. Le traité annonce que les relations diplomatiques seront immédiatement reprises, que les prisonniers de guerre seront échangés et qu'une amnistie sera accordée par les deux pays. Les individus domiciliés dans les territoires cédés à la Serbie deviendront sujets serbes. Ils auront la faculté d'opter pour la nationalité turque pendant un délai de trois ans.

Les droits entiers des propriétaires particuliers acquis avant l'occupation seront respectés ainsi que tous les autres droits acquis sans préjuger des décisions que pourra prendre la commission financière de Paris. Les différents litiges et en particulier les réclamations pour les biens du domaine privé de l'État ottoman seront soumis au tribunal de La Haye.

Les vakoufs seront respectés et administrés selon les lois musulmanes. Les dîmes des vakoufs sont supprimées.

Les sujets serbes musulmans des territoires cédés jouiront des mêmes droits civils et politiques que les autres Serbes. Ils auront la liberté du culte. Les chefs spirituels des musulmans relèveront du cheik Ul-Islam.

Les écoles privées musulmanes sont reconnues. L'enseignement sera donné en turc.

Les questions relatives aux chemins de fer orientaux et au chemin de fer de Salonique à Monastir seront déférées à la commission financière de Paris.

Les ratifications du traité seront échangées dans un mois à Constantinople.

1914.03.16 Mort subite de M. Albert Gobat, directeur du Bureau international de la Paix.

1914.03.21 Constitution, en Italie, du ministère Salandra.

1914.03.23 Visite, à Vienne, de Guillaume II à l'empereur François-Joseph.

1914.03.25 Le Gouvernement hellénique adresse une circulaire aux Puissances pour attirer leur attention sur les mouvements insurrectionnels en Épire et le danger que comporte tout retard dans la réponse qu'il y aurait lieu pour les Puissances de donner.

Digitized by Google

Calendrier des Réunions Internationales

CONGRÈS, CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES, SESSIONS, CONVENTS

Sont énumérées dans ce calendrier, dans l'ordre des dates, les réunions (188), dont la convocation est parvenue à la connaissance de l'Office Central. Les chiffres des deux dernières colonnes à droite renvoient les premiers aux tomes III, IV, et V de la *Revue* (ceux relatifs au tome III sont en italique, au tome IV en grasse, au tome V en romain), les seconds à l'*Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909 et 1910-1911 (ceux relatifs à 1908-1909 sont en italique).

Tant le calendrier que les notices qui le précèdent seront constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

Abréviations employées :

An.	Association.	G.	Général.
As.	Assemblée.	I.	International.
Cé.	Comité.	Mg.	Meeting.
Cf.	Conférence.	Rn.	Réunion.
Cg.	Congrès.	Ss.	Session.
Cn.	Commission.	U.	Universel.
Cv.	Convention.	Un.	Union.
Fn.	Fédération.		

[062 (∞)

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1914	Cg. I. de la presse périodique (4e).	Leipzig.	05		731
1914	Cg. I. de l'armée du salut.		267.12		959
1914	World's Christ. Endeav. Conv.(5e).	Sydney.	284		989
1914	Cg. I. « Pour mieux se connaître ».	Bruxelles.	327 (43:44)	133	
1914	Cg. I. des employés d'hôtels (3e).	(Italie).	331.88.640.24		1167
1914	Cg. I. de la mutualité libre (3e).	Paris.	334.7		
1914	As. G. de l'An. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29 : 55		479
1914	Rn. des Bureaux perm. de l'Un. I. pour la protection de l'enfance.	Madrid.	362.71	254	1565
1914	Rn. du Bureau de la Féd. I. des Instituteurs (9e).	Copenhague.	372	**233**	1675
1914	Cg. I. de sauvetage.	Amsterdam.	614.8		2081

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1914	Cg. I. d'urologie (3e).	Berlin.	616.6		2121
1914	Cg. des aliénistes et neurologistes de langue française.	Luxembourg.	616.8	161	
1914	Cg. I. des architectes et hygiénistes municipaux.	Lyon.	628		628
1914	Cg. I. agrogéologique.	St-Pétersbourg.	63.11		2263
1914	Cg. I. d'horticulture.	Berne.	63.52		2285
1914	Cn. I. scientif. de télégr. sans fil.	Bruxelles.	654.25	170	
1914	Cg. I. des sciences comptables (4e).	Luxembourg.	657	172	2343
1914	As. I. des chimistes du cuir (12e).	Vienne.	675:54		2369
1914	Cg. I. des filateurs et manufacturiers de coton.	(Suisse.)	677.2	489	2389
1914	Cg. I. des horlogers, bijoutiers et orfèvres (2e).	Berne.	681.11	174	
1914	Cg. I. des architectes (10e).	St-Pétersbourg.	72		2417
1914	Cg. I. des Ass. touristes.	Londres.	796.5		2463
1914	Cg. I. d'aéronautique.	Lyon.	797.5	**112**	2516
1914.01.08/11	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5e).	Moscou.	362.2	**544**	1557
1914.02.14	Un. I. cycliste (29e).	Paris.	796.6	*469*	2475
1914.03.21	Institut I. d'embryologie (2e sess.).	Cambridge.	59.13	**550**	
1914.04	Cg. de la Ligue I. contre l'abus des boissons alcooliques.	Paris.	178	470	871
1914.04	Rn. I. de thalassothérapie.	Cannes.	615.839.1	265	
1914.04	Rn. des Cn. spéc. du Cé. électrot. I.	Madrid.	621.3	163	2185
1914.04.01/04	Cg. I. de l'enseignement math.	Paris.	51 (07)	152	1863
1914.04.06/08	Cg. de philosophie mathématique.	Paris.	51	151	
1914.04.13/16	Cg. I. de chirurgie (4e).	New-York.	617	363	2149
1914.04.19/22	Cg. I. de phonétique expérimentale (1er).	Hambourg.	41		
1914.05.14/21	Cg. I. féministe (5e).	Rome.	396	359	1761
1914.05.16/24	Cg. I. de riziculture (5e).	Valence.	63.316	490	*1204*
1914.05.27/28	Cg. I. du calendrier.	Liége.	52.93		
1914.06	Cn. Panaméricaine de codification.	Rio de Janeiro.	341.018		
1914.06	Cg. I. de Chambres de Commerce.	Paris.	38 (062)	*567*	1727
1914.06.01/05	Cg. I. d'ethnologie et d'ethnographie.	Neuchâtel.	572	260	1935
1914.06.01/06	Cg. de la Soc. I. de musique (5e).	Paris.	78	491	2441
1914.06.02/05	As. I. de philosophie juridique et économique (3e).	Francfort-s/M.	34 (01)	134	1377
1914.06.04/05	Fn. I. des comités perm. d'expos.	Berne.	6 (064)		1991
1914.06.08	Cg. I. des ouvriers du textile.	Blackpool.	331.88 : 677		1275

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références Rev.	Ann.
1914.06.08/10	Cf. I. des horaires.	Berne.	656.222.5		
1914.06.08/10	Cg. I. de laiterie (6e).	Berne.	63.71	271	2295
1914.06.10/14	Cf. I. des Un. chrét. de jeunes filles	Stockholm.	267.8		969
1914.06.12/14	Cg. I. des Ass. de presse (16e).	Copenhague.	07	467	*613*
1914.06.15/18	Cf. I. de la Fédér. abolitionniste.	Portsmouth.	176.5		859
1914.06 15/25	Cg. I. olympique.	Paris.	796	373	2453
1914.06.16/17	Cg. I. des filateurs de lin (5e).	Vienne.	677.11		2379
1914.06.18/20	Cf. Interparlem. du Commerce.	Bruxelles.	38 : 328		
1914.06.22/23	Cg. I. des Ass. de marchands de fer.	Berne.	38 : 669		
1914.06.23/30	Cg. I. d'agronomie tropicale (3e).	Londres.	63 (213)	168	2257
1914.06.29	An. des délégués de l'Un. des An. I.	Bruxelles.	∞ (062)		493
1914.07	Cg. I. des étud. de l'Am. du Sud.	Santiago.	378		1718
1914.07.15/22	Cg. I. des ingénieurs-conseils.	Berne.	62 (069)	**555**	
1914.07.20/22	Cg. I. de viticulture.	Lyon.	63.46		2281
1914.07.26/08.04	Cg. I. des Bons Templiers.	(Norvège.)	178		893
1914.07.27/31	Cg. I. d'électrologie et de radiologie médicales (7e).	Lyon.	615.84		2119
1914.07.30/08.02	Ass. des services hydrographiques.	Berne.	551.48		
1914.08	Cg. I. de l'enseignem. comm. (10e).	Barcelone.	38 (07)		1731
1914.08.02/10	Cg. I. esperantiste (10e).	Paris.	4.0892		1803
1914.08.03/08	Cg. I. dentaire.	Londres.	617.6		2151
1914.08.03/08	Cg. I. vétérinaire (10e).	Londres.	619		2169
1914.08.07/10	Cf. I. des bains populaires et scolaires (2e).	Bruxelles.	613.41		
1914.08.10/15	Cg. I. d'ophtalmologie (12e).	St-Pétersbourg.	617.7		2122
1914.08.14	Cg. I. de la droguerie.	Bruxelles.	668		2353
1914.08.16/18	Cg. I. des ouvriers cordonniers.	Vienne.	**331.88 : 685.311**		1285
1914.08.19/21	Cf. Interparlementaire (19e).	Stockholm.	172.4		807
1914.08.20/22	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne.	331.88:674	473	1255
1914.08.21/22	Cf. I. des femmes socialistes (3e).	Vienne	396 : 335		1102
1914.08.21/22	Cg. I. des inventeurs.	Lyon.	6.081	475	2001
1914.08.23/27	Cg. I.du bâtim.et des trav.pub.(4e)	Berne.	69	**264**	2403
1914.08.23/28	Cg. I. socialiste (9e).	Vienne.	329.14	352	1089
1914.08.25/26	Cg. I. des ouvriers du bâtiment.	Vienne.	331.88 : 69		
1914.08.27/28	Cg. I. des ouvriers de fabrique.	Vienne.	331.88 : 62		1151
1914.08.29/09.06	Cg. I. des étudiants socialistes.	Vienne.	378 : 335		1902
1914.08.29/09.06	Cg. anarchiste I.	Londres.	335.8		
1914.08.30/09.02	Cg. I. des verriers.	Vienne.	331.88 : 666		1221
1914.08.31/09	Cg. I. des tramways et des chemins de fer secondaires (18e).	Budapest.	625.6	269	2213
1914.08.31/09.01	Cg. U. de la crémation (5e).	Malmö.	614.62	485	2075

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1914.09	Cg. I. du christianisme social.	Bâle.	3:284		
1914.09	Cg. I. pour les classes moyennes.	Hanovre.	321.91	471	1073
1914.09	As. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29 : 551.22		479
1914.09	Cf. panaméricaine (5e).	Santiago.	341.1		163
1914.09.04/06	Ss. G. de l'Ordre neutre des Bons Templiers (3e).	Strasbourg.	178		901
1914.09.06/12	Cg. I. de neurologie, de psychiâtrie et de psychologie.	Berne.	616.89	**105**	
1914.09.07/10	Cg. I. pour la protection de la propriété industrielle.	Berne.	341.5 : 347.77		525
1914.09.07/12	Cf. I. de l'Ass. de droit inter. (29e).	La Haye.	341		1395
1914.09.07/12	Cf. I. d'éducation.	La Haye.	341.28.51		
1914.09.07/12	Cg. I. du caoutchouc.	Batavia.	63.347.3		2242
1914.09.09/13	Cg. Eucharistique internat. (25e).	Lourdes.	265.3		*703*
1914.09.10	Cf. I. de l'Union postale univers.	Madrid.	341.28.16		343
1914.09.10/14	Cg. de l'Ass. littéraire et artistique (37e).	Leipzig.	347.78		*847*
1914.09.14/16	Cg. I. de la tuberculose.	Berne.	616.995		2147
1914.09.14/20	Cg. I. des techniciens des télégraphes et téléphones.	Berne.	351.817		1489
1914.09.15/17	As. I. pour la protection légale des travailleurs (8e).	Berne.	351.83	252	1493
1914.09.15/19	Cg. U. de la paix (21e).	Vienne.	172.4	468	839
1914.09.16/17	Cg. I. des assureurs maritimes.	La Haye.	368.2		
1914.09.19/20	Cf. sur la coopération des Ass. I. aux questions urbaines.	Lyon.	352		
1914.09.21	Ss. de l'Institut de Droit int. (29e).	Munich.	341		1389
1914.09.21/26	Cg. I. des maladies profess. (3e).	Vienne.	613.6	263	2059
1914.09.22/29	Cg. I. d'éducation familiale (4e).	Philadelphie.	371.398	**229**	1629
1914.09.24/28	Cg. I. bucco-dentaire.	Lyon.	617.6	487	
1914.09.26/28	Cg. I. des œuvres d'éducat. popul.	Leipzig.	37	478	1605
1914.10.05/10	Cg. I. des américanistes (19e).	Washington.	571 (73)		*1067*
1914.10.07/17	Cg. I. du Dry Farming.	Wichita(E. U.).	63.111		
1914.11.23/26	Cg. U. des hôteliers (3e).	Paris.	640.241		2309
1914.12	Cf. sanitaire panaméricaine (6e).	Montevideo.	341.27.7		299
1915	Cg. I. antialcoolique (15e).	(New Jersey.)	178		923
1915	Cg. I. pour la prot. des animaux.	Paris.	179.3		*687*
1915	Cg. I. de la libre pensée (16e).	Prague.	211		949
1915	Cg. I. du christianisme libéral (7e).	Tokyo.	284.95		1001
1915	Cg. de l'Institut I. de sociologie (9e).	Vienne.	3		1041
1915	Ss. de l'Institut I. de statist. (15e).	Bruxelles.	31		1059

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références Rev.	Ann.
1915	Cf. I. de l'Union syndic. int. (8e).	San Francisco.	331.88		1123
1915	Cg. I. des ouvriers brasseurs (4e).	Munich.	331.88 : 663.4		1207
1915	Cf. I. télégraphique.	Paris.	341.28.17		363
1915	Cg. I. du suffrage des femmes (8e).	Berlin.	342.83		1415
1915	Cg. I. pénitentiaire (9e).	Londres.	343.8		*831*
1915	Cg. I. des sciences admin. (2e).	Madrid.	35		1403
1915	Cg. I. des gouttes de lait (4e).	Londres.	362.71		1565
1915	Cg. I. des actuaires (8e).	St-Pétersbourg.	368	259	1589
1915	Rn. du Bureau de la Fn. I. des Instituteurs (10e).	Prague.	372	**233**	1675
1915	Cg. I. de l'enseign. primaire (3e).	Prague.	372		1673
1915	Cf. I. des agents commerciaux.	Budapest.	381.2		
1915	Cg. I. des chemins de fer (9e).	Berlin.	385		1747
1915	Cg. I. de navigation (13e).	Stockholm.	387	**364**	1459
1915	Cg. I. de radiologie et d'électricité.	Munich.	537.531		1903
1915	Cg. I. d'anthr. et d'archéologie préhistoriques (15e).	Madrid.	571		1931
1915	Cg. U. des races (2e).	Paris.	572	156	1939
1915	Cg. I. ornithologique (6e).	Serajevo.	59.82		1987
1915	Cg. I. fédératif d'anatomie (3e).		611		2033
1915	Cn. I. des rech. sur le cerveau (3e).		611.82		2035
1915	Cg. I. de thalassothérapie (6e).	San Remo.	615.839.1		2117
1915	Cg. I. de laryngo-rhinologie (4e).	Copenhague.	617.8	364	2165
1915	Cg. I. des Ass. agricoles et de démographie rurale.	Paris.	63 (062)		2243
1915	Cg. I. d'agronomie coloniale.	Madrid.	63 (-5)		2257
1915	Cg. I. de la danse (3e).	Hambourg.	793.3		2449
1915.04	Cg. I. de pédologie (2e).	Madrid.	136.7		763
1915.05.22/29	Cg. I. de botanique (4e).	Londres.	58		1969
1915.05.30/06.05	Cg. I. de l'assistance (6e).	Londres.	36		1507
1915.06	Cg. de l'Ass. cathol. I. pour la protection de la jeune fille.	Fribourg.	362.86		1579
1915.06	Cg. I. pr l'essai des matériaux (7e).	St-Pétersbourg.	62.01	*183*	2177
1915.06	Cg. I. des mines, de la métall., de la méc. et de la géolog. appl.	Londres.	622		2203
1915.07.01/15	Cn. de la Fn. des étudiants (9e).	San Francisco.	378		1707
1915.08.08/14	Cg. I. de chimie appliquée (9e).	St-Pétersbourg.	661		2345
1915.08.15/20	Cg. I. des étudiants *(Corda Fratres)* (9e).	Montevideo.	378		1707
1915.08.27/09.05	Cg. I. dentaire.	San Francisco.	617.6		2151
1915.08.31/09.07	Cg. I. de philosophie (5e).	Londres.	1	251	*659*

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1915.09.06/11	Cn. I. électro-technique.	San Francisco.	621.3	163	2185
1915.09.13/18	Cg. I. des applicat. électriq. (3e).	San Francisco.	621.3		2193
1915.09.20/25	Cg. I. de l'art de l'ingénieur.	San Francisco.	62	266	
1916	Ss. de l'Ass. I. des Académies (8e).	Berlin.	061		739
1916	Cg. I. antialcoolique (16e).	San Francisco.	178		923
1916	Cg. I. des ouvriers métallurg. (8e).	Vienne.	331.88:669	*371*	1237
1916	Cf. I. des charpentiers.	(Allemagne.)	674.1		
1916	Cf. postale sud-américaine (2e).		341.28.16		349
1916	Cg. I. d'hygiène scolaire (5e).	Bruxelles.	371.7		1651
1916	As. I. de l'Ass. des Écoles du dimanche.	Tokyo.	374.62		1691
1916	Cg. I. des mathématiciens.	Stockholm.	51		1861
1916	Un. I. pr les rech. solaires (6e).	Rome.	52.37	**244**	1877
1916	Cg. I. de zoologie (10e).	Budapest.	59		1973
1916	Cg. de l'Un. Végétarienne I. (5e).	(Allemagne ou France.)	613.261		**2055**
1916	Cg. I. des bains populaires (3e).	Bordeaux.	613.41		**2074**
1916	Cg. I. d'homéopathie (9e).	Berlin.	615.53		**2104**
1916	Cg. I. du froid (4e).	St-Pétersbourg.	612.55		**2195**
1916	Cg. I. de la route (4e).	Munich.	625.7		**2215**
1916	Cg. I. de sténographie (12e).	Alger.	653	169	2329
1916	Cg. I. des éditeurs (9e).	Paris.	655.4	**262**	2333
1916	Cg. I. de géographie (11e).	St-Pétersbourg.	91		2523
1916	Rn. de la Cn. polaire I.	St-Pétersbourg.	91 (211)	176	2531
1916.05	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5e).	Paris.	362.2		1557
1916.09	Cg. I. de physiologie (10e).	Paris.	612	158	2041
1917	Cg. I. de la libre pensée (17e).	Lausanne.	211		949
1917	Cg. I. des ouvriers selliers (4e).	Copenhague.	331.88:685.1	**95**	1281
1917	Cf. I. de radiotélégraphie.	Washington.	341.28.17		381
1917	Cf. M. des étudiants chrétiens.	Tien Tsien	378 : 284		1723
1917	Ss. du Cg. I. de géologie (13e).	Bruxelles	55		1911
1917	Cg. I. contre la tuberculose.	Londres.	616.995		2147
1917	Cf. I. contre la lèpre.	Serajevo.	616.998		2122
1917-08	Cg. I. des étudiants *(Corda Fratres)* (10e).	Zurich.	378		1707
1918	Cg. I. des sciences historiques (4e).	St-Pétersbourg.	9		2517
1919	Cg. I. de la libre pensée (18e).	Hambourg.	211		949
1920	World's Missionary Conference.	Hambourg.	266		953

Digitized by Google

JX3
.V6

AUX LECTEURS

La VIE INTERNATIONALE reprend sa publication. Elle la reprend modestement ainsi que l'imposent les diverses conditions économiques de l'après guerre.

Après la terrible tourmente, il a fallu procéder à la reconstitution de l'Union des Associations Internationales, dont la revue est l'organe. Et avant de pouvoir songer aux communications régulières avec l'extérieur, les efforts ont porté sur la restauration des services, des collections, des divers organismes apportant à l'Union leur coopération. Dès septembre 1920 étaient inaugurées à Bruxelles, les installations du Palais Mondial; en même temps avait lieu un Congrès, le 3e de la série, réunissant les délégués des Associations confédérées et les fondements étaient jetés de l'Université Internationale.

Cette année, du 20 août au 5 septembre, une Quinzaine internationale consolidait tout l'effort et l'orientait avec beaucoup de précision vers l'organisation du Travail intellectuel.

Digitized by Google

L'heure est venue de reprendre la VIE INTERNATIONALE. Le nº 7 de 1914 venait de sortir de presse à l'heure où s'échangeaient les redoutables ultimatums. Il y a de cela plus de sept ans. Le présent fascicule a été consacré à rendre compte de l'activité des derniers mois. Il terminera le tome VI de la Publication et avec janvier prochain la VIE INTERNATIONALE pourra reprendre le cours régulier de ses fascicules mensuels.

La Rédaction.

Digitized by Google

Les Conceptions et le Programme de l'Internationalisme

Principes fondamentaux de l'Internationalisme

1. — Le Problème.

Actuellement 1,800,000,000 d'hommes habitent la terre. Le problème fondamental de la vie individuelle, de la vie des groupes, de celle de l'ensemble de l'espèce humaine réside dans la manière d'organiser les rapports entre ces masses sans cesse croissantes d'êtres humains. L'adaptation de l'individu à la communauté, étroite ou élargie, au sein de laquelle il évolue, est à la base de toute activité particulière. L'adaptation de chaque communauté à la satisfaction des besoins matériels et intellectuels des individus ou des groupes d'individus qui la composent est à la base de leur activité collective ; elle tend essentiellement à organiser les rapports inévitables entre ces individus et ces groupes. Envisagé au regard de l'humanité totale, le problème réside dans l'organisation des rapports internationaux. Une telle organisation est à la base de la vie mondiale ; c'est elle qui doit apporter de l'ordre dans l'immense brassage des peuples auquel nous assistons.

2. — La Guerre : compétition, concurrence.

La guerre est une conséquence inévitable des rapports mutuels des sociétés humaines tant que ces rapports demeurent à l'état inorganisé et que ces sociétés vivent en compétition et en concurrence. Elle

Digitized by Google

est devenue un élément nuisible et perturbateur de la vie des sociétés les plus avancées dans leur évolution économique, intellectuelle et morale. La guerre et la civilisation moderne sont incompatibles. Sans concessions réciproques, sans sacrifices et renoncements de part et d'autre, toutes les conquêtes sociales risquent de sombrer lamentablement. Une nouvelle guerre mondiale, conduite avec les possibilités techniques actuelles, serait un anéantissement de l'œuvre humaine (1).

3. — La Paix; coopération, coordination.

La coordination, c'est-à-dire l'organisation des rapports sociaux, est au contraire une source féconde de bienfaits pour l'homme et, plus est perfectionnée cette organisation et étendue la sphère de son domaine, plus grands sont les avantages de toute nature qui en dérivent pour lui. Les oppositions entre les groupes sociaux représentés par leurs Etats ne sont pas irréductibles. Loin d'être constantes ces oppositions s'accentuent ou diminuent sous l'influence de certains facteurs, les conceptions intellectuelles (croyances religieuses et convictions scientifiques) ou les conditions économiques. L'internationalisme cherche de tous les côtés, à tous les points de l'horizon social, philosophique et religieux, ce qui peut unir les peuples au lieu de maintenir et fortifier ce qui peut les diviser. Il poursuit par ses organes et ses agents l'œuvre incessante de provoquer des accords de volonté sur des points précis.

---

(1) *Le Bilan de la guerre.* La guerre mondiale est venue mettre brutalement en évidence la solidarité fondamentale de toutes les parties du monde. Elle a duré 4 ans et 3 mois; 38 Etats y ont été impliqués; elle a sacrifié la vie de 20 millions de soldats, l'intégrité et la santé de 20 millions d'autres; elle a fait passer la dette totale des Gouvernements de 200 à 1,000 milliards. Une année entière n'a pas suffi pour régler diplomatiquement la paix suivant les formes traditionnelles. Des révolutions ou des transformations profondes ont appelé les masses ouvrières et les femmes à la vie politique. Une crise de pénurie a quadruplé les prix et impose encore ses restrictions. En même temps la moralité a baissé dans d'effroyables proportions et les ressources intellectuelles ont partout diminué.

Digitized by Google

4. — Les Conditions économiques.

Les conditions économiques ou matérielles de la société et de son milieu ont eu dans le passé et surtout de nos jours une influence primordiale sur l'évolution humaine. Pour vivre, l'homme doit travailler, c'est-à-dire extraire, transformer et déplacer des matières, car il ne peut pourvoir directement qu'à très peu de ses besoins. Or la division du travail est à la base de toute société et elle est une condition fondamentale de la civilisation. L'organisme unitaire naturel qui coordonne à chaque moment la division du travail entre un groupe d'hommes déterminé tend forcément à devenir aussi leur organisme politique. La révolution industrielle du machinisme, commencée au début du 19e siècle, a déterminé une nouvelle extension du cercle de la division du travail et créé une interdépendance englobant l'ensemble des Etats civilisés. Les grandes crises mondiales qui ont provoqué les guerres, les destructions, les révolutions s'expliquent en partie par les lenteurs d'adaptation de l'organisme politique aux conditions économiques. D'autre part le monde économique tout entier (industrie, agriculture, mines ou transport) s'organise sur de nouveaux fondements. L'ère purement politique s'achève, l'ère corporative s'ouvre ; le syndicalisme affirme sa force confédérale et ses tendances autonomistes. A côté des souverainetés à base territoriale (les Etats) tendent à se constituer des souverainetés à base d'intérêts spécialisés et celles-ci aboutissent nécessairement à une structure internationale.

5. — Les Convictions intellectuelles. L'Intelligence et la Raison.

L'homme, être qui pense, parle, étudie et veut savoir, crée un vaste monde intellectuel à côté et au dessus du monde matériel. Les convictions intellectuelles (les idées) sont appelées à jouer un rôle de plus en plus considérable dans l'évolution humaine. Reposant sur la science, répandues par l'éducation et la propagande, elles font intervenir le facteur humain dans le déterminisme social. Il est donc du plus haut intérêt d'augmenter en nombre et en profondeur de telles convictions intellectuelles dans le corps social et d'agrandir la sphère d'influence de l'Intelligence et de la Raison. Ce foisonnement intense et fécond des idées tend à préciser et à préparer, à conduire et à hâter l'évolution proprement économique.

Digitized by Google

Le facteur mentalité importe autant que le facteur organisation, de sorte qu'en fin de compte le problème de la transformation internationale est aussi un problème d'éducation.

Les solutions doivent être admises d'abord par les classes intelligentes de toutes les nations, ensuite par les multitudes et enfin par les aristocraties traditionalistes elles-mêmes.

6. — La Science.

A la science appartient de fournir la conception de la vie et des valeurs; la conception de la nature de l'homme, de sa place dans le monde, de ses possibilités; toutes les explications de l'univers capables de lui permettre de dominer la nature et de l'utiliser.

L'internationalisme scientifique repose sur ce fait, que beaucoup d'investigations ne peuvent être poursuivies que par des observations faites simultanément sur tous les points du globe, et en conséquence que la coopération internationale s'impose.

Il repose aussi sur l'unité des méthodes et la totalisation des données, certaines sciences ne pouvant prétendre à la synthèse finale avant d'avoir considéré les résultats acquis dans toutes les parties du monde. Il n'existe pas une chimie anglaise, une chimie française, une chimie japonaise. Il n'y a que *la* Chimie, dont les lois éprouvées sont vraies dans un pays aussi bien que dans un autre.

7. — La Nature et les Lois naturelles.

En regard du code des lois humaines il y a lieu de dresser le code des lois de la nature s'imposant à l'homme sous les sanctions naturelles les plus redoutables. Ces lois doivent être la base respectée de toutes les lois humaines, lesquelles ont à reposer sur un ensemble de déductions tirées des sciences pour la sécurité, la santé et le bien-être de l'homme. Il existe un déterminisme social, prolongement du déterminisme de la nature. Il n'exclut pas de libres et utiles réactions humaines, mais dans les limites et dans le sens seulement des lois de la nature.

8. — La Hiérarchie des Sciences.

Les sciences de la nature se sont constituées les premières, suivies des sciences appliquées, puis des sciences sociales et finalement des

Digitized by Google

sciences morales. L'ordre génétique de constitution des sciences doit être doublé d'un ordre hiérarchique d'utilisation sociale et humaine. Précisément à l'inverse du premier, la morale, envisagée comme science générale de la conduite, doit venir la première pour indiquer les buts de l'homme; les sciences sociales, édifiées sur des bases rationnelles, doivent, dans le cadre tracé par la morale, indiquer les conditions optima de vie commune; pour satisfaire leurs désidérata, appel doit être fait aux sciences appliquées; enfin les problèmes non solutionnés par celles-ci ont à faire l'objet de recherches systématiques par les sciences pures.

9. — **Le Pouvoir spirituel.**

Aux Forces intellectuelles, aidées des Puissances morales et de l'Education, il appartient donc de gouverner de plus en plus les sociétés. Elles doivent faire apparaître aux hommes la véritable échelle des biens et les amener à hiérarchiser les besoins. Elles doivent s'organiser en Pouvoir spirituel agissant à côté du Pouvoir politique, aux fins d'exprimer les vérités, de conseiller, d'éclairer, de faire qu'à tous les degrés de l'action collective tout le savoir soit utilisé pour tout le progrès. Sa fonction suprême est d'élaborer la Pensée universelle qui doit dominer les pensées particulières et former l'Idéal de l'espèce toute entière.

10. — **Le Plan ou Programme Mondial.**

De même que la vie de tout individu, de toute entreprise, de tout parti politique, de tout Etat, repose sur un plan, celle de l'Humanité doit avoir le sien. Ce plan doit s'inspirer d'un ensemble de principes applicables aux besoins de la vaste société actuelle; il doit tendre à créer et faire fonctionner régulièrement un système général de rapports s'étendant à tous les domaines de la vie internationale. Il doit être la synthèse des programmes particuliers et tendre à réaliser un ordre mondial.

L'internationalisme veut procéder par action d'ensemble. Les grands mouvements sociaux, qu'ils soient ceux du capital ou du travail, n'ont abouti à des résultats sérieux qu'au jour où ils ont mis fin au sectionalisme, au séparatisme, au chacun pour soi. Il n'y a pas de cloisons étanches dans l'Univers et tous les ordres de phénomènes se pénètrent. Il faut maintenant donner à l'activité humaine les organes nécessaires pour agir avec la puissance décuplée d'une

Digitized by Google

collectivité plus heureuse et plus libre, unir les grandes forces du monde en une action commune pour le Progrès et la Civilisation universelle.

11. — **Ampliation des structures sociales.**

L'Humanité tend séculairement vers une organisation de plus en plus étendue, à mesure que les relations deviennent plus fréquentes et plus régulières entre les hommes habitant des territoires plus éloignés. De nos jours cette organisation doit tendre à embrasser toutes les civilisations : de spontanée elle doit devenir consciente et systématisée (1).

L'Etat dans sa forme actuelle n'est que l'une des formes sous lesquelles se révèle l'instinct social de l'homme, un des modes de l'agrégation humaine réalisée ou possible. Avant l'Etat moderne, il y a eu la Horde, la Tribu, le Fief et le Comté, la Commune et le Canton. De nombreux symptômes annoncent l'évolution future de l'Etat selon des nouvelles formes de groupement : Fédérations politiques, Unions universelles des Etats pour des objets déterminés.

12. — **Forces Internationales.**

Progressivement les groupes ont constitué de grandes forces internationales qui sont plus ou moins organisées, et qui œuvrent chacune dans leur domaine, réalisant l'unification et la solidarité :

Les Diplomates (Société des Nations), les Parlementaires (Union interparlementaire), les Académiciens et les Universitaires (Conseil International des recherches, Union Académique, Université Internationale), les Ouvriers (Parti socialiste et Fédération Internationale

(1) *L'Internationalisation avant la guerre.* Avant la guerre le degré d'internationalisation du monde était mesuré par les chiffres suivants. De quatre milliards auxquel s'élevait le commerce international totalisé en 1800, il avait progressé par bonds successifs jusqu'à 180 milliards: 200 milliards de titres aux porteurs était possédé par des étrangers; 22 millions de travailleurs avaient traversé l'Atlantique en trente ans. Les chemins de fer unissant tous les pays soudaient ensemble des réseaux d'une longueur totale d'un million de kilomètres; 30,000 navires sillonnaient les mers; la poste universelle délivrait annuellement 45 milliards d'envois. Les livres publiés à raison de 150,000 par an, les journaux et les périodiques à raison de 72,000, diffusaient les idées à travers tous les continents.

Digitized by Google

des Syndicats), les Industriels et les Financiers (Chambre de Commerce Internationale, Internationale des Banques), les Membres des Eglises (Eglise catholique universelle, Union des Eglises protestantes, Unité de l'Islam, etc.).

13. — **But de l'Organisation.**

L'organisation internationale vers laquelle il faut tendre doit avoir deux fins, complémentaires l'une de l'autre, mais bien distinctes :

1° La Paix, c'est-à-dire la relation organisée et stable substituée à la relation indépendante, anarchique ; aux violences qui sont de celle-ci l'inévitable conséquence, il faut faire succéder le Droit ;

2° La Coopération, c'est-à-dire l'entente et l'entr'aide des hommes et des groupes pour accroître les connaissances, développer l'art, élever la moralité, mettre en valeur les ressources naturelles de la terre tout entière, accroître ainsi le bien-être général et l'héritage collectif de l'Humanité.

14. — **Bases de l'Organisation Internationale.**

Les relations et les intérêts humains étant groupés par circonscriptions territoriales (Etats) ou par similarité d'objets et de fonctions (Associations), l'Organisation Internationale, pour en tenir compte, doit être double :

1° L'organisation des Etats entr'eux : après avoir groupé les intérêts ayant pour base le territoire qu'ils administrent (intérêts nationaux), ils doivent concevoir et régler leurs intérêts entr'eux en se considérant comme membres de la Société des Nations ;

2° L'organisation des Associations Internationales entr'elles : après avoir groupé et fédéré, chacune dans leur domaine, les intérêts de même spécialité du monde entier (intérêts universels), elles doivent envisager les relations entre tous les intérêts et toutes les fonctions et constituer entr'elles une confédération, l'Union des Associations Internationales.

Ces deux organisations, tout en étant distinctes l'une de l'autre, doivent multiplier leurs relations et faire converger leurs efforts vers une organisation unique qui réalise l'équilibre des forces en présence, et donne à chacune une part proportionnelle de représentation et de pouvoir dans l'exercice des fonctions essentielles à la gestion des grands intérêts collectifs : délibération et législation, juridiction et arbitrage, exécution et administration.

Digitized by Google

Une Constitution ou Charte mondiale doit déterminer cette organisation.

15. — **L'Organisation politique internationale.**

L'internationalisme voit dans le processus, qui a amené la paix et la prospérité à l'intérieur des nations, le moyen de les assurer entre toutes les nations : l'existence d'une organisation politique, régie par des règles de droit impératives et nanties de sanctions et qu'un organe central, Etat ou Gouvernement, a la fonction d'exprimer et d'appliquer, par persuasion ou contrainte. L'internationalisme demande donc que les nations existantes, agissant par l'intermédiaire de leur Etat, s'unissent pour certaines de leurs relations en une seule Communauté embrassant leurs rapports mutuels en dehors des groupes nationaux. Ils demandent que cette communauté soit érigée en un organisme juridique et politique, la Société des Nations, chargée elle-même d'édicter la loi internationale en vue d'assurer la sécurité (éviter la guerre) et de promouvoir à la prospérité et au progrès (coopérer). Pour faire respecter cette loi et les sentences judiciaires portées en application d'elle, cet organisme disposera de sanctions qui comprendront l'usage de la force, physique, économique et morale.

16. — **La Société des Nations et les Associations Internationales.**

La Société des Nations, organisation officielle des Etats, fournit le cadre dans lequel doit se développer toute la vie internationale. La trame de celle-ci demeurant l'activité des individus et des associations, la Société elle-même doit constamment s'appuyer sur eux. Pour répondre à leurs besoins, elle doit se développer en Société politique, économique et intellectuelle des Nations.

Derrière une Union des Etats, une Société des Nations, une Fédération des Peuples, il y a la Société humaine, la Société de tous les êtres de l'espèce humaine.

17. — **Les Nations.**

L'internationalisme reconnaît le fait qu'il existe des sociétés humaines distinctes appelées *Nations*, lesquelles ont incorporé leur vie commune dans des organismes politiques appelés *Etats*. Il serait

Digitized by Google

vain et nuisible d'essayer d'éliminer ces diverses sociétés qui doivent être considérées comme des éléments précieux de la vie de l'Humanité parce qu'elles garantissent la variété et la richesse de cette vie. L'internationalisme se fonde sur les Nations. Mais derrière le Citoyen, et primant celui-ci, il faut voir l'Homme.

18. — **Les Etats.**

L'internationalisme reconnaît comme un fait historique l'existence des *Etats,* mais il voit en eux des représentants encore imparfaitement légitimes des groupements sociaux autonomes. Il désire les voir évoluer vers des formes plus libres de groupement volontaire entre les diverses nationalités qui les composent et reconnaît le principe de l'autodétermination. Il est fédéraliste et non pas unitaire s'il favorise les efforts autonomistes des minorités nationales. Il est libre-échangiste, opposé au protectionnisme qui vise à l'isolement d'un Etat et nuit à son existence économique. Il est démocratique en ce qu'il favorise les efforts qui tendent à l'intérieur des Etats vers la transformation en des sociétés qui soient fondées sur le consentement, et non pas sur le principe de sujétion, sur l'intérêt général et non pas sur les intérêts de groupes ou de classes.

19. — **Le Pouvoir.**

Aux yeux de l'internationalisme, le pouvoir que crée l'organisation politique ne saurait être exercé pour lui-même et au profit de ceux qui le détiennent : il est une fonction. L'organisation politique doit devenir l'expression de la réalité économique et intellectuelle. Cette réalité tendant vers une interdépendance de plus en plus grande de toutes ses parties, il importe que l'organisation politique en tienne compte et l'exprime à son tour dans sa constitution.

20. — **La Justice.**

La révolte contre l'injustice est vaine si elle n'est accompagnée du désir sincère de travailler à la meilleure organisation.

L'injustice nait de l'abus de la domination et de l'exploitation. L'inorganisation, elle, engendre le gaspillage lamentable des énergies humaines qui s'emploient sous des formes primitives; si ces énergies étaient utilisées dans des organes sociaux appropriés, elles centupleraient leurs résultats bienfaisants pour l'Humanité entière.

Digitized by Google

En faisant plus grand le total des biens et des avantages, elles mettraient fin dans leur racine à bien des iniquités, à bien des cataclysmes.

21. — Le Progrès.

L'internationalisme vise au Progrès. Deux circonstances ont surtout déterminé l'évolution de l'homme : le développement extraordinaire de son cerveau qui l'a rendu capable de se servir d'instruments, outils et armes, pour arriver à ses fins ; l'aptitude à la vie sociale qui a décuplé et bientôt centuplé ses chances de perfectionnement. L'homme d'une part, les sociétés qu'il forme, d'autre part, sont susceptibles d'un développement dont les possibilités ne sauraient *a priori* être limitées.

22. — La Civilisation.

La richesse intellectuelle et morale de l'humanité est créée par la variété naturelle et l'indépendance nécessaire de tous les génies nationaux. Mais la civilisation à l'avenir ne saurait plus être considérée comme l'œuvre isolée d'un groupe, d'une nationalité, d'un Etat ; elle sera l'œuvre de l'Humanité entière (Polycivilisation). Chaque culture particulière doit venir s'y relier, lui faire des apports et des emprunts, bénéficier aussi de la protection générale dont elle sera l'objet. L'internationalisme intégral travaille donc à l'avènement d'un état de civilisation universel, fondé sur la notion d'une humanité unique, appelée à réaliser une même destinée, une civilisation complète basée sur le droit, la liberté et l'entente fédérative volontaire.

23. — Idéal et Optimisme.

Il faut travailler de toutes ses forces à la formation d'une élite d'hommes et de femmes, de tous âges, de tous pays, de toute spécialité, de toute direction intellectuelle, prêts à servir la cause des idéals supérieurs communs à toutes les fractions de l'Humanité, tendant à exalter la grandeur humaine, plaçant la foi dans l'espoir en un avenir magnanime, en plus de bonheur pour les hommes.

Il ne faut désespérer, ni du cœur, ni de l'esprit humain. Il n'est pas vrai que l'opinion publique éclairée ne saurait pousser jusqu'à leur réalisation de nobles idées, ni que rien ne puisse plus se faire s'il n'y a immédiatement de l'argent à gagner. Il n'est pas vrai non plus que

Digitized by Google

l'attitude fataliste soit la seule qu'impose l'immensité des forces hostiles. A chaque homme, à chaque Nation, il faut dire : « Tes destins sont dans ta main, à toi de décider et d'agir, à toi d'édifier la cité nouvelle ».

24. — **Objet de l'Internationalisme.**

L'internationalisme a dès lors pour objet l'étude des faits internationaux et de leur coordination organique.

L'internationalisme est une science en tant qu'il observe et théorétise les faits de l'ordre international; il est une doctrine sociale en tant qu'il s'efforce de dégager les buts à assigner à la Société humaine, de rechercher les moyens d'atteindre ces buts et de les exprimer en règles; il est un art et une politique sociale en tant qu'il s'efforce d'appliquer ces règles et de faire passer ses conceptions dans la pratique.

25. — **Fondement de l'Internationalisme.**

L'internationalisme s'étaye sur toutes les connaissances biologiques, économiques, historiques et sociologiques dont se nourrit la vie intellectuelle de notre époque. Il repose sur une suite d'idées bien enchaînées, d'une stricte logique et tirée de l'expérience universelle. Il a son point de départ dans deux constatations essentielles : la nocivité de la guerre et la bienfaisance de la paix.

26. — **Modes d'action de l'Internationalisme.**

Comme toute théorie sociale à notre époque, l'internationalisme agit par l'éducation et par la propagande. Le mouvement s'est traduit d'abord sous la forme d'écrits, puis il a provoqué la création d'organismes (associations, unions et institutions internationales); enfin il tend vers une action politique et cherche à dominer la vie nationale et internationale par le groupement, autour de ses doctrines, d'un parti capable d'inspirer la législation et de provoquer l'organisation progressive d'une Société des Nations.

27. — **Relations de l'Internationalisme avec les autres doctrines.**

Les propositions précédentes marquent nettement la position de l'internationalisme à l'égard des autres doctrines et systèmes.

Digitized by Google

a) L'internationalisme s'oppose à certaines doctrines :

1° La « philosophie militariste », qui est convaincue de la nécessité et du caractère bienfaisant de l'opposition entre les Etats, théorie qui conduit à la guerre ;

2° La « théorie étatiste », qui fait de l'Etat l'expression suprême de l'idéal social et érige en but le maintien et le développement de la force de l'Etat ainsi que l'extension de son territoire et de son autorité ;

3° La « théorie nationaliste », qui repose sur un patriotisme étroit et irréfléchi, admirateur d'un peuple particulier aux dépens de tous les autres, convaincu de la mission providentielle d'un Etat particulier dans le monde.

b) L'internationalisme ne doit pas être confondu avec d'autres doctrines et systèmes qui ont des analogies avec lui :

1° Il n'est pas le « cosmopolisme », lequel est unitaire et envisage l'humanité entière comme un seul groupement social sans égard aux groupes nationaux ;

2° Il n'est pas l' « anarchisme individualiste », lequel est hostile à tout groupement social ayant un caractère obligatoire ou lui est complètement indifférent ;

3° Il est plus complet que la « théorie pacifiste », laquelle se borne à s'opposer à la guerre : parce qu'il existe une unité fondamentale morale et biologique du genre humain, parce que la guerre est un mal qu'il faut tâcher d'éviter, parce qu'elle est contraire à l'éthique humaine en opérant la sélection à rebours et en démoralisant les classes sociales.

L'internationalisme, comme système d'organisation, se meut dans un plan qui permet à un grand nombre de doctrines philosophiques, religieuses, scientifiques, économiques et sociales, de se rattacher à lui sans avoir à abdiquer en rien leurs principes fondamentaux. Qu'il s'agisse de déisme, d'athéisme ou d'agnosticisme ; de religion catholique, protestante ou orthodoxe, mahométane ou bouddhiste ; de libéralisme, de socialisme, de syndicalisme : toutes ces doctrines, quand elles sont placées devant les faits internationaux et qu'elles ont à se prononcer pour des solutions pratiques, peuvent se rallier aux doctrines de l'internationalisme, se rattacher à elles ou les combiner avec leur propre système.

Digitized by Google

Le Centre International

INSTALLÉ A BRUXELLES, AU PALAIS MONDIAL

La constitution d'un Centre International a eu pour but et pour résultat : 1° La facilité plus grande offerte aux Associations Internationales de réaliser leur représentation dans un Congrès Mondial et une Union permanente ; 2° La formation d'organismes de discussions et d'études à poursuivre régulièrement entre ces Associations pour coordonner leur vues, formuler leurs desiderata, codifier leurs vœux et résolutions, les faire coopérer entr'elles ; 3° La fixation de leur siège social, grâce à la mise à leur disposition de locaux appropriés à leurs besoins (Palais Mondial) ; 4° L'établissement de grandes collections internationales représentatives de l'activité intellectuelle, politique, économique et sociale de tous les pays, de manière à faire connaître leur vie nationale et leurs ressources naturelles, leurs produits, les œuvres de leurs nationaux ; 5° La poursuite d'une d'enquête permanente sur les conditions de la vie internationale (faits, idées et organismes) et l'étude et la diffusion des données ainsi recueillies ; 6° La création d'un système général de documentation et de publications, unissant en un vaste réseau les centres d'études et de recherches les plus importants, en vue de coordonner les informations scientifiques et de les distribuer largement ; 7° La constitution d'un enseignement international.

Au lieu de créer une œuvre sans liens avec ce qui a été réalisé jusqu'ici, il est proposé d'agir au sein même des œuvres existantes

Digitized by Google

et d'utiliser ce qui fonctionne déjà. Mais plutôt que de travailler isolément et en ordre dispersé, il est demandé aux Associations et aux groupements, aidés par les États, de constituer de commun accord un Centre International ; Centre intellectuel d'idées, de méthodes, d'échanges, de relations et de propagande; Centre matériel de collections et de personnes, vouées tant à l'examen qu'à l'administration des affaires ayant un caractère mondial et universel.

La division du Centre International correspond aux grandes fonctions de la Représentation et de la Délibération, de l'Administration et de l'Élaboration, de la Documentation et de l'Étude, de l'Enseignement et de la Diffusion. Il est formé par quatre grands groupes d'institutions : l'Union des Associations Internationales (Congrès et Offices centraux), les Organismes de la Documentation, le Musée International, l'Université Internationale (1). D'une manière générale, le but est de rassembler en de vastes collections tout le savoir humain éparpillé dans des milliers et des milliers de publications (Bibliothèque) ; de dresser un inventaire systématique complet de ces publications, quels que soient la matière, l'époque ou le pays auxquels elles se réfèrent ou la langue en laquelle elles sont écrites (Bibliographie) ; d'organiser leur résumé de manière à constituer un tableau du savoir mis régulièrement à jour (Encyclopédie) ; d'en présenter les données essentielles sous une forme visuelle et synthétique et en les illustrant par des objets caractéristiques (Musée) ; d'organiser un enseignement qui soit comme l'expérience accumulée des nations et leur mise en valeur par les maîtres les plus éminents de la Pensée et de l'Action (Université) ; de relier les uns aux autres les organismes nationaux et internationaux et de les faire concourir aux grandes tâches de l'étude et de la réalisation (Associations).

---

(1) Dans un tel Centre Intellectuel International il y a place pour d'autres institutions que celles qui y sont déjà installées, ainsi l'Office International des Brevets, certains Laboratoires et Instituts de Recherches.

A la documentation devra être rattaché un Office international des Publications scientifiques. On ne peut abandonner plus longtemps, aux hasards et aux fluctuations fantaisistes du seul commerce de l'édition, l'impression des travaux qui consignent les résultats des recherches et les livres destinés à l'enseignement ; le contrôle sur de telles publications doit passer à des corps scientifiques responsables, disposant de moyens appropriés.

Digitized by Google

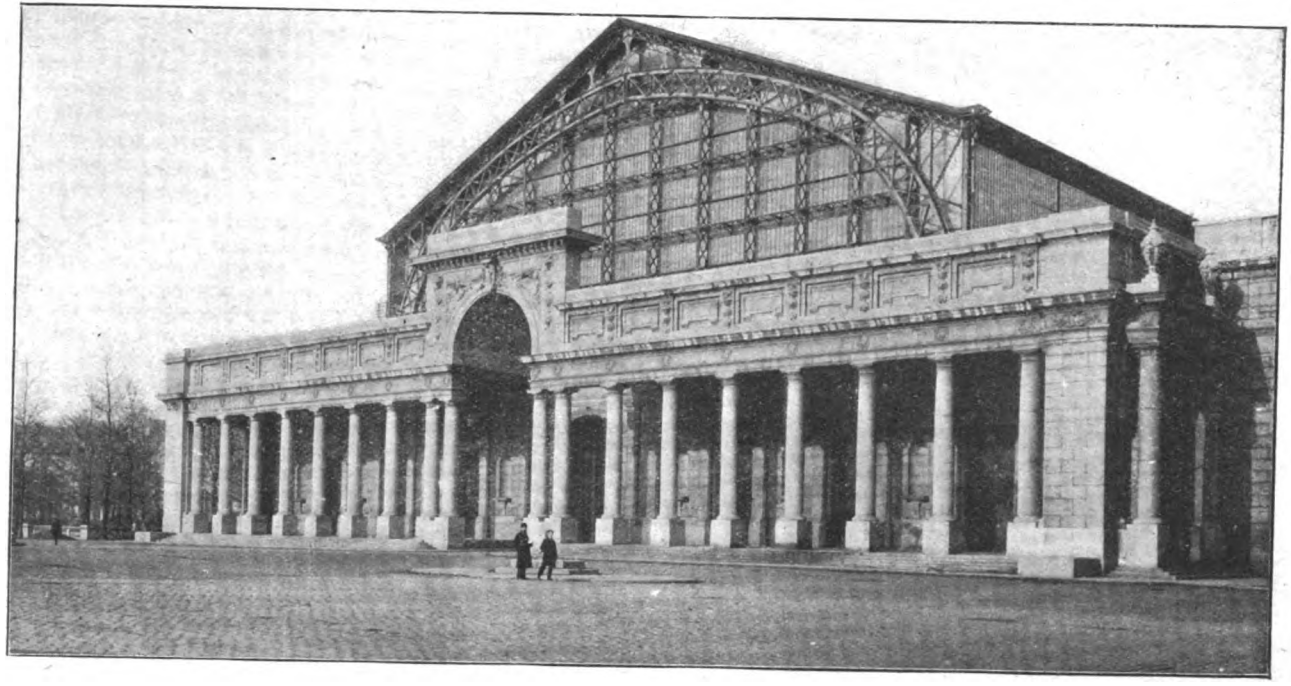

LE PALAIS MONDIAL

Digitized by Google

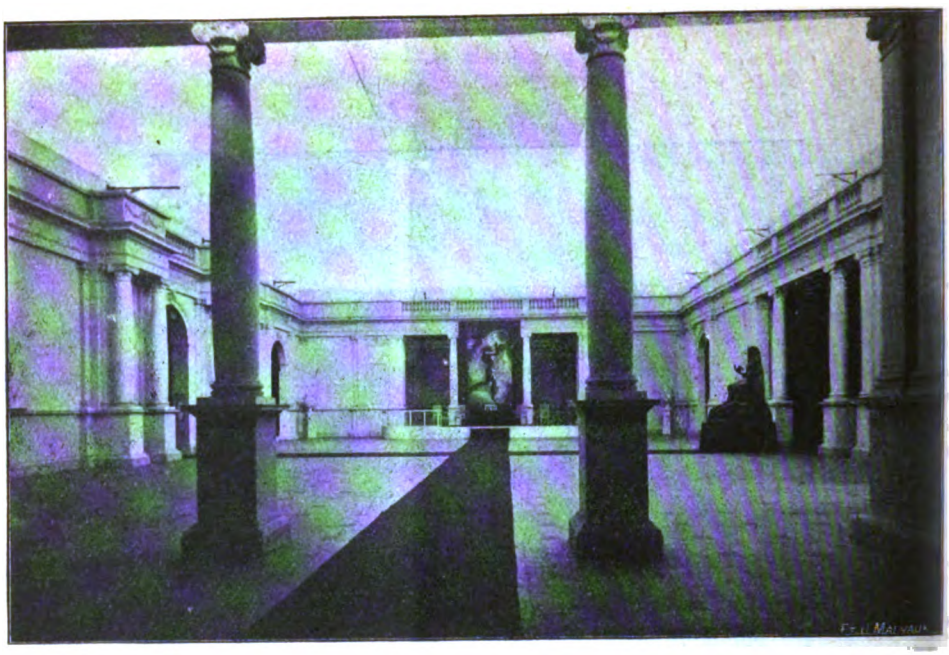

LE GRAND AUDITOIRE.

L'Organisation Internationale du Travail Intellectuel

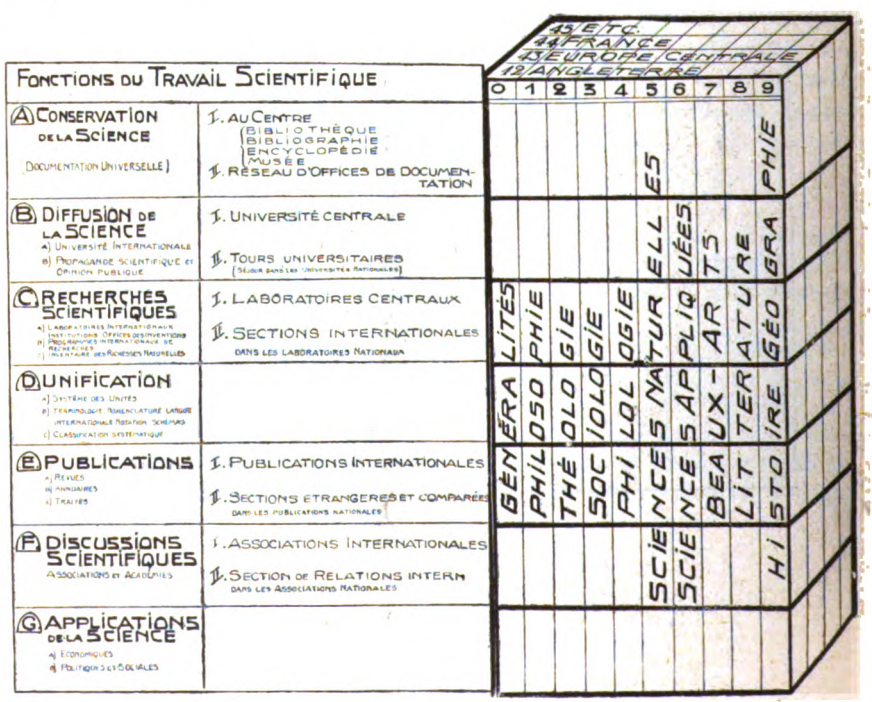

SCHÉMA D'UNE ORGANISATION COMPLÈTE.

Digitized by Google

LA SALLE ESPAGNOLE.

LA SALLE JAPONAISE.

Digitized by Google

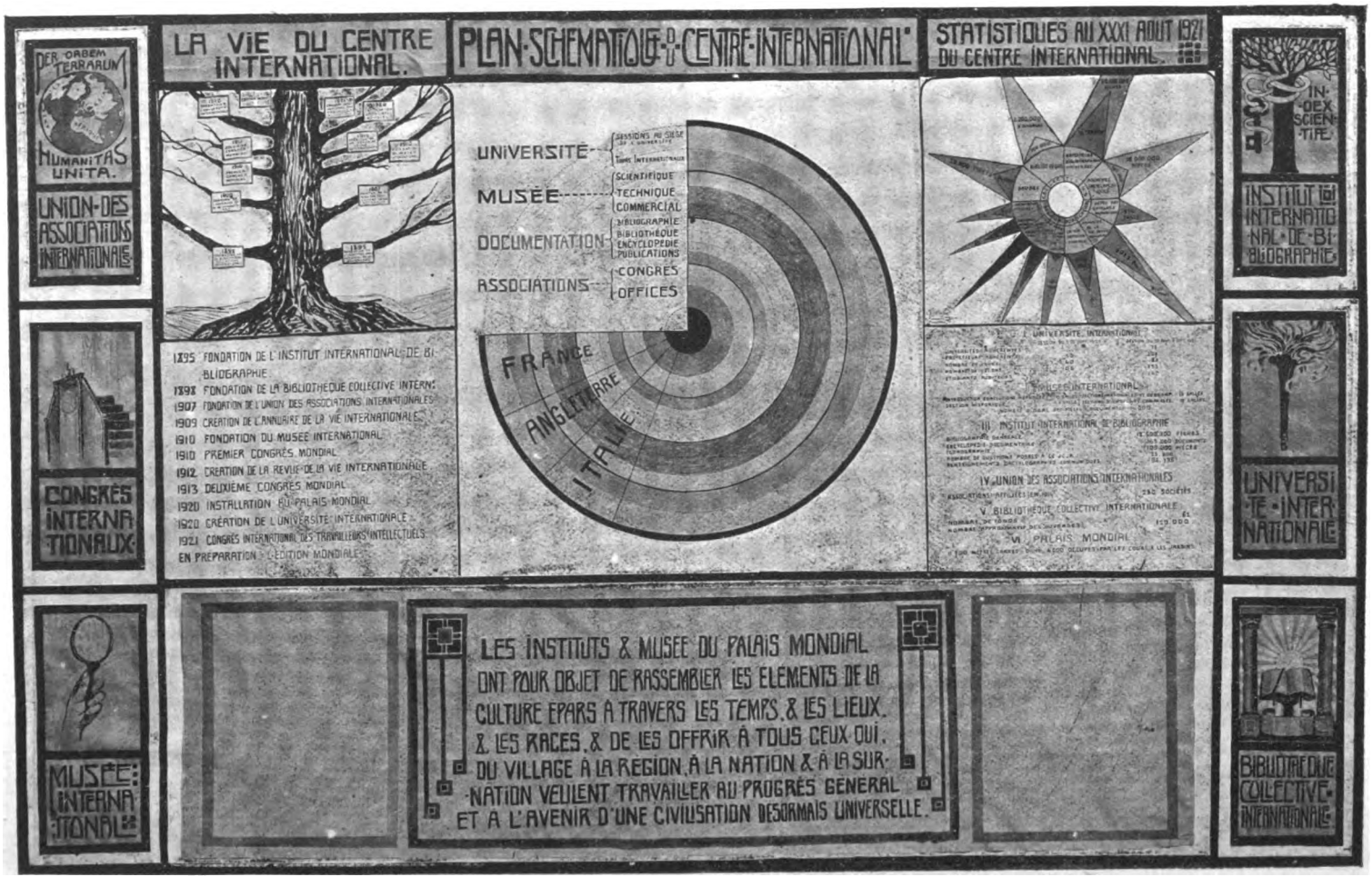

Digitized by Google

Les Collections sont conçues comme les branches d'un même ensemble, d'une documentation universelle et internationale, d'un inventaire du savoir humain. Établies d'après des méthodes unifiées, coordonnées entr'elles, alimentées par l'apport collectif de tout ce que peuvent rassembler et classer les associations coopérantes, enrichies par les doubles des œuvres entreprises ailleurs, elles tendront progressivement à réaliser une représentation totale du Monde et des Idées.

Le Centre International est établi à Bruxelles. Il y est placé sous la direction de l'Union des Associations Internationales. Il a été installé en 1920 dans le Palais Mondial.

Il est conçu comme l'œuvre d'une coopération des Gouvernements et des Associations et se présente sous un double aspect : 1° Division par pays, donnant lieu à des sections nationales, qui fournissent à chaque nation le moyen d'être représentée dans les divers services, à l'intervention de leurs Gouvernements ; 2° Division par spécialités, qui donnent lieu à des sections internationales, dont il est demandé aux Associations Internationales de prendre la direction pour les parties qui concernent leur objet.

Ainsi constitué, le Centre est une institution d'un type unique, une nouveauté dont les premières réalisations ont suscité les marques du plus vif intérêt. Pour la première fois on s'est efforcé de rassembler dans un même ensemble, d'unir comme membres d'un même corps des organes qui poursuivaient une marche séparée. Ils sont appelés à s'y prêter mutuel appui, à former ainsi, par le moyen de l'entente internationale et de l'entente interscientifique, le vaste outillage qui est nécessaire aujourd'hui aux travailleurs intellectuels, à assurer la continuité de la collaboration internationale, à créer un milieu favorable à l'examen comparé de questions. Essentiellement libre, neutre, extranational, et un jour exterritorialisé, les représentants de chaque nation, de chaque branche de l'activité théorique et pratique, doivent s'y sentir également « chez eux » et non plus des étrangers, des hôtes d'une autre nation ou d'une autre classe, d'une autre race, quelque hospitalières qu'elles puissent être. Ainsi se manifestera l'ambiance d'impartialité et de sympathie nécessaire à l'éclosion des idées et des initiatives dont on doit attendre l'organisation de la vie mondiale dans toutes ses parties.

Les fondements de l'édifice ont été jetés ; sur eux maintenant doit s'élever la structure. L'exposé qui suit fait connaître, avec le plan propre pour chaque partie, l'état actuel de réalisation. Pour juger

Digitized by Google

équitablement de celle-ci, qu'on prenne en considération l'étendue et la complexité du programme. Il ne pourra être exécuté qu'au bout de longues années ; il ne le sera peut-être jamais absolument, mais, il a la valeur d'un idéal dont il faut se rapprocher. D'ailleurs, par l'effet d'un déterminisme latent, propre à toute grande institution, l'œuvre de complément et d'achèvement se produira de soi-même.

1. — Le Musée International.

Le Musée International se développe dans une quarantaine de salles. Il comprend cinq parties : 1° Partie historique donnant un aperçu de l'histoire universelle et des stades divers de la civilisation ; 2° Partie géographique assignant une salle ou un stand à chacun des pays et les faisant connaître sous leurs aspects principaux (sections nationales) ; 3° Partie scientifique et technique montrant d'une manière comparée l'essentiel des résultats obtenus dans les diverses branches des connaissances et de l'activité humaines, montrant aussi l'intérêt qui s'attache aux problèmes, à la solution desquels travaillent les grandes associations (sections internationales) ; 4° Partie des méthodes faisant voir ceux de leurs éléments fondamentaux qui tendent à assurer l'unification, la standardisation, les moyens de travailler en coopération : 5° Conclusions présentant un aperçu d'ensemble de la Vie Internationale et de son organisation, telle qu'elle est poursuivie parallèlement par les libres associations, par l'action officielle des États et par celle de la Société des Nations.

Dans les sections nationales, on a réuni, d'après une méthode didactique et synthétique, tout ce qui peut faire connaître et comparer les aspects généraux des divers pays et des divers groupes ethniques, leurs aspects et leurs emprunts à la civilisation universelle : organisation politique et sociale, richesse naturelle et artistique, outillage économique, civilisation et culture, participation à la vie universelle, aux échanges matériels et intellectuels, aux ententes internationales d'initiative officielle et privée. Les sections nationales doivent être l'œuvre de chaque État, aidé des grandes administrations et associations du pays. Il s'agit de réaliser au Centre International, d'une manière permanente et scientifique, ce que les Gouvernements ont souvent réalisé d'une manière éphémère dans les grandes expositions universelles. Les salles nationales forment un Musée géographique et ethnographique, un Musée de la Terre et des Hommes.

Les sections comparées ou internationales du Musée sont formées

Digitized by Google

par les Associations Internationales. Elles y organisent chacune, dans le cadre d'un programme, et avec l'aide des sections permanentes de l'Union, la démonstration didactique et intuitive des progrès réalisés dans les diverses branches de sciences et de l'activité pratique. C'est, en formation, tout à la fois un Musée Universel de la Technique, un Musée de l'Enseignement, un Musée économique et social. Tandis que dans les sections nationales sont prises en considération les divisions politiques, telles que les ont délimitées les conquêtes et les traités, dans les sections comparées, les faits sont envisagés dans ce qu'ils ont de général, d'universel, de véritablement « terrestre » et humain. La conception de l'Homme, de son être physique et psychique, de la place qu'il occupe parmi ses semblables, sur la planète et dans l'Univers ; les étapes de la découverte de la Terre et de sa prise de possession ; l'évolution des idées, des croyances et des systèmes philosophiques ; les transformations et l'état actuel de l'organisation des sciences, de leur outillage et de la coopération dans les recherches et dans la diffusion du savoir ; les principes directeurs du travail intellectuel et du travail matériel ; la succession des grandes inventions, des œuvres littéraires et artistiques ; la lutte contre les maladies et les fléaux ; les lois de la structure et du développement des sociétés humaines ; le phénomène des langues et l'obstacle qu'elles mettent au développement des relations ; le mécanisme de la production, de la circulation et de la distribution des richesses à travers le Globe ; les grands travaux qui ont transformé l'habitat humain et ont donné à l'Homme sa maîtrise sur la Nature ; les moyens de transport et de communication, le développement immense des chemins de fer, la constitution progressive des grands transcontinentaux et, par la jonction de ceux-ci, la création d'un véritable « transmondial » ; l'état actuel des transports par mer, des canaux interocéaniques, des routes maritimes ; l'origine, l'histoire, la diffusion des services de la poste universelle ; les télégraphes ; les câbles sous-marins ; les téléphones et la radiotélégraphie.

Le Musée International est conçu comme encyclopédique et universel quant à son but, à la manière de la Bibliothèque dont il est une sorte d'introduction. Son caractère même indique les principes d'exclusion de certains objets étrangers à son programme. Ce doit être un Musée des meilleurs types et des standards. Ce qu'il réunit a pour but de mettre en lumière les grandes permanences parmi les phénomènes secondaires et transitoires. Il doit s'efforcer d'ordonner des ensembles en séries, de réunir ce qui ne pourrait autrement être ren-

Digitized by Google

contré dans le monde qu'au prix d'efforts, de pertes de temps et de déplacements considérables. Musée d'idées avant tout, et secondairement Musée de choses, il ne doit pas se borner à représenter celles-ci par des objets matériels, suffisamment réduits de volume pour pouvoir être installés dans l'espace des bâtiments. Par « évocation », par « représentation », à défaut de présence réelle, il introduit aussi dans ses salles, les ensembles à grande échelle et tout ce qui ne peut être vu que par les yeux de l'esprit, ce qui est le cas notamment pour la plupart des données des sciences morales et politiques. C'est la fonction de la carte, du graphique, du schéma, de la photographie, du diagramme, du relief, du modèle réduit, de l'échantillon. Par leur moyen, le Musée tend à devenir un monde en miniature, un Cosmoscope, permettant de mieux voir et de mieux comprendre l'Homme, la Société, l'Univers. Il cherche ainsi à donner une vision de l'avenir pai le prolongement hypothétique de toutes les courbes des progrès passés, par la synthèse entrevue de tous les facteurs de progrès.

Le Musée International, commencé sur ces bases en 1910, développé en 1920, occupe actuellement une quarantaine de salles du Palais Mondial Les pièces et documents qu'il contient sont au nombre d'environ 14.000. Les sections comparées deviendront, avec le temps, des musées internationaux spéciaux, que chaque Association Internationale formera pour sa propre spécialité. Divers Musées créés séparément à l'origine par des Associations sont déjà combinés avec le Musée International, tout en conservant leur autonomie ; ainsi le Musée administratif international, le Musée International de la Route, le Musée International des Villes, celui de l'Hygiène.

Le Musée est tout à la fois une institution pour l'étude, la documentation, l'enseignement et la recherche. Il collectionne systématiquement les éléments existants, il en élabore lui-même d'autres, contribuant ainsi à la partie synthétique de l'Encyclopédie documentaire. A l'enseignement et en premier lieu à l'Université Internationale il fournit un abondant matériel démonstratif. Les modèles et les prototypes qu'il réunit dans ses salles peuvent être reproduits, multipliés et servir ainsi à la formation de collections particulières,

2. — La Documentation Universelle.

L'idée d'organiser la documentation sur des bases universelles est relativement récente. Elle est née de l'intensité croissante de la production intellectuelle et de l'impuissance où se trouvent les tra-

Digitized by Google

vailleurs de se tenir au courant par leurs propres moyens. Il en résulte que la Société toute entière en subit un dommage par suite des pertes, des oublis, par suite aussi du gaspillage auquel donnent lieu les recommencements et les doubles emplois. En posant le problème en termes fondamentaux on constate que tous les travaux de l'esprit sont en quelque sorte des contributions et des éléments du travail général que poursuivent toutes les intelligences, associées pour la découverte scientifique et le progrès social. Chaque publication particulière qui incorpore un de ces travaux peut donc être tenu comme une partie d'un vaste ensemble, si bien que, quand le producteur isolé a achevé son œuvre, une autre s'impose : la rattacher à toutes les œuvres similaires, et incorporer ses données essentielles au vaste corps des Sciences, des Techniques, des Lettres et des Arts.

Une telle entreprise, de par ses proportions mêmes, ne peut être que le résultat d'une vaste collaboration internationale et universelle, réunissant des associations, des instituts, des individualités, de tous les pays et de toutes les spécialités. Pour la réaliser il a fallu se mettre d'accord sur certains principes, établir un plan d'ensemble, arrêter des méthodes communes qui soient unifiées et standardisées. distribuer le travail entre ceux qui en acceptent la responsabilité. Il a fallu créer aussi un centre pour diriger le travail et rassembler à la fois les matériaux du travail et les résultats de la coopération

Le livre est l'outil même de tout travail concerté dès qu'il s'agit de mettre à l'œuvre, à distance, des esprits nombreux. Il est par excellence l'outil des associations. Tout ce qui est découvert, observé, pensé, réalisé, prend la forme de l'écrit et celui-ci, le plus souvent, s'imprime et s'adresse au public, aux anonymes, aux inconnus dont on espère, sous une forme quelconque, l'approbation ou le concours. Ces imprimés, dans leur ensemble, résument et synthétisent toutes les informations. Ils constituent la Mémoire de l'Humanité où s'enregistre son expérience collective. La puissance des Livres pour le bien général s'affirmera surtout quand leur accessibilité aura été rendue plus aisée, grâce à un collectionnement plus systématique et à un catalogage plus détaillé et mieux ordonné, grâce aussi à des modes de publication s'inspirant davantage des besoins généraux, et placés sous le contrôle des Associations elles-mêmes.

Les services et collections de la Documentation Universelle font maintenant partie intégrante du Centre International. Elles se composent de trois parties : la Bibliothèque Internationale, l'Institut International de Bibliographie, l'Encyclopédie Documentaire.

Digitized by Google

a) *La Bibliothèque Internationale.*

La Bibliothèque internationale a pour programme de constituer une vaste collection de livres de tous pays. Elle s'inspire, quant au collectionnement, des principes d'internationalisation et d'universalisation, et, quant à la destination, elle cherche à répondre aux besoins d'étude comparée des Associations Internationales.

La Bibliothèque Internationale qu'il s'agit de former prend comme point de départ le commencement du XX^e siècle. Elle vise à être avant tout une bibliothèque moderne, sans exclure toutefois les collections relatives aux époques antérieures pour tout ce qui demeure fondamental.

Elle sera constituée par des fonds de plusieurs provenances : 1° Dépôt des Bibliothèques appartenant à des Associations Internationales. Celles-ci tendent à réunir les ouvrages et les périodiques du monde entier relatifs à leur spécialité, et à constituer aussi pour leur matière propre des Bibliothèques scientifiques internationales. Cela leur est relativement facile, grâce aux échanges, aux envois des auteurs et aux services de correspondances établis entr'elles et les groupements nationaux ; 2° Dépôt des collections de publications officielles ; publications imprimées faites par les divers États, par les administrations, établissements scientifiques et universités qui en dépendent ou sont placés sous leurs auspices, par les provinces, les cantons et les villes. Cette littérature acquiert une importance croissante avec le développement des attributions de l'État et le principe généralement admis de l'aide des pouvoirs publics pour l'édition des grandes œuvres scientifiques et sociales. Les publications officielles ont fait d'ores et déjà l'objet de mesures concertées prises par les États pour assurer les échanges internationaux. La Bibliothèque Internationale, à ce point de vue, devrait constituer le dépôt central des duplicata de tout ce qui, par convention internationale, doit être échangé entre les Gouvernements signataires ; 3° Donation, par des Gouvernements ou des Associations Internationales, de Bibliothèques Nationales formées d'un choix des ouvrages les plus représentatifs de la culture et de la pensée de la Nation ; 4° Donation d'ouvrages par les auteurs et les éditeurs. Ceux-ci reconnaîtront de plus en plus l'avantage de voir figurer les œuvres dans des collections centrales. En établissant un lien entre ces ouvrages et tous ceux qui constituent la littérature générale du sujet, la Bibliothèque leur procure un moyen sûr de publicité intellectuelle car ils y bénéficient aussi de l'enregistrement

Digitized by Google

dans le Répertoire bibliographique Universel. Ces ouvrages y sont assurés aussi de la conservation d'un exemplaire au moins, à l'abri des risques de destruction qu'ils peuvent éventuellement courir dans des Bibliothèques nationales (incendie, guerre, révolution, etc.). A raison de ces avantages, il est désirable que s'établisse un dépôt légal international. Par ce moyen les États, en faisant compléter le dépôt légal notamment par la remise d'un exemplaire supplémentaire, assureraient à la production intellectuelle des avantages complémentaires de diffusion et de conservation; 5° Donation de bibliothèques entières par des hommes de science désireux de coopérer à la constitution de la Bibliothèque Mondiale et de sauver de la dispersion des ouvrages qu'ils ont réunis au prix de grands efforts en vue d'études comparatives; 6° Donation de collections par des particuliers; 7° Acquisitions destinées à parfaire ce que les provenances énumérées plus haut ne peuvent procurer et auxquelles pourvoiront des ressources spéciales.

Une partie de la Bibliothèque est classée par fonds, une autre par matière, une troisième par pays (publications émanant d'un pays ou y relatives : Americana, Rossica, etc.). Les trois séries se complètent et s'unifient dans le catalogue qui est à quatre entrées, numérique par fonds, alphabétique par auteurs, décimal par matière et par lieu. Cette répartition, qui sera conservée pendant la période de formation tout au moins, présente l'avantage de spécifier dans le vaste ensemble l'intérêt des groupes coopérateurs et de répartir entr'eux les tâches du collectionnement.

La Bibliothèque collective Internationale a été constituée en 1907. Elle se compose actuellement des fonds de 62 organismes affiliés. La section bibliographique comprend environ 20.000 numéros. La section des Associations Internationales environ 15.000 numéros. La section de la Presse comporte environ 70.000 spécimens de périodiques. Environ 6.000 revues et journaux sont représentés par des collections qu'on s'efforce de rendre complètes.

On évalue à douze millions le nombre des ouvrages imprimés en tout pays depuis l'origine de l'imprimerie. Les périodiques et les journaux sont aujourd'hui au nombre de 72.000. C'est parmi cet ensemble formidable qu'il y a lieu de faire une sélection. La constitution d'une Bibliothèque Internationale de deux millions d'unités est le programme proposé à l'effort collectif.

Digitized by Google

b) *L'Institut International de Bibliographie et le Répertoire Bibliographique Universel.*

Le Répertoire Bibliographique Universel réalise le projet de concentration catalographique si souvent esquissé au cours du siècle dernier, mais qui n'a trouvé sa formule d'exécution qu'à partir de l'année 1895, à la suite de la Conférence qui a créé l'Institut International de Bibliographie.

Ce Répertoire constitue un Catalogue universel des écrits, livres et articles de revues classés par auteurs et par matières. Il concentre et ordonne les catalogues des grandes Bibliothèques Nationales de tous les pays ainsi que les Bibliographies Nationales, les Bibliographies internationales spéciales, dont un grand nombre sont entreprises par des Associations Internationales. Il est l'œuvre collective des Associations Internationales et des Bibliothèques Nationales, déversant leurs travaux, catalogues et bibliographies dans ce Répertoire, et l'œuvre propre de l'Institut International de Bibliographie, qui établit les dépouillements généraux et coordonne les dépouillements particuliers.

Les sciences ne peuvent faire de progrès sans un système réguier de bibliographie et de documentation qui soit reconnu et employé par l'immense majorité des savants de tous les pays. Pour travailler avec méthode, il faut d'abord s'enquérir du point de savoir si le sujet a été étudié et à quels résultats d'autres sont parvenus ; ensuite il faut essayer, au moyen de nouvelles découvertes ou de l'étude plus approfondie des sources déjà connues, de faire avancer la science et de modifier les résultats précédemment obtenus. Or, cela n'est possible qu'au moyen d'une organisation systématique de la documentation. Sa nécessité se déduit des considérations suivantes : utilité générale et fonctions multiples des livres et des périodiques ; quantité de publications annuellement produites et venant s'ajouter à la masse des publications antérieures ; dispersion des ouvrages dans un grand nombre de bibliothèques ; difficultés de connaître l'existence des publications au moment où celles-ci sont utiles ; grand nombre de bibliographies, listes ou catalogues établis suivant des plans divers sans lien entre eux et dont aucun ne donne au chercheur la certitude d'avoir épuisé les recherches ; par suite, recommencement continuel des mêmes travaux et perte de temps dans les investigations bibliographiques ; caractère inorganique des publications scientifiques elles-mêmes qui sont soustraites à toute règle de distribution ration-

Digitized by Google

nelle des matières et de présentation des résultats sous des formes les rendant comparables et utilisables comme matériaux d'autres travaux.

Lors de la commémoration du XXV^e^ Anniversaire de la fondation de l'Institut International de Bibliographie, en septembre 1920, la 12 millionnième fiche a été enregistrée dans le Répertoire Bibliographique Universel. Ce Répertoire devra en comprendre 50 millions quand il sera mis à jour. La méthode suivie est la suivante. Le Répertoire est établi sur fiches de format universel, (12 1/2 × 7 1/2 centimètres), les unes manuscrites, les autres imprimécs. Chaque publication (livre ou article de journal) donne lieu à l'intercalation au minimum de deux notices dont l'une est classée au nom de l'auteur, l'autre à la matière traitée. Les notices portent, s'il est connu, le lieu de dépôt de l'ouvrage dans quelque grande bibliothèque.

Le classement des matières est établi avec un détail extrême et d'après les cadres d'une classification systématique (Classification Décimale). Cette classification constitue une véritable table des matières des tables de matières. Les divisions sont au nombre de 35.000. Elles couvrent le champ entier du savoir et de l'activité humaine et, par combinaison, elles produisent la multiplicité des rubriques nécessaires. Elles sont représentées par des numéros classificateurs ou indices dont la signification est invariable et internationale.

Chaque État est invité à faire publier, par sa Bibliothèque Nationale ou quelqu'autre organe, le catalogue complet des œuvres nationales, d'après les règles arrêtées et de manière à assurer l'incorporation directe des notices d'ouvrages dans le Répertoire Universel ; chaque Association Internationale est invitée à établir, directement ou sous son contrôle, la bibliographie systématique des périodiques de sa spécialité, d'après les mêmes méthodes. Semblable œuvre de publication est déjà largement avancée et par elle s'établit graduellement l'inventaire intégral de la production intellectuelle et sa mise à la disposition des travailleurs du monde entier.

Le Répertoire Bibliographique Universel est en connexion avec la Bibliothèque Internationale et avec toutes les grandes Bibliothèques du monde. Chaque État est invité à faire établir le Catalogue collectif de toutes les Bibliothèques de son pays et ainsi, à l'intermédiaire de l'Institut International de Bibliographie servant d'organe de liaison, il deviendra facile de connaître les lieux de dépôt d'un ouvrage. L'Institut a lui-même réalisé un tel catalogue collectif pour les Bibliothèques de Belgique.

Digitized by Google

c) *L'Encyclopédie Documentaire.*

L'Encyclopédie Documentaire complète l'œuvre de la Bibliothèque et de la Bibliographie. En effet pour organiser la documentation il ne suffit pas de réunir les publications ni de collectionner et de classer méthodiquement les titres de tout ce qui a été écrit et publié dans les divers pays et aux diverses époques. L'œuvre est plus large. Il y a lieu d'abord de réduire les publications et les écrits en leurs éléments et de redistribuer ceux-ci pour en former des dossiers de matériaux conçus comme les chapitres et les paragraphes d'un unique Livre universel ; puis, vu l'abondance des documents, le besoin s'impose de les résumer ; enfin, au stade ultérieur, il y a lieu de les coordonner et de les synthétiser. C'est là l'œuvre de l'Encyclopédie documentaire. Une telle Encyclopédie doit être considérée à la fois comme universelle et perpétuelle. Elle aurait, en fait, pour collaborateurs les travailleurs de tous les temps et de tous les pays ; elle serait la somme de l'effort intellectuel des siècles, un monument sans égal élevé à la Pensée.

L'Encyclopédie est une conception traditionnelle dans l'Humanité, depuis les livres de la Sagesse antique, depuis Aristote, les Sommes du Moyen-Age, l'Encyclopédie du XVIII^e^ siècle, les grandes œuvres qui ont porté ce nom au XIX^e^ siècle. Mais toutes les Encyclopédies existantes ont deux grands défauts. Elles se présentent sous forme d'œuvres finies, achevées, que rien ne vient tenir au courant des faits nouveaux. Leurs articles sont rédigés par des individualités qui forcément présentent les choses comme elles les connaissent, les voient, les comprennent ou veulent les faire comprendre. Ils sont essentiellement unilatéraux et personnels. A l'encontre des Encyclopédies publiées jusqu'à ce jour, il importe que l'Encyclopédie Universelle soit dégagée de toute tendance particulariste et nationale ; elle doit vraiment émaner des efforts combinés des hommes les meilleurs et les plus compétents de tous les pays. C'est aux Associations Internationales qu'il appartient d'aider à constituer cette considérable documentation. Comme représentants des intérêts universels dans chaque domaine, la haute direction et le contrôle d'une telle Encyclopédie doit leur appartenir et c'est dans leur sein que devront se recruter les commissions spéciales chargées de collaborer à sa préparation. Déjà, les plus récemment créées parmi elles ont fait un de leurs buts de semblable travail pour leur spécialité. Mais c'est du Centre International que doivent forcément émaner les mesures nécessaires pour

Digitized by Google

harmoniser tous les efforts particuliers, provoquer l'accord sur les plans et les méthodes, assurer une répartition complète des tâches.

Déjà avec l'aide de certaines Associations on a commencé à constituer pour l'Encyclopédie documentaire, les premières collections qui serviront de précieux matériaux pour son élaboration ultérieure. Elles comprennent plusieurs séries :

1. *Dossiers Documentaires* : Répertoire de Documentation, concentrant à titre de matériaux et de contributions des documents relatifs à une question ou à un groupe de questions (brochures, feuilles volantes, articles, extraits de revues et de journaux, tableaux statistiques, cartes, diagrammes, schémas, catalogues commerciaux et prospectus, lois, rapports, mémoires et notes manuscrites, etc.).

2. *Dossiers Iconographiques* : Répertoire Iconographique, concentrant sur chaque sujet une documentation graphique établie en connexion avec les dossiers documentaires.

3. *Répertoires Généraux* : divisés en autant de séries que de catégories distinctes de données à réunir sur fiches et à tenir à jour. Ils sont destinés à comprendre, à plusieurs entrées, des listes d'institutions et de personnes (Annuaire des Annuaires), des tables de législation comparée, des relevés des espèces naturelles, des tables de constantes physiques et chimiques, les brevets d'invention, le catalogue collectif des objets conservés dans les principaux musées de tous les pays, les tables des événements courants, etc.).

4. *Collection de Tableaux Encyclopédiques* : on a cherché à consacrer à chaque question un ou plusieurs tableaux fondamentaux qui en résument les données essentielles. Ces tableaux, récapitulation et synthèse du sujet, visualisent autant que possible l'exposé à l'aide d'illustrations et de gravures, de schémas, de textes disposés systématiquement. Leur ensemble est appelé à fournir un « Atlas Encyclopédique » et les planches, constamment tenues à jour, pourraient être reproduites par les procédés héliographiques (calques) et délivrées séparément sur demande (édition monographique). Une collection de ces tableaux est commencée, elle figure en partie dans les galeries du Musée International.

Ces diverses collections de l'Encyclopédie Documentaire s'alimentent par les mêmes moyens que ceux énoncées plus haut pour la Bibliothèque Internationale. Elles sont riches actuellement d'environ 10.000 dossiers sur des questions d'actualité et comprennent un million de documents.

Digitized by Google

Ces collections sont seulement à leur début, et ne peuvent être considérées encore que comme un appoint, un complément aux grandes encyclopédies et aux grands traités existants. Le fait important c'est que le principe en a été admis, les cadres tracés, et le travail commencé. Avec le temps il sera possible d'entreprendre une œuvre systématique et l'on entrevoit la possibilité d'une entente sur les trois bases suivantes : 1°) Dans chaque branche des connaissances, une Association Internationale compétente veillerait à ce que le domaine qui est le sien soit doté d'un système complet de publications internationales (revue, annuaire, grand traité, catalogues, atlas, etc.). La réunion de ce système particulier constituerait la partie imprimée de l'Encyclopédie Documentaire et des dispositions très simples, telles la classification auxiliaire unique, assureraient la liaison entre toutes les parties. L'entente serait aussi cherchée avec les organes qui publient les grandes encyclopédies existantes générales ou spéciales en vue de les intégrer dans le système ; 2°) Au Centre International continueraient à être réunis en dossiers documentaires tous les matériaux, les uns provenant du système de publication, les autres élaborés spécialement et il serait possible de les consulter sur place et d'en obtenir des copies ; 3°) Dans les principales bibliothèques et dans les principaux centres d'études et de documentation seraient établies des Encyclopédies documentaires, à l'instar de la collection prototype du Centre International, alimentées comme elle par les mêmes procédés d'accroissement et éventuellement par des copies en provenant.

3. — Les Congrès et les Offices Centraux des Associations Internationales.

Le Palais Mondial comprend des locaux affectés aux offices et secrétariats des Associations Internationales, en outre de ceux occupés par l'Union elle-même. Les Associations et les Comités internationaux peuvent fixer dans le Palais Mondial leur siège permanent. Ils sont assurés de pouvoir y loger leurs bureaux de direction, de délégation, d'employés, de rédacteurs ou collaborateurs, leurs instituts spéciaux et laboratoires. Quant à l'Union, ses bureaux comprennent aussi les locaux nécessaires aux services qu'elle organise pour l'ensemble des associations : services de manutention et d'expédition, service de copie et d'imprimerie, de photographie et de dessin, magasin central des publications faites par les associations et salles nécessaires à leur

Digitized by Google

service collectif de librairie. La plupart de ces services existent déjà s'il n'a pas encore été possible de leur donner un plein développement.

Toutes les Associations Internationales sont invitées à établir leur siège au Centre International. Pour celles qui ont établi leur siége ailleurs, leur représentation s'y fera par l'installation d'un siège secondaire, agence ou succursale. Elles pourront ainsi user, en tout ou en partie, des avantages offerts par le Centre, et, réciproquement, ce Centre pourra bénéficier de leur collaboration.

Le fait de réunir matériellement dans un même édifice un grand nombre d'organismes leur permet de bénéficier à prix réduit de tout un ensemble de services communs qu'il leur serait impossible d'entretenir séparément pour leur usage. Ils peuvent utiliser, à peu de frais, des locaux, des collections, un outillage, un personnel auxiliaire mis à leur disposition moyennant intervention proportionnelle dans les dépenses. D'autre part, l'aide mutuelle, que les divers organismes peuvent se donner, peut être largement accrue par la suppression d'une correspondance exigeant souvent de longs délais entre les demandes et les réponses. La présence sur place de personnes, de moyens d'études et en outre de moyens d'action, assure des facilités considérables pour réaliser certains travaux scientifiques et administratifs.

Le Palais Mondial comprend des salles spacieuses permettant de réunir de très grands congrès avec l'organisation des services très complexes que nécessitent de nos jours les mobilisations temporaires de masses de congressistes, de plus en plus considérables : salles des assemblées générales, salles des sections et commissions, salles de correspondance, de lecture et de conversation ; secrétariat, distribution des publications ; salon pour la presse ; locaux affectés aux vestiaires et aux services postaux, télégraphiques et téléphoniques. Le fait qu'il existe désormais dans une ville du monde des locaux toujours prêts à recevoir de grandes réunions internationales et outillés de manière à réduire considérablement les frais qu'elles entraînent, pourra contribuer à multiplier ces réunions et surtout à les rendre plus régulières et plus périodiques. Sans doute, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre du mouvement qui porte les associations à promener leurs assemblées et à répandre ainsi leurs idées dans tous les pays, mais l'organisation ambulatoire est complétée désormais par des installations permanentes toujours prêtes pour des réunions de commissions, de conférences ou de congrès, quand des difficultés d'argent ou de politique empêchent de siéger ailleurs.

Digitized by Google

4. — L'Université Internationale.

L'Université Internationale, créée par la Conférence Universitaire de septembre 1920, a pour objet d'unir dans un mouvement de haut enseignement et de haute culture universelle, les Universités et les Associations Internationales. Elle doit permettre à un certain nombre d'étudiants de parachever leur formation par l'initiation aux aspects internationaux et comparés de toutes les grandes questions. A cette fin, elle organise chaque année, s'il est possible, en son siège ou tel autre endroit qui serait désigné de commun accord, un ensemble de cours et de conférences. Les sessions seront complétées par un Tour Universitaire systématiquement organisé par les diverses Universités.

A ces réunions, les Universités sont invitées à envoyer leurs professeurs pour exposer, dans un cycle de leçons, les résultats généraux de leurs recherches. Les Associations Internationales sont invitées à faire exposer par leurs représentants autorisés, l'état des questions les plus importantes qui font l'objet de leurs travaux ; les États à y organiser les chaires destinées à faire connaître leur pays, leurs institutions et leur civilisation.

L'Université Internationale fait appel en premier lieu à un certain nombre d'étudiants des deux sexes désireux de compléter le haut enseignement reçu dans les Universités et établissements d'enseignement supérieur. Elle s'adresse aussi à quiconque veut se préparer sérieusement aux emplois élevés de l'Administration internationale ou de la Société des Nations, ainsi qu'à toute carrière où des connaissances étendues d'ordre international sont utiles et nécessaires. Elle offre enfin des moyens d'études à toute personne désireuse de se tenir au courant des progrès professionnels ou d'étendre la culture générale.

Les langues officielles de l'Université Internationale sont le français et l'anglais, langues choisies pour être celles de la Société des Nations. Mais chaque maître pourra professer dans la langue de son choix, pourvu qu'elle soit de large circulation internationale.

L'Université a son siège au Centre International où elle a à sa disposition les Collections et les Institutions qui y sont installées.

Telles sont les éléments essentiels du statut arrêté par la Conférence spéciale réunie pour la création de l'Université Internationale.

Déjà l'Université a eu une première session. Elle a été organisée du 5 au 20 septembre 1920 au cours de la Quinzaine internationale.

Digitized by Google

Des professeurs au nombre de 50 de 11 pays différents ont donné 106 heures de leçons réparties en 53 cours et conférences ; 13 associations internationales ont créé leur chaire spéciale. L'exposé de l'organisation et des travaux de la Société des Nations a été fait par un délégué de la Société elle-même. Le français, l'anglais, l'espagnol et l'esperanto ont été les langues employées. Une centaine d'étudiants appartenant à 11 pays différents et un nombre égal d'auditeurs ont fréquenté les cours. Ceux-ci ont été complétés par des visites didactiques, des leçons sur objets dans les musées et les instituts, des excursions dans les villes de Belgique et au front des Flandres. La Vie Universitaire en commun a été organisée par la Fédération Internationale des Étudiants associées dès l'origine à la nouvelle institution.

Une deuxième session de l'Université Internationale se prépare ; elle aura lieu du 20 août au 5 septembre. Le programme prévoit environ 200 leçons demandées à 60 professeurs de diverses nationalités.

Les matières sont celles d'un programme général qui a été adopté lors de la constitution de l'Université. Elles s'étendent au domaine du Droit, des Sciences économiques et sociales, des Sciences pures, de la Technique, de l'Hygiène, de la Médecine, de la Philosophie et des Questions morales, des Lettres, des Langues et des Arts. Elles comprennent des exposés de divers ordres :

1. Exposés relatifs à la Société des Nations : le Pacte qui lui a donné naissance, l'organisation de la Société, les institutions qui en dépendent, son fonctionnement et son activité depuis sa création. Présentation faite par des maîtres chargés de ce soin par la Société des Nations.

2. Exposés relatifs à l'état actuel de quelques pays : étude de ces pays au point de vue économique, intellectuel et politique, place de ces pays dans l'économie du monde, apport et emprunt qu'ils ont faits à la civilisation générale. Les titulaires des chaires nationales seront désignés par les Gouvernements ou les Universités des pays considérés.

3. Exposés concernant les grands problèmes internationaux de l'heure présente et les aspects internationaux de certaines questions : les conditions nouvelles de la vie économique internationale ; la question du travail ; la protection internationale de la santé publique ; les transports internationaux ; la politique internationale et l'histoire contemporaine des relations extérieures. Ces chaires seront créées par les Associations internationales.

Digitized by Google

4. Exposés relatifs à certaines branches des sciences dont l'importance s'impose et qui ne font pas encore l'objet de cours réguliers dans la plupart des Universités. Présentation par des maîtres appartenant à diverses universités invités par l'Université Internationale à la suite du désir exprimé par les étudiants et les auditeurs.

5. Exposés relatifs à certaines questions posées récemment, susceptibles d'ouvrir des perspectives nouvelles à la science. Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités ou des savants libres agréés qui les ont spontanément proposés.

6. Exposés faisant connaître les plus récents progrès accomplis dans divers domaines des sciences pendant l'année écoulée. Présentation par des dirigeants des grandes Associations Internationales ou de recueils scientifiques internationaux connus sous le titre de « Rapports, Records, ou Années ».

7. Exposés synthétiques tendant à faire connaître les résultats les plus généraux et les méthodes les plus autorisées de l'investigation scientifique : 1° la matière et l'énergie ; 2° l'astronomie et la genèse des mondes ; 3° le régime et les transformations de la vie ; 4° la terre et la géographie humaine ; 5° l'homme ; 6° les races (ethnographie) ; 7° les sociétés (sociologie) ; 8° la philosophie, la métaphysique et la synthèse des sciences ; 9° la morale et les règles de conduite collective ; 10° les méthodes comparées. Présentation par les maîtres de la pensée contemporaine invités à coopérer à cette fin sur la base d'un plan d'ensemble.

8. Exposés relatifs aux matières artistiques dans leurs rapports avec le développement général de la pensée (histoire, technique, aspects sociaux des arts) ; 1° histoire générale de l'art ; 2° l'esthétique ; 3° organisation internationale des études artistiques ; 4° l'architecture : étude de quelques époques ; 5° la peinture et la sculpture : étude de quelques maîtres ; 6° la musique : étude de quelques maîtres.

9. Exposés des méthodes qui facilitent le perfectionnement des grandes langues véhiculaires pour l'usage scientifique : 1° français ; 2° anglais ; 3° espagnol ; 4° langue slave ; 5° esperanto. Cours organisés à l'intervention des organismes qui ont pour but l'étude et la diffusion des langues.

Ainsi l'enseignement supérieur complémentaire donné à l'Université Internationale comporte deux parties bien distinctes : un enseignement général et un enseignement spécial ou occasionnel.

L'Enseignement général est de la plus haute importance. C'est lui

Digitized by Google

qui est de nature à avoir une action durable sur l'esprit de toute la jeunesse d'élite appelée à cette Université. Il ne saurait être donné en ordre dispersé. La plus grande cohésion au contraire est indispensable entre toutes les parties qui le constituent. Il s'agit de faire exposer par des maîtres de la pensée contemporains dans un milieu créant lui-même une ambiance (Semaines Internationales, Centre International, Palais Mondial), à une jeunesse d'élite préparée par ses études spécialisées antérieurement, l'état actuel des problèmes, des méthodes et des résultats les plus généraux des diverses sciences conçus dans leur unité synthétique. Un tel enseignement doit pouvoir agir fortement sur l'esprit, le faire sortir quelque temps du spécialisme exagéré dans lequel l'ont confiné des études dirigées dans un sens trop exclusivement professionnel ou particulariste. Derrière la division extrême des sciences et des choses, derrière celle des activités, des occupations et des fonctions, il faut faire voir l'unité de la réalité cosmique, humaine et sociale, l'interdépendance de toutes les parties, l'harmonie nécessaire de tous les efforts de l'esprit qui dans ses spécialités et ses recherches s'efforce d'en pénétrer le sens afin de pouvoir éventuellement y adapter l'action. Mais il ne suffit pas d'obtenir pareil résultat grâce au dynamisme personnel des maîtres et à des exposés agissant seulement sur les facultés logiques des auditeurs ; il est indispensable encore que ces exposés puissent produire chez eux une impression intellectuelle profonde déterminer un état d'esprit durable et une mentalité nouvelle. Ce qu'il importe d'organiser, par cet enseignement, c'est l'Humanisme du XX^{e} Siècle, un esprit formé à saisir et à comprendre à la fois, dans leur profondeur et leur amplitude, les enseignements ultimes des sciences de la nature et des sciences de la pensée, ceux de la sociologie et de la morale, des arts et de la littérature ; un esprit qui combine et par suite conçoit ce qui fait l'essence de l'encyclopédie, de la synthèse philosophique, de l'internationalisme et de l'universalisme.

Il y a 280 Universités et Écoles d'Enseignement supérieur dans le monde. Le nombre des étudiants s'élève à près de 500.000 ; celui des professeurs à plus de 20.000. Est-il exagéré d'espérer qu'une élite de un pour mille des étudiants et de un pour cent des professeurs voudra coopérer à l'œuvre d'un enseignement international complémentaire?

La première liste publiée des membres de l'Université comporte l'adhésion de neuf universités : Bucarest, Copenhague, Leyden,

Digitized by Google

Lisbonne, Madrid, Poznan, Prague, Tokio, Varsovie, Zurich.

Le corps professoral est formé de 230 professeurs de divers pays : Grande-Bretagne (24), France (71), Italie (42), Espagne (3), Russie (14), Scandinavie (3), Pays-Bas (16), Belgique (9), Suisse (22), Roumanie (2), Japon (3), Egypte (3), Cuba (1), Tchéco-Slovaquie (1), Pologne (5), Etats-Unis (11).

Le Conseil de la Société des Nations, en sa réunion de San Sebastien (4 août 1920), a exprimé à l'Université Internationale l'intérêt que lui inspire l'institution nouvelle et il a donné des instructions au Secrétariat général pour qu'il lui accorde tout l'appui possible. L'Assemblée de Genève (18 décembre 1920) a approuvé le Conseil. En sa séance de Paris (1er mars 1921), le Conseil, saisi du compte-rendu de la première session de l'Université Internationale et du projet de la deuxième session, a marqué form llement qu'il continuait à l'approuver.

5. — Le Palais Mondial. La Cité Internationale.

Le Centre International a été installé en 1920 dans le Palais Mondial. Ce vaste édifice tend à symboliser l'effort concerté des forces qui travaillent à la réalisation du Monde nouveau. Il a été mis gracieusement à la disposition du Centre international, d'une manière permanente, par le Gouvernement belge désireux de témoigner ainsi de son intérêt pour l'institution et de l'importance qu'il convient de lui attacher. La Belgique a été de tous temps le siège d'une vie internationale intense. Tous les grands mouvements y ont eu leur répercussion et de nombreuses initiatives, généralisées depuis, y ont pris naissance. Si, pour la vie mondiale, Genève, siège de la Société des Nations, est devenu le Centre politique, et La Haye, siège de la Haute Cour de Justice, le Centre judiciaire, Bruxelles, avec ses libres associations internationales, s'est bien développé comme Centre intellectuel, technique et social.

Le Palais Mondial est situé dans le plus beau quartier de Bruxelles, la partie haute de la Ville, au milieu du Parc du Cinquantenaire, à l'entrée de l'Avenue qui conduit à la Forêt de Soignes et au Parc de Tervueren. Il comprend une centaine de salles aménagées et décorées. Il couvre une superficie totale de près d'un hectare. Par sa situation, par ses dispositions intérieures et ses installations spacieuses, il se prête excellement aux manifestations de la Vie Internationale. La grande salle des Congrès peut contenir près d'un millier de personnes.

Digitized by Google

Cinq amphithéâtres sont réservés aux cours et conférences. Diverses salles sont disposées en outre pour les séances des commissions. En plus de locaux réservés aux diverses institutions qui viennent d'être décrites, le Palais comprend des salles de lecture, de consultation et de travail, des bureaux, une salle où les missions d'études voyageant en corps peuvent installer leur quartier général. Un bureau officiel des postes, télégraphes et téléphones y fonctionne en permanence.

Le Palais Mondial est appelé à devenir le quartier général d'une institution nouvelle : la « Quinzaine Internationale ». Il faut économiser le temps et le coût des voyages ; il faut intensifier le rendement des entrevues personnelles, multiplier les chances heureuses que font naître les rencontres occasionnelles. Le choix d'une ville et d'une période de l'année pour y concentrer un certain nombre d'activités communes est de nature à atteindre ce but. Du 5 au 20 septembre 1920, l'Union a organisé à Bruxelles la Quinzaine Internationale dont le programme a compris la réunion de divers congrès et comités et la Session de l'Université Internationale. L'expérience a heureusement réussi. Une nouvelle Quinzaine internationale aura lieu au Palais Mondial du 20 Août au 5 septembre 1921.

Les plans d'un Palais qui serait édifié spécialement à destination du Centre International et édifié entièrement en matériaux solides ont été officiellement mis à l'étude et déjà les premières esquisses en ont été élaborées. Un premier emplacement a été envisagé dans un Parc de cent hectares dont il occuperait le plateau central (Parc de la Woluwe). A l'idée d'un Palais unique il faudra peut-être substituer celle d'un ensemble architectural composé de halls et de pavillons.

Peut-être aussi pourra-t-on, dans un avenir prochain, développer le Centre International dans une autre direction. Le Progrès de la Vie Internationale, la multiplication des Associations, l'existence d'un Centre intellectuel mondial, l'établissement même de la Société des Nations, aboutissement de l'évolution politique contemporaine, ces faits ont donné naissance au projet grandiose d'une Cité Internationale.

Au lieu de fixer le centre de la vie politique, le centre de la vie économique, le centre de la vie intellectuelle, chacun séparément dans quelques villes existantes, il paraît indiqué de créer de toute

Digitized by Google

pièce une cité nouvelle. Cette cité aurait à remplir, dans la vie universelle, la fonction même que Washington assigna à la Ville qui porte son nom, quand il en jeta les fondements dans le district fédéral de Colombie. Il nous faut maintenant quelque part un district fédéral de la Société des Nations et il n'est certes pas au-dessus de l'ambition et des forces de l'Humanité associée d'édifier, au cours des années, un ensemble harmonieux d'édifices appropriés à tous les services d'une véritable Capitale Mondiale.

Déjà dans ce sens des plans architecturaux ont été tracés par MM. Andersen, Hebrard et leurs collègues et ils recueillent tous les jours d'enthousiastes approbations. De son côté l'Union des Associations Internationales s'est attachée à définir quelle pourrait en être l'organisation fonctionnelle. La Cité Internationale est conçue, à la fois, comme Siège des institutions internationales, Mémorial des grands événements de temps présent, Modèle d'urbanisme et Synthèse de ses progrès. Elle pourra trouver sa réalisation dans la prochaine grande Exposition Universelle, dont il importe que la conception s'élargisse et s'inspire de l'idée de permanence et d'unité, tandis que son plan comme son exécution devront être l'œuvre, non pas d'une nation invitant les autres chez elle, mais l'œuvre commune de toutes.

Digitized by Google

La Quinzaine Internationale de 1921

I

Rapport sur les Travaux

La Deuxième Quinzaine Internationale a eu lieu du 20 août au 5 septembre 1921. Comme l'an dernier, c'est l'Union des Associations Internationales qui l'a organisée. Elle a bien répondu à son programme : être un temps et un lieu fixés pour diverses manifestations de la vie générale qu'il y a intérêt à ne pas tenir isolés

La Quinzaine comportait comme éléments principaux : la deuxième session de l'Université Internationale, des Assemblées et Congrès internationaux, une Etude-visite de la Belgique, une présentation en état de fonctionnement du Palais Mondial.

***

Le noyau central de la Quinzaine fut la deuxième session de l'Université Internationale. Créée l'an dernier et ayant déjà eu l'expérience d'une première session, l'institution nouvelle paraît aujourd'hui assise. Non qu'elle ait pu fonctionner déjà avec tout le développement que ses fondateurs lui ont assigné, mais elle s'y achemine sagement et sûrement.

L'Université Internationale est forte maintenant de l'adhésion

Digitized by Google

de 13 Universités nationales et d'un corps professoral de 339 professeurs appartenant à 22 pays différents. Pendant la session écoulée 69 maîtres ont traité 76 sujets. Ils ont donné 174 heures de leçons et conférences. A certains jours, il y eut jusque 7 salles de cours occupées en même temps.

Ces cours ont été fréquentés assidûment, inégalement sans doute ainsi qu'il est naturel suivant qu'il s'agit de spécialités scientifiques ou de sujets de portée générale. Il y a été traité des grandes questions de l'heure dans tous les domaines de la Pensée : Philosophie, Sciences pures, Sciences sociales, Droit technique; Histoire, Littérature, Langues, Beaux arts.

Par application du système des « Tours Universitaires » inscrits au programme de l'Université Internationale et destinés à faire connaître, par la visite des lieux et par l'étude *in vivo* de leurs grandes institutions, les caractéristiques essentielles des divers pays, une étude systématique de la Belgique a été conduite parallèlement aux études internationales. Elle a eu un double objectif : montrer, dans les réalités mêmes d'une nation aux prises avec les plus difficiles problèmes de l'heure, quels aspects prennent ceux-ci lorsqu'ils se concrétisent en un pays déterminé ; essayer une méthode qu'il sera désirable voir mettre en œuvre ailleurs, quand l'Université Internationale organisera au dehors ses « Tours Universitaires ». Tandis que les cours avaient lieu le matin, la Belgique s'étudiait l'après-midi et le soir. Les membres étaient conduits dans les milieux les plus caractéristiques, y étaient reçus par les délégués des autorités ou des associations, et des conférences-exposés étaient présentés, souvent suivis d'interrogations et de discussions. Dans les édifices mêmes, tout chargés d'art et d'histoire, il semblait que les idées symbolisées par eux prenaient une signification et une puissance insoupçonnées. L'idée judiciaire au Palais de Justice, l'idée communale à l'Hôtel de Ville, l'idée sociale à la Maison du Peuple, l'idée religieuse à la Cathédrale. L'esprit impartial et élevé dans lequel cette étude comparée a été poursuivie ressort du choix même des visites. On a pu apprécier combien il est utile de remonter « aux sources » mêmes.

***

Le grand congrès de la Quinzaine a été celui du Travail intellectuel. On y a vu s'élever, à côté des forces matérielles organisées,

Digitized by Google

des forces économiques et des forces sociales, la puissance de l'Esprit qui elle aussi entend s'organiser et prendre sa part de direction des grandes affaires du monde. Les débats du congrès, qui avaient été préparés par une ample documentation écrite, ont été conduits par des dirigeants de trois grandes organisations : l'Union des associations internationales, la Confédération générale des Travailleurs intellectuels de France, la première en date des C. T. I. et le Bureau International du Travail. De ces débats est sorti un plan solidement charpenté ; il s'agit de réaliser d'une part une organisation internationale des travaux intellectuels, embrassant l'outillage scientifique, les programmes et la collaboration. La Société des Nations a été invitée à ériger en services publics internationaux de l'ordre intellectuel quelques-unes des institutions déjà créées à cet effet et en premier lieu celles que l'Union a groupées au Centre international de Bruxelles. D'autre part il s'agit d'effectuer la concentration des travailleurs intellectuels eux-mêmes selon les cadres de l'association ou du syndicat, et de former, de l'ensemble de ces organisations nationales, une vaste Confédération Internationale des Travailleurs intellectuels. Le Bureau International du Travail est disposé à aider de toutes ses forces à réaliser semblable plan, en attendant tout au moins que la Société des Nations elle-même se soit décidée à accueillir les demandes qui lui sont présentées (1).

Le Congrès Panafricain a été une manifestation d'un tout autre genre. Des délégations de noirs et métis de divers continents se sont réunies en assises, dans ce même Palais Mondial où, quelques semaines auparavant, le Prince impérial du Japon venait inaugurer la section de son Pays et où s'affirmait une volonté de mutuelle compréhension entre l'Orient et l'Occident. Le Congrès des noirs, assistés de leurs amis blancs, a eu cette haute signification de montrer que les éléments éduqués de la race arriérée sont capables aujourd'hui de collaborer effectivement à son émancipation et d'autre part qu'ils vont entrer résolument dans la voie de cette collaboration, l'intérêt

(1) La Société des Nations vient de donner une première suite au vœu de l'Union des Associations internationales en formant une commission pour l'étude des questions relatives à l'organisation du Travail intellectuel. L'Assemblée de Genève, le 9 septembre 1921, a approuvé la décision du Conseil à ce sujet

Digitized by Google

commun étant d'alléger la marche de la civilisation du ballast de 200 millions de nègres ignorants et sans développement économique, que ne peut entraîner indéfiniment après elle l'Humanité. Vraiment le monde est en éveil : après les Jaunes, les Noirs ; après l'Asie, l'Afrique !

Pendant la Quinzaine se sont tenues les réunions annuelles générales des grandes organisations autonomes du Centre International : Assemblées de l'Université et de l'Institut de Bibliographie, Conseil de l'Union des Associations Internationales. Elles ont été consacrées à l'exposé des rapports sur l'année écoulée et à la discussion de mesures de développement. Ces institutions sont toutes trois en voie de rapide croissance. Une question s'est trouvée posée partout : comment faire face aux besoins de publier. Toutes les associations sont victimes de ces temps de vie chère, et leur œuvre publiée se restreint chaque jour. Elles ont besoin d'un institut auxiliaire d'Edition mondiale et il a été proposé de le créer sur une base coopérative. Les organismes internationaux des divers domaines s'entendraient pour faire publier sous leur direction propre les ouvrages fondamentaux de leur spécialité (revues, annuaires, traités encyclopédiques, recueils bibliographiques) formant système ; l'ensemble de ces systèmes particuliers constituerait une grande collection encyclopédique que les mille grandes Bibliothèques du Monde seraient invitées à patronner par leurs souscriptions. Les « producteurs intellectuels » groupés dans les associations seraient placés ainsi directement en présence des « consommateurs intellectuels » groupés, eux, dans les bibliothèques. La décision a été prise de travailler activement à l'exécution d'un tel plan.

Pendant la Quinzaine aussi les bases de plusieurs organismes nouveaux ont été jetées : l'Association internationale panafricaine, l'Association internationale des amis des nombres (partie des mathématiques), l'Association internationale de musicologie avec un bureau pour l'étude des notations musicales et la réforme de l'enseignement de la musique.

***

Le Palais Mondial a reçu aujourd'hui des installations étendues. Il comprend plus de cent salles réparties entre les diverses institutions qui forment le Centre International. Celui-ci est conçu comme une

Digitized by Google

grande centralisation intellectuelle et documentaire des œuvres de l'Humanité. Le Musée International comprend une soixantaine de salles qui se partagent les sections par pays, par science et par époque. Environ 14.000 documents y ont pris place. La Bibliothèque collective des Associations Internationales comprend 62 fonds différents et 120.000 volumes, surtout des périodiques et des publications officielles. L'Institut International de Bibliographie a accru encore les 12 millions de fiches avec lesquels il achevait l'an dernier le 25e anniversaire de sa fondation. L'Encyclopédie documentaire se développe en trois grandes salles. Ses dossiers (pièces, textes et images), constituent dès aujourd'hui un complément, de près de un million de documents, aux grandes encyclopédies et aux grands traités. Le Palais est en outre le siège de l'Université Internationale, des Offices permanents des grandes Associations internationales et de leur Union.

La caractéristique de toutes les installations est de former un ensemble aux parties étroitement liées, d'une part dans leur conception et leur fonctionnement, d'autre part, dans leur disposition matérielle. Le tout converge vers la grande salle des Congrès. Dès lors le Palais Mondial s'est montré bien adapté à son rôle de quartier général d'une Quinzaine aux multiples manifestations. La vie commune s'y est développée sans presse ni monotonie, tantôt répartie dans les salles spéciales, tantôt concentrée dans le grand Hall comme en une sorte de Forum.

Le Palais a acquis ainsi une réelle valeur, non seulement par ses collections et services, mais par son fonctionnement même. Il est un Home International accessible à tous, intéressant pour tous et attirant dès à présent des milliers de visiteurs. C'est un grand symbole des idées dont il est l'émanation et un mémorial de cet après-guerre où des hommes, au lieu de se lamenter et de maudire, se sont mis courageusement à l'œuvre pour réédifier, avec l'espoir que désormais fonctionneront des institutions protectrices. Pour que cet espoir se réalise, pour que l'esprit générateur du progrès et du droit domine les passions et les appétits, il faudra grandir sans cesse, étendre l'œuvre entreprise, y associer de nouveaux intérêts, multiplier les motifs d'y coopérer. C'est dans cet esprit qu'une cérémonie a eu lieu le dimanche 28 août. Les « quinzainiers » se sont rendus, sur le terrain même où il est projeté d'édifier le futur bâtiment du Palais Mondial (Parc de la Woluwe, entre Bruxelles et Tervueren). Ils en ont posé, « en esprit », la première pierre, et, avec plans, diagrammes et

Digitized by Google

démonstrations, il fut expliqué que le Palais devra former le Centre d'une Cité Internationale permanente, cité qui pourrait elle-même constituer le noyau de l'Exposition universelle décrétée pour 1930.

***

Dans son ensemble, la Quinzaine a été une manifestation brillante de l'Intellectualité décidée à conquérir une place qu'on lui a fait décidément trop étroite. Des « idéalistes actifs » se sont réunis avec la volonté de transformer en réalité tout un monde de pensées et de sentiments. Au lendemain de tout l'héroisme déployé pendant la guerre, abandonnés à eux-mêmes sans direction et sans but élevé, les Peuples sont entrés dans une voie ultra utilitaire. Une mentalité nouvelle a surgi. La Quinzaine a voulu créer une réaction intellectuelle contre cette apothéose de matérialité et d'exclusif souci d'argent.

Dans toutes les salles du Palais Mondial, que le maître qui parlait vînt de pays voisin ou éloigné, ce fut comme une immense relation scientifique et documentée de toutes les misères abattues sur l'Humanité depuis l'épouvantable guerre que l'orgueil, la négligence et l'impéritie des mauvais bergers n'ont pu épargner au monde. Les accents d'une immense pitié s'y sont élévés, mais en même temps ceux d'une ferme confiance dans les méthodes de la science, et dans la volonté morale. Elles peuvent seules écarter les périls menaçants et faire progresser l'Humanité vers un meilleur avenir.

Il ne se pouvait que, parmi tant de manifestations diverses de l'ordre international, ne se posât la question des rapports intellectuels avec les Allemands. On a été frappé de constater ce qu'il est advenu de tous les grands serments des hommes politiques et des hommes d'affaires, jurant, au cours de la guerre, de ne plus vouloir avant longtemps traiter avec ceux qui déchaînèrent le cataclysme de 1914. On a vu les uns et les autres rechercher, dès l'armistice, les transactions allemandes avec un empressement que dictait l'intérêt privé bien plus que l'intérêt général, et dont l'inconvenance fit souvent scandale. Ce scandale fut d'autant plus impressionnant que ces mêmes hommes, aux heures tragiques, avaient poursuivi de leurs attaques ceux qui, dans une pensée de science et d'humanité supérieures, avaient demandé que fussent examinés objectivement les moyens d'empêcher à l'avenir le retour de telle calamité.

Digitized by Google

Les intérêts supérieurs de la Pensée, de l'Intelligence, de la Science ne sont pas de ceux dont on puisse ainsi se jouer. D'autant moins que les Nations, partout épuisées, n'ont, pour guérir leurs maux, que les bénéfices illusoires et purement matériels, d'un traité impuissant à ramener la paix.

L'idée s'est donc fait jour d'une Conférence de délégués des diverses institutions et des Gouvernements pour statuer sur les conditions dans lesquelles devrait s'opérer la reprise normale des relations intellectuelles avec les anciens ennemis. Cette reprise ne saurait se faire subrepticement, comme il est advenu dans le domaine des affaires. Des conditions doivent sauvegarder l'unité de la pensée, les intérêts supérieurs de la science et des institutions, en même temps que la dignité des personnes. On a pu dire que la guerre mondiale de 1914 a eu pour facteur principal la conception philosophique allemande de la vocation des Germains à la direction impériale du monde. Il est rationnel, dès lors, qu'entre intellectuels cette guerre ne puisse prendre fin que par l'abjuration de semblable conception. Une adhésion convaincue et solennelle s'impose, de la part des Allemands, à la conception philosophique d'un internationalisme basé à la fois sur la liberté et l'égalité des nations. Une manifestation doit être obtenue de leur volonté à coopérer loyalement sur ces bases.

***

La Quinzaine a précédé immédiatement la réunion de la Société des Nations. Elle tend à devenir, pour la vie internationale libre, ce qu'est celle-ci pour la vie officielle, politique et diplomatique. De ce point de vue l'œuvre de Bruxelles est complémentaire de celle de Genève, comme dans tout pays l'activité des associations est complémentaire de celle de leurs organismes politiques et administratifs. Les uns créent la vie que les autres sont appelés à régulariser et entretenir ensuite, au moyen des forces dont disposent le pouvoir règlementaire et les ressources de l'impôt. Mais il en est doublement ainsi pour la Société des Nations. Les Etats se refusent à faire d'elle une souveraineté supernationale ; et, selon les déclarations de ses grands interprètes, les Bourgeois et les Robert Cecil, il lui reste à puiser sa force exclusivement dans l'opinion publique. Or celle-ci ne peut continuer à demeurer quelque chose de vague et d'inorganique. La claire conscience des lois et des destinées du monde doit commen-

Digitized by Google

cer par exister dans les élites intellectuelles avant de pénétrer dans les masses. C'est dans les institutions intellectuelles à action bien coordonnée qu'elle doit s'élaborer pour toute matière susceptible, demain, de devenir politique. Car il serait puéril de s'imaginer que semblable fonction puisse être assumée exclusivement par les Parlements et par la Presse, — organes des partis, des intérêts et des passions, — si la matière de leurs débats ou de leurs articles n'a elle-même été au préalable passée au crible des discussions purement scientifiques.

La Quinzaine a servi à mettre ces faits en plus vive lumière encore. Bruxelles et Genève se complètent. Et puisque la Cour de La Haye à son tour est chargée de la grande mission de la justice, c'est désormais, les faits sont là, entre trois centres que se répartissent les fonctions de l'organisation mondiale.

Le rapporteur,
PAUL OTLET.

Digitized by Google

II

Calendrier-Horaire de la Quinzaine Internationale

N. B. — Les nos des Cours et Conférences correspondent à ceux du Programme ci-après.

Samedi 20 août :

Après-midi 2 1/2 h. : Ouverture de la Quinzaine et du Congrès International du Travail Intellectuel.

Dimanche 21 :

Matin 10 h. : Congrès du Travail Intellectuel.
Après-midi 2 1/2 h. : Excursion-Visite-Conférence au Musée du Congo, à Tervueren (M. Maes).

Lundi 22 :

Matin 9 1/2 h. : Congrès du Travail Intellectuel.
10 h. : MM. Kaeckenbeeck (63 A), Rey (65), Torre-Velez (67), Ferrière (12), Payot (22), Dobrowolsky (77).
11 h. : MM. Ichihashi (51), Otlet (2), Martin (57).
Après-midi : Congrès du Travail Intellectuel. Visites-Etudes par groupes.
Soir : Dîner de la Quinzaine.

Digitized by Google

Mardi 23 :

Matin 10 h. :	MM. Kaeckenbeeck (63 B), Rey (65), Payot (22), Ferrière (12), Dobrowolsky (77).
11 h. :	MM. Claparède (5), Otlet (21), Kreglinger (52), Rougier (24).
Après-midi 2 1/2 h. :	Assemblée de l'Union des Associations Internationales.
Soir 8 1/2 h. :	Soirée Musicale et Littéraire du Palais Mondial.

Mercredi 24 :

Matin 10 h. :	MM. Dobrzycki (7), Ferrière (12), Dobrowolsky (77).
11 h. :	MM. Claparède (5), Wadia (30), Otlet (21), Rougier (24), Kreglinger (52).
Après-midi 2 1/2 h. :	Visite-Conférence juridique : Palais de Justice. Réception pour la Conférence du Jeune Barreau.

Jeudi 25 :

Matin 10 h. :	MM. Dobrzycki (7), Decroly (66), Townsend (28), Dobrowolsky (77), Schatz (82).
11 h.	MM. Claparède (5), Otlet (21), Rougier (24), Brodsky (79).
Après-midi 2 1/2 h. :	Assemblée de l'Université Internationale. Après-midi forestière (Forêt de Soignes).

Vendredi 26 :

Matin 10 h. :	MM. Carré (3), Dobrzycki (7), Townsend (28), Hubbard (74), Dobrowolsky (77).
11 h. :	MM. Claparède (5), Hautston (50), Otlet (21), La Fontaine (16), Rougier (24).
Après-midi 2 1/2 h. :	Visite-Conférence sociale : Maison du Peuple (M. Deman).

Samedi 27 :

Matin 10 h. :	MM. Dobrzycki (7), Carré (3), Allard (46), Townsend (28), Hubbard (74), Dobrowolsky (77).
11 h. :	MM. Barth (55), Delville (9), La Fontaine (16), Rougier (24), Pinard (83).
Après-midi 2 1/2 h. :	Visite-Conférence artistique : Musées Royaux.

Digitized by Google

Dimanche 28 :

Matin 10 h. : Visite-Conférence scientifique : Musée d'Histoire naturelle (MM. Dollot et Rutot).
Excursion au Parc de Woluwe. Exposé des plans du futur Palais Mondial en connexion avec le projet de Cité Internationale et d'Exposition Universelle de 1930.

Après-midi 2 1/2 h. : Visite du Parc de Val-Duchesse, à Woluwe. Réception par M. & Mme Dietrich. Conférence explicative par M. Tahon.

Lundi 29 :

Matin 10 h. : MM. Child (4 A), Tzebrikoff (45), Brodetsky (56), Slonime (68).

11 h. : MM. La Fontaine (16), Vandervelde (44), Sokoloff (27).

Après-midi 2 1/2 h. : Assemblée de l'Institut International de Bibliographie.

Soir 8 h. : Audition de carillon à Malines.

Mardi 30 :

Matin 9 h. : MM. Eck (42), Swatikoff (40), Struvé (36), Shatzky (41).

10 h. : MM. Child (4 A), Eck (42), Swatikoff (40), Brodetsky (56), Slonime (68).

11 h. : MM. Rutot (25), Klutchnikoff (38), Michels (19), La Fontaine (16).

Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence municipale et documentaire (Hôtel de Ville de Schaerbeek).

Mercredi 31 :

Matin 9 h. : MM. Struvé (36), Swatikoff (40), Schatzky (41), Eck (42).

10 h. : M. Child (4 B), Struvé (36), Boradaevsky (37), Minorsky (39).

11 h. : MM. Klutchnikoff (38), Michels (19), Rutot (25).

Après-midi 2 1/2 h. : Congrès Panafricain. Séance d'ouverture.
Visite-Conférence technique et municipale (Services de la Ville de Bruxelles).

Après-midi 5 1/2 h. : Bureau du Congrès International des Sciences Administratives.

Digitized by Google

Jeudi 1er septembre :

Matin 10 h. : Congrès Panafricain.
MM. Dubois (49), Kraitchik (15), Child (4 B), Duguit (11), Chavet (47).

11 h. : MM. Gérardin (13), Michels (19), Tirabassi (64), van der Swaelmen (29), Siedlecki (75 A).

Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence à l'Institut d'Economie ménagère, Laeken : M. G. Devuyst (10).

Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence aux Musées royaux du Cinquantenaire : M. Capart (31).

Soir 8 1/2 h. : Visite-Conférence municipale : Hôtel de Ville de Bruxelles (M. des Marez).

Vendredi 2 :

Matin 10 h. : Congrès Panafricain.
MM. Kraitchik (15), Duguit (11), Demarcy (48), Dubois (49), Sorela (75).

11 h. : M. Boillot (2), Gérardin (13), Michels (19), Siedlecki (75 A).

Après-midi 2 1/2 h. : Congrès Panafricain.
Visite-Conférence religieuse : Sainte-Gudule.
Conférence de M. le Chanoine Lemaire. Concert spirituel dirigé par M. Tirabassi.

Samedi 3 :

Matin 10 h. : MM. Kraitchik (15), Duguit (11), Cremers (6), Muffang (54).

11 h. : MM. Boillot (2), Gérardin (13), Michels (19), Siedlecki (75 B).
Réunion du groupe des « Amis des Nombres ».

A midi : Clôture des Cours universitaires de la Quinzaine.

Après-midi 2 1/2 h. : Visite-Conférence militaire au Panorama de l'Yser (Major Tasnier).

Dimanche 4 :

Matin : Visite de l'Observatoire royal d'Uccle.

Lundi 5 :

Visite-Conférence industrielle en Wallonie : Mons et le Borinage.

Mardi 6 au jeudi 8 :

Visites-Conférences touristique et militaire en Flandres : Gand, Bruges, Ypres, le front belge, Zeebrugge.

Digitized by Google

III

Deuxième Session de l'Université Internationale

But de l'Université Internationale (1).

« L'Université Internationale [créée par la Conférence Universitaire Internationale de septembre 1920] a pour objet d'unir dans un mouvement de haut enseignement et de haute culture universelle, les Universités et les Associations Internationales. Elle doit permettre à un certain nombre d'étudiants de parachever leur formation par une initiation aux aspects internationaux et comparés de toutes les grandes questions. A cette fin, elle organise chaque année, s'il est possible, en son siège ou en tel autre endroit qui serait désigné de commun accord, un ensemble de cours et de conférences. Les sessions seront complétées par un Tour Universitaire systématiquement organisé par les diverses Universités.

» A ces réunions les Universités sont invitées à envoyer leurs professeurs pour exposer, dans un cycle de leçons, les résultats généraux de leurs recherches. Les Associations Internationales sont invitées à faire exposer par leurs représentants autorisés, l'état

(1) Voir : *L'Université Internationale*. Documents relatifs à sa constitution. Rapport, Conférence, Statut. Session inaugurale. Publication n° 1 de l'Université Internationale. Bruxelles, Palais Mondial, 1920; 146 p.

Digitized by Google

des questions les plus importantes qui font l'objet de leurs travaux; les Etats à y organiser les chaires destinées à faire connaître leur pays, leurs institutions et leur civilisation. » (Art. I des statuts.)

Matières. Nature des exposés.

Les matières sont celles du programme général qui a été adopté lors de la constitution de l'Université. Elles s'étendent au domaine du droit, des sciences économiques et sociales, des sciences pures, de la technique, de l'hygiène, de la médecine, de la philosophie et des questions morales, des lettres, des langues et des arts. Elles comprennent des exposés de divers ordres :

1. Exposés relatifs à la Société des Nations : le Pacte qui lui a donné naissance, l'organisation de la Société, les institutions qui en dépendent, son fonctionnement et son activité depuis sa création. Présentation faite par des maîtres chargés de ce soin par la Société des Nations.

2. Exposés relatifs à l'état actuel de quelques pays : étude de ces pays au point de vue économique, intellectuel et politique ; place de ces pays dans l'économie du monde, apports et emprunts qu'ils ont faits à la civilisation générale.

Les titulaires des chaires nationales seront désignés par les Gouvernements ou les Universités des pays considérés.

3. Exposés concernant les grands problèmes internationaux de l'heure présente et les aspects internationaux de certaines questions : les conditions nouvelles de la vie économique internationale ; les questions du travail; la protection internationale de la santé publique ; les transports internationaux ; la politique internationale et l'histoire contemporaine des relations extérieures.

Ces chaires seront créées par les Associations Internationales.

4. Exposés relatifs à certaines branches des sciences dont l'importance s'impose et qui ne font pas encore l'objet de cours réguliers dans la plupart des Universités.

Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités invités par l'Université Internationale à la suite du désir exprimé par les étudiants et les auditeurs.

5. Exposés relatifs à certaines questions posées récemment, susceptibles d'ouvrir des perspectives nouvelles à la science.

Présentation par des maîtres appartenant à diverses Universités ou des savants libres agréés qui les ont spontanément proposés.

Digitized by Google

6. Exposés faisant connaître les plus récents progrès accomplis dans divers domaines des sciences pendant l'année écoulée.

Présentation par des dirigeants de grandes associations internationales ou de grands recueils scientifiques internationaux connus sous le titre de « Rapports, Records ou Années ».

7. Exposés synthétiques tendant à faire connaître les résultats les plus généraux et les méthodes les plus autorisées de l'investigation scientifique : 1° La matière et l'énergie ; 2° L'astronomie et la genèse des mondes ; 3° L'origine et les transformations de la vie ; 4° La terre et la géographie humaine ; 5° L'homme ; 6° Les races (ethnographie) ; 7° Les sociétés (sociologie) ; 8° La philosophie, la métaphysique et la synthèse des sciences ; 9° La morale et les règles de conduite collective ; 10° Les méthodes comparées.

Présentation par des maîtres de la pensée contemporaine invités à coopérer à cette fin sur la base d'un plan d'ensemble.

8. Exposés relatifs aux matières artistiques dans leurs rapports avec le développement général de la pensée (histoire, technique, aspects sociaux des arts); 1° Histoire générale de l'Art ; 2° L'Esthétique ; 3° Organisation internationale des études artistiques ; 4° L'Architecture : étude de quelques époques ; 5° La Peinture et la Sculpture : études de quelques maîtres ; 6° La Musique : études de quelques maîtres.

9. Exposés des méthodes qui facilitent le perfectionnement des grandes langues véhiculaires pour l'usage scientifique : 1° français ; 2° anglais ; 3° espagnol ; 4° langues slaves ; 5° esperanto.

Cours organisés à l'intervention des organismes qui ont pour but l'étude et la diffusion des langues.

Universités adhérentes :

Bucarest, Copenhague, Leyde, Lisbonne, Madrid, Péking, Poznan, Prague, Sofia, Tokio, Varsovie, Vilna, Zurich.

Corps professoral :

Adhésion de 339 professeurs de 22 pays : Grande-Bretagne (29), France (88), Italie (66), Espagne (4), Russie (14), Pays-Bas (16), Belgique (12), Suisse (24), Roumanie (2), Japon (6), Egypte (4),

Digitized by Google

Cuba (1), Tchéco-Slovaquie (2), Pologne (6), Etats-Unis (50), Argentine (1), Suède (5), Danemark (5), Serbie (1), Indes (1), Chili (1).

Associations internationales :

Coopération de l'Union des Associations internationales.

Etudiants :

Coopération de la Confédération internationale des Etudiants, unissant les associations de 17 pays.

Cours et Conférences :

1. Conférences organisées avec la collaboration de la Société des Nations (n° 63) et du Bureau International du Travail (n° 57).

2. Chaires des Associations internationales : Institut International du Commerce (n° 59); Union Internationale des Villes (nos 4, 29); Association Internationale des Ingénieurs et Architectes municipaux (n° 65); Ligue Internationale des Croix-Rouges (n° 58); Institut International de Bibliographie (nos 21*B*, 23); Union chrétienne des Jeunes gens (n° 55); Office Central esperantiste (nos 47, 48, 54); Organisation Sioniste internationale (n° 56); Congrès international d'éducation familiale (n° 10).

3. Cycle Russe : conférences sur la Russie ou par des professeurs russes, avec la collaboration du Groupe des Académiciens russes de Paris.

Visites scientifiques en Belgique. Journées :

Bruxelles, Anvers, Mons, Gand, le Littoral et le front de l'Yser (Etude au point de vue intellectuel, artistique, industriel, social, municipal). — Journées agricoles (avec la coopération de l'Association des Ingénieurs agricoles de Gembloux (1/3 septembre). — Journées bibliographiques (29/30 août). — Journées municipales (29 août / 1er septembre).

Digitized by Google

Programme des Cours et Conférences de la IIe Quinzaine.

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de leçons. Pour les titres et qualités des Professeurs, voir la liste du Corps Professoral in fine.)

1. APPLETON (France). — *A.* Le recours pour excès de pouvoir dans le droit administratif français. — *B.* Une page d'histoire judiciaire : l'affaire du Courrier de Lyon.

2. BOILLOT (Grande-Bretagne). — La Fontaine coloriste. — Les sensations auditives chez La Fontaine (2).

3. CARRÉ (France). — L'influence de Goethe en Angleterre avant Carlyle. — Carlyle et son apostolat (2).

4. CHILD (États-Unis). — *A.* L'œuvre urbanistique du Gouvernement des États-Unis pendant la grande guerre (2). — *B.* Les commissions d'urbanisme en Amérique. Leur but, leur organisation et leurs méthodes de travail (2).

5. CLAPARÈDE (Suisse). — La psychologie expérimentale (4).

6. CREMERS (Belgique). — Les diverses notations musicales et les notations nouvelles.

7. DOBRZYCKI (Pologne). — La civilisation de la Pologne; ses apports et ses emprunts à la civilisation générale (4).

8. DE HALECKI (Pologne). — Ce que la Société des Nations a accompli et son rôle futur (2).

9. DELVILLE (Belgique). — Le rôle social et mondial de l'art.

10. DE VUYST (Belgique). — La reconstitution sociale par la famille.

11. DUGUIT (France). — Le droit public fondé sur la souveraineté. — Le droit public fondé sur les notions de solidarité et de service. — Application des notions de solidarité et de service dans la politique, les lois et la jurisprudence (3).

12. FERRIÈRE (Suisse). — Les principes de la psychologie génétique et leur application à l'école active (3).

13. GÉRARDIN (France). — La théorie des nombres (3).

14. HATTONI (Japon). — La littérature chinoise (2).

15. KRAITCHIK (Russie). — Les abaques (2).

16. LA FONTAINE, H. (Belgique). — Éléments de droit mondial (4).

17. LEBEDEFF (Russie). — *A.* Situation des savants et des intellectuels en Russie. — *B.* La politique bolcheviste au Caucase et dans le proche Orient.

Digitized by Google

18. BOULENGER, F. (Belgique). — (L'eugénique et la blastophorie).

19. MICHELS (Suisse). — L'émigration en général et les problèmes nouveaux de l'émigration de l'avant-guerre (5).

20. MIKAMI (Japon). — Histoire générale du Japon.

21. OTLET, P. (Belgique). — *A.* L'économie intellectuelle et l'organisation internationale (4). — *B.* La question bibliographique et documentaire.

22. PAYOT (France). — Organisation du travail intellectuel (2).

23. ROUBAKINE, N. (Russie). — La Psychologie bibliologique.

24. ROUGIER (Suisse). — *A.* Évolution de la diplomatie et de ses méthodes. — *B.* L'arme économique dans la Société des Nations (2) — Les rapports de l'Assemblée et du Conseil de la S. d. N. (2).

25. RUTOT (Belgique). — Le grand secret de l'existence, étude de psycho-biologie (2).

26. SAND (Belgique). — Le service médical de la nation.

27. SOKOLOFF (Russie). — La Vie et la Science russes.

28. TOWNSEND (Grande-Bretagne). — L'électricité dans les gaz (3) (en anglais).

29. VAN DER SWAELMEN (Belgique). — Le Bilan de l'Urbanisme contemporain (3).

30. WADIA (Indes). — La métaphysique hindoue (en anglais).

31. CAPART (Belgique). — (Egyptologie.)

32. ANITCHKOFF (Russie). — La création d'une poésie nouvelle au XI^e siècle (4).

33. TOTOMIANTZ, V. (Russie). — La coopération en Russie.

34. AGAFONOFF (Russie). — La houille russe.

35. NOLDÉ, BORIS (Russie). — Evolution politique de la Russie moderne (2).

36. STRUVE, PIERRE (Russie). — L'idée de loi naturelle dans la science économique (2) et le problème du prix-valeur (1).

37. BORADAEVSKY, S. (Russie). — La coopération, le socialisme et le communisme.

38. KLUTCHNIKOFF, G. (Russie). — Sociologie des relations politiques mondiales (2).

39. MINORSKY, V. (Russie). — Les religions secrètes en Turquie et en Perse.

40. SWATIKOFF (Russie). — Le fédéralisme en Russie (3).

41. SHATZKY, B. E. (Russie). — *A.* La nouvelle évolution constitutionnelle aux Etats-Unis. — *B.* Les rapports entre le Japon et l'Amérique.

Digitized by Google

42. ECK, A. (Russie). — Les tendances principales du développement historique de la Russie (3).

43. TCHAHOTINE, S. (Russie). — Les progrès modernes de l'analyse expérimentale en cytologie.

44. VANDEVELDE, A. J. J. (Belgique). — Le rendement de la machine humaine.

45. TZÉBRIKOFF (Russie). — L'industrie minière actuelle et d'avant guerre en Russie.

46. ALLARD, E. (Belgique). — Les progrès de l'aviation au cours des douze derniers mois (avec projections).

47. CHAVET (France). — La valeur éducative de l'Esperanto (en esperanto).

48. DEMARCY (France). — L'Esperanto sans maître.

49. DUBOIS, W. (Etats-Unis). — La situation des noirs dans le monde (2).

50. HAUTSTONT, J. (Belgique). — La nécessité de principes scientifiques dans la technique musicale.

51. ICHIHASHI (Japon). — Histoire du Japon (en anglais).

52. KREGLINGER (Belgique). — Origine de la vie religieuse (2).

53. MANOUVRIER (France). — Anthropologie physiologique (2).

54. MUFFANG (France). — L'Esperanto, continuation et synthèse de la tradition grammaticale française.

55. BARTH, F. (Belgique). — L'œuvre des Unions chrétiennes de jeunes gens.

56. BRODETSKY, G. (Grande-Bretagne). — Le Sionisme et l'Université Hébraïque dans leurs aspects intéressant l'Humanité (en anglais) (2).

57. MARTIN, W. (Suisse). — Le Bureau International du Travail et les problèmes sociaux de l'heure actuelle.

58. Ligue internationale des Croix-Rouges.

59. BERGÉ, G. (Belgique). — L'œuvre de l'Institut international du Commerce.

60. GRÉGOIRE A. (Belgique). — Conservation de la fertilité du sol au point de vue de la production des richesses agricoles internationales.

61. ZOLLA (France). — Exploitation de la terre au point de vue de la production des richesses agricoles internationales (spécialement en France) (3).

62. PUTTEMANS H. (Belgique). — Rapport sur les faits les plus saillants de l'agriculture internationale de 1920-21.

Digitized by Google

63. KAECKENBEECK (Belgique). — *A*. La Société des Nations. — *B*. Les conclusions de la Conférence internationale des transports de Barcelone.

64. TIRABASSI (Italie). — L'art musical transcendant qui fut et qui sera.

65. REY, A. (France). — La méthode astronomique qui s'impose au nom de l'hygiène et de l'esthétique pour tout tracé d'agglomération humaine (2).

66. DECROLY. (Belgique). — Le choix des mieux doués et l'avenir de la Nation.

67. TORRE-VÉLEZ (Espagne). — L'administration espagnole et ses rapports avec la politique (en espagnol).

68. SLONIME M. (Russie). — *A*. La Russie et l'Europe. — *B*. Les précurseurs russes du Bolchevisme.

69. HESPEL (Belgique). — L'exploitation de la terre au point de vue de la production des richesses agricoles internationales (spécialement en Belgique).

70. HAUMONT (Belgique). — Les engrais au point de vue international et plus particulièrement les ressources en potasse des gisements de l'Alsace-Lorraine comparés à ceux de l'Allemagne.

71. LE CLÉMENT DE S[t] MARC (Belgique). — Recherches psychiques, leur objet, leur développement actuel, leur portée.

72. VACCHELLI (Général) (Italie). — La reproduction graphique de la surface de la terre et son évolution à travers les âges.

73. MOGUILIANSKY, N. (Russie). — L'Ukraine au point de vue ethnologique.

74. HUBBARD, G. (France). — Le Droit cosmopolitique (2).

75. SIEDLECKI, M. (Pologne) — *A*. Etat actuel et développement des Ecoles de Pologne. — *B*. L'Université de Vilna (projections).

76. SORELA, L. (Espagne). — La question des Métis.

77. DOBROWOLSKY, A. B. (Pologne). — Essai d'une caractéristique provisoire du groupe des pays balto-pontiques (6).

78. DEPOIN, J. (France). — Le problème de la reproduction graphique de la parole.

79. BRODSKY, O. (Russie). — L'enseignement en Russie avant la guerre.

80. SERWY, V. (Belgique). — Vers quoi tend la coopération internationale.

81. DES MAREZ, A. (Belgique). — La vie communale en Belgique et la signification de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

82. SCHATZ (France). — La Doctrine administrative.

83. PINARD (Belgique). — Le comptabilisme dans les administrations communales.

84. DONKER-DUYVIS (Hollande). — Plan actuel de la Documentation en Hollande.

N. B. — Par suite d'empêchements imprévus (maladies, refus de passeport, causes majeures) n'ont pu être donnés les quinze cours suivants : numéros 1, 8, 14, 17, 18, 20, 22, 23, 26, 53, 58, 61, 65, 72 et 80.

Classement des cours par matières.

Généralités : nos 21 A. 21 B. 22.
Philosophie. Psychologie : nos 12. 23. 30. 71.
Questions religieuses : nos 39 A. 52. 55. 56.
Questions politiques : nos 7. 10. 17 B. 19. 24 A. 35. 38. 39 B. 41 B. 49. 68 A. 77.
Questions économiques : nos 17 A. 33. 36. 37. 68 B. 80.
Droit international : nos 8. 11. 16. 24 B. 40. 41 A. 57. 63 A. 63 B. 74.
Droit administratif : nos 1 A. 67. 81. 82.
Enseignement : nos 66. 73. 75 A. 75 B. 79.
Commerce : no 59.
Philologie. Langues : nos 47. 48. 54. 78.
Questions scientifiques : nos 13. 15. 27. 28. 53.
Anthropologie. Biologie : nos 25. 43. 76.
Médecine. Hygiène : nos 5. 26. 44.
Technique : nos 34. 45. 46.
Agriculture : nos 60. 61. 62. 69. 70.
Beaux-Arts : nos 4 A. 4 B. 6. 9. 29. 50. 64. 65.
Littérature : nos .2 .3 14. 32.
Histoire. Géographie : nos 20. 31. 42. 51. 72.

Digitized by Google

IV

Assemblée de l'Université Internationale

(26 août 1921.)

L'assemblée a été présidée par M. TILLE, Professeur et délégué de l'Université de Prague

Le Rapport sur l'état actuel de l'Université Internationale constate que les premières démarches auprès des Universités ont obtenu les adhésions des Universités de Bucarest, Copenhague, Leyde, Lisbonne, Madrid, Peking, Poznan, Prague, Sofia, Tokio, Varsovie, Vilna, Zurich. — Des adhésions personnelles ont été données par 339 professeurs de 22 pays, parmi lesquels, pour la France 83, la Grande-Bretagne 29, les Etats-Unis 25 (1). — Pendant la présente session et celle de l'an dernier, 23 Associations internationales ont organisé des chaires. — La Société des Nations et le Bureau International du Travail ont également organisé leur chaire. — Les installations de l'Université au Palais Mondial comprennent cinq grands auditoires, dans lesquels des cours ont été donnés simultanément pendant la session. Les divers instituts, musées et bibliothèques, installés au Palais Mondial, sont développés de manière à fournir à l'Université Internationale une partie de l'outillage intellectuel

(1) Voir la liste en annexe.

Digitized by Google

qui lui est nécessaire. — La Confédération Internationale des étudiants, dont le siège est à l'Université Internationale même, a coopéré à l'œuvre de celleci, et les associations d'étudiants de 17 pays s'efforceront de plus en plus de recruter les auditoires parmi la jeunesse.

Après avoir accueilli les données du Rapport, l'assemblée a examiné diverses mesures d'ordre pratique pour le développement ultérieur de l'Université.

1° Les appels antérieurs à la coopération seront renouvelés : aux Universités et aux Professeurs d'Universités afin d'obtenir leur adhésion corporative ou personnelle ; aux Gouvernements et aux Associations pour l'établissement de chaires nationales et internationales ; aux Associations d'étudiants et aux Institutions, qui disposent de bourses d'études et de voyage, afin qu'ils organisent la participation des étudiants.

2° Il a été décidé de mettre immédiatement à l'étude l'organisation du « Tour Universitaire International ». Ce Tour doit permettre à une élite d'étudiants de visiter systématiquement les centres universitaires intellectuels et autres, des divers pays. Le titre d'étudiant international sera réservé à celui qui, endéans deux années, aura visité quatre pays ; le titre d'étudiant mondial à celui qui aura fait le tour du monde. Les étudiants qui désireront acquérir le titre d'étudiant international ou mondial, auront à présenter une attestation de fréquentation des cours et un rapport sur leur voyage.

3° La question du programme a donné lieu à un intéressant échange de vues. Toutes les questions nouvelles doivent pouvoir être présentées, et les cours de la présente session indiquent l'intérêt qu'il y a à ne pas agir immédiatement dans le cadre étroit des Facultés. Toutefois, lors de la prochaine session, on cherchera à réaliser un programme minimum, assurant un enseignement de base sur les grandes questions internationales de l'heure actuelle, les autres conférences venant la compléter.

4° Des propositions ont été faites en vue de rattacher à l'Université, des centres d'études constitués ailleurs sous forme, soit d'instituts internationaux de recherches, soit de résidences temporaires d'étudiants obligés d'interrompre leurs études pour se placer dans des climats réparateurs (Suisse, Midi de la France, — Sanatorium de tuberculeux. — Session Universitaire à Cannes). L'Assemblée a fait bon accueil à ces propositions et un statut de liaison sera étudié. Il prévoira également les conditions dans lesquelles certains cours et

Digitized by Google

conférences donnés à l'Université Internationale pourront, sous les auspices de celle-ci, être présentés dans des centres d'études de divers pays.

5° Les conditions dans lesquelles l'Université aura à procéder à la diffusion des cours donnés et des travaux poursuivis dans les instituts universitaires, a conduit à envisager l'édition d'une Revue de l'Université Internationale qui prendrait sa place dans la grande Collection des travaux internationaux qu'il a été proposé de créer, et par le Congrès du Travail Intellectuel et par la réunion de l'Union des Associations Internationales. Cette publication, unique ou dédoublée, devrait comprendre un *Bulletin* contenant des informations sur la vie universitaire de tous les pays et des *Annales* consacrés à l'impression des cours et conférences.

6° La question des ressources financières a fait l'objet d'un débat. Il importe que l'Université Internationale maintienne sa complète indépendance et impartialité. Aucune influence particulière prépondérante ne peut d'une manière indirecte s'exercer sur elle. C'est par les contributions des divers gouvernements, par les libéralités du Mécénat, et surtout par une aide commune de la Société des Nations, que ce desiderata pourra être réalisé.

7° La question de l'attitude à l'égard des Universités des anciens Empires centraux a été posée ; elle a été réservée.

Digitized by Google

V

Congrès International du Travail Intellectuel

(20, 21 et 22 août 1921)

Le Congrès convoqué par l'Union des Associations Internationales s'est tenu à Bruxelles, au Palais Mondial, les 20, 21 et 22 août.

Le Congrès a abordé succinctement les quatre questions principales suivantes :

1° Quel est le rôle de l'intelligence et des intellectuels dans la société actuelle, et quelles sont leurs légitimes revendications?

2° Quelle organisation convient-il de donner au travail intellectuel considéré au point de vue de l'outillage, de la coopération et des services publics internationaux, à coordonner ou à créer dans l'ordre des études?

3° Quelle organisation convient-il de donner aux travailleurs intellectuels ; en particulier de quelles aide et protection peut leur être le syndicalisme (C.T.I.), organisé au degré national et international?

4° Quelles corrélations y a-t-il lieu d'établir entre l'organisation des travaux scientifiques d'une part, et celle des travailleurs intellectuels d'autre part? Comment la Société des Nations et le Bureau International du Travail ont-ils à intervenir comme représentants de la puissance publique internationale?

***

Digitized by Google

La documentation écrite du Congrès est composée des rapports suivants :

1° L'Organisation internationale du Travail intellectuel (Otlet, La Fontaine, rapport et projet au nom de l'Union des Associations Internationales). — (Public. n° 97 de l'Union des Associations Internationales.)

2° Plan d'organisation scientifique. Conclusions de l'Union des Associations Internationales ; complément du rapport précédent. — (Public. n° 99).

3° Centre International : conception, programmes, travaux, services (Exposé de l'œuvre de l'Union des Associations Internationales). — (Public. n° 98.)

4° La C. T. I. (Confédération des Travailleurs Intellectuels). Histoire, principes, règlements, par José Germain, délégué général adjoint de la C. T. I.

5° Projet de statut d'une Confédération Internationale des Travailleurs.

6° La protection des travailleurs intellectuels (Bureau International du Travail).

7° L'organisation des intellectuels en France (M. de Tarde, rapport au nom des Compagnons de l'Intelligence.) — (Public. n° 100).

8° Les intellectuels de la Russie (Rapport de M. Moguilianski, au nom du groupe des académiciens russes à Paris).

9° Le crédit intellectuel (Rapport de M. Clouard).

10° Le Bureau International d'Education (Rapport de M. Ferrière).

11° L'Association Internationale de l'Enseignement secondaire (Rapport de M. Beltette).

***

La discussion a été conduite par les Directeurs de l'Union des Associations Internationales (MM. La Fontaine et Paul Otlet), par les délégués de la C. T. I. (MM. José Germain et Rodrigues), et par le délégué du Bureau International du Travail (M. William Martin). Des délégués ont fait connaître la situation dans leurs pays respectifs, entre autres, pour la Pologne, MM. Siedlicki et Dobrowolsky, pour la Russie, M. Moguiliansky, pour la Hollande, M. Nieuwenburg.

Les exposés et discours ont fait ressortir avant tout l'importance du rôle de l'intelligence dans la civilisation, et les dangers qui la

Digitized by Google

menacent au sortir de la guerre, où elle se trouve sans défense et sans protection en face des forces puissantes, par le nombre (travailleurs manuels), par l'argent (patronat) ou par le pouvoir (politique). La volonté d'autonomie et d'indépendance des travailleurs intellectuels à l'égard de ces trois forces s'est affirmée énergiquement. L'accord s'est établi à cette fin sur une organisation d'ensemble, assurant à la fois la protection des travailleurs et le développement de leurs travaux mêmes, grâce à un outillage approprié.

***

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

A. — Résolutions concernant l'objet principal du Congrès.

1. Considérant que sans méconnaître le rôle considérable des forces économiques et financières, ainsi que des forces industrielles et ouvrières dans l'évolution de l'Humanité, il y a lieu d'affirmer le rôle essentiel que les forces intellectuelles ont joué et sont appelées à jouer de plus en plus dans la transformation matérielle et morale du monde.

Considérant que les forces intellectuelles ne peuvent atteindre leur plein épanouissement et leur pleine efficacité que s'il est créé pour elles des conditions favorables à l'action qu'elles ont à exercer ; qu'il y a lieu d'envisager ces conditions à un double point de vue, celui des individus voués au labeur intellectuel, celui de l'outillage collectif appelé à faciliter leur tâche.

En ce qui concerne l'outillage : considérant que l'œuvre déjà accomplie par l'initiative privée pour mettre à leur disposition des vastes services de concentration, de coordination et de diffusion est déjà considérable, et en particulier le Répertoire Bibliographique Universel, l'Encyclopédie documentaire et la Bibliothèque Internationale, l'Office Central des Associations Internationales, le Musée International, et l'Université Internationale, tous concentrés en un Centre International leur permettant de se prêter un précieux et mutuel appui ; — qu'il y a lieu d'élever ces services au rang de services publics internationaux pourvus de ressources capables de leur assurer un développement intégral d'une incontestable utilité et de les outiller de telle manière qu'ils soient en fait à la disposition des

Digitized by Google

intellectuels en telle région du globe qu'ils se trouvent, — que d'énormes avantages en résulteraient pour permettre aux intellectuels de poursuivre leurs travaux et de leur donner une valeur qu'ils n'ont pu atteindre à ce jour qu'au prix de difficultés parfois insurmontables.

En ce qui concerne les intellectuels, considérant qu'ils tendent à se grouper en associations nationales et qu'ils ont le plus grand intérêt à se grouper aussi en fédérations internationales spéciales et à unir celles-ci en une fédération universelle et qu'il y a lieu d'accorder à un tel effort la plus entière sympathie.

Considérant d'autre part que le labeur des intellectuels, par son caractère plus individuel et la souplesse et la variété qu'il y a lieu de lui conserver, exige l'adoption de dispositions spéciales et la création dès lors d'un organisme approprié.

Considérant enfin que si l'on conçoit des relations organiques entre les masses ouvrières et les usines où elles travaillent, des relations bien ordonnées des intellectuels avec les institutions scientifiques, sociales, techniques, morales, etc., et les services publics internationaux énumérés plus haut, sont d'une nécessité et d'une utilité évidentes ; qu'il y a lieu dès lors de prévoir l'établissement dès le début, entre les organismes qui seront appelés à satisfaire aux besoins en question, d'une corrélation aussi étroite et fructueuse que possible.

Le Congrès demande que la Société des Nations donne une consécration aux réalisations pratiques déjà faites et les transforme en un organisme technique similaire à ceux qui ont été créés dans son sein pour le Travail et l'Hygiène et dont le projet préparé par l'Union des Associations Internationales permet de concevoir le fonctionnement. Cet organisme, placé sous le contrôle d'une commission officielle, aurait pour mission d'assurer le maintien et le développement des services publics intellectuels internationaux déjà existants ou à créer. Il pourrait aussi avoir pour mission d'aider les intellectuels à s'organiser en fédérations tant nationales qu'internationales et à fédérer celles-ci en une confédération universelle. Il mettrait à la disposition de celle-ci tous ses services généraux et, par contre, la collaboration des intellectuels, à l'intervention de leurs fédérations internationales, serait acquise à l'organisme à constituer.

2. Le Congrès prend en considération le projet de statut de Confédération des travailleurs intellectuels, qui lui est présenté.

3. Le Congrès donne mandat à la C. T. I., qui l'accepte, d'organiser la propagande dans les divers pays en vue d'arriver à la constitution dans chacun d'eux d'une Organisation centrale de travailleurs

Digitized by Google

intellectuels (C. T. I.) et ensuite d'une Confédération internationale.

4. Le Congrès donne à l'Union des Associations internationales, qui l'accepte, le mandat d'entrer en rapport immédiat avec les organismes de la Société des Nations et le Bureau international du Travail au sujet des questions susdites.

B. — Résolutions sur les objets complémentaires.

1. Que soit constitué, en liaison avec la Société des Nations et l'organisme proposé du Travail Intellectuel, un *Bureau International d'éducation* pour l'étude comparative des données de la pédagogie moderne (Proposition Adolphe Ferrière).

2. Que soit organisée par les Travailleurs Intellectuels eux-mêmes, à l'intermédiaire de leurs groupements internationaux, l'*édition des publications fondamentales* en tous domaines (revues, traités, annuaires, bibliographie, catalogue) ; que les systèmes de ces publications soient placés chacun sous les auspices des Associations internationales respectives qui doivent en avoir le contrôle et la direction ; qu'elles forment ensemble une vaste « Collection encyclopédique internationale » et que les grandes bibliothèques, générales et spéciales, de tous les pays, en tant qu'elles groupent les intérêts des lecteurs, soient invitées à s'unir pour souscrire à une telle collection, et en rendre l'édition possible en considérant les ouvrages qui la composent comme formant un fonds essentiel (Proposition de l'Union des Associations internationales et de l'Institut international de Bibliographie).

3. Que soit constitué, en connexion avec l'organisation du Travail scientifique, un organisme ayant pour objet la comparaison et la synthèse des lois des diverses sciences (Proposition Hautston).

4. Que soit constituée une commission ayant pour objet d'étendre les corrélations à établir entre l'organisation des Travailleurs Intellectuels et l'organisation du *service civil obligatoire* proposée dans plusieurs pays et déjà appliquée également dans certains autres (Proposition de M. le Général Sorela) (1).

---

(1) Un compte-rendu du Congrès a été publié par M. José Germain, dans la *Revue Mondiale*, 1er et 15 octobre 1921, et par M. William Martin, dans la *Revue de Genève*, octobre 1921.

Digitized by Google

VI

L'Union des Associations Internationales

(Assemblée du 23 août 1921)

La séance annuelle des délégués formant le conseil de l'Union des Associations Internationales s'est tenue le mardi 23 août. Un grand nombre d'associations s'étaient fait représenter, d'autres, empêchées par la distance et les frais de voyage élevés par ces temps de vie chère, avaient envoyé l'expression de leurs désidérata et de leurs encouragements à poursuivre l'œuvre entreprise.

Les Directeurs de l'Union, MM. La Fontaine et Otlet, ont présenté rapport sur l'exercice écoulé et ont répondu aux questions posées. Des explications ont été données au sujet : des installations du Palais Mondial, du développement des institutions et du Musée qui y ont maintenant leur siège ; de l'aide du gouvernement belge, qui a mis gracieusement à la disposition de l'Union, afin d'y concentrer ses différents services, les vastes locaux du Palais Mondial ; de la coopération d'autres gouvernements (Espagne, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie, Japon, Portugal, Canada) ; de l'apport de documents pour enrichir les collections ; de l'Université Internationale.

La situation générale de l'œuvre entreprise est décrite dans une publication de l'Union qui vient de paraître et dont les exemplaires ont été distribués. Elle porte le titre « Centre International : Conceptions et Programme de l'Internationalisme. Organismes Internationaux et Union des Associations Internationales. Etablissements scientifiques installés au Palais Mondial ». Cette publication, qui porte

Digitized by Google

le numéro 98 des publications de l'Union, comprend 130 pages et 16 pages d'illustrations montrant les salles du Palais Mondial. Il constitue un rapport détaillé de toute l'activité de l'Union et en même temps que la conception du Centre Mondial et des diverses institutions qui le forment, il donne des renseignements détaillés sur la statistique des travaux et collections ainsi que sur la coopération acquise.

Après discussion et approbation de la gestion du Comité exécutif et de celle des Directeurs, du compte des recettes et dépenses de l'année ainsi que du budget provisoire présenté, l'Assemblée a adopté les résolutions suivantes :

1° Le succès des deux Quinzaines internationales de 1920 et 1921 justifie la préparation d'une 3e Quinzaine en 1922.

2° Il y a lieu de transmettre d'urgence, à la Société des Nations et au Bureau International du Travail, en les appuyant et les commentant, les résolutions du Congrès international du Travail Intellectuel.

3° Il y a lieu de continuer à donner tout aide et appui à l'Université Internationale qui sous l'action énergique de l'Union est parvenue à se constituer sur des bases déjà solides.

4° Pour étendre la coopération et disposer des moyens nécessaires de développement du Centre International, il y a lieu de chercher à conclure des accords avec les divers pays sur les principes des bases arrêtées à cet effet. (Voir annexe V, p. 117 de la Publication n° 98 dont question ci-dessus).

5° Il y a lieu de voir se constituer dans chaque pays un « Centre National d'action Internationale » pour y coordonner l'action Internationale. Il devrait être formé notamment par les délégués du pays dans les divers Associations et Congrès internationaux, par les groupements qui ont des sections étrangères ou concernant l'ordre principal l'action à l'étranger et par les personnalités qui s'intéressent aux études et au mouvement international. La tâche de tels Centres devrait consister à répandre et défendre les idées d'organisation internationale, de veiller à ce que le pays prenne part à tous les grands mouvements internationaux et soit représenté dans le Centre International et dans tous les organismes qui le constituent.

6° La présidence de l'Union sera donnée chaque année au président d'une grande association internationale, ce président devant être étranger à la Belgique.

Digitized by Google

VII

Institut International de Bibliographie

(Assemblée générale du 29 août 1921)

L'Assemblée de l'Institut International de Bibliographie a été consacrée principalement à l'examen du développement de l'Institut depuis l'an dernier et de la situation actuelle de l'organisation bibliographique documentaire dans le monde.

Ont fait des exposés et sont intervenus dans la discussion notamment MM. Otlet, La Fontaine, Masure, Donker-Duyvis (Hollande), Tille (Tchéco-Slovaquie), Siedlecki (Pologne), Losseau, Vermandel, Puttemans.

Dans tous les pays de grands travaux bibliographiques sont en cours, mais le manque de moyens adéquats et le particularisme excessif ont conduit à l'impuissance ou à la concurrence des groupes. La publication du catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris, un monument, est arrêtée ; elle ne comportait qu'un inventaire des livres et reposait exclusivement sur l'ordre alphabétique des auteurs. Le projet de Bibliographie analytique en France et qui devait coûter annuellement 2 1/4 millions n'a pu obtenir tous les crédits demandés au parlement français ; il prenait pour base exclusivement la langue française. L'international Catalogue of Scientific Litterature publié à l'initiative de la Société Royale de Londres, mal soutenu par le

Digitized by Google

monde scientifique et limité aux seules sciences pures, après des retards considérables menace d'être supprimé. Quant à l'organisation proposée par le Conseil International des Recherches, il y a deux ans, elle n'a fait aucun progrès effectif ; on en est demeuré à la période du plan et l'on a rejeté toute coopération avec la Société des Nations. Telle était la situation ; l'entente entre groupes rivaux s'impose si l'on veut sortir de l'état d'inaction et de marasme actuel.

En ce qui concerne l'Institut International de Bibliographie des informations ont été données sur l'état actuel de ses travaux. Elles ont fait l'objet d'un chapitre spécial très détaillé dans la publication que l'Union des Associations internationales vient de consacrer au centre international dont l'Institut fait partie (Publication nº 98).

1º Il a été reconnu nécessaire pour l'Institut de continuer à se développer suivant le principe fédératif, conformément aux bases adoptées au Congrès de 1920 et qui envisagent la coopération des deux ordres d'organisation, les unes « nationales-générales » les autres « internationales-spéciales ». L'organisation donnée récemment en Hollande à l'ensemble de la Documentation de ce pays, peut être proposée comme type d'organisme national général. Il devra aussi être tenu compte des négociations engagées en vue de faire de la Bibliographie une des branches de l'organisation générale du Travail intellectuel, qui a été l'objet des discussions du Congrès du Travail Intellectuel du 20 août de cette année et qu'il est proposé à la Société des Nations de créer dans son sein, pour venir en aide à tous les travaux scientifiques.

2º L'Installation de l'Institut International de Bibliographie au Palais Mondial lui a permis de donner à ses travaux intérieurs plus d'ampleur et de régularité. Les collections centrales se sont largement accrues. Le manque de ressources seul empêche de donner une vive impulsion aux travaux ; les demandes pour les obtenir, doivent être multipliées. Un appel est adressé aux auteurs, aux éditeurs, aux sociétés scientifiques et aux, bibliothèques et aux centres de documentation, aux dirigeants des grandes œuvres bibliographiques en cours. A tous il est demandé de collaborer à l'enseignement de la Production intellectuelle mondiale dans le Répertoire Bibliographique universel, soit directement en envoyant les notices ou les ouvrages, soit indirectement en publiant leurs listes ou recueils en connexion de méthode avec l'Institut et de manière à en faire des parties du Plan de la Bibliothèque générale.

Digitized by Google

3° Un ensemble de mesures préparatoires pour l'édition nouvelle de la Classification décimale ont été prises. A cet effet a été constituée une commission qui coordonnera le travail des sous-commissions nationales et internationales. Un appel a été fait pour que l'unité la plus stricte prévale dans les diverses éditions des tables. Des négociations sont engagées avec l'espoir d'aboutir en vue de publier une édition unique, texte-français-anglais, de manière à assurer l'unité de version. D'autres négociations ont été engagées en vue d'obtenir de la Société des Nations les ressources nécessaires pour l'impression. Dès à présent et en attendant les tables développées la réimpression de certaine partie des tables annexes (notamment la division 62) a été achevée et il a été publié une édition refondue des Tables abrégées (Publication n° 132), contenant un exposé nouveau de la théorie de la Classification Décimale. La commission se réunira le 1er octobre prochain.

4° L'Assemblée a reçu des informations au sujet de l'état actuel de la Bibliothèque Internationale et de l'Encyclopédie documentaire, deux œuvres autonomes, entreprises par les Associations Internationales et leur Union, et auxquelles coopère l'Institut International de Bibliographie. Le programme et l'état d'avancement de ces œuvres sont décrits dans la publication de l'Union des Associations Internationales dont question ci-dessus.

5° L'Assemblée a rendu un hommage ému aux morts de l'année, Herbert H. FIELD, Directeur du Concilium Bibliograficum de Zurich, May SEYMOUR, qui collabora pendant vingt ans avec Melvil DEWEY, Pierre NENKOFF, qui propagea les méthodes de l'Institut International de Bibliographie en Bulgarie.

***

Des exposés concernant le Livre et la Bibliographie, la Documentation ont fait partie des cours et conférences des l'Univerité Internationale et il est décidé que l'an prochain une section spéciale ayant cet objet sera constituée. Ce sera l'occasion d'entendre des spécialistes de divers pays mettre en commun les fruits de leur expérience et les communiquer dans des conditions que ne permet plus la brièveté des séances de congrès lesquelles doivent de plus en plus être consacrées à des discussions et des échanges de vues.

***

Digitized by Google

Pendant la Quinzaine Internationale a eu lieu au Palais Mondial une Exposition des livres scientifiques récents des divers pays. Elle a réuni environ 2.000 ouvrages qui ont été présentés dans un ordre classé et l'examen intérieur des ouvrages a pu être fait par tous ceux qui participaient à la Quinzaine. Cette initiative a été fort appréciée des travailleurs intellectuels et on veut lui donner un grand développement l'an prochain. Les ouvrages ont été, soit donnés par les auteurs et les éditeurs, soit déposés par ces derniers et prêtés pour la circonstance. Véritable « Université écrite » à côté de l'Université parlée, une telle présentation, espère-t-on aidera à faire connaître les meilleurs ouvrages de « bibliothèque ». Si semblable exposition se développait sur une grande échelle elle pourrait offrir aux bibliothécaires des Universités, un moyen pratique de tenir à jour leurs acquisitions.

Digitized by Google

VIII

Le IIe Congrès Panafricain

A. — Résolution votée à Bruxelles

Le IIe Congrès Panafricain réuni à Bruxelles les 31 août, 1er et 2 septembre, au Palais Mondial.

Considérant

Qu'il résulte des grandes expériences sociales du dernier demi-siècle ainsi que des conclusions de la science récente, que les Noirs et les hommes de couleur sont susceptibles d'un développement progressif permettant à la race arriérée d'atteindre l'état avancé des autres races ;

Que le développement de l'humanité entière est aujourd'hui reconnu solidaire de celui de toutes ses parties et qu'une civilisation universelle ne saurait être bien ordonnée si elle doit continuer à s'encombrer d'un « ballast » de plus de 200 millions d'êtres humains laissés dans l'ignorance et maintenus dans l'incapacité économique ;

Que la collaboration continue des races sur les bases de l'égalité et de la réunion de toutes les valeurs intellectuelles et morales, est donc un urgent desideratum de l'heure actuelle.

Décide

Que l'œuvre du Congrès Panafricain sera continuée et développée en une Association Internationale permanente, sur le principe d'une

Digitized by Google

fédération de tous les organismes qui veulent, dans tous les pays, travailler à la protection, à l'éducation et au progrès de la race noire, et des hommes de couleur ;

Que cette association aura à constituer, à patronner, à coordonner ou à susciter les organismes pratiques nécessaires à cet effet ;

Qu'elle coopérera aux institutions groupées en Centre International au Palais Mondial à Bruxelles, et y formera la Section Panafricaine.

B. — **Résolutions votées à Paris**

I. — Pour Haïti

Le congrès pan-africain après avoir entendu dans son exposé M. Vilius Gervais, délégué de l'Union patriotique haïtienne, proteste en signe de solidarité contre toute ingérence et toute occupation illégale des Etats-Unis dans les affaires haïtiennes et aussi contre le système de coercition qui est établi.

Le congrès émet le vœu de voir la République d'Haïti libre et indépendante, rentrer, grâce à l'esprit de justice du gouvernement de Washington, dans l'intégralité de ses droits et promet moralement d'aider le peuple haïtien, dans la mesure des moyens dont il dispose, à atteindre ces fins.

II. — Pour la Société des Nations

Attendu que la Société des Nations a pour but d'établir la paix universelle et qu'une telle paix ne peut être fondée que sur la base de l'égalité humaine et de la justice sociale ;

Attendu qu'il existe dans le monde des conditions sociales et politiques impliquant pour un grand nombre de personnes appartenant aux races dites de couleur, l'injustice, l'ignorance, la misère et des traitements inhumains, qui engendrent un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en péril ;

Attendu qu'une paix durable ne peut être obtenue entre les hommes que si leurs relations sont fondées sur la justice et le respect de la créature humaine dans son corps et son âme ;

Digitized by Google

Attendu qu'il est, par conséquent, urgent pour établir cette paix désirable, d'étudier et de proposer des mesures propres à assurer l'éducation physique, l'évolution intellectuelle et le progrès économique des races dites de couleur ;

Attendu, d'autre part, que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime réellement humain pour tous ceux qui habitent son territoire fait obstacle aux efforts des autres pays désireux d'améliorer le sort de leurs habitants sans distinction.

Le congrès panafricain émet le vœu :

Qu'il soit créé à la Société des Nations une organisation permanente chargée de travailler à la réalisation du programme exposé dans le préambule ;

Cette organisation sera établie au siège de la Société des Nations et fera partie de l'ensemble des institutions de la Société.

Enfin on en arrive au morceau capital, à la motion que nous publions au début de ce compte-rendu et qui doit résumer les travaux des trois congrès de Londres, de Bruxelles et de Paris.

En plusieurs passages on retrouve l'influence de M. Burghardt du Bois. Mais tout de même c'est un texte bien édulcoré si on le compare surtout à celui de Londres.

III. — Hommage a la France

Ce congrès de la race noire, réunissant les délégués de tous les pays où vivent des collectivités noires, avant de se séparer, proclame que l'évolution de la race noire n'a été rendu possible et ne pourra parvenir à son plein épanouissement que par le développement logique des principes d'humanité et de justice que la France a été la première à poser devant la conscience universelle et qu'elle n'a jamais cessé d'appliquer.

Constate que c'est le sentiment profond de ce rôle de la France qui a déterminé l'élan spontané et unanime des populations noires à se placer au premier rang de ses défenseurs pendant la Grande Guerre.

Exprime ses remerciements et sa reconnaissance à la France, patrie immortelle de la Déclaration des droits de l'homme et de citoyen.

Emet le vœu que les nations qui ne sont pas arrivées aux mêmes conceptions se pénètrent du grand exemple donné par la civilisation française.

Digitized by Google

C. — Motion américaine renvoyée au prochain Congrès

On dirait que la science, la religion et la philantropie sont devenues les esclaves de la mercante et de l'industrie mondiales. Les corps, les âmes, les esprits des indigènes des îles Fidji ou du Congo n'ont plus qu'une jauge, qu'une cote : celle de la Bourse.

Le temps d'une telle organisation mondiale est passé, et quelque excuse qu'on puisse invoquer en faveur des époques révolues, le XX^e siècle se doit de considérer les hommes autrement que comme des machines et des bêtes à travail.

Ce problème, que les peuples civilisés ont traité jusqu'ici comme un problème exclusivement intérieur, doit être, en admettant qu'une solution soit possible, envisagé d'une façon plus large.

Les rapports du travail et du capital en Angleterre, en France, en Amérique ne réussiront pas à s'harmoniser tant que n'auront pas disparu la misère et l'injustice qui marquent les relations entre la race blanche et les hommes de couleur.

Il est honteux et contraire à tous les principes de la science, de la religion, de la démocratie, que l'estime d'une moitié du monde pour l'autre se mesure à la faculté qu'elle a d'en tirer des bénéfices.

Si nous reconnaissons que le malaise économique universel a pour cause une mauvaise distribution des richesses, nous ne pouvons oublier que la raison fondamentale de ce malaise réside dans la répartition outrageusement unique des ressources du monde entre les peuples dominants et les peuples dominés, dans l'accaparement des territoires et des matières premières, dans le monopole des connaissances techniques et morales. Et de ce crime, le prolétariat blanc est responsable avec le capital blanc.

Sciemment et inconsciemment, soit négligence ou prémédlitation, la puissance que les travailleurs blancs tiennent de leur bulletin de vote dans les démocraties modernes a été circonvenue pour favoriser les projets d'asservissement des travailleurs noirs, bruns ou jaunes. Et par un singulier retour des choses, le prolétariat blanc a été à son tour lié, baillonné, rendu impuissant. Il n'a pas impunément mis entre les mains d'une oligarchie cruelle et irresponsable le monopole des matières premières. Et, chose curieuse, les gens civilisés, les personnes de bonne famille, celles qui se piquent de pitié ou de philanthropie profitent de leur éducation, de leurs plaisirs, de leur luxe, des jouissances de beauté et de sensibilité délicates sans s'inquiéter

Digitized by Google

de la source de tous ces bienfaits. Et c'est pourtant des souffrances pitoyables d'une multitude d'êtres blancs, bruns, noirs, qu'est fait leur bonheur.

Le prochain congrès se tiendra en 1923 à une date et en un lieu dont le choix est laissé au bureau permanent.

Digitized by Google

IX

La Séance Russe

(31 août 1921)

Une séance russe a eu lieu au Palais Mondial le 31 août. L'Université Internationale a fait appel, cette année, au concours de 16 professeurs des Universités russes qui ont traité à la fois des choses de ce pays, de sa constitution, de ses nationaux et de la science en général : MM. ANITCHKOFF, STRUVE, BORADAEVSKY, ECK, MINORSKY, KLUTCHNIKOFF, SOKOLOFF, TZEBRIKOFF, MOGUILIANSKI et le publiciste SLONIME.

Un exposé a été fait par les Directeurs du Centre International au sujet de l'organisation des institutions groupées aujourd'hui au Palais Mondial, et des avantages qui peuvent en résulter pour la science russe. Une discussion a été ouverte sur les moyens de permettre actuellement la coopération russe à l'œuvre entreprise. Les professeurs invités ont été unanimement d'avis que le Centre International était appelé à rendre des services à la Russie et qu'il importait d'organiser la collaboration sollicitée. Jusqu'ici, l'Europe d'Orient est demeurée trop étrangère à l'Europe d'Occident et les événements ont montré tout ce qui peut résulter des divergences dans les voies de la civilisation. Au mois d'octobre prochain doivent se réunir à Prague des délégations de tous les centres russes constitués en Europe. La réunion de Prague pourra statuer sur les voies et moyens, mais, dès maintenant, le groupe de Paris prendra l'initiative d'une correspondance à ce sujet. Tout est pourtant encore œuvre provisoire, ainsi

Digitized by Google

qu'il convient dans des circonstances qui ne permettent pas de parler au monde au nom de toute la science russe. Les intellectuels émigrés s'efforcent, comme l'a proposé le professeur ANITCHKOFF, appuyé par le professeur ECK, de s'attacher à une œuvre durable pendant leur exil, et les divers instituts du Palais Mondial leur en fournissent l'occasion, notamment pour la Bibliographie. Les Professeurs KLUCHNIKOFF, MINORSKY et BORADAEVSKY ont envisagé les moyens pratiques pour arriver immédiatement à une représentation au sein du Conseil de l'Université Internationale. La proposition de créer dans le Musée une Salle Slave a été accueillie favorablement, étant entendu que chaque pays aura néanmoins sa propre salle. La Salle Slave serait analogue aux salles qu'il a déjà été question de créer pour les civilisations latines, anglo-saxonnes et musulmanes. Tous les documents disponibles seront recrutés par les Russes des grands centres occidentaux ; on s'efforcera de constiuer, au Palais Mondial, des collections de publications relatives au temps de l'exode. D'autre part, la Direction du Palais Mondial a offert de conserver, à titre de dépôt, des collections qui rejoindront plus tard les divers fonds existant en Russie. L'annonce a été faite que M. Roubakine s'est dit disposé, en principe, à transporter à Bruxelles sa belle Bibliothèque russe actuellement à Clarens, ainsi que son Institut de Psychologie Bibliologique.

M. Berlinn, qui présidait la séance, a interprété le sentiment de l'Assemblée en disant quelle satisfaction avaient éprouvé les intellectuels russes de n'avoir pas été « oubliés » pendant cette Quinzaine et quels espoirs ils se croyaient fondés de nourrir quant à l'avenir de l'œuvre entreprise à Bruxelles.

Digitized by Google

X

Congrès International des Sciences administratives

Le Comité permanent du Congrès International des Sciences administratives, réuni pendant la Quinzaine, a décidé de proposer la réunion du deuxième congrès en 1922. Le programme fera une place particulière aux questions de méthode et de doctrine administrative et, à l'étude de l'organisation centrale, régionale et communale, sera ajoutée celle de l'administration militaire navale et internationale. Il est proposé de développer le congrès en une véritable association internationale avec activité permanente et de faire reposer son organisation sur une double base : formation des sections nationales groupant des délégués des diverses administrations de chaque pays ; affiliation des Associations Internationales s'occupant des points particuliers du programme général et qui pourraient fonctionner comme des sections du congrès. (Par exemple l'Union Internationale des Villes.)

Il est proposé de réunir en Conseil Général les délégués des Sections nationales et internationales à Bruxelles, en 1922, au moment de la 3e Quinzaine Internationale.

Digitized by Google

XI

Texte de la Résolution finale

Les membres de la Deuxième Quinzaine Internationale organisée par l'Union des Associations Internationales et qui groupe les professeurs, les étudiants et les auditeurs de l'Université Internationale ainsi que les délégués aux congrès qui se sont réunis à cette occasion,

Prenant acte des travaux accomplis au cours des deux semaines écoulées et des conclusions relatées dans le rapport qui leur en est fait ; heureux de constater l'esprit de coopération, d'union et d'énergique confiance en un meilleur avenir qui les a inspirés et dont se sont sentis animés tous ceux qui se sont trouvés ces jours à Bruxelles, ont, au moment de se séparer, adopté la résolution suivante :

1° Appel du Centre International à la collaboration des associations nationales et internationales ainsi que des grandes associations et institutions nationales et des gouvernements.

2° Appel à l'Assemblée de la Société des Nations afin que soient accueillies les demandes du Congrès du Travail Intellectuel et que les intérêts de l'Intelligence aient leur représentation dans la Société comme ceux de la politique, de la finance et du travail manuel.

3° Formation d'une ligue des « Amis du Centre International ». Cette ligue, divisée en autant de sections qu'il est d'institutions particulières constituant ce Centre, et travaillant d'accord avec l'Union des Associations Internationales, doit permettre l'action groupée de toutes les bonnes volontés (individus et associations), disposés à venir en aide à l'œuvre poursuivie, à la faire connaître, à la défendre et lui assurer le moyen de se développer.

Digitized by Google

4° Vœu de voir publier les actes de la Quinzaine et notamment les conférences de l'Université internationale.

5° Remerciements à tous les gouvernements qui ont coopéré au développement du Centre International, en particulier remerciements au gouvernement Belge qui a mis à sa disposition l'édifice, devenu le Palais Mondial, et vœu de le voir continuer à lui donner une aide toute spéciale jusqu'au jour où, toutes les coopérations ayant été réunies, le Centre pourra agir en pleine autonomie. Remerciements aussi aux associations et aux particuliers pour les aides effectives qu'ils ont apportées, en nature, en espèce ou en travail.

6° Vu le succès de la IIe Quinzaine Internationale, décision de rendre permanente l'institution de la Quinzaine internationale et de la voir se développer selon les principes mis en œuvre au cours des sessions de 1920 et 1921.

Digitized by Google

Digitized by Google

Université Internationale [1]

I. — UNIVERSITÉS ADHÉRENTES

1. Universitatea din Bucuresti.
2. Kjöbenhavns Universitet.
3. Leiden Ryks Universiteit.
4. Universidade de Lisboa.
5. Universidad Central de España (Madrid).
6. Université de Peking. Ta hsüe tang.
7. Uniwersytet Poznanskiego.
8. Ceska Universita Karlova (Prague).
9. Sophia Universität.
10. Université imperiale de Tokio. Tokyo Teikoku-Daigaku.
11. Varsavsky Universitet.
12. Vilenskaja Universitet
13. Universität Zürich.

(1) ARTICLE 2 DES STATUTS. — Les membres de l'Université sont : 1° *Les corps* : Universités, Etablissements d'enseignement supérieur et Associations internationales ; 2° *Les individualités* : Professeurs et Etudiants.

Digitized by Google

II. — CORPS PROFESSORAL (1)

Première liste

AEBY, P. (Fribourg). — 347 (494).
ALLARD, E (Bruxelles). — 629.13.
ALLEN, C. (Wisconsin). — 58.
ALTAMIRA, R. (Madrid). — 34.
AMBROSI, L. (Pise). — 1 (09).
ANITCHKOF, E. (Belgrade). — 8.
APPLETON, J. (Lyon). — 34
ARANGIO-RUIZ, V. (Naples). — 34 (37).
ARNO C. (Modène). — 34 (37).
AULARD, A. (Paris). — 9 (44).
BALDENSPERGER, F. (Strasbourg). — 8.
BARBILLION, L. (Grenoble). — 53.
BARKER, A. (Leeds). — 677.
BARRAU, J. A. (Groningen). — 515/6
BASSET, R. (Alger). — 492.7.
BATAILLON, E. (Strasbourg). — 3.
BAUER, S. (Bâle). — 33.
BAYS, S. (Fribourg). — 51.
BEAULARD de LENAIZAN (Montpellier). — 53.
BEAUVERIE, J. (Clermont). — 58.
BELLEGOTTI, L. (Pise). — 341.
BELLONI, F. (Pise). — 491.23.
BENEDICKS, C. (Stockholm). — 53.
BENZACAR, J. (Bordeaux). — 34 : 6.
BERTHELEMY, H. (Paris). — 34.
BETTONI, G. (Fribourg). — 479.5.

(1) Les nombres qui suivent les noms des professeurs sont ceux de la Classification Décimale qui correspondent aux diverses branches enseignées par eux. Un tableau des principaux nombres employés se trouve plus loin à la page 196.

Digitized by Google

BIONDI, B. (Catane). — 34 (37).
BOCCARDI, J. (Turin). — 52.
BOILLOT, F. (Bristol). — 84.
BOMMER, C. (Bruxelles). — 58.
BONNIER, G. (Paris). — 58.
BORTOLOTTI, E. (Bologne). — 517.
BOSWELL, P. G. H. (Liverpool). — 55.
BOUTAN, L. (Bordeaux). — 59.
BOUVIER, E. (Lyon). — 351.72.
BRANDILEONE, F. (Rome). — 348.
BREASTED, J. H. (Chicago). — 9 (5).
BRILLOUIN, M. (Collège de France). — 53.
BRINI, G. (Bologne). — 34 (37).
BROCARD, L. (Nancy). — 33.
BRUSCHETTINI, A. (Naples). — 347.9.
BUHL, A. (Toulouse). — 517.
CABOUAT, J. (Caen). — 341.
CAGNAT, R. (Collège de France). — 9.026.
CAMENA D'ALMEIDA, P. (Bordeaux). — 91.
CAPART, J. (Gand). — 9.026.
CARCOPINO, J. (Alger). — 9.026 (6).
CARDINALI, G. (Rome). — 9 (3).
CARRÉ, J. M. (Lyon). — 8.
CAYEUX, L. (Collège de France). — 55.
CHABERT, S. (Grenoble). — 47.
CHARMONT, J. (Montpellier). — 34.
CIANI, E. (Gênes). — 515.
CICCAGLIONE, F. (Catane). — 34 (09).
CICCOTI, E. (Messine). — 9 (3).
CIPPICO, A. (Londres.) — 45.
CLAPARÈDE, E. (Genève). — 15.
CLEDAT, L. (Lyon). — 84.
CODACCI-PISANELLI, A. (Rome). — 35.
COGLIOLO, P. (Gênes). — 347.7.
COHEN, J. B. (Leeds). — 54.
COLAJANNI, N. (Naples). — 31.
COLSENET, E. (Besançon). — 1.
CONTUZZI, F. P. (Cagliari). — 341.
COOKE, G. A. (Oxford). — 492.4.
CONTI, U. (Sienne). — 343.

Digitized by Google

CUNNOT, L. (Nancy). — 59.
CURTIS, W. C. (Missouri). — 59.
DANIEL, L. (Rennes). — 58.
DAVIS, B. E. C. (Londres). — 82.
DE BLECOURT, A. S. (Leyde). — 34 (09).
DECROCK, E. (Aix-Marseille). — 58 : 63.
DE FIEDOROWICZ, G. (Varsovie). — 9.
DE GALARZA, V. (Caire). — 1.
DE HALECKI, O. (Varsovie). — 34.
DE MARTONNE, E. (Paris). — 91.
DE MOOR, D. (Bruxelles). — 61.
DE TONI, C. B. (Modène). — 58.
DE WULF, M. (Louvain). — 1.
DEL VECCHIO, G. (Rome). — 3 (01).
DELARUELLE, L. (Toulouse). — 47.
DEMOGUE, R. (Paris). — 347.
DENJOY, A. (Utrecht). — 517.
DEPAGE, A. (Bruxelles). — 61.
DIEHL, C. (Paris). — 9 (495).
DIENA, G. (Turin.) — 341.
DOBRZYCKI, S. (Poznan). — 9.
DOBSON, J. F. (Bristol). — 48.
DOLLO, L. (Bruxelles). — 59.
DOTTIN, G. (Rennes). — 48.
DRESCH, J. (Bordeaux). — 83.
DUBOIS, R. (Lyon). — 612.
DUBOSCQ, O. (Montpellier). — 59.
DUFOUR, M. (Lille). — 88.
DUFOURCQ, A. (Bordeaux). — 9 « 04 : 16 ».
DUGUIT, L. (Bordeaux). — 34.
DUNLAP, F. (Missouri.) — 63.49.
DUNLAP, K. (John Hopkins). — 15.
DURAND, W. F. (Stanford) — 62.
EMRYS-ROBERTS, E. (Galles,). — 61.
ESMONIN, E. (Grenoble). — 9.
EVANS, W. A. (Chicago, N. W.). — 614.
FABRY, E. (Aix-Marseille). — 517.
FADDEGON, B. (Amsterdam). — 491.23.
FANO, G. (Rome). — 612.
FAUCONNET, P. (Toulouse). — 3 (01).

Digitized by Google

FERRARRI, E. M. (Bologne). — 37.
FERRI, E. (Rome). — 343.
FEUILLERAT, A. (Rennes). — 82.
FICHTER, F. (Bâle).) — 54.
FINZI, M. (Ferrare). — 343.
FLAHAULT, CH. (Montpellier). — 58.
FORTI, U. (Naples). — 341.
FOX, P. (Chicago, N. W.). — 52.
FRANCIS, F. (Bristol). — 54.
FRANÇOIS, A. (Genève). — 44.
FUETER, R. (Zurich). — 51.
GASCON, M. J. (Madrid). — 55.
GEDDES, P. (Bombay). — 725.09.
GERSTENBERG, CH. W. (New-York). — 336.
GHIGI, A. (Bologne). — 59.
GIDE, C. (Collège de France). — 33.
GIDEL, G. (Paris). — 341.
GIGLIO-TOZ, E. (Cagliari). — 574/7.
GIRARDIN, P. (Fribourg). — 91.
GLOTZ, G. (Paris). — 9 (38).
GRANT, A. J. (Leeds). — 9.
GRIGNARD, V. (Lyon). — 54.
GRIZIOTTI, B. (Pavie). — 336.
GROPPALI, A. (Modène). — 34 (01).
GUAGLIANONE, P. (La Plata). — 37.
GUBRYNOWICZ. (Varsovie). — 8.09 (475).
GUIDI, I. (Rome). — 492.
GUTTON, C. (Nancy). — 53.
HALL, W. S. (Chicago, N. W.). — 612.
HANNA BEY, M. (Le Caire). — 342.
HANUS, P. H. (Harvard). — 371.
HAVET, L. (Collège de France). — 47.
HAZARD, P. (Lyon). — 8.
HERFORD, C. H. (Manchester) — 82.
HERSCH, L. (Genève). — 31.
HOLLEMAN, A. F. (Amsterdam). — 547.
HOPKINS, F. G. (Cambridge). — 59.11.05.
HOULLEVIGNE, L. (Aix-Marseille). — 53.
HUSSAIN-HAIKAL, M. (Le Caire). — 343.
HUVELIN, P. (Lyon) — 34 (37).

Digitized by Google

ICHIHASHI, Y. (Stanford). — 9 (52).
JASTROW, J. (Wisconsin). — 15.
JOHNSON, T. B. (Yale). — 54.
JONNESCO, Th. (Bucarest). — 61.
JOYAU, E. J. (Clermont-Ferrand). — 1.
JUMELLE, H. (Aix-Marseille). — 58.
KALFF, G. (Leyde). — 7.
KOTARBINSKI. (Varsovie). — 1.
LA FONTAINE, H. (Institut des Hautes Études de Belgique). — 34.
LANGLEY, J.-M. (Cambridge). — 612.
LANSON, G. (École Normale Supérieure, Paris). — 84.
LEATHES, J. B. (Sheffield). — 612.
LEBRET, G. (Caen). — 347.
LE BRETON, A. (Bordeaux). — 84.
LEFEVRE, G. (Lille). — 1.
LE FUR, L. (Strasbourg). — 34.
LEGRAS, H. (Fribourg). — 347.
LEHMANN, A. (Copenhague). — 15.
LEICHT, P. S. (Modène). — 34.
LESAGE, D. (Rennes). — 58.
LESSONA, S. (Pise). — 34 : 615.
LEVY-ULLMANN, H. (Paris). — 347.
LIVINGSTON, B. E. (John Hopkins). — 58.11.
LORIA, A. (Turin). — 33.
LORIA, G. (Gênes). — 51.
LUSSANA, S. (Gênes). — 53.
LUZZATTI, L. (Rome). — 343.
MALCHE, A. (Genève). — 37.
MANARA, U. (Gênes). — 347.7.
MANNOURY, G. (Amsterdam). — 51.
MARCHIS, L. (Paris). — 629.13.
MARTIN, L. J. (Stanford). — 15.
MARX, C. D. (Stanford). — 62.
MATHIEZ, A. (Dijon). — 9 « 15 : 18 ».
MAZON, A. (Strasbourg). — 88.
MICHELS, R. (Bâle). — 33.
MILHAUD, E. (Genève). — 3.
MONTESANO, D. (Naples). — 51.
MONTET, E. (Genève). — 495.
MONTICELLI, F. S. (Naples). — 59.

Digitized by Google

MOREAU, F. (Aix-Marseille). — 35.
MUIRHEAD, J. H. (Birmingham). — 33.
MULLER, P. TH. (Strasbourg). — 54.
MUSTARD, W. P. (John Hopkins). — 47.
NICOTRA, L. (Messine). — 58.
NIEDERMANN, M. (Bâle). — 4.
NIERMEYER, J. F. (Utrecht). — 91.
NITOBÉ, I. (Tokio). — 34.
NÖRLUND, N. E. (Lund). — 51.
NYLAND, A. A. (Utrecht). — 52.
NYROP, KR. (Copenhague.) — 479.5.
OPPENHEIM, A. S. (Leyde). — 347.7.
ORLANDO, V. H. E. (Rome). — 343.
ORNSTEIN, L. S. (Utrecht). — 538.3.
OTLET, P. (Institut des Hautes Études de Belgique). — 00.
PANGRATI, E. A. (Bucarest) — 515.
PANTALEONI (Rome). — 33.
PARIS, P. (Bordeaux). — 9.026.
PASCAL, P. (Lille). — 54.
PATERNO, E. (Rome). — 54.
PAUL-VALENTIN (Le Caire). — 15.
PAYOT, J. (Aix-Marseille). — 00.
PELLET, A. (Clermont-Ferrand). — 51.
PETRIE, W. M. F. (Londres). — 9.026 (32).
PIC, P. (Lyon). — 341.
PIDAL, R. M. (Madrid). — 479.5.
PINCHERLE, S. (Bologne). — 517.
PITTARD, E. (Genève). — 572.
POPE, W. J. (Cambridge). — 54.
POTEZ, H. (Lille). — 84.
PRESUTTI, E. (Naples). — 342.
RADL, R. (Prague). — 1.
RAFFAELE, E. (Rome). — 59.
RAGGI, L. (Gênes). — 35.
RAYNAUD, B. (Aix-Marseille). — 33.
REICHESBERG, N. (Berne). — 33.
RENARD, G. (Collège de France). — 331.
REVON, M. (Paris). — (5).
RICHARD, G. (Bordeaux). — 3.
RICHET, C. (Paris). — 612.

Digitized by Google

RIPERT, E. (Aix-Marseille). — 849.
RITCHIE, R. L. G. (Birmingham).
ROBINSON, D. M (John Hopkins). — 88.
ROSA, D. (Turin). — 59.
ROSIER, W. (Genève). — 91.
ROUGIER, A. (Lausanne). — 34.
RUYSSEN, T. (Bordeaux). — 1.
SAGNAC, PH. (Lille), — 9 « 15 : 18 ».
SALISBURY, R. D. (Chicago). — 55.
SALVIOLI, G. (Naples). — 34.
SAND, R. (Bruxelles). — 61.
SAVORGNAN, F. (Cagliari). — 31.
SAVORY, D. L. (Belfast). — 44.
SCHIFMANOV, J. (Sofia). — 8.06.
SCHULTHESS, F. (Bâle). — 491.
SCOT, F. N. (Ann Arbor). — 8.08.
SELLA, E. (Parme). — 33.
SIEDLECKI,, M. (Vilna). — 59.
SMETS, G. (Bruxelles). — 34.
SNOUCK-HURGRONJE, C. (Leiden). — 492.7.
SOMERVILLE, W. (Oxford). — 63 : 33.
SOMIGLIANA, C. (Turin). — 53.
STARCKE, C. N. (Copenhague). — 1.
SORLEY, W. R. (Cambridge). — 17.
STJERNBERG, N. (Stockholm). — 343.
STOMPS, Th. J. (Amsterdam). — 58.
STOPPATA, A. (Bologne). — 343.
STUDER, T. (Berne.) — 59.
TEACHER, J. H. (Glasgow). — 616.
TEDONE, O. (Gênes). — 531.
TERMAN, L. M. (Stanford). — 37.
THOMPSON, D. W. (St-Andrews). — 59.
TILLE, V. (Prague). — 8 (09).
TÖNDURY, H. (Genève). — 33.
TOTOMIANTZ, V. (Moscou). — 33 (09).
TOWNSEND, J. S. (Oxford). — 53.
TZEBRIKOFF, V. (Moscou). — 55.
UNDEN, O. (Upsala). — 347.
VALDARNINI, A. (Bologne). — 1.
VALERY, J. (Montpellier). — 34.

Digitized by Google

VAN DER WIELEN, P. (Amsterdam). — 615.
VAN KAN, J. (Leiden). — 34.
VARLEZ, L. (Gand). — 351.83.
VASSALLI, F. (Gênes). — 347.
VEDEL, V. (Copenhague). — 83.
VENTURI, A. (Rome). — 7 (09).
VERSCHAFFELT, E. (Amsterdam). — 58.
VIDARI, G. (Turin). — 37.
VINCENT, J. M. (John Hopkins). — 9 (4).
VINOGRADOFF, P. (Oxford). — 34.
VOLTERRA, V. (Rome). — 53.
VON EULER, H. (Stockholm). — 547.
WADDINGTON, A. (Lyon). — 9.
WATSON, J. B. (John Hopkins). — 15.
WEISS, A. (Paris). — 34.
WERNER, C. (Genève). — 1.
WERTHEIMER, J. (Bristol). — 66.
WESTERGAARD, H. (Copenhague). — 33.
WHARTON, L. (Londres). —
WHITEHEAD, J. B. (John Hopkins). — 621.3.
WILLIAMS, W. (Missouri). — 07.
ZEQUEIRA, P. C. (La Havane). — 15.
ZOCCO-ROSA, A. (Catane). — 34 (37).

Seconde liste

ADAMS, E. D. (Stanford). — 9.
ADLER, F. (New-York, Columbia). — 172.
BALDENSPERGER, F. (Strasbourg). — 8.
BELTRAMI, A. (Gênes). — 87.
BRODETSKY, S. (Leeds). — 51.
CARCOPINO, J. (Alger). — 9.026 (6).
CARDINALI, G. (Rome). — 9 (3).
CARLSON, A. J. (Chicago). — 612.
CHATZKY, B. (Petrograd). — 342.
CHRISTIAN, H. A. (Cambridge, U. S. A). — 58.
CUMMING, A. (Santiago, Chili). — 34 (37).

Digitized by Google

CURTIS, W. C. (Missouri). — 59.
ECK, A. (Varsovie). — 9.
ELLWOOD, C. A. (Columbia, Miss.). — 3.
FERRARI, G. M. (Bologne). — 37.
FIELD, A. J. (Chicago). — 33.
FLAHAULT, CH. (Montpellier). — 58.
FRAZER, J. C. W. (John Hopkins). — 54.
GERSTENBERG, CH. W. (New-York). — 336.
GIRARDIN, P. (Fribourg). — 91.
GRAMMONT (Montpellier). — 41.5.
GRAZIANI, A. (Naples). — 33.
GREGORY, H. E. (Yale). — 55.
GRIZIOTTI, B. (Pavie). — 336.
GROPPALI, A. (Modène). — 34 (01).
GUAGLIANONE, P. (La Plata). — 37.
GUBRYNOWICZ (Varsovie). — 8.09 (475).
HATTORI (Tokio). — 1.
ICHIHASHI, Y. (Stanford). — 9 (52).
JOHNSON, T. B. (Yale). — 54.
JONES, E. E. (Chicago). — 37.
KLUTCHNIKOFF, G. (Moscou). — 341.
KOTARBINSKI (Varsovie). — 1.
KRAUS, E. H. (Ann Arbor). — 549.
KUNSTLER, J. (Bordeaux). — 611.
LANZA, V. (Catane). — 343.
LAWSON, A. C. (Berkeley). — 55.
LEFEVRE, G. (Lille). — 1.
LEHMANN, A. (Copenhague). — 15.
LEWIS, G. N. (Berkeley). — 54.
LIVINGSTON, B. E. (John Hopkins). — 58.11.
MAC BAIN, H. L. (New-York, Columbia). — 35.
MAHGOUB SABITT (Le Caire). — 340.6.
MAIRE, R. (Alger). — 58.
MARTIN, L. J. (Stanford). — 15.
MERRIL, W. A. (Berkeley). — 87.
MIKAMI (Tokio). — 9 (52).
MONRO, J. K. (Glascow). — 61.
MONROE, P. (New-York, Columbia). — 37 (09).
MONTICELLI, F. S. (Naples). — 59.
MORAND, M. (Alger). — 34.

Digitized by Google

MUSTARD, W. P. (John Hopkins). — 47.
NEWBURGH, L. H. (Ann Arbor). — 616.
ODA (Kyoto). — 35.
ONOZUKA (Tokio). — 32.
PANTALÉONI, M. (Rome). — 33.
PETRIE, W. M. F. (Londres). — 9.026 (32).
PILOTTI, V. (Oise). — 72.
PORRO, F. (Gênes). — 52.
PRAY, J. S. (Cambridge, U. S. A.). — 71.
PROBERT, F. H. (Berkeley). — 622.
RADL, E. (Prague). — 1.
ROSIER, W. (Genève). — 91.
SCELLE, G. (Dijon). — 341.
SCHATZ, A. (Lille). — 33.
SCHEVILL, R. (Berkeley). — 46.
SCHISMANOV, J. (Sofia). — 8.08.
SCOTT, F. N. (Ann Arbor). — 8.08.
SELIGMAN, E. (New-York). — 33.
SIEDLECKI, M. (Vilna). — 59.
STARCKE, C. N. (Copenhague). — 1.
STRATTON, G. M. (Berkeley). — 15.
TAUSSIG F. M. (Cambridge, U. S. A.). — 33.
VARLEZ, L. (Gand). — 351.83.
VEDEL, V. (Copenhague). — 83.
VINCENT, J. M. (John Hopkins). — 9 (4).
WESTERGAARD, H. (Copenhague). — 33.
WOODS, J. H. (Cambridge, U. S. A.). — 1.
YAMADA (Tokio). — 341.5.

III. — CHAIRES DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Société des Nations [341.014].
NITOBÉ, I. (Japon). — KAECKENBEECK, G. (Belgique).
Bureau International du Travail [341.28.3].
MARTIN, W. (Suisse).

Digitized by Google

Institut International de Bibliographie [01].
LA FONTAINE, H. (Belgique). — OTLET, P. (Belgique).
Société Positiviste Internationale [146].
CORRA, E. (France).
Société Théosophique Internationale [149.918].
WADIA (Indes).
Fédération internationale de la Libre Pensée [211].
HUBBARD (France).
Union Chrétienne des Jeunes Gens [267.7 : 284].
BARTH, F. (Belgique).
Organisation Sioniste Internationale [296).
BRODETSKY, G. (Grande-Bretagne).
Institut International pour l'étude des classes moyennes [321.91].
LAMBRECHTS, (Belgique).
Institut Colonial International [325].
SORELA (Espagne).
Association Internationale du Libre Echange [337.1].
STRAUSS (Belgique).
Commission permanente des Congrès Internationaux des Sciences Administratives [35].
DE TORRE VELEZ, comte (Espagne).
Ligue Internationale des Sociétés de la Croix Rouge [362.191].
X...
Congrès International d'Education familiale [371.398].
DE VUYST (Belgique).
Bureau International des Ecoles Nouvelles [371.48].
FERRIÈRE, A. (Suisse). — DECROLY, W. (Belgique).
Institut International du Commerce [38].
BERGÉ, G. (Belgique).
Centra Esperantista Oficejo [4.0892].
CHAVET (France). — DEMARCY (France). — MUFFANG (France).
Amis des Nombres [51].
GÉRARDIN (France). — KRAITCHIK (Russie).
Association Internationale d'Eugénique [575].
BOULENGER (Belgique).
Fédération Internationale des Inventeurs [6.08].
DE FUISSEAUX, H. (Belgique).
Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils [62].
MATHOT, E. (Belgique).

Digitized by Google

Association Internationale des Ingénieurs et Architectes municipaux [628].
REY, A. (France).
Section agricole de l'U. A. I. [63].
ZOLLA, D. (France). — GRÉGOIRE, HAUMONT, HESPEL, PUTTEMANS (Belgique).
Union Internationale des Beaux-Arts [7].
DELVILLE (Belgique).
Union Internationale des Villes [725.09].
ABERCROMBIE (Grande-Bretagne). — CHILD (Etats-Unis). — MILHAUD, E. (Suisse). — VAN DER SWAELMEN (Belgique).

Groupe académique russe.
BORADAEVSKY, S. — ECK, A. — KLUTCHNIKOFF, G. — MOGUILANSKI, N. — MINORSKI, V. — SHATSKY, B. — STRUVÉ, P. — SWATIKOFF. — TCHAHOTINE, S. — TZÉBRIKOFF.
Ecole d'Anthropologie (Paris).
MANOUVRIER (France).
Ligue des Droits de l'Homme (Paris).
BUISSON, F. (France).

Digitized by Google

Extrait sommaire de la Classification Décimale

01	Bibliographie.
07	Presse.
1	Philosophie.
15	Psychologie.
17	Morale.
2	Religion.
3	Sociologie.
31	Statistique.
32	Politique.
33	Economie Politique.
34	Droit.
341	— international.
342	— public.
343	— pénal.
347	— civil.
347.7	— commercial.
35	— administratif.
37	Enseignement.
4	Philologie.
44	Langue française.
45	Langue italienne.
47	— latine.
48	— grecque.
49	— diverses.
51	Mathématiques.
52	Astronomie.
53	Physique.
54	Chimie.
55	Géologie.
57	Biologie.
58	Botanique.
59	Zoologie.
61	Sciences médicales.
612	Physiologie.
614	Hygiène.
615	Pharmacologie.
616	Thérapeutique.
62	Technologie.
63	Agriculture.
677	Industrie textile.
7	Beaux-Arts.
8	Littérature comparée.
82	— anglaise.
83	— allemande.
84	— française.
88	— grecque.
9	Histoire.
91	Géographie.

Digitized by Google

Catalogue des Publications d'Associations Internationales

L'importance acquise par les questions internationales rend désirable que chaque grande Bibliothèque lui consacre un rayon spécial alimenté en premier lieu par les Publications des Associations Internationales. On trouvera ci-dessous les titres des ouvrages publiés par un certain nombre d'entr'elles.

1. — Société des Nations (1)

Compte rendu des Sessions du Conseil. Texte français et anglais. Le volume 25 francs. N'est en vente qu'à partir de la 12e session.

Pacte de la Société des Nations. Texte français et anglais, 1 fr. 50.

Journal Officiel. Abonnement, 15 francs par an ; Prix du numéro, 1 fr. 50.

Recueil des Traités et des Règlements internationaux. Abonnement à la série de 12 numéros, 30 francs.

Conférence financière Internationale (1920). Cinq volumes in-4°, 50 francs. Les volumes séparés respectivement, 5, 10 et 15 francs les trois derniers.

Cour Permanente de Justice Internationale. Documents, rapports, discussions. Trois volumes in-4°, 200 francs.

Bulletin officiel du Bureau International du Travail. Depuis 1920.09.08.

Revue Internationale du Travail. Depuis 1921.01.01. Mensuel. Abonnement, 30 francs (50 francs français) par an. Le numéro, 3 francs (5 francs français).

---

(1) Les prix des publications de la Société des Nations sont en francs suisses.

Digitized by Google

2. — Union interparlementaire

DESCAMPS. — *Essai sur l'arbitrage international.* Mémoire aux puissances. Bruxelles, 1895, 5 francs.

Comptes rendus des Conférences interparlementaires à Budapest (1896), *à Bruxelles* (1897, 1905 et 1910), *à Paris* (1900), *à Vienne* (1903), *à Saint-Louis* (1904). Chaque volume, 5 francs.

Compte rendu de la Conférence de Londres (1906). Texte anglais et français, richement illustré, 15 francs.

Compte rendu de la Conférence de Berlin (1908). Texte allemand et français, illustré, 15 francs.

[Le Compte rendu de la Conférence à Christiania (1899) est épuisé.]

L'Union interparlementaire, son œuvre, son organisation actuelle. Brochure de 20 pages in-8°, fr. 0.50. — A également paru en espagnol, en allemand et en anglais.

Documents interparlementaires. Chaque numéro, 1 franc.

I. — *L'Union interparlementaire à la Chambre française.* Brochure de 47 pages in-8°.

II. — *L'Union interparlementaire au Reichstag allemand.* Brochure de 19 pages in-8° (en allemand).

III. — *Armements navals.* Discours à la Chambre des Communes, à la Chambre des Représentants d'Amérique et au Sénat français, Brochure de 109 pages in-8° (en anglais et en français).

IV. — *Limitation des charges militaires. — Abolition du Droit de capture.* (Délégation autrichienne ; Chambre italienne ; Reichstag allemand ; Chambre française.) Brochure de 24 pages in-8° (en allemand et en français).

V. — *La limitation des armements et l'arbitrage international.* (Chambre française ; Chambre des Communes britannique ; Reichstag allemand). Brochure de 135 pages in-8° (en allemand, anglais et français).

VI. — *Commissions nationales de la paix.* (Congrès américain ; Chambre des Communes ; Délégation autrichienne ; Chambre hongroise ; Deuxième Chambre suédoise). Brochure de 45 pages in-8°.

LANGE, CHR.-L. — *Note sur la Conférence navale de Londres* (1908-1909). Brochure de 16 pages in-8°, fr. 0.50.

Union interparlementaire. Résolutions des Conférences et Décisions principales du Conseil, 2e édition, corrigée et mise à jour. Précédée d'une introduction et suivie d'une bibliographie par CHR.-L. LANGE, secrétaire général de l'Union. Volume de 141 pages grand in-8°, 4 francs.

Digitized by Google

3. — Institut de Droit international

Annuaire de l'Institut de Droit international. 25 volumes parus, de 400 à 500 pages chacun. [Rapports, procès-verbaux des délibérations, projets et résolutions.]

Tableau décennal (1893). [Résumé des travaux de l'Institut, de 1873-1892. Un nouveau tableau décennal de 1894 à 1904 a paru dans le volume XX de l'*Annuaire*.]

4. — Institut colonial international

Comptes rendus des séances

Ont paru les comptes rendus de 1894/5/7/9; 1900/1/3/4/5/7/8/9/11/12/13/20. Chaque volume, 15 francs.

Bibliothèque coloniale internationale

20 francs le volume

1re Série. — *La Main-d'œuvre aux Colonies.*
2e Série. — *Les Fonctionnaires coloniaux.*
3e Série. — *Le Régime foncier aux Colonies.*
4e Série. — *Le Régime des protectorats.*
5e Série. — *Les Chemins de fer aux Colonies et dans les pays neufs.*
6e Série. — *Le Régime minier aux Colonies.*
7e Série. — *Les différents systèmes d'Irrigation.*
8e Série. — *Les Lois organiques des Colonies.*
9e Série. — *L'enseignement aux indigènes.*

Publications éditées sous les auspices de l'Institut Colonial International

M. le professeur Dr G. K. Anton : *Le Régime foncier aux Colonies*, précédé d'une préface de M. J. Chailley. — Indes Orientales néerlandaises. — Politique domaniale et agraire dans l'Etat Indépendant du Congo. — Colonies françaises. — Colonies anglaises. 1 volume, 415 pages, 10 francs.

Digitized by Google

5. — Congrès international des Sciences administratives

Rapports et comptes rendus du premier Congrès international des Sciences administratives. Bruxelles, 1910. 5 volumes grand in-8°, 25 francs.

6. — Association internationale du Congrès des Chemins de fer

Bulletin de la Commission internationale du Congrès des Chemins de fer. Mensuel. 0.245 × 0.185, depuis 1887. Abonnement, 30 francs Paraît aussi en anglais.

Compte rendu général sténographique des sessions : Bruxelles 1885, 2 vol. 20 francs; Milan 1887, 3 vol. 45 francs; Paris 1889, 3 vol. 60 francs; Saint-Pétersbourg 1892, 4 vol. 100 francs; Londres 1895, 4 vol. 120 francs;

7. — Association internationale permanente des Congrès de navigation

Catalogue des publications se rapportant aux Congrès de navigation.
Rapports annuels du Bureau exécutif.

8. — Association internationale permanente des Congrès de la Route

Concours pour encourager le perfectionnement des méthodes d'entretien des routes. Paris, 4 pages, fr. 0.50.
Congrès de Stockholm (1908). 256 pages (0.15 × 0.23).
Onzième Congrès, Bruxelles, 1910. Rapports généraux, 9 fascicules.
Catalogue de la Section de la Route au Musée International, 1 franc.

9. — Congrès international de la Presse périodique

Actes du deuxième Congrès. Bruxelles 1910, 10 francs, n° 86.

10. — Congrès international des Associations agricoles

Rapports et comptes rendus du premier Congrès international des Associations Agricoles et de Démographie rurale. Bruxelles 1910. 10 fascicules grand in-8°, 12 francs.

Digitized by Google

11. — Comité maritime international

Comptes rendus sténographiques des Conférences internationales et des Réunions des Commissions (en français et en anglais).
Rapports émanant des Associations internationales.

12. — Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaires

Bulletin du Comité permanent des Congrès internationaux d'Actuaires.

13. — Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du bâtiment et des Travaux publics

1907. — *Compte rendu des Actes du premier Congrès.* Liége, septembre 1905, in-8°, 564 pages.
1910. — *Compte rendu du deuxième Congrès.* Paris, novembre 1908, in-8°, 470 p.

14. — Congrès international d'éducation familiale

(Bruxelles 1910.)

Rapports et comptes rendus du Congrès de Bruxelles, 1910, 20 francs.

15. — Association internationale des Médecins experts d'assurances

Bulletin de l'Association internationale des Médecins experts de Compagnies d'assurances. Depuis 1902, 6 francs par an.

16. — Société internationale pour la prophylaxie sanitaire et morale de la syphilis et des maladies vénériennes

Bulletin de la Société de prophylaxie sanitaire et morale de la syphilis et des maladies vénériennes. Trimestriel ; abonnement, 6 fr. 50.

17. — Société internationale de Chirurgie

Compte rendu des Congrès.

Digitized by Google

18. — **Institut international de Photographie**

Revue internationale de Photographie. Depuis 1897, 5 fr. 50 par an.

19. — **Institut international d'Art public**

Actes des Congrès internationaux d'Art publics.
Revue de l'Art public. Paraît depuis 1907. Abonnement, 20 francs.

20. — **Association auxiliaire du Musée international de la Presse**

Le Musée international de la Presse. Recueil mensuel, in-8°. Par an, 10 francs.

Digitized by Google

Calendrier des Réunions Internationales

CONGRÈS, CONFÉRENCES, COMITÉS ASSEMBLÉES, SESSIONS, CONVENTS

[062 (∞)]

Le nombre des réunions qui ont eu lieu depuis le 1er janvier 1921 ou qui sont annoncées, s'élève à 193, d'après les documents qui sont parvenus à la connaissance de l'Union des Associations Internationales. Le calendrier fait l'objet d'une publication périodique dont les éditions annulent les éditions antérieures. Les dates précédées d'un astérisque sont celles de réunions organisées par la Société des Nations.

Le calendrier est constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

Abréviations employées :

An.	Association.	Cl.	Conseil.	Mg.	Meeting.
As.	Assemblée.	Cn.	Commission.	Rn.	Réunion.
B.	Bureau.	Cv.	Convention.	Sé.	Société.
Cé.	Comité.	Fn.	Fédération.	Ss.	Session.
Cf.	Conférence.	G.	Général.	U.	Universel.
Cg.	Congrès.	I.	International.	Un.	Union.
		It.	Institut.		

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET (1)
1921	World Christian Endeavor.	New-York.	284
1921	Cg. I. des textiles.	Paris.	331.88 : 677
1921	Cg. I. d'urologie.	Paris.	616.6
1921	Cg. I. de l'éclairage.	Madrid.	665
1921.01	Cf. I. des marins.	Genève.	331.88 : 629.12
*1921.01	Cé. I. des communications et du transit.	Barcelone.	341.28.1
1921.01.05/08	Cf. of the World Student Christian Federation.	Glasgow.	378 : 284
*1921.01.11/14	Cn. du Bureau I. du Travail.	Genève.	341.28.3
1921.01.17/22	Cf. I. télégraphique.	Prague.	341.28.17
1921.01.23	Féd. I. motocycliste.	Bruxelles.	796.71 (063) (6)
1921.01.24/25	Cf. I. des mineurs.	Londres.	331.88 : 622
1921.01.25/26	Cf. I. des armateurs et des marins.	Bruxelles.	341.28.372

(1) L'objet des réunions est indiqué par leur numéro classificateur emprunté à la Classification décimale dont il est fait usage dans toutes les publications de l'Union.

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.01.27	Un. I. des Sciences biologiques.	Paris.	575
1921.02.12	Cf. I. des artistes des Théâtres de variétés.	Rotterdam.	792.7
1921.02.21	Conférence de Londres.	Londres.	341.1
*1921.02.21/03.03	Cl. exécutif de la S. d. N. (12e).	Paris.	341.014
1921.02.22	Cf. aéronautique franco-anglo-belge.	Paris.	797.5
1921.02.23/27	Cf. socialiste I.	Vienne.	329.14
1921.02.24	Cf. I. d'armateurs et de marins.	Londres.	656.61
1921.02.25/28	Cf. I. des compagnies de transports aériens.	Bruxelles.	656.7
1921.03.08/10	Cg. I. des ouvriers chrétiens de l'Industrie textile.	Dusseldorf.	331.88 : 677
*1921.03.10/04.20	Cf. I. des communications et du transit.	Barcelone.	341.28.1
1921.03.15/17	Cl. central des Ouvriers sur métaux.	Berne.	331.88 : 669
1921.03.19/20	World Prohibition Federation.	Paris.	178 (062) (∞)
1921.03.22/25	Cf. I. des pacifistes absolus.	Bilthoven.	172.4
1921.03.26/31	Cg. I. antimilitariste.	La Haye.	172.4
1921.03.28/04.03	Cg. I. de l'enseignement secondaire.	Paris.	373
1921.03.29/04.06	Cf. de la confédération I. des étudiants.	Prague.	378
1921.03.30	Cg. I. des verriers.	Amsterdam.	331.88 : 666
1921.03.30/04.08	Cf. I. des Croix Rouges Nationales.	Genève.	362.191
1921.03.31/04.04	Cn. syndicale I.	Amsterdam.	331.88
1921.03.31/04.04	Cf. de la IIe Internationale.	Amsterdam.	329.14
1921.04	Cf. I. des mineurs chrétiens.	Salzbourg.	331.88 : 622
1921.04.04	Cf. I. du travail agricole.	Genève.	341.28.374
1921.04.04/06	Cl. I. de Physique.	Bruxelles.	53
1921.04.06	Cg. I. des organisations ferroviaires chrétiennes.	Lucerne.	331.88 : 385
*1921.04.06	Cn des amendements au Pacte de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.04.06/07	Cf. prép. I. des Fédér. chrétiennes des postes, télégraphes et téléphones.	Lucerne.	331.88 : 383
1921.04.07/09	Cg. I. de secours aux enfants.	Genève.	362.7
1921.04.10/13	Bur. de l'Union I. des Ligues catholiques féminines.	Cracovie.	396 : 282
1921.04.11/13	Cé. central de l'Alliance coopérative I.	Copenhague.	334
*1921.04.12/14	Cn. du Bureau I. du Travail (7e).	Genève.	341.28.3
1921.04.14	Cf. I. des Chemins de fer (échange des wagons).	Stresa.	341.28.125
1921.04.16	Union I. de tir.	Paris.	799.3
1921.04.17	Bur. de la Féd. I. de gymnastique (11e).	Bruxelles.	796.4

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.04.18/22	Cg. I. des transports.	Genève.	331.88 : 656
1921.04.20	Cg. I. des hôteliers.	Monaco.	640.241
1921.04.27/28	Cg. I. des travailleurs chrétiens de la terre.	Coblence.	331.88 : 63
1921.04.30/05.05	Conférence de Londres.	Londres.	341.1
1921.05	Ss. de l'Union académique I.	Bruxelles.	061
1921.05.01	Cg. syndical I. communiste.	Moscou.	331.88
*1921.05.02	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.05.02	Cn. I. de l'opium.	Genève.	341.27.61
1921.05.02	Cg. de géographie et d'histoire hispano-américaine.	Séville.	9 (46 : 7/8)
1921.05.04/05	Cé. de la Féd. I. des Unions profess. chrétiennes.	Rome.	331.88
1921.05.05	Cn. provisoire I. d'Hygiène.	Paris.	341.27.7
1921.05.05/28	Cf. I. des épizooties.	Paris.	341.27.791
1921.05.06/07	Cf. I. de patinage.	Stockholm.	796.91
1921.05.07/08	Cé. I. des travailleurs de l'alimentation.	Francfort s/M.	331.88 : 641
1920.05.11/13	Cf. I. des employés des hôtels, restaurants et cafés.	Amsterdam	331.88 : 640.24
1921.05.18/21	Bureau de la Fédération syndicale I.	Amsterdam.	331.88
1921.05.20	Cn. économique et financière.	Londres.	341.27.2
1921.05.20/25	Cg. I. pour l'étude de la prévention contre les maladies vénériennes.	Copenhague.	614.547
1921.05.24/26	Cf. de l'Union I. des amies de la jeune fille (7e).	Neufchatel.	362.86
1921.05.24/27	Cf. parlementaire I. du commerce.	Lisbonne.	38 (0 : 328)
1921.05.25/06.12	Cg. olympique I.	Lausanne.	796
1921.05.27/29	Cg. I. des anciens élèves des Ecoles supérieures de commerce (4e).	Lyon.	38 (071.1)
1921.05.31/06.01	Cg. I. des sports populaires.	Lausanne.	796
1921.06	Cf. I. du coton.	Londres.	677.2
1921.06.01	Cf. de la IIIe Internationale.	Moscou.	329.15
*1921.06.01	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N.	Londres.	341.014
1921.06.02	Cn. d'enregistrement des traités.	Genève.	341.242
1921.06.06/09	Cf. I. des Associat. pour la S. d. N.	Genève.	341.014(062)(∞)
1921.06.10/13	Cé. U. des Unions chrétiennes de jeunes filles.	Utrecht.	2677 : 284
*1921.06.17	Cl. exécutif de la S. d. N. (13e).	Genève.	341.014

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.06.23/26	Cg. de Médecine légale de langue française (6e).	Bruxelles, Liège.	34.06
1926.06.24	Bur. de la Féd. syndicale I.	Bruxelles.	331.88
1921.06.27/07.01	Cg. de la Chambre de commerce I.	Londres.	38 (062)
*1921.06.30	Cn. I. du Blocus	Genève.	341.323
1921.06.30/07.05	Cf. I. contre la traite des femmes et des enfants.	Genève.	341.27.64
*1921.06.30/07.05	Cn. temporaire des armements.	Genève.	341.28.6
1921.07.04/06	Cf. des Universités de l'Empire Britannique.	Londres, Oxford.	378 (42)
1921.07.05/07	Cn. du Bureau I. du Travail (8e).	Stockholm.	341.28.3
1921.07.10/16	Cg. I. de la Ligue des femmes pour la Paix et la Liberté.	Vienne.	172.4 : 396
*1921.07.16	Cn. temporaire mixte pour la réduction des armements.	Paris.	341.28.6
1921.07.18/21	Cg. I. pour la protection de l'enfance.	Bruxelles.	362.74
1921.07.18/21	Cg. I. de Médecine et de Pharmacie militaires.	Bruxelles.	35.633
1921.07.23/26	Cg. théosophique I.	Paris.	149.918
1921.07.25/08.01	Cf. I. d'anthropologie.	Liège.	572
1921.07.27/28	Cg. de l'Ordre de l'Etoile d'Orient.	Paris.	149.918
1921.07.27/29	Féd. I. des employés.	Vienne.	331.88 : 38
1921.07.28/30	Comité maritime international.		347.79
1921.07.29	Cn. d'étude pour la revision des Actes de l'Union Postale Universelle.	Zermatt.	341.28.16
1921.07.30	Cg. de l'Union cycliste I.	Copenhague.	796.6
1921.07.30/08.12	Cg. I. d'éducation nouvelle.	Calais.	371.48
1921.07.31/08.06	Cg. U. de l'Esperanto.	Prague.	4.0892
1921.08	Féd. I. des gens de mer.	Stockholm.	331.88 : 656.61
1921.08	Cf. I. d'éducation.	Genève.	37
1921.08.01	Cg. I. des métallurgistes.	Zurich.	331.88 : 669
1921.08.01	Cg. I. de la Féd. des Techniciens.	Vienne.	62
1921.08.01	Cn. I. des races noires du monde.	New-York.	572 (=964)
1921.08.01/04	Cé. I. des mineurs.	La Haye.	331.88 : 622
1921.08.02/11	Cn. I. de l'émigration	Genève	341.28.88
1921.08.05/08	Idista Kongreso.	Vienne.	4.089
1921.08.06	I. Kongreso de la antauenema Edukistaro.	Praga.	371
1921.08.08	Féd. I. motocycliste.	Genève.	796.71
1921.08.09/11	Cg. I. du cuir.	Vienne.	331.88 : 675
1921.08.10/13	Cg. U. de la Paix.	Luxembourg.	172.4

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.08.17/19	XIX[e] Cf. interparlementaire.	Stockholm.	172.4 (061)
1921.08.19/10	Cg. de l'Ordre Indépendant et Neutre des Bons Templiers.		178
1921.08.20/21	Cg. I. des Coopératives chrétiennes (3[e]).	Zurich	334
1921.08.20/22	Cg. I. de l'organisation du Travail Intellectuel.	Bruxelles.	331.71
1921.08.22	Cf. I. d'étude sur la question des réfugiés russes.	Genève.	362.92 (47)
*1921.08.22/29	Cn. I. du Blocus.	Genève.	341.323
1921.08.22/25	Cg. de l'Alliance coopérative I (10[e]).	Bâle.	334
1921.08.22/27	Cg. I. contre l'alcoolisme.	Lausanne.	178
1921.08.24	Cg. I. d'astronomie.	Berlin.	52
1921.08.26/09.02	Cg. I. des recherches psychiques.	Copenhague.	133.9
1921.08.29	Cg. de l'Union mondiale du Sionisme orthodoxe.	Bratislava.	296
*1921.08.29	Cn. économique et financière.	Genève.	341.27.2
1921.08.30	Cn. I. d'assistance à la Russie.	Paris.	361.95 (47)
1921.08.03/09.03	Cf. of the I. Law Association (30).	La Haye.	341
*1921.08.30/09.03	Cl. exécutif de la S. d. N. (14[e]).	Genève.	341.014
1921.08.31/09.02	Cf. panafricaine.	Bruxelles.	572 (=964)
1921.09	Cg. des Sociétés de correspondance.	Bruxelles.	001
1921.09	Cf. I. des journalistes.	Bruxelles.	07
1921.09	World's Poultry Cg.	La Haye.	63.65
*1921.09.01	Cn. des amendements au Pacte de la S. d. N. (3[e]).	Genève. 341	341.014
*1921.09.01	Cn. temporaire mixte pour la réduction des armements.	Genève.	341.28.6
*1921.09.05/10.05	As. des Délégués de la S. d. N.	Genève.	341.014
1921.09.08/11	Cg. Marial International.	Bruxelles.	232.931
1921.09.09/12	Cg. I. des négoc. en timbres-poste (2[e]).	Zurich.	383.22
1921.90.12/13	Cf. I. des ouvrières chrétiennes.	Bruxelles.	331.88 : 396
1921.09.12/13	Cf. I. des problèmes rélatifs aux mutilés de guerre.	Genève.	362.65
1921.09.22/24	Cf. I. sur les assurances sociales.	Genève.	368.4
1921.09.22/25	Cg. I. des œuvres de secours aux enfants (3[e]).	Stockholm.	362.7
1921.09.22/28	Cg. I. d'Eugenique.	New-York.	575
1921.09.26	Cg. I. d'Histoire de l'Art.	Paris.	7 (09)
1921.09.27	Cf. I. des poids et mesures.	Paris.	341.28.245.91
1921.09.28	Cf. I. de phsyco-technique appliquée à l'orientation professionelle.	Barcelone.	371.21

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1921.10	Cg. des groupes des intellectuels russes.	Prague.	331.71 (46)
1921.10	Session de l'Institut de Droit I.	Rome.	341
1921.10.01/02	Cn. I. de la classification décimale.	Bruxelles.	025.4
1921.10.04/05	Cf. de l'Alliance I. de tourisme.	Paris.	796.5
1921.10.05/09	Cl. supérieur de la Fédération I. du Bâtiment et des Travaux Publics.	Bruxelles.	69
1921.10.06	Cf. I. de la circulation routière.	Paris.	351.811.1
1921.10.08	Cl. de la Chambre de Commerce I.	Paris.	38 (062)
1921.10.09/16	Cg. I. de Sociologie.	Turin.	3
1921.10.11/13	I. Economic Cf. (Fight the Famine council).	London.	33
1921.10.17/18	Ass. I. pour la protection légale des travailleurs.		351.83
1921.10.17/25	Cg. syndical féminin I.	Genève.	331.88 : 396
1921.10.19/23	Convent maçonnique général.	Genève.	366.1
1921.10.24/28	Cf. antivénérienne de l'Europe occid.	Paris.	614.547
*1921.10.25/11.19	Cf. I. du Travail	Genève.	341.28.3
1921.10.26/28	Cf. aéronautique I.	Madrid.	797.5
1921.11.03/05	Féd. Abolitionniste Internationale.	Rome.	176.5
1921.11.12	Cf. de Washington.	Washington.	341.1
1921.11.15/26	Cg. I. de la navigation aérienne.	Paris.	629.13
*1921.11.16/19	Cl. exécutif de la S. d. N. (15e).	Paris.	341.014
1921.11.21/26	Cf. I. des Ingénieurs électriciens.	Paris.	621.3
1921.11.23	Cg. I. des armateurs.	Londres.	656.6
*1921.11.25	Cn. consultative et technique des Communication et du Transit.	Genève.	341.28.1
1921.11.26	I. Vereinigung für vergleichende Rechtswissenschaft und Volkswirtschaftslehre.	Berlin.	34.05
1921.11.26/27	Cg. de l'aviation sans moteur.	Paris.	629.13
1921.11.28	Cf. syndicale I.	Milan.	331.88
1921.12	Cf. monétaire I.	Londres.	332.4
1921.12.04/11	Cg. démocratique I.	Paris.	329.22
1921.12.05	Cf. antivénérienne de l'Europe centrale.	Prague.	614.547
1922	Cg. spirite international	Londres.	133.9
1922	Institut Colonial International	Séville.	325
1922	Cg. I. des Confédérations des Intellectuels.	Paris.	331.71
1922	Cg. I. des mineurs	Cologne.	331.88 : 622
1922	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne.	331.88 : 674
1922	Cg. I. des Villes.	Paris.	352

Digitized by Google

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	OBJET
1922	Cg. I. d'assistance matern. et infantile.	Paris.	362.7
1922	Cf. of the I. Fed. of University Women.		378 : 396
1922	Cg. I. des chemins de fer.	Rome.	385
1922	Cg U. d'Esperanto (14e)	Helsingfors	4.0892
1922.01	Cf. I. des marins.	Genève.	331.88 : 629.12
1922.02	Cf. de l'Internationale populaire (chrétienne).		329.31
1922.04	Cg. I. d'enseignement ménager. (3e).	Paris.	376.3
1922.04.18/21	Cf. I. technique pour l'enseignement de l'esperanto dans les écoles.	Genève.	4.0892
1922.04.20	Cf. g. de l'Union astronomique I.	Rome.	52
1922.07.25/29	Conseil I. des Recherches.	Bruxelles.	5
1922.07.28/08.01	Cg. I. d'éducation morale	Genève.	377.2
1922.08	Cg. I. de l'enseignement secondaire.	Luxembourg.	373
1922.09	Cf. of the I. Law Association	Buenos-Ayres.	341
1922.09.07	Cg. I de Historia da America	Rio de Janeiro	9 (8)
1922.10	Cf. I. du Travail.		341.28.3
1922.12.18/23	Cg. I. d'hygiène sociale.	Paris.	614
1923	Cn. météorologique I.	(Hollande.)	5515
1923	Cg. I. de la Route.	(Espagne.)	625 7
1924	Cf. maçonnique I.	Bruxelles.	266.1
1924	Cf. I. des étudiants.	Varsovie.	378

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

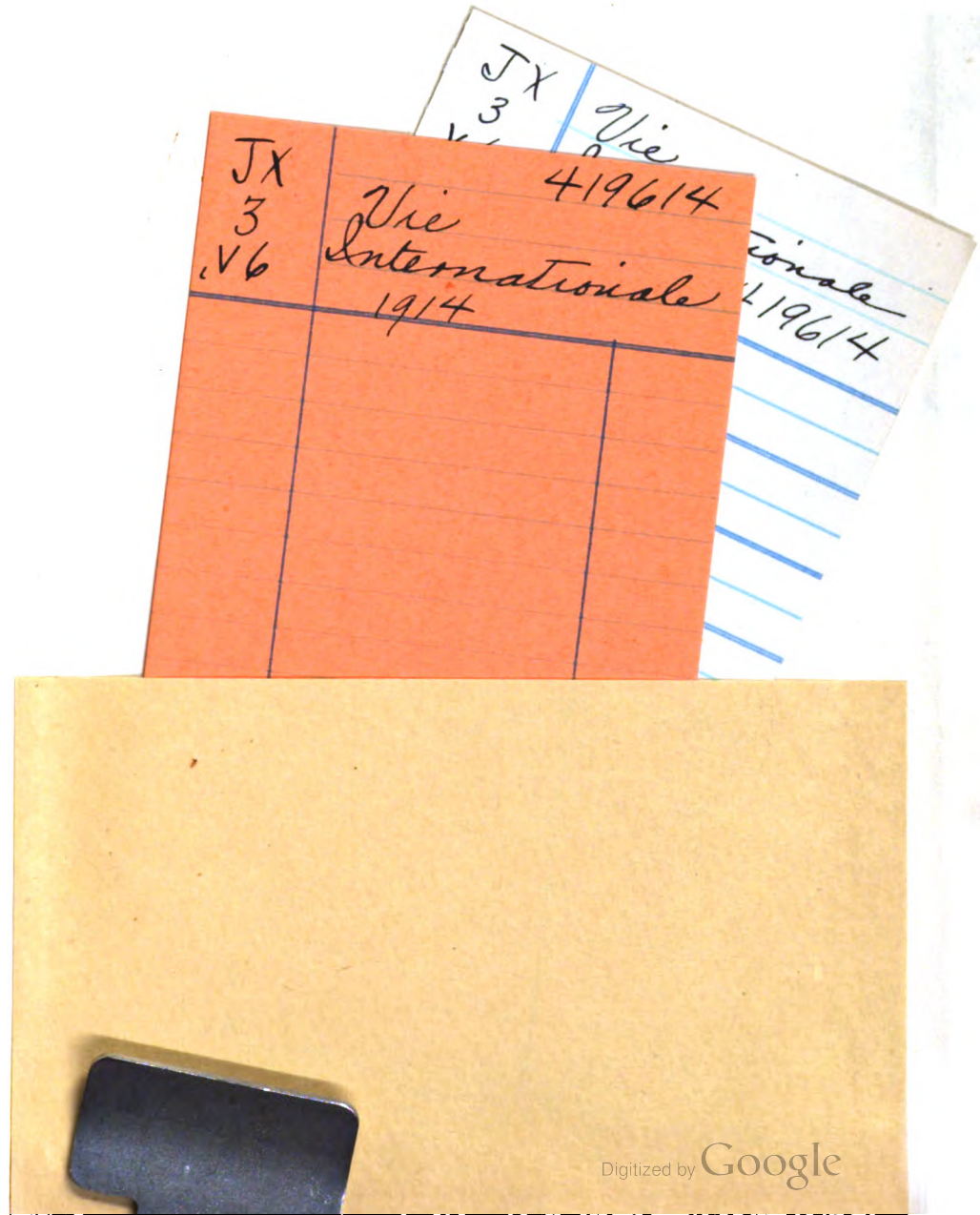

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
101 486 755

Digitized by Google